No. ~~2242.6~~

Vol. 10

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/nouvellebiograph10hoef

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Dixième.

J 1294

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LIV.

XZ.1.N854
V.10
~~22426~~
V.10

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME DIXIÈME.

—

Charpentier. — Cochran.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

AVIS.

—

Bien que les mots *Biographie universelle*, consacrés par un usage général, aient été depuis plus de vingt ans déclarés appartenant au domaine public en vertu de l'arrêt de la Cour royale de Paris, du 8 décembre 1833, et que ce soit sous ce titre que M. Furne, M. Gosselin, M. Chalandre et autres réimpriment journellement les *Biographies universelles* dont ils sont les éditeurs, cependant, pour que notre ouvrage n'ait rien de commun avec ces diverses Biographies universelles, et notamment avec celle de MM. Michaud frères, c'est sous la désignation de Nouvelle Biographie générale, titre qui n'a pas encore été employé en France, que nous faisons paraître l'ouvrage dont nous avons confié la direction à M. le Docteur Hoefer.

FIRMIN DIDOT FRÈRES.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les articles précédés d'un astérisque [*] ne se trouvent pas dans la dernière édition de la *Biographie Universelle*, et sont aussi omis dans le *Supplément*.
Les articles précédés de deux astérisques [**] concernent les hommes encore vivants.

C

CHARPENTIER (.....), grammairien français, né à Biennes (Ardennes), vers 1740, mort à Saint-Pétersbourg, vers 1800. Il partit fort jeune pour la Russie, et y devint professeur de l'Académie impériale. Aidé de M. Marignan, il traduisit la grammaire russe de Lomonosow, sous le titre : *Éléments de la langue russe, ou méthode courte et facile pour apprendre cette langue conformément à l'usage;* Saint-Pétersbourg, 1768 et 1795, in-8°.

Boulliot, *Biographie ardennaise.*

CHARPENTIER (.....), auteur dramatique français, né à Paris, mort dans la même ville, en 1730. Il était secrétaire du lieutenant de police Hérault, et a composé pour le théâtre de la Foire plusieurs opéras-comiques, faiblement écrits, mais où il se trouve de la gaieté. Voici les titres des principaux : *les Aventures de Cythère,* 1715; — *Qui dort dîne,* 1718; — *Jupiter amoureux d'Io,* 1719.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CHARPENTIER (*François*), archéologue et littérateur français, né à Paris, le 15 février 1620, mort dans la même ville, le 22 avril 1702. Destiné d'abord au barreau, il abandonna ensuite cette carrière pour suivre celle des lettres, vers laquelle le portait un penchant prononcé. Il se fit remarquer de Colbert, et celui-ci le chargea, lorsqu'il conçut le dessein de former la Compagnie des Indes, d'en exposer le projet au roi, ce qu'il fit dans un ouvrage intitulé : *Discours d'un fidèle sujet du roi touchant l'établissement d'une compagnie françoise pour le commerce des Indes orientales.* Les vues de Colbert ayant été agréées par Louis XIV, Charpentier fut chargé de composer une relation sur l'établissement nouvellement fondé; relation qu'il mit à la suite de son discours. Lorsque éclata, au sein de l'Académie française, la fameuse querelle des anciens et des modernes, Charpentier se rangea au nombre des partisans de Perrault, et il eut sa bonne part des sarcasmes que Boileau lança contre eux. Il fut également maltraité par lui, ainsi que par Racine, à propos des inscriptions de la grande galerie de Versailles, dont il était l'auteur. Il avait composé ces inscriptions en français : le premier il s'était élevé, avec beaucoup de raison, contre l'usage de rédiger en latin les inscriptions des monuments publics; mais il avait mis dans celles qui devaient expliquer les tableaux de Lebrun une emphase de si mauvais goût, qu'il fallut les effacer et les remplacer par d'autres, plus simples, que fournirent Boileau et Racine, non sans donner leur avis sur les premières. Boileau, dans son *Discours au Roi,* dit de Charpentier, auteur d'une *églogue royale :*

> L'un, en style pompeux habillant une églogue,
> De ses rares vertus te fait un long prologue,
> Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
> Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Dans les nombreux ouvrages de Charpentier, on trouve de l'érudition, de l'art, des traits ingénieux; mais on lui reproche à bon droit de la lourdeur et de la diffusion. Ces deux défauts règnent dans tout le discours qu'il prononça à l'Académie pour la réception de Bossuet. Toutefois, il reste à Charpentier l'honneur d'avoir travaillé avec Colbert à des plans de prospérité publique; une part importante dans les travaux auxquels on doit cette belle suite de médailles sur les événements du grand règne, et le mérite d'avoir revendiqué pour les inscriptions publiques les droits de la langue nationale. Ses principaux titres littéraires sont un *Traité de la peinture parlante;* explication des tableaux de la galerie de Versailles; Paris, 1684, in-4°; —

une *Vie de Socrate*, accompagnée des *Dits mémorables* du philosophe ; Paris, 1650, in-12 ; — une *Défense de l'Excellence de la langue française;* Paris, 1695 ; — une traduction de la *Cyropédie* de Xénophon ; Paris, 1659, Amsterdam, 1661, in-12.

Desessarts, *les Siècles litteraires.* — Querard, *la France littéraire.*

CHARPENTIER (*François-Philippe*), mécanicien français, né à Blois, le 3 octobre 1734, mort dans la même ville, le 22 juillet 1817. Son père, ouvrier relieur, essaya de lui faire donner une instruction solide ; mais il ne put continuer longtemps les sacrifices qu'il fit d'abord pour l'instruction de son fils ; et celui-ci, obligé de quitter des études commencées avec succès, fut placé à Paris, chez un graveur en taille-douce. L'élève devint bientôt plus habile que le maître. Porté par un penchant irrésistible vers l'étude de la mécanique, il découvrit un procédé pour la gravure au lavis et en couleur, qui lui valut un logement au Louvre et le titre de mécanicien du roi. Les principaux ouvrages qu'il a exécutés en ce genre sont : *Persée et Andromède*, d'après Vanloo ; une *Décollation de saint Jean*, d'après Le Guerchin ; le *Berger*, la *Mendiante*, une *Descente de croix.* Charpentier imagina d'employer le miroir ardent pour fondre les métaux sans le secours du feu ; puis il inventa un nouveau système de pompes à incendie, une machine à forer les métaux, et une autre propre à graver les dessins pour les fabricants de dentelles. Il perfectionna aussi les fanaux des phares. Le roi Louis XVI, pour le récompenser de ses découvertes, lui offrit une pension et la place de directeur de l'établissement des fanaux. Mais le savant et modeste mécanicien ne voulut pas sortir de sa retraite ; il refusa également les propositions très-avantageuses qui lui furent faites par l'Angleterre et la Russie. Privé par la révolution de son logement au Louvre, Charpentier exécuta, sous le Directoire, un instrument pour percer six canons de fusil en même temps et une machine à scier six planches à la fois. Cette invention lui fut payée 24,000 francs, et lui valut le titre de directeur de l'atelier de perfectionnement. On cite encore de lui la main artificielle qu'il fit pour La Reynière ; une presse à contre-épreuve des lettres pour Jefferson ; un instrument pour s'arracher les dents, etc. Il serait trop long de dresser le catalogue complet de toutes les inventions utiles et ingénieuses qui sortirent de la tête féconde de cet artiste, « dont toutes les machines, dit le *Moniteur*, ont un caractère d'originalité et décèlent un génie inventeur ». Cependant Charpentier mourut pauvre, chez sa fille aînée, qui avait recueilli sa vieillesse. C'est que l'habile mécanicien, simple et désintéressé, ne sut jamais exploiter ses découvertes. Nous avons vu qu'il refusa les offres de Louis XVI, celles de l'Angleterre et de la Russie ; il lui arriva plusieurs fois de donner une de ses inventions à quelque ami dans l'embarras, en lui permettant d'y attacher son nom. Il fut même plusieurs fois la dupe d'intrigants qui savaient s'attribuer tout l'honneur et tous les avantages de ses découvertes.

Moniteur universel, 29 août 1811. — *Biographie orléanaise.*

CHARPENTIER (*Henri-François-Marie*), général français, comte de l'empire, né à Soissons, en 1769, mort à Origny (Aisne), le 14 octobre 1831. Il fit, en qualité de capitaine de volontaires, les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée du nord, et se distingua sur la Sambre en 1794, notamment le 10 juin, où il obtint le grade de colonel sur le champ de bataille. Il passa en 1799 à l'armée d'Italie, et fut créé général de brigade sous les murs de Vérone. Rentré en France, à cause de ses blessures, il fut chargé du commandement de la 15e division militaire. En 1800 il fit la campagne d'Italie sous le premier consul, et fut nommé général de division et chef d'état-major de l'armée. Employé en 1805 dans l'armée de Naples, il fit ensuite les différentes campagnes d'Allemagne, et fut créé comte de l'empire après la bataille de Wagram. Il fit aussi avec distinction les campagnes de Russie et de Saxe, et soutint dignement sa réputation pendant la campagne de France, en 1814. Après la seconde restauration, il fut employé comme inspecteur d'infanterie.

De Courcelles, *Dict. des généraux français.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CHARPENTIER (*Hubert*), fondateur d'établissements ecclésiastiques, né à Coulommiers, en 1565, mort à Paris, en 1650. Il fonda le pèlerinage de Notre-Dame de Geraison, au pied des Pyrénées ; celui des missionnaires de Notre-Dame de Betharram, au bas d'une montagne nommée Calvaire, dans l'évêché de Lescar ; et la congrégation des prêtres du Calvaire, sur le Mont-Valérien, près de Paris. Charpentier fut l'ami de l'abbé de Saint-Cyran, et avait des relations avec les solitaires de Port-Royal.

Giraud et Richard, *Biblioth. sacrée.*

CHARPENTIER (*Jacques*), en latin *Carpentarius*, médecin et philosophe français, né à Clermont dans le Beauvoisis, en 1524, mort à Paris, le 1er février 1574. Après avoir achevé ses humanités à Paris, il s'attacha pendant cinq ans à l'étude de l'éloquence, et passa ensuite à celle de la philosophie. Il fit tant de progrès dans cette science, qu'il fut chargé de l'enseigner au collége de Bourgogne. « Ses leçons, dit Éloi, lui procurèrent tant de réputation, que jamais on ne vit un concours d'écoliers si prodigieux. Il s'en présentait de toutes nations, et en si grande foule, qu'une partie de la rue en était pleine, même dans les temps les plus fâcheux de l'année. ». Après avoir professé avec un tel succès pendant seize ans, Charpentier vint étudier la médecine à Paris, et fut reçu docteur dans la Faculté de cette ville : il en fut élu doyen au mois de novembre 1568. Il obtint en 1566 la chaire de

mathématiques au Collége royal (Collége de France), et fut nommé médecin de Charles IX. Partisan et commentateur d'Aristote, il se trouva en opposition avec Pierre Ramus, adversaire déclaré du grand philosophe grec. Selon Moréri, Charpentier défendit ses opinions avec trop de chaleur. On l'accuse même d'avoir participé au meurtre de Ramus dans la journée de la Saint-Barthélemy. Ce fait, s'il est vrai, est un singulier exemple d'intolérance en matière de philosophie. Charpentier survécut peu à son malheureux rival. « Il tomba, dit Éloi, dans une mélancolie que rien ne put dissiper, et qui le plongea dans la phthisie, dont il mourut, au mois de janvier 1574. » On a de lui : *Descriptio universæ naturæ ex Aristot.; de putredine et coctione;* Paris, 1562, in-4°; — *Ad expositionem Disputationis de methodo, contra Thessalum Ossatum responsio;* Paris, 1564, in-4°; — *Orationes contra Ramum;* 1566, in-8°; — *Epistola in Alcinoum;* 1569, in-8°; — *Libri XIV, qui Aristotelis esse dicuntur, de secretiore parte divinæ Sapientiæ secundum Ægyptios, ex arabico sermone,* etc.; Paris, 1572, in-4°; — *Comparatio Platonis cum Aristotele in universa philosophia;* Paris, 1573, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Biographie médicale.*

CHARPENTIER (*Jean-Frédéric-Guillaume*), minéralogiste allemand, né à Dresde, le 24 juin 1738, mort le 27 juillet 1805. Il professa les mathématiques à l'Académie des mines de Freiberg en 1766. En 1784 il devint directeur des mines d'alun de Schwemsal, en Prusse; puis il alla en Hongrie pour y étudier et expérimenter la méthode d'amalgamation (*Amalgamir-Méthode*), et à son retour il fut chargé de diriger, d'après son plan, l'établissement de Freiberg. Il fut anobli par l'empereur Joseph, en 1791. En 1800 il devint vice-directeur, et en 1801 directeur des mines. Ses principaux ouvrages sont : *Mineralogische Geographie des Kursächsischen Landes* (géographie minéralogique de la Saxe électorale); Leipzig, 1778; — *Beobachtungen ueber die Lagerstætte der Erze* (observations sur les gîtes des minerais); Leipzig, 1799; — *Beitræge zur geognostischen Kenntniss des Riesengebirgs* (documents sur la géologie de la montagne des Géants); Leipzig, 1804.

Conversations-Lexicon.

CHARPENTIER (*Louis*), littérateur français, né à Brie-Comte-Robert, vivait en 1776. On a de lui : *Lettres critiques sur divers écrits de nos jours contraires à la religion et aux mœurs;* Londres (Paris), 1751, 2 vol. in-12; — *la Décence en elle-même, dans les nations, dans les personnes et dans les dignités, prouvée par les faits;* Paris, 1767, in-12; — *Contes moraux;* Amsterdam, 1767, 2 vol. in-12; — *Nouveaux Contes moraux, ou historiettes galantes et morales;* Paris, 1767, 3 parties in-12; — *l'Orphelin normand, ou les petites causes et les grands effets;* Amsterdam et Paris, 1768, 3 vol. in-12; — *Essai sur les causes de la décadence du goût relativement au théâtre;* Amsterdam et Paris, 1768, in-12; — *Mémoires d'un citoyen, ou code de l'humanité;* Paris, 1770, 2 vol. in-12; — *Essais historiques sur les modes et sur les costumes en France;* Paris, 1776, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHARPENTIER (*Jean-Jacques* Beauvarlet). *Voy.* Beauvarlet.

CHARPENTIER (*Marc-Antoine*), musicien français, né à Paris, en 1634, mort dans la même ville, en 1702. Il se rendit à Rome très-jeune, dans le dessein d'y étudier la peinture. Un jour il entra dans une église, et entendit un motet composé par Carissimi. Il avait quelque connaissance en musique; et dès ce jour il abandonna la peinture pour se faire musicien. Carissimi lui donna des leçons, et en fit un des plus habiles compositeurs de son temps. Les morceaux qu'il écrivit en Italie lui attirèrent même une si grande réputation dans ce pays, qu'on l'y surnomma le phénix de la France. De retour dans sa patrie, il fut nommé *maître en la chapelle de Monseigneur;* mais Lulli, qui redoutait un rival, fit si bien, que le roi retira cette place à Charpentier et la joignit à celle de son maître de chapelle et de maître de chapelle de la reine, que Lulli possédait déjà. Charpentier accepta alors la place de maître de la musique de mademoiselle de Guise, et composa d'excellents morceaux. Insensiblement il changea de manière, et composa de la musique pleine d'harmonie et d'effets jusque alors inconnus en France. Ce style nouveau et tout différent de celui auquel Lulli avait accoutumé les oreilles lui attira de la part des ignorants le nom de « compositeur dur et barbare ». Le duc d'Orléans, depuis régent, le choisit cependant pour maître, et lui donna l'intendance de sa musique. Dégoûté du théâtre par l'injustice publique et la jalousie de Lulli, Charpentier ne voulut plus composer que de la musique sacrée. Il fut nommé maître de chapelle de l'église du collége et de la maison professe des jésuites de la rue Saint-Antoine, à Paris, où tous les amateurs de bonne musique se rendaient en foule pour l'entendre. Il devint ensuite maître de la musique de la Sainte-Chapelle, et mourut après avoir professé pendant quarante ans.

Charpentier a composé plusieurs opéras; son son meilleur ouvrage est *Médée.* On y trouve des morceaux fort bien faits, et particulièrement un usage très-heureux des instruments de l'orchestre. Il a composé aussi la musique du *Malade imaginaire,* faussement attribuée à Lulli. On a, enfin, de lui plusieurs recueils d'airs à boire, des motets à une, deux, trois et quatre parties, des messes, etc. [*Enc. des g. du m.*]

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHARPENTIER (*Paul*), littérateur français, né à Paris, le 30 janvier 1696, mort à Lagny, le

28 avril 1773. Il entra dans l'ordre des Petits-Augustins, et y devint provincial. On a de lui : *Histoire du siége de Rhodes*, trad. du latin de Guichard, publiée dans le *Mercure* d'avril 1766; — *Lettre encyclique sur les affaires d'Espagne;* Paris, 1767, in-12, et deux poëmes inachevés sur l'horlogerie et la fabrication du papier.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Barbier, *Examen des dictionnaires historiques.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHARPENTIER (*René*), sculpteur français, né à Paris, en 1580, mort dans la même ville, le 15 mai 1723. Il était élève de Girardon, et fut reçu à l'Académie de peinture. Girardon employa cet artiste à la sculpture du tombeau de sa femme, à Saint-Landry. On estime particulièrement les travaux que Charpentier a exécutés dans l'église Saint-Roch à Paris, entre autres le tombeau du comte Rangoni.

Feller, *Dictionnaire historique.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CHARPENTIER, en latin **CARPENTARIUS** (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Toulouse, mort vers 1586. Il se déclara, étant encore fort jeune, en faveur de la réforme, se rendit à Genève, et y enseigna le droit; il se brouilla avec Bèze et les autres chefs du calvinisme; puis, après avoir quitté Genève, « mécontent et sans dire adieu à ses créanciers », dit Bayle, il vint à Paris en 1572, et offrit bientôt le spectacle étrange d'un protestant justifiant la Saint-Barthélemy. Cette apologie parut sous le titre de *Lettre qui monstre que les persécutions des Églises de France sont advenues, non par la faulte de ceux qui faisoient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations.* Composé en latin, traduit en français (probablement par l'auteur lui-même), cet écrit vit le jour en septembre 1572, quelques semaines après la Saint-Barthélemy. De graves accusations y sont lancées contre les chefs du parti de la réforme, accusés de se servir du prétexte de la religion pour couvrir leurs projets de révolte contre le roi. F. Lortis, auquel la *Lettre* était adressée, y répondit l'année suivante. L'attaque et la réponse furent reproduites en 1574 dans le 1er volume des *Mémoires sur l'estat de la France sous Charles IX.* Les calvinistes n'épargnèrent pas les injures et les reproches à Charpentier. Voici dans quels termes de Thou, traduit par Jurieu, s'exprime au sujet de Charpentier : « Un nommé Pierre Charpentier, qui étoit de Toulouse, et qui avoit publiquement enseigné le droit à Genève, étant entré fort avant dans la familiarité de Bellièvre, se sauva chez lui pendant le massacre avec plusieurs autres personnes distinguées... Pour s'accommoder à la fortune, et par un effet de son humeur, qui luy faisoit défendre le parti où son parti l'obligeoit d'entrer, il commença à se déchaîner, non contre les auteurs du massacre, ni contre l'horrible boucherie qu'ils avoient faite, mais contre ce qu'il appeloit la cause, c'est-à-dire contre la faction des protestants, pour laquelle il témoignoit une grande horreur et qu'il disoit que Dieu avoit justement punie pour tous ses désordres, parce qu'elle s'étoit servie du prétexte de la religion pour couvrir son esprit de sédition et de révolte. »

Après ce préambule, le sévère historien ajoute qu'on jugea Charpentier « fort propre pour le dessein qu'avoient le roy et la reine de justifier le massacre le mieux qu'ils pourroient. Il se chargea volontiers de cette commission, et après avoir reçu une somme d'argent qu'on luy donna et de grandes promesses qu'on luy fit de l'élever à de grandes charges, promesses qu'on luy tint ensuite religieusement, quelque indigne qu'il en fust, il partit de Paris, etc. » Il n'en faut pas davantage pour avoir une idée de la manière dont ses adversaires le jugeaient. Il laissa dire, et devint avocat du roi au grand conseil. On ignore l'époque exacte de sa mort.

Leber, *Catalogue de la bibliothèque*, t. II, p. 85. — *Bulletin du bibliophile*, 1836, p. 183. — Bayle, *Dict. historique.* — De Thou, *Hist.*, livre LIII. — Jurieu, *le Livre de la relig. des Jésuites.* — La Croix du Maine, *Bibl.*

***CHARPENTIER** (*Jean-Pierre*), littérateur français, né le 20 juin 1797, à Saint-Prest (Eure-et-Loir). Il fit ses études à Paris, au lycée impérial (Louis le Grand); puis, après avoir traversé les différents degrés du professorat, occupa successivement la chaire de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Saint-Louis. Agrégé de la Faculté de Paris, il y suppléa pendant onze ans, de 1833 à 1844, M. Leclerc, dans la chaire d'éloquence latine. Devenu, en 1843, inspecteur de l'Académie de Paris, il exerça pendant dix années ces fonctions, dont il conserve actuellement, dans sa retraite, le titre honorifique. On a de lui : *Études morales et historiques sur la littérature romaine;* 1 vol. in-8°, 1829; — *Essai sur l'histoire littéraire du moyen âge;* 1 vol. in-8°, 1833; — *Tableau historique de la littérature française aux quinzième et seizième siècles;* 1 vol. in-8°, 1835; — *Tertullien et Apulée;* 1 vol. in-8°, 1839; — *Histoire de la renaissance des lettres en Europe, au quinzième siècle;* 2 vol. in-8°, 1843; — *Études sur les Pères de l'Église;* 2 vol. in-8°, 1853. — Indépendamment de ces ouvrages, M. Charpentier est auteur d'un *Discours* qui a remporté le prix proposé au meilleur mémoire sur cette question : *A laquelle des deux littératures, latine ou grecque, la littérature française est-elle le plus redevable;* 1828, in-8°, de 48 pages. Il a, de 1836 à 1838, publié, en collaboration de M. Burette, des *Cahiers d'histoire littéraire ancienne et moderne*, qui contiennent, entre autres parties dues spécialement à la plume de M. Charpentier, l'*Abrégé de l'histoire de la littérature grecque;* 1 vol. in-12, 1837. Il a dirigé la publication des classiques latins (textes), édition publiée par M. Panckoucke sous le titre de *Nova scriptorum latinorum Bibliotheca;* in-8°, 1833-1838. — Il a donné dans la *Bibliothèque française* du même auteur une traduction des *Bu-*

coliques et des *Géorgiques* de Virgile, *des Lois* et *de l'Invention* de Cicéron (ce dernier ouvrage en collaboration de M. E. Greslou); une traduction des cinquante-cinq premières épîtres de Sénèque et de divers fragments d'Horace. Enfin, il a donné dans la *Bibliothèque latine-française* une notice littéraire sur Ovide. Ces différents écrits se recommandent par la sûreté de l'érudition et par la pureté du goût.

C. MALLET.

Renseignements particuliers. — Quérard, *Littérature française contemporaine.*

CHARPENTIER-COSSIGNY. *Voy.* COSSIGNY.

CHARPY, dit SAINTE-CROIX (*Nicolas*), aventurier et visionnaire français, né à Sainte-Croix (Bresse), mort vers 1670. Voici ce qu'en dit Mézerai : « Il avoit été secrétaire de M. de Cinq-Mars, et étoit hors de son service quand il fut arrêté à Narbonne. Il s'étoit mêlé de bien des choses. En 1648 il avoit fait un faux sceau. Deux de ses compagnons furent pris; un mourut en prison, l'autre s'évada durant la guerre par un trou de la Conciergerie avec quatre-vingts autres prisonniers. Ils avoient accusé Charpy, qui fut pendu en effigie à la Grève. Il se tint caché pendant près d'un mois dans une cave, jusqu'à ce que la cour se fut enfuie la nuit de Paris. Dans ce désordre, il gagna les frontières, et alla en Savoye, où il se fit nommer Sainte-Croix. Depuis il est revenu en France, est fort bien à la cour et un des sous-ministres. Il est tombé en dévotion enthousiastique, et fait le prophète. » Dom Calmet dit que Charpy était prêtre et théologien. On a de lui : *Le Héraut de la fin des temps, ou histoire de l'Église triomphante;* Paris (sans date), chez Guillaume Desprez, in-4°, de 8 pages; — *L'ancienne nouveauté de l'Écriture Sainte, ou l'Église triomphante en terre;* Paris, 1657, in-8°. L'auteur établit dans cet ouvrage qu'il doit se faire prochainement une réformation générale de l'Église, et que tous les peuples sont sur le point d'être convertis à la vraie foi. Ces merveilles devaient s'accomplir par un certain lieutenant de J.-C., de la race de Juda, auquel s'appliquaient les plus claires prophéties du Messie. Charpy annonçait que l'Anti-Christ devait naître dans le dix-septième siècle, et qu'après avoir excité une cruelle persécution contre l'Église, sa puissance serait détruite par le lieutenant du Christ; que sous le règne de ce lieutenant les Juifs se convertiraient à la foi chrétienne; qu'ils rebâtiraient le temple de Jérusalem, et deviendraient les maîtres de la terre; qu'enfin deux mille ans après l'Ascension de J.-C., tous les hommes seraient rétablis dans la justice originelle, et qu'ils passeraient sans mourir de la terre au ciel. Charpy tire toutes ces prédictions du rapport qu'il y a entre le corps naturel de J.-C. et son corps mystique, qui est l'Église; et comme il admet que J.-C. est ressuscité quarante heures après sa mort, et qu'il a apparu huit heures après à ses disciples, il en conclut qu'il enverra son lieutenant au bout de quarante heures et viendra en personne après la quarante-huitième, c'est-à-dire après deux mille ans, à prendre mille ans pour vingt-quatre heures. Voilà l'analyse de l'ouvrage de Charpy, qui fut réfuté par Arnauld, ans des *Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé l'Ancienne nouveauté,* avec un *avertissement* de Nicole; Paris, 1665, in-8° (très-rare), et 1735, in-12. On a encore sous le nom de Sainte-Croix Charpy : *Catéchisme eucharistique en deux journées;* Paris, 1668, in-8°. Dans le recueil des Harangues de Brice Bauderon de Senecé, imprimé en 1685, on voit trois lettres de Nicolas Charpy de Sainte-Croix.

Moréri, *Grand dictionnaire historique,* IX, 72. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle), n° 2296. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible.* — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

CHARPY (*Gaétan*), théatin et littérateur français, né à Mâcon, en 1683. Il était de la congrégation des Théatins, dont il devint le supérieur à Paris. On a de lui : *Vie du B. Gaétan de Thienne, fondateur des clercs réguliers;* Paris, 1657, in-4°; — *Elogium cardinalis Mazarini apologeticum, seu historiæ Gallo-Mazarinæ compendium,* en prose quarrée; Paris, 1658, in-8°; — *Histoire de l'Éthiopie orientale,* trad. du portugais de Jean de Santo, dominicain; Paris, 1684, in-12. — *Relation de la mission faite en France par les théatins* en 1644 (manuscrit).

Moréri, *Grand dictionnaire historique,* IX, 72. — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

CHARPY (*Jean* DE), abbé de Sainte-Croix, poëte français, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. L'abbé de Marolles, dans le dénombrement des auteurs qui est à la fin de son *Discours sur les Œuvres d'Ovide,* le cite comme son ami. On a de lui : *Paraphrase,* en vers, *des Lamentations de Jérémie* et plusieurs pièces sur des sujets de piété ou à la louange de *Louis XIV.*

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CHARPY DE SAINTE-CROIX (*Louis*), littérateur français, vivait en 1689. Il était de la famille du précédent, et a été souvent confondu avec lui. On a de Louis Charpy : *Le juste Prince, ou le miroir des princes en la vie de Louis XIII;* Paris, 1638, in-4°. — *Paraphrase du psaume* LXXI, *sur la naissance du dauphin,* in-4°; — *Épître à l'hiver sur le voyage de la reine de Pologne,* in-4°; — *Abrégé des grands, ou de la vie de tous ceux qui ont porté le nom de grands,* en vers latins et français; Paris, 1689, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CHARREL (*Pierre-François*), homme politique français, mort à Constance, en 1817. Il accueillit avec enthousiasme les principes de la révolution. Il accepta à Grenoble des fonctions municipales, fut envoyé, en septembre 1792, comme député de l'Isère à la Convention

nationale; il vota la mort de Louis XVI. Il passa au Conseil des Cinq-Cents, et en sortit en mai 1797. Réélu en 1799, il entra au Corps législatif formé par Bonaparte, et y siégea jusqu'en 1803. Rentré dans la vie privée, la loi contre les régicides le força en 1816 de se réfugier en Suisse, où il mourut, dans l'indigence.

Petite] biographie conventionnelle. — Biographie moderne. — Galerie des contemporains.

CHARRI (*Jacques* PREVOST, seigneur DE) gentilhomme languedocien, assassiné à Paris, le 30 décembre 1563. Il s'était distingué par sa valeur dans les armées françaises dès les premières guerres de François Ier. Le maréchal Blaise de Montluc l'aimait beaucoup, et le regardait comme un des meilleurs officiers de son temps. Il en était aussi un des plus sévères, à ce que rapporte Boivin de Villars. Dans un combat où Charri défit avec quelques hommes trois cents Allemands de la garnison de Crescentino, il abattit d'un revers d'épée le bras du capitaine de cette troupe, quoiqu'il fût couvert d'un brassard et d'une manche de mailles; ce bras fut porté tout armé à l'amiral Bonnivet, qui admira la force de ce coup. En 1563, la reine Catherine de Médicis forma pour la garde du roi Charles IX un régiment de dix enseignes de gens de pied français, et en donna le commandement à Charri, qui fut le premier maître de camp des gardes françaises, dont l'institution remonte à cette époque. Charri, enflé d'orgueil, commença dès lors à braver Dandelot, colonel général de l'infanterie française, et à ne plus vouloir le reconnaître pour son supérieur, prétendant ne recevoir d'ordres que du roi directement. Ils eurent une querelle assez vive à ce sujet sur l'escalier du Louvre. Brantôme avertit dès lors, à ce qu'il affirme, Charri qu'il se perdait, « les grands étant en effet toujours entourés de gens empressés à embrasser leurs querelles et exercer leurs vengeances ». Un gentilhomme protestant du Poitou, attaché à Dandelot, Chastelier-Pourtaut, se souvint tout à coup qu'il devait venger son frère, tué en duel par Charri quatorze ans auparavant, à La Mirandole. Il se cacha dans la boutique d'un armurier, sur le pont Saint-Michel, avec le brave de Mourans, un soldat aux gages de Dandelot, nommé Constantin et onze autres. Au moment où Charri entra sur le pont, accompagné par deux de ses officiers, Chastelier s'élança sur lui avec ses satellites, en lui criant : « Souviens-toi, Charri, du tort que tu m'as fait; » et lui plongeant son épée dans le corps, il la tourna par deux fois pour rendre la plaie mortelle. Un des compagnons de Charri fut aussi tué; après quoi, les meurtriers se retirèrent lentement par le quai des Augustins au faubourg Saint-Germain, où des chevaux les attendaient pour les mettre en sûreté. » — « Le roi et la reine et la plupart de la cour, ajoute Brantôme, ne doutoient nullement que M. Dandelot n'eust suscité et persuadé le coup, dont plusieurs l'excusoient pour ne pouvoir être patient des bravades et insolences du dit Charri. Toutefois, cette cause demeura indécise, et aussi que rien ne put vérifier ni prouver, et ne fut autre chose de ce meurtre. »

Montluc, *Commentaires*. — Boivin du Villars, *Histoire des guerres du Piémont*. — Brantôme, *des Colonels de l'infanterie françoise*, IV, 279. — D'Aubigné, *Histoire universelle*, IV, ch. 3, p. 202. — La Poplinière, *Histoire de France*, liv. X, fol. 375. — De Thou; *Histoire*, liv. XXXV, p. 429.

CHARRIER (*Marc-Antoine*), homme politique français, né à Nabinals (Gévaudan), en 1753, exécuté à Rhodez, le 17 août 1793. Il était fils d'un notaire de Mende, fut reçu avocat à Toulouse, s'engagea dans le régiment de Bourbonnais, et fit trois ans la guerre en Corse. Il reprit ensuite la charge de son père. En 1789 il fut élu député aux états généraux par le tiers état du Gévaudan, et signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791. Entraîné par les agents des princes émigrés, il souleva quelques bandes de royalistes dans la Lozère. Décrété d'accusation le 12 avril 1792, il se réfugia dans les montagnes jusqu'en mars 1793, époque à laquelle il prit l'offensive, défit les troupes républicaines en trois rencontres, s'empara de Marvejols, puis de Mende, et fit insurger toute la Lozère. Ces troubles furent rapidement arrêtés : cerné de toutes parts, vendu par un de ses parents, Charrier tomba aux mains des républicains. On le conduisit devant le tribunal criminel de l'Aveyron, qui le condamna à mort, le 16 août 1793. L'exécution eut lieu le lendemain.

Biographie moderne.

CHARRIER DE LA ROCHE (*Louis*), prélat français, de la famille du précédent, né à Lyon, le 17 mai 1738, mort le 17 mars 1827. Reçu docteur le 15 mars 1764, il ne tarda pas à être nommé grand-vicaire de Lyon et vice-gérant de l'officialité. Charrier passait pour être attaché au parti janséniste, ainsi que Mgr de Muntozet, archevêque de Lyon, dont il était le grand-vicaire. Mgr de Marbeuf, ayant pris possession du siége de Lyon, ne continua point Charrier dans les fonctions que celui-ci remplissait auprès de Mgr de Montozet. Élu député aux états généraux par le clergé de Lyon, Charrier commença à se montrer lors des protestations et réclamations contre le décret du 13 avril 1790, concernant la religion d'État. Dans cette circonstance, il se sépara de la majorité de ses collègues, et publia une petite *lettre*, qui fut attaquée par Mauthot, dans son *Examen de l'Ultimatum* de Bertholio. Cette polémique produisit une nouvelle brochure de Charrier, sur le *Culte public de la religion nationale catholique en France;* l'auteur, partisan de réformes modérées, exhorte le clergé à ne point les repousser. En 1791 il prêta le serment à la constitution civile du clergé, et fut nommé évêque constitutionnel dans le département de la Seine-Inférieure. Il

publia en cette qualité plusieurs pastorales sur le nouvel ordre de choses, sur la nécessité de la conciliation entre les partis, etc., ainsi qu'une circulaire, approuvée par Gobel et autres evêques constitutionnels, ayant pour but de prémunir les curés de son diocèse contre les brefs du pape. Le 26 octobre 1791 Charrier adressa sa démission aux électeurs du département; et il écrivit en même temps une lettre à plusieurs de ses confrères pour les inviter à suivre son exemple. Rentré dans son pays, Charrier publia un *Examen du décret du* 27 *août* 1791, qui considérait le mariage comme un contrat civil, où l'on trouve de bonnes réflexions sur le célibat ecclésiastique et contre le divorce. Après la Terreur, il se réconcilia avec le saint-siége, et depuis ce moment ses rapports avec les constitutionnels cessèrent entièrement. Nommé évêque de Versailles en 1802, puis premier aumônier de Bonaparte en 1804, Mgr Charrier assista au concile de Paris qui eut lieu en 1811. Outre les publications signalées dans le cours de cette notice, on a de lui : *Réfutation de l'instruction pastorale de l'évêque de Boulogne sur l'autorité spirituelle*, 1791, in-8°; — *Questions sur les affaires présentes de l'Église de France*, 1792, in-8°. A. R.

Ami de la réligion

*CHARRIER (Mme *Édouard*), née BOBLET, née à Paris, en mars 1797, institutrice française. Élève de MM. Lemare et Biajoli, elle a fondé, en 1826, les cours d'émulation pour les jeunes personnes. Ses principaux ouvrages sont : — *Analyses grammaticales, avec de nombreux exercices;* Paris, 1833, in-12; — *Cours complet d'orthographe;* Paris, 1846 et suiv. T.

Quérard, *Biographie des contemporains.*

*CHARRIÈRE (*Ernest*), littérateur français, né à Grenoble, en 1805. Il a complété ses études par des voyages, et a publié : *Sainte-Hélène, ou souvenir d'un voyage aux Grandes-Indes*, poëme lyrique; Paris, 1826, in-4°; — *la Chute de l'empire*, drame-épopée, précédée de *Considérations sur l'avenir de l'Europe;* Paris; 1836; — *Chronique de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, complétée par E. Charrière, au moyen d'une chronique bretonne de Guillaume de Saint-André; Paris, F. Didot, 1839, 2 vol. in-4°; — *Description des hordes et des steppes des Kirghiz-Kazaks ou Kirghiz-Kaïssaks*, trad. du russe d'Alexis de Levchine; Paris, Imprimerie royale, 1840, grand in-8°, avec planches et cartes : c'est une monographie complète et très-curieuse des Kirguises; — *la Politique de l'histoire;* Paris, 1841-42, 2 vol. in-8° : ce livre contient d'intéressants détails sur les peuples slaves; — *Négociations diplomatiques entre la France et le Levant :* cet ouvrage, en cours de publication, a obtenu le prix Gobert, décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1853. Il fait partie, ainsi que la chronique de du Guesclin, de la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France* publiés, à partir de 1834, sous les auspices du gouvernement.

Dubeux, *Tartarie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 119. — Quérard, *la France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *la Littérature française contemporaine.*

CHARRIÈRE (*Joseph* DE LA), médecin français. *Voyez* LA CHARRIÈRE.

CHARRIÈRES (Mme SAINT-HYACINTHE DE), romancière, née en Hollande, vers 1740, morte le 27 décembre 1805, près de Neuchâtel, en Suisse. Elle sortait d'une famille noble, mais sans fortune. Jeune encore, elle écrivait déjà en français avec une netteté et un naturel remarquables; elle lisait avec avidité les meilleurs auteurs et les appréciait avec finesse. Au retour d'un voyage qu'elle fit en Angleterre, en 1766, elle épousa M. de Charrières, gentilhomme vaudois, et elle le suivit dans la Suisse française. Établie à Colombin, à une lieue de Neuchâtel, elle observa les mœurs du pays; et elle les peignit avec bonheur et avec une douce sensibilité dans des écrits auxquels elle ne songea d'abord que pour occuper ses loisirs. Son premier roman, les *Lettres Neuchâteloises*, parurent en 1784. Nous renvoyons pour cet ouvrage à la longue analyse qu'en a donnée M. Sainte-Beuve. Cet ingénieux critique regarde ces lettres (qui ne forment qu'une centaine de pages) comme une petite perle dans le genre naturel : « A défaut, dit-il, de passion proprement dite, un pathétique discret et doucement profond s'y mêle à la vérité railleuse, à la vie familière prise sur le fait. Quelque chose du détail hollandais, mais sans l'application ni la minutie, et avec une rapidité bien française. » Deux ans après, en 1786, parut *Caliste, ou lettres écrites de Lausanne*. « Pas de drame, des citations très-simples et un intérêt attachant. » Divers ouvrages suivirent; de petites comédies, des contes, des diminutifs de roman. Mme de Charrières composait pour elle et ses amis, au jour le jour et sans prétention. On distingue dans tout ceci son roman des *Trois Femmes*, « bien remarquable philosophiquement, bien agréable; c'est un roman du Directoire, mais qui se peut avouer et relire, même après toutes les restaurations ». — Cette femme spirituelle eut une vieillesse assez triste; mais elle renferma stoïquement sa plainte. Elle était liée avec Benjamin Constant, alors fort jeune, et de 1787 à 1795 une correspondance pleine d'intérêt, de révélations piquantes, de vues parfois amères et toujours justes sur la société, s'échangea entre eux. Madame de Charrières connut aussi madame de Staël : les lettres qu'elles s'écrivirent sont restées dans l'ombre. Il faut reconnaître chez cette personne, qui a longtemps et injustement été oubliée, une des femmes les plus distinguées du dix-huitième siècle, parfaitement originale de grâce, de pensée et de destinée; née en Hollande et vivant en Suisse, elle

fut, par l'esprit et par le ton, de la plus pure littérature française. G. BRUNET.

Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1839, et *Portraits de femmes*, 1844, p. 381-425; Notice sur la correspondance entre Mme de Charrières et Benjamin Constant, même *Revue*, 15 avril 1844, et dans l'édition de *Caliste*; Paris, 1845.

**CHARRIN (*Pierre-Joseph*), publiciste et auteur dramatique français, né à Lyon, le 2 février 1784. Depuis 1819 il a été successivement attaché à la rédaction des journaux *le Mémorial dramatique; la Renommée; le Mentor; la France commerciale; le Constitutionnel; le Galignanis Messenger*, etc. Ses principaux ouvrages sont : *la Forteresse de Riotercero, ou les Espagnols au Paraguay*, mélodrame en trois actes; Paris, 1805; — *le Roi de trèfle et le roi de pique*, folie, un acte; ibid., avec Alexandre Bernos; — *Abenhamet et Zoraïde, ou les amants de Grenade;* mélodrame en trois actes, 1806, in-8°; — *Vivaldi, ou le neveu criminel*, mélodrame en trois actes, 1806, in-8°; — *Elle est à moi*, comédie en un acte, 1807, in-8°; — *la Jardinière de Vincennes*, vaudeville, id.; — *mes Loisirs*, recueil de poésies; 1807, in-18; — *le Cimetière de villaye*, élégie imitée de l'anglais de Gray, suivie de *poésies diverses;* 1808, in-8°; — *Chansons et Poésies;* 1808 et 1828, in-8°, 5 gravures; — *Tobie, ou les Captifs de Ninive*, poëme couronné à l'Académie de Niort; 1810, in-12; — *le Mémorial dramatique;* 1810-1819, 13 vol. in-24; — *le Savant de société, ou petite encyclopédie des jeux familiers;* 1816 et 1823, 2 vol. in-12, 6 fig.; — *le Passe-Temps d'un Momusien*, chansons et poésies; 1817, in-18; — *les Soirées de famille*; recueil philosophique; 1817, 3 vol. in-12; — *Mahomet II, ou les captifs vénitiens;* mélodrame, en trois actes, avec Joseph du Saulchoy; — *le Conteur des Dames, ou les soirées parisiennes;* 1822 et 1824, 2 vol. in-12, fig. et musique; — *l'Hermite rôdeur, ou observations sur les mœurs et usages des Anglais et des Français au commencement du dix-neuvième siècle*, imité de l'anglais de Thomas Skinner Surr; 1823, 2 vol. in-12; — *Album poétique, ou recueil de romances et de chansons*, etc.; 1824, in-18; — *Confessions d'un homme de cour, contemporain de Louis XV*, révélations historiques sur le dix-huitième siècle; 1830, 5 vol. in-12; — *le Savetier et l'Apothicaire*, folie-vaudeville à spectacle, avec Tournemine et E. Decour; 1833, in-8°.

Biographie portative des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.* — Ch. Louandre et Bourquelot, *la Litterature française contemporaine.*

CHARRON (*Pierre*), philosophe français, né à Paris, en 1541, mort dans la même ville, le 16 novembre 1603. Il était fils d'un libraire, père de vingt-cinq enfants. Il étudia le droit à Orléans, et fut reçu docteur à Bourges, où il se fixa, dans le but d'exercer la profession d'avocat. Mais il s'en trouva dégoûté au bout de six ans, et embrassa l'état ecclésiastique. Il fit, à la suite de l'évêque de Bazas, Arnaud de Pontac, plusieurs missions dans la Gascogne et le Languedoc, avec un succès qui le fit nommer théologal à Agen, à Bordeaux, à Cahors et à Condom, et lui valut la place de prédicateur ordinaire de la reine Marguerite. La célébrité qui commençait à s'attacher à son nom ne put le distraire de l'accomplissement d'un ancien vœu, celui d'entrer dans un ordre religieux. La vie monastique eût offert un asile convenable à ses spéculations philosophiques : ses quarante-cinq ans lui en fermèrent l'entrée. Refusé pour ce motif par les Chartreux, puis par les Célestins, il reprit ses prédications à Angers d'abord, puis à Bordeaux. Ce fut dans cette dernière ville qu'il se lia avec Montaigne, qui y remplissait alors les fonctions de maire. Leur amitié devint étroite, et ne se démentit jamais. Le livre de *la Sagesse* est bien de l'école de Montaigne, quoiqu'il n'ait pas le même charme de style que les *Essais*. La mort seule put séparer les deux amis. Montaigne, en expirant dans les bras de Charron, le pria de porter désormais les armes de sa famille; et Charron, dans son testament, légua tous ses biens au beau-frère de Montaigne. Il mourut d'une attaque d'apoplexie. Charron varia souvent dans ses goûts et dans ses idées : avocat d'abord, puis théologien, nous l'avons vu aspirer ensuite à l'état monastique, et enfin devenir exclusivement philosophe. Les ouvrages que nous avons de lui nous donnent, par leurs dates, l'histoire chronologique de ces variations. En 1594 il publie son livre *de trois Vérités*, ouvrage où il prouve contre les athées qu'il y a une religion; contre les païens, les juifs, etc., que de toutes les religions, la chrétienne est la seule véritable; contre les hérétiques, qu'il n'y a de salut que dans l'Église catholique; et dès l'année suivante il fait paraître un ouvrage purement philosophique, le *Traité de la Sagesse*. Cette fois c'était si bien le libre penseur qui avait parlé plutôt que le théologien, et il y avait dans ce livre tant de passages où se trouvaient exprimées des pensées peu orthodoxes, que Charron fut en butte à de violentes attaques. En vain corrigea-t-il quelques chapitres; en vain publia-t-il, en 1600, sa *Réfutation des hérétiques*, avec un recueil de ses anciens discours chrétiens sur la divinité, la création, la rédemption et l'eucharistie; en vain la mort, qui vint le frapper tout à coup en 1603, sembla-t-elle devoir désarmer ses ennemis, l'auteur et son ouvrage furent poursuivis par l'université, par le parlement et les jésuites. Le P. Garasse, jésuite, appela Charron *le patriarche des esprits forts*, et voulut le faire passer pour athée. L'abbé de Saint-Cyran releva ce que ces attaques pouvaient avoir d'injuste et d'outré. Lors de la mort de Charron, le parlement, de concert avec la faculté de théologie, se disposait à supprimer le *Traité de la Sagesse*, quand le pré-

sident Jeannin, chargé par le chancelier de le reviser, y fit des corrections, au moyen desquelles il fut réimprimé en 1604, avec la vie de l'auteur. Cet ouvrage est le plus célèbre de ceux qu'a publiés Charron. C'est un traité assez complet de morale, écrit avec une grande liberté et un vif amour de la vérité. On reconnaît chez l'auteur de l'élévation dans l'esprit, de la hardiesse dans la pensée, de la passion pour le bien et le vrai; mais on doit blâmer dans son ouvrage une sobriété exagérée de toute espèce d'ornement; sa sagesse est trop nue : quelques ornements simples ne feraient qu'en relever la grâce naturelle. Il y a loin de la recherche à l'élégance : celle-ci convient partout. On regrette plus d'une fois en lisant Charron qu'il n'ait pas emprunté aux épîtres de Sénèque, qu'il déclare avoir été son guide, quelque chose de leur vivacité, de leur originalité, de leur parure même; on regrette qu'il n'ait pas suivi de plus près un autre modèle, qu'il ne nomme pas, mais qu'il a sans cesse devant les yeux : nous voulons parler de Montaigne. Autant le style de celui-ci est rapide, brillant, original, autant celui de son ami est uniforme et triste.

Malgré la fermeté, la clarté, le nombre et la précision, qui sont les qualités distinctives des écrits de Charron, nulle part la philosophie de cet auteur n'a *cette forme gaie, libre, joyeuse, relevée, enjouée même*, dont il nous parle imprudemment quelque part. Il croit avoir secoué le joug de la scolastique : oui, pour la liberté d'examen; mais, du reste, il rappelle sans cesse cette école, dont il avait reçu les leçons dans sa jeunesse. Que de divisions dans son ouvrage! que de subdivisions! Ses arguments, ses définitions, ses distinctions sont innombrables. L'esprit s'embarrasse dans ce dédale de compartiments inutiles; il se fatigue à suivre ces mille petites avenues par où le promène l'auteur, au lieu de lui marquer une voie large et directe pour le conduire au but. Quoi qu'il en soit, à en juger par le *Traité de la Sagesse*, Charron semble au fond n'avoir eu d'autre religion que celle de la conscience et de la nature; et on trouve chez lui des propositions qui font voir que si cet ecclésiastique se conformait, dans la conduite de sa vie, aux croyances humaines, il portait dans la vie spéculative une grande indépendance d'esprit. Il dit quelque part : « La religion n'est tenue que par moyens humains, et est toute bâtie de pièces maladives. » Il dit encore : « Bien que l'immortalité de l'âme soit la chose la plus universellement reçue, elle est la plus faiblement prouvée, ce qui porte les esprits à douter de beaucoup de choses. » Avant que Rousseau n'eût présenté la vie sauvage comme la condition légitime et regrettable de l'humanité, Charron s'était plaint de ce que les hommes n'allaient pas nus et qu'ils s'embarrassaient de la pudeur. On voit que ce naturalisme, préconisé plus tard par d'Holbach et Rousseau, se trouve en germe ainsi que bien d'autres idées hardies dans les écrits de nos *bons aïeux*.

Les principales éditions du *Traité de la Sagesse* sont : celle de Genève, 1777, 3 vol. in-18; celle de Paris, Bastien, 1783, 2 vol. in-8°; celle de Paris (François-Ambroise Didot aîné), 1789, 3 vol. in-12; celle de A.-A. Renouard, 1802, 4 vol. in-8°, avec portrait.

Brucker, *Historia philosophiæ*, t. IV, p. 512.—Reimann *Historia atheismi*, p. 405. — Nicéron, *Mémoires*, t. XVI, p. 217-227. — Buhle, *Hist. de la philosophie*, trad. franç., t. II, p. 782-789. — Mongin, article dans l'*Encyclopédie nouvelle*. — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 487-492. — Bayle, *Dict. hist. et critique*. — Luchet, *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*; Amsterdam (Paris), 1763, in-12. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

CHARTARI (*Vincent*). *Voy.* CARTARI.

***CHARTIER** ou **CHARRETIER**, en latin *Auriga* et *Quadrigarius*, nom d'une ancienne famille française. Suivant une généalogie dressée vers la fin du dix-septième siècle (1), *Alain Chartier*, fiscalin ou receveur du fisc pour le roi de France Philippe Ier, épousa Tiphaine (ou Épiphanie) Lemaire, l'une des cinq filles d'Eudes Lemaire, connu dans l'histoire pour avoir obtenu du même roi, en 1085, des priviléges insignes et héréditaires. Cet Alain aurait eu pour descendant *Geoffroy Chartier*, du village de Boissy-le-Sec, près d'Étampes, oncle d'*Étienne Chartier*, seigneur dudit Boissy, lequel, exécutant les volontés de son oncle Geoffroy, et en y joignant ses propres libéralités, aurait fondé le collége de Boissy à Paris, qui subsista jusqu'à la Révolution française. Étienne, si l'on en croit cette généalogie, aurait été père d'*Alain Chartier* (deuxième du nom d'Alain), poëte célèbre, et contemporain de Charles VII. Bien que l'identité de famille entre les fondateurs du collége de Boissy et les descendants du poëte ait eu force légale jusqu'en 1789, nous sommes loin de nous porter garant de cette filiation et encore moins de ces origines. Un fait plus certain, c'est que vers la fin du quatorzième siècle une famille normande du nom de *Chartier* s'illustra dans la personne des trois frères *Alain*, *Jean* et *Guillaume*, qui tirèrent cette famille de l'obscurité et fondèrent même en sa faveur une sorte

(1) Il existe plusieurs éditions, exemplaires ou versions, peu conformes entre eux, de cette généalogie. En voici l'indication bibliographique : 1° *Généalogie de la famille des fondateurs de la maison et collége de Boissy*, etc.; Paris, veuve Denis-Langlois, 1680, 33 pages, in-4°, typographiées. 2° *Abrégé chronologique de la fondation et histoire du collége de Boissy, avec la généalogie de la famille de ses fondateurs*; 1724; réimprimés en 1762 par les soins de M. Chevillard, principal de collége, in-fol., texte gravé sur cuivre, suivi de planches généalogiques, gravées sur cuivre, et une table typographiée. 3° *Généalogie des alliances de la famille Chartier, fondatrice du collége de Boissy*, etc.; rouleau de toile de deux mètres environ de longueur, sur lequel a été collée bout à bout une épreuve coloriée des diverses planches généalogiques de Chevillard. Les trois documents qui précèdent se conservent aux Archives de l'empire, dans le carton M. 92 (*collége de Boissy*). — 4° *Généalogie de la famille Chartier, d'après les mémoires, entre autres, de M. Hubert, chanoine d'Orléans*; écriture du dix-huitième siècle. Cabinet des titres de la Bibliothèque impériale (manuscrits). (V).

d'élévation durable (1). Nous consacrerons successivement à chacun de ces trois frères une notice spéciale.

CHARTIER (*Alain*), écrivain français, la plus grande renommée littéraire du quinzième siècle. La date de sa naissance, ainsi que celle de sa mort, est incertaine. La Monnaie place en 1457 l'époque où il termina ses jours; André Duchesne et Étienne Pasquier, en 1458; d'autres la font remonter à l'année 1449, et disent qu'il fut inhumé à l'église des Antonins d'Avignon, où l'on voyait son épitaphe. Ce qui est certain, c'est qu'il ne vivait plus en 1463, puisque Jean de Guerchy, bailli d'Auxerre, mort à cette époque, écrivit alors ces vers :

Maitre Alain, duquel Dieu ait l'âme,
Lequel cy gist sous une lame (2).

La vie d'Alain Chartier présente de grandes analogies avec celle de Ronsard. Comme le poëte du seizième siècle, il est de ces écrivains exceptionnels que la fortune et la gloire accueillent dès leur jeunesse et conduisent à travers la vie au milieu d'un long cortége de joies, mais dont la postérité, compensation posthume de cet excès de bonheur, ensevelit les œuvres dans un oubli dédaigneux. A peine sorti de l'université de Paris, Alain commence à se faire connaître, et dès lors son existence entière n'est plus qu'un triomphe. Il est successivement secrétaire des rois Charles VI et Charles VII; plus tard, s'il faut en croire Daniel Chartier, l'un de ses descendants, il devint chanoine de Paris, et envoyé comme ambassadeur en Écosse; il aurait même été, d'après lui, dès l'origine de sa fortune, secrétaire de Charles V, et aurait ainsi joui de la faveur de trois rois.

On disait de lui qu'il était *un des plus beaux esprits et des plus laids hommes de son siècle*. Ses œuvres étaient tellement admirées, qu'un jour Marguerite d'Écosse, femme du dauphin de France, qui fut depuis Louis XI, passant par une salle où il était endormi, lui donna un baiser sur la bouche dans son sommeil; et comme, rapporte Bouchet (*Annales d'Aquitaine*), les seigneurs de sa suite lui exprimaient leur étonnement qu'elle eût pu donner un baiser à un homme si laid : « Ce n'est pas à l'homme, répondit la princesse, que j'ai donné ce baiser, mais *à la précieuse bouche de laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses sentences.* »

On comprend, du reste, jusqu'à un certain point, quand on a vu les œuvres d'Alain Chartier, l'admiration passionnée de ses contemporains pour cet écrivain. C'est presque toujours dans les hautes classes de la société que les idées nouvelles, lorsqu'elles se présentent sous une forme pacifique, trouvent leurs premiers adeptes, et qu'elles en sont accueillies et prônées. Alain Chartier, qui s'adressait à un public de cour, à des artistes, à des savants et à des poëtes, est certainement l'un des précurseurs les plus éloquents des grands réformateurs du seizième siècle. Ainsi, son livre intitulé : *Traité de l'Espérance, ou consolation de la foi et de la charité*, est un réquisitoire énergique contre les désordres de la discipline cléricale : on est surpris d'y trouver des idées d'une hardiesse singulière, d'y lire, par exemple, une apologie très-nettement formulée du mariage des prêtres (1); on l'est surtout de l'ordonnance régulière de la phrase, de la vigueur de l'expression et de l'ampleur magistrale du style, quoique les formes de ce vieux langage soient parfois choquantes pour le lecteur moderne.

Mais Alain Chartier est aussi un esprit profondément national. Dans un temps où la France presque tout entière était aux mains des Anglais, il fit le *Quadriloque invectif*, sorte de discussion dont les interlocuteurs sont *France*, *Noblesse*, *Peuple*, et *Clergé*, et qui est un appel au patriotisme fatigué de la nation. Peu après la bataille d'Azincourt il publia *le Lay des quatre dames*, poésie conçue dans la même pensée, puis il donna *le Bréviaire des nobles*, *la Ballade de Fougières*, *que les Anglais, anciens ennemis de France, prirent pendant les trêves, comme parjures*.

On conçoit qu'Étienne Pasquier, qui lui consacre le chap. 16, liv. 6, de ses *Recherches historiques*, le compare à Sénèque; que Pierre Fabry, curé de Méray, le propose à imiter *à la jeunesse curieuse de la poésie françoise;* qu'Octavien de Saint-Gelais, que Clément Marot le louent comme écrivain et comme poëte. Aux uns, qui étaient des libres penseurs, il devait plaire nécessairement par l'indépendance de ses idées; à tous, comme étant celui de leurs devanciers à qui la langue française était le plus redevable de ses progrès. Alain Chartier a du reste une plus grande valeur comme prosateur que comme poëte, bien qu'il y ait de fort jolies choses au milieu du long bavardage de ses rimes. Il passe pour l'inventeur du rondeau déclinatif.

(1) *Simon Chartier*, petit-fils ou petit-neveu du poëte Alain, mourut en 1524. Son fils *Matthieu*, mort en 1559, eut pour fils un autre *Matthieu*, mort en 1598. Ces trois personnages occupèrent successivement un rang distingué dans le barreau et dans la magistrature parisienne. La fille du dernier, nommée *Marie Chartier*, épousa Édouard Molé, président à mortier, père du célèbre Mathieu Molé, garde des sceaux et premier président du parlement de Paris à l'époque de la Fronde.

(2) Alain Chartier est mentionné comme mort dans le roman du *Cœur d'amour espris*, ouvrage daté de 1457. On y trouve un personnage, nommé *Désir*, qui montre à *Cœur l'hospital d'amours*, et lui dit :

L'ens verrez maint épitacle (épitaphe)
. . . . . .
Ung y a, de fresche mémoire,
Qui fut homme digne de gloire;
Ce fut maistre Alain Charretier
Qui tant sceust d'*amours* le mestier,
qu'il en fist les tres plus beaux ditz,
Qu'oncques puis son temps furent ditz.

(*Le Roman du Cœur d'amour espris*, dans les *Œuvres de René d'Anjou*, édit. Quatrebarbes, 1846, in-4°, t. III, p. 96, 102 et 132.) (V.)

(1) Voy. *Œuvres d'Alain Chartier* (édition Duchesne, 389).

Les ouvrages en prose d'Alain Chartier sont : *L'Espérance, ou consolation des trois vertus Foi, Espérance et Charité; — le Curial*, ouvrage fort court, et qu'on a souvent confondu, dans les anciennes éditions, avec le premier, bien qu'il en soit évidemment fort distinct. Les éditions complètes d'Alain Chartier contiennent encore, sous son nom, une *Histoire de Charles VI et de Charles VII*. André Duchesne la lui attribue formellement; mais on est d'accord aujourd'hui pour reconnaître qu'elle n'est pas de lui, mais d'un héraut d'armes, nommé *Gille Le Bouvier, dit Berry*.

Les ouvrages poétiques ont pour titre : *le Bréviaire des Nobles*. Jean Le Masles, qui a commenté ce poëme, assure que l'on obligeait les pages et les jeunes gentilshommes à en apprendre et réciter chaque jour quelques fragments aussi exactement que les prêtres font de leur bréviaire. On a souvent confondu ce poëme d'Alain Chartier avec un livre du même nom, de d'Alloncé, gentilhomme angevin; — *le Livre des quatre dames ; — le Débat du réveille-matin ; — la belle Dame sans mercy ; — le Lay de paix, baillé à monsieur le duc de Bourgogne ; — la Ballade de Fougières ; — le Régime de fortune, en sept ballades ; — le Débat des deux fortunes d'amour*. On a douté que ce poëme fût de Chartier. Goujet cite comme preuve de sa paternité la conclusion du poëme, où il est dit qu'il a été composé par *maître Alain;* mais cette preuve est insuffisante, car nous savons, par les renseignements fournis par Daniel Chartier, qu'il y avait à l'époque où vivait notre auteur deux écrivains portant comme lui le nom d'Alain. Du reste, le poëme en question a eu plusieurs titres; on l'a nommé aussi *le Débat des deux fortunes* et *le Débat du gras et du maigre*.

L'œuvre de Chartier comprend encore nombre de rondeaux, ballades, lays, regrets, etc.; mais, de l'avis de Clément Marot, il y a dans les éditions complètes quelques poëmes, tels que *le Parlement d'amour, l'Hôpital d'amour, la Complainte de saint-Valentin Grandson*, etc., qui ne lui appartiennent pas.

Daniel Chartier cite, enfin, de lui plusieurs ouvrages en langue latine : *Epistola Alani Aurigæ de Detestatione belli gallici et suasione pacis; — Invectiva contra ingratum amicum ; — Epistola ad universitatem post egressum regis Caroli ab eadem civitate; — Dialogus familiaris de instante desolatione gallicæ calamitatis*. L'auteur des poésies publiées sous le nom de Clotilde de Surville attribue à Alain Chartier : une traduction des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle; — *la Fleur de belle Rhétorique*; — Un traité *Sur la nature des feux de l'enfer*, et un autre *Sur les ailes des Chérubins*. M. Barbier (*Dict. des Anonymes*) lui attribue à son tour les *Demandes d'amour* (Paris, Michel Lenoir, in-4°).

La Croix du Maine cite comme la première édition des œuvres de notre auteur celle qui fut publiée en 1526, à Paris, chez Galliot-Dupré; mais il en avait paru une en 1525, Paris, in-4°, sous ce titre : *Les faits et dits de maître Alain Chartier, contenant en soi douze livres;* titre erroné, car ce volume est en réalité divisé en dix-sept livres. Il paraît que ce n'est pas même la première édition connue, et qu'il en existe deux autres in-fol., gothique, datant des années 1484 et 1489. Le *Quadrilogue invectif* fut imprimé à Bruges, séparément, par Collard-Mansion, 1487. Nous connaissons encore une édition de 1529, conforme à celle de 1526; une de 1583, publiée chez Corrozet; enfin, en 1617, André Duchesne en publia une dernière à Paris, in-4°, la plus exacte et la plus complète, augmentée d'une préface historique sur la personne et les écrits de l'auteur, et dédiée par André Duchesne à Matthieu Molé, descendant par sa mère d'Alain Chartier. Citons, enfin, une édition séparée du traité de *l'Espérance* et du *Curial*, confondus sous un même titre; — *le Curial*, publié à Paris, 1582, in-fol., chez René Chevillot, par les soins de Daniel Chartier, sieur de la Boulardière, Orléanais, et dédiée à monsieur Matthieu Chartier, seigneur de Lafus et de Allainville, conseiller au parlement de Paris. Nous n'avons vu mentionner nulle part l'existence de ce volume, qui contient une notice historique de Daniel Chartier sur la vie de son aïeul. L. Danicourt.

La vie et les œuvres d'Alain Chartier sont encore aujourd'hui mal connues. L'erreur de Duchesne, qui, adoptant une opinion antérieurement reçue, avait imputé à ce poëte la chronique du héraut *Berry*, fut assez promptement rectifiée; mais les conséquences de cette erreur ont subsisté, en ce sens que les divers éléments biographiques tirés de cette chronique et rassemblés par Duchesne, comme se rapportant à *l'auteur*, ont continué d'être attribués à Chartier, tandis qu'ils appartiennent à *Berry*. De plus, l'édition des œuvres donnée par Duchesne contient d'autres pièces qui ne sont pas d'Alain Chartier : autre source d'erreurs et de méprises. Enfin, les nombreux manuscrits d'Alain Chartier qui nous sont restés renferment une dernière classe d'écrits qui n'ont point été réunis à ses œuvres imprimées, et dont il est cependant l'auteur. Pour compléter la notice littéraire qui précède, nous allons indiquer ci-après les principaux points sur lesquels devrait porter ce travail de *distinction* et de *restitution*. Le peu de notions biographiques certaines que nous possédons sur notre poëte sont extraites, pour la plupart, de ses œuvres. Nous commencerons donc par exposer une analyse succincte de ces œuvres, en suivant l'ordre chronologique; nous terminerons par quelques renseignements nouveaux touchant la vie de l'auteur.

Œuvres. — Elles se composent premièrement de divers opuscules en langue latine : *Sur la sortie de Paris par le dauphin* (1418); — *Ha-*

rangue aux Hussites, par Alain Chartier, ambassadeur du roi de France à Prague, vers 1419; — *Sur les maux de la guerre*, vers 1420; — *A son frère Guillaume*, avant que celui-ci entrât à la cour, deux lettres, entre 1425 et 1430; — lettre à un prince d'Allemagne *Sur la Pucelle* (1), juillet 1429; etc. Ses écrits en français les plus importants sont les suivants : *Le livre des quatre dames*. La date de cet opuscule, postérieure à 1415, ne saurait être très-éloignée de ce millésime. Quatre dames, par des fortunes diverses, ont perdu chacune leur *amy* à la funeste journée d'Azincourt; l'un y est mort en brave; l'autre y a été pris; le troisième a disparu, perdu dans la presse; le quatrième a fui lâchement. De ces quatre veuves, le poëte, dans sa noble et ingénieuse fiction, montre que le plus grand deuil est pour la dernière; — *le Quadriloque-invectif* porte avec lui la date de 1422; c'est un dialogue inspiré aussi à son auteur par un juste sentiment de douleur patriotique, entre *France*, *le Peuple*, *le Chevalier et le Clergé*; — *l'Espérance, ou consolation des trois vertus, c'est assavoir* Foy, Espérance, *et* Charité; en prose et en vers. Cette pièce, qui débute ainsi :

Au dixième an de mon dolent exil,

a donné lieu aux interprétations les plus erronées. Le poëte fait ici allusion à l'invasion de la Normandie par les Anglais (de 1415 à 1418), qui le réduisit, ainsi que beaucoup de ses malheureux compatriotes (*voyez* les articles Basin [*Thomas*] et Blondel [*Robert*]), à un dolent exil. C'est donc vers 1428, à l'instant même où la Providence suscitait Jeanne Darc, que l'auteur de *l'Espérance* faisait entendre ce nouvel appel aux sentiments les plus élevés de la nation; — *le Curial*, composé vers 1430, n'est autre chose qu'une traduction en français, par l'auteur lui-même, de la deuxième lettre latine qu'il adressait à son frère (*voy.* ci-dessus). Les vices de la cour et du temps sont bien peints dans ce curieux tableau; — *le Lay de paix, baillé à monseigneur de Bourgogne*, dut précéder le traité d'alliance et de réconciliation passé en 1435, à Arras, entre Charles VII et Philippe le Bon; — enfin *la Ballade de Fougières, que les Anglois prindrent pendant les trefves*, fait allusion à la surprise de cette ville, qui eut lieu en mars 1449. La plupart de ces pièces se trouvent dans le recueil de Duchesne, ou ailleurs, mais sans ordre, et quelques-unes d'entre elles, ainsi que d'autres, sont restées manuscrites. On trouvera dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot *Chartier*, et mieux encore, dans *Alain Chartier, étude bibliographique*, etc., par M. Mancel, Bayeux, 1849, in-8°, p. 43, une liste à peu près complète des diverses éditions qui ont été données jusqu'à ce jour de cet écrivain célèbre. La Bibliothèque impériale de Paris possède à elle seule plus de quarante manuscrits des œuvres d'Alain Chartier, qui ne sont pas rares non plus dans les autres dépôts littéraires. Les meilleurs de ces manuscrits sont, pour les œuvres latines, ceux qui portent, à la Bibliothèque impériale, les n°s 5961 et 8757; pour les œuvres françaises : 6796, 7215? 7274, 2, 2. (*Voy.* P. Pâris, *les Manuscrits français*, etc., tome I, p. 232, et t. VII, p. 251.)

Alain Chartier était né à Bayeux, et, selon la croyance locale (1), dans une maison, qui subsiste encore, à l'angle des rues Saint-André et du Goulet. On ignore l'année précise de sa naissance; mais elle peut être placée à coup sûr de 1380 à 1390 environ. Alain vint faire ses études à l'université de Paris. Surpris, au moment où il les avait terminées, par les désastres de sa province natale, il s'attacha de bonne heure à la fortune de Charles, dauphin, qui fut depuis Charles VII. Vers 1420, il fut retenu par ce prince en qualité de clerc, notaire et secrétaire des finances. A ce titre on le voit figurer pour des sommes assez fortes, et comme ayant bouche en cour, dans un document authentique (2) qui s'étend de 1421 à 1423. Il paraît que Chartier avait déjà rempli, sous le règne précédent, des missions importantes. Si l'on en croit un autre document, que nous citerons bientôt, il obtint aussi, selon l'usage, et cumulativement avec les faveurs royales, des bénéfices et dignités ecclésiastiques, tels qu'une prébende et l'un des archidiaconats à Notre-Dame de Paris. Indépendamment de ses harangues et autres compositions en langue savante, Alain s'était livré avec succès, dès sa jeunesse, à divers essais littéraires. Les circonstances vinrent donner à ces œuvres, d'abord légères, un champ de plus en plus vaste et une véritable importance historique. Moins énergique que Robert Blondel, mais ayant sur lui l'avantage de parler à ses contemporains l'idiome national, il fit entendre au prince dont il était le familier, à la cour et aux esprits cultivés de son temps, dont il fut l'idole littéraire, un langage constamment digne du vrai poëte; il contribua ainsi pour une part à la régénération morale et politique de sa patrie. On peut suivre dans ses chants comme les échos, ou plutôt, la prophétie poétique des grands faits de ce règne. Ses derniers vers stigmatisent l'imprudente agression des Anglais, et leur annonce une expiation imminente. En effet, les Anglais furent chassés en 1450 de la Normandie, et peu de temps après de la France entière. Les écrits du poëte se taisent sur ce triomphe, qui couronna l'œuvre de l'indépendance nationale et qui rendit ses foyers à sa propre famille. Nous voyons dans cette circonstance une des meilleures considérations qui nous portent à regarder comme authentique une épitaphe latine, découverte au dix-huitième

(1) Voy Quicherat, *Procès*, etc., t. V, p. 131.

(1) Mancel, p. 24.

(2) *Comptes de la chambre aux deniers du dauphin*; Archiv. de l'emp., reg. n° 50., fol. 19, v°.

siècle en l'église de Saint-Antoine d'Avignon, et citée par l'abbé Expilly, dans son *Dictionnaire géographique*. Cette épitaphe, dont le style a sans doute été *rajeuni* par rapport à l'époque où mourut l'homme dont elle célèbre la mémoire, est le seul document qui nous instruise de la date de sa mort et de quelques particularités de sa vie. La voici traduite en français : « Ci-gît Alain Chartier, illustre par ses vertus, sa science et son éloquence, né à Bayeux, en Normandie; archidiacre de Paris, conseiller du roi, son ambassadeur près l'empereur et plusieurs autres rois; qui composa du style le plus élégant divers ouvrages, et s'endormit enfin dans le Seigneur en cette ville d'Avignon, l'an de l'Incarnation 1449 (1). » VALLET DE VIRIVILLE.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. IX, p., 157-177. — De la Rue, *Bardes et jongleurs*, t. III, p. 341 — Coupé, *Soirées littéraires*, t. XV, p. 168-180 — G. Mancel, *Alain Chartier, étude bibliographique et littéraire*, 1849, in-8°. — Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, I, 67.

CHARTIER (*Jean*), frère puîné du précédent, chroniqueur, natif de Bayeux, mort vers 1462. Il entra probablement jeune à l'abbaye royale de Saint-Denis, près de Paris, et devint chantre de ce monastère. L'abbaye de Saint-Denis conservait dans son trésor le corps des chroniques de la monarchie, qui faisait foi en matière d'histoire. Depuis Suger, un religieux du couvent avait toujours été, de règne en règne, chargé de continuer ces annales. Jean Chartier remplit cette fonction officielle pour la période de Charles VII. Dans un compte déjà cité (*voy.* ci-dessus, col. 18, note), Jean Chartier figure à côté de son frère comme l'un des commensaux et familiers du dauphin, attachés à sa personne, au mois d'octobre 1422 (2). Or, comme la chronique de cet écrivain embrasse le règne entier, il y a lieu de croire que c'est en qualité de chroniqueur que Jean Chartier fut dès lors compris dans la dépense de la maison royale.

La chronique de Jean Chartier est son principal titre au souvenir de la postérité; lui-même s'est peint au vif dans l'exercice de ses fonctions, en nous racontant à propos du siége d'Harfleur, en décembre 1449, les quelques détails qu'on va lire : « Ce siége fut ainsi conduit par les seigneurs que dit est. Ce que je, frère Jehan Chartier, chantre de Saint-Denis en France, et chroniqueur de France, certifie avoir veu, et y avoir esté présent, endurant de grandes froidures et souffrant beaucoup de vexations, combien que j'estois sallarié et défrayé pour les despens, tant de moy, que de mes chevaux, par l'ordonnance et volonté du roy comme de tout temps estoit et est encore accoustumée (3). » Il ne faut demander à l'auteur de cette chronique ni élévation de pensée, ni indépendance de sentiment, ni originalité de style, ni talent littéraire remarquable, ni même une complète exactitude. Quant à la liberté ou à la pénétration de son jugement, Jean Chartier nous a laissé dans la page qui suit celle que nous venons de citer un passage tout à fait caractéristique. C'est lorsque le bon religieux, ayant à s'expliquer sur la liaison de la belle Agnès avec le roi, déclare qu'après avoir examiné par serment divers chevaliers, écuyers, physiciens, ou médecins, chirurgiens et autres, il a trouvé « ... que... oncques ne la virent toucher par le roy au-dessous du menton (1) ». Mais cette naïveté même fait le principal intérêt de son témoignage; car on y trouve plus ou moins habilement reproduits, sous une forme en quelque sorte officielle, non-seulement les faits choisis par le roi pour être confiés à l'histoire, mais le sens ou le jour sous lequel il entendait qu'ils fussent appréciés. Louis XI avait des raisons pour entretenir à son service un autre chroniqueur que celui de son père. Aussi, dès l'avénement de ce prince au trône en 1461, Jean Chartier fut-il remplacé dans les fonctions qu'il avait jusque là remplies.

Il est probable qu'il survécut peu de temps à cette disgrâce, et l'on ne trouve plus à partir de cette époque aucune trace de son existence. L'œuvre de Chartier a été fondue dans la collection des textes connus sous le nom de *Grandes chroniques de Saint-Denis*. Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris plusieurs manuscrits de l'ouvrage spécial de Jean Chartier; le meilleur et le plus beau porte le n° 8350. Godefroy a publié ce livre dans son *Recueil de Charles VII*, mais, selon son habitude, avec peu de respect pour tout ce qui constitue la forme propre de l'original. L'abbé de Guasco, *Dissertations historiques*, etc., Tournay, 1751, in-12, tome I, page 173, attribue également à Jean Chartier une histoire manuscrite des différends entre les rois de France et d'Angleterre.

Denys Godefroy, *Histoire de Charles VII* par Jean Chartier, etc.; Paris, 1661, in-folio. — *Mss. de la Biblioth. imp.* 8350, 8298, 9676, Coib., 2, a; Harlay, 9; N. D. 137; Saint-Germain, 1539 et 1540.

CHARTIER (*Guillaume*), évêque de Paris, frère puîné du précédent, né à Bayeux, vers 1400, mort dans sa ville épiscopale, le 1er mai 1472. Guillaume, comme son frère Alain, et probablement sur la recommandation de ce dernier, fut élève de l'université de Paris : Charles VII y pourvut à l'aide de ses libéralités, témoin ces vers de Martial d'Auvergne :

Le feu bon roy, esmeu de bonne cole,
Tenoit des clercs et bourciers à l'eschole,
Et fut jadis son escholier premier
Le bon évesque de Paris Charretier.

Après avoir acquis le grade de licencié en droit civil et canon, il tenta de s'ouvrir avec le crédit du poëte une carrière dans les fonctions publiques. En 1432 il fut appelé par Charles VII à professer la jurisprudence canonique à l'uni-

(1) *Voy.* le *Dictionnaire géographique* d'Expilly, au mot AVIGNON.
(2) Archives de l'empire, registre 50, fol. 44.
(3) Dans Godefroy, *Recueil de Charles VII*, p. 190.

(1) Dans Godefroy, *Recueil de Charles V*, p. 191.

versité de Poitiers, nouvellement créée. Il devint bientôt curé de Saint-Lambert près Saumur et chanoine de Tournay. Puis, la capitale étant rentrée sous l'obéissance de ce même prince, il fut successivement nommé chanoine de la cathédrale en 1436, conseiller au parlement de Paris, chancelier de Notre-Dame, et enfin évêque de ce siége le 4 décembre 1447. Ce prélat s'acquit dans ses fonctions une haute réputation de science et de vertu. Il s'entremit avec l'archevêque de Reims pour apaiser la querelle entre les mendiants et l'université. En 1455, il fut un des commissaires délégués par ordre ou par permission du pape à l'effet de poursuivre juridiquement la réhabilitation de Jeanne Darc. En sa qualité de juge, il obtint un des exemplaires originaux de ce procès historique. Ce manuscrit, légué par l'évêque pour être conservé, *enchaîné* selon l'usage, dans la bibliothèque du chapitre de Notre-Dame, subsiste encore de nos jours (1). En 1459, l'évêque de Paris prit part à l'assemblée de Mantoue, réunie par Pie II contre les Turcs, et y prononça une harangue, dont le texte manuscrit nous est également parvenu (2). Louis XI étant monté sur le trône en 1461, Guillaume Chartier reçut solennellement ce prince, au seuil de sa cathédrale, et fut d'abord admis avec faveur dans ses conseils; mais cette faveur ne fut pas de longue durée. Lors de l'entrevue des princes et de la réunion de Saint-Maur en 1465, à l'occasion de la ligue du *bien public*, l'évêque de Paris écouta les propositions des ligueurs, et se montra disposé à leur ouvrir les portes de cette ville. Mais le roi, informé de ces dispositions, accourut pour mettre à temps la main sur la capitale, et garda au prélat une rancune que la mort même de ce dernier, survenue sept ans après, ne put assouvir. Guillaume Chartier, ayant été enlevé aux regrets et à l'estime publics, fut honorablement inhumé dans sa cathédrale. Aussitôt le roi écrivit aux échevins de Paris une lettre dans laquelle, rappelant la conduite qu'avait tenue en 1465 le défunt, il flétrissait sa mémoire; plus tard il ordonna que l'épitaphe qui glorifiait le souvenir de l'évêque fût effacée, pour faire place à la mention du grief qu'il avait conservé contre lui. Mais en 1483, Louis XI étant mort à son tour, l'épitaphe fut restituée sur la sépulture du vertueux évêque. La collection Gaignières nous a conservé un dessin enluminé du tombeau. Le prélat y est représenté sur une lame de cuivre jaune, jadis placée au milieu de l'entrée du chœur. Sa figure est accompagnée de ses armes et de l'épitaphe en question, qui a été imprimée dans divers ouvrages.

VALLET DE VIRIVILLE.

Mémoires de Comines, liv. Ier, ch. VIII. — Du Boulai, *Historia universitatis Parisiensis*, t. V, p. 869 et 876. — *Gallia christiana nova*, t. VII, col. 150. — *Mss. de la Bibl. imp.*, Gaignières, 174, f° 251; *Titres généalogiques*, au mot CHARTIER, etc.

(1) Biblioth. Imp., fonds de Notre-Dame, n° 133.
(2) Même bibl., ms. 8576, lat., f° 178.

CHARTIER (*René*), médecin français, naquit en 1572, à Vendôme, suivant dom Liron et l'abbé Goujet, et selon Guillaume Duval, à Montoire, en Vendomois, et mourut le 29 octobre 1654. Il étudia tour à tour les belles-lettres, la philosophie, la jurisprudence, les mathématiques, la théologie et la médecine. Il s'était fait connaître par plusieurs tragédies latines, quand il fut chargé d'un cours de belles-lettres au collége d'Angers. Quelque temps après, il enseignait les mathématiques à Bordeaux, et la rhétorique à Bayonne. Il quitta Bayonne, pour aller étudier l'histoire naturelle dans les gorges des Pyrénées. On le vit ensuite à Paris, suivre les cours de l'École de médecine, et se faire recevoir bachelier en 1606. Voici le titre de l'une de ses thèses pour le baccalauréat : *La femme est-elle un animal imparfait, un monstre, une aberration de la nature?* On aimait alors ces thèses facétieuses. Chartier obtint le grade de licencié le 19 mai 1608 et les insignes du doctorat le 28 août de la même année. Il occupait la chaire de pharmacie en 1610; en 1612 il fut nommé médecin des Dames de France, filles de Henri IV, en 1613 médecin ordinaire du roi Louis XIII, et enfin, en 1617 il succéda à Étienne de La Font dans la chaire de chirurgie du Collége royal. Sept ans après il alla en Espagne, auprès de madame Élisabeth, mariée à Philippe IV; il voyagea ensuite en Italie, où le roi de Savoie lui faisait un honorable accueil; et plus tard, en Angleterre, où l'appelait une de ses anciennes clientes, madame Henriette-Marie, devenue l'épouse de Charles Ier. Chartier mourut d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

On doit à R. Chartier la première édition des Scolies de Dure sur le traité des Maladies internes de Jacques Houllier : *Ludovici Dureti Scholia ad Jacobi Hollerii librum de Morbis internis*; Paris, 1611, in-4°. Il a publié pour la première fois les œuvres de Barthélemy Pardoux : *Bartholomæi Perdulcis Universa medicina, ex medicorum principum sententiis consiliisque collata*; Paris, 1630, in-4°. Suivant l'abbé Goujet, il a encore édité la chirurgie d'Étienne Gourmelan. Si les éditions de Chartier furent estimées, ses traductions le furent plus encore. On a coutume de lui attribuer la traduction du traité de Palladius sur les fièvres : *Palladii de Febribus concisa synopsis*; Paris, 1646, in-4°; cependant le véritable auteur de cette traduction est Jean Chartier, fils de René. L'ouvrage principal de René Chartier, son premier titre à l'estime des érudits, est sa traduction de Galien et d'Hippocrate : *Hippocratis Coi et Claudii Galeni Pergameni archiatron opera*; Paris, 1639-1679, en treize volumes in-folio. Les neuvième, dixième et onzième volumes de cette importante collection furent publiés vingt-cinq ans après la mort de Chartier, par les soins de Blondel et de Le-

moine. M. Littré la juge en ces termes : « L'édition de Chartier est très-incommode, à cause du nombre des volumes et du mélange des livres d'Hippocrate avec ceux de Galien; mais, du reste, elle m'a semblé mériter plus de faveur qu'on ne lui en accorde ordinairement (*Œuvres d'Hippocr.*, trad. de M. Littré, t. I, p. 549). »

B. Hauréau.

Dom Liron; *Bibl. chartraine.* — Guill. Duvail, *Collége de France.* — Goujet, *Hist. du Collége royal.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

CHARTIER (*Jean*), médecin français, fils aîné du précédent, né à Paris, en 1610, mort en 1662. Il fut reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris en 1634. Il devint médecin du roi et professeur ordinaire. On a de lui : *Paladii de Febribus concisa synopsis;* Paris, 1646, in-4°; — *la Science du plomb sacré des sages, ou de l'antimoine, où sont décrites ses rares et particulières vertus, puissances et qualités;* Paris, 1651, in-4°. Cet ouvrage ralluma la querelle sur l'antimoine; il indisposa d'autant plus la Faculté qu'il attaquait les opinions des vieux docteurs et se moquait de leur ignorance, dans la figure allégorique qui se voit au frontispice avec ce quatrain :

Le hibou fuit la clarté vivifique :
Et bien qu'il ait lunettes et flambeaux,
Il ne peut voir les secrets les plus beaux
De l'antimoine et du vin émétique.

Guy-Patin fit rayer Chartier du tableau de la Faculté, en 1651; mais Paul Courtois l'y rétablit, en 1653.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.*

CHARTIER (*Philippe*), médecin français, frère du précédent, né à Paris, en 1633, mort le 25 août 1669. Il fut reçu bachelier en 1654. Il obtint une chaire au Collége royal, et fut nommé médecin du roi. Il fut rayé, comme son frère, du tableau de la Faculté pour s'être montré partisan de l'antimoine; il intenta un procès à la compagnie, mais il n'en vit pas la fin, car il mourut, d'indigestion, quelques jours avant le prononcé du jugement.

Éloy, *Dict. hist. de la médecine.*

***CHARTIER** (*Jean*), peintre et graveur français, né à Orléans, dans les premières années du seizième siècle, mort vers 1586. Il n'est connu que par son livre *les Blasons de vertu*, suite de dix planches gravées et publiées par lui, à Orléans, en 1574, et quelques autres pièces d'un dessin très-maniéré. P. Ch.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Robert Dumesnil, *le Peintre graveur français*, V.

***CHARTON** (*Charles-François*), général français, né à Boucq (Meurthe), le 16 novembre 1765, tué au combat de Castellazzo, le 12 septembre 1796. Après avoir fait partie de la garde nationale de Versailles de 1789 à 1792, il entra sous-lieutenant au 28e régiment d'infanterie le 12 juin; le 12 août suivant, 1793, il se trouva aux prises des camps de Pérus, de Linière (8 juin), à l'attaque du camp des Fourches (12 juin), à la retraite du Belvédère (1er août), à l'attaque du Tel (22 octobre) et à la prise de Toulon (le 19 décembre). Nommé adjudant général le 20 décembre 1793 et général de brigade le 26 mai 1795, il passa à l'armée d'Italie, où il fut tué, à l'âge de trente-et-un ans. Le nom de ce général est inscrit sur les Tables de bronze du palais de Versailles. A. S..... Y.

Archives de la guerre.—Moniteur, 1792; p. 216, an III, p. 261. — *Biographie moderne.*

****CHARTON** (*Édouard*), publiciste français, né à Sens, le 11 mai 1807. Il étudia le droit à Paris, et fut reçu avocat en 1827. Deux ans après, il devint rédacteur en chef du *Bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire*, et du *Journal de la Société de la morale chrétienne.* En 1833 il fonda le *Magasin pittoresque*, qu'il n'a point cessé de diriger; cet intéressant recueil, composé actuellement de 21 volumes (ornés de gravures sur bois d'une exécution remarquable), traite de toutes les matières utiles à connaître, et a obtenu un succès mérité. Après la révolution de février 1848, M. Charton remplit les fonctions de secrétaire général du ministère de l'instruction publique, et fut élu (par le département de l'Yonne) membre de l'Assemblée constituante, où il proposa de n'accorder le droit d'électeur qu'aux citoyens sachant lire et écrire. En avril 1849 il fut élu par l'Assemblée constituante membre du conseil d'État (section de législation), d'où il sortit le 2 décembre 1851. M. Charton a été collaborateur de la *Revue encyclopédique*, du *Bon Sens*, du *Temps*, du *Monde*, de l'*Encyclopédie nouvelle*, etc. Il a fondé, avec MM. Paulin et Dubochet l'*Illustration*, et il a publié le *Guide pour le choix d'un état;* Paris, 1842, in-8°; — *les Voyageurs anciens;* ibid., 1853, in-8°; — *Les voyageurs du moyen-âge*, 1854, in-8. X.

Documents particuliers.

***CHARTRAIN** (*N...*), musicien et compositeur belge, né à Liége, mort en 1793. Il entra comme violiniste à l'Opéra en 1772, et se fit remarquer par son exécution ferme et hardie. On a de lui : *le Lord supposé*, opéra-comique en un acte, Comédie-Italienne, 1776 (point de succès); — *quatre Quatuors pour violons, alto et basse;* Paris, Sieber; — *trois Concertos pour violons;* id.; — *six Symphonies à huit parties*; id.; — *six Duos pour violon et alto;* id. La bibliothèque du Conservatoire de musique de Paris possède la partition manuscrite *d'Alcione*, opéra non représenté.

Comte de Becdelièvre-Hamel, *Biographie liégeoise*, II, 505. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CHARTRAN** (*J.-H.-S.*), général français, né à Carcassonne, en 1779, mort en 1816. Il entra au service à l'âge de quatorze ans, fit les campagnes de 1794 et 1795 dans l'armée des Pyrénées-Orientales, passa à celle d'Italie, après la paix de Bâle, et se distingua en diverses rencontres. Il servit ensuite sur le Rhin, à la grande armée, et fut fait colonel en 1813. Vainqueur, le 28 juillet, de six mille Russes, qui essayèrent

en vain de l'arrêter dans les gorges de Pirna, il assista le 30 à la bataille de Culm, se fit jour au milieu des colonnes ennemies, leur enleva cinquante-deux officiers supérieurs, dégagea son général de division et une partie des troupes tombées en leur pouvoir. Nommé général de brigade pour ces deux beaux faits d'armes, il fut mis à la demi-solde par les Bourbons. Au retour de l'empereur, Chartran fut chargé du commandement du département de l'Aude, et rencontra, en se rendant à sa destination le baron Trouvé, avec lequel il eut une entrevue, dont le détail, publié dans une intention coupable, produisit plus tard l'effet qu'on en attendait. Mis à la tête d'une brigade de voltigeurs de la garde, il combattit vaillamment à Fleurus et à Waterloo. Dans cette dernière bataille, il attaqua des hauteurs qui paraissaient inexpugnables. Repoussé trois fois, il revint trois fois à la charge, et emporta la position. Obligé de faire sa retraite, il l'exécuta en bon ordre, se rendit sous les murs de la capitale, passa la Loire, et revint à Paris après le licenciement. Envoyé d'abord en surveillance à Lille, puis arrêté, traduit devant une commission militaire, il fut condamné à mort et exécuté. Il avait alors trente-six ans, comptait vingt-deux années de service, vingt-deux campagnes, et un grand nombre d'actions d'éclat. Les habitants de Lille lui ont élevé un monument par souscription.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Mullié, *Biographie des célébrités militaires.*

* **CHARTRES** (comtes et ducs DE). Plusieurs princes des maisons de Blois et d'Orléans ont porté ce titre. *Voy.* ORLÉANS.

* **CHARTRES** (*Renaud* ou *Regnauld*, Reginaldus *de*), cardinal-archevêque de Reims, chancelier de France, né vers 1380, mort le 4 avril 1444. Il était fils de Hector de Chartres, grand-maître enquêteur des eaux et forêts de Normandie et Picardie, etc., et de Jeanne d'Estouteville. Après avoir acquis le grade universitaire de licencié ès lois, il devint d'abord chanoine, puis doyen de Saint-Pierre de Beauvais (1406). En septembre 1404, il fut condamné avec son frère, Pierre de Chartres, « pour quelque insulte « faite au bailli de l'évêque de Beauvais (1) ». Peu de temps après, le pape Jean XXIII le fit son camérier référendaire, et le chapitre de la cathédrale de Beauvais le nomma évêque par voie d'élection. Mais Renaud de Chartres ne prit pas possession de ce siége, et fut élevé en janvier 1414 à l'archevêché de Reims. En 1415 il se rendit au concile de Constance, et reçut la même année à Beauvais l'empereur Sigismond, lors de sa venue en France. Issu d'une ancienne famille attachée au service des rois de France, il embrassa de bonne heure le parti du dauphin, qui fut depuis Charles VII. Président de la chambre des comptes avant 1415, membre du conseil privé, il fut nommé, par lettres du 16 août 1418, lieutenant du roi et du dauphin en Languedoc, Lyonnais et Mâconnais. Son père, Hector de Chartres, avait péri la même année, en défendant le parti Armagnac, sous les coups des Bourguignons, maîtres de la capitale. Le 28 mars 1424, Renaud de Chartres se vit accorder une première fois la charge de chancelier de France. Mais il la remit quelques mois après, le 6 août, entre les mains de Martin Gouge, son prédécesseur. En 1425 Charles VII l'envoya comme *orateur d'obédience* auprès du pape Martin V, à qui l'antipape Clément V disputait le souverain pontificat.

Le 8 novembre 1428 Renaud de Chartres reçut une seconde fois de Charles VII les sceaux de France, ainsi que le titre de chancelier : il occupait cette éminente position et partageait avec Georges de la Trémouille le gouvernement de l'État, lorsque Jeanne Darc se présenta devant Charles VII à Chinon. Renaud de Chartres fut au nombre des personnages qui, avant de souffrir que le roi agréât les services de la jeune inspirée, commencèrent par faire subir à celle-ci une sorte d'examen et d'enquête. Le chancelier se trouvait à Orléans pendant le siége mémorable de 1429; il se dirigea sur Blois pour y préparer le convoi de raivitaillement destiné aux assiégés et dont la conduite fut remise à la Pucelle.

Renaud de Chartres, fort engoué de lui-même, exerça avec quelques favoris un ascendant exclusif sur l'esprit du roi. Il vit tout d'abord d'un œil jaloux ce nouveau conseiller de la couronne, que la Providence envoyait en la personne de la jeune héroïne auprès de Charles VII pour le sauver. Les mesures énergiques, soudaines, extraordinaires que conseillait la Pucelle, troublaient et contrariaient à chaque pas chez lui les vues ou les calculs d'une politique mesquine et intéressée. Le chancelier, une fois poussé par les événements, les suivit à contre-cœur et à sa manière. Sans cesse intimidé par les obstacles, il attendait tout de son habileté comme négociateur. Jeanne marchait droit au fait, assiégeant et prenant les villes. Lors du siége de Troyes, devant la résistance des habitants, le chancelier venait d'ouvrir en conseil l'avis de battre en retraite, lorsque Jeanne, survenant tout à coup, opina pour un nouvel assaut, en promettant la victoire. Elle tint parole, et justifia son conseil. Ces incidents se renouvelèrent plus d'une fois pendant la courte durée de la carrière de la libératrice, et lui aliénèrent de plus en plus les sympathies du premier ministre. Jeanne fut faite prisonnière de guerre le 23 mai 1430, devant la place de Compiègne, alors occupée de vive force par les Français, et assiégée depuis sept mois par les Bourguignons. Dans sa passion pour les voies diplomatiques, Renaud de Chartres, au mois d'octobre précédent, avait voulu, contre le gré des habitants, livrer la ville de Compiègne au duc de Bourgogne, comme un gage propre à concilier les bonnes grâces du duc en faveur du roi de

(1) Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, tome VI, p. 399.

France. Le jour où l'héroïne tomba au pouvoir des ennemis, Renaud écrivit aux habitants de Reims une lettre dont l'analyse a été conservée à l'histoire, et que l'histoire doit flétrir. « Il donna advis de la prise de Jehanne la Pucelle devant Compiègne, et comme elle ne vouloit croire conseil, ains (mais) faisoit tout à son plaisir; qu'il estoit venu vers le roy ung jeune pastour, gardeur de brebys des montaignes de Gévaudan en l'éveché de Mande, lequel disoit ne plus ne moins que avoit faict la Pucelle, et qu'il avoit commandement de Dieu d'aller avec les gens du roy. . . et que Dieu avoit souffert prendre Jehanne la Pucelle, pour ce qu'elle s'estoit constituée en orgueil, et pour les riches habitz qu'elle avoit priz; et qu'elle n'avoit faict ce que Dieu luy avoit commandé, ains avoit faict sa volonté. » (1) L'auteur de cette lettre, qui osait railler l'héroïsme, était digne de son suffragant, Pierre Cauchon (évêque de Beauvais), sur le territoire duquel la Pucelle avait été prise, et qui revendiqua le droit de la juger. Il n'usa pas même d'une remontrance envers ce suffragant, pour lui enlever sa victime (2). Ministre de Charles VII, il se garda de lui conseiller un recours au pape, pendant les douze mois qui s'écoulèrent entre l'arrestation de Jeanne et son supplice.

Cependand Renaud de Chartres sut se ménager jusqu'à sa mort la confiance et les faveurs croissantes du monarque. Le 17 juillet 1429 il avait, comme archevêque de Reims et premier pair de France, sacré le roi. Au mois de septembre suivant, il fut adjoint à Charles de Bourbon et au comte de Vendôme, pour le gouvernement de l'Ile de France et du Beauvoisis. Son crédit personnel, si ce n'est son influence politique, survécut même aux révolutions de palais qui, en détruisant successivement les favoris du roi, finirent par dessiller les yeux de ce prince et le firent entrer dans des voies nouvelles. Renaud de Chartres présida comme négociateur ou comme pontife aux unions de Charles de Bourbon (1424) avec Agnès de Bourgogne; de Louis, dauphin (juin 1436), avec Marguerite d'Écosse; d'Iolande, fille du roi (août 1436), avec Amédée IX de Savoie; de Catherine, sœur de la précédente princesse (juin 1438), avec le comte de Charolais, plus connu sous le nom de Charles le Téméraire; et de Charles d'Orléans (novembre 1440) avec Marie de Clèves. Indépendamment des bénéfices ecclésiastiques ci-dessus mentionnés, Renaud de Chartres eut encore le prieuré commendataire de Saint-Pourçain, transféré en 1435 de Reims à Embrun (translation que du reste il n'accepta point); puis il fut administrateur des églises d'Agde (1435) et d'Orléans (1439), reçut enfin, le 28 décembre de cette dernière année, la pourpre romaine des mains du pape Eugène IV, sur les instances du roi de France. En 1435 il fut un des plénipotentiaires qui signèrent le célèbre traité d'Arras, par lequel fut consommée la réconciliation du monarque Français avec le prince bourguignon. En avril 1444, une sorte de congrès définitif s'ouvrit à Tours pour arrêter les bases d'une trêve qui devait être perpétuelle entre la France et l'Angleterre. Le cardinal chancelier s'était rendu à Tours pour prendre part aux négociations, lorsqu'il mourut subitement, peu de jours avant la signature du traité.

VALLET DE VIRIVILLE.

Gallia christiana nova, tome IX, colonnes 135 à 137. — Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique de la maison de France*, tome VI, page 399. — J. Quicherat, *Procès de la Pucelle et aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne Darc* (Paris 1841-1850, 6 volumes in-8°).

(1) Extrait de la lettre originale de Renaud de Chartres, fait par Jean Roger, chroniqueur du seizième au dix-septième siècle. Voy. Quicherat, *Procès de la Pucelle*, t. V, page 168.

(2) Pierre Cauchon, voué, comme on sait, aux Anglais, assouvissait contre la vierge innocente une vindicte particulière: Au retour de Reims, en 1429, la présence de la Pucelle et l'élan national qu'elle entraînait avaient suffi pour susciter à Beauvais l'insurrection des habitants: ceux-ci après avoir expulsé Pierre Cauchon, leur seigneur à la fois temporel et spirituel, arborèrent immédiatement le drapeau du roi de France. Telle était la source de son animosité personnelle. Renaud de Chartres, s'il avait été pourvu d'une âme élevée, devait se sentir lié envers la Pucelle par une obligation tout opposée; car c'était elle aussi qui avait reconquis Reims sur les Anglais, et qui, en restituant la cité du sacre au roi de France, avait rendu à Renaud de Chartres sa patrie et son siége métropolitain.

CHAS (*J.*), jurisconsulte et compilateur français, né à Nîmes, vers 1750, mort vers 1830. Il fit ses études chez les jésuites, puis vint à Paris, où il exerça la profession d'avocat. Le manque de clientelle le força à chercher dans la littérature des moyens d'existence. Peu d'écrivains ont atteint la fécondité de Chas et la facilité avec laquelle il a su trouver des termes élogieux pour chacun des gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1784, époque à laquelle Chas publia son premier ouvrage. Malgré tant d'abondance et de flexibilité, Chas est mort de misère, après avoir vécu plusieurs années de la charité publique. Ses principaux écrits sont: *J.-J. Rousseau justifié, en réponse à M. Servan;* Neufchâtel, 1784, in-12; — *Réflexions sur les immunités ecclésiastiques, considérées dans leur rapport avec les maximes du droit public et l'intérêt national;* Paris, 1788, in-8°; avec l'abbé de Montignon; — *Esprit, maximes et principes de Fontenelle;* 1789, in-12; — *Esprit, maximes et principes de D'Alembert*, 1789, in-12; — *Esprit, maximes et principes de Thomas;* 1789, in-12; — *Esprit, pensées et maximes de l'abbé Maury, député à l'Assemblée nationale;* 1791, in-8°; — *Histoire philosophique et politique des révolutions d'Angleterre jusqu'à la paix de* 1783; Paris, 1799, 3 vol. in-8°; — *Tableau historique et politique de la dissolution et du rétablissement de la monarchie anglaise, depuis* 1625 *jusqu'en* 1702; ibid., 1799, in-8°; — *Histoire politique et philosophique de la révolution de l'Amérique septentrionale;* ibid., 1800, in-8°; — *Sur Bonaparte, premier consul de la répu-*

blique; 1801, in-8°; — *Tableau historique et politique des opérations militaires et civiles de Bonaparte;* 1801, in-8°; — *Parallèle de Bonaparte et de Charlemagne;* 1802, in-8°; — *Réflexions sur l'Angleterre;* Paris, 1803, in-8°; — *Réflexions sur l'hérédité du pouvoir souverain;* ibid., 1804, in-8°; — *Coup d'œil d'un ami de la patrie sur les grandes actions de Napoléon, depuis ses opérations militaires à Toulon jusqu'à son avénement au trône;* ibid., 1805, in-8°; — *Coup d'œil rapide sur Schimmelpenninck, grand pensionnaire de la république batave;* ibid., 1805, in-8°; — *Éloge de Malesherbes;* ibid., 1808, in-8°; — *Sur la souveraineté;* ibid., 1810, in-8°; — *Introduction au Tableau historique des révolutions d'Angleterre, depuis la descente de Jules César jusqu'au traité d'Amiens, en* 1802; ibid., 1813, 1816, in-8°; — *Manuel des rois, ou des droits et des devoirs de la souveraineté;* ibid., 1816, in-8°; — *Tableau historique des constitutions civiles et religieuses de l'Angleterre et de leurs variations;* ibid., 1816, in-8°; — *des Gouvernements représentatifs et mixtes;* ibid., 1817, in-8°; — *Portrait de Cromwell;* ibid., 1817, in-8°; — *Biographie des pairs et des députés du royaume de France qui ont siégé dans les deux dernières sessions;* ibid., 1820, 2 vol. in-8°; — *Biographie des faux prophètes vivants;* ibid., 1821, 2 vol. in-8°. Ces faux prophètes sont les apologistes de Bonaparte, au nombre desquels l'auteur avait cependant figuré lui-même.

Desessarts, *les Siècles littéraires.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHASE (*Samuel*), jurisconsulte et homme politique américain, né dans le Maryland, le 17 avril 1741, mort le 19 juin 1811. Il reçut sa première instruction à Baltimore, et étudia les lois à Annopolis. Bientôt il se fit remarquer comme orateur. Nommé en 1774 au congrès général de Philadelphie, par suite de son opposition à l'acte du timbre, il siégea dans cette assemblée pendant plusieurs années. Il dénonça la trahison de Zubly, délégué de la Géorgie; et en 1776 il fut chargé avec Franklin et Carroll d'une mission dans le Canada. Ses efforts contribuèrent aussi à faire adhérer à la déclaration d'indépendance le Maryland, d'abord opposé à cette déclaration, et qui lui avait défendu de voter dans ce sens. En 1780 il vint en Angleterre, et y recouvra pour la même province 650 dollars sur une somme plus forte, prêtée à la banque d'Angleterre. C'est alors qu'il connut Pitt, Fox et Burke. Il revint à Baltimore en 1786, et y reçut du colonel Howard un présent de dix lots de terre. Après avoir été *recorder* à Annapolis, il fut nommé, en 1788, juge président de la cour de Baltimore, et en 1791 membre de la convention du Maryland chargée de l'examen de la constitution des États-Unis. En 1791 il fut élu *chief-justice* de la cour générale du Maryland. Il déploya dans ces diverses fonctions une grande fermeté; on cite surtout son attitude lors d'une émeute, en 1794; il ne craignit pas dans cette occasion de faire arrêter les chefs, qui étaient des hommes très-populaires. En 1796 il fut élu juge-adjoint à la cour suprême des États-Unis, et remplit ces fonctions pendant quinze ans. Accusé, en 1804, de malversation, par suite d'une de ces dénonciations jalouses trop communes dans les gouvernements démocratiques, il fut acquitté par le sénat, le 5 mars 1805. Ensuite il reprit ses fonctions de juge. Il ne permit d'inscrire sur sa tombe que son nom, le jour de sa naissance et celui de sa mort.

Biographie des contemporains.

CHASLES (*François-Jacques*), jurisconsulte français, vivait en 1725. Il était avocat au parlement de Paris, et a laissé : *Dictionnaire universel chronologique et historique de justice, police et finance, distribué par ordre de matières, contenant l'indication des édits, lettres patentes, et arrêts du conseil d'État, rendus depuis* 1600 *jusques et y compris* 1720; Paris, 1725, 3 vol. in-fol.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France* (édit. Fontette), II, 27,661.

CHASLES (*Grégoire* ou *Robert*). *Voy.* CHALLES.

CHASLES ou **CHÂLES** (*Louis*) (1), conventionnel, né à Chartres, en 1754, mort en 1826. Après avoir étudié à Paris, il embrassa l'état ecclésiastique, et occupa la chaire de rhétorique au collége de sa ville natale. Une sortie assez vive contre la philosophie du dix-huitième siècle le fit remarquer par M. de Conzié, archevêque de Tours, qui lui conféra un canonicat au chapitre de sa cathédrale. Lorsque éclata la révolution, il fonda avec son frère *le Correspondant*, journal monarchique, et travailla à la rédaction de l'*Ami du roi*, par l'abbé Royou. Mais ayant échoué auprès des électeurs, il changea brusquement d'opinion, renonça à l'état ecclésiastique, et se rangea parmi les apôtres de la révolution. Après avoir été principal du collége et maire de la ville de Nogent-le-Rotrou, il fut élu député d'Eure-et-Loir en 1792. Il siégea à la Convention sur les bancs les plus élevés de la montagne, et fut au nombre des adversaires prononcés de la famille royale. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Envoyé comme commissaire à l'armée du Nord, il fut blessé à la jambe par un éclat d'obus, à la bataille d'Hondschoote, et revint à la Convention faire un rapport de sa mission (séance du 15 mars 1794). Du jour où les jacobins cessèrent de dominer à la Convention, il tomba dans l'obscurité. Après la chute de Robespierre, il fut dénoncé comme fauteur de troubles à Paris, et enfermé au château de Ham. Amnistié par la loi du 4 brumaire an IV, il fut, en considération de son ancienne blessure, admis à l'hôtel des Inva-

(1) *Pierre-Jacques-Michel*, d'après la *Nouvelle biog. des contemporains*, par Arnault, Jouy, etc.

lides. Pendant les Cent-Jours, comme il n'avait pas accepté de place ni signé l'acte additionnel, il ne fut point atteint par la loi qui bannissait les régicides. Il est mort en 1826, et a laissé manuscrits des *Mémoires sur la révolution.*

Moniteur univers. — Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — *Petite biog. conv.* — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France.*

** **CHASLES** (*Victor-Euphémion-Philarète*), publiciste français, fils du précédent, né le 8 octobre 1799, à Mainvilliers, près de Chartres. Il entra à l'âge de quinze ans dans une imprimerie de la rue Dauphine, et fut impliqué avec son patron dans un de ces nombreux complots que vit surgir l'année 1815. L'apprenti typographe fut conduit en prison, d'où le fit sortir, au bout de deux mois, l'intervention de Châteaubriand. A cette époque il passa en Angleterre pour y achever son apprentissage. Le savant typographe Valpy, chez lequel il fut envoyé, le chargea de la réimpression des auteurs classiques. Après être resté sept ans en Angleterre, M. Chasles fit un voyage en Allemagne pour y étudier la littérature. Après son retour en France, il devint secrétaire de M. de Jouy; on prétend même qu'il n'a pas été étranger à la rédaction des *Ermites* de cet académicien. Dans la lutte des romantiques et des classiques, M. Chasles ne s'enrôla sous aucune bannière. Il fit mieux : les ouvrages des écrivains du Nord, dont les partisans de la nouvelle école parlaient beaucoup sans les connaître, furent étudiés, analysés et appréciés par lui; et il est un des écrivains français qui ont le plus servi à répandre la connaissance des littératures anglaise et allemande. Sa collaboration au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux Mondes* lui a valu une chaire de littérature étrangère au Collége de France et une place de conservateur à la bibliothèque Mazarine. Il n'y a presque pas de publications littéraires françaises dans lesquelles ne se trouvent quelques productions de M. Chasles. La multiplicité de ses travaux aurait épuisé l'esprit de bien des gens; elle a laissé le sien aussi vif, aussi actif que jamais. Outre sa collaboration aux diverses revues et journaux de Paris, M. Chasles a envoyé et envoie encore en Russie et aux États-Unis des correspondances littéraires. Connaissant très-bien la langue anglaise, il a même écrit dans cet idiome pour les revues d'outre Manche des articles de critique littéraire. De toutes les publications périodiques qui renferment les travaux de M. Chasles, la *Revue britannique* est peut-être celle à laquelle M. Chasles en a le plus fourni. On sait que ce recueil n'est pas une reproduction textuelle des articles qu'elle emprunte aux principales revues anglaises; elle les accommode au goût français, et cette tâche ingrate, qui demande beaucoup de sagacité, a été accomplie avec succès par M. Chasles. Les articles qu'il a publiés dans les nombreux journaux ou recueils auxquels il a coopéré ont été réunis et publiés sous le titre général d'*Études :* ils forment onze volumes, dont voici la division : *Études sur l'Allemagne;* 1 vol.; — *sur l'Amérique;* 1 vol.; — *sur l'Angleterre au dix-neuvième siècle;* 1 vol.; — *sur l'Antiquité;* 1 vol.; — *sur le dix-huitième siècle en Angleterre;* 2 vol.; — *sur l'Espagne;* 1 vol.; — *sur les Mœurs et les hommes au dix-neuvième siècle;* 1 vol.; — *sur le Moyen Age et les premiers temps du christianisme;* 1 vol.; — *sur la Révolution d'Angleterre;* 1 vol.; — *sur le seizième siècle en France;* 1 vol.; — *sur Shakspeare, Marie Stuart et l'Arétin;* 1 vol. On a encore du même écrivain : *Caractères et paysages;* 1833, in-8°; — une traduction des œuvres de Jean Paul Richter, et beaucoup de préfaces ou d'introductions à des livres français et étrangers.

A. R.

Documents communiqués. — *La France littéraire,* supplément.

** **CHASLES** (*Michel*), géomètre français, né à Épernon (Eure-et-Loir), le 15 novembre 1793, entra à l'École polytechnique en 1812. La théorie des surfaces du second degré, qui lui doit aujourd'hui tant de belles découvertes, fut l'objet de ses premiers travaux, qui parurent dans la *Correspondance sur l'École polytechnique,* années 1813 et 1815. Jusque alors on n'avait de la double génération de l'hyperboloïde à une nappe par une ligne droite que la démonstration analytique de Monge : M. Chasles en donna, à son entrée à l'École polytechnique, une démonstration purement géométrique, qui prit aussitôt place dans l'enseignement. A la même époque, d'autres recherches le conduisaient à établir différents théorèmes dont M. Poncelet a fait usage dans son *Traité des propriétés projectives des figures;* Paris, in-4°, 1822. C'est dans les principaux recueils scientifiques, tels que le *Journal de l'École polytechnique,* les *Annales de mathématiques* de M. Gergonne, la *Correspondance mathématique et physique* de M. Quételet, les *Nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles,* le *Journal de mathématiques* de M. Liouville, les *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences,* la *Connaissance des temps,* etc., qu'il faut suivre la trace de M. Chasles. Ses différents mémoires *Sur l'attraction des ellipsoïdes* (dans le 25e cahier du *Journal de l'École polytechnique,* année 1837, et dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences,* t. 8), et ses théorèmes généraux *sur l'attraction des corps de forme quelconque* (Additions à la *Connaissance des temps* pour 1845), où il apprend à construire des couches infiniment minces jouissant des propriétés des couches électriques formées à la surface des corps conducteurs, lui donnent une place distinguée parmi les analystes; mais c'est surtout dans les recherches de géométrie pure que nous aimons à voir son esprit généralisateur étendre tout en les simplifiant les plus importantes théories. On

trouve une sorte de résumé de ses travaux jusqu'en 1837 dans un livre qu'il fit paraître alors sous le titre d'*Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie, particulièrement de celles qui se rapportent à la géométrie moderne, suivi d'un mémoire sur deux principes généraux de la science, la dualité et l'homographie;* Paris, in-4°. Cet ouvrage, auquel a donné lieu la question suivante, proposée par l'Académie de Bruxelles : « On demande un examen philosophique des différentes méthodes employées dans la géométrie récente, et particulièrement de la méthode des polaires réciproques », avait été couronné par cette académie en 1830; mais son auteur ne le livra à l'impression qu'après y avoir fait de nombreuses additions. Aussi l'*Aperçu historique* n'est pas seulement une histoire savamment écrite des différentes méthodes géométriques employées jusqu'à nos jours; dans trente-quatre notes qui l'accompagnent (p. 271 à 571), M. Chasles aborde d'importantes questions : il donne une extension considérable à la théorie de l'involution de six points qui prend son origine dans un théorème de Desargues; il établit les bases d'une nouvelle théorie des sections coniques et des surfaces du second degré; etc.

Avant M. Chasles le champ de la géométrie pure se trouvait restreint dans un grand nombre de cas. Malgré les efforts tentés par Carnot dans sa *Géométrie de position*, toutes les fois qu'une question était susceptible de recevoir l'application du principe des signes, l'analyse seule pouvait établir la généralité de la proposition. Mais la certitude de cette généralité était souvent acquise au prix d'une complication qui rendait certaines questions presque inabordables. C'est qu'il fallait alors recourir dans ces questions à des éléments qui ne s'y trouvent pas placés naturellement, c'est-à-dire à un système de coordonnées. Par un ingénieux algorithme, M. Chasles est parvenu à introduire le principe des signes dans la géométrie pure, et même à y faire entrer sans la moindre difficulté la considération des imaginaires. Il a ainsi créé une nouvelle branche des mathématiques caractérisée par l'uniformité de la méthode. Pour en donner une faible idée, il nous suffira de dire que non-seulement M. Chasles déduit immédiatement d'un principe unique toutes ces belles propriétés des sections coniques connues sous les noms de théorèmes de Pappus, de Desargues, de Pascal, de Newton, de Carnot, de Brianchon, etc., mais encore qu'il en établit une foule d'autres, à l'aide de ce même principe et d'une certaine loi de corrélation. En 1841 M. Chasles avait été nommé professeur d'astronomie et de mécanique appliquée à l'École polytechnique. Les brillantes découvertes que nous venons de signaler ne tardèrent pas à faire sentir le besoin d'une chaire consacrée à leur enseignement. Cependant, ce n'est qu'en 1846 qu'elle fut créée à la Faculté des sciences, sous le nom de chaire de géométrie supérieure. M. Chasles, naturellement appelé à la remplir, coordonna alors les éléments de cette science, dont il a publié la première partie dans un *Traité de géométrie supérieure;* Paris, 1852, 1 vol. in-8°. Quoique ce livre suffise pour exposer la généralité de la méthode, il ne renferme pas encore les applications aux sections coniques que le savant professeur expose dans son cours, et qui, publiées en partie dans différents mémoires, feront sans doute l'objet d'un second volume. Du reste, M. Chasles ne s'arrêtera pas à ces courbes; car il a déjà montré par deux notes insérées dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences* (30 mai et 29 août 1853) que sa méthode peut atteindre les lignes des degrés supérieurs.

Par ses recherches historiques M. Chasles a rendu d'autres services à la science. Dans l'*Aperçu historique*, on remarque des idées nouvelles sur la signification des porismes d'Euclide, et une explication de la partie géométrique des ouvrages des Hindous, qui annoncent chez leur auteur une profonde érudition. Dans ce même ouvrage et dans une *Histoire de l'arithmétique;* Bachelier, in-4°, 1843, extraite des *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences*, en s'appuyant sur un passage de Boèce et en analysant plusieurs traités de l'*Abacus*, principalement celui de Gerbert, il a établi l'origine pythagoricienne de notre système de numération, que l'on croyait exclusivement emprunté aux Arabes. M. Libri lui ayant opposé quelques citations tirées de l'*Arénaire* d'Archimède, M. Chasles répondit par un savant commentaire sur ce traité, dans lequel il démontra que « aucune des considérations arithmétiques qui se trouvent dans l'*Arénaire* n'autorise à penser qu'Archimède n'a pas connu le système de numération décrit par Boèce sous le nom d'*Abacus*. »

M. Chasles est depuis 1851 membre de l'Académie des sciences. La même année il s'est démis de ses fonctions à l'École polytechnique, pour se livrer tout entier aux travaux que réclame la chaire qu'il remplit à la Faculté des sciences. E. Merlieux.

Dictionnaire de la conversation, 2e édition. — *Notice des travaux mathématiques de M. Chasles* (Bacheller).

*CHASLES DE LA TOUCHE (*Théodore-Gaston-Joseph*), historien et littérateur français, né à Teil (Ille-et-Vilaine), le 19 février 1787, mort dans la ville de Palais, à Belle-Ile-en-Mer, le 13 avril 1848. Il consacra à la culture de l'histoire et des lettres les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions administratives de maire et de membre du conseil municipal de Palais. On a de lui : *Notes sur quelques monuments de la Bretagne*; dans le *Compte-Rendu des travaux de la Société des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon*, 1823, p. 107 et suivantes; — *la Langue Celto-Kimrique est celle que par-*

laient tous les habitants de la Gaule; dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon* (1843-1844); — *Considérations sur les services que les Grecs ont rendus aux lettres depuis la fondation de Constantinople par Constantin, en* 328, *jusqu'à sa prise par Mahomet II, en* 1453; dans le *Lycée armoricain*, t. VII, p. 341-376. Il a laissé plusieurs travaux manuscrits, entre autres un long mémoire relatif à la Bretagne, et particulièrement à l'histoire de Belle-Ile. Ce mémoire, dont il s'occupait lorsque la mort est venue le frapper, était presque terminé; il pourrait facilement l'être à l'aide des matériaux qu'il avait rassemblés. La publication de ce travail, désirée des Bretons, serait un juste hommage à la mémoire de son auteur. P. Levot.

Impartial de Dinan du 30 juin 1848.

CHASOT ou **CHAZOT DE NANTIGNY** (*Louis*), généalogiste français, né à Saulx-le-Duc (Bourgogne), en août 1692, mort le 29 décembre 1755. Il vint de bonne heure à Paris, et fut chargé de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs. Il cultiva l'étude de l'histoire et surtout la science de la généalogie. En 1749 il fut chargé de la partie généalogique du *Dictionnaire universel* de Moréri. Il mourut aveugle. On a de lui *Tablettes géographiques, contenant un abrégé des quatre parties du monde, un dictionnaire géographique*, etc.; Paris, 1725, in-12; — *Généalogies historiques des anciens patriarches, rois, empereurs et de toutes les maisons souveraines jusqu'à présent;* Paris, 1736-1738, 4 vol. in-4° (ouvrage inachevé); — *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques;* Paris, 1749-1757, 8 vol. in-24; — *Tablettes de Thémis;* Paris, 1755, 2 vol. in-24; — *Abrégé de la généalogie des vicomtes de Lomagne, avec une dissertation sur la branche de Candale;* Paris, 1757, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Quérard, *la France littéraire.* — Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, éd. Fontette.

CHASSAGNE (La). *Voy.* La Chassagne.

*** **CHASSAIGNAC** (*E...*), médecin français, né à Nantes, en 1805. Reçu docteur à Paris en 1835, il a été successivement agrégé et prosecteur à la Faculté, vice-président de la Société anatomique, et chirurgien du bureau central des hôpitaux. On a de lui : *de la Structure du col du fémur, étudiée spécialement sous le point de vue de l'anatomie pathologique;* Paris, 1835, in-8°; — *de la Circulation veineuse;* Paris, 1835, in-8°; — *le Cœur, les artères et les veines, leur texture et leur développement;* Paris, 1836, in-8°; — *Œuvres chirurgicales complètes d'Astley Cooper, traduites de l'anglais* (avec M. Richelot); Paris, 1835-1837, fort vol. in-8°; — *Appréciation des appareils orthopédiques;* Paris, 1841, in-8°; — *des Plaies à la tête;* Paris, 1842, in-8°. On a encore de M. Chassaignac des mémoires *Sur la distribution des nerfs dans le système musculaire;* — *Sur les ruptures de l'utérus;* — *Sur le tissu fibreux; sur le système fibreux ganglionnaire*, etc. Il fut aussi au nombre des collaborateurs que s'était adjoints M. Cruveilhier pour la rédaction de son *Traité d'anatomie.*

Sachaille, *les Médecins de Paris* — Ch. Louandre et Bourquelot, *supplément à la France littéraire.*

CHASSAIGNON (*Jean-Marie*), littérateur français, qui se fit remarquer à la fin du dix-huitième siècle, par des ouvrages bizarres, produits d'un cerveau en délire, naquit à Lyon, en 1735, et mourut à Thoissey, département de l'Ain, en 1795. Sa famille était connue à Lyon pour se livrer, de toute ancienneté, au commerce de l'épicerie, dont les bénéfices lui avaient procuré une certaine aisance. Il fit d'excellentes études au collége des Jésuites de Lyon; nous trouvons dans un chapitre de son ouvrage principal (1) quelques détails, non dépourvus d'intérêt, sur son séjour au pensionnat de la compagnie. Les succès classiques qu'il obtint lui montèrent l'imagination, et l'entraînèrent de bonne heure dans une voie bien différente de celle que les traditions de famille lui tenaient ouverte. Il nous a tracé lui-même (2) le tableau des tristes vicissitudes que les aberrations de son esprit lui firent essuyer. Après avoir fui de la maison paternelle pour se rendre à Genève, et s'être fait arrêter comme voleur, il fut placé par son père dans plusieurs maisons religieuses, dont il s'échappa encore pour errer dans les campagnes. On parvint néanmoins à le faire recevoir au séminaire de Saint-Sulpice; mais la mobilité de ses impressions ne lui permit pas de persister dans cette éphémère vocation : il revint à Lyon, où il prit le seul parti qui convînt à ses dispositions naturelles et à la trempe de son esprit : il se fit écrivain, dans l'intention de réformer les défauts de son siècle et de gourmander les vices des particuliers. Ses premiers pas ne furent point heureux; il s'avisa de lancer un pamphlet contre deux prêtres et un magistrat, qui avaient, selon lui, méconnu les devoirs de leur état. Décrété de prise de corps pour ce libelle diffamatoire, il fût obligé de se réfugier en Savoie. Mais, après un exil plus ou moins long, il parvint, *pour un peu d'or*, à obtenir son absolution. Il se rendit ensuite à Paris, pour y découvrir le *prophète*, ou le *régénérateur*, dont certains illuminés, tels que Saint-Martin, Mesmer, etc., avaient annoncé la venue. Après bien des recherches dans les églises et quelques conventicules, il ne trouva point ce régénérateur. La révolution qui éclata bientôt après se chargea de la mission; mais il ne voulut point lui reconnaître ce caractère. Balancé entre ses penchants pour la cause de la liberté et son horreur pour les crimes dont elle avait été le prétexte, ce dernier sentiment l'emporta, et c'est sous cette inspiration qu'il écrivit un livre

(1) *Cataractes de l'imagination*, l. III, p. 81. Ce chapitre est intitulé : *Ma confession; mon horoscope, scènes inouïes.*

(2) *Les nudités, ou les crimes du peuple;* Paris et Lyon, 1793, in-8°, p. 234 et suivantes.

plein d'une énergie sauvage, qu'il intitula, *les Nudités, ou les crimes du peuple;* Paris et Lyon, 1793, in-8°. C'était, dans sa pensée, une espèce d'antidote au fameux ouvrage de La Vicomterie sur les crimes des rois. Il s'y élève aussi contre les persécutions dont le clergé dissident était l'objet, et contre les moteurs des troubles révolutionnaires de Lyon, et notamment Chalier. Mais comme les sentiments les plus divers se combattaient dans son cœur, il prit la défense de ce même Chalier, qui avait été son condisciple, lorsque celui-ci, ayant comblé la mesure de ses excès révolutionnaires, fut traduit devant le tribunal criminel de Rhône-et-Loire. — *L'offrande à Chalier, ou idées vraies et philosophiques tracées à la hâte, et offertes à son défenseur, par un homme libre et un ami des hommes;* (Lyon), 1793, in-8° de 30 p., ne put préserver le disciple de Marat de la condamnation capitale qui fut prononcée contre lui et exécutée. Peut-être cet écrit apologétique sauva-t-il Chassaignon de l'application des *mesures acerbes* qui furent prises ensuite contre les malheureux Lyonnais. Après la mort de son père, il s'était retiré dans un modeste domaine, situé à Thoissey, département de l'Ain, dont il avait hérité, et il y faisait habituellement son séjour, sans cesser d'avoir un domicile à Lyon. Il ne fut pas moins porté sur la liste des émigrés. Cette circonstance donna lieu à une pétition très-originale, qu'il adressa aux représentants Charlier et Pocholle, et dont M. Breghot du Lut nous a conservé le texte (1). « Comme on sait, dit le réclamant, que les pen-« seurs ont l'âme cosmopolite, les affections va-« gabondes, les conceptions vastes, l'imagination « ailée et *émigrante*, on s'est diverti à mettre « mon nom sur la liste des émigrés, et cette pe-« tite malice ne tend à rien moins qu'à me faire « mourir de faim et de soif. » Cette citation suffit déjà pour donner un aperçu de l'ordre d'idées qui règne dans son principal ouvrage, et des formes extraordinaires de style employées par l'auteur, nous voulons parler des *Cataractes de l'imagination, déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorrhagie encyclopédique, monstre des monstres;* par Épiménide l'inspiré, dans l'antre de Trophonius, au pays des visions; 1779, 4 vol. in-12. Ce titre seul caractérise suffisamment une œuvre de délire, où les sujets les plus disparates sont traités avec une originalité de conception qui est encore effacée par celle du style. L'auteur déclare avoir voulu marcher sur les traces de Montaigne; mais il ne lui ressemble que par la fréquence des citations. L'examen et la critique des écrivains célèbres du siècle de Louis XIV et du dix-huitième siècle forment en grande partie le fond de la composition. L'*Épiménide*, mal inspiré, se complaît à découvrir des taches dans Boileau, Racine, etc.; en revanche, il fait tous ses efforts pour élever Pradon, Chapelain et Scudéri au rang des grands poëtes. Il tombe à bras raccourci sur les auteurs contemporains, tels que Marmontel, La Harpe, etc.; tantôt il exalte Voltaire, tantôt il le déchire. Les amateurs de livres bizarres recherchent un ouvrage qui à ce genre de mérite joint celui de la rareté, ayant été supprimé. On cite parmi les autres écrits de Chassaignon : *Éloge de la Brotrade* (poëme de Julien Pascal), *par un enthousiaste;* Genève, (Lyon), 1779, in-12; — *les États généraux de l'autre monde, vision prophétique;* — *le Tiers État rétabli pour jamais dans tous ses droits par la résurrection des bons rois et la mort éternelle des tyrans;* Langres (Lyon), 1789, in-8°; — *Étrennes à messieurs les rédacteurs du Courrier de Lyon;* Autun (Lyon), 1790, in-8°; — *les Ruines de Lyon*; Ode (1794), in-8°, de 7 pag. « Ces ouvrages, dit M. Breghot du Lut, « sont devenus fort rares, et contiennent la plu-« part, au milieu de beaucoup de folies, des « choses très-sensées et très-spirituelles. » — Chassaignon avait laissé beaucoup de manuscrits, parmi lesquels se trouvait une tragédie de *Cromwell;* mais son frère, épicier à Lyon, les fit servir à envelopper les marchandises de son commerce. J. Lamoureux.

Breghot du Lut, *Mémoires biographiques et littéraires;* 1828, in-8°. — Guillon, *Histoire du siége de Lyon;* 2 vol. in-8°. — *Cataractes de l'imagination.* — *Les nudités, ou les crimes du peuple.*

(3) *Mélanges biographiques et littéraires relatifs à l'histoire de Lyon;* Lyon, 1828, in-8°, p. 400.

CHASSANÉE. *Voy.* Chasseneux.

CHASSANION (*Jean* de), historien français, né à Monistrol (Velay), vivait en 1595. Il était protestant. On a de lui : *de Gigantibus eorumque reliquiis atque iis quæ ante annos aliquot nostra ætate in Gallia reperta sunt;* Bâle, 1580, in-8°; Spire, 1587, in-8°; — *Histoire mémorable des grands et merveilleux jugements et punitions de Dieu;* 1586, in-8°; — *Histoire des Albigeois, touchant leur doctrine et leur religion, contre les faux bruits qui ont été semés d'eux;* Genève, 1595, in-8°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France* (éd. Fontette), II et IV.

CHASSANIS (*Charles*), moraliste français, né vers 1750, à Nîmes, mort en 1802. Après avoir fait de bonnes études, il suivit la carrière de sa famille, le commerce, et consacra ses loisirs aux lettres. On a de lui : *La Morale universelle, tirée des livres sacrés, rédigée pour la jeunesse, avec des citations;* Paris, 1791, in-8°; — *Essai historique et critique sur l'insuffisance et la vanité de la morale des anciens, comparée à la morale chrétienne*, traduite de l'italien de don Gaétan Sertor; Paris, 1792, in-12 (traduction supposée); — *du Christianisme et de son culte, contre une fausse spiritualité;* Paris, 1802, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHASSÉ (*Claude-Louis-Dominique* de), seigneur du Ponceau, chanteur français, né à Rennes, en 1698, mort à Paris, le 27 octobre

1786. En 1720, il entra dans les gardes du corps; mais son père ayant été ruiné par le système de Law et l'incendie de Rennes, Chassé, que la nature avait doué d'une taille avantageuse, d'une figure agréable et d'une belle voix de basse, se décida à débuter à l'Opéra, en août 1721. Faible chanteur, mais acteur excellent, il eut bientôt effacé ses prédécesseurs; et le role de *Roland*, qu'il créa avec une supériorité incontestable, mit le sceau à sa réputation. Il était si pénétré de ses rôles, qu'un jour, ayant fait une chute sur la scène, il cria aux soldats qui le suivaient : « Marchez-moi sur le corps. » En 1738 Chassé abandonna le théâtre, et se rendit en Bretagne, dans l'espoir d'y rétablir la fortune de sa famille; mais n'ayant point réussi, il rentra à l'Opéra en juin 1742, par le role d'*Hylas* dans *Issé*. On fit alors sur lui cette épigramme :

Avez-vous entendu Chassé
Dans la pastorale d'*Issé ?*
Ce n'est plus cette voix tonnante,
Ce ne sont plus ces grands éclats,
C'est un gentilhomme qui chante
Et qui ne se fatigue pas.

Néanmoins, J.-J. Rousseau dit de lui : « Cet excellent pantomime, en mettant toujours son art au-dessus de lui, et s'efforçant toujours d'y exceller, s'est mis ainsi lui-même fort au-dessus de ses confrères : acteur unique et homme estimable, il laissera l'admiration et le regret de ses talents aux amateurs de son théâtre, et un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. »

En 1757 Chassé prit définitivement sa retraite. Il jouissait depuis 1736 de la pension de musicien de la chambre du roi (100 livres) que Louis XV lui avait accordée d'office. On a de lui un *Recueil de chansons bachiques*, publié à Paris.

Chandon et Delandine, *Dictionnaire historique universel*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — J.-J. Rousseau, *Correspondance*. — Watkins, *Nouveau dictionnaire universel*, trad. de l'anglais par L'Écuy; Paris, 1803.

* **CHASSÉ** (*David-Henri*, baron), général hollandais, né à Thiel (Gueldre), en 1765, mort à Bréda, en mai 1849. Son père, major au service de l'évêque de Munster, avait, comme protestant, quitté sa patrie pour s'établir en Hollande. Chassé, reçu au service des Pays-Bas en 1775, fut nommé lieutenant en 1781, et capitaine en 1787. Lors de la révolution hollandaise, il prit parti pour les patriotes, et se réfugia en France quand ce parti succomba, par suite de l'intervention prussienne. Il prit du service en France, et fut nommé en 1793 lieutenant-colonel. En 1795 il rentra dans sa patrie avec l'armée de Pichegru, qu'il quitta pour servir de nouveau la Hollande, et prit part, en 1796, à la campagne d'Allemagne sous le général Daendels. Lorsque, cette même année, les Anglais tentèrent un débarquement sur la côte de la Hollande, Chassé résista, à la tête d'un régiment de chasseurs, pendant plusieurs heures à des forces anglaises supérieures. Il prit part ensuite de nouveau à la campagne d'Allemagne, se trouva au siége de Wurtzbourg, enleva une batterie autrichienne, et dans le combat du 27 septembre 1800 fit prisonnier un détachement de 400 hommes. En 1803 il fut nommé colonel, et enfin, en 1806, major général. Dans la guerre d'Espagne il se distingua par beaucoup d'habileté et de courage : comme il avait une prédilection pour l'attaque à la baïonnette, les soldats l'appelèrent le *général baïonnette*. En 1808, le roi Louis-Napoléon lui confia le commandement des troupes hollandaises destinées à l'armée d'Espagne. Malgré de nombreuses difficultés et la défense opiniâtre que fit la Biscaye, il se fraya un chemin jusqu'à Madrid. Il se distingua ensuite à la bataille d'Almonacid de Zorita. La part glorieuse qu'il prit à différentes victoires, et notamment à celle d'Ocaña, lui valut le titre de baron et une dotation de 10,000 fr. de rente annuelle. Par sa bravoure il sauva un corps d'armée du général d'Erlon, qui s'était laissé enfoncer dans un col des Pyrénées. En 1813, s'étant joint à la grande armée, il combattit le 27 février, à Bar-sur-Aube, contre les Prussiens, et fut grièvement blessé.

Après les événements de 1814, Chassé retourna dans sa patrie, où Guillaume Ier le nomma lieutenant général des troupes des Pays-Bas. A la bataille de Waterloo, il se montra reconnaissant de cette distinction; il sauva, de concert avec le général Van der Smissen, une batterie anglaise que déjà la vieille garde avait fait taire, et contribua au dénouement de la bataille par une vigoureuse attaque à la baïonnette. Alors il fut investi du commandement de la quatrième division militaire des Pays-Bas, dont Anvers était le siége, et ce fut à ce poste qu'il signala encore sa fidélité, sa courageuse résolution et son expérience de la guerre. La ville s'étant déclarée pour la révolution qui venait de s'accomplir à Bruxelles, le baron Chassé se retira dans la citadelle, qu'il défendit d'abord contre les Belges (27 octobre 1830), par un bombardement dont on lui a fait un crime, mais que ses devoirs militaires lui commandaient, et ensuite (du 29 novembre au 23 décembre 1832) contre les Français. Pour récompenser son courage, le roi des Pays-Bas le nomma général en chef de l'infanterie. Après la prise de la citadelle, le baron Chassé resta prisonnier des Français, qui rendirent hommage à sa conduite; il fut interné à Dunkerque. Une convention conclue le 21 mai 1833 mit fin à sa captivité. Depuis ce moment, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.].

Conversations-Lexicon. — De Beaumont-Vassy, *Histoire des États européens* (Belgique). — *Moniteur universel*. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Van Hasselt, *Belgique et Hollande*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie portative des contemporains*.

CHASSEL (*Charles*), sculpteur, né à Nancy,

en 1612, mort à Paris, dans un âge avancé. Il excellait surtout dans la sculpture en petit, et on cite comme son chef-d'œuvre un *crucifix* de bois conservé au musée de Nancy. Par ordre d'Anne d'Autriche, il exécuta une armée entière, infanterie, cavalerie, artillerie et machines de guerre pour servir à l'éducation militaire du jeune Louis XIV ; ce singulier travail lui valut le brevet de sculpteur du roi. E. B—N.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHASSEL (*Remi-François*), sculpteur français, petit-fils du précédent, né à Metz, en 1666, mort le 5 octobre 1752. Dès l'âge de dix ans, il vint à Paris, étudier sous Lecomte, sculpteur du roi. Il travailla à Versailles avec Boulogne, Coustou et Desjardins. De retour en Lorraine, le duc Léopold Ier le nomma professeur à l'Académie de peinture de Nancy. Chassel composa un grand nombre d'ouvrages, qui ont presque tous disparu, et dont les principaux étaient : aux Minimes de Nancy, *le monument funèbre du président Cueillet ;* — dans l'église des Carmes de la même ville, une *Piété* et une *Charité ;* — dans l'église des dames du Saint-Sacrement, le *mausolée de François-Josias Bousmard ;* — le *Génie des beaux-arts*, groupe destiné à une fontaine publique ; — le *Christ* formant le devant d'autel de la chapelle ducale, dans l'église des Cordeliers de Nancy. Presque tous les ouvrages de Chassel étaient en marbre blanc ou en pierre de Savonnières.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, p. 271. — *Temple des Messins*, 144. — Lionnais, *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, II, p. 301. — Bégin, *Biographie de la Moselle.*

CHASSELOUP-LAUBAT (*François*, marquis), général français, né à Saint-Sornin (Charente-Inférieure), le 18 août 1754, mort à Paris, le 6 octobre 1833 (1). Lieutenant d'artillerie à sa sortie de l'École des Mézières (1774), il passa en 1781 dans le corps du génie, se trouva en 1792 aux affaires de Givet ; il fut chargé de la direction des travaux de Montmédi lors du siége de cette place par les Prussiens. Lieutenant colonel en récompense des talents qu'il avait montrés à la bataille d'Arlon, Chasseloup-Laubat se rendit à l'armée de Sambre-et-Meuse pour prendre le commandement du siége de Maëstricht. Les services qu'il rendit lui valurent le grade de colonel. Appelé à l'armée d'Italie, il fut chargé de la direction des siéges de Milan et de Mantoue, ainsi que de la réparation des fortifications de Pizzighitone. Les champs de bataille du Conato, Castiglione, Solpherino, Rivoli et Arcole, où il déploya autant de talent que de courage, l'élevèrent au rang de général de brigade. Pendant que les plénipotentiaires français et étrangers négociaient à Rastadt une paix dont les préliminaires avaient été signés à Léoben, Chasseloup-Laubat s'occupa de tracer les limites de l'Autriche et des nouveaux États créés en Italie ; et, de retour en France, il établit la ligne de défense du Bas-Rhin, depuis Mayence jusqu'à Nimègue. En 1799, il retourna en Italie, et prit le commandement en chef du génie. L'armée française, commandée par Schœrer, accablée par cent mille Austro-Russes, se voyait forcée de se replier derrière l'Adda, et il ne restait qu'un seul moyen d'empêcher l'ennemi de pénétrer en France : c'était d'occuper l'Appennin et de couvrir Gênes. Mais des difficultés sans nombre s'opposaient à cette exécution : il fallait faire trente lieues dans les montagnes et par des routes impraticables. Chasseloup-Laubat fit tracer en dix jours une route de neuf lieues à travers l'Appennin ; et l'armée, dont Moreau venait de prendre le commandement, put opérer sa retraite en bon ordre. Cette action lui valut (19 décembre 1799) le grade de général de division. Appelé (1806) à la grande armée qui marchait contre la Prusse, il rendit les plus grands services, par les travaux immenses qu'il fit sur les bords de l'Elbe, de l'Oder, de la Vistule, aux têtes de pont de Praga, de Sicrock, de Modelin, et par la direction qu'il donna à ceux du siége de Dantzig. Envoyé de nouveau en Italie (1808), il porta tous ses soins sur les fortifications de plusieurs places importantes, et il reçut en récompense (30 juin 1811) le grade de grand-officier de la Légion d'honneur et la charge de conseiller d'État en service ordinaire (section de la guerre). Après avoir fait partie de l'armée de Russie (1812), il fut appelé au sénat (5 août 1813), et fut chargé de l'inspection des places fortes de l'Italie. Se sentant trop âgé pour reprendre du service pendant les Cent-Jours, Chasseloup-Laubat, qui avait adhéré à la déchéance de Napoléon, fut élevé (4 juin 1814) à la dignité de pair de France par Louis XVIII. Appelé à faire partie de la commission qui devait juger le maréchal Ney, il se prononça contre la condamnation. Ce général, qui était grand' croix de l'ordre de la Réunion, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et grand-cordon de la Légion d'honneur (5 août 1813) obtint le titre de marquis en 1818, et mourut aveugle, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté sud. A. S...y.

Son fils, le comte *Justin-Napoléon-Samuel*, ancien ministre de la marine, est aujourd'hui membre du corps législatif.

Archives de la guerre. — *Dictionnaire des generaux français.* — *Victoires et conquêtes*, t. II, VI, XIII, XV, XVI, XVII, XXI.

(1) Un de ses ancêtres, *Jean-Nathanael* Chassloup-Laubat, né en 1660, qui avait fait les campagnes de Flandre, sous le maréchal de Luxembourg, eut une jambe emportée à Nerwinde ; en 1693. Son fils, *Jean*, né en 1711, se distingua, sous le maréchal de Saxe, à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld.

CHASSENEUZ (*Barthélemy* DE), seigneur de Prelay, jurisconsulte et magistrat, né à Issy-l'Évêque, près d'Autun, en août 1480, mort à Aix, en avril 1541. Il avait étudié le droit

à Dôle, puis à Poitiers, et enfin à Turin, sous Claude Seyssel. Il fut, à l'âge de vingt-et-un ans, nommé maître des requêtes du cardinal Charles d'Amboise, que Louis XII avait envoyé dans le Milanais pour y commander, et l'année suivante il prit à Pavie le grade de docteur en droit. De retour en France, Chasseneuz reçut de Guy de Rochefort des lettres de maître des requêtes honoraire; mais après la mort de ce chancelier, il se retira en Bourgogne, y exerça la profession d'avocat, devint en 1508 avocat au bailliage d'Autun, en 1531 conseiller au parlement de Paris, et l'année suivante, premier président ou plutôt unique président du parlement de Provence. Ayant été accusé de malversation par l'avocat général Laugier, son innocence fut reconnue, en 1535, par la commission devant laquelle il avait été renvoyé. La même année le roi l'appela dans son conseil, afin d'y travailler à l'ordonnance donnée à Issur-Tille pour la réformation de la justice. Il était encore à la tête du parlement d'Aix lorsque fut rendu, le 18 novembre 1540, le fameux arrêt qui condamnait au feu par contumace un certain nombre d'habitants de Cabrières et de Mérindol, confisquait leurs biens, bannissait leurs femmes et leurs enfants du royaume, et ordonnait la ruine de leurs maisons. C'était un reste des anciens Vaudois, que la fermentation causée par les doctrines de Luther avait rendus suspects. Chasseneuz obtint un ordre du roi portant que ces infortunés seraient entendus; mais, après sa mort, le président d'Oppède, son successeur, fit exécuter l'arrêt dans toute sa rigueur. Les plus horribles cruautés furent alors commises par les troupes royales.

Les ouvrages de Chasseneuz ont pour titres : *Commentaria in consuetudines ducatus Burgundiæ principaliter, et totius fere Galliæ consecutive;* Lyon, 1517, in-4°, goth.; Paris, 1534, in-4°; Genève, 1649, in-fol.; la dernière édition est de Paris, 1717, in-4°; — *Catalogus gloriæ mundi;* Lyon, 1529, in-fol.; goth. (dédié au chancelier Duprat); Francfort, 1579, édition moins correcte; Genève, 1649, in-fol. Cet ouvrage, tombé dans un oubli profond, règle les rangs et les préséances, et contient des recherches sur les offices, dignités et charges de la couronne; — *Consilia;* Lyon, 1531-1638, in-fol.; ce sont des consultations sur des matières de jurisprudence. Chasseneuz est auteur des vers latins dans les *Épitaphes des rois de France qui ont régné, depuis le roi Pharamond jusques au roi François Ier de ce nom*, etc.; Bordeaux, sans date, in-12. Le P. Lelong lui attribue à tort l'ouvrage entier. Les vers français qu'il renferme ont été imprimés à Poitiers, 1531, in-4°, sous le nom de *Jean Bouchet*, qui en est le véritable auteur.

E. Regnard.

De Thou, *Historia*, tom. I, lib. VI, p. 189, édit. de Genève. — Bouche, *Histoire de Provence*, tom. II, p. 614 et suiv. — Bouhier, *Histoire des commentateurs de la Coutume du duché de Bourgogne*, en tête de ses *Œuvres de jurisprudence*, édit. de Dijon, 1787. — Nicéron, *Mémoires*, tom. III et X.

CHASSEPOL ou CHASSIPOL (*François* DE). Cet auteur, sur lequel on manque de détails biographiques, paraît avoir été chargé par Colbert d'un travail sur les finances publié sous le titre de : *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains*, suivi de la *Manière de discerner les médailles antiques de celles qui sont contrefaites*, par Guillaume Beauvais; Paris, 1740, in-12. On attribue au même Chassepol deux romans intitulés : l'*Histoire des grands vizirs*, Paris, 1677, 3 vol. in-12, et l'*Histoire nouvelle des amazones;* Paris, 1678, 2 vol. in-12.

Journal des savants, 1740, p. 231; — Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. — Brunet, *Manuel du libraire* — Quérard, *la France littéraire*.

* **CHASSET** (*Charles-Antoine*, comte), homme politique français, né à Villefranche, le 25 mai 1745, mort vers 1830. Avocat et maire à l'époque de la Révolution, il fut nommé membre de l'Assemblée constituante, fit décréter la suppression des dîmes, et fut envoyé avec le général Custine et Regnier en mission dans les départements du Haut et du Bas-Rhin et des Vosges. En 1792 il devint membre de la Convention nationale, vota, dans le procès de Louis XVI, la détention pendant la guerre et le bannissement après la paix, et ensuite se prononça contre le sursis. Après le 31 mai 1793, il sortit de France, devint aide-chirurgien sur un vaisseau anglais, et aide-chirurgien à Toulon pendant l'occupation anglaise. En 1795, il rentra en France, où il venait, quoique absent, d'être nommé membre du Conseil des Cinq-Cents. Il fit ensuite partie du Conseil des Anciens; et à l'époque du 18 brumaire an VII (1799) il s'attacha au parti du général Bonaparte, ce qui lui valut son admission au sénat conservateur, le titre de commandeur de la Légion d'honneur, la dignité de comte de l'empire et celle de comte titulaire de la sénatorerie de Metz. Après la seconde restauration, il fut compris dans la loi du 12 janvier 1816, au nombre des conventionnels dits *votants;* mais il obtint peu après l'autorisation de rentrer en France.

Biographie moderne. — *Galerie des contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

CHASSIGNET (*Albert*), historien français, vivait dans le dix-septième siècle. Il était bénédictin, et a composé l'*Histoire de tous les monastères du comté de Bourgogne*, restée manuscrite; — l'*Histoire des maisons de l'ordre de Cluni; du Prieuré de Vaux-sur-Poligny*, etc.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.* (éd. Fontette), I, 11,632, 11,783, 12,924.

CHASSIGNET (*François*, baron DE), homme d'État autrichien, d'origine française, né à Besançon, en 1651, mort vers 1716. Il entra au service de l'Autriche, où il s'éleva jusqu'au grade de général. L'empereur Léopold lui confia l'éducation

de son fils aîné (depuis Joseph Ier). En juillet 1701 il fut envoyé à Naples pour exciter une révolte contre la domination de Philippe V, roi d'Espagne, et contre les Français, ses alliés. Une conspiration redoutable fut organisée par les soins de Chassignet : son explosion, fixée au 19 septembre, fut différée au 5 octobre. Ce retard la fit découvrir : le duc de Medina-Celi, alors vice-roi pour l'Espagne, prit aussitôt toutes les mesures nécessaires pour faire avorter le plan des conspirateurs. Ceux-ci, se voyant prévenus, appelèrent le peuple à l'insurrection, mais sans succès. Chassignet fut arrêté, transporté à Paris, et écroué à la Bastille; il en sortit en 1714, par la paix de Rastadt; l'empereur Charles VI le nomma conseiller d'État.

Renneville, *Histoire de la Bastille*, Ier, 114, et II, 404.

CHASSIGNET (*Jean-Baptiste*), poëte français, né à Besançon, vivait en 1620; il eut pour maître le savant Huet, et il puisa dans les leçons de ce guide éclairé un grand amour pour les lettres. Ses poésies sont en général empreintes de mélancolie. On lui doit, entre autres, deux poëmes intitulés : *Mépris de la vie et consolations contre la mort;* Besançon, 1594, in-12; — *Paraphrases sur les cent cinquante Psaumes de David;* Lyon, 1613, in-12. Ces compositions ne sont pas sans quelque mérite, et rappellent le genre de Malherbe.

Goujet, *Bibl. franc.*

* **CHASSIN** (*Jean-Simon*), marin français, né à l'Ile-Dieu, en 1754, tué le 16 nivôse an VI. Il monta comme matelot, en 1778, à bord de la gabarre *le Compas*, et fut nommé capitaine de frégate le 10 pluviôse an V, après avoir gagné tous les grades intermédiaires par des actions d'éclat ou des missions importantes. Le 16 nivôse an VI, Chassin escortait sur la corvette *le Chéry* un convoi se rendant de Rochefort à Brest, lorsqu'il fut attaqué par plusieurs bâtiments anglais. Accosté par la frégate *Pomon;* il n'hésita pas à combattre, malgré l'infériorité de ses forces. Après une vive canonnade, il tomba mortellement atteint; mais son équipage, électrisé par son exemple, continua une défense héroïque, qui ne cessa que lorsque les batteries du *Chéry* furent submergées. Pendant ce temps le convoi, forçant de voiles, échappa aux ennemis. Les Anglais, ne pouvant sauver la corvette française, recueillirent son équipage, et, par une exception honorable pour les deux nations, le mirent en liberté, après avoir rendu les honneurs funèbres à son commandant. Bonaparte, premier consul, accorda une pension à la veuve de Chassin. Cet officier était auteur de : *Relevé des côtes de la ci-devant Bretagne et moyens faciles de les mettre en état de défense;* Rochefort, an III, in-8°, avec cartes; — *Essai sur la construction et l'armement des bâtiments destinés à la course;* Brest, an V, in-8°; — *de l'Utilité des pièces dites de chasse et des moyens d'assurer leur tir;* Rochefort, ibid.; et plusieurs autres ouvrages sur la science navale restés manuscrits ou déposés aux Archives de la Marine.

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France.* — Van Tenac, *Histoire de la marine.*

CHASSIPOL. *Voy.* CHASSEPOL.

CHASSIRON (*Pierre-Matthieu-Martin* DE), littérateur français, né en 1704, à l'île d'Oléron, mort à La Rochelle, en 1767. Il fut trésorier de France, et conseiller d'honneur au présidial de La Rochelle. On a de lui : *Réflexions sur le comique larmoyant;* Paris, 1749, in-12 : cet ouvrage fit quelque sensation à l'époque où il parut. L'auteur blâme le goût de ses contemporains pour le comique larmoyant, et veut les ramener aux traditions classiques de l'ancienne comédie. On doit encore à Chassiron l'*Histoire des travaux de l'Académie de La Rochelle*, dont il fut l'un des fondateurs. On la trouve en tête du premier recueil des *Mémoires* de cette société; Paris, 1747, in-8°.

Les trois siècles de la littérature française. — Quérard, *la France litt.*

CHASSIRON (*Pierre-Charles-Martin*, baron DE), économiste français, fils du précédent, né à La Rochelle, le 2 novembre 1753, mort à Paris, le 15 avril 1825. Il fut maître des requêtes et trésorier au bureau des finances de sa ville natale. Partisan des réformes promises par la Révolution, il en adopta les principes, mais il en blâma les excès. Arrêté comme suspect, il ne dut sa délivrance qu'au dévouement de sa femme. En 1797, le département de la Charente-Inférieure l'envoya au Conseil des Anciens. Au 18 brumaire, Chassiron fut admis dans la commission législative, et passa ensuite au Tribunat, où il appuya les divers projets présentés par le gouvernement, et réclama vivement des lois protectrices de l'agriculture. A la dissolution du Tribunat, il devint conseiller à la cour des comptes. On a de lui : *Lettres sur l'agriculture du district de La Rochelle et de ses environs;* 1796, in-12; — Deux *Lettres aux cultivateurs français sur les moyens d'opérer un grand nombre de desséchements par des procédés simples et peu dispendieux;* Paris, 1800, in-8°; — *Richard converti, ou entretiens sur les objets les plus importants du code rural;* ibid., 1801, in-8° — *Essais sur la législation et les règlements nécessaires aux cours d'eau et rivières non navigables et flottables, ainsi qu'aux desséchements à faire ou à conserver en France;* ibid., 1818, in-8°. Chassiron a aussi inséré plusieurs articles dans le *Nouveau cours complet d'agriculture* et dans la nouvelle édition du *Cours d'agriculture* de Rozier.

Silvestre, *Éloge de Chassiron*, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture de* 1826.

* **CHASTAINE** (*Léonard*), chirurgien français, né à Mussidan, dans le Périgord, le 24 novembre 1715. Après avoir étudié dans sa ville natale, puis à Bordeaux et à Paris, il fut envoyé en 1738 à l'hôpital de Lille, où il devint aide

chirurgien-major en 1744. Il servit ensuite au même titre dans les armées françaises, et fut nommé correspondant de l'Académie de chirurgie. On a de lui : *Lettres à M. Cambon, premier chirurgien de la princesse Charlotte de Lorraine, pour servir de réfutation à une lettre de Van der Gradit, chirurgien et pensionné pour la ville de Lille;* sans indication de date ni de lieu d'impression; — *Lettres sur la Lithotomie;* Paris, 1768, in-8°.

Éloy, *Dict. de la méd.*

CHASTE (... DE), gouverneur français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut gouverneur de Dieppe et d'Arques. Catherine de Médicis l'envoya, en 1583, avec une compagnie d'infanterie dans l'île de Tercère, pour y soutenir les intérêts d'Antoine, prieur de Crato, récemment élu roi de Portugal. Cette expédition ne fut pas heureuse. En 1603, de Chaste forma à Rouen une compagnie pour continuer les découvertes déjà faites au Canada. Il mourut au moment où il se disposait à partir lui-même pour cette contrée. La relation du *Voyage à Tercère*, par de Chaste, fait partie du deuxième volume du recueil de Thévenot.

Thévenot, *Relation de divers voyages curieux.*

***CHASTEAU**, en italien **CASTELLI** (*Guillaume*), graveur français, né à Orléans, le 18 avril 1635, mort à Paris, le 15 septembre 1683. Il étudia à Paris les principes du dessin, et fit ensuite *son tour d'Italie.* Il parcourut successivement Gênes; Parme, Venise et Florence. A Rome, il se lia d'amitié avec Frédéric Greuter, qui le détermina à renoncer à la palette pour le burin. Les portraits de prélats et de pontifes et les estampes qu'il a gravées en Italie sont signés de son nom italianisé, *Castelli.* Il séjourna quelque temps à Lyon, avant son retour à Paris, où il fut protégé par Colbert, qui le pensionna et le fit entrer à l'Académie de peinture. Il a gravé surtout d'après Le Poussin et les maîtres italiens. On cite parmi ses gravures : *le Ravissement de saint Paul,* d'après Poussin; — *l'Assomption de la Vierge,* d'après Annibal Carrache; — *la Manne au désert;* — *Saint Paul recouvrant la vue*, d'après P. de Cortone; — *le Martyre de saint Étienne*, d'après Carrache; — *la Guérison des deux aveugles de Jéricho*, d'après Poussin; — *le jeune Pyrrhus soustrait aux recherches des Molosses qui avaient tué son père Æacide*, d'après le même; — *la Mort de Germanicus*, d'après le même; — quelques tableaux d'après Lebrun. Ses estampes à l'eau forte sont préférables à ses gravures burinées : sa manière y est plus libre, plus pittoresque, et il est à regretter qu'il ne se soit pas exclusivement livré à ce genre.

C. BRAINNE.

Basan, *Dictionnaire des graveurs.*

CHASTEL ou **CHÂTEL** (*Jean*), régicide, né en 1575, mort le 29 décembre 1594. Il était fils d'un marchand drapier de Paris. On sait qu'il attenta à la vie du roi Henri IV. Voici comment L'Estoile, très-explicite sur cet événement, le raconte, à la date du 27 décembre 1594. « Le mardy 27 de ce mois, comme le roy, revenant de son voyage de Picardie, fust entre tout botté dans la chambre de madame de Liancour, aïant autour de lui le comte de Soissons, le comte de Saint-Pol et autres seigneurs, se présentèrent à sa majesté, pour lui baiser les mains, messieurs de Ragni et de Montigni. Ainsi qu'il les recevoit, un jeune garçon, nommé Jean Chastel, âgé de dix-neuf ans, ou environ, fils d'un drappier de Paris, demeurant devant le Palais, lequel avec la troupe s'estoit glissé dans la chambre et avancé presque auprès du roy sans estre aperceu, tascha avec un cousteau qu'il tenoit d'en donner dans la gorge de sa majesté. Mais pour ce que le roy s'inclina à l'heure, pour relever ces seigneurs qui lui baisoient les genoux, le coup, conduit par une secrète et admirable providence de Dieu, porta au lieu de la gorge, à la face, sur la lèvre haute du costé droit, et lui entama et couppa une dent. A l'instant le roy, qui se sentist blessé, regardant ceux qui estoient autour de lui, et aïant advisé Mathurine, sa folle, commença à dire, « Au diable soit la folle ! elle m'a blessé ». Mais elle, le niant, courust tout aussitost fermer la porte, et fut cause que ce petit assassin n'eschaspast. Lequel aïant esté saisi, puis fouillé, jetta à terre son cousteau, encores tout sanglant, dont il fut contraint de confesser le fait sans autre force. Alors le roi commanda qu'on le laissast aller, et qu'il lui pardonnoit ». Le même jour, Henri annonça aux villes du royaume, dans les termes suivants, le danger auquel il venait d'échapper. « Un jeune garçon, nommé Jean Chastel, fort « petit, et âgé de dix-huit à dix-neuf ans, s'étant « glissé dans la chambre, s'avança sans être quasi « aperçu, et nous pensant donner dans le corps « du cousteau qu'il avoit, le coup ne nous a porté « que dans la lèvre supérieure du côté droit, et « nous a entamé et coupé une dent. Il y a, Dieu « merci, si peu de mal, que pour cela nous ne « nous mettrons pas au lit de meilleure heure. » Lorsque le roi fut informé que Chastel avait été élevé par les jésuites, il s'écria : « Fallait-il « donc que les jésuites fussent convaincus par « ma bouche ! » On les accusa en effet d'avoir inspiré ce forfait, auquel Chastel aurait été poussé par le curé de Saint-André, en expiation des honteux désordres de sa vie. Mais, interrogé le lendemain 28 décembre, « il deschargea du tout les jésuistes, dit encore L'Estoile, mesme le père Guéret, son précepteur, dit qu'il avoit entrepris le coup de son propre mouvement et que rien ne lui avoit poussé que le zèle qu'il avoit à sa religion, de laquelle Henry de Bourbon (car il appeloit ainsi le roy) étoit ennemi; qu'il n'estoit en l'église jusques à ce qu'il eust l'approbation du roy ». L'exécution de Chastel eut lieu le surlendemain de l'attentat. Nous laissons encore parler l'auteur du *Registre journal de Hen-*

ri IV: « Le jeudi 29 Chastel, après avoir esté mis à la question ordinaire et extraordinaire, qu'il endura sans rien confesser, fist amende honorable, eust le poing couppé, tenant en sa main l'homicide cousteau duquel il avoit voulu tuer le roy, puis fust tenaillé et tiré à quatre chevaux en la place de Grève à Paris, son corps et ses membres jettés au feu et consommés en cendres, et les cendres jettées au vent ». Comme cela se pratiquait d'après la législation d'alors, la famille du régicide fut enveloppée dans la procédure.

L'Estoile, *Mém. et Journal.* — De Thou, *Hist.* — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXI.

CHASTEL (*François-Thomas*), littérateur français, né à Pierrefitte, dans le Barrois, le 30 janvier 1750, mort au commencement de notre siècle. Il se rendit de bonne heure en Allemagne, et devint professeur de langue française à l'université de Giessen. On a de lui : *l'Oracle, ou essai d'une méthode pour exercer l'attention de la jeunesse par des jeux en demandes et en réponses,* par madame de Lafite, traduit du français en allemand; Offenbach, 1771, in-8°; — *Petit recueil de fables, contes et petits drames, avec une table alphabétique des mots, termes et expressions contenus dans ce livre, et les remarques nécessaires sur la syntaxe et le génie de la langue;* Giessen, 1778, 1784, in-8°; — *Chansons de table,* d'après Claudius et le comte de Stolberg, et deux petites pièces de Bürger, mises en vers français avec l'original; ibid., 1785, in-8°; — *Introduction à la lecture des ouvrages en vers français, suivie d'utiles et d'agréables rapsodies recueillies sur le Parnasse français, avec les éclaircissements nécessaires,* en allemand; ibid., 1788, 3 vol. in-8°; — *Essai d'une grammaire, augmentés du traité de l'étymologie et de la syntaxe française, avec des tables;* Francfort et Leipzig, 1792, in-8°; — *Alphabet d'histoire naturelle;* Offenbach, 1792, in-8°; — *Tu as cessé de souffrir, infortuné monarque,* etc., complainte allemande sur les malheurs de Louis XVI, traduite en français; Giessen, 1793, in-8°; — *Recueil de petits mémoires sur les sciences, arts et métiers les plus nécessaires,* en allemand et en français; Francfort, 1794, in-8°.

Autobiographie, dans l'*Histoire littéraire de la Hesse,* par Strieder.

CHASTEL (*Pierre-Louis-Aimé,* baron), général français, né en 1774, à Vergi, dans le Chablais, mort à Genève, le 16 octobre 1826. Il s'enrôla, en 1792, dans la légion des Allobroges, prit part aux diverses actions qui eurent lieu dans les Alpes, sur la Durance, puis sous les murs de Toulon. A la paix de Campo-Formio, Chastel, qui avait fait preuve de bravoure à l'armée des Pyrénées-Orientales et en Italie, fut envoyé en Égypte. Ce fut dans une des excursions auxquelles nos généraux furent entraînés par la poursuite de Mourad-Bey, que Chastel découvrit le fameux zodiaque de Denderah, qui fut plus tard transporté en France, et devint l'objet d'une si vive polémique. Revenu en Europe avec le grade de chef d'escadron, digne prix de ses services, il assista aux journées d'Uim, d'Austerlitz, fit les campagnes de Prusse et de Pologne, déploya dans toutes les rencontres une rare capacité et un courage à toute épreuve, fut fait colonel, et appelé à l'armée d'Espagne. Créé général de brigade sur la demande du maréchal Soult, il se distingua à la bataille de Wagram, et fut élevé en 1812 au grade de général de division. L'empereur, à qui le mérite militaire du baron Chastel n'avait pu échapper, lui confia le commandement d'une division de cavalerie forte de quatre mille hommes, à la tête de laquelle il poussa des reconnaissances lointaines, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à la bataille de la Moskowa, où les charges qu'il exécuta ébranlèrent le corps du général Doktorow, et à Goerlitz, en Saxe, où le corps d'armée de Murat, dont il faisait partie, eut à lutter contre 25,000 cavaliers, 40,000 hommes d'infanterie et une artillerie nombreuse. La présence de l'ennemi sur le territoire français sembla doubler l'énergie de Chastel. Il rassembla sous les murs de Paris tout ce qu'il put trouver de troupes disponibles dans les dépôts, et combattit avec sa valeur ordinaire. Sa division et celle du général Bordesoulle, faisant partie du corps du duc de Raguse, furent repoussées jusqu'à la barrière de Ménilmontant. En 1815, Chastel fit partie du deuxième corps de l'armée, qui combattit en Belgique avec un courage digne d'un autre sort. Rentré dans la vie privée après les Cent-Jours, il vivait au sein de l'étude et entouré d'une société choisie, lorsqu'en 1820, on ne sait par quelle manœuvre, il fut signalé comme étant à la tête d'un complot qui aurait eu pour but l'enlèvement du duc d'Angoulême à son passage dans les environs de Lons-le-Saulnier. A cette occasion, le baron Chastel dirigea une poursuite en calomnie contre le *Drapeau blanc,* dont l'éditeur responsable fut condamné par jugement rendu sur appel à Bourg, le 18 mai 1820. Il vécut depuis lors dans la retraite à Ferney-Voltaire.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — De Courcelles, *Dict. des généraux français.* — *Victoires et conquêtes.*

CHASTEL (DU). *Voy.* DUCHATEL.

CHASTELAIN (*Georges*), dit *l'Adventureux,* chroniqueur et littérateur bourguignon, né en 1403, mort le 20 mars 1475. Georges, fils de Jean Chastelain, extrait de la noble maison de Gavre et de Mamnes, vit le jour, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, « en l'impérial comté d'Alost en Flandres (1) ». A l'âge de sept ans il commença des études littéraires, qu'il interrompit pour suivre la carrière des armes. Très-jeune encore, il fit son entrée dans le monde, et servit comme écuyer. Georges, alors et plus

(1) *Chronique* (édition Buchon.), *Panthéon litt.*, 1837, page 4 et *passim.*

tard, visita la France et l'Angleterre; il suivit les grands événements de cette époque, sur les lieux mêmes qui leur servirent de théâtre, et fut personnellement lié avec des principaux acteurs. C'est ainsi qu'il connut Charles VII, les seigneurs de son sang ou de sa cour, la Pucelle et la plupart des personnages considérables de son temps. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, son suzerain, se l'attacha particulièrement. Vers 1443, Georges quitta le service militaire, et vécut désormais dans l'intimité de ce prince, avec le titre de pannetier, puis d'*orateur* ou littérateur, puis enfin de chroniqueur officiel de la maison de Bourgogne. La cour de Philippe le Bon était alors sans rivale, même en France, pour la pompe, le luxe, la richesse extérieure; pour le nombre et le talent des officiers, littérateurs et artistes qui en relevaient l'éclat. La triple qualité dont Georges Chastelain y fut revêtu indique assez déjà l'estime et la renommée dont il jouissait. Personnellement attaché au *grand duc de l'occident*, il le servait de sa parole et de sa plume en plus d'une circonstance. Tantôt il dirigeait les représentations dramatiques destinées à l'amusement du prince (1) et des courtisans, qu'il charmait lui-même par des compositions nombreuses et très-goûtées. Tantôt il s'employait en négociations politiques et diplomatiques, auprès du roi de France (2) et d'autres souverains. Tantôt il se livrait, dans sa demeure, à la rédaction de la Chronique officielle (3). Vers 1455, Georges Chastelain publia un opuscule en vers, dont le titre n'est pas connu, mais dont le texte nous a été conservé (4). Bien que conçu dans des termes fort graves et surtout très-obscurs, cet écrit, empreint de la morgue et de la hauteur *bourguignonnes*, fut regardé en France comme attentatoire à la dignité du souverain et de la noblesse. L'indignation, toute politique du reste, qu'il suscita faillit mettre en péril la sûreté personnelle de l'auteur, et le contraignit à se justifier par une sorte de réplique en prose (5).

(1) « A Georges Chastelain pour convertir et employer en certains habillements pour aucuns jeux par personnages que icelui seigneur (Philippe le Bon) a fait jouer par-devant lui en la ville de Nevers, 13 livres. » (Comptes des dépenses du duc, pour l'an 1454; dans *les Ducs de Bourgogne*, par M. Léon de Laborde, 1849, in-8°; *preuves*, tome 1er, page 417, n° 1500.)

(2) « A Georges Chastelain, esculer, pannetier de monseigneur (le duc), pour reste d'un voyage par lui fait en France, pour les besognes et affaires de mon dit seigneur... CX livres VIIJ sols. » (Comptes de l'an 1459, *Ibid.*, n° 1836.)

(3) « A Georges Chastelain, dit de Mamines, *chroniqueur* de mon dit seigneur, la somme de vingt livres, en considération de certaine maladie qui lui est naguère survenue, et ainsi aidier à se défraier de la dite ville de Bruxelles et s'en retourner avec mon dit seigneur en la ville de Gand. » (Comptes du 1er octobre 1460 au 30 septembre 1461, *Ibid.*, n° 1844.)

(4) Il se trouve reproduit dans le morceau intitulé *Exposition de Georges Chastelain sur vérité mal prise.* (Voyez les *Œuvres de Chastelain*, dans le *Panthéon litt.*, pag. 515 et suivantes.)

(5) *Ibidem.*

C'est à la même époque également, et sur la requête de Philippe le Bon, qu'il commença de rédiger son grand monument historique (1). Charles le Téméraire, qui succéda à son père en 1467, continua au chroniqueur en titre sa confiance et ses bonnes grâces; il se plut même à augmenter en sa faveur les effets de cette libéralité. En 1473, le duc tenant à Valenciennes un chapitre de la Toison-d'or, conféra la chevalerie à Georges Chastelain, avec le titre d'*indiciaire*, « comme à celui qui démonstroit par escripture authentique les admirables gestes des chevaliers et confrères de l'ordre (2) ». Dès le commencement du nouveau règne de ce duc, Chastelain s'était retiré à Valenciennes. Là, dans cette même ville qu'avait illustrée la plume de Froissart, en compagnie de Jean Molinet, son disciple et son continuateur, Georges Chastelain poursuivit son œuvre commencée (3). Il y joignit de nouvelles productions, telles que le *Panégyrique de Philippe le Bon* (4); le *Temple de Boccace, ou consolation adressée à une reine d'Angleterre infortunée* (Marguerite d'Anjou); *la Récollection des merveilles advenues en nostre temps* (5), et d'autres ouvrages restés interrompus. Il mourut dans cette même ville, et fut inhumé en l'église collégiale de Notre-Dame de la Salle-le-Comte, où il avait fondé, au prix de quatre livres tournois de rente, *la solemnité de Saint-Georges, à l'honneur de tous chevaliers* (6).

Nous allons donner ci-après un relevé, aussi exact que possible, des œuvres *littéraires* et *historiques* de Chastelain, en commençant par les premières.

Œuvres littéraires : — *les Épitaphes de Hector et d'Achillès, avec le jugement d'Alexandre le Grand* (7); — *Louanges de la*

(1) Chronique de Chastelain, volume cité, *Introduction*, page 4.

(2) *Histoire de Valenciennes*, par Simon Le Boucq, manuscrit de la bibliothèque de cette ville; dans Buchon, *Œuvres de Chastelain* (*Panthéon litt.*), page CXII, v°.

(3) Voyez le manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 8349, fol. CXIJ, v°.

(4) « A Jehan Chenebaut, serviteur de Georges Chastelain, la somme de soixante sols, quand il a naguères apporté à mon dit seigneur (Charles le Téméraire), en la ville de Brouxelles, ung livret de par son dit maistre, touchant le trespas de feu de très-noble memoire monseigneur le duc Philippe, fait le XIXe jour du dit mois de juillet... » (Compte de 1467; Laborde, ouvrage cité, *Ibid.*, n° 1926.)

(5) Dernière strophe.

(6) *Panthéon*, volume cité, page XIIJ. Le manuscrit 8349 de la Bibliothèque impériale, qui contient un fragment de la grande chronique de Chastelain, est orné au feuillet CXIJ, verso, d'une vignette exécutée avec un talent des plus remarquables. La figure placée à droite, et au premier plan de cette composition, nous montre Georges Chastelain présentant son livre au nouveau duc, et nous offre peut-être un portrait ressemblant du chroniqueur. Elle a été reproduite dans Gaignières, *Maisons étrangères*, t. I, p. 34.

(7) Manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 7686, fol. 22 et suivants. Cet ouvrage a été imprimé deux fois

très-glorieuse Vierge (1); — *les douze Dames de Rhétorique* (2); — *Cent épistres*; — *les deux Félicités*; — *le Livre des trois divers Nobles*; — *le Livre des humaines grâces*; — *le Livre des Périls du monde* (3); — *le Livre du père à son fils*; — *le Livre du faux amoureux*; — *le Livre de la cause des infortunes*; — *le Livre des abusements de cour* (4); — *le Livre de la tranquillité des courages* (5); — *L'épitaphe de messire Jacques de Lalaing* (6); — *Le mystère*, par personnages, *de la France présentée au deffunt roy Charles VII*[e] *de ce nom* (7); — *Épistre* (8) *à Castel* (religieux de Saint-Denis, chroniqueur officiel de Louis XI); — *le Lion bandé*, panégyrique en vers de Philippe le Bon (9); — *le Mirouer des nobles* (10); — *l'Oultre d'amour* (11); — *Ballades*, rondeaux, poésies diverses (12).

Œuvres historiques : — *Exposition de Georges sur vérité mal prise* (1); — *le Temple de Boccace, ou d'aucuns nobles malheureux* (2); — Opuscule en prose sur le traité de Péronne, passé en 1468 (3); — *Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses adventures du duc de Bourgogne*, suivie de l'*Éloge de Charles le Hardy* (4); — *Récollection des merveilles advenues en nostre temps* (5); — *la Grande chronique* de Georges Chastelain, *ou livre de tous les haulz et grans faits de la chrétienté, souverainement de ce noble royaulme de France et de ses dépendances, depuis l'an vingt* (1420) *jusques à maintenant* (1474), etc. (6).

Georges Chastelain fut en littérature une de ces renommées aujourd'hui complétement éclipsées et dont l'éclat non-seulement est devenu un mystère, mais peut encore passer pour un problème. Salué des applaudissements sans réserve de ses contemporains, il semble que Chastelain n'ait pas même connu parmi eux de rivaux. Meschinot et Jean Robertet, autres

vers 1525. (Voyez *Panthéon litt.*, volume cité, page XXXVIII, note 1.)

(1) Manuscrit 3005 de la Biblioth. impér., imprimé à Valenciennes, vers 1500; in-4° de quelques feuillets. Un exemplaire de cet opuscule rarissime, vendu, Heber, 18 livres sterling 10 shellings, se trouve à Paris, dans la bibliothèque de M. Jérôme Pichon, sous ce titre : *S'ensuivent les chansons Georgines*. (Voyez Brunet, *Manuel*, 1842, tome I, page 642.)

(2) Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris 7892 (de la Gruthuse) et 208 (voyez Buchon, *Panthéon litt.*, volume cité, page XXXVI, et manuscrit n° 783, Gérard, de la Bibliothèque de La Haye; imprimé par M. Louis Batissier, Moulins, 1838, grand in-4°, figures. Les principaux auteurs de cet ouvrage sont Jean Robertet et Montferrand, correspondants littéraires et ici collaborateurs de Chastelain.

(3) On connaît une ancienne composition intitulée les *Périls* ou *les douze Périls d'Enfer*. Voyez dans cette biographie (BLONDEL [*Robert*]), tome VI, col. 250), et Paulin Paris, *Manuscrits français*, etc., tome IV, page 164.

(4) Un autre contemporain de Georges Chastelain, le roi René d'Anjou, est l'auteur d'une composition intitulée *l'Abusé en cour*.

(5) On ne connaît des articles 4 à 13 de la présente énumération, que ces titres, mentionnés par Chastelain lui-même (voyez *Panthéon litt.*, volume cité, page 523). Jean Molinet indique aussi comme étant de son maître d'*innumérables cantiques, mètres virgiliens, chansons orphéynes* (ou *georgines*, voyez ci-dessus, *Louanges*, etc.), *proverbes salomoniques; tragédies, comédies* et *sentences prosaïques*. « Grand pleté de ses œuvres », ajoute-t-il « sont demeurées imparfaites » (*Panthéon litt.*, volume cité, page XXIII).

(6) Manuscrit de la Bibliothèque royale de La Haye, Gérard, n° 783; imprimé plusieurs fois, à la suite de la *Chronique de Lalaing*, notamment dans l'édition de cette chronique faisant partie du *Panthéon litt.*, 1842, volume de *Comines*, etc., page 726.

(7) Manuscrit Gérard 783; publié par M. A. Jubinal, *Lettres à M. le comte de Salvandy sur la Bibliothèque de La Haye*, etc.; Paris, 1846, in-8°, pages 50, 218 et suivantes.

(8) Manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, Célestins, n° 47, fol. 84 et suivants, avec la réponse de Castel. Manuscrit de la Bibliothèque royale de La Haye, Gérard, n° 783. *Voy.* Reiffenberg, *Notice sur Chastelain* (indiquée à la fin de cet article), page 110.

(9) Manuscrit, Bibliothèque impériale, 9837, 14 (Delamarre), à la fin; manuscrit de la Bibliothèque de La Haye, Gérard, n° 783.

(10) Manuscrit Gérard 783. Cf. Buchon, *Panthéon litt.*, volume cité, page XXIV.

(11) Voyez Buchon, *Ibidem*.

(12) Manuscrits, Bibliothèque impériale, Célestins, 47, col. 80, 7686; supplément français, n° 607, fol. 123; voir aussi les numéros 7385, 8417 et 10,025 B; Bibliothèque de La Haye, Gérard, n° 783 : Voyez Jubinal, *Lettres* citées, page 50. — On trouvera dans les *Lunettes des princes*, Paris, Bignon, 1539, in-12, page signée H 6 et suivantes, parmi les œuvres de Jean Meschinot, vingt-cinq *princes* ou canevas de ballades, composés par Georges Chastelain. On attribue à notre auteur le livre *de l'Instruction du jeune prince* (Ms. 19 de la Biblioth. roy. de Bruxelles; imprimé en 1517, à la suite du *Temple*, etc.), et le *Passe-temps Michault*, qui paraît être de *Pierre* Chastelain. *Voy.* Notice de M. Reiffenberg déjà citée, page 229, et le *Manuel du Libraire*, 1842, tome II, page 643, tome III, page 386.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, signalé par M. Buchon (sans le numéro), *Panthéon litt., OEuv. de Chastelain*, page XVIII; imprimé dans ce même volume, pages 513 et suiv.

(2) Désigné aussi sous ce titre : *le Livre de l'inconstance de Fortune*; manuscrits de la Bibl. imp. de Paris, 7427, 7,385; imprimé avec d'autres pièces sous le titre : *le Temple Iehan Boccace*; Paris, Galliot-Dupré, 1517, in-fol. *Voy.* Buchon, *Panth. litt., OEuvr. de Chastelain*, pages XXVII à XXXVI.

(3) Manuscrit unique et inédit de la Bibliothèque de Tournay. *Voy.* Buchon, *ibidem*, pages XVI, XX, XXI, et 120, note 1.

(4) Manuscrit de la Bibl. Imp. n° 9,837, 14, Delamarre. M. Buchon a donné une courte notice de ce manuscrit dans le volume cité du *Panthéon*, pages XXXIV et XLII. Il en a publié le texte dans le même volume, page 503 et suivantes.

(5) Lorsque cette pièce parut en *France*, elle n'y fut reçue qu'avec des corrections, à cause de l'esprit *bourguignon* qui l'avait inspirée. Il en existe une double version, l'une originale et entière, l'autre corrigée dans l'esprit *français*. Le texte complet de la première se trouve dans les manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles n° 617 B, 5620 et autres. Ce texte a été publié par M. Reiffenberg dans le tome X de son édition des *Ducs de Bourgogne*, par M. de Barante. M. J. Pichon possède un exemplaire imprimé de la chronique militaire et officielle de Charles VII, par le hérault *Berry*, Paris, François Regnault, 1528, in-fol. A la fin du volume se trouve une version *française* manuscrite de la *Récollection*. M. Buchon l'a publiée à la suite de la version originale, dans le volume du *Panthéon* qui contient les *OEuvres de Chastelain*, page XLV et suivantes.

(6) Nous consacrerons ci-après à cet ouvrage quelques développements bibliographiques. — On a fautivement attribué à Chastelain la *Chronique de Lalaing*, qui appartient à *Charrolois, le hérault* et le *Chevalier delibéré*, dont le véritable auteur est Olivier de la Marche.

oracles de leur temps tout à fait oubliés de nos jours, mettent simplement Georges le poëte au-dessus de Térence et au rang d'Homère (1). Afin que le lecteur puisse apprécier à son tour la valeur de ces éloges, nous extrairons des œuvres poétiques de Chastelain un court spécimen, que nous choisirons avec impartialité :

BALLADE.

Soufflé, Triton, en ta bucce argentine!
Muse, en musant en ta douce musette,
Donne louange et gloire célestine
Au dieu Phébus, à la barbe roussette,
Quand du vergier où croist mainte noisette,
Où fleurs de lys yssent par millions,
Accompaignè de mes petits lyons,
Ay combattu l'universel araigne
Qui m'a trouvé, par ses rébellions,
Lyon rampant (2) en croppe de montaigne (3).

Ces rapprochements faits par Jean Robertet peuvent sembler actuellement incroyables; ils ne prouvent cependant que deux choses : la première, c'est qu'en 1470 l'éducation littéraire de nos aïeux, connue sous le nom mérité de *renaissance*, n'était point encore accomplie; la seconde est que dans tous les temps les exagérations et les défauts les plus choquants, chez les hommes de talent et d'esprit une fois en possession de la célébrité, ne suscitent pas de la part de la foule une vogue moins suivie ni un engoûment moins passionné que leurs qualités les plus véritables.

Georges Chastelain en effet était homme de talent et d'esprit. Il l'a prouvé surtout ailleurs que dans ses œuvres de pure imagination. Aussi laisserons-nous ces dernières (et nous pensons en agissant ainsi servir sa mémoire) au sein de l'éternelle paix qui leur est due; nous réserverons à sa *Chronique*, à son véritable titre d'honneur devant la postérité, l'espace restreint que nous pouvons ici lui consacrer. On a vu que Georges Chastelain avait été requis par son maître de dresser une sorte de mémorial universel de leur temps (1420-1474). Georges répondit activement à cette prescription; et le peu qui nous est resté de son ouvrage est propre à nous faire concevoir pour la partie perdue des regrets égaux à l'estime que nous inspire la partie conservée. Son histoire, à en juger par ses débris, fut tracée dans des proportions colossales. Au lieu de se borner, comme la plupart des chroniqueurs ses contemporains, à écrire sous la dictée d'un seul maître, ou de recopier servilement une semblable dictée, Georges Chastelain, on le voit (1), n'avait réuni ces documents *partiels* que comme de simples matériaux qu'il devait fondre et combiner avec le produit de ses explorations personnelles, et qu'il devait contrôler à l'aide de son intelligence et de sa critique. Aucun écrivain du quinzième siècle ne lui est comparable sous ce premier rapport. Quant à l'impartialité (lui-même ne prétendait pas à l'indépendance) de ses jugements, Chastelain à cet égard ne se fit faute, et nous voudrions le croire sur parole (2), ni de sincères efforts, ni d'habiles protestations. Serviteur d'un potentat redoutable et sensible aux compliments, doué d'un talent remarquable pour l'éloge, et sans pair pour la satire, Georges Chastelain, en faisant brûler pour Philippe le Bon un perpétuel encens, se livra carrière aux dépens du roi de France : double jeu d'un profit certain, car cette seconde manière de flatter n'était pas, à coup sûr, la moins goûtée du duc de Bourgogne. Georges avait d'ailleurs pour auxiliaires en cela jusqu'à ses défauts littéraires. Le miel épais de sa rhétorique lui servit à merveille pour édulcorer le sel de véritables pamphlets; et grâce aux plis traînants de son style, à la fois pompeux et confus, il sut envelopper et faire pénétrer jusque sous les yeux du souverain (3) qu'il attaquait ses diatribes politiques. D'une autre part, le chroniqueur bourguignon s'assurait ainsi la faveur de la postérité, toujours avide de révélations et même de médisances. Qu'on nous permette, à l'appui de ces observations, de citer un fragment encore peu connu. C'est le portrait de Charles VII, tracé par cette main de maître :

« Cestuy Charles septiesme, de qui les hystoires entre les autres ses devanciers sont à

(1) Entre les vifs en obtiens la couronne
Pour escripre soit en prose ou en vers.
Sur la terre que la mer environne
Nul autre escript au tien, clier, ne foisonne.
. . . . . .
En toy reluist la satyre de Perse,
De Juvénal, aussi cette d'Orace;
Ton élégant parler Térence *perse* (perce?)
. . . . . .
Ton excellent, exquis et joyeux stille
Qui n'est de riens plus bas que de Virgille
. . . . . .
Tu ressambles Gorgias Léonin,
En oraison Pline second ou Tulle,
En histoire Tite Live ou Justin
Et Saluste, qui fit le *Jugurtin;*
Pour commenter te rens égual à Jule;
Nul autre escript le tien point ne recule;
Avec les bons, soit Lactance ou Homère,
Te puis logier, car fils es de leur mère.
(J. Robertet à G. Chastelain, dans les *Douze dames de rhétorique*, 1838, in-4°; feuilles ğ, 6, 7.)

Jean Meschinot s'exprime ainsi :

O Georges, des autres le maistre
En la Rhéthorique science, etc.
(*Les Lunettes des princes*, ibidem, L. liij.)

(2) *Le lion rampant* est la principale pièce héraldique des nombreux quartiers qui composaient l'écu de Philippe le Bon.

(3) *Voy.* la pièce entière, dans le volume cité du *Pantheon*, p. XXXVI.

(1) Volume du Panthéon, *Proesme*, page 4.

(2) « Si requiers et supplie aux lisans, de quelque party qu'ils soient, François, Bourgoingnons ou Anglois, que de sur moy leur plaise oster toutes partialités, suspicions et faveurs, et en juger tel que me proteste : léal François avec mon prince, *osant prononcer vérité contre mon maistre où besoing sera*, et non me faingnant (feignant), de meismes contre François ny Anglois, desquels la gloire n'est à estaindre pour l'ung party ny l'autre, mais à chascun garder sa porcion selon l'advenir (l'aventure) et fortunes des cas. » (Introduction, page 4 de l'édition du *Pantheon littéraire.*)

(3) Voy.. *l'exposition de Georges sur verité mal prise.*

esmerveiller pour les choses qui en son temps furent inopinables, à proprement le descripre au vif selon que Nature y avoit ouvré, pas n'estoit des plus espéciaulx de son œuvre; car moult estoit linge, et de corpulence maigre. Avoit feble fondacion et estrange marce, sans porcion; visage avoit blemme, mais spécieulx assez; parolle belle et bien aggréable et subtille, non de plus haulte oye. En luy logoit ung très-beau et gracieux maintien. Néantmoins aucuns vices soustenoit, souverainement trois : c'estoit *muableté, diffidence,* et au plus dur et le plus, c'estoyt *envye* pour la tierce.... Or, est vray que cestuy roy Charles, en ses jeusnes jours, se trouva inportuné beaucoup et moult oppressé de ses ennemis, tellement que les derrenières bornes de son réaulme luy estoient ostées; ès quelles encore Fortune lui estoit escharsse assez, et luy tenoit moult aigre l'esperit par maintes diverses tribulacions et adversitez, tous les jours nouvelles, tant du lez de ses ennemis Burgugnons et Anglez, qui aigrement le comprimoient, comme de ses propres gens mesmes, Routiers, Escotz, Espagnolz, Lombars, qui donnoient sur ly par haussage. En quoy, dévot à Dieu alors se montra assez, mès corrigé peut estre de la volunté de Dieu d'aucuns ses délitz... Il parvint en la fin plus haultement que pieça n'avoit fait roy, mès non pas tant seullement en clarté de ses vertus, mès par adjoustance aucune de ses vices, qui luy rendoient fruict et félicité par inconvénient; comme on pourroit dire que sa malheure et que ceulz qui gouvernoient son fet estoient cause de sa successive malédiction en salut, entendu que de diverses mains et par diverses natures d'ommes sa gloire a esté bastie et mise sus, et que de sa personne luy mesmes n'estoit pas homme belliceux. N'estoit robuste ny animeux homme pour faire de main propre, ne cerchoit mesmes l'estour ny rencontre; ains, non asseuré entre cent mille, se fut espoventé d'un homme seul non congneu. Mais avoit des grâces à l'encontre, que de sages et vaillans s'accompagnoit voulontiers et s'en souffroit conduire, aus quelz par dessus leur sens continuellement il adjoustoit nouvelle invencion : par quoy ce qu'il perdoit en vaillance, que naturellement n'avoit de luy mesmes, ce recouvroit-il en sens. De quoy il prouffitoit aux vaillans, et estoit vraysemblable que le sens qu'avoit de nature lui avoit été renfforcé encore au double, en son estroicte fortune par longue constraincte et périlleux dangiers qui forcément luy aguisèrent les esperits (1). »

On ne connaît jusqu'à présent que trois fragments de la chronique de Chastelain, qui devait remplir six grands volumes in-folio. La première s'étend de 1419, et même, en comprenant une sorte de liminaire, elle remonte à l'année 1407, puis s'arrête à 1422. La seconde reprend à 1461, et se poursuit, avec des lacunes ou mutilations graves, jusqu'en 1474. Ces deux extrémités laissent entre elles un grand vide, qui correspond exactement au règne de Charles VII (1). La matière qui les compose a été successivement (2) éditée par M. Buchon. En 1839, M. Paul Lacroix a signalé (3) dans le manuscrit 176 de la Laurentienne de Florence une nouvelle portion de l'œuvre de Chastelain, qui paraît identique pour le fond, quoique dissemblable par des variantes graves, avec le contenu du manuscrit 256 de la Bibliothèque d'Arras, découvert par M. J. Quicherat, en 1841. Autant qu'on en peut juger par l'analyse critique (4) due à ce dernier écrivain, ces fragments présentés par les deux manuscrits d'Arras et de Florence se rapportent heureusement au règne de Charles VII, et peuvent servir à diminuer la vaste lacune qu'on déplore. Mais il ne paraît pas qu'ils forment un récit complet et suivi, ni surtout qu'ils puissent combler totalement cette lacune.

VALLET DE VIRIVILLE.

Mss. 8348 et 8349 de la Bibliothèque impériale de Paris (5); 256 de la Bibliothèque d'Arras; 176 de la bibliothèque Laurentienne de Florence. — Buchon, collection des *Chroniques nationales* et du *Panthéon littéraire.* — Lacroix, *Dissertations sur l'histoire de France,* t. VII. — Quicherat, *Bibliothèque de l'École des chartes.* — Pontus Heuterus, *Rerum burgundicarum libri VI;* La Haye, 1639, in-8°. — Goujet, *Bibliothèque françoise,* tome IX, page 396. — Reiffenberg, *Notice sur Georges Chastelain,* à la suite des *Ducs de Bourgogne;* Bruxelles, 1836, in-8°.

CHASTELAIN (*Claude*), liturgiste français, né à Paris, vers 1639, mort dans la même ville, le 20 mars 1712. Il fut chanoine de la cathédrale de Paris. Il fit une étude spéciale de la liturgie, des rites et des cérémonies de l'Église, et voyagea dans ce but en France, en Italie, en Allemagne, étudiant partout avec soin les usages de chaque église, et visitant tout ce qu'il y avait de curieux dans les lieux où il passait. On a de lui : *Un vocabulaire hagiologique,* dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage; — Une *Vie de saint Chaumont;* Paris, 1699, in-12; — *le Martyrologe romain,* tra-

(1) *Fragments inedits publies* dans la *Bibliothèque de l'école des chartes,* tome IV, p. 77.

(1) Tout porte à croire que des raisons politiques contribuèrent à prohiber en France, pendant et après le règne de ce prince, la chronique bourguignonne. C'est donc hors de l'ancienne France, et dans les riches trésors littéraires ayant appartenu à la maison de Bourgogne-Autriche, que l'on peut espérer de découvrir et que l'on a commencé de retrouver les parties qui manquent de ce précieux ouvrage.

(2) Collections des *Chroniqués nationales,* 1827, in-8°, et du *Panthéon littéraire,* 1837, gr. in-8°.

(3) *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France,* in-8°; Paris, Techener, tome VII. Réimprimé dans les *Mélanges* de M. Champollion-Figeac, collection in-4° des *documents inédits,* etc., tome III, page 307 et suivantes.

(4) *Bibliotheque de l'Ecole des chartes,* tome IV, p. 62 et suiv. La Société de l'histoire de France possède une copie du manuscrit d'Arras, préparée pour l'impression par feu M. Buchon et qu'elle se propose de publier.

(5) Ils contiennent les fragments de 1407 à 1422, puis de 1461 à 1474.

duit en français, avec des notes ; ibid., 1705, in-4°; ouvrage non terminé ; — *le Martyrologe universel*, avec des additions et des notes; ibid., 1709, in-4°; — *Relation de l'abbaye d'Orval*, insérée dans l'*Histoire des ordres monastiques*, du P. Hélyot. Chastelain est l'auteur principal du *Bréviaire de Paris*, publié en 1680. Ce livre ayant été l'objet de quelques critiques, il y répondit par un écrit intitulé : *Réponse aux remarques*, etc.; Paris, 1681, in-8°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Goujet, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-huitième siècle*, t. I.

CHASTELAIN (*Jean*), médecin français, natif d'Agde, mort en 1715. Il fut professeur de médecine à Montpellier. On a de lui : *Traité des convulsions et des vapeurs ;* Paris, 1691, in-12.

Carrère, *Bibl. litt. de la médecine.*

CHASTELAIN (*Jean-Claude*), conventionnel français, né le 4 décembre 1747, mort à Subligny, en octobre 1824. Député à la Convention par le département de l'Yonne, il se fit remarquer par la modération de ses opinions, vota dans le procès de Louis XVI pour la détention et le bannissement à la paix, et dans le dernier appel, se prononça pour le sursis. Arrêté et mis en prison, comme l'un des signataires de la protestation du 31 mai 1793, il recouvra la liberté après la mort de Robespierre, devint membre du Conseil des Cinq-Cents, et fut nommé juge au tribunal de Sens, après le 18 brumaire. On a de lui : *Pacte social combiné sur l'intérêt physique, politique et moral de la nation française et autres nations ;* Paris, 1795, in-4°.

Petite biographie convent.

CHASTELARD (*Pierre* DE BOSCOSEL DE), poëte français, né vers 1540, mort en 1563. Il était de la famille du chevalier Bayard, et originaire du Dauphiné. D'abord page du connétable de Montmorency, il fut attaché ensuite à la maison du maréchal Damville. Il eut les défauts et les qualités des gentilshommes de son temps : spirituel, courageux, duelliste, indifférent en matière de religion et poëte à ses moments d'amour et de loisir. « Chastelard, dit un de ses historiens, M. Dargaud, était un des héros du Pré-aux-Clercs ; et en ce temps-là c'était un grand prestige à la cour et à la ville, auprès des femmes de qualité et des princesses. » Il eut aussi l'amitié du grand poëte de l'époque, Ronsard, qui encouragea ses débuts dans la langue des muses. Il apporta à la reine Marie Stuart, revenue en Écosse, les regrets de son maître en poésie, et se chargea du présent d'un buffet de vaisselle d'argent, du prix de deux mille écus, envoyé par Marie à Ronsard, avec cette inscription : « A Ronsard, l'Apollo françois. » Malheureusement Chastelard ne se contenta pas de ce rôle inoffensif d'intermédiaire ; subissant l'influence irrésistible de Marie Stuart, il devint amoureux de cette princesse ; et, légèreté inexcusable, puisque cet amour était sans issue, Marie encouragea le jeune gentilhomme. Celui-ci lui adressa des vers qui recèlent une passion profonde et comme un pressentiment de martyre. Il en est quelques-uns qui méritent d'être reproduits. Après l'invocation d'usage, Chastelard continue en ces termes :

O déesse,
Ces buissons et ces arbres
Qui sont entour de moy,
Ces rochers et ces marbres
Sçavent bien mon émoy ;
Bref, rien de la nature
N'ignore ma blessure,
Fors seulement
Toi, qui prends nourriture
En mon cruel tourment.
Mais s'il t'est agréable
De me voir misérable
En tourment tel,
Mon malheur déplorable
Soyt sur moy immortel.

« Marie répondit à ces vers, dit l'historien que nous avons déjà cité; elle embrâsa les sens, elle exalta l'imagination du pauvre gentilhomme, elle lui donna la fièvre et le délire. Chastelard, éperdu, décidé à tout, se cacha sous le lit de la reine, dont les dames le découvrirent. » Marie pardonna ; elle alla plus loin, elle encouragea de nouveau cet imprudent amour, et Chastelard s'oublia jusqu'à la folie. Il se glissa dans le cabinet de toilette, et de là, pour la seconde fois, jusque sous le lit de la reine d'Écosse, à Burnt-Island. Il fut encore découvert par Marie elle-même, selon les uns, et de nouveau par les femmes de la princesse, selon d'autres. Cette fois Marie sacrifia à l'opinion publique ce malheureux, dont elle avait causé l'égarement : elle se refusa à toutes les instances qui lui demandaient la grâce de Chastelard ; elle n'accorda même pas une commutation de la peine de mort prononcée contre Chastelard ; et pour comble de cruauté, cette femme, qui plus tard eût eu besoin qu'on usât de clémence envers elle, fit effacer, dit-on, les deux vers suivants, qu'une main inconnue avait gravés sur un des lambris de sa chambre :

Sur front de roy
Que pardon soit.

Chastelard fut conduit à la Tolbooth. C'est en vain qu'Erskine, un de ses amis, tenta de le faire évader. Quant à lui, il se résigna à son sort, et fut courageux jusqu'à la fin. « Si je ne suis pas sans reproche, comme mon aïeul, disait-il, comme lui du moins je suis sans peur. »

« Le jour venu, dit Brantôme, Chastelard ayant été mené sur l'échafaud, avant de mourir print en ses mains les hymnes de monsieur de Ronsard, et pour son éternelle consolation se mit à lire tout entièrement l'hymne *de la Mort*, qui est très-bien fait et propre pour ne point abhorer la mort, ne s'aidant autrement d'aucun autre livre spirituel ni de ministre ni de confesseur. »

Les quatre vers suivants du poëme que l'infortuné condamné récita s'accordaient tristement avec sa situation :

Le désir n'est rien que martyre,
Content ne vit le désireux,
Et l'homme mort est bien heureux ;
Heureux qui plus rien ne désire.

Au moment où la corde fatale l'allait étreindre, Chastelard se recueillit, puis, se tournant vers le château d'Holy-Rood, où habitait celle qui le dévouait à la mort, il s'écria : « Adieu, toi si belle et si cruelle, qui me tues et que je ne puis cesser d'aimer ! » Le cadavre du supplicié resta exposé tout un jour à la curiosité du peuple.

« Marie, ajoute M. Dargaud, n'apprit pas cette exécution sans une émotion profonde ; et l'on observa qu'elle descendait plus fréquemment dans son parc, sous l'empire du remords sans doute et d'un remords bien tardif. »

V. Rosenwald.

Chalmers, *Life of Mary, queen of Scots.* — Knox, *Hist. of reform.* — Dargaud, *Histoire de Marie Stuart*, t. I. — Mignet, *Histoire de Marie Stuart.* — Le Laboureur, *Mémoires de Castelnau.* — Brantôme, *Mémoires.*

CHASTELER (*François-Gabriel-Joseph*, marquis du), antiquaire, homme d'État belge, né à Mons, le 24 mars 1744, mort à Liége, le 11 octobre 1788 (1). Il était chambellan de l'empereur, gouverneur-prévôt du district de Binche et conseiller d'État. Membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il enrichit le recueil des mémoires de cette savante compagnie de plusieurs traités d'un véritable intérêt : le tome V renferme : *Sur les médailles romaines trouvées près de Casteau* (Hainaut) ; — *Sur les médailles trouvées à Rianwels* (Hainaut) ; — *Sur la déesse Nehallenia ; — Description de quelques manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne relatifs aux Pays-Bas ; — Éloge de l'abbé Suger ; — la Chronique latine de Gislebert, chancelier de Baudouin V, comte de Hainaut.* Du Chasteler a publié en outre : *Généalogie de la maison de Chasteler ;* Bruxelles, 1768, in-fol., et 1774, in-8° : cet ouvrage, dans lequel l'auteur élevait la prétention d'appartenir à la maison de Lorraine, lui suscita des tracasseries qui troublèrent le repos de sa vie ; — *Mémoire sur la question relative aux émigrations des Belges dans les pays lointains, et à leurs effets sur les mœurs et le caractère national*, couronné par l'Académie de Bruxelles en 1778 ; Bruxelles, 1779, in-4°.

Baron de Stassart, *Notices biographiques.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHASTELER (*Jean Gabriel-Joseph-Albert*, marquis du), général belge au service de l'Autriche, fils du précédent, né à Mons, le 22 janvier 1763, mort à Venise, le 10 mars 1825. Fort jeune encore, il obtint une sous-lieutenance dans le corps du génie, à l'époque de la guerre de la succession de Bavière, en 1778 ; puis il profita de dix années de paix pour visiter avec soin toutes les provinces de la domination autrichienne et se rendre familiers les dialectes en usage dans ces différentes contrées. Il aspirait à pouvoir faire l'application de ses connaissances acquises, et par ses talents il seconda le général Duhamel de Gerlonde pour la construction des forteresses de Josephstadt et de Theresienstadt, en Bohême. Il se signala pendant la guerre de Turquie en 1789, et sa conduite à l'assaut de Belgrade, sous les yeux de Laudon, lui mérita la croix de Marie-Thérèse. Il obtint presqu'en même temps le grade de major, et fut employé dans les négociations avec le grand-vizir. L'armistice lui permit de dresser la carte de Valachie, et il passa vers la fin de 1790 aux Pays-Bas avec le grade de lieutenant-colonel. Nommé colonel en 1792, et commandant de Namur, dont il venait de rétablir les fortifications, que l'empereur Joseph avait fait raser, on lui amena le général Lafayette et vingt-deux officiers français, que le major comte d'Harnoncour avait cru devoir arrêter dans les environs de Rochefort en Ardenne, quoiqu'ils déclarassent n'être venus sur le territoire autrichien que pour y chercher un asile. Le marquis du Chasteler fit éclater dans cette circonstance des sentiments de courtoisie et d'humanité qui lui firent beaucoup d'honneur, mais qui déplurent à la cour de Vienne, dont les ordres rigoureux ne tardèrent pas à reléguer dans la forteresse d'Olmutz Lafayette ainsi que les trois autres membres de l'Assemblée constituante, Latour-Maubourg, Alexandre de Lameth et Bureau de Puzy. En novembre 1792, il eut à défendre, sous les ordres du général Moitelle, non la ville de Namur, presque démantelée et dont les portes furent ouvertes à la première sommation, mais la citadelle, qui soutint contre le général Valence quinze jours de tranchée ouverte. Prisonnier de guerre conformément à la capitulation, Chasteler fut conduit à Reims, où l'on eut pour lui les plus grands égards. Un cartel d'échange lui permit de rejoindre l'armée autrichienne au moment où s'ouvrait la campagne de 1793. Ses exploits dans les plaines d'Altenhoven, à Neerwinden, à Famars, au siége de Valenciennes, où il reçut sept blessures sans quitter le poste de l'honneur, lui valurent le brevet de général-major. Ce n'était plus seulement comme officier du génie qu'il servait : on le vit, à la sanglante bataille de Wattignies, charger à la tête de la cavalerie avec une impétuosité sans égale. La campagne de 1794 le plaça sous les ordres du comte de Clerfayt, dont il seconda les opérations de manière à mériter toute sa confiance ; et au mois de novembre 1795, par sa brillante attaque des lignes de Mayence, il contribua puissamment à la délivrance de ce boulevard de l'Allemagne. Chargé d'une mission diplomatique à Saint-Pétersbourg en 1798, il fit décider la se-

(1) Et non en 1783, comme l'indique la *Biographie universelle.*

conde coalition et l'envoi de Suwarow en Italie pour y commander en chef.

Élevé au grade de lieutenant général, Chasteler exerça pendant la campagne de 1799 les fonctions de quartier-maître général de l'armée austro-russe. Les journées de Magnano, de l'Adda, de la Trebbia, de Novi, mirent complétement le sceau à sa réputation. Blessé dangereusement (et c'était pour la treizième fois) devant la forteresse de Tortone, il fut contraint d'abandonner un poste qu'il occupait avec tant de distinction. En 1800, il fut envoyé dans le Tyrol, cette province si jalouse de ses priviléges et tout à la fois si dévouée à l'Autriche, qui s'était constamment fait un devoir de les respecter. Ses manières affables l'y rendirent bientôt populaire; les milices tyroliennes furent organisées par ses soins, et tout fut disposé pour la meilleure défense du pays.

Chasteler profita de la paix, en 1802, pour se rendre à Paris. Le premier consul l'accueillit avec empressement, et fit lever le séquestre apposé sur ses biens en Belgique, où l'administration révolutionnaire avait porté son nom sur la liste des émigrés. L'archiduc Charles le choisit, en 1805, pour chef d'état-major de l'armée qu'il commandait en Italie, et ses bonnes dispositions furent admirées généralement. L'archiduc, sur le point d'être tourné par suite des défaites éprouvées en Allemagne, résolut de s'ouvrir une retraite à travers le Tyrol. Chasteler, pour assurer le succès de cette évolution hardie, n'hésita pas à marcher au-devant de la division bavaroise du général Deroi, qu'il mit en pleine déroute au défilé de Strub, puis, rencontrant le corps de Marmont, il parvint à le repousser de Gratz. Commandant de Cohorn en 1808, il en fit relever les fortifications avec une célérité sans exemple. L'année suivante, au mois d'avril, secondé par le général Hormayr, il se jeta dans le Tyrol. Personne ne possédait mieux que lui les qualités propres à exciter l'enthousiasme de ces braves montagnards. Aussi s'empressèrent-ils d'accourir à sa voix, et bientôt les Français furent contraints de se retirer vers Sterzingen. S'étant porté sur Inspruck avec la majeure partie de ses forces, toujours croissantes par l'insurrection générale, huit mille prisonniers avec armes et bagages tombèrent en son pouvoir. Il se dirigea pour lors vers le Tyrol italien, délogea Baraguey-d'Hilliers de Trente, et lui fit subir un nouvel échec à Volano. C'est ainsi que, par d'habiles manœuvres, Chasteler parvint à se mettre en communication avec l'archiduc Jean. Cependant Napoléon, irrité de ce qui se passait dans le Tyrol, avait dès le 5 mai publié un ordre du jour portant « que le nommé Chasteler, soi-disant général au service d'Autriche, et moteur de l'insurrection du Tyrol, serait traduit devant une commission militaire aussitôt qu'il serait prisonnier, et passé par les armes dans les vingt-quatre heures comme chef de brigands. » Cet ordre du jour, si peu conforme aux principes admis par les nations civilisées, indigna l'archiduc Charles, et provoqua de part et d'autre une correspondance remplie de furibondes menaces, qui fort heureusement pour l'honneur de la civilisation du dix-neuvième siècle ne s'exécutèrent point.

Chasteler était maître de presque tout le Tyrol, lorsque le maréchal Lefebvre vint l'attaquer avec des forces supérieures. Après une entière défaite à Woergel, le 13 mai, il se vit contraint de se retirer, emmenant avec lui quelques centaines de chasseurs tyroliens, qui, réunis à des volontaires de la Carinthie et à un petit corps de troupes autrichiennes, lui permirent de tenir en échec l'ennemi devant Clagenfurth. La paix se fit à la suite de la bataille de Wagram, et l'empereur d'Autriche récompensa ses derniers services par le collier de commandeur de l'ordre de Léopold; il avait obtenu celui de commandeur de Marie-Thérèse en 1800.

Chasteler quitta Theresienstadt, dont il était gouverneur, pour servir comme feldzeugmeister (général d'artillerie) pendant les campagnes de 1813 et de 1814. Il fit également contre le roi Murat, en 1815, la courte campagne dont il avait fait approuver le plan à Vienne, où son souverain, désireux d'avoir ses conseils, l'avait mandé. Ses nombreuses blessures, qu'il faut attribuer non-seulement à l'ardeur de son intrépidité naturelle, mais encore à sa vue, tellement basse, qu'il distinguait avec peine une troupe à cinquante pas, lui rendaient nécessaires quelques années de repos : le gouvernement de Venise lui fut conféré. C'était un poste de confiance, et qui ne laissait pas d'avoir ses difficultés, car comment se faire pardonner par l'aristocratie vénitienne la perte de son indépendance, de son autorité toute-puissante? Il réussit du moins, par la bienveillance de son caractère et par l'équité de ses actes, à conquérir l'estime générale. Il mourut, non dans une de ses terres près d'Ath, en 1820, comme l'affirme la *Biographie universelle* du général Beauvais, mais à Venise, le 10 mars 1825 (1). Un monument, sur lequel sont inscrits ses principaux faits d'armes, lui fut élevé dans cette ville, en 1827. Le marquis du Chasteler, très-versé dans la connaissance des sciences exactes, cultivait aussi la littérature et la poésie légère. Nous avons eu sous les yeux deux de ses romances (2), fort agréables, bien qu'un peu d'afféterie s'y fasse remarquer.

BARON DE STASSART.

(1) La date indiquée dans la *Biographie* des frères Michaud (le 7 mai 1825) est inexacte.

(2) Elles faisaient partie d'un recueil de musique qu'une de mes sœurs avait remis à sa fille aînée en la plaçant au pensionnat de Charleville. Ce livre ne contenait aucune chanson contraire à la plus scrupuleuse décence : néanmoins, les bonnes religieuses, scandalisées d'y voir paraître quelquefois le mot AMOUR, ne crurent pas devoir s'en tenir à la demi-mesure adoptée pour les éditions *ad usum Delphini;* elles firent du tout un bel *auto-da-fé.*

Zeitgenossen, 1re série, n° 6. — *Conversations-Lexicon — Biog. étrangère. — Galerie historique des contemp.*

CHASTELET (*Paul* Hay du), publiciste français, né à Laval, en 1593, mort à Paris, le 16 avril 1636. Il fut d'abord avocat général au parlement de Rennes, et parut ensuite à la cour. Matthieu de Morgues, qui fut son constant adversaire, nous le représente (*Remontrance de Caton chrétien*) remplissant à la cour de Henri IV un emploi déshonnête; mais c'est évidemment une calomnie. En 1627, il osa prendre la défense de Montmorency-Boutteville, qui, malgré les édits, avait tiré l'épée contre Des Chappelles, en plein jour, au milieu de la place Royale. Richelieu lui reprocha d'avoir fait l'apologie d'un aussi grand coupable; cependant Paul du Chastelet rentra bientôt dans les bonnes grâces du cardinal. Comme c'était un écrivain plein de verve et suffisamment instruit des affaires de l'État, on le chargea de composer divers libelles contre la maison de Savoie, perfide ennemie de la maison de France, et il se distingua dans cette polémique. Il avait obtenu la charge de maître des requêtes. Choisi dans sa compagnie pour être un des juges du maréchal de Marillac, il poussa l'oubli de ses devoirs jusqu'à publier contre l'accusé, durant le procès, un libelle infamant. Divers biographes prétendent qu'il agit de telle sorte pour se faire récuser, ne voulant pas condamner le maréchal et n'osant pas l'absoudre. Mais, comme on l'a prouvé, c'est une justification très-mauvaise et d'ailleurs très-mal fondée. Marillac, voyant du Chastelet siéger parmi ses juges, l'apostropha dans les termes les plus énergiques. « Quant à « Chastelet, dit-il, j'ai horreur, messieurs, de « le voir assis parmi une si honorable compa- « gnie, sur ces fleurs de lys, et qu'il ait pouvoir et « main-levée sur ma vie et mon honneur, quand « bien je n'aurois à lui reprocher que cette prose « infâme dont il est l'auteur.. » Richelieu lui-même fut obligé de sacrifier le coupable aux scrupules de l'opinon publique : trois jours avant la fin du procès, du Chastelet, arrêté, fut conduit prisonnier au château de Villepreux. Mais il n'y resta pas longtemps : le cardinal avait besoin de lui. « Il avait, avons-nous dit ailleurs, l'esprit rapide, mais léger : il concevait promptement les affaires; mais il n'avait pas le jugement et la prudence qui sont nécessaires pour les bien conduire. Richelieu l'appelait familièrement son *lévrier*, et quand il l'employait, ce n'était pas dans les négociations importantes; mais s'agissait-il de défendre un des actes de son administration, ou de suivre par mille détours la trace dissimulée d'un crime d'État, telles étaient les affaires auxquelles le sieur du Chastelet lui semblait propre, et dont il le chargeait volontiers. » En 1635, ayant été chargé d'établir le parlement de Pau, il exerça l'intendance de la justice dans l'armée royale. Élu membre de l'Académie française, il en fut le premier secrétaire. On a de lui : *la Seconde Savoisienne*, imprimée avec *la Première*, à Grenoble, chez Marniols, en 1630, in-8° (cette *Seconde Savoisienne* est souvent attribuée à Bernard de Rechignevoisin, sieur de Guron : la *Première* est d'Antoine Arnaud); — *Prose impie contre les deux frères Marillac* (dans le *Journal de Richelieu*, seconde partie, p. 58); — *Discours au roy touchant les libelles faits contre le gouvernement de son Estat;* Paris, 1631, in-8° (réimprimé dans le *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*); — *les Entretiens des Champs-Élysées;* Paris, 1631, in-8°; — *l'Innocence justifiée en l'administration des affaires;* Paris, 1631, in-8°; — *Observations sur la vie et la condamnation du maréchal de Marillac et sur le libelle intitulé : Relation de ce qui s'est passé au jugement de son procès;* Paris, 1633, in-4° et in-8° (réimprimé dans le *Recueil de diverses pièces*); — *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire;* Paris, 1635, in-fol. (les pièces qui composent ce *Recueil* ne sont pas toutes son ouvrage); — *Discours d'Estat sur les escrits de ce temps* (Préface du *Recueil*, publiée séparément); Paris, 1635, in-8°; — *Mercure d'Estat, ou recueil de divers discours d'Estat;* Paris, 1635, in-12; — *Satyre contre la vie de la cour* (imprimée dans un Recueil de Sercy); — *Avis aux absents de la cour* (dans le même recueil, et souvent attribuée à Théophile); — *Observations sur la vie et la mort du maréchal d'Ornano;* 1643, in-4°. B. Hauréau.

Pélisson, *Hist. de l'Acad. franç.*, t. I. — Fevret de Fontette, *Historiens de France*, t. II. — N. Desportes, *Bibliographie du Maine.* — B. Hauréau; *Hist. littér. du Maine*, t. III.

***CHASTELET** (*Daniel* Hay du), frère puîné du précédent, membre de l'Académie française, né à Laval, le 23 octobre 1596, mort dans la même ville, le 20 avril 1671. Paul Chastelet devant porter l'épée, Daniel fut destiné par ses parents à l'Église. Il fut successivement abbé commendataire de Chambon et doyen de Saint-Thugal. Il laissa en mourant divers écrits sur les matières théologiques et sur les mathématiques; mais le marquis du Chastelet, son neveu, les brûla. B. H.

Pélisson, *Hist. de l'Acad.*, t. I.

CHASTELET (*Paul* Hay du), fils du secrétaire de l'Académie, historien et publiciste français, né vers 1630 : on ignore la date de sa mort. Comme il portait le même prénom que son père, on les a souvent confondus. Nous restituons au fils les ouvrages suivants : *Traité de l'éducation de monseigneur le dauphin;* Paris, 1664, in-12; — *Histoire de Bertrand du Guesclin, connétable de France;* Paris, 1666, in-fol.; — *Traité de la guerre;* Paris, 1668, in-12; — *Traité de la politique de France;* Cologne, 1669, in-12; réimprimé sous le titre : *Troisième partie du Testament politique du cardinal de Richelieu;* Amsterdam, 1689, in-12. Il fut, dit-

on, à l'occasion de cet ouvrage mis à la Bastille pour quinze jours. B. H.

Mlorcec de Kerdanet, *Notices chronologiques*.—N. Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

CHASTELLUX ou **CHASTELLUS** (*Claude* DE BEAUVOIR), vicomte d'Avallon, maréchal de France, mort le 12 mars 1453. Conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Jean sans Peur, par lettres du 15 juin 1409, il servit l'année suivante en qualité de chevalier banneret « ayant en sa com« pagnie cinq chevaliers bacheliers, cent dix « écuyers, deux trompettes et trois menestriers ». Après avoir contribué en 1414 à la levée du siége de Lamothe de Bar-sur-Aube, qu'assiégeait le bailli de Chaumont, il fut commis le 8 octobre 1417, avec Guy de Bar et Gérard de la Guiche, au gouvernement des villes de Mantes, Pontoise, Meulan, Poissy « pour les garder contre les ennemis du « duc de Bourgogne ». Aidé de Claude de Chastelluz, de Guy de Bar, bailli d'Auxois, de Jean de Villiers, sire de l'Isle-Adam, tous chevaliers et officiers de Jean sans Peur, et « accompagnez « d'environ deux cents hommes d'armes, ils en« trèrent entre une heure et deux après minuit « (29 mai 1418) dans Paris, par la porte de « Saint-Germain-des-Prez ; quelques-uns allè« rent à l'hostel du roy à Saint-Paul, et y demeu« rèrent pour sa garde, et d'autres allèrent en la « rue Saint-Honoré, pour arrêter le duc d'Arma« gnac ». Le service signalé qu'il venait de rendre au duc de Bourgogne le fit créer maréchal de France le 2 juin 1418, à la place de Pierre de Rieux de Rochefort, qui tenait pour Charles dauphin, depuis Charles VII, puis le 10 septembre suivant il fut nommé lieutenant et capitaine général du duché de Normandie « pour réduire à l'obéis« sance les places occupées tant par les Anglois « que par ceux qui tenoient le parti de la mai« son d'Orléans ». Destitué de sa charge de maréchal le 22 janvier 1422 par Henri V, roi d'Angleterre, il ne cessa pas de continuer ses services au duc de Bourgogne et au roi d'Angleterre, et combattit en 1423 au siége de Crevant contre le connétable d'Écosse, qu'il fit prisonnier. Après avoir été nommé le 26 février 1445 par Charles de Bourgogne au gouvernement de ses terres du comté de Nevers, il mourut, et fut enterré dans l'église cathédrale d'Auxerre, où une statue lui fut érigée. A. S..... Y.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. II, p. 149. — Anselme, *Hist. génér. et chronol. de la maison de France*, t. VII, p. 1-4. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*.

CHASTELLUX (*François-Jean*), chevalier et ensuite marquis (1) DE), littérateur, voyageur et militaire français, naquit à Paris, en 1734, et mourut dans la même ville, le 28 octobre 1788. Sa naissance marqua sa place dans les rangs élevés de l'armée ; entré au service à l'âge de quinze ans, il n'en avait que vingt-et-un lorsqu'il devint colonel du régiment que quittait son frère, et qui portait son nom ; il fut ensuite colonel du régiment de Guyenne, et servit dans toutes les campagnes qui se firent en Allemagne de 1756 jusqu'à la paix conclue en 1761, entre les puissances belligérantes. Brigadier d'infanterie en 1769, il parvint au grade de maréchal de camp, et fut du nombre des officiers généraux qui firent partie de l'expédition envoyée en 1780 au secours de l'Union Américaine, et remplit dans l'armée de Rochambeau les fonctions de major général. Ce fut avec la même distinction qu'il servit dans l'autre hémisphère. Il sut faire marcher de front la culture des lettres avec l'accomplissement des devoirs de son état. Cette alliance des armes et des lettres, moins rare autrefois qu'on ne le croit communément, fut doublement glorieuse pour lui. S'il sacrifia au goût du temps, en composant quelques poésies légères et des comédies destinées à être jouées en société, ces distractions d'un esprit dont l'activité avait besoin de s'exercer en plus d'un genre, ne le détournèrent pas d'études plus sérieuses, qu'il dirigea surtout vers l'examen des vicissitudes que le sort de l'humanité avait éprouvées, en remontant le cours des siècles. Ses recherches sur cette matière importante donnèrent lieu à la publication de l'ouvrage principal qui a fondé sa réputation, et qui parut en 1772, sous ce titre : *De la Félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire ;* Amsterdam, 2 vol. in-8°. Il se proposa surtout de prouver que la condition de l'espèce humaine s'est améliorée en raison directe de l'accroissement des lumières. Étant jeune encore, il s'était entretenu avec l'abbé Mably sur ce sujet, qu'ils envisageaient l'un et l'autre d'une manière différente : l'abbé n'assignait d'autre cause au bonheur des nations que la bonté des mœurs publiques ; le chevalier le fondait sur le progrès de l'esprit des sciences et des arts. Ce dissentiment entre deux philosophes dignes de s'entendre produisit les *Entretiens de Phocion* et le livre *de la Félicité publique*. Toutes les vues de l'auteur ne frappent pas également par leur justesse ; mais si elles paraissent quelquefois plus ingénieuses que conformes à la réalité, on ne peut méconnaître l'art avec lequel il a mis en œuvre d'importants matériaux, qu'une érudition bien dirigée avait su réunir. L'ouvrage, dont on ne sentit d'abord pas tout le mérite, eut une seconde édition, augmentée, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°, et fut traduit en allemand, en anglais et en italien. Voltaire, qui s'était passionné pour le livre, lors de son apparition, le mit sans façon au dessus de l'*Esprit des Lois* (1). Il chargea son exemplaire de notes,

(1) Le chevalier de Chastellux ne prit le titre de marquis qu'en 1784.

(1) M. de Malesherbes avait dit que *la Félicité publique* était digne du grand-père de M. de Chastellux (le chancelier d'Aguesseau). Voltaire, enchérissant sur cet éloge, écrit, le 10 mars 1775, à l'auteur, avec lequel il avait noué une correspondance : « Et moi, j'ai l'insolence de vous « dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il

qui ont été publiées pour la première fois par M. Renouard, dans la nouvelle édition qu'il a donnée, en 1822, 2 vol. in-8°. Ces notes n'ont pas d'importance, et ne consistent qu'en formules très-brèves, qui apportent peu d'éclaircissements au texte. Cet ouvrage ouvrit au chevalier de Chastellux les portes de l'Académie française; il y fut reçu le 27 avril 1775, à la place de M. de Châteaubrun. « Il fut accueilli du public presque « avec autant d'enthousiasme que M. de Males- « herbes l'avait été le jour où il parut pour la « première fois dans cette assemblée (1). » Son discours de réception *Sur le goût* fut trouvé long, et n'obtint pas le même succès que sa personne. Le directeur de l'Académie était alors M. de Buffon, qui répondit au récipiendaire dans ce style magnifique dont il avait le secret. Tout en blâmant le fade usage des compliments usités en pareille circonstance, il combla M. de Chastellux de louanges. Il présenta comme un modèle de goût l'écrit de Chastellux intitulé *Essai sur l'union de la poésie et de la musique* (1763, in-12), et mentionna avec éloge ses *Vies de quelques grands capitaines*, dont nous avons vainement cherché l'indication dans toutes les bibliographies. L'expédition d'Amérique à laquelle le chevalier prit part lui fournit l'occasion de rédiger le Journal de deux voyages qu'il entreprit, l'un de Newport à Philadelphie et à Portsmouth, et l'autre dans la Virginie, la Pensylvanie, etc. La première partie sortit des presses d'une imprimerie particulière établie à bord de l'escadre de Rhode-Island, et ne fut tirée qu'au nombre de 24 exemplaires, in-4°. Après son retour en France, l'auteur, cédant aux instances de ses amis, consentit à donner une édition complète de son travail, intitulé : *Voyages dans l'Amérique septentrionale, dans les années* 1780, 1781 *et* 1782; Paris, Bault, 1786, 2 vol. in-8°. Une édition subreptice et morcelée avait été faite précédemment par un imprimeur de Cassel, en 1 vol. in-8°. L'ouvrage complet et rectifié obtint un succès que n'altéra point la critique acrimonieuse qu'en fit Brissot de Werville. L'intérêt du sujet et le talent du narrateur le font lire encore aujourd'hui avec beaucoup d'intérêt. Parmi les autres écrits du chevalier de Chastellux, il faut citer le *Discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, objet du prix proposé par M. l'*abbé Raynal* (2), par M. P**, vice-consul à E**; Londres et Paris, 1787, in-8°. Malgré l'éloge que La Harpe a fait de ce discours, nous pensons que le sujet n'a pas été assez approfondi, et que le style de l'auteur, souvent emphatique, fait regretter qu'il n'ait pas préféré cette noble simplicité qui se fait remarquer dans ses voyages; — *Éloge d'Helvétius*, 1774, in-8°. — Il a traduit de l'italien d'Algarotti l'*Essai sur l'Opéra*; Paris, 1773, in-8°, et de l'anglais de David Humphreys le *Discours en vers adressé aux officiers et soldats des armées américaines*; Paris, 1786, in-8°, avec le texte en regard de la traduction. — Il a été l'éditeur du *Recueil de comédies* de la marquise de Gléon. Il a fourni plusieurs articles pour le supplément de l'Encyclopédie, et entre autres celui de *Bonheur public*, qui fut supprimé par le censeur, l'abbé Faucher, parce que le nom de *Dieu* ne s'y trouvait pas une seule fois. C'est un exemple de censure perfectionné, que les plus habiles en ce genre n'ont pas osé imiter. Quelques bibliographes (MM. Barbier et Quérard) attribuent à Chastellux deux écrits en faveur de l'inoculation que nous croyons plutôt être l'œuvre de son frère aîné. Vers la fin de 1787, le marquis de Chastellux épousa miss Plunkett, d'origine irlandaise, dont il avait fait la connaissance aux eaux de Spa. Ce mariage tardif ne fut pas heureux : une année ne s'était pas écoulée qu'il fut rompu par la mort du marquis. Tous les Mémoires du temps s'accordent à reconnaître qu'il était doué des qualités les plus solides et les plus aimables, qui le faisaient rechercher à la cour et à la ville. On joint quelquefois à la dernière édition de *la Félicité publique* une notice qui a paru huit mois après, sur le mariage de Chastellux, par le comte Alford de Chastellux; Paris, Renouard, 1822, in-8°. J. Lamoureux.

Documents inédits. — Grimm. *Correspondance littéraire.* — *Mémoires secrets*, etc.

CHASTENAY-LANTY (*Gérard-Louis-Gui*, comte de), homme politique français, né à Essarois, en Bourgogne, le 30 janvier 1748, mort le 20 avril 1830. Après avoir suivi quelque temps la carrière des armes, et voyagé pour son instruction dans différentes contrées de l'Europe, il revint en Bourgogne. Envoyé aux états généraux par la noblesse du bailliage de Châtillon-sur-Seine, il approuva d'abord les opérations de Necker, se montra partisan du nouvel ordre de choses, se réunit au tiers état, et prêta serment de fidélité à la nation le 24 juin 1791. Lors de la fuite de Louis XVI, il changea d'opinion politique, protesta contre l'abolition de la noblesse, et se retira dans ses propriétés, où il se fit chérir par sa bienfaisance. Arrêté sous le régime de la terreur et traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il dut sa délivrance moins au talent de Réal qu'aux témoignages de reconnaissance que lui prodiguèrent les malheureux qu'il avait secourus. Au 18 brumaire, le comte de Chastenay fut nommé membre du conseil du département

« est, en était incapable, malgré son génie et son élo- « quence. »

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. 30.

(2) Nous avons sous les yeux une lettre autographe inédite de M. le marquis de Chastellux, en date du 3 juillet 1788, par laquelle nous apprenons « que ce dis- « cours ayant été publié avant l'époque fixée pour le « jugement que l'Académie de Lyon devait prononcer, « il en est résulté qu'elle n'a plus voulu couronner aucun « des ouvrages qu'elle avait entre les mains, quoiqu'elle « eût paru très-satisfaite de plusieurs d'entre eux. » Il ajoute qu'il obtint aussi le suffrage de M. l'abbé Raynal, lui-même.

de la Côte-dOr, et en 1811 envoyé au Corps législatif par les électeurs de son arrondissement; en 1814 il adhéra à la déchéance de Napoléon.

Galerie hist. des contemp.

CHASTENAY-LANTY (*Henri-Louis*, comte DE), officier français, fils du précédent, né à Paris, le 8 juillet 1772, mort le 5 mai 1834. Il entra fort jeune dans les gardes du corps, et fut sous-lieutenant dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Incarcéré en 1794, il sortit de prison au 9 thermidor. En 1814 il porta à Louis XVIII le décret de son rappel. Officier supérieur des chevau-légers de la garde, colonel en 1815, Chastenay-Lanty fit la guerre d'Espagne en 1823. En 1832 il fut élevé à la dignité de pair de France.

Moniteur universel.

CHASTENAY LANTY (*Victorine* DE), femme de lettres, sœur du précédent, née vers 1770, morte vers 1830. On a d'elle : *les Mystères d'Udolphe*, traduit de l'anglais d'Anne Radcliff; Paris, 1797, 1808-1819, 4 vol. in-12; — *Calendrier de Flore, ou étude de fleurs d'après nature;* Paris, 1802-1804, 2 vol. in-8°; — *du Génie des peuples anciens, ou tableau du développement de l'esprit humain chez les peuples anciens;* ibid., 1808, 4 vol. in-8°; — *les Chevaliers normands en Italie et en Sicile, et considérations générales sur l'histoire de la chevalerie, et particulièrement sur celle de la chevalerie en France;* ibid., 1816, in-8°.

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

***CHASTENET DE PUYSÉGUR** (*Armand-Marie-Jacques*), général et physicien français, mort en 1825. On a de lui : *Appel aux Savants observateurs du dix-neuvième siècle de la décision portée par leurs prédécesseurs contre* le magnétisme animal, etc.; Paris, 1813, in-8°; — *les Fous, les insensés, les maniaques et les frénétiques ne seraient-ils que des somnambules désordonnés;* Paris, 1812, in-8°; — *Intérieur d'un ménage républicain*, pièce en vaudevilles; 1794, in-8°; — *la Journée des dupes, pièce tragi-politique-comique, représentée sur le Théâtre-National par les grands comédiens de la patrie*, 1789, in-8°, pièce attribuée aussi à Bergasse; — *le Juge bienfaisant*, comédie en trois actes, 1799, in-8°; — *le Magnétiseur amoureux;* Paris, 1824, 2 vol. in-12; — *du Magnétisme animal considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale;* Paris, 1804-1807, in-8°, et 1820, avec des notes de D'Espréménil; — *Mémoire pour servir à l'histoire du magnétisme animal;* 1784, et 1820, 3e éd. in-8°; — *Recherches, expériences et observations physiologiques sur l'homme dans l'état du somnambulisme naturel et dans le somnambulisme provoqué par l'acte magnétique;* Paris, 1813, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.* - Brunet, *Manuel du libraire.*

CHASTILLON ou **CHATILLON**, ancienne famille française, divisée en un grand nombre de branches, dont les principales étaient :

Les comtes de *Saint-Pol et de Blois*, de 1235 à 1291;

Les comtes de *Blois*, de 1291 à 1386;

Les comtes de *Penthièvre*, de 1337 à 1434.

Eudes, fils de *Milles*, qui, sous le nom d'*Urbain II*, fut le premier des papes français. (*Voy.* URBAIN II.)

Hugues, comte de Saint-Pol et de Blois, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il était en possession de ces deux comtés en 1227.

Renauld, qui suivit à la croisade Louis le Jeune, vivait au douzième siècle. Il devint prince d'Antioche, par son mariage avec Constance, fille de Bohémond II, se rendit fameux par ses brigandages, et finit par tomber entre les mains de Saladin, qui lui fit trancher la tête.

Jean de CHASTILLON, comte de Chartres et de Blois, qui reçut en 1271, de Philippe III, dit *le Hardi*, le titre glorieux de garde, tuteur et défenseur de ses enfants et de l'État.

Gaucher de CHASTILLON, comte de Crécy et de Porcean, connétable de France. Il naquit en 1250, fut créé connétable de Champagne en 1286, et commanda les troupes de cette province partout où elles se trouvèrent. Il mit en fuite, en 1291, l'armée de Henri, comte de Bar, gendre du roi d'Angleterre; se battit en héros à la funeste journée de Courtray, le 11 juillet 1302, et fut nommé par Philippe le Bel connétable de France, après la mort de Raoul de Clermont de Nesle, tué à cette bataille. Il contribua beaucoup, en 1304, au gain de la bataille de Mons-en-Puelle; en 1317, il fit couronner roi de Navarre, à Pampelune, Louis, fils aîné de Philippe le Bel, et depuis roi de France, sous le nom de *Louis X*, dit *le Hutin*. Ce prince lui confia alors les affaires les plus importantes. Gaucher de Chastillon assista au sacre de Philippe le Long et à celui de Charles le Bel, qui le choisit, en 1324, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il signa comme commissaire, au nom du roi, les traités de paix faits avec l'Angleterre, en 1325 et 1326; en 1328, il commanda l'armée française à la bataille de Mont-Cassel, où les ennemis furent entièrement défaits, et il mourut l'année suivante.

Alexis-Madeleine-Rosalie de Bois-Rogues, duc de CHASTILLON, né en 1690, fut successivement colonel d'un régiment de dragons, inspecteur général de la cavalerie, maréchal de camp et lieutenant général. Il commandait en cette qualité la cavalerie française à la bataille de Guastalla, où il fut dangereusement blessé. Ses vertus et l'estime dont il jouissait à la cour le firent choisir, en 1735, pour être gouverneur du dauphin, fils de Louis XV. Il fut créé duc et pair en 1736, et lieutenant général au gouvernement de Bretagne en 1739. Lors de la maladie de Louis XV, il conduisit le dauphin à Metz, et fut exilé peu de temps après, sous prétexte qu'il

avait fait cette démarche sans en avoir reçu l'ordre du roi. Il revint de son exil en 1747, mais ne reparut plus à la cour. Il mourut en 1754.

Louis Gaucher de CHASTILLON, son fils, fut le dernier mâle de sa maison. Il mourut en 1760, et ne laissa que deux filles, les duchesses d'Uzès et de la Trémouille.

André Duchesne, *Histoire générale de la maison de Chastillon*, 1621, in-fol. — *Art de vérifier les dates.* — Moréri, *Dictionnaire historique.*

CHASTILLON. *Voy.* CHARLES DE BLOIS.

CHASTILLON-SUR-LOING, nom d'une ancienne famille française; elle a fourni à l'histoire plusieurs illustrations, parmi lesquelles l'amiral de Coligny, son frère *Odet*, dit le cardinal de *Chastillon* (*voy.* COLIGNY), et DANDELOT (*voy.* ce nom).

CHASTILLON (*Claude*, et non *Nicolas*), ingénieur français, né à Châlons-sur-Marne, en 1547, mort en 1616. Il fit d'abord de rapides progrès dans le dessin et la géométrie, pour lesquels il avait beaucoup de goût. Il n'aimait pas moins les voyages, qui devaient contribuer à ses études d'artiste. Ces voyages il les fit presque toujours à pied. Les reproches incessants que lui valurent ses fréquentes absences de la maison paternelle la lui firent déserter un matin. Il entra alors chez un architecte en tournée; plus tard il exécuta quelques plans avec assez d'habileté pour qu'il fût nommé topographe du roi Henri IV, en 1580. Il profita de son emploi pour reproduire les scènes variées de l'époque : siéges, batailles, charges, etc. Il parcourut la France, la Suisse, la Savoie et une partie de l'Italie. Lorsqu'il avait quelque plan à lever, il ne craignait pas de s'exposer aux balles et à la mitraille pour exécuter son œuvre. Le passage suivant, emprunté à la *Briève chronologie ou sommaire des temps*, par Gaillard, un de ses contemporains, témoigne de son intrépidité. « Le roi, dit le chroniqueur, fait entreprinse sur Chartres, et s'en rend maître à l'aide du sieur de Chastillon, lequel y monstra sa valeur et industrie ». Chastillon a laissé plus de trois cents vues de châteaux, de villes, de batailles. Un grand nombre de ces pièces portent la date de 1612; la plupart ont été exécutées antérieurement. J. Boisseau, possesseur des planches, en exécuta, en 1641, un nouveau tirage, en y joignant d'autres vues. Deux éditions datées de 1648 et de 1655, et dont les épreuves sont surchargées aux premiers plans, se rencontrent plus facilement que les impressions primitives. En fait de texte, il n'a été imprimé qu'une table. Ce recueil précieux, que l'on retrouve à la section des Estampes dans la Bibliothèque impériale de Paris, reproduit seul les vues de vieux châteaux et de monuments dont il ne subsiste plus de traces; aussi est-il fréquemment et utilement consulté. Il est intitulé : *Topographie françoise, ou représentation de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, forteresses, vestiges d'antiquité, maisons modernes, et autres du royaume de France, sur les dessins de défunt Claude Chastillon, ingénieur du roi;* Paris, chez Jean, enlumineur de la reine, avec privilége de quarante ans, 1648, 1 vol. Un des plus complets biographes de Claude Chastillon, M. Grouet, a vu à la bibliothèque de Reims un plan du pont de Rouen de la main et de la façon de Chastillon, daté de 1608. On prétend aussi que ce fut par les dessins et sous la conduite de cet artiste que furent exécutés les plans de la place Royale et du Pont-Neuf de Paris.

Grouet, dans *l'Écho du monde savant*, 1842. — *Journal de Rouen*, nov. 1844.

CHATEAU (*Guillaume*), graveur. *Voyez* **CHASTEAU.**

CHATEAUBRIAND (*François-Auguste*, vicomte DE), célèbre écrivain et homme d'État français, né à Saint-Malo, le 14 septembre 1768, mort à Paris, le 4 juillet 1848. Fils d'Auguste de Châteaubriand, seigneur comte de Combourg, et d'Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, il était le dernier de dix enfants, dont six vécurent, quatre sœurs, et un frère, Jean-Baptiste, comte de Châteaubriand, l'aîné de tous. Il reçut le titre de chevalier, et fut destiné à la marine royale. Ses premières années se passèrent à Saint-Malo, près de sa mère et de ses sœurs. L'incident le plus remarquable de son enfance fut la vive et délicate amitié qu'il ressentit pour la quatrième de ses sœurs, « négligée comme lui, dit M. Sainte-Beuve, rêveuse et souffrante, et qu'il nous peint d'abord l'air malheureux, maigre, trop grande pour son âge, attitude timide, robe disproportionnée, avec un collier de fer garni de velours brun au cou, et une toque d'étoffe noire sur la tête. » Cette sœur s'appelait Lucile; et ces premières impressions d'enfance se retrouvent, mais transfigurées par le génie poétique, dans les belles pages de René.

Mis au collége à Dôle, le jeune Châteaubriand, s'appliqua aux mathématiques, sans beaucoup de goût, mais non sans succès, et étudia avec plus de plaisir les classiques grecs et latins. Il alla compléter son instruction au collége de Rennes, « où il hérita du lit de Parny, » et eut pour condisciples Moreau et Limoëlan. De Rennes il se rendit à Brest, où il devait s'embarquer. Après avoir rêvé un moment un voyage aux Indes orientales, il partit brusquement pour le château de Combourg, et déclara qu'il renonçait à la marine. Ses parents décidèrent qu'il embrasserait l'état ecclésiastique, et l'envoyèrent achever ses études à Dinan. Les années que Châteaubriand passa à Dinan et à Combourg, incomplétement occupées par des études irrégulières, développèrent les habitudes rêveuses de son esprit, l'ardeur sombre, la timidité et l'indépendance de son caractère. Il a lui-même raconté, avec une minutie pleine d'intérêt, la vie qu'il menait alors, et des littérateurs éminents de notre temps l'ont peinte d'après lui.

Mais cette oisiveté ne pouvait se prolonger indéfiniment. Nommé sous-lieutenant dans le régiment de Navarre, Châteaubriand se rendit, en passant par Paris, à Cambrai, où ce régiment tenait garnison. En 1786, il fut rappelé à Combourg, par la mort de son père. Il revint ensuite dans la capitale, et fut présenté officiellement à la cour. Ce fut pour la première fois que le nom, si illustre depuis, de Châteaubriand parut dans une feuille publique. La *Gazette de France*, du 27 février 1787, publia à cette occasion une note ainsi conçue : « Le comte Charles d'Haute-Feuille, le baron de Saint-Marsault et le chevalier de Châteaubriand, qui précédemment avaient eu l'honneur d'être présentés au roi, ont eu le 19 celui de monter dans les voitures de Sa Majesté et de le suivre à la chasse. » Mais Châteaubriand ne profita pas de sa présentation à la cour pour solliciter de l'avancement : il se souciait fort peu de la carrière militaire, et songeait à se faire un nom par des productions littéraires. Bien qu'introduit dans le grand monde parisien par son frère aîné et par une de ses sœurs, Mme de Farcy, il vivait presque aussi solitaire qu'à Combourg, relisant les classiques, étudiant le grec avec ardeur, et voyant quelques hommes de lettres, tels que Lebrun, Parny, Chamfort, de Flins, La Harpe, Delille de Sales. Il se trouvait en Bretagne lorsque les premiers troubles de la révolution agitèrent cette province. Il se hâta d'accourir à Paris pour voir de près le grand mouvement qui soulevait cette capitale. Il vit la prise de la Bastille, les scènes odieuses des 5 et 6 octobre, la fédération de 90. Si les idées du jeune Châteaubriand, son caractère, naturellement indépendant et même frondeur, le rapprochèrent un moment de la cause révolutionnaire, son indignation l'en détacha promptement. « La révolution m'eût entraîné, dit-il, si elle n'eût commencé par des crimes : je vis la première tête portée au bout d'une pique, et je reculai. Jamais le meurtre ne sera à mes yeux un objet d'admiration et un argument de liberté. Je ne connais rien de plus servile, de plus méprisable, de plus borné qu'un terroriste. N'ai-je pas rencontré plus tard toute cette race de Brutus au service de César ! » Il ne faudrait pas d'ailleurs voir dans Châteaubriand à cette époque un homme politique; lui-même a raconté quelle était sa principale préoccupation en 1790. « A force d'intrigues et de soucis, dit-il, je parvins, par la protection de Delille de Sales, à faire insérer dans l'*Almanach des Muses* une idylle (*l'Amour de la campagne*), dont l'apparition me pensa faire mourir de crainte et d'espérance. » On peut lire dans l'*Almanach des Muses* de 1790 ce premier essai d'un poëte de vingt-deux ans. Il est impossible de voir même un germe de talent dans cette fade poésie; mais elle fait un contraste si piquant avec la destinée du futur ministre, que nous en citerons les derniers vers. Le jeune poëte, *inquiet et sensible*, après avoir déclaré qu'il veut *terminer sa carrière* près d'un *fleuve*, qu'il ne nomme pas, mais dont il célèbre l'*onde enchanteresse*, continue ainsi :

Rentré dans la nuit des tombeaux,
Mon ombre, encor tranquille et solitaire,
Dans les forêts cherchera le repos.
Au séjour des grandeurs mon nom mourra sans gloire;
Mais il vivra longtemps sous les toits de roseaux;
Mais d'âge en âge en gardant leurs troupeaux,
Des bergers attendris feront ma courte histoire :
« Notre ami, diront-ils, naquit sous ce berceau,
« Il commença sa vie à l'ombre de ces chênes;
« Il la passa couché près de cette eau,
« Et sous les fleurs sa tombe est dans ces plaines. »

Ces vers, qui semblent un écho affaibli des idylles de Léonard et de Berquin, prouvent qu'à ce moment Châteaubriand n'avait pas encore conscience de son propre génie poétique, si original et quelquefois si étrange. Il entrait dans la littérature par l'imitation et copiait sans succès des modèles insignifiants. Heureusement, il ne tarda pas à quitter Paris, et son début poétique n'eut pas de suite. La capitale était alors agitée par des commotions quotidiennes, qui en rendaient le séjour insupportable à tous ceux qui ne partageaient pas les passions du moment. Le jeune gentilhomme breton, qu'aucun devoir n'y retenait, en partit pour aller découvrir le passage au nord-ouest de l'Amérique en retrouvant la mer polaire. Ce projet avait tout ce qu'il fallait pour séduire une jeune imagination, puisqu'il était vague et grandiose. Il se prépara à ces pérégrinations lointaines en passant quelque temps sous les ombrages de Combourg. « Au printemps de 1791, raconte-t-il, je dis adieu à ma respectable mère, et je m'embarquai à Saint-Malo; je portais au général Washington une lettre de recommandation du marquis de La Rouairie. Celui-ci avait fait la guerre de l'indépendance en Amérique; il ne tarda pas à devenir célèbre en France par la conspiration royaliste à laquelle il donna son nom. J'avais pour compagnons de voyage de jeunes séminaristes de Saint-Sulpice, que leur supérieur, homme de mérite, conduisait à Baltimore. Nous mîmes à la voile; au bout de quarante-huit heures nous perdîmes la terre de vue, et nous entrâmes dans l'Atlantique. » Après avoir failli se noyer dans la traversée, Châteaubriand descendit à Baltimore, et partit sur-le-champ pour Philadelphie. Là il eut l'honneur de causer et de dîner avec Washington. Ce grand homme s'étonna des projets du jeune voyageur, parla des difficultés de l'entreprise. « Mais, lui répondit vivement Châteaubriand, il est moins difficile de découvrir le passage polaire que de créer un peuple comme vous l'avez fait ! — Bien ! bien ! jeune homme ! » dit Washington en lui tendant la main.

Châteaubriand visita ensuite New-York et Boston; puis, remontant la rivière d'Hudson, il fit voile pour Albany. De là il se rendit chez les Iroquois, chez les Sauvages du Niagara, parcourut les lacs du Canada, l'intérieur des Flo-

rides, la nation des Natchez, celle des Muscogulges, celle des Hurons. Un jour, s'étant rapproché des défrichements américains, il trouva, dans une ferme bâtie de troncs d'arbre, un journal anglais qui lui apprit la fuite de Louis XVI et son arrestation à Varennes. « Je crus, dit-il, entendre la voix de l'honneur, et j'abandonnai mes projets. » Il revint donc en France. Il n'avait trouvé ni passage au nord-ouest ni mer polaire; mais il avait découvert une littérature nouvelle, la littérature du dix-neuvième siècle. En présence d'une admirable et vierge nature, il avait senti s'éveiller en lui le génie poétique; mais pour avoir pleine conscience de ses forces, pour oser se produire avec toute son originalité, pour pouvoir, en un mot, créer une littérature, il avait encore besoin de dix ans d'épreuves et d'études.

A peine de retour en France, Châteaubriand se maria à Saint-Malo. « Mes sœurs, dit-il, se mirent en tête de me faire épouser Mlle de Lavigne. Je ne me sentais aucune qualité de mari... Lucile aimait Mlle de Lavigne, et voyait dans ce mariage l'indépendance de ma fortune. Faites-donc, dis-je. Chez moi l'homme public est inébranlable, l'homme privé est à la merci de qui conque veut s'emparer de lui; et pour éviter une tracasserie d'une heure, je me rendrais esclave pendant un siècle. » Ce mariage n'empêcha pas Châteaubriand d'émigrer. La pieuse, vertueuse et spirituelle Mme de Châteaubriand n'occupa jamais qu'une place médiocre dans la vie de son mari. Celui-ci, aussitôt arrivé à Paris, fit ses préparatifs de départ pour Coblentz. L'argent lui manquait, car la dot de Mlle de Lavigne avait été constituée en assignats. Un notaire lui prêta douze mille francs. Il en perdit presque aussitôt dix mille cinq cents au jeu; avec les quinze cents qui lui restaient, il partit. Il quitta Paris avec son frère, le comte de Châteaubriand. Arrivés à Bruxelles, les deux frères se séparèrent, et le plus jeune se rendit sur les bords du Rhin, pour se joindre à l'armée prussienne qui envahissait la France. On trouva qu'il venait bien tard; il eut beau faire observer qu'il arrivait tout exprès de la cataracte du Niagara; « il fut au moment de se battre pour obtenir l'honneur de porter un havresac ». Il ne put même rentrer dans son régiment de Navarre, et prit parti dans les compagnies bretonnes qui allaient au siége de Thionville. Vêtu d'un uniforme blanc, la giberne et le sac au dos, sur l'épaule un fusil *sans chien*, il partit avec ses camarades pour aller restaurer le trône. Mais les émigrés rencontrèrent sur la frontière des soldats républicains aussi braves qu'eux, plus enthousiastes, et mieux commandés. On sait que le sort ne fut pas favorable aux royalistes. Après avoir escarmouché pendant quelques jours devant Thionville, ils durent suivre le mouvement de retraite des Prussiens au mois d'octobre 1792, et furent licenciés. Blessé à la cuisse au siége de Thionville, atteint à la fois d'une maladie contagieuse et d'une affreuse petite vérole, Châteaubriand fut laissé pour mort dans un fossé. Des gens du prince de Ligne le jetèrent dans un fourgon. Des femmes de Namur lui donnèrent du pain, du vin et une couverture de laine. On le déposa ensuite à l'entrée de Bruxelles, et il alla quêtant de porte en porte un asile. « A Bruxelles, dit-il, aucun hôtelier ne me voulut recevoir. Le juif errant, Oreste populaire que la complainte conduit dans cette ville,

> Quand il fut dans la ville
> De Bruxelle en Brabant,

y fut mieux accueilli que moi, car il avait toujours cinq sous dans sa poche. Je frappais, on ouvrait; en m'apercevant on disait : Passez! passez! et l'on me fermait la porte au nez. On me chassa d'un café. Mes cheveux pendaient sur mon visage, masqué par ma barbe et mes moustaches. J'avais la cuisse entourée d'un torchis de foin; par-dessus mon uniforme en loques, je portais la couverture de laine des Namuriennes nouée à mon cou, en guise de manteau. Le mendiant de l'Odyssée était plus insolent, mais n'était pas si pauvre que moi. » A la fin cependant, grâce à six cents francs qu'il reçut de son frère, il se fit admettre dans le taudis d'un barbier, fut soigné tant bien que mal, et partit pour aller rejoindre les royalistes bretons réunis à Jersey. Il fit le voyage dans la cale d'une petite barque. « Le gros temps, dit-il, le défaut d'air et d'espace, le mouvement de la mer, achevèrent d'épuiser mes forces; le vent et la marée nous obligèrent de relâcher à Guernesey. Comme j'étais près d'expirer, on me descendit à terre, et on me mit contre un mur, le visage tourné vers le soleil pour rendre le dernier soupir. La femme d'un marinier vint à passer; elle eut pitié de moi, elle appela son mari, qui, aidé de deux ou trois autres matelots anglais, me transporta dans une maison de pêcheur, où je fus mis dans un bon lit. C'est vraisemblablement à cet acte de charité que je dois la vie. Le lendemain on me rembarqua sur le sloop d'Ostende. Quand nous arrivâmes à Jersey, j'étais dans un complet délire. Je fus recueilli par un oncle maternel, le comte de Bedée, et je demeurai plusieurs mois entre la vie et la mort. Au printemps de 1793, me croyant assez fort pour reprendre les armes, je passai en Angleterre, où j'espérais trouver une direction des princes; mais ma santé, au lieu de se rétablir, continua de décliner; ma poitrine s'entreprit, je respirais à peine. D'habiles médecins consultés me déclarèrent que je traînerais ainsi quelques semaines, peut-être même quelques mois, peut-être quelques années, mais que je devais renoncer à toute fatigue, et ne pas compter sur une longue existence. » Dans cet exil de Londres, le jeune émigré resta longtemps sans argent et sans ressource. Il faut lire dans ses *Mémoires* la description du galetas qu'il habitait, rue Mary-le-Bone. « Mon lit, dit-il, consistait en un matelas et une couverture. Je n'avais point de draps.

Quand il faisait froid, mon habit et une chaise, ajoutés à ma couverture, me tenaient chaud, Mon cousin de La Bouetardaye, chassé, faute de payement, d'un taudis irlandais, quoiqu'il eût mis un violon en gage, vint chercher chez moi un abri contre le constable. Un vicaire bas-breton lui prêta un lit de sangle. La Bouetardaye était conseiller au parlement de Bretagne : il ne possédait pas un mouchoir pour s'envelopper la tête; mais il avait déserté avec armes et bagages, c'est-à-dire qu'il avait emporté son bonnet carré et sa robe rouge, et il couchait *sous la pourpre*, à mes côtés. Facétieux, bon musicien, ayant la voix belle, quand nous ne dormions pas, il s'asseyait tout nu sur ses sangles, mettait son bonnet carré, et chantait des romances en s'accompagnant d'une guitare qui n'avait que trois cordes. »

Les jours où il faisait froid, les deux amis, ne pouvant allumer de feu, demeuraient au lit. Ils restèrent une fois plusieurs jours sans manger. Quand Châteaubriand passait dans la journée devant une boutique de boulanger, il s'arrêtait, et se tenait aux murs, tout près de s'évanouir. Son compagnon de chambre, perdant courage, se frappa de plusieurs coups de canif, et fut sur le point d'en mourir. Heureusement le hasard vint à leur secours. Châteaubriand reçut quelque argent de sa famille, et le pamphlétaire Pelletier, un de ces hommes à ressources qui étaient alors la fortune des émigrés, lui offrit d'aller déchiffrer de vieux manuscrits, dans une province chez un ministre anglican, M. Ives, qui avait besoin d'un secrétaire. Vivant intimement dans la famille du ministre, lisant Dante et Pétrarque avec la charmante Charlotte miss Ives, il se fit aimer de la jeune fille. Mais lorsque madame Ives, devinant cet amour, vint offrir au jeune étranger de faire partie de leur famille, celui-ci ne put répondre que par ce mot : *Je suis marié;* et il partit, laissant après lui des regrets qu'il aurait dû sans doute prévoir et prévenir.

Il revint à Londres reprendre ses traductions pour les libraires, et ses leçons de français. Malgré les embarras extrêmes de sa position, il s'occupa en même temps de réunir des matériaux pour le grand ouvrage qu'il méditait, ouvrage qu'il commença à écrire en 1794, qu'il fit imprimer en 1796, et qu'il publia en 1797 chez le libraire de Boffe, sous ce titre : *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la révolution française.* Voici sur cet ouvrage le jugement de M. de Carné : « Donnant le jour au travail de manœuvre qui le faisait vivre, consacrant les nuits à des études persévérantes, il enfantait mille projets d'ouvrages carressés et abandonnés tour à tour. Enfin, du milieu de ces fugitives pensées, il sortit une idée politique imposante : il lui donna un corps dans son esprit, et conçut le projet de faire un livre. Il ne s'agissait de rien moins que d'ouvrir les annales de tous les peuples, anciens et modernes, et de montrer la nature humaine constamment la même, constamment soumise aux mêmes lois, poursuivant les mêmes espérances, et toujours détournée de son but par les mêmes passions; il s'agissait, enfin, d'établir que les révolutions ne valent pas ce qu'elles coûtent, et que l'humanité fut dans tous les siècles soumise aux mêmes conditions de doute, de désenchantement et de despotisme. L'idée était hardie et neuve... L'essai est écrit au point de vue sceptique, et reproduit contre la religion révélée les objections qui avaient cours de son temps; et pourtant il perce à chaque page des sympathies, vagues encore, mais très-réelles, vers de meilleures et de plus douces espérances. Châteaubriand, en jugeant les grandes réputations du dix-huitième siècle, fit preuve d'une remarquable liberté d'esprit; et si ses conclusions sont décevantes, si l'histoire de l'humanité apparaît dans ce livre sous un jour désespérant, c'est qu'il est impossible de ne pas la voir ainsi quand on n'est pas chrétien et qu'on est de bonne foi. »

Ce livre n'obtint pas grand succès en Angleterre, et passa tout à fait inaperçu en France. Châteaubriand l'avait adressé à Delille de Sales, philosophe matérialiste, et à Ginguené, sceptique républicain. Ce fait en dit bien assez sur l'esprit de l'*Essai*. Le royaliste s'y laisse à peine deviner, et le chrétien ne s'y aperçoit pas du tout. Mais un triste événement allait ramener Châteaubriand aux croyances chrétiennes. Lui-même a raconté sa conversion avec une simplicité et une émotion qui prouvent combien elle fut sincère. « Ma mère, dit-il, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans des cachots, où elle vit périr une partie de ses enfants, expira sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume. Elle chargea en mourant une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda les derniers vœux de ma mère; quand la lettre me parvint, au delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort, m'ont frappé : je suis devenu chrétien; je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles; ma conviction est sortie de mon cœur : j'ai pleuré, et j'ai cru. »

Ce fut dans toute l'ardeur de cette conversion soudaine que Châteaubriand conçut et ébaucha le *Génie du Christianisme*. Les proscriptions de fructidor venaient d'exiler à Londres un poëte élégant, un critique exquis, Fontanes, qui compâtit aux souffrances de Châteaubriand et devina son génie. « Travaillez, travaillez, mon cher ami, lui disait-il; devenez illustre, vous le pouvez, l'avenir est à vous. » Encouragé par

cette voix prophétique, l'obscur exilé travaillait avec ardeur au *Génie du Christianisme*, « S'il est, dit-il, des effets rétroactifs et symptomatiques des événements futurs, j'aurais pu augurer le mouvement et le fracas de l'ouvrage qui devait me faire un nom aux bouillonnements de mon esprit et aux palpitations de mon cœur. » Mais pour fleurir, cette gloire, que Châteaubriand pressentait vaguement, avait besoin du sol natal; un désir invincible de revoir la France s'empara du proscrit. Au début du consulat, les lois rigoureuses contre l'émigration subsistaient encore, bien que Bonaparte en eût fort adouci l'application. Il fallut se procurer un passeport sous un nom étranger. Le ministre de Prusse en donna un sous le nom de *Lassaigne*, habitant de Neufchâtel. « Je me glissai dans ma patrie, dit Châteaubriand, à l'abri d'un nom étranger, caché doublement dans l'obscurité du Suisse Lassaigne et dans la mienne. »

Ce fut au printemps de 1800 que Châteaubriand revit sa patrie après huit ans d'exil. Il s'arrêta aux Thernes, près de Paris. Fontanes vint l'y prendre, et le conduisit dans un entresol de la rue de Lille, à côté de la rue des Saints-Pères. « On m'adressa, dit Châteaubriand, à M. Migneret (libraire), qui consentit à se charger de l'impression du *Génie du Christianisme* et à me donner quelque chose pour vivre. Après avoir fait viser son passeport à la police sous le nom de Lassaigne, et obtenu un permis de séjour à renouveler de mois en mois, Châteaubriand, installé dans son entresol, se livra tout entier à l'achèvement de son œuvre, ne sortant de sa retraite que pour aller dans les rues, sur les places, dans quelques salons, étudier, sous tous ses aspects, cette société qui se reformait après la révolution. Il débuta cette année même par quelques pages insérées dans *le Mercure*. C'était un article au sujet de l'ouvrage que Mme de Staël venait de publier sous le titre : *la Littérature considérée dans ses rapports avec la société*. Encouragé par le succès de cet article, l'écrivain se décida enfin à détacher du *Génie du Christianisme* et à livrer au public, en 1801, l'épisode d'*Atala*, dont la préface contient le récit des circonstances qui avaient conduit l'auteur à chercher dans la foi chrétienne la paix et la lumière de l'âme. « Atala, dit M. de Carné, arracha à l'Europe un long cri d'étonnement et d'admiration, et jamais étincelle ne courut plus rapidement. D'innombrables éditions, des traductions dans toutes les langues, popularisèrent en peu de mois le nom de Châteaubriand, de Lisbonne à Saint-Pétersbourg. Le Grec lut Atala sur les ruines des Propylées, et l'on dit même que les sultanes pleurèrent la fille de Simaghan, dans la solitude des harems. Mais *Atala* n'était que l'éblouissante aurore qui annonçait la levée de l'astre. » Le succès d'*Atala* détermina l'auteur à recommencer *le Génie du Christianisme*, dont deux volumes étaient déjà imprimés et prêts à paraître. C'est dans une campagne de la Sologne, chez Mme de Beaumont, à Savigny, près de Juvisy, au milieu de la poésie des champs, du silence des bois et des jouissances de l'amitié, que fut refait et achevé cet ouvrage immortel. Il parut en 1802, avec *René*, qui y figurait ainsi qu'*Atala* à titre d'épisode. La publication de ces ouvrages fit une révolution morale et littéraire. Insuffisant comme démonstration, le *Génie du Christianisme* est une œuvre trop brillante, trop poétique, trop environnée de séductions enchanteresses et de grâces frivoles, pour qu'on puisse le regarder comme un traité religieux. Mais ce livre retrempait les âmes, fatiguées par tant de déchirements, dans des croyances élevées et consolantes, et les relevait par des espérances sublimes. Il eut donc une véritable influence morale sur la société; il exerça une action encore plus grande sur les lettres. Tant de formes diverses que notre littérature avait revêtues, pendant deux siècles du développement le plus riche et le plus actif, n'avaient pas épuisé l'ordre entier des sentiments et des idées de l'humanité. Il restait tout un côté de l'âme à exploiter pour l'éloquence et la poésie. Jusque là les impressions qui naissent des beautés de la nature, des richesses variées de la création, n'avaient occupé qu'une faible place dans notre littérature. Fénelon avait surtout étudié et senti les charmes de la campagne dans Homère; ses plus illustres contemporains avaient détourné des champs leurs regards fascinés par la grandeur de la vie sociale et le luxe des cours. Les poëtes du dix-huitième siècle n'avaient fait dans leurs bergeries que la plus ridicule contrefaçon de la vie pastorale. La nature attendait donc des peintres. En outre, toutes ces nuances de sentiment, toutes ces idées délicates et fugitives, ingénieuses et fantastiques, qui naissent de la partie la plus brillante et la plus capricieuse de l'imagination, que la raison n'admet que par une sorte de tolérance, mais dans lesquelles on trouve tant de douceur à se bercer, à se perdre quelquefois, et qui ont pour nous un charme indéfinissable de mystère et de rêverie, tout cela était resté en dehors d'une poésie profonde et touchante sans doute dans nos grands maîtres du dix-septième siècle, mais toujours éminemment raisonnable, et plus tard ironique et froide au dix-huitième siècle. Châteaubriand était destiné à porter la main sur toutes ces cordes laissées muettes jusque là. Il avait eu, il est vrai, dans cette tâche nouvelle deux illustres prédécesseurs, Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre; mais elle était réservée surtout à son imagination brillante et rêveuse, à son talent ingénieux et poétique. D'ailleurs, ces sentiments et ces idées ne devinrent dominants dans la société que lorsque les anciennes barrières élevées par le luxe et l'étiquette entre l'homme et la nature furent tombées de toutes parts, et que la destruction des croyances, l'in-

certitude de l'avenir, les maux éprouvés par chacun dans les convulsions sociales, eurent disposé les âmes à la rêverie, aux caprices de l'imagination et à la mélancolie des souvenirs. Nous avons expliqué le succès du *Génie du Christianisme*, d'*Atala*, de *René*, œuvres originales et durables (1), où des recherches de sentiment, des traits plus brillants que naturels, des hardiesses au-dessus de la prose, sont suffisamment rachetés par une éloquence émue et fière, par la peinture attendrissante des passions, par l'expression naïve et poétique des sensations les plus intimes du cœur, par la vérité imposante ou gracieuse de tous ces tableaux de la nature que, dans son souvenir, l'auteur avait rapportés de ses pèlerinages lointains. L'admiration gagna le nouveau chef de l'État lui-même : il est vrai que par ses tendances religieuses, ou du moins par cette prédication poétique qui ramenait les esprits au catholicisme, Châteaubriand devenait, sans le vouloir, l'un des auxiliaires de la politique du premier consul. En 1803 il fut nommé secrétaire de légation à Rome, et le 29 novembre de la même année ministre de France près la république du Valais. Il ne garda pas longtemps cet emploi. En apprenant, au mois de mars 1804, la nouvelle de la mort du duc d'Enghien, il donna sa démission, et se remit tout entier à ses méditations et à ses travaux d'écrivain. Ce fut vers ce temps qu'il eut la douleur de perdre la sœur charmante qui avait été la muse de sa jeunesse. Mariée et veuve, de plus en plus tourmentée par le malheur, Lucile, « que la nature avait créée uniquement pour souffrir », avait fini par avoir, dit son frère, le génie, le caractère et la folie de J.-J. Rousseau. « Nature angélique, dit M. de Loménie, inquiète et sombre, esprit troublé, cœur aimant, mélange inexplicable de folie, de grâce, de mélancolie et de poésie, Lucile cherchait parfois à soulever, à analyser en quelque sorte les nuages qui obscurcissaient son esprit. Elle écrivait à son illustre frère les lignes suivantes : « J'ai dans la tête mille idées contradictoires de choses qui semblent exister et qui n'existent pas, qui ont pour moi l'effet d'objets qui ne s'offriraient que dans une glace, dont on ne pourrait par conséquent s'assurer, quoiqu'on les vît distinctement. » Quand Châteaubriand lui recommandait de soigner sa santé, elle répondait : « Pourquoi ma santé? Je suis comme un insensé qui édifierait une forteresse au milieu d'un désert. »

« La mort de Lucile fut aussi triste que sa vie. Durant un voyage de Châteaubriand en 1804, quittant le cloître où elle vivait, elle s'en alla mourir dans une retraite inconnue; un vieux serviteur, auquel elle avait été confiée, suivit seul son cercueil. Quand Châteaubriand revint, le vieux serviteur était mort, et le frère ne put pas même retrouver les cendres de sa sœur. « Elle m'a quitté, s'écrie-t-il, cette sainte de génie; je n'ai pas été un seul jour sans la pleurer. Lucile aimait à se cacher; je lui ai fait une solitude dans mon cœur : elle n'en sortira que quand je cesserai de vivre.... La mort de Lucile atteignit aux sources de mon âme; c'était mon enfance au milieu de ma famille, c'étaient les premiers vestiges de mon existence qui disparaissaient. »

Châteaubriand, par les trois ouvrages dont nous venons de parler, était entré en pleine possession de son génie et de la gloire; il conçut le plan d'une épopée qui devait être la démonstration dramatique et vivante de la thèse développée dans le *Génie du Christianisme*, et faire victorieusement ressortir la supériorité poétique et morale de la religion chrétienne, en l'opposant, par un contraste perpétuel, à tous les enchantements du paganisme, à toutes les leçons de la sagesse antique. Il avait déjà formé le plan des *Martyrs;* mais il voulait voir les lieux qui devaient servir de théâtre aux scènes de son épopée, et teindre son imagination de leurs couleurs. Il se résolut, dans ce but, à de nouveaux voyages. « Je voulais aussi, dit-il, accomplir le pèlerinage de Jérusalem. » Nous croyons qu'en parlant ainsi, Châteaubriand fut sincère; mais, de son aveu, la visite aux lieux saints n'était pour lui qu'un but secondaire, et ne venait qu'après le besoin de recueillir des images et des éléments de description pour une œuvre poétique. Par là se trahit assez la différence qui existe entre ce pèlerin de notre âge et les pèlerins d'autrefois; par là on peut assez voir que Châteaubriand, catholique consciencieux sans doute, a été pardessus tout poëte, et que l'imagination est chez lui le premier aliment de la foi. Parti de Paris le 13 juillet 1806, il alla s'embarquer à Trieste; il parcourut la Grèce, l'Asie Mineure, la Judée; puis il s'avança sur les côtes d'Afrique, campa sur les ruines de Carthage, et s'embarqua pour l'Espagne, où il visita les ruines de l'Alhambra. Il revint en France après une année entière passée dans cette excursion hardie, où il rencontra plus d'un péril. *Les Martyrs*, dont bien des pages avaient été écrites d'avance sous le ciel de la Grèce ou au milieu des sables du désert, parurent en 1809. On sait combien de critiques furent soulevées par ce livre, et à quelle longue polémique son apparition donna lieu; on sait que malgré la confiance qu'il eut dans son talent, l'auteur perdit un instant courage, et eut besoin d'être consolé et rassuré par l'amitié et le goût de M. de Fontanes. Le jour du triomphe arriva bientôt cependant, et *les Martyrs* furent placés parmi nos monuments littéraires, à un rang glorieux qu'ils conserveront. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup des critiques essuyées alors par Châteaubriand étaient justes et le sont encore. On en fit de très-fondées sur le choix du

(1) « Le *Génie du Christianisme*, a dit M. Thiers (*Histoire du consulat et de l'empire*) vivra comme ces frises sculptées sur le marbre d'un édifice vivent avec le monument qui les porte. »

sujet : non qu'il faille, avec Boileau, interdire absolument au poëte les sujets chrétiens, ce qui serait proscrire Dante et Milton; mais lorsqu'au milieu d'un siècle peu croyant, une imagination plus poétique que religieuse met en jeu les mystères de la foi et fait agir les puissances célestes dans une œuvre en prose d'un caractère indécis entre le roman et l'épopée, il est impossible que ces objets divins ne perdent pas de leur sublime grandeur et de leur mystérieuse sainteté, que même ils ne paraissent pas rapetissés et profanés par les ingénieuses combinaisons qui les mettent en œuvre. Pour ouvrir aux imaginations le ciel ou l'enfer des chrétiens, il faut avoir la foi de Dante et de Milton, il faut parler comme eux la langue des poëtes, et s'adresser à des âmes disposées par le sentiment religieux à suivre le vol du génie. Le ciel et l'enfer de Châteaubriand, et toutes les scènes où il fait apparaître l'Éternel ou ses ministres, ne produisent d'illusion sur personne, et ne sont que de belles études de style. Qu'on lui ait aussi objecté avec beaucoup de raison que le paganisme n'était plus à l'époque de Constantin tel qu'il le représente, et qu'un Démodocus, parlant le langage de Nestor, était au quatrième siècle de l'ère chrétienne un personnage impossible; qu'on lui ait reproché non moins justement d'avoir trop multiplié les événements et les horizons de son poëme, et décrit, pour soutenir l'intérêt, trop de tableaux divers, il n'importe, car après tout il est peu d'ouvrages qu'on lise avec plus de charme; il n'est personne qui ne soit entraîné par la magie de ce langage si coloré, si souple, si harmonieux, par ces peintures fraîches et vivantes qui mettent sous nos yeux la Rome des empereurs, les forêts de la Gaule, les assemblées des catacombes et les retraites de la Thébaïde, par cet accent de sensibilité qui prête tant d'intérêt au chaste amour de Cymodocée et au délire de Velléda.

En 1811 parut l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, qui est peut-être l'ouvrage de Châteaubriand où la forme est le plus constamment rigoureuse et pure, et où le goût a le moins de taches à relever. Napoléon, qui avait durement traité le poëte, et qui en 1807 lui avait enlevé la propriété du *Mercure* à l'occasion d'un article sur le *Voyage en Espagne* de M. de Laborde, où il avait cru voir des allusions offensantes, sembla disposé à faire sa paix avec lui, et fit les premières avances en chargeant le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, de témoigner à l'Institut sa surprise de ce que le *Génie du Christianisme* n'était pas même mentionné dans le rapport sur les prix décennaux. En 1811 Châteaubriand fut désigné pour occuper à l'Institut le fauteuil vacant par la mort de Marie-Joseph Chénier; mais des difficultés qui s'élevèrent au sujet du discours qu'il devait prononcer le déterminèrent à ne pas accepter le fauteuil académique. Il faut avouer que l'Institut, dans son empressement à se rendre au désir exprimé par le maître, avait manqué de tact, et que ce n'était pas à l'auteur du *Génie du Christianisme* à faire l'éloge d'un homme dont il était séparé par le dissentiment politique le plus complet et par une inimitié littéraire. La fermeté avec laquelle il se refusa dans cette circonstance à des concessions dont la faveur impériale eût été le prix, accrut encore les sympathies qu'il avait inspirées au public. Mais bientôt les Bourbons revinrent de l'exil.

« Dès que le sol, dit M. de Noailles, avait tremblé sous les pas des soldats étrangers, M. de Châteaubriand avait pris la plume. Deux sentiments agitaient à la fois son âme : l'horreur de l'oppression qui pesait sur la France, et l'indignation de la voir exposée à être partagée. Se flattant que cette invasion pourrait s'arrêter avant d'avoir atteint ses derniers résultats, si le pays se séparait du héros dont la gloire lui coûtait si cher, il préparait en silence et au péril de sa vie un écrit qui offrît à la France, en ce moment suprême, un noble refuge dans l'autorité, modifiée selon les temps, sous laquelle avaient vécu nos aïeux. C'est cet écrit qui devint la fameuse brochure *de Bonaparte et des Bourbons*. « Non, s'écriait l'auteur dès les premières paroles, non, je ne croirai jamais que j'écris sur les ruines de la France! Il ne périra point et ne sera point divisé, ce royaume que Rome expirante enfanta au milieu de ses ruines, comme un dernier essai de sa grandeur. » L'auteur se livrait tout entier à l'entraînement d'une éloquence passionnée, qui ne lui laissait pas le sang-froid nécessaire pour être impartial; il se répandait en invectives contre la tyrannie, avec la fougue de Démosthène dans ses plus véhémentes philippiques : puis il faisait reparaître aux yeux des Français l'illustre maison de France qui avait si longtemps régné sur notre pays, et il s'efforçait de prévenir les nouvelles générations en faveur de cette famille qui leur était inconnue. »

Ce fut par cette brochure que Châteaubriand entra dans la carrière politique. « Cette vie politique, dit M. Sainte-Beuve, peut se diviser en trois temps : 1° du 30 mars 1814 au 6 juin 1824, la période royaliste pure; 2° du 6 juin 1824, jour de son renvoi du ministère, jusqu'à la chute de la Restauration, la période libérale, en contradiction ouverte avec la première; 3° la période de royalisme et de républicanisme après juillet 1830, quand Châteaubriand dit à la duchesse de Berry, pour l'acquit de sa conscience! *Votre fils est mon roi*, et qu'il donne en même temps une main à Carrel, une autre à Béranger, et prend à l'avance ses précautions avec la république future. » Louis XVIII, qui avait dit de la brochure *de Bonaparte et des Bourbons*, qu'elle lui avait valu une armée, ne se mit guère en peine d'en récompenser l'auteur. Le prince était classique et libéral, et Châteaubriand passait pour n'être ni l'un ni l'autre. Le roi le nomma ministre en Suède, et sembla faire une épigramme en envoyant l'apôtre de la

légitimité à la cour de Bernadotte. Le nouvel ambassadeur allait partir pour Stockholm, lorsque Napoléon, débarquant en France, marcha sur Paris. Châteaubriand suivit Louis XVIII à Gand, fut nommé ministre d'État, et rédigea en cette qualité son *Rapport au roi* sur l'état de la France, morceau trop poétique pour être vrai, et chef-d'œuvre littéraire plutôt qu'ouvrage politique.

La seconde restauration lança Châteaubriand dans la sphère de la politique active. Ici le publiciste et l'homme d'État remplacent chez lui le littérateur et le poëte. Il serait trop long de raconter toutes les vicissitudes par lesquelles il passa dans cette vie nouvelle. M. de Loménie les a résumées en quelques pages excellentes, vives, colorées, que nous citerons, parce qu'elles offrent un tableau sympathique, mais impartial, de la vie politique de Châteaubriand sous la Restauration. « Après Waterloo, Châteaubriand conserva son titre de ministre d'État, mais refusa d'accepter un portefeuille en compagnie de Fouché. Trois partis se disputaient alors le terrain : les ultra-royalistes voulaient le roi moins la charte, les libéraux la charte moins le roi, les modérés l'un et l'autre. Par ses sympathies, ses convictions, les instincts de son génie, Châteaubriand tenait essentiellement à ce dernier parti; et pourtant, entraîné par sa haine du régime impérial, par la violence même de ses derniers écrits, ou par je ne sais quelles sympathies de personnes, il se trouva d'abord enrôlé sous les drapeaux des plus fougueux partisans du trône et de l'autel. Toutefois, dans cette position équivoque, Châteaubriand ne fit pas complète abdication de lui-même. Deux grands principes ont constamment resplendi comme deux flambeaux sur sa vie politique. Partout et toujours Châteaubriand a défendu de sa parole et de sa plume l'intégrité du gouvernement représentatif et la liberté de la presse. Mu par une idée de poëte, il s'était alors mis en tête de faire l'éducation constitutionnelle des hommes de l'émigation et de les rallier à la charte. Malheureusement, dans l'espoir d'arracher des concessions à des esprits ombrageux et peu favorables aux institutions nouvelles, il concéda beaucoup de son côté; de là bon nombre d'inconséquences, que plusieurs lui ont vivement reprochées; de là l'appui qu'il prêta, au nom des libertés publiques, à cette chambre réactionnaire de 1815, ennemie de toutes les libertés; de là cette singulière mosaïque de doctrines constitutionnelles et de systèmes décrépits qui se rencontre dans son ouvrage *de la Monarchie selon la charte.*

« Après avoir nettement posé les principes du gouvernement représentatif, rompu définitivement avec l'ancien régime, et miraculeusement entrevu la révolution de Juillet dans l'article 14 de la charte, Châteaubriand procède par voix d'exclusion absolue contre les hommes de la république et de l'empire, s'indigne dans le chapitre 42 qu'on mette sur la même ligne le soldat mort pour le roi dans les champs de la Vendée et le soldat mort à Waterloo pour la patrie, accepte, dans le chapitre 52, comme bonnes les choses de la Révolution, et repousse sans distinction les principes et les hommes qui les ont faites; redemande à grands cris pour le clergé une propriété particulière, la tenue des registres de l'état civil et le monopole de l'instruction publique à tous les degrés.

« La lutte une fois engagée, Châteaubriand la soutient avec ce style nerveux et coloré qui n'est qu'à lui. Le journalisme devint dans ses mains une arme puissante, et le ministère Decazes chancela sous les coups que lui porta *le Conservateur*. L'assassinat du duc de Berry détermina sa chute. Au moment même où un député venait en pleine tribune accuser le ministre de complicité avec l'assassin, Châteaubriand, emporté par la fougue de sa polémique, s'oublia jusqu'à écrire sa fameuse phrase ! *Les pieds lui ont glissé dans le sang.* Le royal ami de M. Decazes ne la lui pardonna jamais.

« A l'avénement du ministère Villèle, Châteaubriand fut nommé d'abord ambassadeur à Berlin, puis à Londres; en septembre 1822 il passa les Alpes pour représenter la France au congrès de Vérone. Dans cette assemblée des rois, Châteaubriand plaida chaudement, mais en vain, la cause des Hellènes, défendit les intérêts de la France au sujet de la guerre d'Espagne, et revint bientôt remplacer M. de Montmorency aux affaires étrangères. C'est ici le point le plus éclatant de sa carrière politique. On a écrit partout que le congrès de Vérone avait imposé la guerre d'Espagne à M. de Villèle, et que M. de Villèle l'avait imposée à son collègue. Or, Châteaubriand a prouvé que le congrès n'a jamais voulu la guerre, que M. de Villèle s'en souciait peu, et que lui seul l'avait désirée et décidée. Dans quel but? Le voici; laissons parler Châteaubriand lui-même : « Qu'on s'imagine Ferdinand régnant d'une manière raisonnable à Madrid, sous la verge de la France; nos frontières du midi en sûreté, l'Ibérie ne pouvant plus vomir sur nous l'Autriche et l'Angleterre; qu'on se représente deux ou trois monarchies bourbonniennes, en Amérique, faisant à notre profit le contre-poids de l'influence et du commerce des États-Unis et de la Grande-Bretagne; qu'on se figure notre cabinet redevenu puissant au point d'exiger une modification dans les traités de Vienne, notre vieille frontière recouvrée, reculée, étendue dans les Pays-Bas, dans nos anciens départements germaniques, et qu'on dise si pour de tels résultats la guerre d'Espagne ne méritait pas d'être entreprise. » On trouvera peut-être beaucoup de poésie dans ce plan, mais nul du moins n'en méconnaîtra le patriotisme et la grandeur.

« Huit mois s'étaient à peine écoulés depuis

la reddition de Cadix et la délivrance de Ferdinand, lorsque l'homme à qui la Restauration devait ce peu de gloire fut tout à coup chassé comme *un valet qui aurait volé la montre du roi sur la cheminée*. M. de Villèle le jalousait, Louis XVIII ne l'aimait pas : il avait refusé de soutenir la *conversion des rentes*, qu'il désapprouvait; il n'avait voulu du *renouvellement septennal* qu'avec le changement d'âge; il était populaire, M. de Villèle ne l'était pas; les rois étrangers lui envoyaient des cordons, M. de Villèle n'en recevait pas; il était tenace et fier comme un Breton, M. de Villèle souple et rusé comme un enfant de la Gascogne. Il fut incivilement éconduit. L'injure était grande; la vengeance égala l'injure. Coriolan passa aux Volsques, Châteaubriand s'arma de sa plume, et planta sa tente dans le *Journal des Débats*. Le chef de la phalange royaliste de 1818 connaissait mieux que personne le côté faible de ses anciens soldats. Réduction des rentes, censure, loi du sacrilége, dissolution de la garde nationale, toutes les mesures ministérielles furent criblées à jour. En vain M. de Villèle appela à son secours toutes les ressources d'un esprit subtil, en vain il s'accrocha à son portefeuille avec la rage du désespoir : après trois ans d'une lutte acharnée, il fut précipité des hauteurs du ministère par son formidable ennemi. Châteaubriand n'avait pas prévu toutes les conséquences du combat : en rompant des lances avec un ministre de la Restauration, il faisait la guerre à l'homme, et non à la chose. Or, il advint que la jeunesse ardente qui se pressait sur ses pas confondit l'homme et la chose dans une haine commune. Le ministère Martignac fut un temps d'arrêt dont Châteaubriand profita pour aller à Rome tenir cour plénière d'illustrations et méditer sur le néant des grandeurs humaines. A l'avénement du ministère Polignac, il envoya sa démission d'ambassadeur. la Lutte recommença; on sait comment elle se termina. Quand il apprit les fatales ordonnances, Châteaubriand était à Dieppe; il accourut en toute hâte : il arrivait trop tard. Au moment où il franchissait les barricades pour se rendre à la chambre des pairs, on le reconnut, on l'entoura, et ces mêmes hommes qui venaient de chasser les Bourbons portèrent en triomphe le vieux serviteur, hélas! trop vengé, qui s'en allait tenter pour eux un dernier et inutile effort. »

Quelques jours après, à la tribune de la chambre des pairs, Châteaubriand prononça un magnifique discours en faveur du duc de Bordeaux. Il refusa de prêter serment à Louis-Philippe, renonçant ainsi à son siége dans la chambre des pairs et à sa pension de douze mille francs. En 1831 il fit paraître un nouvel ouvrage, intitulé *de la Restauration et de la monarchie élective*, dans lequel on lisait cette étrange phrase : « Je suis bourbonnien par honneur, royaliste par raison et par conviction, républicain par goût et par caractère. » La proposition faite aux chambres d'une loi qui bannissait la branche aînée des Bourbons et la captivité de la duchesse de Berry fournirent encore à Châteaubriand la matière de plusieurs brochures plus ou moins légitimistes. Arrêté pendant quelques jours en 1832, il fut défendu par M. Berryer, et acquitté. Ses voyages à Prague, ses pèlerinages à la *cour de l'exil*, en 1833 et 1834, furent les derniers actes importants de sa vie politique. A partir de ce moment, il s'occupa surtout de la rédaction et de la révision de ses *Mémoires d'outre tombe*. Il était déjà rentré dans la carrière littéraire par la publication de quelques ouvrages poétiques et historiques.

En 1825, il fit paraître, dans l'édition de ses œuvres complètes, *les Natchez*, œuvre de sa jeunesse. Aussi informe dans son genre, aussi plein d'idées audacieuses et incohérentes que l'*Essai sur les révolutions*, le poëme des *Natchez* étincelle parfois des plus grandes beautés. Là se trouvent René, Atala, Chactas; là toutes les créations favorites du poëte ont reçu leur premier souffle de vie; mais il a bien fait de les en retirer plus tard pour les faire paraître dans des ouvrages plus sagement ordonnés que cette épopée des déserts, où les mœurs des sauvages sont loin d'offrir la poésie et l'intérêt dont l'auteur les a crus susceptibles. Le dénouement de ce bizarre poëme, à force de vouloir être terrible, est devenu d'une révoltante atrocité.

Dans ses *Études ou discours historiques sur la chute de l'empire romain, la naissance et l'invasion des barbares*, Châteaubriand a posé les premières assises d'un grand édifice, comme ces conquérants de l'antiquité qui laissaient du moins des traces gigantesques de leurs campements dans les lieux où ils ne pouvaient fonder leur domination. Il avait conçu une nouvelle histoire de France sur un plan vaste et neuf. L'idée fondamentale de cet ouvrage, idée plus grandiose peut-être qu'orthodoxe, était que le christianisme n'est point une religion immobile et inflexible; qu'il marche avec l'homme, qu'il admet dans son sein tous les développements de l'humanité. Le début des *Études*, tracé dans la grande manière de l'auteur, est beau et imposant; mais si l'on poursuit cette lecture, on éprouve quelque désenchantement. Les vues neuves et profondes ne manquent pas; mais peut-être s'en trouve-t-il encore plus qui sont hasardées et bizarres; l'imagination du poëte a plus présidé au choix et à l'emploi des matériaux que l'exactitude et la sévère critique de l'historien. Tout en admirant ce style qui conserve toujours sa teinte originale et son grand caractère, on y désirerait moins d'antithèses, une tendance moins constante à l'effet.

Dans la dernière partie de sa vie, Châteaubriand publia encore un *Essai sur la littérature anglaise*, une traduction du *Paradis perdu*, *le Congrès de Vérone*, et la *Vie de*

Rancé. Dans ces œuvres imparfaites on reconnaît encore l'auteur du *Génie du Christianisme,* mais l'incohérence des idées rappelle trop souvent l'auteur de l'*Essai sur les révolutions.* Châteaubriand, qui sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe avait souvent prédit l'avénement de la république, put la saluer de ses regards mourants ; il eut la douleur de voir les journées de juin, et mourut au milieu du deuil général qui couvrait la capitale. Sa dépouille mortelle fut conduite à Saint-Malo, et déposée dans la sépulture qu'il s'était depuis longtemps choisie lui-même, sur une petite île voisine, appelée le *grand Bé* : c'était là son île de Sainte-Hélène. Ses funérailles furent admirables. M. Ampère, dans une lettre à l'Académie, en a fait un beau récit, dont nous citerons le dernier trait. « Il semble, dit-il, que le génie du peintre incomparable fût empreint dans ce spectable magnifique, et qu'à lui seul parmi les hommes il ait été donné d'ajouter après sa mort une page splendide au poëme immortel de sa vie ». L. J.

M. de Loménie, auquel nous avons déjà emprunté quelques citations pour l'article qui précède, a bien voulu détacher d'un travail inédit sur Châteaubriand la page suivante, que nous nous empressons de reproduire ici :

« Il est arrivé à Châteaubriand ce qui arrive à presque tous les hommes qui ont imposé longtemps l'admiration à leur siècle ; l'époque qui suit leur mort est celle où ils sont jugés le plus sévèrement : on dirait que nous éprouvons le besoin de nous dédommager d'une longue adulation par une rigueur excessive. C'est ainsi qu'on a vu des écrivains qui avaient épuisé pour Châteaubriand vivant toutes les formules de l'enthousiasme et du respect changer brusquement d'attitude, et, sans s'inquiéter du contraste, toiser Châteaubriand mort, avec une familiarité aussi rude qu'inattendue. A la vérité, l'auteur du *Génie du Christianisme* laissait en mourant un ouvrage qui donnait prise à la critique. L'homme qui avait le plus soigné sa gloire et l'à-propos de ses œuvres se voyait obligé de laisser publier son livre de prédilection, ses *Mémoires,* à une mauvaise heure, sous un mauvais jour et dans les conditions les plus contraires à un succès ; forcé, comme il le dit, d'*hypothéquer sa tombe,* il avait dû, avec une douloureuse amertume, connue de tous ceux qui l'ont approché, livrer à des créanciers impatients un ouvrage écrit pour l'avenir, et que l'avenir pourra seul apprécier avec impartialité, car ces mémoires, pleins de génie et de passion, blessaient à la fois tous les partis et toutes les influences du moment. Rédigés à des époques différentes et sous des impressions diverses, ils offraient une certaine incohérence de tous dont l'effet ne pouvait être atténué que par une publication simultanée et complète, et ils paraissaient morcelés en feuilletons dans un journal. Travaillées avec amour par un grand artiste, ces pages, destinées à un public calme et en état de goûter une œuvre d'art, voyaient le jour au milieu d'une crise sociale qui ébranlait toutes les existences et étaient parcourues à la hâte sur la table d'un café par des lecteurs en proie à mille agitations, à mille anxiétés. De là un double résultat, également fâcheux pour les *Mémoires d'outre tombe :* d'un coté, le déchaînement de tous ceux que Châteaubriand blessait dans leurs affections politiques, dans leurs sentiments de famille ou dans leurs prétentions personnelles, soit par des jugements hostiles, soit par un silence qui semblait injurieux à la vanité de plusieurs ; et d'un autre côté, chez la masse des lecteurs, trop de préoccupations étrangères pour ne pas accepter avec une facilité indifférente les récriminations intéressées et les arrêts sévères des critiques plus ou moins mécontents.

La postérité remettra à leur place les *Mémoires d'outre tombe :* la postérité n'a point de rancunes à satisfaire ni de représailles à exercer contre le génie ; elle sait discerner ses erreurs, mais elle ne le méconnaît pas, et elle a pardonné à Saint-Simon et à J.-J. Rousseau bien plus d'injustices, bien plus de prétentions, bien plus de défauts qu'elle n'aura à en pardonner à Châteaubriand. Le grand grief des critiques de nos jours contre les *Mémoires d'outre tombe* consiste dans l'excès de personnalité qu'ils reprochent à l'auteur. Il est incontestable que Châteaubriand n'est pas modeste ; mais quand on a pendant cinquante ans tenu le sceptre de la littérature, n'est-on pas un peu excusable de manquer d'humilité, et s'il est vrai, comme dit La Rochefoucauld, « que ce qui nous rend la vanité « des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la « nôtre, » à voir le soulèvement de plusieurs écrivains contre *l'intolérable amour propre* de Châteaubriand, ne dirait-on pas que chaque mérite qu'il s'attribue est un vol qu'il leur fait ?

L'auteur du *Génie du Christianisme* n'a certainement pas échappé à la grande infirmité de notre époque. Il a eu sa part, et une assez forte part, d'égoïsme et d'orgueil. Mais ceux qui ont pu l'étudier de près dans sa vieillesse, à cet âge où les traits du caractère deviennent, comme les traits du visage, plus accentués et plus saillants, ceux-là savent tout ce qui se mêlait de noblesse d'âme et de sincère défiance de soi-même à cet égoïsme et à cet orgueil qu'engendrent les séductions de la gloire.

Paraître sous un beau jour devant la postérité, voilà la pensée dominante de toute la vie de Châteaubriand. Lorsque tant d'autres illustres ne songent qu'à tirer parti de leur renommée dans l'intérêt d'une jouissance déterminée et immédiate d'ambition ou d'amour-propre, ou encore dans l'intérêt de leur bien-être ici-bas, et à arranger leur existence de manière à la rendre aussi agréable, aussi douce que possible, Châteaubriand n'hésita jamais à tout sacrifier, non-seulement des intérêts ou des ambitions, mais peut-être aussi quelquefois des convenances et des devoirs du

moment, à cette constante préoccupation de l'avenir. Qu'on juge comme on voudra cette soif de gloire humaine, de même nature que celle qui dévorait Alexandre lorsqu'il s'écriait : « O Athéniens! combien il en coûte pour être « loué de vous. » Qu'on préfère à une passion de ce genre une ambition encore plus désintéressée et plus pure, celle qui consiste à se dévouer tout entier à la cause qu'on estime la plus juste, à se condamner au besoin pour l'accomplissement d'un devoir, non-seulement à tous les sacrifices dans le présent, mais même à l'oubli de la postérité, on sera dans le vrai. Mais il faut convenir aussi que cet ardent besoin de se survivre sous une belle forme n'est pas une maladie si commune de nos jours, et que c'est déjà pour un homme une distinction rare que d'en être atteint.

A cette passion de Châteaubriand qui le portait sans cesse à courtiser l'avenir aux dépens du présent, il faut joindre un trait de caractère qui explique la tristesse profonde, tranchons le mot, la *morosité* de sa vieillesse. Cet homme, si rétif à l'admiration d'autrui, n'était rien moins que présomptueux quant à l'opinion qu'il avait de lui-même. Il croyait peu, il est vrai, au génie de ses contemporains et à la durée de leur gloire, mais il doutait presque autant de son propre génie, et la crainte d'être enseveli dans le commun naufrage des réputations de son siècle, et de manquer le but de toute sa vie, faisait le tourment secret de ses derniers jours. Ceux qui ne l'ont pas connu sont tentés d'attribuer à un déguisement de la vanité les nombreux passages de ses Mémoires où il fait allusion à l'incertitude et à la fragilité de sa renommée, tout en s'efforçant de la consolider de son mieux ; ceux qui l'ont vu de près savent à quoi s'en tenir sur la sincérité de ses inquiétudes. Le sentiment religieux, quoique très-vif dans cette âme d'artiste, ne fut jamais assez fort pour lui faire prendre résolûment en mépris la destinée de son nom. Ajoutons à cela que son caractère se prêtait peu à des diversions qui l'eussent éloigné de cette idée fixe; point d'enfants, un intérieur froid et triste, aucun de ces goûts divers qui aident les vieillards à se traîner doucement jusqu'à la tombe. L'unique distraction de sa vie consistait à passer chaque jour deux ou trois heures à l'*Abbaye aux Bois*. Pour tout autre que pour lui cette distraction eût été le bonheur, car il se trouvait là sous la charmante influence de la meilleure et de la plus aimable des femmes, de Mme Récamier, dont l'existence entière était consacrée à chercher les moyens de désennuyer ce Louis XIV de la littérature, aussi ennuyé que le grand roi.

Tant que la vieillesse ne lui fit point trop sentir ses atteintes, Châteaubriand résista de son mieux aux impulsions de ce caractère malheureux, qu'il tenait, dit-il, *de Dieu et de sa mère;* chaque jour, à la même heure, avec l'exactitude d'une horloge, les habitants de la rue de Sèvres le voyaient passer, élégamment vêtu, en redingote courte, une badine à la main, se dirigeant vers la grille de *l'Abbaye aux Bois;* mais lorsqu'il fut peu à peu envahi par les infirmités de l'âge, lorsqu'au lieu d'arriver à pied à *l'Abbaye*, il fallut d'abord venir en voiture, lorsqu'après avoir gravi assez lestement l'escalier, il lui fallut s'aider d'une canne, et lorsque enfin, ses jambes refusant tout service, on dut le monter dans un fauteuil, porté à bras par deux domestiques, cette caducité, si odieuse à sa poétique imagination, le fit s'abandonner tout entier à une profonde et incurable mélancolie. A mesure que ses facultés faiblissaient, il se repliait sur lui-même, et, ne voulant pas qu'on vît son esprit subir comme son corps la pression des années, il s'imposait le silence, et ne parlait presque plus (1).

Cette vieillesse taciturne et triste offrait un spectacle douloureux; mais elle avait aussi quelque chose d'imposant, qui commandait le respect. Ce n'était ni la vieillesse égoïste et affairée de Voltaire, ni la vieillesse égoïste et calme de Goethe; c'était une vieillesse égoïste aussi, mais d'un égoïsme plus élevé et moins présomptueux, l'égoïsme d'un génie qui a travaillé cinquante ans pour vivre dans la mémoire des hommes, et qui souffre parce qu'il doute de sa gloire, parce que le présent ne l'intéresse plus, parce que l'avenir l'inquiète. Et cependant si un écrivain de notre siècle peut compter sur l'avenir, n'est-ce pas Châteaubriand?

LOUIS DE LOMÉNIE.

Nous donnons ici la liste bibliographique des écrits de Châteaubriand, dans leur ordre chronologique, et en ne citant que la première édition de chaque ouvrage; — *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la révolution française;* Londres, 1797, 2 parties in-8°; — *Atala, ou les amours de deux sauvages dans le désert;* Paris, 1801, in-18; — *Génie du Christianisme, ou les beautés de la religion chrétienne;* Paris, 1802, 5 vol. in-8°; — *Atala* et *René*, qui formaient deux épisodes du *Génie du Christianisme*, en furent détachés, et parurent réunis, pour la première fois, à Paris, 1807, in-12; — *les Martyrs, ou le triomphe de la religion chrétienne;* Paris, 1809, 2 vol., in-8°; — *Itinéraire de Paris à Jérusalem et de Jérusalem à Paris;* Paris, 1811, 3 vol., in-8°; — *de Buonaparte et des Bourbons;* Paris, 1814, in-8°; — *Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Fran-*

(1) A cette époque, Béranger voyait souvent Châteaubriand, et causait avec lui dans l'intimité. Mme de Châteaubriand ne manquait jamais de dire au bon chansonnier : « Venez donc, monsieur Béranger, nous voir tous les jours ; car vous avez seul le pouvoir de faire parler mon mari. » (*Note du directeur.*)

çais; Paris, 1814, in-8°; — *Mélanges de politique;* Paris, 1816, 2 vol. in-8°; — *de la Monarchie selon la charte;* Paris, 1816, in-8°; — *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort du duc de Berry;* Paris, 1820, in-8°; — *Œuvres complètes;* Paris, 1826-1831, 31 vol. in-8° : outre les ouvrages cités plus haut, et un grand nombre de brochures politiques et d'articles littéraires, cette édition contient deux ouvrages jusque alors inédits : *les Natchez,* dans les vol. XIX et XX, et les *Aventures du dernier des Abencerrages,* dans le XVIe vol.; — *de la Restauration et de la monarchie élective;* Paris, 1831, in-8°; — *Études ou discours historiques sur la chute de l'empire romain.... suivis d'une analyse raisonnée de l'histoire de France;* Paris, 1831, 4 vol. in-8°; — *de la Nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille;* Paris, 1831, in-8°; — *Aux électeurs;* Paris, 1831, in-8°; — *Courtes explications sur les 12,000 fr. offerts par Mme la duchesse de Berry;* Paris, 1832, in-8°; — *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry;* Paris, 1833, in-8°; — *Voyage en Amérique, en France et en Italie;* Paris, 1834, 2 vol. in-18; — *Lectures des Mémoires de M. de Châteaubriand, ou recueils d'articles publiés de ces Mémoires, avec des fragments originaux;* Paris, 1834, in-8°; — *Essai sur la littérature anglaise;* Paris, 1836, 2 vol., in-8°; — *le Paradis perdu de Milton, traduction nouvelle;* Paris, 1836, 2 vol., in-18; — *le Congrès de Vérone;* Paris, 1838, 2 vol., in-8°; — *Vie de Rancé;* Paris, 1844, in-8°; — *Mémoires d'outre tombe;* Paris, 1849-1850, 12 vol. in-12. Il est inutile d'ajouter que les ouvrages de Châteaubriand ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe. L. J.

Châteaubriand, *OEuvres complètes; Mémoires d'outre tombe.* — Cousin d'Avallon, *Châteaubriantana.* — Rabbe et Boisjolin, *Biographie des contemporains.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour,* t. III. — L. de Loménie, *Galerie des contemporains illustres,* t. I; *Châteaubriand et ses Mémoires,* dans la *Revue des Deux Mondes,* 15 juillet et 1er septembre 1848. — L. de Carné, article *Châteaubriand,* dans le *Dictionnaire de la conversation.* — Scip. Marin, *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Châteaubriand*; 1833, 2 vol. in-8°. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains,* t. I; *Causeries du lundi,* t. I et II. — Edgar Quinet, article sur *Châteaubriand,* dans la *Revue de Paris;* 1834, 4 vol. — Marcellus, *Correspondance diplomatique;* Paris, 1853. — Vinet, *Études sur la littérature française du temps de l'empire.* — Noailles et Patin, *Discours sur Châteaubriand,* dans le *Recueil des Discours lus à l'Académie,* 1840-1849; 1re partie. — G. Desnoiresterres, *Châteaubriand et son époque,* dans le journal *la Semaine,* 20 et 27 août 1848. — Quérard, *la France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *Supplément à la France littéraire,* de Châteaubriand — Cantu, *Discorso;* Milan, 1835. — De Vaulabelle, *Hist. des deux restaurations.* — M. Demogeot, *Histoire de la littérature française jusqu'en* 1830. — M. Villemain, *de la Littérature en France durant les quinze années de la Restauration,* dans la *Revue des Deux Mondes,* numéro du 1er mai 1854.

CHATEAUBRIANT (*Françoise* DE FOIX, comtesse DE), dame française, favorite de François Ier, roi de France, née vers 1495, morte le 16 octobre 1537. Issue d'une famille qui avait possédé la couronne de Navarre avant qu'elle passât dans les maisons d'Albret et de Bourbon, Françoise épousa Jean de Laval-Montmorency, déjà en possession de la seigneurie de Châteaubriant en Bretagne, sur les confins de l'Anjou. En ne consultant que l'histoire de François Ier par Varillas et les Mémoires de Hévin, on pourrait discuter longtemps sur les vertus ou sur la galanterie de Mme de Châteaubriant, et même sur le genre de sa mort. Varillas, suivi par les romanciers et les auteurs dramatiques, la fait venir à la cour malgré son mari, auquel on a dérobé un anneau dont la vue doit déterminer la comtesse à le rejoindre : elle arrive, devient maîtresse de François Ier, en est abandonnée pour la duchesse d'Étampes, et repart ensuite pour son château, où dans un bain son mari lui fait ouvrir les veines. L'annaliste breton, au contraire, nie la liaison de Mme de Châteaubriant avec le roi, et conséquemment le meurtre, qui ne serait plus motivé. Brantôme, cité par Bayle et ses contemporains doit inspirer beaucoup plus de confiance; son récit se compose d'événements simples. Françoise, cousine de Gaston de Foix, neveu de Louis XII, dont les frères, Lautrec et Lesparre, étaient établis à la cour, y avait paru du temps d'Anne de Bretagne, qui l'avait mariée au comte de Châteaubriant, en lui faisant, comme parente des conjoints, le don de 20,000 fr. François Ier, ce *gros garçon*, comme l'appelait Louis XII, était enclin à l'amour : quand il se vit roi d'une cour si *gentiment corrompue*, il ne manqua pas d'adresser ses vœux à la dame la plus distinguée par sa beauté, son esprit et son rang. Soit qu'il parvînt à plaire, soit que l'ambition décidât Françoise en sa faveur, l'intimité de leurs relations ne fut point mise en doute : la comtesse portait publiquement des joyaux que lui donnait le roi, quoiqu'ils fussent chargés de devises amoureuses que la complaisante Marguerite de Valois composait à la prière de son frère, et par son crédit faisait excuser les fautes que Lautrec et Lesparre, plus braves qu'habiles, commettaient à la tête des armées françaises en Aragon et en Italie. On l'accusa d'avoir été sensible en même temps à l'amour du roi, à celui de l'amiral Bonnivet et même du connétable de Bourbon, aimé de la duchesse d'Angoulême, qui haïssait déjà dans Françoise la favorite de son fils et qui s'en vengea en appelant auprès d'elle Mlle d'Heilly. Celle-ci, non contente de supplanter Mme de Châteaubriant dans le cœur du roi, exigea encore qu'il lui fît redemander ces joyaux si bien *ouvrés*, qui témoignaient de tant d'amour et dont Françoise continuait à se parer. La comtesse n'exécuta qu'imparfaitement cet ordre si peu chevaleresque : elle fit fondre les bijoux, et les remit réduits en lingots au gentilhomme venu pour les réclamer, en lui disant : « Assurez au roi

que le poids y est; quant aux devises, elles sont empreintes dans mon cœur : c'est là qu'il doit les chercher. » A quoi le roi répondit : « Cette femme a plus de courage que je n'en aurais attendu de son sexe. Allez, reportez-lui son or; je lui en aurais donné le double pour les devises. » Et ce double poids, comme valeur, eût été encore fort peu de chose. Bouchet et Brantôme rapportent que Mme de Châteaubriant était une des trois femmes qui, lors de l'entrevue de François Ier et de Clément VII à Marseille, firent demander une dispense pour faire gras en carême. Le duc d'Albanie, chargé de cette commission, imagina qu'il valait mieux réclamer en leur nom la permission de transgresser, *sans pécher*, le sixième commandement du Décalogue, si bien que lorsqu'à l'audience du saint-père ces dames insistèrent pour être affranchies *trois fois par semaine* de la loi commune, le pape entra dans la plus étrange colère, et se trouva fort heureux, après une explication, de n'avoir à se relâcher que sur un point de discipline. Cette plaisanterie, qui prouve avec quelle légèreté on traitait Mme de Châteaubriant, explique aussi l'humeur que fit éclater son mari lorsqu'il n'eut plus à craindre qu'elle fût protégée par le roi. La malheureuse Françoise, rentrée sous la domination de l'époux dont elle avait déshonoré le nom, ayant perdu sa fille unique, vécut dans son château de Bretagne, si maltraitée par cet époux, qu'il fut généralement accusé d'avoir terminé ses jours par un poison dont elle mourut. En vain a-t-on nié une jalousie exercée sur une femme de soixante-deux ans; en vain a-t-on rappelé le monument que le comte de Châteaubriant fit élever à sa femme et que Marot et Nicolas Bourbon ornèrent chacun d'une épitaphe : la mort de Françoise fut toujours attribuée à son mari, et le don qu'il fit de tous ses biens au connétable de Montmorency semble confirmer l'opinion qu'il redoutait les poursuites de la justice.

Mme de Murat, Lesconvel et d'autres ont publié des romans historiques sur les amours de la comtesse de Châteaubriant. [Mme la comtesse Bradi, dans l'*Enc. d. g. d. m.*]

Varillas, *Histoire de François Ier*; — Bayle, *Dict. critique*; Châteaubriand, *Études histor.* — *Enc. du dix-neuvième siècle, art.* François Ier. — Brantôme, *Mém.* — J. Niel, *Portraits et personnages les plus illustres du seizième siècle*; 1848, in-fol.

CHATEAUBRUN (*Jean-Baptiste* Vivien de), auteur tragique français, né à Angoulême, en 1686, mort le 16 février 1775. En 1714 il fit jouer une tragédie de *Mahomet II*, que celle de Lanoue sur le même sujet a fait oublier. Attaché plus tard, comme maître d'hôtel, à la maison du duc d'Orléans, fils du régent, il craignit, en travaillant pour le théâtre, d'effaroucher ses scrupules religieux. Il continua bien de composer des tragédies, toutes imitées des auteurs grecs et latins, objets de ses études continuelles, mais il les gardait en portefeuille. Le duc étant mort, Châteaubrun, alors sexagénaire, n'eut plus la même réserve à garder envers son fils, dont il avait été sous-précepteur. En 1754, après un silence de quarante ans, il fit jouer *les Troyennes*, qui eurent du succès. L'auteur s'y est heureusement inspiré d'Euripide. Si la pièce est peu régulière et écrite d'une manière inégale, elle offre un morceau d'éclat, celui des prophéties de Cassandre, et plusieurs traits de situation et de sentiment. Elle dut beaucoup en outre à Mlles Clairon et Gaussin dans les rôles de Cassandre et d'Andromaque. Parmi les imitateurs secondaires de Racine, Châteaubrun est un de ceux qui offrent par moments un écho de ce grand maître. Plus régulier que lui dans ses plans, Campistron, par exemple, n'a guère de ces traits heureux du cœur que *les Troyennes* présentent.

Philoctète (1755) et *Astyanax* (1756) suivirent *les Troyennes*. Le premier de ces ouvrages obtint un accueil assez favorable, mais ne se soutint pas longtemps; le second ne fut joué qu'une seule fois. Châteaubrun avait composé deux autres tragédies, *Antigone* et *Ajax*. Il les laissa dans un tiroir ouvert; et comme il demandait un jour à son domestique s'il n'avait pas vu deux gros cahiers de papier : « — Oui, Monsieur, « répondit le domestique; mais je m'en suis « servi pour envelopper ces côtelettes de veau « que vous aimez tant. » Châteaubrun prit philosophiquement cette disgrâce, bien mortifiante pour un poëte. Reçu à l'Académie française en 1753, il prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Le duc d'Orléans, son ancien élève, lui faisait une pension de deux mille écus. Quoiqu'il n'eût, du reste, aucune fortune, Châteaubrun légua une rente de cinq cents livres à chacune de ses deux nièces et une de trois cents à chacun de ses deux domestiques, en priant le duc, son ancien élève, de se charger de servir ces rentes, comme dernier témoignage de ses bontés. Non-seulement le prince répondit à cet appel, mais encore il ajouta douze cents livres pour chacune des nièces. Les Œuvres choisies de Châteaubrun ont été publiées avec celles de Guymond de la Touche; Paris, 1814, Didot, 1 volume in-18, stéréotype. (Th. Muret.

Dictionnaire des théâtres.

CHATEAUFORT. *Voyez* **BOYSEAU.**

CHATEAUNEUF (L'abbé de), musicographe français, originaire de Savoie, mort à Paris, en 1709. Il fut le parrain de Voltaire. On a de lui : *Traité de la musique des anciens*; Paris, 1725, in-8°, ouvrage posthume.

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens.*

CHATEAUNEUF (L'Épine de), poëte et diplomate français, né vers 1753, mort à Hambourg, en 1800. Cousin de Dumouriez, il suivit d'abord la carrière militaire; mais il l'abandonna pour entrer dans celle des consulats, et fut successivement chancelier de Peyssonel à Smyrne, à Tripolitza, consul par intérim de la Morée,

consul à Tripoli de Syrie, consul général à Tunis, et enfin résident de la France à Genève. Lorsque Dumouriez se fut expatrié, Châteauneuf quitta ce dernier poste, se retira en Hollande, et se fit libraire à Hambourg. On a de lui : *Idylles de Théocrite mises en vers français, suivies de quelques idylles de Bion, Moschus et autres auteurs plus modernes;* — Amsterdam, 1794, in-8°; — *Paraboles de l'Évangile, mises en vers français;* 1795, in-4°.

Desessarcs, *Siècles littéraires.*

CHATEAUNEUF (*Renée* DE RIEUX, dite *la Belle*), dame française, favorite du duc d'Anjou, depuis Henri III, naquit vers 1550, d'une noble famille de Bretagne, et mourut vers 1587. Elle fut placée comme fille d'honneur auprès de Catherine de Médicis; et son étonnante beauté, qui pendant longtemps fut proverbiale à la cour, lui attira les hommages de Charles IX et du duc d'Anjou, depuis Henri III, dont elle fut la maîtresse pendant plusieurs années. Ce prince lui adressa, par l'entremise de Desportes, le *rimeur* de la cour, une foule de sonnets qui roulent tous sur sa beauté, et en particulier sur sa blonde chevelure. Devenu roi de France, Henri III, s'unissant à Louise de Vaudemont, bien que, d'après le malicieux Tallemant des Réaux, il eût eu *quelque envie* d'épouser sa favorite, proposa la main de la belle Châteauneuf au comte de Brienne, simple cadet de famille; celui-ci, néanmoins, refusa un mariage qui, disait-il, le déshonorait en lui assurant la faveur du roi, et fut obligé de quitter la cour. Cependant mademoiselle de Châteauneuf craignait peu les charmes de la jeune reine; elle se crut même assez sûre de sa puissance pour oser braver cette princesse dans un bal; et le roi se vit forcé de la punir de cette insolence en l'éloignant de la cour. Par dépit, et peut-être par amour, elle épousa un Florentin nommé Antinotti, qu'elle poignarda dans un accès de jalousie. L'ancien amour du roi la fit absoudre de ce crime, et plus tard, après avoir, suivant Tallemant des Réaux, refusé la main du prince de Transylvanie, qui avait envoyé demander une fille de la cour de France, elle épousa Philippe Altoviti, capitaine des galères, que Henri III créa baron de Castellane. Ce second mari périt encore de mort violente : il fut assassiné par Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, contre lequel il avait conspiré. Depuis cette époque (1586), l'histoire perd la trace de mademoiselle de Châteauneuf, et l'on ne sait même pas la date précise de sa mort.

Saint-Edme, *Histoire des favorites.* — Tallemant des Réaux, *Historiettes.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CHATEAUNEUF-RANDON (le comte *Alexandre* DE), révolutionnaire français, mort en 1816. Il fut d'abord capitaine dans les dragons du comte d'Artois, et gentilhomme de ce prince; député par la noblesse de la sénéchaussée de Mende aux états généraux, il y vota constamment avec le côté gauche, et fut à la fin de la session nommé l'un des administrateurs du département de la Lozère. Renvoyé par le département à la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans sursis et sans appel. Après avoir signalé son zèle à la montagne, à côté de Marat et de Robespierre, il devint membre du comité de salut public, et eut à remplir plusieurs missions, notamment à Lyon, où il se montra plus féroce que Couthon. Le Directoire l'employa comme général de brigade, et lui donna le commandement de la place de Mayenne. Après le 18 brumaire, Châteauneuf-Randon fut nommé préfet des Alpes-Maritimes, et révoqué peu de temps après.

Monit. univ. — *Galerie hist. des contemporains.* — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

CHATEAU-REGNARD (ROUSSELET, marquis de). *Voyez* CHATEAU-REGNARD.

CHATEAUROUX (*Marie-Anne*, duchesse DE), favorite de Louis XV, morte le 8 décembre 1744. Veuve à vingt-trois ans du marquis de la Tournelle, qu'elle avait épousé en 1734, elle regarda comme une des attributions de sa noble et antique famille d'être à son tour maîtresse de Louis XV, ainsi que l'avaient été mesdames de Mailly, de Vintimille, et de Lauraguais, ses sœurs. La fidélité que pendant plusieurs années Louis XV garda à son épouse contrariait beaucoup de courtisans, et la plus grande partie d'entre eux concourut à priver cette princesse d'une tendresse dont madame de Mailly devint le premier objet dans l'ordre illégitime. Se supplantant successivement, les demoiselles de Nesle furent enfin représentées dans le poste de favorite par la marquise de la Tournelle, qui se fit nommer dame du palais de la reine, et exigea que son titre fût changé en celui de duchesse de Châteauroux. Le roi y consentit, ajoutant 80,000 livres de rentes à la dignité, et faisant mettre dans les lettres patentes que *le mérite personnel et les vertus* de madame de la Tournelle *étaient les seuls motifs des grâces qu'il lui accordait.* Madame de Châteauroux crut faire oublier son déshonneur et son avidité en inspirant au roi le désir de la gloire. Après la mort (1743) du cardinal de Fleury, premier ministre, madame de Châteauroux, qui avait fait son guide du duc de Richelieu, après l'avoir eu pour amant, engagea le roi à présider ses conseils et à commander ses armées en personne. Quant à l'économie, que plusieurs croyaient une vertu royale, la favorite ne s'en souciait guère, témoin les 1,200,000 fr. qu'elle fit dépenser à Choisy, dont le séjour lui plaisait. Louis XV, craignant les remontrances d'Orry, son contrôleur général, lui fit remettre le mémoire, qu'il n'avait osé lui donner, et fut agréablement surpris quand l'habile ministre lui dit : « Sire, je suis étonné de la modicité de la somme, et j'ai mis en réserve pour cet objet 1,500,000 fr. » Si Madame de Château-

roux eût aimé la gloire (1), on aurait réservé cet argent pour pousser plus vivement la guerre que la France allait soutenir contre l'Angleterre et contre la reine de Hongrie : elle crut suffisant au succès de nos armes de mener le roi visiter les places fortes de la frontière, depuis Dunkerque jusqu'à Metz, annonçant qu'il allait prendre le commandement de son armée d'Alsace. Louis XV partit de Paris au mois de mai 1744: la duchesse le suivait; mais pour éviter le scandale de leur réunion dans chaque ville où séjournait le roi, on perçait des murailles ou l'on construisait des cloisons de planches : ce qui laissait ignorer au public l'heure des communications, mais en fournissait les preuves les plus ostensibles. Menin, Ypres, Furnes, le fort de Kenoque, furent pris sous les yeux du roi, et ces succès avaient déjà sensiblement touché les Français, lorsqu'à Metz il tomba malade, d'une fièvre maligne, à la suite des fatigues de cette campagne et des excès de table auxquels il se livrait fréquemment. Les églises de Paris se remplirent alors de toute la population : on n'entendait que cris et prières, et le surnom de *bien aimé* fut unanimement décerné au prince qui par quelques actes de courage venait de ranimer l'amour de ses sujets. La reine, dont la cassette était vide, emprunta mille louis à Villemur, receveur général des finances, afin de partir sur-le-champ pour Metz, où madame de Châteauroux, assise au chevet du roi, recevait de nouvelles assurances de sa tendresse; mais le 14 août le duc de Chartres et l'évêque de Soissons ayant appris au monarque que ses jours étaient en danger, il consentit, sur les représentations de l'évêque à renvoyer sa favorite, et, selon l'usage du temps, demanda pardon à ceux qui l'entouraient du scandale qu'il avait donné. Dans son trajet de Metz à Paris, madame de Châteauroux, qui s'était à grand'peine procuré une des voitures du maréchal de Bellisle, fut accablée d'injures par le peuple des campagnes, et ne se déroba aux mauvais traitements dont on la menaçait qu'en prenant des chemins détournés ou en traversant à pied et inconnue plusieurs villages. La longueur de la convalescence du roi, les sentiments que parurent lui inspirer la douleur et les soins de la reine, laissèrent croire un instant que madame de Châteauroux était bannie pour jamais. *Les dévotes de la cour*, disent quelques Mémoires, *mirent des rubans verts à leurs cornettes*. Mais la sage Lesczinska, âgée de quarante et un ans et mère de dix enfants, ne pouvait guère lutter contre une jeune et belle femme, aux yeux d'un roi beaucoup plus désireux de charmes que de vertus. Le maréchal de Richelieu, qui ne se piquait point de délicatesse, imagina des parties de chasse dans lesquelles le roi revit madame de Châteauroux : elle reprit tout son empire, et exigea une réparation éclatante pour ce qu'elle appelait *l'affront* reçu à Metz. M. d'Argenson (d'autres disent M. de Maurepas), qui lui avait signifié son exil, fut chargé de lui annoncer son rappel. A cette nouvelle, les poissardes s'écrièrent : *Puisque le roi la reprend, il ne trouvera plus un* pater *sur le pavé de Paris!* Qu'aurait-on dit si l'on avait su que madame de Châteauroux obtenait aussi sa nomination de surintendante de la maison de la jeune dauphine, que l'on attendait? Mais la mort s'opposa à cette preuve de la faiblesse du roi et de l'effronterie de la favorite. A peine avait-on appris qu'elle était rappelée à la cour, que madame la duchesse de Châteauroux, atteinte d'un mal aussi violent que subit, expira (1744), non sans que ses ennemis, et ils étaient nombreux, fussent accusés de l'avoir empoisonnée (1). Le roi la regretta; et les dames de Pompadour et du Barry, qui lui succédèrent, aussi ambitieuses et plus avides, n'ayant ni l'élévation d'esprit ni la dignité de madame de Châteauroux, la firent aussi regretter par la nation. On a publié à Paris, en 1806, 2 vol. de ses lettres, et madame Sophie Gay a donné sous le titre de *Madame la duchesse de Châteauroux* un roman plein d'intérêt. [Mme Bradi, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Voltaire, *siècle de Louis XV*. — Soulavie, *Mem. de Richelieu*. — *Mém. pour servir à la vie de Voltaire*.

(1) Une preuve curieuse de la futilité de la duchesse, c'est le motif qui lui fit demander et obtenir le renvoi d'Amelot, ministre des affaires étrangères : il avait à s'exprimer une difficulté qui déplaisait à la favorite.

(1) Dans ses moments de fièvre, elle accusait particulièrement Maurepas.

CHATEIGNERAIE (*François de* Vivonne, seigneur de la), chevalier français, né en 1520, mort le 13 juillet 1547. Il eut pour parrain François Ier, fut élevé à la cour, et se fit remarquer de bonne heure par une force physique extraordinaire, par une rare habileté à tous les exercices du corps, et par une brillante valeur dans les combats, particulièrement à la journée de Cérisoles. Mais on lui reprochait une insultante présomption. « Il n'avoit que cela de mauvais, dit lui-même son neveu Brantôme, qu'il étoit trop haut à la main et querelleux. » Des propos indiscrets l'ayant brouillé avec Gui de Chabot, seigneur de Jarnac, ils demandèrent l'un et l'autre au roi la permission de se battre à outrance; François Ier ne voulut jamais y consentir. A la mort de ce monarque, Jarnac sollicita de nouveau cette permission auprès de Henri II, qui l'accorda. Le combat eut lieu en champ clos, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, le 10 juillet 1547, en présence du roi et d'un grand nombre de seigneurs. Contre l'attente des spectateurs, la Chateigneraie succomba, par l'effet d'un coup de revers que son adversaire lui porta au jarret, et qui s'appelle encore *le coup de Jarnac* : sa vie était au pouvoir du vainqueur. Jarnac se jeta trois fois aux pieds du roi, en le suppliant d'accepter le don qu'il

lui faisait de la personne de son adversaire. Le roi dit enfin au vainqueur : « Vous avez combattu comme César et parlé comme Cicéron », et fit porter la Chateigneraie dans sa tente pour être pansé; mais l'humiliation que celui-ci éprouvait le jeta dans un tel désespoir, qu'il arracha tous les appareils mis sur sa blessure. Ce combat en champ clos fut le dernier duel autorisé.

Vieilleville, *Mémoires*. — Brantôme, *Mémoires*.

CHATEIGNERAIE (L'abbé DE LA) vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Connaissance des arbres fruitiers ;* Paris, 1692, in-12.

Biographie universelle.

CHÂTEL. *Voy.* CHASTEL.

CHÂTEL. *Voy.* DUCHATEL.

CHÂTEL (*Lambert* DE), en latin *Lamberlus* de CASTELLO, jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il naquit dans un bourg du Thymerais, anciennement appelé Chastel, en latin *Castellum*, et plus tard Châteauneuf. Châtel fut un de ceux qui se livrèrent avec le plus d'ardeur à l'étude du droit romain. Il professa lui-même le droit civil à Paris, et compta parmi ses disciples Raoul de Coloumelle, qui lui dédia, vers 1290, le livre *de Translatione Imperii*. C'est à tort que Dupin fait adresser cette dédicace à un Lambert de Castille. Quant à Lambert du Châtel, il a sans doute écrit aussi, mais rien de lui n'est venu jusqu'à nous.

Dreux du Radier, *Éloges hist. des hommes illustres du Thymerais*. — *Hist. litt. de la Fr.*, XXI, 1317. — *Journal de Verdun*, mars 1751.

CHÂTEL (*François* DU), peintre flamand, né à Bruxelles, en 1626, mort vers 1680. Cet artiste, que l'on compare à Gonzalez Coquez, fut élève de David Teniers, et adopta d'abord le genre de son maître; mais il l'abandonna, pour ne peindre que des assemblées, des bals et des portraits. « Son dessin est correct, dit Descamps, sa couleur excellente, sa touche fine, et il entendait très-bien la perspective et avait l'intelligence du clair-obscur. » Le tableau le plus considérable de Du Châtel représente *le roi d'Espagne qui reçoit le serment de fidélité des états de Brabant et de la Flandre*, en l'année 1666. Il a vingt pieds de longueur, sur quatorze de hauteur : on y compte plus de mille figures.

Descamps, *Vies des peintres flamands et hollandais*.

* **CHATEL** (*Ferdinand-François*), fondateur de l'Église dite catholique-française, né à Gannat, en Bourbonnais, le 9 janvier 1795. Ses parents, dénués de fortune, le placèrent chez un tailleur pour lui faire apprendre ce métier. Suivant avec une grande régularité les offices religieux, le jeune Châtel fut remarqué par un ecclésiastique de sa paroisse, qui, ayant songé à le faire entrer dans les ordres, le mit à ses frais au petit séminaire de Montferrand. Après avoir étudié la théologie au grand séminaire, dirigé par les sulpiciens, Châtel reçut la tonsure à vingt ans, les ordres mineurs six mois après, le sous-diaconat l'année suivante, et en 1818 la prêtrise. D'abord vicaire de Notre-Dame de Moulins, il s'exerça à la prédication, pour laquelle il avait quelques dispositions. Deux ans après il obtint la cure de Monetay-sur-Loire, et de là, au bout de six mois, passa en qualité d'aumônier dans le vingtième régiment de ligne, puis dans le deuxième régiment de grenadiers à cheval de la garde royale jusqu'en 1830. De 1823 à 1830 il prêcha dans la plupart des églises de la capitale. Quelque temps avant la révolution de Juillet, l'abbé Châtel écrivit dans *le Réformateur*, dans *l'Écho de la religion et du siècle*, où ses inexactitudes théologiques pouvaient faire pressentir le futur novateur. Après avoir réuni plusieurs prêtres mécontents dans sa maison, rue des Sept-Voies, il leur fit part de ses projets. Tel fut le germe de la tentative d'innovation de l'abbé Châtel. Les prosélytes s'étant accrus, l'établissement fut transféré rue de la Sourdière, ensuite rue de Cléry, enfin rue du faubourg Saint-Martin. « Le peuple et le clergé, ayant été réunis, » le nommèrent *évêque-primat* de la nouvelle Église. Le maître des Templiers, Fabre-Palaprat, le consacra en 1831. Voici un des articles du *Credo* de l'abbé Châtel : « Je crois que la morale de Jésus-Christ est si sage, que sa vie a été si pure et son zèle si ardent pour le bonheur des hommes, que ce grand personnage doit être regardé comme un modèle de vertus et honoré comme un homme prodigieux. » Le fondateur de cette parodie évangélique a lui-même résumé ainsi sa doctrine : « La loi naturelle, toute la loi naturelle, rien que la loi naturelle. » Mais des schismes ne tardèrent pas à surgir (*Voy.* AUZOU). C'est en 1842 seulement qu'un arrêté de police fit fermer le lieu de réunion du sieur Châtel, qui, d'après les termes de ce document, aurait proféré « des outrages envers la morale publique, » etc. L'abbé Châtel obtint ensuite du gouvernement un emploi dans le service des postes. La révolution de 1848 vit reparaître M. Châtel, qui mit son éloquence au service de la cause des femmes opprimées. Orateur assidu du club présidé par madame Niboyet, on l'entendit plusieurs fois plaider la cause du divorce, une des thèses favorites de ces conciliabules. On a de lui : *Sermon à l'ouverture de la nouvelle Église française*, br. in-8°; — *Profession de foi de l'Église catholique française, précédée de l'Église romaine, ou de l'éducation anti-nationale des séminaires*, in-8°; — *Catéchisme à l'usage de l'Église catholique française*, 1833, in-8°, plusieurs fois réédité; — le *Code de l'humanité, ou l'humanité ramenée à la connaissance du vrai Dieu et au véritable socialisme*, 1838, in-8°; — *A la Chambre des Députés*, 1843, in-fol. Il existe en outre de lui un grand nombre de discours, particulièrement *contre le célibat des prêtres, sur les abus de la confession, sur*

l'excellence de la loi naturelle, sur la vocation de la femme, etc. A. R.

Biographie du clergé contemporain. — Biographie des hommes du jour. — La France littéraire, supplément.

CHATELAIN. *Voy.* CHASTELAIN.

CHATELAIN (*Jean-Baptiste*), dessinateur et graveur anglais, né à Londres, en 1710, mort dans la même ville, en 1771. Il fut un habile graveur de paysages. Sa touche est libre et facile, et son exécution pleine d'esprit. Il avait, dit-on, le caractère brusque et ne travaillait que lorsque le besoin l'y contraignait. On a de lui un grand nombre d'estampes d'après Gaspard Poussin, Marco Ricci, Pietro de Cortone, Nicolas Poussin, et divers paysages de sa composition. Il a travaillé à plusieurs œuvres en société avec Vivarès, son ami et élève de Lebas, et prit part à la collection de paysages publiée en 1747 par Boydell. Parmi ses productions on cite : un *Paysage* d'après Cortone, avec cette légende : « Suivez-moi ; je vous ferai pêcheurs d'hommes » ; 1766 ; — un *Paysage* d'après Poussin, représentant *une Tempête et l'histoire de Pirame et Thisbé ; — Paysage italien*, d'après C. Lorrain et Vivarès.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.* — Basan, *Dict. des graveurs.* — Rose, *New biogr. dictionary.*

CHATELAIN (*René-Théophile*), publiciste français, né à Saint-Quentin, le 19 janvier 1790, mort à Paris, le 20 mars 1838. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes, en 1808, et fit avec distinction les campagnes d'Espagne, de Russie, d'Allemagne et de France, dans la cavalerie. Il échappa, comme par miracle, aux désastres de la campagne de Russie, et traversa avec son cheval la Bérésina. Il obtint la décoration de la Légion d'honneur en 1813, et il était lieutenant de cavalerie lors du licenciement de l'armée en 1815. Son cœur comme son esprit furent indignés des outrages que prodiguaient alors à l'armée française d'anciens émigrés, qui n'avaient guère servi qu'à la suite des armées étrangères et soutenaient les prétentions féodales de l'ancien régime. Il prit la plume, et se livra à la polémique, d'abord pour venger ses compagnons d'armes, et ensuite dans l'intérêt de la liberté constitutionnelle, éclairé par les relations que ses succès littéraires lui procurèrent avec les hommes éminents de l'opposition, Foy, Sébastiani, Benjamin Constant, Casimir Perrier, Chauvelin, duc de Choiseul. Il avait publié en 1817 : le *Voyage d'un étranger en France* et *Quelques abus dans le système religieux ;* — en 1818, *le Paysan et le Gentilhomme* (trois éditions) ; — *le Seizième siècle revenu en* 1817 ; — *Entretiens sur le caractère que doivent avoir les députés ;* — en 1819, une brochure sur les élections. Plusieurs de ces écrits, très-piquants, et d'un sel attique, furent poursuivis. Chatelain, qui avait d'ailleurs travaillé au *Censeur*, au *Nouvel Homme gris*, et à *la Renommée*, devint en 1819 le rédacteur en chef du *Courrier français*, dont il devint le co-gérant en 1828. Dans cette carrière du journalisme, il se distingua par son désintéressement, sa fermeté et son talent net et incisif, et il se fit une haute réputation dans la presse. Il avait été un des premiers à protester contre les ordonnances de 1830. Aussi, après la révolution de cette époque, Louis-Philippe voulut converser avec lui, et lui fit des offres d'emploi. Chatelain préféra garder son indépendance : il prévoyait une sorte de réaction et de nouvelles luttes. Blanqui (l'aîné), qui avait longtemps été le collaborateur du *Courrier français*, a dit sur sa tombe que Chatelain « était resté dans la presse périodique, « tantôt pour s'élever contre quelque oppression, « tantôt pour flétrir quelque apostasie ».

Chatelain, atteint d'une maladie organique, qui pendant plusieurs années lui fit éprouver de cruelles souffrances, avait toujours refusé de s'allier aux hommes violents qui voulaient renverser la monarchie. Il avait horreur du sang et du régime de 1793 ; aussi, malgré la vivacité et la persévérance de son opposition, il eut d'illustres amis, qui ont voué un culte à sa mémoire. Son ouvrage le plus remarquable est le livre des *Lettres de Sidi Mahmoud*, écrites pendant le séjour en France de ce personnage ; Paris, 1825, in-12 ; c'est dans ces lettres que Châtelain a souvent imité avec succès les *Lettres persanes*, et prouvé la délicatesse ingénieuse de son esprit. On lui doit encore l'introduction au *Résumé de l'histoire de Portugal*, par Rabbe, morceau supérieur à l'ouvrage principal. Enfin, il a eu part à la traduction des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers. ISAMBERT.

Biographie des contemporains.

CHATELET (DU). *Voy.* DUCHATELET.

CHATELET-LOMONT (DUC DU), *voy.* DUCHATELET-LOMONT.

CHATELET (*Charles-Louis*), peintre et révolutionnaire français, né à Paris, en 1753, mort en 1795. Il débuta par la peinture, mais ne se fit pas remarquer dans sa profession. Il embrassa avec ardeur la cause de la révolution, se lia avec Robespierre et les chefs des jacobins, fit partie du tribunal révolutionnaire, et s'associa à toutes les vengeances de cette époque. Jugé et condamné après le 9 thermidor, et par suite de la réaction qui suivit cette journée, il subit la peine capitale.

Moniteur universel.

CHATELLAIN (*Jean* DE), prédicateur flamand, de l'ordre des Augustins, natif de Tournay, vivait dans les premières années du seizième siècle ; il prêcha avec succès dans les principales villes de France et de Lorraine. Accusé d'avoir manifesté publiquement des opinions favorables au luthérianisme, il fut arrêté, et, malgré la protection que lui accordèrent les magistrats de Metz, condamné au feu, comme hérétique et relaps. D. Calmet lui attribue la *Chronique de la ville de Metz*, en rimes ; Metz, 1698, in-12 ; c'est à tort : elle est de Jean Châtel.

Calmet, *Biblioth. de Lorraine.* — Goujet, *Biblioth. poétique.*

***CHATELLARD** (*Jean-Jacques*), mathématicien français, de l'ordre des Jésuites, né à Lyon, le 21 décembre 1693, mort à Toulon, en 1756. Il fut professeur d'hydrographie dans cette dernière ville. On a de lui : *Eléments de mathématiques à l'usage des ingénieurs*, 3 vol. in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHATENIER (*Bernard*), prélat français, natif de Montpellier, mort à Avignon, le 14 août 1317. Il se fit remarquer par ses connaissances en droit civil et canonique, s'établit à Rome, et y exerça longtemps la charge d'auditeur du sacré palais, sous le pontificat de Grégoire X. Après avoir été chapelain du pape et archidiacre dans l'église de Narbonne, il fut nommé à l'évêché d'Alby, en 1276. Nicolas V le chargea d'informer dans le diocèse de Lodève contre ceux qui avaient usurpé les biens ecclésiastiques, et Philippe le Bel l'envoya à Rome pour y poursuivre la canonisation de saint Louis. En 1306 Châtenier passa de l'évêché d'Alby à celui du Puy-en-Velay. Le pape Jean XXII le créa cardinal en 1316.

Sainte-Marthe, *Gall. christ.* — Frizon, *Gall. purpurata.*

CHATILLON (*Nicolas-Claude*), littérateur français, né à Rouen, le 14 août 1776, mort à Paris, le 7 janvier 1826. Il consacra à la culture des lettres les loisirs que lui laissait un modeste emploi dans les bureaux de l'administration de la loterie. On a de lui : *Épître aux muses*, couronné, en 1821, par l'Académie des jeux floraux; — *le Duelliste*, poëme élégiaque, couronné, en 1823, par l'Académie d'Arras; — *le Philosophe à table;* Paris, 1824, in-8°; — *la Chemise*, conte; — *les derniers Adieux du poëte;* Paris, 1825, in-8°; — *l'Incognito;* ibid., 1825, in-8°; — Quelques compositions dramatiques et des chansons de circonstance.

Amanton, *Notice sur N. C. Châtillon*, dans le *Recueil de l'Académie de Dijon*, 1828.

***CHATIZEL DE LA NÉRONNIÈRE** (*Pierre-Joseph*), théologien français, né à Laval, en 1733, mort à Angers, en 1817. La province du Maine le choisit, en 1789, pour un de ses représentants aux états généraux. Il fut ensuite vicaire de la Trinité de Laval, puis curé de Soulaines, dans le département de Maine-et-Loire. On a de lui : *Traité du pouvoir des évêques sur les empêchements du mariage;* Paris, 1789, in-12. La doctrine de cet ouvrage a été combattue par Maultrot. On attribue à Chatizel de la Néronnière : *Lettre de M..., curé du diocèse d'Angers, au père Vialar, évêque intrus du département de la Mayenne* (1791); in-8°; — et *Lettre adressée au T. S. P. Pie VI, évêque de Rome et souverain pontife de l'Église universelle, par le clergé catholique des diocèses du Mans et d'Angers;* Londres, sans date, in-8°. Cette lettre avait été d'abord imprimée dans le *Journal ecclésiastique* de Barruel, juin 1792.

N. Desportes, *Bibliographie du Maine.*

CHATRE. *Voy.* LA CHATRE.

CHATTERTON (*Thomas*), littérateur et poëte anglais, né à Bristol, le 20 novembre 1752, mort le 24 août 1770. Il perdit son père trois mois avant de naître. Confié à l'âge de cinq ans à un maître d'école de charité, qui avait succédé à un emploi du même genre occupé par le père, le jeune Chatterton fit d'abord peu de progrès, et fut renvoyé à sa mère comme une intelligence épaisse, incapable d'une plus forte instruction (*a dull boy, and incapable of further instruction*). Le maître assurément manquait de pénétration. Rentré dans la maison de sa mère, Chatterton avait six ans lorsqu'il parvint à connaître les lettres qu'on lui fit lire dans un vieux livre de musique manuscrit, pour lequel l'enfant s'éprit de passion; et dès lors ses progrès furent aussi rapides qu'ils avaient été lents jusque alors. A huit ans il entra à l'école de charité Colston de Bristol, et resta sept ans dans cet établissement, où il composa tout d'abord de petites pièces de vers, surtout des poëmes satiriques. Le 1er juillet 1767, il quitta l'école, et entra comme clerc chez un nommé Lambert, attorney (procureur) à Bristol. Ainsi que l'eût fait un clerc d'avoué en France, Chatterton chercha dans la publicité une distraction à ses occupations nouvelles, et adressa au journal de Bristol, dirigé par Félix Farley, des articles qui attirèrent tout d'abord l'attention. Au mois d'octobre 1768, à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau pont à Bristol, il inséra dans la même feuille, et d'après un vieux manuscrit, à ce qu'il disait, une description des moines qui les premiers avaient traversé l'ancien pont (*a Description of the fryars first passing over the old bridge, taken from an ancient manuscript*). Interrogé sur la manière dont il s'était procuré ce document, Chatterton ne voulut d'abord pas répondre; pressé plus vivement, il déclara que son père ayant trouvé des papiers de ce genre dans l'église de Redcliff, où ils étaient déposés dans le coffre dit *de Canynge*, ils étaient naturellement tombés dans sa possession. Quelque temps après il fut mis en relation avec un antiquaire appelé Catcott et un M. Barrett, occupé à écrire une histoire de Bristol. Il donna au premier comme l'œuvre du moine Rowley des poëmes, selon toute apparence, de sa seule composition, tels que *the Bristow tragedy; Rowley's Epitaph upon M. Canynge's ancestors.* A l'entendre, ce Rowley était un moine du quinzième siècle, protégé par Canynge, riche marchand de la même époque. Et quant à M. Barrett, Chatterton lui fournit une description de chaque église ou chapelle de Bristol, description qu'il assurait avoir également trouvée parmi de vieux parchemins. Il paraît certain qu'il s'était appliqué à imprimer à ces papiers les caractères ordinaires de la vétusté. Le succès de ces supercheries littéraires excita l'ambition de Chatterton; et il proclama ses espérances dans quelques-unes de ces publications.

En même temps il se mit à étudier d'autres branches des connaissances humaines; mais les études de l'antiquaire occupèrent toujours la première place.

Cependant, il composa divers écrits en vers et en prose, des écrits satiriques surtout, et dont quelques-uns parurent dans les journaux et revues de l'époque, particulièrement dans le *Town and country magazine*.

Au mois de mars 1769, il s'adressa à Horace Walpole, fils du ministre Robert Walpole, et lui offrit une liste de peintres qui auraient autrefois existé à Bristol, liste que, suivant le système déjà adopté par lui, il présenta comme l'ayant découverte, en même temps que de vieux poëmes. Walpole accepta d'abord avec empressement; puis il se montra moins bienveillant, soit qu'il suspectât l'authenticité de la découverte de Chatterton, soit qu'elle lui parût peu importante; peut-être aussi parce que le jeune antiquaire insistait trop pour voir sa position améliorée. Walpole laissa les lettres de Chatterton sans réponse. Chatterton demanda alors, en termes qui témoignaient combien il se trouvait blessé du procédé, que ses manuscrits lui fussent rendus, et le grand seigneur les renvoya sous enveloppe, sans autre réponse. Le découragement succéda bientôt chez l'écrivain inexpérimenté aux espérances qu'il avait conçues, et dès lors il songea au suicide. Il laissa échapper ce projet sinistre devant la famille de M. Lambert, son patron. On trouva même son testament, conçu en termes qui le peignent tout entier; cette pièce débutait de la manière qui suit : « Ceci est la dernière volonté et le testament de moi Thomas Chatterton, de la cité de Bristol, sain de corps, par la grâce de mon dernier chirurgien. Quant à mon esprit, c'est au coroner et au jury à en juger; seulement, je les prie de noter que les maîtres passés en fait d'intelligence à Bristol me traitent de fou. Si je commets aujourd'hui un acte de folie, il est simplement conforme au reste de ma vie, taxé comme empreint de ce caractère. » Puis il annonçait que sa mort était fixée au lendemain soir, avant huit heures. La lecture de cette pièce, qui témoignait ou d'un commencement d'égarement d'esprit, ou, ce qui était plus vraisemblable, d'une misanthropie ironique, extraordinaire à l'âge de Chatterton, effraya M. Lambert, qui le congédia. Il vint alors à Londres, où les libraires lui firent d'encourageantes propositions. « Je débuterai par les lettres, écrivait-il : les promesses qu'on m'a faites me donnent lieu d'espérer que j'y réussirai; si, contre toute attente, je me trouvais déçu dans mes espérances, je me ferais ministre méthodiste. Comme toujours la crédulité est la déesse régnante, c'est chose facile que de créer une secte nouvelle (1). Si cette ressource me fait défaut, il m'en restera une dernière, le pistolet » (*If that too should fail me, my last and final ressource is a pistol*). Cependant, ses premières lettres à sa mère et à sa sœur respirent l'enthousiasme. « Me voici placé enfin, y lisait-on, et comme je le désire. Quelle magnifique perspective! » Il écrivit pour l'opposition, quoique, disait-il, la fortune se trouvât dans le parti contraire. Malheureusement aussi, il ajoutait « qu'il serait un pauvre écrivain celui qui ne saurait pas écrire pour les deux partis ». Évidemment le sens moral était peu développé chez Chatterton, si son intelligence était précoce; et ce qui le prouve encore, c'est ce compte écrit de sa main et trouvé au dos d'une brochure politique à l'adresse du lord-maire Beckford, son protecteur. Il suppute dans cette pièce, en forme de *Doit* et *Avoir*, les résultats, en ce qui le concerne, de la mort récente de ce seigneur :

Perdu par sa mort sur cet essai.	1^{s} 11 6
Gagné en élégies.	2^{l} 2^{s}
En essais.	5^{l} 3^{s}
. . . . .	5^{l} 5^{s}
Je me réjouis de sa mort pour. .	3^{l} 13 6

Si ce compte n'était pas une mauvaise plaisanterie, il n'émanait pas d'un grand cœur, même en faisant la part des hauteurs que Chatterton aurait pu essuyer chez les personnages qu'il voyait. Quoiqu'il écrivît beaucoup, il n'acquit pas d'aisance, et le désespoir vint encore s'asseoir au seuil du jeune littérateur. Au mois de juillet 1770, il quitta son logement de Shoreditch, pour venir demeurer *Brook-Street*, *Holborn*, où, réduit à la dernière misère, il s'empoisonna. Il avait dix-sept ans et neuf mois. Comme son génie, son extérieur s'était développé d'une manière précoce. Ses yeux étaient perçants, et l'un des deux beaucoup plus que l'autre. Sa tenue était simple, et son affection pour ses proches était sans bornes. Malgré des inégalités de caractère incontestables, Chatterton était doué de facultés peu ordinaires; il ne lui manquait peut-être que le sentiment du devoir. On sait que M. Alfred de Vigny a fait de Chatterton le sujet d'un drame, représenté le 1er février 1835, après l'avoir pris pour héros d'une de ses Nouvelles. M. de Vigny est un admirateur de Chatterton. Quoique l'histoire soit plus que la poésie tenue de mesurer son admiration, il faut reconnaître qu'à beaucoup d'égards le jugement porté par l'auteur de *Stello* est fondé. Nous le citons en partie comme l'éloquent résumé de la vie de Chatterton. « Il venait d'avoir onze ans et demi, dit M. de Vigny. Cette tendre voix jette son premier cri; et c'est l'indignation qui le lui arrache, à la vue d'un prêtre qui a changé de religion pour de l'argent. Un humble assistant ou sous-maître de l'école, nommé Thomas Philipps, l'écoute et l'encourage. Il part, il est poëte, il écrit. Il fait des élégies, des poëmes, une prophétie lyrique, un poëme héroïque et satirique (*the Consuliad*), un chant dans le goût d'Ossian (Gorthmund). A quatorze ans il a imprimé trois

(1) On est presque effrayé de cette précoce expérience des hommes et des choses.

volumes. Il étudie, il examine tout, astronomie, physique, musique, chirurgie, et surtout les antiquités saxonnes. Il s'arrête là, et s'y attache. Il invente Rowley; il se fait une langue du quinzième siècle. Et quelle langue! une langue poétique, forte, pleine, exacte, concise, riche, harmonieuse, colorée, enflammée, nuancée à l'infini, retentissante comme un clairon, fraîche et énergique comme un hautbois, avec quelque chose d'agreste et de sauvage qui rappelle la montagne et la cornemuse du pâtre saxon. Or, avec cette langue savante, voici ce qu'il a fait en trois ans et demi : *la Bataille d'Hastings*, poëme épique en deux chants; — *Œlla*, tragédie épique; — *Godwyn*, tragédie; — *le Tournoi*, poëme; — *la Mort de sir Charles Bawdin*, poëme; — *les Métamorphoses anglaises*; — *la Ballade de Charité*; trois poëmes intitulés : *Vers à Lydgate*; — trois Églogues; — *Élinoure et Juga*, poëme; — deux poëmes sur *l'église de Notre-Dame*; — l'épitaphe de Robert Caning, et son histoire : — c'est-à-dire un ensemble de plus de 4,000 vers. Et ce qu'il a fallu joindre de savoir à l'inspiration donnera à quiconque l'étudiera sérieusement un étonnement qui tient de l'épouvante. Pic de la Mirandole, ce savant presque fabuleux, fut moins précoce et moins grand. Chatterton, s'il ne fût mort de son désespoir, fût mort de ses travaux. » — Les poésies attribuées à Rowley ont été publiées à part, par Tyrwhitt, qui croyait assez à leur authenticité; Londres, 1777, in-8°, et par un nouvel éditeur, Milles, sous ce titre : *Poems supposed to have been written at Bristol in the 15th century by Thomas Rowley, priest, with a commentary in which the antiquity of them is considered and defended*; Londres, 1782, in-4°. Les Œuvres choisies de Chatterton ont paru sous le titre : *Chatterton's miscellaneous Poems*; Londres, 1778, in-8°; et les Œuvres complètes, intitulées, *Works, with the author's life, by G. Gregory*; Londres, 1802, 3 vol. in-8°. Elles ont été traduites en français par M. Pagnon, et publiées en 1839, avec une notice de M. Callet. V. R.

Dix, *Life of Chatterton*. — Gregory, *Life of Chatterton*. — *Biog. brit.* — Campbell, *Specimens*, VI. — *Monthly review*, avril et mai 1771. — Villemain, *au Table de la litt. au seizième siècle*. — De Vigny, *Stello*.

CHAUCER (*Godefroy*), célèbre poëte anglais, né en 1328, mort le 25 octobre 1400. On manque complétement de détails au sujet de sa famille; les uns ont cru qu'il était le fils d'un tavernier, d'autres le regardent comme issu de parents nobles. Il dit lui-même qu'il était né à Londres. Il reçut une bonne éducation; et l'on a cru pouvoir conclure de quelques passages de ses écrits qu'après avoir étudié dans une université, il avait entrepris d'assez longs voyages. Ce qui est sûr, c'est qu'il parvint à pénétrer à la cour d'Édouard III, et qu'il obtint la faveur de ce monarque : d'importantes missions lui furent confiées; le roi le qualifie de *scutifer nostier* (notre écuyer) dans l'acte qui l'accrédite auprès de la république de Gênes. Cette mission fournit à Chaucer l'occasion de voir Pétrarque; plus tard, il fut envoyé auprès du roi de France, Charles V, pour traiter du renouvellement de la paix et du mariage du prince de Galles, Richard, avec Marie, fille du roi de France; cette négociation échoua complétement. Édouard, satisfait toutefois de son chargé d'affaires, lui alloua diverses pensions, s'élevant à 50 ou 60 livres sterling par an, somme alors considérable; il lui accorda de plus un pot de vin (*pitcher*), qui devait lui être remis chaque jour par l'échanson royal, et il le nomma contrôleur des laines et des vins dans le port de Londres. La patente de nomination stipule que ledit Godefroy est tenu de résider toujours à Londres, d'exercer en personne, et non par délégué, toutes les fonctions de sa charge, et d'écrire de sa propre main tous les états (*rolls*) « relatifs à cet emploi. » Ces fonctions laissèrent toutefois au poëte le temps d'écrire autre chose que des documents de comptabilité douanière; il se trouva riche, et vécut quelque temps d'une façon splendide. Mais les choses changèrent d'une manière fort triste, puisqu'on le trouve plus tard adressant une requête à Richard II, pour que ce monarque le protège contre ses créanciers. Les causes de l'infortune de Chaucer sont peu connues; on pense qu'ayant pris parti dans les troubles qui agitèrent alors la cité de Londres, il se trouva, ainsi que les adhérents du duc de Lancastre, dans les rangs des vaincus. S'étant enfui dans les Pays-Bas, il y devint la proie de la misère, revint à Londres, et y fut jeté en prison; mais Richard II le fit mettre en liberté, et lui accorda des places et une pension de 20 livres sterling; toutefois l'emploi lucratif de contrôleur des douanes ne paraît pas avoir été rendu à Chaucer.

Il jouissait de toute la faveur du duc de Lancastre, et de Jean de Gand, fils d'Édouard III. Confident de l'amour de ce prince pour sa cousine, Blanche de Lancastre, il célébra dans ses vers les charmes et les vertus de la duchesse. Malgré son attachement pour Blanche, et bien qu'après sa mort il épousât Constance, fille de Pierre le Cruel, roi de Castille, Jean de Gand eut toujours une vive passion pour une jeune personne, Catherine Ronet, qui devint lady Swinford, fut séparée de son mari, et finit par se marier à Jean lui-même, lorsque celui-ci fut devenu veuf pour la seconde fois. Chaucer, qui avait épousé Philippa, sœur de Catherine, se trouva ainsi allié à la famille royale; et le fils de son beau-frère s'assit sur le trône de la Grande-Bretagne, sous le nom de Henri IV, grâce à une révolution en faveur de la maison de Lancastre. Chaucer, arrivé à la vieillesse, ne profita pas des événements pour reparaître à la cour; il s'était retiré dans son château de Dunington, où il termina paisiblement sa vie. C'est dans cette retraite qu'il composa plusieurs de ses ouvrages, et notamment les *Contes de Canterbury*, regardés avec raison

comme son chef-d'œuvre. Ce poëme célèbre ne compte pas moins de dix-huit mille vers; il a pour sujet la réunion de vingt-neuf personnes (non compris Chaucer lui-même), que le hasard rassemble un soir dans une auberge d'un faubourg de Londres, et qui forment le projet de se rendre en pèlerinage au tombeau de saint Thomas Becket, à Cantorbery. Elles appartiennent à toutes les classes de la société; il y a parmi elles un chevalier, « toujours bon et loyal », qui s'est battu pour la cause de la Croix en Égypte, en Lithuanie, et partout; son fils, « jeune écuyer, toujours envieux et cherchant partout le plaisir; » une prieure, « gaie et pleine de grâce »; un frère quêteur, « gars folâtre et gaillard »; un marchand, un meunier, un marin, un cuisinier, etc.. Les portraits de tous ces individus sont tracés avec finesse et avec une intention satirique. Pour passer le temps durant la soirée qui précède le jour du départ, chacun raconte une histoire : plusieurs de ces histoires sont des sujets empruntés à Boccace ou aux fabliaux, d'autres sont pris dans l'histoire romaine, d'autres dans la légende; il en est qui paraissent de l'invention de Chaucer. Les sujets graves et plaisants sont entremêlés avec art; des récits un peu lestes, et qui maltraitent le mariage (selon l'usage des écrivains de l'époque), sont à côté de narrations sérieuses et morales. Le style naïf du moyen âge prête à ces contes un charme particulier; ils font les délices des Anglais, qui y trouvent une foule de détails curieux sur les mœurs de leurs ancêtres. Ils ont moins d'intérêt pour les étrangers, qui seraient souvent rebutés de leur longueur; aucune traduction ne saurait d'ailleurs en donner une idée exacte. Un peintre habile, Stothurd, a retracé la cavalcade des pèlerins de Cantorbery dans un tableau qui a été accueilli avec enthousiasme, et qui a été reproduit dans une gravure très-répandue dans la Grande-Bretagne. Les autres ouvrages de Chaucer sont bien moins célèbres et bien moins goûtés que ses *Contes;* il suffira de signaler rapidement les principaux :

Froilus et Cresséide, espèce de poëme épique, en cinq livres, imité du *Filostrate* de Boccace, rempli d'épisodes, de combats et d'amours dans le genre chevaleresque; — le *Roman de la Rose*, traduction libre d'un fameux ouvrage français: Chaucer n'a point scrupuleusement suivi l'original; il l'amplifie quand il lui plaît, il y met du feu et de la vie; — la *Légende des bonnes femmes*, panégyrique des dames les plus célèbres : le livre de Boccace *de Mulieribus claris* en a fourni le sujet; — *le Testament d'amour*, en prose : on y remarque que le poëte fait de l'Amour une déesse, et non un petit dieu; — *l'Assemblée des sots*, imitation bizarre du Songe de Scipion par Cicéron; — *le Palais de la Renommée*, composition empruntée à l'un des *Triomphes de Pétrarque*, et que Pope a rendue populaire, en l'imitant et en le paraphrasant; — *la Cour d'amour*, production médiocre; — *la complainte du Chevalier Noir* se rapporte aux amours de Jean de Gand avant son mariage avec Blanche de Lancastre, dont la fin prématurée est l'objet des regrets exprimés dans le *Livre de la duchesse*. Quelques autres ouvrages, de peu d'étendue, quelques écrits dont l'authenticité est contestée, n'ont pas besoin d'être mentionnés ici. — Observateur judicieux, Chaucer n'a en vue que des réalités; poëte essentiellement pittoresque et dramatique, il décrit d'une façon aussi vive que naturelle; ses personnages sont peints d'après nature, et caractérisés de manière à ne pouvoir être oubliés. Il ne ménage pas le clergé; il l'attaque maintes fois avec une hardiesse qui s'explique dès que l'on sait qu'il était ami du fameux Wicklef, qui voulut, cent cinquante ans environ avant Luther, mais sans le même succès, entreprendre en Angleterre l'œuvre de réforme qu'accomplit le moine allemand. Du reste, l'animosité de notre poëte ne se borna pas toujours à des coups de plume; car dans sa jeunesse il fut condamné à deux shellings d'amende pour s'être permis de battre un cordelier. Les éditions originales des ouvrages de Chaucer, imprimées par Caxton et autres anciens typographes anglais, à la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle, sont des volumes excessivement rares et d'un prix exorbitant. L'édition donnée par John Ury, 1721, in-folio, n'est pas sans mérite; mais elle a été effacée par celle mise au jour par le savant Th. Tyrwhitt; Londres, 1775, 5 vol. petit in-8°; réimprimée à Oxford, 1798, 2 vol. in-4°, et, avec quelques améliorations, en 1822 et en 1830, 5 vol. in-8°. — Une édition correcte et soignée, avec une vie de Chaucer écrite par un savant judicieux (sir Harris Nicholas), en 6 vol. in-8°, a paru en 1845, et fait partie de l'*Aldine collection of bristish classics*, publiée par le libraire Pickering.

G. Brunet.

Godwin, *Life of Chaucer, with memoirs on the life of his friend John of Gaunt, duke of Lancastre, and an essay on the english manners, opinions and literature during the 14th century;* London, 1803, 2 vol. in-4°, 1804, 4 vol. in-8°. — Warton, *History of english poetry*, t. II, p. 127-224. — Lardner, *Literary and scientific men of England*, 1836, t. I, p. 125-172. — Villemain, *Cours de littérature (moyen âge)*, t. II, p. 206-212. — Harris Nicholas, *Life of G. Chaucer*. — Todd, *Illustr. of the lives and writings of Gower and Chaucer;* Londres, 1810, in-8°. — D'Israeli, *Amenities of literature*, 1842, I, 141. — *Retrospective-review*, t. IX, p. 172. — *Edinburgh review*, juin 1815. — Delécluze, *Revue française*, avril 1838. — *Chaucer and his times*, article inséré dans le *British quarterly review*, n° 5, février 1846, in-12. — Châteaubriand, *Essai sur la litt. angl.* — Gomont, *Notice sur Chaucer* (*Monit. univ.*, 1847, p. 2568).

CHAUCHEMER ou **CIAUCEMER**, et non **CAUCHEMER** (*François*), théologien français, né à Blois, mort le 6 janvier 1713. Il entra dès l'âge de quinze ans dans l'ordre de Saint-Dominique, et fut envoyé à Paris, dans le couvent de Saint-Jacques, pour y faire ses études. Il s'y distingua par la subtilité de son esprit et sa facilité d'élocution. Il fut reçu docteur en théologie en 1673.

Il s'était acquis une telle renommée par ses sermons, qu'il fut nommé prédicateur du roi, avec une pension de 300 livres. En 1678 il fut élu provincial pour Paris, et en 1687 prieur du grand couvent de Paris. Il employa ses dernières années à composer des ouvrages, dont la plupart sont demeurés manuscrits.

Ses principaux ouvrages imprimés sont: *Traité de piété sur les avantages de la mort chrétienne, avec des exhortations, des actes et des prières propres à aider les fidèles à bien mourir*; Paris, 1707, 2 vol. in-12; — *Sermons sur les mystères de la religion chrétienne*; Paris, 1709, in-12.

Échard, *Biblioth. script. ordinis Prædicatorum*, II. — Desmaizeaux, *Note sur les lettres de Bayle*, II. — D. Liron, *Bibliothèque chartraine* (*manusc.*). — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

* **CHAUCHON** (...), théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *la Journée sainte*; Paris, 1742, in-12; — *Réflexions sur la nécessité, les effets et les avantages de la discrétion*; Le Mans, 1762, in-12.

Mémoires de Trévoux, octobre 1763. — B. Hauréau, *Histoire litt. du Maine*, t. IV. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

* **CHAUDES-AIGUES** (*Jacques-Germain*), publiciste français, né Santhia, près Turin, le février 1814, mort en 1846. Il fut élevé à Grenoble, et vint, en 1832, à Paris, pour suivre la carrière des lettres. Dès 1836 il écrivit dans la *Chronique de Paris*, et prit part à la rédaction de *l'Artiste*, de la *Revue de Paris*, de la *Presse* et du *Siècle*. Chaudes-Aigues, comme critique, avait pris pour modèle M. Gustave Planche. Il a laissé : *Élisa de Kialto*; Paris, 1834, in-8°; — *les Écrivains modernes de la France*; Paris, 1841, in-18. C'est un recueil d'articles publiés dans différents journaux.

V. R.

Quérard, *la France littéraire* (suppl.). — Beuchot, *Journal de la librairie*.

* **CHAUDESAIGUES** (*Charles-Barthélemi*), chanteur et poëte français, né à Paris, le 14 avril 1799. D'abord enfant de chœur à Saint-Merry, il entra au Conservatoire en 1812. Malgré sa vocation pour la musique, ses parents lui firent apprendre l'état d'horloger, qu'il continua jusqu'en 1831. A cette époque, il débuta brillamment dans les concerts; le premier, il y introduisit le genre comique et la chansonnette. Chaudesaigues excelle dans ce genre, essentiellement français; on distingue parmi ses nombreuses créations : *Jean-Jean romantique*; — *la Noce de madame Gibout*; — *la Lettre de Dunanet*; — *la Valse du petit François*; — *la Femme à Jean Beauvais*; — *l'Éducation à la Jean-Jacques*; — *le Langage des cloches*; — et surtout *le Boursier*. On a de lui : *la Chanson d'autrefois et la Chanson d'aujourd'hui*, poëme publié par divers journaux; et différentes poésies légères.

Le Ménestrel, 12 mars 1837. — *Journal de l'Oise*, 23 mars 1853.

CHAUDET (*Antoine-Denis*), sculpteur français, né à Paris, le 31 mars 1763, mort le 19 avril 1810. Il débuta dans les arts à une époque où les mauvaises doctrines avaient la vogue en France. A vingt-et-un ans il remporta le grand prix sur un bas-relief à plans multipliés, dont le sujet était *Joseph vendu par ses frères*, dans lequel il introduisit des bergers, des troupeaux, des arbres, des lointains chargés de détails; mais à Rome son goût s'épura : les ouvrages de Michel-Ange, de Raphael, les monuments de l'antiquité, ses liaisons intimes avec Drouais, son compatriote et son émule, furent autant de sources où il puisa cette sagesse de composition, ce grand caractère, cette exécution spirituelle et facile qui distinguent ses meilleurs ouvrages. De retour dans sa patrie, en 1789, il exécuta pour le Panthéon un groupe de *l'Émulation de la Gloire*. En opposition de style et de *faire* avec les productions de l'époque, cet ouvrage ne fut pas goûté; on ne lui rendit justice que quand l'école de David eut dessillé les yeux des artistes. Son *Œdipe enfant secouru par un berger*; son *Cyparisse pleurant un faon chéri*; son *Cincinnatus*; son *Amour présentant une rose à un papillon, ou séduisant l'âme par l'attrait du plaisir*, resta imparfait et fut achevé sous la direction de Cartellier; son *Paul et Virginie*, admiré de Bernardin de Saint-Pierre lui-même; sa figure de *la Sensibilité*, ou, si l'on veut, de *la Surprise*, sous les traits d'une jeune fille qui s'étonne, qui devient rêveuse en touchant une sensitive; un *Bélisaire* en bronze; la statue de *la Paix*, en argent, placée au château des Tuilleries; celle de *Napoléon*, si bizarrement costumé, qui surmontait la colonne de la place Vendôme avant 1815; plusieurs bas-reliefs dans l'intérieur de la cour du Louvre, et celui du Musée, où il a représenté *la Peinture*, *la Sculpture* et *l'Architecture*, sont les ouvrages qui perpétueront son souvenir et le maintiendront, non au premier rang des sculpteurs de notre siècle (car il fût plus spirituel que profond; plus tendre, plus gracieux que sévère et correct), mais parmi les artistes dont les productions aimables doivent plaire dans tous les temps. Comme peintre, Chaudet n'a pas manqué d'un certain mérite; son tableau d'*Énée et Anchise*, bien que faible de coloris et de pinceau, comme sont ordinairement ceux des artistes qui ont plus volontiers exprimé leurs pensées sur le marbre que sur la toile, est un ouvrage digne d'éloges sous le rapport de la composition et de l'étude des formes; ses compositions pour le *Britannicus*, l'*Esther* et l'*Athalie*, gravées dans la belle édition in-folio de Racine donnée par P. Didot; enfin ses articles sur le vocabulaire des arts du Dictionnaire de l'Académie, sont des témoignages de l'étendue et de la variété de son savoir, comme de la sagacité de son esprit. C'est en

1805 que Chaudet fut nommé membre de la classe des beaux-arts de l'Institut. [*Enc. des g. du. m.*]

Biographie des Contemporains. — Nagler, *Neues Allgem. Künst-Lexicon.*

CHAUDET (*Jeanne-Élisabeth*, née Gabiou), femme peintre française, épouse du précédent, née en 1767, morte vers 1830. Elle s'est fait un nom parmi les femmes qui se sont adonnées à la peinture des sujets familiers. On a gardé le souvenir de cette *Jeune Fille montrant à lire à un chien*, du salon de 1798, chef-d'œuvre de naïveté enfantine; d'*une jeune Fille mangeant du lait en présence d'un chien* qui fait la révérence pour en obtenir, exposé en 1812, année où Mme Chaudet obtint un prix d'encouragement. Croyant corriger le défaut de son mari, qui fut son maître, et dont les ouvrages étaient ternes, gris, monotones, elle affecta le clair, le brillant, le lumineux, et franchit bientot la ligne qui sépare la fraîcheur du factice. Ses derniers tableaux sont roses et blancs, et faibles de contours. Mme Chaudet a laissé de beaux portraits, parmi lesquels il faut citer celui de Mme Gérard.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.* — *Livrets des Salons.*

CHAUDON (*Louis-Mayeul*), littérateur et biolexicographe français, naquit à Valensoles, près de Riez, dans les Basses-Alpes, le 20 mai 1737, et mourut à Mezin (département de Lot-et-Garonne), le 28 mai 1817. A la suite d'excellentes études, qu'il termina dans les colléges de Marseille et d'Avignon, il embrassa l'état religieux, et donna la préférence à la congrégation de Cluny, de l'ordre de Saint-Benoît. Les facilités qu'il devait y trouver pour se livrer à son goût pour les recherches d'érudition, autant qu'une vocation spéciale, déterminèrent son choix. Il s'était d'abord essayé dans la poésie, en publiant une *Ode sur la Calomnie*, 1756, in-8°, et une autre *aux Échevins de Marseille*, 1757, in-8°; mais il eut le bon esprit de sentir que la nature ne l'avait pas créé poëte, et qu'il ferait un emploi plus utile des connaissances étendues qu'il avait acquises, en les appliquant à des travaux historiques, philosophiques et littéraires. Le public ne tarda pas à recueillir le fruit de cette nouvelle disposition du jeune bénédictin. Un *Dictionnaire historique portatif* avait été publié, dès l'année 1752, par l'abbé Ladvocat, bibliothécaire de la Sorbonne. Cet ouvrage, qui n'était qu'un abrégé du grand dictionnaire de Moréri, avait obtenu un succès qui tenait moins au talent de l'abréviateur qu'à la forme analytique sous laquelle il avait réduit à des proportions plus modestes les énormes in-folio de Moréri et de ses continuateurs. Dom Chaudon, qui avait reconnu l'insuffisance et les imperfections de ce travail, conçut le projet de composer un autre dictionnaire portatif, qui s'éloignerait également de la prolixité de Moréri et de la sécheresse de Ladvocat. Ce nouveau Lexique fut imprimé à Avignon, en 1766, sous la rubrique d'Amsterdam, chez Marc-Michel Bey, 4 vol. in-8°. L'auteur voulant éluder l'obligation où il se serait trouvé de soumettre le livre à l'approbation de la congrégation dont il faisait partie, annonça sur le frontispice que c'était l'ouvrage d'une *société de gens de lettres*. Cette prétendue société rendit dans la préface un compte vrai et satisfaisant des vues qu'elle s'était proposées et de la marche qu'elle avait suivie. Le mérite principal de l'œuvre consistait dans la modération et l'impartialité des jugements que l'on y portait sur les actions des hommes et sur les productions de l'esprit, non que ces jugements fussent toujours avoués par le goût, ou conformes à une saine appréciation des choses; mais alors qu'ils n'entraînaient pas l'adhésion, ils semblaient plutôt provoquer, par leur forme convenable, l'examen que la contradiction. Un assez grand nombre d'erreurs de détail, qui échappent inévitablement dans des ouvrages de ce genre, s'y faisaient aussi remarquer; mais ces défauts ne purent attiédir l'intérêt que l'ensemble de la composition excita généralement, ni balancer le succès qu'elle obtint, tellement que neuf éditions consécutives (sans compter les contrefaçons, tant en France qu'à l'étranger) furent mises au jour de 1766 à 1804. La deuxième fut publiée à Rouen, par les soins de l'abbé Saas, qui lui-même avait fait paraître une critique du Dictionnaire de Ladvocat (1). Les autres furent imprimées successivement avec des corrections et des additions chez Leroy, à Caen, 1773, 6 vol. in-8°; 1783, 8 vol. 1789, 9 vol., et chez Bruyset; à Lyon, 1804 13 vol. M. Delandine eut part à celle-ci, surtout pour les articles qui concernent les hommes de la révolution. La neuvième et dernière édition, publiée par Prud'homme, avec le consentement de Chaudon (Paris, 1810-1812, 20 vol. in-8°), n'a pas joui de l'estime qu'avaient méritée les précédentes, à raison des nombreuses fautes qui la défigurent. L'éditeur avait eu à sa disposition des matériaux importants, et notamment plus de quatre mille notes des abbés Brotier et Mercier-Saint-Léger; d'autres savants philologues, tels que Haillet de Couronne, Grégoire, Marron, etc., lui avaient fourni d'amples documents. On doit sans doute attribuer à la précipitation avec laquelle cette publication fut faite les erreurs et bévues dont elle fourmille, à tel point que l'habile critique Ginguené la considérait comme le *recueil le plus complet de quiproquos bibliographiques que l'on connût*. Au surplus, le travail propre de Chaudon fut souvent mis à contribution par d'autres écrivains. Les éditeurs de l'Encyclopédie de Genève s'accommodèrent sans façon des articles *Annibal*, *Antoine le triumvir*, *Auguste*, et dom Chaudon

(1) *Lettres d'un professeur de Douay à un professeur de Louvain sur le Dictionnaire historique de Ladvocat*; Douay, 1762, in-8°.

se plaignit surtout de l'abbé Feller, ex-jésuite, qui avait publié, en 1781, un autre Dictionnaire historique « qui n'est tout uniment qu'une « réimpression du sien, à l'exception de quel- « ques additions, de quelques changements qui « tiennent à une partialité révoltante, et de quel- « ques injures dont l'auteur a cru devoir gra- « tifier celui qu'il dépouillait (1). » Les recherches auxquelles dom Chaudon avait dû se livrer l'amenèrent à reconnaître que plusieurs philosophes du dix-huitième siècle, et surtout Voltaire, n'avaient pas apprécié comme ils devaient l'être un certain nombre d'hommes célèbres de tous les temps. Ses observations donnèrent lieu à la publication d'un livre intitulé : *Les Grands Hommes vengés, ou examen des jugements portés par M. de Vaxa, et par quelques autres philosophes sur plusieurs hommes célèbres, par ordre alphabétique;* Amsterdam et Lyon, 1769, 2 vol. in-8°. Malgré les efforts de l'auteur pour ne pas sortir des bornes de la modération, il se sent entraîner par la nature de son sujet, et laisse échapper contre ses adversaires plus d'une épithète injurieuse. Bien lui en prit de se cacher sous le nom de *Des Sablons;* car il eût peut-être partagé le sort de Nonotte et de Patouillet, que le patriarche de Ferney avait immolés à son ressentiment, comme il aurait infailliblement encouru le *veto* inquisitorial de sa congrégation s'il eût mis son nom au *Dictionnaire historique.* Il s'était déjà engagé dans la carrière de la polémique, en publiant le *Dictionnaire anti-philosophique,* 1767-1769, 2 vol. in-8°, réimprimé en 1783, sous le titre d'*Anti-Dictionnaire philosophique.* Il revint ensuite à des occupations purement littéraires, et mit successivement au jour *l'Éloge historique du R. P. Michel-Ange Marin, minime, avec le catalogue de ses ouvrages;* Avignon, 1769, in-12; — *le Chronologiste Manuel*, 1766 et 1770, in-12; — *l'Homme du monde éclairé;* Paris, Moutard, 1774 et 1779, in-12; — *Leçons d'histoire et de chronologie;* Caen, 1781, 2 vol. in-12; — *Nouveau Manuel épistolaire;* Caen, 1785, in-12; Paris, 1786, 2 vol. in-12; — *Éléments de l'histoire ecclésiastique;* Caen, 1785, in-12, et 1787, 2 vol. in-12. On lui doit comme éditeur le *Dictionnaire historique des auteurs ecclésiastiques, avec le catalogue de leurs ouvrages;* Lyon (Avignon), 1767, 4 vol. in-12 : il attribuait cet ouvrage *à un prêtre gascon*, qui n'avait pas voulu se faire connaître; — les *Mémoires pour servir à l'histoire de Voltaire;* Amsterdam et Paris, 1785, 2 vol. in-12, paraissent avoir été publiés par lui. Il avait préparé les matériaux d'une *Bibliothèque de l'homme de goût*, qu'il remit à son frère (*voy.* l'article suivant). La congrégation de Cluny ayant été supprimée en 1787, dom Chaudon alla fixer son séjour dans la petite ville de Mezin, et se fit tellement estimer de ses nouveaux concitoyens, qu'ils firent exécuter son portrait par un habile artiste et l'inaugurèrent dans la salle principale de la mairie. Il avait atteint sa soixante-treizième année quand il perdit l'usage de l'œil droit, ce qui lui fit prendre le titre de *Demi-Quinze-Vingt.* Il fut frappé ensuite d'une cécité complète, infirmité cruelle pour celui qui avait toujours vécu entouré de ses livres et contracté l'habitude du travail. Des accès de goutte aggravèrent son état; et cependant il prolongea ses jours au delà de la quatre-vingtième année.

J. Lamoureux.

Chaudruc de Crazannes, *Notice sur dom Chaudon* (*Annales encyclopédiques,* 1817). — Quérard, *la France littéraire.* — Préfaces des diverses éditions du *Dictionnaire historique.*

(1) Peignot, *Répertoire bibliographique universel*, p. 421. L'auteur du discours préliminaire de la *Biographie universelle*, M. Auger, trop *Philinte* en cette circonstance, n'a pas voulu se prononcer entre l'effronté plagiaire et le savant dépouillé. Que ne suivait-il l'exemple du bon et loyal Peignot !

CHAUDON (*Esprit-Joseph*), littérateur français, frère du précédent, naquit à Valensoles, en 1738, et mourut en 1800. Il fit profession dans la congrégation de l'Oratoire; et après avoir enseigné les humanités dans plusieurs colléges de cet institut, il renonça à la vie cénobitique, pour se livrer exclusivement à la culture des lettres. Il publia plusieurs ouvrages utiles, dont le plus connu est la *Bibliothèque d'un homme de goût, ou avis sur le choix des meilleurs livres en notre langue, en tous les genres de sciences et de littérature,* par L. M. D. V.; Avignon, 1772, et Amsterdam, 1773, 2 vol. in-12. Dom Chaudon, son frère, avait réuni sur ce sujet des matériaux qu'il lui avait remis, ne pouvant les employer lui-même, occupé qu'il était de recherches historiques et chronologiques. Il se chargea seulement de revoir le travail de celui-ci, auquel il ajouta plusieurs chapitres, « qu'il « est facile de reconnaître, dit M. Barbier, au « style plus serré et plus concis que celui des « autres ». Dom Chaudon contribua aussi aux frais de l'impression. Le même livre subit ensuite plusieurs transformations, entre les mains de l'abbé de la Porte, de Desessarts, et en dernier lieu de M. Barbier, qui publia, conjointement avec Desessarts, une nouvelle édition, 1808, 5 vol. in-8°, considérablement augmentée et améliorée. On regrette seulement de ne pas trouver dans le discours préliminaire la moindre mention des deux estimables Chaudon, qui eurent la première pensée de l'ouvrage et le mérite de son exécution. On doit à Esprit Chaudon un autre livre, non moins utile; c'est le *Dictionnaire interprète-manuel des noms latins de la géographie ancienne et moderne;* Paris, Lacombe, 1778, in-8°. On ne peut en dire autant des *Flèches d'Apollon, ou nouveau recueil d'épigrammes;* Londres et Paris, 1787, 2 vol. in-18. Ce n'est, en grande partie, qu'un assemblage de pièces choisies, prises dans les *Annales poétiques*, les *Almanachs des Muses*, etc.

Cela n'a pas empêché les éditeurs du *Petit dictionnaire des grands hommes*, peu scrupuleux sur l'exactitude des faits, de regarder Chaudon comme l'auteur de ce recueil, et d'une *Chanson de table qu'on ne saurait assez chanter.* On lui attribue *les Imposteurs démasqués et les usurpateurs punis, ou histoire de plusieurs aventuriers qui, ayant pris la qualité d'empereur, de roi, de prince, etc., ont fini leur vie dans l'obscurité ou par une mort violente;* Paris, 1776, in-12. Les *Imposteurs insignes* de l'historiographe Rocoles, publiés en 1683, et plusieurs fois réimprimés, paraissent avoir fourni les matériaux de cette compilation.

Les deux Chaudon eurent un troisième frère, qui embrassa aussi la profession monacale et se fit capucin, sous le nom de père Maïeul. Il mit au jour la *Vie du bienheureux Laurent de Brindes;* Avignon, 1784, et Paris, 1787, in-12. Si cette biographie pèche par le défaut de critique, on a vanté l'élégance de son style. Aussi l'auteur fut-il admis à l'Académie des Arcades de Rome. On n'a pu recueillir sur lui d'autres renseignements. Il n'a d'article dans la France littéraire de M. Quérard qu'au nom de Maïeul. J. LAMOUREUX.

Barbier, *Dictionnaire des anonymes.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHAUDRON-ROUSSEAU (*George*), homme politique et administrateur français, mort après 1816. Procureur-syndic du district de Bourbonne-les-Bains en 1791, il fut élu, au mois de septembre de cette année, membre de l'Assemblée législative par le département de la Haute-Marne. En 1792 il vint siéger à la Convention, et vota, sans appel et sans sursis, la mort de Louis XVI. Envoyé en mission dans les départements après le 31 mai 1793, il y déploya une grande ardeur révolutionnaire. A son retour à Paris, il devint secrétaire de la Convention, et fit décréter que les membres de la commission populaire de Bordeaux seraient traduits devant le tribunal révolutionnaire. Quelques mois après le 9 thermidor (1794) il s'opposa à ce qu'on réintégrât dans leurs fonctions législatives les conventionnels exclus au 31 mars 1793, et s'appuya sur ce qu'il aurait saisi à Bordeaux une correspondance prouvant que ces députés avaient voulu rétablir la royauté dans la personne du fils de Louis XVI. Arrêté le 9 août 1795, pour abus de pouvoir durant ses missions, il fut amnistié par la loi du 26 octobre suivant, puis employé en qualité de commissaire du pouvoir exécutif. Après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut nommé inspecteur des forêts. La loi dite d'*amnistie*, du 12 janvier 1816, l'exila de France; et il mourut quelques années plus tard.

Moniteur universel. — *Petite biographie conv.* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

***CHAUDRON-ROUSSEAU** (*Pierre-Guillaume*), général français, fils du précédent, né à Bourbonne-les-Bains, le 15 novembre 1775, tué à la bataille de Chiclana, le 5 mars 1811. Élève commissaire des guerres le 10 mars 1793, il passa à l'armée des Pyrénées-Occidentales en qualité de lieutenant au 1er bataillon de la légion des Montagnes, et fut nommé par les représentants du peuple près de cette armée adjoint aux adjudants généraux. Comme adjudant général chef de brigade, il se distingua « à « l'armée des Pyrénées-Occidentales (22 juillet « 1795), au passage de l'Èbre à Miranda, où « par sa présence d'esprit et son intrépidité il « conserva à l'armée une brigade que la pré« sence de l'ennemi, infiniment supérieur en « nombre et soutenu par un corps considé« rable de cavalerie, avait ébranlée et mise en « déroute. Il la rallia, et chargea à sa tête l'en« nemi, qui fut repoussé une seconde fois au « delà de l'Èbre, culbuté, mis en fuite, et qui ne « reparut plus. » Envoyé par Hoche à l'armée des côtes de l'Océan, Chaudron-Rousseau, à la tête de quatre mille hommes, étouffa la nouvelle insurrection de Stofflet, et contribua à la soumission des principaux chefs vendéens. Réformé lors de la suppression de cette armée (1er septembre 1796), il reprit du service le 5 juin 1799. Réintégré dans son grade de chef de brigade adjudant général (14 mars 1800), il fit les campagnes d'Italie, de la république Cisalpine, de Batavie et de Hanovre. Général de brigade (22 novembre 1808), il passa au 1er corps de l'armée d'Espagne, et se distingua à la bataille de Talaveira de la Reina ainsi qu'à Casala de Salinas, où, à la tête du 16e régiment d'infanterie légère, il culbuta à la baïonnette quatre mille ennemis, auxquels il prit quatre pièces de canon. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur universel.* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

****CHAUDRUC** *de Crazannes* (*Jean-César-Marie-Alexandre*), antiquaire et littérateur français, né au château de Crazannes, près de Saintes, le 21 juillet 1782. D'abord avocat, il devint sous-préfet à Figeac, membre de la société des antiquaires de France et d'autres corps savants. Ses principaux ouvrages sont : *Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Seine-Inférieure inédites ou nouvellement expliquées;* Paris, 1820, in-4°, ouvrage couronné par l'Institut; — *le Bonheur, épître à Eugénie;* Paris, 1810, in-8°; — *Notices sur les antiquités de la ville d'Agen et du pays de Nitiobriges;* Paris, 1820; — *Notices sur les antiquités de la ville de Saintes, découvertes en* 1815 *et* 1816; Paris, 1817, in-8°; — *Lettre à M. le chevalier Millin, sur une médaille gauloise inédite et quelques monuments trouvés à Saintes en* 1816 *et* 1817, faisant suite à la notice précédente; Paris, 1817,

in-8°; — *Recherches historiques, littéraires et critiques sur la Novempopulanie ou troisième Aquitaine;* 1811, et dans le *Magazin encyclopédique;* — *Voyage de Sorèze à Auch;* — *Lettre sur Bagnères-de-Luchon, en prose et en vers;* Paris, 1802, in-12; — de nombreux *Discours* et *Mémoires*, parmi lesquels : *Dissertation sur Silius Italicus*, et traduction en vers de quelques passages de son poëme de la *Seconde guerre Punique;* dans les *Mémoires de l'Athénée du Gers;* — *Notice sur la pierre debout ou pierre écrite de Châtellerault et sur les antiquités d'Aiguillon* (le pays des *Nitiobriges*); dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse.*

Quérard, *la France littéraire.*

CHAUFFEPIÉ (*Jacques-Georges* DE), biographe et prédicateur protestant hollandais, d'origine française, né à Leuwarden, le 9 novembre 1702, mort à Amsterdam, le 3 juillet 1786. Il exerça successivement les fonctions de pasteur dans les églises de Flessingue, de Delft et d'Amsterdam, et se fit remarquer par son zèle pour la prédication. Outre quelques traductions de l'anglais, notamment d'une partie de l'*Histoire du monde* par Sam. Shuckford, et de l'*Histoire universelle*, in-4°, du t. XV au t. XXIV, on a de lui : *Nouveau Dictionnaire historique et critique;* Amsterdam, 1750-1756, 4 vol. in-fol. : ce dictionnaire, annoncé comme un supplément ou une continuation de celui de Bayle, se compose d'environ quatorze cents articles : plus de six cents sont traduits de l'anglais; les autres sont entièrement de Chauffepié ou retouchés par lui : c'est un ouvrage utile à consulter, et qui renferme de bons renseignements; — *Vie de Pope*, à la tête de ses *Œuvres diverses*; Amsterdam, 1754, 7 vol. in-12; ibid., 1767, 8 vol. in-12; — *Sermons destinés à prouver la vérité de la religion chrétienne par l'état du peuple juif;* Amsterdam, 1756, in-8°; — *Sermons sur divers textes;* ibid., 1787, 3 vol. in-8°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette. — Quérard, *la France littéraire.* — Desessarts, *les Siècles littéraires.* — Sax, *Onomastic. literar.*, VII, 143.

CHAUFOURRIER (*Jean*), peintre français, né en 1672, mort à Paris, le 29 novembre 1757. Cet artiste entendait assez bien la perspective, qu'il professa avec succès. Ses meilleurs tableaux sont : *la Cascade de Saint-Cloud;* — *une Mer calme au clair de la lune;* — *une Barque de pêcheurs surprise par la tempête.*

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

***CHAUGY** (*Françoise-Madeleine* DE), biographe française, religieuse de l'ordre de la Visitation, morte en 1682. On a d'elle : *Vies des quatre premières mères de l'ordre de la Visitation;* Annecy, 1659, in-4°; — *Vies de huit vénérables mères religieuses de l'ordre de la Visitation;* ibid., 1659, in-4°; — *Vies de huit religieuses de l'ordre de la Visitation;* ibid., 1659, in-4°; — *Vies de neuf religieuses de l'ordre de la Visitation;* ibid., 1659, in-8°; — *Année sainte des religieuses de la Visitation;* ibid., 1686, 3 vol. in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, edit. de Fontette.

CHAULIAC, CAULIAC ou **CHAULIEU** (*Gui* DE), chirurgien français, natif de Chauliac, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Son nom était emprunté au lieu de sa naissance, village du Gévaudan, sur les frontières d'Auvergne. Il étudia la médecine à Montpellier, où il suivit principalement les leçons de Raymond de Molières; puis il se rendit à Bologne, où il s'attacha surtout au professeur Bertruccio, que, dans son ouvrage, il appelle souvent son maître. Il revint ensuite exercer la médecine à Lyon, puis, après avoir fait dans cette ville un assez long séjour, il se rendit à Avignon, où il fut successivement médecin des trois papes Clément VI en 1348, Innocent VI (1) et Urbain V en 1363. C'est dans cette ville et dans la même année qu'il composa son traité de chirurgie, sous le titre de *Inventarium, sive collectorium partis chirurgicalis medicinæ*, imprimé pour la première fois, suivant Haller, à Bergame, en 1498, ou, suivant Merklein, à Venise, en 1490, dans le recueil de *Chirurgiæ Tractatus septem*, in-fol.; on en a publié plusieurs abrégés en latin et en français pendant les seizième et dix-septième siècles. Cet ouvrage a été commenté par S. Champier, par Foulon, et traduit en français par Laurent Joubert sous le titre de *Grande chirurgie*, avec des annotations et un vocabulaire d'Isaac Joubert, fils du traducteur; Lyon, 1592, in-8°. Cet ouvrage, plus qu'aucun autre, a contribué à faire de la chirurgie un art méthodique et régulier. « Il n'y a pas encore cent ans, dit Lorry (dans les *Mémoires* d'Astruc), que les livres de Gui de Chauliac étaient les livres classiques des chirurgiens; ces livres étaient leur guide, et, par analogie à son nom, ils l'appelaient leur *Guidon*. En effet, sa pratique industrieuse éclaircit les procédés obscurs des anciens, en ajoute de nouveaux, et les confirme par des observations et par des principes sûrs. Ses écrits chirurgicaux ne sont pas surchargés des fatras obscurs de méchante théorie dont tant d'écrits postérieurs ont été gâtés; ils tendent droit au but, et le grand art des précautions y est exposé avec une circonspection également éloignée de la timidité et de l'imprudence. »

C'est Gui de Chauliac qui nous a laissé la description de la peste qui ravagea en 1348 une grande partie de l'Europe. Cette épidémie, qui se montra d'abord dans l'Inde, désola les provinces de l'Orient pendant trois ans. Ses ravages durèrent pendant sept mois à Avignon, où elle parut

(1) Il parle de ce pape dans la description qu'il fait de la peste qui se renouvela en 1360; il ajoute même qu'il était alors à Avignon, quoiqu'il ne dise rien de l'emploi qu'il occupait à la cour du pape.

sous des symptômes différents. Pendant les deux premiers mois, c'était une fièvre violente avec crachement de sang; elle fit périr en trois jours tous ceux qui en furent atteints. Le reste du temps, la fièvre fut continuée avec des charbons et des abcès, principalement aux aines et sous les aisselles. La malignité de cette seconde fièvre ne fut différente de la première qu'en ce qu'elle n'emportait les malades qu'au bout de cinq jours; mais vers la fin de son règne elle devint plus traitable. Chauliac en fut attaqué à Avignon quand elle était sur son déclin; il languit pendant six semaines entre la vie et la mort, mais il échappa, à la faveur d'un bubon qui prit une tournure favorable et suppura.

Avant Gui de Chauliac les cataplasmes, le vin, les emplâtres et les onguents étaient presque les seuls remèdes employés contre les maux qui demandaient l'opération chirurgicale. On ne pratiquait alors aucune de ces méthodes que les Grecs et les Arabes avaient détaillées avec plus ou moins de précision; Chauliac les remit en usage, et mérita particulièrement le titre de restaurateur de la chirurgie. « Cette réforme, ajoute Éloy, lui fit beaucoup d'honneur; elle fut même d'autant plus utile au public, que, médecin et chirurgien tout ensemble, il ne l'avait entreprise qu'à la faveur de la mûre expérience dans laquelle il avait vieilli. C'est cette expérience qui lui apprit à se servir à propos du trépan, pendant que d'autres n'osaient l'employer. Il fit encore fort heureusement la suture du tendon, il enleva une partie du cerveau, et guérit son malade; il inventa plusieurs instruments; dans le cas d'amas de pus dans la poitrine, il n'hésita pas à faire l'opération de l'empyème; il fit celle de la fistule à l'anus; et dans la cataracte, il tenta de rétablir la vue par l'abaissement du crystallin. Il ne faut cependant point croire que sa pratique fut toujours sans défaut : il passa témérairement à la castration dans la cure de la hernie, et à la suture après l'opération de la taille. On lui reproche encore d'avoir donné tête baissée dans les erreurs de l'astrologie judiciaire; mais on pourrait l'excuser par cette confiance aux influences des astres qui était le vice de son siècle plutôt que celui de son esprit. » — L'époque précise de la mort de ce médecin n'est pas plus connue que celle de sa naissance.

Astruc, *Mémoires*. — *Biograph. médicale*. — Éloy, *Dictionnaire de la médecine*.

CHAULIEU (*Guillaume* Amfrye de), poëte français, né en 1639, à Fontenay, dans le Vexin normand, mort le 27 juin 1720. Il vint de bonne heure habiter Paris. Ses parents en avaient fait un ecclésiastique; le grand-prieur de Vendôme, trouvant chez lui des goûts analogues aux siens pour le plaisir, la bonne chère et la poésie, en fit un opulent abbé. Il eut pour plus de 30,000 livres de rentes en bénéfices, et jamais bénéficiaire ne satisfit moins à la loi canonique de la résidence. Il avait fixé la sienne à Paris : là, dans une jolie maison qui faisait partie de l'enclos du Temple, il mangeait gaiement le bien de l'Église avec une société choisie de gens de lettres et d'aimables épicuriens. On y voyait réunis les deux princes de Vendôme, ses bienfaiteurs; le marquis de La Fare, son ami et son émule dans la poésie légère; le jeune Voltaire, qui rêvait la gloire en donnant quelques-uns de ses instants à la volupté. La gaieté insouciante, la philosophie *horacienne* de l'abbé de Chaulieu ajoutaient au charme de ces réunions. Paresseux avec délice, suivant l'expression d'un homme d'esprit des plus actifs, il trouva néanmoins le temps de composer un assez grand nombre de petites pièces de vers, souvent remplies de négligences, mais dont plusieurs ont aussi de la grâce et de la facilité. Ces bagatelles lui firent alors une grande réputation parmi des lecteurs qui n'étaient point encore blasés sur la poésie fugitive, et auxquels les chefs-d'œuvre de Voltaire dans ce genre n'en avaient point jusque alors fait connaître la perfection. Toutefois, ces succès poétiques ne lui valurent point les honneurs du fauteuil académique, qu'il avait brigués : Chaulieu s'en consola avec une gaieté plus franche que celle de Piron. Il ne fit point d'épigrammes contre l'Académie; mais il continua de composer, entre deux plaisirs, parfois entre deux accès de goutte, quelques-unes de ces bluettes qui l'avaient fait surnommer *l'Anacréon du Temple*.

Parvenu à un âge avancé, l'abbé de Chaulieu conservait encore les goûts et la vivacité de la jeunesse, et à quatre-vingts ans il eut une véritable passion pour la femme spirituelle connue tour à tour sous les noms de Mlle de Launai et de Mme de Staal. Quelquefois cependant des idées mélancoliques venaient l'assaillir, surtout quand à ses infirmités habituelles se joignit la cécité. Mais, modifiées par son épicuréisme, elles semblèrent prêter plus de charme à ses derniers vers. C'était vraiment le chant du cygne que cette petite pièce semi-élégiaque sur sa retraite champêtre de Fontenay, où l'on remarquait, comme un pressentiment, les vers qui suivent :

> Fontenay, lieu délicieux,
> Où je vis d'abord la lumière;
> Bientôt, au bout de ma carrière,
> Chez toi je joindrai mes aïeux.

Et le poëte ajoutait :

> Beaux arbres qui m'avez vu naître,
> Bientôt vous me verrez mourir!

Cependant, ce ne fut pas sous leur ombrage qu'il termina sa longue carrière : il mourut à Paris, dans sa maison du Temple, à l'âge de quatre-vingt-un ans; mais d'après ses dernières volontés, ses restes furent transportés à Fontenay, pour y être inhumés.

Les vers suivants du *Temple du goût* donnent de Chaulieu une idée assez juste :

> Sa vive imagination
> Prodiguait, dans sa douce ivresse,
> Des beautés sans correction
> Qui choquaient un peu la justesse
> Et respiraient la passion.

Un critique éminent de nos jours, M. Villemain, a assigné à Chaulieu sa véritable place dans l'histoire littéraire, par les lignes suivantes : «Lorsque, dans la gravité du siècle de Louis le Grand, à côté de cette poésie correcte et majestueuse, le brillant abbé de Chaulieu laissait échapper dans des vers pleins de négligence et de feu ces rêves d'une vie libre et douce, et opposait presque seul à la philosophie religieuse de son temps sa philosophie sensuelle, il était poëte aussi. Un élève le suivit, et le devança dans la voie hardie qu'il avait ouverte : ce merveilleux élève fut Voltaire. » La meilleure édition de ses œuvres est celle de Lefèvre de Saint-Marc; Paris, 1750, 2 vol. in-12. Précédemment on avait publié : *Poésies de Chaulieu et de La Fare;* Lyon, 1724, in-8°; — *Œuvres diverses de Chaulieu et de La Fare,* édition Delaunay; Paris, Amsterdam, 1733, 1740, 2 vol. in-8°. On a publié récemment (1850), *Lettres inédites de l'abbé de Chaulieu, précédées d'une notice par M. le marquis de Béranger.* [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Lemontey, *Notice sur Chaulieu;* dans la *Galerie française* et dans la *Revue encyclopédique.* — Voltaire; *Corresp.*; *le Temple du goût, et passim.* — Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la France littéraire.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* I. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CHAULMER, et non **CHAUMER** ou **CHOMER** (*Charles*), littérateur français, né en Normandie, mort en 1680. Il fut lié avec les gens de lettres de son temps, et s'exerça dans presque tous les genres de littérature, sans réussir dans aucun. Ses principaux ouvrages sont : *Abrégé de l'histoire de France;* Rouen, 1636, in-8°; Paris, 1665, 2 vol. in-12; — *la Mort de Pompée,* tragédie; Paris, 1638, in-4°; — *le Nouveau-Monde, ou l'Amérique chrétienne,* avec le *Supplément à l'abrégé des Annales ecclésiastiques* (de Baronius); ibid., 1663, in-12; — *Tableau de l'Europe, Asie, Afrique et Amérique;* ibid., 1664, 4 vol. in-12; — *les Épîtres familières de Cicéron,* traduites en français; ibid., 1664, 2 vol. in-12; — *l'Abrégé des Annales ecclésiastiques de Baronius,* par le P. Aurèle, traduit en français; ibid., 1664, 6 vol. in 12; ibid., 1673, 9 vol. in-12; — *Magnus apparatus poeticus;* ibid., 1666, in-4°; — *Nouveau dictionnaire des langues française et latine;* ibid., 1671, in-4°.

Barbier, *Examen critique des dict.* — Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François.*

CHAULNES (ducs DE), nom d'une illustre famille française, qui se rattache aux maisons d'*Ailly* et *d'Albert*. Le premier duc de Chaulnes fut le maréchal Honoré d'Albert (*voy.* l'article ci-dessous), fils d'Honoré d'Albert, seigneur de Luynes, Cadenet et Brantes, et frère de Charles d'Albert de Luynes (*voy.* LUYNES).

CHAULNES (*Honoré* D'ALBERT, duc DE), maréchal de France, mort le 30 octobre 1649. Il fut la tige et le membre le plus célèbre de la famille de Chaulnes. Frère de Charles-Albert de Luynes, favori de Louis XIII et connétable de France, il parut à la cour sous le nom de *Cadenet,* et dut à la puissante protection de son frère les bonnes grâces du roi et un avancement rapide. Nommé successivement, et à de courts intervalles, mestre de camp, puis lieutenant général du gouvernement de Picardie, il devint enfin maréchal de France en 1619, et fut créé duc de Chaulnes et pair de France en 1621. Il commanda avec le maréchal de la Force, en 1625, l'armée de Picardie, et repoussa, en 1635, les Espagnols, qui avaient fait invasion dans cette province, dont il avait été nommé gouverneur en 1633. Il se distingua au siége d'Arras, se démit en 1643 du gouvernement de Picardie, et fut nommé à celui de l'Auvergne, qu'il garda jusqu'à sa mort.

Anselme, *Hist. généalogique,* etc. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CHAULNES (*Charles* D'ALBERT D'AILLY), général français, fils du précédent, né en 1625, mort le 4 septembre 1698; il prit le titre de duc de Chaulnes après la mort de son frère aîné. Il fut nommé lieutenant général en 1653, puis envoyé trois fois en ambassade à Rome, et exerça en 1673 les fonctions de ministre plénipotentiaire à Cologne. Il était gouverneur de Guienne lorsqu'il mourut, sans laisser de postérité.

Sismondi, *Histoire des Fr.*, XXV, XXVI.

CHAULNES (*Louis-Auguste* D'ALBERT-D'AILLY, duc DE), maréchal de France, né le 22 décembre 1676, mort le 9 novembre 1744. Connu d'abord sous le nom de Vidame d'Amiens, il entra aux mousquetaires au mois de novembre 1693. Successivement lieutenant au régiment d'infanterie du roi (1er avril 1694), capitaine (18 mai 1695), il servit à l'armée de Flandre, et se trouva à la prise de la ville d'Ath, le 5 juin 1697, et fut aide de camp du duc de Bourgogne à l'armée d'Allemagne, en 1701. Le chevalier d'Albert, son frère, étant mort, il obtint (17 juillet 1701) un régiment de dragons, avec lequel il alla rejoindre l'armée d'Italie, et combattit à Chiari. Étant passé sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi (9 mars 1702) il se démit de son régiment de dragons, et se trouva à la journée de Nimègue et au siége de Tongres, qui se rendit le 10 mai 1703. Brigadier (2 novembre 1704), il assista au siége d'Huy, et combattit à Ramillies, le 23 mai 1706. Maréchal de camp (19 juin 1708), il se signala à Oudenarde, en forçant les passages occupés par les ennemis, qui tenaient toute la cavalerie de l'aile droite enveloppée, et il fut blessé à la bataille de Malplaquet. Le comté de Chaulnes ayant été érigé en duché-pairie par lettres données à Marly, en octobre 1711, il prit dès lors le titre de duc, sous lequel il combattit à l'affaire de Denain ainsi qu'aux prises de Marchiennes, de Douay, du Quesnoy et de Bouchain. Nommé par le régent lieutenant général des armées du roi (8 mars 1718), il reçut de Louis XV le collier de l'ordre du Saint-Esprit, le 3 juin 1724. S'étant démis (8 janvier 1729), en faveur de son fils, de la

compagnie des chevau-légers, il obtint les gouvernements d'Amiens et de Corbie. Appelé à l'armée du Rhin, il servit au siége de Philisbourg, le 22 juin 1734. Créé maréchal de France le 11 février 1741, il ne fut jamais employé en cette qualité. A. SAUZAY.

Pinard. *Chronol. milit.*, t. 3, p. 304.

CHAULNES (*Michel-Ferdinand* D'ALBERT D'AILLY, duc DE), général et savant français, fils du précédent, né le 31 décembre 1714, mort le 23 septembre 1769. Il s'adonna avec ardeur aux sciences physiques, pour lesquelles il fit des dépenses considérables. C'est ainsi qu'il rassembla beaucoup d'objets curieux trouvés en Chine, en Grèce et en Égypte, ou des vases étrusques. Lorsqu'on adopta les plateaux de glace à la place des machines électriques à globe de verre, de soufre ou de résine, ce fut cet amateur de la science qui fit élever la plus grande machine et une batterie telle qu'il ne s'en était pas encore vu, et dont on se servit pour produire des effets pareils à ceux de la foudre. De Chaulnes fut reçu, en 1743, membre honoraire de l'Académie des sciences. Le Recueil de l'Académie des sciences et le Journal de physique contiennent de lui plusieurs mémoires intéressants. Les folles dépenses de sa femme le ruinèrent, et sa conduite scandaleuse le fit mourir de chagrin. Ses ouvrages sont : *Nouvelles méthodes pour diviser les instruments de mathématiques*; 1768, in-fol.; suivies de la *Description d'un microscope et de différents micromètres destinés à mesurer des parties circulaires ou droites avec la plus grande précision*; — des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des sciences.

Éloge de Chaulnes, *Mémoires de l'Académie des sciences*.

CHAULNES (*Marie-Joseph-Louis* D'ALBERT D'AILLY, duc DE), fils de Michel-Ferdinand, chimiste français, né en 1741, mort en 1793. Il porta d'abord le titre de duc de Picquigny. Colonel à vingt-quatre ans, il se retira bientôt du service pour s'adonner aux sciences naturelles. On lui doit d'utiles recherches. En 1775, il se fit connaître en prouvant que l'air méphitique des cuves de brasserie n'est que de l'acide carbonique. Au moyen de moussoirs destinés à agiter l'eau au-dessus des cuves contenant la bière en fermentation, il fournit le moyen d'obtenir de l'eau acidulée. Il indiqua de même les moyens d'extraction et de purification des sels contenus dans l'urine. En saturant d'acide carbonique les alcalis au-dessus d'une cuve de bière, il enseigna le moyen de les faire cristalliser. Il proposa de secourir les asphyxiés, en leur administrant sous des formes diverses l'alcali volatil, et il expérimenta sur lui-même sa découverte. « Quand vous me verrez tomber, dit-il à son valet de chambre, vous me retirerez du cabinet et vous me donnerez des secours, comme je vous ai enseigné à le faire. » C'est ce qui eut lieu : le valet de chambre sauva à temps un maître qui s'exposait à devenir un martyr de la science. Il eut de violents démêlés avec Beaumarchais, et se porta même envers lui à des voies de fait, ce qui les fit enfermer tous deux, le duc de Chaulnes à Vincennes, et Beaumarchais au For-l'Évêque. On a de lui : *Mémoire sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Kaire, près de Sakara*; Paris, 1783, in-4°. Cet ouvrage est le fruit d'un voyage de l'auteur en Égypte, en 1765; — *Méthode pour saturer l'eau d'air fixé*, in-4°.

Feller, *Biographie universelle*. édit. Weiss.

CHAULNES (*Anne-Joseph* BONNIER, duchesse DE), fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson, et femme de Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, morte vers 1787. Elle épousa le duc en 1734, se prit d'abord de quelque amour pour les sciences, qui faisaient la réputation de son mari, et s'y fit initier. Plus tard on la vit tour à tour se livrer aux pratiques d'une dévotion excessive ou à des écarts scandaleux. Elle ruina sa maison, abreuva d'amertume l'existence du duc de Chaulnes, et à soixante-cinq ans elle contracta un nouveau mariage, disproportionné et excentrique, comme tous les autres actes de sa vie.

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France*.

* **CHAUMEAU** (*Jean*), seigneur de Lassay et du Portail-Milly, archéologue français, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il était avocat au siége présidial de Bourges, et consacra ses moments de loisir à l'étude de l'archéologie. On a de lui : l'*Histoire de Berry, contenant l'origine, antiquités, gestes, prouesses, priviléges et libertés des Berruyers, avec particulière description du dit pays*; Bourges, 1566, in-fol. L'auteur y fait remonter la fondation de Bourges à l'an 1792 du monde, 134 du déluge, et donne à cette ville (en 1562) 3,733 ans d'existence. H. de B.

Archives du Cher; minutes. — *OEuvres de Catherinot*, 1656-1688.

CHAUMEIX (*Abraham-Joseph* DE), critique français, né à Chanteau, près d'Orléans, vers 1730, mort à Moscou, en 1790. Il acquit une certaine célébrité dans le dernier siècle, par le zèle ardent et inconsidéré qu'il mit à combattre les philosophes du temps et leurs doctrines. Ses contemporains manquèrent envers lui d'impartialité, les uns en le décriant, les autres en l'exaltant outre mesure. Nous éviterons ces deux excès, et nous aurons de plus l'avantage de rapporter quelques particularités de la vie de Chaumeix que les biographes nos devanciers n'ont pas connues. Son père, ingénieur des fortifications de Metz, s'était retiré du service dans sa terre du Chanteau, avec le grade de major du corps royal du génie. Il avait deux fils, dont l'aîné, capitaine d'infanterie, fut tué à la bataille de Fontenoy. Le plus jeune, trop faible de santé pour suivre la carrière militaire, embrassa l'état d'homme de lettres, où l'on peut dire qu'il mourut aussi

les armes à la main. Fort de la protection du dauphin (1), qui voulait bien l'admettre à des entretiens particuliers, et entendre la lecture de ses ouvrages, il se croyait assuré de son avenir. Des engagements qu'il avait pris pour quelques amis compromirent sa fortune, et la mort prématurée du prince acheva de détruire ses espérances. Mais il avait levé l'étendard contre les philosophes, et surtout contre les auteurs de l'Encyclopédie. Dès lors il dut s'attendre à des représailles que sa polémique aggressive devait naturellement provoquer. Ses *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie, et essai de réfutation de ce dictionnaire, avec l'examen critique du Livre de l'Esprit;* Paris, 1758, 8 vol. in-12, soulevèrent contre l'auteur des adversaires redoutables par le talent et l'influence qu'ils exerçaient sur l'opinion. Soutenu par le clergé et quelques personnes puissantes, il fit d'abord tête à l'orage; mais ceux qu'il nommait *les encyclopédistes* ne tardèrent pas à prendre leur revanche, et dirigèrent contre lui l'arme du ridicule, qui ne blesse jamais légèrement, en France surtout, quand elle est maniée par des athlètes aussi aguerris dans ce genre que l'abbé Morellet et Voltaire. Le premier donna le signal de l'attaque par la publication d'un pamphlet virulent, intitulé : *Mémoires pour Abraham Chaumeix contre les prétendus philosophes Diderot et D'Alembert;* Amsterdam (Paris), 1759, in-12 (2). Le poëte de Ferney acheva la déconfiture du malheureux Chaumeix, en lui dédiant, au nom de Catherine Vadé, la satire si mordante du *Pauvre Diable.* Au surplus, il ne faut pas ajouter la moindre foi aux calomnies répandues contre Chaumeix par ses ennemis, et dont Voltaire se fit l'écho, en répétant qu'il avait été convulsionnaire, vinaigrier, maître d'école, qu'il avait épousé sa servante, etc. Quoique écrit avec une espèce d'énergie, son livre contre l'Encyclopédie serait tombé de lui-même, parce qu'il est rempli de tirades déclamatoires , et que si un certain nombre d'observations critiques paraissent fondées, elles devaient perdre leur crédit par les développements hors de mesure que l'auteur leur avait donnés. Il aurait fallu d'ailleurs un talent bien supérieur au sien pour balancer le succès d'une entreprise à laquelle la faveur publique s'attachait d'une manière si prononcée.

(1) Il faut ajouter cette circonstance à toutes celles qui ne permettent pas d'admettre l'assertion, plus que hasardée, d'Horace Walpole, qui dans ses Mémoires prétend que « le dauphin était un philosophe moderne, dans toute l'étendue du mot ».

(2) Les *Mémoires de l'abbé Morellet* gardent le silence sur cette publication. Devons-nous croire à la déclaration qu'il avait faite à M. Barbier qu'il n'en était pas l'auteur? Le savant bibliographe n'en a pas moins persisté à la lui attribuer : seulement, on lit le mot *douteux* à côté de la mention de l'ouvrage dans la table alphabétique des auteurs cités au *Dictionnaire des Anonymes,* Le témoignage de La Harpe, qui devait savoir mieux qu'un autre à quoi s'en tenir, ne nous laisse aucune incertitude sur ce point. (Voy. sa *Correspondance littéraire,* t. III, p. 283.

Chaumeix ne trouva pas non plus dans le parti opposé aux philosophes tout l'appui que méritait son zèle. Découragé, inquiet pour le présent, alarmé sur l'avenir, il prit la résolution de quitter sa patrie, et d'aller chercher en Russie un calme d'existence qu'il ne pouvait plus trouver sur le sol natal. Il fut accueilli par l'impératrice, qui, malgré son penchant pour les philosophes, ne crut pas que leur ennemi, dont elle sut apprécier le mérite, fût indigne de ses bienfaits. Elle le chargea de l'éducation des enfants de plusieurs familles distinguées. Nous apprenons par une lettre qu'elle écrivit à Voltaire que Chaumeix était devenu tolérant, et qu'il avait même rédigé un factum contre des capucins qui avaient refusé la sépulture à un Français mort subitement, *sous prétexte qu'il n'avait pas reçu les sacrements.* Il est en ce genre un fait encore plus honorable pour Chaumeix, et qui mérite d'être rapporté. A son arrivée en Russie, il vit avec effroi qu'on ne donnait pas la sépulture aux pauvres, et que leurs restes étaient jetés dans les champs, confondus avec ceux des animaux ; son âme honnête fut révoltée d'un pareil état de choses, et il ne craignit pas de porter à l'impératrice elle-même les plaintes de l'humanité outragée. Loin d'être offensée d'une pareille liberté, la czarine reconnut la justesse de ses représentations, et rendit une ordonnance par laquelle des mesures décentes furent prises pour l'inhumation des pauvres. Séparé de sa femme (1) et de sa fille, qui ne purent aller le rejoindre, Chaumeix éprouvait loin d'elles la privation des douceurs de la famille. Sa constitution délicate ne put supporter les rigueurs d'une température hyperboréenne; il succomba, jeune encore. Feu M. Dusaulchoy, ancien rédacteur du *Journal de Paris,* qui l'avait connu particulièrement, a fait l'éloge de ses qualités estimables. « Il était simple comme un « enfant, sensible à l'excès; il ne pouvait voir « un malheureux sans être attendri jusqu'aux « larmes et sans se dépouiller pour lui. » Les entraînements d'une tête exaltée ne purent altérer ses généreux penchants, mais ils lui attirèrent beaucoup d'ennemis. C'est sans trop de fondement, ce nous semble, que quelques bibliographes lui ont attribué plusieurs autres écrits anonymes contre les philosophes, et entre autres la *Petite Encyclopédie, ou dictionnaire des philosophes, ouvrage posthume d'un de ces messieurs*; Anvers, 1772 et 1781, in-8°. Il est possible qu'une partie des matériaux de ce livre ait été tirée de ses *Préjugés légitimes;* mais il fut étranger à leur mise en œuvre, car il était parti pour la Russie depuis l'année 1765. Un autre ouvrage dans le même genre, qui lui appartient, est intitulé : *les Philosophes aux abois, ou lettres à messieurs les Encyclopédistes;* (Paris) 1760, in-12. On le regarde généralement comme l'auteur du *Sentiment d'un inconnu sur l'O-*

(1) Madame Chaumeix était fille d'un négociant de Lille, et non la servante de son mari.

racle des nouveaux philosophes, pour servir d'éclaircissement et d'errata à cet ouvrage; dédié à M. Voltaire; Paris, 1760, in-12. Peut-on croire que ce même Chaumeix, si cruellement bafoué par Voltaire, ait pu écrire un livre en faveur de celui-ci, et se déchaîner contre l'abbé Guyon, un des siens, qui avait composé l'*Oracle des nouveaux philosophes?* L'invraisemblance d'une pareille attribution nous autorise suffisamment à la révoquer en doute. — Chaumeix a coopéré à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques, tels que *le Censeur hebdomadaire*, publié par Daquin. On lui attribue un *Nouveau Plan d'études, ou essai sur la manière de remplir les places dans les colléges que les jésuites occupaient ci-devant.* J. LAMOUREUX.

Laporte, *Observateur littéraire*, 1760. — Quérard, *la France litt.* — Voltaire, *le Pauvre Diable*, et *correspondance avec Catherine II.* — Dusaulchoy, *Notice sur Abraham de Chaumeix*, 1789.

CHAUMETON (*François-Pierre*), médecin français, né le 20 septembre 1775, à Chouzé-sur-Loire, en Touraine, mort le 10 août 1819. Après avoir été successivement chirurgien dans les hôpitaux militaires, pharmacien au Val-de-Grâce et médecin de l'armée de Hollande, il obtint sa retraite, et vint à Paris, où il fut associé à plusieurs entreprises littéraires et scientifiques. Outre plusieurs articles fournis au *Magasin encyclopédique*, à la *Bibliothèque médicale*, aux *Annales de la médecine politique de Kopp* et aux Journaux scientifiques les plus répandus, on a de lui : *Essai médical sur les sympathies;* Paris, 1803, in 8°; — *Essai d'entomologie médicale;* Strasbourg, 1805, in-4°; — *Flore du Dictionnaire des sciences médicales;* 1813-1820, 8 vol. in-8°. Chaumeton eut aussi quelque temps la direction du *Dictionnaires des sciences médicales.*

Virey *Notice sur la vie et les ouvrages de Chaumeton.*

CHAUMETTE (*Antoine*), chirurgien français, né à Vergesac, dans le Velay, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il pratiqua la chirurgie dans sa ville natale. On a de lui : *Enchiridion chirurgicum externorum morborum, remedia, tum universalia, tum particularia brevissime complectens*, etc.; Paris, 1560, in-12. Cet ouvrage, souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues, n'est qu'un précis de tout ce que l'auteur avait lu sur l'art chirurgical dans les livres écrits avant lui. Ce précis est fait avec méthode et clarté.

Astruc, dans son traité *de Morbis venereis.*—Carrière, *Biblioth. de la médecine.* — Éloy, *Dict. de la medecine.*

CHAUMETTE (*Pierre-Gaspard*), révolutionnaire français, né à Nevers, le 24 mai 1763, mort le 13 avril 1794. Il fut successivement mousse, timonnier, copiste et clerc de procureur à Paris. Il travailla ensuite au journal de Prud'homme, puis devint un des orateurs les plus en vogue parmi les révolutionnaires qui s'assemblaient dans le jardin du Palais-Royal. Lié avec les plus violents patriotes, il fit partie de la commune insurrectionnelle qui s'installa elle-même, le 9 août 1792, et fut nommé, au mois de septembre de la même année, procureur de cette commune. Chaumette acquit alors une assez grande influence, et contribua puissamment à la journée du 31 mai, en formant à l'archevêché une réunion de commissaires de sections qui organisèrent l'insurrection contre les Girondins. Il entreprit ensuite de pousser la révolution dans les plus abominables excès. Il commença par attaquer ouvertement la religion, en se mettant à la tête d'une députation de prêtres qui vinrent à la barre de la Convention nationale abjurer leurs croyances; puis il institua ces odieuses processions où l'on faisait brûler les ornements et les tableaux des églises. « Le peuple, disait-il, à l'imitation « de son ami Clootz, doit être le dieu des fêtes « nationales, et il n'y en a pas d'autre. » Cependant, attaqué vivement par Robespierre au sujet de ses prédications athéistes, il se rétracta en face du danger, et déclara qu'il reconnaissait l'existence d'un Être suprême. Ce fut lui qui inventa et fit adopter par les ultra-révolutionnaires la mode de porter des sabots. Toutefois, quoiqu'il fût l'ennemi le plus acharné des propriétaires et des riches, il combattit comme anarchique une pétition présentée contre les marchands par Jacques Roux, auquel il reprocha de donner ainsi le signal de la violation des propriétés. Poussé par son substitut Hébert et par sa propre ambition, il conçut ensuite le projet de renverser la Montagne, qui selon lui était incapable d'organiser la république et ménageait les aristocrates. Une insurrection fut décrétée au club des cordeliers et à la section Marat; mais la commune désapprouva cette tentative. Les jacobins firent cause commune avec la Convention, et les conspirateurs furent arrêtés dans la nuit du 13 mars. Chaumette ne fut pas emprisonné en même temps qu'Hébert; cependant, quelques jours après il fut aussi traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté. Chaumette a été par tous les partis voué à l'exécration de la postérité.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.* — *Monit. univ.* — Thiers, *Hist. de la rev. fr.* — Mignet, *Abrégé de l'hist. de la rev. fr.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHAUMETTE DES FOSSÉS (*Jean-Baptiste-Gabriel-Amédée*), diplomate, né à Paris, le 18 juin 1782, mort en mer, le 4 octobre 1841. Après avoir fait de bonnes études, il entra à l'École des langues orientales, et suivit, en 1803, le général Brune, qui se rendait à Constantinople comme ambassadeur. Il fut successivement nommé vice-consul à Bucharest, consul à Travnik, en Bosnie, consul à Stettin, puis à Gothenbourg. De 1823 à 1825, il fit un long et pénible voyage à travers la Norvège, la Laponie, et la Russie septentrionale; il revint en France par Moscou, Stockholm et Londres. En 1826, passant du Nord au Midi, il fut envoyé à Lima comme consul gé-

néral et chargé d'affaires auprès de la république du Pérou. Apres quinze ans de séjour en Amérique, il put revenir dans sa patrie ; mais, voyageur infatigable, il voulut d'abord visiter les États-Unis. Une fièvre pernicieuse, contractée dans les parages insalubres de l'isthme de Panama, l'enleva à bord du navire sur lequel il s'était embarqué. Ami de l'étude et doué d'une mémoire puissante, M. Chaumette des Fossés connaissait plus de vingt langues ; il parlait presque toutes celles de l'Europe, et il était versé dans les dialectes orientaux. Il avait mis à profit ses voyages pour réunir une précieuse collection d'ouvrages sur les langues, la littérature et l'histoire de la Scandinavie et de l'Amérique du Sud. Il publia en 1822 son *Voyage en Bosnie dans les années* 1807 *et* 1808 ; il écrivit aussi un *Essai sur le commerce de la Norvège* et divers mémoires. Il avait réuni les matériaux d'un travail important sur l'histoire du Pérou et du Chili ; mais il ne lui fut pas donné de l'achever. G. B.

Roux de Rochelle, *Bulletin de la Société de géographie*, mars 1842.

CHAUMOND (*Saint*). *Voy.* ENNEMOND.

CHAUMONOT (*Joseph*), missionnaire italien, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il vécut pendant plus de cinquante ans au milieu des naturels du Canada. En 1642 il était chez les Hurons, au nord du lac Érié. En 1643 il visita une autre tribu, au sud de la première. En 1655 il voyagea chez les Onondagas, parmi lesquels il opéra d'importantes conversions. Chaumonot fut le fondateur de la maison de Lorette, trois lieues au nord de Québec, et y rassembla beaucoup d'Indiens Hurons. Il écrivit une grammaire de leur langue.

Biog. Univ.

CHAUMONT (*Hugues* DE, dit *le Borgne*), connétable de France, mort en 1138. Il fut connétable sous Louis VI et Louis VII. C'est en cette qualité qu'il confirma au nom du premier de ces deux rois, en 1111, les priviléges de l'abbaye de Saint-Denis ; et en 1128 et 1134 il accorda des chartes aux prieurés de Saint-Samson d'Orléans et de Saint-Martin des Champs de Paris. Il alla aussi à la croisade, comme la plupart des seigneurs de son temps.

Le P. Anselme, *Hist. générale des maisons de France.* — Moréri, *Dict. hist.*

* **CHAUMONT** (DENISOIT DE), valet de boucherie, l'un des chefs de cette faction de cabochiens qui, sous le règne désastreux de Charles VI, fit à Paris de si « *merveilleuses besoingnes* ». La populace mutinée contraignit le duc de Bourgogne à confier à Chaumont le commandement et la garde des ponts de Saint-Cloud et de Charenton, commandement qu'il partagea avec Simon Caboche. L'anonyme de Saint-Denis l'appelle *infâme écorcheur de bestes*. Il fut aussi nommé, avec Guillaume Legoix, Henri de Troyes, fils du chirurgien, et le même Caboche, commissaire pour asseoir, en 1413, sur les bourgeois de Paris un emprunt forcé, qui fut exécuté avec une extrême rigueur, et dont les commissaires firent profit, comme le luxe qu'ils déployèrent ensuite le prouva. En 1414, Chaumont suivit le duc de Bourgogne dans le comté de Tonnerre, où ce prince se rendait pour punir Louis de Châlons, son feudataire, dont il avait fait instruire le procès.

Religieux de Saint-Denis. *Mém.* —. Sismondi, *Hist. des Fr*, XII.

CHAUMONT (*Charles* D'AMBOISE, seigneur DE), guerrier français, né en 1473, mort le 11 février 1511. Il était neveu du cardinal d'Amboise, qui le nomma gouverneur de Milan. En 1506, lorsque Louis XII, cédant trop facilement aux conseils du cardinal, prêta des secours au pape Jules II contre ses propres alliés, ce fut Chaumont qui commanda les troupes chargées de prendre Bologne. L'année suivante il dirigea le siége de Gênes. A la bataille d'Agnadel, il était à la tête de l'avant-garde. En 1510, conservant son crédit, malgré la mort de son oncle, l'auteur de sa fortune, il eut le commandement des troupes qui guerroyèrent pour le compte du duc de Ferrare et de l'empereur ; et l'histoire lui reproche d'avoir traité quelquefois les vaincus avec une horrible cruauté. Le 12 octobre, il investit Jules II dans Bologne, et l'aurait enlevé, si le rusé pontife n'eût recouru à des négociations trompeuses pour échapper au danger. Bientôt après, le pape s'empara de La Mirandole. Chaumont, auquel le roi avait associé dans le commandement le vieux et brave maréchal Trivulzio, devait venger avec éclat ces échecs ; mais cette tâche était au-dessus de ses forces. Inhabile tacticien, opiniâtre et jaloux de son collègue, il essuya de nouveaux revers, qui le jetèrent dans une profonde mélancolie. Il était, du reste, bourrelé de remords d'être forcé de combattre le pape, et terrifié de se voir sous le coup d'une excommunication. Il était déjà bien malade de chagrin quand une chute du haut d'un pont hâta les progrès de son mal. Transporté à Correggio, il envoya solliciter le pape de lever les censures qu'il avait encourues ; mais il mourut avant que l'absolution fût arrivée (1).

Sismondi, *Hist. des rép. ital*, XIV ; *Hist. des Franç.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHAUMONT (*Jean* DE), controversiste français, né vers 1583, mort le 2 août 1667. Il fut garde des livres du Cabinet du roi de France et conseiller d'État ordinaire. Ses principaux ouvrages sont : *l'Aréopagite défendu contre Edme Aubertin, ministre à Charenton*, etc. ; Paris, 1640, in-8° ; — *la Chaîne de diamants* ; ibid., 1684, in-8° ; écrit bizarre, dans lequel l'auteur s'attache à réfuter ceux qui attaquent ces paroles de la consécration : *Ceci est mon corps*.

Nicéron, *Mémoires*, t. 40, p. 193.

(1) Son portrait a été peint par Léonard de Vinci, et se voit au Musée impérial du Louvre (*écoles italiennes*, n° 298). Il a été gravé dans Thevet, *Hommes illustres*, 1584, in-fol. au feuillet 179. (Voy. CHARLES VIII, note iconographique.) V.

CHAUMONT (*Paul-Philippe* DE), théologien français, fils du précédent, mort à Paris, le 24 mars 1697. Il embrassa l'état ecclésiastique, s'adonna à la prédication pendant plusieurs années, succéda à son père dans la charge de garde des livres du Cabinet, et fut reçu membre de l'Académie française en 1654, quoiqu'il n'eût aucun titre littéraire. Nommé à l'évêché d'Apt, en 1671, il donna sa démission en 1684, et revint demeurer à Paris, où il se livra plus que jamais à l'étude. Chapelain, dans sa *Liste de quelques gens de lettres françois vivant en* 1662, a dit de lui : « Chaumont, ne manque pas d'esprit, et a assez le goût de la langue. On n'a pourtant rien vu de lui qui puisse lui faire honneur. S'il ne prêche bien, il prêche et hardiment et facilement. Le désir de la fortune l'a engagé à des bassesses au-dessous de sa naissance, et à un certain air d'agir qui lui a fait tort; mais c'est plus par manque de jugement que par malignité naturelle ». On a de Chaumont : *Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'Église catholique;* Paris, 1693, 2 vol. in-12.

Niéron, *Mémoires*, t. XL, p. 191.

CHAUMONT (*Le chevalier* DE), voyageur et diplomate français, né vers 1640. Il fut envoyé, en 1685, par Louis XIV en qualité d'ambassadeur auprès du roi de Siam. Il fut bien accueilli, reçut de grands honneurs, et signa avec les ministres siamois un traité dans lequel étaient stipulés les intérêts du commerce français et surtout ceux de la religion catholique. Peu de temps après, il prit à bord de son vaisseau et amena à Brest, le 18 mai 1686, les deux ambassadeurs siamois, qui devaient flatter la vanité de Louis XIV. L'époque de la mort du chevalier de Chaumont est ignorée. Il avait écrit la *Relation* de son voyage, imprimée à Paris, en 1686, in-12.

Choisy, *Mémoires*. — Reboullet, *Histoire du règne de Louis XIV*. — Étienne Gallois, *l'Expédition de Siam au dix-septieme siècle;* dans le *Moniteur universel*, des 10, 11, 12 et 13 août 1853.

* **CHAUMONT** (*Denis*), missionnaire français, né à Éragny, près Gisors, le 16 novembre 1752, mort le 25 août 1819. Après avoir fait ses études théologiques au séminaire des Trente-trois, il entra en 1775 au séminaire des missions étrangères. Déjà depuis six ans il était employé dans la province du Fo-Kien, en Chine, quand on le rappela, en 1784, pour être directeur du séminaire de Paris. En 1792, il passa en Angleterre, où il ne cessa de se vouer aux intérêts des missions catholiques. Pendant la Révolution, il fut chargé de la correspondance avec les missionnaires. A son retour en France, en 1814, ses confrères le choisirent pour supérieur du séminaire, à la tête duquel il est resté jusqu'au moment de sa mort.

A. R.

Ami de la religion.

CHAUNAY-DUCLOS. *Voy.* DUCLOS.

CHAUNCY (*Charles*), théologien anglais non conformiste, né en 1592, mort en 1672. Il étudia à Westminster et à Cambridge. D'abord nommé professeur d'hébreu, il fut écarté de cette chaire par le vice-chancelier William, qui la demandait pour un de ses parents, puis il devint professeur de grec. Il écrivit dans cette langue l'ἐπίκρισις placée en tête de la *Critica sacra* de Leigh. Plus tard, il fut ministre à Marstow et vicaire à Ware. Il témoigna dès lors son opposition aux doctrines de l'*established Church* (Église établie). Traduit devant la cour de la haute commission (*high commission-court*), puis devant W. Laud, évêque de Londres, pour avoir osé dire que la prédication de l'Évangile devait être supprimée, il fut contraint de signer un acte de soumission en latin. Ainsi persécuté, il se rendit dans la Nouvelle-Angleterre, où il fut adjoint au ministre de l'endroit. Il fut ensuite envoyé dans une autre localité, appelée Scituate, et y exerça pendant douze ans les fonctions pastorales. Pressé de revenir en Angleterre au temps de la république, il préféra les fonctions de directeur ou président du collége d'Harvard, qu'il garda depuis 1654 jusqu'à 1672.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHAUNCY (*Henri*), antiquaire anglais, né en 1632, mort en 1719. On a de lui : *Historical antiquities of Hertfordshire;* Londres, 1700, in-fol. : ouvrage estimé et rare.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHAUPY (*Capmartin-Bertrand* DE), littérateur et antiquaire français, né vers 1720, à Grenade près de Toulouse, mort à Paris, en 1798. Il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, où il se mêla aux querelles du clergé avec le parlement. Craignant d'être poursuivi comme auteur de quelques écrits condamnés, il se rendit à Rome, et y demeura vingt-ans, occupé de recherches archéologiques. Il revint à Paris en 1776, rapportant une collection de médailles et de livres précieux, et continua quelque temps à préparer le grand ouvrage qu'il promettait sur l'ancienne Italie; mais il finit par l'abandonner pour reprendre la plume en faveur du clergé, dont l'existence politique était de plus en plus menacée. A l'époque de la Révolution, il vint chercher un asile à Sens, où il laissa passer les temps les plus difficiles, avant de rentrer à Paris. On a de lui : *Observations sur le refus qu'a fait le Châtelet de reconnaître la chambre royale en France;* 1754, in-4°, et in-12; — *Réflexions d'un avocat sur les remontrances du parlement du* 27 *septembre* 1756, *au sujet du grand conseil;* Londres (Paris), 1756, in-12; — *Découverte de la maison de campagne d'Horace;* Rome, 1767-1769, 3 vol. in-8°. Les commentateurs modernes du poëte latin ont mis ce travail à profit; — *Philosophie des lettres, qui aurait pu tout sauver; misosophie voltairienne, qui n'a pu que tout perdre;* Paris, 1789-1790, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CHAUSSARD (*Pierre-Jean-Baptiste*), littérateur français, dit *Publicola*, né à Paris le 8

octobre 1766, mort dans cette ville, le 9 janvier 1823. Il avait fait ses études au collége de Saint-Jean-de-Beauvais, sous la direction du savant auteur de l'*Origine des cultes*, qui devint son ami. A peine âgé de vingt-et-un ans, Chaussard fit imprimer une *ode*, qui concourut pour le prix de l'Académie française, *sur le dévoucment du duc de Brunswick* (1787). Il se fit recevoir avocat au parlement, et, criminaliste imberbe, il publia en 1789 une *Théorie des lois criminelles*, qu'il adressa à l'Assemblée nationale. Il avait embrassé la révolution avec ardeur, et à l'instar de Pâris, depuis greffier en chef du tribunal révolutionnaire, qui avait quitté son nom pour prendre celui de *Fabricius*, Chaussard échangea le sien contre celui de *Publicola*. En 1791 il fit paraître sa *Lettre d'un homme libre à l'esclave Raynal*, et *la France régénérée*, pièce en vers et à spectacle. En 1792 parut son livre *de l'Allemagne et de la maison d'Autriche*, ouvrage acheté et distribué par le gouvernement, réimprimé avec des changements, même dans le titre, en 1799 et en 1800. Vers la fin de 1792, Chaussard fut chargé par le ministre Lebrun d'aller révolutionner la Belgique. Il partit pour Bruxelles, avec le titre de commissaire du conseil exécutif. Tandis qu'il travaillait à amener l'acte de réunion à la France, il se trouva plusieurs fois en présence de Dumouriez, qui ne l'a pas épargné dans ses Mémoires. Ce général rapporte que, le 11 février 1793, il trouva la ville d'Anvers dans la consternation; que le commissaire Chaussard venait de casser tous les magistrats, d'ordonner leur arrestation, et aussi celle de soixante-sept notables de la ville; que le général Marrassé, refusant d'exécuter cet ordre, répondit gaiement au commissaire, qui lui reprochait de se conduire en vizir : « Allez, monsieur Chaussard, je ne suis pas plus vizir que vous n'êtes Publicola! » Et Marassé le fit partir sur-le-champ.

Après son retour à Paris, Chaussard fut nommé secrétaire de la mairie, et bientôt après secrétaire général de l'instruction publique. Il avait publié un traité de l'*Éducation des peuples* (1793), et des *Mémoires historiques et politiques sur la révolution de la Belgique et du pays de Liége*; 1793, in-8°.

Lorsque le directeur La Révellière voulut fonder une religion nouvelle, Chaussard s'en déclara l'apôtre, et, oubliant qu'il avait proclamé, dans une pièce de vers, que *le peuple seul est Dieu*, il monta en chaire, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, et prêcha le nouveau dieu des théophilanthropes. Puis il fit successivement imprimer *l'Esprit de Mirabeau*; 1797, 2 vol. in-8°; — un *Essai philosophique sur la dignité des arts* (1798); — son *Coup d'œil sur l'intérieur de la république française, ou esquisse des principes d'une révolution morale* (1799); — *le nouveau Diable boiteux, ou tableau philosophique et moral de Paris* (1799, 2 vol. in-8°); — *les Fêtes des courtisanes de la Grèce*, annoncées par l'auteur comme *Supplément aux Voyages d'Anacharsis et d'Anténor* (trois éditions, 1801, 1803, 1820, 4 vol. in-8°) : ouvrage assez superficiel et souvent licencieux; — *Héliogabale, ou esquisse morale de la dissolution romaine sous les empereurs* (1803, in-8°). Ce ne fut pas sans doute pour la publication de ces deux derniers ouvrages (l'auteur avait gardé prudemment l'anonyme) que cette même année 1803 il fut nommé professeur de belles-lettres au lycée de Rouen, d'où il passa bientôt à celui d'Orléans: il avait des titres plus honorables dans les odes patriotiques *Sur la paix*, *Sur le combat d'Algésiras*, etc., et surtout dans sa traduction de l'*Histoire des expéditions d'Alexandre*, par Arrien (1802, 3 vol. in-8°, et atlas in-4°).

Chaussard avait été reçu membre de la Société philotechnique en 1811. Il venait alors de publier, sous le titre d'*Épître sur quelques genres dont Boileau n'a point fait mention dans son Art poétique*, son meilleur ouvrage, qu'il retravailla depuis, et dont il fit un poëme en quatre chants, sous le titre de *Poétique secondaire, ou essai didactique sur les genres dont il n'est pas fait mention*, etc.; 1817, in-12.

A l'époque de la Restauration, il était titulaire de la chaire de poésie latine à Nîmes, et il en touchait les appointements, quoiqu'il eût obtenu de résider à Paris, comme chargé de travaux classiques pour l'université. Il fut bientôt écarté du corps enseignant, sans pension, et dès lors il ne s'occupa plus que de littérature. On peut citer encore parmi les nombreux ouvrages de Chaussard, son traité *Sur les monuments publics et la magistrature des édiles* (1800, in-8°); — *Jeanne d'Arc* (1806, 2 vol. in-8°); — *Heur et malheur, ou trois mois de la vie d'un fou et d'un sage* (1806, 2 vol. in-12); — *le Pausanias français, état des arts en France à l'ouverture du dix-neuvième siècle* (1807, in-8°); — *les Anténors modernes, ou voyage de Christine et de Casimir en France*, etc. (1807, 3 vol. in-8°). Chaussard était occupé quand la mort le surprit, d'une traduction en vers des *Odes d'Horace* et de celle d'un *Choix de poésies lyriques de Schiller*.

Comme poëte, Chaussard suivait les traces de Lebrun, dont il était admirateur enthousiaste; mais avec l'énergie du Pindare français, il n'avait ni sa verve dithyrambique ni ses fougueux écarts; et quoique dans ses odes la force remplace la grâce, elles ont eu un légitime succès. Celle qui est intitulée *l'Industrie et les arts* a été trois fois réimprimée, in-8° et in-4°. [VILLENAVE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Héreau, *Notice sur Chaussard*. — *Revue encyclopédique*, t. XI. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1824.

CHAUSSÉE (*Pierre-Claude-Nivelle* DE LA), *Voy.* LA CHAUSSÉE.

CHAUSSIER (*François*), médecin français, né à Dijon, en 1746, mort le 9 juin 1828. La réputation de ce savant modeste, infatigable et consciencieux n'a pas été égale à son mérite réel, quoiqu'il ait été professeur de la Faculté de Médecine, de l'École polytechnique et de l'hôpital des femmes en couches, et membre de l'Académie des sciences. Chaussier reçut dans sa ville natale sa première éducation; il prit le titre de docteur en médecine à Besançon, et revint bientôt dans sa patrie, où il fit des cours à l'académie sur l'anatomie, la physiologie, la chimie et la matière médicale. L'étude des sciences naturelles appliquées fut pour Chaussier un besoin de toute sa vie, comme elle fut la source de la gloire qu'il s'acquit comme professeur. Il était déjà avantageusement connu en Bourgogne lorsqu'en 1794 il fut appelé à organiser l'École de santé, où peu de temps après il occupa la chaire d'anatomie et de physiologie, qu'il remplit jusqu'à l'ordonnance de dissolution (1823). Son enseignement a laissé de profonds souvenirs à l'École de Paris, et tous les élèves de cette école savent ce qu'ils doivent aux leçons judicieuses et savantes de l'homme qui portait tant de lumière sur tous les sujets qu'il entreprenait de traiter. Comme praticien, Chaussier eut également de grands succès; mais c'est surtout comme professeur et comme savant qu'il mérite d'être signalé à la postérité. Bien qu'il n'ait laissé qu'un petit nombre d'écrits peu étendus, il n'est pas en quelque sorte un point des sciences médicales sur lequel il n'ait dirigé ses recherches, sans parler encore des travaux relatifs à l'agronomie, à l'administration, etc. Travaillant sans cesse, Chaussier suffisait à tout, et la précision et la méthode qu'il apportait dans ses expériences sont telles, qu'on ne saurait lui reprocher d'avoir mis en circulation ou accrédité des erreurs. Les faits! toujours les faits! telle aurait pu être sa devise. Il voulait qu'on fût exact dans les mots comme en tout le reste, et il a laissé une nomenclature anatomique qui aurait dû être adoptée. Ses *Tables synoptiques* sont un ouvrage de la plus haute importance, et dans lequel la science presque entière se trouve résumée avec une admirable netteté. Les travaux de Chaussier en physiologie sont nombreux et ont servi de base à tous les traités publiés depuis vingt-cinq ans sur cette science, tandis que leur auteur n'a jamais pris le soin de les rassembler systématiquement. Il en a été de même de ses recherches sur la médecine légale, dont il a traité toutes les questions de détail dans des consultations nombreuses, qui lui étaient soumises, et dont les décisions étaient accueillies comme des oracles par les tribunaux. Sa position de médecin de la Maternité lui fournit les matériaux d'importantes observations sur la grossesse, sur les dimensions du fœtus, et sur l'accouchement, de même que sur les maladies dont le fœtus peut être affecté dans le sein de sa mère. C'est dans les journaux scientifiques du temps, c'est dans les thèses et les ouvrages de ses disciples qu'il faut chercher les *œuvres* de Chaussier, de cet homme qui a tant fait et tant fait faire; car peu d'hommes ont aussi bien que lui compris la mission du professeur. Il ne se bornait pas à jeter du haut de sa chaire ses leçons aux jeunes gens ; il les aimait, il se plaisait à s'en entourer, à les diriger dans leurs études, à les associer à ses travaux, à leur indiquer des recherches à faire, travaux dans lesquels il les aidait puissamment, et dont il leur laissait tout l'honneur. Chez lui avaient lieu, presque tous les soirs, des réunions d'élèves laborieux, et les conférences familières dans lesquelles ils contractaient le goût de la science positive.

Chaussier avait dans ses mœurs une sévérité quakérienne ; quoiqu'il fût riche, son costume et sa maison étaient de la plus parfaite simplicité. Grâce à cette manière de vivre, et malgré ses immenses occupations, il vécut exempt d'infirmités, et toujours jeune par l'esprit, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On a de lui : *Description de l'aérostat de l'Académie de Dijon, par MM. de Morveau, Chaussier et Bertrand;* Dijon, 1784, in-8°; — *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés et de la vipère, suivie d'un précis sur la pustule maligne;* Dijon et Paris, 1785, in-12; — *Consultation médico-légale sur une accusation d'infanticide;* Dijon, 1785, in-4°; — *Observations sur la manière de transporter les mûriers blancs et instruction sur la manière de semer les graines de mûrier*; ibid., 1786, in-8°; — *Exposition sommaire des muscles, suivant la classification et la nomenclature méthodiques adoptées au cours d'anatomie de Dijon ;* ibid., 1789, in-8°; Paris, 1797, in-4°; — *Mémoire sur quelques abus dans la constitution des corps et colléges de chirurgie, et particulièrement sur l'abus des droits, prérogatives et priviléges attachés à la place de premier chirurgien du roi*; Dijon, 1789, in-8°; — *Observations chirurgico-légales sur un point important de la jurisprudence criminelle*; Dijon et Paris, 1790, in-8°; — *Instruction sur l'usage des remèdes que le département de la Côte-d'Or envoie dans les campagnes ;* Dijon, 1792, in-8°; — *Tables synoptiques ;* Paris, 1799-1814-1826; — *Discours prononcés aux séances publiques de la Maternité;* ibid., 1805, 1806, 1807, 1808-1813, in-8°; — *Exposition sommaire de la structure et des différentes parties de l'encéphale ou cerveau ;* ibid., 1807, in-8°; — *Recueil des programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques qui ont été exécutées aux jurys médicaux de* 1809 *à* 1810; 11 cahiers in-4°; — *Consultations médico-légales sur une accusation d'empoisonnement par le sublimé corrosif ou muriate de mercure sur-oxydé, suivies d'une notice sur les moyens de reconnaître et de*

constater l'existence de ce poison ; Paris, 1811, in-8°;— *Recueil anatomique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture;* ibid., 1820, in-4°; le même ouvrage, sous le titre : *Planches anatomiques à l'usage des jeunes gens;* ibid., 1823, in-4° ; — *Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes;* ibid., 1824, in-8°; — *Recueil de mémoires, consultations et rapports sur des objets de médecine légale;* ibid., 1824, in-8°; — *Mémoire médico-légal sur la viabilité de l'enfant naissant;* 1826, in-8°. Les dissertations suivantes sont attribuées à Chaussier : *Sur les avantages de la paracentèse pratiquée dès le commencement de l'hydropisie abdominale;* Paris, an II, in-8°; — *la Paracentèse, dans le cas d'ascite primitive, est-elle le moyen sur lequel la médecine puisse le plus compter?* ibid., 1804, in-4°; — *de la Chlorose;* ibid., 1804, in-4°; — *Sur l'anévrisme;* ibid., 1805, in-4°; — *Sentences et observations d'Hippocrate sur la toux; propositions sur divers objets de médecine;* ibid., 1805, in-4°; — *Sur quelques cas d'érosion de l'estomac;* ibid., 1806, in-4°; — *Sur l'infanticide;* ibid., 1811, in-4°; — *Manière de procéder à l'ouverture des cadavres;* ibid., 1814, in-4°; — *Sur les érosions et perforations spontanées de l'estomac;* ibid., 1809, in-4°;— *Sur l'ecchymose, la sugillation, la contusion, la meurtrissure;* ibid., 1814, in-4°; — *Sur les hémorrhoïdes;* ibid., 1814, in-4°; — *Considérations médico-légales sur deux articles du Code pénal;* ibid., 1819, in-4°. Chaussier a encore inséré des mémoires dans plusieurs feuilles périodiques. Une édition complète des œuvres de Chaussier serait un véritable service rendu à la science. [*En. des g. du m.*, avec addit.]

Biographie médicale. — Quérard, *la France litt.*.

CHAUVEAU (*François*), dessinateur et graveur français, né à Paris, en 1621, mort à Paris, le 3 février 1676. Il commença par étudier la peinture dans l'atelier de Laurent de Lahire, puis il s'essaya dans la gravure au burin; mais, doué d'une fécondité prodigieuse, il l'abandonna bientôt pour l'eau-forte, dont la rapidité répondait mieux à son besoin de produire. Basan fait monter à plus de trois mille le nombre des pièces de cet artiste. On trouve de tout dans son œuvre, des sujets mythologiques, historiques, religieux, des portraits, des frontispices de livre, gravés d'après ses propres dessins ou les tableaux de Raphael, du Poussin, de Lesueur, de Lebrun, de J. Romain, du Tintoret, etc. Nanteuil a gravé d'après Chauveau les portraits de *Charles Ier* et de *Richelieu*. Ses planches sont en général peu estimées, et on lui reproche de nombreuses fautes de dessin et une certaine sécheresse dans le trait. Il fut nommé de l'Académie le 14 avril 1663, et laissa cinq fils, dont le plus jeune fut sculpteur. P. Ch.

Hubert et Rost, *Manuel des amateurs*, t. VIII. — Fontenay, *Dictionnaire des artistes*. — Heinecken, *Dict. des artistes*.

CHAUVEAU (*René*), sculpteur français, fils du précédent, né à Paris, en 1663, mort à Paris, le 5 juillet 1722. Il étudia dans l'atelier de Caffieri, et son étonnante facilité le fit remarquer de Colbert, qui lui donna le logement aux Gobelins. Des discussions avec son beau-père, Cucci, dessinateur italien, lui firent abandonner la France pour la Suède, où il resta sept années. De retour à Paris, il travailla beaucoup à la composition et à la sculpture des ornements du Palais de Versailles, et décora de ses œuvres les châteaux d'un grand nombre de seigneurs. Il mourut, dit-on, du chagrin que lui avait causé la perte de sa fortune. Si Chauveau, doué de la même fécondité que son père, a beaucoup produit et joui de son vivant d'une grande vogue, il n'a rien laissé qui soit digne de lui survivre. P. Ch.

Papillon, *Éloge de R. Chauveau;* Paris, 1723, in-4°. — Fontenay, *Dictionnaire des artistes*.

CHAUVEAU-LAGARDE (*Claude-François*), avocat et magistrat français, né à Chartres, le 21 janvier 1756, mort à Paris, le 29 février 1841, par suite d'une maladie gagnée aux obsèques de Napoléon. Fils d'un barbier, il devint avocat au parlement de Paris, et avait débuté d'une manière brillante au barreau, par la facilité de son élocution, lorsque éclata la révolution de 1789. Dans un écrit publié à cette époque, sous le titre de *Théorie des états généraux, ou la France régénérée*, il suivit le torrent favorable à la révolution. Mais la timidité de son caractère l'empêcha de le servir; et il se borna à l'exercice de sa profession. En 1793 il défendit le général Miranda, et le fit acquitter au tribunal révolutionnaire. Il fut moins heureux dans la défense de Brissot, son compatriote; dans le procès de Charlotte Corday, il fut réduit au silence par l'héroïsme de l'illustre accusée, qui avoua qu'elle avait voulu débarrasser la France d'un monstre tel que Marat. Il invoquait en sa faveur l'indulgence du tribunal, en se fondant sur l'exaltation qui avait troublé sa raison; elle l'interrompit pour dire qu'elle avait agi avec calme et réflexion. Chauveau n'ajouta que quelques paroles pleines d'à-propos (*voy.* Corday (Charlotte)). Pour lui donner une preuve de son estime, elle le chargea d'acquitter une petite dette qu'elle avait faite à la prison, et que la confiscation dont elle était frappée lui ôtait les moyens de payer. Quelques mois après il fut nommé d'office, avec Tronçon-Ducoudray, le 14 octobre, pour défendre la reine Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire (1). Le rôle d'un avocat en pareille circonstance était bien circonscrit, si on ne voulait s'exposer aux derniers dangers. Hébert le dénonça à la Société des Jacobins pendant le procès. Chaumette et Collot d'Her-

(1) *Monit. du* 16 octobre 1793 (an II), n° 35, 36, 37, 39.

bois le signalèrent d'une manière très-périlleuse alors. Après la condamnation de cette reine infortunée, Chauveau-Lagarde fut mandé devant un comité révolutionnaire, pour déposer des secrets qu'elle lui aurait confiés. L'avocat répondit qu'il n'en avait aucun; et pour désarmer ces tigres, il déposa une mèche de cheveux, comme la seule récompense qu'il eût reçue de la noble victime, et il en demanda acte. Cet acte lui fut reproché dans la suite, et il s'en expliqua dans sa *Note historique sur le procès de Marie-Antoinette et de madame Élisabeth;* Paris, 1816. On dit que la duchesse d'Angoulême n'en conserva pas moins une grande bienveillance à celui qui avait assisté sa mère dans ce moment suprême. Mais il n'en fut pas récompensé, comme Tronchet l'a été pour une assistance analogue dans le procès de Louis XVI, ainsi qu'on l'a appris par une lettre récemment publiée, ni surtout comme Desèze, nommé premier président de la cour de cassation pour sa plaidoirie, quelque insuffisante qu'elle ait été. Chauveau-Lagarde, défenseur de l'abbé Brottier devant la commission militaire de 1797, illégalement instituée pour juger des accusés civils, estimé au barreau, avocat au conseil depuis 1806, président du conseil de cet ordre en 1824, n'a été nommé conseiller à la cour de cassation que le 17 mai 1828, à la mort de son ancien confrère Desèze. On a cité de lui son plaidoyer de 1826 pour Bissette, Fabien et Volny, condamnés de la Martinique; on n'aurait pas dû oublier celui qui avait été dès 1824 associé à leur défense, qui ne l'avait pas abandonnée pendant que le ministre Peyronnet retenait les pièces pendant deux ans, et qui parvint seul à en faire ordonner l'apport, et à trouver dans la législation coloniale elle-même les moyens de faire casser (le 30 septembre) cette illégale et inique condamnation; car c'est le seul que les innocentes victimes aient reconnu.

A. DE SÉCHERVILLE.

Lettre sur les événements des Antilles françaises en 1824, par M. Isambert; Paris, septembre 1850, in-8°; — *Mémoires pour les hommes de couleur;* par Bissette, 1824-1830. — *Lettre du* 21 *décembre* 1825. — *Notice par M. Doublet de Boisthibault, avocat,* 1841.

CHAUVELIN (*Germain-Louis* DE), magistrat français, né en 1685, mort à Paris, le 1er avril 1762. Il s'éleva par son mérite aux fonctions de garde des sceaux, où il remplaça, en 1729, le ministre Armenonville, et de secrétaire d'État au département des affaires étrangères de 1727 à 1737. Né avec un génie actif et pénétrant, il devint l'homme de confiance du cardinal de Fleury, sur lequel il avait une grande supériorité. Ce fut grâce à son habileté qu'une guerre médiocrement conduite, et marquée par le honteux abandon de la Pologne, se termina par le traité de Vienne, le seul acte glorieux du règne de Louis XV. Néanmoins une intrigue de cour le fit disgracier par le premier ministre, aux yeux duquel on le représentait comme un homme avide de lui succéder. Après lui avoir reproché, dans une lettre du 22 février 1737, de rompre les mesures adoptées par le roi pour l'affermissement de l'Europe et la tranquillité des peuples, le cardinal exila Chauvelin, d'abord à Bourges, puis à Issoire, dans les montagnes de l'Auvergne. L'ancien ministre n'obtint que peu de temps avant sa mort la permission de rentrer à Paris.

D'Argenson, *Mém.* — Flassan, *Diplom. Fran.*, V. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHAUVELIN (*François-Claude*, marquis DE), général français, fils du précédent, mort à Versailles, en 1774. Il servit avec distinction en Italie, sur le Rhin et en Flandre, fut nommé maréchal de camp en 1745, ministre plénipotentiaire du roi à Gênes, et commandant des troupes françaises envoyées en Corse. Lieutenant général en 1749, ambassadeur à la cour de Turin en 1753, il obtint en 1760 une des deux charges de maître de la garde-robe du roi. Il mourut subitement, dans l'appartement et sous les yeux de Louis XV, dont il faisait la partie de jeu. Le roi fut, dit-on, vivement impressionné par ce trépas subit du marquis; mais, au rapport des historiens, il éprouva moins de douleur que d'épouvante. On connaît du marquis de Chauvelain quelques vers faciles et agréables.

Bachaumont, *Mém. secrets,* IV. — Soulavie, *Mem. de Richelieu,* IX.

CHAUVELIN (*François-Bernard*, marquis DE), homme politique français, fils du précédent, né à Paris, le 29 novembre 1766, mort dans la même ville, en avril 1832. Il comptait parmi ses ancêtres des guerriers, des prélats et quelques-uns de ces magistrats honorables dont l'indépendance individuelle constituait à peu près toute l'opposition de l'ancien régime, et en faisait pour ainsi dire une monarchie tempérée par la vertu d'un ou de plusieurs hommes d'État. Son oncle, abbé et conseiller-clerc au parlement, s'était fait remarquer dans la grande affaire de l'expulsion des jésuites, et avait subi, par l'influence de la redoutable société, un long emprisonnement et diverses autres persécutions. Son père avait rempli avec distinction plusieurs fonctions diplomatiques. Membre d'une famille aussi riche en hommes de talent qu'en hommes de caractère, François de Chauvelin répondit parfaitement à de pareils antécédents.

La révolution de 1789 le trouva lié au parti de la cour, non-seulement par sa naissance, mais encore par sa position spéciale, puisqu'il venait de succéder à son père dans la charge de maître de la garde-robe; mais M. de Chauvelin ne s'en associa pas moins à cette élite de la noblesse qui sut devancer par ses sacrifices les exigences du temps et les rendre ainsi méritoires. Trop jeune pour exercer une action politique et jaloux de coopérer, autant que le lui permettait son âge, à l'œuvre révolutionnaire, il prit du service, et fut nommé aide-de-camp du maréchal Rochambeau; mais, appelé aux affaires par une vocation caractérisée, il ne tarda point à abandon-

ner la carrière militaire, sans s'y être distingué autrement que par le rigoureux accomplissement de ses devoirs.

Vers le mois d'avril 1792, il fut envoyé à Londres pour y représenter la France et déterminer, de concert avec M. de Talleyrand, son mentor, la neutralité du cabinet de Saint-James dans la guerre générale qui menaçait d'éclater. La négociation eut son plein effet ; et quoique ce résultat ait été compromis par les événements postérieurs, il n'en resta pas moins un titre de gloire pour ceux qui parvinrent à le conquérir. « Tous les obstacles ont été levés par le zèle « éclairé et franc de M. de Chauvelin, » dit le *Moniteur* de cette époque. Et plus loin il ajoute : « On reconnaît là la prudente habileté qui a tou- « jours si heureusement servi le patriotisme de « M. de Talleyrand. » Néanmoins, il faut bien se garder de confondre dans une complète unité de vues et de principes ces deux hommes d'État. Dès lors on pouvait préjuger, à certaines nuances différentielles, qu'il existerait plus tard entre eux de graves dissentiments. Aussi le roi d'Angleterre et l'aristocratie traitèrent-ils M. de Talleyrand comme un des leurs, et marquèrent-ils à chaque occasion de la défiance à son collègue : l'un continuait à se servir du vocabulaire consacré, et parlait au nom du roi très-chrétien, tandis que l'autre ne connaissait d'autre titre à Louis que celui de roi des Français. Mais quand il n'y eut plus qu'un principe en France, il ne demeura qu'un ministre de France à Londres : ce fut Chauvelin qui notifia au gouvernement anglais l'affaire du 10 août et la suspension de Louis XVI. Le conseil exécutif de la république, regardant Chauvelin comme un démocrate ardent et éprouvé, le maintint à ce poste de confiance, malgré la suspicion qui résultait dans ce temps-là d'une origine nobiliaire; il y demeura jusqu'à la mort du roi, en janvier 1793. La nouvelle de cet événement ayant décidé le ministère anglais à rompre toute espèce de négociation (24 janvier), après avoir déjà contesté le caractère officiel du ministre de la république (31 décembre 1792), il reçut l'injonction de se retirer. A son retour à Paris, Chauvelin fut nommé à la légation de Florence, poste que MM. de Sémonville et Maret venaient d'abandonner; mais il fut obligé comme eux de se retirer, lord Hervey ayant menacé le grand-duc de bombarder Livourne si dans les vingt-quatre heures il ne faisait sortir l'agent français de sa résidence. Revenu en France, ses services ne purent préserver Chauvelin du sort commun à ceux de sa classe : il fut incarcéré pendant onze mois, et ne dut sa délivrance qu'à la journée de thermidor. Après l'affaire du 18 brumaire, nommé par le sénat membre du Tribunat, Chauvelin, qui ressentait alors avec la majorité de la nation le besoin d'une organisation forte et stable, appuya d'abord le gouvernement dans ce qui tendait à le constituer et à régulariser son action. Plus tard, il sortit du Tribunat, et fut nommé préfet de la Lys (chef-lieu, Bruges). Appelé au conseil d'État par l'empereur, il y déploya une rare entente des affaires, et parmi tant de capacités administratives si éminentes, il sut se faire une réputation particulière par des travaux remarquables, tels que son rapport sur l'organisation des ponts et chaussées, rapport sur lequel fut basé le décret du 16 décembre 1811. Enfin, la conquête partielle de l'Espagne s'étant effectuée, Napoléon choisit pour régir civilement ces contrées Chauvelin, qui partit avec le titre d'intendant général de la Catalogne. Les événements de 1814 condamnèrent d'abord Chauvelin au repos; mais en 1815 Louis XVIII, malgré les précédents révolutionnaires du marquis, rendant hommage à son incontestable réputation d'homme d'affaires, le porta sur la liste des conseillers d'État honoraires. Chauvelin fut envoyé en 1817, par le département de la Côte-d'Or, à la chambre des députés, où il prit place parmi les plus ardents champions de la cause nationale. Chauvelin échoua aux élections de 1824; il fut réélu en novembre 1827, et donna deux ans après sa démission. Retiré à Citeaux, près Nuits, dans l'ancienne abbaye, dont il avait fait l'acquisition, il voulut faire succéder à sa vie diplomatique, administrative et parlementaire une existence industrielle, et entreprit sur une assez vaste échelle quatre espèces de fabrications; mais il ne lui fut pas donné de briller dans cette nouvelle carrière. Il mourut du choléra, pendant un voyage à Paris. [*Enc. des g. du m.*]

Bertrand de Molleville, *Mém.* — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

CHAUVELIN (*Henri-Philippe*), théologien français, frère de François Claude, né vers 1716, mort le 14 janvier 1770. Il ambitionna de bonne heure d'être chef d'opposition. C'est ainsi qu'il ne craignit pas de proposer et fit adopter par le parlement des remontrances contre les lettres de cachet (1753). Plus tard il fut l'un des artisans les plus actifs de la ruine des jésuites. Déjà, en 1750, il s'était signalé par plusieurs écrits dans la grande affaire des immunités. Ayant fait rendre, en 1753, au parlement de Paris un arrêté par lequel cette cour déclarait qu'elle ne pouvait sans manquer à son devoir optempérer à l'ordre du roi qui lui avait enjoint de suspendre toutes poursuites concernant le refus des sacrements, Chauvelin fut, avec trois de ses collègues, arrêté le 9 mai et enfermé au mont Saint-Michel. Rendu à la liberté, il commença contre les jésuites une série d'attaques qui, le 9 mai 1767, aboutirent au bannissement de ces religieux. Il retomba ensuite dans l'obscurité.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, edit. Fontette. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIX.

CHAUVELOT (*Sylvestre*), mathématicien français, né à Beaune, en 1747, mort vers 1832.

Il était capitaine du génie à l'époque de la révolution. Après l'arrestation du roi Louis XVI, il émigra, fit en 1792 la campagne des princes, obtint un congé, s'établit à Brunswick, et rentra en France vers 1805. On a de lui : *Introduction à l'électricité*, etc.; Madrid (Bayonne), 1788, in-8°; — *le Livre des vérités, contenant les causes directes de la révolution française, avec une analyse raisonnée des missionnaires français* (les révolutionnaires); Brunswick, 1795, in-8°; — *Lettre à Kant sur l'épouvantable abus que l'on pourrait faire de ses opinions;* ibid., 1797, in-8°; — *Nouvelle introduction à la géométrie, ou théorie exacte et lumineuse de l'étendue;* ibid., 1802, in-8°.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

CHAUVENCI (*Louis de* Looz, comte de Chini, sire DE), seigneur flamand, vivait à la fin du douzième siècle. Il se rendit célèbre par le tournoi qu'il donna à Chauvenci-le-Château, entre Stenay et Montmédi. Les vers que ce tournoi inspira à un trouvère contemporain, Jacques Bretex, ont été imprimés sous ce titre : *les Tournois de Chauvenci;* Valenciennes, 1836, in-8°, et le P. Ménestrier en a cité des fragments.

Ménestrier, *de l'Usage et de l'origine des armoiries*, p. 272. — *Biogr. univ.*, édit. belge.

CHAUVIER (*Claude-François-Xavier*), homme politique français, né en 1748, à Lure, en Franche-Comté, mort dans la même ville, le 26 février 1814. Il pratiqua la médecine dans sa ville natale. Député à la Convention nationale par le département de la Haute-Saône, il y vota la détention de Louis XVI, sans appel et sans sursis. A la fin de la session, il passa au conseil des Cinq-Cents.

Petite biographie convent.

* **CHAUVIN** (....), navigateur français, natif de la Normandie, vivait au seizième siècle. Le marquis de La Roche ayant échoué dans son expédition à la Nouvelle-France, Chauvin, à l'instigation de Pont-Gravé, sollicita et obtint d'Henri IV le privilége exclusif de faire à la Nouvelle-France le commerce des pelleteries, avec toutes les prérogatives qui avaient été concédées à La Roche. Ayant équipé quelques navires d'un faible tonnage, il remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à quatre-vingt-dix lieues de son embouchure, et débarqua à Cadausac, point où les Indiens venaient vendre chaque printemps les fourrures qu'ils avaient recueillies pendant l'hiver. A l'issue d'un second voyage, il revint en France, laissant une partie de ses équipages dans une habitation où ils périrent presque tous misérablement; ceux qui échappèrent aux maladies ou à la famine durent la vie à l'assistance des sauvages. Chauvin, qui songeait plus à faire le commerce qu'à créer un établissement, fit encore deux voyages à Cadousac, et mourut sans avoir pu terminer le second. P. LEVOT.

M. Lescarbot et le P. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France.*

CHAUVIN (*Étienne*), philosophe et théologien protestant, né à Nîmes, le 18 avril 1640, et mort à Berlin, le 6 avril 1725. A la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia à Rotterdam, où il fonda un pensionnat et où il desservit pendant quelque temps l'église wallonne. En 1688 il fut chargé de suppléer Bayle, empêché par une longue maladie de donner ses leçons de philosophie, et il paraît que son enseignement fut assez goûté pour qu'il conçût l'espoir de succéder à cet homme célèbre dans le cas qu'il ne pourrait plus remonter dans sa chaire. L'électeur de Brandebourg, qui, avec autant d'habileté que de générosité, cherchait à attirer dans sa capitale les plus savants d'entre les protestants réfugiés, l'ayant nommé en 1695 professeur de philosophie et inspecteur du collége français, Chauvin s'établit à Berlin (1), où ses connaissances lui acquirent bientôt une juste considération. La Société royale des sciences de cette ville l'admit dans son sein peu après sa fondation, et trouva en lui un de ses membres les plus actifs et les plus utiles. Chauvin fut à Berlin le représentant du cartésianisme, et il se livra surtout à l'étude de la physique, dans l'intention de combler les lacunes que cette doctrine présentait encore de ce côté.

On a de Chauvin : *Theses de cognitione Dei;* in-12, sans date et sans nom de lieu, mais, d'après Ménard (2), imprimé à Nîmes et avant la révocation de l'édit de Nantes; — *Lexicon rationale, sive thesaurus philosophicus, ordine alphabetico digestus;* Rotterdam, 1692, in-fol.: plusieurs éditions, dont la meilleure est celle de Leuwarden, 1713, in-fol., avec figures. On peut considérer cet ouvrage comme le dictionnaire de la philosophie cartésienne. C'est un travail immense, dans lequel ont puisé, au moins autant que dans le dictionnaire de Bayle, les historiens de la philosophie antérieurs à Brucker et Brucker lui-même; mais il est d'une lecture fatigante, à cause de l'aridité d'un style trop scolastique; — *Nouveau Journal des savants;* Rotterdam et ensuite Berlin, 1694-1698, 4 vol. in-8°; — *de Nova circa vapores hypothesi;* dans les *Miscellan. Berolin.;* — *Lettre touchant David Guiraud;* dans la *Bibliothèque germanique*, t. III. MICHEL NICOLAS.

Ménard, *Histoire de la ville de Nîmes*, t. VII. — Bayle, *Lettres.* — Bartholmess, *Histoire de l'Académie de Berlin*, t. I. — MM. Haag, *la France protestante.*

* **CHAUVIN** (*Pierre*), philosophe et théologien protestant, confondu avec le précédent par la plupart des biographes, et appartenant probablement à une famille de ce nom originaire

(1) Une de ses filles, Hélène Chauvin, épousa en 1702 le savant J. Barbeyrac, qui fut professeur au collége français, de 1697 à 1710.

(2) *Histoire de la ville de Nîmes*, t. VII, p. 712.

de Toulouse. Il se réfugia également en Hollande, après la révocation de l'édit de Nantes, et il fut pasteur de l'église française de Norwich. On a de lui : *de Religione naturali liber in tres partes divisus, ubi falsa repellantur, vera probantur et orthodoxarum ecclesiarum fratres ad concordiam vocantur;* Rotterdam, 1693, in-8°. Cet ouvrage, destiné à établir que la religion révélée a son fondement dans la religion naturelle, et à inviter à la tolérance les aigres théologiens de cette époque, souleva une vive opposition et fit accuser son auteur de naturalisme. Il se défendit dans un écrit intitulé : *Éclaircissements sur un livre de la religion naturelle;* Rotterdam, 1693, in-8°. Parmi ceux qui l'attaquèrent, soit avant soit après la publication de ce dernier ouvrage, il faut citer de Vrigny, Winkler, J.-F. Buddens et Schoer.

Un autre *Pierre Chauvin,* médecin à Lyon, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, n'est connu que par une *Lettre à madame de Senozan, sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les complices d'un assassinat commis à Lyon le 5 juillet* 1692; Lyon, 1693, in-12, lettre reproduite et réfutée par le P. Pierre Lebrun, dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses;* Paris, 1750, t. III, p. 1-49 et 191-288.

MICHEL NICOLAS.

Acta eruditorum, 1693, p. 499-505, 1694, p. 412-423, et 423-429. — Walch, *Biblioth. theolog. selecta*, t. I, p. 758, 759, 788. — MM. Haag, *la France protestante.*

* **CHAUVINEAU** ou **CHAVINEAU** (*André*), théologien français, de l'ordre des Franciscains, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *le Tableau de la mort peint sur l'heureuse fin du P. Ange de Joyeuse;* Tours, 1608, in-8°; — *la Mort d'un prince chrétien, tirée sur les dernières actions et paroles de Louis de Lorraine, cardinal de Guise;* Paris, 1623, in-12; — *Lettre d'un solitaire au roi, princes et seigneurs, faisant la guerre aux rebelles;* Poitiers, 1628, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

* **CHAUX** (*Pierre*), homme politique français, né à Nantes, le 1er juillet 1755, mort le 26 novembre 1817, à La Roche, commune de Doulon (Loire-Inférieure). Fils d'un négociant, il se fit d'abord connaître désavantageusement par deux banqueroutes en 1784 et 1789, ce qui ne l'empêcha pas d'être élu, en 1792, capitaine de la compagnie de la garde nationale de Nantes dite de Cincinnatus. L'année suivante il se battit bravement dans les rangs du bataillon de Meuris, à la défense héroïque de Nort. Nommé, au mois d'avril 1793, membre de la première commission de surveillance instituée à Nantes par Fouché et Villars, il fit ensuite partie du comité révolutionnaire qui succéda à cette commission. L'un des exécuteurs des ordres sanguinaires de Carrier, à qui il n'opposa aucune résistance, il concourut avec lui à l'enrôlement des brigands organisés sous le nom de *Compagnie Marat*, et facilita les meurtres, noyades et spoliations ou atrocités de tous genres qui ont marqué le passage du sinistre proconsul à Nantes. Traduit devant le tribunal criminel révolutionnaire de la Seine, au mois de vendémiaire an III, il rejeta la responsabilité de tous ces crimes sur Carrier et ses infâmes satellites, sous les poignards desquels le comité nantais avait dû, disait-il, délibérer et agir. Il fit triompher ce système de défense, qu'il produisit très-souvent et avec une grande véhémence pendant les débats. Le tribunal le déclara, il est vrai, convaincu d'être auteur ou complice d'avoir donné au concierge de la maison d'arrêt de Sainte-Claire l'ordre d'en extraire et de faire transporter à une galiote tous les prisonniers qu'il jugerait en état d'être transférés; d'avoir imposé des taxes vexatoires, comprimé l'énergie des citoyens, ordonné et signé des arrestations arbitraires, et violé les droits de propriété; mais comme le tribunal déclara en même temps qu'en se rendant coupable de tous ces faits, il n'avait ni abusé de ses fonctions ni agi avec des intentions criminelles et contre-révolutionnaires, il fut acquitté. L'histoire ne peut certainement se dispenser de protester contre ce scandaleux acquittement; toutefois, s'il lui est impossible d'absoudre ou même d'excuser Chaux, l'impartialité lui fait un devoir de ne pas le confondre en tous points avec ses collègues Goullin, Grandmaison, etc. Elle doit surtout mettre en regard des actes hideux énumérés plus haut d'autres actes de Chaux, qui le montrent sous des faces bien différentes, et donnent à penser que cet homme, dont le ressentiment était excité par les affronts que lui avaient fait essuyer ses deux banqueroutes, s'est ainsi trouvé préparé à seconder Carrier; tant il est vrai que le fanatisme politique, alors surtout qu'il est doublé de la peur et de la haine, détermine les actes les plus pervers. Chaux, en 1789, avait fait un rempart de son corps à un noble poursuivi par la populace, qui allait le mettre en pièces; il avait élargi ou évité de faire arrêter certaines personnes; il avait acheté à bas prix, et cédé sans bénéfice, aux fermiers qui craignaient de ne pas les conserver, six métairies de la commune d'Orvault, vendues nationalement; il s'était chargé de deux orphelins vendéens, et avait nourri une femme et deux enfants pendant la détention du chef de cette famille; enfin, il semble, d'après une lettre de sa mère, qu'il était bon fils, bon mari et bon père. Il paraît qu'il sentit plus tard l'aiguillon du remords : c'est du moins ce qu'on peut inférer de sa réponse à un jeune homme qui essayait de le ramener sur son passé : « Jeune homme, puissiez-vous ne jamais vous trouver, jeune et ardent, dans ces terribles journées où nul n'est maître de soi !... Dieu vous garde de vous livrer à cette épreuve ! » Un profond soupir avait seul été ajouté à ces

paroles, où le nom de Dieu avait été prononcé avec une expression dont l'interlocuteur de Chaux avait été profondément ému. Il a publié à l'occasion de son procès : *Chaux, membre du comité révolutionnaire de Nantes, aux représentants du peuple français, au peuple français lui-même, à l'opinion publique et à tous les vrais amis de la liberté;* Nantes (1794-); — *Avis aupeuple : lisez et apprenez ce que faisaient les Nantais qui sont en jugement pendant que vous combattiez les Brissot, les Buzot et autres scélérats pour le triomphe de la cause de la liberté;* Nantes, Knapen (1794), in-4°. Les six premières pages de cette brochure, datée du 24 fructidor an II, reproduisent le *procès-verbal* (12 *juin* 1793) *des dix-huit sections de la ville de Nantes, formées en assemblées primaires, en vertu d'une pétition présentée par un grand nombre de citoyens pour délibérer sur les événements qui ont eu lieu à Paris le* 31 *mai dernier*, 1er, 2 *et* 3 *juin présent mois.* Chaux fait suivre ce procès-verbal des articles de la loi du 17 septembre 1793, contenant l'énumération des catégories de suspects dont les comités révolutionnaires étaient chargés de dresser les listes, et il conclut à ce que le peuple de Nantes soit consulté à l'effet de savoir si le comité a bien ou mal agi en envoyant à Paris les cent trente-deux Nantais. P. Levot.

Documents inédits. — Procès du comité révolutionnaire; au *Moniteur* et dans le *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire. — Commune et milice de Nantes*, par Mellinet, etc.

CHAUX. *Voy.* La Chaux.

CHAVAGNAC (*Christophe* de), guerrier français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il commanda dans Issoire pour Henri IV en 1577. Assiégé par le duc de Guise avec des forces supérieures, il fut forcé de se rendre; mais il ne le fit qu'après des prodiges de valeur. Son aïeul *Maurice* de Chavagnac, gouverneur du Limousin sous Charles VIII, avait été tué, en 1499, en défendant Naples contre Gonzalve de Cordoue.

Anselme, *Histoire généalogique*, etc. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHAVAGNAC (*Gaspard*, comte de), officier français, petit-fils du précédent, né en 1624, à Bresle, en Auvergne; il servit longtemps en France, passa en Espagne et ensuite en Autriche, où l'empereur le nomma son ambassadeur en Pologne. A la paix de Nimègue, il rentra dans sa patrie. On a de lui des *Mémoires;* Besançon, 1699, 2 vol. in-12; édition corrigée, Paris, 1700; avec des notes critiques, Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°.

Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, édit. Fontette.

CHAVANE (*François-Xavier*), jurisconsulte français, né à Nancy, en 1707, mort dans la même ville, en mars 1774. Il professa le droit à l'université de Nancy. On a de lui : *Manuductio in elementa juris romani, juxta ordinem institutionum Justiniani disposita;* Nancy, 1773, 2 vol. in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAVANNES (*Alexandre-César* de), théologien protestant suisse, né en 1723, mort en juillet 1800. On a de lui : *Conseil sur les études nécessaires à ceux qui aspirent au saint ministère, ou introduction à l'étude de la théologie;* Lausanne, 1771, in-8°; — *Essai sur l'éducation intellectuelle, avec le projet d'une science nouvelle*; ibid., 1787, in-8e; — *Anthropologie, ou science générale de l'homme, pour servir à l'étude de la philosophie des langues;* ibid., 1799, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

* **CHAVARLANGES** (*Antoine* de), statisticien français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Extrait par abrégé de la quantité des provinces, des villes, bourgs et paroisses qui sont dans la France;* Paris, 1639, in-12.

Lelong, *Bibl. histor. de la France.*

CHAVES (*Nulfo* de), capitaine espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il pénétra le premier, en 1557, dans la province appelée aujourd'hui de *Chiquitos* et de *Matogrosso*, y prit connaissance des mines d'or qui s'y trouvaient, et battit les peuplades qui vinrent l'attaquer, entre autres les Trabasicoris. Ayant obtenu le titre de lieutenant dans ce même pays, il en prit possession avec un fort détachement de troupes, et y fonda en 1560 la ville de Santa-Cruz de la Sierra.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHAVES (*Jérôme* de), chronographe espagno, natif de Séville, vivait dans le milieu du seizième siècle. On a de lui une traduction en espagnol du traité *de Sphæra mundi* de Sacrobosco, avec des additions et des notes; Séville, 1545, in-4°; — *Repertorio de los tiempos;* ibid., 1554 et 1580.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CHAVES (*Emmanuel* de Silveyra Pinto de Fonseca, comte d'Amarante, marquis de), célèbre général portugais, natif de Villaréal, en Portugal, mort à Lisbonne, le 7 mars 1830. Issu d'une famille de la province de Tras-os-Montes, il a jeté quelque éclat dans l'histoire des dernières années du règne du roi Jean VI, et a contribué plus que personne au triomphe passager du parti attaché à l'ancien ordre de choses. Au commencement de l'année 1823, lorsque les Français entraient en Espagne pour soustraire le roi à l'influence des cortès, le parti absolutiste, qui jouait en Portugal le même rôle que le parti opposé à la constitution espagnole, appelait de tous ses vœux la délivrance du roi Jean VI, l'anéantissement des nouvelles cortès et de la constitution de 1820. Le marquis de Chaves, croyant le moment opportun pour donner le signal de la contre-

révolution, rassembla tous ses domestiques et tous ses partisans à Villaréal, lieu de sa naissance, leur distribua des armes, et adressa aux Portugais, à la date du 23 février, une proclamation par laquelle il les appelait aux armes. Cette proclamation fut reçue avec enthousiasme par les habitants de Villaréal, et le comte d'Amarante, profitant de ce premier moment d'effervescence, marcha avec quelques soldats, attirés sous ses drapeaux par un nom devenu célèbre dans la guerre contre les Français, sur la petite ville de Chaves, capitale de la province de Tras-os-Montès, où la garnison, forte de 700 hommes, se déclara en sa faveur. C'est là que fut d'abord établi le siége de la contre-révolution, qui ne tarda pas à faire d'assez nombreux prosélytes, surtout dans cette province, où la famille des Silveyra jouissait d'une grande influence et de propriétés territoriales considérables. Le comte d'Amarante s'occupa tout d'abord d'organiser une régence ou junte provisoire, à la tête de laquelle il plaça l'archevêque de Braga. Une insurrection fut organisée dans toute la province; on recruta un grand nombre de déserteurs de l'armée; et le comte d'Amarante eut bientôt sous ses ordres 2 à 3,000 hommes, auxquels il donna le titre pompeux d'*armée régénératrice*. A Lisbonne, par un décret en date du 4 mars, il fut privé de tous ses titres et honneurs. Mais tandis que le général Luis de Rego s'emparait de Villaréal, et lui coupait toute espèce de communication avec le reste du royaume, le comte d'Amarante remporta, le 13 mars, une victoire complète sur un de ses lieutenants, auprès de Santa-Barbara, et gagna encore le régiment entier de Valence. La guerre se prolongea jusqu'au moment (3 avril) où le comte d'Amarante prit le parti de se retirer avec environ 4,000 hommes sur le territoire d'Espagne, du côté de Valladolid. Là il réunit sa troupe à celle du curé Mérino; puis il se rendit au quartier général de l'armée française, et offrit au duc d'Angoulême ses services, qui furent refusés sous prétexte que la France n'était pas en guerre avec le Portugal. Le général Luis de Rego le suivit sur le territoire espagnol, sur lequel les traités conclus avec les constitutionnels lui donnaient le droit de pénétrer; mais la crainte de se commettre avec l'armée française le força de se retirer et de prendre position sur la frontière.

L'insurrection paraissait entièrement comprimée, et le gouvernement constitutionnel plus solide que jamais, par suite de ces derniers événements, lorsque la révolte d'un régiment, envoyé en observation aux frontières, sous la conduite du brigadier Souza de Sampayo, parent des Silveyra, vint ranimer tout à coup les espérances des absolutistes et compromettre de nouveau l'existence des cortès. Le régiment révolté marcha le 27 mai sur Villafranca, et dans la nuit du même jour l'infant don Miguel, échappé du palais où son père était gardé par les cortès, vint le rejoindre, précédé d'une proclamation qui appelait les Portugais à la délivrance de leur roi. Les personnages les plus importants s'empressèrent d'aller à Santarem offrir leurs services à l'infant don Miguel. Le succès prompt et inespéré dont cette entreprise fut suivie a fait supposer, non sans raison, que la reine, retenue aussi dans un de ses châteaux, sous la surveillance active des cortès, avait, à travers les embarras de sa captivité, organisé et dirigé ce mouvement décisif. En effet, quelques jours s'étaient à peine écoulés, que le général Sépulvéda, gouverneur de Lisbonne, avait rejoint l'infant, et que le roi lui-même, entraîné par les soldats et par la populace, avait été se réfugier à Villafranca, tandis que les membres des cortès cherchaient un asile, avec toutes leurs familles et tous leurs biens, à bord des flottes étrangères. De ce jour (2 juin 1823) la contre-révolution fut consommée, et le 5 le roi rentra dans Lisbonne suivi de l'infant don Miguel, qu'il nomma généralissime de l'armée portugaise. Tous les partisans du nouvel ordre de choses furent largement récompensés; la famille des Silveyra ne fut pas oubliée dans la distribution des honneurs, et le comte d'Amarante, réintégré dans tous ses titres et émoluments, fut en outre nommé *marquis de Chaves*, en mémoire du lieu où la contre-révolution avait été proclamée pour la première fois; ce titre fut accompagné d'une dotation en terres, de la valeur de 6,000 cruzades de rentes *pour trois vies*. Le nouveau marquis de Chaves fit son entrée triomphale dans Lisbonne à la tête de sa petite armée de 3,000 hommes, et pour elle fut frappée, par ordre du roi, une médaille portant cette légende : *Fidélité héroïque des Tramontanos*.

Depuis cette époque jusqu'à la fin du règne de Jean VI, le marquis de Chaves ne paraît pas avoir pris une part directe aux affaires politiques du pays, ni même à la nouvelle révolution qui causa l'exil de l'infant don Miguel et la disgrâce de la reine (9 mai 1824). La promulgation de la constitution libérale de don Pedro fut le signal d'une seconde insurrection, plus redoutable encore que la première. Tandis que les Anglais débarquaient à Lisbonne pour prêter leur appui au parti constitutionnel, le marquis de Chaves, à la tête de 8 à 10,000 insurgés seulement, mais secondé par la population presque tout entière des provinces de Tras-os-Montès et de Beira, relevait l'étendard de l'absolutisme (9 janvier 1827). Mais le comte de Villaflor, envoyé contre lui avec une force d'environ 7,000 hommes, l'attaqua près de Conche de Beira, et, après une lutte acharnée, le força de chercher retraite sur le territoire espagnol. Un mois ne s'était pas écoulé que le marquis de Chaves, avec une petite armée forte d'environ 4,000 hommes d'infanterie, 500 chevaux et 10 pièces d'artil-

lerie, rentrait, par Ruivaès, dans la province du Minho. Il était accompagné de sa femme, qui prenait un grand intérêt au succès de cette entreprise. D'abord il marcha sur Porto, et n'en était plus qu'à 10 milles, quand Villaflor, ayant opéré le 2 février sa jonction avec le marquis d'Angeja, général en chef des troupes de la régence, les insurgés se virent attaqués le 4 dans toutes leurs positions, et, après une longue résistance, furent obligés de fuir, en laissant un grand nombre des leurs sur la place. Un seul coup semblait avoir anéanti l'insurrection; mais la saison pluvieuse vint à propos à son secours, et paralysa les mouvements de l'armée constitutionnelle. Tandis que le marquis d'Angeja cherchait les insurgés aux frontières de Galice, Tellès Jordao, lieutenant du marquis de Chaves, rentrait en Portugal d'un autre côté, mais pour se voir repoussé encore une fois. Le marquis, loin de se laisser intimider par la supériorité de ses ennemis, méditait une nouvelle attaque, lorsque, le 20 février, ses troupes se mutinèrent, l'abandonnèrent en grande partie, et se rendirent au marquis d'Angeja. Les débris des rebelles entrèrent en Espagne, où leur désarmement fut opéré. Cette échauffourée du marquis de Chaves avait cependant préparé les voies aux amis de l'ancienne constitution; et tandis qu'il fuyait devant les soldats de la régence, une nouvelle révolution, causée autant par le mécontentement qu'excitait le séjour des Anglais sur les bords du Tage, que par la prolongation de l'absence de la reine dona Maria, éclata dans Lisbonne, le 30 avril, aux cris mille fois répétés de : *A bas la constitution! vive le roi don Miguel!* C'était la première fois que ce nom était aussi hautement prononcé. Don Pedro croyait pouvoir tout apaiser en ôtant la régence à l'infante Isabelle pour la donner à son frère don Miguel, qu'il fiançait en même temps à la reine dona Maria. Mais il était trop tard. A compter de l'entrée de don Miguel en Portugal (22 février 1828), le marquis de Chaves disparut de la scène politique, où il n'est plus question de lui qu'à l'occasion d'un décret rendu quelques jours avant l'ouverture des cortès, le 23 juin, et qui permettait à sa petite armée de rentrer sur le territoire portugais. Mais cette fois les récompenses ne furent pas prodiguées comme en 1824, et le marquis de Chaves, atteint d'une aliénation mentale, dont les premiers symptômes s'étaient manifestés plusieurs années auparavant, mourut deux mois après la reine-mère.

[M. DÉADDÉ, dans l'*Encyc. des g. du m.*]

Lesur, *Ann. hist. univ.* — Lavallée et Gueroult, l'*Espagne*, dans l'*Univ. pitt.*

***CHAVÈS** (*J.*), musicographe français, né à Montpellier, vers 1770, mort en 1808. A quinze ans il composa la musique de l'opéra d'*Énée et Lavinie*. A Paris, où il vint après son mariage, il dissipa au jeu sa fortune et celle de sa femme, plus considérable encore, et fut obligé d'entrer comme prote dans l'imprimerie musicale Olivier et Godefroy, où il composa le *Rudiment de musique, par demandes et par réponses;* Paris, in-4°, sans date, quelques *sonates* et des *romances*. Il perdit de nouveau au jeu le produit de ces publications, et se noya de désespoir.

Fétis, *Biog. univ. des musiciens.*

***CHAVIGNAUD** (*Pierre-Léon*), pédagogue français, né à Saintes (Charente-Inférieure), en 1791, mort en avril 1833. Il fut professeur de grammaire et de mathématiques aux colléges de Châteauroux, de Saintes, etc. Il publia : *Principes gradués de lecture;* 1820; — *Histoire de France, en vers lyriques*, 1824; — *Grammaire française, en vers*, 1825; — *Arithmétique, en vers*, 1830; — *Charte en vers;* 1831.

Rainguet, *Biographie Saintongeaise.* — Quérard, *la France littéraire.* — *Documents inédits.*

CHAVIGNY (*Jean-Aimé* DE), astrologue français, né à Beaune, vers 1524, mort vers 1604. Il cultiva l'astrologie judiciaire, vaine science dont il avait reçu des leçons du célèbre Nostradamus. Ses principaux ouvrages sont : *les Larmes et soupirs sur le trépas très-regretté de M. Antoine Fionée Bizontin;* Paris, 1582, in-8°; — *La première face du Janus français, contenant les troubles de France depuis* 1534 *jusqu'en* 1589; — *Fin de la maison Valésienne, extraite et colligée des centuries et commentaires de Michel Nostradamus;* en latin et en français; Lyon, 1594, in-8°; nouvelle édition, augmentée, sous ce titre : *Commentaires sur les Centuries et pronostications de Michel Nostradamus;* Paris, 1596, in-8°; — *les Pléiades, divisées en sept livres, prinses des anciennes prophéties et conférées avec les oracles de Nostradamus;* Lyon, 1603-1606, in-8°.

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* — Goujet, *Bibl. poétique.* — La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette. — Teissier, *Catalogus auctor. et bibl.*

CHAVIGNY ou **CHAVIGNARD** (*Théodore* DE), diplomate français, né à Beaune, mort à Paris, le 26 février 1771. Ce fut, au rapport de ses contemporains, un des grands et des plus habiles politiques du dix-huitième siècle, réputation méritée, qu'il avait aussi à l'étranger. Il fut successivement envoyé extraordinaire en Italie, en Espagne et en Angleterre, puis ministre plénipotentiaire à la diète de l'Empire à Ratisbonne, ministre auprès du roi d'Angleterre en 1731, envoyé extraordinaire en Danemark, ambassadeur en Portugal, à Venise et en Suisse en 1751. Lors du renvoi d'Amelot, en 1744, tout le détail des affaires étrangères retomba sur lui. Ce fut par ses soins que se négocia à Francfort le traité d'alliance défensive entre l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, l'Électeur Palatin et la régence de Hesse-Cassel, pour contraindre la reine de Hongrie à reconnaître l'empereur et à lui rendre ses États héréditaires. Le ministre Vergenne fut le neveu et l'élève de Chavigny.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CHAVIGNY. *Voy.* BOUTHILLIER.

CHAVIV (*Moïse*), rabbin portugais, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. On a de lui divers ouvrages de grammaire, de philosophie et de théologie. Il publia aussi le commentaire d'Aben Hezra sur le *Pentateuque;* 1488.

De Rossi, *Dizzionario degli autori ebrei.*

CHAVIV (*Jacob-Ben*), rabbin de Zamora, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Obligé de quitter l'Espagne, en 1492, il se retira à Salonique, en Macédoine. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Haïn Israel* (Fontaine d'Israel); ce livre, fort estimé des Hébreux, et souvent réimprimé avec des commentaires, parut pour la première fois à Constantinople, en 1511.

Genebrard, *Collectanea de rebus Christi reg.*, dans la *Chronica minor*, du même auteur; Paris, 1572.

CHAVIV (*Hévi-Ben*), rabbin, fils du précédent, mort vers 1550. Il se fit remarquer dans les écoles de Salet et de Jérusalem. On a de lui : *Consultations légales*, en hébreu; Venise, 1565, in-fol. Il acheva le *Haïn Israel* de son père.

Rossi, *Dizzion. degli aut. ebrei.*

CHAWER, ou **CHAOUER**, ou **SANAR**, ou **SAOUAR** (1), vizir égyptien, mort vers 1169. D'une famille arabe très-ancienne, il fut nommé gouverneur du pays supérieur par Thélaï, surnommé *Saleh*, fils de Rozzyk, qui s'aperçut trop tard de l'excessive ambition de Chawer, tout en recommandant à son fils de ménager cet homme; mais Adel destitua Chawer, qui passa en Syrie, et implora le secours de l'atabek Noureddyn pour reconquérir le pouvoir dont il avait été dépouillé. Noureddyn profita de cette occasion pour s'immiscer dans les affaires d'Égypte. Il chargea un de ses émirs, Chyrkoueh, de reconduire en Égypte le vizir, afin de le rétablir dans sa dignité. Dargham, qui avait remplacé Chawer dans le vizirat, s'adressa aux Francs, et leur offrit le double du tribut qu'il leur payait auparavant; mais il n'eut pas le temps de voir venir le secours qu'il attendait : battu par Chyrkoueh, il fut tué dans le faubourg du Caire, auprès de la mosquée de Sitteh Nefysseh, et Chawer fut rétabli dans toutes ses dignités. Mais, comme cela se rencontre si souvent dans l'histoire d'Orient, il voulut se débarrasser de ses protecteurs, dont il pénétra d'ailleurs les desseins. Chyrkoueh, campé près du Caire, répondit à la sommation qu'il reçut du vizir de retourner en Syrie, par l'envoi d'un corps de troupes qui s'empara de Belbéys et de toute la province de Chargyeh. Chawer s'adressa alors aux chrétiens, et leur proposa de s'unir à lui pour chasser de l'Égypte l'ennemi commun. A cet appel le roi de Jérusalem Amaury vint joindre son armée à celle de Chawer; après cette jonction, l'armée franco-égyptienne porta le siége devant Belbéys, où Chyrkoueh s'était retranché, et resta plus de deux mois devant cette place. Puis, apprenant que Noureddyn s'avançait au secours de son lieutenant, qui l'ignorait encore, elle offrit à Chyrkoueh de lui laisser quitter l'Égypte, à la condition de rendre ses prisonniers : Chyrkoueh accepta. En Syrie, où il se rendit ensuite, il rencontra Noureddyn partout victorieux, et lui indiqua les moyens de conquérir l'Égypte. Il y rentra lui-même, au mois de Raby-el-Aouel, 562 de l'hégire (1166 de l'ère chrétienne). Quand Chawèr vit Chyrkoueh sur le point de s'emparer du Caire, il prit le parti d'y faire entrer les croisés, qui exigèrent de lui le renouvellement des traités et l'augmentation du tribut annuel promis à Amaury. Un à-compte de 200,000 dynars (3,000,000 fr. de notre monnaie) fut payé immédiatement, et le vizir promit un payement pareil sous un court délai. Après des rencontres où le succès s'était trouvé balancé, l'armée des croisés et des Égyptiens en vint aux mains avec les Syriens, dans une bataille qui dura un jour, et cette armée, quoique supérieure en nombre, fut entièrement défaite. Déjà maître de la haute Égypte, Chyrkoueh alla soumettre la basse, et se fit ouvrir les portes d'Alexandrie. Quant aux Francs, ils étaient retournés au Caire. Les hostilités furent terminées par un traité, en vertu duquel les croisés devaient évacuer l'Égypte et Alexandrie rentrer au pouvoir de Chawer. Après s'être fait payer de nouveau 100,000 dynars (1,500,000 francs de notre monnaie) pour sortir du Caire, et en se réservant d'y laisser une garnison, les Francs rentrèrent cependant en Égypte, sous la conduite d'Amaury, qui prit Belbéys et en massacra les habitants. Chawer implora de nouveau le secours de Noureddyn, qui lui envoya une seconde fois Chyrkoueh. Déjà Amaury campait aux portes du Caire; le vizir le fit consentir alors moyennant 1,100,000 dynars, à s'éloigner. Mais pendant que Chawer traitait ainsi avec les croisés, le khalife, fatigué de la domination de son vizir, offrit à Noureddyn, pour en être délivré, le tiers des revenus de l'Égypte et le remplacement de Chawer par Chyrkoueh. Celui-ci vainquit les croisés, entra au Caire au milieu de l'allégresse des habitants, et présenta ses hommages au khalife El-Added, qui le revêtit d'un manteau d'honneur et lui fit de riches présents. Chawer, jaloux du succès de Chyrkoueh, songeait à attirer ce dernier dans un guet-apens; mais il fut prévenu par les Syriens, qui le saisirent dans leur camp et le chargèrent de chaînes. Le khalife, instruit de cette arrestation, demanda la tête du vizir, et les Syriens la lui portèrent. Le palais de Chawer fut pillé par la populace, et sa dignité passa à Chyrkoueh, qui lui-même mourut bientôt après.

Guill. de Tyr. — *L'Égypte moderne*, dans l'*Un. pitt.*

(1) C'est le nom que lui donne Guill. de Tyr.

CHAYER (*Christophe*), littérateur français, né à Villeneuve-le-Roi, le 26 janvier 1723. Il fut curé dans le diocèse de Sens. On a de lui : *le Commentateur amusant, ou anecdotes très-curieuses, commentées par l'écrivain le plus célèbre de notre siècle;* 1759, in-12; —

les Vues et entreprises des citoyens charitables ; 1759, in-12; — *l'Amour décent et délicat*; 1760, in-12; — *le Chansonnier agréable ;* 1760, in-12; — *les doux et paisibles Délassements de l'amour;* 1760, in-12; — *Journal de la Charité ;* 1760; — *le Théâtre du monde*; 1760, in-12; — *Paraphrase en vers du Stabat mater,* in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAZAL (*Jean-Pierre*), conventionnel français, né au Pont-Saint-Esprit, le 1er mars 1766, mort le 23 avril 1840. Avocat à Toulouse au commencement de la révolution, puis représentant du département du Gard à la Convention, il vota dans cette assemblée la mort du roi, mais avec sursis. Il fit ensuite cause commune avec les Girondins, vota le décret d'accusation contre Marat, et signa avec Rabaud-Pomier une adresse des habitants du Gard contre la révolution des 31 mai, 1er et 2 juin 1793. Quoique poursuivi par Barère, son ennemi personnel, il réussit à échapper à la proscription. Après la chute de Robespierre, il poursuivit à son tour les jacobins de son département, qui l'avaient porté à la Convention, et devint membre du comité de salut public. Entré au Conseil des Cinq-Cents, il s'associa à la politique de Sieyès, et contribua au coup d'État du 18 fructidor an v. Dans la journée du 19 brumaire, il remplaça le président Lucien Bonaparte au fauteuil. Nommé ensuite membre de la commission intermédiaire, il prit part à la rédaction de la constitution consulaire, et passa ensuite au Tribunat. Il s'y fit remarquer par une certaine opposition, proposa de faire succéder l'État à la place des collatéraux du troisième degré, combattit en 1801 la réduction des justices de paix, et attaqua le projet de création de tribunaux spéciaux. Au mois de décembre de la même année, il vota contre le Code civil; et en 1802 il fit partie du Tribunat, et en fut éliminé à raison de son opposition systématique. Cependant en 1802 il fut appelé à la préfecture des Hautes-Pyrénées. Destitué à la chute de Napoléon, en 1814, il fut nommé préfet du Finistère au retour de l'empereur, et destitué de nouveau à la seconde restauration. Atteint en même temps par la loi du 12 janvier 1816, il se retira en Belgique. Il revint en France en 1830, et mourut lors d'un voyage à Bruxelles. On a de lui : *J.-P. Chazal à ses anciens collègues les membres du Tribunat ;* Paris, 1802, in-8°.

Moniteur universel. — Biographie moderne ou galerie historique. — Petite biographie conv.

⁂ **CHAZAL** (*Antoine*), peintre et dessinateur français, né à Paris, en 1793. Il est élève de Misbach pour la figure, de Bridault pour le paysage, et de Van Spaendonck pour les fleurs. On lui doit les belles planches du *Traité des accouchements* par Maygrier, de l'ouvrage *Sur les veines* par Breschet, de l'*Ovologie humaine* par Velpeau, de l'*Embryogénie comparée* par Coste, de l'*Anatomie pathologique* par Cruveilher, les dessins historiques du *Voyage* de Duperrey, les dessins de la *Monographie des crocus* par Gay (inédits), les dessins de la *Flore des Canaries* par Webb, quarante études de plantes médicinales (aquarelles) pour l'école de médecine de Lexington (États-Unis), les planches de la *Flore pittoresque*, etc., etc. Outre ces ouvrages, qui suffiraient pour valoir à leur auteur une réputation méritée, on doit encore à M. Chazal des tableaux d'histoire, des tableaux de fleurs et de fruits, diverses gravures, et des peintures sur porcelaine et sur émail. Nous citerons parmi ses tableaux d'histoire *Saint Joseph* et *Notre-Dame de Bonne Mort*, dans l'église de Saint-Amable de Riom : un *Saint Nicolas* et une *Sainte Catherine*, pour la chapelle d'un château près d'Abbeville, et parmi ses tatableaux de fleurs nous signalerons le *Tombeau de Van Spaendonck*, orné de fleurs, expose en 1831. Parmi les gravures de M. Chazal, on remarque le *Portrait du cardinal de La Fare* et plusieurs planches de fleurs. M. Chazal est un des peintres les plus distingués du Muséum d'histoire naturelle à Paris. Sa femme s'est fait connaître dans les lettres sous le nom de *Flora Tristan.* (*Voy.* ce nom.)

Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHAZAL (*N.*, baron), général belge, né en 1808, dans le nord de la France. Il avait sept ans lorsque sa famille, à la chute de Napoléon, alla s'établir en Belgique. Destiné à la carrière commerciale, il reçut une éducation conforme à la profession qu'il devait embrasser, et devin marchand de drap à Bruxelles. Entraîné et favorisé par les événements de 1830, il fut nommé successivement intendant général de l'armée, commandant d'un régiment d'infanterie, général de brigade et général de division. Grâce à ses connaissances spéciales, grâce surtout à ses tendances libérales, il obtint, en 1847, le portefeuille de la guerre, se montra supérieur à tous les dangers de la terrible crise de 1848, et donna sa démission en 1850. Cette démission fut sans doute le résultat du mécontentement de la garde nationale, qu'avait indisposée la tolérance du ministre envers un Français, auteur d'une brochure injurieuse à ce corps. Chazal quitta même le service militaire, par suite d'une provocation qu'il avait adressée à un député; mais ce fut pour peu de temps; car il est aujourd'hui commandant de la 4e division militaire, à Mons, et jouit de toute l'estime du roi Léopold.

Conversations-Lexicon.

* **CHAZAN** (...), auteur dramatique français de la première moitié du dix-septième siècle. Il n'est connu que par une pièce en cinq actes et en prose : *la Supercherie d'amour*, publiée à Paris, en 1627. C'est un imbroglio qui ne manque pas d'une certaine verve; un Espagnol fanfaron y est livré à la risée du public, genre

de plaisanterie alors fort en vogue. Telle est la rareté de cette comédie, que M. de Soleinne, qui pendant plus de quarante années n'avait épargné ni peines ni argent pour réunir une bibliothèque dramatique *complète*, avait été forcé de l'inscrire parmi ses *desiderata*.

Bibliothèque du Théâtre-Français, 1768, I, 558.

CHAZELLES (*Jean-Matthieu* DE), astronome français, né à Lyon, le 24 juillet 1657, mort le 16 janvier 1710. Dès l'âge de dix-huit ans il travailla, sous la direction de J.-D. Cassini, au prolongement de la méridienne et à la grande carte géographique, en forme de planisphère, de l'Observatoire. Nommé professeur d'hydrographie à Marseille, en 1685, il prouva, dans les campagnes de 1686, 1687 et 1688, qu'il était aussi habile dans la pratique que savant dans la théorie de son art, dressa une nouvelle carte des côtes de Provence, et donna pour la première fois, en 1690, le spectacle de quinze galères qui naviguèrent sur l'Océan et allèrent jusqu'à Torbay en Angleterre. Après avoir recueilli un grand nombre d'observations sur les côtes du Ponant, il visita la Grèce, la Turquie et l'Égypte, mesura les pyramides dans le but de constater l'invariabilité des méridiennes, et crut reconnaître, suivant Fontenelle, « que les quatre côtés de la plus grande étaient exposés aux quatre régions du monde ; » mais des mesures récentes et plus exactes prouvent que l'alignement des cotés de cette pyramide décline vers l'ouest de 0° 19′ 58″. Chazelles avait été reçu à l'Académie des sciences en 1695. Les fonctions du professorat, les travaux académiques et le projet d'un ouvrage qui devait présenter une description générale des cotes de la Méditerranée, occupèrent les neuf dernières années de sa vie. On a de lui un grand nombre de *Cartes*, dans le *Neptune français ;* et quelques *Mémoires*, dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences.

Fontenelle, *Éloge de J.-M. Chazelles*, dans les *Mémoires de l'Académie*, 1710. — *Histoire des Lyonnais dignes de mémoire.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CHAZELLES (*Laurent* (1)), magistrat et horticulteur français, naquit à Metz, le 28 juillet 1724, et mourut dans la même ville, le 28 mai 1808. Son père, secrétaire de la chancellerie établie près le parlement de Metz, et receveur des finances, le destina à la magistrature. Il fallut passer par le barreau pour y arriver, et le jeune Chazelles fut d'abord avocat. En 1752 il fut pourvu d'une charge de conseiller au même parlement, et deux ans après il fut élevé au rang de président à mortier. Partagé entre les devoirs de son état, l'étude des plantes et le soin de leur culture, il fit construire dans sa terre de Lorry-devant-le-Pont, près de Metz, un château et des serres magnifiques, qu'il peupla de végétaux les plus rares, et qui attirèrent pendant quarante ans, dit M. Teissier, « les étrangers qui visitèrent avec « un égal intérêt le domaine de Colombon, « planté par un autre Messin, le baron de « Tschudy ». Dom Pierron, dans son poëme intitulé : *Templum Metensibus sacrum*, 1779, in-8°, p. 185, célèbre les jardins de Lorry, en ces termes :

. . . . . Ditius hortis
Lorriacis quidquam vix magna Lutetia cernit.

On doit au président de Chazelles la traduction du *Dictionnaire des jardiniers* de Miller ; Paris, Guillot, 1789 et suivantes, 8 vol. in-4°, avec des notes. Lui-même se fit le continuateur du *Prince des jardiniers* (c'est le titre qu'en Angleterre on donnait à Miller), en mettant au jour, en 1790 (Metz, 2 vol. in-4°), un supplément au dictionnaire, qui comprenait surtout la description et le mode de culture des plantes découvertes depuis la publication de l'ouvrage de Miller ou omises par lui. Il avait gravé les planches dont il l'accompagna, afin de donner la figure des espèces les plus rares qui avaient fleuri sous ses yeux. Un frontispice gravé, à la tête du neuvième volume, représentait la vue du château, des jardins et des serres de Lorry-devant-le-Pont. Il poussa l'amour des plantes jusqu'à enluminer lui-même les planches de plusieurs exemplaires. Il avait profité des loisirs que lui avait laissés la suppression du parlement de Metz, de 1771 à 1775, pour mettre la dernière main à sa traduction de Miller. Il célébra par une fête splendide, donnée dans son château, le rétablissement de cette compagnie. Il fit partie, dès sa création, de la Société royale des sciences et arts de Metz, établie en 1760, et en fut plusieurs fois le directeur. Pendant nos discordes civiles, il ne quitta pas sa retraite de Lorry, et dut sa tranquillité à l'estime générale qu'il inspirait, et à l'étude paisible de la nature, qui servit de sauve-garde à plus d'un personnage éminent. Après le 18 brumaire, il fut nommé membre du conseil général du département de la Moselle, dont il présida les cinq premières sessions. Il termina à l'âge de quatre-vingt-quatre ans une carrière aussi honorablement remplie. J. LAMOUREUX.

Teissier, *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz.* — Bégin, *Biographie de la Moselle.* — Michel, *Histoire du parlement de Metz.* — *Documents particuliers.*

CHAZELLES DE PRISY (...), magistrat français, mort dans la nuit du 9 au 10 août 1792 (1). Doyen des présidents à mortier du parlement de Metz, il fut nommé en 1790 président de la

(1) Il ne portait que ce seul prénom. C'est par erreur que MM. Teissier et Bégin lui ont donné ceux de *Laurent-Marie*. M. du Petit-Thouars, rédacteur de l'article CHAZELLES DE PRISY de la *Biographie universelle* (tome VIII, p. 316), a confondu sous ce nom deux personnages différents. Chazelles de Prisy est entièrement étranger à la publication du *Dictionnaire des jardiniers*.

(1) Il a longtemps été confondu avec Laurent de Chazelles, erreur que nous avons rectifiée à l'article de ce dernier. (J. L.)

comptabilité nationale instituée pour remplacer la chambre des comptes. Il fut massacré aux Tuileries dans la nuit du 9 au 10 août.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.*

***CHAZET** (*André-René-Polydore* ALISSAN DE), littérateur français, né à Paris, le 23 octobre 1775, mort en 1844. Secrétaire en 1792 de M. de Mackau, ambassadeur de France en Suisse, il fut à son retour compris dans la liste des déportés. Au 18 fructidor, il échappa à ce danger, s'adonna aux lettres, se fit auteur dramatique, et surtout écrivain de circonstance. D'abord opposé à Napoléon, il chanta ensuite Marie-Louise, soutint les opinions royalistes sous la Restauration, et devint rédacteur de *la Quotidienne* en 1815, puis l'un des fondateurs de la Société des *Bonnes lettres*. Dans ses dernières années, il ouvrit des séances littéraires. On a de lui entre autres ouvrages *l'Amant soupçonneux*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1805, avec Lafortelle; — *la belle Hôtesse*, comédie en un acte; Paris, 1806, en collaboration avec Vallée; — *le Bouquet de roses, ou le chansonnier des Grâces;* Paris, 1800; — *le Conciliateur, ou trente mois de l'histoire de France;* Paris, 1824, in-8°; — *la double Méprise*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1810, in-8°; — *Éloge de P. Corneille;* Paris, 1808, in-12; — *Éloge de La Harpe;* Paris, 1805, in-8°;—*Esprit de l'Almanach des Muses depuis sa création;* Paris, sans date, 2 vol. in-18; — *les Femmes officiers, ou un jour sous les armes*, comédie en un acte et en prose (mêlée de vaudevilles); Paris, 1818, sous le pseudonyme d'Edmond et en collaboration avec Dubois;—*Il faut un état, ou la revue de l'an* VI, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1798; — *Louis XVIII à son lit de mort;* Paris, 1824, in-8°; — *la Lyre d'Anacréon, ou choix de romances, rondes de table et ariettes de théâtre;* Paris, 1800-1803, 3 vol. in-12; — *le Mari juge et partie*, comédie en un acte et en vers; 1808, in-8°; — *la Nuit et la Journée du 29 septembre* 1820, ou *Détails authentiques de tout ce qui s'est passé le jour de la naissance de M. le duc de Bordeaux;* Paris, 1820, in-8°; — *les Russes en Pologne, tableau historique depuis* 1762 *jusqu'à nos jours, avec la traduction polonaise en regard;* Paris, 1812, in-8°; — *des Mœurs, des lois et des abus, tableaux du jour, précédés de la vie de M. de Montyon*, 1829, in-8°; — *Mémoires, souvenirs, œuvres et portraits;* Paris, 1837; — *Charles X, esquisse historique;* Paris, 1837, in-18.

Quérard, *la France littéraire.*—Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. portat. des contemp.*

CHÉBYB-BEN-ZÉID. *Voy.* SCHABIB.

***CHECCHI** (*Renier*), musicien italien, né à Pise, en 1749, mort à Livourne, vers 1815. Lorsque Napoléon créa la société italienne des sciences, lettres et arts, Checchi fut nommé membre de la section musicale. Il était déjà maître de chapelle de la cathédrale de Livourne. Il a composé beaucoup de morceaux de musique religieuse et plusieurs opéras, parmi lesquels on remarque *l'Eroe cinese*. On a aussi de lui une collection de *Partimenti* pour l'enseignement de l'harmonie.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CHECCOZZI** (*Jean*), littérateur et antiquaire italien, né à Vicence, le 21 juin 1691, mort dans la même ville, le 13 février 1756. Il fut d'abord chanoine dans sa ville natale. En 1726 il devint professeur d'histoire ecclésiastique à Padoue. La manière obscure dont il s'exprimait l'ayant fait soupçonner d'hérésie, il fut mis quelque temps en prison et perdit sa place. Ses principaux ouvrages sont : *de Historia ecclesiastica;* Venise, 1727, in-4°; — *Dissertazione sopra l'antica idolatria de' boschi*, dans les *Dissertaz. acad. dell' acad. Etrusca;* — *Duarum veterum gemmarum Musei Oliverii explicatio;* dans les *Simbole Goriane.*

Annal. letter. d'Italia, t. II, p. 221.

CHEDEAUX (*Pierre-Joseph*), économiste français, né à Metz, le 31 août 1767, mort à Paris, le 17 avril 1832. Destiné de bonne heure au commerce, il alla l'étudier à Lyon. De retour dans sa patrie, il jeta les premières bases d'un grand établissement de soierie, et écrivit plusieurs mémoires pour améliorer l'état du commerce et en signaler les entraves. Appelé en 1813 au conseil général du commerce de France, il fut nommé maire de Metz en 1815, et se conduisit de manière à gagner l'estime de ses concitoyens. Sous la Restauration, Chedeaux, tout en sollicitant plusieurs fois inutilement la députation, continua avec succès ses grandes entreprises commerciales. Ses produits manufacturiers obtinrent des distinctions et des médailles de première classe, décernées aux expositions départementales de 1823, 1826; à celle du Louvre de 1827, et à l'exposition départementale de 1828, une médaille d'or. Ses principaux ouvrages sont : *Réflexions sur la nécessité d'établir des entrepôts sur tous les points principaux de la France, et particulièrement à Metz;* Paris, 1819, in-8°; — *Opinion de M. Chedeaux, de Metz, ... sur la question des entrepôts intérieurs*, etc.; Paris, de l'Imprimerie royale, 1819, in-4°; — *Projet d'établissement d'une foire européenne à Metz;* Metz, 1822, in-8°.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *la France litt.* (supplément).

CHEDEL (*Pierre-Quintin*), graveur et dessinateur français, né à Châlons-sur-Marne, en 1703, mort dans la même ville, en 1762. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il vint à Paris pour apprendre la peinture chez Lemoine, d'où il sortit pour entrer chez Laurent Cars. Mais il n'imita guère la grande et large manière de cet artiste, et s'adonna exclusivement à la gravure de petits sujets à l'eau-forte,

dont il a laissé un nombre considérable. Portraits, sujets d'histoire et de sainteté, paysages, batailles, on trouve de tout dans son œuvre, et surtout des frontispices et des gravures pour les libraires. Son burin est fin et spirituel, et ses compositions pleines d'action. Le mauvais état de sa santé, qui n'avait jamais été bonne, sa vue, qui s'affaiblissait tous les jours, lui firent quitter son art et se retirer dans sa ville natale, où il mourut. P. Ch.

Fontenai, *Dict. des artistes.* — Heinecken, *Dict. des artistes.*—Huber, *Manuel des amateurs*, t. VIII.

***CHÉDOTEL**, navigateur normand, dont on ignore les lieu et époque de naissance et de décès, s'était acquis la renommée d'un habile pilote, et était surtout réputé avoir une parfaite connaissance des côtes de la Nouvelle-France, lorsque le marquis de La Roche (*voy.* ce nom) le choisit, en 1598, pour diriger l'expédition qu'il conduisait dans ce pays et dans les contrées voisines, dont le roi Henri IV lui avait donné l'investiture. Chédotel ne démentit pas sa réputation. Arrivé à l'île de Sable, par 44° 12 nord, environ à vingt-cinq lieues sud du cap Breton, il débarqua sur cette terre stérile et inhospitalière une cinquantaine des hommes que La Roche avait emmenés avec lui, et qui pour la plupart étaient des misérables tirés des prisons de France, d'où ils n'auraient dû sortir que pour marcher à la potence ou ramer sur les galères. Chédotel étant allé ensuite reconnaître les côtes de l'Acadie, et n'ayant pu, à son retour, aborder à l'île de Sable, d'où les vents et les tempêtes l'éloignèrent constamment, ces tristes éléments de colonisation, abandonnés à eux-mêmes, vécurent pendant sept ans de la vie des sauvages. En 1605, un arrêté du parlement de Rouen ayant enjoint de les rapatrier, à la charge par eux de donner pour prix de leur passage la moitié des fourrures et autres objets qu'ils pourraient posséder, Chédotel alla les chercher ; parvenu à l'île de Sable, il ne retrouva que douze de ces malheureux, qu'il rançonna tellement qu'il ne leur laissa rien. Arrivés en France dans un complet dénuement, ils furent présentés à Henri IV, qui fit compter cinquante écus à chacun d'eux et les déchargea de toute poursuite judiciaire.

P. Levot.

Marc Lescarbot et le P. Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France.*

CHEFFONTAINES (*Christophe*), en bas-breton *Penfentenion*, et en latin *A Capite fontium*, théologien français, né dans l'évêché de Léon, en basse Bretagne, vers 1532, mort à Rome, le 26 mai 1595. Il entra dans l'ordre des Cordeliers, enseigna la théologie à Rome, et fut élu général de son ordre en 1571. A la fin de son généralat, en 1571, il fut créé archevêque de Césarée par le pape Grégoire XIII, et exerça les fonctions de l'épiscopat dans le diocèse de Sens, en l'absence de l'archevêque titulaire, le cardinal de Pellevé, qui résidait ordinairement à Rome En 1587 Cheffontaines fut accusé de prêcher une doctrine contraire à celle de l'Église, et se rendit à Rome pour se justifier. Dans le court espace de cinq années, il vit cinq papes : Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII. Ces changements fréquents l'empêchèrent de faire approuver ses doctrines par le saint-siége ; mais il reçut des souverains pontifes des marques de bienveillance qui imposèrent silence à ses ennemis. On a de lui : *la Défense de la foi de nos ancêtres, contenant quinze chapitres, où sont déclarés les stratagèmes et ruses des hérétiques de notre temps ;* Paris, 1570, in-8°, traduit par l'auteur sous le titre de *Fidei majorum nostrorum defensio, qua hæreticorum sæculi nostri astus ac stratagemata deteguntur ;* Anvers, 1575 ; Venise, 1581, in-8° ; — *la Défense de la foi de nos ancêtres, où la présence réelle du corps de Notre-Seigneur est prouvée par plus de trois cent cinquante raisons ;* Paris, 1571, et 1586, in-8°, traduit par l'auteur sous le titre de *Defensionis fidei majorum nostrorum liber secundus, in quo veritas corporis Christi in Eucharistiæ sacramento demonstratur et probatur ;* Rome, 1576 ; Cologne, 1587, in-8° ; — *Réponse familière à une épître écrite contre le libre arbitre et le mérite des bonnes œuvres, par laquelle on donne une couverture d'accord, fort aisée et amiable, pour vider tous les différends et controverses qui sont entre les chrétiens touchant lesdites matières ;* Paris, 1571, in-8°, traduit en latin par l'auteur sous le titre de *Consultatio epistolæ cujusdam contra liberum arbitrium et merita ;* Anvers, 1576, in-8° ; — *Chrétienne confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde aujourd'hui ses querelles et monomachies, déduite en un traité de quatre chapitres, et, outre ce, en trois dialogues ensuivants ;* Paris, 1568, 1571 et 1579, in-8° ; — *Perpetuæ Mariæ virginis ac Josephi, sponsi ejus, virginitatis catholica defensio ;* Lyon, 1578, in-8° ; — *Compendium privilegiorum fratrum Minorum ;* Paris, 1578, in-8° ; — *Apologie de la confrérie des Pénitents, érigée et instituée en la ville de Paris par Henri III ;* Paris, 1583, in-8° ; — *de la Vertu des paroles par lesquelles se fait la consécration ;* 1585, in-8° ; — *Varii tractatus et disputationes correctionis nonnullarum communium opinionum theologiæ scholasticæ ;* Paris, 1586, in-8°. La première partie de cet ouvrage fut mise à l'index, et valut à Cheffontaines les accusations d'hétérodoxie dont nous avons parlé plus haut.

Moréri, *Dictionnaire hist.*

***CHÉGARAY** (*Michel-Charles*), magistrat et homme politique français, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), en 1802. Il fit ses études au collége de Henri IV et à l'École de droit de Paris, puis fut successivement nommé juge-auditeur au tribunal de Bayonne en 1826, substitut

du procureur du roi dans la même ville et à Orthez en 1827, procureur du roi à Montbrison (Loire) en juillet 1830, substitut du procureur général à la cour royale de Lyon en décembre de la même année, procureur du roi également à Lyon en juin 1832, avocat général près la cour des Pairs par ordonnance royale insérée au *Moniteur* du 16 avril 1834, pour porter la parole dans le procès fameux des accusés politiques de Lyon, Saint-Étienne et Paris; procureur général près la cour royale d'Orléans le 20 décembre 1835, près celle de Rennes le 20 juin 1837, et avocat général à la cour de cassation en juillet 1843. Élu député par l'arrondissement de Bayonne en novembre 1837, il fut constamment réélu jusqu'en février 1848. En 1849 il fut élu membre de l'Assemblée législative. Révoqué à la suite de la révolution de Février, il fut en 1852 réintégré dans ses fonctions, et devint en janvier 1853 conseiller à la cour de cassation. Il est depuis 1838 membre du conseil général de son département. Entre autres travaux importants présentés par M. Chégaray, soit à la chambre des députés, soit à l'Assemblée législative, nous citerons de lui le premier rapport sur la réforme postale, ceux sur les banques coloniales, sur le crédit foncier et la réintégration des magistrats de la cour des comptes revoqués en 1848.

C. Henri Laurent.

Moniteur univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Biogr. des hommes marquants.*— *Insurrection de Lyon*, par le docteur Monfalcon.

CHEHAB-EDDYN (*Ahmed*), historien arabe, natif de Fez, vivait dans le quinzième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un *Abrégé de l'histoire universelle.*

Silvestre de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. II.

CHEHAB-EDDYN (*Abdel-Rahman*), historien arabe, né à Damas, l'an 599 de l'hégire, 1300 de J.-C., mort l'an 665 de l'hégire, 1267 de J.-C. On a de lui : *Ahzar al-roudhataïn* (Fleurs des deux parterres) : c'est une histoire de Nour-ed-dyn et de Salâh-ed-dyn (Saladin); — deux *Abrégés de la chronologie de Damas*, et une *Histoire des Obaïdites.*

Berthereau, *Histoire des croisades.*

CHEIBANY (*Aboul-Abbas-Ahmed-Ben-Yahya*), surnommé *Tsalab-el-Nahouï*, écrivain arabe, né l'an 200 de l'hégire, 815 de l'ère chrétienne, mort l'an 291 de l'hégire (910). On a de lui plusieurs ouvrages de rhétorique et de grammaire, entre autres : *Fassyh; — Recueil de proverbes; — Explication des poëtes; — Recueil des mots que le monde prononce mal; — Commentaire sur le Coran.*

Ibn-Khilcan, *Vies des hommes illustres de son temps.*

CHEKE ou **CHEEKE** (sir *John*), écrivain anglais, né à Cambridge, en 1514, mort à Londres, le 13 septembre 1557. Élevé au collége Saint-Jean à Cambridge, il fut, à vingt-cinq ans, nommé professeur de grec à l'université de cette ville. Il tenta de rétablir l'ancienne et véritable prononciation grecque; mais il éprouva une vive résistance de la part du chancelier de l'université, Étienne Gardiner, évêque de Winchester. Chargé avec sir Anthony Cook d'enseigner le latin au prince Édouard, il jouit sous le règne de son élève d'une faveur éclatante, fut créé baronet en 1551 et secrétaire d'État en 1553. Sous le règne de Marie, Cheke se compromit, par zèle pour la réforme, dans la conspiration de Jeanne Gray, et fut forcé de s'enfuir sur le continent. Après avoir erré dans plusieurs contrées de l'Europe, et avoir professé pour vivre le grec à Padoue et à Strasbourg, le savant anglais fut arrêté près de Bruxelles, le 15 mai 1556, et transporté à la Tour de Londres. Il ne racheta sa vie que par le désaveu le plus formel de ses opinions protestantes; mais il survécut peu à cette conversion forcée. On a de lui une traduction latine des deux *homélies* de saint Chrysostome, *Contra observatores Novilunii*, et *de Dormientibus in Christo;* Londres, 1543, in-4°; — une traduction latine des six homélies du même père sur le *Destin et la Providence de Dieu*; Londres, 1547; — *de Obitu doctissimi et sanctissimi theologi domini Martini Buceri, epistolæ duæ;* Londres, 1551, in-4°; — *de Pronuntiatione græcæ potissimum linguæ disputationes;* Bâle, 1555, in-8°; — *de Superstitione, ad regem Henricum.* Cet ouvrage, placé par l'auteur à la tête de sa traduction du traité de Plutarque sur le même sujet, a été traduit en anglais par W. Elstob. Cette traduction a été publiée par Strype, à la fin de sa vie de Jean Cheke; Londres, 1705, in-8°.

Rose, *Biographical dictionary.*

** **CHELARD** (*Hippolyte-André-Jean-Baptiste*), musicien-compositeur, né à Paris, le 1er février 1789, fut admis à l'âge de douze ans dans une classe de violon du Conservatoire, et reçut ensuite des leçons de composition de Dourlen et de Gossec. En 1811 il remporta au concours de l'Institut le premier grand prix de composition, et partit pour Rome comme pensionnaire du gouvernement. Pendant son séjour en Italie, il se livra avec ardeur à l'étude des œuvres de Palestrina, sous la direction du savant abbé Baini, et écrivit plusieurs morceaux de musique religieuse; il fit aussi représenter à Naples, en 1815, *Casa da vendere*, son premier opéra, qui plus tard, en 1820, fut joué à Paris, sur le Théâtre-Italien. Après un repos de quelques années, M. Chelard donna, au mois de juin 1827, au grand Opéra, *Macbeth*, tragédie lyrique en trois actes, paroles de Rouget de Lisle. Cet ouvrage, dans lequel on remarque un trio de sorcières de l'effet le plus vigoureux et des chœurs d'une large et belle facture, fut refait en quatre actes et représenté l'année suivante à Munich, où il obtint un succès qui valut au compositeur sa nomination de maître de

chapelle du roi de Bavière. Depuis lors M. Chelard a donné à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, *la Table et le logement* (1830), et successivement à Munich, *Minuit*, trois actes (1831), *l'Etudiant* (1832), traduction du livret de *la Table et le logement*, dont la musique avait été presque complétement refaite, et *le Combat d'Hermann* (1835). Cet artiste jouit en Allemagne d'une haute réputation musicale. Indépendamment des ouvrages qui viennent d'être cités, il a écrit une messe solennelle, qui a été exécutée à Paris, dans l'église de Saint-Roch, des chœurs, des cantates, un *Chant grec*, qu'il fit entendre en 1826 à Paris, dans un concert donné au Waux-Hall au bénéfice des grecs, et des solfèges à quatre voix publiés à Paris, chez H. Lemoine. DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHELEBI. *Voyez* **TCHELEBI.**

CHELLERI (*Fortuné*), musicien, d'origine allemande, né à Parme, en 1668, mort à Cassel, en 1757. Après avoir fait représenter avec succès plusieurs opéras en Espagne et en Italie, il entra, en 1725, au service du landgrave Charles de Hesse-Cassel, qui lui conféra le titre de maître de chapelle. Le successeur du landgrave, Frédéric Ier, qui était en même-temps roi de Suède, le confirma dans son emploi de maître de chapelle, et le fit venir à Stockholm en 1731; mais le climat de Suède ne convenant pas à la santé de Chelleri, celui-ci retourna à Cassel, et fut nommé conseiller de cour. Ses principaux ouvrages sont : *la Griselda;* Plaisance, 1707; — *il Gran Alessandro;* Crémone, 1708; — *la Zenobia in Palmira;* Milan, 1711; — l'*Atalanta;* Ferrare, 1713; — l'*Alessandro tra gli Amazoni;* Venise, 1715. — *la Caccia in Etolia*, 1715; — *Penelope;* Venise, 1716; — l'*Amalassunte, regina de' Goti;* Venise, 1718; — *Alessandro Severo;* Brescia, 1718; — *l'Arsacide;* Venise, 1719; — *la Pace per amore;* Venise, 1719; — *il Temistocle;* Padoue, 1720; — *Tamerlano;* Trévise, 1720; — *l'Innocenza diffesa;* Venise, 1721; — *Zenobia e Radamisto;* Venise, 1722; — *Amor della patria*, 1722.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CHELLES** (*Jean* DE), architecte, ou, comme on disait jadis, maître maçon, construisit, en 1257, le portail méridional de Notre-Dame de Paris. E. B.-N.

Documents inédits.

***CHELLINI** (*Nicolas*), jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Decisiones S. Rotæ romanæ coram Christo Peutingero, ab. a.* 1639-1654; Rome, 1673, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHEMIAKA (*Dmitri-Jouriévitch*), usurpateur russe, né vers le commencement du quinzième siècle, mort en 1453. Son père, Joury-Dmitrovitch, oncle du grand-duc de Moscovie Vassili III, enleva la couronne à son neveu, et la lui restitua, pour la lui reprendre une seconde fois. La mort de Joury rendit le trône au prince légitime, qui ne tarda pas à se brouiller avec ses cousins, et fit crever les yeux à l'un d'eux, Vassili Kossoï. Chemiaka attendit avec impatience le moment de venger son frère et de reprendre les projets ambitieux de Joury. Il en trouva l'occasion dans l'invasion des Tartares, qui venaient de fonder le royaume de Kasan. Makhmet, chef de la horde d'Or, s'empara de Nijni Novgorod, et marcha sur Moscou. Vassili, rassemblant une armée, força l'ennemi à se retirer. Le printemps suivant, la guerre recommença; l'armée russe, peu nombreuse, fut battue, et le grand-duc fait prisonnier avec les principaux boïards, en 1445. Chemiaka fit avec le vainqueur un traité dans lequel il était stipulé que le grand-duché deviendrait le partage du fils de Joury, et que le prince captif serait condamné à un esclavage perpétuel. Malgré ces conventions, Vassili fut rendu à la liberté et rentra dans ses États. Il n'y fut pas longtemps en sûreté : Chemiaka, Jean de Mojaïsk et Boris de Tver le firent enlever dans le monastère de la Trinité, et enfermer à Ouglitch, après lui avoir fait crever les yeux. Chemiaka, maître du grand-duché, détruisit la prépondérance moscovite, par la séparation des apanages jadis indépendants, et mécontenta tout le monde par ses injustices et ses cruautés. Quelques boyards tentèrent de délivrer le prince détrôné, et, n'ayant pu réussir, ils s'enfuirent en Lithuanie, où un grand nombre de mécontents vinrent les joindre. Troublé par la crainte plutôt que par les remords, Chemiaka rendit la liberté à l'aveugle, lui fit de riches présents, et lui donna la ville de Vologda. A peine libre, Vassili, quittant la résidence qui lui avait été fixée, se rendit à Tver, s'unit au prince de cette ville et à une horde de Tartares, et rentra dans Moscou le 17 février 1447, après en avoir chassé l'usurpateur. Celui-ci fit sa soumission, mais elle ne fut pas de longue durée. Il reprit les armes en 1449. Vassili confia le commandement de ses troupes au boyard Obolenski, qui battit les rebelles près de Galisch, dans le gouvernement actuel de Kostroma, et força leur chef à se retirer à Novgorod. Il y mourut empoisonné, le 23 juillet 1453. La joie que fit paraître Vassili à cette nouvelle ne laisse guère de doute sur l'auteur du crime. Malgré des qualités brillantes, Chemiaka avait, par son ambition et ses crimes, mérité son sort, et on disait qu'il fut justement puni, si l'assassinat pouvait jamais être une juste punition.

Karamsin, *Histoire de Russie.* — Chopin, *Russie*, dans l'*Univers pittoresque.*

CHEMIN (*Jean-Baptiste*), curé de Torneville, diocèse d'Évreux, né le 26 novembre 1725, mort le 15 mars 1781. On a de lui : *Vie de saint Mauxe et de saint Vénérand, martyrs;* Évreux, 1752, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHEMINAIS DE MONTAIGU (*Timoléon*),

prédicateur français, né à Paris, le 3 janvier 1652, d'une famille ancienne dans la robe, mort le 15 septembre 1689. Il entra chez les jésuites, à l'âge de quinze ans, et après avoir perfectionné ses études dans le sein de cette docte société, il alla professer la rhétorique à Orléans. Ses sermons lui firent bientôt une brillante réputation d'éloquence; mais la faiblesse de sa santé fut un obstacle à l'ardeur de son zèle et aux progrès de sa réputation. Ses infirmités l'empêchèrent de prêcher l'Avent devant la cour de Louis XIV, qui avait voulu l'entendre. Cependant il n'abandonna entièrement ses fonctions que lorsque la force lui manqua pour ce ministère. Il se voua alors tout entier au soulagement des pauvres, et fit preuve, dans ses dernières années, de la charité la plus active et la plus dévouée. Voici le portrait que le P. Bretonneau trace de ce charitable prédicateur : « Il avait toutes les qualités qui rendent un homme très-aimable, une probité exacte, un naturel obligeant, une candeur admirable, une humeur douce et gaie jusque dans le fort de la douleur, une conversation charmante. » On a de Cheminais : *Sermons*, publiés par le P. Bretonneau; Paris, 1690, 2 vol. in-12; 1693, 3 vol.; 1729, 5 vol.; — *Sentiments de piété;* Paris, 1691, in-12, réimprimés en 1734 et 1736.

Bayle, *Republique des lettres*, septembre 1686. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Quérard, *la France litteraire*.

* **CHEMINEAU** (*Jean*), général français, né dans le département de la Charente, en 1775, mort à Poitiers, en 1852. Soldat dès l'âge de seize ans, il se distingua au pont du Var, le 10 prairial an VIII, et fut nommé chef de bataillon sur le champ de bataille. Major en l'an XI et combattant en Italie sous les ordres de Masséna, il fut nommé membre de la Légion d'honneur. En 1807, il se distingua d'une manière toute particulière au siége de Dantzig; à Friedland il commandait la brigade de grenadiers du général Cohorn; aussi en 1808 fut-il nommé colonel du soixante-seizième régiment de ligne, fait baron de l'empire et gratifié d'une dotation. En 1811 il fut attaché à l'armée de Portugal, avec le grade de général de brigade, et à la malheureuse affaire des Arapiles il sauva par son courage, à l'arrière-garde, les restes de l'armée française. En 1813, à la grande armée, il fut mis à l'ordre du jour pour sa belle conduite au combat de Weissenfels. A la bataille de Lutzen il perdit la jambe; mais l'empereur lui donna le grade de général de division, le cordon de commandeur et le commandement de l'importante place de Strasbourg. Aux Cent-Jours il commandait les deux subdivisions de la Vienne et des Deux-Sèvres. Le nom du général Cheminau est, comme récompense de sa carrière militaire, inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

MARIGNY.

Journal de la Vienne, 15 juin 1852. — *Documents inédits*. — Général Foy, *Hist. de la guerre de la Péninsule, sous Napoléon*.

CHEMNITZ ou **CHEMNITZIUS** (*Martin*), théologien protestant allemand, né en 1522, à Treuenbritzen, dans la marche de Brandebourg, mort à Brunswick, en 1586. Il fut d'abord maître d'école à Wriezen, sur l'Oder, fit des épargnes sur les revenus de sa place, alla continuer ses études à Wittenberg, s'adonna aux mathématiques et à l'astronomie, et devint, en 1547, recteur de l'école de la cathédrale à Königsberg. Nommé bibliothécaire du duc Albert, il s'appliqua dès lors à l'étude de la théologie. Ayant succombé, en 1553, dans les disputes qu'il eut avec Osiander sur la grâce, il retourna à Wittenberg, et y fit des cours publics sur les *Loci communes* de Mélanchthon. Depuis 1554 il fut successivement prédicateur et surintendant ecclésiastique à Brunswick. En 1585 il donna sa démission de cette dernière place. Ses principaux ouvrages sont : *Repetitio sanæ doctrinæ de vera præsentia corporis et sanguinis Domini in cœna sacra*; Leipzig, 1564; — *Theologiæ Jesuitarum præcipua capita;* ibid., 1562; — *Examen concilii Tridentini*; Francfort, 1585, 4 vol. in-fol.; — *Loci theologici;* ibid., 1591; — *Tract. de indulgentiis*, traduit en français; Genève, 1599, in-8°; — *Corpus doctrinæ Prutenicæ;* en collaboration avec Mœrlin; — *Harmonia evangelica;* Francfort, 1600-1611.

Jöcher, *Allem. Gelehrten-Lexicon*.

CHEMNITZ (*Philippe Bogeslav* DE), écrivain politique allemand, petit-fils du précédent, né à Stettin, le 9 mai 1605, mort en 1678, à Hallstadt, en Suède. Il quitta le service de la Hollande pour passer à celui de la Suède, devint conseiller et historiographe de la reine Christine, et fut anobli en 1648. On a de lui : *de Ratione status in imperio nostro romano-germanico*, etc.; 2e édit., Freystadt, 1647, in-4°. Cet ouvrage parut sous le nom de *Hippolytus a Lapide; — Der königl. Schwed. in Deutschland geführte Krieg* (la guerre des Suédois en Allemagne); Stuttgart, 1648-1652.

* **CHEMNITZ** (*Christian*), théologien protestant allemand, petit-neveu du précédent, né en 1615, à Konigsfeld, mort à Iéna, le 3 juin 1666; il fut successivement ministre à Weimar et professeur de théologie à Iéna. Ses principaux ouvrages sont : *Brevis instructio futuri ministri ecclesiæ; — Dissertationes de prædestinatione.*

Möller, *Cimbria Litt.*

CHEMNITZER (*Iwan-Iwanowicz*), fabuliste russe, né en 1744, à Saint-Pétersbourg, mort à Smyrne, le 20 mars 1784. Il quitta l'étude de la médecine pour suivre la carrière militaire. Il l'abandonna en 1769, et entra dans le corps des élèves mineurs. Au retour d'un voyage en Allemagne, en France, en Hollande, qu'il fit avec l'un de ses protecteurs, il fut nommé directeur d'une fonderie, fonctions auxquelles il renonça en 1781. Il se rendit bientôt après à Smyrne,

avec le titre de consul-général, et y tomba dans une profonde mélancolie, à laquelle il succomba. Chemnitzer fut le premier qui, sans aucun modèle préexistant, donna à la fable un caractère de nationalité et d'actualité. Il n'a pas de rival pour la facilité des vers, la vivacité du dialogue, la naïveté de l'expression, l'art et la perfection de l'exposition. Les deux meilleures éditions de ses fables sont celles de Moscou, 1836, et de Saint-Pétersbourg, 1847.

Conversations-Lexicon. — Otto, *Lehrbuch der russischen Litteratur*, p. 121.

CHEMS-EDDYN, fondateur de la dynastie des Molouk-Curt (Princes-Curt), né dans la première partie du treizième siècle, mort l'an 676 de l'hégire, (1277-8 de J.-C.). Il succéda, vers 1245, à son aïeul, gouverneur du Khoraçan, et profita des troubles qui suivirent la mort de Djenghuyz-Kan pour se rendre indépendant. Il résista à Houlagou, petit-fils du conquérant tartare; mais sous le règne d'Abaka-Khan, fils d'Houlagou, Chems-Eddyn fut fait prisonnier et conduit à Tauris, où il mourut. Après lui, sept princes de sa famille régnèrent sur le Khoraçan, jusqu'à la conquête de cette province par Timour-Lenk, en 1383.

D'Ohsson, *Histoire des Mongols.* — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.*

CHENARD (*Simon*), acteur et chanteur français, né à Auxerre, le 20 mars 1758, mort vers 1831. Il était fils d'un menuisier, commença par être enfant de chœur, puis s'engagea dans une troupe de province. En 1782 il débuta à l'Opéra, qu'il quitta pour la Comédie-Italienne, où il créa, en 1783, les rôles de *Jacques* dans *les Trois Fermiers*, de *Dorimont* dans *la fausse Magie*, de Blaise dans *la Colonie*, et *d'Alexis* dans *le Déserteur*. La Comédie-Italienne ayant pris le nom d'Opéra-Comique, Chenard en devint l'un des sociétaires directeurs. Sa belle basse-taille, son jeu vrai et plein de sentiment, l'ont placé au nombre des meilleurs artistes de la scène lyrique française. Il jouait en outre parfaitement du violoncelle; c'est pour faire valoir son talent sur cet instrument que fut composé *le Concert interrompu.*

Biographie des acteurs de Paris.

***CHENAVARD** (*Aimé*), peintre ornemaniste français, né à Lyon, en 1798, mort à Paris, en juin 1838. Il a écrit sur son art, qu'il avait exercé avec succès. On a de lui : *Nouveau recueil de décorations intérieures, contenant des dessins de tapisseries, tapis*, etc., *la plupart exécutés dans les manufactures royales;* Paris, 1833-1835, suite de 42 pl., gravées par l'auteur, formant sept livraisons in-fol.; — *Album de l'ornemanisme, recueil composé de fragments d'ornements, dans tous les styles et dans tous les genres;* Paris, 1835.

Quérard, *la France littéraire*, suppl.

****CHENAVARD** (*Paul*), peintre français, né à Lyon (Rhône), le 9 décembre 1808. Après avoir étudié chez MM. Hersent et Ingres, il séjourna longtemps en Italie. Déjà connu par son *Jugement de Louis XVI* et par une esquisse représentant Mirabeau répondant au marquis de Dreux-Brézé, il fut chargé, après la révolution de Février, de cinquante grandes compositions surmontées d'une frise et de quatre mosaïques circulaires pour la décoration monumentale du Panthéon. Il choisit un bien vaste sujet, et voulut représenter l'histoire de la civilisation depuis la Genèse jusqu'à la révolution française. Quand le Panthéon fut rendu au culte catholique, vingt cartons, de onze pieds sur quinze, étaient terminés, et prouvent combien le peintre était digne du choix. Pour donner une idée de cette œuvre immense, à laquelle il faut espérer que l'artiste ne renoncera pas, nous dirons que parmi les sujets terminés se trouvent : *le Déluge; — la Mort de Zoroastre; — la Guerre de Troie; — la Mort de Socrate; — le Passage du Rubicon; — la Poésie italienne; — le Siècle de Louis XIV;* et les trois cartons exposés au salon de 1853 : *Auguste ferme les portes du Temple de Janus; — Attila arrêté devant Rome; — les Commencements de la Réforme.* Chacun de ces tableaux brille surtout par le style et la clarté de la composition : l'esprit n'hésite pas un instant à en comprendre le sujet, et l'auteur, tout en restant fidèle à la donnée philosophique qu'il s'est imposée, n'est jamais sorti des pures conditions de la peinture.

« Nous retrouvons dans les cartons de Chenavard, dit M. G. Planche, toutes les qualités que nous avions admirées dans le *Jugement de Louis XVI* et dans *Mirabeau répondant au marquis de Dreux-Brézé.* C'est la même vérité, la même énergie exprimées par un crayon plus savant et plus habile. Quant à la pensée qui circule dans cette vaste série, je n'hésite pas à dire qu'elle prouve chez M. Chenavard une connaissance profonde de l'histoire et la notion précise des conditions qui régissent la peinture. »

Nous ne savons quelle destination pourra, par la suite, être donnée à ce travail si considérable; mais nous espérons qu'il nous sera conservé par la gravure. M. Chenavard a été décoré à la suite de l'exposition de 1853.

PAUL CHÉRON.

G. Planche, *Peintres et sculpteurs*; t. 2. — *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1852. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon.*

CHÊNEDOLLÉ (*Charles-Julien* PIOULT DE), poëte français, né à Vire, le 4 novembre 1769, mort le 2 décembre 1833. Son père était membre de la chambre des comptes de Normandie, et sa mère, Suzanne Julienne des Landes, appartenait à une ancienne famille du Bocage. Chênedollé était le nom d'un étang auprès duquel le futur poëte allait promener ses rêves d'enfant. Après avoir reçu sa première instruction au collége des Cordeliers de Vire, il fut envoyé chez les Oratoriens à Juilly, où il resta de 1781 à 1788; et dès lors il lut avec ardeur les chefs-d'œuvre consacrés. Peut-être n'étudia-t-il pas assez les anciens. Parmi les modernes, Buffon, Gessner et Bernar-

din de Saint-Pierre étaient ceux qu'il préférait. Un écrivain qui a étudié Chênedollé de près et sur les papiers de famille, M. Sainte Beuve rapporte que, dans son enthousiasme, Chênedollé, s'appuyant du titre de compatriote, demanda à l'auteur de *l'Arcadie* l'envoi de la fin de cet ouvrage. « Fussions-nous nés sous le même pommier, écrivit Bernardin, je ne pourrais répondre à votre désir sur l'article des fragments de *l'Arcadie*, qui ne sont pas publiés; ce sont choses trop délicates pour être ainsi confiées à la poste, et vous saurez peut-être un jour jusqu'à quel point va la délicatesse et la susceptibilité d'un auteur. » Tout le monde a éprouvé ces exaltations d'adolescent, glacées ensuite par la réalité.

Le poëte s'annonçait; mais l'explosion de 1789 imprima d'abord un autre cours à la carrière de Chênedollé. Au mois de septembre 1791, il émigra, et participa ensuite à deux campagnes dans l'armée des princes. Il séjourna en Hollande en 1793 et 1794. L'année 1795 marqua dans ses souvenirs par des émotions terribles. Poussé par l'armée française victorieuse, il passa la nuit du 21 janvier sur la mer couverte de glace, et arriva à Hambourg, où il fit connaissance avec Rivarol, pour lequel il éprouva un enthousiasme extraordinaire. « Ce fut, dit M. Sainte-Beuve, la grande aventure intellectuelle de sa jeunesse. » Cependant ils se brouillèrent plus tard, « parce que l'esprit y avait plus grande part que le cœur ». Vers la même époque, Chênedollé connut à Hambourg Klopstock, auquel il lut une ode intitulée *l'Invention;* Hambourg, 1795, in-8°, écrite à la louange de l'auteur de *la Messiade*. « Je lui trouvai, dit-il, en parlant de ce dernier, la candeur d'un enfant et le génie d'Homère. » En même temps Chênedollé faisait insérer dans *le Spectateur du Nord* d'autres compositions dans le même genre, entre autres une ode intitulée : *Michel-Ange, ou la renaissance des arts*. Ces productions diverses ne furent publiées en France que vingt-cinq ans plus tard. Chênedollé inséra aussi dans le même journal quelques articles en prose : un *Essai sur les traductions* (juillet 1797); une analyse du poëme des *Plantes* de Castel (juin 1797). Il quitta Hambourg, et vint en Suisse en 1797. Il ne pouvait manquer d'y visiter une autre célébrité, Mme de Staël, qu'il vit à Coppet; il y fit aussi connaissance avec Mme de Montolieu. « Ses vers, disait de lui Mme de Staël, sont hauts comme les cèdres du Liban. » Il y avait dans cette appréciation quelque chose de plus féminin que cela n'était habituel chez l'auteur de *Corinne*. Elle fit rayer Chênedollé de la liste des émigrés par Fouché, qui reconnut en lui un de ses élèves de Juilly. A Paris, où il passa trois années, 1799-1802, Chênedollé connut l'auteur du *Génie du Christianisme*, avec lequel il eut ensuite une fréquente correspondance (1), et la sœur de cet écrivain déjà célèbre, présente à la mémoire de tous les admirateurs de *René*, Mme de Caud, qu'il fut sur le point d'épouser et dont la perte lui fut si justement amère. Il se lia aussi avec la plupart des autres célébrités contemporaines, notamment Joubert et Fontanes, et put voir débuter un écrivain, M. Villemain, qui devait bientôt se placer au premier rang de la littérature. C'est en 1807 que Chênedollé fit paraître son poëme intitulé *le Génie de l'homme*, imprimé plusieurs fois depuis (la 4e édition a été publiée en 1825). On citera ici, pour donner une idée de la manière du poëte, et comme la résumant, les vers qui suivent :

En voyant l'homme nu réduit à sa faiblesse :
Qu'une voix nous eût dit : « Accroissons sa vitesse :
« Qu'en franchissant les mers il vole en d'autres lieux ;
« Qu'il soumette la foudre et désarme les cieux ;
« Qu'il dispose à son gré des étoiles polaires ;
« Que la foudre en ses mains, terrible ou tutélaire,
« Frappe ses ennemis ou, dans des jeux plus doux,
« Perce l'oiseau léger, qui fuit en vain ses coups;
« Que Saturne pour lui soit captif sous le verre ;
« Que sa pensée arrive aux deux bouts de la terre,
« Et qu'il soit invisible et présent en tout lieu » :
On se fût écrié : « Vous en faites un dieu. »
Et toutefois, vainqueur d'innombrables obstacles,
Des arts autour de lui rassemblant les miracles,
Au sceptre social soumettant l'univers,
L'homme a réalisé tous ces projets divers.

Assurément, et tout en tenant compte de quelques inégalités, ces vers sont à la hauteur du sujet et dignes d'un siècle qui a vu tant de découvertes, dues au *génie de l'homme*, inspiré de Dieu, faut-il ajouter. Il est rare que l'on soit justement apprécié par ses contemporains : quoiqu'il fût supérieur à la plupart des productions d'alors, le poëme n'eut pas à l'époque de son apparition tout le succès qu'en espérait l'auteur. En 1808 parut un autre ouvrage de Chênedollé, intitulé : *Esprit de Rivarol*, que Joubert appelait *Rivarollet* dans une de ses lettres (1er septembre 1807). Après avoir concouru avec succès aux Jeux floraux, Chênedollé fut nommé professeur à Rouen, en 1810, et inspecteur de l'académie de Caen, en 1812. En 1817 il songea à l'Académie; mais il se vit préférer des candidats qui firent plus activement et plus à propos leurs démarches. A l'époque de la création de *la Muse française* (1823), il fut un de ceux dont on s'empressa de demander la collaboration. C'était au début de la querelle entre les *classiques* et les *romantiques*. Chênedollé ne repoussa que les innovations réprouvées par la raison. En 1830 il fut élevé aux fonctions d'inspecteur général de l'université. Ici vient se placer un acte qui honore Chênedollé. Quand Charles X, se rendant à Cherbourg, passa dans le village où habitait le poëte, celui-ci fut présent sur le passage du souverain détrôné. « Le second Stuart, dit M. Louis Blanc, traversant l'île de Wight, après la perte d'une couronne et à la veille du supplice, une jeune fille lui vint offrir une fleur; ce genre de consolation ne manqua pas au frère de Louis XVI. Au Val-de-Vire, des femmes, des vieillards, des enfants, sortis de la maison de

(1) M. Sainte-Beuve en cite des pages intéressantes.

Chênedollé, accoururent sur le chemin, tenant des branches de lis, qu'ils donnèrent aux fugitifs, famille d'un poëte saluant celle d'un roi sur la route de l'exil. » « Ainsi que je l'ai assez marqué, dit M. Sainte-Beuve, Chênedollé, dans le cours de sa vie, en venant trop tard et le lendemain, manqua souvent l'occasion; qu'on n'aille pas dire que cette fois il la manqua encore : noble poëte, il l'avait trouvée. »

Chênedollé avait fait paraître en 1820, sous le titre d'*Études poétiques*, le recueil de ses anciennes odes, avec addition de quelques pièces nouvelles, parmi lesquelles *le Dernier jour de la moisson; — le Tombeau du jeune laboureur; — la Gelée d'avril.* On retrouve dans la plupart de ces compositions ce vif sentiment de la nature qui fit le caractère de Chênedollé, comme poëte et comme homme privé, et qu'il eût dû écouter uniquement dans le choix de ses compositions. Les vers suivants, qui peignent la campagne au printemps, confirment ce jugement :

Le froment, jeune encor, sans craindre la faucille,
Se couronnait déjà de son épi mobile,
Et, prenant dans la plaine un essor plus hardi,
Ondoyait à côté du trèfle reverdi;
La cerisaie en fleurs, par avril ranimée,
Emplissait de parfums l'atmosphère embaumée.
Et des dons du printemps les pommiers enrichis
Balançaient leurs rameaux empourprés ou blanchis.

C'est un tableau peint d'après nature. Il faut citer encore comme une pièce pleine de langueur et de charme, *le Clair de lune de mai.* Il y a comme un souvenir des plus gracieuses élégies de l'antiquité dans les vers suivants :

Paraîs, ô lune désirée,
Monte doucement dans les cieux;
Guide la paisible soirée
Sur ton trône silencieux.
Amène la brise légère
Qui, dans l'air, précède tes pas,
Douce haleine, à nos champs si chère,
Qu'aux cités on ne connaît pas;
A travers la cime agitée
Du saule incliné sur les eaux,
Verse ta lueur argentée
Flottante en mobiles roseaux.
Que ton image réfléchie
Tombe sur le ruisseau brillant
Et que la vague au loin blanchie
Roule ton disque vacillant.

Le style est si souvent l'homme, que Chênedollé sera peut-être mieux connu par ces citations; et c'est à ce titre, et pour le peindre tout entier, que l'on rapprochera de ce qui précède le fragment suivant, tiré de son journal, à la date du 8 août 1823. « J'ai revu aujourd'hui avec délices, dit-il, tous les travaux de la moisson : j'ai vu scier, j'ai vu lier, j'ai vu charrier. Rien ne me plaît comme de voir un atelier de moissonneurs dans un champ; j'aime à voir les jeunes garçons se hâter et défier les jeunes filles, qui scient encore plus vite qu'eux; j'aime à entendre le joyeux babil des moissonneurs; j'aime à entendre les éclats de rire des jeunes filles, si gaies, si folles, si fraîches; j'aime à les voir se pencher avec leurs faucilles, au risque pour elles de montrer quelquefois une jambe mieux faite et plus fine que celle de nos plus belles dames. Cette vue irrite les désirs dans le cœur du jeune homme; on fait une plaisanterie, et la gaieté circule à la ronde :

Verbaque aratoris rustica discit Amor.

J'aime à voir le métayer robuste lier la gerbe et l'enlever au bout du rustique trident; j'aime à voir le valet de la ferme qui la reçoit debout au haut du char des moissons, et le char comblé s'ébranler pesamment dans la plaine. J'aime à voir glaner le pauvre. Laissez-lui quelques épis de plus :

Laissez à l'indigent une part des moissons.

J'aime tous les travaux champêtres; j'aime à voir labourer, semer, moissonner, planter, tailler, émonder les arbres, aménager les forêts. Je jouis du blé vert, et j'en jouis en moisson. En mars, je ne connais rien de beau, de riant, de magnifique, comme un beau champ de blé qui rit sous les premières haleines du printemps. » On croit lire une page de Virgile ou de Théocrite.

En 1832, Chênedollé résigna ses fonctions universitaires pour se livrer tout entier à son amour des champs et d'une studieuse retraite. Il n'eut pas le temps d'achever les œuvres importantes qu'il avait commencées. Outre les ouvrages cités, on a de Chenedollé : *Eloge de la Neustrie;* ode, 1826; dans les *Mémoires des Antiquaires de la Normandie;* — une édition *des Œuvres complètes de Rivarol;* 1808, 5 vol. in-8°, entreprise avec M. Fayolle; — la révision de la traduction des *Œuvres de Shakspeare*, par Bruguière de Sorsum. Chênedollé avait entrepris une épopée qu'il projetait d'intituler : *Titus, ou Jérusalem détruite*, et qu'il méditait depuis vingt années. V. ROSENWALD.

Châteaubriand, *Mémoires d'outre tombe.* — Sainte-Beuve, *Rev. des Deux Mondes*, 1er et 15 juin 1849. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans.* — Joubert, *Pensées et corresp.* — A. Desplaces, *Rev. de Paris*, mai 1840. — *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Barbier, *Bibl. d'un homme de goût.*

CHENEL DE LA CHAPPRONAYE (*Jean*, sieur), écrivain breton, né vers la fin du seizième siècle, descendait du célèbre Jean de Beaumanoir. Il visita une partie de l'Europe, et à son retour en France, il fit imprimer : *les Révélations de l'hermite sur l'état de la France;* 1617, in-8°, fig., rare. Ce livre est très-singulier : l'auteur y prétend réformer l'usage du duel; et pour parvenir à ce but, il propose l'établissement d'un ordre de chevalerie dont tous les membres, bons gentilshommes, braves et adroits aux armes, feraient vœu de ne jamais accepter de cartel, et de poursuivre les duellistes connus. Louis XIII lui permit de porter la marque distinctive de cet ordre, qui consistait en une croix émaillée de rouge, représentant d'un côté l'effigie de saint Louis, et de l'autre celle de sainte Madeleine. « J'offre le combat, disait au roi le « fondateur, contre celui qui voudra tenir le « parti du duel (seul à seul, les armes à la main,

din de Saint-Pierre étaient ceux qu'il préférait. Un écrivain qui a étudié Chênedollé de près et sur les papiers de famille, M. Sainte Beuve rapporte que, dans son enthousiasme, Chênedollé, s'appuyant du titre de compatriote, demanda à l'auteur de *l'Arcadie* l'envoi de la fin de cet ouvrage. « Fussions-nous nés sous le même pommier, écrivit Bernardin, je ne pourrais répondre à votre désir sur l'article des fragments de *l'Arcadie*, qui ne sont pas publiés; ce sont choses trop délicates pour être ainsi confiées à la poste, et vous saurez peut-être un jour jusqu'à quel point va la délicatesse et la susceptibilité d'un auteur. » Tout le monde a éprouvé ces exaltations d'adolescent, glacées ensuite par la réalité.

Le poëte s'annonçait; mais l'explosion de 1789 imprima d'abord un autre cours à la carrière de Chênedollé. Au mois de septembre 1791, il émigra, et participa ensuite à deux campagnes dans l'armée des princes. Il séjourna en Hollande en 1793 et 1794. L'année 1795 marqua dans ses souvenirs par des émotions terribles. Poussé par l'armée française victorieuse, il passa la nuit du 21 janvier sur la mer couverte de glace, et arriva à Hambourg, où il fit connaissance avec Rivarol, pour lequel il éprouva un enthousiasme extraordinaire. « Ce fut, dit M. Sainte-Beuve, la grande aventure intellectuelle de sa jeunesse. » Cependant ils se brouillèrent plus tard, « parce que l'esprit y avait plus grande part que le cœur ». Vers la même époque, Chênedollé connut à Hambourg Klopstock, auquel il lut une ode intitulée *l'Invention;* Hambourg, 1795, in-8°, écrite à la louange de l'auteur de *la Messiade*. « Je lui trouvai, dit-il, en parlant de ce dernier, la candeur d'un enfant et le génie d'Homère. » En même temps Chênedollé faisait insérer dans *le Spectateur du Nord* d'autres compositions dans le même genre, entre autres une ode intitulée : *Michel-Ange, ou la renaissance des arts*. Ces productions diverses ne furent publiées en France que vingt-cinq ans plus tard. Chênedollé inséra aussi dans le même journal quelques articles en prose : un *Essai sur les traductions* (juillet 1797); une analyse du poëme des *Plantes* de Castel (juin 1797). Il quitta Hambourg, et vint en Suisse en 1797. Il ne pouvait manquer d'y visiter une autre célébrité, Mme de Staël, qu'il vit à Coppet; il y fit aussi connaissance avec Mme de Montolieu. « Ses vers, disait de lui Mme de Staël, sont hauts comme les cèdres du Liban. » Il y avait dans cette appréciation quelque chose de plus féminin que cela n'était habituel chez l'auteur de *Corinne*. Elle fit rayer Chênedollé de la liste des émigrés par Fouché, qui reconnut en lui un de ses élèves de Juilly. A Paris, où il passa trois années, 1799-1802, Chênedollé connut l'auteur du *Génie du Christianisme*, avec lequel il eut ensuite une fréquente correspondance (1), et la sœur de cet écrivain déjà célèbre, présente à la mémoire de tous les admirateurs de *René*, Mme de Caud, qu'il fut sur le point d'épouser et dont la perte lui fut si justement amère. Il se lia aussi avec la plupart des autres célébrités contemporaines, notamment Joubert et Fontanes, et put voir débuter un écrivain, M. Villemain, qui devait bientôt se placer au premier rang de la littérature. C'est en 1807 que Chênedollé fit paraître son poëme intitulé *le Génie de l'homme*, imprimé plusieurs fois depuis (la 4e édition a été publiée en 1825). On citera ici, pour donner une idée de la manière du poëte, et comme la résumant, les vers qui suivent :

En voyant l'homme nu réduit à sa faiblesse :
Qu'une voix nous eût dit : « Accroissons sa vitesse :
« Qu'en franchissant les mers il vole en d'autres lieux;
« Qu'il soumette la foudre et désarme les cieux;
« Qu'il dispose à son gré des étoiles polaires;
« Que la foudre en ses mains, terrible ou tutélaire,
« Frappe ses ennemis ou, dans des jeux plus doux,
« Perce l'oiseau léger, qui fuit en vain ses coups;
« Que Saturne pour lui soit captif sous le verre;
« Que sa pensée arrive aux deux bouts de la terre,
« Et qu'il soit invisible et présent en tout lieu » :
On se fût écrié : « Vous en faites un dieu. »
Et toutefois, vainqueur d'innombrables obstacles,
Des arts autour de lui rassemblant les miracles,
Au sceptre social soumettant l'univers,
L'homme a réalisé tous ces projets divers.

Assurément, et tout en tenant compte de quelques inégalités, ces vers sont à la hauteur du sujet et dignes d'un siècle qui a vu tant de découvertes, dues au *génie de l'homme*, inspiré de Dieu, faut-il ajouter. Il est rare que l'on soit justement apprécié par ses contemporains : quoiqu'il fût supérieur à la plupart des productions d'alors, le poëme n'eut pas à l'époque de son apparition tout le succès qu'en espérait l'auteur. En 1808 parut un autre ouvrage de Chênedollé, intitulé : *Esprit de Rivarol*, que Joubert appelait *Rivarollet* dans une de ses lettres (1er septembre 1807). Après avoir concouru avec succès aux Jeux floraux, Chênedollé fut nommé professeur à Rouen, en 1810, et inspecteur de l'académie de Caen, en 1812. En 1817 il songea à l'Académie; mais il se vit préférer des candidats qui firent plus activement et plus à propos leurs démarches. A l'époque de la création de *la Muse française* (1823), il fut un de ceux dont on s'empressa de demander la collaboration. C'était au début de la querelle entre les *classiques* et les *romantiques*. Chênedollé ne repoussa que les innovations réprouvées par la raison. En 1830 il fut élevé aux fonctions d'inspecteur général de l'université. Ici vient se placer un acte qui honore Chênedollé. Quand Charles X, se rendant à Cherbourg, passa dans le village où habitait le poëte, celui-ci fut présent sur le passage du souverain détrôné. « Le second Stuart, dit M. Louis Blanc, traversant l'île de Wight, après la perte d'une couronne et à la veille du supplice, une jeune fille lui vint offrir une fleur; ce genre de consolation ne manqua pas au frère de Louis XVI. Au Val-de-Vire, des femmes, des vieillards, des enfants, sortis de la maison de

(1) M. Sainte-Beuve en cite des pages intéressantes.

Chênedollé, accoururent sur le chemin, tenant des branches de lis, qu'ils donnèrent aux fugitifs, famille d'un poëte saluant celle d'un roi sur la route de l'exil. » « Ainsi que je l'ai assez marqué, dit M. Sainte-Beuve, Chênedollé, dans le cours de sa vie, en venant trop tard et le lendemain, manqua souvent l'occasion; qu'on n'aille pas dire que cette fois il la manqua encore : noble poëte, il l'avait trouvée. »

Chênedollé avait fait paraître en 1820, sous le titre d'*Études poétiques*, le recueil de ses anciennes odes, avec addition de quelques pièces nouvelles, parmi lesquelles *le Dernier jour de la moisson; — le Tombeau du jeune laboureur; — la Gelée d'avril.* On retrouve dans la plupart de ces compositions ce vif sentiment de la nature qui fit le caractère de Chênedollé, comme poëte et comme homme privé, et qu'il eût dû écouter uniquement dans le choix de ses compositions. Les vers suivants, qui peignent la campagne au printemps, confirment ce jugement :

Le froment, jeune encor, sans craindre la faucille,
Se couronnait déjà de son épi mobile,
Et, prenant dans la plaine un essor plus hardi,
Ondoyait à côté du trèfle reverdi;
La cerisaie en fleurs, par avril ranimée,
Emplissait de parfums l'atmosphère embaumée.
Et des dons du printemps les pommiers enrichis
Balançaient leurs rameaux empourprés ou blanchis.

C'est un tableau peint d'après nature. Il faut citer encore comme une pièce pleine de langueur et de charme, *le Clair de lune de mai.* Il y a comme un souvenir des plus gracieuses élégies de l'antiquité dans les vers suivants :

Paraîs, ô lune désirée,
Monte doucement dans les cieux;
Guide la paisible soirée
Sur ton trône silencieux.
Amène la brise légère
Qui, dans l'air, précède tes pas,
Douce haleine, à nos champs si chère,
Qu'aux cités on ne connaît pas;
A travers la cime agitée
Du saule incliné sur les eaux,
Verse ta lueur argentée
Flottante en mobiles roseaux.
Que ton image réfléchie
Tombe sur le ruisseau brillant
Et que la vague au loin blanchie
Roule ton disque vacillant.

Le style est si souvent l'homme, que Chênedollé sera peut-être mieux connu par ces citations; et c'est à ce titre, et pour le peindre tout entier, que l'on rapprochera de ce qui précède le fragment suivant, tiré de son journal, à la date du 8 août 1823. « J'ai revu aujourd'hui avec délices, dit-il, tous les travaux de la moisson : j'ai vu scier, j'ai vu lier, j'ai vu charrier. Rien ne me plaît comme de voir un atelier de moissonneurs dans un champ; j'aime à voir les jeunes garçons se hâter et défier les jeunes filles, qui scient encore plus vite qu'eux; j'aime à entendre le joyeux bruit des moissonneurs; j'aime à entendre les éclats de rire des jeunes filles, si gaies, si folles, si fraîches; j'aime à les voir se pencher avec leurs faucilles, au risque pour elles de montrer quelquefois une jambe mieux faite et plus fine que celle de nos plus belles dames. Cette vue irrite les désirs dans le cœur du jeune homme; on fait une plaisanterie, et la gaieté circule à la ronde :

Verbaque aratoris rustica discit Amor.

J'aime à voir le métayer robuste lier la gerbe et l'enlever au bout du rustique trident; j'aime à voir le valet de la ferme qui la reçoit debout au haut du char des moissons, et le char comblé s'ébranler pesamment dans la plaine. J'aime à voir glaner le pauvre. Laissez-lui quelques épis de plus :

Laissez à l'indigent une part des moissons.

J'aime tous les travaux champêtres; j'aime à voir labourer, semer, moissonner, planter, tailler, émonder les arbres, aménager les forêts. Je jouis du blé vert, et j'en jouis en moisson. En mars, je ne connais rien de beau, de riant, de magnifique, comme un beau champ de blé qui rit sous les premières haleines du printemps. » On croit lire une page de Virgile ou de Théocrite.

En 1832, Chênedollé résigna ses fonctions universitaires pour se livrer tout entier à son amour des champs et d'une studieuse retraite. Il n'eut pas le temps d'achever les œuvres importantes qu'il avait commencées. Outre les ouvrages cités, on a de Chenedollé : *Eloge de la Neustrie;* ode, 1826; dans les *Mémoires des Antiquaires de la Normandie;* — une édition *des Œuvres complètes de Rivarol;* 1808, 5 vol. in-8°, entreprise avec M. Fayolle; — la révision de la traduction des *Œuvres de Shakspeare*, par Bruguière de Sorsum. Chênedollé avait entrepris une épopée qu'il projetait d'intituler : *Titus, ou Jérusalem détruite*, et qu'il méditait depuis vingt années. V. ROSENWALD.

Châteaubriand, *Mémoires d'outre tombe.* — Sainte-Beuve, *Rev. des Deux Mondes*, 1er et 15 juin 1849. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans.* — Joubert, *Pensées et corresp.* — A. Desplaces, *Rev. de Paris*, mai 1840. — *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Barbier, *Bibl. d'un homme de goût.*

CHENEL DE LA CHAPPRONAYE (*Jean*, sieur), écrivain breton, né vers la fin du seizième siècle, descendait du célèbre Jean de Beaumanoir. Il visita une partie de l'Europe, et à son retour en France, il fit imprimer : *les Révélations de l'hermite sur l'état de la France;* 1617, in-8°, fig., rare. Ce livre est très-singulier : l'auteur y prétend réformer l'usage du duel; et pour parvenir à ce but, il propose l'établissement d'un ordre de chevalerie dont tous les membres, bons gentilshommes, braves et adroits aux armes, feraient vœu de ne jamais accepter de cartel, et de poursuivre les duellistes connus. Louis XIII lui permit de porter la marque distinctive de cet ordre, qui consistait en une croix émaillée de rouge, représentant d'un côté l'effigie de saint Louis, et de l'autre celle de sainte Madeleine. « J'offre le combat, disait au roi le « fondateur, contre celui qui voudra tenir le « parti du duel (seul à seul, les armes à la main,

« en place qu'il vous plaira nous ordonner), afin « de maintenir que le duel est une action in- « digne d'un homme de bien et d'honneur, d'un « fidèle François et d'un homme de courage. » Les statuts de cet ordre, dont La Chappronaye paraît avoir été le seul membre, ont été imprimés à Nantes, en 1614.

Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, II, éd. Fontette. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.*

CHENEVIÈRES ou CHENNEVIÈRES (*François* DE), écrivain français, né en 1699, à La Rochefoucauld, petite ville de l'Angoumois, mort en 1779. D'abord héraut d'armes, puis inspecteur général des hôpitaux militaires, il est moins connu par ses ouvrages que par l'amitié dont l'honora Voltaire. On a de lui : *Détails militaires dont la connaissance est nécessaire aux officiers, et principalement aux commissaires des guerres ;* Paris, 1742, 4 vol. in-12 ; — *Loisirs* de *M. de.....;* La Haye (Paris), 1762, 2 vol., in-12.

Grimm, *Correspondance littéraire*, 1764.

CHENEVIX (*Richard*), littérateur et chimiste irlandais, d'origine française, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1830. Il se distingua par une grande variété de connaissances, et par une rare flexibilité d'esprit. C'est moins cependant à ses productions littéraires qu'à ses œuvres scientifiques qu'il doit sa réputation. On a de lui : *Remarques sur la nouvelle nomenclature chimique établie par les néologues français;* Londres, 1802, in-12 ; — *Observations sur les systèmes minéralogiques*; dans le t. LXV des *Annales de chimie*, 1808; — Plusieurs mémoires dans les *Transactions philosophiques : Observations et expériences sur l'acide muriatique oxygéné, ainsi que sur quelques combinaisons de l'acide muriatique dans ses trois états; Analyse du corindon et de quelques substances qui l'accompagnent; Analyse des arséniates de cuivre et de fer ainsi que du cuivre octaédrique de Cornouailles; Observations et expériences sur la poudre du docteur James, avec une méthode de préparer par la voie humide une substance analogue; Observations sur la nature chimique des humeurs de l'œil; Recherches sur la nature du palladium; de l'Action réciproque du platine et du mercure;* — dans le Journal de Nicholson : *Analyse d'une nouvelle variété d'or natif; Expérience pour déterminer la quantité de soufre contenue dans l'acide sulfurique; Recherches sur l'acide acétique et sur quelques autres acétates*; — dans le Journal des Mines : *Analyses de la trémolite; du sulfate de chaux anhydre, naturel et artificiel; du cuivre arséniaté; de la télésie et du corindon; de la gangue du corindon de l'Inde; du feldspath en masse; du feldspath retiré du sable de Ceylan; de la fibrolite; du thallite qui accompagne le corindon de l'Inde.* Parmi ses écrits littéraires on remarque *les Rivaux mantouans*, comédie; et *Henri VII*, tragédie, non représentées.

Rose, *New biographical dictionary.*

CHÉNIER (*Louis* DE), historien français, né à Montfort, en Languedoc en 1723, mort le 25 mai 1796. Il appartenait à une famille originaire du Poitou. Il perdit de bonne heure son père et sa mère, abandonna à sa sœur tous ses biens, et partit pour Constantinople, où il dirigea bientôt après une maison de commerce, qu'il abandonna ensuite pour s'attacher au comte Desalleurs, ambassadeur de France près de la Porte. Après la mort de ce dernier, il géra les affaires de la marine et du commerce jusqu'en 1764. Il avait épousé, en 1759, Mlle Santi-l'Homaka, belle et spirituelle Grecque. De retour en France, en 1765, il accompagna, deux ans après, le comte de Brugnon, que le roi envoyait en Afrique pour conclure un traité avec l'empereur de Maroc, et il déploya dans cette mission une grande habileté. Nommé consul général, puis chargé d'affaires de France près de cette puissance barbaresque, il revint dans sa patrie en 1784, et fut, malgré lui, mis à la retraite. Il s'occupa alors de coordonner les nombreux matériaux qu'il avait recueillis dans ses voyages, et fit paraître ses ouvrages sur l'Orient, compilations qui, bien que trop superficielles pour la partie historique, méritent cependant toute confiance pour les remarques locales. Lors de la révolution, Chénier devint membre du premier comité de surveillance de la ville de Paris. Au 31 mai 1793, il se montra favorable aux Girondins. Aussi ni ses opinions ni ses efforts ne purent-ils sauver du supplice André Chénier, son fils, dont la mort hâta la sienne. On a de lui : *Recherches historiques sur les Maures et l'histoire de l'empire de Maroc ;* Paris, 1787, 3 vol. in-8° ; — *Révolutions de l'empire Ottoman, et observations sur ses progrès, sur ses revers et sur l'état présent de cet empire;* Paris, 1789, in-8° ; reproduit sous le titre d'*Histoire des révolutions de l'empire Ottoman jusqu'à la mort du sultan Abdul-Hamed ;* Paris, 1808, in-8°.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CHÉNIER (*Constantin-Xavier* DE), fils de Louis Chénier, et l'aîné des quatre frères de ce nom, naquit à Constantinople, en 1760, et mourut à Paris, le 9 février 1837. Revenu en France avec sa famille, il fit ses études à Paris, et remporta en 1778 le prix d'honneur de l'université. Il débuta dans la carrière diplomatique comme secrétaire de son père, alors consul de France dans le Maroc. Après avoir été successivement consul en Espagne, en Italie, en Grèce et en Prusse, il fut mis à la retraite sous l'empire.

CHÉNIER (*André-Marie* DE), célèbre poëte français, fils de Louis Chénier; né à Constantinople, le 29 octobre 1762, mort à Paris, le 7 thermidor an II (25 juillet 1794). Amené en

France à l'âge de deux ans, il fut conduit à Carcassonne, près d'une sœur de son père. Il passa neuf ans sous le beau ciel du Languedoc, avec son frère Marie-Joseph, recevant de sa mère des leçons qui l'initiaient à la connaissance de la langue grecque et lui donnaient le goût des littératures anciennes. En 1773 il fut placé, ainsi que Marie-Joseph, au collége de Navarre, où ses deux autres frères Constantin et Sauveur l'avaient précédé. Tout en perfectionnant son éducation classique, il s'exerçait déjà dans la poésie française. Il nous apprend lui-même que dès le collége il traduisit des fragments de Sapho et quelques passages des *Bucoliques* de Virgile. Il ne reste de ces premiers essais qu'une traduction, assez faible, de deux vers de Sapho. En traduisant les anciens, André Chénier se préparait à les égaler, et il méditait, bien jeune encore, à peine au sortir du collége, les œuvres originales qu'il n'acheva pas, et dont les admirables fragments ont suffi pour immortaliser son nom. Il faisait confidence de ses projets et de ses vers à un cercle d'amis, dont les plus intimes étaient les frères Trudaine, ses camarades de collége, les frères de Pange, le marquis de Brazais, Lebrun. Celui-ci, poëte lui-même, encouragea les premières tentatives d'André Chénier, et lui adressa dès le début cette magnifique prédiction que l'avenir ne devait pas démentir :

> Oui, l'astre du génie éclaira ton berceau,
> La gloire a sur ton front secoué son flambeau.

Vers la fin de 1782, André Chénier, nommé sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, alla tenir garnison à Strasbourg. Là se conservaient, au milieu de la décadence générale des études, les traditions sévères de l'érudition allemande; là vivait Brunck, et les *Analecta* de ce savant helléniste semblent avoir été le livre favori d'André Chénier, celui que, selon le précepte d'Horace, il feuilletait nuit et jour. Malgré les moyens d'instruction que lui offrait cette ville, le jeune poëte ne put supporter plus de six mois la vie de garnison, et, renonçant à la carrière militaire, il revint à Paris. Lui-même a peint avec beaucoup de charme dans ses premières *élégies* la vie d'études et de plaisirs qu'il menait alors. Il ébauchait de grands poëmes, et composait des *idylles*, charmant mélange de souvenirs classiques et d'inspiration. Les plus connues sont : *le Mendiant*, *l'Aveugle*, « touchante et sublime idylle, dit M. Villemain, qui semble une page d'un manuscrit grec, mais traduite par quelque chose de mieux qu'un moderne »; l'idylle si pure du *Jeune malade*, où, selon le même critique, « les plus charmants souvenirs de la Grèce, l'ardeur de la tendresse d'une mère, le désespoir et la joie de l'amour sont retracés avec une grâce sans égale et une ineffable harmonie ».

Une maladie grave vint interrompre les études du jeune poëte; se croyant près de sa fin, il s'écriait, dans de touchants adieux à ses amis :

> Je meurs ; avant le soir j'ai fini ma journée.

Mais il était réservé à une mort plus tragique. Il se rétablit, et, pour achever sa guérison, les Trudaine l'emmenèrent avec eux dans un long voyage. Parti vers la fin de l'automne de 1784, il visita la Suisse, l'Italie, l'Archipel, Constantinople, et ouvrit ainsi la route de l'Orient à ces autres grands poëtes, Châteaubriand, Byron, Lamartine. Il revint à Paris en 1786, et reprit avec une ardeur nouvelle ses travaux littéraires. Il ressentit pour la spirituelle et brillante Mme de Bonneuil un amour qu'il a immortalisé dans des élégies dont « rien dans notre langue, dit M. Villemain, ne surpasse la douceur gracieuse et passionnée ». Même dans ces œuvres intimes où il chante ses propres impressions, André Chénier se souvient sans cesse des anciens; il imite en général Properce, imitateur lui-même de Callimaque et de Philétas ; mais, loin de se borner à ce modèle, il demande à toutes les littératures, et surtout aux poëtes de l'*Anthologie* grecque, des tableaux ou du moins des cadres heureux pour ses impressions personnelles. Initié par une longue étude à tous les secrets de l'antiquité, il trouve chez les anciens « ce naturel, ce gracieux abandon, cette variété de tons, cette simplicité expressive, cette franchise du sentiment, qui n'a d'autre ornement que sa vivacité et son tour hardi : qualités exquises, que les auteurs de la fin du dix-huitième siècle étouffaient sous la lourde parure d'une banale élégance! » Si admirables que soient les élégies d'André Chénier, elles n'étaient pour lui qu'un délassement ; il réservait toutes ses forces pour des poëmes qu'il n'eut pas le temps d'achever, et dont nous allons étudier les fragments, trop peu nombreux.

Si on laisse de côté l'*Amérique*, qui semble n'avoir été qu'un projet vague, et l'*Art d'aimer*, qu'il ne faut pas séparer des *Élégies*, il reste *l'Invention*, *Hermès*, *Suzanne*. Le premier de ces poëmes est complet; des deux autres nous avons des fragments et des notes. « Ce précieux essai, dit M. Villemain, en parlant du poëme de *l'Invention*, renferme les vues les plus justes sur l'audace légitime du talent, sur les routes véritables de l'invention, sur cette espèce de fidélité infidèle qui s'attache aux derniers imitateurs des premiers modèles. Il ne méconnaît pas la gloire des grands génies de la France, mais il leur souhaite de vrais imitateurs, c'est-à-dire des imitateurs qui ne leur ressemblent pas. » André Chénier en effet ne veut pas que l'on copie les anciens; il veut que l'on s'inspire de leurs écrits, pour produire comme eux des œuvres originales; ce qu'il demande à l'antiquité, ce ne sont ni des sujets ni des pensées, mais l'enthousiasme, le feu

poétique. Là, dit-il, en parlant des anciens :

Là, Prométhée ardent, je dérobe les feux
Dont j'anime l'argile et dont je fais des dieux.

Et dans cet autre passage, que nous citerons parce qu'il résume toute la théorie littéraire de l'auteur de *l'Invention* :

O terre de Pélops ! avec le monde entier
Allons voir d'Épidaure un agile coursier
Couronné dans les champs de Némée et d'Élide !
Allons voir au théâtre, aux accents d'Euripide,
D'une sainte folie un peuple furieux
Chanter : *Amour, tyran des hommes et des dieux !*
Puis, ivres des transports qui nous viennent surpren-
Parmi nous, dans nos vers, revenons les répandre; [dre,
Changeons en notre miel leurs plus antiques fleurs;
Pour peindre notre idée, empruntons leurs couleurs;
Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques;
Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Dans son poëme d'*Hermès*, André Chénier voulait profiter des progrès des sciences pour refaire au point de vue moderne le poëme de Lucrèce *Sur la nature des choses*. Il nous reste de cette ambitieuse tentative des fragments précieux, et des notes plus précieuses encore, dans lesquelles l'auteur nous fait connaître le sujet, le plan et les principales divisions de son ouvrage. Nous empruntons à M. Sainte-Beuve une courte analyse de ce poëme ébauché. « Il devait avoir trois chants, à ce qu'il semble : le premier sur l'origine de la terre, la formation des animaux, de l'homme; le second, sur l'homme en particulier, le mécanisme de ses soins et de son intelligence, ses erreurs depuis l'état sauvage jusqu'à la naissance des sociétés, l'origine des religions; le troisième, sur la société politique, la constitution de la morale et l'invention des sciences. Le tout devait se clore par un exposé du système du monde selon la science la plus avancée. »

L'*Hermès* était conçu d'après les doctrines irréligieuses du dix-huitième siècle. Prenant Buffon pour guide dans la partie scientifique, André Chénier se rapproche singulièrement de Lucrèce pour la hardiesse des idées. Un poëte contemporain, Chénedollé, qui avait recueilli auprès des de Pange et de Brazais des détails intimes sur l'auteur d'*Hermès*, a écrit cette phrase significative : « André Chénier était athée avec délices. » Dieu en effet, il faut le reconnaître, est absent du poëme d'*Hermès*, ou du moins il n'y apparaît pas distinct de l'ensemble des choses.

En même temps qu'André Chénier, sur les traces de Buffon et de Lucrèce, tentait de donner à la France un poëme didactique conçu absolument en dehors des idées chrétiennes, il faisait taire tous ses préjugés philosophiques, et empruntait à la *Bible* le touchant épisode de Suzanne pour en faire le sujet d'un poëme narratif. De cette composition, qui ne semble pas avoir été poussée fort loin, il ne reste aujourd'hui qu'une belle invocation, qui prouve combien André était pénétré des beautés poétiques et religieuses de son sujet, quelques vers jetés en passant, et des notes qui indiquent le plan du poëme. Cette composition devait être divisée en six chants. Sans altérer en rien le récit biblique, l'auteur l'avait disposé de manière à soutenir l'intérêt et à ménager des péripéties dramatiques. Les vides laissés par l'action devaient être remplis par des descriptions, qui, en retraçant, d'après la *Bible* et Hérodote, les mœurs, le climat et les monuments de l'Assyrie, auraient piqué la curiosité et reposé l'esprit du lecteur. Au moyen d'épisodes naturellement rattachés au sujet, le poëte se proposait d'imiter quelques beaux endroits qui l'avaient particulièrement frappé dans la *Bible*, l'histoire de Joseph, par exemple, et le Cantique des Cantiques. Enfin, dans l'emploi du merveilleux, il prenait Milton pour guide, et, plus sévère que les poëtes chrétiens de la renaissance, il n'avait jamais recours aux fictions mythologiques.

Telles étaient les œuvres qu'André Chénier ébauchait vers l'âge de vingt-cinq ans, et qu'il ne devait pas achever. A ses amis, qui s'inquiétaient de le voir disperser son talent sur plusieurs ouvrages au lieu d'en terminer un, et qui le pressaient de donner au public quelque témoignage éclatant de son génie, il répondait, se comparant au fondeur qui prépare à loisir les moules où il doit couler ses statues :

Moi, je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
Je prépare longtemps et la forme et le moule,
Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain.
Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain.

Mais ce demain ne vint pas, ou s'il vint, il fut rempli par d'autres préoccupations.

La famille d'André Chénier le pressait de se faire une position : son père insistait pour qu'il tentât la carrière diplomatique; mais il fallait pour cela aliéner sa liberté, dire adieu à sa modeste et indépendante existence. André s'est plaint de cette *dure nécessité*, dans des vers énergiques, où il se montre obsédé par des pensées de suicide :

Souvent, las d'être esclave et de boire la lie
De ce calice amer que l'on nomme la vie ;
Las du mépris des sots, qui suit la pauvreté,
Je regarde la tombe, asile souhaité.

Il a exprimé toute l'amertume de son cœur dans l'admirable idylle de *la Liberté*, écrite au mois de mars 1787. En faisant contraster la gaieté gracieuse du chevrier avec les imprécations désespérées du berger, en montrant comment les mêmes objets peuvent paraître hideux ou charmants, selon qu'on les regarde avec les yeux d'un homme libre ou les yeux d'un esclave, André Chénier a composé un des chefs-d'œuvre de notre langue, en même temps qu'il nous faisait sur l'état de son âme à cette époque les plus précieuses révélations.

Au mois de décembre 1787, il partit pour l'Angleterre en qualité de secrétaire d'ambassade. Malgré la bienveillance de l'ambassadeur, M. de la Luzerne, il passa à Londres des années pénibles, dans l'isolement et l'inaction. Sa place

l'occupait si peu qu'il s'abstint d'abord de toucher ses appointements. Il fallut pour l'y décider l'insistance et presque un ordre formel de M. de la Luzerne. Il aurait pu se distraire par l'étude de la littérature anglaise; mais parmi les poëtes anglais il n'admirait guère que Milton; il trouvait de belles scènes dans Shakspeare, et pas une belle pièce, et il invitait les poëtes français à « fuir la pesante ivresse des durs chanteurs du Nord nébuleux. Enfin, au printemps de 1790, il se dégagea de sa position diplomatique, et revit la France, alors en pleine révolution. Dans le terrible mouvement qui venait de faire tomber en ruines toute la vieille société, il apportait plus d'ardeur que d'expérience, un très-vif amour de la liberté, une haine non moins vive de l'anarchie. Ces dispositions libérales et modérées étaient celles de ses amis, les de Pange, les Trudaine, Brazais, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Sieyès, Condorcet, le marquis de Pastoret. Il fut introduit par eux dans la Société de 89, club brillant qui réunissait dans de somptueux salons du Palais-Royal les membres les plus éclairés, les plus modérés, les plus riches, les plus aristocratiques en un mot du parti révolutionnaire. Charmés de l'ardeur du jeune poëte, ses amis se servirent de lui comme d'un secrétaire, et le chargèrent de rédiger et de signer de son nom inconnu, et par cela même moins compromettant, un écrit qui fut comme le manifeste de la Société de 89. Cet écrit, qui a pour titre : *Avis aux Français sur leurs véritables ennemis*, parut dans le N° XIII du *Journal de la Société de* 89. Il porte la date de Passy, 24 août 1790. André Chénier s'y montra dès l'abord ce qu'il sera dans cette lutte ardente de deux années, ami passionné de la liberté, ennemi non moins passionné de la violence. Toute sa pensée peut se résumer ainsi : la révolution étant juste, doit triompher par des moyens justes, et les véritables ennemis de la liberté sont ceux qui veulent l'établir par la force brutale et inique. André démontre cette thèse, fort raisonnable, avec beaucoup de verve, mais aussi avec d'imprudentes invectives contre les partisans de la violence. « J'ai goûté, dit-il, quelque joie à mériter l'estime des gens de bien en m'offrant à la haine et aux injures de cet amas de brouillons corrupteurs que j'ai démasqués. J'ai cru servir la liberté en la vengeant de leurs louanges. Si, comme je l'espère encore, ils succombent sous le poids de la raison, il sera honorable d'avoir, ne fût-ce qu'un peu, contribué à leur chute. S'ils triomphent, ce sont des gens par qui il vaut mieux être pendu que regardé comme ami. » Cette brochure, modérée au fond, mais très-provoquante par la forme, valut à son auteur les compliments et une médaille du roi Stanislas, qui la fit traduire en polonais, et beaucoup d'injures de la part de Camille Desmoulins, qui rédigeait alors les *Révolutions de France et de Brabant*.

En se séparant d'une manière aussi tranchée du parti du désordre, André Chénier n'en gardait pas moins tout son enthousiasme pour les conquêtes de la révolution; il les célébrait encore en 1791 dans un *Dithyrambe sur le Jeu de Paume*, adressé au peintre David. Le poëte y reproduit les idées déjà exprimées dans l'*Avis aux Français*, et répète la belle et inutile recommandation de ne pas *venger la raison par des crimes*. Pour donner un coloris poétique aux événements qu'il célèbre, André Chénier prodigue les images les plus hardies; il use largement des coupes irrégulières, des déplacements de césure, des hémistiches inégaux, des rejets, des enjambements d'un vers à l'autre, et même d'une strophe à l'autre, de toutes les licences, enfin, si sévèrement interdites à notre versification depuis Malherbe et Boileau. Par son allure rapide, par les nombreuses digressions qu'un lien réel, quoique insensible, rattache au sujet principal, le *dithyrambe sur le Jeu de Paume* rappelle, plus peut-être qu'aucune autre composition lyrique de notre langue, les odes de Pindare. Ce poëme semble avoir été peu remarqué : la modération des idées et l'étrangeté du style l'éloignaient également de la faveur du public. Le moment d'ailleurs n'était pas à la poésie, et André revint à la prose. Il se présenta, dans les derniers mois de 1791, devant les électeurs de la Seine, comme candidat pour l'Assemblée législative; il échoua, et dut se contenter des journaux pour défendre ses idées.

Dans la lutte trop inégale que le parti constitutionnel soutenait contre les Girondins et les Jacobins, alors leurs alliés, il combattit toujours au premier rang. Le 26 février 1792 il publia, dans le *Journal de Paris*, un long article où il accusait la Société des amis de la constitution (Jacobins) d'être la cause des désordres qui troublaient la France et arrêtaient l'établissement de la liberté. Selon lui, pour dire le contraire il fallait être « un fripon ou un imbécile ». Marie-Joseph Chénier, membre du club des Jacobins, ne pouvait avoir sur leur compte la même opinion que son frère, et il se trouvait peu flatté d'être compris dans une de ces deux catégories. Dans une note, convenable d'ailleurs, il déclina toute communauté d'opinion avec son frère. La dispute en serait restée là si elle n'eût été envenimée par un des rédacteurs du *Journal de Paris*, qui commenta d'une manière injurieuse la réponse de Marie-Joseph. Celui-ci, qui n'était pas doué d'une grande patience, riposta avec vivacité, et réfuta, mais avec beaucoup d'égards, l'article de son frère, dans une lettre datée du 7 mars, et insérée dans le *Moniteur* du 11 mai. André ne se tint pas pour battu; dans une réponse fort vive, il maintint toutes ses attaques, et les aggrava en ajoutant à ses invectives générales une allusion piquante à l'adresse de son frère : il dit que « Marie-Joseph pouvait beaucoup louer sans l'aimer une société qui disposait de cette

partie des succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude ». Ces paroles étaient une allusion évidente au succès de *Charles IX*. Marie-Joseph, qui avait assez bien supporté les attaques au sujet de la politique, s'irrita dès qu'il se sentit piqué dans son amour-propre d'auteur; il releva vertement les paroles de son frère, dans une lettre insérée au *Moniteur* du 19 juin 1792, et donna à entendre que la colère d'André contre les Jacobins pouvait bien être le dépit d'un candidat évincé. La famille se hâta d'intervenir entre les deux frères, qui furent brouillés quelques mois seulement. Mais le souvenir de cette polémique ne s'effaça pas. Les royalistes s'en firent trois ans plus tard une arme contre Marie-Joseph; les révolutionnaires s'en servirent en 1792 contre André, et le traitèrent de *fratricide*, sotte injure que le noble poëte repoussa avec une froide et dédaigneuse indignation. Cette déplorable polémique fut entrecoupée par une autre, plus grave encore dans ses conséquences, puisqu'elle fut une des causes les plus probables de la mort d'André Chénier. Quarante-cinq soldats du régiment suisse de Châteauvieux avaient été condamnés aux galères, pour s'être révoltés et avoir pillé la caisse du régiment; ils furent amnistiés, et les Jacobins, sur la proposition de Collot d'Herbois, résolurent de leur donner une fête, à laquelle la municipalité de Paris eut le tort de s'associer. André s'éleva avec énergie contre ces honneurs décernés à l'indiscipline; il qualifia cette fête de *scandaleuse bacchanale*, de *bambochade ignominieuse*, et la stigmatisa dans un ïambe, chef-d'œuvre d'ironie. Célébrant à sa manière les Suisses révoltés, il demanda les honneurs divins pour les *clients de Collot d'Herbois*, ces *quarante meurtriers chéris de Robespierre*. Ces noms sinistres de Collot d'Herbois et de Robespierre ne se rencontrent que cette seule fois dans les écrits d'André Chénier, qui luttait surtout contre le parti girondin.

La révolution du 10 août, en renversant la royauté, mit fin à la carrière politique d'André, qui essaya de se consoler des maux de la patrie par la culture des lettres. A l'aimable poëte Wieland, qui s'informait de ce qu'il faisait dans la révolution, il répondait, à la date du 19 octobre 1792, « qu'il était bien déterminé à se tenir toujours à l'écart, ne prenant aucune part active aux affaires publiques, et s'attachant plus que jamais, dans la retraite, à une étude approfondie des lettres et des langues antiques ». En annonçant cette détermination, André Chénier promettait plus qu'il ne pouvait tenir; il ne devait être maître ni de sa pitié ni de son indignation. Le procès de Louis XVI, en excitant au plus haut point dans son âme ces deux sentiments, le ramena dans l'arène politique. Il prit à la défense du malheureux monarque une part réelle, bien que difficile à préciser. Il servit, à ce qu'il semble, de secrétaire à M. de Malesherbes, et rédigea quelques pièces de la défense. Il prépara pour demander l'appel au peuple un projet de lettre qui ne fut pas adopté : les défenseurs préférèrent la lettre très-simple qu'on lit dans le *Moniteur* à la noble et éloquente demande rédigée par André Chénier. Tant de fatigues et de douleurs avaient altéré sa santé; il allait de temps en temps passer à Versailles, dans une petite maison que son frère lui avait louée, « des semaines vouées, dit M. Sainte-Beuve, à la méditation, à la rêverie, à la poésie. Un amour délicat l'avait repris, et le consolait de ses autres tristesses par sa blessure même. Il en a célébré l'objet dans des pièces adorables, sous le nom de *Fanny*. Mais la plus belle (s'il fallait choisir), la plus complète des pièces d'André Chénier, est celle qu'il composa vers ce temps, et qui commence par cette strophe :

O Versaille, ô bois, ô portiques!
Marbres vivants, berceaux antiques,
Par les dieux et les rois Élysée embelli,
A ton aspect dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraîche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli.

On y voit, dans un rhythme aussi neuf qu'harmonieux, le sentiment de la nature et de la solitude, d'une nature grande, cultivée et même pompeuse, toute peuplée de souvenirs de grandeur auguste et de deuil, et comme ennoblie ou attristée d'un majestueux abandon. Il y a l'élégie royale dans toute sa gloire, puis, tout à côté, le mystère d'un réduit riant et studieux *couronné de rameaux*, et propice au rêve du poëte, au rêve de l'amant. Car il aime, il revit, il espère, il va chanter comme autrefois, et la source d'harmonie va de nouveau abonder dans son cœur et sur ses lèvres. Mais tout à coup devant ses yeux lui repasse l'image des horreurs publiques, et alors le sentiment vertueux et stoïque revient dominer le sentiment poétique et tendre. L'homme *juste et magnanime* se réveille, et la vue des innocents égorgés corrompt son bonheur. Tel est, dans cette admirable pièce, l'ordre et la suite des idées, dont chacune revêt tour à tour son expression la plus propre, l'expression hardie, à la fois savante et naïve. »

Ce sentiment d'indignation, qui faisait rougir André Chénier de son bonheur et presque de la vie, anime toute l'*ode à Charlotte Corday*. Le poëte s'écrie en s'adressant à la meurtrière de Marat :

Seule tu fus un homme, et vengeas les humains!
Et nous, eunuques vils, troupeau lâche et sans âme,
Nous savons proférer quelques plaintes de femme,
Mais le fer peserait à nos débiles mains!

Ce même sentiment se reproduit avec plus d'énergie encore dans une page trouvée parmi les papiers du poëte, et qu'on peut appeler son testament. « Il est las, dit-il en parlant de lui-même, de partager la honte de cette foule immense qui en secret abhorre autant que lui,

mais qui approuve et encourage, au moins par son silence, des hommes atroces et des actions abominables. La vie ne vaut pas tant d'opprobre. Quand les tréteaux, les tavernes et les lieux de débauche vomissent par milliers des législateurs, des magistrats et des généraux d'armée qui sortent de la boue pour le bien de la patrie, il a, lui, une autre ambition, et il ne craint pas de démériter de la patrie en faisant dire un jour : Ce pays qui produisit alors tant de prodiges d'imbécillité et de bassesse produisit aussi un petit nombre d'hommes qui ne renoncèrent ni à leur raison ni à leur conscience; témoins des triomphes du vice, ils restèrent amis de la vertu, et ne rougirent point d'être gens de bien. Dans ces temps de violence, ils osèrent parler de justice; dans ces temps de démence, ils osèrent examiner; dans ces temps de la plus abjecte hypocrisie, ils ne feignirent point d'être des scélérats pour acheter leur repos aux dépens de l'innocence opprimée, ils ne cachèrent point leur haine à des bourreaux, qui, pour payer leurs amis et punir leurs ennemis, n'épargnaient rien, car il ne leur en coûtait que des crimes; et un nommé André Chénier fut un des cinq ou six que ni la frénésie générale, ni l'avidité, ni la crainte ne purent engager à ployer le genou devant des assassins couronnés, à toucher des mains souillées de meurtres, et à s'asseoir à la table où l'on boit le sang des hommes. »

La mort que le poëte provoquait avec cette généreuse impatience ne devait pas se faire attendre. Le 17 nivôse an II (6 janvier 1794), il se trouvait à Passy, chez Mme de Pastoret, quand le sieur Guénot, porteur d'un ordre du comité de sûreté générale, se présenta pour arrêter cette dame. André Chénier voulut s'y opposer, et Guénot ordonna de l'arrêter lui-même. André se réclama de la Section de Brutus (quartier Montmartre), dont il avait un certificat de civisme, et refusa de signer l'interrogatoire qu'on lui fit subir. Guénot obtint du comité révolutionnaire de Passy l'ordre de le faire conduire à la maison de détention du Luxembourg. L'ordre était si irrégulier, que le concierge du Luxembourg refusa de recevoir le prisonnier. Celui-ci, ramené devant Guénot, fut envoyé à Saint-Lazare et admis sans difficulté. Il ne fut cependant écroué que le 19 nivôse. Pendant cette journée seulement d'intervalle du 18 nivôse, il eût été possible d'obtenir la mise en liberté du prisonnier. Une fois écroué, il n'eut plus d'espoir que dans l'oubli; car l'écrou ne pouvait être levé que par un ordre du comité de sûreté générale de la Convention nationale. Le père d'André Chénier, s'appuyant sur ce fait que son fils avait été arrêté sans ordre supérieur, demanda qu'il fût mis en liberté. Cette supplique resta sans effet; mais elle n'eut pas, comme on l'a dit, pour résultat d'envoyer André à l'échafaud, puisquelle précéda de plusieurs mois sa mise en jugement. En entrant à Saint-Lazare il s'était dit qu'il fallait s'accoutumer à l'oubli. Un sentiment, mélange délicat de pitié et d'amour, vint le distraire et le consoler un peu de sa captivité. Il célébra la duchesse de Fleury, plus connue sous le nom de comtesse de Coigny, prisonnière comme lui, dans cette ode admirable de *la jeune Captive*, dont M. Villemain a dit si justement : « C'est un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne, c'est la plus pure des élégies tendres, c'est un style dont la richesse, pleine de symboles et d'images, a quelque chose de riant et de nouveau comme la jeunesse. » Mais l'amour n'inspirait pas seul le poëte dans les cachots de Saint-Lazare. André trouvait dans son indignation des accents d'une terrible énergie, pour flétrir les oppresseurs de la France. Il ne voulait pas mourir, disait-il,

Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange,
Ces bourreaux barbouilleurs de lois.

Il voulait survivre à tant *de brigands abhorrés*,

Pour cracher sur leurs noms, pour chanter leur supplice.

Ces cris d'indignation, que le poëte ne savait pas contenir, eussent suffi pour le signaler aux espions qui surveillaient jusqu'aux moindres paroles des prisonniers, quand bien même le souvenir de la polémique du *Journal de Paris* ne l'aurait pas assez désigné aux vengeances du comité de salut public. Le 6 thermidor il fut transféré de Saint-Lazare à la Conciergerie, et son acte d'accusation lui fut signifié. Cet acte, daté du 3 thermidor, avait été rédigé avec tant de négligence, que des faits relatifs à un des frères du poëte, Sauveur Chénier, qui venait d'être arrêté dans le département de la Somme par l'ordre d'André Dumont, furent portés à la charge d'André Chénier. Celui-ci était désigné comme ancien chef de brigade dans l'armée de Dumouriez. Ainsi Fouquier-Tinville envoyait les prisonniers à la mort sans constater leur identité. André Chénier signala probablement cette incroyable confusion, car les faits relatifs à Sauveur se trouvent rayés dans la minute de l'acte d'accusation. Le lendemain, 7 thermidor, André comparut devant le tribunal révolutionnaire avec quarante-quatre autres accusés, divisés en deux catégories. Depuis que la loi du 22 prairial avait supprimé toute défense, les prétendus jugements du tribunal révolutionnaire se bornaient à la lecture d'un acte d'accusation collectif, à un rapide interrogatoire et à une constatation, souvent fort imparfaite, de l'identité de l'accusé. Après les deux ou trois heures nécessaires pour remplir ces deux dernières formalités à l'égard des quarante-cinq accusés, trente-huit furent condamnés à mort. Le poëte Roucher et André Chénier, qui faisaient partie de la première catégorie, ainsi que le baron de Trenk, le comte de Montalembert, le comte de Créqui, furent condamnés comme « convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple, en participant aux crimes de

Capet et de sa famille, en approuvant le massacre du Champ de Mars, en écrivant contre la liberté et en faveur de la tyrannie, en entretenant des intelligences avec les ennemis de l'État, en discréditant les assignats; en conspirant dans la maison d'arrêt dite Lazare, à l'effet de s'évader, et ensuite dissoudre, par le meurtre et l'assassinat des représentants du peuple, et notamment des membres du comité de salut public et de sûreté générale, le gouvernement républicain, et de rétablir la royauté ». Les jugements du tribunal révolutionnaire étaient exécutoires sur-le-champ. Les condamnés furent aussitôt dirigés sur la barrière de Vincennes (aujourd'hui barrière du Trône), place choisie ponr les exécutions. En descendant l'escalier de la Conciergerie, André Chénier se frappa le front, et dit : « Pourtant j'avais quelque chose là. » Il prit place à côté de Roucher. D'après le récit touchant, maispeu vraisemblable, de M. de Latouche, les deux amis charmèrent leurs derniers moments en récitant la première scène d'*Andromaque*; suivant une autre tradition, tandis que Roucher s'étourdissait lui-même par de bruyantes paroles, André, silencieux, tout entier à ses suprêmes pensées, paraissait insensible aux clameurs de la foule qui se pressait, irritée ou compatissante, autour du funèbre cortége. André Chénier fut guillotiné le second après Roucher, à six heures du soir. Trois jours après, à la même heure à peu près, sur la place de la Révolution, Robespierre et ses complices montaient sur l'échafaud.

André Chénier avait pu craindre que son œuvre, longtemps élaborée, mais restée inachevée, ne périt avec lui. Cette crainte ne se réalisa pas. Le 20 nivôse an III, moins de six mois après la mort du poëte, la *Décade* publia *la jeune Captive*, avec cette note : « André Chénier avait beaucoup étudié, beaucoup écrit, et publié fort peu. Fort peu de gens aussi savent quelle perte irréparable ont faite en lui la poésie, la philosophie et l'érudition antique. » *Le Mercure* publia *la jeune Tarentine* dans son numéro du 1er germinal an IX. M. de Châteaubriand cita de courts et gracieux fragments des *Idylles* dans une note du *Génie du Christianisme*. Millevoye, dans les notes de ses *Élégies*, publia des fragments du poëme d'*Homère*. Ces citations, sans donner toute la mesure du génie d'André Chénier, en faisaient connaître la portion la plus exquise. C'était assez pour intéresser vivement le public. Dans la *Galerie historique des contemporains*, recueil biographique, daté de Bruxelles 1818, on lit ces lignes, qui prouvent que même avant la publication des œuvres d'André Chénier son nom et son génie n'étaient point inconnus : « Dans ces premiers essais d'un talent moissonné à son aurore, on reconnaît l'étude et le sentiment de l'antiquité. *La Tarentine* et quelques autres églogues, dont les journaux ont depuis cité des fragments, sont infiniment au-dessus de tout ce que la France avait possédé jusque alors dans ce genre de composition. C'est la naïve simplicité de Théocrite jointe à la douce mélancolie de Virgile. » Les œuvres d'André Chénier, remises à M. de Latouche, qui les revit et les prépara pour l'impression avec un soin digne des plus grands éloges, parurent enfin en 1819. Elles surpassèrent de beaucoup l'attente du public, et obtinrent un succès qui depuis est toujours allé croissant. Les limites d'un recueil biographique ne nous permettent pas de rechercher quelle influence André Chénier a exercée sur notre littérature et quelle place il doit occuper parmi les poëtes de notre siècle. Sur ces deux points nous ne pouvons que renvoyer aux écrits de nos meilleurs critiques et historiens littéraires. Un des plus éminents, M. Sainte-Beuve, nous semble avoir résumé les jugements des contemporains et devancé celui de la postérité, lorsqu'il a dit d'André Chénier « qu'il était un des maîtres de la poésie française au dix-neuvième siècle, et notre plus grand classique en vers depuis Racine et Boileau ».

Depuis 1819 les éditions des œuvres d'André Chénier se sont rapidement succédé; en voici la liste : *Œuvres complètes*, précédées d'une notice par un anonyme; Paris, Baudouin frères; 1819, in-8°; — *Poésies*, précédées d'une notice par Henri de Latouche; ibid., 1820, in-18; — *Œuvres complètes*, nouvelle édition; ibid., 1822, in-18; — *Œuvres anciennes et posthumes*, revues, corrigées et mises en ordre par M. Robert; Paris, Guillaume Nepveu, 1826, 2 vol. in-8°; — *Poésies posthumes et inédites*, précédées d'une notice par H. de Latouche; Paris, Renduel et Charpentier, 1833, 1839, 2 vol. in-8°; — Les mêmes, édition plus complète que les précédentes; Paris, Charpentier, 1839, in-18, avec un portrait. Cette édition, améliorée dans des réimpressions successives, laisse cependant encore à désirer. Il serait temps de scruter les papiers d'André Chénier, et d'en tirer les fragments (on sait qu'il en reste) qui peuvent offrir quelque intérêt. Le texte imprimé devrait être sévèrement revu sur les manuscrits et restitué partout où il a été altéré par les éditeurs. On a encore publié d'André Chénier : *Œuvres en prose*, augmentées d'un grand nombre de morceaux inédits, précédées d'une notice historique par le bibliophile Jacob; Paris (Gosselin), 1840, in-18; — *Poésies de François Malherbe*, avec un commentaire inédit par André Chénier; seule édition complète publiée par M. de Latour; Paris, Charpentier, 1842, in-12. Cette édition a été faite sur un exemplaire de Malherbe, édition Barbou, 1776, exemplaire annoté par André Chénier, et qui se trouve en la possession de M. de Latour. Le commentaire d'André Chénier, consiste en notes très-courtes, mais très-vives et très-remarquables. Elles attestent un goût aussi pur que

hardi et un sentiment très-élevé de la véritable poésie lyrique. LÉO JOUBERT.

Moniteur universel, 1794. — *Galerie historique des contemporains.* — H. de Latouche, *Notice sur André Chénier.* — Bibliophile Jacob, *Notice historique sur André Chénier.* — Lemercier, *Revue encyclopédique*, 1820. — Raynouard, *Journal des savants*, 1819. — Loyson, *Lycée*, 1819. — Sainte-Beuve, *Critiques et portraits*, tom. II, V; *Portraits contemporains*, t. III; *Causeries du lundi*, t. IV. — Villemain, *Litterature au dix-huitième siècle.* — Gustave Planche, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1838. — Quérard, *la France littéraire.* — M. Simonet, *la Pléiade, nouvelle Encyclopédie littéraire et biographique*, n° 1, mars 1854.

CHÉNIER (*Marie-Joseph*), poëte français, frère du précédent, né à Constantinople, le 28 août 1764, mort à Paris, le 10 janvier 1811. Conduit en France l'année même de sa naissance, il passa ses premières années à Carcassonne, auprès d'une tante paternelle. Placé ensuite à Paris, au collége de Navarre, « il y reçut, dit Daunou, une éducation si précoce et si rapide, qu'aussitôt qu'elle fut terminée il sentit le besoin d'étudier tout ce qu'on venait de lui apprendre ». A peine âgé de dix-sept ans, Marie-Joseph entra, comme officier de dragons, dans la carrière militaire. Pendant deux années de garnison à Niort, il recommença toutes ses études; et comme il n'avait plus de professeur, il fit en peu de temps des progrès solides. Mais il ne tarda pas à se dégoûter du métier des armes; il fallait à l'inquiète activité de son esprit une autre direction, un plus grand théâtre, et il vint se fixer à Paris. Déjà tourmenté de son obscurité, et avec la présomption de son âge, trop pressé de se produire, il fit jouer au Théâtre-Français un drame en deux actes, intitulé *Edgar, ou le page supposé*, et qui, suivant La Harpe, « fut sifflé dès la première scène » (*Corresp. litt.*). L'auteur condamna lui-même son ouvrage, et se garda de le faire imprimer; mais il ne se laissa point abattre par un premier échec. Sa tragédie d'*Azémire* fut représentée, le 4 novembre de la même année, sur le théâtre de la cour à Fontainebleau : « J'avais alors vingt ans, dit l'auteur dans sa lettre à M. de Pange; et comme il faut encourager les jeunes gens, la pièce fut sifflée d'un bout à l'autre : jamais pareille aventure n'était arrivée à Fontainebleau. » *Azémire* fut jouée le surlendemain à Paris, où, quoique accueillie moins défavorablement, elle n'eut que quatre représentations. Les critiques se partagèrent sur cet ouvrage : La Harpe, si souvent passionné, si souvent injuste, et que de nombreuses chutes auraient dû rendre plus modeste, ne vit dans *Azémire* qu'*une misérable rapsodie*, tandis que Palissot éleva beaucoup trop haut son mérite. Ce qu'il fallait dire, dans l'intérêt même de Chénier, c'est que, malgré de très-grands défauts dans le plan et dans le style, *Azémire* annonçait dans une floraison précoce des fruits qui mûriraient dans l'avenir.

Quelques pièces de vers publiées en 1787 et 1788, une *ode* sur le dévouement du prince de Brunswick, une *épître* à son père, un poëme *Sur l'assemblée des notables; le Ministre et l'homme de lettres; Dialogue entre l'homme de lettres et le public*, satire contre Rivarol, qui venait de publier sa facétieuse impertinence de l'*Almanach des grands hommes*, commencèrent la réputation poétique de Chénier.

La chute de la Bastille avait ébranlé le trône, et les journées des 5 et 6 octobre venaient de le montrer déjà penchant vers sa ruine, lorsque *Charles IX* parut sur la scène française. Cette pièce fit rapidement grandir la réputation de Chénier, et commença celle de Talma. Trois années d'intervalle séparèrent la première représentation d'*Azémire* (4 novembre 1786) de celle de *Charles IX* (4 novembre 1789); mais cette dernière pièce avait été composée assez longtemps auparavant, puisque le discours préliminaire de Chénier porte la date du 28 août 1788. Le succès fut prodigieux, et la foule se portait aux représentations. C'était une idée hardie de mettre la Saint-Barthélemy sur la scène et d'y faire paraître un cardinal bénissant les poignards pour un vaste assassinat. Disciple enthousiaste de Voltaire, Chénier voulut faire des tragédies philosophiques; il mit le fanatisme en action et les maximes de la liberté en scènes dialoguées. En s'empressant pour voir le drame, c'était aussi la révolution qu'on allait applaudir. En 1790, les représentations ayant été suspendues par le conseil de l'hôtel de ville, les Comédiens français présentèrent, le 27 septembre, une requête tendant à « obtenir l'ordre ou la permission, par écrit, de donner Charles IX », et le même jour Bailly, maire de Paris, signa l'autorisation demandée. *Charles IX* reprit sa vogue, et il en parut plusieurs traductions en allemand et en d'autres langues.

Chénier donna en 1791 deux autres tragédies, *Henri VIII* et *Calas*. La première est remplie d'un pathétique déchirant : « Quand on la veut critiquer, dit M. Daunou, il faut commencer par essuyer ses larmes, veiller sans cesse à les retenir, et résister non moins courageusement aux impressions qui résultent des mouvemeuts et de la beauté du style. » Un autre habile critique, M. Tissot, en reconnaissant dans *Henri VIII* « un pathétique vrai, qui fait couler de douces larmes », ajoute : « On n'y respire ni la verve d'Eschyle, ni la majesté de Sophocle, ni la profonde éloquence d'Euripide. » Mais une pièce où tout cela respirerait serait le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, et pour n'être pas ce chef-d'œuvre, l'*Henri VIII* de Chénier n'en est pas moins digne de beaucoup d'estime. C'est par cette tragédie que fut faite, rue de Richelieu, l'inauguration du Théâtre de la République.

La tragédie de *Calas* n'eut que trois représentations; le spectacle en fut trouvé si déchirant que l'auteur avouait lui-même avoir dépassé le but. *Caïus Gracchus* fut représenté le 9 février 1792. Le fameux hémistiche : *des lois, et*

non du sang! qu'on applaudissait avec enthousiasme, « quand, dit M. Daunou, le sang coulait à grands flots sur les ruines de toutes les institutions sociales, » fit interdire la représentation de cette pièce, toute républicaine. Le conventionnel Albitte accusa en plein théâtre, à haute voix, devant 1,500 spectateurs, Chénier d'être un ennemi de la liberté. La tyrannie répondit : *Du sang, et non des lois!* elle proscrivit la pièce, et résolut la proscription du poëte. Le 27 janvier 1793 fut donné à l'Opéra *le Camp de Grand-Pré*, divertissement lyrique en un acte, dont Gossec avait fait la musique. Une *ronde* de cette pièce devint et resta longtemps un des chants joyeux des armées françaises. Le 9 février fut jouée sur le Théâtre de la République la tragédie de *Fénelon ;* elle eut un grand succès dans ces temps difficiles. « J'ai cru, disait Chénier, qu'en nos jours mêlés de sombres orages, lorsque les mauvais citoyens prêchent impunément le brigandage et l'assassinat, il était plus que temps de faire entendre au théâtre cette voix de l'humanité qui retentit toujours dans le cœur des hommes rassemblés. » Une partie du succès de *Fénelon* fut due à Monvel : cet habile tragédien se montra si pathétique et si vrai, il produisit un tel enthousiasme, que le marquis de Fénelon, s'y laissant entraîner, alla trouver l'acteur et lui fit don de l'anneau pastoral de l'archevêque de Cambrai, comme pour ajouter à l'intérêt du drame et rendre plus complète l'illusion de la scène. J'ai vu sous le consulat, non sans étonnement, l'anneau de Fénelon au doigt de Monvel, qui, par une singularité non moins remarquable, était alors propriétaire de l'ancien Paraclet d'Héloïse et Abélard. Il y avait de la vertu et du courage à montrer au théâtre en 1793 le plus touchant modèle de la philosophie chrétienne et de l'humanité. Lorsque Chénier fit réimprimer sa pièce, en 1802, il la dédia à son ami M. Daunou; et dans une longue et savante épître, après avoir rapidement tracé l'histoire de l'art dramatique chez les anciens et chez les modernes, et avoir établi quel est son but (résumé par lui en deux mots : *instruire* et *plaire*), il ajoute : « Il m'était doublement honorable d'avoir publié *Charles IX* sous la royauté et *Fénelon* sous la tyrannie démagogique. » Le fait est que Chénier fut alors, comme il le rappelle à son ami, dénoncé dans les clubs et dans les journaux; qu'il vit ses tragédies bannies du théâtre : Fénelon et Calas *comme fanatiques*, Henri VIII et Charles IX *comme royalistes*, Caïus Gracchus *comme suspect d'aristocratie.*

La tragédie de *Timoléon*, en trois actes, avec des chœurs, musique de Méhul, ne fut représentée qu'après la chute de Robespierre (le 25 fructidor an III, selon l'édition de 1820). L'auteur continuait de donner au théâtre les leçons d'humanité qu'il avait déjà présentées sans succès dans *Caïus Gracchus*, dans *Fénelon*, et qui, manifestant en lui le courage de ses opinions, rendent odieusement ridicules les calomnies dont il fut si longtemps poursuivi. Il osait dire :

La tyrannie, altière et de meurtres avide,
D'un masque révéré couvrant son front livide,
Usurpant sans pudeur le nom de liberté,
Roule au sein de Corinthe un char ensanglanté....
Il est temps d'abjurer ces coupables maximes :
Il faut des lois, des mœurs, et non pas des victimes!

Ces vers étaient applaudis avec transport. Le comité de salut public se hâta de faire suspendre les représentations. Tous les manuscrits de la pièce, qui n'était pas encore imprimée, furent saisis et brûlés; une seule copie échappa aux recherches; elle fut conservée par Mlle Vestris, et servit, en 1795, pour l'impression de cette tragédie.

Ce fut peu de temps après la proscription de *Timoléon* qu'André Chénier périt sur l'échafaud. Tout entier à sa douleur, Marie-Joseph sembla renoncer aux travaux dramatiques, et ne les reprit, longtemps après, qu'une seule fois, en 1804, par une tragédie de *Cyrus*, qui n'eut qu'une représentation. L'avénement de Cyrus au trône des Mèdes était une allusion au couronnement de Napoléon. Cette pièce, où, dans de beaux vers, le talent dramatique brille de peu d'éclat, fut une erreur que ne couvrit pas la gloire; elle augmenta le nombre des ennemis de Chénier, sans lui attirer la faveur du nouveau maître.

Chénier avait été membre de la Convention nationale, du Conseil des Cinq-Cents, et il siégea dans le Tribunat. Ses travaux politiques pendant dix ans de législature (depuis le 21 septembre 1792 jusqu'au 7 mars 1802), ont quelquefois besoin d'être vus dans leur époque pour être bien jugés. Il fit partie des comités de l'instruction publique, de sûreté générale, de salut public; il présida la Convention et le Conseil des Cinq-Cents. De 1803 à 1806 il fut inspecteur général de l'instruction publique.

Voici une faible esquisse des travaux qui doivent honorer et protéger sa mémoire contre les calomnies qui troublèrent sa vie et en précipitèrent le cours. Ami de l'ordre, il commença par demander, dans les premiers jours de la Convention, le maintien des lois non abrogées et des pouvoirs non révoqués. Il demanda le rappel des députés mis hors la loi, après la fatale journée du 31 mai, et fit accorder une pension de 1,200 livres à la mère de Girey-Dupré, rédacteur du *Patriote français* et victime du 31 mai; il fit un rapport pour le désarmement de ceux qui avaient participé aux horreurs de la tyrannie pré-thermidorienne; il proposa des peines contre les infracteurs de la loi du 3 ventôse sur la liberté des cultes, des indemnités à accorder aux députés proscrits; il présenta et fit adopter, en septembre 1795, le décret qui rapporta l'acte d'accusation contre M. de Talleyrand et autorisa sa rentrée en France; il demanda l'exécution rigoureuse des lois contre la

provocation au meurtre ; l'amnistie des délits révolutionnaires, etc. On ne peut qu'indiquer sommairement tout ce qu'il fit pour l'instruction publique, pour les sciences, les lettres et les arts. C'est sur son rapport qu'à la fin de 1792 fut décrété l'établissement des écoles primaires. En 1793 il s'éleva contre la destruction des livres et des objets d'art sous prétexte qu'ils étaient empreints de féodalité, et il fit rendre un décret répressif de ces actes de vandalisme. Il prononça plusieurs discours sur l'instruction publique. Dans l'an II, l'Institut de musique (le Conservatoire) fut établi et organisé d'après ses rapports et ses projets. Il prit part à l'organisation de l'Institut national des sciences et des arts, établi par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), et les six premiers membres de la section *de Poésie* (3e classe, *littérature et beaux-arts*) furent nommés dans l'ordre suivant : Chénier, Lebrun, Delille, Ducis, Collin-Harleville, Fontanes. Chénier appuya la fixation à 250 des élèves de l'École polytechnique. Il fit des discours, des motions ou des rapports sur des établissements publics, sur la multiplicité des théâtres, sur le réveil des sciences et des arts, sur la liberté de la presse ; et il faut dire que sur cette dernière question on le vit à deux époques varier, et qu'il mérita de s'entendre mettre en opposition avec lui-même. Il obtint que le peintre David, détenu par décret, fût rendu à la liberté pour reprendre ses pinceaux ; il fit accorder des pensions aux veuves de deux hommes célèbres, Goldoni et le chirurgien Dessault. Il avait demandé à la Convention des honneurs nationaux pour Descartes ; il fit au Conseil des Cinq-Cents un rapport sur le même sujet, quand l'Institut national eut exprimé le vœu que les cendres du philosophe français fussent déposées au Panthéon. Il appela l'intérêt de la Convention sur les travaux littéraires de Pougens, de Millin, et sur les voyages de Forster. Enfin, ce fut sur son rapport que, le 3 janvier 1795, la Convention accorda 300,000 fr. de secours, qui furent repartis entre 116 savants, littérateurs et artistes, parmi lesquels figuraient toutes les notabilités scientifiques, littéraires et artistiques du temps.

Que deviennent maintenant, en présence de tous ces faits, un vote, quelques motions, quelques discours qui étaient dans l'esprit d'une époque où l'on ne trouve guère d'homme de talent qui fût exempt d'exaltation ? Le résultat d'ensemble de toute la vie politique de Chénier n'est-il pas qu'il voulut *des lois, et non du sang*, la gloire, et non l'anarchie dans la république ; qu'il combattit avec courage cette anarchie sur la scène et à la tribune ; qu'exposé à la haine des factions, et près d'être proscrit par elles, il était sans crédit pour leur arracher des victimes ?

Chénier dit dans son épître à Daunou : « Je fus contraint de laisser longtemps anonyme *le Chant du départ*, que les fiers accents de Méhul ont rendu cher à nos guerriers victorieux. » Qui ne sait que ce chant célèbre a été après *la Marseillaise* l'hymne populaire qui a eu le plus de succès ? Méhul en composa l'air dans une soirée de salon, et il l'écrivit sur un des coins de la cheminée, au milieu du bruit et des conversations. Les chants nationaux de Chénier commencent en 1792, par son *hymne* pour la fédération ; il fut suivi du *chant* pour les sections de Paris sur l'acceptation de cette constitution de 1793 qui à peine décrétée fut remplacée par le gouvernement révolutionnaire. En 1794 parurent l'*Hymne à la Raison*, *l'Hymne sur la reprise de Toulon*, l'*Hymne à l'Être suprême*, *le Chant du départ*, *le Chant des victoires*. Vinrent ensuite l'*Hymne à J.-J. Rousseau*, l'*Hymne du 9 thermidor*, l'*Hymne du 10 août*, et plus tard l'*Hymne pour la pompe funèbre du général Hoche* et *le Chant du retour*, exécuté à la fête donnée à Bonaparte (1797) avant son embarquement pour l'Égypte. Tous ces chants furent composés pour des fêtes nationales.

Parmi les poésies lyriques de Chénier, nous ne citerons que son *Ode sur la mort de Mirabeau* (1791, in-8°) et l'*Ode sur la situation de la république française durant l'oligarchie de Robespierre et de ses complices* (1794). Après avoir fait connaître les œuvres dramatiques que Chénier fit représenter pendant sa vie, il nous reste à parler de celles qui n'ont été imprimées qu'après sa mort : *Brutus et Cassius, ou les derniers Romains*, tragédie en trois actes, avec une épître dédicatoire à son frère, terminée par ces lignes touchantes : « Puisse cet ouvrage sévère obtenir l'estime des gens de lettres ! puisse-t-il obtenir la vôtre, mon cher frère ! Ce n'est pas seulement aux liens du sang qui nous unissent que j'en fais hommage, c'est à l'amitié qui nous unit plus étroitement, c'est à l'amour des lettres qui nous unit encore, et surtout c'est à votre mérite, dont je connais toute l'étendue » ; — *Philippe II*, tragédie en cinq actes, dont le sujet est la mort de don Carlos ; — *Tibère*, tragédie en cinq actes : c'est peut-être la meilleure pièce de l'auteur ; — *Œdipe roi*, tragédie en cinq actes, avec des chœurs ; — *Œdipe à Colonne*, tragédie en cinq actes, aussi avec des chœurs ; — *Électre*, tragédie non terminée, et dont les deux premiers actes, avec des chœurs, ont seuls été achevés. Ces trois dernières pièces ne sont que des traductions (en vers) de Sophocle, que Chénier préférait à tous les poëtes de l'antiquité, et dont il se proposait de traduire ainsi tous les ouvrages. « L'un de ses plus ardents désirs, dit Daunou, était de voir un jour les poëmes de Sophocle représentés par les acteurs du Théâtre-Français sur le théâtre de l'Opéra, dont les artistes auraient exécuté les chœurs. Ces spectacles pouvaient selon lui contribuer à nous faire mieux connaître ceux de la Grèce » ; —

Nathan le Sage, drame en trois actes et en vers, imité de Lessing; — *les Portraits de famille*, et *Ninon*, comédies en plusieurs actes et en vers, non terminées, et dont on n'a recueilli que de longs fragments. Toutes les pièces de Chénier ont été réunies en 1818, 3 vol. in-8°, et ce *théâtre* est précédé de la *notice* de Daunou.

S'essayant dans tous les genres, Chénier fit des élégies (*la Promenade à Saint-Cloud*), des discours et des dialogues en vers, des dithyrambes, des imitations d'Ossian; une traduction, en vers dissyllabiques, de l'*Art poétique* d'Horace; une traduction du *Cimetière de campagne*, de Gray; de petits poëmes, parmi lesquels on distingue *le Vieillard d'Ancenis*, sur la mort du général Hoche (1798); un poëme didactique *Sur les arts*, dont le premier chant est seul terminé; un poëme épique non achevé, qui a pour titre *la Bataviade*, imprimé pour la première fois à Bruxelles, en 1816, in-8°, avec d'autres poésies inédites et sous le titre d'*Œuvres diverses*, par les soins du général Mellinet; des épîtres satiriques, dont les plus connues sont : l'épître sur *la Calomnie* (1797) et l'*Épître à Voltaire*, 1806 (ces deux pièces ont été souvent réimprimées); un assez grand nombre d'autres satires : *le Docteur Pancrace* (1797), *le Concile de Constance*, pièce très-rare (on a prétendu même qu'il n'existait que l'épreuve de l'édition préparée par l'auteur); *Conférence théologico-politique entre Pie VI et Louis XVIII* (1798); *les nouveaux Saints* (1801, six éditions); *les Miracles*, conte dévot (1802, quatre éditions); *petite Épître à Jacques Delille* (1802); *les deux Missionnaires, ou La Harpe et Naigeon* (1803), etc. La satire est le genre où Chénier a le mieux réussi. « Que faire, écrivait-il à M. Daunou (en lui dédiant sa nouvelle édition de *Fénelon*, 1802), que faire au milieu de tant d'ennemis littéraires, politiques, religieux? Continuer sa route avec courage, mépriser les calomnies, écouter les critiques, même injustes; profiter des critiques judicieuses, fussent-elles gâtées par les injures;... respecter le public, cultiver à la fois l'art de penser et l'art d'écrire. » Mais Chénier ne put suivre cette sage règle de conduite dans son entier : il ne sut pas *mépriser les calomnies*, et tandis qu'elles tuaient rapidement sa vie, il se vengeait en poëte plein de verve et d'énergie dans un corps défaillant; il renvoyait à ses ennemis des traits désolants, qui les poursuivent encore dans la tombe. Cependant plus d'une fois, dans son exaspération, Chénier fut injuste, et « c'est là, dit M. Daunou, le plus grand tort que lui aient fait ses ennemis ». Ce tort, il le reconnut souvent dans les dernières années de sa vie, et on le vit « disposé à toutes les réconciliations qu'on ne lui rendait pas impossibles ».

Ses ouvrages en prose sont moins nombreux que ses ouvrages en vers; le plus considérable et le plus digne d'estime est son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis* 1789, demandé par Napoléon à l'Institut, qui chargea Chénier de ce travail. Il en lut une analyse, faite par lui-même, à une séance du conseil d'État, en présence du chef de l'État, qui lui témoigna sa haute satisfaction (27 février 1808). Ce livre a eu plusieurs éditions; c'est un beau travail, qui demandait et qui trouva dans son auteur une grande force de talent, de vastes connaissances, un jugement élevé, un goût sûr, une impartialité rare et difficile. Chénier sut rendre justice à ses ennemis les plus implacables; il oublia les outrages des uns, l'ingratitude des autres : c'était une vengeance plus digne de lui, et son livre est un monument qui honore à la fois son esprit et son cœur, sa mémoire et les lettres.

En 1806 et 1807 il traça, dans un cours fait à l'Athénée de Paris, la première partie d'un tableau historique de la littérature française, de la langue et des divers genres en prose et en vers qui ont été cultivés en France jusqu'à la fin du règne de Louis XII. L'histoire des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles devait former trois autres parties de ce grand ouvrage; il en avait tracé le plan dans une savante introduction, qui fut imprimée en 1806, in-8°. On doit regretter qu'il n'ait pu ni le terminer, ni faire imprimer qu'une faible partie de ce qu'il en avait composé. Ses leçons sur les *Fabliaux* et sur les *Romans français* ont seules été publiées. Nous citerons encore l'excellent *Discours sur les progrès des connaissances en Europe et de l'enseignement public en France*, qu'il prononça en 1801, en qualité de membre du jury d'instruction du département de la Seine.

Le dernier écrit de Chénier, « tracé, dit Daunou, d'une main mourante, mais avec toute la vigueur et la grâce de son talent, » se trouve dans le recueil des discussions de l'Institut national *Sur les prix décennaux*. Il demanda pour un de ses anciens ennemis, Delille, le prix de littérature didactique; il apprécia avec une impartialité remarquable le *Cours de littérature* de La Harpe, qui était aussi son ennemi. Les contemporains admirèrent et applaudirent; les haines littéraires, qui ne s'éteignent même pas toujours dans la tombe, s'arrêtèrent devant l'écrivain qui allait y descendre, et ses ennemis s'inclinèrent devant la hauteur de son talent et de son caractère.

Chénier avait remis à Mme de Lesparda, désignée dans ses œuvres sous le nom d'Eugénie, une partie de ses manuscrits, dont les principaux étaient des traductions de la *Poétique* d'Aristote, de la *Vie d'Agricola* et des *Mœurs des Germains*, de Tacite; du *Dialogue sur les orateurs*, attribué à Quintilien; de l'*Art poétique* d'Horace (en vers français);

le *Cours de littérature* fait à l'Athénée; le *Tableau de la littérature française depuis* 1789 *jusqu'en* 1808, et plusieurs discours en vers. Un procès s'éleva, en 1816, entre la donataire et les héritiers de Constantin-Xavier et de Louis-Sauveur, frères de Chénier. La principale question était de savoir si les manuscrits non encore publiés d'un homme de lettres étaient assujettis aux lois de la transmission des biens et ne pouvaient être donnés que par acte notarié, ou bien s'ils étaient des papiers domestiques, des propriétés naturelles et indépendantes de la loi civile, pour la transmission desquelles une donation manuelle suffit. La donataire perdit sa cause; et bientôt parut le *Théâtre complet* de Chénier, 1818, 3 vol. in-8°, dont le dernier est composé de pièces posthumes. Le premier volume est précédé de la *notice* de M. Daunou, qui dès 1811 avait paru avec le catalogue imprimé de la riche bibliothèque de son ami. Les *Œuvres complètes* furent publiées (1823-1826) en 8 vol. in-8°, où, avec la notice de M. Daunou, s'en trouve une autre, écrite par Arnault. Cette édition fut encore enrichie par M. Lemercier d'une savante analyse du théâtre de Chénier; car si Chénier eut le malheur d'avoir des ennemis implacables et de s'en faire lui-même un assez grand nombre par une certaine roideur de caractère, par des traits passionnés et des critiques amères, il eut aussi la consolation de se voir entouré d'illustres amis, qui ne s'éloignèrent point du lit de ses longues douleurs, et qui avaient su apprécier tout ce qu'il y avait dans cette âme ardente et dans ce haut talent, qui fut si tourmenté, de nobles facultés et de sentiments généreux. [M. VILLENAVE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Ch. Labitte, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1844. — Garat, *Notice sur la vie et les ouvrages de* M. *J. Chénier*. — Lingay, *Eloge de M.-J. Chénier*. — Arnault, *Sur J. Chénier*.

⁂ **CHÉNIER** (*L.-J.-G.* DE), neveu des précédents, jurisconsulte militaire français, né le 14 septembre 1800. On a de lui : *Manuel des conseils de guerre, ou recueil alphabétique des questions de droit militaire;* Paris, 1831, in-8°; — *Guide des tribunaux militaires, ou législation criminelle de l'armée, contenant, avec les notes et des commentaires explicatifs, le texte entier des lois, décrets;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°.

Quérard, *la France littéraire*, supplément. — Beuchot, *Journal de la librairie*.

CHENOT (*Adam*), médecin néerlandais, né en 1721, à Luxembourg, mort le 9 mai 1789. En 1755 il se dévoua courageusement au soulagement des pestiférés de Cronstadt, et fut nommé ensuite *physicus contagionis* (médecin d'épidémie) à Hermanstadt. En 1773 il devint protomédecin de Siebenburg. On a de lui : *Tractatus de peste;* Vienne, 1766, in-8°; traduit en allemand, Dresde, 1776, in-8°; — *Historia pestis transilvanicæ annorum* 1770 et 1771, ouvrage posthume; Bade, 1799, in-8°. On avait déjà publié en 1798 les écrits que Chenot avait laissés *Sur les établissements de police médicale dans la peste.*

Biographie néarlandaise.

⁂ **CHENOT** (*Claude-Bernard-Adrien*), ingénieur français, né en septembre 1803, à Bar-sur-Aube. Il fit ses premières études au Lycée de Nancy, et vint les terminer à Paris, au collége de Saint-Louis. En 1820 il entra à l'École des mines de Paris, et au sortir de cette école il fut attaché au secrétariat général de la direction des ponts et chaussées, dont son parent, M. Becquey, était directeur général. Il quitta plus tard ce poste pour aller en Auvergne exploiter des mines, dont il devint concessionnaire avec M. de Forget; presque toutes les mines actuellement exploitées dans ce pays ont été ouvertes par lui ou avec son concours. En 1826 il fut demandé par le duc de Raguse pour des études métallurgiques à Châtillon, et on le voit dès cette époque prendre un brevet pour la fabrication directe du fer en traitant le minerai en poudre, mêlé de charbon, sur une sole de four à réverbère. Dès cette époque aussi M. Chenot aborda la question de transformation des combustibles en gaz, et particulièrement du bois pour chauffer les fourneaux à réverbère. En 1832 il établit chez lui, dans la Haute-Saône, un appareil de son invention pour la fabrication des éponges métalliques de fer, qui produisit déjà alors une grande sensation parmi les maîtres de forges, et M. Thiriat, ingénieur en chef des mines de la Haute-Saône, en fit mention dans la statistique de ce département. Après avoir terminé en Auvergne quelques affaires d'intérêt, il vint se fixer à Clichy-la-Garenne, près de Paris, où il s'engagea dans la voie d'applications et de découvertes dont voici le résumé succinct. A partir de 1842, après différents travaux sur les gaz, sur les huiles de schiste, sur les sulfates de plomb, sur la navigation par réaction, dont il posa les principes dans un brevet d'invention, il entra dans une série de recherches des plus importantes, relatives à un système général de métallurgie nouvelle, et dont les premiers résultats parurent à l'exposition industrielle de 1849. « La matière à l'état d'éponge, disait alors l'auteur, est la plus grande puissance à laquelle puissent avoir recours le chimiste, le physicien et le mécanicien pour des actions d'une rapidité, d'une précision et d'une étendue comparables à celles de la nature, pour *oxyder* et *réduire*, deux mots qui renferment toutes les actions naturelles et humaines, par conséquent toutes les sciences et tous les arts. En effet, ajoute-t-il, *dégager* la *chaleur* par *oxidation* et *l'absorber* par *réduction* en donnant lieu à des courants *électro-chimiques* et *électro-dynamiques*, qui répartissent rapidement les effets locaux dans l'univers, tel est le grand mécanisme qui fonctionne dans la nature par les actions des corps à l'état *naissant* ou *d'épon-*

ges. La science de la fabrication des éponges métalliques doit donc désormais servir de base non-seulement à l'art métallurgique, mais à tous les autres. »

Ce fut dans ce sens que M. Chenot poursuivit des recherches, et qu'il se créa d'abord de nouveaux moyens pour ses applications. Ainsi, il imagina un système de *normalisation* des combustibles, qui repose sur l'emploi des alcalis pour faire passer à l'état soluble les sels insolubles de soufre et de phosphore que contiennent ces combustibles. Il imagina aussi un système complet de génération de gaz par l'emploi des éponges; puis un système de transformation des combustibles en gaz, système qui sert de base à un nouveau mode de production des métaux, dans lequel l'économie de combustible ne sera peut-être pas moins des neuf dixièmes. Enfin, il a inventé une machine, qu'il appelle *électrotrieuse*, et qui a pour effet de ramener les minerais bruts au maximum de richesse et de pureté; il a imaginé enfin un système de génération et d'application nouvelle de l'électricité. Indépendamment des éponges des métaux usuels, il obtient celles des métaux dits terreux, tels qu'aluminium, calcium, silicium, barium, etc., et il les fait entrer dans différentes combinaisons, particulièrement dans l'acier, auquel il donne par là des propriétés remarquables. — Tel est l'aperçu très-rapide des importants travaux que M. Chenot, malgré sa santé délabrée (1), poursuit encore avec un zèle digne des plus grands encouragements.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences — Documents particuliers.

* **CHENTREL** (*Jacques*), sculpteur français, vivait au milieu du seizième siècle. Il fut au nombre des artistes qui travaillèrent au magnifique mausolée de François Ier. E. B—N.

CHENU (*Jean*), jurisconsulte français, né à Bourges, le 29 décembre 1559, mort le 16 décembre 1627. Reçu avocat au parlement de Paris, il exerça toute sa vie cette profession à Bourges, se partageant entre le travail du barreau et la composition de différents ouvrages; les plus importants sont : *Priviléges octroyés à la ville de Bourges, avec les annotations de Jean Chenu;* Paris, 1603, in-8°; — *Stylus ecclesiasticæ jurisdictionis archiepiscopi Bituricensis, reformatus in concilio anni* 1584, *cum notis J. Chenu;* Paris, 1603, in-8°; — *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica historia;* Paris, 1621, in-4°; — *Chronologia historica patriarcharum, archiepiscoporum Bituricensium et Aquitaniarum primatum;* Paris, 1621, in-4° : c'est la réimpression d'un ouvrage déjà inséré dans le *Stylus ecclesiasticæ jurisdictionis.*

Nicéron, *Mémoires des hommes illustres.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

(1) M. Chenot s'est empoisonné dans plusieurs expériences, notamment avec l'oxyde de carbone, dont il a l'un des premiers signalé les dangers.

* **CHENU** (*Pierre*), graveur à la pointe et au burin, né à Paris, en 1718, mort vers 1780. Élève de Le Bais, il a laissé un grand nombre de planches, d'après divers maîtres, assez estimées en général. Nous citerons parmi les portraits ceux de *Diderot* et de *Mme Favart;* et parmi les sujets, *le Forgeron, les Amusements des matelots,* d'après *D. Teniers; — le Boulanger, le Buveur,* d'après *Van Ostade,* etc.

P. Ch.

Heinecken, *Dictionnaire des artistes.* — Huber et Rost, *Manuel des amateurs de l'art,* t. VIII.

* **CHENU** (*Jean-Charles*), naturaliste français, né à Metz, en 1808. Il étudia la médecine à Paris, entra en 1829 dans la chirurgie militaire, et fut attaché en 1834 à un régiment de cavalerie. Ayant été appelé, pendant un séjour à Carcassonne à donner des soins à M. Gabriel Delessert, alors préfet de l'Aude, il dut à la reconnaissance de son client la direction de la plus riche collection de coquilles qui soit connue dans le monde, et qui appartient à M. Benjamin Delessert, frère aîné du premier. Plus tard, grâce à la même protection, M. Chenu a été nommé inspecteur des sources minérales ferrugineuses de Passy, qui sont la propriété de MM. Delessert. On a de lui : *Rapport sur le choléra-morbus;* Perpignan, 1835, in-8°; — *Essai sur l'action thérapeutique des eaux ferrugineuses de Passy,* avec des notes par M. Isid. Bourdon; Paris, 1841, 2e éd., in-12; — *Essai pratique sur l'action thérapeutique des eaux minérales, suivi d'un précis analytique des sources minéro-thermales connues;* Paris, 1841, 3 vol. in-8°; — *Illustrations conchyliologiques, ou,* etc.; Paris, 1842-1845, in-fol.; — *Souvenirs d'un voyage dans l'Inde,* exécuté de 1834 à 1839, rédigé sur les notes de M. A. Delessert; 1 vol. in-8°.

Sachaille, *les Médecins de Paris.* — Quérard, *la France littéraire,* supplément.

CHÉOPS ou **CHEMBÈS**, et **CHEPHREN**, rois d'Égypte. Nous ne possédons sur ces princes que les renseignements peu authentiques d'Hérodote. Suivant cet historien, Chéops fut un prince impie et tyrannique; il ferma les temples, et força tous les Égyptiens à travailler pour lui. Il fit construire la grande pyramide de Ghizé. L'argent venant à lui manquer, il s'en procura en prostituant sa fille. Celle-ci, non contente de recueillir une somme qu'Hérodote ne précise pas, se fit apporter une pierre par chacun de ses amants, et rassembla ainsi des matériaux suffisants pour la construction d'une des pyramides. Chéops régna cinquante ans. Chephren, son frère et son successeur, ne fut pas moins cruel que lui. Il bâtit la seconde pyramide de Ghizé, et régna cinquante-six ans. Il serait inutile de discuter de pareilles légendes. Les dates sont encore plus incertaines que les faits. Selon Larcher, Chéops et Chephren vivaient vers 1178 avant J.-C., et les pyramides, d'après M. Champollion-Figeac, furent construites sous les trois

premiers princes de la quatrième dynastie, c'est-à-dire vers l'an 5,000 avant J.-C.

Hérodote, l. II, 124-128. — Diodore de Sicile, l. I, 63-64. — Larcher, *Traduction d'Hérodote*. — Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHEOU-SIN ou **TCHEOU**, dernier empereur de la seconde dynastie chinoise appelée *Chang*. Son règne, qui dura depuis 1154 avant J.-C. jusqu'à 1122, fut une suite de crimes et de débauches. Un de ses courtisans lui offrit une jeune fille, nommée Ta-ki, la plus belle de l'empire, mais en même temps la plus méchante et la plus cruelle. Elle acquit une grande influence sur le roi, et lui persuada qu'il ne pouvait devenir souverain absolu que par la terreur. Inventant un genre de supplice inconnu jusque alors, elle fit fondre un cylindre d'airain, que l'on faisait rougir à un grand feu, puis on forçait le patient à l'embrasser jusqu'à ce que sa chair fût consumée. Un des ministres du roi, aussi vicieux que son maître, lui offrit sa fille, qui était fort belle, mais qui fut encore plus vertueuse, car elle résista avec un courage héroïque aux brutalités du roi. Celui-ci, furieux de cette résistance inaccoutumée, massacra la jeune fille de ses propres mains, et l'ayant coupée en plusieurs morceaux, il les fit servir à la table de son père. Un autre ministre, nommé Pi-kan, indigné de cette atroce barbarie, fit au tyran des remontrances qui furent punies de mort. Cheou-sin, joignant l'ironie à la cruauté, s'écria : « Ton discours est véritablement le discours d'un sage; il est digne de la grande réputation dont tu jouis. Mais on dit que le cœur d'un sage est percé de sept trous. Je ne sais sur quoi une pareille tradition peut être fondée : il faut que je voie par moi-même ce qui en est. Qu'on qui ouvre le ventre, et qu'on m'apporte son cœur; je veux l'examiner. » Il fit ouvrir le corps d'une femme enceinte pour voir l'enfant qu'elle portait dans son sein. Un jour, voyant passer à gué un ruisseau par quelques personnes, dans une froide matinée d'hiver, il ordonna de leur couper les jambes, pour voir en quel état était la moelle de leurs os. Ces cruautés extravagantes provoquèrent un mécontentement général; une révolte éclata, sous le commandement d'un chef feudataire nommé Wou-Wang. Mais Cheou-sin n'en continua pas moins ses débordements. Le peuple fut accablé d'impôts pour subvenir aux dépenses insensées du tyran et de Ta-ki. Celle-ci fit construire une tour de marbre, appelée Lou-taï, Tour des cerfs, dont les portes étaient de jaspe. L'intérieur, magnifiquement décoré, avait un tiers de lieue de largeur, sur deux cents mètres d'élévation, monument qui coûta dix ans de travail, et que Ta-ki enrichit d'une infinité de choses précieuses. Quand il fut achevé, elle y fit allumer une si grande quantité de flambeaux, que leur clarté égalait celle du jour. Elle s'enfermait dans ce magnifique palais six mois entiers, ne s'occupant qu'à varier ses plaisirs et épuisant tous les genres de débauche. La révolte devint bientôt générale. Wou-Wang, avec de bonnes troupes, arriva sur les bords du Hoang-ho, et disposa tout pour le passage du fleuve. Cheou-sin, de son côté, se mit à la tête d'une armée nombreuse, mais remplie de mécontents. La bataille se donna dans la plaine de Mou-je. Cheou-sin fit preuve de courage, mais son armée fut mise en déroute. Il courut à sa capitale; et, vêtu de ses habits royaux, il monta dans la Tour des cerfs, où étaient renfermés ses trésors. Là, après s'être paré de ses bijoux les plus rares, il se jeta dans un incendie qu'il avait fait préparer, et dans lequel il périt comme Sardanapale. La favorite tomba entre les mains de Wou-Wang, qui lui fit trancher la tête.

Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

***CHÉPOY** ou **CÉPOY** (*Thibaut*, sire DE), ou **CEPOY**, amiral de France, mort avant janvier 1316. Chevalier du diocèse de Beauvais, amiral et grand-maître des arbalétriers de France, Chepoy rendit de grands services au roi Philippe le Bel, auquel il conserva le château de Saint-Macaire (Gironde). « 300 livres de rentes sur le trésor, reversibles sur ses hoirs, » furent la récompense que le roi lui donna, en mai 1296. Attaché à la maison de Charles de Valois, frère du roi, il accompagna ce prince dans le voyage qu'il fit dans la Pouille, et reçut à son retour (vers 1305) de Louis, fils aîné de Philippe le Bel, un hanap couvert (grande tasse à boire), pesant cinq marcs d'argent. Maître des arbalétriers dès 1304, il exerça la charge d'amiral de la mer lors de l'expédition de Romanie pendant les années 1306, 1307 et 1308. « Il prenoit 30 sols de gages par « jour pour sa personne, 15 sols pour chaque « chevalier, et 7 sols 6 deniers pour chaque « écuyer. » A. S....Y.

Anselme, *Hist. généal. des amiraux*, t. VII, p. 739, t. VIII, p. 3.

***CHÉPOY** (*Jean*, seigneur DE), amiral de France, vivait au milieu du quatorzième siècle. Il fut commis, avec Eustache de Montigny, pour commander les galères que le roi Philippe VI de Valois envoya contre les Turcs. Suivant Du Cange, après s'être signalé dans le commandement des galères que le pape et le roi envoyèrent en Grèce, il eut une grande part à la victoire que les princes chrétiens remportèrent sur les Turcs; mais, d'après Belleforest, « loin d'avoir eu des « succès, les François qui furent avec lui en Le- « vant y ayant été mal reçus, et mal fait leurs « affaires, ils s'en revinrent en France en 1335. « Chepoy fut pris devant le château de Maucon- « seil, près Noyon, dans une émotion survenue « contre les nobles, fut mené au château de « Creil, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une « somme de 4,400 saluts d'or, pour lesquels il « vendit une partie de ses terres, et s'en retour- « nant chez soi, il mourut à Cathenoy, où il gît. »

Anselme, *Hist. généal. des amiraux*, t. VII, p. 744. — Du Cange, *Hist. de Constantinople*, p. 264.

CHÉRADAME (*Jean*), savant français, d'une famille originaire d'Argentan, vivait au commen-

cement du seizième siècle. On lui donne aussi quelquefois le nom d'Hippocratès et celui de Charmurius. Il fut un des premiers professeurs de grec au Collége royal (Collége de France), fondé par François Ier. On a de lui : *Grammatica isagogica;* Paris, 1521, in-4° : un abrégé de cet ouvrage fut publié par l'auteur, sous le titre d'*Introductio alphabetica;* Lyon, 1537, in-8°; — *Lexicon græcum;* Paris, 1523; — *In omnes Erasmi chiliades epitome per Ad. Barlandum, cum additamentis et accurata Cheradami recognitione*, 1526; — *Alphabetum linguæ sanctæ mystico intellectu refertum;* 1532, in-8°.

Sax, *Onomasticon litt.*

CHÉRADAME (*Jean-Pierre-René*), médecin français, né à Argentan, en 1738, mort le 24 août 1824. Il fut l'un des rédacteurs du *Codex medicamentarius.*

CHERCHEMONT (*Jean* DE), trésorier de l'église de Laon, fut chancelier de France sous Philippe le Long, en 1320, et privé de son emploi à la mort de ce prince, en 1321. Charles le Bel le rétablit deux ans après, et il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée en 1328. Charles le Bel l'avait nommé un de ses exécuteurs testamentaires.

Anselme, *Hist. généal.*

CHERCHEMONT (*Jean* DE), prélat français, neveu du précédent, né au commencement du quatorzième siècle, mort le 26 janvier 1373. Appelé d'abord à l'évêché de Troyes, puis transféré à celui d'Amiens, il devint chancelier de France sous Philippe de Valois.

Moréri, *Dictionnaire historique.*

CHÉRÉA (*Cassius*), meurtrier de Caligula, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il se fit remarquer pour la première fois dans la révolte des légions de Germanie. Les soldats, à la nouvelle de la mort d'Auguste, massacrèrent leurs centurions. Chéréa, le glaive à la main, se fit jour à travers les révoltés, et parvint à se sauver. Il était tribun dans les cohortes prétoriennes, lorsqu'il conçut le dessein de tuer le prince insensé et sanguinaire qui régnait sur l'empire romain. Il associa à ce dessein Cornelius Sabinus et quelques autres patriciens, et fixa pour le temps de l'exécution les jeux célébrés en l'honneur d'Auguste. Le quatrième jour de ces jeux, 24 janvier, 41 après J.-C., les conjurés massacrèrent l'empereur, qui revenait du théâtre au palais par une galerie étroite. Chéréa, qui avait porté le premier coup, échappa à la fureur de la garde germaine. Après avoir fait mettre à mort Césonie, femme de Caligula, il appuya de toutes ses forces la décision du sénat qui venait de décréter le rétablissement de la république, et reçut des consuls, pour mot d'ordre, le mot *liberté.* Le lendemain tout changea. Les prétoriens proclamèrent Claude. Le nouvel empereur ordonna aussitôt le supplice des conspirateurs. Chéréa montra en mourant beaucoup de courage, et demanda à être exécuté avec le même fer dont il avait frappé Caligula.

Tacite, *Annales*, l. I.— Josèphe, *Antiquités judaïques*, XIX, 1-4. — Suétone, *Caligula*, 56-58; *Claude*, 11. — Dion Cassius, l. IX, 29. — Zonaras, XI, 7. — Sénèque, *de Constantia*, 18. — Aurelius Victor, *Cæsar*, 3.

***CHÉRÉAS** (Χαιρέας), Athénien, fils d'Archestrate. Envoyé en 411 avant J.-C. par le peuple de Samos et l'armée athénienne établie dans cette île, pour annoncer à Athènes qu'une tentative faite à Samos en faveur de l'oligarchie venait d'être réprimée, il arriva au moment même où venait d'être établi le gouvernement oligarchique des Quatre-cents. Menacé d'être arrêté, il parvint à s'échapper, se rendit à Samos, et, par la peinture exagérée de la tyrannie des quatre cents, décida ses compagnons d'armes à se prononcer pour la démocratie.

Thucydide, l. VIII, 74, 86.

CHÉRÉAS, historien grec : on ignore à quelle époque il vivait; on sait seulement qu'il était antérieur à Polybe. Suivant ce dernier, les récits de Chéréas ne sont pas de l'histoire, mais des bavardages dignes d'une boutique de barbier (οὐ γὰρ ἱστορίας, ἀλλὰ κουρεακῆς καὶ πανδήμου λαλιᾶς ἐμοί γε δοκοῦσι τάξιν ἔχειν καὶ δύναμιν)

Polybe, III, 20.

CHÉREAU (*François*), graveur français, né à Blois, en 1680, mort à Paris, le 15 avril 1729. Élève de Pierre Drevet, il fut un des plus habiles graveurs français. Ses portraits surtout sont tout à fait remarquables, et parmi eux celui de *Louis Pécour*, maître de ballets, d'après R. Tournières, est regardé comme un chef d'œuvre. Ses sujets historiques sont traités d'un burin hardi et savant, et ses planches ont une heureuse harmonie de ton. Il fut reçu de l'Académie le 26 mars 1718, et était à sa mort graveur du cabinet du roi. De son œuvre, assez nombreux, nous ne citerons que *Saint Jean dans le désert*, d'après *Raphael;* — *Sainte Cécile*, d'après *P. Mignard*, et le *Portrait d'Élisabeth-Sophie Chéron*, d'après elle-même.

P. CH.

Heineken, *Dictionnaire des artistes.* — Fontenay, *Dict. des artistes.* — Hubert et Rost, *Manuel des amateurs*, t. VIII.

CHÉREAU (*Jacques*), dit le *jeune*, frère et élève du précédent, né à Blois, en 1694, mort à Paris, en 1759. Il eut presque autant de talent que son aîné, quoiqu'en général ses planches soient moins estimées. Après un voyage en Angleterre, qui lui réussit peu, il vint se fixer à Paris, et, à la mort de son frère, il se livra au commerce d'estampes, que continua son fils après lui. Nous citerons parmi les plus belles pièces de J. Chéreau : *la Belle Jardinière*, d'après *Raphael*, et les *Portraits de Philippe d'Orléans*, régent de France, et de *Georges Ier*, roi d'Angleterre.

P. CH.

Heinecken, *Dictionnaire des artistes.* — Huber et Rost, *Manuel des amateurs*, t. VIII.

CHÉREBERT. *Voy.* CARIBERT.

CHÉREFFEDDIN. *Voy.* CHÉRYF-ED-DYN-ALI.

***CHÉRÉMON** (Χαιρήμων), poëte tragique athénien, vivait vers 380 avant J.-C. On ne sait rien de sa vie. Les poëtes comiques Eubule et Éphippe attaquèrent souvent ses ouvrages, et avec raison, autant que nous pouvons en juger par les fragments qui nous restent de cet auteur. Poëte de décadence, imitateur des défauts d'Euripide, il s'écarta de la grandeur simple d'Eschyle et de Sophocle, confondit les genres, et mêla, comme Euripide dans *Alceste*, des scènes comiques à la tragédie. Aussi est-il mentionné avec le titre de poëte comique, par Suidas, Eudocia et le scoliaste d'Aristote (*Rhétorique*, III). Non content d'altérer la tragédie par un pareil mélange, il surchargea ses pièces de descriptions qui, sans tenir essentiellement au sujet, pouvaient amuser le lecteur. Aristote appelle justement ces hors-d'œuvre plus ou moins brillants et poétiques ἀργὰ μέρη (portions oiseuses). Les tragédies de Chérémon, descriptives et lyriques plutôt que dramatiques, étaient, d'après Aristote, moins faites pour le théâtre que pour la lecture; mais on ne peut conclure de l'épithète de ἀναγνωστικός (propre à être lu), donnée par l'auteur de la *Rhétorique* à Chérémon, que les pièces de celui-ci ne furent jamais représentées. Voici les titres de celles dont il nous reste des fragments : Ἀλφεσίβοια, Ἀχιλλεῦς, Θερσιτοκτόνος, ou Θερσίτης (ce titre semble indiquer un drame satyrique), Διόνυσος, Θυέστης, Ἰώ, Μινύας, Ὀδυσσεὺς, Τραυματίας, Οἰνεύς, Κένταυρος. On ignore si ce dernier ouvrage, qu'Aristote appelle une *rhapsodie* composée de toutes sortes de vers, et Athénée un *drame polymètre*, était une tragédie, une comédie ou un drame satyrique. On trouve dans l'*Anthologie* trois épigrammes attribuées à un certain Chérémon, qui est mentionné aussi dans *la Couronne* de Méléagre, et probablement le même que le poëte tragique.

L. J.

Suidas, au mot Χαιρήμων. — Eudocia, Ἰωνία, dans les *Anecdota græca* de Villoison. — Welcker, *Die Griech. trag.* — Meineke, *Histor. crit. com. græc.* — Ritter, *Comot. in Arist. Poet.* — Heeren, *de Chæremone, Trag. et. Græc.* — Jacobs, *Additamenta animadver. in Athen.* — Bartsch, *de Chæremone poeta tragico.*

***CHÉRÉMON**, littérateur alexandrin, vivait vers le milieu du premier siècle après J.-C. Grammairien, philosophe et historien, administrateur de la bibliothèque d'Alexandrie ou du moins de la partie de la bibliothèque située dans le temple de Sérapis, il fut un des précepteurs de Néron. Son principal ouvrage était une histoire d'Égypte. Porphyre (*de Abstinent.*, IV, 6) et saint Jérôme (*C. Jovianum* II) nous ont conservé un fragment intéressant de ce livre. Chérémon avait aussi écrit des traités *Sur les hiéroglyphes* (Ἱερογλυφικά), *Sur les comètes* (περὶ Κομητῶν), *Sur les Conjonctions* (περὶ Συνδέσμων).

Eusèbe, *Præpar. evang.*, V, 10. — Suidas, aux mots Χαιρήμων, Διονύσος Ἀλέξανδρος, Ὠριγένης, Αἰγαῖος, Ἱερογλυφικά. — Fabricius, *Bibliotheca græca.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

***CHÉRÉPHON** (Χαιρεφῶν), philosophe athénien du dème de Sphette, né vers 480 avant J.-C., disciple et ami de Socrate, souvent cité avec éloge dans les ouvrages de Xénophon et de Platon; il est plus connu encore par les sarcasmes d'Aristophane. Il demanda à l'oracle de Delphes quel était le plus sage des hommes, et reçut cette réponse célèbre : Sophocle est sage, Euripide plus sage, et de tous les hommes Socrate est le plus sage.

Σοφὸς Σοφοκλῆς· σοφώτερος δ' Εὐριπίδης;
ἀνδρῶν δὲ πάντων Σωκράτης σοφώτατος.

Banni d'Athènes à l'avénement des trente tyrans, Chéréphon rentra dans sa patrie après le rétablissement de la démocratie, en 403 avant J.-C. Un passage de Platon (*Apologie*) semble indiquer que cet ami de Socrate était mort à l'époque du jugement de son maître.

Xénophon, *Memor.*, — Platon, *Apol.*, *Charm. Corg.* — Stalbaum, *ad Plat. Apol.* — Athénée, V. — Aristophane, *Vesp.*, 1413; *Nub.*, 105, 145, 157, 821, 1448; *Av.*, 1296, 1564.

CHÉRI (*Rose*). *Voy.* Cizos.

CHÉRILE (Χοιρίλος ou Χοίριλλος). Quatre poëtes grecs ont porté ce nom. Ils ont été souvent confondus par les historiens de la littérature; nous les distinguerons d'après A. F. Näke (*Cherili Samii quæ supersunt;* Leipzig, 1817, in-8°).

CHÉRILE d'Athènes, poëte tragique, né vers 548 avant J.-C., mort vers 464. Contemporain de Thespis, de Phrynichus, de Pratinas, d'Eschyle, il semble avoir lutté dans sa vieillesse contre le jeune Sophocle. Il commença à concourir pour la couronne tragique en 523, à une époque où Athènes, grâce à la présence de Simonide, d'Anacréon, de Lassus et d'autres poëtes, était devenue le centre de la poésie grecque. Le début de Chérile eut lieu douze ans après celui de Thespis, douze ans avant la première victoire de Phrynicus. En 499 nous voyons Chérile compétiteur, et probablement vainqueur d'Eschyle. En 483, après une carrière dramatique de quarante ans, il obtenait encore des succès; il n'est même pas impossible qu'il ait, comme le prétend un historien anonyme de Sophocle, disputé le prix à ce dernier poëte, qui remporta sa première victoire en 468. M. Welcker croit que le concurrent de Sophocle était, non Chérile, mais un fils de ce poëte.

Nous ne savons presque rien de Chérile, sinon qu'il conquit et garda la faveur populaire. Il donna cent cinquante pièces, et remporta treize victoires, c'est-à-dire autant qu'Eschyle. De ce chiffre élevé de pièces on peut induire que l'usage des *tétralogies* remonte pour le moins à Chérile. En effet, comme on ne représentait de pièces nouvelles que deux fois par an, ce poëte n'aurait pu en faire jouer un aussi grand nombre, s'il n'en avait donné plusieurs à la fois. On ne saurait dire que les pièces de Chérile furent écrites et non représentées; le contraire plutôt

serait vrai. Du moins il est probable que ce poëte le premier écrivit ses tragédies; encore ne les écrivit-il pas toutes.

Selon Suidas, Chérile inventa les masques et les costumes de théâtre (τοῖς προσωπείοις καὶ τῇ σκεύῃ τῶν στολῶν ἐπεχείρησε). Cette invention a été attribuée à chacun des premiers poëtes tragiques, et on n'a aucune raison de l'adjuger définitivement à Chérile plutôt qu'à ses prédécesseurs. Celui-ci n'apporta aucune modification essentielle à la forme inventée par Thespis. Le premier grand changement vint d'Eschyle, qui introduisit dans ses pièces un second acteur, et par cette innovation décisive, que Chérile dut certainement adopter, constitua réellement la tragédie. Quant à la séparation opérée par Pratinas entre le drame satirique et la tragédie, elle a été quelquefois attribuée à Chérile sur l'autorité de ce vers d'un ancien poëte :

Lorsque Chérile était roi dans les satyres,

Ἡνίκα μὲν βασιλεὺς ἦν Χοιρίλος ἐν σατύροις.

Mais il faut, à ce qu'il semble, entendre par par ces mots dans les *satyres*, ἐν σατύροις, non les *drames satyriques*, mais les chœurs tragiques. Le nom de Chérile est mentionné dans un curieux fragment du *Linus* d'Alexis. Linus, précepteur d'Hercule, met entre les mains de son élève les livres dont celui-ci doit faire sa lecture habituelle.

Voici Orphée, Hésiode, une tragédie, Chérile, Homère, Épicharme, des écrits de toutes espèces....

Ὀρφεὸς ἔνεστιν, Ἡσίοδος, τραγῳδία,
Χοιρίλος, Ὅμηρος, Ἐπίχαρμος, συγγράμματα
Παντοδαπά.

Ces vers indiquent un poëte pour chaque genre de poésie : Orphée pour les hymmes religieux, Hésiode pour le poëme didactique, Homère pour l'épopée, Épicharme pour la comédie; mais que signifient ces mots, *une tragédie Chérile?* Les critiques, qui n'esquivent pas la difficulté en prétextant une erreur de copiste, et en corrigeant le texte, répondent que Chérile représente ici le drame satyrique; ce n'est qu'une conjecture. Peut-être s'agit-il dans ce passage d'Alexis de Chérile de Samos, et est-il fait allusion à la gourmandise de ce poëte (ὀψοφαγία), puisque Hercule finit par choisir un ouvrage sur l'*art culinaire* (ὀψαρτυσία). Pausanias cite l'Ἀλόπη de Chérile à propos d'une généalogie mythologique. Cette brève mention est tout ce que nous savons sur les pièces de ce poëte. Les grammairiens latins parlent d'un vers appelé *chérilien* (–⏑⏑–⏑⏑––⏑⏑–⏑⏑–), lequel est un hexamètre auquel a été retranchée la syllabe finale. On ne peut supposer que ce mètre soit de l'invention de Chérile; car il ne porte jamais chez les grammairiens grecs le nom de ce poëte. Peut-être ne doit-il le nom de *chérilien* qu'au vers cité plus haut Ἡνίκα μέν...., et qui est le plus ancien vers existant de ce mètre. L. J.

Welcker, *Die Griech. Tragöd.* — Suidas, aux mots Χοιρίλος, Αἰσχύλος, Πρατίνας. — Cyrill, *Julian.*, I. — Eusèbe, *Chronique*, cl. 74, 2. — Syncell.— Plotius, *de Metris*, p. 2, 633, éd. Putsch.—Meineke, *Frag. com. græc.* — Pausanias, I, 14. — Gaisford, dans son édition d'*Hephæstion*, p. 353-354.

CHÉRILE de Samos, auteur d'un poëme épique sur les guerres des Grecs contre Darius et Xerxès. Selon Suidas, il était contemporain de Panyasis, et jeune homme (νεανίσκος) à l'époque des guerres médiques, vers la 75e olympiade, 480 avant J.-C. Cette date est impossible. Chérile vivait encore en 404, c'est-à-dire 76 ans plus tard; loin d'avoir atteint à cette dernière époque l'extrême vieillesse que supposeraient les paroles de Suidas, il faisait encore des vers, et Lysandre le comblait d'honneurs et de prévenances pour obtenir de lui des éloges poétiques. Suidas d'ailleurs semble se contredire en donnant à entendre que Chérile était plus jeune qu'Hérodote, dont il fut, dit-on, l'esclave favori (οὗτινος αὐτὸν καὶ παιδικὰ γεγονέναι φασιν). Nous avons peut-être dans cette ligne l'explication de l'erreur de Suidas, qui de la liaison de Panyasis et de Chérile avec Hérodote aura conclu que les deux premiers étaient à peu près du même âge. On peut placer la naissance de Chérile vers 470. Il fut esclave à Samos. Après avoir résidé quelque temps près d'Hérodote, qui lui inspira le goût de la poésie, il se rendit à la cour d'Archélaüs, et mourut vers 399. Chérile, au rapport d'Athénée, recevait d'Archélaüs quatre mines par jour, et dépensait cette somme en bonne chère (ὀψοφαγαί). Quant aux autres détails donnés par Suidas, ils se rapportent à un poëte contemporain d'Alexandre. Quelques critiques font naître Chérile à Jasos ou à Halicarnasse, et cette assertion ne contredit pas celle qui fait du même personnage un esclave de Samos.

On a conjecturé que le poëme de Chérile sur la guerre médique était intitulé Περσίκα. Cet ouvrage était remarquable du moins par le sujet. C'était la première tentative faite pour célébrer dans un poëme épique des événements contemporains. Jusque là l'épopée avait tenu lieu de l'histoire, qui n'existait pas encore; pour la première fois, elle entrait en lutte contre l'histoire, qui venait de naître. Grâce à Hérodote, la victoire de cette dernière ne fut pas douteuse. Des fragments des Περσίκα ont été conservés par Aristote (*Rhet.*, III, 14), Strabon (VII), Joseph (*Contre Apion*, I, 22). L'ouvrage de Chérile eut d'abord beaucoup de succès, et l'auteur fut admis dans le *canon épique*. Il en fut rejeté par les grammairiens d'Alexandrie, et remplacé par Antimaque, sur l'autorité de Platon, qui, d'après Héraclide de Pont, préférait de beaucoup Antimaque à Chérile. L. J.

Suidas, au mot Χοιρίλος. — Étienne de Byzance, au mot Ἰασσός. — Photius, *Lexique* au mot Σαμιακὸν τροπόν. — Proclus, *Commentaire sur le Timée de Platon*. — Athénée, VIII.

CHÉRILE, poëte épique, né probablement à Iasos, vivait vers 340 avant J.-C. Poëte en titre

d'Alexandre, il resta trop au-dessous du héros qu'il voulait célébrer; ses tentatives impuissantes furent punies par le ridicule, et son nom, tristement célèbre, est resté synonyme de mauvais poëte. Horace a dit de lui :

Gratus Alexandro regi magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus et male natis
Rettulit acceptos, regale nomisma, Philippos;
Epist., II, I, 232-234.

Sic mihi, qui multum cessat, fit Chœrilus ille
Quem bis terque bonum cum risu miror.
Ars poet., 357-358.

Il est évident, par le premier de ces deux passages, que nous pouvons rapporter à Chérile d'Iasos ce que Suidas a dit par erreur de Chérile de Samos, qu'il recevait un statère d'or pour chaque vers de son poëme. Cependant, si libéralement qu'Alexandre récompensât les flatteries poétiques de Chérile, il ne pouvait, si nous en croyons le scoliaste Acron, cacher le mépris qu'elles lui inspiraient. J'aimerais mieux, disait-il, être le Thersite d'Homère que l'Achille de Chérile. D'après le même scoliaste, Alexandre était convenu avec son poëte officiel de lui donner une pièce d'or pour chaque bon vers, un soufflet pour chaque mauvais. L'infortuné poëte reçut pour tous ses vers sept pièces d'or, et un si grand nombre de soufflets qu'il en mourut. Cette historiette, assez plaisante, est certainement fausse. Suidas, qui confond toujours les deux derniers Chérile, attribue à celui de Samos un poëme intitulé Λαμιακά. Mais si ce poëme avait pour sujet, comme le titre semble l'indiquer, la guerre lamiaque, il ne peut appartenir qu'au contemporain d'Alexandre. Des ouvrages de ce dernier Chérile il ne reste qu'une traduction grecque de la fameuse épitaphe de Sardanapale. Léo Joubert.

Strabon, XIV. — Athénée, VIII. — Brunck, *Analecta*, I, 185. — Jacobs, *Animadv. in Anthologiam*, vol. I.

CHÉRILE, esclave du poëte comique Ecphantide, l'assista quelquefois dans la composition de ses ouvrages.

Hesychius, aux mots Ἐκκεχοιριλωμένη et Χοιρίλος Ἐκφαντίδος. — Meineke, *Histor. crit. com. græc.* — Gaisford, dans son édition d'*Hephæstion*, p. 96.

CHÉRIN (*Bernard*), généalogiste français, né à Ambonville, en Champagne, le 20 janvier 1718, mort à Paris, le 21 mai 1785. Généalogiste et historiographe des ordres de Saint Lazare, de Saint-Michel et du Saint-Esprit, Chérin se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et la sévérité consciencieuse de ses recherches.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionnaire hist.*

CHÉRIN (*Louis-Nicolas-Henri*,) généalogiste et général français, né à Paris, en 1762, mort le 14 juin 1799. Après avoir publié plusieurs ouvrages généalogiques, il embrassa l'état militaire, et obtint un avancement rapide. Adjudant général à l'armée du Nord en 1793, il contribua à faire échouer les projets de trahison de Dumouriez, et fut récompensé de sa fidélité par le grade de général de brigade. Ami et chef d'état-major de Hoche, il servit sous ce général à l'armée des côtes de l'Ouest, et le suivit en 1797 à l'armée de Sambre-et-Meuse. Nommé le 3 septembre 1797 commandant en chef de la garde du Directoire exécutif, il concourut au succès de la journée du 4 du même mois (18 fructidor an V). Sur la demande du général Masséna, commandant en chef de l'armée du Danube, il remplaça, en mai 1799, le général Ernouf dans l'emploi de chef de l'état-major général de cette armée, avec laquelle il fit la campagne de Suisse. Les Autrichiens ayant attaqué le 2 juin le camp retranché des Français à Zurich, Chérin se mit à la tête d'un escadron, et chargea vigoureusement les ennemis; mais au milieu de l'action il reçut un coup de feu, dont il mourut, le 14 du même mois.

On a de lui : *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fezensac;* Paris 1784, in-4°; — *La noblesse considérée sous ses différents rapports dans les assemblées générales et particulières de la nation;* Paris, 1788, in-8°; — *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, règlements, arrêts et lettres patentes des rois de France de la troisième race, concernant le fait de noblesse;* Paris, 1788, in-12.

De Courcelles, *Dictionnaire historique et biographique des généraux français.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHÉRISEY (*Louis*, comte de), général français, né à Metz, en 1667, mort dans la même ville, en 1750. Il appartenait à une famille très-ancienne, et combattit en Allemagne sous les maréchaux d'Asfeld et de Coigny. En 1738, Louis XV le créa lieutenant général malgré son âge avancé. Chérisey servit encore en 1742 et 1743, signala son courage par divers faits d'armes, fut blessé deux fois à la journée d'Ettingen, et, à peine guéri, alla commander sur la Sarre, sous les ordres de Coigny, puis en Flandre, sous le maréchal de Noailles. Ses fils et petits-fils ont tous suivi la carrière militaire; l'un de ces derniers, maréchal de camp en retraite, a commandé un régiment de la garde royale; l'autre, capitaine d'état-major, a donné sa démission en 1830.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Bégin, *Biographie de la Moselle.*

CHERLER (*Paul*), poëte latin moderne, né à Bâle, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *Encomium urbis Basileæ, carmine heroico;* Bâle, 1577, in-4°; — *Ecclesiæ et academiæ Basiliseæ luctus, hoc est epitaphia, seu elegiæ funebres* 32 *virorum illustrium et juvenum qui in urbe et agro Basileo peste interierunt anno* 1554; Bâle, 1565, in-4°.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHERLER (*Jean-Henri*), médecin et botaniste de Bâle, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Marié à la fille de Jean Bauhin, il se fortifia à l'école de ce célèbre botaniste, et son nom figure à côté de celui de son beau-père en tête des ouvrages suivants : *Johannis Bauhini et Johannis Henrici Cherleri Historiæ plantarum generalis novæ*

prodromus; Yverdun (Ebroduni), 1619, in-4°; — *Historia plantarum universalis nova et absolutissima, cum consensu et dissensu circa eas, auctoribus Joh. Bauhino et Joh. Cherlero*, etc., publiée après la mort de Bauhin et de Cherler, par Chabrée et Graffenried; Yverdun, 1650-1651, 3 vol. in-fol. Le genre *Cherleria*, consacré à la mémoire de Cherler par Haller, a été adopté par Linné et par la plupart des botanistes.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — *Biog. médic.*

CHÉRON, famille française, dont plusieurs membres se sont distingués dans les arts et dans les lettres. Les principaux sont:

***CHÉRON** (*Henri*), peintre en émail et en miniature, né à Meaux, mort à Lyon, en 1677. Ses portraits peuvent être mis au nombre des bons qui ont été faits de son temps, et les amateurs recherchent encore ses émaux. D'une conduite assez irrégulière, Chéron abandonnant sa femme et ses enfants, s'enfuit à Lyon, où il est mort.

CHÉRON (*Mlle Élisabeth-Sophie*), fille du précédent, née à Paris, le 3 octobre 1648, morte à Paris, le 3 septembre 1711. Son père, reconnaissant les heureuses dispositions d'Élisabeth pour les arts du dessin, les favorisa de tout son pouvoir. A quatorze ans elle était déjà célèbre, et fut appelée à l'abbaye de Jouarre, pour y faire les portraits de la supérieure, des princesses d'Épinoy et des Ursins. Son père était protestant et sa mère catholique : entourée de soins et d'amitié par les religieuses, encouragée par sa mère, elle revint à Paris abjurer entre les mains de M. de Poussé, curé de Saint-Sulpice. Elle était à peine âgée de seize ans, quand son père abandonna sa famille, et lui en laissa toute la charge. Elle fut reçue à l'Académie, sur la présentation de Lebrun, le 11 juin 1672, et trois ans avant sa mort elle avait épousé M. Le Hay, ingénieur du roi. Mlle Chéron peignait également bien le portrait et l'histoire. La composition, le dessin, la couleur sont également estimés dans ses œuvres. Elle dessinait beaucoup d'après l'antique, et d'après les camées et les pierres gravées, qu'elle reproduisait en grand. « Sa manière de dessiner, dit d'Argenville, était de laver au bistre, d'arrêter les contours au pinceau, et de les relever au blanc d'une manière aussi propre qu'intelligente. Souvent elle se servait de sanguine avec un petit lavis de bistre. Ses études étaient toutes au crayon desanguine bien manié, haché et croisé comme la gravure : le goût de l'antique, que cette habile main a su conserver, la fera distinguer facilement. » On cite parmi ses tableaux : *la Fuite en Égypte; — la Vierge endormie; l'Annonciation; — Saint Thomas d'Aquin;* — un nombre très-considérable de portraits, et surtout le sien, qu'elle a gravé elle-même, et qu'on peut voir à Versailles.

Ursule et Jeanne de La Croix, nièces de son mari et ses élèves, Ch. Simonneau, B. Picart, J. Audran, etc., ont gravé d'après elle. Mlle Chéron a gravé elle-même : *Sainte Cécile*, d'après Raphael; — *Saint Romuald*, d'après Ann. Carrache; — une *Descente de croix;* — *une Bacchanale*, et un livre à dessiner en trente-six pièces.

Mlle Chéron fut aussi musicienne et poëte; elle fut reçue en cette qualité à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, sous le nom d'*Erato*, en 1699. On a d'elle : *Essay de psaumes et cantiques mis en vers et enrichis de figures par Mlle ****; Paris, 1694, in-8°, avec un portrait et vingt-cinq planches dessinées et gravées par son frère Louis Chéron : il existe de ces gravures deux états différents; — *les Cerises renversées*, poëme héroïque; Paris, 1717, in-4°, imprimé à la suite de la *Batrachomyomachie*, traduite en vers par Boivin.

CHÉRON (*Louis*), fils et frère des précédents, né à Paris, en 1660, mort à Londres, en 1723. Ses dispositions pour la peinture furent favorisées par son père d'abord, puis par sa sœur, qui pendant dix-huit ans l'entretint en Italie, où il exécuta beaucoup de copies. A son retour à Paris, il obtint de grands succès, et décora de nombreuses habitations particulières, aujourd'hui détruites. Sa religion (il était protestant, qui lui ferma les portes de l'Académie, lui fit abandonner, en 1695, la France pour l'Angleterre, où il n'eut pas moins de vogue.

Louis Chéron est cependant peu estimé comme peintre : le dessin est la seule chose à louer dans ses œuvres, et il n'excellait guère qu'à faire des pastiches. Il est beaucoup plus digne d'éloges comme graveur, et il maniait également bien la pointe et le burin. Outre les sujets pour les Psaumes de sa sœur, on doit citer de lui : *les Juifs captifs en Babylone;* — et quatre sujets du Nouveau Testament, publiés à Londres. J. Mariette, N. Tardieu, N. Dupuis, A. Dubosc, Van der Gucht, ont gravé d'après lui.

PAUL CHÉRON.

Fermel'huis, *Éloge de madame Le Hay;* Paris, 1712, in-4°. — De Piles, *Abrégé de la vie des peintres.* — D'Argenville, *Abrégé de la vie des peintres*, t. IV. — Fontenay, *Dict. des artistes*, — Heinecken, *Dict. des artistes.* — Watelet, *Dict. de peinture*, t. IV. — Huber et Rost, *Manuel des amateurs*, t. VIII. — Robert-Dumesnil, *le Peintre graveur français*, t. III. — Dussieux, *les Artistes français à l'étranger.* — Mariette, *Abecedario*, publié par MM. Chennevières et de Montaiglon.

***CHÉRON** (*Charles-Jean-François*), graveur en médailles, né à Nancy, en 1643, mort à Paris, le 18 mars 1698. Comme beaucoup de Lorrains, il alla se fixer à Rome, où il remplissait la charge de premier graveur du pape, quand Louis XIV le détermina à venir à Paris pour y graver ses médailles. Il lui donna le logement au Louvre et une pension. Chéron fut reçu de l'Académie le 3 août 1696. On a gravé d'après lui quelques portraits, parmi lesquels nous citerons ceux du Bernin et de Le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe. P. CH.

Heinecken, *Dict. des Artistes.*

*CHÉRON (*Jean*), théologien français du dix-septième siècle. Il fut docteur en théologie et provincial des Carmes de la province de Gascogne, et a publié : *Privilegiati scapularis, et visionis S. Simonis Stockii vindiciæ; Burdigalæ*, 1648, in-8°; — *Examen de la théologie mystique;* Paris, 1657, in-8°. P. CH.

Catalogue de la Bibl. impériale.

CHÉRON (*Louis-Claude*), littérateur français, né à Paris, le 28 octobre 1758, mort à Poitiers, le 13 octobre 1807. Fils d'un administrateur des forêts; il fut nommé en 1790 membre de l'administration départementale de Seine-et-Oise, et l'année suivante député à l'Assemblée législative. La modération de ses opinions le fit incarcérer pendant la Terreur. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il fut appelé en 1798 au Conseil des Cinq-Cents, refusa de s'y rendre, et s'occupa exclusivement de l'étude des lettres jusqu'à l'année 1805. Nommé alors préfet de la Vienne, il mourut dans l'exercice de ses fonctions. On a de lui : *le Poëte anonyme*, comédie en deux actes et en vers, non représentée; Paris, 1785, in-8°; — *Caton d'Utique*, tragédie en trois actes et en vers, imitée de l'anglais d'Addisson; Paris, 1789, in-8°; — *le Tartufe de mœurs*, comédie en cinq actes et en vers, imitée de la pièce de Sheridan intitulée : *the School for scandal;* Paris, 1805, in-8°. C'est le plus important et le plus soigné des ouvrages de Chéron, qui le remania à différentes reprises, et le fit paraître successivement sous les titres de *l'Homme à sentiments*, du *Moraliseur*, enfin de *Valsin et Florville*, avant de lui donner celui de *Tartufe de mœurs*, sous lequel il obtint un succès mérité; — *Conduite du maire de Paris* (Péthion) *à l'occasion de la Société des feuillants;* 1792, in-8°; — *Réponse à A.-P. Montesquiou sur les forêts nationales, suivie d'un projet de loi sur l'administration forestière;* 1797, in-8°; — une traduction des *Leçons de l'enfance* par miss Maria Edgeworth; Paris, 1803, 3 vol. in-16, avec le texte en regard; — *Traduction des lettres sur les principes élémentaires d'éducation, par Élis. Hamilton;* ibid., 1803, 2 vol. in-8°; — *Tom Jones, ou histoire d'un enfant trouvé*, traduite de H. Fielding; ibid., 1804, 6 vol. in-12.

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

CHÉRON (*François*), littérateur français, frère de Louis-Claude, né à Paris, en 1764, mort à Paris, le 16 janvier 1828. Il débuta par des articles intéressants insérés, en 1792, dans le *Journal de Paris*, que rédigeaient alors André Chénier et Roucher. Arrêté pendant la Terreur, il fut rendu à la liberté après le 9 thermidor, et prit une part assez active à la réaction royaliste qui suivit cette journée. Président de la section du Roule, le 13 vendémiaire, il fut proscrit par le parti vainqueur, et éprouva des persécutions qui se prolongèrent jusqu'au commencement du consulat. Il remplit jusqu'à la Restauration les fonctions de chef de division au trésor public, fut nommé en 1814 censeur de la *Gazette de France*, directeur du *Mercure* en 1815, censeur du *Constitutionnel* en 1816, et enfin commissaire du roi près le Théâtre-Français. On a de lui : *du Haut Cours, ou le contrat d'union*, comédie en cinq actes et en prose; Paris, 1801, in-8°, en collaboration avec Picard; — *Napoléon, ou le Corse dévoilé, ode aux Français;* Paris, 1814, in-8°; — *Sur la liberté de la presse;* Paris, 1814, in-8°; — *Tribut d'un Français, ou quelques chansons faites avant et depuis la chute de Bonaparte;* Paris, 1814, in-8°.

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

*CHÉRON (*Auguste-Athanase*), chanteur français, né en 1760, à Guyancourt, mort en 1829. Il débuta en 1779, et les applaudissements qu'il reçut du public décidèrent sa réception. A une belle voix de basse-taille Chéron joignait une figure intéressante et une taille majestueuse. Parmi les rôles dans lesquels il s'est distingué, on doit citer Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, le pacha dans *la Caravane*, le roi d'Ormus dans *Tarare*, et surtout *Œdipe à Colone*. A cette époque l'art du chant était inconnu en France, et l'on criait bien plus qu'on ne chantait : Chéron, très-bon musicien et possédant une voix facile, se mit le premier à ne point crier, et c'est à ce titre surtout qu'il a droit à occuper une place dans l'histoire de l'art. Il quitta le théâtre en 1808.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHÉRON (*Anne*). *Voy.* BREMONT (*Gabrielle*).

*CHERRIER (*Claude*), littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en juillet 1738. Censeur de la police, il publia les ouvrages suivants : *l'Homme inconnu, ou les équivoques de la langue, dédié à Bacha Bibolquet;* Dijon, 1713, in-12; — *Polissonniana, ou recueil de turlupinades, quolibets, rébus, jeux de mots, allusions, allégories, pointes, expressions extraordinaires, hyperboles, gasconades, bons mots et plaisanteries;* Amsterdam, 1725, in-12. Ce recueil de facéties n'est pas aussi indécent que son titre semble l'indiquer.

Quérard, *la France litter.*

CHERRIER (*Sébastien*), littérateur français, né à Metz, le 11 mai 1699, mort près de Paris, vers 1780. Chanoine régulier, curé de Neuville et de Pierrefitte, il s'occupa beaucoup de l'instruction de la jeunesse. On a de lui : *Méthode familière pour les petites écoles, contenant les devoirs des maîtres et des maîtresses d'école, avec la manière de bien instruire;* Toul, 1749, in-12; — *Méthodes pour apprendre à lire aisément et en peu de temps, même par manière de jeu et d'amusement, aussi instructives pour les maîtres que commodes aux pères et mères, et faciles aux enfants,*

avec les moyens de remédier à plusieurs équivoques et bizarreries de l'orthographe françoise; Paris, 1755, in-12; cet ouvrage, le meilleur de l'auteur, présente un examen critique des différentes méthodes mécaniques inventées pour faciliter aux enfants l'art de lire et d'écrire. La même année Cherrier fit imprimer les *Alphabets*, sous le titre suivant : *Alphabets latins et français, extraits des Méthodes nouvelles; — Manuel des maîtres et maîtresses d'école, et Grammaire françoise, tirée des meilleurs auteurs*, 1755; — *Histoire et pratique de la clôture des religieuses selon l'esprit de l'Église et la jurisprudence de France;* Paris, 1764, in-12; — *Équivoques et bizarreries de l'orthographe françoise;* Paris, 1766, in-12.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *la France littéraire.*

*CHERRIER (*Charles-Joseph* DE), officier et historien français, né le 6 mars 1785, à Neufchâteau (Vosges). Il fut remarqué dès ses jeunes années par Georges Cuvier, qui lui donna des leçons et l'encouragea à suivre la carrière vers laquelle l'illustre savant se plut à le diriger. Mais, lors de la campagne d'Austerlitz, un brevet d'officier envoyé au nom de l'empereur renversa ses projets d'étude. Abandonnant les sciences naturelles, Cherrier rejoignit son régiment. Nommé plus tard, après avoir fait les campagnes de Calabre et d'Italie, chef d'escadron au 4e corps de la grande armée et attaché comme aide de camp au général comte Bertrand, il fit sous les ordres de ce fidèle ami de l'empereur les campagnes de Saxe et d'Allemagne. Lieutenant colonel en 1815, il se trouva avec le 1er régiment de chasseurs de la vieille garde, qui forma à Waterloo ce dernier carré qu'on laissa seul sur le champ de bataille. M. de Cherrier passa en 1817 dans l'administration, où il resta jusqu'en 1830, sans cesser d'appartenir à l'armée. Dès le lendemain des journées de Juillet il envoya sa démission, et fut dépouillé de son grade militaire pour refus de serment à la nouvelle royauté. Renonçant alors aux emplois publics, il se livra à l'étude de l'histoire, fouilla les archives et les bibliothèques de France, d'Allemagne et d'Italie, et publia, en 1841, le premier volume de l'*Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets, ou tableau de la domination des princes de Hohenstauffen dans le royaume des Deux-Siciles jusqu'à la mort de Conradin.* Cet ouvrage, qui est aujourd'hui terminé, forme 4 vol. in-8°. On y trouve un exposé exact des faits et une appréciation philosophique des événements généralement saine. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur une tendance trop marquée pour la cause des empereurs. A. R.

Documents particuliers.

*CHERSA (*Tommaso*), biographe italien, né à Raguse, le 2 avril 1782, mort le 11 juillet 1826. Versé dans les langues anciennes, connaissant bien l'italien, le latin, l'anglais et le français, Chersa voyagea en Italie dans les premières années du dix-neuvième siècle, et se lia avec plusieurs littérateurs célèbres de ce pays. On a de lui : *della Vita e delle opere de monsignore Giorgio Ferrich, discorso;* Raguse, 1824; — *della Vita e degli scritti di Didaco Pirro, altramenti detto Jacopo Flavio Eborense, commentario;* Florence, 1826; — *degli illustri Toscani stati in diversi tempi a Ragusa, commentario;* Padoue, 1828.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. III.

CHERSIPHRON (Χερσίφρων) ou, suivant un passage de Pline, CTÉSIPHON, architecte de Cnosse en Crète, vivait vers 600 avant J.-C. De compagnie avec son fils Métagène, il bâtit ou commença de bâtir le grand temple de Diane à Éphèse. Le culte de Diane existait probablement à Éphèse avant l'établissement de la colonie ionienne, et déjà à cette époque reculée cette déesse devait avoir un temple ; mais cet édifice était sans doute devenu insuffisant, lorsque, vers 600 avant J.-C., les Grecs ioniens entreprirent d'ériger un nouveau temple qui fût le centre de leur culte national, comme le temple de Junon à Samos était le centre religieux des colonies doriennes. Pour préserver l'édifice des tremblements de terre, il fut construit au milieu d'un marais dont le fond fut consolidé avec des couches de charbon couvertes de laine. Ce moyen fut indiqué par Théodore de Samos. L'édifice avança lentement, et les colonnes ne furent élevées que quarante ans plus tard, vers 560; Crésus, au rapport d'Hérodote, en fournit une partie. C'est peut-être à cette date qu'il faut placer la vie de Chersiphron, puisque c'est à lui et à son fils Métagène que les écrivains anciens attribuent l'érection des colonnes et l'architrave. Lorsque Strabon prétend que le temple fut élargi par un autre architecte, il veut parler non de la colonnade, qui ne pouvait être étendue à volonté, mais des cours qui entouraient l'édifice. Le temple fut définitivement achevé par Démétrius et Pæonius d'Éphèse, 220 ans environ après les premières fondations; mais il fut bientôt après brûlé par Érostrate, la nuit même de la naissance d'Alexandre le Grand, 356 avant J.-C. Il fut rebâti avec plus de magnificence encore aux frais de tous les États de l'Asie Mineure. On prétend qu'Alexandre offrit de payer ce que coûterait la restauration du temple, à condition que son nom y serait inscrit. Les Éphésiens répondirent que ce n'était pas l'usage qu'un dieu fît des offrandes aux autres dieux. L'architecte du nouveau temple fut Dinocrate. Cet édifice a maintenant entièrement disparu, excepté quelques restes des fondations. Quoique Pline, comme les autres écrivains de l'antiquité, ait évidemment confondu les deux constructions, cependant sa description a du prix, puisque le nouveau temple fut très-probablement bâti sur

les mêmes fondements et sur le même plan général que l'ancien. On trouve aussi dans Vitruve une description qui s'appuie sur un ouvrage attribué, sans vraisemblance, à Chersiphron et à Metagène. Il existe des médailles sur lesquelles on voit représentée la principale façade du temple, qui était, selon les termes de l'architecture antique, octostyle, diptéral, diastyle, et hypaethral. Élevé sur un soubassement de dix marches, il formait un parallélogramme de 425 pieds de long sur 220 de large. Ses colonnes, au nombre de 127, avaient 60 pieds de haut, et étaient faites de marbre blanc, dont une carrière avait été découverte à quatre milles du temple par un berger nommé Pixodare. Trente-six colonnes étaient sculptées (peut-être les cariatides de la *cella*). D'après un passage de Pline, une de ces sculptures était du grand statuaire Scopas. Les colonnes étaient d'ordre ionique. Parmi les blocs de marbre qui composaient l'architrave, quelques-uns avaient 30 pieds de long. Pour placer ces blocs énormes, Chersiphron et Métagène durent inventer plusieurs machines ingénieuses, qui mettaient ces deux architectes au premier rang des mécaniciens de l'antiquité. Le temple d'Éphèse passait pour une des sept merveilles du monde, et il est célébré dans beaucoup de petites pièces de l'*Anthologie* grecque, entre autres dans deux épigrammes d'Antipater de Sidon. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, VII, 25; XVI, 37; XXXVI, 14. - Vitruve, III, 2; VII, *præf.* — Strabon, XIV. — Tite-Live, I, 45. — Diogène Laerce, II, 9. — Philon de Byzance, *de VII orbis miraculis.* — Hirt, *Tempel der Diana von Ephesus*; Berlin, 1807; *Geschichte der Baukunst*, avec une restauration du temple, planche VIII. — Rasche, *Lex. univ. rei num.*, *s. v.* Ephesia, Epnesus, — Eckhel, *Doct. num. veth.*, II.

CHÉRUBIN (*Le Père*), physicien français, natif d'Orléans, vivait au dix-septième siècle. Il entra dans l'ordre des Capucins, se livra à la culture des sciences exactes, et perfectionna divers instruments d'optique et d'acoustique. On voit par une de ses lettres, datée du 27 février 1675, que dans une expérience faite en présence de l'un des généraux de son ordre, il fit « entendre très-distinctement à quatre-vingts pas de distance, et discerner les voix des particuliers dans une multitude qui parlaient ensemble, quoique dans le milieu on ne les pût aucunement entendre, car ils ne parlaient qu'à voix basse, et néanmoins on n'en perdait pas une syllabe ». Le supérieur de l'ordre défendit à Chérubin de divulguer cette invention, presque incroyable, sous prétexte qu'elle pouvait devenir dangereuse. On a de lui : *la Dioptrique oculaire, ou la théorique, la positive et la mécanique de l'oculaire dioptrique en toutes ses espèces*; Paris, 1671, in-fol.; — *la Vision parfaite, ou le concours des deux axes de la vision en un seul point de l'objet*; Paris, 1677, in-fol.; — *la Vision parfaite, ou la vue distincte*; Paris, 1681, in-fol.; — *Effets de la force de la contiguïté des corps, par lesquels on répond aux expériences de la crainte du vide et à celles de la pesanteur de l'air*; Paris, 1679, in-12; — *l'expérience justifiée pour l'élévation des eaux, par un nouveau moyen, à telle hauteur et en telle quantité que ce soit*; Paris, 1681, in-12.

Hautefeuille, *Lettre à M. Bourdelot, sur le moyen de perfectionner le sens de l'ouïe.* — Feller, *Dict. hist.*

CHÉRUBIN DE MORIENNE (*Le Père*), religieux italien, né vers le milieu du seizième siècle, mort à Turin, en 1606. Il entra dans l'ordre des Capucins, et travailla à la conversion des calvinistes du Chablais. On a de lui : *Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico, circa div. eucharistiæ sacramentum*; 1593.

Biblioth. Capucin.

CHERUBINI SANDOLINI (*Le Père*), capucin d'Udine, vivait au seizième siècle. On a de lui un ouvrage sur la gnomonique, intitulé : *Taulemma Cherubicum catholicum, universalia ac particularia continens principia, sive instrumenta ad horas omnes italicas, bohemicas, gallicas atque babylonicas diurnas atque nocturnas dignoscendas, et ad componendum per universum orbem earum multiformia horologia, exquisitissimum*; Venise, 1598, 4 vol. in-fol.

Biblioth. Capucin.

CHERUBINI (*Laerzio*), historien italien, né à Norcia, dans le duché de Spolette, en Ombrie, au seizième siècle, mort vers 1626. Il fut en faveur à la cour de Rome sous le pontificat de Sixte-Quint et des papes suivants jusqu'au commencement de celui d'Urbain VIII. Il recueillit les constitutions et les bulles des papes depuis Léon Ier, et en forma le recueil que nous avons sous le non de *Bullaire* (*Bullarium*).— *Angelo-Maria* CHERUBINI, son fils, moine du Mont-Cassin, fit beaucoup d'additions à cet ouvrage, et le publia tel que nous l'avons aujourd'hui. D'autres y ont fait de nouvelles additions. Laerzio laissa un autre fils, nommé *Alexandre* CHERUBINI. Ce dernier savait les langues anciennes, cultiva particulièrement la philosophie de Platon, et traduisit quelques ouvrages du grec en latin. Le *Bullarium magnum* s'étend jusqu'à Benoît XIV, et forme 19 vol. in-fol. Les premiers volumes parurent à Rome, en 1617; l'ouvrage fut réimprimé à Lyon, 1655, 1673, et à Luxembourg, 1742. — CHERUBINI (*Flavio*), de la même famille, a donné un *Abrégé du Bullaire* (*Compendium Bullarii*); Lyon, 1824, in-4°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Rossi, *Pinacothèque.* — Jacobillus, *Bibl. Umbriæ.*

CHERUBINI (*Luigi-Carlo-Zanobi-Salvatore-Maria*), célèbre compositeur, né le 8 septembre 1760, à Florence, mort à Paris, le 15 mars 1842. Il avait à peine atteint sa sixième année lorsque son père, qui tenait le piano au théâtre de la *Pergola*, commença à lui enseigner la musique. A l'âge de neuf ans, il fut confié aux soins de Barthélemy Felici et de son fils Alexandre Felici, et travailla ensuite avec Pierre Bizzari

et Joseph Castrucci; ses progrès furent si rapides qu'à treize ans il avait déjà fait exécuter une messe solennelle de sa composition. D'autres ouvrages, écrits, pour l'église et pour le théâtre, pendant le cours des années suivantes fixèrent bientôt l'attention de Léopold, grand-duc de Toscane, qui lui accorda en 1778 une pension pour aller à Bologne achever de former aux leçons de Sarti un talent qui s'annonçait sous de si heureux auspices. Cherubini passa quatre ans avec Sarti, et dut aux conseils de ce maître non-seulement les profondes connaissances qu'il acquit dans tous les genres de compositions scientifiques, mais aussi ce sentiment délicat des beautés de style que l'on puisait alors dans les écoles d'Italie. Sarti lui confiait la composition des seconds rôles de ses opéras, exerçant ainsi son élève à mesurer ses forces en public. Cherubini était encore sous la direction de Sarti lorsqu'en 1780 il donna à Alexandrie *Quinto Fabio*, son premier opéra; à l'âge de vingt-quatre ans, sept autres ouvrages, représentés à Florence, à Livourne, à Rome et à Mantoue, l'avaient déjà placé parmi les maîtres de l'art dans l'opinion de son pays. Appelé à Londres en 1785 pour y remplir les fonctions de compositeur du Théâtre royal, il y écrivit *la finta Principessa*, opéra-bouffe en deux actes, et fit représenter *Giulio Sabino*, qu'il avait refait en partie, ainsi que divers ouvrages de Cimarosa et de Paisiello dans lesquels il intercalait de délicieux morceaux de sa composition, notamment dans *el Marchese di tulipano*, de Paisiello. Dans une excursion qu'il fit en France pendant les vacances théâtrales, Viotti, qu'il avait connu en Angleterre, le décida à venir se fixer à Paris, et le conduisit chez Marmontel, qui lui remit le manuscrit de *Démophon*, tragédie lyrique en trois actes. En retournant à Londres, Cherubini se trouvait donc déjà engagé envers la France, qu'il devait bientôt adopter pour seconde patrie. Enfin, après avoir fait représenter à Turin, dans l'hiver de 1788, *Ifigenia in Aulide*, qui fut accueillie avec enthousiasme, il revint à Paris, et donna au mois de décembre de la même année *Démophon*, sur le théâtre de l'Opéra. Cette dernière partition, dans laquelle le compositeur semblait abandonner la manière italienne, qu'il avait suivie jusque alors, n'eut point de succès, bien qu'elle se distinguât par une pureté de style, un éclat d'instrumentation inconnus en France : elle ne brillait peut-être pas assez par l'inspiration pour triompher de la froideur d'un poëme complétement dépourvu d'intérêt; cependant elle annonçait une nouvelle école. Tout en produisant pour la scène française, à laquelle il voulait désormais se consacrer tout entier, Cherubini se trouva rappelé à la scène italienne. Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette, ayant obtenu le privilége d'un théâtre italien, s'associa Viotti, qui organisa la troupe la plus parfaite qu'on eût encore entendue; Cherubini fut chargé de la direction de tout ce qui concernait la musique. Les *Bouffes*, comme on les appelait alors, occupèrent successivement de 1789 à 1792 diverses salles de spectacle, où Cherubini fit entendre les meilleurs opéras d'Anfossi, de Paisiello, de Guglielmi, du Cimarosa, ajoutant dans la plupart de ces ouvrages des morceaux de sa composition, qui excitaient l'admiration générale; on remarque particulièrement parmi ces morceaux le délicieux quatuor : *Cara, da voi dipende*, inséré dans les *Viaggiatori felici*, et le charmant trio : *Son tre, sei, nove*, placé dans l'*Italiana in Londra*. Si l'on compare ces productions avec *Démophon*, on voit que l'auteur possédait alors deux manières très-distinctes, l'une simple et gracieuse, appartenant à l'école de Cimarosa et de Paisiello, l'autre sévère, plus harmonique que mélodique, riche de détails d'instrumentation et portant en elle-même le germe de toute une révolution musicale. Cette seconde manière se dessine bien plus encore dans l'opéra de *Lodoïska*, représenté le 18 juillet 1791, sur le théâtre Feydeau. Jusque là on avait ignoré tout l'effet que peuvent produire ces grandes combinaisons harmoniques et instrumentales dont Mozart avait donné l'exemple dans son *Don Juan*, en les unissant aux mélodies les plus neuves, les plus heureuses, les plus originales. Ces révélations du génie, stériles encore pour l'Allemagne elle-même, étaient restées étrangères à la France, et il n'est pas douteux que Cherubini n'ait dû qu'à ses propres inspirations le style qu'il venait d'inaugurer. *Lodoïska* était pour les artistes l'éclatant manifeste d'un art nouveau; aussi vit-on bientôt tous les hommes de talent que la France possédait alors, Méhul, Steibelt, Lesueur, Berton et même Grétry, prendre part, chacun avec son cachet d'individualité, à cette transformation, qui, embrassant à la fois et le chant et l'orchestre, donna naissance à la musique d'*effet*. D'autres ouvrages de Cherubini, *Élisa, ou le mont Saint-Bernard*, où l'on trouve ce chœur de moines cherchant les voyageurs ensevelis sous la neige, et qui est empreint d'un tel caractère de vérité, qu'on disait en l'entendant : « Cette musique fait grelotter »; *Médée*, *l'Hôtellerie portugaise*, et enfin *les Deux Journées*, opéra représenté au mois de janvier 1800, et dont le succès devint rapidement populaire, achevèrent la révolution musicale commencée par *Lodoïska*.

Cependant, malgré la haute réputation dont il jouissait en France, en Italie, en Angleterre et surtout en Allemagne, Cherubini était loin d'avoir un sort digne de son mérite. Lors de la création du Conservatoire de musique, en 1795, il avait été nommé l'un des trois inspecteurs des études; et les émoluments de cette place, à peine suffisants pour les besoins d'une nombreuse famille, composaient à peu près tout son revenu. A cette cause permanente de tristesse venait s'en joindre une autre, qui ne cessait d'agir sur son organisation nerveuse : Napoléon avait pour la

personne du compositeur et pour sa musique, qu'il trouvait trop bruyante, un éloignement qu'il ne négligeait aucune occasion de manifester. Laissé à l'écart comme un homme médiocre, Cherubini prit pendant quelque temps son art en dégoût; néanmoins, il donna en 1803 au grand Opéra *Anacréon, ou l'amour fugitif*, et l'année suivante le ballet d'*Achille à Scyros*. Au milieu de ses travaux, qui ajoutaient à sa renommée sans ajouter à sa fortune, Cherubini, contraint de songer à son existence, accepta un engagement qui lui était offert pour aller à Vienne écrire un opéra destiné au Théâtre impérial. Il arriva dans cette ville au commencement de 1805, et se mit aussitôt au travail; mais tout à coup, la guerre éclatant entre la France et l'Autriche, les armées françaises envahissent Vienne, et forcent la cour de François II à s'éloigner. Napoléon apprend que Cherubini est dans un coin de la capitale, occupé à terminer sa partition de *Faniska;* il le fait appeler, et lui dit : « Puisque vous voilà, monsieur Cherubini, nous ferons de la musique ensemble; vous dirigerez mes concerts. » Il y eut en effet une douzaine de soirées musicales à Vienne et à Schœnbrun, et chaque fois ces concerts donnaient lieu entre l'empereur et l'artiste à des discussions musicales, à la suite desquelles les deux interlocuteurs se séparaient sans s'être fait aucune concession sur leurs opinions. Enfin, après avoir fait représenter, au commencement de 1806, son opéra de *Faniska*, qui fut accueilli avec enthousiasme par les connaisseurs, Cherubini, que Haydn et Beethoven avaient proclamé le premier compositeur dramatique de son temps, se vit obligé de revenir à Paris, où l'état de sa santé le condamna au repos. Cependant, en 1809, cédant aux instances de quelques amis, il donna sur le théâtre des Tuileries son charmant opéra italien de *Pimmalione*. A la représentation de cet ouvrage, l'empereur, que l'émotion avait gagné en entendant la grande scène chantée par Crescentini, demanda avec vivacité le nom de l'auteur, et parut surpris quand on le lui dit; mais il n'en résulta aucune amélioration dans le sort du compositeur. Cherubini sentit le découragement renaître dans son âme; l'affection nerveuse dont il avait déjà éprouvé une première atteinte reparut avec un caractère plus sérieux; une sombre tristesse s'était emparée de lui sous l'empire de l'idée qu'il ne pouvait plus composer de musique, lorsqu'une circonstance imprévue vint tout à coup le rendre à son art et révéler en lui un nouveau genre de talent. Il avait été conduit au château du prince de Chimay par M. Auber, son élève et son ami. Là, tout le monde était musicien; Cherubini était le seul qui ne s'occupât pas de musique : il s'était pris de passion pour l'étude de la botanique, et ne songeait qu'à herboriser. Ses hôtes le prièrent instamment d'écrire une messe qu'ils désiraient exécuter dans l'église de Chimay. Cherubini, après avoir longtemps résisté, finit par céder. Ce fut à cette occasion qu'il produisit son admirable messe à trois voix, en *fa*, chef-d'œuvre du genre, qui le plaça bientôt au premier rang des compositeurs de musique sacrée, en signalant un nouvel art, dont les développements accomplis plus tard caractérisent la troisième époque de la vie artistique du compositeur. Jusque alors la musique d'église, telle que l'avait conçue l'ancienne école romaine, avait été traitée comme l'émanation d'un sentiment pur, dépouillé de toute passion humaine; Cherubini voulut, au contraire, que sa musique exprimât le sens dramatique des paroles, et, dans la réalisation de sa pensée, il sut allier les beautés sévères du contre-point et de la fugue à l'expression dramatique soutenue de toutes les richesses de l'instrumentation.

L'heure d'une tardive justice avait enfin sonné pour Cherubini. A son retour de l'île d'Elbe, l'empereur le nomma chevalier de la Légion d'honneur; en outre, à la même époque, le nombre des membres de l'Académie des beaux-arts ayant été augmenté, il entra à l'Institut. En 1816, Louis XVIII le nomma surintendant de sa musique conjointement avec Lesueur. Depuis lors, Cherubini, qui avait pris congé de la muse lyrique par son bel opéra des *Abencerrages*, représenté en 1813, se livra presque exclusivement à la musique religieuse, et écrivit pour la chapelle du roi un nombre considérable de compositions sacrées, parmi lesquelles on remarque notamment sa *messe solennelle du sacre de Charles X* et sa messe de *Requiem*. Il avait soixante-dix ans lorsque la chapelle royale fut supprimée, par suite de la révolution de 1830. Pour tout autre c'eût été le signal de la retraite; mais il aimait trop son art pour l'abandonner, et s'y rattacha doublement par le théâtre et par l'église, en faisant représenter en 1833 son grand opéra d'*Ali-Baba*, ouvrage rempli de beautés du premier ordre, qui sentent encore la fraîcheur de la jeunesse, et en composant en 1836, pour ses propres funérailles, une seconde messe de *Requiem*, qui, quoique très-remarquable, est toutefois de beaucoup inférieure à la première. Ce n'était pourtant là qu'une faible partie des travaux qui remplirent la dernière période d'une existence aussi laborieuse. Attaché dès le principe, comme on l'a vu plus haut, au Conservatoire de musique en qualité d'inspecteur des études, nommé plus tard professeur de composition, et en 1822 directeur de cet établissement, fonctions qu'il remplit avec un zèle infatigable jusqu'à la fin de sa carrière, Cherubini avait résumé dans un corps de doctrine les leçons qu'il avait données à ses élèves, et publia en 1835, sous le titre de *Méthode de contre-point et de fugue*, ce travail dont les exemples sont des modèles de style qu'on ne trouve que dans les productions de l'ancienne école d'Italie. La faculté de produire ne s'éteignit en lui qu'avec la vie, et peu de temps avant sa mort il composait, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, un *canon* à trois voix pour son ami M. In-

gres, dont le pinceau venait de reproduire avec tant de bonheur les traits du célèbre musicien.

Cherubini avait l'âme noble et fière; jamais il ne fit de concession au goût changeant du public. Pour lui l'art était l'art lui-même, et pendant soixante ans il resta inébranlable dans ses convictions. Quelques critiques ont reproché à sa musique de ne pas assez briller par la mélodie; mais n'y eût-il, parmi tant d'autres chefs-d'œuvre que nous pourrions citer, que le duo de l'opéra d'*Épicure*, la grande scène de *Pimmalione*, le délicieux air des *Abencerrages*, celui d'*Anacréon* : *Jeunes filles aux regards doux*, et le chœur si suave : *Dors noble, enfant*, qui termine l'opéra de *Blanche de Provence*, ces morceaux suffiraient à eux seuls pour justifier le compositeur d'un semblable reproche. Comment se fait-il qu'avec une aussi grande renommée, il soit resté à la scène si peu d'ouvrages de Cherubini? Il faut en rechercher la cause dans les poëmes dénués d'intérêt, canevas mal bâtis et misérablement écrits, sur lesquels il a presque toujours travaillé. Ce qui prouve qu'il ne lui a manqué que de meilleurs poëmes pour obtenir des succès plus populaires, c'est l'enthousiasme qu'excita à son apparition son opéra des *Deux Journées*, et qui se soutint pendant plus de deux cents représentations successives. Cherubini est peut-être le seul compositeur auquel il ait été donné d'innover dans toutes les parties de son art sans jamais dévier des règles qui le constituent et sans que la sévérité du style nuisît aux sublimes inspirations de son génie. C'est surtout dans ses compositions religieuses que se trouvent ses plus beaux titres de gloire.

Ce compositeur a écrit dans tous les genres une quantité prodigieuse de musique, dont une grande partie est restée inédite. Il avait pris soin de réunir jusqu'aux moindres productions sorties de sa plume, et dans cette longue suite de manuscrits autographes on trouve jusqu'à des couplets pour des fêtes de famille et même des contredanses. Voici la liste de ses principaux ouvrages : Opéras : *Quinto Fabio*, à Alexandrie (1780); *Armida*, à Florence (1784); — *Messenzio*, à Florence (1782); — *Adriano in Siria*, à Livourne (1782); — *Quinto Fabio*, refait à Rome (1783); — *lo Spozzo di tre femine*, à Rome (1783); — *l'Idalide*, à Florence (1784); — *Allessandro nelle Indie*, à Mantoue (1784); — *la finta Principessa*, à Londres (1785; — *il Giulio Sabino*, à Londres (1786). — Divers morceaux, dans *il Marchese di tulipano*, à Londres (1786); — *Ifigenia in Aulide*, à Turin (1788); — *Démophon*, à Paris (1788); — Plusieurs morceaux dans l'*Italiana in Londra*, dans *i Viaggiatori felici* et dans d'autres opéras italiens (1789-1790); — *Lodoïska*, trois actes, au théâtre Feydeau (1791); — *Koukourgi*, trois actes, inédit (1793); — *Élisa, ou le mont Saint-Bernard*, trois actes, au théâtre Feydeau (1795); — *Médée*, trois actes, au même théâtre (1797); — *la Mort du général Hoche*, un acte (1797); — *l'Hôtellerie portugaise*, au théâtre Favart (1798); — *la Punition*, un acte, au théâtre Montansier (1799); — *la Prisonnière*, au même théâtre, en société avec Boïeldieu (1799); — *Épicure*, avec Méhul (1800); — *les Deux Journées*, trois actes, au théâtre Feydeau (1800); — *Anacréon, ou l'amour fugitif*, deux actes, à l'Opéra (1803); — *Achille à Scyros*, ballet en trois actes, à l'Opéra (1804); — *Faniska*, trois actes, à Vienne (1806); — *Pimmalione*, un acte, au théâtre des Tuileries (1809); — *le Crescendo*, un acte à l'Opéra-Comique (1810); — *les Abencerrages*, trois actes, à l'Opéra (1813); — *Bayard à Mézières*, pièce de circonstance, en collaboration avec Catel, Boïeldieu et Nicolo (1814); — *Blanche de Provence*, opéra en trois actes, composé à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux, en collaboration avec Paër, Boïeldieu, Berton et Kreutzer (1821); — *AliBaba*, trois actes, à l'Opéra (1833), ouvrage dans lequel Cherubini a employé une partie de la musique de la partition de *Koukourgi*. — Musique religieuse : Motet à 8 voix, en deux chœurs; — *Credo* à 8 voix réelles, en deux chœurs; — Plusieurs motets à 4 et 5 voix avec orgue, composés en Italie; — Messe à 3 voix, chœur et orchestre, en *fa*, publiée à Paris, chez Frey; — Seconde messe solennelle, à 4 voix, chœur et orchestre; id.; — Troisième messe solennelle, à 4 voix, chœur et orchestre; id.; — Messe de *Requiem* à 4 parties, en chœur, avec orchestre; id.; — Quatrième messe solennelle, en *ut*, à 4 voix, chœur et orchestre; id.; — Plusieurs messes inédites écrites pour la chapelle royale; — *Ave, verum corpus*, à 3 voix, cor solo et orchestre; Paris, chez Petit; — *Iste dies*, à 4 voix et orchestre; id.; — *O sacrum convivium*, à 4 voix et orchestre; id.; — *O salutaris hostia*, à 2 voix de soprano, avec quatuor et orgue; id.; — *AveMaria*, pour voix de soprano et orgue; id.; — *Lauda, Sion*, à 2 voix et orgue; id.; — *Tantum ergo*, pour 5 voix et orgue; id.; — *Sanctus salutaris*, pour voix seule et orgue; id.; — *Pater noster*, à 4 voix, orchestre et orgue; id.; — *Ecce panis*, à voix seule et orgue; id.; — Offertoire, *Laudate Dominum*, à 4 voix et orchestre; Vienne, Hasslinger; — *Confirma hoc, Deus*, à 3 voix et orchestre; — *O fons amoris, spiritus*, à 4 parties et orchestre; — *Inclina, Domine*, à 4 parties et orchestre; — *Adjutor et susceptor meus*, à 4 voix et orchestre; — Offertoire, en *mi bémol*; — *O Deus, ego amo te*, solo pour voix d'alto, quatuor et contre-basse; — *Lauda, anima mea, Dominum*, pour soprano et orchestre; Vienne, Diabelli; — *Pater noster*, en *sol*, à 4 voix et orchestre; id.; — Cantates : *la Primavera*, à 4 voix et orchestre; Paris, A. Petit; — Chant sur la mort de Haydn, à 3 voix et orchestre; Paris, Frey; — Six nocturnes à 2 voix et piano; id.; — Douze canons, à 2, 3 et 4 voix, id.; — Musique instrumentale : Une sym-

phonie à grand orchestre, en *ré*, et une ouverture en *sol*, morceaux écrits pour la Société philharmonique de Londres; — Sonate pour 2 orgues, inédite; — Fantaisie pour le piano, id.; — Trois quatuors pour 2 violons, alto et violoncelle; Paris, Paccini. Cherubini a écrit un grand nombre de leçons pour les solféges du Conservatoire; sa *Méthode de contre-point et de fugue* a été publiée en 1835, à Paris, chez Maurice Schlesinger. DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Raoul-Rochette, *Notice sur la vie et les ouvrages de Cherubini.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — M. Miel, dans le *Moniteur universel*, 24, 25, 29 *août* 1842.

* **CHERVIN** (*Nicolas*), médecin français, né en 1783, à Saint-Laurent-d'Oingt, près de Lyon, mort en 1843, à Bourbonne-les-Bains. Il s'est principalement occupé de la non-contagion de la fièvre jaune. A cet effet, il visita en 1813 les hôpitaux militaires de Mayence, et de 1819 à 1828 l'Amérique et l'Espagne, n'épargnant ni soins ni démarches pour résoudre le problème qu'il s'était posé, et à l'occasion duquel il a écrit une infinité de rapports, de lettres, de pétitions et de brochures, sans laisser toutefois sur cette matière aucun ouvrage complet. Il était depuis 1832 membre de l'Académie royale de médecine. On lui doit entres autres : *Recherches médico-philosophiques sur les causes de la polygamie dans les pays chauds;* Paris, 1812, in-4°; — *Examen du principe de l'administration en matière sanitaire;* Paris, 1827, in-8°; — *Rapport lu à l'Académie de médecine, au nom de la commission chargée d'examiner les documents du docteur Chervin concernant la fièvre jaune;* Paris, 1828, in-8°; — *Examen critique des prétendues preuves de la contagion de la fièvre jaune, en réponse à M. Pariset;* Paris, 1828, in-8°; — *de l'Origine locale et de la non-contagion de la fièvre jaune qui a régné à Gibraltar;* Paris, 1830, in-8°; — *de l'identité de nature des fièvres d'origine paludéenne, à l'occasion de la fièvre jaune de la Martinique;* Paris, 1849, in-8°. JANNE-LAFOSSE.

Recueil des thèses de l'École de médecine, année 1812. — *Dict. de la Conversation*, tome 3e du supplément; page 474. — *France litt. de* Quérard, *supplément*, — *Moniteur du* 27 août 1843, page 2083.

* **CHÉRY** (*Philippe*), peintre français, né à Paris, le 15 février 1759, mort le 28 février 1838. Ses parents virent avec regret son goût décidé pour les arts; toutefois, ils consentirent à le placer chez Vien. Bien qu'il n'eût alors que quatorze ans, il comprit que l'instruction était le plus utile auxiliaire de l'art, et il entreprit de refaire ses études. Il passait les jours à peindre, et consacrait une partie des nuits à étudier le grec et le latin, et bientôt il put lire dans leur langue les écrivains d'Athènes et de Rome. Son premier ouvrage fut une *Annonciation*, qui attira sur lui l'attention de l'Académie; quelques autres sujets religieux traités par lui, entre autres une *Décollation de saint Jean*, pour l'église de Carentan, fixèrent sa réputation. Sa fortune lui permettait de travailler pour la gloire seule. Le marquis de Villette lui commanda un *Martyre de saint Étienne*, qu'il devait lui payer trois mille francs : l'artiste n'épargna rien, ni temps ni travail. « Vous dépen-« sez plus que je ne vous donne, lui dit un « jour le marquis. — Qu'importe? répondit le « peintre, je ne me suis pas engagé à vous « rendre juste la monnaie de vos mille écus? »

Vien, de retour de Rome, vint voir son ancien élève, et le trouva terminant ce tableau, dont il fut tellement satisfait, qu'il engagea le jeune artiste à se présenter à l'Académie pour s'y faire admettre comme agréé. Mais Chéry, voulant mériter cette distinction par des travaux plus importants, composa sa *Mort d'Alcibiade*, dont l'esquisse fut mise par Vien sous les yeux de l'Académie. Cette compagnie, confirmant toutes les espérances du jeune homme, arrêta que ce sujet serait traité par lui sur une toile de grande dimension. Ce tableau, rapidement terminé, fut exposé au salon de 1791, et placé sous le n° 1er. Il n'est pas inutile de rappeler ici que ce n° 1er était une distinction ordinairement attribuée au premier peintre du roi. Vien étant alors revêtu de ce titre, Chéry se défendit d'un honneur qui lui semblait un empiétement sur les droits de son maître, et l'Académie, charmée de cette modestie, le nomma agréé. Cependant la révolution avait éclaté : Chéry, plein d'enthousiasme pour la liberté et nourri de l'histoire des républiques anciennes, accepta les idées nouvelles avec ardeur, et consacra son talent et sa vie au triomphe de cette cause. Au 14 juillet, il marcha contre la Bastille à la tête d'une compagnie de gardes françaises qui l'avait choisi pour son chef. Il monta à l'assaut l'un des premiers. Blessé à la tête, il fut obligé de subir l'opération du trépan. A peine guéri, il partit comme volontaire et gagna les épaulettes de capitaine sur le champ de bataille. De retour à Paris, et compromis dans l'affaire du duc d'Orléans, il fut arrêté, et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor.

Le gouvernement ouvrit, en 1794, un concours entre les artistes; chacun avait le choix du sujet. Chéry peignit un *soldat s'élançant au-devant d'un coup de sabre destiné à son général*, épisode des guerres de la Vendée. Il obtint le second prix; le premier avait été décerné à Gérard. Chéry avait toujours compris noblement et la révolution et l'influence sociale des beaux-arts. Aussi le Directoire, qui, comme gouvernement révolutionnaire, comprit très-bien l'action qu'un aussi puissant moyen pouvait exercer sur les masses, le chargea de faire un tableau dont le but était de ramener le peuple au calme et au respect des lois. L'artiste peignit *Charondas* mourant pour donner l'exemple de ce respect. Le tableau fut exposé en plein air sur la place Vendôme, devant l'hô-

tel du ministre de la justice. L'artiste fut ensuite nommé maire de Charonne et de Belleville, puis chef de la police civile et militaire dans le département de la Seine. Au 18 brumaire, il somma, d'après les ordres du Directoire, le général Bonaparte de venir rendre compte de sa conduite. Celui-ci le fit exiler. Quant au tableau de Charondas, il fut mis en pièces. L'orage passé, Chéry rentra dans Paris, et exposa, en 1802, *Mercure devenant amoureux d'Hersé* (tableau qui est passé en Angleterre), et un *David jouant de la harpe devant Saül*. En 1803 un concours eut lieu pour la représentation de la paix d'Amiens. « Chéry, dit « M. Huard, qui avait célébré en vers cet évé- « nement, transporta son poëme sur la toile, « et sa composition obtint le prix. » En 1804 il fit plusieurs tableaux religieux, et en 1806 plusieurs portraits de personnages célèbres. En 1812 il exposa *la Naissance* et *la Toilette de Vénus*. La même année, le gouvernement le chargea de représenter la distribution des récompenses militaires faite par Napoléon sur le champ de bataille d'Iéna. L'empereur, satisfait du tableau, en demanda une copie réduite pour son cabinet. La chute de l'empereur suspendit ce travail, et le tableau fut détruit; aussi Chéry disait-il : « Je compte les événements poli- « tiques par mes tableaux crevés. » En 1815 il fut arrêté comme patriote exalté, et eut beaucoup de peine à recouvrer la liberté. Lorsque la révolution de 1830 arriva, fidèle à ses souvenirs, le vieux peintre fit son tableau (aujourd'hui en Angleterre) de *Thrasybule rendant au peuple d'Athènes ses lois démocratiques*. Mais la fortune continua à lui être contraire : oublié et pauvre, Chéry vivait du produit de quelques leçons : dans l'hiver de 1838, il était malade et sans bois. Un faible secours qu'il reçut, après l'avoir demandé au roi Louis-Philippe, dont il avait essayé jadis de sauver le père au péril de sa vie, vint adoucir ses derniers moments. Il mourut pauvre et fier de la carrière qu'il avait parcourue.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHERYF-ED-DYN-ALI, le *mollah* ou docteur, historien persan natif d'Yezd, vivait au quinzième siècle, sous le règne d'Ibrahim-Sultan. On a de lui : Une histoire de Tamerlan (Timour-Lenk), intitulée : *Zefer Naméh fy ouacayi emyr Timour*. Cet ouvrage a été traduit par Pétis de La Croix, sous le titre de : *Histoire de Timur-Bey*, connu sous le nom de grand Tamerlan, empereur des Mogols et Tartares, avec des notes historiques et cartes géographiques; Paris, 1722, 4 vol. in-12.

Pétis de La Croix, *Histoire de Timur-Bey*. — William Jones, *Histoire de Nader-Chah.*

CHÉSEAUX (*Jean-Philippe-Loys* DE), physicien suisse, né à Lausanne, en 1718, mort à Paris, le 3 novembre 1751. Petit-fils du célèbre Crouzas, il marcha sur ses traces. Savant presque universel, également versé dans l'astronomie, la géométrie, la théologie, le droit, la médecine, l'histoire, la géographie, les antiquités sacrées et profanes, il fut associé aux Académies des sciences de Paris, de Gœttingue et de Londres. On a de lui : *Essai sur la physique;* Paris, 1743, in-12 : l'auteur n'avait que dix-sept ans lorsqu'il écrivit cet ouvrage; — *Traité de la comète qui a paru en décembre* 1743 *jusqu'en mars* 1744, *contenant, outre les observations de l'auteur, celles de Cassini et de Calendrini, avec diverses observations et dissertations astronomiques sur les instruments, etc.;* Lausanne et Genève, 1744, in-8°; — *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Écriture Sainte;* Paris, 1751, in-12; — *Discours philosophiques sur la physique et l'histoire naturelle;* Paris, 1762, in-8°; — *Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques*, avec des tables du moyen mouvement du soleil et de la lune; Lausanne, 1764, in-4°. On a encore de Chéseaux un *Essai sur la population du canton de Berne*, inséré dans les *Mémoires de la Société économique de Berne;* 1766. Il a aussi composé presqu'à lui seul la *Carte de l'Helvétie ancienne*, en quatre feuilles, insérée dans les *Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse*, par C.-G. Loys de Bochart; 1749.

Seigneux de Correvon, *Vie de Chéseaux.* — Quérard, *la France littéraire.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CHESEL (*Jean* VAN), peintre flamand, né en 1644, mort à Paris, en 1708. A la fois peintre de paysage et d'histoire, il alla chercher fortune en Espagne, travailla pour Louise, épouse de Charles II, et pour Marie-Anne de Neubourg, seconde femme de ce prince, il devint même le peintre en titre de cette dernière. Il fut chargé, après la mort de Charles II, d'aller faire à Versailles le portrait de Philippe V.

Descamps, *Vies des peintres flamands.*

CHESELDEN (*Guillaume*), chirurgien anglais, né en 1688, à Burrow on-the-Hille, dans le comté de Leicester, mort à Bath, le 10 avril 1752. Après avoir rapidement achevé son éducation classique, il commença à quinze ans ses études médicales, sous le célèbre Guillaume Cowper. A vingt-trois ans il entreprit un cours d'anatomie, qu'il continua avec beaucoup de succès pendant vingt ans, et fut nommé en 1712 membre de la Société royale. Il succéda à son tuteur, Ferne, en qualité de chirurgien de l'hôpital de Saint-Thomas, devint premier chirurgien de la reine Caroline et associé étranger de l'Académie de chirurgie de Paris. Cheselden n'a peut-être jamais été surpassé pour la dextérité et le bonheur des opérations. Il ne perdit que deux malades sur quarante-deux qu'il tailla dans l'espace de quatre années. Sauveur Morand, chirurgien français, qui s'était rendu de Paris à Londres pour visiter son confrère, assure lui avoir vu faire l'opération de la pierre en cinquante-quatre

secondes. Les ouvrages de Cheselden sont : *the Anatomy of human body;* Londres, 1713, in-8° : cet ouvrage, souvent réimprimé du vivant et après la mort de l'auteur, a été longtemps regardé en Angleterre comme le meilleur manuel d'anatomie ; la onzième édition est de 1778 ; — *Treatise on the high operation of the stone;* Londres, 1723, in-8° : ce traité, qui recommande la taille au haut appareil, fut attaqué par Douglas, inventeur de cette méthode ; celui-ci accusa Cheselden de plagiat, dans un écrit intitulé : *Lithotomus castratus, or M. Cheselden's Treatise on the high operation examined;* Londres, 1723, in-8°. Ces deux ouvrages ont été traduits en français par Noguez : *Nouvelle manière de faire l'opération de la taille pratiquée par Douglas, avec ce qu'a écrit Rousset, le traité de Cheselden, etc.*; Paris 1724, in-12. Cheselden ne tarda pas à abandonner cette méthode, et suivit celle de Nau (méthode latérale), qu'il perfectionna ; — *Osteography, or anatomy of the bones;* Londres, 1733, in-8°. Ce traité d'ostéologie, imprimé avec magnificence, fut encore attaqué par Douglas, dans ses *Remarks on a late pompous work;* Londres, 1735, in-8°. On trouve dans les *Transactions philosophiques* plusieurs mémoires de Cheselden. Le plus remarquable, publié en 1728, a pour objet les sensations d'un jeune homme de quatorze ans, aveugle dès l'enfance et recouvrant la vue à la suite d'une opération. Ce mémoire, souvent cité par les praticiens, prouve que Cheselden était aussi habile observateur que chirurgien.

Hutchinson, *Biography medical.* — Aikin, *General biography.* — Éloy, *Dict. hist. de la médecine.*

CHESNAY (*Alexandre-Claude* BELLIER DU), érudit français, né en 1739, mort en 1810. Après avoir été lieutenant des maréchaux de France et censeur royal, il fut élu député à l'Assemblée législative et maire de Chartres. Il fut un des éditeurs de la *Bibliothèque universelle des dames,* et publia les 66 premiers volumes de la *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France;* Paris, 1785-1790, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHESNAYE (*Nicolas* DE LA), écrivain français, vivait au commencement du seizième siècle. On le suppose auteur d'un ouvrage intitulé : *la Nef de santé, avec le gouvernail du corps humain, la condamnation des banquets, et traité des passions de l'âme;* Paris (Vérard), in-4°, sans date ; Paris (Michel Lenoir), 1511, in-4°.

Duverdier, *Bibl. française,* au mot NEF. — Feller, *Dictionnaire historique,* édition Weiss.

CHESNAYE ou CHENAYE DESBOIS (*François-Alexandre Aubert* DE LA), polygraphe français, né à Ernée, dans le Bas-Maine, le 17 juillet 1699, mort à Paris, à l'hôpital, le 29 février 1784. Nous le voyons d'abord embrasser la vie religieuse, prendre le cordon de Saint-François, et le déposer quelque temps après pour courir en Hollande et se mêler à toutes les controverses dont la ville de La Haye était le théâtre. Il revint dans la suite à Paris, où il vécut misérablement, travaillant à la journée pour des libraires, qui le payaient mal, ou pour les feuilles des abbés Granet et Desfontaines. La Chesnaye-Desbois avait de la facilité, de la verve, et n'était pas même dépourvu de quelque aptitude pour les travaux qui demandent de l'étude, des recherches, de la réflexion ; mais il n'en tira pas tout le parti convenable. La liste de ses ouvrages est fort longue. Les voici dans l'ordre où ils furent publiés : *Correspondance historique, philosophique et critique entre Ariste, Lisandre et quelques autres amis, pour servir de réponse aux* Lettres juives (du marquis d'Argens) ; La Haye, 1737-1738, 3 vol. in-12 ; — *Lettre à Mme la comtesse D..., pour servir de supplément* à Amusement philosophique *du P. Bougeant;* 1739, in-12 ; — *l'Astrologue dans le puits,* à l'auteur de la *Nouvelle astronomie du Parnasse français* (de Neuville Montador) ; 1740, in-12 ; — *Pamela* (traduct. de Richardson) ; Londres, 1742, 2 vol. in-12 ; — *Lettres amusantes et critiques sur les romans en général, anglois et françois, tant anciens que modernes;* Paris, 1743, in-12 ; — *Lettre à M. le marq. de... sur la* Mérope *de M. de Voltaire* (ou bien encore sous ce titre : *Lettre sur la* Mérope *de Voltaire et celle de Maffei);* Paris, 1743, in-8° ; — *le Parfait cocher* (ouvrage du duc de Nevers, mis en ordre et publié par La Chesnaye-Desbois) ; Paris, 1744, in-8° ; — *Lettres critiques, avec des songes moraux sur les songes philosophiques de l'auteur des* Lettres juives ; Amsterdam, 1745, in-12 ; — *Dictionnaire militaire, ou recueil alphabétique de tous les termes propres à la guerre;* Paris, 1745-1746, 2 vol. in-12, avec un supplément d'un volume ; — *Lettres hollandoises, ou les mœurs des Hollandois;* Amsterdam, 1747, 2 vol. in-12 ; — *Dictionnaire universel d'agriculture et de jardinage;* Paris, 1751, 2 vol. in-4° ; — *Éléments de l'art militaire par d'Héricourt* (édition nouvelle donnée par La Chesnaye-Desbois) ; Paris, 1752-1758, 6 vol. in-12 ; — *Almanach des corps de marchands;* 1753 et années suivantes ; — *Ordre naturel des oursins de mer et fossiles,* traduction du latin de Théod. Klein ; Paris, 1754, in-8° ; — *Doutes et observations de M. Klein sur la revue des animaux faite par le premier homme,* autre traduction d'après le même ; Paris, 1754, in-8° ; — *Système naturel du genre animal, par classes, familles et ordres, d'après la méthode de Klein, Artedi et Linné;* Paris, 1754, 2 vol. in-8° ; — *Étrennes militaires;* 1744-1759, in-24 ; — *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique des maisons de France;* première édition, Paris, 1757-1765, 5 vol. in-4° ; seconde édition, avec trois volumes de Bodier ; Paris, 1770-1786, 15 vol. in-4°,

sous le titre de *Dictionnaire de la noblesse*; — *Œuvres militaires, dédiées au prince de Bouillon, par M. de Sionville;* Charleville et et Paris, 1757, 4 vol. in-12; — *Dictionnaire raisonné et universel des animaux;* Paris, 1759, 4 vol. in-4°; — *Calendrier des princes, ou état actuel de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe;* Paris, 1762-1781, série de volumes in-16 et in-12, dont les derniers sont intitulés : *Étrennes de la noblesse;* — *Dictionnaire domestique portatif;* Paris, 1762-1763, 3 vol. in-8°; — *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des François;* Paris, 1767, 3 vol. in-8°; — *Dictionnaire historique des antiquités, curiosités et singularités des villes, bourgs et bourgades de France;* Paris, 1769, 3 vol. in-12.

B. Hauréau.

Barbier, *Dict. des anonymes.* — B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. IV.

CHESNE (Du). *Voy.* Duchesne.

CHESNEAU (*Jean*), secrétaire du chevalier d'Aramont, ambassadeur de François Ier à Constantinople, écrivit le récit de son voyage sous le titre suivant : *Voyage de M. d'Aramont à Constantinople, en l'année* 1546, *écrit par Jean Chesneau, son secrétaire.* Cet ouvrage, qui se trouvait dans la bibliothèque de Baluze, n° 94, est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fontette.

CHESNEAU (*Nicolas*), en latin *Querculus*, littérateur français, né à Tourteron, près de Vouziers en Champagne, mort à Reims, le 19 août 1581. Chanoine de Saint-Symphorien, il publia plusieurs ouvrages d'histoire et de poésie. Les principaux sont : *Hexastichorum moralium libri duo;* Paris, 1552, in-fol.; — *Epigrammatum libri duo, hendecasyllaborum liber, et sibyllinorum oraculorum periocha;* Paris, 1552, in-4°; — *Nic. Querculi in fortunam jocantem carmen heroicum, universam belli apud Belgas gesti historiam complectens;* Paris, 1558, in-8°; — *Avis et remontrances touchant la censure contre les anti-trinitaires*, traduit du latin du cardinal Hosius; Reims, 1573, in-8°; — *Psalterium decachordum Apollinis et novem Musarum;* Reims, 1575, in-8°; — *Traduction de l'histoire de l'Église de Reims, de Flodoard;* Reims, 1581, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*; éd. Fontette. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CHESNEAU (*Nicolas*), en latin *Quercetanus*, médecin français, né à Marseille, en 1601, mort vers la fin du dix-septième siècle. Docteur de la Faculté de médecine de Toulouse, il publia les ouvrages suivants : *Discours et abrégé des vertus et propriétés des eaux de Barbotan, en la comté d'Armagnac;* Bordeaux, 1628, in-8°; — *Pharmacie théorique;* Paris, 1660, in-8°; — 1682, in-4°; — *Observationum medicinalium libri quinque, quibus accedit ordo remediorum alphabeticus ad omnes fere morbos conscriptus, sicut et epitome de natura et viribus luti et aquarum Barbotanensium;* Paris, 1672, 1683, in-8°; Leyde, 1719, 1743, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

***CHESNECOPHORUS** (*Jean*), médecin suédois, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1635. Il fut le premier professeur de médecine établi par le gouvernement à l'université d'Upsal. On a de lui : Une *Instruction*, en langue suédoise, *sur la conduite que les voyageurs doivent tenir lorsqu'ils traversent un pays ravagé par l'épidémie;* Stockholm, 1613, in-8°; — *Dissertatio physica de cœto;* Upsal, 1614, in-8°; — *Dissertatio de natura;* Upsal, 1615, in-8°; — *Dissertatio de anima rationali ejusque facultatibus;* Upsal, 1618, in-8°; — *Dissertatio de plantis;* Upsal, 1621, in-8°; — *Isagoge meteorologica;* Upsal, 1624, in-8°; — *Dissertationes de physiologiæ constitutione; de principiis corporum naturalium internis et externis; de affectionibus corporum naturalium internis; de tempore; de mundo; de stellis in specie; de eclipsi solis et lunæ; de elementorum qualitatibus; de temperamentis; de metallis; de chrysopocia; de lapidibus; de succis concretis et terris preciosis; de plantis; de partibus humani corporis similaribus; de partibus humani corporis inservientibus facultati naturali; de humoribus et spiritibus;* Upsal, 1624, in-8°; *de philosophiæ et logicæ definitione et divisione ex sententia Ramæorum; de occultis qualitatibus;* Upsal, 1625, in-8°; — *de anima in genere; de vegetativa in specie; de anima sentiente; de sensibus externis; de sensibus internis; de somno, somniis et vigilia; de animæ sentientis facultate motiva; de anima rationali; de intellectu et voluntate*, Upsal, 1626, in-8°; — Ἐγκυκλοπαιδεία *philosophiæ Socratico-Rameæ, succinctis monitionibus aphoristice comprehensa;* Upsal, 1628, in-8°; — *Dissertatio de philosophia in genere; de distributione dialectica, deque argumenti generibus;* Upsal, 1629, in-8°; — *Dissertatio de natura;* Upsal, 1632, in-4°.

Biographie médicale.

CHESNECOPHORUS (*Jean*), médecin suédois, né dans la province de Néricie, mort à Upsal, en 1655. Il était fils du précédent, avec lequel on l'a quelquefois confondu. Il fut aussi professeur de médecine à l'université d'Upsal. On a de lui un grand nombre de dissertations, publiées en partie avec son père, et dont les principales ont pour titres : *Diss. physica de physiologiæ constitutione;* Upsal, 1624, in-8°; — *Diss. physica de affectionibus corporum naturalium internis;* ibid., 1624, in-8°; — *Diss. de temperamentis;* ibid., 1624, in-8°; — *Diss. de partibus humani corporis inservientibus facultati naturali;* ibid., 1624, in-8°; — *Diss. de somno, somniis et vigilia;* ibid., 1626, in-8°; — *Diss. medica de causticis;* ibid., 1632, in-8°.

Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon.* — *Biographie médicale.*

CHESNECOPHORUS (*Nicolas* ou *Niels*), publiciste suédois, natif de la province de Néricie, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia à Marbourg, où il devint professeur et docteur en droit. En 1602 il fut élevé par le roi de Suède Charles IX à la dignité de chancelier. Il remplit en 1610 et 1611 diverses missions diplomatiques en Danemark et en Allemagne. Il proposa, dit-on, au roi de prononcer la déchéance de ses droits et titres contre tout gentilhomme qui n'aurait pas fait assez de progrès dans les sciences. On a de lui : *Epistola adversus antiquarium Wittenbergensem;* 1598; — *Skäl och orsaker, hvarföre sveriges Rikes ständer afsagt K. Sigismond sveriges krona* (Exposé des motifs qui ont engagé les états de Suède à ôter la couronne au roi Sigismond). Cet ouvrage est l'apologie de Charles IX, oncle de Sigismond.

Gezelius, *Biograph. Lexicon.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem Gel.-Lexicon.*

CHESSÉ (*Robert*), prédicateur français, du temps de la ligue, se déclara ennemi forcené de Henri IV, après la mort de Henri III. Son ordre l'ayant envoyé en qualité de gardien des cordeliers à Vendôme, il contribua, lorsque cette ville eut été livrée au duc de Mayenne, à soutenir l'exaltation des habitants. Le roi vint en faire le siége au mois de novembre 1589, et l'emporta d'assaut. Chessé fut saisi dans la chaire même de Saint-Martin, et pendu à l'instant par les soldats du duc de Biron. Voyant qu'on manquait de cordes, il détacha lui-même celle qui lui servait de ceinture, pour aider à son supplice. Les cordeliers le regardèrent comme un saint et un martyr. En 1789 sa tête était encore attachée à la tribune de l'orgue de l'église de Saint-Martin.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CHESSEL. *Voy.* CASSELIUS.

CHESTERFIELD (*Philippe-Dormer-Stanhope*, comte DE), né à Londres, en 1694, mort en 1773, célèbre homme d'État et écrivain anglais. Il débuta sous les auspices de son grand-oncle, lord Stanhope, l'un des moteurs de la révolution de 1688, et qui devint ministre sous Georges Ier. Presqu'au sortir de l'école de Cambridge, il entra aux communes, tandis que son père siégeait à la chambre des lords. Le crédit de son grand-oncle le poussa dans la faveur du prince de Galles, qui plus tard devint Georges II. Après plusieurs voyages à Paris, où il remplit fort jeune une mission politique, Chesterfield se trouva l'un des modèles reconnus de la société anglaise pour l'esprit et les manières. Aux communes, où il débuta, et plus tard à la chambre des lords, où l'appela la mort de son père, il se fit écouter avec faveur; il y porta les qualités d'esprit qui donnaient tant de charme à son commerce d'homme du monde, un tact et une facilité singulière, toutes les grâces du geste et de l'élocution. A en juger par ce qui est resté de ses discours, il ne paraît pas qu'il ait visé aux grands succès de tribune. Il ne fut pas de la taille des Chatham et des Pulteney; la véhémence, les éclats de la passion, tout l'appareil de la guerre oratoire, lui répugnaient naturellement; mais s'il n'avait pas de quoi entraîner une assemblée, il avait mille secrets pour l'intéresser, pour y faire aimer sa parole, qui n'y franchissait guère le niveau d'une conversation, mais d'une conversation exquise, soutenue par la connaissance des affaires, et où le jugement gardait toujours l'équilibre sous les grâces de l'esprit. Il ne raisonne jamais mieux, disait un contemporain, que lorsqu'il est le plus spirituel.

Chesterfield devint bientôt l'un des orateurs en renom du parti whig. Le chef de ce parti, le célèbre Walpole, était aux affaires; Chesterfield y entra bientôt, fut ambassadeur en Hollande et réussit dans sa négociation; aussi fut-il rémunéré de ses services : il reçut l'ordre de la Jarretière, et fut nommé grand-maître de la maison du roi. Mais ses rapports avec Walpole furent troublés plus d'une fois par des dissentiments et des résistances, qui aboutirent à une rupture. Lord Chesterfield, à côté de sa morale sceptique, de ses habitudes de cour, de la souplesse et de la facilité de ses mœurs, garda toujours, si non une foi bien vive en politique, du moins un honneur et une dignité de conduite supérieurs à tout intérêt d'ambition. Tombé en disgrâce à la cour, où il cessa de paraître, il soutint résolument son rôle à la chambre des lords. Il y devint l'âme de cette fraction des whigs qui, scandalisés des succès de leur chef, se détachèrent du ministère pour passer à l'opposition. Chesterfield soutint cette guerre pendant dix ans. Après la chute de Walpole, il accepta l'ambassade de Hollande (1744). Il s'agissait de décider cette république à rompre sa neutralité et à prendre parti pour l'Angleterre contre la France. Son habileté consommée, son influence et ses anciennes relations dans le pays, le rendaient plus propre que personne à mener cette affaire. Il y réussit en effet; ce coup de maître lui rendit les bonnes grâces du roi. Lord Chesterfield reçut à son retour la vice-royauté d'Irlande, où il marqua son passage par des réformes, et fit aimer sa trop courte administration. La guerre, qui durait depuis huit ans entre les puissances, touchait à sa fin (1748); le traité d'Aix-la-Chapelle était près de se conclure, et ce fut à la veille de ce repos de l'Europe que le comte Chesterfield, devenu secrétaire d'État en quittant Dublin, se retira de son plein gré. Il renonça aux affaires, n'ambitionnant plus rien, dit-il, que l'*otium cum dignitate.* Il ne se fit plus entendre au parlement qu'à de rares intervalles.

On a extrait des recueils et des publications périodiques de nombreux échantillons de sa critique morale et littéraire, des poésies légères, etc., etc., qui ont formé, sous le titre

de Mélanges, deux volumes in-4°. Il a été composé, en outre, d'autres recueils de ses discours et de ses écrits politiques; puis une vaste collection de lettres, divisée en trois livres; écrits de toutes sortes, d'un tour agréable et pleins de traits échappés à sa veine, ou butinés dans une érudition qui ne manquait ni de choix ni d'étendue, quoique très-circonscrite par les préjugés littéraires de son temps. Mais cette facilité continue est souvent prolixe, et se ressent des habitudes d'improvisation de l'auteur : c'est le sans-façon du grand seigneur. Le temps a dérobé à ces pages presque tout leur intérêt et leur valeur. Un seul ouvrage, les *Lettres de lord Chesterfield à son fils*, ont conservé la célébrité de son nom; le spirituel lord n'avait pas compté sur cette planche de salut pour sa mémoire. Ces lettres n'ont vu le jour qu'après sa mort, et, ce qui paraît hors de doute, c'est qu'il n'eut jamais l'idée de mettre la postérité en tiers dans ses confidences paternelles, de l'introduire dans cette espèce de cabinet de toilette où il costumait à si grands frais le fils qu'il voulait faire l'héritier de son rôle et de ses succès. Ce fut une surprise faite à la vie domestique, et la réussite vint en partie de là; mais le scandale alla de pair avec le succès. Le rigorisme anglican s'effaroucha d'une pédagogie si mondaine, de tant d'importance donnée à certains accessoires de l'éducation, d'une morale si accommodante, et de concessions si larges faites au plaisir et à l'ambition. La liberté grande avec laquelle il parle des manières anglaises scandalisa bien plus encore ces libres penseurs, qui se vengèrent de Chesterfield en répétant le mot de Johnson : « Sa seigneurie prêche à son fils les mœurs d'une courtisane et les manières d'un maître à danser. » Pour qui verrait en effet dans ces lettres un système d'éducation générale, il y aurait fort à se récrier sans doute; mais faut-il détourner l'œuvre du but et des intentions de l'auteur? Lord Chesterfield pensa-t-il jamais à faire la théorie d'une éducation universelle? son élève est-il, comme l'élève de Rousseau, le futur citoyen d'une société imaginaire? Non, assurément : lord Chesterfield élève son fils pour son temps, pour sa condition, en vue d'une carrière toute d'exception. Il entreprit de le former pour le grand monde, pour la tribune et pour les ambassades. En présence de tous les obstacles que devait lui susciter sa naissance, dans un pays comme l'Angleterre surtout (car ce fils était illégitime), le père n'a qu'une pensée, c'est de le rendre capable d'en triompher, à force de talents et de ressources. C'est là son tourment, et ce qui explique peut-être le soin vraiment héroïque qu'il apporta à l'entreprise. C'était réparer ses torts de père autant qu'il était en son pouvoir. Et on ne saurait pousser plus loin l'expiation! De son cabinet de secrétaire d'État ou de vice-roi d'Irlande, lord Chesterfield trouve le temps et la liberté d'esprit pour se faire le répétiteur des études de son fils. Bientôt le père fut tranquille de ce côté : le jeune homme, envoyé sur le continent pour s'y perfectionner par les voyages, montra de l'application et des connaissances précoces. Ce n'était là toutefois qu'une moitié de l'œuvre; la partie solide en était assurée, mais le côté brillant, l'éducation mondaine réussissait beaucoup moins. Pour celle-ci, Chesterfield ne s'en fiait guère au digne précepteur placé près de son fils; il se chargea donc de ce nouveau cours. Mais il semait dans une terre ingrate. Son rêve était de faire de son fils un ministre, un orateur, un homme accompli, enfin de continuer sa dynastie d'élégance et de courtoisie. C'était là un rêve! En vain le pauvre père lui criait-il avec angoisse : « Les grâces, les grâces! n'oubliez pas les grâces! Si vous y mettez quelque soin, elles seront, disait-il, plus vite à vous que femme qui a quelque vertu et quelque réputation. » Stanhope, hélas! ne put jamais juger de la vérité de la comparaison paternelle. Il n'aspirait à aucune conquête, si ce n'est à celle de quelque Elzévir ou de quelques curiosités pour son cabinet d'antiquaire.

Mais il restait encore au pauvre père une espérance, c'était Paris : c'était là qu'on pouvait croire encore au miracle d'une métamorphose. Chesterfield se rappelait à quelles mains il était redevable de l'avoir formé lui-même. Quelque fée parisienne ne pouvait-elle opérer le même charme sur son fils! Il arriva donc à Paris, mieux recommandé que jamais, remis aux mains des plus habiles maîtres, n'ayant que le plaisir pour toute prescription, pour toute étude. « Les petits soupers, les bals, lui écrivait son père, sont maintenant vos écoles et vos universités... Ne sacrifiez plus qu'aux grâces, immolez-leur des hécatombes de livres. » Et ailleurs : « Lisez plutôt, disait-il, avec un bon sens qui eût charmé Montaigne, lisez plutôt dix hommes que vingt vieux livres. » Mais ce qu'il appelait de tous ses vœux, c'était une *belle passion*, et pour arriver à ce résultat tant désiré, que ne fait-il pas, le pauvre père? Il suit son fils de l'œil dans toutes ses démarches, l'anime, le pousse, le talonne; il deviendrait au besoin amoureux pour lui...

Telles furent pour lord Chesterfield les charges de sa difficile paternité; il alla jusqu'à armer lui-même ce gauche et indolent chevalier, si peu tenté de combattre; sa vieille souplesse lui servit beaucoup, pour prendre, malgré sa position et son âge, les fonctions du plus obligeant, du plus empressé des écuyers. Dira-t-on que de dévouement alla trop loin? Mais il faut faire la part des circonstances, cette part que Chesterfield fit toujours. Après plusieurs années de séparation, Chesterfield ne résista plus au désir de juger enfin des choses par ses propres yeux. Il n'y a que sa plume pour peindre l'état d'anxiété où le jeta l'approche de cette entrevue. « J'attends ce moment, dit-il, aussi tremblant qu'une jeune fille attend la première nuit de ses noces. » Sta

hope enfin arrive en Angleterre, et le pauvre père éprouve la plus cruelle des déceptions. Mais ce ne fut pas tout : un autre mécompte devait encore frapper Chesterfield dans son amour-propre paternel. Ce fils ne réussit pas mieux avec les hommes qu'il n'avait fait avec les femmes. En vain s'était-il appliqué au droit public dans les cours d'Allemagne, il s'en revint de tous ses voyages échouer complétement à la chambre des communes, que lui ouvrirent la bourse et le crédit de son père. Il n'y eut plus pour Chesterfield alors que le rôle d'homme résigné, et il fit envoyer son fils comme résident dans quelques petites cours d'Allemagne.

La correspondance paternelle ne se relâcha pas durant cette dernière période, et c'est la politique qui en fait à peu près tous les frais. On y remarque un contraste frappant avec les autres lettres. L'intérêt s'y élève souvent à la hauteur de l'histoire. La scène y est animée par des luttes pleines d'ardeur. Pitt, depuis le comte de Chatham, livre ses batailles au parlement; le roi Frédéric livre les siennes; c'est le drame de la guerre de sept ans avec toute l'émotion du moment. Mais les luttes de parti dans l'arène parlementaire sont le spectacle favori de ce vieil athlète. Cette partie des lettres de Chesterfield suffit à faire connaître sa portée comme homme d'État. Le coup d'œil qu'il jette sur les événements, sur la situation des États de l'Europe, est d'un politique éminent; il prédit de très-loin la ruine de la Pologne et la révolution française. Certes, lord Chesterfield ne fut pas seul à en avoir le pressentiment; mais la date à laquelle il parle doit être remarquée (1753), non moins que la solennité prophétique du langage, qui n'était pas ordinaire chez lui. « Tout ce que j'ai jamais rencontré dans l'histoire, dit-il, de symptômes avant-coureurs des grands changements et des révolutions existe et s'augmente de jour en jour en France. » — Lord Chesterfield essuya dans un âge peu avancé toutes les infirmités de la vieillesse. Un de ses maux dut lui être particulièrement cruel : il fut frappé de surdité; lui dont l'oreille athénienne avait tant goûté les jouissances de la conversation, il fut obligé de se retirer dans le silence et la solitude; mais jusqu'à la fin possédé du besoin de plaire et d'être compté, il continua de tous côtés ses correspondances, toujours leste, toujours spirituel. Une nouvelle collection de ses lettres diverses a été publiée il y a quelque temps. On y retrouve sa grâce, ses agréments, sa verve; mais son caractère achève de s'y laisser voir : caractère faussé par la vie sociale et les besoins de la vanité, âme sèche, esprit sceptique, le plus délicat enfin de tous les égoïstes. « Chesterfield, a dit un de nos critiques, fut l'élève de Fontenelle pour le style, de Hobbes pour la philosophie, de La Rochefoucauld pour l'observation. Les ouvrages de lord Chesterfield ont pour titre *Advice to his son*, Paris, 1815, in-8°; traduit en français, sous le titre de l'*Art de vivre heureux dans la société*; Lausanne, 1781, in-12; Dresde, 1799, in-8°; — *his Letters written to his son*; Paris, 1789, 4 v. in-8°, et 1815, 4 v. in-12; traduites en français, sous le titre de *Lettres de lord Chesterfield à son fils*; Amsterdam et Paris, 1776, et Coulommiers, 1812, 4 v. in-12; — *a Choice selected from the letters of the late earl of Chesterfield to his son*; Paris, 1822, in-12. AMÉDÉE RENÉE.

Penny-Cyclopædia. — Marty, *Life of lord Chesterfield.* — Lord Oxford, *Wovks*, vol. I, p. 533.

CHÉTARDIE (*Joachim-Trotti* DE LA), théologien français, né en 1636, au château de La Chétardie, diocèse de Limoges, mort à Paris, le 1er juillet 1714. Après avoir demeuré plusieurs années au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et étudié en Sorbonne, où il se distingua par ses talents, il fut nommé à la cure de Saint-Sulpice. En 1702 on lui offrit l'évêché de Poitiers, mais il ne voulut point l'accepter. Il avait fait une étude suivie de l'Écriture et des saints Pères; les instructions qu'il faisait régulièrement à ses paroissiens sont pleines d'onction et de solidité. Clément XI, qui avait pour sa personne et pour ses ouvrages une estime singulière, chargea le cardinal Palucci, nonce en France, de l'assurer du cas qu'il faisait de ses talents et de ses vertus. Le pape adressa à La Chétardie un bref daté du 1er juillet 1713, dans lequel il dit : « Nous lisons volontiers vos « ouvrages, convaincu qu'ils ne contiennent qu'une « doctrine saine et solide, et qu'ils ne respirent « que la piété et l'attachement à l'Église et au « saint-siége. Nous désirons vivement que vous « soyez bien persuadé que rien ne peut nous être « plus agréable que de trouver les occasions de « vous marquer nos sentiments d'estime et le « grand cas que nous faisons de votre vertu et de « votre probité. » Les sollicitudes pastorales n'avaient pas empêché La Chétardie de publier plusieurs ouvrages, dont voici les titres : *l'Apocalypse expliquée par l'histoire ecclésiastique*; Paris, Giffart, 1702 et 1707, in-4° : « on « y admire, disent les journalistes de Trévoux, « autant l'érudition de l'illustre auteur que sa « pénétration. Ce judicieux et savant commen- « taire sur la partie la plus obscure de l'Écriture « Sainte sert encore plus à éclaircir le livre qu'à « l'orner » ; — *Catéchisme, ou abrégé de la doctrine chrétienne*, ci-devant intitulé : *Catéchisme de Bourges*; — *Homiliæ in Evangelia, in quatuor partes divisæ*; Paris, Mazières, 1707, 4 vol, in-12. Selon les journalistes de Trévoux, « personne n'a mieux compris « que l'auteur en quoi consiste la perfection et la « véritable beauté de l'homélie » ; — *Retraite pour les ordinants, ou traité des dispositions qu'on doit apporter aux ordres*; Paris, Mazières, 1707, 2 vol. in-12; — *Entretiens ecclésiastiques, tirés de l'Écriture Sainte, du Pontifical et des saints Pères, ou suite de la Retraite pour les ordinants*; Paris, Mazières, 1712, 2 volumes in-12. Ces deux ouvrages sont très-

estimables, par la netteté et l'érudition qui y règnent. A. D.

Biographie des hommes illustres du Limousin, 1853.

CHÉTARDIE (Le chevalier DE LA), littérateur français, neveu du précédent, mort au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Instructions pour un jeune seigneur, ou l'idée d'un galant homme;* Paris, 1700, in-12; — *Instructions pour une jeune princesse, ou idée d'une honnête femme;* Paris, 1701, in-12; Amsterdam, 1708, avec l'*Éducation des filles* de Fénelon.

Vitrac, *Feuille hebd.*, 1781.

CHÉTARDIE (*Joachim-Jacques Trotti*, marquis DE LA), diplomate français, né le 3 octobre 1705, mort le 1er janvier 1759. Après avoir débuté, dès l'âge de seize ans, dans la carrière militaire, il fut nommé vers 1727 à l'ambassade d'Angleterre. Le bonheur avec lequel, malgré sa jeunesse, il occupa cette haute position lui valut d'autres missions diplomatiques, en Hollande et en Prusse. Enfin, en 1740, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg. Anne Ivanovna régnait encore, ou plutôt Biren régnait sous le nom de cette faible princesse. La Chétardie, qui trouva le favori très-hostile à la France, résolut de le renverser; mais quelques mois plus tard le maréchal de Munich lui en épargna la peine, et fit arrêter Biren, qui après la mort d'Anne avait pris le titre de régent. La Chétardie ne trouva pas Munich et la nouvelle régente mieux disposés pour la France que le duc de Courlande. Cependant la guerre venait d'éclater en Allemagne, à la suite de la mort de Charles VI. Il était très-important de priver de l'appui de la Russie l'héritière de Charles VI, déjà soutenue par l'Angleterre. Pour arriver à ce but il fallait renverser la régente et Munich. La Chétardie favorisa donc le parti d'Élisabeth, prodigua l'argent, et, au moyen de Lestocq, chirurgien français attaché à la maison de la fille de Pierre le Grand, il dirigea toute l'intrigue qui porta cette princesse au trône. Après le succès du complot, il fut le premier à présenter au peuple la nouvelle impératrice, et fut nommé chevalier de Saint-André et de Sainte-Anne. Sa faveur ne fut pas simplement politique. Élisabeth, voluptueuse à l'excès, et qui selon le maréchal de Munich n'était contente qu'autant qu'elle était amoureuse, admit dans son intimité le jeune ambassadeur. La Chétardie se déroba bientôt à cette fantaisie impériale, et partit pour la France en 1742. Son départ laissa le champ libre aux agents de Vienne et de Londres, dont le diplomate français avait jusque là déjoué les plans. Le chancelier Bestoujef fut acheté par l'Angleterre, et travailla à rapprocher la Russie et l'Autriche. D'Allion, qui remplaça La Chétardie dans les fonctions délicates de ministre de France en Russie, fut loin d'exercer sur l'impératrice la même influence que son prédécesseur, et les négociations languirent entre ses mains inexpérimentées. Le cabinet de Versailles renvoya, sur la demande d'Élisabeth elle-même, La Chétardie à Saint-Pétersbourg. Tout le monde crut à la disgrâce de Bestoujef, qui néanmoins parvint à se maintenir. La mission de l'ambassadeur avait pour objet principal de faire servir l'influence de la Russie à la pacification de l'Europe, partagée alors entre les intérêts de Charles VII et ceux de Marie-Thérèse. Déjà le diplomate français avait persuadé à l'impératrice d'accéder au traité de Varsovie en qualité de médiatrice, lorsque Bestoujef résolut de traverser ces négociations. Il fit assassiner un courrier de l'ambassadeur, et interpréta ses dépêches dans un sens si défavorable qu'Élisabeth renvoya sur-le-champ La Chétardie. Celui-ci fut exilé à son retour en France, en punition de son échec diplomatique. Cette disgrâce ne fut pas de longue durée. Après avoir servi quelque temps à l'armée d'Italie en qualité de lieutenant général, il fut envoyé comme ambassadeur auprès du roi de Sardaigne en 1749. Pendant la guerre de sept ans, La Chétardie obtint un commandement important, et mourut à Hanau.

Lévesque, *Hist. de Russie.* — Chopin, *Russie*, dans l'*Univers pitt.*

CHETWOOD (*Guillaume-Rufus*), auteur dramatique anglais, né au commencement du dix-huitième siècle, mort en 1766. Après avoir été quelque temps libraire à Covent-Garden, il fut pendant vingt ans souffleur au théâtre de Drury-Lane. A force de voir jouer des pièces, il devint, sinon acteur lui-même, du moins un assez bon professeur de déclamation. Il composa aussi quelques pièces de théâtre, savoir : *the Stock-Jobbers, or the humours of Exchange alley;* 1720, in-8°; — *South-Sea;* 1720, in-8°; — *Lover's opera;* 1729, in-8°; — *Generous free-mason;* 1731, in-8°. On a encore de Chetwood une médiocre histoire du théâtre, sous le titre de *A general History of the stage.*

Biographia dramatica.

CHETWOOD (*Knightly*), théologien anglais, né à Coventry, en 1652, mort en 1720. Nommé prébendier de Wells, recteur de Broad Rissington, dans le comté de Glocester, archidiacre d'York, il fut appelé par Jacques II au siége épiscopal de Bristol en 1688. La révolution, qui survint presque aussitôt, lui enleva cette dignité avant qu'il eût été consacré évêque. Sous la reine Anne, il fut fait doyen de Glocester, et il occupait encore cette place lucrative lorsqu'il mourut. On a de lui : la *Vie de Wentworth, comte de Roscommon;* — la *Vie de Virgile* et la *préface* placée en tête des *Bucoliques* dans la traduction de Virgile par Dryden; — la *Vie de Lycurgue*, traduite de Plutarque, dans la traduction générale de cet auteur publiée à Cambridge en 1683; — un discours à la chambre des communes et un grand nombre de petits poëmes.

Gorton, *General biographical dictionary.*

CHEVALET (*Antoine*). *Voy.* CHIVALET.

* **CHEVALIER** (*Etienne*), ambassadeur et trésorier de France, né vers 1410, mort le

3 septembre 1474. Il était fils de Jean Chevalier, sécrétaire du roi en 1423. Étienne commença par servir en qualité de secrétaire et maître de la chambre aux deniers, parmi les officiers du connétable Artus de Richemont. Nous le trouvons revêtu de ce double titre, dans un compte (1) authentique de 1434. Attaché jeune encore au service du roi lui-même, il fut ensuite et successivement maître des comptes clerc (2), le 15 août 1449; contrôleur de la recette générale des finances du roi et trésorier de France, le 20 mars 1452. Étienne sut se concilier la confiance de ce prince, qui l'admit dans son intimité et lui conserva jusqu'à son dernier jour une faveur particulière. En 1445, Étienne Chevalier fit partie de l'ambassade qui se rendit en Angleterre pour négocier la paix, sous l'autorité du comte de Vendôme, prince du sang (3) et d'autres grands personnages du royaume. En 1450, Agnès Sorel en mourant désigna Étienne Chevalier, avec Jacques Cœur et Robert Poitevin, sous la surintendance du roi, comme exécuteurs de ses dernières volontés. Les ordonnances des rois de France et beaucoup d'actes inédits du trésor des chartes, de 1442 à 1461, principalement relatifs aux finances, portent le visa, la signature ou la mention d'Étienne Chevalier, soit comme notaire du roi, soit comme trésorier de France, soit enfin comme membre du grand conseil. Charles VII en mourant lui donna un témoignage suprême de sa distinction, en le nommant à son tour parmi ses exécuteurs testamentaires. Après la mort de Charles VII, il vint à Paris; et le 4 août 1464 il se dirigea vers le château de Mehun-sur-Yèvre, où se trouvait encore la dépouille mortelle du roi, afin de lui donner la sépulture. Mais le gouverneur de Montargis l'arrêta, par ordre de Louis XI. Cependant, Étienne Chevalier fut du petit nombre des hommes de bien qui, après avoir loyalement servi le père, trouvèrent grâce auprès du fils. Le roi le fit bientôt relâcher, lui rendit ses places, ses pensions, et ne tarda pas à l'employer dans ses propres affaires. Ce fut lui qui, en 1463, réunit et porta, comme trésorier de France, au duc de Bourgogne, au nom du roi et par les mains du comte d'Eu, les quatre cent mille écus, montant du rachat des villes de la Somme. Louis XI, en 1465, se servit encore d'Étienne Chevalier, lors de la ligue du *bien public*, et lui témoigna sa satisfaction, en soupant chez son trésorier, dans un hôtel élégant que celui-ci avait fait construire à Paris, rue de la Verrerie, entre les rues du Renard et Barre-du-Bec. Étienne Chevalier fut également chargé par Louis XI d'une ambassade auprès du pape Paul II, en 1470. Il mourut, enfin, dans toute sa prospérité, après avoir obtenu la survivance de ses riches emplois en faveur de Jacques Chevalier, son fils, qui perpétua son opulence en même temps que sa postérité.

Étienne Chevalier était originaire de Melun; il posséda et porta le titre des seigneuries d'Éprunes, du Vignau et du Plessis-le-Comte, situées dans le Melunois. Il avait épousé Catherine, fille de Dreux-Budé, garde du trésor des chartes et secrétaire audiencier de la chancellerie royale. Catherine mourut jeune, et le précéda dans le tombeau, le 24 août 1452. Étienne Chevalier s'acquit de son vivant une renommée durable et dont les traces sont encore sensibles, par la manière libérale dont il employa sa fortune et par les monuments des arts dont il avait le goût (1). Il fut honoré comme le bienfaiteur de Notre-Dame de Melun, qu'il enrichit d'une statue d'argent doré représentant la Vierge-mère et de beaucoup d'autres joyaux ou meubles sacrés. C'est à lui, selon toute vraisemblance, qu'il faut rapporter l'érection des monuments de Loches et de Jumièges consacrés à la sépulture d'Agnès Sorel et le monument funéraire de Charles VII à Saint-Denis. L'église de Notre-Dame de Melun a possédé jusqu'à la révolution française un riche dyptique, peint sur bois, qui représentait d'un côté une Notre-Dame (2), et de l'autre Étienne Chevalier, agenouillé devant saint Étienne, son patron.

Suivant une tradition, fort inexacte sans doute, cette image de la Vierge aurait été peinte sous les traits et à la ressemblance d'Agnès Sorel (3). Lui-même fut inhumé dans cette église, et fut représenté, ainsi que sa femme, sur une

(1) *Compte particulier de Robin Denisot, receveur des ventes des bois des forêts de Vouvent et de Maievent, pour très-haut et très-puissant prince monseigneur le comte de Richemont*, etc., *commençant à la saint-Jehan Baptiste l'an mil IIII^c XXX;.. et finisant à semblable feste... mil IIII^c XXXV.*

« A Estienne chevalier, secrétaire et maistre de la chambre aux deniers de mondit seigneur, par assignacion à lui faicte par lettres de mondit seigneur..., pour convertir au paiement des gaiges des officiers de mondit seigneur,... la somme de cinq cens vingt livres tournois... pour un an seulement, commençant à Pasques l'an mil IIII^c XXX iiij... et finissant à semblable feste. » (Ms. de la Bibliothèque impériale, supplément français, n° 1144, fol. 39.)

(2) La distinction des conseillers clercs et conseillers laïques était dès lors purement *d'ordre* et nominale. Les lettres de provisions portent : « Nonobstant qu'il soit *lay*. » (Voy. Godefroy, *Hist. de Charles VII*, page 882.)

(3) La relation inédite et très-curieuse de cette ambassade nous a été conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 9037,7 (Baluze), feuillets 45 à 57. Cette relation paraît être écrite ou annotée de la main de *Guillaume* COUSINOT (*voy.* ce nom) et d'Étienne Chevalier.

(1) Ce goût des arts paraît s'être transmis héréditairement, avec les charges financières, parmi les descendants de cette famille. J'ai vu au Mans, en 1848, dans le cabinet de M. d'Espauiard, un très-beau plat émaillé du seizième siècle et signé Courtois, aux armes des Chevalier, dont le principal emblème était une licorne assise.

(2) Chromolithographiée dans le *Moyen âge et la renaissance* de Séré; tome V, d'après une copie du musée Van-Ertborn à Anvers; n° 106 du livret de ce musée.

(3) Voy. l'ouvrage intitulé *Portraits des personnages français les plus illustres du seizième siècle*, par J. Niel; Paris, Lenoir, 1848 et années suivantes, in-fol.; tome II, article GOUFFIER (Artus), *Digression sur quelques effigies d'Agnès Sorel.*

lame de cuivre jaune. Son portrait avait été également peint dans un livre d'Heures fort précieux, qui contenait en outre l'effigie du roi Charles VII (1). Quarante feuillets détachés et ornés, de ce manuscrit historique, sont aujourd'hui en la possession de M. G. Brentano La Roche, à Francfort-sur-le-Mein (2).

VALLET DE VIRIVILLE.

Godefroy (Denys), *Histoire de Charles VII, roy de France*, etc.; Paris, Imprimerie royale, 1661, in-fol.; figures. — Grésy (Eugène), *Recherches sur les sépultures récemment découvertes en l'église Notre-Dame de Melun, suivies d'une dissertation sur les prétendues amours d'Agnès Sorel et d'Étienne Chevalier, Melunois;* Melun, Michelin, 1845, in-8°, figures. — M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, 1825, tome VIII, pages 263 et 335.

***CHEVALIER** (*N.*), musicien français, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Musicien de la chambre de Henri IV, et l'un des vingt-quatre violons de la bande de Louis XIII, il fut un des plus habiles compositeurs de son époque, pour la musique instrumentale, et surtout pour la musique de ballet. De 1587 à 1617 il composa trente-trois ballets pour les fêtes qui furent données au Louvre, à Fontainebleau et à Tours, par Henri IV, Louis XIII, la reine Marguerite et Marie de Médicis.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHEVALIER (*Antoine-Rodolphe*), philologue français, né à Montchamps, près de Vire, en 1507, mort en 1572. Il apprit l'hébreu sous Vatable, se fit protestant, et fut appelé en 1559 à l'Académie de Genève pour y enseigner cette langue. Nommé bourgeois de Genève, il fut rappelé à Caen par ses compatriotes en 1564; revint à Genève en 1565, et obtint en 1567 un congé définitif pour retourner à Caen. Des persécutions religieuses l'empêchèrent de séjourner longtemps dans cette ville. Il passa en Angleterre, où il enseigna, dit-on, le français à la reine Élisabeth. Il professa quelque temps l'hébreu à Cambridge, retourna encore à Caen, qu'il quitta de nouveau à la suite de la Saint-Barthélemy, et alla mourir à Guernesey. On a de lui : *Rudimenta linguæ hebraicæ;* Genève, 1567, 1590, 1592, in-8°; — *Notæ in Thesaurum linguæ sanctæ*, de Pagnin. Ces notes estimées se trouvent avec celles de Jean Mercier et Corneille Bertram dans les éditions du Trésor de Pagnin faites à Lyon en 1575, in-fol.; Genève, 1614, in-fol.; — *Epistola divi Pauli ad Galatas, syriace litteris hebraicis cum versione latina Antonii Cevallerii*, à la suite de la grammaire hébraïque; — *Targum hierosolymitanum in Pentateuchum, latine, ex versione Ant. Cevallerii*, dans la Bible polyglotte d'Angleterre, dans l'an 1657; — *Targum pseudo-Jonathanis in Pentateuchum latine, nunc primum editum, ex versione Antonii Cevallerii*, dans la même Bible polyglotte; — *Targum Jonathanis in Josue, Judices, libros Regum, Isaiæ, Hieremiæ, Ezechielis et XII minorum Prophetarum, latine, ex versione Alphonsi de Zamora, a Benedicto Aria Montano recognita, et ab Antonio Cevallerio emendata;* ibid. Chevalier a fait encore en vers hébraïques l'épitaphe de Calvin, qui se trouve avec les *Poésies* de Bèze, imprimées à Genève, en 1597.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.* — Senebier, *Hist. littéraire de Genève.*

CHEVALIER (*François-Félix*), littérateur français, né à Poligny, en 1705, mort en 1800. Maître des comptes à Dôle et membre de l'Académie de Besançon, il consacra une grande partie de sa vie à l'étude des antiquités de sa ville natale, et publia le résultat de ses recherches sous le titre suivant : *Mémoires historiques sur la ville de Poligny;* Lons-le-Saulnier, 1767-1769, 2 vol. in-4°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHEVALIER (*Guillaume* DE), poëte français, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort vers 1620. Attaché à la cour d'Henri IV, il publia quelques ouvrages médiocres et qui n'ont aujourd'hui d'autre prix que leur rareté, savoir : *le Décès, ou la fin du monde, divisé en trois visions;* Paris, 1584, in-8°; — *la Renommée sur la naissance de monseigneur le dauphin;* Paris, 1601, in-4°; — *la France sur l'accident arrivé à Leurs Majestés le 9 juin* 1606; — *Philis*, tragédie en trois actes; 1609; — *la Vertu sur la tombeau d'Uranie;* 1610; — *les Ombres de défunts sieurs Villeaux et de Fontaine, où il est amplement traité des duels, et des moyens de les arracher entièrement; et de la vaillance, où il est exactement montré en quoi elle consiste;* 1660.

La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth.*, II, 73. — Goujet, *Bibl. française.* — Colletet, *Vies* (manuscrites) *des poëtes français*, à la bibliothèque du Louvre.

CHEVALIER (*Guillaume*), poëte français, né au commencement du dix-septième siècle, à Saint-Pierre-le-Moûtier, en Nivernais, mort vers 1670. Docteur en médecine, il cultiva la poésie avec peu de succès. On a de lui : *Œuvres ou mélanges poétiques, où les plus curieuses raretés et diversités de la nature divine et humaine sont traitées en stances, rondeaux, sonnets et épigrammes;* 1647, in-8° : le livre ne tient pas tout ce que promet le titre. « Une anagramme, dit Goujet, un acrostiche, grand nombre de petits vers, enfermés dans des fleurs de lis, à qui le poëte donne le nom bizarre de *stance pyramidale*, le tout à la

(1) Voy. Godefroy, *Recueil de Charles VII*, page 880-1; B. de Montfaucon, *Monuments de la Monarchie française*, tome III, planches XLVII, figure 2, et LIV, figure 10; Grésy, *Recherches sur les sépultures*, etc., planches lithographiées 1, 3, 4 et 5.

(2) Voy. *La Renaissance des arts à la cour de France*, etc., par le comte Léon de Laborde, Paris 1850, in-8°, page 168; et Heffner, *Trachten des Christlichen mittel alters*; Mannheim, 1848 et années suivantes, in-4°, tome II, planche 5 et page 5.

louange du roi, forment une bonne partie de ce volume »; — *la Poésie sacrée, ou mélanges poétiques, en vers latins et français, élégies, etc., traitant des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des panégyriques et vies des saints, des grands-jours tenus à Clermont en Auvergne;* Paris, 1669, in-12.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVI, p. 83.

***CHEVALIER** (*Ignace*), historien français, mort vers la fin du dix-septième siècle, après l'année 1668. Il était sous-prieur de la communauté d'Évron, dans le bas Maine, quand il fut chargé de former un cartulaire avec les titres conservés dans le chartier de l'abbaye. Ce cartulaire est aujourd'hui à la bibliothèque du presbytère d'Évron. Ignace Chevalier rédigea lui-même, d'après les pièces qu'il avait recueillies, une *Histoire de l'abbaye de N.-D. d'Évron*, qui est demeurée manuscrite. On peut la consulter à la Bibliothèque impériale; *Résidu de Saint-Germain*, paquet III, n° 8. B. H.

Gérault, *Notice historique sur Évron.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

CHEVALIER (*Jean*), littérateur français, né à Poligny, en 1587, mort à La Flèche, le 4 décembre 1644. Préfet du collége des jésuites de La Flèche, il composa les ouvrages suivants, qui lui assurent une place distinguée parmi les poëtes latins du dix-septième siècle : *Lyrica in Patres Societatis Jesu in oram Canadensem transmittendos;* La Flèche, 1635, in-4°; — *Prolusio poetica, seu libri carminum heroicorum, lyricorum, variorumque poematum;* La Flèche, 1658, in-8°; réimprimé sous le titre de *Polyhymnia, seu variorum carminum libri septem;* La Flèche, 1647, in-8°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHEVALIER (*Jean*), écrivain français, né en 1610, dans le Perche, mort à l'île Saint-Christophe, en 1649. Il était de l'ordre des Jésuites, et publia : *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'une dame religieuse de Fontevrault, sur un libelle imprimé sous ce titre : Factum pour les religieux de Fontevrault, touchant les différends dudit ordre;* Paris, 1641, in-4°; — *Vie de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrauld;* La Flèche, 1647, in-8° : c'est une traduction de l'ouvrage latin écrit par Bauldru, évêque de Dol, sous le titre de : *Fontis-Ebraldi Exordium, complectens opuscula duo, cum notationibus de vita Roberti de Arbrisello.*

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, édit. Fontette.

***CHEVALIER** (*J.*), auteur comique et acteur français, mort en 1674. On manque de détails sur sa biographie; il fit partie de la troupe qui jouait au théâtre du Marais, et ses écrits ne donnent pas une excellente opinion de la régularité de ses mœurs. Il a composé diverses pièces de théâtre qui ont été imprimées de 1661 à 1668; plusieurs d'entre elles, *la Disgrâce des domestiques, le Cartel de Guillot, les Galants ridicules, le Soldat poltron*, sont en vers de quatre pieds; l'*Intrigue des carrosses à cinq sous* est curieuse, parce qu'elle rappelle l'entreprise du marquis de Roanez, qui en 1662 obtint un privilége pour l'exploitation de voitures à cinq sous, partant à heures fixes et allant d'un quartier de Paris à l'autre. C'étaient les *Omnibus*, qui depuis ont réussi avec éclat; mais au dix-septième siècle ils disparurent bientôt, ne laissant d'autre trace que la pièce de Chevalier, jouée avec un succès passager; — *les Amours de Calotin*, 1664, renferment quelques détails sur Molière. Le théâtre de Chevalier est d'ailleurs rempli de quolibets indécents, d'équivoques inconvenantes, de trivialités qu'on tolérerait à peine sur des tréteaux du dernier ordre; il montre combien le goût du public parisien était peu délicat au commencement du règne de Louis XIV.

Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 317.

CHEVALIER (*Jean-Damien*), médecin français, né à Angers, vers 1700, mort en 1770. Reçu docteur à la Faculté de médecine de Paris en 1718, il se fit connaître par ses démêlés avec Silva, au sujet de la saignée, et fut envoyé à Saint-Domingue avec le titre de médecin du roi. On a de lui : *Réflexions critiques sur le Traité de l'usage des différentes saignées, principalement celle du pied, par Silva;* Paris, 1730, in-12; — *Ergo a diversa causa moventur cerebrum et dura meninx;* Paris, 1736, in-4°; — *An vini potus salubris? dissertatio;* 1745, in-8° ou in-4°; — *Lettre à M. Desjean, sur les maladies de Saint-Domingue;* Paris, 1752, in-12; — *Lettres sur les plantes de Saint-Domingue;* Paris, 1752, in-8°; — *Chirurgie complète;* Paris, 1752, 2 vol. in-12.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Quérard, *la France littéraire.*

***CHEVALIER** (*Jacques-Louis-Vincent*), ingénieur-opticien français, né à Paris, en 1770, mort vers 1840. Il améliora considérablement les instruments de mathématiques, et surtout les instruments d'optique. Il est le premier qui ait exécuté le microscope achromatique dont Euler avait donné la théorie, et qui soit parvenu à achromatiser le microscope solaire à *focus* variable.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

***CHEVALIER** (*Jean-Gabriel-Auguste*), ingénieur-opticien français, né à Mantes-sur-Seine, en 1778, mort en février 1848. Il succéda à son père et à son oncle, opticiens, établis depuis soixante ans à la tour de l'Horloge, à Paris. On lui doit, dans la fabrication des lunettes, du baromètre et du chronomètre, quelques inventions et perfectionnements, pour lesquels il reçut des mentions honorables aux expositions de l'industrie. Il a publié : *Instruction sur l'usage des cadrans solaires horizontaux et universels;* Paris, 1805, in-8°; — *Instruction sur la manière de se servir de la chambre obscure.....;* — *le Conservateur de la vue;* Paris, 1810; — *Essai sur l'art de l'ingénieur en instruments de physique en verre;* 1819, ibid., in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Guyot de Fère, *Statist. des lettres et des sciences.*

CHEVALIER (*Nicolas*), antiquaire français, né à Sedan, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers 1720. Ministre protestant, il fut forcé, par la révocation de l'édit de Nantes, d'aller vivre en Hollande. On a de lui : *Histoire de Guillaume III, roi d'Angleterre, par médailles, inscriptions et autres monuments;* Amsterdam, 1692, in-fol.; — *Description d'une antique pièce de bronze, avec une description de la chambre des raretés de l'auteur;* ibid., 1694, in-12; — *Dissertation sur les médailles frappées sur la paix de Ryswick;* ibid., 1700, in-8°; — *Lettre écrite à un ami d'Amsterdam, sur la question si l'an* 1700 *est le commencement du dix-huitième siècle, avec un almanach perpétuel, frappé en médailles;* ibid., 1700, in-12; — *Description de la pièce d'ambre gris que la chambre d'Amsterdam a reçue des Indes orientales, pesant* 182 *livres, avec un petit traité de son origine et de sa vertu;* ibid., 1700, in-4°; — *Explication de deux calendriers perpétuels, composés suivant le Vieux et le Nouveau Testament;* ibid., 1700, in-8°; — *le Jubilé universel de l'an* 1700, *publié par la bulle d'Innocent XII, du* 28 *mars* 1699, *ou considérations sur cette bulle pour montrer l'abus des jubilés qui se célèbrent depuis quatre cents ans dans l'Église romaine;* ibid., 1701, in-4°; — *Description de la chambre des raretés de la ville d'Utrecht;* 1707, in-fol., réimprimé sous le titre de *Recherches curieuses d'antiquités reçues d'Italie, de Grèce et d'Égypte, et trouvées à Nimègue, à Santen, à Wittenbourg, à Britton et à Tongres, contenant aussi un grand nombre d'animaux, de minéraux, de plantes des Indes, qu'on voit dans la chambre des raretés d'Utrecht;* Utrecht, 1709, in-fol.; — *Relation des campagnes de l'an* 1708 et 1709; Utrecht, 1709, in-fol.; 1711, in-4°; — *Relation des fêtes données par le duc d'Ossone en* 1713, *pour la naissance du prince Ferdinand de Castille;* Utrecht, 1714, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHEVALIER (*Paul*), théologien hollandais, mort le 7 mars 1796. Professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Groningue, il a publié *Six discours ecclésiastiques sur quelques vérités fondamentales de la morale*, 1770.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHEVALIER (*Thomas*), chirurgien anglais, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1824. Professeur d'anatomie et de chirurgie au collége royal de médecine à Londres, il publia les ouvrages suivants : — *Introduction to a Course of lectures on the operations of surgery;* Londres, 1801, in-8°; — *a Treatise on gunshot-wounds;* ibid., 1801, in-12.

Rose, *Biographical dictiouary.*

***CHEVALIER** (N.), ingénieur-mécanicien à Paris, mort le 24 décembre 1800, fut employé, en 1794, par le comité de salut public, à la fabrication des poudres. Il offrit alors à la Convention un fusil portant huit charges, et se trouva compromis, après le 9 thermidor, dans l'insurrection du 12 germinal. Ayant inventé une fusée inextinguible, il en fit publiquement l'essai le 30 novembre 1797. Ses opinions républicaines le firent, sous le consulat, jeter en prison, où il était encore lorsque éclata le complot de la *machine infernale.* Quoique le ministre de la police, Fouché, ne pût guère se tromper sur les véritables auteurs de l'attentat, il feignit de croire que le coup partait des jacobins, et Chevalier fut traduit devant une commission militaire, condamné et mis à mort comme complice d'un crime qui n'était ni le sien ni celui de son parti.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

***CHEVALIER** (*Michel*), célèbre économiste français, est né à Limoges, le 13 janvier 1806. A dix-huit ans il fut admis à l'École polytechnique, et en sortit deux ans après, pour entrer à l'École des mines. Il était attaché, comme ingénieur, au département du Nord, lorsque éclata la révolution de 1830. Doué d'une imagination vive et d'un cœur généreux, il se laissa, comme tant d'autres, séduire par la célèbre formule du saint-simonisme : *A chacun selon sa capacité; à chaque capacité suivant ses œuvres.* Il fit adhésion à la doctrine en adressant le 11 et le 25 septembre 1830, au journal *le Globe*, son organe officiel, deux articles, dont le premier était intitulé : *la Marseillaise;* le second, *Dieu est l'architecte des nations.* Quelque temps après il accepta la direction de ce journal, renonçant ainsi à une carrière administrative aussi sûre qu'honorable. Nul à cette époque, parmi les adeptes, n'avait en effet au même degré les aptitudes diverses que réclamait une semblable position : chaleur du style, verve infatigable, puissance de travail peu commune, connaissances positives et variées, M. Chevalier avait toutes les qualités nécessaires pour donner un grand éclat à la prédication écrite qu'il allait entreprendre. On sait quelle fut la destinée du saint-simonisme : l'autorité, après avoir longtemps assisté inactive à ces attaques continuelles contre la religion, l'État, la société et la famille, après avoir toléré au delà de ce que permettait la liberté, même au lendemain d'une révolution faite en son nom, les étranges représentations de la rue Monsigny, qui devaient donner un avant-goût des destinées de la femme libre, l'autorité s'émut enfin devant une tentative d'emprunt qui s'adressait surtout aux petites bourses, à l'épargne de l'ouvrier. Les scellés furent apposés sur la maison de la rue Monsigny, et des poursuites dirigées contre les membres du *sacré collége.* Ainsi renvoyés de l'établissement qu'ils avaient fondé au centre de Paris, et privés de leur moyen de propagande le plus efficace, les

saint-simoniens se retirèrent dans une maison isolée au sommet de la rue Ménilmontant. Ils y continuaient leurs prédications et travaillaient en même temps à la rédaction d'une sorte de testament de la doctrine sous le titre du *Livre nouveau*, lorsque, à la suite de dénonciations plus ou moins fondées sur des scènes d'une moralité douteuse dont leur nouvel asile aurait été le théâtre, la justice, provoquée en outre par les théories de plus en plus étranges du *Globe* sur la famille, se décida à une mesure de rigueur qui devait être le coup de grâce de la secte. La maison de Ménilmontant fut fermée à son tour, et le *père suprême* dut comparaître, avec ses *cardinaux*, devant la cour d'assises, sous la double accusation 1° d'avoir commis, dans un certain nombre de numéros du *Globe*, le délit d'attaque à la morale publique; 2° d'avoir sans autorisation préalable, et en violation de l'art. 291 du Code pénal, formé une réunion permanente de plus de vingt personnes. Déclarés coupables par le jury, ils furent condamnés à une détention plus ou moins longue, et M. Michel Chevalier notamment à un an de prison, comme auteur ou éditeur responsable des articles incriminés. Cette condamnation acheva ce que la vive réaction du bon sens public, un instant surpris par la nouveauté de la doctrine et le rôle des *apôtres*, avait vigoureusement commencé. Les membres de la famille se séparèrent pour rentrer dans le monde, où ils ont eu des fortunes diverses, et le saint-simonisme passa du domaine des faits dans le domaine de l'histoire. Après l'expiation de sa peine, dont le gouvernement avait abrégé la durée de moitié, M. Chevalier, convaincu de la nécessité de se rattacher à cette société dont il avait été le plus véhément adversaire, eut la bonne idée de se ressouvenir de son ancien état et d'aller frapper à la porte du ministère des travaux publics, où le rédacteur en chef du *Globe* n'avait pu faire oublier le jeune et brillant ingénieur du département du Nord. Toutefois, comme l'administration ne pouvait, sans violer certaines convenances, le réintégrer immédiatement dans le service actif, M. Thiers, sur la proposition de M. Legrand, sous-secrétaire d'État, le chargea d'aller étudier aux États-Unis les voies de communication et surtout la question des chemins de fer, qui se levait alors, avec un certain éclat, à l'horizon du monde industriel. M. Chevalier partit vers la fin de 1832. Des diverses villes qu'il parcourut dans son voyage, il adressa au *Journal des Débats* une série de *Lettres sur l'Amérique du Nord*, qui attirèrent vivement l'attention. C'était la première fois que la constitution, les mœurs, la vie politique, la vie industrielle de ce peuple aux grandes et mystérieuses destinées étaient étudiés avec cette sûreté de coup d'œil, avec cette sagacité pénétrante. A son retour, après une absence de deux ans, pendant lesquels il avait visité l'Amérique septentrionale, le Mexique et La Havane, il réunit ces *lettres*, et en composa deux volumes, avec une introduction, qui furent publiés en 1836. Cette publication valut à son auteur les suffrages spontanés des hommes les plus éminents. M. Gallatin lui fit dire que c'était *le tableau le plus graphique et le plus vrai de l'état social de l'Amérique*. M. de Humboldt lui écrivit que son livre pouvait être considéré « comme un traité de la civilisation des peuples de l'Occident ».

Les *Lettres sur l'Amérique du Nord* devaient être suivies de *Lettres sur l'Amérique espagnole*, dont le *Journal des Débats* avait publié des fragments; mais elles sont restées jusqu'à ce jour dans le portefeuille de l'écrivain, peut-être pour n'en jamais sortir. Cette même année (1836), il reçut du gouvernement la mission d'aller étudier en Angleterre les effets de la crise commerciale qui s'était déclarée aux États-Unis. Trois jours après son arrivée à Londres, il fit, en revenant la nuit d'une séance du parlement avec M. de Bourqueney, alors chargé d'affaires de France, une chute de voiture très-grave, qui mit pendant quelque temps sa vie en danger. Ce ne fut qu'après quelques mois de séjour dans le midi, et aux eaux des Pyrénées, qu'il put se rétablir complétement. En 1838 M. Chevalier publia, sous le titre *des Intérêts matériels en France*, un second ouvrage, dont le succès égala, s'il ne le dépassa, le succès des *Lettres sur l'Amérique du Nord*. Ce livre, que l'on peut considérer comme le programme des grandes améliorations dans l'ordre des intérêts matériels dont le ministère de M. Molé voulait doter le pays, est une étude à grands traits, vivement empreinte de la riche imagination de l'auteur, des avantages que devaient assurer à la France l'achèvement de ses voies de communication fluviales, terrestres ainsi que l'ouverture d'un vaste réseau de chemins de fer. Ces deux publications avaient fait à M. Chevalier une réputation qu'il n'a peut-être pas accrue depuis; aussi personne ne fut-il surpris lorsqu'en 1840 le gouvernement l'appela à la fois au conseil d'État, au conseil supérieur de l'agriculture et du commerce et à la chaire d'économie politique, laissée vacante au Collége de France par M. Rossi, nommé membre du conseil royal de l'université. Quelques mois après, il fut, en outre, promu au grade d'ingénieur en chef des mines.

M. Chevalier sembla vouloir reconnaître en quelque sorte ces diverses faveurs et confirmer les titres qu'il s'y était faits, en publiant, peu de temps après, son grand ouvrage sur l'*Histoire et la description des voies de communication aux États-Unis*. Ce vaste travail, qui s'adresse à la fois à l'ingénieur et à l'homme d'État, est l'exposé méthodique des recherches les plus détaillées, les plus minutieuses sur les routes, les canaux, les chemins de fer de l'Union-Américaine, sur leur histoire, les conditions techniques de leur établissement, leur prix de revient, leur produit net et brut, les droits, taxes,

péages attachés à leur exploitation, leur influence sur l'industrie et le commerce, sur le développement des relations sociales, enfin sur les progrès de la civilisation morale et matérielle dans ce pays privilégié. Conciliant les soins qu'avait exigés une publication aussi considérable avec les exigences de son enseignement au Collége de France et de son concours aux délibérations du conseil d'État, M. Chevalier trouvait encore le temps de préparer pour le *Journal des Débats*, à la rédaction duquel il était attaché depuis la fin de 1835, pour les matières industrielles et d'économie sociale, de nombreux articles, qui le firent classer de bonne heure parmi nos publicistes les plus féconds et les plus substantiels. Le domaine de la politique pure ne lui restait pas pour cela étranger ; il en donna la preuve par la publication de sa *Lettre à M. Molé sur* ou plutôt *contre les fortifications de Paris*. A notre sens, M. Chevalier n'aurait peut-être pas dû intervenir dans une question étrangère à ses études, et qui ne pouvait être débattue utilement que par les hommes spécialement chargés des intérêts de la défense nationale. Ajoutons que l'opinion a décidément prononcé contre lui, et qu'aujourd'hui *Paris place de guerre* est plus que jamais l'un des titres les plus considérables de M. Thiers à l'estime du pays.

Le cours de M. Chevalier au Collége de France réunissait une jeunesse nombreuse, avide d'entendre le successeur de l'homme éminent qui, en acceptant la chaire de J.-B. Say, n'était pas resté inférieur aux glorieuses traditions de ce maître de la science en France. Le premier volume de son *Cours d'économie politique* parut en 1842, sous le nom de M. Broët, son collaborateur au *Journal des Débats*. Le professeur y développe les thèses suivantes : « La liberté est liée à l'industrie ; — L'élévation de toutes les classes de la société est liée au développement de la puissance productive ; — Réfutation des objections élevées contre l'accroissement de la production ; — Les machines ; leur rôle dans les travaux industriels ; — *Idem*, réponse aux objections ; — *Idem*, leurs inconvénients ; — Il faut accroître la production ; — de la balance du commerce ; — Situation monétaire de la France ; — Des voies de communication : routes, canaux, chemins de fer. » Le deuxième volume, publié en 1844, est consacré à l'examen des questions ci-après : « Comparaison des voies de communication entre elles ; — De l'intervention du gouvernement dans les travaux publics ; — De l'application de l'armée aux travaux publics ; de la production ou de la concurrence et de l'association. » Le troisième, imprimé en 1850, sous le sous-titre *la Monnaie*, est le traité le plus complet qui existe sur la matière. Les renseignements historiques surtout y abondent, et sont habilement choisis. Peut-être seulement regrettera-t-on dans quelques chapitres de ce livre, si plein de faits et d'idées, l'absence de ces séduisantes qualités de style qui distinguent les autres publications de l'auteur.

En 1845 M. Chevalier fut élu député, avec l'appui du gouvernement, dans un des colléges de l'Aveyron. Sa conduite à la chambre fut réservée et modeste. On ne le vit point rechercher l'occasion de prendre la parole, et lorsqu'il fut amené à parler, ce fut toujours dans des discussions où ses études spéciales lui permettaient d'intervenir utilement. Mais les électeurs de l'Aveyron (où sont établies, comme on sait, les grandes forges de Decazeville), inquiets des doctrines de libre échange que leur représentant commençait à soutenir à cette époque dans le *Journal des Débats*, et lui attribuant, à tort dit-on, un article fort remarqué, par lequel cette feuille demandait une forte réduction des droits sur les fers, ne renouvelèrent pas son mandat en 1846. A partir de ce moment M. Chevalier n'hésita plus à arborer le drapeau du libre échange, et il entra dans cette nouvelle voie avec l'ardeur impétueuse qui caractérise toutes ses convictions. Activement mêlé à l'*agitation* dont les doctrines de liberté commerciale furent l'objet en France en 1847, il partagea avec M. Bastiat et M. Ch. Coquelin la direction du mouvement.

La révolution de Février vint tout à coup imposer silence aux économistes, pour susciter des orateurs et des discussions d'une autre nature. Pendant que la société politique, ébranlée dans sa base, se voyait imposer une forme de gouvernement pour laquelle, de l'aveu même des vainqueurs, elle n'était point encore mûre, la société industrielle entendait avec effroi un membre influent du gouvernement renouveler contre elle, du haut d'une tribune officielle, en face d'un auditoire d'ouvriers sans ouvrage et sans pain, les mêmes anathèmes que, dix-huit ans auparavant, le saint-simonisme lui avait lancées. M. Chevalier (et c'est l'acte le plus honorable de sa vie publique) ne craignit pas d'entrer en lice avec un adversaire qui disposait des sympathies d'une foule aigrie et de toute la puissance d'un gouvernement dictatorial. Dans une série d'articles de la *Revue des Deux Mondes*, intitulés *Question des travailleurs*, il attaqua les doctrines du Luxembourg sur l'organisation du travail avec l'autorité irrésistible de la science, de la raison et des faits, ne laissant aucun doute dans les esprits sur leur impossibilité pratique et sur les immenses dangers qu'elles faisaient courir à l'organisation sociale. Il continua cette savante et courageuse défense des droits du capital et du travail dans ses belles *Lettres sur l'organisation du travail*, adressées au *Journal des Débats* et publiées plus tard sous la forme d'un volume qui eut rapidement plusieurs éditions. M. Chevalier paya, comme il devait s'y attendre, de sa chaire au Collége de France cette libre manifestation de sa pensée sur la question la plus menaçante pour l'ordre,

pour les intérêts de la production, pour la civilisation tout entière, qui ait surgi après Février. L'Institut (Académie des sciences morales et politiques) en l'appelant, en 1851, dans son sein commença l'œuvre de réparation d'une rigueur imméritée et impolitique. Elle fut achevée par le prince-président, qui réintégra le savant économiste dans sa chaire du Collége de France et l'appela au conseil d'État en 1852. Aussi M. Chevalier se fit-il un devoir, lorsque le prince visita, en 1852, le midi de la France, d'aller le féliciter à la tête du conseil général de l'Hérault, dont il était président, et nous devons dire que la franchise et l'élévation du langage qu'il tint dans cette circonstance lui auraient valu, s'il ne l'avait possédée déjà, l'estime du chef de l'État. Aujourd'hui M. Chevalier se partage entre les travaux du conseil d'État et de l'Institut, son enseignement au Collége de France et sa collaboration au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux Mondes* et au *Journal des économistes*. Parmi ses titres scientifiques les plus récents, nous citerons son *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur*, où il défend le principe du libre échange, principalement par des considérations tirées de la morale et de la liberté. Nous devons également mentionner sa savante polémique, dans les revues et à l'Institut, avec M. Léon Faucher, sur les conséquences probables de la baisse du prix de l'or par suite de l'affluence extraordinaire de ce métal précieux en Europe depuis la découverte des mines californiennes et australiennes. On sait que M. Chevalier soutenait que cette baisse appelle un prompt remède dans les États où l'or sert de monnaie; et que M. Faucher, au contraire, considérait cette baisse comme un simple incident, dont l'effet doit diminuer progressivement, sans apporter dans la circulation un trouble sérieux.

Voici la liste exacte des publications de M. Chevalier : *Lettres sur l'Amérique du Nord, avec une carte des États-Unis d'Amérique;* Paris, Ch. Gosselin 2 vol. in-8°, 1836; 2e édition, 1837; 3e édit., 1838; — *des Intérêts matériels en France : travaux publics, routes, canaux, chemins de fer;* Paris, Ch. Gosselin, 4e édition, 1839, in-18; — *Histoire et description des voies de communication des États-Unis et des travaux qui en dépendent;* Paris, Ch. Gosselin, 1840, 2 vol. in-4°, avec un atlas in-folio et une *table analytique et alphabétique des matières;* publiée en 1851, chez Capelle; — *Cours d'économie politique fait au Collége de France;* Paris, Capelle, 1842-1850, 3 vol. in-8°; — *Lettre à M. Molé sur les fortifications de Paris;* 1840, in-8°; — *Essais de politique industrielle, souvenir de voyage : France, république d'Andorre, Belgique, Allemagne;* Paris, Ch. Gosselin, 1848, in-8°; — *l'Isthme de Panama, suivi d'un aperçu sur l'isthme de Suez;* ibid., 1844, in-8°, avec une carte; — *de l'Industrie manufacturière en France;* Paris, Capelle, br. in-18; — *Lettres sur l'organisation du travail, ou études sur les principales causes de la misère et sur les moyens proposés pour y remédier;* Paris, Capelle, 1848, un fort vol. grand in-18; — *Question des travailleurs : l'amélioration du sort des ouvriers, les salaires, l'organisation du travail;* Paris, Guillaumin et comp., 1848, br. in-16; — *la Liberté aux États-Unis;* Paris, Capelle, 1849, in-8°; — *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur;* Paris, Guillaumin et comp., 1851, 1 vol. in-8°. A. Legoyt.

Documents particuliers.

CHEVALIER (*Pierre*). *Voy.* Thévenot (Melchisédech).

CHEVALLIER. *Voy.* Lelièvre.

CHEVANES (*Nicolas*), écrivain français, né à Autun, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort à Dijon, vers 1654. On a de lui : *Mausolée dressé à la mémoire de M. César-Auguste de Bellegarde, baron de Termes;* Lyon, 1621, in-4°; — Δυέδρασμα, *sive de duplici unius episcopi in eadem diœcesi sede, disquisitio juridico-historica,* cité par de la Mare, dans son *Conspectus histor. Burg.* Le même de la Mare cite encore trois écrits composés par Chevanes pour la défense des religieux de Cîteaux contre ceux qui voulaient introduire la réforme dans cette abbaye.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

CHEVANES (*Jacques-Auguste*), jurisconsulte français, fils du précédent, né à Dijon, le 18 janvier 1624, mort le 29 novembre 1690. Reçu avocat en 1645, pourvu en 1648 d'une charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Dijon, il se distingua au barreau, et s'occupa spécialement des affaires ecclésiastiques. Il voyagea en Italie, et se trouvait à Venise dans le temps du célèbre tremblement de terre arrivé à Raguse le jeudi saint de l'année 1667. On a de lui : *Coutumes générales du pays et duché de Bourgogne, avec les annotations de M. Bégat, président, et du sieur de Pringles, avocat audit parlement, revues, corrigées et augmentées de plusieurs arrêts, auxquels on a ajouté les notes de M. Charles du Moulin;* 1665, in-4°; — des vers grecs et latins en tête des *Dialogues* de Charles Fevret *de claris Fori Burgundici oratoribus;* — une lettre latine, ibid.; d'autres vers latins en tête du *Traité de l'abus* du même Fevret, 1654; — Relation (inédite) du tremblement de terre arrivé à Raguse en 1667. Le conseiller de la Mare, dans son *Conspectus histor. Burg.*, attribue à Chevanes les ouvrages suivants : *Pietas, seu de vita et scriptis Nicolai Chevanei, J. C. divionensis, parentis sui, liber; — de Vita et scriptis Caroli Fevreti, J C. divionensis, commentarius; — de Joannis Menesterii, insignis nostra ætate apud nos antiquarii, vita,*

moribus et scriptis, epistola ; — Joannis Lacurnæ, rerum capitalium in Arneto Ducensi præfectura quæsitoris, vitæ breviarium ; — Histoire de la Sainte-Chapelle du roi à Dijon, de sa liberté, de ses prérogatives, justifiée par les titres tirés des archives de l'église, du trésor des chartres de France, et de la chambre des comptes de Dijon.

Bouhier, *Histoire des commentateurs de la Coutume du duché de Bourgogne.* — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

CHEVANES (*Jacques*), religieux français, frère du précédent, né à Autun, vers 1608, mort en 1678. Il entra dans l'ordre des Capucins, et s'adonna aux travaux de la chaire. On a de lui : *Les entretiens curieux d'Hermodore et d'un voyageur inconnu, divisés en deux parties, par le sieur de Saint-Agran ;* Lyon, 1634, in-4° : l'auteur n'était encore que novice lorsqu'il composa cet ouvrage, pour la défense de l'état religieux contre Camus, évêque de Belley, qui y répondit, en 1635, par les *Éclaircissements de Méliton sur les Entretiens ; — Conduite des illustres, ou les maximes pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque et chrétienne ;* Paris, 1657, 2 vol. in-4° ; — *les Justes espérances du salut, opposées au désespoir du siècle ;* Lyon, 1657, 2 vol. in-4° ; — *Harangue funèbre de Louis-Gaston-Charles de Foix de la Valette, duc de Candale ;* Dijon, 1658, in-4° ; — *Oraison funèbre de Jean-Baptiste-Gaston de France, fils d'Henri le Grand ;* Lyon, 1660, in-4° ; — *L'amour eucharistique victorieux des impossibilités de la nature et de la morale, contenant plusieurs discours pour l'octave du Saint-Sacrement ;* Lyon, 1666, in-4° ; — *l'Incrédulité savante et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens et des sorciers, avec la réponse à un livre intitulé : Apologie pour les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie ;* Lyon, 1671 ; in-4°.

Vie de saint François d'Assise ; Dijon, 1676, in-4° ; — Wading, *Scriptor. ord. Min.* — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

CHEVARD (....), archéologue français, né à Chartres, vers 1748, mort dans la même ville, le 9 mai 1826. Après avoir été longtemps notaire, il quitta cette profession pour s'appliquer à l'étude des antiquités de sa ville natale. On a de lui : *Histoire de Chartres et du pays chartrain* ; 1802, 2 vol. in-8°.

Feller, *Biogr. univ.*, édit. de M. Weiss.

CHEVASSIEU D'AUDEBERT, médecin français, vivait à Versailles au commencement de notre siècle. Il concourut à la rédaction des *Éphémérides médicales*, et publia les ouvrages suivants : *Exposé des températures, ou les influences de l'air sur la constitution et les maladies de l'homme et des animaux et ses effets dans la végétation ;* Paris, 1803, en trois tableaux in-fol. ; — *Exposé des températures, dans lequel on traite par aphorismes des divers états de l'atmosphère et de l'influence des airs et des pays sur l'homme, les animaux et les plantes ;* Paris, 1803, in-fol. ; — *des Éxanthèmes épizootiques, et particulièrement de la clavelée et de la vaccine rapprochée de la petite vérole humaine ;* Paris, 1804, in-8° ; — *des Inondations d'hiver et d'été, ou traité de l'humidité par rapport à l'homme et aux animaux ;* Paris, 1806, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHEVASSU (*Joseph*), théologien français, né à Saint-Claude, en Franche-Comté, le 6 novembre 1674, mort dans la même ville, le 25 octobre 1752. Nommé curé de la paroisse des Rousses, dans le diocèse de Saint-Claude, il publia, en gardant l'anonyme, les ouvrages suivants : *Catéchisme paroissial ;* Lyon, 1726, in-12 ; — *Méditations ecclésiastiques tirées des épîtres et évangiles qui se lisent à la sainte messe tous les jours et les principales fêtes de l'année ;* Lyon, 1737, 4 vol. in-12 ; 1743, 5 vol. in-12 ; Besançon, 1820, 5 vol. in-12 ; — *Méditations chrétiennes, avec une pratique de piété ;* Lyon, 1746, in-12 ; — *Méditations sur la Passion ;* Lyon, 1746, in-12 ; — *Abrégé du Rituel Romain, avec des instructions sur les sacrements ;* Lyon, 1746, in-12 ; — *Prônes pour tous les dimanches de l'année ;* Lyon, 1753, 4 vol. ; — *Méditations sur les vérités chrétiennes et ecclésiastiques*, par M***, curé du diocèse de Saint-Claude ; Lyon, 1751, 5 vol. ; 1763, 1781, 6 vol. in-12.

Éloge de Chevassu, du P. Joly ; dans l'*Histoire de la prédication.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHEVERT (*François* DE), général français, né à Verdun-sur-Meuse, en 1695, mort à Paris, en 1769. Il appartenait à une famille fort pauvre, et devint orphelin presqu'en naissant. A l'âge de onze ans, il suivit un régiment qui passait à Verdun, et parvint, malgré sa jeunesse, à se faire engager. En 1710 (il n'avait alors que quinze ans) il fut nommé sous-lieutenant dans le régiment de Beauce. En 1741 il était parvenu au grade de lieutenant-colonel, après avoir passé successivement par tous les grades intermédiaires. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne de Bohême. Au siége de Prague, il commandait les grenadiers choisis pour l'escalade. Au moment où l'on posait la première échelle, il assembla les sergents de son détachement, et leur dit : « Mes amis, vous êtes tous braves, « mais il me faut ici *un brave à trois poils.* » « Le voilà, » ajouta-t-il en s'adressant à Pascal, sergent au régiment d'Alsace. « Camarade, » continua-t-il en montrant à Pascal l'angle rentrant d'un bastion, « tu monteras le premier, je te « suivrai. Le factionnaire te criera *wer da* (qui « va là)? ne réponds rien. Il lâchera son coup de « fusil, et te manquera ; tu tireras, et le tueras. » La chose arriva comme il l'avait dit. Chevert entra le premier dans la ville. Le roi le nomma brigadier. Lorsque le maréchal de Belle-Isle quitta Prague avec son armée, dans la nuit du 16

au 17 décembre 1742, Chevert y fut laissé avec dix-huit cents hommes seulement, les malades et les convalescents. Avec une aussi faible garnison, il soutint le siége quelque temps. Mais enfin, ne pouvant plus résister, il voulut au moins sortir avec les honneurs de la guerre. Il écrivit au prince Lobkowitz, général en chef de l'armée autrichienne, qu'il allait faire sauter la ville, et périr sous ses décombres avec la garnison et les habitants, si on ne lui accordait pas une capitulation honorable. Il obtint tout ce qu'il demanda. Il servit ensuite avec distinction en Dauphiné et à l'armée d'Italie. Il fut créé maréchal de camp en 1744, et lieutenant général en 1748. En 1757, grâce à une habile manœuvre qu'il commanda, il décida le succès de la bataille d'Hastenbeck. A la tête de seize bataillons et des volontaires, il reçoit l'ordre d'attaquer le bois qui couvre la gauche des ennemis : il aperçoit le marquis de Brehant, colonel de Picardie ; il le prend par la main, et lui dit : « Jurez-moi, foi de chevalier, que vous et votre régiment vous vous ferez tous tuer jusqu'au dernier plutôt que de reculer. » L'ennemi, protégé par l'épaisseur de la forêt, tire impunément sur les Français. Laval-Montmorency, Bussy tombent morts, avec un grand nombre d'officiers. Chevert parcourt les rangs; quelqu'un lui fait observer qu'il a oublié de prendre sa cuirasse : « Et ces braves n'en ont pas ! » dit-il en montrant ses grenadiers. Il se met à leur tête, enfonce les ennemis, les contraint à quitter les sommités du bois pour descendre dans la plaine et d'abandonner le champ de bataille. Chevert cessa d'être employé en 1761, à cause de sa vieillesse. Il avait été nommé commandeur en 1754, et grand'croix de Saint-Louis en 1758. Il fut enterré à Saint-Eustache, où on lit encore aujourd'hui cette épitaphe, attribuée à Diderot.

Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,
Il entra au service à l'âge de onze ans ;
Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,
Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
Le seul titre de maréchal de France
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.

Éloge hist. de Chevert ; dans le *Mercure de France;* 1769. — Courcelles, *Dict. hist. et biographique des généraux français.* —Sabatier, *Galerie française,* t. III. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CHEVERUS (*Jean-Louis-Anne-Madeleine* Lefebvre de), cardinal français, né à Mayenne, le 28 janvier 1768, mort le 19 juillet 1836. Issu d'une des meilleures familles de Mayenne, M. de Cheverus se distingua, dès sa première jeunesse, par son esprit, sa piété et ses heureuses dispositions. Sa mémoire était prodigieuse, et pendant tout le cours de ses classes il obtint les plus brillants succès. Tonsuré à douze ans, et l'année suivante nommé prieur de Torbechet, avec le titre d'aumônier extraordinaire de Monsieur, frère du roi, il entra au collége Louis le Grand en 1780, pour y continuer ses études. Il devint ensuite, par la voie des concours, élève du séminaire de Saint-Magloire, dirigé par les Pères de l'Oratoire. En 1790, à l'âge de vingt-trois ans, il fut ordonné prêtre, alors que les biens du clergé étaient envahis, le serment prescrit et qu'il n'y avait plus à attendre que la pauvreté, la persécution et la mort. Nommé chanoine du Mans, puis vicaire et peu après curé de Mayenne, avec les pouvoirs de vicaire général, il refusa de prêter le serment exigé, et se réfugia successivement à Laval et à Paris, d'où il passa en Angleterre. Traqué par la police, il se trouvait sous un déguisement près du couvent des Carmes lors des massacres des 2 et 3 septembre. Ayant refusé les secours du gouvernement anglais, il se vit obligé de donner des leçons de mathématiques ; puis, devenu plus habile dans la langue, il exerça à Londres le saint ministère. Au moment de la malheureuse expédition de Quiberon, M. de Cheverus voulut accompagner l'évêque de Dol, qui l'avait nommé son grand-vicaire. Renonçant généreusement à son patrimoine, il partit ensuite pour le Nouveau-Monde, où l'attendaient dans la ville, toute protestante, de Boston d'immenses travaux à accomplir. Cette tâche n'était point au-dessus de son zèle, et il put répondre au saint-siége, qui l'avait interrogé sur le succès de sa mission : « Dans ce pays, où il y a peu d'années l'Église catholique était un objet d'anathème, le nom de prêtre un objet d'horreur, on nous considère, on nous aime, on pense honorablement de nous, on se conduit de même. » Jouissant de la confiance universelle, recherché comme littérateur, il refusa la plus brillante cure de Philadelphie, et après avoir fondé une église à Newcastle, il passa chez les sauvages de Pénobscot et de Passamaquody, dont il avait appris la langue.

Après trois mois de séjour parmi ces peuplades, pendant lesquels M. de Cheverus supporta avec la plus évangélique patience des privations de toutes sortes, il retourna à Boston, où sévissait la fièvre jaune. Tandis que les ministres protestants se cachaient au loin pour échapper au fléau, il se dévoua généreusement pour tous. Cette conduite augmenta encore la considération dont il jouissait déjà. Ayant ouvert une souscription pour l'érection d'une église à Boston, le président de la république se fit porter le premier sur la liste. Peu de temps après, il se fit également admirer et chérir par les protestants de Northampton (1801). En 1808, promu par Pie VII à l'évêché de Boston et sacré malgré lui premier évêque de cette ville, il disait, en montrant aux étrangers sa petite chambre, mal meublée : « Vous voyez mon palais épiscopal; il est ouvert à tout le monde. » Vivant d'aumônes, il accueillait à sa table frugale tous ceux qui s'y présentaient. Ses fonctions épiscopales ne l'empêchaient pas de confesser, de catéchiser et d'aller chaque année passer trois mois chez les sauvages de Pénobscot. Les protestants l'invitaient à prêcher

dans leurs temples. Ses conférences publiques avec les docteurs des autres communions avaient répandu parmi les protestants cette opinion générale qu'il avait plus de science que leurs ministres. Un grand nombre de conversions furent le fruit de ces entretiens, où M. de Cheverus ne faisait pas moins admirer sa charité que son esprit. Devenu comme une seconde providence pour les colons français réfugiés à Boston, il refusa la coadjutorerie de Baltimore. A cette époque il fonda un couvent d'ursulines et accueillit des trappistes exilés. Ses innombrables travaux ayant altéré sa santé, le grand-aumônier de France lui envoya les lettres royales qui le nommaient à l'évêché de Montauban. Comme il avait laissé en Amérique tout ce qu'il possédait, les principaux habitants de Boston, catholiques et protestants, formèrent par souscription un fonds assez considérable, qu'ils lui offrirent à son départ pour lui permettre de supporter les frais du voyage. Sa réception à Montauban (1823) fut des plus brillantes. La grande inondation qui désola cette ville en 1826 lui offrit l'occasion de donner une nouvelle preuve de son dévouement. Après avoir contribué personnellement de tout son pouvoir à sauver les malheureux, il leur dit : « Mes amis, le palais épiscopal est à vous, venez-y tous; je partagerai jusqu'à mon dernier morceau de pain. » Il reçut de Charles X une indemnité de 6,000 fr., qu'il fit distribuer aux pauvres. En 1826 il abandonna le siége de Montauban pour aller occuper celui de l'archevêché de Bordeaux. Il reçut presqu'en même temps sa nomination de pair de France. A Paris il jouissait de la plus haute estime à la cour et à la ville. On accourait de tous côtés pour le voir et l'entendre. Charles X aimait à s'entretenir avec lui, et songeait dès lors à le nommer cardinal. Les ordonnances de 1828, contre lesquelles il refusa de protester, furent pour lui la source d'amères contrariétés. Rentré à Bordeaux, il allait lui-même évangéliser les pauvres de la campagne dans la saison de l'hiver. Peu de temps avant la révolution de Juillet, Mgr de Cheverus fut nommé conseiller d'État et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Pendant la crise révolutionnaire il sut conserver la paix dans son diocèse. Il eut assez d'autorité pour détourner le gouvernement nouveau de l'intention que celui-ci avait manifestée de soumettre le clergé à l'obligation du serment de fidélité. A l'époque du choléra, M. de Cheverus transforma en hospice son palais archiépiscopal, sur lequel on lisait ces mots : *Maison de secours*. Sa parole suffit pour dissiper parmi le peuple les soupçons d'empoisonnement et apaiser une sédition qui s'était déclarée au dépôt de mendicité. L'œuvre des petits Savoyards, les salles d'asile, l'institut des *Sœurs de la Présentation* naquirent ou se développèrent sous l'influence de son zèle et de sa charité. En le nommant cardinal, le 1er février 1836, le souverain pontife lui adressa les lettres les plus honorables. Vers cette époque, à la suite d'un naufrage, cent soixante et un orphelins furent adoptés à sa voix. Les statuts qu'il donna à son clergé furent le dernier acte de son administration. Il mourut à l'âge de soixante-huit ans, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Outre les qualités éminentes que possédait M. de Cheverus, et que le récit qui précède a faiblement indiquées, il n'est pas inutile d'ajouter qu'il avait un esprit d'une rare distinction et un goût très-vif pour les belles œuvres de la littérature, tant ancienne que moderne. On a de lui : *Statuts du diocèse de Bordeaux, suivis d'une instruction sur l'administration temporelle des paroisses ;* 1836, in-8°. A. R.

La *Biographie du clergé contemporain.* — *Vie du cardinal de Cheverus*, par M. Huen Dubourg. — *Biog. des hommes du jour.*

* **CHÉVIGNÉ** (*Augustin-René-Christophe*, comte DE), général français, né à Saint-Sulpice (Vendée), le 11 juillet 1737, mort le 10 novembre 1805. Page de la petite écurie du roi Louis XVI (1er juillet 1753), il passa lieutenant au régiment de Bauffremont le 25 juin 1756, fit comme capitaine la campagne d'Allemagne, de 1760 à 1761. Successivement colonel aux grenadiers de France (3 janvier 1770) et au régiment provincial de Senlis (4 août 1771), il fut nommé mestre de camp au régiment des cuirassiers (18 avril 1776) et colonel du régiment provincial d'artillerie de Strasbourg le 1er mars 1778. Maréchal de camp (9 mars 1788), il commanda en qualité de lieutenant du roi au Port-Louis et à Lorient le 21 avril 1789. Promu au grade de lieutenant général le 19 mars 1792, il fut réformé lors de l'organisation des états-majors faite par le comité de salut public, le 15 mai 1793. Chevigné, qui avait fait les guerres de 1792 à 1793 dans la 13e division militaire, fut admis à la retraite le 24 septembre 1797. A. SAUZAY.

Archives de la guerre.

CHEVILLARD (*André*), religieux français, de l'ordre des Dominicains, né à Rennes, dans la première partie du dix-septième siècle, mort en Amérique, le 26 mai 1682. Envoyé plusieurs fois en qualité de missionnaire dans les possessions françaises d'Amérique, il publia dans l'intervalle de ses missions l'ouvrage suivant : *Les desseins de son éminence de Richelieu pour l'Amérique. Ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis l'établissement des colonies, et un ample traité du naturel, de la religion et des mœurs des Indiens insulaires et de la terre ferme;* Rennes, 1659, in-4°. Dans ce livre, curieux du moins en ce qui touche l'histoire ecclésiastique, on trouve le récit de la conversion d'un grand nombre d'Indiens, et de 3,069 hérétiques arrivés de France et ramenés à la foi catholique par les soins des Dominicains.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum.*

CHEVILLARD (*François*), poëte français, natif d'Orléans, mort à Bourg-la-Reine, en 1678. Il fut chanoine de Sainte-Croix d'Or-

léans, et devint curé de Saint-Germain. Il publia, avant l'apparition de Malherbe, un volume de poésies, où l'on remarque quelques étincelles de génie; on peut en juger par cette strophe, tirée d'une ode en l'honneur du saint-sacrement de l'autel :

Tombeau de la philosophie,
Escueil des superbes esprits,
Abysme où se trouvent surpris
Ceux que la raison fortifie;
Flambeau qui n'a de la clarté
Que pour luire à l'humilité;
Miroir où la divine essence,
Se montrant à ses confidents,
Leur fait trouver par sa présence
Un refuge au milieu des divers accidents.

Être né poëte et s'appeler Chevillard, c'était jouer de malheur; aussi ses amis essayèrent-ils de modifier son nom par d'ingénieux anagrammes. A force de retourner le nom malencontreux de François *Chevillard*, ils finirent par y trouver (à peu près) : *Celui-là fait Ronsard.*

Chevillard excellait surtout dans le genre élégiaque, à une époque où ce genre de poésie n'était pas encore beaucoup en vogue. Sa muse, dit-il, était bilieuse et *songearde.* On peut en juger par la pièce intitulée *Plaintes d'un mélancolique*, son œuvre dernière, et où nous avons remarqué cette stance, que l'on dirait échappée de la poitrine de Gilbert :

Je me plais aux lieux mortuaires;
Les gibets et les cimetières
Me sont d'agréables séjours,
Car ces lieux jonchés de cadavres
Sont autant de ports et de havres
Où l'on prend terre pour toujours.

Mais l'œuvre principale de Chevillard, du moins la plus longue, est *la Mort de Théandre, ou sanglante tragédie, dédiée aux âmes fidèles.* Ce n'est pas encore une tragédie, mais ce n'est déjà plus un mystère, et l'action, bien que très-décousue, se renferme, tant bien que mal, dans les quelques jours de la passion et de la mort de Jésus-Christ. On a fait imprimer sous son nom : *l'Entrée pompeuse et magnifique d'Alphonse d'Elbène en son église, écrite en quatre langues, françoise, italienne, espagnole, et latine;* Orléans, 1638, in-4°; — *les Portraits parlants, ou les tableaux animés;* 1646, in-8°; — *Épitaphe du révérend père en Dieu M. Michel Lefèvre, docteur de la Société de Sorbonne;* Orléans, 1659; in-4°.

D. Géron, *Bibliothèque du diocèse d'Orléans* (*ms.*) — *Biographie orléanaise*, t. I.

CHEVILLARD (*Jean*), généalogiste français, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. On a de lui : *le Grand armorial, ou cartes de blason, de chronologie et d'histoire;* Paris, sans date, in-fol. Il a laissé manuscrit un ouvrage intitulé : *Recueil de blasons et armoiries des prévôts des marchands, échevins, procureurs du roi, greffiers, receveurs, conseillers et quarteniers de la ville de Paris, mis en ordre chronologique, depuis* 1268 *jusqu'en* 1729, *avec une table alphabétique et blasons coloriés.*

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CHEVILLARD (*Jacques*), généalogiste français, fils du précédent, vivait au dix-huitième siècle. On a de lui : *la France chrétienne, ou l'état des archevêchés et évêchés de France;* Paris, 1693, in-4°; — *Cartes géographiques, tables chronologiques, et tables généalogiques, avec des avertissements pour apprendre la géographie et l'histoire de France;* Paris, 1693, in-fol.; — *Idée générale de l'histoire de France, contenue en quatre instructions;* Paris, 1699, in-12; — *Dictionnaire héraldique gravé;* Paris, 1723, in-12; — *Armorial de Bourgogne et de la Bresse;* Paris, 1726, in fol.; — *Blasons des gentilshommes de Bourgogne;* Paris, 1726, in-4°; — *Noms, qualités et armes des gouverneurs, capitaines et lieutenants généraux de la ville, prévôté et vicomté de Paris;* Paris, 1731, in-fol.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette. — Quérard, *la France littéraire.*

CHEVILLARD (*Louis*), généalogiste français, probablement de la même famille que les précédents, né en 1680, mort en 1751. On a de lui : *Nobiliaire de Normandie, contenant le catalogue des noms, qualités, armes et blasons des familles nobles de cette province;* grand in-fol., sans texte. Ce recueil est recherché. Selon plusieurs biographes, Louis Chevillard est le même que Jacques Chevillard.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHEVILLIER (*André*), érudit français, né à Pontoise, en 1636, mort à Paris, en 1700. Docteur et bibliothécaire de Sorbonne, il joignit à l'amour des lettres beaucoup de piété et de charité. On lui doit la conservation du précieux volume intitulé : *Speculum humanæ salvationis* (aujourd'hui à la Bibliothèque impériale), qu'il acheta pour quelques pièces de monnaie au milieu de plusieurs livres de rebut. Il a publié : *In synodum Chalcedonensem, dissertatio de formulis fidei subscribendis;* Paris, 1664, in-4°; — *l'Origine de l'imprimerie de Paris, dissertation historique et critique, divisée en quatre parties;* Paris, 1694, in-4° : « cet ouvrage, dit Nicéron, est curieux et plein de grandes recherches; » — *le grand Canon de l'Église grecque, traduit du grec, avec des notes et l'abrégé de la vie de sainte Marie d'Égypte, pour l'intelligence de ce canon;* Paris, 1699, in-12. Cette traduction ou plutôt cette paraphrase d'un ouvrage attribué à André de Jérusalem, évêque de Candie, est dédiée à Mme de Miramion.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques.* — Maittaire, *Annales typographici.* — Moréri, *Dictionnaire historique.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.* — Brunet, *Manuel du libraire*, au mot *Speculum.*

CHÈVRE DE LA CHARMOTTE (*François*),

historien français, né à La Charmotte, près de Sésanne, le 29 novembre 1697, mort le 23 juin 1783. Il entra dans les ordres, et, tout en remplissant les devoirs de son ministère, il s'occupa de recherches historiques. On a de lui : *Recherches critiques et littéraires, sur l'ancienne châtellenie, baronnie, duché et doyenné de Villemaur, pour servir à l'histoire générale de Champagne*, 2 vol. in-fol., conservés en manuscrit aux archives de la ville de Troyes.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHEVREAU (*Urbain*), littérateur français, né à Loudun, le 20 avril 1613, mort dans la même ville, le 15 février 1701. Très-studieux et d'humeur indépendante, il repoussa tout ce qui pouvait gêner sa liberté, refusa d'entrer dans les ordres, et resta célibataire. La première partie de sa vie se passa en voyages, dont on ne connaît guère ni les motifs ni les circonstances. On le trouve à Stockholm au commencement de l'année 1652, secrétaire des commandements et ordonnateur des fêtes de la reine de Suède Christine. De retour à Loudun, au mois de juillet 1656, il y resta jusqu'à la fin de l'année 1662. Il était au commencement de 1663 à Cassel, et au mois de février 1664 à Copenhague, où le roi de Danemark l'avait engagé à venir. Après un mois ou six semaines de séjour dans cette ville, il retourna à Cassel, se rendit bientôt après à Zell et à Hanovre, puis à Brunswick, et enfin à Heidelberg, près de l'électeur palatin Charles-Louis, qui le prit pour conseiller. Il décida la princesse palatine Élisabeth-Charlotte à se faire catholique, et prépara ainsi le mariage de cette princesse avec Monsieur, frère de Louis XIV. Rentré à Paris en 1678, il fut fait d'abord précepteur, puis secrétaire des commandements du duc du Maine. Chevreau, plusieurs années avant sa mort, se retira à Loudun, et passa le reste de sa vie entre les travaux littéraires, les exercices de piété et la culture des fleurs. « Je fais plus d'état, disait-il, de six anémones et de six tulipes bien panachées que de toutes les fleurs de rhétorique. » On a de lui : *l'Amant, ou l'avocat dupé*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1637, in-4°; — *la Lucrèce romaine*, tragédie; ibid., 1637; — *la Suite et le mariage du Cid*, tragi-comédie; ibid., 1638, in-12; — *Gésippe et Tité, ou les deux amis*, tragi-comédie; ibid., 1638, in-4°; — *Coriolan*, tragédie; ibid., 1638; — *l'Innocent exilé*, tragi-comédie; Paris, 1640, in-4°, sous le pseudonyme de Provais; — *les Véritables frères rivaux*, tragi-comédie; Paris, 1641; — *Lettres*; Paris, 1642, in-8°; — *Scanderberg*, roman; 1644, 2 vol. in-8°; — *l'École du sage, ou le caractère des vertus et des vices*; Paris, 1644, et 1664, in-12. Une partie de cet ouvrage est tirée de Joseph Hall, que Chevreau traduit en certains endroits et paraphrase dans d'autres; le chapitre de la gloire est une imitation du latin de Meursius; — *Nouvelles lettres*; Paris, 1646, in-8°; — *Considérations fortuites*, ouvrage traduit de l'anglais de Joseph Hall; Paris, 1648, in-12; — *Hermiogène*, roman; Paris, 1648, 2 vol. in-8°; — *le Tableau de la fortune*; Paris, 1651, in-4°; — *Traduction du traité de la Providence de Théodoret*; Paris, 1652, in-12; — *Instructions chrétiennes*, traduites de saint Jean Chrysostome; Paris, 1652, in-12; — *Poésies*; Paris, 1656, in-12, et La Haye, 1716. Les vers de Chevreau sont très-médiocres au point de vue poétique, mais ils contiennent des détails intéressants sur la cour de Christine; — *Histoire du monde*; Paris, 1686, 2 vol. in-4°; La Haye, 1687, 4 vol. in-12; Paris, 1689, 5 vol. in-12; La Haye, 1698, 5 vol. in-12; Paris, 1717, 8 vol. in-12, avec la fausse indication d'Amsterdam : cette histoire est une compilation faite à la hâte, et Chevreau fut accusé d'avoir pillé le *Theatrum historicum theoretico-practicum* de Chrétien Mathias; — *Œuvres mêlées*; La Haye, 1697, in-12; — *Chevræana*; Paris, 1697-1700; Amsterdam, 1700, 2 vol. in-12.

Ancillon, *Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes*. — *Mémoires de Trévoux*, mars 1701. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, XI, XX. — Baillet, *Jugements des savants*.

CHÈVREMONT (*Jean-Baptiste* DE), littérateur français, né en Lorraine, vers 1640, mort à Paris, en 1702. Il entra dans les ordres, et parcourut l'Europe, l'Asie et l'Afrique. A son retour il publia un assez grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants sont : *la Connaissance du monde; voyages orientaux; nouvelle pure ment historique, contenant l'histoire de Rhe tina, sultane disgraciée*; Paris, 1695, in-12 — *la France ruinée; par qui et comment* 1695, in-12; — *le Christianisme éclairci su les différends du temps, en matière de qui tisme*; Amsterdam, 1700, in-8°; — *l'État a tuel de la Pologne*; Cologne, 1702, in-12.

Lelong, *Biblioth. histor. de la France*.

CHEVRET (*Jean*), moraliste français, né Meulan, le 15 mars 1747, mort dans la mêm ville, le 15 août 1820. Il fut employé à la B bliothèque du roi pendant cinquante-cinq an On a de lui : *Épître à l'humanité et à la p trie en particulier, sur le bon ordre et l'id de la véritable liberté*; Paris, 1789, in-8°; - *Manuel des citoyens français (ouvrage hi torique et politique), suivi de plusieurs le tres relatives à l'éducation*; ibid., 1790, in-8 — *de l'Amour et de sa puissance suprêm ou développement de ses œuvres dans la n ture et dans nos cœurs*; ibid., 1791, in-8°; - *de l'Éducation dans la république, et de s moyens de prospérité et de gloire*; ibid., 179 in-8°; — *Étrennes à la jeunesse français* ibid., 1792, in-8°; — *Principe universel d' ducation, ou motif obligatoire d'union, de co corde, de paix*, etc.; ibid., 1792, in-8°; — *Œ vres philosophiques, politiques, morales d'éducation*; ibid., 1789-93, in-8°; — *l'Hom*

rappelé à lui-même et au principe universel des êtres, de la science et du vrai bonheur ou explication du tableau central. La première édition ou plutôt la première ébauche de cet ouvrage parut en 1791, sous le titre de *Tableau central des opinions et de l'éducation publique.*

Quérard, *la France littéraire.*

** **CHEVREUL** (*Michel-Eugène*), célèbre chimiste, membre de l'Institut, est né à Angers, le 31 août 1786. Son père, médecin de province assez distingué pour que le docteur Pariset, secrétaire de l'Académie de médecine, lui ait consacré un de ses Éloges de fin d'année, prit un soin très-attentif de son éducation. M. Eugène Chevreul fit ses études à l'école centrale d'Angers, où il rencontra pour rival son compatriote Béclard, le savant professeur d'anatomie. Il s'établit entre ces deux adolescents d'un grand avenir une lutte qui servit à les fortifier l'un et l'autre, et qui leur inspira prématurément le goût de la gloire. M. Chevreul a souvent reconnu avec quelque fierté les progrès qu'il avait dus à cette longue concurrence, qui le laissa plus d'une fois vaincu, mais d'où il était sorti vigoureux et infatigable; tandis que Béclard, promptement parvenu à la célébrité, grâce à une élocution facile et à sa puissante mémoire, n'a joui de sa haute situation que pendant peu d'années, des efforts excessifs ayant lassé son intelligence et abrégé ses jours.

M. Chevreul vint à Paris en 1803. Il avait dix-sept ans, et, dès lors très-réfléchi, il savait déjà ce qu'il voulait et par quelle voie l'obtenir. Il apprit la chimie sous Vauquelin. C'était le meilleur maître, le conseiller le plus sincère et le plus désintéressé protecteur. En 1810, et n'ayant que vingt-quatre ans, il devint aide naturaliste au Muséum, place qui en chimie avait une telle importance, qu'elle a cessé de subsister, des professeurs en ayant pris de l'ombrage. Quelques années après on le nomma professeur des sciences au collége Charlemagne, puis officier de l'université, examinateur à l'École polytechnique, et enfin directeur des teintures et professeur de chimie spéciale aux Gobelins, où des innovations en fait de couleurs associées signalèrent sa science pratique, son influence commençante, son goût judicieux. En 1826 M. Chevreul succédait à Proust dans la section de chimie de l'Académie des sciences; et trois ans plus tard, Vauquelin étant mort, il obtenait au Jardin des plantes la chaire de chimie appliquée, que son maître avait illustrée par un enseignement incomparable. Plus récemment M. Chevreul était nommé membre de la Société royale de Londres, promu dans l'ordre de la Légion d'honneur, et associé à un grand nombre de corps savants, où sa juste renommée avait devancé son affiliation. Telles sont les principales récompenses de publications et de découvertes dont nous n'avons encore rien dit.

M. Chevreul fonda tout à coup sa réputation par un ouvrage analytique sur les corps gras d'origine animale. Cet ouvrage, commencé huit ou neuf ans avant d'être intégralement publié, a fait époque dans la science par sa méthode rigoureuse et philosophique; et dans les arts, par la multitude de ses applications et la grandeur de ses résultats. A combien d'industries ses recherches, si exactes, n'ont-elles pas donné naissance, et combien d'autres ont été par elles utilement métamorphosées! Sans elles on ne connaîtrait pas la bougie stéarique, qui s'est si rapidement substituée à la bougie de cire, et qui lutte déjà de prix et d'usage avec d'autres éléments d'éclairage plus grossiers. On ignorerait sans cet ouvrage et l'emploi de l'acide oléique pour la préparation des laines à tisser, et ces imitations des essences des plantes, origine d'un nouveau commerce qui s'universalisera de plus en plus. Aussi ne doit-on ni regretter ni s'étonner si M. Chevreul, alors âgé de soixante-six ans, a reçu de la Société d'encouragement, en 1852, un prix de 12,000 francs, fondation du marquis d'Argenteuil, pour son ouvrage sur les corps gras publié depuis trente ans et en partie connu depuis quarante. « Ce prix, lui dit publiquement M. Dumas, la Société d'encouragement se sent honorée de pouvoir vous le décerner. Il consacra l'opinion de l'Europe sur des travaux servant de modèle à tous les chimistes. C'est par centaines de millions qu'il faudrait nombrer les produits qu'on doit à vos découvertes. Le monde entier se livre à leur fabrication, et trouve dans leur emploi de nouvelles sources de salubrité et de bien-être.... » A ces éloges magnifiques, M. Chevreul répondit avec émotion que sans doute ce n'était pas lui que l'on couronnait, mais que c'était sa méthode, ayant pour guide l'amour de la vérité. « Vous récompensez en moi, ajoutait M. Chevreul, la méthode que j'ai choisie de bonne heure pour la compagne inséparable de mes travaux, et à laquelle je dois mes succès; cette méthode, je suis heureux et fier de la voir couronner en ce jour, un des plus beaux de ma vie. »

M. Chevreul n'a pas borné là ses travaux. On lui doit un Cours de chimie appliquée à la teinture, et un ouvrage remarquable sur la loi du contraste simultané des couleurs et des assortiments entre objets colorés. Cette dernière production atteste en M. Chevreul un puissant degré de réflexion philosophique, et une grande aptitude à généraliser, à rendre scientifiques les observations les plus familières. Depuis 1828 l'auteur faisait aux Gobelins, sur l'association des couleurs, un cours fort abstrait, qui n'était bien compris que par un petit nombre d'adeptes. On prétendait avant lui qu'il ne fallait disputer ni sur le goût ni sur les couleurs. Cette opinion était devenue proverbiale. M. Chevreul nia la justesse du proverbe et de l'assertion, et il composa une espèce d'esthétique à l'usage des teinturiers, des fabricants et des artistes. La ville de Lyon, qui avait eu pour préfet le comte

de Gasparin, ami de M. Chevreul, apprit de cet administrateur le parti que la fabrique lyonnaise pourrait tirer de ces idées nouvelles; et dès 1842 le ministre du commerce invitait M. Chevreul à se rendre à Lyon pour y professer ses opinions sur la gradation des nuances colorées, leur alliance, leur opposition, théorie dont les applications pratiques sont incalculables. Le cours qu'il ouvrit à Lyon dans cette conjoncture avait spécialement pour sujet les effets optiques des étoffes de soie. Dans l'exposition de sa doctrine, l'auteur prend pour point de départ des cylindres métalliques contigus, envisagés sous quatre aspects différents : selon qu'ils sont parallèles ou perpendiculaires au plan des rayons lumineux qui les frappent et selon que l'observateur tourne la face ou le dos au jour. Il examine ensuite si c'est la chaîne ou la trame du tissu qui reflète plus particulièrement la lumière. Cette longue étude de M. Chevreul rappelle involontairement la féconde simplicité des expériences de Newton, mêlant ensemble des sables de sept couleurs, les exposant au soleil dans un certain éloignement, et démontrant ainsi que les sept couleurs primitives, disséquées par le prisme, régénèrent une lumière blanche par leur exacte réunion. La théorie sur les soies a été imprimée en 1846, aux frais de la chambre de commerce de Lyon, et l'exposition universelle de Londres, en 1851, l'a glorifiée par des éloges et des récompenses.

Parmi cette multitude de mémoires et d'articles que M. Chevreul ne cesse de publier depuis quarante ans, soit dans les *Annales de chimie* et dans les Recueils de l'Institut ou du Muséum, soit dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, le *Journal des savants*, et ailleurs, on a lieu de distinguer un écrit de médiocre étendue, où l'auteur étudie les réactions chimiques qui intéressent l'hygiène des cités populeuses. Ici, M. Chevreul applique à la production des épidémies d'anciennes observations faites par lui sur les eaux minérales. Il a soin de rappeler que la présence des matières organiques dans des eaux sulfatées transforme les sulfates en sulfures fétides, surtout dans des eaux souterraines, que leur profondeur soustrait au contact de l'atmosphère. La même immixtion des matières organiques dans le sol des villes a pour résultat une exhalation de gaz sulfhydrique, ces corps ou ces émanations organiques ayant le pouvoir de transformer les sulfates en hydrosulfates. A cette occasion, M. Chevreul étudie au point de vue des causes d'insalubrité, dans une cité considérable, la nudité du sol, le pavage, les puits, les cimetières, les égouts, les fondations et les murs des édifices. Il examine avec le même soin l'influence qu'exercent sur l'assainissement des grandes populations le renouvellement de l'air, les cours d'eau et la végétation. Plus l'oxygène abonde dans une atmosphère accessible, et moins est redoutable la sulfuration de la sélénite, qui, à Paris surtout, nous envahit de toutes parts. Il suit de ces derniers travaux, qui remontent à 1819, que M. Chevreul a beaucoup à revendiquer dans la théorie récente des eaux sulfureuses dites accidentelles, comme aussi dans l'utilité démontrée de charbonner les tonneaux qui renferment l'eau potable dans un voyage de long cours.

M. Chevreul, que quelques personnes ont trouvé piquant de surnommer *tardiloquus*, parce qu'en effet il a le débit tardif d'un penseur, s'est constamment signalé par une activité devenue rare depuis G. Cuvier. On le voit sans cesse faire des lectures à l'Institut, dont il administre habilement les sérieuses affaires. Il préside la Société centrale d'agriculture, dirige souvent l'administration du Jardin des plantes, prend grand souci des exhibitions de l'industrie, ordonne et dirige la teinturerie des Gobelins, et fait scrupuleusement chaque année deux ou trois cours de chimie, dont il s'applique à renouveler la matière. Bien plus, homme du monde, et aimant à se conformer au conseil de Boileau :

> C'est peu qu'être agréable et charmant dans un livre,
> Il faut savoir encore et converser et vivre,

M. Chevreul se montre dans quelques salons, et personne ne cause plus volontiers et avec un abandon plus aimable. Il a même avec les poètes ce trait de ressemblance, qu'il prend plaisir à communiquer dans le tête-à-tête des ouvrages qui ne sont encore qu'ébauchés.

Depuis longtemps M. Chevreul a le projet, et il n'en fait pas mystère, de publier une histoire de la chimie, sa science de prédilection, science à laquelle se rattachent les découvertes de son génie et sa renommée européenne. Devance dans ce projet par M. Hoefer, dont l'ouvrage avait pour titre *Histoire de la Chimie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, et pour date 1842, et pour conséquence le succès, M. Chevreul accueillit ces deux volumes avec un empressement qui tenait de la sympathie, et leur consacra, dans l'espace de sept années, quatorze articles successifs dans le *Journal des savants*. C'est qu'en effet M. Hoefer a réuni dans son livre une foule de documents inédits ou rares, des textes et des traductions d'auteurs anciens qu'un professeur très occupé aurait difficilement puisés aux sources premières, tant l'érudition a de peine à s'allier avec une science tout expérimentale. Loin donc de contrarier M. Chevreul, cette laborieuse production a dû naturellement intéresser son esprit et seconder ses desseins.

L'histoire de la chimie, telle que M. Hoefer la présenta, pénètre jusqu'aux obscurités de l'alchimie, superstitieuse origine de la chimie véritable. Or, l'alchimie elle-même se trouve ordinairement associée, dans les ouvrages qui en traitent, aux autres sciences dites occultes. M. Chevreul a compris cette connexité, et il a périlleusement abordé l'histoire de ces rêveries d'autrefois. Il a commencé par rendre compte d'un

Histoire de la magie et des prodiges, publiée depuis de nombreuses années, par feu Eusèbe Salverte, et il a critiqué cet ancien ouvrage avec autant de vivacité que s'il était fait d'hier. M. Chevreul conteste à E. Salverte sa compétence. Selon lui, il n'a pas qualité pour expliquer les prodiges ou des miracles par les secrets naturels de la science, elle dont la puissance ne saurait être appréciée que par des hommes qui la connaissent expressément et l'ont scrutée sans cesse et par état. M. Chevreul exigerait même que l'historien d'une science s'y fût signalé par quelque découverte, afin de mettre à l'abri des contestations son aptitude à juger des découvertes d'autrui. Après quelques autres écrits préliminaires, M. Chevreul a vaillamment pénétré dans les souterrains des sciences occultes. Il a fait l'histoire des tables tournantes, frappantes ou parlantes, l'histoire de l'astrologie, de la baguette divinatoire, etc.; nous croyons sincèrement que c'est un malheur. Et en effet, ce n'est jamais sans danger pour la foule et pour la vérité qu'un esprit profond et judicieux, qu'un homme honorable et accrédité comme M. Chevreul, paraisse répondre dans des superstitions dès longtemps condamnées par les philosophes. Lui qui a tant agrandi le champ des vérités utiles, comment se fait-il qu'il *semble* donner des arrhes à des pratiques de déception, et que ce soit de sa main illustrée que de crédules ignorants reçoivent le feu de lumière qui les guide.

Les ouvrages publiés par M. Chevreul ont pour titre : *Recherches sur la teinture;* dans les T. XI, XV et XVI des *Mém.* de l'Institut;— *Considérations générales sur l'analyse organique et sur ses applications;* dans les *Annales de chimie;* — *Leçons de Chimie appliquée à la teinture, faites à la manufacture royale des Gobelins;* Paris, 1831, 2 vol. in-8°; — *de la Loi du Contraste simultané des couleurs, et de l'assortiment des objets coloriés, considéré d'après cette loi dans ses rapports avec la peinture, les tapisseries des Gobelins;* Strasbourg et Paris, 1839, in-8°. ISIDORE BOURDON.

CHEVREUSE (*Marie de Rohan*, duchesse de), née en 1600, morte en 1679. Elle était fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Madeleine de Lenoncourt. A l'âge de dix-sept ans elle épousa le connétable Charles d'Albert, duc de Luynes; libre au bout de quatre ans, elle se remaria à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, et ce n'est à proprement parler que de cette seconde époque qu'on peut dater sa vie politique. Les intrigues de parti étaient alors pour les femmes une affaire de mode; elles mettaient leur esprit et leur beauté au service de leurs entreprises. Mme de Chevreuse, favorisée à un degré éminent sous ce double point de vue, mit en action tous ses moyens d'influence, et se passionna si bien pour ce jeu de conspirations que l'amour n'était pour elle qu'un moyen, et la politique le but; elle y rapportait son existence entière, vivant dans la confiance et l'intimité du cardinal de Retz et autres nobles perturbateurs du temps. Son activité, sa pénétration, son énergie lui acquirent parmi les mécontents l'importance qu'elle ambitionnait, et lui valurent d'être associée à la haine implacable que portait la reine Anne d'Autriche à l'altier Richelieu. Dès lors l'attention de celui-ci se porta sur elle, et pendant un moment elle eut l'honneur de lui donner de l'inquiétude. Dans les rencontres qui résultèrent de cette lutte, il y eut des rapprochements, que sa roideur et ses préoccupations immenses ne purent, dit-on, mettre à l'abri des séductions irrésistibles de la duchesse. Mais celle-ci, sachant bien que le rôle de maîtresse de Richelieu ne menait pas à la direction des affaires, qu'il se réservait exclusivement, préféra le rôle d'ennemie, avec la somme de direction que lui confiaient les mécontents. Elle recommença donc la guerre, si bien que, poussé à bout et revenu de sa faiblesse passagère, le cardinal lança contre elle un ordre d'arrestation, auquel elle n'échappa qu'en traversant la Somme à la nage, et en se réfugiant en Angleterre. Il suffira d'un fait pour constater l'importance réelle de cette femme intrigante : c'est que Louis XIII, ce prince si pacifique, si clément, si peu accessible au ressentiment, eut soin, à son lit de mort, dans sa déclaration de la régence, de désigner la duchesse individuellement comme une personne dangereuse, qu'il croyait devoir excepter de la grâce générale par lui accordée à ceux qui avaient troublé son règne. La mort de Richelieu l'ayant rassurée, Mme de Chevreuse revint d'exil, et reprit contre Mazarin son système d'attaques opiniâtres. La mort seule put lui faire abandonner ces trames et ces conjurations auxquelles elle s'était vouée, employant à de si tristes fins les dons précieux de grâce et de beauté qu'elle avait reçus de la nature, pour plaire sans doute et non pour intriguer. Comme elle ne laissa pas d'enfants de son second mariage, les fils du premier lit obtinrent l'investiture du duché de Chevreuse. [LAVERGNE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

RETZ, *Mémoires.* — BAZIN, *Histoire de la France sous Louis XIII.*

CHEVREUSE (La duchesse DE), née en 1785, morte en 1813. Nommée dame du palais de l'impératrice Joséphine, la duchesse ne sut pas plier son esprit, naturellement frondeur, aux habitudes de la nouvelle cour, et blessa l'empereur par des propos inconsidérés. Elle fut exilée à quarante lieues de Paris, et se retira à Lyon, où elle mourut. Les amis de la spirituelle duchesse demandèrent vainement sa grâce à l'empereur, qui répondit à leurs sollicitations : « Je ne veux pas d'impertinente chez moi. » On a de Mme de Chevreuse une nouvelle historique, intitulée : *François de Mentel;* Paris, 1807, in-12.

Mémoires de la duchesse d'Abrantès.

CHEVRIER (*François-Antoine*), littérateur et pamphlétaire, né à Nancy, vers 1720, mort à

Rotterdam, le 2 juillet 1752. Issu d'une honorable famille de Lorraine (son père était secrétaire du roi), Chevrier reçut une brillante éducation et fit d'excellentes études, dont il ne devait pas tirer le meilleur parti pour les lettres et pour lui. On le vit servir un instant, en qualité de volontaire, dans le régiment de Tournaisis; mais il s'aperçut vite qu'il était plus fait pour tenir une plume qu'une épée. Toutefois, dans ses mains la plume allait ressembler fort à un stylet. Son *Histoire des hommes illustres de Lorraine* le fit bannir à perpétuité de son pays. L'on dit même qu'il fut condamné aux galères pour ses calomnies. Il se sauva à Paris, publia des brochures où l'obscénité se mêlait à la personnalité la plus amère, fit représenter cinq ou six opéras-comiques à la Comédie-Italienne, et s'attira pour ses œuvres sans aveu les foudres de Fréron, auquel il n'osa répondre que plus tard. Il fut enfin forcé de quitter la France, et se retira en Allemagne, puis à La Haye. C'est dans cette ville qu'il composa son *Colporteur*, le seul ouvrage de lui qu'on lise encore. Ce libelle, où il ne garde aucune mesure, est écrit avec plus d'esprit et de verve qu'il ne s'en rencontre habituellement dans ces productions honteuses; il s'y trouve parfois, bien que chargés, des portraits vrais de cette époque déréglée qui devait payer si cher ses désordres et ses scandales. Ne se sentant pas suffisamment en sûreté à La Haye contre les démarches du gouvernement français, Chevrier se réfugia à Rotterdam. Peut-être eût-il dû s'éloigner davantage, et se trouvait-il encore trop près d'ennemis dont il avait tout à redouter. Il périt tout à coup, emporté par une indigestion, qui venait si merveilleusement à point que les naïfs seuls crurent à la réalité de la maladie. « On dit que les hautes puissances, écrit Favart, dans sa correspondance au comte Durazzo (15 août 1762), ne pouvant se dispenser d'acquiescer à la demande qui leur avait été faite, mais ne voulant point en même temps déroger aux priviléges de la liberté de la Hollande, ont trouvé le moyen de concilier les choses, en expédiant à M. Chevrier un passeport pour l'autre monde. On assure qu'il a été empoisonné dans un plat d'épinards, et qu'il est tombé roide mort, au moment qu'on est venu l'arrêter pour le livrer à l'ambassadeur de France. » Chevrier avait quarante-deux ans. Ses effets, dont on fit l'inventaire, se résumaient en trois ducats, une montre et quelques nippes. Il a laissé : *Recueil de ces Dames;* 1745, in-12; — *Bibi, conte traduit du chinois, par un Français, Mazuli;* vers 1746, in-12; — *Histoire de l'île de Corse;* Nancy, 1749, in-12; — *Cargula*, parodie de Catilina; 1749, in-12; — *Voyage de Rogliano;* 1751, in-8°; — *Maga-Kou, histoire japonaise;* 1752, in-12; — *Cela est singulier; histoire égyptienne, traduite par un rabbin;* 1752, petit in-12; — *Essai historique sur la manière de juger les hommes;* Paris, 1752, in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine, avec une réfutation de la bibliothèque lorraine de don Calmet;* 1754, 2 vol. in-12; — *Histoire de la campagne de* 1757 *sur le Bas-Rhin, dans l'électorat de Hanovre et autres pays conquis;* Francfort, 1757-1758, in-8°; — *Histoire civile, militaire, ecclésiastique, politique et littéraire de Lorraine et de Bar;* Bruxelles, 1758, 7 vol. in-12; — *Réponse du roi de Prusse à son frère;* 1758, in-4°; — *Dialogue du prince royal de Prusse avec le maréchal de Schwerin;* in-4°; — *Dialogue entre le prince d'Isembourg et le baron de Horn;* in-4°; — *Réponse aux lettres du prince d'Isembourg;* — *le Point d'appui de toutes les cours de l'Europe, avec l'histoire des campagnes de* 1756 et 1757; Liége, 1759, 5 vol. in-12; — *la Nouvelle du jour*, comédie, en un acte et en vers; Dresde, 1759, in-12; — *histoire de la vie de H. Maubert, soi-disant chevalier de Gouvest, gazetier à Bruxelles;* Londres, 1761, in-8°; — *Testament politique du maréchal de Belle-Isle;* Amsterdam, 1761, in-12; — *Vie politique et militaire du maréchal de Belle-Isle;* La Haye, 1762, in-12; — *le Codicille et l'esprit, ou commentaire sur les maximes politiques du maréchal de Belle-Isle;* 1762, in-12; — *Anecdotes critiques;* Londres (Bruxelles), sans date, in-12; — *Paris, histoire véridique, avec la clef;* La Haye, 1767, in-12; — *Œuvres complètes de C****, Londres (Bruxelles), 1774, 3 vol. in-12, renfermant : *le Colporteur, histoire morale et critique*, sans date; — *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas sot lui-même;* 1762; — *Amusements des dames de B* (Bruxelles); 1763; — *les Ridicules du siècle*, 1752; — *Vie du fameux père Norbert, ex-capucin, connu aujourd'hui sous le nom de l'abbé Platel;* 1762. (Dans le troisième volume l'on a glissé *les Nouvelles libertés de penser* et *Essai sur les mémoires de N. Guillaume*, deux opuscules qui ne sont pas de Chevrier.) Chevrier a fait représenter au Théâtre-Italien : *la Revue des théâtres, le Retour du goût, la Campagne, l'Épouse suivante, les Fêtes parisiennes, la Petite Maison* et *le Réveil de Thalie*, qu'on trouve dans les œuvres de Voisenon.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

Grimm, *Correspondance*, t. I, 111. — Favart, *Correspondance*, t. II. — Barbier, *Dictionnaire des anonymes*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHEVRIÈRES (*J.-G.* DE), écrivain français vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. On a de lui : *Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre;* Amsterdam, 1730, 7 vol. in-12; — *Images des héros et des grands hommes de l'antiquité*, traduit de l'italien de Canini; ibid., 1731, in-4°; — *Vie de Philippe II roi d'Espagne*, traduite de l'italien de Gregorio Leti; ibid., 1734, in-4°; — *Vie de Stanislas*

roi de Pologne; Londres, 1741, deux vol. in-12. Quelques personnes attribuent cet ouvrage à de Cantillon, le même probablement dont on a un *Essai sur la nature du commerce.*

Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHEYNE (*George*), médecin écossais, né en 1671, mort à Bath, en 1742. Élève du docteur Archibald Pitcairn, il se fit connaître à la fois comme médecin et comme mathématicien, et fut reçu membre de la Société royale de Londres. On a de lui : *Fluxionum methodus inversa, sive quantitatum fluentium leges generaliores;* Londres, 1704; — *Philosophical principles of religion;* Londres, 1706, in-8°; — *a New theory or account of acute and slow continued fevers, an essay concerning the improvements of the theory of medecine;* Londres, 1722, in-8° : dans cet ouvrage Cheyne insiste beaucoup sur l'utilité de la diète; — *Essay on the true nature and true method of curating the gout, written for the use of Richard, with an account of the nature and qualities of Bath waters;* Londres, 1722, in-8° : régime végétal, lait, exercice et purgatifs, ils sont les moyens qu'il recommande contre la goutte; — *Essay on health and long life*, Londres, 1725, in-8°; traduit en français, Bruxelles, 1727, in-12; 1755, in-12; en latin, Londres, 1726, in-12; Paris, 1742, in-12. Haller regardait ce traité comme le meilleur qui eût été fait sur la santé des gens de lettres et des personnes faibles; — *de Fibræ natura, ejusque laxæ seu resolutæ morbis;* Londres, 1725, in-8°; Paris, 1742, in-8°; — *the English malady, or a treatise of nervous diseases of all kinds, as spleen, vapours, lowness of spirits, hypochondriacal and hysterical distempers;* Londres, 1734, in-8° : Cheyne recommande pour ces maladies la diète et les toniques, tels que le quinquina et les ferrugineux; — *Essay on regimen of diet, with four discourses medical, moral and philosophical;* Londres, 1740, in-8°; — *natural method of curing the diseases of the body and the disorders of the mind, depending of the body;* Londres, 1742, in-8°; traduit en français; Paris, 1749, 2 vol. in-12; — *an account of himself and of his cures;* Londres, 1753, in-8°.

Biographia britannica. — Haller, *Bibliot. med.* — *Dictionnaire des sciences médicales.*

CHEYNELL (*François*), théologien protestant, né à Oxford, en 1608, mort à Preston, dans le comté de Sussex, en 1665. Après être entré dans les ordres et avoir officié quelque temps à Oxford, il se déclara, en 1640, pour le parlement, et devint un des ennemis les plus vifs de l'épiscopat. Il fut un des théologiens choisis en 1646 pour aller convertir l'université d'Oxford, et fut récompensé du zèle qu'il déploya à cette occasion par la présidence du collége Saint-John. Forcé bientôt d'abandonner cette place, il reçut en échange le rectorat de Petworth, dans le comté de Sussex. Auteur de plusieurs ouvrages qui attestent une vaste lecture, Cheynell n'est guère connu aujourd'hui que par sa conduite à l'égard de Chillingworth. En 1643, tandis que Laud était prisonnier à la tour, Cheynell publia un livre intitulé : *the Rise, growth and danger of socinianism* (l'Origine, les progrès et le danger du socinianisme), dans lequel il accusait de socinianisme plusieurs théologiens éminents de son temps, entre autres Laud, Hales d'Éton, Chillingworth, et attaquait surtout le livre que ce dernier avait donné six ans auparavant, sous le titre de : *the Religion of protestants, a safe way to salvation.* En 1644, il raconta les derniers moments de Chillingworth dans un ouvrage intitulé : *Chillingworthi novissima, or the sickness, heresy, death and burial of William Chillingworth.* Chargé par le parti presbytérien de convertir ce célèbre théologien anglican, Cheynell s'acquitta de cette commission avec une brutale et ridicule intolérance. Non content d'avoir hâté par d'intempestives exhortations la fin de Chillingworth, il refusa de l'enterrer, et résolut, en revanche, d'enterrer *the Religion of protestants.* Il se rendit aux funérailles ce livre à la main, et le jeta dans la fosse en prononçant quelques paroles d'anathème. Chassé de son rectorat à l'époque de la Restauration, Cheynell alla mourir, presque fou, dans un obscur village du comte de Sussex.

Rose, *New biog. dict.*

CHÈZE (*René* DE LA). *Voyez.* LA CHÈZE.

CHÉZY (*Antoine*), ingénieur français, né à Chalons-sur-Marne, en 1718, mort en 1798. Admis à l'école des ponts et chaussées en 1757, il fut nommé sous-ingénieur en 1761 et ingénieur en chef en 1763. Il dirigea les travaux de nivellement pour le canal de Bourgogne, d'après ses plans, et contribua, avec Péronnet, à la construction, si remarquable, des ponts de Neuilly, de Mantes et de Tréport. Chézy écrivit plusieurs mémoires, dont, par un excès de modestie, il refusa l'impression; un seul, sur les minéraux, a paru dans le t. V du Recueil des savants étrangers de l'Académie des sciences. Prony a publié de lui la *Méthode pour la construction des équations indéterminées relatives aux sections coniques;* 1798, in-4°.

GUYOT DE FÈRE.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dict. hist.*

CHÉZY (*Antoine-Léonard* DE), célèbre orientaliste français, fils du précédent, né à Neuilly, en 1773, mort à Paris, en 1832. Son père le destinait à suivre la carrière d'ingénieur, et déjà même le jeune Chézy y avait fait quelques progrès, quand son goût l'entraîna vers l'étude des belles-lettres et particulièrement vers les langues orientales. En peu de temps il acquit, sous les auspices de MM. de Sacy et Langlès, une connaissance parfaite de l'arabe et du persan, à laquelle il joignit des notions étendues sur la littérature grecque, latine, allemande, anglaise, italienne, et

un sentiment exquis des délicatesses de la langue française, qu'il écrivait avec élégance. A cette heureuse réunion de connaissances il ajouta encore la botanique et la physique, réminiscences utiles de ses premières études, qui lui fournirent mille applications ingénieuses, dont la trace se retrouve dans tous ses ouvrages. En 1798 M. de Chézy, déjà attaché au ministère des relations étrangères, fut reçu dans la savante cohorte qui devait accompagner Napoléon en Égypte; mais, atteint à Toulon d'une fièvre maligne, il fut obligé de revenir à Paris, où sa santé se rétablit lentement, tandis qu'il apprenait sans jalousie, mais non sans regret, les brillants succès que ses jeunes amis obtenaient chaque jour en Égypte. Attaché en 1799 au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale, il déploya un zèle éclairé dans le classement des manuscrits arabes et persans dont les victoires de nos armées venaient d'enrichir la France; et l'arrivée de M. A. Hamilton, membre de l'Académie de Calcutta, qui obtint en 1803 la permission d'examiner les manuscrits indiens, éveilla dans l'âme de Chézy la première idée d'étudier le sanscrit. Cette idée, une fois conçue, fut suivie avec une ardeur infatigable, et ni l'exiguïté des moyens (il n'avait en mains ni dictionnaire ni grammaire), ni les obstacles suscités par la guerre, qui fermait l'Inde à tout vaisseau français, ni l'affaiblissement graduel de sa santé, altérée par une vie trop sédentaire, ne purent l'arrêter dans sa nouvelle étude.

Redoublant de courage à chaque difficulté, et s'élevant constamment d'un résultat à l'autre, il devina l'indien avec moins de ressources encore que M. A. Rémusat, son illustre émule, n'en avait eu pour deviner le chinois. Enfin, leurs nobles efforts reçurent leur récompense, et une ordonnance du roi Louis XVIII créa, en janvier 1815, deux chaires au collége de France destinées à l'enseignement du sanscrit et du chinois. Nommés chevaliers de la Légion d'honneur, élus membres de l'Institut, MM. de Chézy et Rémusat paraissaient devoir vivre heureux et unis, entourés de l'amitié de leurs collègues et des respects de leurs élèves, quand la mort de M. Langlès, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale, nécessita entre eux un choix dont les suites furent funestes à M. de Chézy. Ses droits, qui étaient les plus anciens, ayant été méconnus, il en conçut un chagrin profond, qu'augmentaient encore les regrets d'une union dont les commencements seuls avaient été heureux. Déjà à cette époque Mme Helmina de Chézy (*voy.* l'art. suivant), connue en Allemagne par ses ouvrages littéraires, ne se trouvait plus avec son mari, qui, resté seul, attristé, languissant, ne sentit cependant pas s'éteindre dans son cœur le feu sacré dont il brûlait pour la science. S'éloignant de la Bibliothèque royale, mais continuant avec zèle ses cours de sanscrit et de persan, il composa depuis 1824 jusqu'en 1832, époque de sa mort, la plupart des ouvrages qui, en charmant ses loisirs, ont contribué à illustrer son nom et à le placer au premier rang parmi les orientalistes de notre siècle. On a de lui : *Extrait du livre des Merveilles de la nature, par Mohammed;* Paris, 1805, in-8°; — *Medjouin et Léila*, traduit du persan de *Djani;* Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Yadjanadatta Badha, ou la mort d'Yadjanadatta*, épisode traduit du *Ramayana*, poëme sanscrit de Valmiki; Paris, 1814, in-8°; nouvelle édition, avec le texte gravé, une analyse grammaticale, très-détaillée, suivie d'une traduction latine littérale par J.-L. Burnouf; Paris, Didot, 1827, in-4°; — *Discours prononcé au Collége royal de France, à l'ouverture du cours de langue et de littérature sanscrites;* Paris, 1815, in-8°; — *Théorie du sloka, ou mètre héroïque sanscrit;* Paris, 1827, in-8°; — *la Reconnaissance de Sacountala*, drame sanscrit et pracrit de Calidasa, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du roi, accompagné d'une traduction française; Paris, 1830, in-4°. M. de Chézy a laissé en manuscrit une *Chrestomathie persane*, une *Chrestomathie sanscrite*, une *Grammaire sanscrite*, un *Vocabulaire sanscrit, pracrit et français;* une traduction de l'épisode persan de Rusthem et Sôhras, et celle de *l'Ermitage de Candou*, une analyse du *Ramayana*, et des Mémoires. En 1831 il avait publié, sous le pseudonyme d'Apudy, une traduction de *l'Anthologie érotique d'Amrou*. Son chef d'œuvre est sa traduction de *Sakountala*, imprimée aux frais de la Société asiatique de Paris. Les qualités distinctives de M. de Chézy sont, dans cet ouvrage comme dans tous les autres, une connaissance profonde de la langue indienne, qu'il possédait au point d'y composer lui-même des vers pleins d'élégance et d'harmonie, une exactitude scrupuleuse dans la comparaison des textes, un tact exquis dans le choix des leçons, et surtout un instinct poétique qui lui faisait comprendre et souvent deviner, dans les auteurs qu'il entreprenait de traduire, les intentions les plus délicates, les images les plus suaves et les plus légèrement dessinées, et qui communiquait à son style un coloris toujours gracieux et pur.

M. de Chézy, homme de bien, savant consciencieux, ami bienveillant et fidèle, succomba en 1832 à une attaque de choléra; il a partagé la tombe des Champollion, des Rémusat, des Cuvier, et comme eux il sera toujours nommé comme une des gloires scientifiques de la France. [EICHOFF, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Sylvestre de Sacy, *Notice biographique sur M. de Chézy*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, nouvelle série, t. XII. — *Journal des savants*, 1832. — Quérard, *la France littéraire*. — Ch. Louandre et F. Bourquelot, *les Littérateurs français contemporains*.

*CHÉZY (*Wilhelmine-Christine* DE), veuve du célèbre orientaliste de ce nom, a pris, sous le nom de *Helmina von Chezy*, une place distinguée dans la littérature allemande contemporaine. Née à Berlin, le 26 janvier 1783, du baron Charles-Frédéric de Klencke, officier au service du Danemark, et de Caroline-Louise Karsch, elle ne tarda pas à suivre les traces de sa mère et de son aïeule, si connue en Allemagne sous le nom de *Karschin*. Élevée cependant sous les yeux de sa mère, dans la retraite la plus profonde, elle resta étrangère aux usages du monde, et ne reçut qu'une instruction fort imparfaite; mais, douée d'une âme vive et impressionnable, qui n'avait pu se développer dans la solitude de la maison paternelle, la jeune fille contracta une tendance mélancolique. Mariée à l'âge de seize ans au baron de Hastfer, elle fut bientôt légalement autorisée à s'en séparer. Le long et ruineux procès de son divorce l'ayant laissée seule et sans fortune, elle rejoignit à Paris, en 1802, la comtesse de Genlis, qui l'avait connue dans son enfance et qui lui offrait dans ses lettres « un asile et des soins maternels ». Ce fut alors que la jeune Helmina confia ses premiers essais à l'*Eunomia*, sous le titre de *Empfindungen und Erfahrungen einer jungen Deutschen in Paris* (Impressions et souvenirs d'une jeune Allemande vivant à Paris). Comme elle ne se sentit pas heureuse auprès de sa protectrice, la rédaction des *Mélanges français*, publiés par Cotta, lui procura une honorable indépendance. Elle fit en 1803 la connaissance de M. de Chézy, et contracta bientôt de nouveaux liens. Mais Mme de Chézy n'y trouva pas encore le bonheur qu'elle cherchait; elle quitta son mari en 1811, et retourna en Allemagne avec ses deux fils. La campagne de 1813 lui fournit l'occasion de déployer un grand dévouement. Assistée de plusieurs familles de Darmstadt, elle soigna pendant une grande partie de l'hiver plus de six cents Français et autres soldats blessés et attaqués du typhus. Son zèle philanthropique lui suscita un procès avec l'administration des Invalides prussiens, parce qu'elle lui avait reproché d'indignes procédés envers les braves qui s'étaient fait mutiler pour leur patrie; mais elle fut honorablement acquittée par la commission, dont le célèbre Hoffman avait dirigé l'instruction. Depuis lors elle vécut d'abord à Berlin et à Dresde, puis à Vienne et dans les environs. Chargée en 1826, par l'impératrice d'Autriche, de distribuer les secours aux pauvres habitants des montagnes de la haute Autriche, elle consacra quatre années à cette belle mission, dont elle a consigné les intéressants détails dans *Norika*, une de ses dernières publications, prohibée depuis peu par le gouvernement autrichien.

Les poésies lyriques et les romances de Mme de Chézy ont obtenu dans tout le Nord un vrai succès. Son poëme d'*Euryanthe* (Vienne, 1823) fut immortalisé par l'admirable musique de Weber, et plusieurs de ses romances ont inspiré à Joseph Dessauer des airs gracieux. *La vie et les arts sous Napoléon Ier* (Weimar, 2 vol. in-8°, 1816) fut prohibé à Paris, on ne sait trop pourquoi. En 1808 elle commença à publier à Rudolstadt sa *Thalie et Melpomène françaises*. Plusieurs *Poésies orientales* et son *Recueil de poésies lyriques et d'imitations du persan*, Heidelberg, 1812, 2 vol. in-8°, précédèrent ses *Œuvres choisies;* Heidelberg, 1817, 2 vol. in-8°, qui contiennent, sous le titre d'*Emma*, un roman du temps de l'émigration et des invasions ennemies. Ses *Novellen* (Chemnitz, 1820-1821, 2 vol. in-8°), sa légende de *Sainte Cécile* et ses *Trois roses blanches* surtout, ont révélé en Mme de Chézy un talent poétique très-remarquable. Sa *Rosamunde*, drame, avec chœurs et musique de François Schubart, a été représentée à Vienne et à Munich, en 1824, avec un véritable succès. Dans ses *Aurikeln*, Berlin, 1817, 1 vol. in-8°, et dans les *Stundenblumen*, Vienne, 1824, 4 vol. in-12, apparaissent une série de romans et de nouvelles, tous frappés au cachet de leur spirituel auteur. Les compositions lyriques et érotiques de Mme de Chézy, semées dans tous ces *keepsakes* de l'Allemagne, témoignent d'ailleurs de la verve brillante et facile de sa plume. Ses deux derniers ouvrages sont *Norika*, manuel des voyageurs dans les Alpes de la haute Autriche; Munich, 1833, 1 vol. in-8°, et *Herzenstœhne auf Pilgerwegen*, Sulzbach, 1833, 2 vol. in-8°, qui, outre les poésies de l'album du voyage de Mme de Chézy, contient une nouvelle édition des *Trois roses blanches* et de la *Sainte Cécile*. [*Encyc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

*CHÉZY (*Guillaume* DE), fils des précédents, littérateur et romancier allemand, né le 21 mars 1806. Ses premières années s'écoulèrent à Heidelberg, Darmstadt et Aschaffenbourg. De 1815 à 1823 il séjourna à Cologne, Berlin et Dresde, et de 1823 à 1829 il se fixa à Vienne. Il étudia le droit à Munich, et en 1847 il alla habiter Fribourg en Brisgau. En 1850 il concourut à Vienne à la rédaction de la Gazette autrichienne (*Œstreichischen Reichszeitung*). Ses principaux ouvrages sont : *Wanda Wielopolska*, roman; Stuttgard, 1831; — *Der Fahrende Schüler* (l'Étudiant en voyage); Zurich, 1835; — *Der fromme Jude* (le Pieux israélite); Stuttgard, 1845, 4 vol.; — *Das Ritterthum in Bild und Wort* (la Chevalerie dépeinte et racontée); Stuttgard, 1848; — *Camoens*, tragédie; Baireuth, 1832; — *Petrarca*, drame; ibid., 1832.

Conversations-Lexicon.

CHIABRERA (*Gabriel*), célèbre poëte italien, né à Savone, dans l'État de Gênes, le 8 juin 1552, mort dans la même ville, le 14 octobre 1637. Envoyé à l'âge de neuf ans à Rome, où il commença ses études, sous la direction d'un de ses oncles, il suivit les leçons de Muret, se

lia avec Paul Manuce et Sperone Speroni, et fit quelque temps partie de la maison du cardinal Cornaro. Contraint par une querelle avec un gentilhomme romain de quitter Rome, il rentra dans sa patrie, et mit à profit les loisirs de sa retraite forcée en cultivant la poésie. Chiabrera raconte lui-même qu'insulté, il se vengea de sa propre main, fut proscrit pendant plusieurs mois, parvint ensuite à apaiser toute inimitié et jouit d'un long repos (*la sua mano fece sue vendette, e molti mesi ebbe a stare in bando: quietossi poi ogni nimistà, ed ei si godette lungo riposo*). A l'âge de cinquante ans, il épousa Lelia Pavese, et n'eut pas d'enfants de ce mariage. Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane, le duc de Savoie Charles-Emmanuel, Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, le pape Urbain VIII, comblèrent le poëte d'honneurs, sans pouvoir le décider à quitter sa paisible retraite.

Chiabrera disait de lui-même : « Je suis l'exemple de mon compatriote Christophe Colomb ; je veux trouver un nouveau monde ou périr. » S'il ne réalisa pas cette ambitieuse prétention, il eut du moins l'honneur d'être le premier poëte lyrique de son temps. Admirateur enthousiaste des anciens, il imita Pindare et Anacréon mieux peut-être qu'aucun autre poëte moderne. Moins heureux dans ses imitations d'Homère et de Virgile, il publia quelques poëmes épiques, aujourd'hui oubliés, tandis que ses poésies lyriques sont encore justement appréciées. On a de lui : *Poesie liriche;* Gênes, 1586, 1587, 1588, in-4°. Les meilleures éditions de ce recueil sont celles de Rome, 1718, 3 vol. in-8°; de Venise, 1731, 4 vol. in-8°; Livourne, 1781, 5 vol. in-12; — *la Gotiade, o delle guerre de' Goti, canti* 15, *in ottova rima;* Venise, 1582, in-12; Naples, 1604, in-4°; Venise, 1608, in-12; — *la Firenze, canti XV, in verso sciolto;* Florence, 1615, in-4° et in-8°; — *l'Almedeida, canti X, in ottava rima;* Gênes, 1620, in-4°; — *Il Ruggiero, canti XXIII, in verso sciolto;* Gênes, 1653, in-12; — *Poemetti;* Florence, 1598, in-4°; — des comédies pastorales (*Favole boscareccie*), savoir, *Alcippo;* Gênes, 1604, in-12; — *Gelopea;* Venise, 1607; — *Maganira;* Florence, 1608, in-8°; — *Erminia,* tragédie; Gênes, 1622, in-12.

Tiraboschi, *Storia della letterat. italiana,* VIII. — Ghilini, *Teatro d'uomini letterat.* — Larcher, *Lives of literary und scientific men of Italy*, t. II, p. 63. — Zirardini, *l'Italia,* p. 163.

CHIARAMONTI (*Jean-Baptiste*), littérateur italien, né à Brescia, le 2 mars 1731, mort dans la même ville, le 22 octobre 1796. Élève du savant biographe Mazzuchelli, il se fit connaître dès sa jeunesse par une érudition variée. On a de lui : *Cicalata in lode dei Fichi;* Venise, 1757, in-8°; — *Operette e lettere del canonico Paulo Gagliardi;* Brescia, 1757; — *I sette salmi penitentiali transportati alla volgar poesia;* Trente, 1759, in-8°; — *Dissertazione sul paterno impero degli antichi Romani,* imprimée dans le t. 5 de la *Nuova Raccolta d'opuscoli scientifici et filosofici;* Venise, 1759; — *Sopra il commercio, sulle Accademie letterarie Bresciane,* et quelques autres dissertations dans les *Dissertazioni istoriche, scientifiche ed erudite, recitate nell' adunanza del Mazzuchelli;* Brescia, 1765; des notices biographiques sur Luigi Marcello, Jean Pierre Bergantini, François Lana.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHIARAMONTI (*Scipion*), astronome italien, né à Césène, dans la Romagne, le 22 juin 1565, mort le 6 octobre 1652. Il fit ses études à Pérouse et à Ferrare, et se rendit habile dans la philosophie et les mathématiques. Il enseigna même quelque temps la première de ces sciences à Pise. Il exerça aussi des fonctions publiques dans sa ville natale. A l'âge de quatre-vingts ans, ayant perdu sa femme Virginie de Abbatibus, il embrassa l'état ecclésiastique, et se retira dans la congrégation de l'Oratoire. Il écrivit beaucoup sur l'astronomie, la philosophie et l'histoire. Ses principaux ouvrages sont : *Anti-Tycho, in quo contra Tychonem Brahe, et nonnullos alios, rationibus eorum ex opticis et geometricis principiis solutis, demonstratur cometas esse sublunares, non cœlestes;* Venise, 1621, in-4° : cette attaque contre Tycho-Brahe fut refutée par Kepler et Galilée; — *Anti-Philolaüs, in quo Philolaüs redivivus de terræ motu et solis ac fixarum quiete impugnatur, necnon positio eadem de re Copernici confutatur et Galilæi defensiones rejiciuntur;* Césène, 1643, in-4°; — *Cæsenæ historia, libris XVI, ab initio civitatis ad hæc tempora, in qua totius interdum Italiæ status describitur;* Césène, 1641, in-4°; — *Commentaria in Aristotelem de iride, de corona, de parheliis et virgis;* Césène, 1654, in-4°.

Nicéron, *Mémoires.* — G. Libri, *Histoire des sciences math. en Italie.*

CHIARANTANO (*Paul*), antiquaire italien, né à Piazza, en Sicile, en 1613, mort le 22 janvier 1701. Il entra dans l'ordre des Jésuites, devint professeur de philosophie et de théologie, et se fit remarquer par ses connaissances étendues dans les mathématiques et les langues orientales. On a de lui : *Piazza, città de Sicilia, nova et antiqua;* Messine, 1654, in-4°, réimprimée dans le 10e vol. du *Thesaurus antiquitatum* de Grævius; quelques écrits sont restés inédits.

Chaudon et Delandine, *Nouv. dict. universel.*

***CHIARELLI** (*Benoît*), théologien italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Riflessi morali, sopra tragici avvenimenti;* Messine, 1688, in-8°; — *Chemica filosofica, ovvero problemi naturali sciolti in usu morali;* ibid., 1696, in-4°; — *Panegirici sacri;* ibid., 1701, in-4°; — *Memorie sacre della città di Messina;* ibid., 1705, in-4°; — *la Bellezza della divina giustizia;* Palerme, 1709, in-12; — l'*Amabiltà di Dio;* ibid., 1713, in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHIARI (*François - Raimer*), littérateur italien, natif de Pise, mort à Venise, en 1750. On a de lui : *Pratica del calendario;* Venise, 1710, in-8°; — *Lettere scelte volgarizzate;* ibid., 1731, in-12; — *le Pistole famigliari di Cicerone tradotte;* ibid., 1740, 2 vol. in-8°; — *la Medicina statica di Santorio*, cò *comentarj di Mart. Lister aggiuntevi gli aforismi d'Ippocrate;* ibid., 1743, in-12; — *Instituzioni di Giustiniano imperatore, tradotte;* ibid., 1745, in-12; — *della Medicina di Aur. Corn. Celso libri otto tradotti;* ibid., 1747, 2 vol. in-8°.

Paitoni. *Bibl. degli volgarizz.*

***CHIARI** (*Giuseppe*), sculpteur italien, né à Crémone, vivait à la fin du dix-septième siècle. Les ouvrages de cet habile artiste sont presque tous restés dans sa patrie; ainsi à l'oratoire de *Saint-Giovanni Nuovo* on conserve de lui deux statues de bois, et trois autres se voient dans la chapelle de Jésus à Saint-Dominique. Chiari travailla aussi le marbre, et on lui attribue le buste de l'évêque Alessandro Litta, placé dans la chapelle de la *Madonna del Popolo*, dans la cathédrale. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*

***CHIARI** (*Giuseppe*), peintre italien, né à Rome, en 1654, mort en 1727. Il fut élève de Carlo Maratta, dont il se montra toujours le fidèle imitateur. Après la mort de son maître et celle du Berettoni, il termina les ouvrages qu'ils avaient laissés inachevés. Ce fut aussi à lui que furent confiés tous les travaux dont ces maîtres eussent été chargés. Chiari a peint un grand nombre de tableaux de chevalet répartis dans les galeries d'Italie et d'Angleterre. Parmi ses tableaux d'église on cite une *Adoration des Mages*, à Santa-Maria del Suffragio; parmi ses fresques, celles du palais Barberini et de la galerie Colonna, ouvrages dans lesquels il s'est montré sage, exact et judicieux, qualités rares chez les peintres à fresque. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CHIARI (L'abbé *Pierre*), poëte italien, né à Brescia, au commencement du dix-huitième siècle, mort dans la même ville, en 1788. Sa vie n'offre point d'incident remarquable ; elle fut toute littéraire, et rien n'en troubla la tranquillité, si ce n'est quelques rivalités avec Goldoni et Gozzi. Quoique revêtu du titre de poëte du duc de Modène, c'est à Venise que l'abbé Chiari avait fixé son séjour, et c'est là qu'il fit jouer en dix ou douze ans plus de soixante comédies. Si son talent avait égalé sa fécondité, sa place serait marquée parmi les premiers écrivains de son pays; mais tout en sachant répandre de l'intérêt dans ses pièces et trouver des plans assez neufs, il est trop dépourvu de verve et de mouvement pour mériter d'être placé si haut. Nous ne l'égalerons pas même à Goldoni, ce rival avec lequel il lutta plus d'une fois corps à corps. Comme lui, il avait adopté pour ses pièces le vers de quatorze syllabes appelé *martellien;* comme lui, il fit paraître Molière sur la scène. L'un ayant donné la *Sposa persiana*, l'autre composa la *Schiava chinese*, puis *le Sorelle chinese*. L'abbé Chiari prétend, dans ses préfaces, qu'il ne compte pas moins de partisans que son rival, et que leurs pièces à tous deux ont un égal succès; cependant il nous semble qu'on ne peut faire la comparaison de leurs œuvres sans que la foi en cette assertion ne soit un peu ébranlée. Les pièces de Goldoni se jouent encore; celles de Chiari sont presque tombées dans l'oubli. Il s'essaya aussi dans le genre tragique; mais les quatre tragédies qu'il composa ne purent se soutenir au théâtre. Enfin, on a de lui quelques romans assez jolis, dont les plus connus sont : *la Giuocatrice di lotto* et *la Cantatrice per disgrazia;* sa *Bella pellegrina* est tirée de *l'Écossaise* de Voltaire; il a fait sur le même sujet une pièce qui est la dernière de son recueil. Le théâtre de l'abbé Chiari a été publié à la fois à Venise et à Bologne, de 1759 à 1762, 14 vol. in-8°. Sa *Cantatrice per disgrazia* a été traduite en français par de Lagrange, sous le titre de : *Adrienne, ou les aventures de la marquise de N.-N.;* Paris, 1768, 2 vol. in-12. On a en outre de Chiari : *l'Uomo, lettere filosofiche;* Venise, 1755, in-4°; — *la Filosofia, per tutte lettere scientifiche, in versi;* ibid., 1756, in-8°. [Louise Ozenne, *Enc. des g. du m.*, avec add.]

Tipaldo *Biografia degli Ital. illustri*, VII. — *Conversations-Lexicon.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclopädie.*

CHIARINI (L'abbé *Louis*), philologue italien, né dans le district de Montepulciano, en Toscane, le 26 avril 1789, mort à Varsovie, le 28 février 1832. Après avoir achevé à Pise son éducation, commencée au séminaire de Montepulciano, et débuté dans la carrière littéraire par quelques poésies italiennes, il fut appelé en Pologne par son compatriote Ciampi, et dut à la protection du ministre de l'instruction publique Stanislas Potocki une chaire de langues et d'antiquités orientales à l'université de Varsovie. Profitant des précieux documents que lui fournissait l'érudition allemande, il dirigea principalement ses études du côté de l'archéologie hébraïque, et résolut de traduire le Talmud en français. L'annonce de cette traduction, qui devait paraître sous les auspices de l'empereur Nicolas, souleva de vives réclamations parmi les catholiques et les juifs. La *Revue encyclopédique* de Paris, qui avait d'abord applaudi à l'intention de Chiarini, la désapprouva ensuite, dans un savant et sévère article de M. Arthur Beugnot. Forcé par la révolution polonaise de renoncer à son projet de traduction, Chiarini mourut en prodiguant ses soins aux cholériques et aux blessés entassés dans les hôpitaux de Varsovie. On a de lui : *Observations sur un article de la* Revue encyclopédique, *dans lequel on examine le projet de traduire le Talmud de Babylone;*

Paris, 1829, in-8°; — *Théorie du judaïsme appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe, et servant en même temps d'introduction à la version du Talmud de Babylone;* Paris, 2 vol. in-8°.

Capel, *Notice sur Chiarini,* dans l'*Anthologie de Florence.* — Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri,* VII. — *Revue encyclopédique,* t. XXX, XXXVIII, XLIII.

CHIAROMONTE (*Jérôme*), médecin empirique italien, vivait au dix-septième siècle. Il inventa une drogue connue sous le nom de *poudre de Baida,* qu'il donna comme un spécifique contre toutes sortes de maladies, et s'enrichit en la débitant dans les principales villes d'Italie. Pour faire valoir sa découverte, il écrivit les opuscules suivants : *la Fenice della medicina; discorso fisico-naturale circa la polvere magistrale;* Florence, 1620, in-4°; — *Dichiarazioni contro il sommario metodo di don Gio.-Antonio Bianchi et contro il discorso di Piet.-Francesco Giraldini sopra la sua ritrovata polvere, che fa stimata belzuar minerale;* Gênes, 1627, in-4°; — *Compendio del suo elixir vitæ, ridotto in polvere;* Gênes, 1628, in-4°; — *Osservazioni e brieve discorso del contagiose male di Canna;* Naples, 1637, in-4°.

Cinelli, *Bibl. volante,* t. II.

CHIARUGI (*Vincent*), médecin italien, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort vers 1822. Attaché à l'hôpital Saint-Boniface à Florence, il s'occupa spécialement des maladies mentales et cutanées. On a de lui : *Trattato medico della pazzia, in genere ed in specie, trattato medico-analitico, con una centuria di osservazioni;* Florence, 1793-1794, 3 vol., in-8°; — *Nuovo metodo di somministrare l'opio esternamente per frizioni;* Florence, 1798, in-8°; — *Saggio teoretico-pratico sulle malattie cutanee sordide, osservate nel R. Spedale di Saint-Bonifacio di Firenze;* Florence, 1799, 2 vol. in-8°; — *Saggio di ricerche sulla pellagra;* Florence, 1814, in-8°.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon.*

***CHIAVERINI** (*Louis*), médecin italien, né à Palène, dans l'Abruzze citérieure, le 3 mai 1777, mort à Naples, le 26 mars 1834. Après avoir étudié la médecine à Naples, il vint à Paris compléter ses connaissances médicales, et passa trois ans dans cette ville. Rappelé dans sa patrie en 1815, il fut nommé professeur de nosologie générale, de thérapeutique, et de matière médicale à l'École royale vétérinaire. Son principal ouvrage est intitulé : *Saggio d'istoria filosofica dell' origine, de' progressi et dello stato attuale della medicina;* Naples, 1825, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri,* III.

***CHIAVISTELLI** (*Jacopo*), peintre italien, né à Florence, en 1618, mort en 1698. Élève du Colonna, il fut l'inventeur d'un genre de décoration d'un goût plus sévère et plus pur que celui adopté par la peinture à fresque de son temps. On conserve de lui à Florence quelques beaux ouvrages, parmi lesquels on remarque le salon du palais Cerretani, *la Gloire de santa Maria Maddalena de' Pazzi,* à Sainte-Marie des Anges; un *Saint André d'Avellino,* à Saint-Gaétan; et une *Sainte Cécile,* à Saint-Félix. Il a peint aussi à l'huile un grand nombre de tableaux de perspective. Il a formé de nombreux élèves, tels que Rinaldo Botti, Lorenzo del Moro, Benedetto Fortini, Angiolo Gori, et Giuseppe Tonelli, qui ont soutenu la gloire de son école.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Fantozzi, *Nuova guida di Firenzi.*

CHICHELE ou **CHICHLEY** (*Henri*), théologien anglais, né à Higham Ferrers, dans le comté de Northampton, en 1362, mort à Canterbury, le 12 avril 1443. Après avoir étudié à Oxford le droit civil et ecclésiastique, il entra dans les ordres, et devint chapelain de l'évêque Midford, qui le nomma archidiacre de Salisbury. A l'avénement de Grégoire XII, Chichele, choisi par Henri IV, roi d'Angleterre, pour aller féliciter le nouveau pontife, fut, pendant son voyage, nommé évêque de Saint-David, et consacré en 1407, à Sienne, par le pape lui-même. Deux ans après il siégea comme député au concile de Pise, et en 1413 il accompagna le comte de Warwich dans ses ambassades à la cour de France et à celle de Bourgogne. L'année suivante, Arundel, archevêque de Canterbury, mourut, et Chichele lui succéda dans la dignité de primat d'Angleterre. Il poussa Henri V à entreprendre la guerre qui plaça quelque temps ce prince sur le trône de France, il couronna la reine Catherine à Londres, en 1421, et baptisa bientôt après le malheureux prince que la mort prématurée d'Henri V plaça, en 1422, sur le trône d'Angleterre. Pendant la minorité d'Henri VI, Chichele, quoique conseiller privé, ne prit aucune part aux dissensions politiques, et réserva son activité pour les affaires ecclésiastiques. Sans s'élever au-dessus des idées de son siècle, il s'honora du moins par sa modération; et s'il s'opposa avec vigueur aux partisans de Wiclef, il résista sans faiblesse aux prétentions du pape Martin V. Malgré cette indépendance à l'égard de la cour de Rome, Chichele ne fut pas moins ardent à défendre les priviléges ecclésiastiques, et il excommunia le lord Strange, qui avait tué dans l'église de Saint-Dunstan un serviteur de sir John Trussel. En 1442, à l'âge de quatre-vingts ans, il demanda à Eugène IV la permission de résigner l'archevêché de Canterbury; mais il mourut avant d'avoir reçu la réponse de Rome.

Biographia Britannica.

CHICESTER. *Voy.* PELHAM.

CHICOT (...), gentilhomme gascon, surnommé *le bouffon,* né vers 1550, mort vers 1592. Il s'attacha à Henri IV, qu'il amusait par son esprit et qu'il servait avec courage. Voici ce qu'on lit dans le *Thuana* au sujet de Chicot : « C'était un bon Français, grand bouffon et fort vaillant. Il prit le

comte de Chaligny au siége de Rouen; et le prenant, ne lui dit point qui il étoit, et voyant le roi, lui dit : « Tiens, je te donne ce prisonnier, qui est à moi. » Le comte, se voyant pris, donna un grand coup d'épée sur la tête de Chicot, dont il mourut quinze jours après, par mauvais régime. Il y avoit dans la chambre où il étoit malade un soldat qui se mouroit. L'on fit venir le curé du lieu pour le confesser, qui ne le voulut point absoudre, pour ce qu'il avoit suivi le roi, qui étoit de la religion. Chicot se leva de son lit en colère, battit outrageusement le curé, et le jeta à coups de pied hors de la chambre. Il disoit la vérité aux grands de la cour avec toute liberté. Il étoit de Gascogne et avoit été au maréchal de Villars. Il mourut riche. » — Chicot joue un rôle comique, bien tracé, dans *la Dame de Montsoreau*, un des meilleurs romans de M. Alex. Dumas.

De Thou, *Hist. sui temporis.*

* **CHICOYNEAU** (*Michel*), médecin français, né à Blois, vers 1626, mort en 1701. Élève de la faculté de Montpellier, il obtint les chaires d'anatomie et de botanique, l'intendance du jardin royal et la dignité de chancelier de l'École. Il paraît qu'il dut spécialement ces faveurs à la protection de Vallot, premier médecin du roi. La faculté s'opposa vainement à cette cumulation d'emplois. Chicoyneau garda non-seulement toutes ses places, mais il les transmit à ses fils.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CHICOYNEAU (*François*), médecin français, fils du précédent, né à Montpellier, en 1672, mort en 1752. Reçu docteur à la Faculté de médecine de Montpellier, le 10 mars 1693, il obtint, le 23 juin de la même année, la survivance des charges que ses frères, morts prématurément, avaient occupées. « Chicoyneau, dit Éloy, était bien fait, avait un air noble et prévenant, était doué d'une mémoire très-heureuse, et récitait de bonne grâce ses leçons, qu'il apprenait par cœur; quoiqu'il ne fût ni un anatomiste ni un botaniste de premier ordre, il charmait tout le monde, et il en savait assez pour les écoliers qu'il était chargé d'instruire. Il était exact à remplir ses fonctions, d'un accès facile pour ses auditeurs, très-honnête pour les professeurs, avec qui il vivait dans la plus grande amitié et la plus parfaite union, et dont il était généralement aimé. Il avait continué à vivre de cette manière près de vingt ans, lorsqu'il commença à s'attacher à la pratique, où il tint bientôt le premier rang. Tout le monde s'empressait à avoir pour médecin un homme qui était conseiller de la cour des aides, chancelier de la Faculté, très-assidu auprès de ses malades, et qui ne voulait point d'honoraires. » Chirac, beau-père de Chicoyneau, le désigna en 1720 au régent, qui lui confia une mission médicale pour Marseille, alors ravagé par la peste. En 1731, Chirac fit appeler son gendre à la cour pour être médecin des enfants de France. Au bout de neuf mois, la place de premier médecin étant devenue vacante par la mort de Chirac, le roi la donna à Chicoyneau, qui accompagna Louis XV dans toutes ses campagnes, et mérita à la fois la confiance de son maître et l'estime de la cour. On a de lui : *An ad curandam luem veneream frictiones mercuriales in hanc finem adhibendæ ut salivæ fluxus concitetur;* Montpellier, 1718, in 8°; — *Observations et réflexions touchant la nature, les événements et le traitement de la peste de Marseille;* Lyon et Paris, 1721, in-12; — *Lettre de M. Chicoyneau pour prouver ce qu'il a avancé dans ses observations;* Lyon, 1721, in-12; — *Oratio de contagione pestilenti;* Lyon, 1722, in-4°; — traduit en français, Montpellier, 1723, in-8°; — *Traité des causes, des accidents et de la cure de la peste, avec un recueil d'observations, et un détail circonstancié des précautions qu'on a prises pour subvenir aux besoins des peuples affligés par cette maladie, ou pour la prévenir dans les lieux qui en sont menacés;* Paris, 1744, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — De Fouchy, *Éloge de Chicoyneau.*

CHICOYNEAU (*François*), médecin français, fils du précédent, né à Montpellier, en 1699, mort dans la même ville, le 2 juin 1740. Reçu docteur à la faculté de Montpellier, il obtint la survivance des places de son père. Homme d'esprit, et très-aimable, il a laissé des mémoires manuscrits, « dans lesquels on trouve, dit Éloy, l'observateur exact ainsi que l'écrivain élégant. » Ces mémoires sont intitulés : *Sur l'instabilité des étamines de certaines plantes; — Sur les mouvements particuliers que présentent les fleurs des chicoracées.*

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CHIERICATO (*Jean-Marie*), canoniste italien, né à Padoue, en 1633. Il entra dans les ordres en 1656. Ses principaux ouvrages sont : *Decisiones sacramentales;* 1757, 3 vol. in-fol.; — *Via Lactea, sive institutiones juris canonici;* — *Discordiæ forenses;* Venise, 1787.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CHIESA (Della), famille piémontaise qui a fourni à la littérature italienne plusieurs écrivains, dont les principaux sont :

CHIESA (*Gioffredo* Della), chroniqueur, né à Saluces, en 1394, mort à Paris, en 1453. Secrétaire et conseiller de Louis Ier, marquis de Saluces, il écrivit une *Chronique* de sa patrie. Cet ouvrage est resté inédit.

CHIESA (*Agostino Francesco* Della), jurisconsulte, né à Saluces, en 1520, mort à Lyon, en 1572. Nommé par le roi de France vicaire général du comté d'Asti, et collatéral dans le parlement royal de Turin, il composa un traité *de Privilegiis militum.*

CHIESA (*Ludovico* Della), historien fils du précédent, né à Saluces, en 1568, mort vers 1620. Il fut sénateur et conseiller d'État de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie. On a de lui : *Compendio delle storie di Piemonte;*

Turin, 1601, in-4°; 1608, in-4°; — *de Vita et gestis marchionum Salucensium, Viennensium, Delphinorum et comitum Provinciæ, catalogus, Genevæ comites,* etc.; Turin, 1604, in-4°.

CHIESA (*Francesco-Agostino* DELLA), historien, neveu du précédent, né à Saluces, en 1593, mort vers le milieu du dix-septième siècle. Conseiller et historiographe de Victor-Amédée, il fut évêque de Saluces. On a de lui : *Catalogo degli scrittori Piemontesi, Savojardi è Nizzardi;* Turin, 1614, in-4°; — *Theatro delle donne letterate;* Mondovi, 1620, in-8°; — *Histoire chronologique des prélats nés dans les États souverains du Piémont;* Turin, 1645, in-4°; — *Corona reale di Savoja;* Coni, 1655-57, 2 vol. in-4°.

CHIESA (*Giovanni-Antonio*, comte DELLA), jurisconsulte, frère du précédent, né à Saluces, en 1594, mort dans la même ville, en 1657. Il fut conseiller d'État et président du sénat de Nice. On a de lui des *Observations sur la pratique du barreau.*

Durandi, *Piemontesi illustri.* — Rossoto, *Syllab. script. Pedem.*, p. 199. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana.*

* **CHIESA** ou **CESA** (*Matteo*), peintre italien, né à Bellune, travaillait dans sa patrie au quatorzième siècle. Il a laissé dans le baptistère de cette ville quelques peintures à la détrempe, plus ou moins bien conservées, qui attestent ses efforts pour approcher de la perfection, et qui donnent à croire qu'il peut être élève du Giotto, qui séjourna longtemps à Padoue. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

CHIESA (*Silvestro*), peintre italien, né à Gênes, en 1625, mort en 1657. Il fut élève de Luciano Borsone, dont il se fit chérir autant par son caractère, bon, franc et jovial, que par ses rares dispositions. Il s'était déjà fait connaître par quelques compositions, et surtout par d'excellents portraits, de la plus complète ressemblance, quand il fut enlevé prématurément par cette peste, si fatale aux arts, qui ravagea Gênes en 1657. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Soprani, *Vite de' pittori Genovesi.*

CHIÈVRES DE CROY. *Voy.* CROY.

CHIFFLET (*Claude*), jurisconsulte franc-comtois, né à Besançon, en 1541, mort à Dôle, le 15 novembre 1580. Il fut professeur en droit à l'université de Dôle. On a de lui : *de Substitutionibus; de portionibus legitimis; de jure fideicommissorum; de secundo capite legis Aquiliæ, disquisitio;* Lyon, 1584, in-8°; — *de Ammiani Marcellini vita et libris Rerum gestarum; item status reipublicæ romanæ sub Constantino Magno et filiis;* Louvain, 1627, in-8°; — *de Numismate antiquo liber posthumus;* Louvain, 1628, in-8°. Ce traité des monnaies anciennes a été réimprimé avec une dissertation de Thomas Chifflet *de Othonibus æris;* Anvers, 1656, in-4°; avec l'ouvrage de Rodolphe Capellus, intitulé *Nummophylacium Luderianum;* Hambourg, 1678, in-fol., et dans le premier tome du *Novus Thesaurus antiquitatum romanarum* de Sallengre.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, XXV.

CHIFFLET (*Jean-Jacques*), médecin franc-comtois, frère du précédent, né à Besançon, vers 1550, mort dans la même ville, vers 1610. Il laissa un ouvrage que son fils publia, sous le titre suivant : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus observationes;* Paris, 1612, in-8°. Voici le jugement qu'Éloy porte sur cet ouvrage, rare et curieux. « Il y a assez de profit à lire ce que Chifflet a écrit sur les ouvertures des cadavres; mais on se dégoûte bientôt de ces observations, lorsqu'on voit que l'auteur attribue la mort de la plupart des malades à l'influence des astres. »

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CHIFFLET (*Jean-Jacques*), médecin franc-comtois, né à Besançon, le 21 janvier 1588, mort en 1660. Après avoir étudié la médecine à Paris, à Montpellier et à Padoue, il visita plusieurs parties de l'Europe, et fut nommé à son retour en Franche-Comté, en 1614, médecin de Besançon. Député par sa ville natale vers l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, souveraine des Pays-Bas, il resta quelque temps près de cette princesse en qualité de premier médecin, et fut envoyé par elle en Espagne au roi Philippe IV, qui le nomma son médecin, et le chargea d'écrire l'histoire de l'ordre de la Toison d'Or. De retour en Flandre, et après la mort de l'archiduchesse Isabelle, en 1633, il devint premier médecin du cardinal Ferdinand, gouverneur des Pays-Bas. Les ouvrages de Chifflet sont : *Asiliæ in puella helvetica mirabilis physica extasis;* Besançon, 1610, in-8°; — *Dædalmatum libri duo priores;* Paris, 1612, in-8°; — *Vesontio, civitas imperialis, libera, Sequanorum metropolis*, etc.; Lyon, 1618, in-4°; — *de Loco legitimo concilii Eponensis observatio;* Lyon, 1621, in-4°; — *Lacrymæ prisco ritu fusæ in exequiis ser. archiducis Alberti Pii, Belgarum principis;* Anvers, 1621, in-4°; réimprimé dans le recueil intitulé : *Tumulus Alberti archiducis Austriæ;* Anvers, 1622, in-4°; — *de Linteis sepulchralibus Christi servatoris crisis historica;* Anvers, 1624, in-4°; — *Portus Iccius Julii Cæsaris demonstratus;* Madrid, 1626, in-4°; — *Unitas fortis a marchione de Leganes provinciis belgicis nomine Philippi IV proposita anno* 1627, *illustrata politicis sapientium dictis;* Anvers, 1628, in-4°; — *Insignia gentilitia equitum ordinis Velleris Aurei*, etc., en latin et en français; Anvers, 1632, in-4°; — *Acia Cornelii Celsi propriæ significationi restituta;* Anvers, 1633, in-4°; — *Germinianæ matris sacrorum tituluus sepulchralis explicatus, et verus exequiarum ritus una detectus;* Anvers, 1634, in-4°; réim-

primé dans le premier tome du *Novus Thesaurus antiquitatum romanarum* de Sallengre; — *de Morte præcellentis viri D. Francisci de Pax, archiatri primarii, epistola;* Anvers, 1640, in-4°; — *Dissertatio militaris de vexillo regali in Castellensi pugna Francis erepto;* Anvers, 1642, in-4°; — *Recueil des traités de paix, de trêve, de neutralité, entre les couronnes d'Espagne et de France, depuis le traité de Madrid, en* 1526, *jusqu'en* 1611; Anvers, 1643, in-4°; — *Vindiciæ hispanicæ;* Anvers, 1643, in-4°: cet ouvrage, dirigé contre la famille des Capétiens, fut réfuté par Marc-Antoine Dominicy, dans un livre intitulé *Assertor gallicus contra Vindicias hispanicas;* Paris, 1646, in-4°; — *Prælibatio de terra et lege Salica;* Bruxelles, 1643, in-8°; — *Ad Vindicias hispanicas lumina nova genealogica de stemmate Hugonis Capeti, adversus Assertorem gallicum;* Anvers, 1647, in-fol. : cet ouvrage et quelques autres, dans lesquels Chifflet répond aux réfutations de Marc-Antoine Dominicy, de David Blondel, furent recueillis sous le titre suivant : *Opera politico-historica*, etc.; Anvers, 1650, in-fol.; — *de Ampulla Remensi nova et accurata disquisitio;* Anvers, 1651, in-fol. Chifflet traite de fable l'histoire de la sainte Ampoule, et prétend qu'Hincmar, archevêque de Reims, en fut l'inventeur. Ce traité sur la sainte Ampoule fut réfuté par Jacques Alexandre Letenneur, et donna lieu à une longue polémique; — *Pulvis febrifugus orbis Americani ventilatus;* Anvers, 1653, in-8°: c'est un traité contre le quinquina, que les jésuites avaient apporté du Pérou à Rome, en 1650; — *Anastasis Childerici I, Francorum regis, sive Thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus, et commentario illustratus;* Anvers, 1655, in-4°; — *Lilium Francicum veritate historica, botanica et heraldica illustratum;* Anvers, 1658, in-fol.; — *Mémoires des siècles passés contre le faux Childebrand;* Bruxelles, 1659, in-4°.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* XXV.

CHIFFLET (*Pierre-François*), théologien et antiquaire, frère du précédent, né en 1592, à Besançon, mort à Paris, le 11 mai 1682. Il entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-sept ans, et professa pendant plusieurs années la philosophie, l'hébreu et l'Écriture Sainte. Appelé par Colbert à Paris, en 1675, il fut nommé conservateur du médaillier du roi. On a de lui : *de la Pratique quotidienne de l'amour de Dieu, et de la dévotion envers la Vierge, les anges et les saints;* Dôle, 1629, in-12; — *Fulgentii Ferrandi Carthaginiensis opera, cum notis;* Dijon, 1649, in-4°; — *Scriptorum veterum de fide catholica quinque opuscula;* Dijon, 1656, in-4°; — *Lettre touchant Béatrix comtesse de Châlon;* Dijon, 1656, in-4°; — *Manuale solitariorum, ex veterum Patrum Cartusianorum cellis depromptum;* Dijon, 1657, in-4°; — *de Ecclesiæ S.-Stephani Divionensis antiquitate;* Dijon, 1657, in-8°; — *S. Bernardi, Clarevallensis abbatis, genus illustre assertum;* Dijon, 1660, in-4°; — *Paulinus illustratus, sive appendix ad opera et res gestas S. Paulini, Nolensis episcopi;* Dijon, 1662, in-4°; — *Victoris Vitensis et Vigilii Tapsensis, provinciæ Bisacenæ episcoporum, opera;* Dijon, 1664, in-4°; — *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus;* Dijon, 1664, in-4°; — *Dissertationes tres : de uno Dionysio; de loco et tempore conversionis Constantini Magni; de S. Martini Turonensis temporum ratione;* Paris, 1676, in-8°. Dans la première de ces dissertations, Chifflet prétend prouver que saint Denis l'aréopagite est le même que l'apôtre de la France; — *Bedæ presbyteri et Fredegarii scholastici concordia, ad senioris Dagoberti definiendam monarchiæ periodum, atque ad primæ totius regum Francorum stirpis chronologiam stabiliendam;* Paris, 1681, in-4°.

Sotvel, *Scriptores Soc. Jesu.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* XXV.

CHIFFLET (*Philippe*), théologien et antiquaire, frère des deux précédents, né à Besançon, le 10 mai 1597, mort vers 1663. Il fit ses études à Louvain, sous Erycius Puteanus (Henri Dupuis), avec lequel il fut toujours lié depuis d'une étroite amitié. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine de Besançon, prieur de Belle-Fontaine, abbé de Ballerne, grand-vicaire de Claude d'Achey, archevêque de Besançon. Il fut aussi aumônier de la princesse Isabelle-Claire-Eugénie et du prince Ferdinand, infant d'Espagne. On a de lui : *Le Phœnix des Princes, ou la vie du pieux Albert mourant, dépeinte par l'épître d'André Trévise et par la paraphrase d'Eryce Putean;* Bruxelles, 1623, in-fol.; — *Histoire du prieuré de Notre-Dame de Belle-Fontaine;* Anvers, 1631, in-4°; — *le Siége de Bréda,* traduit du latin du P. Herman Hugo; Anvers, 1631, in-fol.; — *Concilii Tridentini canones et decreta;* Anvers, 1640, in-12; — *Thomæ a Kempis* de Imitatione Christi *libri quatuor;* Anvers, 1647, in-12; — *Deux lettres touchant le véritable auteur du livre de* l'Imitation de Jésus-Christ, *publiées avec un avis de Gabriel Naudé sur le factum des bénédictins;* Paris, 1651, in-8°.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* XXV.

CHIFFLET (*Laurent*), théologien et grammairien, troisième frère de Jean-Jacques, né à Besançon, en 1598, mort à Anvers, le 9 juillet 1658. Il entra dans la Société de Jésus en 1617. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il s'appliqua à la prédication, et devint un zélé missionnaire. Ses principaux ouvrages sont : *Idea præcipuorum actuum ad invocandum misericordiæ Matrem;* Bruxelles, 1640; — *Historia miraculosæ curationis, cœlestis*

vocationis, missionis apostolicæ et gloriosæ mortis patris Marcelli-Francisci Mastrillii, e Societate Jesu; Douai, 1640, in-8°; — *Epitome panegyrica præcipuarum laudum S. S. Ignatii et Xaverii,* traduit de l'italien en latin; Bruxelles, 1648, in-12; — *Exercices spirituels;* Anvers, 1653, in-12; — *Essai d'une parfaite grammaire de la langue françoise;* Anvers, 1659, in-8°.

Sotvel, *Scriptores Societatis Jesu.*

CHIFFLET (*Jules*), historien, fils aîné de Jean-Jacques Chifflet, né à Besançon, vers 1610, mort dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Après avoir étudié à Louvain les belles-lettres sous Henri Dupuis, et le droit sous Diodore Tuldenus, il se rendit à Bruxelles, où il s'appliqua à la langue hébraïque. De retour à Besançon, il fut nommé chanoine de cette ville, prieur de Dampierre dans la Franche-Comté, et enfin grand-vicaire de l'archevêque de Besançon. Philippe IV l'ayant appelé à Madrid en 1648, le fit chancelier de l'ordre de la Toison d'Or. On a de lui : *Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain, frère et compagnon de l'ordre de la Toison d'Or, écrite par George Chastelain* (1), *et mise nouvellement en lumière par Jules Chifflet;* Bruxelles, 1634, in-4°; — *le Voyage du prince don Ferdinand, infant d'Espagne, cardinal, et ses expéditions depuis l'an* 1632 *jusqu'à son entrée à Bruxelles en* 1634, traduits de l'espagnol de Diego de Aedo et Gallart; Anvers, 1634, in-4°; — *Audomarum (Saint-Omer) obsessum et liberatum anno* 1638; Anvers, 1640, in-12; — *Traité de la maison de Bye;* 1644, in-fol.; — *les Marques d'honneur de la maison de Tassis;* Anvers, 1645, in-fol.; — *Aula sancta principum Belgii;* Anvers, 1650, in-4°; — *Breviarium historicum Velleris Aurei;* Anvers, 1652, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* XXV.

CHIFFLET (*Jean*), antiquaire, fils de Jean-Jacques, né à Besançon, vers 1612, mort à Tournay, le 27 novembre 1666. Il entra dans les ordres, et s'appliqua particulièrement à la langue hébraïque. On a de lui : *Apologetica Parænesis ad linguam sanctam;* Anvers, 1642, in-4°; — *Consilium de sacramento Eucharistiæ ultimo supplicio afficiendis non denegando;* Bruxelles, 1644, in-4°; — *Palmæ cleri Anglicani;* Bruxelles, 1645, in-8°; — *de Sacris inscriptionibus, quibus tabella D. Virginis Cameracensis illustratur lucubratiuncula;* Anvers, 1649, in-4°; — *Apologetica dissertatio de juris utriusque architectis, Justiniano, Triboniano, Gratiano, et S. Raymondo;* Anvers, 1651, in-4°; — *Joannis Macarii Abraxas, seu apistopistus quæ est antiquaria de gemmis basilidianis disquisitio, commentariis illustrata;* Anvers, 1657, in-4°; — *Annulus pontificius Pio papæ II adsertus;* Anvers, 1658, in-4°; — *Vetus imago Deiparæ in jaspide viridi inscripta Nicephoro Botoniatæ Græcorum imperatori, nunc primum edita;* 1661, in-4°; — *Aqua Virgo, fons Romæ celeberrimus et prisca religione sacer, opus ædilitatis M. Agrippæ in vetere annulari gemma;* 1662, in-4°, et dans le 4e vol. du *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius; *Judicium de fabula Joannæ papissæ;* Anvers, 1666, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France,* éd. Fontette. — Brunet, *Manuel du lib.*

CHIFFLET (*Henri-Thomas*), antiquaire, fils de Jean-Jacques, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Chapelain de Christine, reine Suède, il s'occupa beaucoup d'antiquités, et publia sur ce sujet la dissertation suivante : *de Othonibus æreis,* imprimée avec une seconde édition du *de Antiquo numismate* de Claude Chifflet, et réimprimée dans le premier volume du *Novus Thesaurus antiquitatum romanarum* de Sallengre.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

CHIFFLET (*Gui-François*), petit-fils de Claude Chifflet, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Dissertatio canonica utrum aliquid juris competat illustri archiepiscopo Bisuntino, circa visitationem ecclesiæ Dolanæ;* Dôle, 1652, in-12.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

CHIFFLET (*Étienne-Joseph-François-Xavier*), jurisconsulte français, né à Besançon, le 8 décembre 1717, mort le 20 septembre 1782. Président à mortier au parlement de Dijon, il opina, en 1760, pour l'enregistrement des nouveaux impôts. Sa docilité lui valut, en 1771, lors de l'organisation des nouveaux parlements, la place de premier président de celui de Besançon. En 1775 il fut nommé premier président du parlement de Metz. On a de lui : dans les recueils de l'Académie de Besançon, les ouvrages suivants : *Dissertation sur l'origine du nom de Franche-Comté; — Examen d'une dissertation de Droz sur le douaire des femmes nobles en Franche-Comté; — Note sur un aqueduc romain; — Observations sur les lois des Bourguignons.*

Lelong, *Bibl. hist. de la France,* éd. Fontette.

CHIFFLET (*Marie-Bénigne-Ferréol-Xavier*), fils du précédent, homme politique français, né à Besançon, le 21 février 1766, mort à Montmirey, le 13 septembre 1835. Conseiller au parlement de Besançon, en 1786, il émigra en 1791, passa dans les Pays-Bas, d'où il vint se joindre à l'armée des princes sur les bords du Rhin, et fit avec elle la campagne de 1792. Valétudinaire et privé d'un bras, il quitta les armes, et reprit ses études de jurisprudence, qu'il compléta en Allemagne. Lorsqu'il put revenir en France, il y recouvra une partie de sa fortune,

(1) Cet ouvrage n'est pas de Chastelain, mais du héraut Charrolois. (V.)

et fut nommé en 1811 président à la cour impériale de Besançon. Député du Doubs en 1815, il siégea à l'extrême droite, et se prononça pour les mesures les plus anti-libérales; il alla même plus loin que les ministres d'alors. Lors de la proposition de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, il demanda sinon la confiscation des biens de ceux qui seraient condamnés, du moins que l'État s'indemnisât sur leur fortune des dommages qu'ils avaient causés. Le 13 janvier, il conclut, comme rapporteur, à l'adoption de la proposition Castelbajac, tendant à autoriser le clergé à recevoir des dotations en fonds de terre. Il se prononça et vota pour l'élection par canton, pour la restitution au clergé de ses biens non vendus, enfin pour l'abolition du divorce. Redevenu, après une non-réélection, député en 1820, il vota, le 7 mai 1821, pour la modification de l'article 351 du Code d'instruction criminelle, et, le 12 du même mois, pour l'augmentation des pensions ecclésiastiques; il appuya aussi le projet de loi tendant à l'achèvement des canaux de navigation. Le 21 novembre de la même année il fut élevé à la première présidence de la cour de Besançon. En 1822, lors de la discussion du projet de répression des délits de la presse, il déploya cette même ardeur rétrograde qu'on lui connaissait depuis longtemps; cependant il consentit au retranchement de l'article ayant pour but de punir plus sévèrement les outrages à la religion de l'État que ceux dirigés contre un autre culte chrétien. Lors de la discussion de la loi relative à l'indemnité des émigrés, il fit déclarer la capacité de l'héritier à réclamer le bénéfice de la loi Rapporteur de celle du sacrilége (5 avril 1825), il conclut à l'adoption. Le 5 novembre de la même année il fut nommé pair de France. Il prit part, dans la nouvelle assemblée à laquelle il appartenait, à la discussion du projet de loi relatif au duel (mars 1829) et à celle sur la contrainte par corps, à l'occasion de laquelle il vota pour la contrainte envers les tireurs de lettres de change. Éliminé de la chambre des pairs en 1830, il résigna la présidence de la cour de Besançon, et se retira dans son domaine à Montmirey, pour ne plus se livrer qu'à l'étude.

Monit. univ., 1815-1820-1830. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Galerie historique des contemporains.*

* **CHIFLET** (...), habile sculpteur français du dix-huitième siècle. Il s'était déjà fait connaître par des travaux remarquables, quand il fut chargé, conjointement avec Guibal, d'ériger sur la place de Nancy le grandiose et magnifique monument de Louis XV si malheureusement détruit par la révolution. E. B—N.

Cicognara, *Storia della letteratura.*

CHIGI (*Fabio*), pape. *Voy.* Alexandre VII.

* **CHILD** (Sir *Josiah*), économiste anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Nommé, sous Charles II, directeur de la compagnie des Indes, il contribua, selon quelques historiens, par des mesures entachées de trahison, aux pertes qu'éprouva cette compagnie. Il a traité, avec une supériorité bien rare de son temps plusieurs parties de l'économie politique. On a de lui : *Brief observations concerning trade and the interest of money;* Londres, 1668, in-4°; réimprimé sous le titre de *a New discourse of trade;* Glascow, 1751, in-12. Cet ouvrage a été traduit en français par Gournay et Butel-Dumont, sous le titre : *Traité sur le commerce et sur les avantages de la réduction de l'intérêt de l'argent*, suivi d'un *Traité contre l'usure par Thomas Culpeper;* Paris, 1754, in-12. « Les intentions des auteurs (Child et Culpeper) étaient bonnes, dit M. Blanqui; mais ils n'avaient pas une juste idée des causes véritables de la baisse du taux de l'intérêt, puisqu'ils supposaient que cette hausse et cette baisse dépendent de la volonté du gouvernement. »

Rose, *New biographical dictionary.* — Barbier, *Examen des dictionnaires hist.* — *Dictionnaire de l'économie politique.*

* **CHILD** (*William*), musicien anglais, né à Bristol, en 1605, mort à Londres, au mois de mars 1696. Élève d'Elway-Bevin, organiste de la cathédrale de Bristol, il devint organiste de la chapelle royale de Saint-Georges à Oxford, et l'un des membres de la musique de Charles II. On a de lui : *Psalms for three voices, with a continued bass either for the organ or theorbo;* Londres, 1639.

Burney, *Hist. of music.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHILDEBERT Ier, roi des Francs, troisième fils de Clovis, et le second de son mariage avec Clotilde, né vers 495, mort en 558. Il eut en partage le royaume de Paris, qui lui échut en 511. La bravoure jointe à la cruauté forme le principal trait de son caractère; des guerres d'ambition occupent tout son règne. Il se joignit, en 523, à ses deux frères, Clotaire et Clodomir, pour faire la guerre à Sigismond, roi des Bourguignons. Ce prince fut vaincu, et la Bourgogne, qui depuis près de cent vingt ans était constituée en royaume, fut démembrée (534). Clodomir périt dans cette expédition. Son royaume revenait à ses enfants; mais ils n'avaient pour se défendre contre l'avidité de leurs oncles que leur aïeule Clotilde. « Childebert, voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les fils de Clodomir, en conçut de l'envie; et craignant que, par la faveur de la reine, ils n'eussent part au royaume, il envoya secrètement vers son frère, le roi Clotaire, et lui fit dire : « Notre mère « garde avec elle les fils de notre frère, et veut « leur donner le royaume; il faut que tu viennes « promptement à Paris, et que, réunis tous « deux en conseil, nous déterminions ce que « nous devons faire d'eux, savoir si on leur cou- « pera les cheveux, comme au reste du peuple, « ou si, les ayant tués, nous partagerons entre « nous le royaume de notre frère. » Fort réjoui de ces paroles, Clotaire vint à Paris. Childebert avait déjà répandu dans le peuple que les

deux rois étaient d'accord pour élever ces enfants au trône. Ils envoyèrent donc, au nom de tous deux, à la reine, qui demeurait dans la même ville, et lui dirent : « Envoie-nous les en« fants, que nous les élevions au trône. » Elle, remplie de joie, et ne sachant pas leur artifice, après avoir fait boire et manger les enfants, les envoya, en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu « mon fils, si je vous vois succéder à son « royaume. » A leur arrivée, les enfants furent pris aussitôt et séparés de leurs serviteurs et de leurs gouverneurs; on les enferma à part, d'un côté les serviteurs, et de l'autre les enfants. Alors Childebert et Clotaire envoyèrent à la reine Arcadius, portant des ciseaux et une épée nue. Quand il fut arrivé près de la reine, il les lui montra, en disant : « Tes fils, nos seigneurs, « ô très-glorieuse reine, attendent que tu leur « fasses savoir ta volonté sur la manière dont il « faut traiter ces enfants; ordonne qu'ils vivent « les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés. » Consternée à ce message, et en même temps émue d'une grande colère, en voyant cette épée nue et ces ciseaux, elle se laissa transporter par son indignation, et ne sachant, dans sa douleur, ce qu'elle disait, elle répondit imprudemment : « Si on ne les élève pas sur le trône, j'aime mieux « les voir morts que tondus. » Mais Arcadius, s'inquiétant peu de la douleur de la mère, et ne cherchant pas à pénétrer ce qu'elle penserait ensuite plus réellement, revint en diligence près de ceux qui l'avaient envoyé, et leur dit : « Vous pouvez continuer, avec l'approbation de la reine, ce que vous avez commencé, car elle veut que vous accomplissiez votre projet. » Aussitôt Clotaire, prenant par le bras l'aîné des enfants, le jeta à terre, et, lui enfonçant son couteau sous l'aisselle, le tua cruellement. A ses cris, son frère se prosterna aux pieds de Childebert, et lui saisissant les genoux, lui disait avec larmes : « Secours-moi, mon très-bon père, « afin que je ne meure pas comme mon frère. » Alors Childebert, le visage couvert de larmes, dit : « Je te prie, mon très-cher frère, aie la gé« nérosité de m'accorder sa vie; et si tu veux « ne pas le tuer, je te donnerai pour le racheter « ce que tu voudras. » Mais Clotaire, après l'avoir accablé d'injures, lui dit : « Repousse-le « loin de toi, ou tu mourras certainement à sa « place; c'est toi qui m'as excité à cette affaire, « et tu es si prompt à reprendre ta foi ! » Childebert, à ces paroles, repoussa l'enfant, et le jeta à Clotaire, qui, le recevant, lui enfonça son couteau dans le côté, et le tua, comme il avait fait à son frère. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et les gouverneurs; après qu'ils furent morts, Clotaire, montant à cheval, s'en alla, sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux, et se rendit avec Childebert dans les faubourgs. La reine, ayant fait poser les petits corps sur un brancard, les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et des lamentations, à l'église de Saint-Pierre, où on les enterra tous deux de la même manière. L'un des deux avait dix ans, l'autre sept. « Ils ne purent, dit Grégoire de Tours, prendre le troisième, Clodoald, qui fut sauvé par le secours de braves guerriers; dédaignant un royaume terrestre, il se consacra à Dieu, et s'étant coupé les cheveux de sa propre main, il se fit clerc. Il persista dans les bonnes œuvres, et mourut prêtre. » Childebert et Clotaire se partagèrent ensuite les États de leurs neveux. Mais ils ne furent pas longtemps d'accord; leur haine éclata après la mauvaise issue d'une expédition qu'ils avaient faite ensemble en Espagne, et dans laquelle ils avaient perdu la moitié de leurs troupes. Childebert ravagea alors les États de Clotaire, et excita Chramne à se révolter contre son père. Mais bientôt après il mourut, à Paris (558); et comme il ne laissait pas d'enfant mâle, ses États revinrent à Clotaire, qui devint alors le seul roi des Francs (1).

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert et de Brunehaut, né vers 570, mort en 596. Il fut proclamé en 575, sous la tutelle de sa mère, qui lors de sa captivité fut remplacée dans l'administration du royaume par un conseil de régence, composé de seigneurs austrasiens. Peu de temps après que Childebert eut pris lui-même les rênes de l'État, la mort de son oncle Gontran l'appela à la succession des royaumes de Bourgogne, d'Orléans, et d'une partie de celui de Paris; mais son règne fut de courte durée : il mourut empoisonné, à l'âge de vingt-sept ans, au moment où il se préparait à conquérir la Neustrie. Il laissait deux fils : Thierry, qui eut le royaume de Bourgogne, et Théodebert, qui devint roi d'Austrasie (2).

CHILDEBERT III, dit *le Juste*, fils de Thierry Ier, roi des Francs, né vers 683, mort en 711. Il fut proclamé en 695, à la mort de Clovis III, son frère; mais, de même que ses deux prédécesseurs, il ne régna que de nom. Le véritable roi fut Pepin le Gros ou d'Héristal, qui, avec le titre de maire du palais, eut toujours une autorité souveraine. Childebert III mourut en laissant un fils, Dagobert, qui porta aussi, après lui, le titre de roi (3).

(1) On ne connaît de Childebert Ier qu'une seule pièce, c'est un très-beau *triens*, publié par Bouteroue et Lablanc, et qui présente d'un côté le nom royal autour d'un buste armé d'un bouclier, CHILDEBERTUS REX, et au revers un chrisme ansé et accosté des lettres A et ω sur un globe, avec la légende ARELAT. CIVIT.

(2) On connaît de Childebert II un tiers de sou d'or frappé en son nom, en Auvergne, ainsi que l'indiquent les grandes lettres AR, initiales de AR*vernis* CI*vitas*, et une autre pièce, au revers de laquelle on voit un dragon avec des caractères que l'on n'a pu encore déchiffrer complétement. On attribue encore à Childebert II une pièce de bronze, dont le champ présente d'un côté ELDEBERTI, et de l'autre un chrisme, dans un feuillage. C'est avec une autre pièce, où on lit le nom de THEODORICUS, et qui pourrait tout aussi bien appartenir à Théodoric le Grand qu'aux princes mérovingiens du même nom, la seule espèce de cuivre qui figure dans la série mérovingienne.

(3) Nous ne connaissons aucune monnaie que l'on puisse attribuer avec certitude à ce prince. Le nom de

Grégoire de Tours, *Histor.* — Frédegaire, *Chron.* — Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens.* — Sismondi, *Histoire des Français*, 1, 2. — Michelet, *Hist. de France*, I. — Henri Martin, *Hist. de France.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHILDEBRAND, prince franc, vivait vers le milieu du huitième siècle. Selon le continuateur de Frédégaire, il était fils de Pepin d'Héristal et d'Alpaïde, et frère de Charles Martel. Ce personnage, qui est un des plus insignifiants de l'histoire de France, est cependant un de ceux dont on parle le plus occupé. Il combattit les Sarrasins avec Charles Martel, fit le siége de Narbonne, et intervint dans les querelles de ses neveux, après la mort de Charles. A partir de 741, les annales et chroniques ne parlent plus de lui; mais les généalogistes sont venus, qui l'ont illustré en voulant faire de lui un des ancêtres de la dynastie capétienne. Les plus grands érudits du siècle dernier se sont engagés dans des discussions interminables, pour démontrer la descendance carlovingienne de Robert le Fort, l'ancêtre voué et reconnu des Capétiens. En se rattachant à Childebrand, Duchesne, Du Bouchet, les Sainte-Marthe, Le Cointe, etc., y ont consacré toute leur érudition, aidée de toutes les subtilités de la dialectique. Pauvre sujet d'escrime pour des hommes si estimables! Mais de tout temps les érudits se sont passionnés pour des questions ayant de valeur que celle que leur donnait leur réoccupation. Adrien Valois a eu le bon esprit de réfuter toute cette généalogie d'invention moderne, et c'est aujourd'hui un point en dehors de la discussion. Ce n'est pas tout. Childebrand est encore, au dix-septième siècle, le héros d'un poëme épique; mais il y a longtemps que Boileau a fait justice du poëte et du poëme, par deux vers que tout le monde connaît. On trouvera le résumé de toutes les discussions relatives à Childebrand dans la préface du tome X de la collection des historiens de France, et aussi dans un mémoire de Foncemagne.

Le P. Anselme, *Hist. généalogique*, t. I. — Sainte-Marthe, *Hist. généalogique de la France*, t. XI. — *Collection des historiens de France*, t. X. — Foncemagne, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. X.

CHILDÉRIC. Trois rois des Francs ont porté ce nom, savoir :

CHILDÉRIC Ier, roi des Francs, fils de Mérovée, mort en 481. Il succéda à son père en 458. La dissolution des mœurs de ce prince ayant provoqué les ressentiments des hommes libres du royaume, il se vit forcé de quitter ses États et de chercher un asile dans la Thuringe, auprès d'un roi dont il séduisit la femme; et la royauté fut déférée, suivant les vieilles chroniques, au maître de la milice des Romains.

« Il s'abandonna, dit Grégoire de Tours, à une honteuse luxure, déshonorant les femmes de ses sujets; et ceux-ci, indignés de ces outrages, le détrônèrent. Ayant découvert qu'on en voulait même à sa vie, il se réfugia dans la Thuringe, laissant dans son pays un homme qui lui était attaché, pour qu'il apaisât, par de douces paroles, les esprits furieux. Il lui donna aussi un signe pour qu'il lui fît connaître quand il serait temps de retourner dans sa patrie, c'est-à-dire qu'ils divisèrent en deux une pièce d'or, que Childéric en emporta une moitié, et que son ami garda l'autre, disant : « Quand je vous enverrai « cette moitié, et que les deux parties réunies « formeront la pièce entière, vous pourrez reve- « nir en toute sûreté dans votre patrie. » Étant donc passé dans la Thuringe, Childéric se réfugia chez le roi Bizin et sa femme Basine. Les Francs, après l'avoir détrôné, élurent pour roi, d'une voix unanime, Ægidius (1).... Celui-ci était déjà dans la huitième année de son règne, lorsque le fidèle ami de Childéric, ayant secrètement apaisé les Francs, envoya à son prince des messagers pour lui remettre la moitié de la pièce qu'il avait gardée. Celui-ci, voyant par cet indice certain que les Francs désiraient son retour, et qu'ils le priaient eux-mêmes de revenir, quitta la Thuringe, et fut rétabli sur le trône. Tandis qu'il régnait, Basine abandonna son mari pour venir auprès de Childéric. Celui-ci l'épousa, et en eut un fils, qu'on appela du nom de Clovis, et qui lui succéda (2).

CHILDÉRIC II, second fils de Clovis II et de Bathilde, né en 649, mort en 673. Roi d'Austrasie en 660, il réunit tout l'empire des Francs en 670, à la mort de Clotaire III, son frère, et par la retraite de Thierry. Ébroïn, maire du palais, ayant voulu mettre ce dernier sur le trône, fut rasé et confiné dans un monastère, et le

Childebert, qui se lit sur des *triens* frappés dans deux localités de Bourgogne désignées par les légendes du revers, PETRA FECIT et BOMIS, n'est ni celui de ce prince ni celui d'un roi du même nom. Il désigne le monétaire, ainsi que les légendes MEROVEUS, d'une monnaie de Châlon-sur-Saône, et CHULDERICUS MON., d'une pièce frappée à Metz.

(1) Les Francs, en prenant pour chef Ægidius, ne firent sans doute que suivre l'ancien usage de se mettre au service des généraux romains. « Le vrai de tout cela, dit M. de Châteaubriand en racontant l'exil de Childéric, c'est qu'il alla à Constantinople, d'où l'empereur le dépêcha en Gaule pour contre-balancer l'autorité suspecte d'Ægidius. »

(2) On a découvert en 1654, à Tournay, un tombeau où étaient déposés, à côté d'un squelette, une assez grande quantité d'objets précieux, entre autres une épée dont la poignée était garnie d'une feuille d'or, une hache d'armes ou francisque en fer, beaucoup d'abeilles en or, cent médailles d'or, d'empereurs du Bas-Empire, la plupart contemporains de Childéric, et deux cents médailles d'argent des premiers empereurs. On a supposé que ce tombeau était celui de Childéric. Les objets qu'il contenait, donnés d'abord à l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, alors gouverneur des Pays-Bas, passèrent, après la mort de ce prince, à l'électeur de Mayence, qui, en 1663, en fit présent à Louis XIV. Ces monuments avaient été déposés au Cabinet des antiques de la Bibliothèque du roi; une bonne partie d'entre eux a été soustraite par des malfaiteurs en 1832, entre autres un anneau d'or où se voyait une tête gravée en creux, que l'on regardait comme un portrait barbare de Childéric. On n'en possède plus qu'une empreinte en plâtre. L'ensemble de ces objets a été décrit et gravé par Chifflet (voy. *Jean-Jacques*), *Anastasis, Childeric, etc.*, 1655, in-4°, et par Montfaucon *Monuments de la monarchie françoise*, tome II. (V.)

prince enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis. Childéric, devenu maître absolu du royaume, se conduisit d'abord par les conseils de Léger, évêque d'Autun. Mais ce prélat perdit bientot sa confiance, et il le fit enfermer avec Ébroïn au monastère de Luxeuil. Childéric se rendit alors odieux aux grands, en ne tenant aucun compte de leurs priviléges. Bodillon, l'un d'eux, fut par ses ordres attaché à un poteau et fouetté comme un esclave. Cet outrage fit naître une conspiration. Le même Bodillon, chef des conjurés, l'assassina dans la forêt de Livri, près de Chelles; il était à peine âgé de vingt-quatre ans. La reine Bathilde, alors enceinte, et Dagobert, leur fils aîné, encore enfant, ne furent pas épargnés. Leur autre fils, Daniel, échappa seul à ce massacre (1).

CHILDÉRIC III, le dernier des princes de la dynastie mérovingienne, mort en 755. Après la mort de Charles Martel, Carloman et Pepin se partagèrent son vaste empire; le premier eut l'Austrasie, le second la Neustrie et la Bourgogne. Mais Pepin, né Austrasien, et parlant toujours la langue germanique, était considéré, par les peuples sur lesquels il devait régner, comme un étranger. « Ils ne lui obéissaient qu'à regret, et peut-être avaient-ils fait entendre quelque plainte de ce qu'il ne restait plus de roi auquel ils pussent demander justice, lorsqu'ils étaient opprimés par le maire du palais. Pepin, pour les satisfaire, tira de quelque couvent un dernier Mérovingien, qu'il nomma Childéric III (742). On ne sait ni son âge ni son origine; mais il est probable que Pepin, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, fit dans cette occasion choix d'un enfant. La plupart des chroniqueurs parlent pour la première fois de Childéric III au moment de sa déposition (2). » Mais dix ans après, Pepin, que la retraite de son frère Carloman avait rendu maître de toute la monarchie des Francs, trouvant son autorité assez bien établie, députa vers le pape Zacharie, Burchard, évêque de Wirtzbourg, et le prêtre Fulard, son chapelain, « pour l'interroger, dit Éginhard, sur les rois qui existaient alors en France, et qui n'avaient que le nom de rois sans aucune puissance royale. Par eux, le pontife répondit qu'il valait mieux que celui-là fût roi qui exerçait la puissance royale (1) ». Pepin fut élevé sur un bouclier, dans une assemblée de la nation qui fut tenue à Soissons, au mois de mars 752, et Childéric III, ayant été solennellement déposé, reçut la tonsure ecclésiastique, et fut enfermé au couvent de Sithin, nommé depuis Saint-Bertin, à Saint-Omer, où il mourut.

Grégoire de Tours, *Hist.* — Frédégaire, *Chron.* — Éginhard, *Annales.* — Le P. Anselme, *Hist. généalogique.* — Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens.* — Sismondi, *Hist. des Français.* — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.*

CHILDREY (*Josué*), astrologue et philosophe anglais, né en 1623, mort en 1670. Il commença ses études à Rochester, et les acheva au collége de la Madeleine à Oxford. Pendant la révolution il ouvrit une école à Feversham, dans le comté de Kent, et à la restauration il devint chapelain de Henry lord Herbert. En janvier 1663 il fut nommé archidiacre de Salisbury. On a de lui : *Indago astrologica;* 1652, in-4°; — *Syzygiasticon instauratum, or an ephemeris of the places and aspects of the planets*, Londres, 1653, in-8°; — *Britannica Baconica, or the natural rarities of England, Scotland, and Wales, historically related, according to the precepts of lord Bacon;* Londres, 1661, in-8°.

Rose, *New biographical dictionary.*

***CHILIANI** (*Balthasar*), médecin allemand, né à Cobourg, en 1636, mort en 1712. Il fut médecin de la ville d'Eisfeld, en Franconie. On a de lui : *Unterricht, wie man sich bey hitzige Fiebern und Hauptkrankheiten zu verhalten* (Instruction sur les traitements à employer dans les fièvres chaudes et dans les maladies de tête); 1690, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten Lexicon.*

***CHILIEN**, moine bénédictin du huitième siècle. Il habitait le monastère d'Inis-Keltre, en Hibernie. On lui doit une *Vie de sainte Brigitte* en vers latins, que l'on trouve dans le t. 1er de février, p. 100, de la collection de Bollandus.

N. M—Y.

Don Ceiller, *Hist. générale des auteurs ecclés.* — Bollandus, *Acta sanct.* (février).

CHILLAC (*Timothée* DE), poëte français du seizième siècle. Il obtint la couronne poétique dès l'âge de vingt ans. En tête de son recueil de poésies, il se fit graver avec les marques de cette distinction. Ce recueil, qui fut publié à Lyon en 1599, in-12, contient *les Amours d'Angeline, les Amours de Lauriphile, la Liliade française, bouquets et tombeaux.* Toutes ces poésies sont fort médiocres; quelques-unes, peu honorables pour Chillac, sont consacrées à la

(1) C'est à Childéric II que l'on attribue généralement les *triens*, et les *sols* sur lesquels on voit au droit la légende HILDAERICVS REX, puis un buste tourné à droite et revêtu d'un paludamentum ou manteau sous une arcade; au revers, une croix accostée des lettres MA, initiales de MASSILIA (Marseille), dont le nom se trouve inscrit en toutes lettres sur la légende. Cette représentation d'un buste sous une arcade est unique dans la série mérovingienne. On connaît d'ailleurs d'autres *sols* et d'autres *triens* de la même ville qui ne présentent que le type ordinaire, c'est-à-dire le nom du roi autour de son buste, les lettres MA accostant la croix, et la légende MASSILIE CIVITATIS. Nous devons encore mentionner ici un beau tiers de sou frappé au nom de Childéric II et de son frère Clotaire, et qui porte d'un côté les mots CHILDERICVS REX autour d'un buste, et de l'autre CLOTARIUS REX autour d'une croix. Les lettres MA, qui accompagnent cette croix, prouvent que cette pièce a été frappée à Marseille. On y remarque d'ailleurs le mot CONOB, légende énigmatique des dernières monnaies romaines, dont on a donné tant d'explications différentes. Enfin, on connaît de Childéric des *triens* frappés à Metz, et présentant d'un côté l'effigie du prince avec son nom, et de l'autre la légende METTIS CIV autour d'une croix ansée.

(2) Sismondi, *Hist. des Français*, t. I, p. 155.

(1) Éginhard, *Annales*, t. V, p. 197.

némoire ou plutot à l'apothéose de Gabrielle 'Estrées.

Goujet, *Bibl. française.*

CHILLEAU (*Jean-Baptiste* Du), prélat et théologien français, né le 7 octobre 1735, au château e Carrière, en Poitou, mort le 26 novembre 824. Il entra de bonne heure dans les ordres. Aumônier de Marie Leczinska, et plus tard de Marieantoinette, il fut nommé en 1781 évêque de hâlons-sur-Saone. A l'époque de la révolution s'opposa de toutes ses forces aux réformes eligieuses tentées par l'Assemblée constituante, t émigra. Il protesta en 1803, avec quarante-uit autres évêques, contre le concordat de 1801. ependant, après sa rentrée en France, en 1814, donna sa démission d'évêque de Châlons. Il ut nommé archevêque de Tours en 1819, et pair e France en 1822. On a de lui : *Lettre pastorale sur le schisme*, 15 décembre 1790; — *nstruction pastorale* sur le même objet, suivie 'un *Avertissement sur l'élection des évêques onstitutionnels d'Autun et de Dijon;* — *ettre pastorale* contenant le bref de Pie VI, du 3 avril 1791. Ces écrits ont été réimprimés ans la *Collection ecclésiastique*, publiée par abbé Guillon, sous le nom de l'abbé Barruel.

Monit. univ., 1803, 1814, 1819, 1822. — Guillon, *Collect. ctés.*

CHILLIAT (*Michel*), imprimeur-libraire de yon, mort à Paris, vers 1698. Il était venu s'éblir dans cette ville vers 1695. On lui a attribué s ouvrages suivants, dont il avait été simpleent l'éditeur : *le Triomphe de la miséricorde e Dieu sur un cœur endurci, ou les confesons de l'Augustin de France converti, crites par lui-même;* Paris, 1682, 1686, in-12; - *l'Amour à la mode, satyre historique;* aris, 1695, in-12 : c'est un ouvrage de Mme de ringy; — *la Censure des vices et des manières u monde;* Lyon, 1696, in-12; — *Méthode acile pour apprendre l'histoire de Savoie;* aris, 1697, in-12; — *Granicus, ou l'isle gamte, nouvelle historique, par François rice;* Paris, 1698, in-12.

Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques.*

CHILLINGWORTH (*Guillaume*), théologien nglais, né au mois d'octobre 1602, à Oxford, ort le 30 janvier 1644. Tout en achevant ses udes dans sa ville natale, au collége de la Triité, il se livra à la polémique religieuse avec la mérité du jeune homme. Un jour qu'il disputait vec un célèbre jésuite nommé Jean Fisher, ceui-ci lui posa cet argument : « Il faut un juge inillible qui soit vivant; or ce juge ne se trouve ue dans l'Église romaine: donc l'Église romaine st la seule et vraie Église; donc on ne peut se auver que dans sa communion. » Chillingworth, ui avait alors dix-sept ans, se déclara vaincu par e syllogisme, et embrassa la religion catholique. 'our assurer cette conversion précipitée, Fisher nvoya son jeune néophyte à Douai, au collége des ésuites. Chillingworth, au bout de six mois, revint dans sa patrie, et rentra dans l'Église anglicane, grâce surtout aux instances et aux arguments de Laud, depuis archevêque de Cantorbery. Ces variations rapides rendirent le jeune théologien suspect aux sectes religieuses qui agitaient l'Angleterre; mais il donna dans divers écrits des gages de son dévouement aux doctrines protestantes. Il refusa quelque temps de signer les trente-neuf articles de l'Église anglicane; mais ses scrupules ne tinrent pas contre les places de chancelier du chapitre de Salisbury et de prébendier de Brixworth, dans le comté de Northampton. Il signa les articles, et garda ces deux bénéfices jusqu'à sa mort. Pendant la révolution il resta fidèle à la cause royale, et montra même des talents d'ingénieur au siége de Glocester. Voyant qu'on manquait de munitions pour pousser le siége, il fournit l'idée de quelques machines, à la manière des *tortues* des anciens Romains (*testitudines cum pluteis*) pour donner l'assaut à la place. Quelques mois après, il tomba entre les mains des parlementaires, et mourut à Chichester. Par un singulier hasard, il fut assisté ou plutôt tourmenté à ses derniers moments par un de ses antagonistes ordinaires, François Cheynell (*voyez* ce nom), théologien honnête, mais rigide jusqu'au fanatisme. Les accusations que ce docteur intolérant fit entendre sur la tombe de Chillingworth n'étaient pas d'ailleurs sans fondement, car celui-ci répondait à un ami qui l'interrogeait sur l'arianisme. « Tout homme qui examinera les disputes de l'arianisme ne pourra s'empêcher de confesser, ou du moins penchera fort à croire que la doctrine d'Arius est la vérité, ou du moins n'est pas une hérésie damnable. » L'ouvrage le plus connu de Chillingworth est intitulé : *The religion of Protestants, a safe way to salvation, or an answer to a book entitled Mercy and Truth, or charity maintained by catholics;* Oxford, 1638, in-fol.; trad. en français, Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12. Ce livre, dédié à Charles Ier, est une réfutation des apologies catholiques publiées par le jésuite Mathias Wilson sous le nom d'Edward Knoll. La meilleure édition des œuvres de Chillingworth est celle du docteur Birch, 1742, in-fol.

Des Maizeaux, *Histoire de la vie et des écrits de Chillingworth.* — Wood, *Athenæ oxonienses.* — Kippis, *Biog. brit.* — *Penny cyclop.*

CHILMEAD (*Edmond*), érudit anglais, né à Slow in-the-Wold, dans le comté de Glocester, en 1611, mort à Londres, le 1er mars 1654. Après avoir fait ses études au collége de la Madeleine à Oxford, il fut nommé, en 1632, chapelain de l'église du Christ; mais en 1648 cette place lui fut enlevée par les parlementaires. Il fut forcé pour vivre d'établir des concerts hebdomadaires à Londres, dans Aldersgate street. On a de lui : *de Musica antiqua græca*, à la fin de l'édition d'Aratus donnée par Jean Fell; Oxford, 1672, in-8°; — *Joannis Antiocheni cognomento Malalæ historiæ chro-*

nicæ libri XVI, e manuscripto bibliothecæ Bodleianæ nunc primum editi, cum interpretatione et notis, publié par Humphred Hodius; Oxford, 1691, in-8°; — *Catalogus manuscriptorum græcorum in bibliotheca Bodleiana pro ratione auctorum alphabeticus*, resté inédit. On a encore de Chilmead les traductions suivantes en anglais : *Traité des Globes* de Robert Huez; Londres, 1639, in-4°; — *Traité de l'essence et guérison de l'amour*, de Jacques Ferrand, médecin d'Agen; Londres, 1640, in-8°; — *des Talismans*, par Gaffarel; Londres, 1650, in-8°; — *Sur la monarchie espagnole*, par Campanella; Londres, 1654, in-4°.

Burney, *Hist. of music.* — Wood, *Athenæ oxonienses.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

CHILON (Χείλων), un des sept sages de la Grèce, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Né à Sparte, d'un père nommé Damagète, il fut nommé éphore dans sa patrie, la première année de la LVIe olympiade (556 avant J.-C.). On rapporte qu'il mourut de joie en apprenant que son fils venait d'obtenir aux jeux olympiques le prix du pugilat. Diogène Laerce nous a conservé plusieurs maximes de morale pratique qui justifient la réputation de sagesse de Chilon; il prétend aussi que ce philosophe composa des poëmes élégiaques.

Diogène Laerce, I, 68-73. — Platon, *Protagoras.* — Diodore de Sicile, *Extraits des vertus et des vices.* — Hérodote, I, 59; VII, 235. — Pline, *Histoire naturelle*, VII, 32.

CHILONIS ou **CHÉLONIDE**, fille de Léonidas II, roi de Sparte, et femme de Cléombrote, vivait vers 250 avant J.-C. Lorsque Léonidas, alarmé des poursuites de l'éphore Lysandre, se réfugia dans le temple de Minerve, Chilonis, abandonnant son mari, qui venait d'être élevé sur le trône, accompagna son père dans l'exil à Tégée. Léonidas remonta bientôt sur le trône, et Cléombrote à son tour fut forcé de chercher un refuge dans le temple de Neptune. Chilonis s'associa à la mauvaise fortune de son mari, et après l'avoir sauvé de la vengeance de Léonidas, elle l'accompagna dans l'exil. « De sorte, dit Plutarque, que si Cléombrote n'avait pas été corrompu par l'ambition, l'amour de sa femme lui aurait fait trouver l'exil préférable à la royauté. »

Plutarque, *Agis*, 11, 12, 16, 18.

CHILPÉRIC Ier, fils de Clothaire Ier, né en 539, mort en 584 de J.-C. Il devint roi de Soissons en 561, à la mort de son père. Il se montra tout d'abord avide, fourbe, querelleur : il voulut s'approprier le trésor de son père, que l'on gardait dans la résidence de Braine; mais ses frères le forcèrent à partager. En 562, il envahit les États de son frère Sigebert, et lui prit Reims, sa capitale; repoussé à son tour, il perdit Soissons, et fut sur le point d'être dépouillé de tous ses États. Chilpéric ne s'était encore allié qu'à des femmes de basse extraction; à l'exemple de Sigebert, il voulut avoir pour épouse une princesse du sang royal, et il épousa Galsuinthe, sœur de Brunehaut. Mais Frédégonde, l'une des anciennes concubines du roi, n'avait rien perdu de l'empire qu'elle exerçait sur lui. Bientôt Galsuinthe périt de mort violente; Frédégonde devint reine, et la guerre se ralluma plus furieuse entre la Neustrie et l'Austrasie. En 576, Sigebert victorieux allait détrôner Chilpéric. Celui-ci tremblait; mais Frédégonde eut recours au poignard, et Sigebert fut assassiné. Dès lors l'ascendant de cette femme fut encore plus grand sur Chilpéric : elle lui fit immoler, les uns après les autres, tous les fils qu'il avait eus d'autres femmes; elle poursuivit ses rivales jusqu'à la mort; enfin, elle anima son mari contre Grégoire de Tours, contre Prétextat, contre tous ceux qu'elle haïssait. Tous les crimes de Chilpéric ont été inspirés par elle. Ce prince, théologien, lettré, bel esprit, était trop faible pour être féroce. Les *Récits mérovingiens* de M. A. Thierry nous montrent parfaitement ce mélange de faiblesse innée et de cruauté acquise qui composaient le caractère de Chilpéric, et justifient parfaitement ce mot si vrai des éditeurs de la Collection des historiens de France, en parlant de ce prince : *Uxorius magis quam crudelis* (t. II, p. 115). Chilpéric fut assassiné à Chelles par ordre de Frédégonde. Il était âgé de quarante cinq ans. Son fils Clotaire II lui succéda.

CHILPÉRIC II, mort en 720. Il fut proclamé roi en 715, après la mort de Dogobert III. On dit qu'il était fils de Childéric II, assassiné en 673; mais le passage suivant de la chronique d'Erchambert rend cette filiation douteuse. « Les « Francs occidentaux, dit cet auteur, constituèrent « roi un clerc nommé Danihel, qu'ils appellèrent « Chilpéric; car la descendance des rois venait « à manquer, ils sont dans l'usage de couronner « celui qu'ils trouvent le plus proche des Mérovingiens. » Chilpéric, secondé par le maire Raimfroi, essaya de lutter contre Charles Martel, mais il fut vaincu, et mourut en 720.

Grégoire de Tours. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens.* — Sismondi, *Histoire des Français*, t. I. — Michelet, *Histoire de France.* — Henri Martin, *Hist. de France.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHIMAY (*Thérèse* CABARRUS, comtesse DE CARAMAN et princesse DE), née à Saragosse, vers l'an 1775, morte au château de Chimay, le 15 janvier 1835. Elle était fille du comte de Cabarrus, ministre des finances en Espagne. Mariée fort jeune à M. Devin de Fontenay, conseiller au parlement de Bordeaux, elle ne trouva pas le bonheur dans ce mariage, et fit prononcer son divorce. Devenue libre et livrée bien jeune encore à elle-même, elle vécut quelque temps à Bordeaux, où, après avoir suivi, avec trop de légèreté peut-être, le torrent et les fêtes révolutionnaires, elle fut jetée, en un moment de réaction, dans les prisons de la ville. Tallien, député alors en mission dans le département de la Gironde avec Ysabeau, entendit faire de grands éloges de la beauté de cette jeune Espagnole il voulut la voir, et en devint éperdument amou

reux. Il la protégea, la fit mettre en liberté, et, après lui avoir rendu ce service, il lui offrit sa main. A Paris, Mme Tallien exerça une telle influence sur ce conventionnel, de plus en plus épris des charmes de sa compagne, que c'est à elle que l'on doit l'énergie qu'il montra au 9 thermidor an II, et qui amena la chute de Robespierre et du règne de la Terreur, au moment même où Thérèse devait accompagner Tallien à l'échafaud. Son salon devint bientôt célèbre, et elle fut l'ornement des cercles les plus brillants du temps de la révolution. Bientôt après, Tallien, devenu malheureux par des chagrins domestiques et voyant que sa femme avait oublié ce qu'il avait fait pour elle, partit pour Londres, l'oubliant à son tour, et puis il accompagna Napoléon en Égypte. Revenu à Paris, il trouva Thérèse décidée à demander son divorce, qui fut prononcé peu de temps après. Elle épousa, en 1805, M. de Caraman, qui devint bientôt prince de Chimay, et dont elle eut quatre enfants, et vécut depuis alternativement à Paris, à Nice et dans son château de Chimay, ancienne pairie du Hainaut, qui devint en 1750 la propriété des comtes de Caraman. La princesse de Chimay était l'une des plus belles femmes de son temps, et l'on peut dire qu'elle réunissait à cette beauté éblouissante beaucoup d'esprit, une amabilité et une générosité peu communes. Elle fut l'amie de madame Récamier, de l'impératrice Joséphine, et des généraux Barras, Hoche et Bonaparte. Les services qu'elle a rendus à l'humanité la mettent au rang des femmes célèbres; ses ennemis mêmes lui ont dû l'adoucissement de leur sort, et plusieurs d'avoir échappé à la proscription. Elle a sauvé de la mort la femme du général Valence, qui depuis a dit si ingénieusement : « Si l'on a donné à Mme Bonaparte le surnom de *Notre Dame des Victoires*, on doit donner à Mme Tallien celui de *Notre Dame de Bon Secours.* » Ce fut par un jeu de mots cruel que de mauvais plaisants osèrent changer cette qualification en celle de *Notre Dame de Septembre*, comme pour faire allusion aux massacres de septembre, auxquels on accusait Tallien d'avoir pris part, et qui avaient eu lieu à une époque où Mme de Fontenay n'avait peut-être jamais encore entendu parler de son futur époux. [*Enc. des g. du m.*]

Thiers, Mignet, etc., *Hist. de la rév. franç.*— Mme d'Arantès, *Mémoires.*

CHIMENTELLI (*Valerio*), archéologue italien, vivait au dix-septième siècle. Professeur de langue grecque d'abord à l'université de Florence, puis à celle de Pise, il publia dans cette dernière ville une dissertation intitulée : *Marmor Pisanum de honore bisellii.* Cet opuscule a été réimprimé dans le septième vol. du *Thesaurus antiquitatum romanorum* de Grævius.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana,* VIII.

***CHIMINELLO** (*Vincent*), physicien italien, né à Marostica, en 1741, mort à Padoue, en 1815. Il étudia le droit, pour se conformer à la volonté de ses parents, mais ses dispositions le portaient vers les sciences. Son oncle maternel Toaldo, professeur de géographie physique et astronomique à l'université de Padoue, et Ricci Zanoni furent ses guides dans l'étude des mathématiques et de l'astronomie. Après la mort du premier, Chiminello lui succéda. Il continua les importants travaux de son oncle sur la météorologie. Un grand nombre de mémoires de Chiminello ont été insérés dans les recueils suivants : *Atti dell' Accademia di Padova; Atti della Societa italiana.*

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri,* VIII.

CHINARD (*Joseph*), sculpteur français, né à Lyon, en 1756, mort en 1813. Issu d'une famille pauvre, il fut d'abord élève de l'école gratuite de dessin dirigée à Lyon par Nonotte, puis il entra dans l'atelier du sculpteur Blaise. Quelques travaux lui ayant été confiés par le chapitre de l'église Saint-Paul de Lyon, il en consacra le produit au voyage de Rome. Pendant son séjour dans cette ville, il remporta en 1786 le premier prix de sculpture au concours ouvert par l'Académie de Saint-Luc pour un *Persée délivrant Andromède.* Copiant un grand nombre de statues antiques, il se forma à la fois la main et le goût. De retour dans sa patrie, en 1789, il fit l'année suivante, jour de la fête de la Fédération, célébrée aux Brotteaux, une statue colossale de la *liberté.* En 1791 il retourna à Rome; là deux petits groupes qu'il exécutait dans l'esprit de la révolution, dont il avait embrassé les principes avec ardeur, le rendirent suspect au gouvernement pontifical, qui le fit enfermer au château Saint-Ange, d'où il ne sortit que le 13 novembre 1792, après deux mois de captivité. Chinard s'empressa de quitter l'Italie; mais hélas! c'était tomber de Charybde en Sylla: lui qui avait été emprisonné à Rome comme sans-culotte, fut arrêté en France comme contre-révolutionnaire, et ne dut son salut et sa liberté qu'à la protection d'un de ses juges, auquel il avait envoyé un groupe représentant l'*Innocence sous la forme d'une Colombe se réfugiant dans le sein de la Justice.* Malgré cela, tant que dura la révolution, Chinard concourut par son talent à l'éclat de toutes les fêtes nationales. En 1800 il fit un troisième voyage en Italie, et à son retour il fut nommé membre de l'Académie de Lyon, et bientôt après correspondant de l'Institut de France. En 1807, un décret impérial lui conféra le titre de professeur à l'école spéciale de dessin de Lyon, et il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort; enfin, en 1808 il reçut au salon la grande médaille d'or.

Les principaux ouvrages de Chinard sont : *Persée et Andromède,* groupe en plâtre, la *Justice*, et *Diane préparant ses traits*, exposés en 1800; *Hébé versant le Nectar*, et *la Paix*, groupe en terre cuite, exposés en 1802; un *buste du prince Eugène*, exposé en 1806; plusieurs

bustes et des bas-reliefs pour un arc de triomphe à Bordeaux, exposés en 1808; *la Victoire donnant la couronne, Otriade mourant sur son bouclier, l'Amour réveillé par Psyché, Niobé frappée par Apollon, l'Illusion du bonheur, Phryné sortant du bain*, exposés en 1810; une statue colossale et en marbre de *la Paix*, exécutée en 1811 pour la douane de Marseille; une *statue de Carabinier* pour l'arc de triomphe du Carrousel; enfin le modèle de la statue du général Cervoni, destinée au pont de la Concorde et exposée en 1812.

E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.*

***CHINARRO** (*Daniel*), historien italien, né à Trévise, vers 1370; il fut d'abord changeur, et de 1407 à 1419 il exerça les fonctions de conseiller privé. Il a laissé une histoire en italien de la guerre entre Venise et Gênes, qui dura de 1378 à 1381. Cet ouvrage a été inséré dans les *Scriptores rerum italicarum* (liv. XV, p. 699), recueillis par Muratori. G. B.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. XI, p. 125.

***CHINCHON** (*Bernard Perez* DE), théologien espagnol, né à Gandia (Jaen), dans le royaume de Valence, vivait au seizième siècle. On voit par la préface d'un de ses ouvrages (*Anti-Alcoran*) qu'il fut quelque temps au service de Jean Borgia, duc de Gandia. Il devint chanoine de l'église collégiale de Valence. On a de lui : *Historia de la sucedido desde el anno de* MDXXI *hasta* MDXXX, *sobre la restitution de Francisco Sforcia en Milan;* Valence, 1536, in-fol.; — *Espejo de la vida humana* (Miroir de la vie humaine); Grenade, 1587, in-8°; — *Anti-Alcoran, sive contra errores sectæ Mahometanæ;* Salamanque, 1595.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

CHINIAC DE LA BASTIDE (*Matthieu*), littérateur français, frère de Pierre Chiniac, né en 1739, à Alassac, mort en 1802. Il suivit, comme son frère, la carrière du barreau. Il était en 1800 magistrat de sûreté du cinquième arrondissement de Paris. On a de lui : *Histoire de la littérature française, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec un tableau des arts dans la monarchie;* Paris, 1772, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, fait en collaboration avec Dussieux, est un abrégé de l'*Histoire littéraire de la France*, publiée par les bénédictins de Saint-Maur. Les deux premiers volumes, les seuls qui aient paru, vont jusqu'à l'an 426; — *Dissertation sur les Basques;* Paris, 1786, in-8°. Cette dissertation devait faire partie d'une traduction des *Commentaires* de César, qui est restée inédite.

Galerie des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

CHINIAC DE LA BASTIDE DU CLAUX (*Pierre*), littérateur français, né à Alassac, en Limousin, le 5 mai 1741, mort dans les premières années du dix-neuvième siècle. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, il quitta bientôt cette carrière pour le barreau. Il occupa pendant la révolution plusieurs places dans la magistrature, et devint, vers 1796, président du tribunal criminel de la Seine. Il étudiait le droit lorsqu'il publia le *Discours* de l'abbé Fleury *sur les libertés de l'Église gallicane, avec un commentaire par M. l'abbé de C. de L.;* Paris, 1765, in-12. Ce commentaire, plein d'érudition, mais trop partial en faveur du jansénisme, attira au jeune éditeur des critiques auxquelles il répondit par plusieurs dissertations sur les droits du saint-siége, et les libertés de l'Église gallicane. Parmi les autres publications de Chiniac, les plus importantes sont : *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaire à l'histoire de l'Église gallicane;* Paris, 1769, in-12; — *Histoire des Celtes*, de Pelloutier, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée; Paris, 1770 et 1771, 8 vol. in-12 ou 2 vol. in-4°; — *Histoire des capitulaires des rois de la première et de la seconde race;* Paris, 1779, in-8° : c'est une traduction de la préface des *Capitularia* de Baluze; — *Capitularia regum Francorum* de Baluze, nouvelle édition, revue et augmentée; 1780, 2 vol. in-fol.; — *Essai de philosophie morale;* Paris, 1802, 5 vol. in-8°.

Galerie des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

CHINIAC DE LA BASTIDE (*Jean-Baptiste*), moraliste français, né en 1745, mort en 1768. On a de lui : *le Miroir fidèle, ou entretiens d'Ariste et de Philandre, avec la critique du plan d'éducation de J.-J. Rousseau;* Londres et Paris, 1766, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHIN-KOUNG, empereur de la Chine, succéda à Fou-Hi, 3,218 environ avant J.-C. Voici, d'après les annales chinoises, l'histoire ou plutôt la légende de ce prince. Il inventa la charrue, et apprit aux hommes à cultiver les champs. Il sema les cinq sortes de blé; alors le peuple apprit à se nourrir de grains. Il leur apprit aussi à tirer du sel de l'eau de la mer. On dit qu'il fit un livre sur l'art militaire, et qu'il était habile à la guerre. « Il établit des marchés publics, y fit arriver tous les peuples du monde, et y ramassa toutes les marchandises de l'univers. On les échangeait mutuellement, et ensuite chacun se retirait dans sa contrée. » On lui attribue aussi l'invention de la médecine. « Ce fut lui qui distingua toutes les plantes, et en détermina les diverses propriétés. Il composa des chants sur la fertilité de la campagne, inventa une très-belle lyre, et une guitare ornée de pierres précieuses, pour adoucir les mœurs du peuple et le rappeler à la vertu. Il sacrifiait au Seigneur suprême dans le temple de la lumière. Monté sur un char traîné par six dragons, il mesura le premier la figure de la terre : il lui trouva 900,000

li de l'est à l'ouest sur 850,000 *li* du nord au sud. Les proportions de ces deux nombres fabuleux (en supposant la mesure de longueur dont il est ici question la même que le *li* actuel chinois, qui est de $\frac{1}{70}$ de lieue) sont remarquables; car on sait que le diamètre de l'équateur, ou rayon équatorial, est plus long que celui des pôles, ou rayon polaire, de 10,910 toises, selon les derniers calculs de M. L. Saigey. Mais ce que l'on regarde comme certain, c'est que le *li* ancien chinois était plus petit que le *li* actuel. Dans l'impossibilité de déterminer la valeur du *li* ancien chinois, il n'en résulte pas moins ce fait curieux : *la différence des deux rayons cités*, différence qui suppose évidemment l'aplatissement de la terre vers ses pôles, quoique dans des proportions plus fortes, il est vrai, que celles des calculs modernes.

Pauthier, *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHIN-TSOUNG, empereur de la Chine, régna de 1573 à 1619. Il n'avait que dix ans lorsqu'il succéda à son père Mo-Tsoung. Il se fit remarquer par la droiture de son caractère, et par son esprit vif et pénétrant, qui le rendit habile dans les sciences chinoises. Il ordonna que désormais ce serait aux frais du souverain que les jeunes licenciés de toutes les provinces se rendraient à la capitale pour y subir l'examen où l'on confère le titre de docteur; il assistait lui-même à cet examen. Tous les jours, dès quatre heures du matin, il lisait les requêtes qu'on lui avait présentées, et y répondait sur-le-champ. Il ordonna, pour la commodité du public, que l'on imprimerait, une fois par chaque saison de l'année, le nom, le degré et la patrie de chaque mandarin ou fonctionnaire de l'empire; et cet usage s'observe encore exactement aujourd'hui. Il fit exécuter d'immenses travaux pour diriger le cours des fleuves et irriguer le sol, mais, malgré ses soins, la sécheresse fit de grands ravages sous son règne. Chin-Tsoung eut aussi à soutenir de longues guerres. En 1594, les Japonais envahirent la Corée. Le roi de ce pays, contraint de prendre la fuite, envoya aussitôt des ambassadeurs en Chine pour demander des troupes auxiliaires. Ces secours furent immédiatement envoyés, et les Japonais essuyèrent une défaite complète. Chin-Tsoung fut moins heureux contre les Tartares Mantchous. Ceux-ci se bornèrent longtemps à faire des incursions sur le territoire chinois; mais enfin ils se crurent assez forts pour s'emparer des villes, et en 1618, après avoir publié un curieux manifeste, dans lequel ils énumèraient sept griefs capitaux contre la dynastie régnante des Ming, ils envahirent l'empire chinois. Ils s'emparèrent d'abord du Liao-Toung, et pénétrèrent ensuite dans le Pé-Tchili, qu'ils soumirent presque tout entier. Ils se disposaient même à attaquer la capitale de l'empire, lorsqu'ils furent repoussés par les troupes chinoises et forcés de se retirer dans le Liao-Toung. Le chef des Mantchous se déclara hautement empereur de la Chine, sous le nom de Thian-Ming (*décret du ciel* ou *décrété par le ciel*). Ce prince a reçu de ses descendants, empereurs de la Chine, le titre posthume de Taï-Tsou (*le grand ancêtre de la dynastie*). C'est en effet à l'année 1616 de notre ère que la *Table chronologique de tous les souverains qui ont régné en Chine*, publiée en 1767 par ordre de l'empereur Khien-Loung, de la dynastie tartare mantchoue, qui renversa celle des Ming, place le commencement de sa dynastie, en indiquant cependant, en seconde ligne, les règnes simultanés des derniers empereurs des Ming. En 1619, Chin-Tsoung opposa aux Tartares une armée de six cent mille hommes, soutenue de douze mille auxiliaires envoyés par le roi de Corée. La victoire, longtemps indécise, resta à Thian-Ming, qui marcha sur Pé-king. A l'approche de l'armée tartare, la consternation fut si grande dans la capitale, que l'empereur résolut de se retirer à Nan-King. Son premier ministre lui représenta que cette fuite augmenterait le courage et l'audace des ennemis, et occasionnerait de grands troubles dans l'empire. Chin-Tsoung hésitait encore à quitter Péking, lorsque la mort l'enleva à ses cruelles perplexités.

Ce fut sous le règne de cet empereur que les premiers missionnaires jésuites pénétrèrent en Chine, pour y prêcher le christianisme, et qu'ils éprouvèrent aussi leur première persécution. Le P. Michel Royer entra en Chine en 1581. En janvier 1601, le P. Matthieu Ricci arriva jusqu'à la cour de Chin-Tsoung, Après la mort de ce missionnaire, arrivée en 1610, Chin-Kio, gouverneur de Nan-king, excita en 1615 la première persécution contre les chrétiens. Ceux des missionnaires qui n'avaient pas été pas mis à mort ou transportés à Macao furent forcés de se cacher. La persécution ne cessa que deux ans après la mort de Chin-Tsoung.

Pauthier, *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — Le P. Alvarez Semedo, *Histoire universelle de la Chine*. — Le P. Couplet, *Tabula genealogica trium familiarum imperalium monarchiæ Sinicæ*.

CHIOCCARELLI (*Barthélemy*), historien napolitain, né en 1580, mort en 1646. On a de lui : *Antistitum Ecclesiæ neapolitanæ catalogus, ab apostolorum tempore ad annum* 1643, in-fol., sans date; — *de Illustribus scriptoribus qui in civitate et regno Neapolis ab orbe condito ad annum* 1646 *floruerunt*, ouvrage posthume, publié par Jean-Vincent Meola; Naples, 1780-81, 2 vol. in-4°.

Meola, *Bartholomæi Chioccarelli vita*, en tête de son édition du *de Illustribus scriptoribus*.

CHIOCCO (*André*), médecin italien, né à Vérone, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 3 avril 1624. Il professa la médecine à Vérone; il est surtout connu comme adversaire de Telesio. On a de lui : *de Balsami natura et viribus juxta Dioscoridis placita carmen;* Vérone, 1596, in-4°; — *de Cœli Veronensis clementia;* ibid., 1597; in-4°; — *Questionum*

philosophicarum et medicarum libri tres; ibid., 1593, in-4°; Venise, 1604, in-4°; — *Psoricon, seu de scabie, libri duo, carmine conscripti;* Vérone, 1593, in-4°; — *Commentarius quæstionum quarumdam de febre mali moris et de morbis epidemicis; Item disputatio de sectione venæ in obstructione ab humorum qualitate;* Vénise, 1614, in-4°; — *Musæum Francisci Calceolarii junioris, a Benedicto Ceruto incœptum, et ab Andræa Chiocco perfectum;* Vérone, 1622, in-fol. « Cet ouvrage, dit Éloy, contient les différentes sortes de corail, les coquillages, les dépouilles de plusieurs petits animaux, les fruits étrangers les plus rares, les fossiles; et tout cela est représenté par des figures, dont la plupart sont excellentes. C'est dommage qu'on ait tant cité les anciens dans les explications, et qu'on ait si souvent employé leurs propres termes pour exprimer des choses qui pouvaient être rendues avec plus de précision et de grâce »; — *de Collegii Veronensis illustribus medicis et philosophis, qui collegium, patriam et bonas artes illustrarunt;* Vérone, 1623, in-4°.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

* **CHIODAROLO** (*Giovanni-Maria*), peintre bolonais, florissait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut un des meilleurs élèves du Francia, et il ne fut inférieur ni à l'Aspertini, ni à Innocenzio d'Imola; malheureusement il suivit de trop près les traces de son maître, et ne sut pas se défaire entièrement de la sécheresse de l'ancien style. E. B-N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Malvasia, *Felsina pittrice* — Lanzi, *Storia pittoriea.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **CHIOMARA**, héroïne grecque, épouse du tétrarque galate Ortiagon, dont Polybe, Plutarque et Tite-Live ont célébré la vertu. La défaite que ses compatriotes avaient éprouvée au mont Olympe, l'an 189 avant J.-C., l'avait rendue prisonnière des Romains. « Les captives gauloises, dit M. Amédée Thierry, avaient été placées sous la garde d'un centurion avide et débauché, comme le sont souvent les gens de guerre. La beauté de Chiomara était justement célèbre; cet homme s'en éprit. D'abord il essaya la séduction; désespérant bientôt d'y réussir, il employa la violence; puis, pour calmer l'indignation de sa victime, il lui promit la liberté. Mais, plus avare encore qu'amoureux, il exigea d'elle, à titre de rançon, une forte somme d'argent, lui permettant de choisir entre ses compagnons d'esclavage celui qu'elle voudrait envoyer à ses parents, pour les prévenir d'apporter l'or demandé. Il fixa le lieu de l'échange près d'une petite rivière qui baignait le pied du côteau d'Ancyre. Au nombre des prisonniers détenus avec l'épouse d'Ortiagon, était un de ses anciens esclaves : elle le désigna, et le centurion, à la faveur de la nuit, le conduisit hors des postes avancés. La nuit suivante, des parents de Chiomara arrivèrent près du fleuve, avec la somme convenue en lingots d'or; le Romain les attendait déjà, mais seul avec la captive, car il n'avait mis dans la confidence aucun de ses compagnons. Pendant qu'il pèse l'or qu'on vient de lui présenter, Chiomara, s'adressant aux deux Gaulois dans sa langue maternelle, leur ordonne de tirer leurs sabres et d'égorger le centurion. L'ordre est aussitôt exécuté. Alors elle prend la tête, l'enveloppe d'un des pans de sa robe, et va rejoindre son époux. Heureux de la revoir, Ortiagon accourait pour l'embrasser; Chiomara l'arrête, déploie sa robe, et laisse tomber la tête du Romain. Surpris d'un tel spectacle, Ortiagon l'interroge; il apprend tout à la fois l'outrage et la vengeance. « O femme! s'écria-t-il, que la fidélité est une belle chose! — Quelque chose de « plus beau, reprit celle-ci, c'est de pouvoir « dire : Deux hommes vivants ne se vanteront « pas de m'avoir possédée. » L'historien Polybe raconte qu'il eut à Sardes un entretien avec cette femme étonnante, et qu'il n'admira pas moins la finesse de son esprit que l'élévation et l'énergie de son âme.

Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois,* t. I. — Polybe, XXII. — Plutarque, *de Mulierum virtute.* — Valère-Maxime, VI. — Tite-Live, XXXVIII, 12.

CHION (Χίων), philosophe grec, vivait vers 350 avant J.-C. Fils de Matris, noble citoyen d'Héraclée, sur le Pont, il fut un des disciples de Platon. Avec l'aide de Léon ou Léonide, d'Euxénon et d'autres jeunes gens nobles, il mit à mort Cléarque, tyran d'Héraclée, en 353. La plupart des conspirateurs furent tués sur-le-champ par les gardes du tyran, les autres furent pris au bout de quelques jours, et périrent dans les tortures. Héraclée retomba sous la cruelle tyrannie de Satyrus, frère de Cléarque. Nous avons sous le nom de Chion treize lettres fort remarquables, mais évidemment supposées. Elles semblent avoir été composées par quelque philosophe platonicien des premiers siècles de l'ère chrétienne. Imprimées pour la première fois dans la *Collection des lettres grecques* publiée par les Alde, Venise, 1499, in-8°, elles parurent séparément, par les soins de Caselius, Rostock, 1583, in-4°, et avec une traduction latine, ibid., 1584, in-4°. Une édition plus complète, fondée sur une nouvelle recension des manuscrits, avec notes et index, fut publiée par J.-T. Cober; Leipzig et Dresde, 1765, in-8°. La meilleure édition des *Lettres* de Chion est celle qu'a donnée J.-C. Orelli, dans le même volume que les *Fragments* de Memnon; Leipzig, 1816, in-8°. Elle contient le texte grec, la traduction latine de Caselius, les *prolegomena* de A.-G. Hoffmann, la préface de Cober, les notes de Cober, Hoffmann et Orelli.

Memnon, dans les *Fragmenta historicorum græcorum,* t. III. — Justin, XVI, 5. — A.-G. Hoffmann, *Prolegomena ad Chionis Epist. græc.* — Smith, *Dictionary of greek and rom. biography.*

* **CHIONIDE**, auteur comique grec, vivait à Athènes dans le cinquième siècle avant notre

ère. Il fut l'un des premiers qui travaillèrent pour le théâtre, et il avait fait représenter plusieurs de ses pièces avant que n'éclatât la guerre des Perses. Il n'est parvenu jusqu'à nous que les titres de trois de ses comédies, *les Héros*, *les Perses*, et *les Mendiants* (encore cette dernière composition lui est contestée), et quelques vers épars dans Athénée, quelques mots que d'infatigables philologues ont glanés dans les lexicographes. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, II, 482. — Bode, *Gesch. der drammatischen Dichtkunst der Hellenen*, II, 30.

CHIRAC (*Pierre*), célèbre médecin français, né à Conques (Aveyron), en 1650, mort le 1er mars 1732. Destiné à l'état ecclésiastique par ses parents, qui étaient pauvres, il fit à Rhodez de modestes études, et se rendit ensuite à Montpellier pour y étudier la théologie. Placé en qualité de précepteur chez le chancelier de l'université, Chicoyneau, qui l'avait distingué parmi ses condisciples, il y prit le goût de la médecine, et renonça sans regret à une carrière pour laquelle il ne s'était jamais senti beaucoup de vocation. Reçu docteur en 1682, Chirac, qui avait fait de l'anatomie l'objet spécial de ses recherches, se mit à enseigner cette science, qu'il regardait comme la base la plus solide de l'art de guérir. Nommé en 1687 à une chaire de médecine, grâce au crédit de Chicoyneau, le jeune professeur justifia par le succès de ses leçons la faveur qu'il venait d'obtenir. Mais les paisibles fonctions du professorat ne pouvaient suffire à son immense besoin d'activité, et il se faisait nommer en 1692 médecin des armées en Catalogne. Ayant à traiter à la suite du siége de Rosas une épidémie de dyssenterie où échoua l'ipécacuanha, il substitua avec succès à ce remède, encore nouveau, le lait coupé avec la lessive de sarment de vigne : traitement qui n'a pas eu d'imitateurs, que je sache. A peu de distance de là, Chirac, dont la réputation s'étendait de jour en jour, était appelé à Rochefort, où sévissait une épidémie de fièvres pestilentielles désignées sous le nom de *mal de Siam*, et il y déployait un dévouement au-dessus de tout éloge. Persuadé que l'autopsie pouvait seule lui révéler les causes et la nature d'une maladie jusque alors peu étudiée, il ouvrit ou fit ouvrir sous ses yeux quatre à cinq cents cadavres. Toujours sur la brèche, l'intrépide Esculape ne pouvait échapper au fléau meurtrier qui faisait tant de victimes autour de lui : il fut frappé; mais d'avance il avait tracé d'une main sûre le traitement auquel il voulait être soumis, et dont l'exécution devait être confiée à un simple chirurgien. Il eut l'honneur d'avoir réussi, et, ce qui vaut mieux encore, le bonheur de survivre. Sa convalescence, longue et difficile, ne fut pas perdue pour la science : elle lui permit de recueillir les matériaux de son *Traité des fièvres malignes*. On ne comprend pas que Chaumeton, l'auteur de la notice consacrée à ce médecin dans la biographie Michaud, et d'autres écrivains après lui, aient passé sous silence cette belle page de la vie de Chirac. Par un inconcevable oubli, Chaumeton ne cite pas même le remarquable ouvrage dont ces faits furent l'occasion.

De retour à Montpellier, après une absence de plusieurs années, Chirac remonta dans sa chaire, et trouva la même faveur dans son auditoire. Ce n'est pas qu'il brillât par la méthode ni par l'élocution; mais il était rare qu'il ne portât pas la lumière dans les questions qu'il traitait. Lors même que ses idées étaient paradoxales ou communes, l'air d'autorité, le ton convaincu avec lequel il les développait les faisait passer pour choses nouvelles et profondes. Des discussions scandaleuses s'élevèrent à cette époque entre quelques médecins et lui, pour des motifs assez futiles, et à l'occasion de travaux de peu de valeur. Chirac, il faut le dire, n'y eut pas toujours l'avantage. Emporté par son caractère violent et par une ombrageuse vanité, il manqua à la fois de dignité et de modération. Mais laissons là de puérils débats, indignes du mérite et de la gravité des hommes qui y figurèrent, et suivons Chirac dans la nouvelle et brillante carrière qui va s'ouvrir devant lui. Appelé en 1706 par le duc d'Orléans, depuis régent, à le suivre dans ses campagnes d'Italie et d'Espagne, et nommé médecin du prince, qu'il avait guéri d'une blessure dangereuse reçue au poignet, le professeur de Montpellier, dont l'ambition n'était pas médiocre, et qui se sentait poussé par le vent de la fortune, vint se fixer à Paris, où il obtint bientôt une vogue prodigieuse. Ici se place un trait de la vie de Chirac que nous n'aurions garde d'oublier, car il suffirait à lui seul pour honorer sa mémoire. C'était en 1720; la peste ravageait Marseille, livrée, par la terreur qu'inspirait le fléau, au plus affreux abandon. C'est alors que le médecin du duc d'Orléans, âgé de soixante-dix ans, et arrivé au faîte des honneurs, de la réputation et de la fortune, voulut aller offrir en personne à la cité désolée le secours de son expérience et de son dévouement. Il fallut pour l'empêcher de partir que son illustre client lui en intimât l'ordre. Le prince ne lui laissa pour dédommagement que le soin de présider à toutes les mesures qui pourraient être prises pour secourir les Marseillais; et Chirac dut se résigner à envoyer à sa place le fils de son ancien protecteur, Chicoyneau, devenu son gendre. Nommé successivement associé libre de l'Académie des sciences, surintendant du Jardin des plantes et premier médecin de Louis XV, qui l'avait anobli, ce grand praticien poussa jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans son active carrière, s'occupant de son art jusqu'aux derniers moments de sa vie. Il mourut à Marly, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, d'une fluxion de poitrine.

Chirac a été jugé diversement. Élevé par les uns à la hauteur d'un réformateur, il n'aurait, selon d'autres, dû sa renommée qu'à des succès

de cour. Était-ce donc un homme ordinaire que celui qui aux doux loisirs du professorat préférait l'héroïque champ de bataille de Rochefort? qui, dans une position où l'on n'a plus rien à désirer, et lorsque l'âge lui faisait une nécessité impérieuse du repos, voulait encore, athlète en cheveux blancs, se jeter vaillamment au milieu de la contagion? Était-ce un esprit vulgaire que celui qui, bravant l'inimitié de Facultés puissantes, avait conçu la pensée d'une académie de médecine sur le plan de celle qu'on institua cent ans plus tard? qui, secouant d'orgueilleux préjugés de corporation, avait compris la nécessité de réunir la médecine et la chirurgie? qui, enfin, peu de temps avant sa mort, donnant sa dernière pensée à la science, consacrait une partie de sa grande fortune à la réception gratuite des médecins-chirurgiens et à la fondation de deux chaires, dont l'une destinée à l'enseignement de l'anatomie comparée, à l'importance de laquelle bien peu avaient songé jusque alors? Comment ces idées novatrices n'eussent-elles pas trouvé des antagonistes ardents dans cette partie du corps médical dont elles atteignaient les priviléges, dont elles heurtaient tous les préjugés? Convenons-en toutefois, Chirac ne fit rien pour désarmer l'envie. Son orgueil, son dédain pour l'antiquité, ses emportements et ses allures despotiques, le ton brusque et absolu qu'il portait dans la discussion et jusque chez ses malades, plaidaient mal sa cause, et n'étaient guère de nature à rallier à ses idées des collègues jaloux de ses succès. Aussi, malgré le crédit de Chirac et l'opiniâtreté qu'il mettait dans la poursuite de ses projets, les innovations qu'il tenta aboutirent-elles à un avortement. L'académie de médecine ne fut pas fondée; on ne reçut plus après sa mort de médecin-chirurgien à Montpellier, et ses héritiers, sans respect pour ses dernières volontés, frustrèrent la science de ses legs. Néanmoins les idées de Chirac conservèrent, même après sa mort, une certaine influence sur la pratique, comme on peut s'en convaincre en lisant Bordeu. Mais ceci nous amène à considérer Chirac sous un autre aspect. Nous avons essayé jusque ici de faire connaître l'homme d'action et d'initiative; il nous reste, pour apprécier le théoricien, à exposer les propositions fondamentales contenues dans son *Traité des fièvres*, le seul de ses ouvrages qui mérite de nous occuper.

Rebuté par l'obscurité des théories pathogéniques de ses prédécesseurs, et plaçant l'autorité des faits bien au-dessus de celle des noms, Chirac, quoique professant la doctrine des mécaniciens-humoristes, pensa que l'observation des malades, dégagée de toute théorie préconçue, et l'étude des lésions cadavériques surtout, pouvaient seules lui fournir d'utiles révélations sur une maladie qui faisait, par la rapidité de sa propagation, celle de sa terminaison, et par l'étendue des désordres pathologiques, le désespoir de la médecine. Bien qu'il accorde au sang une influence capitale sur la production du mal, il n'en proclame pas moins que toutes les maladies ont un siége spécial dont on doit chercher la trace dans les principaux viscères. Toute maladie provenant en effet, dit-il, d'une mauvaise disposition des organes ou des fluides qui altèrent les fonctions de ces organes, les différences qu'on observe entre les maladies ne peuvent provenir que de la différence de ces dispositions. Il faut donc écarter ces idées de *malignité*, de *qualités occultes*, auxquelles on a vainement cherché à donner une forme sensible, mais qui en réalité servent plutôt à voiler l'ignorance de ceux qui les emploient qu'elles ne donnent une idée précise des lésions matérielles d'où résulte la maladie. Or, ces lésions, on doit les chercher dans le cadavre, car il y a identité de nature entre la cause de la maladie et celle qui produit les lésions dont celle-ci est accompagnée et suivie. Il y a plus : ces lésions peuvent passer par une infinité de degrés, sans pour cela changer de nature, ce qui prouve combien il est inutile de multiplier le nombre des maladies, lorsque la cause est spécifiquement la même. La médecine est un art qui ne peut avoir d'autre objet que les choses qui sont à la portée des sens : tout ce qui n'est point de leur ressort ne la regarde point. Le médecin ne peut s'engager à ramener à l'état normal que celles des modifications des organes ou des fluides qui se traduisent d'une manière sensible : principe qui a entre autres avantages celui de débarrasser la thérapeutique d'une foule de remèdes mal conçus, mal assortis et aveuglément adoptés. Appliquant ces idées générales à la détermination du typhus qu'il avait sous les yeux, Chirac crut devoir, dit-il, « changer le nom de cette maladie en celui de disposition inflammatoire des viscères ou d'inflammation du cerveau, comme la plus constante dans ces fièvres, et comme celle qui se déclarait plus sensiblement que l'inflammation des autres viscères. » Il en déduit la nécessité de recourir aux émissions sanguines.

Ces idées, très-remarquables pour le temps, et qu'on retrouve en partie dans le système de Broussais (*voy.* ce nom), prouvent, bien qu'elles ne puissent être acceptées aujourd'hui que sous bénéfice d'inventaire, que s'il n'y a pas dans Chirac l'étoffe d'un réformateur, on y trouve du moins de ces pressentiments de génie qui annoncent et préparent les voies nouvelles dans lesquelles la science va entrer. Ce que cet homme célèbre était le moins, c'était un écrivain. Rien de moins méthodique que son plan, rien de plus obscur et de plus incorrect que son style; ce qui a fait supposer à des écrivains, disposés d'ailleurs à le méjuger, que le *Traité des fièvres malignes*, qui ne parut qu'après la mort de son auteur, devait à ses éditeurs le mérite d'une exposition plus claire et d'une forme plus châtiée. Voici le titre complet de cet ouvrage : *Traité des fièvres malignes et pestilentielles qui ont régné*

à Rochefort en 1694, *avec des consultations sur plusieurs maladies;* 1 vol. in-12, Paris, 1742. Les autres publications de ce médecin méritent à peine une mention, quoique dans toutes on trouve des idées originales. Les principales sont: des *Observations sur la nature et le traitement des plaies*, traduites en français par Fizes; 1 vol. in-12, 1742. L'auteur s'y montre partisan d'un traitement simple et de la réunion par première intention; — une lettre *Sur la structure des cheveux;* Montpellier, 1668, in-12. Chirac y démontre l'analogie de la structure des poils avec celle des plumes. Dr. C. Saucerotte.

Notice sur Chirac, par Fontenelle; dans les *Mémoires de l'Acad. des sciences*, 1732. — Astruc, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculte de Montpellier.* — Gautheron, dans les *Éloges des acad. de Montpellier*, recueillis par Desgenettes.

* **CHIRARDECCI** (*Chérubin*), historien italien, natif de Bologne, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Storia di Bologna;* Bologne, 1ère partie, 1596 et 1605, in-fol.; ibid., 2me partie, 1669, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHIRINOS (*Ferdinand* de Salazar), théologien espagnol, né à Cuença, vers la fin du seizième siècle, mort en 1640. Il entra dans l'ordre des Jésuites, devint directeur du duc d'Olivarès et prédicateur de Philippe IV; mais il refusa toujours les dignités ecclésiastiques. On a de lui : *Expositionem in Proverbia Salomonis;* Paris, 1619, in-fol.; — *Defensionem pro immaculata Deiparæ Virginis conceptione;* Alcala, 1618; Cologne, 1621 et 1622; Paris, 1625; — *Practica de la frequente comunion;* Madrid, 1622, in-8°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

CHIRINOS (*Jean*), religieux trinitaire espagnol, né à Grenade, vivait au seizième siècle. On a de lui : *Sumario de las persecuciones que ha tenido la Iglesia desde su principio;* Grenade, 1593, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

CHIRINOS (*Pierre*), jésuite espagnol, né à Ossuna, en 1556, mort à Manille, en 1634. Il passa une grande partie de sa vie aux îles Philippines. Dans un voyage qu'il fit à Rome en qualité de procurateur de sa province, il publia une relation des travaux des jésuites dans les Philippines, sous le titre suivant : *Relacionde Filipinas, y lo que en ellas ha hecho la compania de J. H. S.*; Rome, 1604, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

** **CHISCHKOF** (*Alexandre Séménovitch*), homme d'État et littérateur russe, né en 1754, mort vers 1840. Après avoir reçu l'éducation des cadets de la marine, il fit de nombreux voyages comme officier de cette arme, et en même temps il s'appliqua à l'étude de la langue et de la littérature nationales. Bientôt il donna une traduction russe de la *Bibliothèque des enfants* de Campe, des *Idylles* de Gessner, et composa un grand nombre de poésies fugitives, un drame intitulé *Névolnitchestvo* (l'Esclavage), etc. Mais il ne perdit pas de vue sa carrière spéciale : en 1795 il publia en russe l'*Art nautique* de Romme, Saint-Pétersbourg, 2 vol. et un *Dictionnaire maritime trilingue*, en anglais, français et russe, ibid., 2 vol.; en 1800 une *Collection de journaux de marine*, 2 vol., et une *Notice historique sur les vaisseaux.* En 1802 Chischkof fit paraître, toujours dans la langue de son pays, le *Traité sur l'ancien et le nouveau style russe*, ouvrage classique, destiné à défendre l'idiome national contre l'invasion étrangère, à le rappeler à ses origines, à le développer suivant son esprit et sa base naturelle, et qui, après avoir eu trois éditions en russe, a été traduit en allemand; Saint-Pétersbourg, 1826 et 1827, 2 vol. in-8°. Quelques additions à cet ouvrage furent publiées en 1834. M. Chischkof fit imprimer de plus la traduction de quelques chapitres du *Lycée* de La Harpe, des *Dialogues sur la littérature* et une traduction en prose de la *Jérusalem délivrée;* Saint-Pétersbourg, 1818, 2 vol. in-8°. Nommé président de l'Académie russe en 1806, il rédigea depuis les *Nouvelles* de cette compagnie, et les enrichit d'excellents mémoires philologiques. M. Chischkof s'éleva dans la marine de grade en grade jusqu'à celui d'amiral; il occupa aussi des positions élevées dans l'administration. Nommé en 1812 secrétaire d'État, c'est-à-dire secrétaire du conseil de l'empire, il fut admis dans ce conseil en 1820, et en 1824 il succéda au prince Alexandre Galitsine dans la direction de l'instruction publique et des cultes étrangers; car les affaires du culte *orthodoxe* et national furent alors rendues au saint-synode. On a reproché au nouveau ministre une tendance rétrograde; mais cela ne doit pas s'entendre dans un sens absolu : M. Chischkof contestait seulement l'utilité d'une instruction trop avancée donnée aux classes inférieures. Cependant le discours qu'il prononça sur cette matière le 23 septembre 1824 fit une sensation pénible en France et dans d'autres pays. Il quitta le ministère en 1828, sans doute à raison de son grand âge, et honoré des marques de reconnaissance de son souverain. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

* **CHISENHALE** (*Édouard*), historien anglais, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. On a de lui *a Catholic history, collected out of Scriptures, councils*, etc.; Londres, 1653, in-8°.

Granger, *Biogr. hist.*

CHISHULL (*Edmond*), théologien et antiquaire anglais, né à Eyworth, dans le comté de Bedford, en 1670, mort le 18 mai 1733. Il fit ses études à Oxford, au collége du Corps du Christ, et obtint en 1698 la place de voyageur instituée par ce collége. Il passa quatre années en Orient, avec le titre de chapelain de la factorerie anglaise de Smyrne. De retour en Angleterre, il fut nommé, en 1708, vicaire de Walthamstow, dans

le comté d'Essex, et en 1711 un des chapelains ordinaires de la reine. On a de lui : *Gulielmo Tertio, terra marique principi, invictissima in Gallos pugna navali nuperrime devictos, carmen heroicum;* Oxford, 1692 : c'est un poëme sur la bataille navale de La Hogue ; — *a Charge of heresy maintained against M. Dodwell's late epistolary, discourse concerning the mortality of the soul ;* Londres, 1706, in-8° ; — *Inscriptio Sigæa antiquissima* βουστροφηδόν *exarata, commentario historico-grammatico-critico illustrata; notarum ad Inscriptionem Sigæam appendicula, addita a Sigæo altera Antiocheni Soteris inscriptione;* Londres, 1721, in-fol. : ces deux inscriptions se retrouvent dans les *Antiquités asiatiques* du même auteur ; — *Dissertatio de nummis quibusdam a Smyrnæis in medicorum honorem percussis,* à la suite de l'*Oratio Harvæiana* du docteur Mead ; 1724 ; — *Antiquitates asiaticæ christianam æram antecedentes, ex primariis monumentis græcis descriptæ, latine versæ, notisque et commentariis illustratæ. Accedit monumentum latinum Ancyranum;* Londres, 1728, in-fol.

Biographia britannica. — Rose, *New biographical dictionary.*

CHISI (*Martin*), médecin italien, vivait à Crémone au milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Lettere mediche;* Crémone, 1749, in-4°.

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

CHI-TSOU ou **HOU-PE-LIE**, empereur de la Chine, fondateur de la vingtième dynastie, appelée la dynastie des *Youan* ou Mongols, régnait dans le treizième siècle de J.-C. Il s'appelait de son nom tartare *Khoubilaï-Khan*, et était petit-fils de Tchinghis-Khan, qui avait commencé la conquête de la Chine. Il fut le premier des conquérants étrangers auquel les historiens chinois donnent le titre d'empereur. Ils placent la première année du règne de ce prince, qu'ils appellent Youan-Chi-Tsou (premier ancêtre impérial des *Youan*), à l'année 1260 de notre ère; mais ils font régner simultanément les derniers empereurs de la dynastie des *Soung*. Un de ceux-ci, Li-Tsoung, pour repousser les Tartares orientaux, appela à son secours les Tartares occidentaux ; ceux-ci furent vainqueurs, et mirent fin à l'empire des *Kin* ou Tartares orientaux, qui avait eu neuf rois dans l'espace de cent dix-sept ans. Ce que Li-Tsoung aurait dû prévoir en appelant les Tartares mongols au secours de l'armée chinoise arriva. Ces barbares introduits dans l'intérieur de l'empire prirent goût à la civilisation chinoise, et après avoir repoussé et détruit d'autres barbares, ils firent comme eux, et établirent un nouvel empire dans les provinces du nord de la Chine. Chi-Tsou, qui était leur chef et qui s'était rendu habile dans les sciences et dans la littérature chinoise, s'attacha ses nouveaux sujets par l'estime dans laquelle il tint les gens de lettres et par les honneurs qu'il rendit à la mémoire de Khoung-Tseu. Pendant que l'empereur tartare assurait ses anciennes conquêtes par cette habile politique et en préparait de nouvelles, Tou-Tsoung, neveu et successeur de Li-Tsoung, songeait plus aux plaisirs qu'au salut de l'empire, et s'abandonnait à toutes sortes de débauches. Ses ministres lui firent inutilement des représentations, et plusieurs d'entre eux, voyant que les Soung marchaient à une ruine inévitable et prochaine, se retirèrent dans l'empire du Nord. Les armées de Chi-Tsou réalisaient successivement tous ses projets de conquête : elles s'étaient répandues dans les provinces du Yun-Nan, du Chen-Si et du Sse-Tchouan. On dit que quatre cent mille personnes furent mises à mort dans la capitale de cette dernière province. Le Hou-Kouang fut ensuite envahi, et presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au vainqueur. Ce fut vers ce temps que Marco-Polo, le célèbre marchand vénitien, entra en Chine et parcourut les plus belles provinces de cet empire. Dans la relation de son voyage, il décrit des choses si extraordinaires pour l'Europe, qu'on regarda longtemps ses récits comme fabuleux. Ti-Hien ou Koung-Tsoung, qui succéda en 1275 à Tou-Tsoung, n'était guère propre à empêcher la ruine des Soung. C'était un enfant, qui ne régna qu'un an. Sa mère, qui était régente, envoya des ambassadeurs à l'empereur tartare pour demander la paix, même aux conditions les plus humiliantes. Chi-Tsou répondit : « Votre famille ne doit son élévation au trône de la Chine qu'à l'enfance du dernier prince de la dynastie précédente. Il est juste que les princes de la dynastie des Soung, qui ne sont aussi que des enfants, cèdent la place à une autre dynastie » ; et en même temps il envoya une armée de sept cent mille hommes conquérir les provinces méridionales de la Chine qui n'étaient pas encore en son pouvoir. Pe-Yeu, un de ses généraux, s'empara de l'empereur enfant, qui alla mourir prisonnier dans un désert de la Tartarie. Deux de ses frères, Touan-Tsoung et Ti-Ping, qui lui succédèrent de 1276 à 1278, n'eurent plus qu'un fantôme d'empire et de puissance. Le premier, fuyant la marche victorieuse de l'armée tartare, s'embarqua sur ses vaisseaux avec les grands de la cour et cent trente mille soldats qui lui restaient. Il se rendit par mer d'abord dans la province de Fo-Kien, puis sur les côtes de la province de Kouang-Toung (Canton), où il mourut, âgé de onze ans. La flotte chinoise ayant été jointe par la flotte tartare, un combat sanglant eut lieu; la flotte chinoise fut vaincue et mise dans une déroute complète. Le premier ministre Lo-Sicou-Sse, à qui le jeune empereur avait été confié, voyant qu'il n'y avait plus d'espoir de salut, prit le jeune prince, âgé de dix-huit ans, entre ses bras, et se précipita avec lui dans la mer, en disant : « Il vaut mieux mourir libre que de déshonorer les ancêtres de l'un de nous par une honteuse captivité. » L'impé-

ratrice se donna la mort de la même manière. Un autre général, qui commandait une partie de la flotte chinoise, passa à travers les vaisseaux ennemis, et s'efforça d'aborder sur quelque rivage; mais il ne put vaincre la violence des vents, et une affreuse tempête, qui semblait aussi avec tous les éléments vouloir hâter la ruine complète de la dynastie des Soung, le fit périr avec tout son équipage. On dit que dans cette fatale journée plus de cent mille Chinois trouvèrent la mort, soit par le fer, soit dans les flots, où beaucoup d'entre eux se précipitèrent de désespoir. Ainsi finit, en 1279, la dynastie des *Soung*. La grande monarchie chinoise qui venait de s'écrouler avait déjà une existence de près de quatre mille ans, et dix-neuf dynasties indigènes avaient occupé le trône, lorsque la Chine fut forcée d'obéir pour la première fois à des souverains étrangers. — Chi-Tsou montra toutes les qualités d'un fondateur d'empire. Assisté de trois sages ministres, Yao-Tchou, Hin-Heng et Téou-Mo, il s'attacha à repeupler les villes et les provinces dévastées par la guerre, et publia d'excellents règlements sur l'administration publique et sur l'armée. Il réorganisa aussi le tribunal des mathématiques et d'astronomie, et fit venir à sa cour des savants et des gens de lettres de toutes les nations. Parmi ces littérateurs, venus de l'Inde, de la Perse, de la Transoxane et même de l'Europe, on remarque le célèbre Marco-Polo de Venise, qui séjourna plusieurs années en Chine et fut, dit-on, pendant trois ans gouverneur d'une province méridionale de ce pays. Ce fut aussi sous le règne de Chi-Tsou que le *lamanisme* s'introduisit en Chine. Mais ce prince ne se contentait pas d'organiser l'immense empire dont il s'était emparé, il voulait encore l'agrandir. Il envoya une expédition militaire et navale pour soumettre le Japon. Cet armement, qui se composait de quatre mille vaisseaux et de cent mille hommes, fut dispersé et en partie submergé par une violente tempête; le reste fut détruit par les Japonais. Forcé par ce désastre et par le mécontentement des grands et du peuple de renoncer à ses projets sur le Japon, Chi-Tsou se dédommagea par la conquête de la Tartarie orientale et de plusieurs contrées de l'Asie. Il mourut dans son palais de Ta-Tou ou Péking, ville qu'il avait bâtie en 1267, pour servir de résidence aux princes de la dynastie tartare, après avoir accompli d'aussi grandes choses que les premiers conquérants de l'antiquité et des temps modernes.

Jamais peut-être il n'exista un empire aussi vaste que celui qu'il sut réunir sous sa domination. Son autorité finit par s'étendre depuis la mer Glaciale jusqu'au détroit de Malacca. Il recevait des tributs de l'Inde, des États de l'Asie occidentale, et même de l'Europe, où les armées mongoles, sous la conduite de Tchinghis-Khan et de ses successeurs, avaient porté la terreur et la désolation. Il se vit maître paisible de la Chine, du Pégou (Mian), du Tibet, des deux Tartaries, du Turkestan et du pays des Oïgours; Siam, la Cochinchine, le Tonquin et la Corée lui payaient tribut. Les princes de sa famille, qui régnaient en Moscovie, en Assyrie, en Perse, dans le Khorassan, et dans la Transoxane, ne faisaient rien sans son consentement. Sous son règne, la Perse et les ports qui sont sur les côtes de Malabar, de Coromandel, et sur celles de l'Arabie, faisaient un grand commerce par mer avec la Chine. Chi-Tsou, né barbare, sut comprendre et agrandir la civilisation. Les historiens chinois lui reprochent une superstition excessive, l'amour des femmes et de l'argent, un attachement ridicule pour les *lamas* ou bonzes du Tibet. Ils l'accusent d'avoir fait périr trop de monde dans les guerres du Japon et du Gannan (le Tonquin et la Cochinchine), et d'avoir trop élevé aux emplois les étrangers occidentaux. Mais ces étrangers, qui de tous les pays du monde étaient accourus pour prendre part à la conquête du plus ancien, du plus vaste et du plus riche empire de l'univers, ces étrangers ont toujours regardé le règne de Chi-Tsou comme un des plus glorieux qui aient jamais existé.

Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — Gaubil, *Histoire de Tchinghis-Khan et de toute la dynasti des Mongols*. — Marco-Polo, *Voyages*.

CHI-TSOUNG, onzième empereur de la dynastie chinoise des Ming, né en 1507, mort en 1566. Il succéda en 1521 à son père, Wou-Tsoung. Les commencements de son règne donnèrent des idées favorables de la sagesse de son gouvernement. Il lisait de temps en temps lui-même les suppliques qu'on lui adressait; mais on lui reproche d'avoir trop aimé la poésie. Dans un temps de disette, il voulut qu'on l'avertît de ses fautes s'il en avait commis, et il fit tirer du trésor impérial des sommes considérables pour soulager les populations. Il fit réparer la grande muraille. Les bonzes s'emparèrent bientôt de son esprit, et il se livra tout entier aux rêveries et aux fourberies des deux sectes qui régnaient simultanément en Chine; il envoya même des exprès dans toutes les provinces pour lui chercher le breuvage de l'immortalité. L'année dix-huitième de son règne, il eut l'intention d'abdiquer le pouvoir souverain en faveur de son fils; mais les grands de sa cour l'en détournèrent, et le pressèrent vainement, dans différentes suppliques, de détruire entièrement les sectes de Fo et de Lao-Kiun. Loin de se conformer à ces conseils, l'empereur, sans doute à l'instigation des bonzes, renouvela l'édit du fondateur de sa dynastie, qui ordonnait de ne donner au grand philosophe Koung-Tseu que le titre de *Sian-sse*, c'est-à-dire de *maître* ou *docteur des temps passés*. Il ordonna en outre que les statues de ce sage fussent réduites en cendres, et que l'on ne pût conserver que ses seules tablettes mémoratives. Dans l'année 1550, les Tartares s'approchè-

rent de la capitale de l'empire avec une armée de soixante mille hommes; mais cette armée fut battue et mise en fuite par les troupes chinoises. En 1553, des pirates, sous la conduite d'un chef nommé Hoang-Tchi, infestèrent les côtes de la Chine avec une flottille de cent bâtiments. Deux ans après, les Japonais, qui jusque alors avaient payé tribut à l'empire, commencèrent à se rendre indépendants et à faire la guerre aux Chinois. Les incursions des Japonais furent repoussées; mais si l'empereur fut heureux contre les ennemis extérieurs, il souleva le mécontentement général en prodiguant l'argent, soit pour bâtir des palais, soit pour fournir aux frais des extravagantes cérémonies des bonzes et des partisans du breuvage de l'immortalité. Ce breuvage, qu'on disait descendu du ciel, n'empêcha pas Chi-Tsoung de mourir, à l'âge de cinquante huit ans.

Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — Couplet, *Monarchiæ Sinicæ tabula chronologica*.

CHITTENDEN (*Thomas*), homme d'État américain, né en 1730, à East-Guilfort, dans le Connecticut, mort le 24 août 1797. Il exerça pendant longtemps l'emploi de juge de paix dans le comté de Litchfield; mais le désir d'augmenter sa fortune, insuffisante pour une nombreuse famille, le conduisit, en 1774, dans le New-Hampshire, appelé depuis Vermont, et alors presque désert. Lorsque ce pays se déclara indépendant, le 16 janvier 1777, Chittenden en fut nommé le premier gouverneur. Pendant la guerre de l'indépendance, il ne se prononça ouvertement pour aucun parti, et correspondit avec les Anglais, sans se compromettre vis-à-vis des *insurgents*. Cette politique équivoque préserva du moins le Vermont des ravages de la guerre. Chittenden quitta la carrière politique en 1796.

Americ Biograph.

CHIUSOLE (*Adam*), littérateur italien, né à Chiusole, en 1728, mort à Roveredo, en 1787. Après avoir achevé ses études à Sienne, chez les jésuites, il cultiva avec succès les beaux-arts, et mérita l'estime du pape Benoît XIV et du grand Frédéric. Sans avoir de grands talents, il fut un amateur éclairé de peinture, de poésie et de musique. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Componimenti poeticì sopra la pittura trionfante; — dell' Arte pittorica libri VIII, coll' aggiunta di componimenti diversi; — de' Precetti della pittura libri IV*, en vers; — *Itinerario delle pitture, sculture et architetture più rare di molte città d'Italia.*

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.*

CHIUSOLE (*Antoine*), compilateur italien, né à Legara, en 1679, mort à Roveredo, en 1755. Il fut quelque temps professeur de mathématiques à Salzbourg. On a de lui : *Geometria commune, legale, esposta in pratica colle sue dimostrazioni; — Genealogia delle case più illustri di tutto il mondo, da Adamo, in quà, rappresentata su 325 tavole, colle sue dichiarazoi accanto per dar lume alla storia; — Genealogia moderne delle case più illustri di tut il mundo, distesa sino all' anno* 1746; — *Mondo antico, moderno e novissimo, ovve breve trattato dell' antica e moderna ge grafia, con tutte le novità accorse circa la m tazione de' domini.* Ces compilations, plusieu fois réimprimées, sont assez inexactes; mais l'époque où elles parurent, c'était ce qu'il avait de mieux dans ce genre.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexico* — Chaudon et Delandine, *Dict. hist. universel.*

* **CHIUSOLE** (*Antoine*), géographe italien vivait dans la première moitié du dix-huitièm siècle. On a de lui : *Il Mondo antico, modern e novissimo, ovvero breve trattato dell' antic e moderna geografia;* Venise, 1716, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrte Lexicon.*

CHIUSOLE (*Marc-Azzon*), littérateur it lien, né à Arco, en 1728, mort à Chiusole, près d Roveredo, en 1765. Il fut à la fois jurisconsult et poëte. On a de lui : *Saggio poetico di sacr traduzioni, e morali sonetti, coll' aggiunt d'alcuni componimenti per la memorabil inondazione dell' Adige del* 1757; — *la Pas sione di N.-S. Gesù Cristo cavata spezial mente dal Vangelo di santo Matteo, in ottav rima, con alcuni sonetti morali.*

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. universel.*

CHIVALET (*Antoine*), ou Chevalet, poët dauphinois, né aux environs de Vienne; i s'exerça, vers le commencement du seizièm siècle, dans la composition des *mystères* et *mo ralités*, seul genre dramatique alors connu Mais un seul de ses ouvrages est venu jusqu'à nous, et il fut publié après la mort de l'auteur; il a pour titre : *la Vie de saint Christofle; élégamment composée en rime françoise et par personnages;* Grenoble, 1530, in-4°. C'est le plus rare des mystères; on n'en connaît que quatre ou cinq exemplaires, et on les a vu adjuger aux prix de 1115 et 1180 fr. aux ventes de M. de Soleinne et du prince d'Essling. L'ouvrage, composé d'environ 20,000 vers et divisé en quatre journées, est un curieux monument de la naïve littérature de l'époque; les mots les plus grossiers y abondent; les quolibets, les bouffonneries les plus répréhensibles se mêlent à des scènes prétendues pieuses; la légende est d'ailleurs scrupuleusement suivie, et le géant converti reçoit la couronne du martyre. Un dévouement aussi édifiant faisait pardonner des libertés étranges, qui ne scandalisaient alors personne. G. B.

Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. III, p. 1-26. — *Bibliothèque du Théâtre-François*, t. I, p. 93-96. — Berriat-Saint-Prix, *Mémoires de la Société des antiquaires*, tom. V.

CHIVERNY. *Voy.* HURAULT.

CHIVOT (*Marie-Antoine-François*), poëte latin moderne, né à Roye, en Picardie, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Paris, le 9 octo-

ore 1752. Il fut professeur de seconde et ensuite de rhétorique au collége de Montaigu. On a de ui une ode intitulée : *In sacram Ludovici XV naugurationem ;* — un *poëme latin* imprimé n tête des œuvres de Le Beau.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. universel.*

CHIVOT (*Marie-Antoine-François*), érudit rançais, né en 1752, à Roye, en Picardie, mort ans la même ville, en 1786. Il consacra sa vie la composition d'un ouvrage intitulé : *de l'Esrit ou de la filiation des langues.* Une mort rématurée l'empêcha d'achever ce grand travail, et les matériaux qu'il avait rassemblés assèrent entre les mains de Villoison. On ne ait ce qu'ils sont devenus.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHLADNI (*Ernest-Florent-Frédéric*), inventeur d'instruments de musique et physicien lemand, d'origine hongroise, né à Wittenberg, 30 novembre 1756, mort à Breslau, le 4 avril 827. Après avoir fait de bonnes études à l'école e Grimma, il se consacra à la jurisprudence, abord dans sa ville natale, puis à Leipzig, où il rit le titre de docteur en philosophie et en droit. près la mort de son père, il suivit le penchant ui l'entraînait vers les sciences naturelles, auxuelles jusque là il avait donné tous ses loisirs. l'âge de dix-neuf ans, ayant étudié la musique mme art d'agrément, il remarqua que la théoie du son était fort peu avancée relativement ux autres parties de la physique, et il résolut e combler cette lacune. La physique et les maématiques appliquées spécialement à la muque le mirent en état d'ouvrir de nouvelles ies à la théorie et à la pratique de cet art. A rtir de 1787, il se fit une grande réputation par s travaux sur le son, l'écho et le ton, et c'est e cette époque que datent ses *Découvertes sur théorie du son* et son *Essai d'une meilure exposition de la science des tons*, méoire adressé à la société des Curieux de la naire, de Berlin. Ses principaux écrits sont le *raité d'acoustique* (Leipzig, 1802, in-4°, pl.), ont il publia lui-même une traduction française, fondue (Paris, 1809), et dans lequel il a préenté avec détail l'histoire de ses découvertes en coustique. Plus tard parurent ses *Nouveaux ssais sur l'acoustique* (Leipzig, 1817) et ses *ssais sur l'acoutisque pratique et sur la onstruction des instruments* (ibid., 1822). hladni est l'inventeur de l'*euphone* et du *clavylindre*, instruments curieux, qui lui ont mérité s suffrages des connaisseurs dans les dix ans e voyages qu'il fit en Hollande, en France, en alie, en Russie et en Danemark, après avoir en utre parcouru les capitales de l'Allemagne. Ces oyages scientifiques valurent à la *Gazette mucale* plusieurs articles pleins d'intérêt sur la usique et les musiciens. En 1812 Chladni reint dans sa ville natale, où il se consacra à de ouvelles études. Il a aussi présenté des reherches sur les aérolithes ou météores ignés, dont les phénomènes, tels que la flamme, la fumée, le bruit, etc., n'ont selon lui que peu de rapport aux phénomènes électriques, avec lesquels on les confond fréquemment. S'étant convaincu que ces météores ne sont point telluriques, mais cosmiques, il s'efforça d'établir cette opinion dans deux traités classiques *Sur l'origine de la masse de fer trouvée par Pallas et d'autres masses analogues*, Riga, 1794, et *Sur les météores ignés*, Vienne, 1819 : il y fait voir que les relations de chutes de masses de pierre ou de fer ne sont pas des mensonges, mais bien des observations d'un phénomène véritable, et que ces masses météoriques n'appartiennent point à la terre, mais nous viennent d'une atmosphère différente de la nôtre. Chladni fut un des savants les plus laborieux et l'un de ceux qui ont rendu à la science le plus de services réels, par des recherches exactes et ingénieuses. [*Enc. des g. du m.*]

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — *Conversations-Lexicon.* — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 1827, p. 553-558.

CHLADNI (*Martin*), théologien protestant hongrois, né en 1669, à Cremnitz, mort à Wittenberg, le 12 septembre 1725. Obligé de quitter la Hongrie avec son père, il se retira en Saxe, et devint professeur de théologie à Wittenberg. Il a écrit en latin et en allemand. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de Ecclesiis Colchicis, earumque statu, doctrina et ritibus ;* Wittenberg, 1712, in-4° ; — *Dissertatio theologica quæ revelationes Brigittæ excutit ;* ibid., 1715, in-4° ; — *de Fide et ritibus Ecclesiæ græcæ hodiernæ ;* — *de Diptychis veterum ;* — *Epistola de abusu chemiæ in rebus sacris.*

Rantt, *Leben der chursächsischen Gottesgelehrten.* — Werner, *Programma academ. in funere M. Chladenii ;* Wittenberg, 1725.

CHLADNI (*Jean-Martin*), théologien protestant allemand, fils du précédent, né en 1710, mort à Erlangen, le 10 septembre 1759. Il publia, de 1754 à 1756, un journal hebdomadaire de questions sur la Bible, et composa plusieurs autres ouvrages en latin et en allemand, dont les principaux sont : *Logica practica, seu problemata logica ;* Leipzig, 1741, in-8° ; — *Programma de fatis bibliothecæ Augustini in excidio Hipponensi ;* ibid., 1742, in-8° ; — *Opuscula academica ;* ibid., 1741 et 1750, 2 vol. in-8° ; — *Vindiciæ amoris Dei puri adversus subtilissimas Fenelonii corruptelas ;* Erlangen, 1757, in-4°,

Nova acta hist. eccles. — Heinsius, *Kirchen Hist.*

CHLADNI (*Ernest-Martin*), jurisconsulte allemand, frère du précédent, né en 1715, mort à Wittenberg, en 1782. Il fut professeur de droit féodal dans cette dernière ville. On n'a de lui que quelques dissertations académiques, dont les principales sont : *Delineatio æquitatis prætoriæ ;* Wittenberg, 1727, in-8° ; — *de Gentilitate, seu juribus gentilitiis veterum Romanorum ;* ibid., 1738, in-4° ; Leipzig, 1742, in-4° ;

— *Ambitus elegantioris jurisprudentiæ dimensus;* Wittenberg, 1747, in-4°.

Weidlich, *Ietzlebende Rechtsgelehrte.* — Meusel, *Gelehrtes Deutschland.* — *Programma academ. in funere E.-M. Chladenii;* Wittenberg, 1782.

*CHLADNI (*Juste-George*), jurisconsulte allemand, frère du précédent, né à Ubigau, en 1701, mort à Dresde, le 9 juin 1765. Il fut nommé professeur de droit féodal à Wittenberg, et, en 1734, conseiller à la cour d'appel de Dresde. Il n'a écrit que des dissertations, dont les principales sont : *de Successione anomala in feudo, præsertim Imperii;* Wittenberg, 1725, in-4°; — *de Jure debitoris circa electionem in causis alternativis;* ibid., 1725, in-4°; — *de Arbitrio judicis in commutandis pœnis;* ibid., 1728, in-4°; — *de Renunciatione litis in causa sponsaliorum;* ibid., 1728, in-4°; — *de Jure redintegrandi clientelas exemtas;* ibid., 1731, in-4°.

Weidlich, *Ietzlebende Rechtsgelehrte.*

*CHLAPOWSKI (*Désiré*), général polonais, né en 1788, dans le palatinat de Pozen. Lors de la première entrée des Français en Pologne, il s'enrôla dans l'armée nationale. Nommé officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon, il assista en cette qualité à l'affaire de Burgos en Espagne, et à celles de Ratisbonne, de Wagram et de Znaïm, en Autriche. En 1812 il était déjà lieutenant-colonel, et ce fut lui qui, à la bataille de Krasnoï, commanda, sous les yeux même de l'empereur, les escadrons de service. En 1813, il se distingua encore au combat de Reichenbach; mais voyant que Napoléon, malgré tout le sang que les Polonais avaient versé pour lui, ne songeait nullement à leur patrie, il donna sa démission, et se retira à Paris. Après les événements de 1814, la partie de la Pologne où se trouvait le patrimoine de Chlapowski ayant été dévolue au roi de Prusse, il renonça à tout service public pour se livrer exclusivement à l'agriculture. La révolution du 29 novembre 1830 l'arracha à ces paisibles travaux. Dès le commencement de l'année 1831, il partit pour Varsovie, où on lui confia d'abord le commandement d'une brigade de cavalerie, à la tête de laquelle il remporta quelques succès sur l'ennemi, principalement à Rozan, sur le Narew. Les Lithuaniens le recevaient comme un libérateur; mais ils ne purent lui fournir d'abord qu'un faible secours, leurs principales forces s'étant portées du côté de la Samogitie. A Gabrielow il fut rejoint par Oginski et Matuséwicz, qui les premiers saluèrent le drapeau national arrivé des bords de la Vistule. Ce fut une fête patriotique dont Chlapowski était le héros. Son nom sortait de toutes les bouches; toute la Lithuanie remettait son sort entre ses mains.... Cependant, après la bataille d'Ostrolenka, Gielgud se vit obligé de passer en Lithuanie : la supériorité de son grade et le nombre considérable de troupes qu'il avait sous ses ordres lui donnaient de droit le commandement suprême de l'expédition dans ce pays, commandement que Chlapowski avait seul exercé jusque alors. Il rejoignit Gielgud à Zeymy, et eut le chagrin de se voir réduit à se ranger sous les ordres d'un homme incapable de faire agir un corps d'armée. Leur tentative sur Vilna échoua. L'arrivée du corps de réserve de Tolstoï, auquel les généraux polonais laissèrent le temps de venir renforcer ceux de Sacken et de Kourouta, donna aux Russes une immense supériorité. L'armée polonaise, forcée à la retraite et désorganisée par l'incapacité de son général en chef, que Chlapowski, son chef d'état-major, n'osa ni remplacer ni aider de ses conseils, se jeta vers la Samogitie. Repoussée de Szawlé, elle fut partagée à Kurszany, et l'ancien détachement de Chlapowski se retrouva de nouveau sous les ordres immédiats de ce général, que l'armée lithuanienne tout entière gémissait de ne plus avoir pour chef. Mais accablé de fatigues, dégoûté du rôle secondaire auquel on l'avait réduit, il préféra conduire ses soldats en Prusse, où il espérait trouver du repos. Pour la première fois, ils suivirent malgré eux leur général, qui, se croyant pour suivi de près par l'ennemi, se hâta de gagner la frontière. Les Prussiens, ne voyant point de Russes derrière lui, témoignèrent hautement leur surprise et leur indignation, et exigèrent, avant de lui permettre l'entrée de leur territoire, qu'il rendît compte de son étrange conduite. Les Kosaks se montrèrent enfin derrière Rohland. Chlapowski jeta son sabre aux landwehrs, et engagea son détachement à suivre son exemple. Chlapowski, forcé d'abandonner le camp avant la fin même de la quarantaine, se rendit à Berlin pour obtenir son pardon du roi de Prusse, et vit retiré dans ses terres. [*Enc. des g. du m.* *Conversations-Lexicon.*

*CHLINGENSBERG (*Hermann-Antoine Marie*), jurisconsulte allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il professa le droit à Ingolstadt. On a de lui : *Tractatus de jure hofmarchiali;* Ingolstadt, 1731, in 4° — *Consiliorum et responsorum civilium tomi II;* Nuremberg, 1734, in-fol.; — *Consiliorum et responsorum criminalium tomi II;* ibid. 1738, in-fol.; — *Collegia juris patrii ad processum summarium, cum annexis parergis* 1749; — Plusieurs dissertations.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Geleherten-Lexicon* — Weidlich, *Ietzlebende Rechtsgel.*

*CHLOPICKI (*Joseph*), général polonais, né en Podolie, en 1772. Il embrassa dès sa jeunesse la carrière des armes, et il fut porte-enseigne en 1792, comme le prouve sa signature apposée au bas de l'acte de remerciment adressé à cette époque au prince Joseph Poniatowski par l'armée polonaise. En 1794, il combattit avec tant de valeur dans l'affaire de Raclawice que Kosciuszko l'embrassa à la vue de l'armée. Après le partage définitif de sa patrie, ne voulant point fléchir sous le joug, Chlopicki passa en France, s'enrôla dans les légions polonaises, et fut nommé

judant-major du 2e bataillon de la 1re légion. campagne d'Italie en 1799 lui valut le grade chef de bataillon. En 1807 Napoléon le nomma mmandant du 1er régiment de la Vistule, qui nnée suivante fut envoyé en Espagne. La erre de la Péninsule servit à développer les lents militaires de Chlopicki. Le 24 juin 1808, voyé, avec 1,000 hommes et un canon seule-ent, du côté d'Epila, il dispersa le corps de lafox, lui prit quatre canons, et fit une foule prisonniers. Au siége de Saragosse il s'em-ra, le 2 juillet, du couvent de Saint-Joseph, y fut grièvement blessé, le 4 août. Après la ise de Saragosse, Chlopicki prit une part ac-te aux campagnes d'Aragon, de Valence et Catalogne, sous les ordres du maréchal duc Albuféra, et fut nommé général de brigade ns la division Laval. En 1810, il vengea, sur le néral espagnol Villacampa, la destruction d'un tachement français, et, après l'avoir complé-nent battu, il s'empara de Campilla et de Mo-la. Bientôt après, envoyé par Suchet pour nprimer l'insurrection que les généraux Cara-jol et Villacampa organisaient sur les frontières la Castille, Chlopicki, avec sept bataillons 400 chevaux, remporta une victoire com-ete, le 31 octobre, près d'Alventozo; et quel-es jours après il chassa les Espagnols de leurs sitions sur les hauteurs de Furte-Santa. Après te expédition, il rejoignit sa brigade dans l'A-gon, fut de nouveau envoyé contre le célèbre na, l'atteignit près de Biola, le poursuivit jus-'à Coseda, et le força d'évacuer la province Aragon. Obligé de marcher sur Saragosse, chet laissa le général Chlopicki, dont l'acti-é, la fermeté et la capacité lui inspiraient une nde confiance (*Mém.* de Suchet), pour sur-iller la rive droite de l'Èbre et pour empêcher e Mina ne lui coupât sa ligne de communica-n avec la France. Enfin, au siége de Sagonte, lopicki contribua beaucoup au gain de la ba-ille livrée sous les murs de cette ville au géné-l anglais Blacke.

La campagne de 1812 rappela vers le nord les giments polonais : Chlopicki partit, et son dé-rt, dit Suchet (*Mém.*), priva l'armée d'Es-gne d'un officier de mérite, fait pour s'élever au emier rang. Pendant la désastreuse guerre ntre la Russie, Chlopicki commandait les quatre giments de la Vistule, faisant partie de la di-sion Claparède, et il fut blessé à la bataille Smolensk. Après la chute de Napoléon, l'em-ereur Alexandre, nouveau roi de Pologne, le omma, en 1814, général de division; mais, ne ouvant se faire aux fantaisies du grand-duc onstantin, Chlopicki donna sa démission en 318, et quitta le service, malgré les instances itérées du grand-duc et de l'empereur lui-ême.

Depuis ce temps, Chlopicki vivait dans la re-aite, lorsque la révolution de 1830 le plaça opinément à la tête des affaires polonaises. Le désir de recouvrer l'ancienne indépendance, plus encore que la violation de la charte de 1815 et l'arbitraire du gouvernement russe, donna en Pologne naissance aux associations secrètes. Chlopicki n'en faisait point partie; mais les associés, jetant les yeux sur lui, le désignèrent pour chef de la révolution future, sans qu'il s'en doutât. L'opinion publique fut travaillée dans ce sens; on faisait hautement l'éloge des talents du général, et pendant la nuit du 29 novembre le peuple le nomma unanimement son chef, quoiqu'il ne se montra que le surlendemain. Alors, s'emparant du pouvoir auquel les vœux unanimes de la nation l'appelaient, Chlopicki, le 5 décembre 1830, se proclama *dictateur* jusqu'à l'ouverture de la diète, qui ensuite le maintint dans cette dignité et lui conféra, le 20 décembre, à l'unanimité (moins la seule voix de Théophile Morawski, nonce de Kaliscz) le pouvoir discrétionnaire. Mais la dictature du général, en paralysant les effets et en arrêtant la marche de la révolution, fut plus que nuisible à la cause polonaise. Malgré tout son patriotisme, il méconnut le dévouement et le courage dont sa nation était capable; vieilli sous les armes, n'ayant de confiance que dans les masses, il méprisa trop les jeunes conscrits que l'espoir d'une patrie renaissante faisait accourir sous les armes; enfin, partageant l'opinion commune qui faisait de la Russie un colosse à peu près invincible, Chlopicki avant même d'agir désespéra du succès, s'effraya de la responsabilité qui pesait sur lui, et, reculant devant le danger, plaça toute sa confiance dans les négociations et la clémence de l'empereur Nicolas. D'ailleurs, peu fait aux affaires gouvernementales, il se laissa diriger par le prince François Drucki-Lubecki (*voy.* LUBECKI), ministre des finances, dont l'opposition se bornait à des protestations contre la violation de la charte de 1815, tandis que la nation, repoussant cette charte même, s'était soulevée pour reconquérir son ancienne indépendance. Chlopicki mit donc hors de question les provinces envahies, et se renferma dans les étroites limites du royaume créé par le congrès de Vienne. Se fiant aussi beaucoup trop aux négociations entamées avec la cour de Saint-Pétersbourg, il n'osa prendre aucune mesure qui, paraissant hostile, pourrait offenser l'empereur. Enfin, celui-ci déclara que, sans entrer dans aucune sorte d'engagement avec le gouvernement révolutionnaire, il exigeait une soumission prompte et sans conditions de la part des Polonais. La diète rejeta avec indignation une pareille proposition; alors la guerre devint inévitable, et Chlopicki se démit du pouvoir, le 23 janvier 1831, sans avoir rien fait pour pouvoir la soutenir, et au moment où les Russes, franchissant le Boug, envahissaient le territoire du royaume. Il ne consentit même pas à conserver le commandement de l'armée. Le prince Radziwill fut nommé général en chef; mais le commandement resta néanmoins dans les mains de Chlo-

picki, qui se trouvait à l'armée en qualité de simple volontaire. Ce fut lui qui conseilla d'éviter tout combat décisif et qui fit adopter le plan d'une campagne strictement défensive; ce fut lui aussi qui commanda dans les sanglantes journées des 19, 20 et 25 février, dans les plaines de Grochow. Là, oubliant son indécision, Chlopicki redevint lui-même et déploya une vigueur et un courage sans pareils. Mais malheureusement il ne prêtait l'assistance de son génie que par un caprice passager : il était tantôt général en chef, tantôt simple volontaire sans mission. Le 25 février, après avoir eu trois chevaux tués sous lui dans cette seule journée, il fut blessé aux deux jambes par les éclats d'un obus. Cette blessure, jetant le découragement dans l'armée, fut cause que les Polonais ne purent retirer tout l'avantage de cette bataille et poursuivre l'ennemi, qui se repliait en désordre sur Siedlce. Après le 25 février, Chlopicki, souffrant de ses blessures, se retira à Cracovie, et y vécut sans prendre aucune part aux événements postérieurs de la révolution polonaise. Il est inscrit sous le nom, mal orthographié, de *Klopiski* sur l'arc de Triomphe de l'Étoile. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CHLUMCZANSKI (*Wenzel-Léopold*), savant et vertueux prélat allemand, né le 15 novembre 1759, mort le 14 juin 1830. Il fut d'abord successivement chapelain à Klæsterte, pasteur à Gartity, puis à Prague, chancelier du chapitre métropolitain et évêque suffragant de cette dernière ville. Appelé en 1802 au siége de Leitmeritz, il donna l'exemple de toutes les vertus d'un évêque de la primitive Église, fit d'abondantes aumônes, et introduisit de grandes améliorations dans l'enseignement ecclésiastique. L'empereur, voulant récompenser ce *père des pauvres*, comme il l'appelait lui-même, lui donna le titre de conseiller intime, et lui offrit l'archevêché de Lemberg; mais le modeste prélat refusa cette dernière faveur. « Je serais, dit-il, un pasteur étranger à la langue de mon troupeau. » Promu, en 1814, à l'archevêché de Prague, il consacra presque tous ses revenus au soulagement des classes pauvres, protégea toutes les entreprises utiles, et fit ouvrir deux écoles, l'une à Rakonitz, pour les arts et métiers, l'autre à Reichemberg, pour les opérations commerciales.

Augsburger Allg. Zeitung, 1830.

** **CHMEL** (*Joseph*), historien morave, né à Olmütz, le 16 mars 1798. Il annonça de bonne heure son penchant pour les études historiques; l'histoire de son pays fut surtout l'objet de ses recherches, et l'appui bienveillant que lui procura Michel Fernetb lui permit de se rendre à Vienne pour puiser dans les archives de cette ville les documents nécessaires à son histoire de l'empereur Frédéric IV (*Geschichte Kaiser Friedrich's IV;* Hambourg, 1840-43, 2 vol.), et en général pour tout ce qui se rapporte à l'histoire de l'Autriche au moyen âge. En 1834 le prince de Metternich et le comte de Kolowrat lui firent conférer le titre de deuxième archiviste de Vienne. Il devint premier archiviste en 1840; et en 1846, lors de la réorganisation des archives de l'État, il fut nommé vice-directeur de cet établissement. Ses principaux ouvrages sont : *Die Handschriften der Hof-bibliothek zu Wien* (Extraits et catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne); Vienne, 1840-41, 2 vol.; — *Materialien zur Œstreichischen Geschichte* (Matériaux pour servir à l'histoire d'Autriche); Vienne, 1834-1840, 2 vol.; — *Regesta chronologico-diplomatica Ruperti, regis Romanorum*; 1834; — *Regesta chronologico-diplomatica Friderici Romanorum imperatoris;* Vienne, 1838-184[illegible] 2e partie; — *Der Œstreichische Geschichtforscher* (l'Historien autrichien); Vienne, 183[illegible] 1840; — *Die Acten-stücke zur Geschichte Kroatiens und Sclavoniens in den Jahren* 1526 *und* 1527 (Pièces relatives à l'histoire de la Croatie et de la Sclavonie en 1526 et 1527); Vienne, 1846; — *Herberstein's Gesandschaftsreise nach Spanien* 1519 (Ambassade d'Herberstein en Espagne en 1519); Vienne, 1846. Ces deux derniers ouvrages forment les tomes I et II des archives d'Hapsbourg (*Hapburgischen Archives*). Membre de la commission chargée par l'Académie des sciences de Vienne de préparer les archives historiques d'Autriche, et devenu en même temps éditeur de ce recueil, Chmel en fait paraître depuis 1848 deux cahiers par an.

Conversations-Lexicon.

* **CHMELNITZKY** (*Nicolaï Ivanovitsch*), poëte comique russe, né à Saint-Pétersbourg le 11 août 1789, mort dans la même ville, en 184[illegible] Il entra d'abord au ministère des affaires étrangères en qualité d'interprète, et fut envoyé plusieurs fois en courrier dans diverses cours étrangères. Il prit part à la guerre de 1812, comme aide de camp de Koutousof, et eut en même temps à remplir quelques missions diplomatiques. En 1814 il fut nommé chef de la chancellerie du gouverneur général Miloradovitsch. Appelé, en 1839, aux fonctions de gouverneur de Smolensk, il obtint de l'empereur un million de roubles, et répara en partie les désastres que cette ville avait éprouvés dans la guerre de 181[illegible] Nommé gouverneur d'Archangel, en 1837, il quitta ce poste un an après pour cause de santé et se retira à Saint-Pétersbourg. Chmelnitzky se livra au genre comique, prit pour modèles Molière et Regnard, et traduisit d'abord en russe en vers ïambiques de six pieds le *Tartufe* et *l'École des femmes*. La représentation de ces deux pièces donna au théâtre russe une direction nouvelle, que suivirent plusieurs poëtes comiques. Chmelnitzky n'était pas un génie, mais il avait assez de talent pour s'essayer comme poëte original, dans la comédie. Son style est pur, et son vers est particulièrement bea

pir l'époque où il écrivait. Du naturel dans les ons, et de la facilité dans leur exécution, un llogue toujours noble, mais parfois des situa- ns forcées, telles sont les qualités de ses pièces matiques, dont les principales sont : *Gowo- n* (le Babillard); — *Vosdouschnyïé Zàmki* Châteaux en Espagne); *Nieræschitelny* pt jours de fête dans la semaine, ou l'irré- 1); — *Karantine* (la Quarantaine); — *Ak- ri mésehdou soboïou* (les Acteurs entre eux); *Russki Faust* (le Faust russe); — *Tzarskoïé vo* (la Parole du Tsar); — *Sinowi Bogdan nelnitzki, ili prisojedinjénie malorossii* s de Bogdan Chmelnitzky, ou l'incorporation la petite Russie). Les œuvres complètes de nelnitzky ont paru à Saint-Pétersbourg, 1849, ol. in-8°.

onversations-Lexicon.

HMIELECIUS ou **CHMIELNIK** (*Martin*), lecin polonais, né à Lublin, le 5 novembre 9, mort le 3 juillet 1632. Reçu docteur, en 7, à l'université de Bâle, il y obtint, en 1589, chaire de logique, qu'il occupa vingt-et-un , et ensuite une chaire de physique, qu'il serva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Disser- io de humoribus;* Bâle, 1619, in-4°; — *de mentis;* ibid., 1623, in-4°; — *Epistolæ dicinales*, insérées dans la *Cista medica* de n Hornung; Nuremberg, 1625, in-4°.

n der Linden, de Scriptoribus medicis.

HMIELNICKI (*Théophile* ou *Bogdan*), fa- ux Cosaque, né en 1593, mort le 27 août 7. Il était fils d'un gentilhomme polonais, Mi- l Chmelnicki, qui, banni de sa patrie pour lques méfaits, se réfugia en Ukraine, où il se ria et acquit une grande considération. Le ne Chmelnicki, dont les Cosaques avaient plus ne fois admiré la bravoure, fut député par , après leur défaite à Kumeyki, en 1638, au Wladislas IV, pour lui annoncer qu'ils se sou- ttaient de nouveau à la Pologne. Il plut à la r de Wladislas, et obtint la charge de secré- e des cosaques zaporogues. Il reçut en outre, grand-général Koniecpolski, une vaste éten- de terres, dont l'exploitation lui procura des enus considérables. En butte, à cause de sa tune, à la jalousie d'un des courtisans de Ko- cpolski, il devint suspect, fut bientôt traité nme révolté, et perdit ses domaines. Son fils uya même publiquement de mauvais traite- nts. Chmielnicki, n'ayant pas obtenu justice roi, se retira chez les Cosaques, les excita à se nger de l'oppression que les rois de Pologne saient peser sur eux, réunit une armée con- érable, et fit alliance avec le khan des Tatars, an-Gheraï. Après avoir battu les Polonais dans ux grandes batailles, il ravagea la Lithuanie, Volhynie, la Podolie et la Russie rouge, pé- tra jusqu'à Leopol et à Zamosc, et revint en raine avec un immense butin. Après la mort Wladislas, Jean Kasimir offrit à Chmielnicki dignité de hetman des Cosaques sous la suze- raineté de la Pologne : pour toute réponse, Chmielnicki fit arrêter les envoyés du roi; mais le khan des Tatars ayant abandonné son alliance, il se soumit pour quelque temps. Il ne tarda pas à lever de nouveau l'étendard de la révolte. Les Polonais battirent enfin les Cosaques à Beresteczko, et des négociations s'ouvrirent entre les deux nations. Alors Chmielnicki se plaça, en 1654, sous la suzeraineté de la Russie avec les Cosaques fidèles à sa fortune. De là la guerre qui s'éleva entre la Russie et la Pologne. La paix fut conclue à Androssowo, en 1667, et la Pologne céda à la Russie Kiow, Smolensk, et toute l'Ukraine en deçà du Dnieper.

Conversations-Lexicon.

CHODKIEWICZ (*Jean-Charles*). Ce fut sous le règne de Wladislas-Jagellon qu'un des fils de Michel Bercyko-Chodzko prit le nom de Chodzkowicz ou Chodkiewicz, qui donne origine à cette famille, à laquelle appartient aussi celle des Chodzko. *Jean-Charles*, l'un des plus célèbres généraux de la Pologne, né en 1560, en Lithuanie, mort le 27 septembre 1621, parcourut dans sa jeunesse plusieurs pays de l'Europe, et de retour dans sa patrie, contribua à réprimer les révoltes fréquentes des Kosaks. En 1600 il fut nommé grand-général de Lithuanie. A cette époque le fanatisme religieux du roi Sigismond III, après lui avoir fait perdre la couronne de Suède, entraîna la Pologne dans une malheureuse guerre avec cette puissance. Chodkiewicz, chargé de la conservation de la Livonie, remporta en 1605 une victoire près de Kirckholm sur la Dzwina, où 3,700 Polonais mirent en déroute 14,000 Suédois, commandés par le roi Charles IX en personne. Lorsque, avant cette bataille, on cherchait à l'intimider en lui parlant du grand nombre des ennemis : *Notre sabre les comptera!* répondit-il; et il ordonna de sonner la charge. Dans les guerres de Moskou occasionnées par les faux Démétrius, Chodkiewicz soutint dignement sa réputation de grand capitaine. Enfin, après le désastre de Ceçora, où périt le grand Zolkiewski, Chodkiewicz, qui était alors grand-général de la couronne et de Lithuanie (unique exemple de la réunion de ces deux dignités dans une seule personne), remporta une victoire signalée sur les Turcs, près de Chocim, le 7 septembre 1621, força le sultan Osman à demander la paix, et mourut n'ayant jamais été blessé ni vaincu dans sa longue et glorieuse carrière. [*Enc. des g. du m.*]

Adam Naruszewicz, *Vie de Ch. Chodkiewicz.*

CHODOWIECKI (*Daniel-Nicolas*), peintre et graveur polonais, né à Dantzig, le 16 octobre 1726, mort à Berlin, le 7 février 1801. Jeune encore, et pour subvenir aux besoins de sa mère, restée veuve et sans fortune, il s'adonna avec ardeur à la peinture en miniature, dont son père lui avait appris les premiers éléments. S'étant rendu à Berlin, en 1743, pour y apprendre le commerce auprès d'un de ses oncles, il con-

sacra encore ses loisirs à la peinture, et peignit surtout des miniatures sur des tabatières. L'Académie de Berlin, dont il attira l'attention par une petite gravure, *le Jeu de dés*, le chargea de graver les figures de l'almanach qu'elle publiait alors chaque année. Chodowiecki grava différents sujets qui avaient rapport à la guerre de sept ans, par exemple, *les Prisonniers russes à Berlin*. L'*Histoire de la vie de Jésus-Christ*, peinte en miniature avec une rare perfection, popularisa tellement son nom, qu'il consacra dès lors tous ses instants à dessiner et à graver. Les gravures de l'ouvrage de Lavater sur la *Physiognomonie*, des œuvres de Basedow et de l'Almanach de Gotha, furent exécutées d'après ses dessins. Il en exécuta lui-même quelques-unes. A cette époque il ne paraissait pas en Prusse un livre pour lequel Chodowiecki ne fît au moins une vignette. Aussi son œuvre se compose-t-il de plus de 3,000 planches. On en trouve la liste complète dans le catalogue de Jacoby, Berlin, 1814, et dans celui de la collection de Veith, Leipzig, 1835. Comme peintre, Chodowiecki a laissé peu de vastes compositions. On ne cite guère de lui qu'un tableau représentant *les Adieux de Calas à sa famille*. Les deux tableaux de genre *le Coup du coq* et *Collin-Maillard*, que l'on voit au musée de Berlin, sont aussi de lui. Chodowiecki est en Allemagne le créateur d'une nouvelle application de l'art, c'est-à-dire de la représentation des figures modernes, avec une vérité de physionomie, une vivacité d'expression et une gaieté douce tout à fait uniques dans leur genre.

Conversations-Lexicon. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

***CHODZKO** (*Ignace* Boreyko), littérateur et prédicateur polonais, né dans le palatinat de Wilna, à Mysa, en 1720, mort en 1792. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et en 1773, après la suppression de cet ordre, il devint recteur du collége de Zodziszki, chanoine de Smolensk, et collaborateur du célèbre historien Naruszewicz. En 1774 il publia à Wilna, in-4°, les *Fables de Phèdre* en langues polonaise et française, avec le texte latin.

Documents particuliers.

****CHODZKO** (*Ignace* Boreyko), littérateur polonais, né à Dzievietnié, le 15 janvier 1795. Il étudia à l'université de Wilna, et devint président du tribunal civil du district de Zawiley, enfin curateur des écoles du même district dans le gouvernement de Wilna. Il a publié, par séries de cahiers, un ouvrage remarquable, intitulé *Tableaux de la Lithuanie*. La première série parut en 1840, et la dernière en 1854; l'ensemble de ces *Tableaux de la Lithuanie* forme quatorze volumes in-12, publiés chez Adam Zawadzki, à Wilna.

Documents particuliers.

****CHODZKO** (*Léonard* Boreyko), historien et littérateur polonais, né à Oborek, sur la Bérezina, dans l'ancien palatinat de Wilna, le 6 novembre 1800. Il étudia à l'université de Wilna où il obtint le grade de licencié ès lettres. Attaché dès 1819 au prince Oginski, en qualité de secrétaire, il parcourut presque toute l'Europe et vint se fixer à Paris en 1826. A l'époque de la révolution de 1830, il fut capitaine aide de camp de Lafayette, et devint membre des principaux comités polonais. Il a successivement rempli les fonctions d'employé à la Bibliothèque de l'université à la Sorbonne, de sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève, et de bibliothécaire au ministère de l'instruction publique à Paris. On a de lui *Histoire des légions polonaises en Italie sous le commandement du général Dombrowski*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°; — *les Polonais en Italie, tableau historique, chronologique et géographique*, etc.; Paris, 1829, in-fol.; — *Esquisse chronologique de l'histoire de la littérature polonaise;* Paris, 1829, in-fol.; — *Tableau de la Pologne ancienne et moderne, sous les rapports géographique, statistique, géologique* etc.; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; réimprimé à Bruxelles, trad. à Leipzig en allemand, à Livourne en italien; — *Coup d'œil historique et militaire sur la guerre actuelle entre la Russie et la Pologne;* Paris, 1831, in-8°; — *Histoire politique de la Lithuanie depuis la réunion à la Pologne, en* 1386, *jusqu'à son insurrection en* 1831; Paris, 1831, in-8°; — *Tableau historique et chronologique des révolutions nationales de la Pologne;* avec A. Jarry de Mancy; Paris, 1831-1832, in-fol., traduit en anglais; — *Carte géographique, statistique et routière de la Pologne, et atlas des sept partages de la Pologne;* Paris, 1831-1846, in-fol.; — *Grande carte historique et géographique des agrandissements de la Russie de* 1682 *à* 1834; Paris, in-fol.; — *Notice biographique sur Kosciuszko;* Fontainebleau, 1837, in-18. — *Notice biographique sur Joachim Lelewel;* Paris, 1834, in-8°; — *la Pologne historique, littéraire, monumentale, pittoresque et illustrée, ou scènes historiques, monnaies, médailles, costumes, armes, châteaux, églises, cultes, chants, légendes, traditions populaires, finances, industrie, commerce, poésie, beaux-arts;* Paris, 1834-1847, 3 vol. gr. in-8°, à deux colonnes avec gravures, plans et cartes. M. Chodzko a en outre collaboré à un grand nombre de publications qui concernent particulièrement la Pologne. Ferd. Denis.

****CHODZKO** (*Alexandre* Boreyko), orientaliste polonais, né à Krzywicze, le 11 juillet 1804. Après avoir étudié à Wilna les langues orientales il fut envoyé en Perse, où il résida depuis 182[illegible] jusqu'en 1841, remplissant les fonctions de drogman et de consul. Il revint en Europe dans le cours de 1841, et il vit aujourd'hui retiré en France. On a de lui : *Specimens of the popular poetry of Persia, as found in the adventures and improvisations of Kurroglou; — the Bandit*

inistrel of Northern Persia; London, 1842, 1-8°; — de l'Élève des vers à soie en Perse; aris, 1843, broch. in-8°; — le Théâtre en erse; Paris, 1845, gr. in-8°; — le Guilan, ou s marais Kaspiens; Paris, 1851; — Excur-ions aux pyles Kaspiennes; Paris, 1851; — Khoraçan et son héros populaire Buniad-Mezzaré; Paris, 1852; — le Déçati, ou code eligieux des Mahabadiens; Paris, 1852; — rammaire persane, ou principes de l'Ira-ien moderne, accompagnés de facsimilés our servir de modèles d'écriture et de style our la correspondance diplomatique et fa-ilière; Paris, 1852, Imp. nat., in-8°.

FERD. DENIS.

Documents particuliers.

* **CHOEREZ** (*Antoine*), théologien ascétique alien, de l'ordre des Franciscains, natif de Mi-n, mort le 17 juin 1684. On a de lui : *Herois lcantarentis virtutes*; Crema, 1670, in-4°; — isinganno del mondo; Milan, 1674, in-8°; — Vita di S. Fausto, martire; ibid., 1674, in-8°; — la Donzella sfortunata; ibid., 1677; — rionfi del rosario; ibid., 1677; — Regina Es-er; ibid., 1678, in-8°; — Vita di S. Rosa di iterbo; ibid., 1681, in-8°; — Plusieurs ou-rages de piété (inédits).

Argelati, *Bibl. mediol.*

CHŒRILUS. *Voy.* CHÉRILE.

CHOFFARD (*Pierre-Philippe*), dessinateur t graveur français, né à Paris, en 1730, mort ans la même ville, le 7 mars 1809. Resté orphe-n à dix ans et sans fortune, il entra chez un raveur de géographie, nommé Dheulland, qui i enseigna les éléments de son art; mais, trou-ant trop borné le genre de son maître, il se nit à composer et à graver des cartouches pour rner les cartes et les plans. Il se livra avec une elle application à l'étude du dessin, qu'il fut ientôt en état de composer de charmantes vi-nettes, qui firent l'ornement des belles éditions de e temps. Parmi ses estampes on remarque : les lanches d'Herculanum pour le *Voyage pitto-esque* de l'abbé de Saint-Non; — la *Vue du ont d'Orléans*; — une des planches des *Ba-ailles de la Chine*, d'après le dessin de Jean Damascenus, missionnaire; — les vignettes et uls-de-lampe pour les *Œuvres de J.-J. Rous-eau*, *les Contes* de La Fontaine, les *Métamor-hoses* d'Ovide, le *Voyage de la Grèce*. On a ncore de Choffard : *Notice historique sur 'art de la gravure*; Paris, 1805, in-8°; réim-primée en 1809, en tête de la nouvelle édition lu *Dictionnaire des graveurs* de Basan.

Ponce, *Notice sur Choffard*, dans l'*Annuaire de la Société des arts graphiques*. — Diogé, *Notice nécrolo-gique sur P.-P. Choffard*.

CHOFFIN (*David-Étienne*), littérateur fran-çais, né à Héricourt en Franche-Comté, le 3 oc-tobre 1703, mort en janvier 1773. Il se rendit à l'âge de dix-neuf ans à Stuttgard, pour y terminer ses études, et devint en 1724 gouverneur des en-fants de l'un des officiers des chasses du duc de Wurtemberg. Il fut ensuite professeur de langues vivantes à l'école des orphelins et à l'université de Halle, et occupait encore à sa mort ces deux emplois. Sous l'influence du ministre Jean-Frédéric Nardin, qui avait pris soin de sa première éducation, il avait adopté les principes religieux des Herrnhutes, ou frères Moraves. Ses princi-paux écrits ont pour titres : *Abrégé de la vie de divers hommes illustres et des grands ca-pitaines*; Halle, 1748, 2 vol. in-8°; 5e édit., ibid., 1769, 2 parties, in-12; — *Amusements philologiques*; ibid., 1749-1750, 2 vol. in-8°; — *Grammaire élémentaire*; ibid., 1753, in-8°; — *Recueil de fables*; ibid., 1754, in-8°; — *Gram-maire française* (et allemande) *à l'usage des dames*; Berlin, 1756, in-8°; — *Dictionnaire français-allemand et allemand-français*; Halle, 1759, 2 vol. in-8°; réimprimé sous le titre de *Nouveau Dictionnaire du voyageur*; Francfort, 1780, 2 vol. in-8°; — *Monument à l'honneur de Gellert*; 1770, in-4°; — *Amuse-ments littéraires, tant en prose qu'en vers*; 1772, in-8°. Choffin a donné, en outre, une édi-tion de la vie de Baratier, par Formey, Leipzig, 1755, et une de la vie de Jean-Frédéric Nardin, par J.-J. Duvernoy, avec des notes; Halle, 1759, in-8°.

E. REGNARD.

Duvernoy, *Éphémérides du comté de Montbéliard*, p. 379. — Quérard, *la France littéraire*. — Feller, *Biog. universelle*, édit. de M. Weiss.

CHOIN (*Louis-Albert-Joly* DE), théologien et prélat français, né à Bourg, en Bresse, le 22 janvier 1702, mort le 16 avril 1759. Il fut d'abord grand-vicaire du diocèse de Nantes. Nommé évêque de Toulon, en 1738, il rappela, par son zèle vif et pur, les premiers temps de l'Église, et introduisit de sages réformes dans son diocèse, qu'il édifia par la simplicité de ses mœurs et par la constante pratique d'une cha-rité ardente. Ce prélat fut plusieurs fois député aux assemblées du clergé. Outre un grand nom-bre de mandements, on a de lui : *Instruction sur le rituel*; Lyon, 1778, 3 vol. in-4°. Cet ou-vrage peut en quelque sorte tenir lieu de bi-bliothèque théologique à un ecclésiastique. Le cardinal Gousset en a donné une nouvelle édi-tion, avec notes et dissertations; Besançon, 1828, 6 vol. in-8°.

Feller, *Biogr. univers.*

CHOIN (*Marie-Émilie-Joly* DE), favorite du dauphin, fils de Louis XIV, née d'une famille noble, à Bourg, en Bresse, morte en 1744. Elle vint à la cour sous le patronage de la princesse de Conti. Sa figure n'était pas régulière, mais elle avait de beaux yeux, de l'esprit, de la douceur, et des manières pleines de dignité : le dauphin, fils de Louis XIV, en devint éperdument amou-reux, et ne pouvant, à ce qu'on croit, en faire sa maîtresse, il l'épousa secrètement, comme Louis XIV avait épousé madame de Maintenon. Mademoiselle de Choin était à moitié dauphine à Meudon, comme madame de Maintenon à moitié reine à Versailles; elle y recevait le duc

et la duchesse de Bourgogne, qui la traitaient comme une belle-mère, et devant lesquels elle sut toujours conserver sa dignité, quoique son union ne fût pas avouée. Louis XIV, qui dans les dernières années de sa vie, et dominé par madame de Maintenon, se montrait fort sévère sur le chapitre des mœurs, manifesta d'abord du mécontentement; mais il finit par offrir à son fils de recevoir mademoiselle de Choin, et même de lui donner un appartement à Versailles, ce qu'elle refusa. La simplicité de ses goûts la porta sans doute à ce refus; car après la mort du dauphin elle vécut dans la retraite, contente d'une modique fortune, et sans paraître regretter jamais sa grandeur passée. Elle eut une heureuse influence sur le dauphin, homme faible et médiocre, qu'elle domina constamment. Saint-Simon fait de ce prince un portrait qui ne paraît que trop ressemblant.

Saint-Simon, *Mém.*, V, *et passim.* — Sismondi, *Hist. de Fr.*, XXVI, XXVII. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CHOINE (*Pierre-François*), poëte français, né à Alençon, le 19 février 1681, mort vers 1742. Il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale. Ennemi déclaré des jésuites, il les attaqua dans des écrits en prose et en vers : On a de lui : *Chanson d'un inconnu;* etc.; Turin, 1737; réimprimée sous ce titre : *Mœurs des jésuites, avec des remarques critiques et historiques;* ibid., 1 vol. in-12.

Feller, *Biog. universelle.*

***CHOISEL** (*Claude*), apothicaire français, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. Envoyé dans les Indes orientales, il y séjourna cinquante ans, et tint une officine à Pondichéry. On a de lui : *Nouvelle méthode sûre pour le traitement des personnes attaquées de la rage;* Paris, 1756, in-8°, traduit en anglais; Londres, 1757, in-8°.

Carrère, *Bibliothèque de la médecine.*

CHOISEUL, ancienne famille française, qui tire son nom de la terre de Choiseul, en Champagne. Au rapport de Jacques Viguier, elle descendait d'un Hugues comte de Bassigny et de Boulogne-sur-mer, qui vivait vers 937, et selon Le Laboureur, dont l'opinion est plus vraisemblable, elle était issue des anciens comtes de Langres. Divisée en plusieurs branches, dont les plus célèbres furent les Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Gouffier, les Choiseul-Praslin, et surtout les Choiseul-Stainville, les principaux personnages fournis par ces diverses branches sont :

CHOISEUL (*Charles* DE), comte du Plessis-Praslin, maréchal de France (connu sous le nom de *maréchal de Praslin*), né vers 1563, mort à Troyes, le 1er février 1626. Après s'être signalé sous les drapeaux de Mayenne, il fut assez heureux pour écarter les fureurs de la Ligue des provinces de Bassigny, de Champagne et d'une partie de la Bourgogne. Il fut un des premiers à faire sa soumission à Henri IV, qui le nomma capitaine de la première compagnie française des gardes, gouverneur de Troyes, où, dans les troubles suscités en 1611 au sujet des jésuites, il prit parti contre ces derniers, et rétablit le calme en expulsant de la ville le père Coton et les autres religieux de la société. Après la mort du roi, il continua de servir la régente, puis Louis XIII, qui le fit maréchal de France en 1619, et qui au siége de Royan lui adressa ces paroles : « C'est à vous de m'instruire de ce que je dois faire; c'est pour la première fois que je me trouve à pareille fête. » Il mourut ayant le titre de gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois et de l'Aunis. [*Encycl. des g. du m.*]

Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII.* — Lantreccy, *Oraison funèbre prononcée aux obsèques de Ch. de Choiseul,* — Hénault, *Abrégé chronologique de l'hist. de France.* — Turpin, *Vie de Charles Choiseul;* dans les *Hommes illustres de France.*, de D'Auvigny.

CHOISEUL (*César*, duc DE), sieur du Plessis-Praslin, maréchal de France (connu sous le nom de *maréchal du Plessis*), neveu du précédent, né à Paris, le 12 février 1598, mort le 23 décembre 1675. Il commença à se distinguer au siége de La Rochelle, où il commandait un régiment. Il défendit ensuite les îles d'Oléron et de Ré contre les Anglais. Plus tard, il contribua à la prise de Pignerol, et gagna la confiance du cardinal de Richelieu, qui l'employa à diverses négociations, où il eut l'habileté de détacher de l'alliance des Espagnols les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue. Depuis 1636 jusqu'en 1645, il servit dans le Piémont, et commanda plus d'une fois en chef l'armée française. Il conquit toutes les places de ce pays, et vainquit constamment les Espagnols; en 1645, il alla assiéger, en Catalogne, la forteresse de Roses, dont la prise lui valut le bâton de maréchal. Il retourna ensuite en Italie, où, tour à tour général et négociateur, il vainquit le pape Innocent X, et le força à traiter. En 1648 il remporta sur les Espagnols la victoire de Trancheron, qui lui assura la conquête du Milanais; mais manquant de tout, et ayant dépensé 450,000 francs de sa fortune, il ne put pousser plus avant ses succès. Les troubles de la Fronde avaient éclaté; la cour le rappela, lui donna des éloges, et le chargea de défendre, avec 4,000 hommes, Saint-Denis et le pays qui s'étend depuis cette ville jusqu'à Charenton. Le maréchal s'acquitta de cette mission avec succès, battit les Parisiens, et força les Espagnols qui venaient à leur secours à battre en retraite; puis il soumit Bordeaux; et lorsque Turenne leva, à Stenay, l'étendard de la révolte, Mazarin le chargea d'aller réduire le grand capitaine. Du Plessis arrêta Turenne, l'empêcha de venir délivrer les princes détenus à Vincennes, et le vainquit à Rethel. Il suivit ensuite Louis XIV à plusieurs siéges, où ses conseils et ses leçons formèrent ce prince à l'art de la guerre; plus tard, il dirigea la construction des fortifications de Perpignan, et donna ainsi à la France un de ses plus redoutables

boulevards. En 1663 il fut créé duc et pair, employé à diverses négociations, et il ménagea le traité d'alliance qui fut conclu entre Charles II et Louis XIV contre la Hollande.

Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CHOISEUL (*Gilbert* DE), prélat français, frère du précédent, né vers 1613, mort à Paris, le 31 décembre 1689. Nommé, en 1664, à l'évêché de Comminges, il fit changer de face à ce diocèse, établit des séminaires, réforma le clergé par ses leçons et ses exemples, nourrit les pauvres dans les années de misère, et assista lui-même les pestiférés dans un temps de contagion. Député de son ordre à l'assemblée du clergé en 1650, il y prononça une harangue. Depuis, il prit part aux négociations entamées pour ramener la paix dans l'Église, troublée par le livre de Jansénius sur la grâce, fut transféré, en 1670, au siége de Tournai, et concourut à la *Déclaration* du clergé de 1682. Ses principaux ouvrages sont : *Oraison funèbre d'Armand de Bourbon, prince de Conti;* Paris, 1666, in-4°; — *Oraison funèbre de Charles-Paris d'Orléans, fils de Henri II, duc de Longueville;* ibid., 1672, in-4°; — *Éclaircissement touchant le sacrement de pénitence;* Lille, 1679, in-12; — *Mémoires touchant la religion;* Paris, 1681-1685, 3 vol. in-12; — *Les Psaumes, cantiques et hymnes de l'Église, traduit en françois;* — *Lettre pastorale sur le culte de la Vierge,* imprimée en tête *des vrais salutaires de la Vierge à ses dévots indiscrets,* par Baillet; Tournay, 1711, in-12; — *Rapport sur la déclaration du clergé de France,* en 1682; dans l'édition donnée par l'abbé Dinouart du *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle,* par Dupin, Paris, 1768, 3 vol. in-12, et dans le *Recueil sur les libertés de l'Église gallicane,* ibid., 1811, in-8°; — *la Rédaction des Mémoires de son père, César de Choiseul.*

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle.* — Langlet, *Méthode pour étudier l'histoire.* — Anselme, *Hist. généalogique.* — Lelong, *Bibloth. hist. de la France,* édit. Fontette. — *Journal des savants de* 1690, 9e numéro.

CHOISEUL-BEAUPRÉ (*Gabriel-Florent* DE), prélat français, né à Dinant, en juin 1685, mort en 1767. Sacré évêque de Saint-Papoul, le 17 juillet 1718, il fut appelé à l'évêché de Mende en 1723. On a de lui : *Statuts synodaux;* Mende, 1739, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHOISEUL (*Claude,* marquis de FRANCIÈRES, comte DE), maréchal de France (connu sous le nom de *maréchal de Choiseul*), né à Langres, le 1er janvier 1632, mort le 15 mars 1711. Il passa pour l'un des plus grands capitaines du dix-septième siècle. Il fit ses premières armes en 1649, au combat de Vitry-sur-Seine, et fut un de ceux qui se distinguèrent le plus dans la campagne de Hongrie, en 1664; on lui attribua le gain de la victoire de Saint-Gothard. Nommé maréchal de camp en 1669, il alla la même année défendre Candie, assiégée par les Turcs. De retour de cette campagne, il suivit Louis XIV en Hollande, en 1672, se distingua au combat de Senef (1674), prit Deux-Ponts (1676), et força, en 1689, l'électeur de Bavière à la retraite sur le haut Rhin. Ses services furent récompensés, en 1693, par le bâton de maréchal. Il mourut sans laisser de postérité.

Le P. Desterne, *Oraison funèbre de Cl. Choiseul.* — Sismondi, *Hist. des Fr.,* XXVI. — *Mém. de Villars.* — *Mém. de Berwick.*

CHOISEUL-BEAUPRÉ (*François-Joseph,* comte de), mort en 1711. Il assista au bombardement d'Alger. Fait prisonnier dans cette occurrence, en 1682, et par suite exposé à la décharge des canons français, il fut tiré de ce danger par un corsaire algérien appelé Hali, qu'il avait lui-même sauvé dans une autre occasion. Le comte de Choiseul-Beaupré fut gouverneur de Saint-Domingue. A son retour en France, en 1711, il périt dans une rencontre du vaisseau qui le portait avec un vaisseau ennemi. C'est de son mariage avec Nicole de Stainville, sa cousine germaine, qu'est issue la branche de Choiseul-Stainville, qui a fourni à l'histoire plusieurs guerriers, prélats et ministres célèbres.

Moréri, *Dict. hist.*

CHOISEUL (*Étienne-François,* duc DE), célèbre homme d'État français, né le 28 juin 1719, mort en mai 1785. Il entra dans la carrière des armes, obtint un avancement rapide et mérité, et parcourut successivement, sous le nom de comte de *Stainville,* les grades de colonel (1743), de maréchal de camp (1748), et de lieutenant général (1759). Le rang qu'il occupait dans le monde joint à son mérite personnel et à son originalité mirent le comte de Stainville en réputation, et lui valurent d'abord un fort riche mariage, avec une fille du financier Crozat, puis la protection de Mme de Pompadour, qui voulut bien recevoir de lui d'autres soins que ceux de la reconnaissance. Il se forma entre la favorite et son protégé une espèce d'alliance offensive et défensive. Sous une telle égide le crédit de l'un et de l'autre était à l'abri de toute atteinte; car tous deux ils s'élevaient au-dessus de la tourbe des courtisans, tant par la pénétration de leur esprit que par l'énergie de leur caractère ou leur puissance de volonté.

C'est comme ambassadeur à Rome que M. de Choiseul débuta dans la carrière politique, et, s'il faut en croire les détails rapportés par le baron de Besenval dans ses *Mémoires,* le nouvel ambassadeur, par l'inflexibilité d'humeur qu'il affecta de prime abord, sur des questions fort minces d'étiquette, dut étonner les princes de l'Église autant qu'effrayer le bon goût des dames romaines. Mais il remplit le but principal de sa mission, en obtenant de Benoît XIV la *lettre encyclique* sur les billets de confession et le

refus des sacrements au sujet de la bulle *Unigenitus*, ainsi que la promesse du chapeau pour l'abbé comte de Bernis. Il rentrait d'une autre ambassade à Vienne, lorsque, sur la démission donnée par ce dernier, il le remplaça au ministère des affaires étrangères (nov. 1758). A peu d'intervalle de là il fut créé duc et pair; il eut le portefeuille de la guerre, à la mort du maréchal de Belle-Ile (1761), en remettant celui des affaires étrangères à son cousin, depuis duc, de Praslin, et y réunit la même année le ministère de la marine. En 1766 il reprit le département des affaires étrangères, en permutant avec M. de Praslin.

Voici le tableau flatteur, mais vrai, qu'on a tracé de son administration : « Ministre de la guerre après sept ans de revers, il changea l'organisation de l'armée. La révolution opérée dans la tactique par le grand Frédéric en imposait la nécessité; mais les hommes ne renoncent pas sans peine à de longues habitudes, à de vieux préjugés. La nouvelle ordonnance du 10 décembre 1762 excita le mécontentement et amena la retraite d'un grand nombre d'anciens officiers : ils furent remplacés par une jeunesse active et belliqueuse, qui adopta avec zèle le nouveau système et reconnut son utilité. Le trésor royal fut, il est vrai, chargé de nombreuses pensions généreusement accordées aux anciens services; mais ce surcroît momentané de dépenses fut compensé par des économies bien entendues, et bientôt il n'y eut aucun militaire qui n'applaudît à cette réforme. Le corps de l'artillerie prit aussi en même temps une forme nouvelle; d'excellentes écoles furent établies... Le corps du génie reçut les mêmes encouragements, et ne se distingua pas moins. Les Antilles, seules possessions qui restassent aux Français en Amérique depuis la perte du Canada et la cession de la Louisiane, furent l'objet d'un intérêt particulier; la Martinique fut de nouveau fortifiée. Enfin, lorsque les ducs de Choiseul et de Praslin sortirent du ministère, en 1770, les pertes de la marine, en moins de sept ans, avaient été réparées : elle comptait 74 vaisseaux de ligne, d'une construction supérieure à celle des vaisseaux anglais, et 50 frégates ou corvettes. Les magasins étaient abondamment pourvus, et l'on pouvait commencer la guerre avec avantage... Ministre des affaires étrangères, il est auteur du *pacte de famille*... Il fait la conquête de la Corse sans que l'Angleterre ose s'y opposer; il force sa fierté à plier et à ne donner que des secours clandestins et inutiles. Le gouvernement britannique forme des prétentions sur quelques possessions espagnoles : les troupes sont aussitôt dirigées vers la côte et les vaisseaux en armement. » — Pour compléter cet aperçu, bornons-nous à rappeler les efforts qu'il fit pour maintenir l'indépendance de la Pologne. N'ayant pu suggérer quelque unité de vues aux membres influents de la confédération de Bar, du moins pour traverser les projets ambitieux de la Russie, il lui fit déclarer la guerre par la Porte-Othomane, que son intention était d'appuyer énergiquement. Enfin, il nous reste à parler de l'édit fameux du mois de novembre 1764, qui supprima les jésuites en France, ne leur permettant d'y séjourner qu'en se fondant avec le clergé séculier, et en tous cas avec défense à ses membres de se fixer à une moindre distance de Paris que dix lieues. Il est vrai que, dans les *Mémoires* qui portent son nom, le duc de Choiseul se défend d'avoir en aucune façon provoqué cet édit, et il paraît constant qu'il était pur des menées qu'on avait supposées dans le *Mémoire* présenté au roi par le dauphin; mais l'abolition de cet ordre fameux n'en a pas moins été généralement attribuée à l'ascendant de ce ministre sur Louis XV et à la complaisance du roi pour Mme de Pompadour.

Les détails abondent partout sur l'intrigue ourdie par le duc d'Aiguillon, l'abbé Terray et le chancelier Maupeou, pour renverser le duc de Choiseul, à qui la mort de Mme de Pompadour avait enlevé son plus ferme appui; mais ce qui est moins connu, c'est qu'il ne tint qu'au duc de Choiseul de faire tourner cette machination contre ses auteurs eux-mêmes : il n'aurait eu pour cela qu'à entrer dans une intrigue avec la nouvelle favorite, qui lui fit toutes les avances d'une alliance pareille à celle qu'il avait eue avec Mme de Pompadour. Il rejeta ses offres avec tant de mépris, qu'il est impossible de ne pas voir dans cette détermination de sa part une trace de l'influence qu'exerça toujours sur lui sa sœur, la duchesse de Grammont. La coterie à la tête de laquelle était cette femme ambitieuse publiait hautement que, par l'effet de sa précédente condition, tout commerce avec la comtesse du Barry pouvait être dangereux. Au premier rang des *grâces* que le duc de Choiseul devait à la bonté du roi (nous nous servons des expressions de l'époque), se trouvait la charge de colonel général des Suisses dont il avait été revêtu le 4 mars 1762. Il ne fut pas plus tôt exilé à sa terre de Chanteloup (disgrâce qui fut pour lui l'occasion d'ovations plus éclatantes que n'en ait jamais reçu aucun ministre à l'apogée de sa puissance) qu'il y eut pour lui ravir cette charge des brigues dans lesquelles on engagea les princes du sang eux-mêmes.

Le duc de Choiseul mourut sans postérité. Sa veuve, qui l'avait constamment comblé de marques de la tendresse la plus touchante, sacrifia le reste de sa fortune pour honorer sa mémoire; car cet homme, qui avait toujours continué de vivre en représentation, comme un petit monarque au milieu de sa cour, ne laissa, après lui, avec d'immenses dettes, aucun moyen de remplir les clauses d'un testament par lequel il avait légué d'excessifs bienfaits à tous ceux envers lesquels il se croyait obligé à la munificence

Cette pieuse épouse, retirée, avec une seule femme de service, dans l'un des plus pauvres couvents de Paris, y vécut assez longtemps pour être témoin des malheurs de la révolution, que son mari avait entrevue, et que peut-être ses derniers conseils auraient pu détourner en grande partie. [*Enc. des g. du m.*]

Besenval, *Mémoires.* — Duclos, *Mémoires.* — *Mém. de M. le duc E.-F. de Choiseul, écrits par lui-même,* etc. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXVIII-XXX. — Soulavie, *Mém. de M. le duc E.-F. de Choiseul.*— Voltaire, *Siècle de Louis XV.* — A. de Tocqueville, *Hist. phil. du règne de Louis XV.*

CHOISEUL-STAINVILLE (*Léopold-Charles* DE), prélat français, frère du précédent, né au château de Lunéville, le 6 décembre 1724, mort en 1781. Il fut successivement évêque d'Évreux, archevêque d'Alby et de Cambray. On a de lui : *Statuts synodaux du diocèse d'Alby;* 1763, in-8°.

Mémoire pour Mgr. l'archevêque de Cambray contre le prévôt et les échevins de cette ville.

CHOISEUL (*Claude-Antoine-Gabriel* DE), duc et pair de France, aide de camp du roi et gouverneur du Louvre, né le 26 août 1760, mort à Paris, le 2 décembre 1838. Il appartenait à une branche cadette de la maison de Choiseul, et passa presque toute son enfance à Chanteloup, où le célèbre ministre du même nom, qui avait pour lui une tendresse toute paternelle, s'occupa beaucoup de son éducation, commencée par les soins et sous la direction de l'abbé Barthélemy. En 1726, le titre et la pairie de ce ministre, dont il avait épousé la nièce, fille du maréchal de Stainville, furent rétablis en sa faveur.

Son début dans la carrière politique remonte à l'époque des orageuses séances du parlement, en 1787, à la suite desquelles furent arrêtés MM. d'Espréménil et de Montsabert. La noble franchise des opinions que le jeune pair de France exprima dans cette occasion mémorable manifestait déjà les principes qui devaient faire la règle de sa vie politique.

Colonel du régiment royal-dragons en 1789, il fut choisi en 1791, avec MM. de Fersen et de Bouillé, pour préparer la fuite de Louis XVI et assurer son voyage jusqu'à Montmédy. Le roi et sa famille furent arrêtés à Varennes; les Mémoires du temps ont suffisamment prouvé que M. de Choiseul, à qui le poste de Varennes avait pas été confié, ne pouvait être responsable d'un événement dont seul il affronta les imminents périls : MM. de Fersen et de Bouillé avaient parvenus à sortir de France.

Emprisonné à Verdun et de là transféré à Orléans pour y être jugé par la haute cour nationale, M. de Choiseul recouvra sa liberté par suite de l'amnistie proclamée lors de l'acceptation de la constitution par le roi. Plus il était convaincu des nouveaux dangers qui le menaçaient auprès d'un trône dont il était déjà si facile de prévoir la chute, plus il mit d'empressement à s'en rapprocher. Le duc de Choiseul, qui avait été nommé chevalier d'honneur de la reine en 1792, n'abandonna pas un seul moment la famille royale jusqu'à sa translation au Temple, et ne se décida à quitter la France qu'après avoir entendu proclamer le décret qui mettait sa tête à prix. Dans le dénûment total où il se voyait réduit, sans autre ressource au monde que son épée, il leva un régiment de hussards, dans lequel il ouvrit un asile à des Français proscrits, sous des étendards qui n'étaient malheureusement pas ceux de la France. Fait prisonnier en mars 1795, il s'échappe des prisons de Dunkerque, où il avait été conduit, va rejoindre son régiment dans le Hanovre, et signe avec le gouvernement anglais une capitulation en vertu de laquelle il doit conduire aux Indes orientales la légion qu'il avait formée, avec stipulation de ne pas servir contre la France. Il s'embarque à Stade cinq jours après; trois de ses vaisseaux de transport, sur l'un desquels il se trouvait, se brisent sur la côte de Calais. Beaucoup d'hommes périssent; il est du petit nombre de ceux qui se sauvent à la nage; et cet événement ouvre devant lui une nouvelle carrière d'infortunes, où son rare courage lutte contre des périls qui se renouvellent sans cesse, et dont la mort semble toujours l'inévitable terme. M. de Choiseul, arrêté au moment où il toucha la terre natale, sur laquelle l'avait jeté la tempête, est traduit comme émigré devant une commission militaire, qui jugeait sans appel. L'arrêt qui l'acquitte n'en est pas moins attaqué au tribunal de cassation et devant le corps législatif, par le Directoire, dont les ordres réitérés pressaient le supplice des *naufragés de Calais*, en attendant la décision légale qu'il avait sollicitée. Cet ordre injuste aurait infailliblement reçu son exécution si le général Landremont, qui commandait alors l'armée du Nord, n'eût pris sur lui de suspendre l'arrêt de mort que le Directoire avait arbitrairement prononcé. Le 18 brumaire mit enfin un terme à cette procédure inique, interrompue et reprise à différents intervalles. A la suite d'une enquête ordonnée par le premier consul Bonaparte, M. de Choiseul fut déporté en pays neutre, le 1er janvier 1800. Il obtint la permission de rentrer en France l'année suivante : de nouvelles persécutions l'y attendaient. On ignore sur quelle dénonciation, quelques mois après son retour, il fut mis au Temple et ensuite envoyé en exil; mais on sait qu'il en fut rappelé dix-huit mois après par l'empereur, et qu'il rentra à Paris le jour même de l'arrestation du général Moreau. Cette circonstance permet de croire que son exil n'avait pas eu pour motif (comme l'ont publié la plupart des biographes) le soupçon d'avoir entretenu des relations avec Pichegru et Moreau. Le décret généreux du premier consul qui rendit une patrie à M. de Choiseul, en le rayant de la liste des émigrés, donna dès lors une autre direction à sa vie. A l'époque de la Restauration, M. de Choiseul

rentra à la chambre des pairs avec les anciens ducs et pairs du royaume, au nombre de vingt-huit. Il y fonda cette réunion connue alternativement sous son nom et sous celui de M. de Marbois, laquelle joua un si grand rôle dans les discussions de cette chambre, par la fermeté des principes constitutionnels qu'elle ne cessa d'y manifester. Cette opposition nationale ne pouvait se concilier avec l'esprit du gouvernement d'alors : aussi M. de Choiseul ne tarda-t-il pas à se voir exclu de ce qu'on appelait alors les grâces de la cour. Son refus des propositions que lui fit le duc de Feltre, de quitter le parti constitutionnel pour être employé dans son grade de lieutenant général, éveilla contre lui l'animosité du pouvoir, et sa conduite courageuse dans l'affaire du maréchal Ney vint y mettre le comble. Le même sentiment qui dicta son vote à la chambre des pairs, dans le procès de l'illustre maréchal, lui fit prendre la parole dans le procès de la conspiration du 9 août, en faveur d'un accusé dont le père n'était pas resté étranger aux longues persécutions que les *naufragés de Calais* avaient eu à souffrir. Major général de la garde nationale à l'époque du ministère du marquis Dessoles, sous celui de M. de Villèle, il donna sa démission de cette place dans une lettre au roi Louis XVIII, que l'histoire a recueillie comme un monument de franchise et de patriotisme.

Jusqu'à la révolution de Juillet, M. de Choiseul se livra exclusivement à ses travaux législatifs dans la chambre des pairs, et les nombreux discours qu'il y prononça attestent la part honorable qu'il prit à tous les événements de cette mémorable époque. Telle était la confiance publique dont ses opinions et ses sentiments bien connus l'avaient entouré, que son nom se trouva inscrit avec celui du maréchal Gérard et du général Lafayette au bas de la proclamation municipale qui l'avait désigné comme membre d'un gouvernement provisoire. M. de Choiseul n'avait point été consulté sur l'honneur périlleux qu'on lui rendait; tant que la victoire fut douteuse, il abandonna sa tête aux chances du combat engagé; le jour où la victoire fut remportée, quand il ne s'agissait plus que d'en recueillir le prix, M. de Choiseul fit connaître la vérité par une lettre qu'il adressa aux habitants de Paris, le 1er août 1830.

M. de Choiseul, devenu aide de camp du roi Louis-Philippe, remplit aussi les fonctions de gouverneur du Louvre, et reprit sa place dans la nouvelle chambre des pairs. A sa mort, sa fortune et son titre passèrent au marquis de Marmier, son gendre. [M. DE JOUY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Vaulabelle, *Hist. de la Rest.*— Lamartine, *Hist. de la Rest.* ;—Louis Blanc, *Hist. de dix ans.*

CHOISEUL-MEUSE (Le marquis *Henri-Louis* DE), général français, né le 22 juillet 1689, mort à Paris, le 11 avril 1754. Il fit, en 1704, la campagne de Flandre, assista aux batailles de Ramillies, d'Oudenarde et de Denain, où il fut grièvement blessé, devint lieutenant général et gouverneur du Fort-Louis, puis de Saint-Malo, et accompagna, en qualité d'aide de camp, Louis XV aux siéges de Menin, de Fribourg, de Tournay, aux batailles de Fontenoy et de Lawfeld.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV ; Siècle de Louis XV.*

CHOISEUL-MEUSE (*Jean-Baptiste-Armand* DE), général français, petit-fils du précédent, né en 1735, mort à Paris, le 10 décembre 1815. Il fit la guerre de sept ans en Allemagne, devint colonel aux grenadiers de France, aide-major général en 1759, puis gouverneur de la Martinique. En 1789 il passa en Allemagne avec le prince de Condé, dont il fut le capitaine des gardes, et ne rentra en France qu'en 1814. Choiseul-Meuse cultiva les lettres, et fit imprimer deux volumes de poésies, parmi lesquelles une traduction de l'*Aminte du Tasse.*

Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la France litt.*

CHOISEUL-MEUSE (*Félicité* comtesse, DE), romancière française, vivait au commencement de ce siècle; elle était de la famille du précédent. Elle a publié un grand nombre de romans, parmi lesquels nous citerons : *Aline et Ermance;* Paris, 1810, 3 vol. in-12; — *les Amants de Charenton;* Paris, 1818, 4 vol. in-12; — *la Famille allemande;—Cécile, ou l'élève de l'hospice de la Pitié;* 1816, 2 vol.; — *Paola;* 1812, 4 vol. in-12; — *l'Héritier de mon oncle l'abbé;* Paris, 1822, 2 vol. in-12 ; — *Camille, ou la tête de mort;* Paris, 1822, 4 vol. in-12. On lui attribua aussi deux romans licencieux, intitulés : *Julie, ou j'ai sauvé ma rose,* et *Amélie de Saint-Far.* On sait aujourd'hui qu'ils sont l'œuvre de Mme Guyot. GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *la France litt.* — Pigoreau, *Petite biog. romancière,* 1821. — Arnauld, etc., *Biog. nouv. des contemporains.*

CHOISEUL-LA-BAUME (*Claude-Antoine*, comte DE), général français, né le 5 octobre 1733, mort le 4 mai 1794. Après avoir servi dans l'armée d'Italie, il s'attacha au roi de Pologne Stanislas, et devint successivement capitaine des gardes et chambellan de ce prince. Plus tard, il fit la campagne de 1757 en Allemagne, se trouva à la prise de Cassel et de la Hesse, aux combats de Lutzelberg, de Minden, de Corback, de Warbourg, de Clostercamps, de Filinghausen et de Johannisberg, et obtint le grade de lieutenant général au mois de décembre 1781. Arrêté comme suspect, en 1794, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et envoyé à l'échafaud.

Biographie moderne.

CHOISEUL-GOUFFIER (*Marie-Gabriel-Florent-Auguste*, comte DE), né à Paris, le 27 septembre 1752, mort le 20 juin 1817. Le rang et la fortune de M. de Choiseul, au lieu d'être pour lui des moyens de dissipation, favorisèrent son goût pour l'étude; il acquit au

collége d'Harcourt une instruction solide. Les souvenirs de l'ancienne Grèce le préoccupaient, et dès l'âge le plus tendre il conçut le projet de visiter ce sol classique de la gloire. Son mariage avec l'héritière de la maison de Gouffier, son titre de colonel, ne furent à l'accomplissement de son projet que des obstacles momentanés. Préparé à son voyage par les leçons de l'abbé Barthélemy, il partit au mois de mars 1776, sur *l'Atalante*, commandée par le marquis de Chabert, qui lui-même faisait une expédition scientifique dans la vue de dresser une carte réduite de la Méditerranée. Pendant son séjour en Grèce, le comte de Choiseul fouilla tous les débris de l'antiquité, recueillit toutes les traditions, s'enquit de tous les usages, de tous les mots qui pouvaient avoir survécu à la destruction; et de retour en France, il publia, en 1782, le premier volume de son *Voyage pittoresque en Grèce*. Tous ses récits sont clairs, sans sécheresse comme sans emphase. Peu de temps auparavant l'Académie des inscriptions, qui avait pris connaissance des manuscrits et des matériaux réunis par M. de Choiseul, le nomma l'un de ses membres, à la place de Foncemagne, et l'Académie française imita cet exemple en le donnant pour successeur à D'Alembert, qu'elle perdit en 1783. Le discours du récipiendaire fut remarquable par le meilleur goût et la correction du style. Bientôt il repartit pour la Grèce, non plus en simple voyageur, mais comme ambassadeur, et rendit de grands services aux Hellènes par la confiance qu'avaient en lui le grand-visir Halil-Pacha et le prince Mauro-Cordato, premier drogman de la Porte. Par les conseils du comte de Choiseul, des ingénieurs français furent appelés à Constantinople pour y enseigner la théorie et la pratique de l'art de la guerre. Lorsque les hostilités eurent commencé entre la Russie et la Porte, il joua le rôle de conciliateur (*voir* les *Mémoires* de Ségur, t. II), et parvint à faire rendre la liberté à l'ambassadeur de Russie, détenu aux Sept-Tours; il empêcha aussi que l'internonce d'Autriche ne fût arrêté, quand cette puissance se déclara pour la Russie; enfin, il adoucit constamment la position des prisonniers, et en racheta plusieurs de ses propres deniers. A ses frais aussi des artistes habiles parcoururent la Syrie et l'Égypte, pour en dessiner les monuments.

A l'époque de la révolution, le comte de Choiseul éprouva de grandes difficultés diplomatiques en Turquie, et fut nommé ambassadeur en Angleterre (1791), mission qu'il n'accepta point. Il resta donc à Constantinople, où il se considérait toujours comme l'ambassadeur du roi, ne voulant correspondre qu'avec les princes à Coblentz. Des pièces saisies en Champagne le firent décréter d'arrestation, le 22 novembre 1792. Ne pouvant rentrer en France ni rester à Constantinople, il se retira en Russie, et fut admis dans l'intimité de Catherine II. Paul Ier le nomma conseiller privé, et le fit directeur de l'Académie des beaux-arts et de toutes les bibliothèques impériales. M. de Choiseul avait éprouvé un instant de disgrâce par suite de ses liaisons avec le comte de Cobentzel : il s'était même éloigné de la cour ; mais l'empereur le rappela, et le traita avec plus d'égards que jamais. Ces vicissitudes néanmoins inspirèrent à M. de Choiseul le plus vif désir de rentrer dans sa patrie, et il y revint en 1802, n'ayant plus d'autre fortune que son nom et ne voulant pas se ranger parmi les courtisans du premier consul. L'Académie s'ouvrit de nouveau pour lui; il ne voulait appartenir qu'à elle. Son premier volume, publié depuis si longtemps, attendait une suite, et cette suite était devenue difficile à faire, à raison de cette foule de voyageurs qui avaient depuis vingt ans publié leurs relations. Il lui fallut donc, selon l'heureuse expression de M. Dacier, rajeunir ses anciens travaux; il fit entreprendre de nouvelles recherches, leva des plans, etc., et ces soins remplirent sa vie entière. En 1809 parut la première partie du second volume. Il y a moins d'enthousiasme et plus de science, surtout plus d'observation. Homère devient pour lui l'historien, le géographe, plus encore que le poëte. La Troade, objet de la seconde partie de ce second volume, avait été mise sous presse par l'auteur, mais elle ne parut point de son vivant.

M. de Choiseul écrivit plusieurs savantes dissertations pour les Mémoires de l'Académie, tels que ceux *Sur l'hippodrome d'Olympie*, *Sur le Bosphore de Thrace*, *Sur l'existence d'Homère*, qu'il maintint contre les sceptiques. Au retour des Bourbons, il fut nommé ministre d'État et pair de France. Frappé tout à coup d'apoplexie, il se rendit aux eaux d'Aix-la-Chapelle en 1817, avec la princesse Hélène de Beaufremont (auteur d'un poëme de *Jeanne d'Arc*), qu'il avait épousée en secondes noces; mais sa santé ne put se rétablir. Sa précieuse collection d'antiquités a été déposée dans le Musée du Louvre; elle est exposée aux regards du public. [M. DE GOLBÉRY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Dacier, *Notice hist. sur la vie et les ouvrages de M. G.-F.-A. de Choiseul-Gouffier;* dans les *Mém. de l'Ac. des inscript. et belles-lettres*, séance du 23 juillet 1819.

* **CHOISEUL-D'AILLECOURT** (*Anne-Maxime-Urbain*, comte DE), neveu du précédent, né 1782 ou 1783, mort en 1854. Auditeur au conseil d'État, il fut nommé sous-préfet en 1810, adhéra à la déchéance de Napoléon, et fut appelé en 1814 à la préfecture de l'Eure par *Monsieur*, lieutenant général du royaume. Destitué au retour de l'empereur, il fut sous la seconde restauration préfet de la Côte-d'Or, de l'Oise et du Loiret, et cessa en 1823 d'appartenir à l'administration. En 1817 il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Choiseul-Gouffier. On a de lui : *De l'Influence des croisades sur l'état*

des peuples de l'Europe; Paris, 1809. M. de Choiseul a fourni quelques *Mémoires* au corps savant dont il faisait partie, et publié des articles biographiques dans le recueil de Michaud.

Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres. — Quérard, *la France littéraire.*

CHOISNIN (*Jean*), diplomate français, né à Châtellerault, en 1550, mort vers la fin du seizième siècle. Issu d'une famille obscure, il reçut une éducation fort soignée, et, grâce à la recommandation de son frère, qui était au service de Jeanne d'Albret, il fut admis comme secrétaire auprès de Jean de Montluc, évêque de Valence, qu'il accompagna dans une mission importante. Il s'agissait de déterminer les Polonais à choisir pour leur roi le duc d'Anjou (depuis Henri III), que Catherine de Médicis et Charles IX désiraient écarter de France. A force d'habileté et malgré des obstacles de tous genres, l'ambassadeur réussit dans sa mission, et son secrétaire fut pour une bonne part dans ce succès; mais le nouveau roi, peu soucieux d'une pareille couronne, se rendit lentement à Varsovie, et en repartit presque aussitôt clandestinement, la nouvelle de la mort de son frère lui étant parvenue. Choisnin, qui n'avait plus rien à faire en ces pays lointains, revint en France, et fut, en récompense de son zèle, nommé conseiller du roi. Il n'est ensuite plus question de lui dans les auteurs contemporains. Il avait rédigé des *Mémoires*, qui ont été imprimés dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* (éditée par MM. Petitot et Monmerqué), première série, t. XXXVIII, qui ont reparu dans la collection des chroniques et ouvrages historiques publiés par M. Buchon pour le *Panthéon littéraire.* G. B.

La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

CHOISY (*François-Timoléon*, abbé DE), littérateur français, né à Paris, le 16 août 1644, mort le 2 octobre 1724. Son père, chancelier de Gaston, frère de Louis XIII, rendit des services éminents dans diverses négociations, et notamment près de la landgravine de Hesse. Madame de Choisy était de la maison de Hurault de L'Hospital et arrière-petite-fille du fameux chancelier de ce nom. C'était une femme distinguée, habile, une maîtresse femme, comme le dit son fils, qui, toute bourgeoise qu'elle fût, avait un commerce de lettres avec la reine de Pologne Marie de Gonzague, avec Madame Royale de Savoie, Christine de France, avec la célèbre Christine de Suède, et avec plusieurs princesses d'Allemagne. Anne d'Autriche l'admettait dans sa familiarité; Louis XIV lui-même la traitait avec une considération et une bonté peu communes. « Sire, lui arriva-t-il de lui dire une fois, voulez-vous devenir honnête homme, ayez souvent des conversations avec moi. » Ce qu'il y a de particulier, c'est que Louis XIV le crut, et lui donnait des audiences réglées, deux fois la semaine, qu'il payait par une pension de huit mille livres. Au reste, pour madame de Choisy, il n'y avait qu'un protecteur, qu'un maître, c'était le roi. « Mes enfants, disait-elle à ses fils, il n'y a rien de tel que le gros de l'arbre »; et dans son testament, avant toutes choses, elle leur recommandait de ne s'attacher à nul autre. Elle avait ses raisons pour parler ainsi. Son mari, à la mort de Monsieur, avait perdu sa charge de chancelier, qui ne lui avait pas coûté moins de cent mille écus. Cela, toutefois, ne l'empêchait pas de rechercher tous les moyens qui accréditent auprès des grands et des puissants. « Ma mère me demanda, raconte l'abbé de Choisy, si j'avais été voir le duc d'Albret. Je lui dis que non, et que l'abbé d'Harcourt était de mes amis (c'était à la suite d'une querelle au collége entre les deux abbés), elle pensa me manger. *Comment,* me dit-elle, *le neveu de monsieur de Turenne! Courez vite chez lui, ou sortez de chez moi.* » Lorsque son fils vint au monde, elle avait quarante ans passés; elle avait pour lui une affection plus tendre que pour ses autres enfants, parce qu'il la faisait paraître jeune et qu'elle voulait encore paraître belle. Elle avait la singulière manie de l'habiller en fille; elle lui avait fait percer les oreilles, et lui mettait des mouches. Elle s'y prit si bien que l'enfant, ayant grandi dans ces accoutrements, n'en voulut plus changer. La figure charmante de Choisy, son absence de barbe, sa taille délicate et fine se prêtaient à cette mascarade, qu'il devait pousser aussi loin que possible. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans il n'eut pas d'autre costume, et s'il le quitta quelques années, il le reprit à la mort de sa mère, en 1666, sur le conseil de madame de La Fayette.

Il avait alors vingt-deux ans, et avait soutenu en Sorbonne assez brillamment son acte de tentative. Ses frères le trouvèrent accommodant sur les partages de la succession de sa mère; il ne demandait que les pierreries, les bijoux et autres frivolités luxueuses de la toilette de femme; il allait au sermon, à l'Opéra, à la comédie sous des habits féminins, et se faisait nommer par ses laquais *madame de Ganzi.* Il était très-bien vu du duc d'Orléans, qui avait ses goûts, et le soir mettait aussi des cornettes, des pendants d'oreilles et des mouches. Ces étrangetés incroyables faisaient fortune, et Choisy s'enivrait des succès qu'obtenaient sa figure et ses atours, quand une allocution sévère du duc de Montausier à l'Opéra, en présence du jeune dauphin, qui l'avait attiré dans sa loge, le fit retomber du ciel sur la terre. « J'avoue, lui dit l'austère gouverneur, monsieur ou mademoiselle, car je ne sais pas comment il faut vous appeler, j'avoue que vous êtes belle. Mais en vérité n'avez-vous point de honte de porter un pareil habillement, et de faire la femme, puisque vous êtes assez heureux pour ne pas l'être. Allez, allez vous cacher; monsieur le dauphin vous trouve fort mal comme cela. » Le jeune prince eut beau répon-

dre : « Vous me pardonnerez, monsieur, je la trouve belle comme un ange »; le malheureux n'entendit que le blâme glacial de De Montausier, et cette mortification produisit sur lui une impression telle qu'il forma tout aussitôt le projet de quitter Paris et d'aller cacher sa confusion au fond de quelque province. Il acheta le château de Crépon, près de Bourges, et s'y installa sous le nom de la comtesse des Barres; car la leçon qu'il venait de recevoir avait bien pu le chasser de Paris, mais non le corriger de son étrange manie. Comme elle menait un grand train, qu'elle avait table ouverte, qu'elle était prodigue et pleine de politesse, la comtesse des Barres fut reçue de la meilleure société, et devint fort à la mode. L'abbé de Choisy, dans un petit livre fait à la sollicitation de la marquise de Lambert, a raconté, avec des détails où la naïveté se mêle à l'effronterie, la vie peu édifiante qu'il menait à Crépon. Nous renverrons les curieux à l'*Histoire de madame la comtesse des Barres*, dont Louvet s'est inspiré dans son scandaleux roman de *Faublas*. L'état d'une jeune comédienne qu'il avait séduite le força à revenir brusquement à Paris. « L'envie d'être belle, dit-il, me reprit avec fureur. » Il se montra à tous les spectacles, à toutes les promenades publiques, se compromit au point que ses parents durent intervenir et obtenir de lui qu'il renonçât aux habits de femme et au nom de la comtesse des Barres. Il se décida alors à voyager, et partit pour l'Italie. Il fit un long séjour à Venise. Il prit du goût pour le jeu; et comme il apportait une grande passion dans tout ce qu'il faisait, il se livra à ce penchant dangereux avec frénésie. « La rage du jeu m'a possédé et a troublé toutes les douceurs de ma vie. Heureux! si j'avais toujours fait la belle, quand même j'eusse été laide. Le ridicule est préférable à la pauvreté. » Son séjour en Italie dura plusieurs années. Nous le voyons revenir en France, s'habiller en femme comme auparavant, se bornant à ne pas se montrer en public. Les pertes qu'il avait faites au jeu le forcèrent à s'éloigner quelques mois, et il alla passer ce temps à l'abbaye de Sainte-Seine, en Bourgogne, que le crédit de sa mère lui avait fait avoir en 1663. C'est durant ce voyage qu'il fit connaissance avec le fameux Roger de Rabutin, alors exilé dans sa terre de Bussy. De retour à Paris, sa vie dissipée le jette dans des embarras qui ne faisaient que croître chaque jour, et dont une circonstance imprévue le tira fort heureusement. Le pape Clément X venait de mourir (1676); le cardinal de Bouillon partait pour Rome, il lui offrit d'être son conclaviste; Choisy accepta avec empressement. Bientôt après il devint, grâce au cardinal de Retz, conclaviste général des cardinaux français, et se trouva de la sorte initié aux intrigues qui précédèrent et signalèrent l'élection d'Innocent XI.

Il ne fallait rien de moins qu'une maladie des plus sérieuses pour le faire sortir cette nature frivole de sa vie désordonnée. La fin précipitée de Marie-Thérèse avait déjà singulièrement frappé son imagination impressionnable; une fièvre violente dont il fut pris, et qui le mit dans le plus grand danger, opéra ce miracle. Il avait entendu les médecins dire : « il ne sera pas en vie dans deux heures. » Il forma donc la résolution, s'il revenait à la santé, de laisser là cette existence déréglée et de se convertir. Le péril disparu, il n'oublia pas ce solennel engagement. Il rompit avec le passé, et ne songea plus qu'à expier ses fautes par la pénitence. Il fut aidé dans son louable projet par l'abbé de Dangeau, avec lequel il composa des dialogues sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence de Dieu, sur la Providence et sur la religion. Un jour il apprend, au séminaire des Missions étrangères, où il s'était retiré, qu'il était arrivé des mandarins indiens, et qu'il était question d'envoyer une ambassade au roi de Siam. L'idée lui vint de demander ce poste apostolique. Il était appuyé par le cardinal de Bouillon, et sans doute qu'il eût réussi dans ses prétentions si le choix de l'ambassadeur n'eût déjà été fait. Faute de mieux, l'abbé de Choisy, en cela fort prévoyant, fit observer que le chevalier de Chaumont pouvait mourir en chemin, et réclama la coadjutorerie du chevalier et de plus l'ambassade ordinaire dans l'hypothèse où sa majesté siamoise consentirait à se convertir au christianisme. « Je n'avais pas encore ouï parler, dit Louis XIV, d'un coadjuteur d'ambassade. Mais il a raison, à cause de la longueur et du péril d'un pareil voyage. » L'on s'embarqua à Brest, le 3 mars 1685. L'abbé de Choisy fait un long récit de cette ambassade, récit enthousiaste et dans lequel toute chose est tant soit peu exagérée. Au reste, comme le chevalier de Chaumont et le père Tachard, qui étaient du voyage, ont écrit chacun leur relation, ces trois ouvrages se complètent et se corrigent l'un par l'autre. C'est durant la traversée que Choisy reçut les ordres et la prêtrise, et c'est en pleine mer qu'il dit sa première messe. Cette ambassade, entreprise fort à la légère, ne devait aboutir à rien. Le roi de Siam ne répondit pas aux ouvertures qui lui furent faites, et renvoya tout le monde avec de belles paroles et de beaux présents. L'on était de retour à Brest le 18 juin 1686. Le chevalier de Chaumont et Choisy furent à Versailles l'objet d'une inconcevable curiosité. « On nous entourait comme des ours », dit ce dernier plaisamment. Le roi fut plein de caresses pour l'abbé, qui se crut au faite des grandeurs; mais cet éblouissement passa vite. Parmi les présents que le roi de Siam envoyait en France, il y en avait de considérables avec une lettre d'envoi pour le cardinal de Bouillon. Choisy avait, sans consulter l'ambassadeur, sollicité ces distinctions pour son ami le grand-aumônier, qu'il avait quitté en possession apparente d'une pleine faveur, et qu'il retrouvait disgracié et exilé. Louis XIV parut irrité de ce coup de tête du pauvre abbé,

et il n'en fallut pas davantage pour gâter ses affaires. Mais Choisy prit cela en esprit de pénitence; il retourna à son séminaire des Missions étrangères, où une demi-heure d'oraison devant le saint-sacrement, nous dit-il, lui fit oublier cette petite disgrâce. Cependant, l'arrivée des ambassadeurs siamois, un mois après, en le rendant utile, lui rouvrit la cour, où il reparut comme introducteur et interprète naturel des envoyés de Siam. Six mois encore après, il faisait sa paix avec le roi, auquel il présenta la *Vie de David* et la traduction des *Psaumes*. Il obtint même d'aller voir le cardinal de Bouillon, qui était malade à Tarascon. L'abbé de Choisy fut élu en 1687 membre de l'Académie française, en remplacement du duc de Saint-Aignan. Cette année même il écrivit une *Vie de Salomon*, qui est une perpétuelle allusion à Louis XIV. L'année suivante, en 1688, il composa une histoire de Philippe de Valois, une autre du roi Jean, celles enfin de Charles V et de Charles VI. Le duc de Bourgogne lui demanda comment il s'y prendrait pour dire que Charles VI était fou. « Monseigneur, répondit l'abbé de Choisy, je dirai qu'il était fou. » L'histoire de saint Louis est de 1689. Quelques années après, il donnait une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. « Il dédia, raconte l'abbé de Voisenon, son *Imitation de Jésus-Christ* à madame de Maintenon. La première édition en est remarquable, par deux versets du psaume 44, qui sont au bas d'une taille douce, où cette dame est représentée à genoux aux pieds du crucifix, avec ces paroles : *Écoutez, mes filles, soyez attentives; oubliez la maison de votre père, et le roi désirera votre beauté.* On a retranché cette instruction salutaire (1). » Son *Histoire de l'Église*, entreprise par le conseil de Bossuet, qui trouvait avec raison que celle de l'abbé Fleury n'était pas abordable pour tous, fit dire à quelqu'un « que la plus ancienne de ces deux histoires était un ouvrage Fleury, et l'autre un ouvrage Choisy ». L'abbé de Choisy poussa sa carrière jusqu'à un âge fort avancé, et mourut, un an après son ami l'abbé de Dangeau, dans sa quatre-vingt-et-unième année.

Il a laissé : *Dialogues* (quatre) *sur l'immortalité de l'âme, la Providence, l'existence de Dieu et la religion*; Paris, 1764-1768, (le quatrième est de l'abbé de Dangeau); — *Histoire de France sous les règnes de saint Louis, de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V, de Charles VI*; Paris, 1750, 4 vol. in-12 (ces différents règnes avaient été d'abord publiés séparément); — *Histoire de la vie de David*, in-4°; — *Histoire de l'Église*; Paris, 1727, 11 vol. in-4°; — *Histoire de madame la comtesse des Barres*; Anvers, 1735; — *Histoires de piété et de morale, tirées de l'Écriture Sainte et des auteurs profanes*; Paris, 1711; — *Journal du voyage de Siam fait en* 1685 *et* 1686, par *M. L. D. C.*; Paris, 1741, in-12; — *Mémoire pour servir à l'histoire de Louis XIV*; Utrecht, 1727, 3 vol. in-12; — (*la*) *Nouvelle Astrée dédiée à S. A. R. Madame*; Paris, 1713, in-12; — *le prince Kouchimen, histoire tartare, et don Alvar del Sol, histoire napolitaine*; Paris, 1710, in-12; — *Vie de madame de Miramion*, 1706, in-4°; — *Vie de Salomon*; in-12, 1687.

(1) Ce fait a été contesté. Voyez le *Dictionnaire des anonymes*, t. I. p. 391. —

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

L'abbé de Choisy, *ses Mémoires; Histoire de la comtesse des Barres; ses Dialogues; Journal du voyage de Siam.* — L'abbé d'Olivet, *la Vie de M. l'abbé de Choisy*. — D'Alembert, *Éloge de l'abbé de Choisy*. — L'abbé de Voisenon, *Anecdotes littéraires, OEuvres complètes*, t. IV. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. — Aimé Champollion, *Notice sur l'abbé de Choisy* (Michaud et Poujoulat).

CHOKIER. *Voy.* SURLET.

CHOLET, ou **COLETI**, ou **CIOLETI**, ou encore **CARLET** (*Jean*), dit *de Nointel*, cardinal français, natif de Nointel, en Beauvoisis, mort le 2 août 1291. Après avoir été chanoine de la cathédrale de Beauvais, et peut-être même évêque de cette ville, il fut créé cardinal en 1281, et chargé de diverses missions par les papes Martin IV et Nicolas IV. Le premier de ces deux pontifes lui donna l'ordre de se rendre en Sicile pour empêcher, sous peine d'excommunication, Charles Ier d'Anjou et don Pèdre d'Aragon d'en venir à un combat singulier. Martin IV envoya aussi Cholet auprès de Philippe III, *le Hardi*, roi de France, pour offrir à ce prince, qu'il devait décider à se croiser contre don Pèdre, les royaumes de Valence et d'Aragon avec le comté de Barcelone. Le 17 août 1284, le cardinal-légat tint à Paris un concile où Philippe III et ses deux fils aînés prirent en effet la croix. Atteint d'une maladie épidémique qui régnait dans son armée, Philippe le Hardi mourut à Perpignan, le 5 octobre 1285, et le cardinal Cholet, revenu à Paris avec Philippe le Bel, célébra les obsèques du feu roi à Saint-Denis; puis il fit consentir Philippe le Bel à la continuation de la croisade. A la vue de ces préparatifs du roi de France, Alphonse III, successeur de don Pèdre au trône d'Aragon, se hâta de traiter avec Charles II, fils et successeur de Charles Ier d'Anjou, roi des Deux-Siciles. Cholet fit conclure ensuite entre le roi de France et Sanche IV, roi de Castille, le traité du 13 juillet 1289. La même année le cardinal fit son testament; les legs considérables qu'il institua supposent une fortune immense. Il fonda le collége des Cholets sur la montagne de Sainte-Geneviève.

Hist. littéraire de la France, t. XX, p. 113.

CHOLEX (*Roger-Gaspard-Jérôme*, COMTE), homme d'État sarde, né en 1771, à Bonneville, dans le Faucigny, mort le 24 juillet 1828. Lors de l'invasion de la Savoie et du Piémont par les Français, il se prononça contre les projets des révolutionnaires. Obligé de s'expatrier, il se réfugia à Genève, où il exerça avec distinction la profession d'avocat. A la rentrée du roi de Sardaigne, après avoir été peu de temps intendant de la Maurienne, il se rendit à Paris pour y suivre

es intérêts de ce pays auprès de la commis-
ion de liquidation. De retour à Turin, il fut
nommé intendant général de la Sardaigne, poste
ue l'intempérie du climat le contraignit d'a-
andonner. En 1821 il devint ministre de l'in-
érieur, et déploya toutes les qualités d'un ad-
ministrateur actif et habile.

San-Tommaso, *Elogio del conte Rog. Gasp. — Jer. holex.* — Lesur, *Annuaire hist. univ.*

*CHOLGI. *Voy.* GOLGIUS.

CHOLIÈRES (*Nicolas*), littérateur français, ivait dans la seconde moitié du seizième siècle. fut avocat au parlement de Grenoble. On a de ui : *les Neuf matinées du Seigneur de Choières, dédiées à monseigneur de Vendôme;* aris, 1585, in-8°; — *les Après-dînées du eigneur de Cholières;* ibid., 1587, in-12. Ces eux ouvrages ont été réunis sous ce titre : *ontes et discours bigarrez, déduits en neuf atinées et après-dînées du carnaval;* ibid., 511 et 1613, 2 vol. in-12; — *la Guerre des asles contre les femelles, en trois dialogues, vec les mélanges politiques du sieur de Choières;* ibid., 1588, in-12 : « la rareté de ce li-re, dit Desessarts, en fait le seul mérite »; — *la orêt nuptiale;* 1600, in-12.

Desessarts, *les Siècles litt.* — *Biblioth. des romans.*

CHOLLET OU CHOLET (*François-Auguste*, MTE), homme politique français, né à Bordeaux, 1747, mort le 5 novembre 1826. Procureur du i à l'amirauté de Guienne avant la révolution, était administrateur du département de la Gi-onde lorsqu'il fut appelé, en septembre 1795, à éger au Conseil des Cinq-Cents, où il débuta, le 5 novembre 1796, en s'opposant au rétablisse-ent de la loterie. Il embrassa ensuite avec ar-eur la défense des naufragés de Calais. Le 20 ai 1797 il fit rappeler les 198 conventionnels nnis de Paris en vertu de la loi du 21 floréal IV (10 mai 1796), et fit rapporter cette loi. En ême temps il soutint la proposition tendant exiger des prêtres une déclaration nouvelle. vota le maintien des ventes de presbytères déjà érées, et demanda la suspension des ventes non core consommées. Le 27 août il proposa l'a-urnement du projet relatif à la violation du cret des lettres. Le 2 septembre, avant-veille du up d'État du 18 fructidor an v, il voulut 'on écartât les propositions de Thibaudeau latives à la marche des troupes. Le 9 du ême mois il s'opposa à l'exclusion des nobles s emplois publics. Le 4 décembre il pro-sa la déportation des ecclésiastiques qui ne soumettraient pas aux lois, et le 19 mars 98 il demanda, avec le Directoire, la révision s jugements rendus de mai à septembre contre s représentants et les acquéreurs des biens tionaux. Le 27 novembre 1794 il combattit, mme entaché de rétroactivité, le projet de uplantier de la Gironde, relatif aux biens des res et mères des émigrés. Réélu membre du onseil des Cinq-Cents, en mai 1799, il s'opposa à la suppression de la formule de *haine à l'anarchie* dans le serment que devaient prêter les officiers de la garde nationale. Après le 18 brumaire, il fit partie de la commission chargée de reviser la constitution. Il fut ensuite nommé sénateur, comte de l'empire et membre de la commission de la liberté de la presse. Appelé à la chambre des pairs le 4 juin 1814, il siégea encore dans cette assemblée à la seconde restauration.

Monit. univ. 1795-1826. — Arnault, Jouy, etc, *Biog. nouv. des contemp.*

* CHOMATIANUS (*Demetrius*), jurisconsulte grec, vivait probablement vers la première moitié du treizième siècle de J.-C. Il fut chartophylax, puis archevêque de Bulgarie, et écrivit des *Quæstiones* sur le droit ecclésiastique. Cet ouvrage, resté inédit, se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Munich. Il est mentionné par Cujas; et au tome premier de la *chronologia* du *Jus greco-romanum* de Leunclavius, Freher place Chomatianus au nombre des commentateurs des *Basiliques;* mais le fait est révoqué en doute par Boecking. Outre les passages de Chomatianus cités par Freher, on trouve des fragments de ses ouvrages dans le recueil de Bonnefoy. V. R.

Cujas, *Observ.*, V, c. 4. — Montreuil, *Hist. du droit byzantin*, III. — Boecking, *Institutio*, 1, 408, n° 48.

* CHOMEL (*François*), médecin français, natif d'Annonay, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Observationes medicæ;* Londres, 1646, in-8°; — *Tractatus de tussi;* Lyon, 1656, in-8°.

Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

CHOMEL (*Jacques-François*), médecin français, natif de Paris, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *An naturales omnes corporis humani humores alibiles et excrementitii digeri possent;* Montpellier, 1708, in-4°; — *Universæ medicinæ theoricæ pars prima, seu physiologia ad usum scholæ accommodata;* ibid., 1709, in-12; — *Traité des eaux minérales, bains et douches de Vichy;* Clermont-Ferrand, 1734 et 1738, in-12; Paris, 1738, in-12.

Carrère, *Biblioth. de la médecine.* — Éloy, *Dict. de la médecine.*

CHOMEL (*Noël*), agronome français, né à Paris, vers 1632, mort à Lyon, le 30 octobre 1712. L'abbé Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, l'ayant chargé de régir les biens que la communauté possédait à Vincennes, il s'empressa d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à une exploitation rurale; il devint depuis curé de Saint-Vincent, à Lyon. On a de lui : *Dictionnaire économique;* Lyon, 1709, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions, successivement améliorées, dont la plus récente est celle de Paris; 1767, 3 vol. in-fol.

Histoire des Lyonnais, part. 2, p. 177. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHOMEL (*Pierre-Jean-Baptiste*), médecin et botaniste français, membre de l'Académie des sciences, né en 1671, mort en 1740. Aux études

médicales il joignit, par goût, celle de la botanique, et seconda puissamment Tournefort dans sa recherche des plantes de la France. Il parcourut surtout l'Auvergne, le Bourbonnais et les contrées voisines, où il fit une abondante récolte de plantes, la plupart inconnues. Il donna à l'Académie des sciences plusieurs notices contenant l'histoire et la description d'une partie de ces plantes et des observations sur les eaux minérales. Ces notices se trouvent dans les Mémoires de l'Académie des sciences de 1703 à 1720. En 1707 Chomel fut nommé médecin de quartier de Louis XIV. Quelque temps après, dans un jardin du faubourg Saint-Jacques, il fit cultiver une collection des plantes en usage dans la médecine, et en fit l'objet d'un enseignement spécial. Le résumé de ses leçons forma son principal ouvrage, qu'il publia sous le titre de : *Abrégé de l'histoire des plantes, dans lequel on a donné leurs noms différents, tant françois que latins, la manière de s'en servir, la dose et les principales compositions de pharmacie dans lesquelles elles sont employées*; etc., 1712, 1715, 1725, et un supplém. en 1730, 4 vol. in-12. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; son fils en a donné une en 1761, 3 vol. in-12; la 7e a été revue et augmentée par Maillard, 1803, 2 vol. in-8°; J.-J. Dubuisson a fait paraître le même ouvrage sous le titre : *Plantes usuelles indigènes et exotiques décrites par Chomel, au nombre de 642, dessinées dans l'état de floraison d'après nature et soigneusement gravées*; 1809, 2 vol. in-8°, avec 102 planches.

GUYOT DE FÈRE.

Biographie médicale. — Quérard, *la France litt.*

CHOMEL (*Jean-Baptiste-Louis*), docteur en médecine, fils du précédent, né vers 1700, mort en 1765. On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres : *Éloge historique de Jacques Molin, dit Dumoulin*; 1761, in-8°; — *Éloge de Louis Duret*; 1765, in-12. Il a remporté pour cet éloge le prix décerné par la Faculté de médecine, et qu'il avait lui-même proposé; — *Essai sur l'histoire de la médecine en France*; 1762, in-12. Il a donné, en 1761, une édition de l'Histoire des plantes qu'avait publiée son père.

GUYOT DE FÈRE.

Biographie médicale. — Quérard, *la France littér.*

***CHOMEL** (**), littérateur français, frère du précédent, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Tablettes morales et historiques*; Paris, 1762, in-12; ouvrage attribué à Grandmaison par *la France littéraire* de 1769; — *les Nuits parisiennes, à l'imitation des Nuits d'Aulu-Gelle*; ibid., 1769, 2 vol. in-8°; — *Aménités littéraires et recueil d'anecdotes*; ibid., 1773, in-8°. Tous ces ouvrages ont été publiés sous le voile de l'anonyme.

Quérard, *la France littéraire.*

***CHOMEL** (*Auguste-François*), docteur en médecine, de la même famille que les précédents, né vers 1789. Il profita des savantes leçons de Pinel, de Corvisart, de Boyer, et, bien jeune encore, il fut attaché au service médical des hôpitaux. En 1813 il publia un *Essai sur les rhumatismes*, in-4e, et en 1817 des *Éléments de pathologie générale*, in-8° (2e édit. en 1824). Il eut un succès moins contesté dans son *Traité des fièvres et des maladies pestilentielles*, 1821, in-8°, quoique Broussais eût attaqué ce ouvrage dans le *Journal des sciences médicales* (t. 23). Son éloignement pour la doctrine physiologique et pour l'application de l'anatomie pathologique à la connaissance des maladies lui attira beaucoup de contradicteurs. En 1827 il fut nommé professeur à l'École de médecine, en remplacement de Laennec, dont il partageait les principes en médecine. Il est un des médecins de l'Hôtel-Dieu et de la Charité. MM. Genest, Requin et Sestier ont publié ses leçons de clinique médicale (fièvres typhoïdes, rhumatismes, pneumonie); 1836, 3 vol. in-8°. M. Chomel est aussi membre de l'Académie de médecine et un des praticiens les plus justement estimés.

GUYOT DE FÈRE.

G. Sarrut, *Biog. des hommes du jour.* — Quérard, *la France littéraire*, supplément. — *Les médecins de Paris.* — *Biogr. médic.* — Guyot de Fère, *Statistique des gens de lettres.*

***CHOMIAKOF** (*Alexis Stephanovicz*), poëte et littérateur russe contemporain. Ses principaux ouvrages, très-estimés, sont : Une collection de *Poésies*; — *Iemark* (la conquête de la Sibérie), drame historique, qui atteint parfois au plus haut lyrisme, mais qui manque de vérité historique; — *Dmitri Samoswanjez* (le faux Démétrius), œuvre plus accomplie, et sous le rapport du style et de la versification, et sous celui de la conception et de la peinture des caractères. Chomiakof est aussi un prosateur remarquable. Les articles qu'il fournit au *Moskwitjanin* annoncent un talent de publiciste et une instruction très-variée.

Conversations-Lexicon.

CHOMORCEAU. *Voy.* MENU DE.

CHOMPRÉ (*Pierre*), littérateur français, né en 1698, à Narcy, près de Châlons-sur-Marne, mort à Paris, le 18 juillet 1760. Après avoir fait de bonnes études, il se consacra à l'enseignement, et ouvrit à Paris une institution, estimée. On lui doit plusieurs ouvrages d'éducation, entre autres : *Dictionnaire de la fable pour l'intelligence des poëtes, des statues et tableaux*, etc., dont le succès multiplia les éditions. La première est de 1727, petit in-12; Millin en donna une, considérablement augmentée, en l'an IX. Les autres ouvrages de Chompré sont : *Vie de Brutus, premier consul de Rome*; Paris, 1730, in-8°; — *de Callisthène*; 1730, in 8°; — *Selecta latinismorum exemplaria*, 17.., 6 v. in-12 : ce sont des morceaux choisis dans les anciens auteurs latins; il en a donné une version, sous le titre de *Modèles de latinité*; 1746, 6 vol. in-12; — *Vocabulaire universel latin-français*; 1754, in-8; — *Dictionnaire abrégé de la Bible, pour*

onnaissance des tableaux historiques tirés e la Bible; 1755, in-12; réimprimé en 1806; - *Introduction à la langue latine par la oie de la traduction, tirée de Scioppius et de anctus;* 1757, in-12; — *Moyen d'apprendre s langues, et principalement la latine;* 1757, -12; — *Essai de feuilles élémentaires pour pprendre le latin sans grammaire ni diconnaire;* 1768, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la France litt.*

CHOMPRÉ (*Étienne-Maurice*), frère du prédent littérateur français, né à Paris, en 1701, ort en 1784. Comme son frère, il fut maître de nsion à Paris. Il a publié : *Apologues, ou pplication d'un certain nombre de sujets de fable*, par E. C.; Paris, 1764, in-12 : c'est un pplément au *Dictionnaire de la fable* de Pierre hompré; — *Recueil de fables;* 1779, in-12. Il rédigé la table des matières de l'*Histoire des oyages* de l'abbé Prévost, et, pour le *Cours études* de Le Batteux, une grammaire française, ecque et latine.

Desessarts, *les Siècles litt.*

CHOMPRÉ (*Étienne*), fils aîné du précédent, à Paris, en 1741, mort en 1811. Il professa à x et à Marseille. Il quitta cette dernière ville l'époque de la révolution. En 1795 il exerça s fonctions judiciaires en Belgique, et devint us tard professeur de belles-lettres à Bourges, is greffier du tribunal de Versailles.

eller, *Dict. hist.*

CHOMPRÉ (*Nicolas-Maurice*), fils puîné Étienne-Maurice, mathématicien et physicien nçais, né à Paris, en 1750, mort le 24 juillet 25. D'abord employé au bureau des Mines et l'agriculture du ministre d'État Bertin, il ssa, en 1786, au trésor public, comme chef bureau. Pendant les troubles révolutionnaires e retira à Yvry-sur-Seine, où il composa plusurs ouvrages. En 1794 il fut employé comme omètre au bureau du cadastre du ministère de ltérieur. Bientôt après, il fut nommé chef de reau au ministère des relations extérieures, is consul à Malaga. Dans ce poste, son inxible justice ayant froissé les intérêts du gouernement espagnol, celui-ci profita de la chute Directoire pour demander le rappel de Chomé, comme gage de la bonne harmonie entre les ux nations. Il revint à Paris en 1800, et reprit s travaux scientifiques. Une *société galvanique* s'étant formée pour donner l'essor aux découvertes de Galvani et de Volta, il en devint des membres les plus actifs, et la classe des ences physiques de l'Institut, dans son rapt du 6 février 1808, cita avec éloges ses exriences de galvanisme. En 1806 il fut nommé mbre du conseil des prises. Ce tribunal ayant supprimé en 1814, on le chargea de faire un t raisonné de toutes les affaires qui y avaient jugées, travail important, qui resta déposé au nistère. On a de Chompré les ouvrages suints : *Trigonométrie rectiligne et sphérique, traduit de l'italien de Cognoli*, 1780; 2e édit. en 1804; — *Éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie*, faisant partie du *Cours d'études de l'École normale*, 1776; nouvelle édit. augmentée, 1785, in-8°; — *Traité des angles horaires* (dans la *Connaissance des temps*); — *Expériences sur la compressibilité de l'eau par le galvanisme :* lues à l'Institut et rapportées par Izarn dans le *Manuel du galvanisme;* — *Expériences sur les effets des pôles négatif et positif* (avec Riffaut); mentionnées honorablement dans le rapport de Cuvier pour les prix décennaux, et insérées dans les *Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'Institut; — *Dictionnaire de poche français-anglais et anglais-français, traduit de Blackstone*, 1823, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Monit. univ., 2 août 1825. — Mahul, *Annuaire nécrologique, ann.* 1824. — Quérard, *la France litt.*

CHOPART (*François*), chirurgien français, né à Paris, vers 1750, mort en juin 1795. Il professa la chirurgie, et fut chirurgien en chef à l'hospice de la Charité. Lié de la plus vive amitié avec Desault, il composa avec lui un de ses meilleurs ouvrages. Outre deux *observations* insérées dans le t. XI des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, on a de Chopart : *de Læsionibus capitis per ictus repercussos;* Paris, 1770, in-4° : cette thèse a été traduite en français par l'auteur lui-même, sous ce titre : *Mémoires sur les lésions à la tête;* ibid., 1771, in-12; — *de Uteri prolapsu;* ibid., 1772, in-4°; — *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent;* ibid., 1789, 2 vol. in-8°, en société avec Desault; — *Traité des maladies des voies urinaires;* ibid., 1791, 2 vol. in-8°; édition revue et augmentée par Pascal; ibid., 1812, 4 vol. in-8°.

Mem. de l'Acad. de chirurgie, XI. — Brunet, *Manuel du libraire.*

* **CHOPIN** (*Frédéric*), pianiste et compositeur polonais, né en 1810, à Zelazowawola, près de Varsovie, mort à Paris, le 17 octobre 1849. Il n'eut pas d'autres professeurs que Zigwny et Joseph Elsner. Le premier lui donna des leçons de piano, et le second lui enseigna la composition. Chopin se forma ensuite par l'étude et la réflexion, et devint un compositeur et un pianiste remarquable par l'originalité de ses productions et de son jeu. Vers 1830, Chopin, déjà connu en Pologne, en Russie et en Allemagne, quitta sa patrie pour voyager. « Chopin, dit J. d'Ortigue, produisit une vive sensation dans les concerts, et surtout dans les salons, autant par son jeu fin et délicat que par la nouveauté de ses compositions. Rien en effet ne pourrait donner l'idée de ce talent à la fois profond, gracieux, plein de force et de légèreté, rêveur, poétique, élevé, et qui se distinguait par un tour qui n'appartenait qu'à lui. Chopin était un des trois ou quatre musiciens de notre siècle qui avaient véritablement ce qu'on appelle un *style* à eux. Jamais artiste n'a réuni à un si haut degré dans ses inspirations

le culte des traditions classiques aux innovations les plus hardies. Quels que soient les progrès que le piano ait faits en dernier lieu entre les mains de Listz, de Thalberg, de Doëhler, jamais on ne ravira à F. Chopin la place à part qu'il occupe dans l'art. » On doit à Chopin deux concertos de pianos, un grand nombre d'études, de nocturnes, de chansons et de mazurkas. Il a introduit en France ce dernier genre de composition.

Conversations - Lexicon. — France musicale. — M. d'Ortigue, dans le *Dictionnaire de la conversation.*

***CHOPIN** (*J.-N.*), littérateur français, né vers 1800. Ancien secrétaire du prince Kourakin, ambassadeur de Russie près le gouvernement français, il a publié : *Dithyrambe sur l'inondation de Saint-Pétersbourg;* Paris, 1825, in-8°; — *de l'État actuel de la Russie, ou observations sur ses mœurs, son influence politique et sa littérature, suivies de poésies traduites du russe;* Paris, 1822, in-8°; — *la Fontaine des fleurs*, poëme, traduit du russe de Pouschkin; 1826, in-8°; — *Ode sur l'indépendance d'Haïti;* Paris, 1825, in-8°; — *Ode sur la victoire de Navarin;* 1827; — *Traité de la composition et de l'exécution des jardins d'ornement;* 1830, in-32; dans l'*Encyclopédie portative* de M. Bailly de Merlieux; — *Première républicaine;* 1833; — *A M. l'abbé de Lamennais;* 1834; — *la Russie*, dans l'*Univers pittoresque;* 1838; — *Révolutions des peuples du Nord;* Paris, 1840; — *Choix de nouvelles russes;* Paris, 1853.

Quérard, *la France litt.*, supplément.

CHOPPIN ou **CHOPIN** (*René*), célèbre jurisconsulte français, né au Bailleul, près La Flèche, en l'année 1537, mort à Paris, le 2 février 1606. Son père, Thomas Choppin, et sa mère, Renée Gossin, riches bourgeois, le firent convenablement élever : quand il revint des écoles de Paris, il n'était bruit à La Flèche, à Angers même, que de son mérite précoce. A l'âge de dix-sept ans, il fut reçu docteur. Il se fit bientôt applaudir comme avocat au parlement. Papire Le Masson nous a laissé le portrait de Choppin : il n'était pas de haute taille; mais on remarquait l'ampleur de son front. Quant à ses mœurs, il vivait de peu, ne mangeait que pour satisfaire l'estomac le plus sobre, et consacrait au travail toutes les heures que le sommeil ne réclamait pas impérieusement. L'habile avocat devint en peu de temps un plus habile jurisconsulte, ce qui contraria vivement ses amis. En effet, quand la renommée de ses livres éclipsa celle de ses plaidoieries, Choppin négligea le palais, ferma sa porte aux clients, et voulut donner tout son temps à l'étude. C'était, disait-on, sacrifier des profits certains aux vaines fumées de la gloire. L'éclatant succès de son livre *de Domanio Franciæ* le vengea bien de tous les propos. Le roi Henri III, associant ses hommages à ceux du public, donna des lettres de noblesse au savant défenseur des droits de son domaine. Ces lettres, qui sont du mois de février 1578, furent vérifiées en la chambre des comptes, le 23 avril de cet année. Il était en 1579 aux grands-jours Poitiers. Il y prit part, avec Pasquier, Brisson Loysel, Mangot, Tournebu, Binet, etc., etc., cette joute littéraire qui eut lieu chez les dam Des Roches, et dont on connaît le sujet. O trouve des vers latins de René Choppin da le recueil mis au jour par A. L'Angelier : *la Pu de madame Des Roches.* Quand il eut publ son livre *de Legibus Andium municipalibu* la ville d'Angers, pour lui montrer sa reconnai sance, lui conféra le titre d'échevin perpétue dans une assemblée du 24 novembre 1581. C'ét un homme assez glorieux : tous ces titres enfl rent son cœur. Aussi, au moment où éclatère les troubles qui suivirent l'assassinat de Henri I le vit-on, empressé de jouer un rôle, se jet témérairement au plus épais de la mêlée, et faire remarquer par la véhémence de ses di cours, par l'emportement de son zèle pour cause des Ligueurs. Il ne s'était pas jusq alors montré favorable à la suprématie politiq de la cour de Rome; il s'était même énergiq ment déclaré, dans plusieurs de ses écrits, con les doctrines des canonistes ultramontain mais, possédé par l'envie de paraître, il dé voua tous ses principes, et devint un des lib listes les plus ardents du parti catholique. J. H man, réfutant un de ses libelles, ne ménag guère sa personne. Il lui reprocha lestemen en style macaronique, d'avoir abandonné grave maintien de l'*avocat Choppin* pour d venir l'*avocat des chopines.* Voici le titre pamphlet d'Hofman : *Anti-Choppinus, s Epistola congratulatoria M. Nicodemi Tu lupini ad M. Renatum Choppinum, S. Union hispanitalo-gallicæ advocatum incompar bilissimum;* 1592, in-4°. On y trouve cette cétie sur le nom de Choppin : « A bibend « sive choppinando, istud nomen habetis, q « si choppinificentissimus magister Choppin « choppinando non choppinaret choppinaliter « choppina choppinabili, profecto dictus Chop « nus non mereretur choppinificum nomen ch « pinatoris, quod ei inditum est ex choppin « tione, etc., etc. » Le recueil de ces invecti fut condamné aux flammes par un arrêt du p lement de Paris. Cependant les affaires de Ligue ne furent pas longtemps brillantes. He de Navarre, rendu par la victoire sous les mu de Paris, mit le siége devant cette ville, et s' fit ouvrir les portes. Le jour où il y entra, su de sa brillante escorte, promettant la paix l'oubli même aux plus fanatiques ligueurs, u femme, mêlée dans la foule, ne put conte pler un tel spectacle sans perdre la raison. C'ét la femme de Choppin. On l'avait vue, dura les troubles, encore plus passionnée que s mari pour les intérêts de la Sainte-Union; e ne devait pas survivre à la ruine de son par Les tragiques circonstances de sa mort élra lèrent le courage de Choppin : les considéra

omme un avertissement céleste, il se jeta tout coup dans le parti du roi, pour s'y montrer entôt le plus empressé des courtisans. Vers la n de sa vie, Choppin se retira dans un domaine u'il avait acheté près de Paris, à Cachant. C'est qu'il composa ses derniers ouvrages. Choppin asse encore pour un des meilleurs interprètes de Coutume : on ne loue pas moins son savoir rofond que la rectitude de son jugement. Mais lui reproche d'avoir trop négligé le style de s écrits et de s'être exprimé souvent dans une ngue hérissée de néologismes barbares. Il acsait Bacquet d'avoir pillé quelques chapitres son traité *Sur le domaine*. Bacquet lui réndit : « Comment vous aurais-je fait cette jure? En effet, j'ai voulu vous lire; mais, je, ous l'avoue, je n'ai pas entendu votre latin. » oici la liste de ses ouvrages : *Bellum sacrum illicum;* Parisiis, 1562, in-4° : c'est un poëme in, qui n'eut pas beaucoup de succès; — *de omanio Franciæ libri III;* Paris, 1574, in-4°; autres éditions parurent à Paris, 1589, 1605, 21, in-fol., et dans la première partie du recueil *Jure Domaniali;* Francfort, 1700, in-fol.; aduction française : *Trois livres du domaine la couronne de France;* Paris, 1603, in-fol.; *de Privilegiis rusticorum libri III;* Paiis, 1575, in-4°; autres éditions : Paris, 1590, 06, 1621, in-fol.; Cologne, 1582, in-8°, et ns le tome XVIII du *Tractatus universi ris;* Venise, 1584, in-fol.; traduction française : *s Priviléges des personnes vivant aux amps;* Paris, 1634, in-fol.; — *de Sacra poia forensi libri III;* Paris, 1577, in-4°; vrage réimprimé à Paris, 1580, 1603, in-fol.; duit en français par J. Tournet; Paris, 1617, 4°; — *Oraison pour le clergé de France;* ris, 1590, in-4°; — *de Legibus Andium mucipalibus, cum tractatu prævio de summis illicarum consuetudinum regulis;* Paris, 81, in-fol.; ouvrage réédité à Paris, 1600, 1611, fol.; traduction française, par J. Tournet : *mmentaires sur la coutume d'Anjou;* Paris, 35, in-fol.; — *de Pontificio Gregorii ad Gal s diplomate congratulatoria oratio;* Paris, 91, in-4°; — *Panegyricus Henrico IV dicas;* Parisiis, 1594, in-8°; — *de Civilibus Paiorum moribus institutis libri III;* Parisiis, 96, in-fol.; autres éditions : Paris, 1613, 1624, fol.; — *Monasticon, seu de jure cœnobiorum ri II;* Parisiis, 1601 et 1610, in-fol.; traducn, par J. Tournet : *Deux livres des droits des ligieux et des monastères;* Paris, 1619, in-4°; *Renati Choppini Opera;* Parisiis, 1609, 4 vol. fol. Ce recueil n'est pas complet. Il a été trait par J. Tournet; Paris, 1635, 3 vol. in-fol., Paris, 1662, 5 vol. in-fol.

B. Hauréau.

Papirius Masso, *Elogia.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque franç.* — Nicéron, *Hommes illustres,* t. XXXIV. B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine,* t. III.

CHOQUE (*Pierre*), dit Bretagne, écrivain français, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il était premier héraut et roi d'armes d'Anne de Bretagne. Il suivit, avec d'autres seigneurs bretons, Philippe de Ravestain dans la campagne qu'il fit en 1501, à Mételin, sur le vaisseau *la Cordelière.* Il y a lieu de croire qu'il dut rendre compte à la reine de cette expédition, car, comme le prouvent di vers écrits de lui, il était dans l'usage de faire à sa souveraine la relation des missions dont elle le chargeait. En effet, on voit de lui à la Bibliothèque impériale un *Discours des cérémonies du sacre et mariage d'Anne de Fouez avec Ladislas, roi de Hongrie, Pologne et Bohême, mis en escrit du commandement d'Anne, royne de France, duchesse de Bretagne* (Ms. des *Blancs-Manteaux,* n° 46, p. 319). Cette pièce curieuse n'a point été mentionnée par le P. Lelong. Choque écrivit aussi une *Relation des cérémonies observées et des honneurs rendus dans l'État de Venise à madame Anne de Fouez, reine de Hongrie et de Bohême, épouse du roi Ladislas, en* 1502. Le poëme, sans titre, de Pierre Choque, auquel le savant M. Jal, historiographe de la marine, donne celui de *Combat et embrasement de la nef* Marie la Cordelière, *poëme traduit du latin de Brice par Pierre Choque, premier hérault et l'un des rois d'armes d'Anne de Bretagne, reine de France,* est un manuscrit in-4°, provenant du fonds Lancelot, n° 36, et faisant aujourd'hui partie de la Bibliothèque impériale, n° 7568-3. Il contient 455 vers dyssyllabiques, non compris la dédicace, en 35 lignes sans alinéa, l'épitaphe de Portzmoguer, en vers, le chant royal en 54, l'envoi compris, et le rondeau, en 12. Quant à l'auteur du poëme original, indiqué seulement par M. Jal sous le titre de secrétaire de la reine, il s'appelle (ce qui ne serait pas contradictoire, selon nous) Germain Brice d'Auxerre, chanoine de la cathédrale de Paris et aumônier de Louis XII, mort en 1538. Cette opinion semble partagée par M. de Fréminville, qui indique Germain Brice (*Antiquités du Finistère,* t. Ier, p. 159) comme l'auteur de l'épitaphe latine de Portzmoguer, qu'il rapporte en entier et dont celle de Choque est la traduction. Choque assista, en vertu de sa charge, aux obsèques de la reine Anne à Saint-Denis, et à la translation de son cœur à Nantes. Le récit de ce qui se passa dans ces deux cérémonies est consigné dans la relation qu'il en a laissée sous ce titre : *Discours et pompes funèbres faites aux obsèques de très-chrétienne et illustre princesse Anne, par la grâce de Dieu deux fois royne de France, duchesse de Bretagne, comtesse de Montfort, de Richemont, d'Étampes et de Vertus, avec un récit de l'ordre et cérémonies tenus à l'enterrement qui fut faict du cœur de la dicte dame à Nantes, en Bretagne, en l'église des Carmes, le dimanche dix-neufviesme jour de mars, l'an mil-cinq-*

cens-treize, mis en escrit par Bretaigne, premier hérault et l'un des roys d'armes de la dicte royne et duchesse (Manusc. de la Bibliothèque impériale, n° 46, *Blancs-Manteaux*, p. 191). P. Levot.

Marie la Cordelière, seizième siècle; étude pour une histoire de la marine française, par M. Jal, etc.; Paris, Imp. roy., 1845, in-8°.

CHOQUET, musicographe français, mort en 1761. Il fut avocat au parlement de Provence. On a de lui : *la Musique rendue sensible par la mécanique;* Paris, 1759, 1762, in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHOQUET (*François-Hyacinthe*), théologien flamand, de l'ordre des Dominicains, mort à Anvers, en 1645. Il professa successivement, dans les maisons de son ordre, à Louvain, à Douai, et à Anvers. Ses principaux ouvrages sont : *Sancti Belgii, ordinis Prædicatorum;* Douai, 1618, in-8°; — *de Confessione per litteras seu internuntium;* ibid., 1623.

Échard, *Script. ord. Prædicatorum.* — André, *Bibliotheca belgica.*

CHOQUET (*Louis*), poëte français du seizième siècle; on ne connaît pas les particularités de sa vie. Il paraît qu'il était prêtre, et il composa un long *mystère*, intitulé : *l'Apocalypse sainct Jehan Zebedee, où sont comprises les visions et revelations que icelluy sainct Jehan eut en l'ysle de Pathmos, le tout ordonné par figures convenables selon le texte de la Saincte Escripture. Ensemble les cruaultez de Domicien Cesar.* Ce mystère forme la troisième partie des *Actes des Apôtres* composés par Arnault et Simon Grebun; il fut représenté à Paris, à l'hôtel de Flandre, par les confrères de la Passion et imprimé en 1541, chez Arnault et Charles, Les Angeliers frères. C'est la seule édition qu'ait obtenue cet ouvrage; aussi est-il fort rare. Saint Jean en est le héros; il est jeté dans une chaudière d'huile bouillante, sans ressentir aucun mal; il confond un magicien romain, Cynosis; il ressuscite trois enfants morts subitement. Tout ceci édifiait fort et charmait le public du seizième siècle. Les vers de Choquet sont très-mauvais, mais ils ne présentent pas les naïvetés par trop choquantes et les grossièretés qui reviennent souvent dans les mystères d'une date un peu plus ancienne. Duverdier et Bayle sont tombés dans l'erreur en attribuant à l'auteur de l'*Apocalypse sainct Jehan* la rédaction des *Actes des Apostres*, qu'il s'est borné à continuer. G. B.

Bibliothèque du Théâtre-Français, 1768, t. I, p. 114. — Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. III, p. 50.

CHOQUET (*François-Hyacinthe*). *Voyez* Thomas de Cantimpré.

***CHOQUET** (*Romain*), hagiographe français, de l'ordre des Récollets, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Vie de saint Aye;* Mons, 1640, in-12.

Lelong, *Bibl. historique de la France*, éd. Fontette.

***CHOQUET** (...), biographe français, de l'ordre des Récollets, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Abrégé de la vie et des miracles de saint Gery;* Dornic 1662, in-4°; — *Chronique raccourcie des évêques de Cambray*, insérée dans l'ouvrage précédent. On doute si ce personnage est le même que le précédent.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHOQUET DE LINDU (*Antoine*), ingénieur français, né le 7 novembre 1712, à Brest, mort le 7 octobre 1790. Il n'a cessé depuis 1738 jusqu'en 1784, époque où il quitta le service, d'exécuter dans le port de Brest des travaux de toutes espèces : cales de construction, caserne, hôpitaux, digues, magasins, bassins de radeaux de construction, hôpitaux etc., tels furent ses travaux, sinon élégants de forme, du moins solides et parfaitement appropriés à leur destination. On a calculé que les établissements et édifices construits par cet ingénieur dans le cours de sa longue et laborieuse carrière couvrent une superficie de 4,400 mètres. Les principales d'entre ces constructions sont la chapelle des Jésuites, attenant à l'hôpital Saint-Louis, le bagne et les trois formes ou bassins de Pontanion. La chapelle est de bon goût. Le bagne, qu'il construisit en 1750-1751, ainsi que toutes ses dépendances, est figuré en détail dans l'ouvrage que Choquet a publié sous ce titre : *Description du bagne pour loger à terre les galériens ou forçats dans l'arsenal* (sic) *de Brest, projeté bâti et dessiné par M. Choquet, ingénieur ordinaire de la marine;* Brest, Romain Malassis, 1759, in-fol., avec pl. Les trois formes de Pontanion avaient été commencées en 1742 par M. Ollivier; mais les obstacles présentés par les lieux étaient tels qu'à sa mort, en 1746, on n'avait encore placé que les premiers rangs de chapeaux dans l'entrée de l'anse sur une profondeur de 7 mètres 68 centimètres, et qu'il restait un espace considérable à piloter. Choquet reprit le travail en 1751, et le termina en 1757. Il en a publié une relation curieuse, intitulée : *Description des trois formes du port de Brest bâties, dessinées et gravées en* 1757, etc.; Brest, Romain Malassis, 1757, in-fol., avec pl. Des travaux autres que ceux du port de Brest avaient occupé Choquet. En 1756 il fit un projet du port de La Hogue, et en 1772 celui d'un chantier de construction à Landevennec, dans la rivière de Châteaulin. Enfin, on lui doit la salle de spectacle de Brest, qu'il construisit en huit mois, salle favorable à l'acoustique et disposée de telle sorte que les spectateurs voient très-bien de tous les points. M. Dauvin (*Essais historiques sur Brest*, p. 100) s'est trompé en attribuant le plan de cet édifice à M. Louis, architecte de Paris. P. Levot.

Archives de la marine.

CHORICIUS, rhéteur et sophiste grec, né à Gaza, florissait sous le règne de Justinien, vers 520. Il eut pour maître Procope, également de

aza, autre rhéteur, assez médiocre, qu'il ne faut as confondre avec l'historien célèbre qui porait le même nom et vivait vers le même temps. l avait composé un grand nombre d'ouvrages, ous dans le genre sophistique, et qui furent reueillis sous le titre de Μελέται καὶ συντάξις ύγων διάφοροι. Photius accorde au rhéteur de aza de belles qualités. Il le loue de son style ur, clair, sentencieux, abondant; il lui repro-ne seulement l'abus des tours poétiques. Il s'é-onne aussi que Choricius, quoique chrétien, arle très-peu de sa religion, et montre au con-aire beaucoup de complaisance pour les sou-enirs du paganisme. Vingt-et-un discours de ce héteur existent en manuscrits. Fabricius en pu-ia deux, Villoison un troisième; Iriarte et ngelo Maï en donnèrent aussi des fragments. n réunissant ce qui avait été successivement ublié par ces savants critiques, en y ajoutant ois morceaux copiés à son intention, par M. Em. iller, à la bibliothèque de Madrid, M. Boisso-ade a donné au public un recueil, aussi complet u'il était possible, des œuvres de Choricius, ous ce titre : *Choricii Gazæi orationes, decla-ationes et fragmenta. Insunt ineditæ ora ones duæ;* Paris, 1846, in-8°.

Les opuscules recueillis par M. Boissonade euvent se diviser en trois classes : 1° Exercices école, comme on en trouve un si grand nombre ans Libanius, dans Aristide, dans Dion Chry-stome, dans Quintilien, et dans Sénèque le re; 2° discours sérieux, tels qu'éloges et raisons funèbres; 3° descriptions d'objets d'art ans le genre des *Images* de Philostrate. A rt quelques curiosités de langage, les pièces e la première classe n'ont guère de prix que omme témoignage de l'état des études so-histiques au temps de Justinien. Dans l'éloge nèbre de Procope, on trouve, au milieu de eaucoup de platitudes et de lieux communs, rtains traits expressifs et touchants. Il y a ussi quelques faits historiques à recueillir dans s éloges que Choricius adresse à des person-ges vivants. Ses descriptions sont si fardées si brillantes qu'on a peine à les croire exactes. est difficile cependant qu'elles ne renferment s un fonds de vérité. On y remarque surtout la escription d'une horloge qui se voyait dans la lle de Gaza, et qui, selon l'observation intéres-nte de M. Boissonade, rappelle celle qu'un roi de erse envoya en présent à Charlemagne. Bien ie les œuvres de Choricius contiennent trop eu de passages remarquables par le fond ou r le style, elles ne sont pas tout à fait à dé-igner, et le commentaire érudit et spirituel de . Boissonade leur donne beaucoup de prix.

L. J.

Fabricius, *Biblioth. græca.* — Villoison, *Anecdocta,* . — *Nouvelle Revue encyclopédique,* 1846, t. II.

CHORIER (*Nicolas*), historien et littérateur, é à Vienne en Dauphiné, en 1609, mort à Gre-oble, le 14 août 1692; il était avocat au parlement de cette ville. Ecrivain fécond mais médiocre, il dut à son inconduite une vie misérable. Laissant de côté des ouvrages de jurisprudence et des livres qui n'offrent plus aucun intérêt, nous signalerons quelques-unes de ses productions historiques, telles que les *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne*, Lyon, 1639; l'*Histoire généalogique de la maison de Sassenages*, 1669; le *Nobiliaire du Dauphiné*, 1671, 4 tomes in-12, réimprimé en 1697; l'*Histoire générale du Dauphiné*, in-fol. t. I; Grenoble, 1661, t. II; Lyon, 1671. Ces ouvrages sont des guides fort peu sûrs : l'auteur prend sans critique les détails les plus invraisemblables; il manque d'ordre; il flatte souvent, sans nul soin de la vérité, des familles puissantes; ce qu'il veut dire, il le noye dans un style prolixe ou trivial, mais parfois il reproduit quelques documents intéressants. Tous ces écrits n'auraient pas fait sortir Chorier d'une obscurité profonde : son nom est resté connu grâce à un livre trop fameux dont on le croit l'auteur, quoique la chose ne soit pas bien démontrée. Il s'agit des dialogues très-libres publiés sous le titre d'*Aloisiæ Sigeæ Toletanæ satira sotadica de arcanis amoris; Aloisia hispanice scripsit, latinitate donavit J. Meursius;* plus tard ce titre fut changé en celui de *J. Meursii Elegantiæ latini sermonis.* C'était une diffamation à l'égard de l'Espagnole Louise Sigée et du Hollandais Meursius, l'un et l'autre fort innocents de compositions pareilles. L'édition originale de ce recueil cynique ne porte ni date ni nom de ville; il va sans dire que le typographe ne s'est pas fait connaître. Elle a été imprimée, à ce qu'on croit, à Grenoble ou à Lyon, mars 1680, et, à ce qu'on ajoute, aux frais d'un magistrat qui aurait fait ainsi un fort mauvais emploi de son argent. Cette édition contient une petite pièce de vers publiée par Chorier, circonstance qui a été regardée par quelques-uns comme prouvant que cet auteur avait composé les dialogues, tandis que d'autres critiques ont prétendu, au contraire, qu'il fallait en tirer une induction tout opposée; car Chorier se serait bien gardé de se révéler par une aussi sotte maladresse. D'ailleurs, ses autres écrits latins, ses *Carmina,* sont loin d'avoir le mérite de style de Meursius, style maniéré, néologique, mais qui paraît fort supérieur à ce qu'on pouvait attendre de l'avocat grenoblois. Des témoignages du temps, assez peu positifs toutefois, attribuent l'*Aloisia* à un Hollandais nommé Westrêne, et l'on a conjecturé qu'une copie manuscrite avait pu venir dans les mains de Chorier, qui avait séjourné assez longtemps à Paris. Ce problème restera sans doute insoluble, ce qui importe peu. Le *Meursius,* quel que soit son auteur, a obtenu les honneurs d'une quinzaine d'éditions diverses, que des bibliographes ont pris la peine de décrire minutieusement; la plus belle est celle de 1757 (Paris), 2 tomes in-8°, avec l'indication supposée de Leyde, *typis elzevirianis;* la der-

nière que nous connaissions est datée de 1781. Il existe aussi des traductions françaises, dont nous nous dispenserons de parler.

G. Brunet.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVI, p. 25. — Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire et de critique*, t. II, p. 18. — Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, t. II, p. 490; t. III, p. 421. — Nodier, *note du Catalogue* Pixérecourt, n° 1404. — J. Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, p. 378. — Colomb de Batines, *Mélanges relatifs à l'hist. littéraire du Dauphiné*, 1837, t. I, p. 26-46, et *Moniteur de la librairie*, 1842, n° 21 et 22; 1843, n°s 10 et 11.

***CHORINUS** (*Jean*), poëte allemand, vivait vers la fin du seizième siècle. Il fut professeur à Prague, et s'adonna avec succès à la poésie latine. On a de lui : *Protrepticon;* Prague, 1597; — *Idyllia quatuor de quatuor partibus anni ;— Idyllion mensis maii.*

Balbin, *Bohemia docta.*

CHORIS (*Louis*), peintre et voyageur russe, d'origine allemande, né à Ickaterinoslav, le 22 mars 1795, mort en Amérique, le 22 mars 1828. Il montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour les beaux-arts. Habile à peindre les objets d'histoire naturelle, il accompagna, en 1813, le célèbre botaniste Marschall de Biberstein, dans son voyage au Caucase, et dessina les plantes les plus belles de ce pays. En 1814 il se rendit à l'invitation de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, pour faire partie d'un voyage de circumnavigation à bord du vaisseau *le Rourik*, sous les ordres d'Otto de Kotzebue. En 1819 il vint à Paris, où les savants l'engagèrent à dessiner sur pierre les belles esquisses qu'il avait rapportées de son voyage. Bien qu'occupé de la publication d'ouvrages importants, il travailla avec assiduité dans les ateliers de Gérard et de Regnault. Poussé de nouveau par une irrésistible envie de voyager, il quitta la France en 1827, et partit pour l'Amérique méridionale, où il fut assassiné par des voleurs sur la route de la Vera-Cruz. On a de lui : *Voyage pittoresque autour du monde, offrant des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du grand Océan, leurs armes, habillements, parures et instruments de musique, des paysages et des vues maritimes ; plusieurs objets d'histoire naturelle, tels que mammifères et oiseaux, accompagnés de descriptions par M. le baron Cuvier; et des crânes humains, accompagnés d'observations par M. le docteur Gall;* Paris, 1821-1823, in-fol. Le texte de cet ouvrage fut rédigé par Georges Cuvier et par Chamisso, que Choris avait eu pour compagnon dans son voyage sur *le Rourik*, et le docteur Gall y ajouta des recherches phrénologiques sur les crânes des sauvages. Choris dessinait la nature telle qu'il la trouvait. De là cette vérité, cette fraîcheur de vie et cette originalité que l'on admire dans ses dessins. On ne possède rien de plus exact sur les populations, fort peu civilisées, de la Polynésie : portraits des naturels, armes, habillements, ustensiles, canots, maisons, animaux de tout genres, rien n'a été oublié; — *Vues et paysages des régions équinoxiales, recueillis dans un voyage autour du monde ;* Paris, Didot, 1826, in-fol. Cet ouvrage fait suite au précédent; 24 planches présentent l'aspect, la physionomie des plantes et des arbres des tropiques; — *Recueil de têtes et de costumes des habitants de la Russie, avec des vues du mont Caucase et des environs*, ouvrage posthume.

Conversations-Lexicon. —Quérard, *la Fr. litt.*

CHORON (*Alexandre-Étienne*), musicographe français, né le 21 octobre 1772. à Caen, et mort à Paris, le 29 juin 1834. Il était fils d'un directeur des Fermes, et fut mis au collége de Juilly, d'où il sortit à l'âge de quinze ans, après y avoir fait de brillantes études. Son goût l'entraînait déjà vers la musique, qu'il apprit sans maître; il acquit ensuite quelques notions théoriques de cet art en lisant les ouvrages de Rameau, de D'Alembert, de J.-J. Rousseau et de l'abbé Roussier. Ce genre de lecture le conduisit à l'étude des mathématiques, et ses progrès furent tellement rapides que le célèbre Monge l'adopta pour son élève et lui confia en 1795 les fonctions de répétiteur de géométrie descriptive à l'École normale. Peu de temps après il fut nommé chef de brigade à l'École polytechnique, qu'il quitta pour se livrer en toute liberté à la culture des sciences et des arts, aussi peu soucieux de fortune que de titres et d'honneurs. En avançant dans les mathématiques, Choron avait compris qu'il existe entre elles et la musique beaucoup moins de rapports qu'on ne le pense généralement, et qu'il avait trop négligé la partie pratique de cet art. D'après les conseils de Grétry, il prit des leçons d'harmonie de l'abbé Roze, et travailla ensuite avec Bonesi, qui lui indiqua les meilleurs traités italiens. Le désir de comparer les diverses écoles et d'en apprécier les différents systèmes lui fit apprendre la langue allemande, et en peu d'années il acquit plus de connaissances théoriques et pratiques qu'aucun musicien français n'en eût encore possédé. Au milieu de ses travaux, et comme par distraction, Choron, frappé de la nécessité de perfectionner l'enseignement dans les écoles primaires, avait composé une méthode pour apprendre à lire et à écrire. Cet ouvrage est le premier qui le fit connaître du public; il parut en 1800, et a servi depuis lors de base au système d'enseignement mutuel. Quatre ans plus tard, Choron publia, en collaboration avec Fiocchi, ses *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie.* Dominé par l'idée de populariser en France le goût de la bonne musique, il s'associa à une maison de commerce dans laquelle il engagea tout son patrimoine et publia à grands frais une foule d'anciens ouvrages classiques des meilleurs maîtres. Il s'occupait en même temps d'une volumineuse compilation qui parut en 1808 sous le titre de *Principes de composition des écoles d'Italie*, véritable répertoire et résumé général

des plus beaux modèles antérieurs au dix-neuvième siècle. Toujours préoccupé de plusieurs ouvrages à la fois, il ne s'apercevait pas que les énormes dépenses qu'exigeaient ces publications compromettaient sa fortune; il ne pensait qu'à recueillir les matériaux d'un *Dictionnaire historique des musiciens*, dont il avait conçu le plan d'après le livre du même genre écrit en Allemagne par Gerber. Sa santé s'étant dérangée, il proposa à Fayolle, son ancien camarade à l'École polytechnique, de travailler ensemble à ce dernier ouvrage, qui parut dans les années 1810 et 1811. Fayolle fit en quelque sorte tout le travail, à l'exception de quelques articles et du précis historique qui sert d'introduction. Ce fut vers la même époque que Choron, qui était correspondant de la classe des beaux-arts de l'Institut, rédigea entre autres rapports remarquables, celui sur les *Principes de versification* de Scoppa, dans lequel il examinait particulièrement ce qui touche au rhythme musical. Ses idées sur l'enseignement public de la musique fixèrent l'attention du gouvernement; le ministre des cultes le chargea d'un plan de réorganisation des maîtrises et des chœurs des cathédrales, ainsi que de la direction de la musique dans les fêtes et cérémonies religieuses; malheureusement pour Choron, quelques écrits relatifs à l'objet de ses nouvelles fonctions, et dans lesquels il attaquait le Conservatoire, dont la direction n'était pas conforme à ses vues, lui attirèrent d'implacables inimitiés, qui l'ont poursuivi jusqu'à la fin de sa carrière. Au mois de novembre 1815, il fut chargé, avec le titre de régisseur général, de la direction de l'Opéra; mais il avait à lutter contre trop d'adversaires pour pouvoir conserver longtemps sa place, et, malgré ses louables efforts pour réaliser les améliorations qu'il voulait apporter dans l'administration confiée à ses soins, il reçut sa démission au commencement de l'année 1817.

Choron ne perdit pas son temps à se plaindre de l'ingratitude dont on payait ses services. Il avait conçu le projet d'un mode d'enseignement musical par une méthode simultanée qu'il appelait *concertante*; il parla de son projet à M. de Pradel, alors intendant général du ministère de la maison du roi, et obtint une légère subvention pour l'école qu'il voulait fonder. Il fallait toute son activité et tout son dévoûment pour tirer parti d'aussi faibles ressources. Les voix étaient rares, les organisations musicales l'étaient plus encore; Choron sait triompher de toutes les difficultés. Bientôt il a réuni un certain nombre d'enfants, noyau de son école, qui s'accroît peu à peu, sous l'influence de son chaleureux enseignement. Encouragé par ses premiers essais, il parcourt rapidement les provinces du nord et du midi de la France, ramène à Paris les plus belles voix de basse et de ténor qu'il puisse rencontrer, et augmente encore le nombre de ses élèves en prenant des externes dans les écoles de charité. D'abord inaperçue, l'école de Choron, instituée sous la dénomination d'*École royale et spéciale de chant*, ne tarda pas à attirer l'attention publique; en 1824 elle fut transformée en *Institution royale de musique classique et religieuse*, et une augmentation de subvention permit de rendre plus fréquents ses concerts, qui, sous le titre modeste d'*exercices*, excitaient l'admiration des artistes et de la haute société de Paris. Là en effet on entendit exécuter pour la première fois en France par des masses considérables de voix, et avec cet amour de l'art et ce profond sentiment du beau que Choron savait inspirer à ses élèves, les sublimes compositions de Bach, de Handel, de Palestrina et d'autres grands maîtres de l'Allemagne et de l'Italie. Les événements de 1830 furent désastreux pour cet établissement; on réduisit son budget des trois quarts: autant valait le supprimer entièrement. Le coup qui frappa Choron dans l'existence de son école fut celui de sa mort. Il tenta de nouveaux efforts pour répandre le goût de la musique dans les masses, en la rattachant surtout au culte catholique, et parcourut dans ce but les départements; peu de mois se passaient sans qu'il fît paraître quelque œuvre destinée soit à l'enseignement, soit au service des églises; mais bientôt, exténué de fatigue, il expira, avec le regret de n'avoir pu réaliser ses projets faute d'avoir trouvé dans le pouvoir la protection qui lui était due, mais aussi avec la conscience des services qu'il avait rendus à l'art, auquel il avait consacré sa vie entière et sacrifié toute sa fortune. C'est principalement dans le professorat que Choron a prouvé son mérite comme artiste et comme théoricien, ce qui veut dire aussi comme philosophe, savant et littérateur. Au nombre des élèves sortis de son école et qui se sont distingués dans les diverses branches de l'art musical, on cite Hippolyte Monpou, MM. Duprez, Dietsch, Léon Bizot, Ad. de La Fage, Nicou-Choron, Scudo, Wartel, Boulanger-Kuntzé, Mme Stolz, Mlle Massy (Mme Hébert) et plusieurs autres.

Voici la liste des principales productions et publications de Choron : *Collection de romances et autres poésies mises en musique;* Paris, Le Duc, 1806 : on trouve parmi ces morceaux de musique *la Sentinelle*, dont le succès a été populaire; — *Bulletin musical d'Auguste Le Duc et compagnie;* Paris, 1807 et 1808; — *Notices françaises et italiennes sur Leo, Jomelli, Pierluigi de Palestrina, et Josquin Després*, mises en tête de chaque livraison de la *Collection générale des ouvrages classiques de musique;* Paris, Le Duc; — *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie*, par Choron et Fiocchi; Paris, Imbault, 1804; — *Principes de composition des écoles d'Italie;* Paris, Le Duc, 1808; — *Dictionnaire historique des musiciens*, par Choron et Fayolle; Paris, 1810-1811, 2 vol. in-8°; — *Considérations sur la nécessité de rétablir le chant de l'église de Rome dans toutes les églises de l'empire fran-*

çais; Paris, 1811, in-8°; — *Méthode élémentaire de musique et de plain-chant;* 1811, in-8°; — *Rapport sur l'ouvrage de Scoppa* intitulé : *des Vrais principes de versification;* 1812, 1 vol. in-4°; — *Rapport sur le manuscrit qui contient la collection des traités de musique de J. Le Teinturier;* Paris, 1813; — *Traité général des voix et des instruments d'orchestre, par Francœur;* nouvelle édition, revue et augmentée des instruments modernes, par Choron; Paris, 1813; — *Bibliothèque encyclopédique de musique;* Paris, 1814 : le prospectus seul a paru; — *Méthode élémentaire de composition, par Albrechtsberger,* traduit de l'allemand par Choron; Paris, 1814; — *Méthode d'accompagnement selon les principes des écoles d'Allemagne, par Albrechtsberger,* traduit de l'allemand; Paris, 1815 : cet ouvrage et le précédent ont été réunis, avec quelques additions, sous le titre de *Méthode d'harmonie et de composition;* Paris, 1830; — *le Musicien pratique, ou leçons graduées qui conduisent les élèves dans l'étude de l'harmonie, de l'accompagnement et de l'art du contre-point, etc., par Azopardi,* traduit de l'italien par Framery; nouvelle édition, revue et corrigée par Choron; Paris, 1816; — *Livre choral de Paris, contenant le chant du diocèse de Paris écrit en contre-point,* à 4 parties, 1817 : une seule livraison de cet ouvrage a paru; elle contient la messe des annuels et des grands solennels; — *Méthode concertante de musique à plusieurs parties;* Paris, 1817; — *Méthode de plain-chant;* 1818, petit in-4°; — *Exposition de la méthode concertante de musique;* Paris, 1818; — *Salut du saint-sacrement, contenant les strophes et antiennes en l'honneur du saint-sacrement et de la sainte Vierge,* mises en musique à 3 voix égales, par Choron; Paris, 1818, 1 vol. in-8°; — *Méthode concertante de plain-chant et de contre-point ecclésiastique;* Paris, 1819; — *Solfége harmonique, offrant une série méthodique d'exercices d'harmonie à 4 voix :* le prospectus seul de cet ouvrage a paru; — *Instruction abrégée sur l'organisation et la conduite d'une école de musique, solfége et chant;* Paris, 1819; — *Exposition élémentaire des principes de la musique, servant de complément à la Méthode concertante;* Paris, 1819 : le prospectus seul a paru; — *Solféges élémentaires;* Paris, 1820, in-4°; — *Méthode concertante élémentaire de musique à 3 parties;* Paris, 1820; — *Méthode de chant à l'usage des élèves de l'École royale de chant;* Paris, 1821 : il n'a paru que le premier cahier de cet ouvrage; — *Chants chorals à 4 parties, en usage dans les églises d'Allemagne;* Paris, 1822; — *Liber choralis tribus vocibus, ad usum collegii Sancti Ludovici;* Paris, 1824. — Parmi les ouvrages que Choron n'a pas eu le temps de terminer, il faut ranger encore la traduction du *Traité de composition moderne,* de Preindl; *l'Introduction à l'étude générale et raisonnée de la musique,* et le *Manuel encyclopédique de musique,* qui a été achevé par M. Ad. de La Fage et publié par l'éditeur Roret.

D. Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — Adrien de La Fage; *Éloge de Choron;* Paris, 1843. — *Dictionnaire de la conversation.*

* **CHORTAKIOS** (*George*), poëte grec moderne, natif de l'île de Crète. Il vivait au commencement du seizième siècle, et il est l'auteur d'une tragédie intitulée *Érophile;* cette pièce, où l'on remarque un prologue et des chœurs, a été imprimée à Venise, en 1774.

J. Kew, *Eunomia,* t. I, p. 13.

* **CHORTEL** (*Jean-François*), médecin néerlandais de la première moitié du dix-neuvième siècle, médecin à Luxembourg. Il a publié : *Manuel de pharmacopée moderne;* Paris, 1808, in-8°; — *Philosophie médicale, ou vérités fondamentales de la médecine moderne;* Bruxelles, 1811, in-8°; — *Recherches sur la pathogénie, ou introduction à la médecine pratique, renfermant la résolution des objections faites par le professeur Pinel contre la théorie de Brown;* 1805, in-8°; — *Réflexions critiques sur la manière dont les Anti-Browniens exercent la médecine en France, ou traité de l'abus de la méthode affaiblissante en général, et particulièrement de l'émétèse purgative,* etc.; 1804, in-8°; — *Recueil d'observations faites d'après les principes de la théorie de Brown par J. Frank, Marcus,* etc.; Luxembourg, 1803-1805, 3 vol. in-8°; — *Traité où l'on démontre philosophiquement que le système de l'immortel Brown est le seul vrai en physiologie;* 1803, in-8°; — *Traité sur la propriété fortifiant de la chaleur et sur la vertu affaiblissante du froid; précédé d'un exposé des principes fondamentaux du nouveau système de Brown,* 1803, in-12; — *la Vraie théorie médicale;* 1809 et suiv., in-8°; — *Réfutation de la doctrine des crises, des métastases des forces conservatrices et médiatrices de la nature;* 1804, in-8°; — *Traité de l'inflammation et de ses différentes terminaisons;* Paris, 1808, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.* — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon.*

* **CHOTEK** (*François-Xavier*), compositeur allemand, né à Liebisch, en Moravie, le 22 octobre 1800. Il quitta l'étude de la jurisprudence pour se livrer à celle de la musique, dont son père lui avait déjà enseigné les éléments, et eut successivement pour maîtres Hernneberg et Simon Sechter. Il habite Vienne, où il a une brillante clientèle comme maître de musique. La nombreuses compositions de Chotek consistent en contredanses, romances, fantaisies, rondeaux et autres morceaux du même genre. Le plus connu de ses ouvrages est son *Anthologie musicale.*

Conversations-Lexicon.

CHOUAN (*Jean-Cotterau*, dit). *Voy.* COTTEREAU.

***CHOUDIEU** (*Pierre*), révolutionnaire français, natif d'Angers, mort en 1840. Il suivit la carrière du barreau; et lorsque éclata la révolution, il fut investi des fonctions d'accusateur public près le tribunal du département de Maine-et-Loire. Député à l'Assemblée législative en 1791, il y devint bientôt membre du comité militaire, au nom duquel il accusa le ministre de la guerre Duportail. Il était dès lors dans le parti républicain, et il fit l'un des premiers entendre le cri de déchéance. Mais ce n'était pas seulement contre la cour et la royauté que s'élevaient alors les mécontents, c'était contre l'Assemblée législative elle-même; et la veille du 10 août nous voyons Choudieu déclarer à la tribune que cette assemblée, dont il faisait partie, est incapable de sauver la patrie. Le lendemain il se rangea du côté des démocrates, et contribua de toute sa puissance au renversement du trône constitutionnel. Cependant Choudieu, ancien avocat, était l'homme de la légalité; et on le vit tour à tour s'opposer à l'établissement d'un tribunal populaire aux Tuileries, combattre le projet de transférer les prisonniers d'Orléans à Paris, et s'élever contre la municipalité insurrectionnelle du 10 août. Élu ensuite membre de la Convention, il se rangea parmi les représentants qui composaient le parti de la Montagne. Après avoir repoussé, dans l'intérêt du duc d'Orléans, le projet d'expulsion de tous les Bourbons, il se porta accusateur du ministre Pache; puis, dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel ni sursis. Envoyé plus tard en mission dans la Vendée, il s'y prononça pour les mesures les plus rigoureuses. A son retour, il se montra l'un des plus ardents adversaires des Girondins. Décrété d'accusation après le 12 germinal, comme l'un des auteurs du mouvement insurrectionnel qui éclata contre la Convention, Choudieu était détenu au château de Ham, lorsque l'amnistie du 4 brumaire le rendit à la liberté. Nommé chef de division au ministère de la guerre, après le triomphe du parti républicain sur les directeurs Merlin et Treilhard, il fut disgracié sous le consulat, comme membre de la Société du manége. Poursuivi après le 3 nivose par la police de Fouché, qui s'obstinait à chercher dans les restes du parti jacobin les auteurs d'un crime commis par les royalistes, il se réfugia en Hollande, puis il rentra en France sous l'empire, et fut banni par la Restauration en 1816 comme régicide. Il se réfugia en Belgique, où le trouva la révolution de 1830.

Monit. univ. — Galerie hist. des contemporains. — Le Bas, Dic. encyc. de la France. — Petite biogr. conventionnelle.

CHOUDJAA-ED-DOULAH, surnommé *Djélal-ed-Dyn-Hayder*, nabab de l'empire mogol dans l'Inde et gouverneur de la province d'Aoude, né à Dehly, en 1729, mort le 27 janvier 1775. Il était d'une famille illustre et originaire de Nichabour, en Khoraçan. Son père n'était pas brocanteur, comme on l'a prétendu, mais gouverneur d'Aoude et d'Agrah. Il succéda à ce gouvernement en 1754, et débuta par une de ces mesures cruelles si communes dans ces contrées : il fit assassiner le gouverneur d'Allah-Abad, qui avait voulu se rendre indépendant. En 1763 il déclara la guerre aux Anglais, et en 1764 il pénétra dans les environs de Patnah, qu'il fit évacuer à l'ennemi; mais le 23 novembre de la même année les Anglais prirent leur revanche : avec une armée de beaucoup inférieure, le général Monro défit entièrement, près du Bakhchar, dans le Béhar, l'armée de Choudjaa. Il en coûta à celui-ci 2,000 morts et 133 pièces d'artillerie. Il résulta de cette victoire que le mogol se remit aux mains des Anglais, et leur offrit de les substituer au pouvoir de Choudjaa. Après avoir vainement tenté de négocier, celui-ci, secondé par les Mahrattes, reprit les armes. Mais les Anglais en eurent facilement raison, et Choudjaa alla se réfugier chez les Rohyllahs. Cependant, un Français, le chevalier Gentil, lui ménagea avec le général Carnac un traité, ratifié, au mois d'août 1765, par lord Clive. Il fut rétabli dans ses États, et obtint même de l'empereur mogol la propriété héréditaire du ssoubah d'Aoude, moyennant douze millions de francs et la cession de plusieurs forteresses et d'un territoire d'un revenu annuel de 120 laks de roupies. Dès lors il ne songea qu'à secouer le joug des Anglais, contre lesquels il conservait un profond ressentiment. Il organisa ses troupes, administra avec soin ses finances, et grossit son armée d'un certain nombre de Français rassemblés par le chevalier Gentil après la prise de Pondichéry et celle des autres comptoirs français. Ces auxiliaires le secondèrent dans l'établissement d'un parc d'artillerie et d'un arsenal à Fayz-Abad; mais les Anglais lui firent réduire ses forces, qui les inquiétaient. Ils l'aidèrent cependant, tant il sut se conduire habilement, à faire la guerre aux Rohyllahs. Ce fut encore grâce à leur concours qu'il put chasser les Mahrattes du territoire de Bounguich. Il recommença les hostilités contre les Rohyllahs, qu'il détruisit presque entièrement dans une bataille livrée le 23 avril 1773; et cependant il n'avait pas pris part à l'action, tandis que le chef Rohyllah, Hafer-Rahmet, s'y était conduit valeureusement. La mort arrêta Choudjaa dans la suite de ses desseins, celui surtout de se soustraire à l'influence anglaise.

Barchou de Penhoen, *Hist. de la domination angl dans l'Inde.*

CHOUÉDÉ, chef mantchou-tatare, ministre de l'empereur Khian-Loung, mourut en 1777. Longtemps gouverneur de Péking, il fut ensuite, à l'instigation de ses ennemis, envoyé aux armées, où l'on voulait éprouver sa capacité. C'était en 1759, pendant la guerre des Chinois contre les Éleuths; il fut chargé de la partie administra-

tive et de l'approvisionnement des troupes. Cependant on parvint à le noircir dans l'esprit de l'empereur, et l'ordre de le faire périr fut donné. Une circonstance inattendue lui sauva la vie : chargé de l'arrêt du souverain, le gendre de celui-ci avait accordé au condamné un sursis, pour lui laisser le temps de mener à fin une opération de laquelle dépendait le salut de l'empire. Dans l'intervalle, Laï-Pao, second ministre de l'empereur, avait obtenu la grâce de Chouédé, qui put ainsi lui être annoncée à temps. A son retour à Péking, il fut comblé d'honneurs et admis dans l'intimité de Khian-Loung, dont il devint le premier ministre; il mourut dans l'exercice de ces hautes fonctions.

M. de Janeigny, *la Chine*, dans l'*Univ. pitt.* — Amiot, *Mém sur les Chinois*, IX.

*CHOUET (*Jacques*), théologien protestant français, né en 1550, dans les environs d'Auxerre. Il quitta la religion catholique pour se faire protestant, et se rendit à Genève. On a de lui : *Observations apologétiques, contre Scaliger;* Genève; — *Doctrine ancienne, contre le même*; ibid., 1593, in-8°; — *de la Prédestination;* Bâle, 1599, 1606, in-8°; — *de la Conférence tenue à Nancy entre un jésuite et un capucin d'une part, et deux ministres de l'autre;* ibid., 1600, in-8°.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

CHOUET (*Jean-Robert*), philosophe suisse, né à Genève, en 1642, mort le 17 septembre 1731. Il obtint à vingt-deux ans la chaire de philosophie de Saumur, adopta la doctrine de Descartes, revint dans sa patrie en 1669, et y fut suivi par un grand nombre de ses élèves. Nommé conseiller de la république en 1686, il rendit d'importants services dans cette place, et se montra négociateur habile à Zurich, à Berne, à Soleure et à Turin. On a de lui : *Brevis et familiaris institutio logicæ;* Genève, 1672, in-8°; — *Theses physicæ de varia astrorum luce;* 1674, in-4°; — *Lettre sur un phénomène céleste*, dans les *Nouvelles de la république des lettres* de mars 1685; — *Mémoire succinct sur la réformation*, écrit en 1694; — *Réponse à des questions de mylord Townshend sur Genève ancienne*, faites en 1696 et publiées en 1774; — *Diverses recherches sur l'histoire de Genève, sur son gouvernement et sur sa constitution*, 3 vol. in-fol. On trouve un extrait de cet ouvrage resté manuscrit dans le *Journal helvétique* de janvier 1755.

Senebier, *Hist. litt. de Genève.* — Bayle, *Dict. hist.* — Vernet, *Éloge hist. de J.-R. Chouet.*

*CHOUET DE LA GANDIE (*René*), vicomte de Maulny, antiquaire français, né au Mans, en 1620, mort dans la même ville, en 1694. On ne connaît rien de sa vie, si ce n'est qu'il fut conseiller honoraire au grand conseil. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Explication des figures de Jupiter, d'Osiris, d'Isis et autres fausses divinités, qui sont dans la première face d'une pierre précieuse antique;* Le Mans, 1688, in-8°. La seconde partie de cette dissertation parut en 1691, sous ce titre : *Explication en abrégé des figures de Jupiter armé de ses tonnerres, d'Apollon, d'Hercule, etc., etc., représentées dans la seconde face d'une pierre précieuse*, etc., etc.

B. H.

N. Desporte, *Bibliographie du Maine.* — B. Hauréau, *Hist litt. du Maine*, t. IV.

*CHOUÏSKI, nom d'une ancienne famille russe, originaire de Chouïa, ville du gouvernement de Vladimir, et qui formait une branche cadette de celle des princes apanagés de Souzdal et Nijegorod. Cette principauté resta ensuite le patrimoine des Chouïski, jusqu'à ce que Ivân III Vassiliévitch les en dépouilla. Pendant la minorité d'Ivân IV, Vassiliévitch, les Chouïski disputèrent la régence aux Gliuski; à leur tour, ils furent renversés, en 1538, après avoir horriblement abusé de leur autorité, répandu des flots de sang, arraché violemment Ivân Belskoï de l'appartement du jeune tsar, destitué le métropolitain Joseph, et tyrannisé le peuple. Les principaux membres de cette famille furent :

*CHOUÏSKI (*Ivân*) vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut désigné par Ivân Vassiliévitch le Terrible pour être membre du conseil de régence pendant la minorité de son fils Fœdor. Mais cette régence fut de courte durée : Boris Godounof, beau-frère de Fœdor, s'empara du pouvoir, et plus tard même du trône, lorsque la branche directe de Rurik fût éteinte dans la personne du jeune Dimitri ou Démétrius.

*CHOUÏSKI (*Vassili*, ou *Basile*), l'un des trois fils d'Ivân Chouïski, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il paraît avoir été témoin de la mort du jeune Démétrius, assassiné, dit-on, par ordre de Boris Godounof; mais il garda un prudent silence à cet égard. Toutefois, lui et Dimitri, son frère, s'opposèrent d'abord à l'usurpateur; enfin, ils se soumirent, et Boris gagna Dimitri en lui donnant sa sœur en mariage. Boris Godounof transmit la couronne à son fils : sous le règne de ce dernier, le peuple se déclara pour le faux Dimitri, qui marcha sur Moscou. Maître de la ville, l'imposteur ne dissimula pas assez ses préférences pour les Polonais et pour le clergé romain; de plus, il se rendit odieux par son libertinage et par ses cruautés. Une conspiration se trama contre lui entre les boïars russes : le prince Vassili Chouïski, quoiqu'il eût déjà succombé dans une première tentative et qu'il eût manqué de payer de sa tête sa témérité, y entra, et cette fois l'entreprise réussit; le faux Dimitri fut livré à la vengeance de ses ennemis, et Vassili le remplaça sur le trône. Il y eut une espèce d'élection, dont le rusé boïar sut faire tourner les chances en sa faveur. Il régna de 1606 à 1610 mais, privé des talents nécessaires pour se main-

tenir dans des temps aussi difficiles, sans énergie et sans confiance en lui-même, haï des boïars, qui, l'ayant connu leur égal, refusaient de lui obéir, il chercha un point d'appui à l'étranger, et livra aux Suédois plusieurs portions de l'empire. Deux nouveaux imposteurs surgirent dans la nation, et trouvèrent de nombreux partisans. Enfin, la Pologne, jalouse des progrès de la Suède, et avide de ressaisir l'influence qu'elle avait exercée sur le premier faux Démétrius, envoya son grand-général Zolkiewski vers Moscou. Vassili, abandonné de ses sujets, ne put leur opposer aucune défense : la capitale fut prise et ravagée; les princes Chouïski furent emmenés en captivité, et Vassili, qui mourut quelques années après, à Gostynine, fut enterré à Varsovie, ainsi que son frère Démétrius. On l'accusait d'avoir, par jalousie, fait donner du poison à son neveu, le prince Michel Chouïski-Skopine, le plus vaillant de la famille, et qui avait le plus contribué à soutenir le trône chancelant et déconsidéré de son oncle. Vassili, ayant nommé Michel gouverneur de Novgorod, l'avait chargé de conclure avec les Suédois un traité d'alliance défensive et offensive, qui fut en effet signé en février 1609. Le boïar russe concerta ses opérations avec le général suédois Pontus de la Gardie, et eut des alternatives de revers et de succès; le peuple attendait de lui sa délivrance, lorsqu'il mourut subitement, en mars 1609. [*Enc. des g. du m.*]

Chopin, *Hist. de Russie.* — Karamsin, *Hist*

CHOUL (Du). *Voy.* Duchoul.

***CHOULANT** (*Louis*), médecin allemand, né à Dresde, le 12 novembre 1791. Il étudia d'abord la pharmacie, et de 1811 à 1813 il acheva son cours de médecine. Il se rendit en 1817 à Altenburg, où il se livra à la pratique, et s'y fit remarquer en même temps par son goût des lettres. Il prit part à la rédaction de l'*Anatomisch-physiologisches Realwoerterbuch* (Dictionnaire anatomico-physiologique) et à celle des Annales générales de médecine (*Allgemeine medicinische Annalen*). De 1821 à 1827 il alla remplir l'emploi de médecin de l'hôpital de Friedrichstadt, à Dresde. En 1828 il fut appelé aux fonctions de professeur de médecine pratique et de directeur de la clinique thérapeutique. En 1836 il accompagna en Italie le prince Jean de Saxe, et en 1842 il eut la direction de l'Académie de médecine. En 1844 il fut attaché au bureau médical du ministère de l'intérieur; il était déjà médecin assesseur du cercle de Dresde. Choulant s'est également distingué comme professeur et comme praticien. Ses principaux ouvrages et éditions sont : une édition des *Quæstiones medicinæ forensis* de Platner; Leipzig, 1824, in-8°; — les *Carmina medica* de Ægidius Corboliensis; Leipzig, 1826; — la *Syphilis* de Fracastor; Leipzig, 1830; — la *Theoria medica vera* de Stahl; 3 vol., Leipzig, 1831-1833; — le *de Viribus herbarum* de Macer; — des tables pour l'histoire de la médecine (*Tafeln zur Geschichte der Medicin*; Leipzig, 1822; — *Handbuch der Bücherkunde für æltere Medicin* (Manuel pour servir à l'étude des ouvrages relatifs à l'ancienne médecine; Leipzig, 1828; — l'*Inleitung zum Studium der Medicin* (Introduction à l'étude de la médecine); Leipzig, 1829; — *Lehrbuch der speciellen Pathologie und Therapie des Menschen* (Manuel de la pathologie et de la thérapeutique spéciales de l'homme); Leipzig, 1831 et 1847; — l'*Einleitung zur ærztlichen Praxis* (Introduction à la chirurgie pratique); Leipzig, 1836; — *Historisch literarisches Jahrbuch für die Deutsche Medicin* (Annales historico-littéraires de la médecine allemande); Leipzig, 1838-1840; — *Bibliotheca medico-historica;* Leipzig, 1841; — *Geschichte und Bibliographie der anatomischen Abbildungen* (Histoire et bibliographie des descriptions anatomiques); Leipzig, 1852.

Conversations-Lexicon. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller Lexicon* (supplément).

***CHOUMARA** (*F.-M.-Théodore*), ingénieur français, officier supérieur du génie. Il a publié : *Considérations sur les effets de l'artillerie dans la défense des places;* Paris, 1826, in-8°; —*Premier mémoire sur la fortification;* Paris, 1826, in-8°; — *Mémoires sur la fortification, ou examen raisonné,* etc.; Paris, 1827; — *Deuxième mémoire sur la fortification;* Paris, 1827, in-8°; — *Considérations militaires sur les Mémoires du maréchal Suchet et sur la bataille de Toulouse;* Paris, 1838, 1 vol. in-8°, et 1840, 2 vol. in-8°; — des *Lettres, brochures* et autres *Mémoires* sur des sujets divers.

Quérard, *la France littéraire*, et suppl.

CHOUO TOUNG-FANG-CHOUO. *Voy.* Toung-Fang-Chouo.

CHOUPPES (*Aimard*, marquis de), général français, né en 1612, mort en 1677. Il entra au service à seize ans. Protégé par Richelieu, qui l'employa dans plusieurs missions, il fut placé comme aide de camp près de La Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, devint lieutenant général de cette arme en 1643, fit plusieurs campagnes en Flandre, en Italie et en Espagne, et commanda en 1650 l'artillerie au siége de Bordeaux, où il fut grièvement blessé. Il s'engagea sans motif dans la guerre civile avec le prince de Condé; mais il se réconcilia avec la cour, et fut nommé lieutenant général du Roussillon, puis gouverneur de Belle-Isle. Chouppes fit encore la campagne de Portugal en 1668. On a de lui des *Mémoires*, publiés par Duport-Dutertre; Paris, 1753, in-12.

Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII.*

***CHOUVALOF ou SCHOUVALOF**, nom d'une famille noble en Russie, dont l'élévation date du règne de l'impératrice Élisabeth et dont les plus connus sont :

***CHOUVALOF** (*Ivân*) vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut le plus avant

dans les bonnes grâces d'Élisabeth. Il devint grand-chambellan, conseiller privé curateur de l'université de Moscou, récemment créée (1755), membre de l'Académie des sciences (1776) et des différents conseils administratifs; ce fut dans sa maison que l'impératrice eut, en 1776, une entrevue secrète avec le malheureux Ivân Antonovitch, et ce fut aussi lui, dit-on, qui eut un des premiers l'idée de donner à Élisabeth un autre successeur que le grand-prince Pierre Fœdorovitch. Castéra le peint comme un homme très-intrigant et d'une ambition démesurée; cependant les lignes suivantes, du même écrivain, ne viennent pas trop à l'appui de son jugement. « Flatteur adroit de l'impératrice, Ivân Chouvalof ne lui parlait jamais que d'humanité ou de gloire. Il lui extorqua par ce moyen des dons immenses, et il lui inspira le désir de faire écrire l'histoire du règne de Pierre Ier, désir qu'il sut aussi tourner à son profit en s'attirant les louanges de Voltaire. » En effet, c'est à Ivân Ivanovitch Chouvalof, traducteur du monologue d'Hamlet et de quelques autres morceaux de littérature, et non pas à André Pétrovitch, que se rapportent ces mots de l'*Histoire de Pierre le Grand* : « C'est le même qui m'a fourni tous les Mémoires sur lesquels j'écris. » Pierre III ne l'éloigna pas de sa cour, et sous Catherine II il resta revêtu de ses hautes fonctions et amassa de grandes richesses.

Voltaire, *Hist. de Pierre le Grand.* — Castéra, *Hist.*

***CHOUVALOF** (*Pierre*), cousin du précédent, mourut en 1762, peu de mois après avoir été nommé feld-maréchal. Jusque là il avait eu le grade de grand-maître de l'artillerie (*Feld-zeugmeister*), qu'Élisabeth lui avait conféré, et on le cite parmi ceux qui ont le plus contribué à perfectionner l'artillerie russe. Dans la guerre de sept ans, on employa, sous le nom d'*obus de Chouvalof*, des pièces qui se distinguaient en ce qu'elles avaient l'âme en ovale et qu'elles lançaient des projectiles qui se disséminaient dans le sens de la largeur et non dans celui de la hauteur. « Le comte Pierre Chouvalof, dit Castéra, était un génie hardi, romanesque, et l'opposé en tout de son cousin Ivân Chouvalof, qui n'avait que de la cupidité. Pierre s'est rendu célèbre en Russie par son ambition, et en Europe par l'invention des canons qui portent son nom. »

Castéra, *Histoire de Russie.*

***CHOUVALOF** (*André-Pétrovitch*), fils du précédent, mort en 1789. Il fut chambellan, conseiller privé et chevalier de l'ordre de Saint-André. Il a pris place dans la littérature française par son *Épître à Voltaire* et par celle à *Ninon de Lenclos* (1774); la dernière a pu être attribuée au grand poëte-philosophe, dont cependant on y faisait l'éloge. « Mais ce n'est pas Voltaire, a dit Lévêque dans son *Histoire de Russie*, qui a fait les beaux vers que j'ai vu faire moi-même au comte Chouvalof; ce n'est pas Voltaire qui après sa mort a fait l'*Épître à Voltaire*, du même auteur; ce n'est pas, enfin, le vieillard de Ferney qui a traduit du russe en français l'épître de Lomonossof sur le verre, traduction peut-être supérieure à l'original. Les vers du comte Chouvalof suffiraient à la gloire d'un homme qui ne prétendrait qu'à celle de la poésie. » Pendant son séjour à Paris, ce seigneur russe avait fait une profonde étude de la langue et de la littérature françaises; il était lié avec Voltaire, et il correspondait aussi avec La Harpe, Chamfort, Helvétius, Marmontel. On lui a attribué une grande part dans la rédaction de l'*Antidote* (*voy.* CATHERINE II). Après avoir joui de la faveur d'Élisabeth, il fut nommé sous Catherine II membre du conseil de l'empire et sénateur, et il organisa les banques publiques.

Lévêque, *Hist. de Russie.*

***CHOUVALOF** (*Paul-Andréievitch*), fils du précédent, né vers 1775, mort à Saint-Pétersbourg, en 1823. Il fut lieutenant général et adjudant général de l'empereur. Il se forma à l'école de Souvarof, se distingua à l'assaut de Praga, et reçut une grave blessure en franchissant le Saint-Gothard. Il fut général à vingt-cinq ans. Dans la guerre de Finlande, il fut le premier qui mit le pied sur le sol de la Suède; et l'audace avec laquelle il surprit et fit prisonnier huit mille Suédois, en traversant la glace, lui valut le grade de lieutenant général. Dans la campagne de 1813, il fut constamment près de la personne de l'empereur Alexandre : ce souverain, connaissant ses talents diplomatiques, le chargea d'entrer en négociations avec le duc de Vicence, et en 1814 il l'envoya à Blois pour ramener Marie-Louise à son père. Il accompagna aussi, au nom de la Russie, l'empereur Napoléon dans son exil à l'île d'Elbe, et le préserva, dans le midi, des outrages que des furieux lui prodiguaient. Il laissa deux fils. Les *Mémoires* qu'il a rédigés n'ont pas vu le jour. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CHRESTIEN ou **CHRESTIENS DE TROYES**, poëte français, mort de 1195 à 1198 (1). On n'a pas de détails sur sa vie. Seulement on sait qu'il écrivit beaucoup et fut l'un des romanciers les plus féconds et les plus estimés de son temps. Plusieurs de ses ouvrages sont dédiés à Philippe d'Alsace, comte de Flandre; ce qui ferait croire qu'il fut attaché à ce prince. Ses contemporains et les écrivains du siècle suivant le louèrent beaucoup, et dans une pièce conservée à la Bibliothèque impériale on voit le cas tout particulier que faisait de lui Huon de Méry, religieux de l'abbaye de Saint-Germain. Chrestien de Troyes avait en effet de l'invention, de la conduite et du style. Quelques-uns de ses ouvrages sont connus; on lui en a attribué d'autres, qui ne paraissent pas être de lui. Six de ses romans nous

(1) Telle est la date que donne l'*Histoire littéraire*. Roquefort, dans la *Biographie universelle*, a placé la mort de Chrestien de Troyes à l'an 1191.

sont parvenus; ils sont intitulés : *Irec et Énide* (1); — *Perceval le Gallois* (2); — *le Chevalier au lion;* — le roman de *Cliget, chevalier de la Table ronde* (3); — *Lancelot du lac ou de la Charette* (4); — *Guillaume d'Angleterre* (5); — deux autres romans : *Tristan, ou le roi Marc et la reine Yseult,* et le *Chevalier à l'espée* ne se sont plus retrouvés. On a attribué à tort à Chrestien de Troyes la continuation du roman des *Chevaliers de la Table ronde.* Il n'est pas certain non plus qu'il ait écrit les romans de *Troyes*, de *Parthénopex de Blois* et de *Blanchandin*, les deux derniers particulièrement. Les ouvrages qui ont survécu au cours des siècles donnent, malgré la difficulté qui résulte d'une langue en quelque sorte à sa naissance, des détails qui font connaître l'époque où le romancier écrivait; il sera donc utile de donner de courts extraits de quelques-uns d'entre eux.

Roman d'Irec et d'Énide. Il contient à peu près sept mille vers, et fut probablement le début de l'auteur. Quoique le roi Artus y figure, que l'action se passe en grande partie en Angleterre, et que le dénouement ait lieu en Bretagne, ce n'est pas un roman de la *Table ronde* dans le sens convenu du mot, et c'est sans doute dans son imagination que le poëte puisa cette fable. On y trouve les incidents habituels des romans de chevalerie : amours et prouesses, défense du faible contre le fort, obstacles surmontés par la valeur ou la prudence du héros, et surtout fréquente intervention de la féerie et du merveilleux. Le chapitre où le poëte raconte le départ de la fiancée Énide avec Érec est un des plus gracieux du poëme. La séparation est décrite d'une manière touchante.

Li père et la mère altresi (également)
La baisent sovent et menu;
De plorer ne se sont tenu :
Al départir plore li mère,
Plore li pucelle et li père :
Tex est amors, tex est natures,
Tex est pitiés de noreture,
Plorer les faisoit li pitiés,
Et la douçors et l'amistiés
Qu'ils avoient de lor enfant.

Un autre passage, que nous reproduisons d'après les auteurs de l'*Histoire littéraire,* est une sorte d'épithalame, un peu hardi peut-être, quoique renfermé dans les limites nécessaires; il a de la grâce et de la fraîcheur. Les deux époux sont entrés dans la chambre nuptiale :

Après le message des iels
Vient la dolçor, qui moult valt miels,
Des baisers qui amor atraient;
Andui (tous deux) cele dolçor assaient
Et lors coers dedens en aboivrent,
Si qu'à peine s'en dessoivrent.
Del baisiers fu li primiers jeus,
Et l'Amor, qui est entre-deux,
Fist la pucele plus hardie,
Que rien ne s'est acoardie;
Tot sofri; quanque li grevast.
Ainçois qu'ele se relevast,
Ot perdu le nom de pucele;
Al matin fu dame novele (1).

Dans le roman de *Cligès* ou de *Cliget*, Chrestien de Troyes débute par la liste des ouvrages qu'il a composés jusque alors. Quant au roman en lui-même, il est assez développé. Dans un prologue, qui vient ensuite, Alexandre, fils d'un empereur grec, est armé chevalier par le roi Artus. La reine Genoivre donne à cette occasion au jeune prince une cotte d'armes, qui

Es costures n'avoit un fil
Ne fust d'or ou d'argent al main;
Al cosdre avoit mises ses mains.

Sore d'Amors, ou sœur d'amour, maîtresse du jeune Grec, avait mis de ses cheveux dans ce présent de la reine. Ainsi encouragé et plein d'espoir, le nouveau chevalier fait des prodiges de valeur, et obtient en récompense la main de *Sore d'Amors.* De ce mariage naquit Cligès, le héros du roman, et qui à son tour passe par toutes les aventures qui doivent remplir la vie d'un chevalier. Cependant, on y voit des incidents peu ordinaires : une jeune fille, Fénice, épousée contre son gré par un prince qu'elle hait, tandis qu'elle aime Cligès, neveu de son mari; la nourrice de Fénice, dévouée aux jeunes amants, donne au féroce époux un breuvage qui lui fait prendre l'ombre pour la réalité, si bien que Fénice reste vierge. La complaisante nourrice fait plus; elle donne un autre breuvage à la jeune fille, et la plonge dans une léthargie qui, après plusieurs autres incidents, la fait passer pour morte, et Cligès la peut ainsi enlever. Quand enfin leur retraite est découverte, le trépas de l'oncle de Cligès, venu tout à propos, permet aux jeunes amants de s'unir dans un amour sans fin. Quant à la nourrice, loin d'être récompensée, son pouvoir surnaturel la rendait quelque peu suspecte, et Cligès, devenu empereur, la relègue à Constantinople.

Tos jors l'a fait garder en cambre
Plus por paor que por le balle.

« Trait remarquable, dit l'*Histoire littéraire*, et assez fin, qui, dans sa tournure naïve, prouve que si Chrestien de Troyes écrivait bien pour son temps, il savait aussi penser. »

Le roman de *Guillaume d'Angleterre* a moins d'intérêt, et se rapproche assez des productions compliquées de nos jours, mais témoigne d'une grande fécondité d'imagination.

Le *Chevalier au lion* est moins connu; s'il n'est pas un des grands romans de la *Table ronde,* on peut cependant le regarder comme se rattachant à cette légende célèbre. Ce qui fait l'originalité du roman, c'est qu'on y voit un chevalier qui sauve un lion menacé par un serpent; le lion,

(1) *Bibl. imp.*, manuscrits nos 6987 et 7518.
(2) Manuscrits nos 6837, *Bibl. imp.*; 27 et 73, *Bibl. de l'Arsenal*, fonds de Cangé.
(3) Manuscrit no 7518, *Bibl., imp.*; et fonds de Cangé, *Bibl. de l'Arsenal*, nos 27 et 73.
(4) *Bibl. de l'Arsenal*, manuscrit no 73, fonds de Cangé.
(5) Manuscrit no 6987, *Bibl. imp.*

(1) Ce vers se trouve employé pour une circonstance analogue dans le roman d'*Athis et Prophilias.*

comme ne le ferait pas un homme, se montre reconnaissant, s'attache à son libérateur, qu'il suit partout et à son tour lui rend une multitude de bons offices. On trouve dans l'*Histoire littéraire* une analyse développée des romans sur lesquels nous n'avons pu donner que des détails succincts. Les autres œuvres attribuées à Chrestien de Troyes y sont également appréciées avec sagacité. Il serait à désirer que des extraits au moins de ce poëte original fussent livrés à la publicité. V. ROSENWALD.

Hist. littéraire de la France, XV, 192-263. — La Croix du Maine et Duverdier, *Bibl. fr.* — *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, II et III.

CHRESTIEN (*Guillaume*), médecin, né à Orléans, prit le grade de docteur en médecine à l'université de Paris, et revint exercer sa profession dans sa ville natale. Il donna ses soins aux rois François Ier et Henri II, à la reine, au duc de Bouillon et à divers grands personnages. Il fut père de Florent Chrestien, un des auteurs de la satire Ménippée. On a de lui : *Philaretes, sur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain;* Lyon, 1536, in-8°; — *Extraits des sept premiers livres de la Thérapeutique de Gallien;* Paris, in-8°; — *de la Nature de l'enfant au ventre de la mère*, traduit du grec d'Hippocrate; Reims, Bacquenois, 1553.

Éloy, *Dict. de la méd.* — D. Gérou, *Bibl. du diocèse d'Orléans*, manuscrit.

CHRESTIEN (*Florent*), fils du précédent, littérateur français, né à Orléans, en 1541, mort à Vendôme, en 1596. Il fut initié aux beautés de la langue grecque par le célèbre helléniste Henri Estienne, et mérita bientôt la terminaison en *us* que les savants du dix-septième siècle ajoutaient à leur nom, latinisé. Son mérite et son zèle comme calviniste le firent choisir pour être le précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV, à qui il donna une éducation virile. Scaliger prétend que ce prince ne l'aimait pas; cependant, il le nomma garde de sa bibliothèque.

Florent Chrestien demeura toujours dévoué à son royal élève; et tandis que les compagnons d'armes du Béarnais lui prêtaient l'appui de leur vaillante épée, il le défendait de sa plume dans le pamphlet politique dirigé contre la Ligue et connu sous le nom de *Satire Ménippée*. On ne sait pas exactement ce qui revient à Florent Chrestien dans cette publication; on s'accorde cependant à lui attribuer la harangue moitié française moitié latine du cardinal de Pellevé, créature de la maison de Lorraine (1).

Parmi les ouvrages d'érudition dus à la plume de Florent Chrestien, on remarque un grand nombre de traductions grecques en vers latins, entre autres les épigrammes de l'Anthologie; le poëme de Musée sur *Héro et Léandre;* et plusieurs pièces d'Aristophane, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Il ajoutait à chaque version des commentaires fort estimés. Il fut moins heureux dans ses traductions françaises : le poëme de *la Vénerie* d'Oppien et le *Jephté* de Buchanan ne manquent pas de fidélité, mais de style. Sa verve satirique s'exerça contre Ronsard, dans plusieurs pamphlets en vers, entre autres *le Temple de Ronsard, où la légende de sa vie est briefvement descrite*. L'ardeur de ses opinions religieuses lui fit aussi saisir la plume contre Pibrac, qui avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemi. Malgré son irrésistible inclination vers la satire, « Chrestien était un excellent homme, dit De Thou; il avait l'âme si « noble et si éclairée qu'il était incapable de rien « écrire par une complaisance basse et servile; « mais il n'était pas prudent d'échauffer sa bile « calviniste; alors il frappait fort et juste, quitte « à se réconcilier après. » CH. BR.

(1) Selon Éloy, Florent Chrestien se fit aussi recevoir médecin.

Nicéron, *Mém.* — La Croix du Maine, *Bibl.* — De Thou, *Hist.* — D. Gérou, *Bibl. du diocèse d'Orléans.* — *Biog. des hommes illustres de l'Orléanais.* — Éloy, *Dict. de la médecine.*

CHRÉTIEN (*Gilles-Louis*), musicien français, né à Versailles, en 1754, mort le 4 mai 1811. A l'âge de vingt-deux ans il entra à la chapelle du roi, en qualité de violoncelliste. La révolution lui fit perdre sa place; mais en 1807 il rentra à la chapelle de l'empereur Napoléon. Le principal ouvrage de Chrétien parut après sa mort, sous ce titre : *la Musique étudiée comme science naturelle certaine et comme art, ou grammaire et dictionnaire musical;* Paris, 1811, in-8°. « Ce traité, purement élémentaire, dit Fétis, a pour objet l'analyse des formes de l'harmonie, mais d'après un système particulier à son auteur, et qui ne peut être d'aucune utilité dans la pratique. » Chrétien a aussi publié : *Lettre sur la musique, en réponse à M. Amar, auteur de l'analyse de l'ouvrage de M. Villoteau insérée dans le Moniteur du 27 octotobre* 1807; Paris, 1807, in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CHRÉTIEN** (*Nicolas*), sieur des Croix, poëte dramatique français, vivait sous le règne de Henri IV. Il fit imprimer, de 1608 à 1613, quatre tragédies, *les Portugais infortunés, Rosemonde, Amnon et Thamar, Alborien, ou la vengeance*, et une pastorale; il traduisit de l'italien de Chiabrera *le Ravissement de Céphale*, pièce à machines, représentée à Florence à l'occasion de noces princières. On trouve, enfin, quelques vers bien frappés dans ces tragédies :

Oh! combien des humains la fortune est diverse!
Oh! combien le destin grands et petits renverse!

mais on y rencontre aussi des licences intolérables (surtout dans le sujet scabreux emprunté à l'histoire de la famille du roi David) et des fautes contre le goût. Le soleil est désigné comme le souverain roi des célestes chandelles! Devenues plus rares, les pièces de Chrétien des Croix sont recherchées des amateurs qui tiennent à consulter la morale du vieux théâtre français. G. B.

Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, III, 104. — *Bibliothèque du Théâtre-Français*, I, 412. — *Bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne, n° 923.

CHRÉTIEN (*Pierre*), poëte latin moderne, né à Poligny, en Franche-Comté, dans le seizième siècle. On a de lui : *Lucanici centones, ex Pharsaliæ libris desumpti, in quibus facies bellorum apud Belgas gestorum repræsentatur;* Besançon, 1588, in-4°; Bruxelles, 1590, in-8° : ce centon de Lucain est un violent pamphlet contre les insurgés des Pays-Bas.

Feller, *Dict. biogr. univ.*, édit. de M. Weiss.

CHRÉTIEN. *Voyez* PLESSIS (*Toussaint* DU)

CHRIST (*Jean-Frédéric*), poëte et savant allemand, né à Cobourg, en 1701, mort le 3 août 1756. Il hérita du goût de son père pour les lettres, et de bonne heure il s'essaya dans la poésie. Trois ans de séjour à Iéna le mirent à même de compléter ses études. A son retour dans la maison paternelle, il se chargea de l'éducation des enfants du baron Wolzogen, premier ministre du duché de Saxe-Meiningen, et voyagea avec ses élèves. C'est ainsi qu'il visita une seconde fois Iéna, puis Halle, où il se lia avec les savants de l'université de cette ville et y obtint la permission d'ouvrir des cours publics, quoiqu'il ne fût pas encore maître ès arts. A Leipzig, où il connut Griebner, il fut recommandé par Celnia au chancelier polonais Bunau, qui lui confia l'éducation d'un de ses fils. En 1729 Christ se fit conférer le titre de maître ès arts; il obtint à la même époque le titre de professeur adjoint d'histoire, puis il visita avec son élève les principales villes d'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande, et séjourna quelque temps à La Haye. A son voyage de retour, il passa par Vienne, Venise, Vérone et Padoue. En 1740 il fût nommé professeur titulaire de poésie, et le succès de ses leçons fut tel, que pour avoir moins d'auditeurs il était obligé de commencer son cours avec le lever du soleil. L'excès du travail abrégea ses jours. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Commentatio de insensu artium;* Halle, 1726, in-4°; — *Anacta de sportula clientelari;* ibid., 1726, in-4°; — *Commentatio de Ulrico Hutteno;* ibid., 1727, in-4°; — *Noctes academicæ observationibus literariis ad rem literariam misellis et conjecturis expositæ;* Halle, 1727-1729, in-8°; — *Disputatio de rebus Longobardicis;* ibid., 1730, in-4°; — *de Nic. Machiavello Tyranni III;* Halle et Leipzig, 1731, in-4°; — *Varium carminum silva;* ibid., 1733, in-8°; — *Disputatio de murrinis veterum;* Leipzig, 1733, in-4°; — *Magisteria veterum in poculis;* ibid., 1745, in-8°; — *Prolusio de Phædro ejusque fabulis;* ibid., 1746; — *Anzeige und Auslegung der Monogrammatum berühmter Mahler, Kupferstecher und anderer Künstler* (indication et explication des monogrammes des peintres, graveurs et autres artistes célèbres); ibid., 1747, in-8°; traduit en français, sous le titre de *Dictionnaire des monogrammes;* Paris, 1750, in-8°; — *ad Eruditos quosdam de moribus simul de Phædro ejusque fabulis uberior expositio; accessit auctarium fabularum quarundam Phædri nec Phædri;* Leipzig, 1747, in-4°; — *Fabularum veterum Æsopicarum libri II;* ibid., 1748, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.* — Meusel, *Gel. Deutch.*

***CHRISTENIUS** (*Jean*), musicien allemand, né à Bottstædt, en Thuringe, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il fut chanteur de l'électeur de Saxe et musicien à Altenbourg. On a de lui : *Selectissima et nova cantio, quam Valedictionis ergo dedicat Patronis, 6 vocibus;* Iéna, 1609; — *Musikalische Melodien mit 4 stimmen gesetzt;* Leipzig, 1616, in-4°; — *Gulden Venus-Feil, in welcher zu finden, neue weltliche lieder, teutsche und polnische Tänze;* Leipzig, 1619; — *Symbola saxonica, Fürstlicher Personen tægliche gedenksprüche mit 3 stimmen gesetzt;* Leipzig, 1620; — *Complementum, und dritter Theil Fest und Apostelteægiger evangelischer Spreuch, so Melchior Vulpius ubergangen, mit 4-8 stimmen;* Erfurt, 1621; — *Omnigeni mancherley Manier neuer weltlicher Lieder;* Erfurt, 1621.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

CHRISTIAN, nom de huit rois de Danemark, dont voici l'histoire :

CHRISTIAN 1er, roi de Danemark, de Norvège et de Suède, né en 1425 ou 1426, mort le 21 mai 1481. Il fonda l'illustre maison d'Oldenbourg, dont les descendants ont régné jusqu'à nos jours sur le Danemark. A la mort du roi Christophe de Bavière, qui fut le dernier de la race des Valdemars, et ne laissa pas d'héritiers directs, l'aristocratie du royaume, pour mettre fin à de longues dissensions, offrit la couronne à Adolphe, duc de Slesvig; celui-ci refusa, et recommanda son neveu Christian, comte d'Oldenbourg, descendant par les femmes de l'ancienne famille royale de Danemark. Christian accepta la couronne, et signa une sorte de charte (*capitulation*), conclue dans l'intérêt de l'aristocratie; puis il épousa la reine Dorothée, veuve de son prédécesseur, et fut sacré roi de Danemark, le 28 octobre 1449. La célèbre reine Marguerite, en fondant à Calmar l'union des trois royaumes du Nord, avait dû admettre la clause que la royauté serait, comme avant l'union, le produit de l'élection par les états des trois royaumes; mais l'application de cette clause amena de grandes difficultés. Cette fois encore les Suédois n'approuvèrent pas le choix des Danois. En Suède, malgré un parti puissant, composé surtout du clergé, Carl Knutson (Charles VIII), déjà administrateur avant le roi Christophe, avait réussi à se faire élire roi. Peu de temps après, il entra en Norvège, et par l'influence de l'archevêque de Drontheim, Aslak Bolt, il s'empara de la couronne de ce pays. Mais en 1450 la noblesse de Suède et de Danemark conclut un traité par suite duquel Carl Knutson dut renoncer à la couronne de Norvège; il fut même

décidé qu'en cas de mort d'un des prétendants, le trône de Suède tomberait en partage au survivant. Christian fut sacré roi de Norvège en 1450, et en 1456 il commença la guerre contre la Suède ; peu de temps après, Carl Knutson, s'étant rendu odieux aux Suédois par ses violences, fut chassé, et Christian fut reconnu roi de Suède et couronné à Upsal, en 1458. A la mort du duc Adolphe, survenue sur ces entrefaites, en 1459, Christian, au lieu de garder le duché de Slesvig comme un fief tombé en déshérence, préféra négocier avec les nobles et prélats du Slesvig et du Holstein, et après avoir signé, en 1460, une convention qui liait plus encore qu'en Danemark le pouvoir royal au profit de l'aristocratie, il fut élu duc et comte de ces deux provinces, et reçut l'hommage de la ville de Hambourg. En Suède quelques impôts firent éclater de nouveau une révolte, et après une défaite de Christian, de retour d'une expédition contre les Russes, Carl Knutson fut rappelé, et remonta sur le trône en 1464. Christian réussit, par le concours du clergé, surtout de l'archevêque d'Upsal, Jens Bengtsen Oxenstiern, guerrier intrépide, à le chasser encore une fois. Il espéra en vain recouvrer le trône. En 1467 Carl Knutson fut encore rappelé par quelques familles puissantes de la noblesse, et à sa mort, en 1470, son neveu, Steen Sture, fut élu régent, ou administrateur du royaume.

Christian, pour faire valoir ses droits, arriva devant Stockholm à la tête d'une grande flotte et d'une armée de 5,000 hommes ; mais ayant perdu la sanglante bataille de Brunkebjerg, où le roi fut blessé par une flèche (1), les derniers 500 Danois se sacrifièrent, comme les compagnons de Léonidas ; il fut obligé de renoncer à ses projets, et dut se contenter de régner en Danemark et en Norvège. Roi loyal et guerrier, il n'eut peut-être pas assez le souci des finances du pays ; il manqua aussi de prudence lors de l'acquisition des duchés de Slesvig et d'Holstein, et n'en sut pas assurer la possession à ses successeurs. Il laissa le commerce de Norvège aux mains des villes hanséatiques, dont le pouvoir était si redouté que le roi respecta leurs priviléges même après que les marchands de la Hanse à Bergen, bravant l'autorité royale, eurent fait périr dans les flammes d'une église incendiée le bailli et l'évêque, en 1455. Les ports de la Norvège restèrent interdits aux Flamands, rivaux de la Hanse, et quelques-uns même aux Anglais, auxquels cependant une convention conclue plus tard avec Édouard IV fit ouvrir tous les ports norvégiens et danois, excepté ceux de l'Islande. Christian, las de ses guerres, fit vœu d'aller en pèlerinage à Jérusalem, et se mit en route en janvier 1474, avec une suite de 150 nobles et prélats. Il reçut dans ce voyage les hommages les plus empressés de l'empereur Frédéric III, des ducs d'Autriche et de Milan. Deux cardinaux l'attendaient à la frontière des États pontificaux, et les autres princes de l'Église l'escortèrent, au milieu d'une foule immense, jusqu'au palais du pontife. Le roi montra la plus grande piété, parla à genoux au pape, et lui offrit, entre autres présents, des harengs, des morues et des peaux d'hermine. Sixte IV lui fit présent d'une rose d'or, lui donna des indulgences, un morceau de la vraie croix, une canne à pomme d'or, des mouchoirs bénits et un habillement magnifique, également bénit. Il le défraya tout le temps qu'il resta à Rome, et le dispensa du pèlerinage à Jérusalem moyennant une aumône donnée à un hôpital. En outre il lui accorda des priviléges pour les églises de Suède et la confirmation de l'ordre de l'Éléphant (symbole de force et de courage), institué à l'occasion du mariage du prince royal Jean avec Christine, fille d'Ernest, électeur de Saxe. En 1475, à son retour de Rome, le roi fit un voyage à Cologne, pour réconcilier l'empereur Frédéric III avec Charles le Téméraire. Christian était presque toujours en proie à des embarras financiers ; ainsi, lors du mariage de sa fille Marguerite avec le roi Jacques III d'Écosse, ne pouvant trouver de l'argent pour payer la dot, il fut obligé de mettre en gage les îles de Shetland et d'Orkeney, qui sont devenues, par droit de prescription, la propriété de l'Angleterre. Aussi fallut-il lutter longtemps contre les mêmes embarras avant que Christian pût réaliser son idée favorite de fonder pour la première fois en Danemark une université libre à Copenhague. Cette fondation avait été autorisée par le pape en 1474 ; mais l'université ne fut ouverte qu'en 1479. *Hans* (Jean), fils de Christian lui succéda sur le trône.

P.-L. Möller de Copenhague.

J. Langebek, *Christian I udödelige Jhukommelse* (Panégyrique de Chr. I) ; Copenhague, 1749.—E. C. Werlauff, *Tre Afhandlinger til Christian I Historie* (*Scandinav. Litt. Selsk. Skrifter*, 16 vol.); 1849.—J.-H. Schlegel, *Om Christ. I. Udenlandsreise og Ophold I Rom.* (Voyage et séjour à Rome, en 1474 ; *Samlungen zur Dan. Geschichte*, 2 vol.).—*Lettres de Christian I*, dans *Suhms nye Samlinger*, 3 vol., et dans *Scriptores rerum danicarum*, 8 v.

CHRISTIAN II, roi de Danemark, de Norvège et de Suède, fils du roi *Hans* (Jean) et petit-fils de Christian Ier, né le 2 juillet 1480, roi de 1513 à 1523, mort prisonnier, le 24 janvier 1559. Ce prince, dont les bonnes qualités furent longtemps mal appréciées par les historiens, avait reçu une éducation des plus singulières. Naturellement doué d'un esprit juste, on laissa à la vie et à l'expérience le soin de l'éclairer. Son père l'avait mis en pension chez un honorable bourgeois de Copenhague, ensuite chez un chanoine, qui le menait chanter à l'église avec les enfants du peuple. Un précepteur, venu de Brandebourg, lui apprit la langue latine, et le laissa libre de choisir ses camarades et ses plaisirs. Nommé successeur au trône du vivant de son père, dès 1501, il prit part au gouvernement, notamment en Norvège, où, avec beaucoup d'énergie et de sévérité, il comprima les insurrections de Canut-Alfson en 1502 et de Herluf-Hydefad en 1508. Son i

(1) Il tua de sa propre main dans cette bataille un chef ennemi.

vasion de l'île de Gothland fut moins heureuse. Cette entreprise avait pour objet de miner la prépondérance des villes hanséatiques, qui s'entendaient avec les insurgés de la Suède. Christian signa à son avénement, sans l'intention de la respecter, une *capitulation* qui mettait plus encore que celle de son père la royauté à la merci de l'aristocratie laïque et cléricale, en leur réservant le droit de haute et basse justice, et en prohibant l'hérédité de la couronne; mais dès son avénement au trône tous ses efforts tendirent à fortifier la puissance royale, surtout en Suède, où l'on avait refusé de le reconnaître, et où un nouvel *administrateur* ou *régent*, Steen Sture le jeune, fils de Svante Sture, s'opposait à l'union de Calmar. Christian, pour s'allier à la maison la plus puissante de l'Europe, demanda et obtint en mariage la princesse Élisabeth (Isabelle), fille de Philippe Ier, roi de Castille, et sœur de Charles-Quint; il l'épousa, à Copenhague, le 12 août 1515. La jeunesse et les vertus d'Élisabeth la firent aimer par le peuple; d'après son conseil, Christian fit venir en Danemark, où l'horticulture était peu développée, une colonie de villageois flamands, pour y introduire les modes de culture et les procédés en usage dans les laiteries des Pays-Bas, et dont les descendants, habitant la petite île d'Amak, ont conservé jusqu'à nos jours les anciens usages et costumes. Ce fut aussi par cette reine que le luxe et les modes de la brillante cour de Bourgogne pénétrèrent dans le Nord. Malgré son mariage, et sans que la paix domestique en parût troublée, le roi gardait sa maîtresse, la belle *Duecke*, qu'il avait connue à Bergen en Norvège, où sa mère Sigbritte tenait une auberge. Cette femme, d'origine hollandaise, et douée d'un esprit très-judicieux, exerça sur le roi une grande influence. Elle connaissait bien les institutions, l'industrie, les sources de la richesse des Pays-Bas; et ses tendances libérales se trouvaient tellement d'accord avec les sympathies de Christian, qu'il lui confia l'administration des revenus des douanes, même de celles d'Œresund. A la fin, la favorite devint une sorte de premier ministre; elle fut pour beaucoup dans les sages lois qui concilièrent au roi l'amour du peuple; elle protégea efficacement le commerce national contre la concurrence des villes hanséatiques; forte de son bon sens et de la faveur du roi, elle brava la noblesse, qui l'exaspéra de plus en plus. *Duvecke* mourut subitement, en 1517, probablement empoisonnée à l'instigation de quelques membres du sénat, qui se composait des nobles, ou des parents de Torben Oxe, jeune gentilhomme, amoureux de Duecke, et qui pensait à l'épouser. A la suite d'un bal de la cour, où Torben Oxe avait fait des aveux indiscrets, le roi, irrité et peut-être jaloux, le fit juger par un jury, composé, au mépris de la *capitulation*, de douze paysans, qui rendirent un verdict à double entente. Oxe fut immédiatement décapité, et ni le sénat, ni le légat du pape, ni la reine ne purent le sauver.

Peu de temps après, Christian entreprit la guerre contre la Suède. En 1518 il se présenta avec une flotte devant Stockholm, mais revint sans succès en Danemark. Le chef du parti danois, l'archevêque d'Upsal, Gustave Trolle, fut destitué par une assemblée de nobles et de prélats, puis assiégé par Steen Sture, le régent, qui brûla le château de l'archevêque et le mit en prison. A cette nouvelle, le pape Léon X excommunia Sture, mit tout le royaume en interdit, et chargea Christian de l'exécution de la bulle. Un légat du pape, Angelo Arcemboldi, qui vendait des indulgences, ayant révélé à Sture les plans du roi, Christian fit saisir les richesses, soit en argent, soit en provisions, qu'il avait accumulées en Danemark, et les employa à la nouvelle expédition, qui eut lieu en 1520. Une députation danoise, Sigbritte à la tête, avait été envoyée à Bruxelles, pour réclamer à la cour un à-compte de la dot de la reine, fixée à 200,000 florins d'or. La cour de Bruxelles, mécontente de ce que la même députation était allée à Paris réclamer des secours conformément aux traités, paya seulement, après une longue résistance, la moitié de la somme demandée. L'armée danoise, renforcée par des volontaires de tous pays et par un corps auxiliaire de 2,000 Français, commandé par Gaston de Brézé, se rassembla dans les provinces méridionales de la Suède actuelle, qui jusqu'en 1658 firent partie du Danemark. Le fameux Théophraste Paracelse assista, dit-on, comme chirurgien militaire à cette campagne. Les Danois, commandés par le général Otto Krumpen, passèrent la frontière, et battirent les Suédois dans la journée décisive de Bogesund, en Vestergothland, le 19 janvier 1520, où l'administrateur Steen Sture fut tué. Après une victoire remportée sur une nombreuse troupe de paysans, près d'Upsal, tout le pays tomba entre les mains de Christian, excepté Stockholm, où l'héroïque veuve de l'administrateur, Christine Gyldenstjerna, organisa une résistance énergique. Il fallut l'arrivée d'une flotte commandée par Christian lui-même, et un siége de quatre mois, pour que la ville ouvrît ses portes. Mais déjà le 7 mars la noblesse avait conclu la paix; l'union fut rétablie à Copenhague, le 31 mars, une amnistie complète promise, et Christian II couronné roi de Suède le 4 novembre 1520. Malheureusement les prélats qui entouraient le roi ne reconnurent pas l'amnistie promise par ce prince et par le général Krumpen. Gustave Trolle demanda, au nom de Dieu, du pape et de l'Église, d'être vengé; il fut soutenu par Jens Andersen Beldenak, évêque de Fionie, et par Diderik Slaghoek, parvenu vestphalien, amené en Danemark par Arcemboldi, et devenu secrétaire et confesseur du roi. Le bruit fut répandu qu'on avait voulu faire sauter par des mines le château royal à Stockholm. Cédant aux instances de ses conseillers cléricaux, Christian fit arrêter environ quatre-vingt-dix notables suédois, parmi lesquels deux évêques, dont l'un même était partisan du roi;

déclarés coupables d'hérésie et de conspiration contre le pape et l'Église, ils furent décapités à Stockholm, le 7 novembre. Leurs biens furent confisqués, ainsi que ceux de la veuve de Steen Sture, également condamnée pour hérésie, et emmenée en prison en Danemark. Slaghoek et Beldenak prirent possession des deux évêchés vacants. Le retour du roi de Stockholm en Danemark fut encore signalé par d'autres exécutions sanglantes.

Ayant soumis la Suède, et laissé des garnisons dans les principales villes, Christian crut pouvoir continuer les réformes de la législation, interrompues par la guerre. Il établit l'unité de poids et mesures dans tous ses États, fixa un nouveau tarif de douanes, et des taxes fort régulières; institua les postes aux lettres et une police sanitaire. Il organisa l'enseignement primaire du peuple, réforma les écoles supérieures ; et éleva le salaire des précepteurs. Il fit défense de brûler les sorciers et sorcières, fit respecter les formes de la justice, et institua à Roskilde un tribunal spirituel, indépendant de Rome. Il s'occupa avec sollicitude du sort des paysans; il interdit la coutume barbare de les vendre et de les acheter, et porta ainsi un coup redoutable au servage, introduit seulement vers le commencement du quinzième siècle par les nombreux nobles allemands qui vinrent s'établir en Danemark. Jusque alors la féodalité avec l'hérédité des fiefs et d'autres abus étaient inconnus dans le Nord; les paysans y formaient une classe libre, ayant droit de participer à l'élection royale et au vote des lois et des impôts dans les assemblées publiques. Ensuite Christian II mit, sous peine de mort, fin au droit d'aubaine, si contraire au commerce, et que l'on exerçait de la manière la plus barbare : souvent les naufragés étaient tués, et leurs biens appartenaient par confiscation aux seigneurs et aux évêques voisins. Mais avant tout il avait en vue le tiers état; il comprit que la création et l'émancipation de cette force sociale n'étaient possibles que par l'encouragement de l'industrie nationale et la délivrance du commerce des mains de la ligue hanséatique. Il projeta de faire de Copenhague un port libre et le centre du commerce de la Baltique, en dépit de Lubeck. Puis il accorda à la bourgeoisie des droits politiques, en créant l'organisation indépendante des communes et l'administration des villes par des magistrats communaux (1). Il rendit des ordonnances contre le luxe énorme du clergé et de la noblesse, qui furent obligés de payer des impôts comme les autres classes. Il régna enfin presque en monarque absolu, entouré de conseillers du peuple, haï de l'aristocratie laïque et cléricale autant qu'il était aimé des bourgeois et des paysans. Malheureusement il ne lui fut pas permis de consolider son œuvre; bientôt on s'éleva contre lui de plusieurs côtés. La réforme des mœurs du clergé, qui s'était beaucoup plus occupé de commerce que de religion, les sympathies du roi pour les doctrines naissantes de Luther, professées dès 1520 à Copenhague, sans grand succès, par les prédicateurs Martin Reinhard et Paulus Eliœ, éveillèrent les soupçons de la cour de Rome. Le nonce Jean François de Potentia fut envoyé en Danemark pour demander réparation au sujet de l'exécution des deux évêques à Stockholm. L'archevêque de Lund, Diderik Slaghoek, reconnu seul coupable, fut condamné et pendu à Copenhague, le 29 janvier 1522. Mais déjà la Suède, où les récentes violences du roi l'avaient rendu impopulaire, était en pleine révolte. Le jeune Gustave Wasa, dont le père avait été une des victimes du massacre de Stockholm, réussit à lever une armée de paysans de la Dalékarlie et à chasser les garnisons danoises. Il assiégea Stockholm, et fut proclamé administrateur. En même temps Christian fut en lutte avec son oncle Frédéric, duc de Holstein-Segeberg, qui le poursuivait de ses prétentions féodales. Les Lubecquois, alliés de Gustave-Wasa, déclarèrent la guerre, et menacèrent Copenhague d'une attaque. Christian les repoussa vigoureusement avec 10,000 paysans mais, privé de ressources financières, il ne put rien entreprendre contre la Suède, et convoqua pour trouver les fonds nécessaires, une diète vers la fin de 1522. Au lieu de s'y rendre, les prélats et les nobles se réunirent à Viborg, en Jutland, appelèrent l'oncle du roi, le duc Frédéric, au trône, et proclamèrent la déchéance de Christian. Ils y accusèrent celui-ci d'avoir violé la *capitulation*, exprimèrent leur mécontentement contre ses réformes, en représentant les maladies et les guerres des derniers temps comme une punition de Dieu. Un seigneur, appelé Mogens-Munk, ne craignit pas d'apporter en personne au roi cette insolente déclaration. Christian, au lieu de faire appel aux bourgeois et aux paysans, s'embarqua le 23 avril 1523 à Copenhague avec la reine, ses trois enfants, Sigbritte et plusieurs Danois de distinction, pour aller aux Pays-Bas demander secours à son beau-frère Charles-Quint. Les fidèles citoyens de Copenhague et de Malmoe soutinrent vaillamment un siége de huit mois. Le départ de Christian amena en Suède la victoire de Gustave. Maître de Stockholm, il obtint la couronne, et mit fin en 1523 à l'union de Calmar, qui avait duré 126 ans, sans que les peuples en comprissent encore les avantages. La chute de Christian II fut l'affermissement de la servitude féodale et le triomphe de l'aristocratie, à laquelle les tentatives du roi avaient tant déplu, que peu de temps après on brûla publiquement ses statuts comme « nuisibles et contraires aux bonnes vieilles coutumes ».

On a peu de détails sur la vie aventureuse que mena Christian II pendant neuf ans à l'étranger. Assez bien reçu à Bruxelles, il fut ami du célèbre Érasme, qui dans ses écrits vante

(1) Les deux codes de Christian II, de 1521 et de 1522, furent réédités par P. Resen, en 1634.

esprit distingué du roi; et Albert Dürer, avec quel il était également lié, fit son portrait. Mais on beau-frère était trop occupé de sa guerre vec la France pour lui prêter main forte, et laissa mourir presque dans la misère sa sœur reine Élisabeth. Christian visita ensuite, sans us de succès, l'Angleterre et l'Allemagne, où il vait fait lever une armée considérable, qui se ispersa faute d'argent. Il assista aux prédications e Luther et Mélanchthon, et adopta leur doctrine. epandant quelques partisans de Christian restés a Danemark, tels que le fameux corsaire Klément, ntèrent de le replacer sur le trône à l'aide de urs propres ressources, et l'énergique amiral oeren Norbye organisa en Scanie une redoutable vée de boucliers pour la cause de son maître; ais, vaincu par Johan (Jean) Rantzau, général de rédéric Ier, il s'enfuit, et vint en Russie réclaer l'assistance du czar Wasilius. Enfin, Chrisan II réussit, avec le secours de Charles-Quint, armer une flotte en Hollande, et débarqua dans Norvège méridionale en 1531. Il fut proclamé i par la diète norvégienne, qui avait refusé de econnaître Frédéric Ier. Une flotte danoise arva, commandée par l'évêque Canut Gyldenierne, qui en lui offrant un sauf-conduit sans ondition, l'invita à se rendre à Copenhague, our entrer en négociation. Mais Frédéric dévoua son évêque-amiral, et fit emprisonner hristian au château de Sonderborg, à l'île d'Als, i il passa douze ans, dans un donjon dont la orte fut murée, n'ayant pour communication u'une seule fenêtre, et pour toute compagnie u'un nain norvégien. Cependant une grande uerre, commencée par le comte Christophe d'Olenbourg, en 1534, et qui eut quelque analogie ec les guerres de paysans en Allemagne et les cqueries en France, faillit rendre le trône à hristian II; mais à la fin Christian III resta ainqueur. L'unique fils de Christian, le prince an, élevé par le célèbre Cornelius Agrippa, ourut à Ratisbonne, âgé de quatorze ans, et ainsi éteignit le dernier espoir du royal prisonnier. rédéric Ier avait promis à l'aristocratie de ne jais lui rendre la liberté; mais en 1544 Chrisau III accorda une amélioration à son sort: lui permit de respirer l'air quelques instants ur jour. En 1549 il obtint pour séjour le château e Kallundborg, où il fut sous une surveillance oins sévère jusqu'à sa mort, au commencement e 1559. Rien de plus touchant que les récits des ronniqueurs au sujet des souffrances du maleureux roi. S'il commit des fautes, il les expia ruellement; s'il était de son temps par ses erreurs, il le devança par ses lumières. Le prenier il inaugura dans le Nord la grande lutte de histoire moderne pour délivrer les bourgeois t les paysans des empiétements du clergé et de noblesse; le succès de ses réformes fut passager, et contribua à sa chute, et ses idées civisatrices, ressuscitées pour quelque temps par es réformateurs du dix-septième et du dix-huitième siècle, par Christian IV Griffenfeldt et Struensée, ne durent se voir pleinement réalisées qu'au dix-neuvième. P.-L. Möller.

Joh. Svaningius, *Christ. II, Daniæ rex.*; Francof., 1658. —. H. Gram, *Afhandl. til. Christ. II. Historie* (*Vidensk. Selsk. Skr.*); 1750. — H. Behrmann, *Kong Christ. II Historie*; Copenh., 1815. — C.-F. Allen, *de Rebus Christierni Sec. exulis*; Hafniæ, 1844. — J.-J. Altmeyer, *Isabelle d'Autriche et Christ. II*; Bruxelles, 1842.

CHRISTIAN III, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric Ier, né en Holstein, en 1502, mort au château de Colding, le 1er janvier 1559, ne monta sur le trône qu'après un interrègne de trois ans. A la mort de Frédéric Ier, en 1533, la noblesse et le clergé convoquèrent à Copenhague une diète pour l'élection du roi. Les prélats mirent alors en avant la question religieuse, se plaignant de l'hérésie luthérienne, qui, adoptée par Christian II pendant son exil, et prêchée avec succès en Danemark par Hans Tausen, avait fait de grands progrès sous le règne de Frédéric Ier, surtout dans les villes, où l'on commençait, même sous les auspices du maréchal du royaume Mogens Giœ, à démolir les cloîtres et à briser les images des saints. Les partisans de la réforme avaient obtenu la liberté religieuse par le *recès* d'Odensee de 1527, et la noblesse le favorisait, dans l'espoir de restreindre les priviléges du clergé et de s'approprier les biens de l'Église. Les prélats, qui ne voulaient pas du duc Christian, luthérien ardent, proposé par les nobles, témoignèrent leur prédilection pour Hans (Jean), le plus jeune fils de Frédéric Ier, et encore enfant, et parvinrent à retarder l'élection, sous prétexte d'attendre les conseillers norvégiens. Les évêques firent un procès à Hans Tausen, l'apôtre des luthériens, qui fut destitué et condamné à quitter le diocèse de Sélande, puis ramené à Copenhague par une révolte de la bourgeoisie; dans les campagnes, les prêtres protestants furent expulsés sans difficulté. Cependant les deux classes les plus puissantes n'ayant pu s'entendre sur le choix d'un roi, le tiers état et les paysans se souvinrent du prisonnier de Sonderborg. Les bourgmestres de Copenhague et de Malmoe, Ambroise dit *le Relieur*, et George Kok dit *Moenter*, se placèrent à la tête du mouvement, auquel s'associèrent les habitants de Lubeck, qui avaient en vain demandé au sénat danois l'abolition des priviléges commerciaux accordés aux Hollandais; ils furent encouragés par leur amiral Marcus Meyer et leur bourgmestre, Jurgen (George) Wullenweber, qui, outre le but ostensible de l'alliance, le rétablissement de Christian II et l'introduction de la réforme, avaient conçu le projet d'incorporer les principaux ports de mer danois dans la ligue hanséatique. Henri VIII d'Angleterre, qui convoitait la couronne de Danemark, leur envoya de l'argent. Pendant que le sénat recherchait l'alliance de Gustave Wasa, une armée lubecquoise envahit le Holstein, et débarqua en Sélande le 23 juin 1534, sous les ordres du comte Christophe d'Oldenbourg, parent de Christian II, qui s'était distingué dans la guerre de Hongrie con-

tre les Turcs, et d'après lequel sa nouvelle campagne fut appelée la *guerre du comte*. Copenhague et Malmoe lui ouvrirent leurs portes, et expulsèrent les troupes du sénat, et en peu de temps le comte fut maître de la Scanie, de la Sélande, de la Fionie et de toutes les îles. La noblesse, ayant essuyé quelques violences de la part des paysans, irrités par de longues oppressions, dut céder à la force, et les états provinciaux de Sélande et de Scanie proclamèrent roi Christian II, qui, emprisonné, ignorait le succès de sa cause. Le comte Christophe reçut les hommages au nom du roi, et se préoccupa du rétablissement de la réforme. Le clergé du Jutland se décida alors à se réunir à la noblesse pour l'élection du duc Christian, qui en ce moment assiégeait Lubeck. Mais déjà le marin Klément, envoyé en Jutland pour soulever le pays, avait formé une nombreuse armée de bourgeois et de paysans; après une complète défaite, près d'Aalborg, des troupes de la noblesse, commandées par Holger Rosenkrantz, tout le pays tomba au pouvoir du comte Christophe. Le parti populaire était à son apogée, et une jacquerie générale était à redouter. Mais un revirement soudain eut lieu : le duc Christian, ayant traité d'une paix séparée pour le Holstein avec les Lubecquois, envoya le célèbre Jean Rantzau contre les paysans jutlandais, qui s'étaient retranchés à Aalborg. La ville fut prise d'assaut : Rantzau ne ménagea que les femmes et les enfants; tous les autres, soldats et habitants, parmi lesquels plus de 2,000 paysans, furent passés au fil de l'épée, et le fameux Klément fut décapité. Les autres paysans du Jutland, race fière cependant et vigoureuse, perdirent alors courage, et se soumirent; leurs biens furent confisqués au profit de la noblesse et de la couronne, et ils tombèrent à l'état de fermiers, sans droits ni garanties. Une nouvelle victoire décisive, gagnée par Rantzau à Oexnebjerg, en Fionie, en 1535, enleva toute chance à Christian II. La Norvège méridionale même reconnut Christian III; son amiral Pierre Skram, dit *le Téméraire*, défit une flotte lubecquoise, près de l'île de Bornholm. Gustave Wasa, l'allié de Christian III, chassa les soldats hanséatiques de Scanie. Rantzau mit le siége devant Copenhague, qui résista courageusement toute une année, et ne capitula que contrainte par la famine, le 29 juillet 1536, et sous la promesse d'une amnistie qui devait s'étendre même au comte Christophe. Charles-Quint ne soutint pas la cause de son beau-frère captif, parce que la guerre était soutenue par les Lubecquois, ennemis du commerce des Pays-Bas dans la Baltique. Une armée et une flotte furent rassemblées par le comte palatin Frédéric, époux de Dorothée, fille de Christian II, pour secourir Copenhague; mais cette tentative fut paralysée par une diversion des troupes danoises dans la Frise orientale; et Christian III put prendre possession du trône. Dès lors commença la décadence des villes hanséatiques. On raconte de ce prince, que très-jeune encore et accompagnant son oncle, l'électeur de Brandebourg, à la cour de Charles-Quint, il assista au sermon d'un franciscain, qui se déchaînait contre le luthéranisme. Le bout de la ceinture du prédicateur glissant par une ouverture de la chaire, le jeune prince y fit un nœud, de sorte que le moine ne put se dégager que par le secours des assistants. Le moine demanda justice à l'empereur de cette plaisanterie, comme d'une grave insulte; mais il ne reçut que cette réponse prophétique : « Je crains fort que ce jeune homme ne soit un jour l'ennemi des moines »; prédiction qui se vérifia. Le premier fait qui marqua son avénement au trône fut l'établissement de la réforme. Les membres laïques du sénat, séduits par l'espoir de l'exclusion du conseil des membres cléricaux, consentirent avec joie à un ordre secret aux termes duquel tous les évêques du royaume furent arrêtés le 12 août 1536. On les mit plus tard en liberté, à condition qu'ils renonceraient à toute opposition et garderaient une complète neutralité. L'évêque de Sélande, Roennow, le seul qui se refusa à cet engagement, resta en prison jusqu'à sa mort. A la diète extraordinaire convoquée à Copenhague le 15 octobre 1536, et composée de quatre cents membres de la noblesse et de quelques députés des communes, le luthéranisme fut déclaré religion de l'État; Christian III signa la *capitulation* de Fréderic Ier et des anciens rois, sauf l'article qui autorise la révolte dans le cas où le roi ne remplirait pas tous ses engagements. Son fils Frédéric, enfant de deux ans, fut proclamé son successeur, et la Norvège, en punition de ses deux insurrections pour rétablir Christian II, fut déclarée province danoise, avec un gouverneur soumis au sénat danois. La noblesse se réserva de nouveaux priviléges, tels que l'exemption des dîmes, le monopole du commerce du poisson frais et salé, et le droit de reprendre les biens donnés par ses ancêtres aux églises et monastères.

Expulsé des conseils politiques, le clergé vit enlever tout privilége et toute autorité temporelle : ses biens furent réunis à ceux de la couronne. Ce fut d'après les conseils de Luther que Christian, au lieu d'une sécularisation immédiate comme en Angleterre et en Allemagne, réserva une partie des dîmes et des propriétés de l'Église pour l'entretien du culte protestant et pour des établissements de charité ou des écoles; mais le reste fut bientôt accaparé par les nobles. Ils y mirent tant d'ardeur qu'une fois un gentilhomme, l'épée à la main, attaqua Hans Taus dans la chaire au milieu d'un sermon, à cause d'une propriété que ce dernier refusait de rendre. Ce fut donc à cette diète que se termina la longue lutte contre la noblesse par le triomphe de celle-ci. Souveraine de fait, elle bravait la royauté, qui jusque là avait trouvé un puissant appui dans les membres cléricaux du sénat. Mais d'une autre côté le clergé protestant, sans de

fense contre les aggressions des nobles, se rapprochait désormais du peuple, parmi lequel il se recrutait exclusivement, la noblesse dédaignant les charges modestes de la nouvelle Église; il communiquait ses lumières et son intelligence aux masses, et faisait naître ainsi une puissance qui devint plus tard fatale aux oppresseurs. Pour diriger l'organisation de la nouvelle Église et la mettre en pratique, un ami de Luther, le professeur Bugenhagen, fut appelé de Wittenberg, en 1537, puis il couronna le roi et se chargea d'installer les nouveaux évêques. Une ordonnance ecclésiastique, basée sur l'Évangile, ébauchée par le clergé danois et approuvée par Luther, fut sanctionnée à la diète d'Odensée, en 1539. Les communes non soumises aux nobles eurent le droit d'élire elles-mêmes leurs curés, qui de leur côté devaient élire leurs supérieurs et évêques, auxquels on adjoignit les administrateurs laïques pour gouverner les affaires temporelles. Ainsi la réforme était imposée au peuple sans violences ostensibles; la Norvège, pauvre et faible, ne fit pas d'opposition; seulement, en Islande, où la foi paraissait plus vive, l'évêque de Holum, Jon Aresen, refusa de se soumettre à la nouvelle ordonnance, et ce ne fut qu'après une lutte obstinée et sanglante et la mort d'Aresen, fait prisonnier et décapité, en 1551, que la réforme se fixa et s'établit enfin dans ce pays. Cependant en Danemark le défaut d'ecclésiastiques capables et instruits se fit si vivement sentir, que pour avoir des desservants il fallut recourir dans l'origine à des moines illettrés qui avaient appartenu aux couvents supprimés, à d'anciens copistes des évêques et jusqu'à des valets de nobles. Une réorganisation de l'université, dont l'activité avait complétement cessé pendant les troubles civils, devint nécessaire; elle fut opérée sous les auspices et grâce aux efforts de Bugenhagen, et déjà dès 1537 elle put reprendre ses travaux. Le roi créa et dota largement quatorze chaires, où l'on professa la théologie, le droit, la médecine et une philosophie plus libérale; les écoles secondaires, appelées écoles latines à cause de la prépondérance du latin, furent comprises dans la réforme. Pour la première fois Christian fit traduire la Bible entière en danois; mais l'intolérance était encore si grande, qu'un noble polonais, Jean a Lasco, qui était venu d'Angleterre, avec soixante-dix de ses compatriotes, chercher un asile en Danemark, fut expulsé pour quelque divergence d'opinion en matière de dogme.

Un conflit, venu du dehors, menaça de nouveau pendant quelque temps le roi Christian; les gendres de Christian II, le duc François de Lorraine et l'électeur palatin Frédéric, soutenus alors par Charles-Quint et par sa sœur Marie, gouvernante des Pays-Bas, ayant élevé de nouveau des prétentions au trône de Danemark, Christian s'allia avec François Ier de France, avec le duc Guillaume de Clève et avec Gustave Vasa. Un congrès eut lieu entre les deux rois à Broemsebro, en 1541, où tous les anciens différends avec la Suède furent aplanis. Mais cette réconciliation ne fut pas de longue durée, car en 1548 Christian, en signe de ses droits éventuels au trône de la Suède, replaça les trois couronnes dans son écusson, ce qui devint sous son successeur l'occasion d'une longue guerre. Cependant Charles-Quint, voyant que les hostilités devaient être destructives de tout commerce, se décida à abandonner la cause de son beau-frère, et conclut avec le Danemark la paix de Spire, en 1544; il se contenta de stipuler un adoucissement au sort de Christian II, et pour ses sujets la libre navigation dans le Danemark et la Norvège. A l'exemple de son père, Christian III s'était associé en 1538 à la ligue de Smalkalde, qui avait pour but de protéger les protestants contre les princes catholiques. Lorsque la guerre dite de Smalkalde vint à éclater, le roi de Danemark, qui avait fait la paix avec l'empereur, se trouva dans un embarras dont il s'efforça de sortir en envoyant à ses alliés un subside qui cependant arriva trop tard, la ligue ayant été défaite par l'empereur à la bataille de Mühlberg. Christian III agrandit le royaume par l'acquisition de la Courlande et de l'île d'Oesel; mais il n'osa pas prendre possession de la ville de Rével, qui demandait elle-même son annexion au Danemark, parce qu'il craignait un conflit avec le czar Ivan II Wasiliwitch. En 1544, il fut assez imprudent, contrairement aux conseils de Jean Rantzau, pour partager les duchés de Slesvig et de Holstein avec ses deux frères, Adolphe et Hans. Ce partage des duchés fut l'origine de diverses familles princières, qui par leur refus de remplir les devoirs féodaux compromirent presque continuellement la paix de la monarchie, et suscitèrent des troubles, qui commencèrent du vivant même de Christian III. Ce roi fit prospérer le commerce, et en favorisant les négociants étrangers, notamment les Anglais et les Hollandais, il réussit à neutraliser la prépondérance dangereuse des villes hanséatiques. Il fit de sages lois pour régler les poids et les mesures; et l'intérêt de l'argent, prohibé jusque alors, fut pour la première fois légalisé et fixé dans le Nord. L'ensemble de son œuvre législative se trouve dans trois collections, les *Recès* de Copenhague (1547), de Dronningborg (1551), et de Colding (1551). Il protégeait les lettres, cependant il favorisa peu la littérature danoise; il ignorait la langue du pays. Il restreignit le luxe, et, comme la plupart des premiers princes protestants, il fut très-dévot, mais d'un caractère faible, qui se trahit dans ses rapports avec la noblesse, le sénat, et avec ses frères, ainsi que dans sa trop grande déférence pour la reine, l'impérieuse Dorothée de Saxe-Lauenbourg. P.-L. Möller.

Fr. Münter, *den danske Reformations Historie;* Copenh., 1802. — C-J. Engelstoft, *Reformantes et catholici concertantes;* Copenhag, 1836. — Oplysninger, *til Mellemrigets Historie* (Histoire de l'interrègne), dans *Nyc danske magasin*, 2 vol. — Barthold, *Jurgen Wullenweber* (*Raumers hist. Taschenbuch*, 6 vol.)—Wedel-Simonsen, *Fyen.*

under Grevens Feide (la Flonie pendant la guerre du comte) ; Copenh., 1813.—Nicolai Kragii (1602), *Annalium libri VI, quibus res Daniæ a Christiano III gestæ ad annum* 1550 *enarrantur, cum præfat. Johannis Grammii;* Hafniæ, 1737; *cum supplemento Steph. Stephanii, Hist. Dan. libri duo* (1550-1559), traduit en danois avec pièces justificatives par Sandvig; Copenh., 1776-1779.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric II, né le 12 avril 1577, mort le 28 février 1648. Il monta sur le trône en 1588. Ce fut le roi le plus célèbre de la maison d'Oldenbourg, et il a, malgré ses revers, ou peut-être à cause d'eux, joui jusqu'à nos jours d'une grande popularité, qui rappelle à certains égards celle du roi de France Henri IV. Il avait onze ans à la mort de son père, en 1588. Selon la coutume, la régence appartenait à la reine douairière, Sophie de Mecklenbourg; mais elle fut usurpée par l'aristocratie, qui en chargea les quatre membres du sénat (conseil des nobles) N. Kaas, P. Munk, J. Rosenkrands, et Christophe Walkendorph, et fixa la majorité du roi à sa vingtième année. Cette commission, dont l'administration fut en général irréprochable, eut l'imprudence de reconnaître aux prélats et aux nobles des deux duchés le droit d'élection du roi, concession qui fut plus tard dangereuse pour l'intégrité de la monarchie. Mais on donna au jeune roi une éducation excellente; il apprit parfaitement le latin, l'italien, l'espagnol, le français et l'allemand, et cultiva de préférence les sciences mathématiques et mécaniques; un penchant naturel fit de lui un excellent marin, et il savait si bien l'architecture maritime, qu'il composa lui-même les modèles de plusieurs bâtiments, comptés parmi les plus beaux de l'Europe. Il n'excellait pas moins dans les exercices du corps. Un voyage en Norvège, en 1592, lui fit connaître la négligence des fonctionnaires et l'oppression que depuis longtemps ils faisaient peser sur ce pays, dont l'agriculture était presque nulle et le commerce dans les mains de la ligue hanséatique. Aussi les premiers soins de Christian IV, déclaré majeur et couronné en 1596, furent-ils dirigés vers une réforme des tribunaux et de l'administration de Norvège, pays que le roi visita presque tous les ans jusqu'à sa mort, et où il fonda les villes de Christiania, la capitale actuelle, et de Christiansand. Il opéra des réformes analogues dans les autres provinces danoises, qu'il visitait souvent. En Norvège, où le pouvoir royal était moins restreint, il réorganisa la législation par un nouveau code, en 1604, et par une ordonnance ecclésiastique, en 1607. Une convocation du tiers état, en 1604, demeura sans résultats, par suite des obstacles que suscita la noblesse. — Lorsque, vers 1599, la Suède et la Russie convoitèrent en même temps la Laponie norvégienne, où dans le moyen âge des marchands de fourrures avaient pris le titre de rois, et dont les limites n'avaient pas été suffisamment fixées depuis, Christian IV équipa une flotte de douze vaisseaux, qu'il commanda lui-même en qualité de capitaine. Il doubla le cap Nord, explora les côtes et les ports, et menaça la Russie en entrant dans la mer Blanche. Ces quinze premières années du règne de Christian furent paisibles et heureuses; il avait créé une flotte qui ne le cédait en rien aux plus belles de l'Europe. Mais ce développement maritime ne tarda pas à exciter la jalousie de la Suède, dont le roi Charles IX, persistant à s'appeler roi des Lapons du Nord, bâtit et fortifia la ville de Gothenbourg, menaça les frontières danoises, et défendit aux Danois la navigation en Livonie et en Courlande. Christian, qui revendiqua alors la domination de la Baltique, et prétendit même au trône de Suède, fit, en 1611, déclarer la guerre à Charles par un hérault d'armes, que celui-ci retint prisonnier. La flotte suédoise se retira partout, pendant que les Danois, commandés par leur roi en personne, se rendaient maîtres de l'île d'Oeland et de la forteresse de Calmar. Ces succès irritèrent Charles IX au point qu'il écrivit à Christian une lettre des plus insolentes, il lui envoya même un cartel. Christian le refusa, par une réponse conçue dans le même style, où il traitait son confrère royal de « radoteur paralytique, atteint d'un accès de fièvre chaude », et lui conseillait de rester dans ses foyers, entre sa nourrice et son médecin! Les succès des Danois continuèrent; deux autres forteresses, Guldborg et Elfsborg, furent prises et Gothenborg détruit. Sur ces entrefaites Charles IX mourut, et son successeur, le célèbre Gustave-Adolphe, dont les vues se portaient ailleurs, proposa la paix, qui fut conclue à Sjoeroed, en 1613, sous la médiation de Jacques Ier d'Angleterre. Le roi de Suède renonça au titre de roi des Lapons, reconnut la liberté du commerce dans la Baltique, et racheta pour un million de rixdalers les provinces conquises par les Danois. Le Danemark abandonna ses prétentions au trône de Suède, tout en gardant dans ses armoiries les trois couronnes, si longtemps disputées. C'est durant cette guerre que les paysans norvégiens de la vallée de Guldbrand se distinguèrent par un célèbre fait d'armes, en détruisant une troupe de 1,000 Écossais, commandés par le colonel Sinclair, mercenaires qui avaient tenté de pénétrer en Suède.

Les douze années suivantes, la période la plus glorieuse du règne de Christian IV, lui permirent de développer les qualités rares et variées qui le placent si haut parmi les rois de Danemark. De cette époque datent de nombreuses réformes dans les sciences, le commerce, l'industrie, les métiers et la législation, réformes qui honorent encore sa mémoire. L'université fut réorganisée en 1621, et augmentée de sept chaires nouvelles : histoire, géographie, philosophie, mathématiques et sciences naturelles. Le roi éleva un observatoire (*la Tour ronde*), dirigé par Longomontanus, disciple de Tycho de Brahé, créa un jardin botanique, des bibliothèques, un asile

pour cent étudiants pauvres, pensionnés par l'État; il établit des gymnases dans les villes de second ordre, et pour limiter l'habitude de voyager, exagérée surtout par les jeunes nobles, il créa une académie noble à Soroe, en 1623, et y fit venir des professeurs de l'étranger. La découverte de mines d'argent à Kongsberg en Norvège contribua à améliorer les finances. Le commerce étant alors entre les mains de grandes compagnies, le roi en favorisa plusieurs pour le commerce d'Islande et celui des Indes (en 1616), pour le sel, les draps et les soieries, etc. Il envoya en 1618 une flotte sous les ordres de l'amiral Ove Giedde aux Indes orientales, où la ville de Tranquebar fut acquise pour la compagnie danoise. Mais un fait plus intéressant, c'est que ce roi eut le premier l'idée de chercher le passage du nord de l'Amérique en Asie, et effectua dans ce but successivement quatre expéditions, dirigées par Lindenow, Richardson, et Jens Munk. Ce dernier pénétra, en 1619, jusqu'au 63e degré de latitude septentrionale, où il fut arrêté par les glaces. Mais s'il était reservé à un temps plus récent de réaliser la grande idée de Christian IV, ses expéditions ne furent pas sans résultat. On retrouva les côtes ouest du Groenland, oubliées depuis des siècles et perdues pour le commerce. Le Danemark prit possession de ce vaste territoire; on y fonda des colonies, qui y subsistent encore, ainsi que des missions pour convertir et civiliser les peuplades de ces parages, et une compagnie du Groenland exploita avec succès la pêche de la baleine. La marine marchande fit flotter le pavillon danois sur les mers les plus lointaines, et les villes du royaume s'élevaient à une richesse et à un bien-être jusque alors inconnus. A l'intérieur, le système postal, créé par Christian II, fut développé et soumis à la direction de députés des compagnies de commerce. En même temps furent fondées la ville de Christianshavn (partie importante de Copenhague, située sur l'île d'Amack, qui entoure et défend le port), des villes dans les provinces, la forteresse de Glückstadt pour la défense de l'Elbe, et celle de Christianopel sur la frontière suédoise; enfin, des églises et des châteaux, une multitude d'édifices publics d'un style solide et pur. D'autres améliorations furent opérées. Les corps de métiers, héritage embarrassant du moyen âge, furent abolis; le siècle suivant les rétablit. Des artisans, des artistes et des savants, tels que le grand peintre Charles van Mandern, les historiographes hollandais Pontanus et Meursius, furent appelés de l'étranger. La législation fut successivement revisée et réglée par quatre codes, dont le dernier, le *grand recès* de 1643, reproduisit toutes les lois et ordonnances promulguées depuis 1596. Le roi, auquel son caractère et un extérieur imposant prêtaient une autorité extraordinaire, remplit souvent lui-même les fonctions de juge suprême. Il rétablit l'armée permanente, création de Canut le Grand, mais désorganisée depuis; en outre, dès 1598 il organisa une garde communale, et la marine, arme de prédilection de Christian, eut de magnifiques arsenaux, des écoles, une grande cité servant exclusivement d'habitation aux marins et à leurs familles. Roi économe, jamais les finances ne firent défaut à ses vastes et nombreuses entreprises.

Mais la guerre de trente ans et l'accroissement de l'Autriche commençaient à menacer les États et les Églises du Nord. Le nom de Christian IV avait tellement grandi, qu'en 1625, lorsque les protestants allemands allaient succomber devant les armées catholiques, les princes protestants appelèrent à leur secours ce roi, qui était beau-frère de l'électeur palatin, et le nommèrent commandant de leurs armées et du cercle de la Basse-Saxe, envahie par les Impériaux. Mais les alliés ne remplirent pas les conditions auxquelles il avait soumis son concours, et les subsides en argent promis par la Hollande, la France et l'Angleterre n'arrivèrent pas. Christian néanmoins prit le commandement des troupes du cercle de la Basse-Saxe, et avec 20,000 hommes, Danois, Allemands, Écossais et Anglais, il traversa l'Elbe à Stade, où il publia un édit, remarquable pour son temps, portant défense à tous chefs et officiers de son armée, sous les peines les plus sévères, d'inquiéter ou troubler les habitants des localités par où ils passeraient. Renforcé par 7,000 Saxons, il pénétra dans le Brunswick, où il se trouva le 27 août 1626 en face du général bavarois Tilly, qui gagna avec des forces supérieures la bataille sanglante de Lutter-sur-Baremberg, où Christian, après une résistance opiniâtre, mais mal secondé par ses alliés, fut contraint de se retirer à Stade. Là il reçut un renfort de 6,000 Anglais et Écossais et d'un petit corps français sous les ordres du comte de Montgomery. Mais Wallenstein, venant de la Silésie, joignit ses forces à celles de Tilly, et Christian dut se retirer en Fionie, pendant que les armées allemandes ravageaient la presqu'île du Holstein et du Jutland. Le duc de Holstein-Gottorp, vassal de la couronne de Danemark, et neveu du roi, fit à cette occasion, en 1627, une paix séparée avec Wallenstein, et lui ouvrit les forteresses du pays, félonie qui fut cause de longues inimitiés entre la famille royale et la branche ducale. Déjà l'empereur Ferdinand II se flattait d'un empire maritime sur les côtes de la Baltique et de la conquête du Danemark, dont il offrait la couronne à Wallenstein. Celui-ci fut chargé d'occuper avec une flotte espagnole et autrichienne les ports de la ligue hanséatique, de Rostock et Wismar, et dirigea une attaque sur Stralsund. Mais Christian y conduisit une flotte, la Suède envoya des troupes, et le présomptueux Wallenstein fut obligé d'abandonner son rêve de roi des mers, de lever le siége et de se retirer, après avoir perdu 12,000 soldats. Christian reprit les provinces du Jutland, du

Slesvig et du Holstein. L'empereur devint moins exigeant, et Christian, poussé par l'aristocratie, qui pendant la guerre avait intrigué en faveur de l'empereur, consentit à la paix, qui fut conclue le 22 mai 1629, à Lubeck. L'Autriche réussit ainsi à isoler la Suède, et le roi de Danemark renonça aux diocèses de Brême, de Verden et de Schwerin, comme à toute intervention dans les affaires d'Allemagne, excepté en sa qualité de duc de Holstein. Ces conditions n'étaient pas trop défavorables; mais les finances étaient épuisées, les plus importantes provinces ruinées, et la noblesse refusant de contribuer pour sa part aux besoins de l'État, les efforts du roi devinrent inutiles. Mais déjà un esprit nouveau commençait à se manifester. La bourgeoisie des villes du Jutland osa pour la première fois, dans une pétition au roi, dictée par le désespoir, se plaindre de l'oppression des nobles. Ceux-ci obtinrent une ordonnance qui défendait aux bourgeois et paysans, et même au clergé, de pétitionner sans autorisation du bailli, fonctionnaire toujours choisi dans la noblesse. Plusieurs fois Christian IV essaya sans succès de diminuer les prérogatives de l'aristocratie, d'améliorer la position des paysans, d'abolir le servage, et de soustraire les domaines de la couronne à la noblesse, qui jusque là en avait disposé et les avait affermés; mais tous ces projets échouèrent contre l'égoïsme de la majorité dans la diète. Deux hommes de talent, George Dybvad, professeur de théologie à l'université de Copenhague, et son fils, ayant osé dans leurs écrits attaquer les priviléges des nobles, et surtout leur exemption des charges publiques, furent condamnés à des peines sévères, sans que le roi les pût gracier.

En 1630, un différend éclata entre le Danemark et Hambourg, ville qui en 1603 avait reconnu la souveraineté de Christian, mais qui, encouragée par les revers de celui-ci en Allemagne, s'était arrogé la domination de l'Elbe. Christian entra dans ce fleuve avec une flotte, à laquelle les Hambourgeois opposèrent trente navires de guerre, qui furent complétement défaits. Les Hambourgeois furent condamnés au payement d'un droit pour chaque navire passant Glüskstadt, et en 1643, menacés d'un siége, ils durent payer en outre une indemnité de 280,000 écus.

Pendant la guerre de trente ans les flottes de Christian IV veillaient à la sécurité de la navigation dans la Baltique; en même temps l'empereur, réclamant sa médiation pour faire la paix, Christian ne cacha pas la jalousie que lui causaient les progrès des Suédois en Allemagne; mais l'avarice du sénat ne lui permit pas même de mettre en état de défense les frontières du royaume. La Suède en profita pour s'allier avec la Hollande, qui depuis longtemps convoitait l'abolition du péage d'Oeresund, et en 1643 le célèbre Oxenstiern, pour se défaire d'un médiateur incommode, ordonna, sans déclaration de guerre préalable, au général Torstenson de faire dans le Holstein une invasion, d'autant plus facile, qu'il ne rencontra pas de résistance. Comme le duc de Gottorp, trahissant une seconde fois son devoir féodal, traita séparément avec l'ennemi, celui-ci put en peu de temps étendre l'occupation à toute la presqu'île Cimbrique. D'un autre côté, la Scanie était envahie par les Suédois, et le corps auxiliaire qu'avait envoyé l'empereur en Holstein, sous les ordres du général Gallas, resta inactif; de sorte que Christian se vit réduit aux îles et à sa flotte. Il redoubla alors d'activité, se mit avec une escadre de trente voiles à la recherche de la flotte suédoise, qui en comptait quarante-six, et la battit, le 1er juillet 1644, près de l'île de Femern, dans la mémorable journée de Kolberger-Heide, où le roi, qui commandait en personne, fut gravement blessé et perdit un œil. Le reste de la flotte suédoise, qui s'était réfugié dans la baie de Kiel, échappa dans la nuit, par l'insouciance de l'amiral Pierre Galt, décapité plus tard pour ce fait, et put se joindre à une flotte hollandaise, qui venait d'arriver, pour battre un détachement de navires danois vers les côtes de Lolland. Christian ne se découragea pas : il convoqua les états généraux pour continuer la guerre avec leur concours; mais la noblesse s'y opposa. Le roi se vit ainsi forcé d'accepter, à Broemsebro, le 13 août 1645, la paix aux conditions que dicta la Suède, et que la médiation de la France rendit seulement moins dures. Le Danemark céda à la Suède les provinces norvégiennes de Herjedal et de Jemteland, les îles de Gothland et d'Oesel, et la possession pendant trente ans de Halland. En même temps la Suède fut affranchie des péages du Sund et des Belts, et pour les Hollandais ces droits furent réduits aux taxes fixées depuis pour toutes les nations.

Trois ans après Christian IV mourut, au château de Rosenborg, à Copenhague, à l'âge de soixante et onze ans. Ses derniers revers, la perte de son fils, Christian, désigné depuis 1608 comme héritier du trône, et ses luttes incessantes avec le sénat, hâtèrent sa fin. Il était d'une constitution vigoureuse, d'une taille gigantesque, et d'une figure noble et imposante. Héros populaire, s'il en fut, son portrait se trouve encore aujourd'hui dans les chaumières comme dans les palais. Profondément pénétré de la grandeur de sa tâche, il déployait une activité infatigable; il embrassait également les grands et les petits intérêts de l'État, et son ardeur patriotique n'était arrêtée que par le malheur et par les obstacles infinis que lui suscitait une aristocratie égoïste. La droiture de son caractère et la cordiale simplicité de ses manières lui gagnaient les cœurs de ses peuples; sa justice et sa loyauté étaient proverbiales; ses vertus et son esprit éminemment national survivront même aux nombreuses institutions et aux monuments que son règne nous a légués. Après la mort de la reine Anna-

Catherine, il avait épousé, en 1615 (de la main gauche), une noble danoise, Kirstine Munk, qui lui donna beaucoup d'enfants. Les filles, parmi lesquelles se distinguait par les qualités de l'esprit et du cœur Éléonore Christine, épouse du fameux majordome Corfits Ulfeldt, furent mariées à des nobles du pays, et le roi se procura quelque influence dans le sénat en y faisant entrer ses gendres. Le sénat comptait vingt-trois membres, chacun d'eux nommé à vie, qui, excepté l'archevêque et les évêques, étaient désignés par le roi. Mais après 1645 il dut partager ce privilége avec le sénat, qui proposait des candidats au nombre de six ou huit pour chaque place vacante, et à sa mort le sénat réussit même pendant douze ans, jusqu'au coup d'État de 1660, à priver entièrement la couronne de ce droit. P. L. Möller.

Niels Slange, *Kong Christ. IV Historie*, revisée et corrigée par Hans Gram; Copenh., 1749, in fol.; traduit en allemand par J. H. Schlegel; Copenh. et Leipz., 1759-1771. — R. Nyerup, *Kong Crist. IV Dagböger* (les journaux de Christ. IV); Copenh., 1825, idem : *Characteristik af Christ. IV*; Copenh., 1816. — Molbech, *Kong Christ. IV Breve, Befalinger og Statskrivelser*; Copenh., 1843. — *Amores Christ. IV*, dans *Suhm*; Nye Saml., 1 vol. — Jonas Claisius, *Dagbog over Christ. IV Reisetil Norge og Wardoehuus*, 1599 (Journal du Voyage de Christ. IV en Norvège); dans Schlegel, *Samml. zur dän Gesch.*, 1 vol. — F.-H. Jahn, *Christ. IV Krigshistorie* (Hist. militaire de Christ. IV); Copenh., 1820-1822. — Des Hayes, baron de Courmesvin, *Voyage en Danemark* (1629); Paris, 1664. — Caroli Ogeri *Iter Danicum* (1634); Lut. Par., 1656.

CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric III, né le 18 avril 1646, mort le 25 août 1699. Déjà déclaré héritier de la couronne par les états généraux en 1655, il fut le premier roi de Danemark par droit d'hérédité (1670), la couronne ayant été élective jusqu'en 1660. Il n'eut pas non plus à souscrire une *capitulation* avec la noblesse. Il voyagea dès l'année 1662 à l'étranger, visita successivement la Hollande, l'Angleterre, Londres, les universités de Cambridge et d'Oxford; il vint aussi en France, séjourna pendant un an à Paris, où il fut accueilli avec de grands honneurs par Louis XIV et son oncle Gaston d'Orléans. A son retour, par l'Allemagne, il remarqua la princesse Charlotte-Amélie de Hesse, qu'il devait épouser plus tard. L'avénement de Christian V annonça un règne des plus glorieux. La flotte, bâtie, équipée et réorganisée sous la direction de l'amiral Kort Sivertsen Adelaer, qui revenait de l'étranger, était dans le meilleur état; le pays avait, pendant la dernière moitié du règne de Frédéric III, repris ses forces, et ce prince avait laissé à son fils un habile conseiller, le célèbre Schumacher, anobli ensuite sous le nom de comte de Griffenfeldt. Instruit par un long séjour à l'étranger, cet homme d'État s'éleva rapidement au poste de premier ministre (grand-chancelier) de la couronne. Il réforma toutes les branches de l'administration civile et militaire. Désireux d'imiter la cour de France, dont les usages faisaient alors loi en Europe, Christian institua en 1671 une nouvelle noblesse, à laquelle il conféra les titres, jusque là inconnus dans le Nord, de barons et de comtes. Cette noblesse eut certains priviléges que n'avait pas eus l'ancienne, entre autres une certaine juridiction sur leurs propres domaines (lesquels se transmettaient, comme à titre de majorats, aux héritiers mâles), et l'exemption pour leurs propriétés principales des dîmes et taxes ordinaires. Ce furent surtout les nobles allemands, venus en grand nombre s'établir dans le Danemark, qui jouirent de ces priviléges, lesquels, rigoureusement mis en application par ces étrangers, devaient amener la ruine des paysans. Conseillé par Griffenfeldt, et pour rendre les honneurs nobiliaires accessibles à tous les mérites, le roi publia une ordonnance qui créait une bourgeoisie privilégiée; et en même temps, en 1671, il institua un nouvel ordre de chevalerie, qui eut pour emblème l'oriflamme danoise connue sous le nom de *Danebrog*, et tombée du ciel, suivant une légende, lors d'une bataille livrée par Valdemar II, en Estonie; cette oriflamme primitive, perdue dans la guerre contre les Ditmarses en 1500, était la croix blanche à fond rouge, qui servit jusqu'à nos jours d'étendard à l'armée et à la marine. Griffenfeldt fut décoré un des premiers du Danebrog. L'ordre de l'Éléphant, fondé par Christian Ier, mais tombé en désuétude, fut également rétabli. Griffenfeldt eût voulu maintenir la paix, condition essentielle de la prospérité naissante du pays; mais les circonstances déjouèrent ses bonnes dispositions. Ainsi que cela arrivait presque toujours, la maison de Holstein-Gottorp, constamment hostile et malveillante à ses suzerains, les rois de Danemark, suscita les premiers troubles. Le comte d'Oldenbourg et de Delmenhorst, Anthon Gunther, étant mort en 1667, sans héritiers directs, Griffenfeldt fut assez habile pour obtenir du principal prétendant, le comte Joachim Ernest de Ploen, une renonciation à ses droits moyennant une indemnité. Les deux comtés furent ainsi réunis à la couronne du Danemark. Mais un autre prétendant, le duc de Holstein-Gottorp, Christian Albert, réclama de son côté et s'allia avec la Suède. A cette époque, Louis XIV, allié avec cette dernière puissance, attaqua la Hollande, qui était soutenue par l'empereur et l'électeur de Brandebourg. Griffenfeldt voulut d'abord garder la neutralité, qui lui eût permis de continuer ses réformes; mais rien ne put empêcher le cours des choses, et la guerre devint inévitable. Appréciant avec justesse la puissance de Louis XIV, il conseilla constamment, comme cela s'était vu à d'autres époques, l'alliance avec la France (1), et par conséquent avec la Suède. Mais le jeune roi, plein d'ambition, ne put surmonter la jalousie qu'il porta toujours à ce dernier pays, dont la puissance sous les règnes de Gustave-Adolphe et de

(1) Le premier traité d'alliance entre la France et le Danemark date de 1456.

Charles X avait atteint une prépondérance menaçante pour ses voisins. La Suède était alors gouvernée par un roi énergique et habile, Charles XI, qui y établit la royauté souveraine et héréditaire, et fut le régénérateur civil et politique de son pays. Christian V pensa que le moment était favorable pour recouvrer les provinces conquises par la Suède sous ses prédécesseurs; et cédant à cet espoir, comme aux instances et aux intrigues de la cour de Brandebourg, il déclara la guerre à Charles XI en 1675. Griffenfeldt dut tourner alors toute son énergie et son intelligence vers le succès de la guerre. Le traité de Rendsbourg (1675) avec le duc de Gottorp ayant été rompu par celui-ci, les troupes royales occupèrent le Slesvig, et prirent possession de la partie ducale. On attaqua ensuite la forteresse de Wismar, que les Suédois défendirent si opiniâtrément, que les généraux songèrent à lever le siége. Griffenfeldt s'y opposa; cette fois le roi écouta son conseiller, et bientôt la place tomba aux mains des Danois. Le plan de Griffenfeldt, de commencer la campagne par la Scanie, dont les habitants danois avaient encore de vives sympathies pour le Danemark, ne fut adopté que l'année suivante. Les armes danoises eurent d'abord un plein succès. Le gouverneur de Norvège, comte de Gyldenlœve, frère naturel du roi, fit une irruption dans le Jemteland, qui fut conquis. En Halland il s'empara de la forteresse de Carlsteen, considérée comme imprenable, et toute la Scanie se rendit aux Danois. A la bataille d'Uddevalle le général Lœvenhjelm battit avec 3,000 hommes 11,000 Suédois. Puis, il y eut quelques revers. Les Danois furent défaits par Charles XI près Halmstad, et les batailles de Lund et Landskrona, où les deux rois commandèrent en personne, et où Christian déploya beaucoup de bravoure, furent sans résultat. Sur mer les Danois furent partout victorieux. Le grand-amiral Niels-Juel s'empara de l'importante île de Gothland, et secondé par l'amiral hollandais, Cornelius Tromp, il remporta en 1676 près d'Oeland une victoire décisive. Le 1er juin 1677 il défit l'amiral suédois Sjoeblad près l'île de Femern, dans la rade de Kolberg, qui avait été le théâtre d'une victoire de Christian IV, et un mois plus tard, le 1er juillet, il détruisit totalement la flotte suédoise, dans la baie de Kioege. Après ces victoires et les succès de l'électeur de Brandebourg contre les Suédois, on pouvait espérer obtenir une paix avantageuse, d'autant plus que pendant toute la guerre aucun engagement n'avait eu lieu entre les Danois et les Français. Mais la Suède fut sauvée par l'alliance de Louis XIV et par l'habileté de sa diplomatie, et le Danemark n'obtint rien de ce que le sort des armes lui avait acquis. Dès les premières négociations, ouvertes à Nimègue, Louis XIV refusa de traiter si la Suède ne recouvrait pas tout ce qu'elle avait perdu durant la guerre. Le Danemark protesta, mais l'empereur et l'électeur cédèrent, la paix fut conclue, et le roi de Danemark se vit isolé et obligé de signer, le 2 et le 26 septembre 1679, avec la France à Fontainebleau, et avec la Suède à Lund, un traité de paix qui rendait à cette puissance toutes les provinces et villes conquises. Le duc de Gottorp fut ensuite réinstallé dans ses possessions, et la sœur de Christian V, Ulricque-Éléonore, fut donnée en mariage à Charles XI. Ainsi finit cette guerre, entreprise sans prudence et sans sujet, et dont l'issue avait été prédite par Griffenfeldt. Malheureusement ce grand diplomate ne tenait plus le timon des affaires, et le roi était entouré de conseillers incapables et égoïstes. Une cabale, ourdie de longue main, par la reine douairière, par Gyldenlœve, par les courtisans allemands, l'ambassadeur de Brandebourg, et la maîtresse du roi, mademoiselle Moth, fille de l'ancien précepteur et médecin de Christian, parvint à lui enlever la faveur du roi. Accusé de crimes, non prouvés, Griffenfeldt, le plus éminent homme d'État que le Danemark eût possédé, fut arrêté le 11 mars 1676, condamné à mort; et déjà il était sur l'échafaud, lorsque sa peine fût commuée par le roi en celle de la détention perpétuelle. L'absence de Griffenfeldt se fit bientôt sentir dans les affaires publiques; plus d'une fois Christian V déclara que « Griffenfeldt avait mieux compris les intérêts de l'État que tout son conseil intime »; mais le faible monarque ne trouva jamais assez d'énergie pour le rappeler. Un différend avec Hambourg, que Christian en 1686 bloqua sur terre et sur mer, fut terminé par l'intervention de l'électeur de Brandebourg. Un nouveau conflit avec le duc de Gottorp, Christian-Albert, fut suivi de l'invasion du Slesvig par le roi; mais la médiation de l'Angleterre amena la convention d'Altona, en 1689. Malgré le rétablissement de la paix, Frédéric, le fils de Christian-Albert, qui en 1694 succéda à son père, montra des intentions hostiles, se lia avec la Suède, construisit des forteresses sans le consentement du roi, et appela des troupes suédoises pour les défendre. Ainsi s'annonça dans l'avenir une nouvelle guerre avec la Suède, et dont le fils du roi de Danemark devait hériter. Christian V mourut à la suite d'une partie de chasse où il avait été blessé par un cerf. Le règne de Christian V, funeste à l'agriculture et oppressif pour les paysans, offrit cependant quelques compensations. Le commerce fut protégé et eut dans l'administration un département spécial; on acquit l'île Saint-Thomas, dans les Indes occidentales, et en 1691 un traité de neutralité armée conclu avec la Suède augmenta la sécurité du commerce, très-florissant à cette époque. Une école de navigation, nouvellement établie, fut dirigée par le célèbre mathématicien Ole (Olaüs) Roemer, qui découvrit la vitesse de la lumière, et auquel on dut un nouveau système de cadastre. Un tribunal suprême fut institué pour les deux royaumes, et le grand code qui porte le nom de Christian V fut publié en 1683. En

même temps on organisa la police, et la capitale fut éclairée la nuit. C'est à cette époque que remonte la création du nouveau port de Copenhague. A la fin de la guerre avec la Suède la flotte comptait quarante-huit vaisseaux de ligne, montés par 14,000 marins. L'armée de terre fut réorganisée par le comte de Roye, d'après le système français. Les sciences et les lettres comptèrent plusieurs illustrations, telles que Thomas Bartholin, Olaüs Borch, P.-H. Resen, les deux Islandais Thormod Torfæus et Arnas Magnæus, distingués dans l'histoire et l'étude de l'antiquité; enfin, le poëte Thomas Kingo, auteur de beaux psaumes. La cour fut le centre des plaisirs. Le roi se montrait souvent à l'improviste dans les fêtes et assemblées de la bourgeoisie. Il se faisait aimer par ses grâces naturelles; mais d'un caractère faible et insouciant, et soumis à la dangereuse influence de son frère Gyldenlœve, il ternit sa gloire en privant le pays des services de son meilleur conseiller Griffenfeldt. P. L. Möller.

Piegels, *Forsög til Christ. V Historie;* Copenh., 1792. — C. Molbech, *Christ. V egenhændige Dagböger* (Journaux de la main du roi).— Friedenreich, *Kong Christ. V, Krigs historie;* Copenh., 1758-1765. — N. Juel et Cornel. Tromp., *Rapports sur les entreprises de la flotte danoise,* en 1676. — N.-D. Mag., 4 vol. — Molesworth, *account of Danemark;* Lond., 1694.

CHRISTIAN VI, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric IV, né le 30 novembre 1699, mort le 6 août 1746. Il monta sur le trône à la mort de son père, le 12 octobre 1730; son règne, complétement paisible, ne fut marqué par aucun événement politique important, ce qui permit au roi de s'occuper entièrement des affaires de l'intérieur. Malheureusement ici les bonnes intentions de Christian VI subirent souvent les dangereuses exigences des grands propriétaires nobles et la double influence du prédicateur de la cour, confesseur du roi, Bluhme, et de la reine, Sophie-Madeleine de Kulmbach-Bayreuth, dévote, orgueilleuse et prodigue. Ces deux derniers, comme le roi lui-même, étaient voués au *piétisme,* doctrine religieuse exagérée, professée en Allemagne vers la fin du dix-septième siècle, et dont la plupart des actes du gouvernement portèrent l'empreinte. On commença par la persécution de la reine douairière, seconde épouse de Frédéric IV, Anna-Sophie Revenlau, dont le mariage fut jugé illégitime, parce qu'elle n'était pas de naissance princière. On interdit même les panégyriques et oraisons funèbres du feu roi. Un des premiers actes de Christian VI fut d'augmenter la liberté des paysans, en abolissant la *milice* qui les attachait à la glèbe et qui avait été établie sous Frédéric IV en même temps que le servage fut aboli; mais, sous le prétexte que les gens de la campagne abusaient de la liberté, on rétablit la milice quelques mois après, et le villageois gémit dans la servitude comme par le passé, jusqu'en 1788. D'autres mesures, telles que l'ordonnance de 1735, qui prohibait les importations de grains, furent funestes non-seulement aux cultivateurs, mais à tout le pays, dont les intérêts n'étaient pas toujours compris par le roi et ses conseillers. Cependant les nombreuses lettres qu'il a laissées témoignent de son honnêteté et de sa bonne foi. Mais avant tout son attention se dirigeait vers la religion, dont il crut étendre l'influence en lui donnant une forme plus imposante. En 1735 il rendit une ordonnance relative à la célébration du dimanche et des jours de fête; elle interdisait ces jours-là tout travail, jusqu'aux amusements et promenades, et enjoignait à tout le monde, sous peine d'amende, d'assister le matin et l'après-midi au service divin. Dans les campagnes les contrevenants insolvables devaient être exposés au pilori, placé à cet effet devant les portes des églises. Les curés étaient tenus de désigner du haut de la chaire les personnes dont la vie offrait quelque irrégularité. Les peines les plus sévères étaient prononcées contre les blasphémateurs ou ceux qui juraient. En 1737 on institua un collége général de l'inspection des églises, qui avait pour mission de surveiller le clergé et de censurer les œuvres littéraires. L'art dramatique, encore voisin de son berceau, mais qui grâce à Holberg avait fait de remarquables progrès, fut dès l'avénement de Christian VI absolument proscrit, et le théâtre ne fut rouvert qu'après la mort de ce prince. D'autres mesures, plus intelligentes et plus libérales, telles que l'examen public et solennel (autrement dit confirmation) des jeunes gens après la première communion, l'ordre donné en 1739 aux autorités locales d'établir dans chaque village une école, n'empêchèrent pas que le nouvel esprit religieux, au lieu de produire l'uniformité espérée, ne provoquât que de profonds dissentiments et une sourde opposition parmi les ecclésiastiques opposés aux piétistes.

A quelques égards, cependant, le règne de Christian VI ne manqua pas d'un certain éclat. Au dehors la dignité de l'État fut maintenue et sa puissance respectée. Un conflit avec Hambourg, causé par l'établissement d'une banque d'assignation, qui portait atteinte aux intérêts danois, fut terminé par la clôture de la banque en 1736 et le payement d'une somme considérable au Danemark. En 1732 Christian conclut un traité avec la Russie et l'Autriche, qui lui garantirent de nouveau la possession du Slesvig, moyennant une indemnité d'un million d'écus qui devait être payée au duc Charles-Frédéric, mais que celui-ci refusa. En 1734 une convention assura une paix de quinze ans avec la Suède. Lié envers l'Angleterre, le roi fut sur le point d'être obligé d'intervenir dans la guerre de la succession d'Autriche. Mais bientôt un double danger menaça le Danemark. En 1743 le duc Charles-Pierre-Ulrich de Holstein-Gottorp, maison toujours hostile au Danemark, fut désigné comme successeur de l'impératrice Élisabeth de Russie; et en Suède un prince d'une autre ligne de la même maison, Adolphe-Frédéric, réussit, par

l'influence de la Russie et du parti dit des *bonnets*, à se faire nommer héritier de la couronne, au détriment du prince Frédéric, fils de Christian VI, qui, soutenu par le parti dit des *chapeaux*, par le clergé et le peuple, espérait renouveler l'union de Calmar. Le Danemark arma; mais le parti danois en Suède ayant succombé, Christian plaça le maintien de la paix au-dessus de son ambition; Adolphe-Frédéric renonça au Slesvig, et le grand-duc de Russie fut obligé de remettre ses projets contre le Danemark jusqu'à son avénement au trône, sous le nom de Pierre III, en 1761. Christian VI rechercha l'amitié de la France, et conclut avec elle, en 1745, une alliance défensive. A l'intérieur, le roi, secondé par les habiles ministres Schulin et I.-L. Holstein, entreprit des améliorations d'un grand intérêt public. Il donna à l'enseignement du peuple des soins constants. Avec le concours du savant Gram, il fit reconstruire et réorganiser l'université de Copenhague, où l'étude du droit, jusque alors négligée, jeta, sous les auspices des jurisconsultes A. Höjer, Kofod Anker et Henri Stampe, un vif éclat. Il fonda l'amphithéâtre d'anatomie et de chirurgie en 1736, celui de médecine en 1740; en 1742, il établit, sur la proposition de Gram, la *Société des sciences*, et en 1744 la *Société de langue et d'histoire danoises*, présidée par Langebek, célèbre historien et éditeur du *Magazin danois*. Une académie des beaux-arts fut instituée à Copenhague, et des pensions et encouragements furent accordés aux artistes étrangers. Puis le roi fit faire, par le lieutenant de la marine Norden, un voyage scientifique en Égypte et en Nubie. Les lettres et les sciences comptaient des illustrations remarquables. Outre celles déjà mentionnées, on peut citer le théologien Eric Pontoppidan, le poëte Brorson, auteur de cantiques, et par-dessus tous le poëte comique Holberg, le père des lettres en Danemark, qui se distinguait dans presque toutes les branches des connaissances. Le commerce et l'industrie indigène furent particulièrement encouragés. L'industrie surtout, longtemps négligée, prit un grand essor; c'est de cette époque que datent les fabriques et les manufactures de Copenhague. En Norvège une compagnie spéciale s'appliqua au perfectionnement de la fabrication de la poix, du goudron, du fer, du soufre, etc. Pour la première fois on vit fonctionner à Copenhague une banque descompte (en 1736) et une *Société d'assurance* contre les incendies. Sur la proposition du comte Danneskiold-Samsoe, le roi créa un département *de l'économie rurale et du commerce*. La compagnie des Indes, dont l'activité s'étendait jusqu'à la Chine, excita l'envie des Hollandais; l'île de Sainte-Croix fut achetée à la France, et la mission religieuse d'Égède dans le Groenland étendit le commerce vers le pôle arctique. Sous l'administration de Danneskiold-Samsoe, la marine militaire fut mise sur un pied imposant; elle eut de magnifiques chantiers, et la flotte fut portée à 30 vaisseaux de ligne et 16 frégates, non compris les bâtiments de moindre dimension. Malgré des qualités incontestables, Christian VI ne fut jamais populaire. La tendance religieuse de son esprit, qui le faisait parfois céder aux influences de son entourage, ne lui laissait pas assez d'énergie pour qu'on pût deviner ses intentions bienveillantes. Comme il ne parlait que l'allemand, ses actes de bienfaisance même étaient mal appréciés; la reine elle-même dédaignait la langue danoise; ses prodigalités et son goût du luxe irritaient le peuple (1). En outre, la reine avait amené à sa suite ses parents et un grand nombre de gentilshommes allemands sans fortune; la cour, toute allemande, établit une si rigoureuse étiquette que le peuple n'eut pour elle que de l'éloignement. Enfin, la dévotion excessive de la reine favorisa dans le pays l'hypocrisie, bien plus que la religion. « Les titres et emplois, dit un historien, échurent à ceux qui savaient le mieux baisser la tête et gémir sur les vanités de ce monde, tandis que ceux qui s'y refusaient n'obtenaient rien. » Cette affectation religieuse de la cour imprima une teinte de tristesse à tout le règne de Christian VI.

P. L. Möller.

Riegels, *Skilderi af* (Tableau du règne de) Christian VI; Copenhague, 1798. — Jens Möller, *Hist. Vurdering af Christian VI*, dans *Mnemosyne*; Copenhague, 1831-1833. — L. Helveg, *du Mouvement religieux de l'époque de Christian VI*, dans *for Litt. og Kritik*, Copenh., 1845. — H. Treschow Grev, *F. Danneskiold Samsoes Levnet* (Biographie de); Copenhague, 1834.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric V, né le 29 janvier 1749, mort le 13 mars 1808. Il monta sur le trône en 1766; peu de temps après il épousa Caroline Mathilde, princesse d'Angleterre, sœur de George III. Il congédia plusieurs conseillers de son père, renvoya son ancien précepteur, le Suisse Reverdie, l'ami des paysans, et se laissa peu à peu dominer par son favori, le comte de Holck, qui lui donnait le goût des plaisirs. Deux ans après son avénement, il fit un voyage en France et en Angleterre, où tout le monde vanta son esprit; il était accompagné par le médecin Struensée, avec lequel il avait fait connaissance à Altona; celui-ci gagna la confiance entière du monarque, s'éleva du simple emploi de médecin du roi à la dignité de ministre intime, et bientôt ses ordres eurent une autorité presque royale. Le ministère de Struensée, qui ne dura que seize mois (1770-1771), fut une suite non interrompue d'utiles réformes, et il déploya une activité digne d'éloges sous bien des rapports. Disciple intelligent et instruit de Rousseau, de Helvétius, etc., pénétré des idées philosophiques du dix-huitième siècle, il devança à quelques égards les réformes introduites par la révolution française. Chargé de l'éducation du prince royal, auquel il appliqua le

(1) La construction du château de Christiansborg coûta, par exemple, à elle seule environ huit millions de francs.

système de l'*Émile*, il se fit chef du parti de la reine, et effectua, par son influence sur le roi, le renvoi du ministre Bernstorff, l'aîné, qui s'appuya sur la Russie. Plus tard les quatre ministres qui formaient le conseil reçurent leur démission, comme ennemis des réformes. A l'extérieur, Struensée combattit l'influence de la Russie, et se rapprocha de la France; à l'intérieur, il protégea les classes bourgeoises, diminua les impôts, et fit réorganiser l'université avec l'aide du savant évêque Gunnerus. Le Danemark lui doit une grande simplification de l'administration, des tribunaux et de la procédure, une réforme radicale des finances, dont il fit un département séparé, sous la direction d'un homme de grande capacité, le comte U.-A. Holstein, puis une juste sévérité dans le choix des fonctionnaires; on lui doit aussi des mesures salutaires pour l'agriculture et les rapports ruraux. Mais c'est surtout l'abolition, par un ordre de cabinet du 4 septembre 1770, de la censure et la liberté de la presse qui lui gagnèrent les suffrages des hommes éclairés. Cette initiative, qui fut le signal d'un développement des lettres jusque alors inconnu en Danemark, valut au roi cette épître chaleureuse de Voltaire qui commence ainsi :

Monarque vertueux, quoique né despotique,
Crois-tu régner sur moi de ton golfe Baltique?...
.. Libre avec respect, hardi sans être vain,
Je me jette à tes pieds au nom du genre humain :
Il parle par ma voix, il bénit ta clémence; [pense, etc.
Tu rends ses droits à l'homme, et tu permets qu'on

Cependant quelques-unes des réformes de Struensée furent prématurées; les esprits n'y étaient pas préparés, et elles ne tenaient pas assez compte du caractère national et des mœurs du peuple. Par la nouveauté et la hardiesse de plusieurs de ses ordonnances, telles que l'abolition de quelques fêtes, trop nombreuses, la protection consacrée aux enfants trouvés par l'établissement des tours, il heurta les préjugés du peuple, en même temps qu'il s'attira la haine de la noblesse, qu'il méprisait. La presse libre dirigea des attaques malveillantes contre le ministre; et bientôt la réaction de la noblesse et du clergé encouragea la formation d'un parti, dont le but était de perdre le puissant favori. On répandit le bruit d'une liaison intime de Struensée avec la reine Mathilde; on provoqua quelques émeutes de soldats et de matelots, pour la répression desquelles Struensée ne mit pas assez d'énergie; enfin la reine douairière Julienne-Marie et son fils, le prince héréditaire, frère consanguin du roi, qui convoitait le trône, se mirent à la tête du parti réactionnaire, et s'associèrent les comtes d'Osten et de Rantzau-Ascheberg, jadis le protecteur de Struensée, le colonel Koeller, le général Eichstedt, et Ove Guldberg, ancien théologien, puis précepteur et secrétaire des commandements du prince héréditaire. Dans la nuit du 16 au 17 janvier 1772, on arracha au faible roi la signature d'un ordre : Struensée fut arrêté, ainsi que son ami le comte Enevold de Brandt, qui avait remplacé Holck comme *maître des plaisirs* du roi et directeur des spectacles de la cour. Une commission les condamna à mort, et la sentence fut exécutée le 28 avril 1772. Dans la prison un prêtre du parti vainqueur s'occupa de convertir au christianisme Struensée, considéré comme une sorte d'Antichrist. On épargna son frère, qui était employé dans les finances, et qui fut plus tard ministre d'État en Prusse. La malheureuse reine fut entraînée dans la chute du favori; son divorce ayant été proclamé, elle fut exilée à Celle, en Hanovre, où elle mourut, le 10 mai 1775, âgée de vingt-quatre ans.

Après la chute de Struensée la plupart de ses réformes furent abrogées; la corvée, en partie abolie, fut rétablie; la presse dut subir une restriction sévère; cependant on protégeait les lettres, les intérêts matériels prospérèrent, et le commerce ne fut jamais si florissant que de 1775 à 1784. Le roi, en proie à une sorte d'aliénation mentale, et n'ayant que de rares intervalles lucides, fut éloigné des affaires, et la reine douairière, soutenue par les comtes de Thott, de Schack-Rathlau et de Schimmelmann, s'empara des rênes du gouvernement; mais ce fut surtout Guldberg qui eut la plus grande influence sur l'administration. Le célèbre comte P.-A. de Bernstorff, le jeune, devint ministre des affaires étrangères en 1773, et l'un de ses premiers actes fut de garantir au Danemark la possession du duché de Holstein et de régler définitivement cette question, en donnant à la Russie en échange les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, que le grand-duc Paul Pétrowitsch érigea en duché et céda au prince Frédéric-Auguste de la branche cadette de Kiel. La guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique ayant éclaté, tous les soins de Bernstorff tendirent à garantir le commerce danois contre les attaques des puissances belligérantes. Le Danemark conclut avec la Russie et la Suède, en 1780, un traité de neutralité armée pour défendre le principe que le pavillon neutre couvre la marchandise. Cette mesure fit fleurir le commerce du Danemark, surtout dans la Méditerranée et aux Antilles. Bernstorff sut habilement éviter les occasions de guerre; mais sa fermeté, en conservant les bons rapports avec l'Angleterre, rencontra de l'opposition, et, mécontent de la marche du ministère Guldberg, il donna en 1780 sa démission. Guldberg eut le mérite d'être un ministre attaché à son pays; il protégea la littérature et la langue danoises, peu respectées par Struensée, qui se servait exclusivement de l'allemand; mais d'autre part il crut nécessaire une espèce de censure, qui pesa sur les gens de lettres. En 1784 il s'opéra tranquillement une révolution de cour, sanctionnée par le roi, à la suite de laquelle le fils du roi, Frédéric, âgé de dix-sept ans, fut déclaré majeur, et le ministère Guldberg congédié. Bernstorff fut rappelé, et le prince royal tint avec vigueur

les rênes du gouvernement; sans en porter le titre, il fut prince-régent jusqu'à la mort de son père. L'entente du Danemark avec la Russie lui valut en 1788 une guerre avec la Suède, qui cependant, par l'intervention de l'Angleterre et de la Prusse, fut terminée la même année. Lorsque la révolution française éclata, Bernstorff fut assez heureux pour maintenir pendant plusieurs années la neutralité du Danemark. Des nouvelles réformes marquèrent cette longue paix; les questions d'améliorations sociales furent discutées par des comités spéciaux; le code criminel fut revu, les monopoles abolis, et le crédit public conservé. Sur l'initiative du prince Frédéric, les paysans, qui depuis longtemps avaient été serfs, furent rendus à la liberté en 1788; les Israélites, privés de tous droits civiques, furent déclarés égaux aux autres citoyens, et le Danemark eut la gloire d'être le premier pays qui abolit la traite des nègres. Cependant les relations extérieures devenaient de plus en plus difficiles, et Bernstorff eut besoin de toute sa fermeté pour conserver la paix et maintenir la dignité du Danemark surtout vis-à-vis des prétentions et de l'arbitraire du gouvernement anglais. Malheureusement, au milieu de toutes ces difficultés, ce grand homme d'État mourut, en 1797. Ce furent surtout les prétentions de l'Angleterre dans la question du droit de visite qui irritèrent les puissances neutres. Le Danemark céda aux instances de l'empereur de Russie, et fit avec lui, la Suède et la Prusse, un nouveau traité de neutralité. Pour rompre cette alliance, l'Angleterre envoya dans le Sund une grande flotte, sous les ordres des amiraux Parker et Nelson. Le 2 avril 1801 il se livra dans la rade de Copenhague une sanglante bataille, où une partie seulement de la flotte danoise embossée en batteries combattit contre une force bien supérieure, avec un tel courage, que l'amiral anglais, après avoir vu échouer quelques-uns de ses vaisseaux dans ces eaux étroites, envoya à terre un parlementaire. Il fit proposer un armistice, qui ensuite fut négocié pour quatre semaines, pendant lesquelles le Danemark se sépara de la neutralité armée. A la mort de l'empereur Paul, son successeur, Alexandre, renonça de son côté à la neutralité armée, et la paix fut conclue. Peu d'années après, le Danemark fut entraîné de nouveau dans une guerre dont les conséquences furent longtemps et vivement ressenties par le peuple et le pays. Le gouvernement d'Angleterre, dirigé par Canning et Castlereagh, craignant que le Danemark, cédant à l'influence de la France, ne quittât sa neutralité et ne mît sa flotte à la disposition de l'empereur Napoléon, résolut de s'emparer de cette flotte par un coup de main. Cette déloyauté vis-à-vis d'une puissance amie fut hautement blâmée par le peuple anglais. Le Danemark se croyait en paix avec tout le monde, lorsque inopinément, sans déclaration de guerre, une nombreuse flotte, commandée par l'amiral Gambier, ayant à bord une armée considérable, parut en août 1807 devant Copenhague. Par une étrange incurie, aucune mesure de défense n'avait été prise; la flotte était désarmée, les troupes et le prince royal se trouvaient dans les duchés. Le gouvernement ayant refusé de livrer la flotte, les Anglais débarquèrent sans que l'on pût y mettre obstacle. Une milice irrégulière, rassemblée à la hâte sous les ordres des généraux Castenskiold et Oxholm, fut battue près de Kioege; la capitale fut assiégée, puis bombardée pendant trois jours, du 2 au 5 septembre. Le commandant, le vieux Peymann, se crut obligé de capituler, pour sauver Copenhague, dont déjà plusieurs quartiers étaient en ruines; les arsenaux furent complétement pillés, et la flotte, composée de 18 vaisseaux, de 17 frégates, de 8 briks et de 32 petits bâtiments, fut enlevée par les Anglais. Le Danemark n'étant pas, dans de telles circonstances, disposé à accepter l'alliance que l'Angleterre lui proposa, cette dernière lui déclara la guerre le 4 novembre. Le prince royal, qui fut depuis Frédéric VI, grand admirateur de Napoléon, se lia étroitement avec la France, et au printemps suivant il déclara la guerre au roi de Suède, Gustave IV, allié des Anglais. La Danemark se vit ainsi engagé à une lutte désespérée, qui, pendant sept ans, épuisa toutes ses ressources, et finit par la perte de la Norvège. Sur ces entrefaites Christian VII mourut, à Rendsbourg. — Nonobstant les troubles qui agitaient presque toute l'Europe, il se fit vers la fin du règne de ce roi, un mouvement extrêmement remarquable dans les arts, les lettres et les sciences. Dans la poésie, Baggesen brilla comme le dernier et le plus illustre représentant de l'école française. Oehlenschlaeger, le plus grand poëte du Nord, ouvrait une ère nouvelle, et portait la poésie, comme Thorvaldsen la sculpture, à une hauteur jusque alors inconnue dans ces pays. Les peintres Abildgaard et Juel, le graveur Clémens eurent une grande réputation; et l'économie politique fut mise en honneur par les Colbiörnsen et les Reventlow; la jurisprudence et les sciences naturelles eurent pour représentants les frères Oersted, les Wahl, les Winslöw, les Callisen, sans compter beaucoup d'autres illustrations, telles que les Suhm, les Baden, les Münter, les Nyerup, les Moldenhawer, les Thorlacius, les Weyse (grand musicien), les Grundtvig, etc.

P. L. Möller.

G.-L. Baden, *Christ. VII Regierings Aarbog* (Annales du règne de Christ. VII); Copenh., 1833. — J.-K. Hoest, *Entwurf einer Geschichte der dän. monarchie unter Christ. VII;* Copenh., 1813-1816. — Le même, *Graf Struensee und sein ministerium;* Copenh., 1826. — *Memoires de M. de Falkenskjold;* Paris, 1826. — Sir Robert Murray Keith, *Mémoir of the queen Carolina Mathilda of Denmark;* Lond., 1849.

* **CHRISTIAN VIII**, roi de Danemark, fils du prince héréditaire Frédéric, né le 18 septembre 1786, mort le 20 janvier 1848. Il succéda à son cousin Frédéric VI en 1839. Doué de rares qualités et ayant reçu une éducation très-soignée, il se distingua de bonne heure par son esprit et

les connaissances assez variées. Dès l'âge de vingt ans il sut se faire remarquer par son intelligence des sciences et des beaux-arts, par sa grâce naturelle et l'élégance de ses manières. En 1806 il épousa la princesse Charlotte Frédérique de Mecklembourg, mère du roi actuel. Il prit part alors aux affaires publiques. C'est ainsi qu'il appuya les prétentions des Norvégiens à des institutions plus libres et indépendantes, notamment à l'établissement d'une université, à la formation de laquelle il contribua en 1811. C'était l'époque où la Suède ambitionnait la possession de la Norvège; et la Russie, qui de son côté prétendait à la Finlande, favorisait cette ambition. Le roi de Danemark, jugeant bien que dans ces circonstances il avait besoin d'un homme sûr, investi de la confiance des Norvégiens, envoya le prince Christian en Norvège comme son lieutenant. La Norvége étant bloquée par les vaisseaux anglais, le prince y était roi en réalité. Il parcourut tout le pays; partout il fut salué avec enthousiasme, partout il sut gagner les cœurs des Norvégiens; plus le danger approchait, plus il savait s'assurer de l'amour et du dévouement du peuple. Mais des nuages menaçants s'accumulèrent sur sa tête : les armées alliées étaient victorieuses en Allemagne, le prince royal de Suède se trouvait à la tête des vainqueurs, une affreuse disette désolait la Norvège, et le prince eut besoin de toute sa fermeté pour ranimer le courage des malheureux habitants. Enfin, au mois de janvier 1814, le roi de Danemark fut obligé de conclure la paix à Kiel et de céder la Norvège à la Suède; mais le peuple norvégien ne reconnut point cette paix; il déclara vouloir défendre son indépendance et se donner des institutions libres. Le prince se prêta volontiers à ces vœux. Il prit le titre de prince-gouverneur, convoqua au mois d'avril une assemblée constituante à Eidsvold, où fut sanctionnée, le 17 mai, la charte encore en vigueur en Norvège. Au même jour le prince reçut des mains du peuple la couronne de Norvège, et fut proclamé roi constitutionnel de ce pays. Cependant l'orage approchait de plus en plus; Charles-Jean, à la tête de 40,000 hommes, s'avança vers les frontières; sur la fin du mois de juin, des notes menaçantes arrivèrent des cabinets d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et de Prusse. Le roi de Danemark désavoua Christian, qui vit l'impossibilité de résister à tant de difficultés réunies, et ne s'en cacha pas; la modération que la Suède mettait dans ses mesures lui donna l'espoir de faire sortir la Norvège d'une manière honorable de cette lutte dangereuse. Il se déclara prêt à employer toute son influence pour que l'union de la Norvège et de la Suède fût effectuée sans porter atteinte à l'indépendance et à la constitution norvégienne. Le roi de Suède ayant promis de maintenir les libertés du pays, Christian abdiqua au sein de la diète extraordinaire la couronne que le peuple avait placée sur sa tête, et le 26 octobre 1814 il s'embarqua pour ne plus revoir le pays qui lui doit la liberté dont il jouit. Les plus vives sympathies accueillirent le prince à son arrivée en Danemark; mais il se trouva dans une position difficile vis-à-vis du gouvernement, et le roi, pour l'éloigner de la capitale, le nomma gouverneur de la Fionie. Le premier mariage de Christian était dissous depuis quelque temps; il épousa, en 1813, la princesse Caroline-Amélie d'Augustenbourg, qui lui survit encore. Quelques années plus tard il fit avec son épouse un voyage (1819-1822). Partout, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en France, en Angleterre, ce beau couple fut reçu avec un empressement dont ses hautes qualités le rendaient digne; partout le prince savait s'entourer des notabilités politiques, littéraires et artistiques, qu'il enchantait par sa grâce tout en les étonnant par la profondeur de ses connaissances et la pureté de son goût. Après une absence de quatre ans, il revint en Danemark, et s'occupa pendant plusieurs années à bien connaître les différentes provinces du pays, leurs besoins et leurs ressources. En 1831, le roi Frédéric VI voulant accorder au pays l'institution des états provinciaux, le prince fut appelé au conseil d'État, et y siégea depuis comme un des conseillers les plus éclairés du roi. Celui-ci mourut à la fin de 1839, et le prince Christian lui succéda. Il fut sacré le 28 juin 1840. Son avénement fut salué comme une nouvelle ère pour le Danemark; les amis de la liberté, voyant en lui le fondateur de la liberté de la Norvège, portèrent ouvertement leurs vœux au pied du trône; le roi leur répondit, avec une égale franchise, qu'il ne croyait pas encore le moment venu, que le pays avait besoin d'une loi communale plus libre et de beaucoup d'améliorations dans l'administration avant de pouvoir jouir complétement d'une liberté constitutionnelle. En effet tous les efforts du roi tendaient à réaliser ces réformes, et les résultats en furent la publicité des finances, l'établissement de lois communales, la réorganisation de l'armée et des corps administratifs. Néanmoins l'opinion publique n'en fut pas satisfaite; on avait voulu la liberté constitutionnelle, et les travaux préparatoires étaient trop longs pour l'impatience d'une presse agitée. Les esprits en Danemark, jusqu'à la révolution de juillet 1830, essentiellement préoccupés du progrès des arts, de l'industrie, des lettres et des sciences, furent de plus en plus entraînés vers la politique. L'opposition prit en même temps un caractère ultra national, pour contre balancer l'influence de l'esprit séparatiste dans les duchés, où le parti allemand, convoitant la domination de l'élément danois dans le Slesvig, prit des allures offensives. On excita des troubles, qui éclatèrent d'une manière menaçante dans les séances des états provinciaux. Le roi, se confiant trop à la loyauté du prince d'Augustenbourg, son beau-

frère, le nomma lieutenant du roi dans les duchés. Cette nomination y fut le prélude d'une insurrection qui vint s'associer au mouvement général en 1848; autour du prince et de son frère le duc d'Augustenbourg se groupèrent tous ceux qui voulaient enlever au Danemark les duchés et les réunir à l'Allemagne. Appuyé surtout par le gouvernement de Louis-Philippe, avec qui il était dans les meilleurs termes, Christian VIII avait publié en 1846 des lettres patentes où il déclarait l'inséparabilité du Slesvig d'avec la couronne de Danemark, et exprimait l'espoir, par le concours des grandes puissances, d'y annexer également pour toute éventualité le duché de Holstein. Cet acte eut un grand retentissement dans l'Allemagne, dont les princes n'étaient pas fâchés de voir s'ouvrir ainsi une soupape au mouvement des idées populaires, déjà inquiétantes. Toute la presse allemande engagea à cette occasion une polémique violente contre le roi, la nation et le gouvernement de Danemark. Le reste du règne, trop court, de Christian VIII fut une suite non interrompue de tentatives du parti insurrectionnel des duchés pour se séparer du Danemark; mais la levée de boucliers n'eut lieu que quelques semaines après la mort du roi. Christian légua à son fils, Frédéric VII, la gloire de donner au Danemark les institutions libres que lui-même avait sagement préparées, de concert avec ses ministres A.-S. Oersted, A.-V. et Charl. Moltke, et dont on trouva après sa mort le projet tout élaboré. Christian VIII, également initié aux lettres et aux sciences, a publié : *Tale ved det norske universitets Stiftelse* (Discours à la fondation de l'université norvégienne), 11 décembre 1811; — *Osservazioni sulla lava del Vesuvio del* 26 *gennajo* 1820; *memoria di S. A. Reale il principe Christiano Federico di Danimarco, socio onorario dell' Academia delle scienze di Napoli;* Nap., 1820, in-4° (extr. de la Bibl. univers. des sciences, belles-lettres et arts, tome XVIII, 1821); — *Om Oldtidsminder og nogle Oldsager fundne paa Bornholm* (des Monuments d'antiquité et de quelques antiques trouvés à l'île de Bornholm); *Antiq. Annal.*, t. IV, 1827.

ABRAHAMS (de Copenhague).

Arild Hvitfeldt, *Danmarks Riges Krönike;* Copenh., 1595-1604, 10 vol. in-4°; in-fol., 1652. — J.-J. Pontani, *Rer. Danic. historia;* Hamb., 1631. — J. Meursii, *Historia Danica* (avec annotat. de Gram.); Florentiæ, 1746. — Holberg, *Danmarks Riges Historie;* Copenh., 1732-1735. — J.-H. Schlegel, *Geschichte der Könige v. Dänemark aus dem Oldenburgischen Stamme;* Copenh., 1769-1771. — Gebhardi, *Geschichte d. Königr. Danemark u. Norwegens*, Halle, 1770. — P.-H. Mallet, *Hist. de Danemark;* Copenh., 1758-1777. — G.-L. Baden, *Danmarks Riges Historie;* Copenh., 1829-1832. — P.-A. Munch, *Norges, Sverrigs og Danmarks Historie;* Christiania, 1838. — Dahlmann, *Geschichte v. Dänemark;* Hamb., 1840-1843. — Allen, *Haandbog i Fædrelandels Historie;* Copenh., 1849. — H.-C. de Recdtz, *Répertoire des traités conclus par la cour de Danemark, depuis Canut le Grand jusqu'à* 1800; Gœttingue, 1826.

CHRISTIAN, prélat allemand, né dans la première partie du douzième siècle, mort en 1183. Quoiqu'il occupât, comme archevêque d Mayence, une place éminente dans l'Église, il es surtout connu par ses expéditions militaires. E 1166, Frédéric Barbe Rousse Ier, songeant à enva hir l'Italie, envoya devant lui les archevêques d Cologne et de Mayence, et les suivit, en novem bre, avec une nombreuse armée. Les Pisans dor nèrent 13,000 livres à Christian, qui les investi au nom de l'empereur, de l'île de Sardaign malgré les réclamations des Génois. L'empereu reconnut d'abord tout ce qu'avait fait l'archevêqu et celui-ci se dirigea sur Rome par Lucques. Ave moins de mille Allemands il battit une armée co sidérable de Romains, à Tusculum, le 30 mai 116 s'empara de Civita-Vecchia, et fit entrer dar Rome l'anti-pape Paschal. Frédéric vint s'y fai sacrer avec son épouse le 1er août 1167; ma des fièvres pestilentielles le forcèrent bientôt se retirer dans la Lombardie avec une gran partie de son armée, et Christian resta char de maintenir la Toscane et la Romagne dans l' béissance. Il chercha d'abord à rétablir la pa entre Gênes et Pise. Cette dernière ville, aya refusé d'accéder aux demandes de l'archevêqu fut mise au ban de l'Empire, et déclarée déch de tous ses priviléges. Au printemps de 117 Christian vint mettre le siége par terre deva Ancône, qui s'était entièrement jetée dans les br des Grecs. Les Vénitiens, de leur côté, bloquère la place par mer. Après un des siéges les pl mémorables du douzième siècle, la place fut d livrée dans l'automne de 1174 par les habitan de Ferrare et les gens de la comtesse Ber noro. Les assiégés avaient été réduits à se nou rir de rats, de souris et de cuir bouilli. 1er août 1177 la paix entre le pape et l'er pereur fut définitivement réglée, à Venise; ma il resta en Toscane un parti ultra-impérial, plutôt gibelin, qui refusa d'accepter ce trai La capitale du parti était Viterbe; le che Conrad, fils du marquis de Montferrat. Chri tian essaya de soumettre Conrad, tomba ent ses mains, et languit dans les prisons d'Aqu pendente jusqu'en 1181, époque à laquelle se racheta moyennant une forte rançon. Presq aussitôt après sa mise en liberté, il vint au s cours du pape Luce III, successeur d'Alexa dre III, et qui, de même que son prédéc seur, avait fixé sa résidence à Tusculum. Christi battit les Romains en plusieurs rencontres; ma il mourut pendant la durée de la guerre. Voici portrait qu'un historien moderne trace de belliqueux prélat : « Ce Christian était un fo gueux et joyeux seigneur, qui dépensait plus po ses femmes et ses chevaux que l'empereur po toute sa maison. Son armée se composait prêtres et de femmes, qui montaient à l'assaut l'envi les uns des autres; du reste, c'était un ju intègre, qui au besoin brisait lui-même la m choire aux gens qu'il trouvait en faute, et un v leureux chevalier, que l'on apercevait partout il y avait du danger, couvert de son justa

ps violet et de son casque d'or, et tenant à main sa massue de guerre, dont il assommait l'nemi. »

. Kortums, *Kaiser Frederic I mit seinen Freunden u Feinden.*—Raumer, *Geschichte der Hohenstauffen.* Leo et Botta, *Histoire de l'Italie.*

CHRISTIAN (*André*), médecin danois, né el 551, à Ripen, dans le Jutland, mort à Sora, en 16. Après avoir été reçu docteur en médecine à Bâle, il se rendit à Copenhague, où il enseigna la médecine pendant dix-sept ans. Il abandonna sa ire pour aller à Sora, présider le collége de la nesse établi dans cette petite ville. Christian nplissait cette charge depuis cinq ans, lors- il mourut, d'une fluxion de poitrine. On a de : *Enchiridion medicum de cognoscendis andisque externis et internis humani corporis morbis;* Bâle, 1535 et 1607, in-8° : st un extrait de ce qu'il y a de mieux dans ouvrages de Victor Trincavelli; — *de Comate se cataphora; accessit questio sitne pestis rbus contagiosus?* Bâle, 1583, in-4°; — *Dissertatio de sanitate;* Copenhague, 1590, in-4°.

Biographie médicale. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CHRISTIAN-REISEN (*Charles*). *Voy.* REISEN.

CHRISTIAN (*Édouard*), jurisconsulte anglais, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort le 29 mars 1823. Élevé au collége St-John à Cambridge, il devint chef de justice de l'île d'Ely et professeur de droit anglais à l'université de Cambridge. On a de lui : *Examination of precedents, etc.; whereby it appears that an impeachment is determined by a resolution of parliament;* 1790, in-8°; — *a dissertation respecting the rules of evidence before the house of lords;* 1792, in-8°; — Une nouvelle édition des *Blackstone's Commentaries*, avec de nombreuses notes; 1795, 4 vol. in-8°; — Recueil de leçons (*Syllabus of Lectures*), faites à Cambridge; 1797, in-8°; — *Account of the origin of the two houses of parliament, with a statement of the privileges of the house of commons;* 1810, in-8°; — *a Treatise on the bankrupt laws;* 1812, 2 vol. in-8°; — *Treatise on the game laws;* 1816, in-8°; — *Plan for a contry provident bank;* 1816, in-8°.

Annual Register.

CHRISTIAN (*Thomas*), médecin allemand, né le 17 décembre 1735, à Schalkendorf, dans la haute Ukraine, mort à Vienne, en Autriche, le 1er mai 1800. Après avoir étudié la théologie à Raetz et la jurisprudence à Vienne, il se décida, vers l'âge de trente-trois ans, à entrer dans la carrière médicale. Reçu docteur en 1771, il fut nommé l'année suivante directeur du service médical de l'hôpital de Raab. Comme le climat de cette ville ne convenait pas à sa santé, il revint à Vienne, en 1775, et partagea le reste de ses jours entre la pratique de son art et l'éducation de ses enfants. On a de lui : *Dissertatio chemico-medica, historiam acidi sistens;* Vienne, 1771, in-8°; — *Observationum medicarum volumen primum;* Vienne, 1771, in-8°; *Beytreage zur Geschichte und Behandlung der natuerlichen Pocken, nach der Vernunft und Erfahrung;* Vienne, 1781, 2 vol. in-8°; — *Kurze Geschichte und pathologische Schilderung der neuen Epidemie;* Vienne, 1782, in-8°; — *Nähere Beleuchtung der neuen Epidemie und ihrer Folgen;* Vienne, 1782, in-8°; — *Fortsetzung der näheren Beleuchtung der neuen Epidemie und ihrer Folgen im Sommer;* Vienne, 1782, in-8°; — *Physikalisch-politisch Tagebuch ueber die merkwuerdigen Umstaende und Folgen des Eisstoffes, und des durch ihn verursachten Ueberschwemmungen im Jahr* 1784; Vienne, 1784, in-8°; — *Ueber das Verhalten in Absicht auf die Gesundheit der Truppen in den flachen, besonders südlichen Gegenden in Hungarn;* Vienne, 1788, in-8°,

Biographie médicale.

***CHRISTIAN** (*Wolfgang*), médecin suisse, né à Berne, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Après avoir étudié la médecine à Bâle, il revint exercer sa profession dans sa ville natale. On a de lui : *Dissertatio de natura humana in dispositionibus hereditariis;* Bâle, 1701, in-4°; — *Dissertatio de principio vitali ejusque cura in declinante senectute;* Bale, 1702, in-4°; — *Thesaurus Ludovicianus, sive compendium materiæ medicæ selectum ex B. Ludovici pharmacia moderno sæculo applicandum;* Bâle, 1707, in-12; Nuremberg et Altdorf, 1720, in-12; — *Ein ladungsbrief zu Erforschung aller, insonderheit aber der national Krankheiten des Schweitzerlands;* sans date ni lieu d'impression, in-4°; — *Umständlicher Bericht von dem hinter Weissenburg Berner Gebiets gelegenen heilsamen Trunk-und Badewasser;* Berne, 1725, in-4°.

Biographie médicale.

CHRISTIANI (*Guillaume-Ernest*), historien allemand, né le 23 avril 1731, à Kiel, mort le 1er septembre 1793. Il professa la philosophie, l'éloquence et l'histoire dans sa ville natale. Il écrivit dans les journaux de Berlin et de Iéna. On a de lui : *Geschichte der Herzogthümer Schleswig und Holstein*, en 4 parties; Leipzig, 1775-1779, in-8° (Histoire des duchés de Schleswig et de Holstein); — *Geschichte dieser Herzogthümer unter dem Oldenburgischen Hanse* (Histoire des mêmes duchés sous la maison d'Oldenbourg), 2 parties; Hambourg, 1781, et Kiel, 1797, avec une notice sur la vie de l'auteur par Heinze. La mort ne permit pas à Christiani de pousser cette œuvre estimable au delà de 1588; elle a été continuée jusqu'en 1694 par Hegewisch; Kiel, 1801; — les tomes XI et XII de la traduction allemande des *Éléments d'histoire générale* de Millot, par son beau-père, J.-B. Mielck, et dont il avait annoté les premiers volumes.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

CHRISTIE (*Guillaume*), pédagogue anglais, né à Montrose, en 1710, mort dans la même ville, en 1744. Professeur de grammaire à Montrose, il publia quelques ouvrages scolaires estimés.

Rose, *New biographical dictionary.*

CHRISTIE (*James*), antiquaire anglais, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1831. On a de lui : *Essay on the ancient greek game supposed to have been invented by Palamedes, antecedent to the siege of Troy;* 1802. Christie cherche à prouver que le jeu de Palamède (les échecs) était connu des Chinois avant le siége de Troie, et que des Chinois il passa successivement aux Indiens, aux Perses et aux Européens; — *a Disquisition upon etruscan vases;* 1806. Cette dissertation sur les vases étrusques fut faite en collaboration avec Charles Tourneley, dont la précieuse collection de vases et de marbres est aujourd'hui conservée au *British Museum.* Christie publia encore l'excellent *Catalogue des vases de M. Hope;* enfin, un ouvrage sur l'idolâtrie intitulé : *Essay on the earliest species of idolatry, the worship of the elements.*

Rose, *New biographical dictionary.*

CHRISTIE (*Thomas*), littérateur anglais, né à Montrose, en Écosse, au mois d'octobre 1761, mort à Surinam, en 1796. Il vint à Londres avec l'intention d'étudier la médecine, et entra au dispensaire de Westminster. Mais il ne se renferma pas longtemps dans une science spéciale, et, donnant carrière à son esprit encyclopédique, il commença la publication de l'*Analytical review.* Il visita la France vers 1789. Très-bien accueilli par les principaux chefs du parti révolutionnaire, il réfuta à son retour les violentes invectives de Burke contre l'Assemblée nationale et les Jacobins. Des affaires commerciales l'appelèrent à Surinam, où il mourut. On a de lui : *Miscellanies philosophical, medical and moral;* 1789, in-8°. Ces *Mélanges* contiennent les ouvrages suivants : *Observations sur les premiers écrivains chrétiens :* l'auteur prouve, contre Gibbon et Voltaire, que les Pères de l'Église n'étaient point ennemis de la philosophie et des sciences humaines; — *Réflexions sur le caractère de Pamphile de Césarée;* — *Idées sur l'état et l'éducation du peuple;* — *Pensées sur l'origine des connaissances humaines et sur l'antiquité du monde;* — *Remarques sur l'ouvrage du professeur Meiner intitulé : Histoire des opinions des anciens touchant la Divinité;* — *Analyse de l'ouvrage du docteur Ellis sur l'origine des connaissances sacrées.*

Rose, *New biogr. dict.*

***CHRISTIN** (*Bernardin*), médecin, né à Juvellina, dans l'île de Corse, vivait au seizième siècle. Après avoir étudié la médecine à Montpellier, sous Lazare Rivière, il se fit cordelier. Malgré l'habit religieux, il continua d'exercer publiquement la médecine empirique. Il publia un grand nombre de recettes médicales, comme étant l'extrait des leçons de son maître. Elles trouvent à la suite de la plupart des éditions de Rivière, dont l'ouvrage parut d'abord sous le titre suivant : *Arcana Lazarii Riverii nusquam in lucem edita, cum institutionibus medicis, regulis et consultationibus, quibus accessrunt centuriæ quinque curationum morbrum, tractatus de lue seu morbo venereo, de febri pestilenti; cum brevi Romæ contagnarratione, et astrologicus ad medicina pertinens;* Venise, 1676, in-4°.

Éloy, *Dict. historique de la médecine.* — *Biograph. médicale.*

CHRISTIN (*Charles-Gabriel-Frédéric*), jurisconsulte français, né à Saint-Claude, le 9 m 1744, mort dans la même ville, en 1799. Il lia avec Voltaire à l'occasion du procès inten au chapitre de Saint-Claude par les mainmortables de cette ville. Nommé député aux éta généraux et plus tard président du tribunal son district, il périt, avec de nombreux doc ments qu'il avait rassemblés sur l'histoire de Franche-Comté, dans l'incendie qui consun Saint-Claude au mois de juin 1799. On a de lu *Dissertation sur l'établissement de l'abbay de Saint-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, ses usurpations, et sur l droits des habitants de cette terre;* Neufch tel, 1772, in-8°; — *Collection des mémoir présentés au conseil du roi par les habitan du mont Jura et le chapitre de Saint-Claud avec l'arrêt rendu par ce tribunal;* ibid 1772, in-8°; — *Lettre du P. Polycarpe à l'a vocat général Seguier, sur le livre des inco vénients des droits féodaux.* Ces trois ouvrag ont été souvent attribués à Voltaire.

Quérard, *la France littéraire.*

CHRISTINE DE PISAN, femme auteur fran çaise, d'origine italienne, née à Venise, vers 136 morte vers 1431. Elle avait cinq ans lorsqu'ell vint, en 1368, à Paris, où Thomas de Pisan, so père, conseiller de la république vénitienne, l'ava précédée pour y prendre le titre d'astrologue d Charles V. Elle fut élevée à la cour de ce princ et reçut, par les soins d'un père éclairé, toute l'ins truction que comportait cette époque reculée. quinze ans elle épousa un gentilhomme picard, d nom d'Étienne Du Castel, qui fut notaire et secré taire du roi. La mort de Charles V fit déchoir Tho mas de Pisan du crédit dont il jouissait; il per dit une partie du traitement qu'on lui faisait, e il mourut de chagrin autant que par suite de se infirmités. La perte de Thomas de Pisan fu bientôt suivie de celle de Du Castel, et Christin se trouva ainsi privée de ses plus chers appuis Elle était âgée alors de vingt-cinq ans, et avai trois enfants. Après avoir subi les ennuis de plusieurs procès, elle ne songea plus qu'à se crée des ressources par la composition de plusieurs ouvrages. Ainsi put-elle dire d'elle-même que, « nourrie en délices et mignottements, elle parvint à sauver son désolé mainage et à conduire

nef démourée en mer orageuse sans patron ». 1399 à 1405 elle composa, comme elle le rate encore dans sa *Vision de Christine*, quinze ouvrages principaux, sans compter les res particuliers petits dictiez, lesquels tous semble contiennent soixante-dix cahiers de ont volume ». Les premiers de ces écrits furent les *Dictiez*, consistant en poésies diverses, ties que ballades, lais, virelais et rondeaux. le s'acquit ainsi un juste renom et des protecrs. Venu en France à l'occasion du mariage du r Richard II, le comte de Salisbury apprécia Cristine, dont il emmena le fils pour le faire éver comme le sien. Après la déchéance de Richard et le supplice de Salisbury, Henri de Lancastre, qui s'empara du trône, lut un recueil de poésies de Christine que Salisbury avait apporté en Angleterre, et voulut attirer à sa cour l'auteur. Elle refusa. Le duc de Milan, Galéas Visconti, ne fut pas plus heureux dans sa tentative de s'attacher cette femme remarquable. Elle préféra le séjour de la France, où cependant elle n'était pas heureuse, mais où elle devint souvent l'objet de témoignages d'estime de la part des princes. C'est ainsi que Philippe, duc de Bourgogne, se chargea du fils aîné de Christine, revenu d'Angleterre; et c'est à la sollicitation de ce prince qu'elle écrivit *le Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles*. Elle fut aussi l'objet de la munificence de Charles VI, qui, en 1411, lui fit remettre 200 livres. Elle dédia quelques autres écrits, tantôt aux ducs de Berry et de Bourgogne (1), tantôt à la reine Isabeau elle-même. Cependant, chargée de pourvoir aux besoins d'une mère âgée, d'un fils non placé (2) et de parents indigents, elle vécut presque toujours dans un état de gêne, qui était encore le sort de presque tous les Français d'alors, éprouvés par des guerres civiles et des calamités sans nombre, que l'histoire a enregistrées. Christine ne se mêla aux questions du temps que pour prêcher la concorde; et souvent on rencontre dans ses écrits des pensées judicieuses. Malheureusement elles sont souvent obscurcies par la diffusion et par l'état d'imperfection où se trouvait encore la langue. Le portrait de Christine se trouve en tête du manuscrit de la Bibliothèque impériale (3). Elle avait de beaux traits et de la distinction.

(1) Il résulte d'extraits manuscrits des registres de la Chambre des comptes qu'elle reçut du duc de Bourgogne, la première fois, le 20 février 1405, cent écus pour les livres dont elle lui avait fait hommage et pour marier, dit-il « une sienne povre nièce », et 50 francs une autre fois.

(2) Jean Castel ou Du Castel, fils de Christine de Pisan, devint à son tour un poëte distingué : c'est l'éloge que Martin Franc fait de lui en 1440, dans son *Champion des dames*. On l'a confondu à tort avec un autre Jean Castel ou Du Castel, chroniqueur de Louis XI. Ce dernier, toutefois, pourrait être non pas le fils, mais le petit-fils de Christine. (Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, tome II, 1840-1841, p. 461 et suiv.) (V.)

(3) N° 7401, folio 2. Il en existe un autre, plus intéressant et plus beau, dans le manuscrit Harleyen 6431 du British-Museum, à Londres, qui contient aussi des œuvres de Christine de Pisan. Ce portrait a été gravé et colorié dans le recueil élégant de Shaw, *Dresses and decorations of the middle-age*; London, 1843, in-4°. *Voyez* aussi *Magasin pittoresque*, 1839, page 321. (V.)

Des critiques graves, tels que Gabriel Naudé, estimaient les œuvres de Christine de Pisan. Naudé s'était même proposé de publier les œuvres inédites de cet écrivain du quinzième siècle. Christine a laissé de nombreux ouvrages en vers et en prose. On distingue parmi les premiers le roman d'*Othéa et d'Hector* (manuscrit n° 7223 et 7399, Bibl. impér.), dont le préambule dit suffisamment le sujet : « Cy commence l'épistre que Othéa, déesse de prudence, envoya à Hector de Troie, quand il estoit en l'aage de quinze ans. » Cet ouvrage, dit M. Raymond Thomassy, paraît avoir été destiné par elle à l'instruction du jeune Louis d'Orléans. Dédié, à ce qu'il paraît, au duc de Berry, il fut estimé 50 sols tournois lors de l'inventaire des papiers du duc, mort insolvable. L'abbé Sallier l'a analysé (Mém. de l'Acad. des insc., XVII). Les autres poésies Christine sont : *le Débat de deux amants*, lesquels, *parlant d'amour*, discutent sur la question de savoir : « *Si honneur en vient ou honte, et si c'est maladie ou grant santé* (l'abbé Sallier, ibid.); — *Epistre au dieu d'amour* (manuscrit n° 7217); — *le Livre des trois jugements*; ibid.; — *le Livre du jugement de Poissy*; — *les Lais* et *Dittiez*, morceaux de poésie légère, en plusieurs recueils. L'un d'eux est décrit en ces termes, à l'inventaire du duc de Berry : « Un livre compilé de plusieurs *ballades et dittiez*, fait et composé par damoiselle Christine, escript de lettre de court, bien historié; lequel livre monseigneur a acheté de la dite damoiselle deux cens escus. Prisé 40 livres parisis »; — *le Chemin de longue estude*, écrit au mois de mars 1402 (manuscrit n° 7217) traduit en prose par Jehan Chaperon; Paris, 1549, in-16; il est également mentionné dans l'inventaire de l'oncle de Charles VI, où il est estimé 4 liv. parisis; — *le Dit de la Pastoure*; mai 1403 (manuscrit 7216, fol. 48). C'est un poëme qui ne manque pas de grâce. Christine y décrit ses occupations des champs et ses ébats avec ses compagnes, dont elle disait :

N'il n'y avait si povreté
Qui ne fust riche d'amis ;

— *les Dits moraux*, ou les enseignements que Christine donne à son fils (manusc. 7223 et 7641); — *le Livre de mutation de fortune*; mars 1404 (manusc. 7087 et 7087-2). Cet ouvrage est désigné et prisé comme il suit dans l'inventaire déjà cité : « Un *Livre de la mutation de fortune*, escript en françois, rymé, de lettre de court, compilé par une damoiselle appelée Christine de Pizan, historié en aucuns lieux, lequel livre la dite damoiselle donna à Monseigneur au mois de mars 1403; prisé 8 livres parisis »; — *le Poëme de la Pucelle*, 1419, publié pour la première fois par M. Jubinal et inséré dans le *Procès de la Pucelle*, par M. Quicherat. Ce

poëme respire des sentiments d'honneur, de patriotisme. C'est ainsi que le poëte s'écrie :

> Chose est bien digne de mémoire
> Que Dieu par une vierge tendre
> Alt adès voulu, chose est voire (vraie),
> Sur France si grant grâce estendre ;

Et plus loin :

> Si rabaissez, Anglois, vos cornes ;
> Car jamais n'aurez beau gibier.
> En France ne menez vos sornes (sornettes);
> Matez estes en l'eschiquier.

Ses principaux ouvrages en prose sont *le Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V*, « accompli, dit-elle, le 1er novembre 1404; et est parti le dit livre en trois parties » (manuscrit n° 9668), publié et annoté par l'abbé Lebeuf, dans ses *Dissertations sur l'histoire de Paris* et dans les collections de Petitot et de Michaud. Ce livre, porté dans l'inventaire du duc de Berry, ne fut, chose curieuse, estimé que 20 sols parisis; — *la Vision de Christine*, composé vers 1405 (manuscrit n° 7394). La première partie du livre traite *de l'Image du monde;* la deuxième, *de l'Opinion*, et la troisième est consacrée aux *Consolations de la philosophie*. Christine donne dans cet ouvrage des détails sur ce qui la concerne ainsi que sa famille; — *le Livre de la paix*, que l'on peut considérer comme le complément du *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, et qui est dédié au prince de Guienne (manusc. de la Bibl. impér. n° 7398-22); — *le Trésor de la cité des dames, ou livre des trois vertus pour l'enseignement des princesses*, écrit vers 1406 et imprimé à Paris, chez Vérard, 1497, et chez Ph. Le Noir, 1503. D'abord séparés, les deux ouvrages se sont ensuite complétés l'un l'autre. L'indication de quelques titres de chapitres fera connaître l'esprit du livre : « De la manière comment il appartient que les dames ou damoiselles qui demeurent sur leurs manoirs se gouvernent en fait de mariage. » « Item, devise de celles qui sont outrageuses en leurs habillements. » L'auteur s'élève ici, comme son contemporain Clémengis, contre un luxe devenu extravagant, témoin ces hautes coiffures qui parfois empêchaient les dames de la cour de passer sous des portes trop basses. « Item, parle contre l'orgueil d'aucunes. » « Item, devise des maintiens qui appartiennent aux dames ». Du reste, Christine s'adresse aux femmes de toutes les classes, même « à celles de folle vie » ; — *le Livre des faits d'armes et de chevalerie*, traduit en anglais et imprimé par ordre du roi Henri VII, en 1489; — *le Corps de policie, lequel parle de vertus et de mœurs*, et est divisé en trois parties. « La première s'adresse aux princes; la seconde, aux chevaliers et nobles; et la tierce, à l'université de tout le peuple » (manusc. n° 7409); — *Épistres sur le Roman de la rose* (manuscrit n° 7217). Elles ont pour objet la critique de cet ouvrage de Jean de Meung, que Christine, soutenue cette fois par Gerson, regarde comme un livre dangereux; — *Lettre à la reine Isabelle de Bavière;* 1405 (manusc. n° 7073-2, f 53). Christine y adjure cette princesse de ré blir la paix; on y remarque ce passage touchar « Hélas! doncques qui seroit si dure mère peust souffrir, si elle n'avoit le cuer de pier veoir ses enfants entre-occire et espandre le sa l'un à l'autre et leurs povres membres destru et disperser; et puis, qu'il venist par de co estranges ennemis, qui du tout les persecut sent et saisissent leurs héritages; » — *Lame tations sur les maux de la guerre;* 23 a 1410 (manusc. n° 623, Saint-Victor, f° 13).

Une édition complète des œuvres de Christ de Pisan serait un service à rendre aux lett et à l'histoire. V. ROSENWALD.

Gabriel Naudé, *Œuvres*. — Prosper Marchand, *D hist.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise* J. Boivin, *Vie de Christine de Pisan* (*Mém. de l'Ac des inscr. et belles-lettres*. — T. Guichard, *Journal savants de Normandie*, 1844, p. 371. — Mongin, *E nouv.* — Desalle-Régis, *Revue du dix-neuvième siè* 28 août 1839. — Gauthier, *Notice sur Christine de san*, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux;* 1 — Raimond Thomassy, *Essai sur les écrits polit. Christine de Pisan*. — Quicherat, *Procès de la Puc* — Le Laboureur, *Hist. de Charles VI*.

CHRISTINE *de France*, duchesse régen de Savoie, fille de Henri IV et de Marie de Mé cis, née le 10 février 1606, morte à Turin, le décembre 1663. Le 11 février 1619 elle épou Victor-Amédée Ier, duc de Savoie; ce mariage a été négocié du vivant du roi Henri IV, par Clau Bullion, son agent. Avant de mourir (1627), V tor-Amédée déféra à Christine la régence et la telle de François-Hyacinthe, son fils aîné, et de autres enfants. Et dès ce moment commencè entre les prétentions et les ambitions diverses agitations et les tourments qui remplirent la vi cette princesse, que les historiens ont tantôt t exaltée, tantôt trop sévèrement jugée. Sa c duite privée mérita souvent des reproches, n Christine montra parfois de l'habileté et d fermeté. « Elle avait, dit M. Sismondi, deux et quatre filles; mais le public ne voulait croire que ces enfants appartinssent à son m l'amant en titre était alors un comte Phili d'Aglié. » L'ambassadeur de France, Émery, manda au maréchal de Créqui de profiter trouble causé par la mort du duc de Sa pour faire entrer la nuit même des troupes fr çaises à Verceil et à Turin, de manière à s'emp de ces deux forteresses et retenir en quel sorte captifs la duchesse et ses deux fils. C'é une trahison; et Créqui témoigna d'abord q que répugnance; mais la crainte de la colère Richelieu, dont le menaçait Émery, l'empe La duchesse, avertie par une femme de vice qui avait entendu le complot, prit ses cautions; et lorsque les troupes françaises se sentèrent le matin du jour suivant aux po des deux forteresses, elles les trouvèrent mées et les postes doublés. La régente eu même temps à prévenir les menées de ses d beaux-frères, le cardinal Maurice et le pr

Thomas; elle y réussit d'abord. Au cardinal, qui vait quitté Rome pour se rendre à Turin à la ouvelle de la mort de son frère, la duchesse fit ire que l'ambassadeur de France avait déclaré u'il ne souffrirait jamais sa présence en Piémont; t sous prétexte de le protéger, elle le fit recon- uire par des gardes jusqu'en dehors des fron- ières. Quant au prince Thomas, elle lui tint un ngage plus direct, et lui fit savoir que les enga- ements qu'elle avait contractés envers la France e lui permettaient pas de le laisser entrer en iémont. Après ce qui s'était passé, l'attachement e la duchesse pour l'alliance française devait re ébranlé; mais l'ambassadeur français eut ecours à l'intimidation : il alarma la princesse our Philippe d'Aglié, que les deux beaux-frères aitraiteraient sans doute s'ils revenaient. Elle asentit donc, le 3 juin 1638, à renouveler son liance avec la France et à exiler son confesseur P. Monod, qui, d'abord dévoué à Richelieu, sollicitait et la maintenait dans le sens d'une po- ique toute savoyarde. Cependant, Verceil fut is le 5 juillet par les Espagnols, et d'autre rt la duchesse éprouva un malheur do- estique. Son fils, François-Hyacinthe, au nom quel elle gouvernait, mourut, le 4 octobre 38, à l'âge de dix ans. Elle fit proclamer son tre fils, Charles-Emmanuel II, qui n'avait que atre ans, et la moitié de ses sujets pensèrent e la régence avait cessé avec la mort de Fran- is-Hyacinthe. Cependant, elle la conserva, algré les réclamations de ses beaux frères et le ecret de l'empereur Ferdinand III, qui en inves- sait le cardinal Maurice jusqu'à la majorité Charles-Emmanuel. Christine ne se refusait ourtant pas à accorder à ses beaux-frères quel- ue part à l'autorité; mais Richelieu ne voulait ême pas qu'il leur fût permis de rentrer en vcie. Tout en protestant de son affection, dans s lettres à la duchesse, le cardinal Maurice rdissait une conspiration pour s'emparer des tadelles de Carmagnole et de Turin. On pro- ettait au cardinal de lui livrer la duchesse et s enfants. Le complot fut découvert, l'avant- ille de son exécution, le 15 novembre 1638. ristine fit entrer dans la citadelle un régiment ançais; les conspirateurs furent arrêtés, et quel- ues-uns livrés au supplice. Quant à Maurice, il passa la frontière sur l'invitation que lui en Christine. Une fois en lieu de sûreté, il signa, nsi que Thomas, avec le marquis de Leganez, uverneur du Milanais, pour le roi d'Espagne, traité aux termes duquel ce dernier devait taquer la duchesse et investir de la régence le rdinal Maurice. D'autre part, Richelieu pré- nait Christine que Maurice recourrait contre le à des moyens plus odieux encore, et qu'elle it à veiller sur ce qu'elle et son fils mangeraient; suré qu'il était, disait-il, que le prélat s'était ocuré à Gênes les poisons les plus subtils. out en donnant à Christine ces avis prétendus enveillants, Richelieu fit enlever Monod, confesseur de la princesse, qui avait sur elle une grande influence. Attaquée par ses deux beaux-frères, assaillie par les Espagnols, menacée en même temps par la guerre civile et la guerre étrangère, elle sollicita des secours auprès du roi de France. Le plus redoutable de ses deux beaux-frères, le prince Thomas, envahit le Piémont à la tête d'une armée espagnole, et s'empara de plusieurs places importantes. En vain la duchesse, que Richelieu invitait à ouvrir aux Français certaines villes, fit-elle, pour éviter cette extrémité, des avances aux princes qui lui faisaient la guerre; elles furent repoussées. Le 24 juillet 1639 Turin fut surpris par le prince Thomas, et la régente n'eut que le temps de se retirer dans la citadelle. De là elle se rendit à Suze, puis à Grenoble, où elle eut, le 25 septembre de la même année, une entrevue avec le roi Louis XIII et Richelieu. Incapable d'éprouver un sentiment de pitié ou d'affection, Louis ne témoigna à sa sœur que de la froideur; d'ailleurs, Richelieu veillait sur lui. Pour l'empêcher de s'attendrir, le ministre répéta à la duchesse qu'il n'y avait pour elle qu'une voie de salut : la remise entre les mains des Français de toutes ses places de guerre, une garnison française dans Montmélian, et l'envoi du jeune duc de Savoie à Paris, pour y être élevé avec le dauphin. Elle repoussa avec fermeté toutes ces propositions. Richelieu ne fut pas plus heureux avec Philippe d'Aglié, amant de la princesse, qu'il fit arrêter l'année suivante et enfermer à Vincennes. Quoique Richelieu se fût tourné de nouveau vers eux, les princes savoisiens finirent par entrer en pourparlers avec leur belle-sœur. Un traité fut conclu entre eux le 16 juin 1642. La duchesse garda la régence; le cardinal Maurice eut la lieutenance générale du comté de Nice, et le prince Thomas celle de Bielle et d'Ivrée. Les parties contractantes ne vécurent pas en meilleure intelligence. Richelieu et Mazarin profitèrent de cette circonstance pour multiplier leurs avances aux princes savoisiens. Mais le traité du 3 avril 1645, conclu entre la duchesse et la régente du France, vint confirmer les traités précédents, et la Savoie recouvra la possession des places de Piémont occupées encore par les Français. Christine fit proclamer à Ivrée, le 20 juin 1648, la majorité de Charles-Emmanuel, son fils, mais elle garda l'autorité jusqu'à sa mort.

Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. I-IV. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXII-XXV. — Botta, *Stor. d'Italia*.

CHRISTINE, reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe et de Marie-Éléonore de Brandebourg, née le 9 décembre 1626, morte le 19 avril 1689. Pour la distinguer d'une sœur aînée, morte avant la naissance de la cadette, celle-ci reçut le nom de *Christine-Auguste*. Les Suédois avaient manifesté le vœu de voir naître un prince, et les astrologues, dont la science était alors en grande vénération, avaient promis que le vœu de la na-

tion serait réalisé. Cependant Gustave, qui attendait depuis longtemps le bonheur d'être père, prit son enfant entre ses bras, et, se tournant vers ceux qui l'entouraient : « J'espère, dit-il, qu'elle vaudra bien un garçon; elle sera sans doute fort habile, car elle nous a tous trompés. » C'est d'après cette idée qu'il fit donner à Christine une éducation mâle et énergique. Elle avait à peine deux ans lorsque, conduite par son père à Calmar, sa présence empêchant le commandant de la forteresse de faire les salves d'usage : « Tirez! dit Gustave; la fille d'un soldat doit s'accoutumer au bruit des armes. » Si quelque temps après la mort n'eût pas enlevé son père sur le champ de bataille de Lutzen (1632), on n'eût pas entendu plus tard Christine regretter de n'avoir jamais assisté à un combat. Avant de partir pour l'Allemagne, d'où il ne devait plus revenir, Gustave-Adolphe avait confié sa fille aux soins de son ministre Axel Oxenstiern, et lui avait donné pour précepteur l'aumônier Jean Matthiæ, chargé de lui apprendre les sciences et les langues, et particulièrement le grec et le latin.

Christine avait six ans lorsqu'elle succéda à son père et fut proclamée reine avec l'assistance d'un conseil de régence, composé de cinq dignitaires de la couronne, tous hommes du plus grand mérite, et qui avaient à leur tête le chancelier Oxenstiern, dépositaire des plans et des secrets du roi défunt. La reine-mère, dont le caractère offrait trop peu de garanties pour qu'on pût lui abandonner l'éducation de sa fille, dut céder cet honneur à la comtesse palatine Catherine, tante de la jeune reine. Les progrès de Christine étaient rapides, et la singularité de ses goûts et de ses manières se montrait en parfaite harmonie avec les instructions laissées par son père à ses instituteurs. A peine âgée de dix ans, on la voyait presque toujours, vêtue en homme, faire de longues courses à pied et à cheval, et s'accoutumer aux dangers et aux fatigues de la chasse. Au milieu de ces exercices virils, elle trouvait encore le moyen de consacrer beaucoup de temps à l'étude, et, outre les langues anciennes, elle apprenait en même temps l'histoire, la géographie, le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol. En 1636 Oxtenstiern, de retour de l'Allemagne, qu'il avait visitée après la mort de Gustave-Adolphe, se saisit de la direction des affaires, reprit sa place au conseil de régence, et pour développer les heureuses dispositions de la jeune reine, il lui donna des leçons de politique et l'initia sans peine aux secrets les plus ardus de cette science difficile. Elle avait seize ans lorsque les états jugèrent à propos de l'engager à prendre les rênes du gouvernement; mais elle allégua son extrême jeunesse pour s'excuser. Ce ne fut que deux ans plus tard, et lorsque la guerre venait d'être déclarée au Danemark, qu'elle se décida enfin à régner par elle-même (le 7 décembre 1644).

Les affaires étaient dans l'état le plus florissant. Le premier soin de Christine fut de confirmer l'administration aux mains des anciens membres du conseil de régence; seulement, elle tourna tous ses efforts vers la conclusion de la paix, en opposition avec le chancelier, qui voulait prolonger la guerre, afin d'en obtenir les avantages auxquels, après tant de sacrifices, la Suède devait s'attendre. L'année suivante, un traité fut conclu avec le Danemark, qui céda plusieurs provinces. La guerre d'Allemagne ne se termina pas aussi facilement, et il fallut que la reine elle-même formât une ligue secrète contre ses ministres pour l'obtenir. Le fils du chancelier avait été envoyé à Osnabruck avec les instructions hostiles de son père; Christine lui adjoignit un jeune diplomate nommé Adler Salvius, dont l'habileté l'emporta enfin. La paix de Westphalie signée le 27 juillet 1648, termina la guerre de trente ans, et assura à la Suède la possession de la Poméranie, de Wismar, de Bremen et de Verden, avec trois voix à la diète de l'Empire et une indemnité de plusieurs millions d'écus d'Allemagne. Après avoir assuré la tranquillité de son royaume, Christine continua de régner avec gloire, réforma des abus, enrichit le trésor et signa des édits avantageux au commerce et aux institutions savantes. L'Europe entière avait les yeux sur elle, et son alliance était recherchée par l'Espagne, la France, l'Angleterre, la Hollande et le Danemark. Ses peuples la chérissaient; mais on formait hautement le vœu que la fille du grand Gustave-Adolphe ne laissât pas le trône sans héritier direct. Plusieurs princes aspiraient à sa main, et parmi eux on citait le fils du roi de Danemark et le fils de la palatine Catherine, le comte Charles-Gustave, cousin de la jeune reine. Mais ses goûts repoussaient le mariage. « Il peut naître de moi aussi bien un Néron qu'un Auguste, » disait-elle aux Suédois; et pour s'affermir dans sa résolution, elle désigna son cousin Charles-Gustave pour son successeur, le présenta comme tel aux états de 1649 et l'année suivante elle prit elle-même solennellement le titre de *roi*.

A compter de cette époque de grands changements survinrent tout à coup dans la conduite de Christine, et le nouveau mode introduit dans le gouvernement fit naître la division dans les différents ordres de l'État. Le règne des favoris était venu. La reine, égarée par les conseils d'un médecin français, nommé Bourdelot, intrigant qu'elle disgracia plus tard, adopta les maximes d'un épicuréisme dont sa vie privée conserva depuis l'empreinte. Le comte Magnus de la Gardie, son ambassadeur à la cour de France, fut élevé aux plus hautes dignités, et la reine mit en lui toute sa confiance. Dès ce moment le trésor fut livré à d'énormes dilapidations; les titres et les honneurs furent prodigués à des hommes sans talent; des partis et des factions se formèrent, le mécontentement éclata de toutes parts. L

embarras étaient immenses : Christine en fut épouvantée, et ne trouva de salut que dans la pensée d'une abdication (1651). Mais une vigoureuse opposition, à la tête de laquelle se distinguait le chancelier Oxenstiern, le plus sincère ami de la vieille monarchie de Gustave-Adolphe, empêcha la fille de ce grand roi de consommer son dessein. Elle sembla se résigner, reprit les rênes du gouvernement avec une nouvelle énergie, et pendant quelque temps on n'eut aucun reproche à lui adresser. Cette seconde partie de son règne fut consacrée à l'accomplissement de son idée favorite : les sciences, les lettres et les arts fixèrent presque exclusivement son attention; elle fit des achats d'objets précieux, dont elle embellit les musées de la Suède, et s'entoura de savants et d'artistes. Descartes, exilé de France, trouva un asile à sa cour, et elle se mit en correspondance avec Grotius, Puffendorf, Saumaise, Naudé, Vossius, Meibom, Bochard, Chevreau et Conring. Le médecin Bourdelot avait disparu; mais les favoris régnaient encore. Parmi eux, on citait particulièrement des étrangers : Chanut, ambassadeur de France, Whitelock, envoyé par Cromwell, et Pimentelli, que l'Espagne avait accrédité auprès de la reine. Cette société d'hommes érudits et de petits maîtres bien exercés dans l'art de la galanterie ne pouvait manquer d'inspirer à Christine une profonde antipathie pour un pays dont les mœurs simples et même grossières encore formaient à ses yeux un pénible contraste. La perspicacité de Christine ne pouvait d'ailleurs lui laisser ignorer à quel point elle descendait dans l'estime publique; elle n'attendait donc qu'une occasion pour en revenir à ses projets d'abdication. La conspiration de Messénius ne tarda pas à la lui fournir : les chefs du complot périrent sur l'échafaud, mais presqu'en même temps Christine convoqua les états à Upsal, et, inébranlable cette fois dans sa résolution, elle déposa sa couronne entre les mains de son cousin Charles-Gustave (6 juin 1654). Elle s'était réservé le revenu de plusieurs districts de la Suède, de la Poméranie et du Mecklembourg, l'indépendance de sa personne et l'autorité suprême sur les personnes de sa maison qui se décideraient à la suivre. Peu de Suédois prirent ce parti : sa maison se composa presque entièrement de ces étrangers qu'elle avait si bien accueillis lorsqu'elle était sur le trône.

Quelques jours après son abdication, elle avait quitté les habits de son sexe, et partait en prenant pour devise ces mots : *Fata viam invenient.* Arrivée à Bruxelles en traversant le Danemark et l'Allemagne, elle se décida à mettre à exécution un projet qu'elle nourrissait depuis longtemps, et profita d'une entrevue qu'elle eut avec l'archiduc Léopold, le comte Fuen Saldanha, le comte Montecuculli et son favori Pimentelli, pour renoncer au luthéranisme, qu'elle abjura ensuite solennellement dans son passage à Inspruck, au grand étonnement de l'Europe. On chercha vainement les motifs de cette résolution, et l'impiété dont Christine faisait parade donna même lieu à un libelle; mais en voyant cet ouvrage, écrit par Campuzano, et intitulé : *Conversion de la reine de Suède*, elle mit en souriant cette remarque en marge de la première page : « Celui qui en a écrit n'en savait rien, celle qui « en savait quelque chose n'en a rien écrit. »

D'Inspruck, Christine se rendit en Italie; elle fit son entrée à Rome à cheval, et reçut la confirmation du pape Alexandre VII, qui la baptisa en outre du nom d'*Alessandra*. Logée au palais Farnèse, entourée de savants, et surtout, il faut bien le dire, d'alchimistes, elle passait tout son temps dans des occupations et des plaisirs qui l'empêchèrent d'abord de regretter son trône. Elle visitait un jour un monument célèbre, et s'arrêtait avec complaisance devant une statue de la Vérité, ouvrage de l'habile sculpteur Bernini : « Dieu soit loué, s'écria un cardinal, que « Votre Majesté fasse tant de cas de la vérité, « qui n'est pas toujours agréable aux personnes « de son rang ! — Je le crois bien, répondit-elle : « c'est que toutes les vérités ne sont pas de « marbre. »

Elle fit un premier voyage en France en 1656, y fut reçue avec honneur et excita la curiosité générale. « La reine de Suède », écrivait une dame de la cour, « m'a paru un fort joli petit garçon (1). » Elle alla voir le roi à Compiègne, visita Fontainebleau, et fit un assez long séjour à Paris. Ménage se chargea de lui présenter les savants français; et comme il les annonçait tous par ces mots : C'est un homme de mérite ! « Il faut convenir », dit enfin Christine, fatiguée de la cérémonie, « que ce monsieur Ménage connaît « bien des gens de mérite. » Ce fut pendant ce voyage qu'elle voulut se mêler de réconcilier la France et l'Espagne et de marier le roi à une des nièces de Mazarin; mais le cardinal trouva moyen de s'en débarrasser et de l'éloigner honnêtement. Elle revint l'année suivante, et, par les soins de Mazarin, ne put dépasser Fontainebleau. De là elle envoya, dit-on, sa couronne à Cromwell, avec des lettres pour se faire appeler en Angleterre. Le protecteur vit avec dedain les flatteries d'une reine qui avait autrefois hésité à recevoir son ambassadeur Whitelock, et y répondit par une lettre pleine d'ironie. Ce second séjour à Fontainebleau fut marqué par la mort de son

(1) Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris, au département des estampes, un curieux monument qui justifie parfaitement cette appréciation. Il était alors d'usage de graver avec le plus grand luxe de vastes almanachs ou calendriers synoptiques qui se plaçaient, en guise de glaces, au-dessus des cheminées pour la décoration des appartements. On y représentait les personnages et les événements les plus intéressants de l'année. L'une de ces curiosités historiques nous a conservé le portrait de Christine, vêtue en amazone, d'une allure leste et militaire : son large feutre incliné est orné d'une touffe de rubans, qui devint à la mode, et qui, en se transformant, fut l'origine de la *cocarde* d'uniforme. (V.)

grand-écuyer Monaldeschi. La cause de cet événement est restée ensevelie dans les ténèbres; tout ce que l'on a pu en savoir, c'est que Christine, ayant à se plaindre de cet homme, qui était alors son favori déclaré, prononça contre lui une sentence de mort : elle fit appeler un confesseur, et, malgré les prières et les larmes du condamné, elle ordonna à Santinelli, le capitaine de ses gardes, d'exécuter son arrêt. Monaldeschi était cuirassé pour une partie de chasse : il fallut le frapper de plusieurs coups, et la galerie des Cerfs fut teinte de son sang presque sous les yeux de la reine. Ce meurtre de cabinet excita le mécontentement de la cour de France, et pendant longtemps Christine n'osa se montrer en public; mais elle se dédommagea de cette contrainte par la liaison qu'elle contracta alors avec la comtesse de la Suze, dont le caractère offrait beaucoup de sympathie avec le sien. A son exemple, elle avait abjuré le protestantisme, et donnait pour raison de ce changement qu'étant séparée de son mari, qui était protestant, elle ne voulait le revoir ni dans cette vie ni dans l'autre.

De retour à Rome, en 1658, Christine reçut de mauvaises nouvelles de la Suède. Son revenu ne pouvait plus lui parvenir, à cause d'une guerre entreprise par ses anciens sujets contre le Danemark et la Pologne. Alexandre VII eut pitié de sa situation, et lui assigna une pension de 12,000 écus, avec le cardinal Azzolini pour intendant de ses finances. La fierté de Christine souffrait de cet état de choses, et, dans son dépit, elle alla jusqu'à demander des troupes à l'empereur pour marcher contre les Suédois. Elle saisit le prétexte de la mort de Charles-Gustave, arrivée en 1660, pour reparaître à Stokholm, et l'on dit même qu'elle fit des tentatives pour remonter sur le trône; mais elle s'était aliéné le clergé et le peuple par son changement de religion, et la noblesse redoutait son ambition. Par toutes sortes de tracasseries on la força de s'éloigner, et l'on trouva même moyen de lui faire signer une renonciation formelle à la couronne. De semblables motifs la ramenèrent encore en Suède plusieurs années après; mais ayant appris qu'on avait l'intention de lui refuser le libre exercice de sa religion, elle retourna à Hambourg, abandonnant pour jamais sa patrie et ses prétentions à une couronne qu'elle ne cessa jamais de regretter amèrement. Elle essaya d'obtenir en dédommagement celle de Pologne, que le roi Jean-Casimir venait d'abdiquer (1668); mais repoussée par les Polonais, elle alla se fixer à Rome, où elle resta jusqu'à la fin de ses jours, cultivant les lettres, cherchant des consolations dans la société des savants, et fondant l'académie des Arcades. Poursuivie par l'inquiétude et les regrets, elle ne cessait pas pourtant de s'occuper de politique, et voulait paraître exercer de l'influence sur les destinées de l'Europe. Dans une lettre qu'elle écrivit à l'ambassadeur de France en Suède, après la révocation de l'édit de Nantes, elle désapprouva hautement les mesures prises contre les protestants. Enfin, elle était depuis quelques années en contestation avec le saint-siége pour le payement de sa pension, lorsqu'une maladie négligée lui porta le dernier coup : elle mourut avec courage et résignation, le 19 avril 1689, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, et son tombeau est orné d'une longue inscription, malgré le désir formel qu'elle avait manifesté de n'avoir pour toute épitaphe que ces mots : *Vixit Christina annos* LXIII.

Elle laissa peu d'argent, mais en revanche une magnifique bibliothèque et une célèbre collection d'objets rares et précieux, de tableaux et d'antiques, qui allèrent grossir les trésors du Vatican. En 1722 le régent de France acheta, pour une somme de 90,000 écus, une partie de ces tableaux, que des volumes entiers avaient été employés à décrire. On a aussi conservé quelques ouvrages écrits par Christine; on y remarque des réflexions sur la vie et les opérations d'Alexandre, qui était son héros, un recueil de maximes et de sentences, dont quelques-unes ne manquent pas d'originalité. Elle avait encore commencé des Mémoires concernant les premières années de sa vie : la sincérité qu'y règne l'a sans doute empêchée de continuer cette confession si curieuse. Les différents ouvrages écrits sur la vie de Christine ont été empruntés ou à l'*Histoire de la vie de la reine Christine*, traduite en latin par Meibom, ou aux Mémoires d'Archenholz, publiés en 1751, à Stockholm, 4 vol. in-4°.

Christine a été l'objet de plusieurs autres ouvrages : en France elle a été mise en scène dans *Une reine de seize ans;* dans *Christine de Suède*, drame par Brault, Paris, 1829; dans le drame historique de M. Soulié, *Christine à Fontainebleau* (1830); et dans *Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilogie historique sur la vie de Christine*, en cinq actes et en vers avec prologue et épilogue, par M. Alex. Dumas; Paris, 1830, pièce représentée pour la première fois à l'Odéon, le 30 mars 1830. [M. DÉADDÉ, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Lacombe, *Histoire de Christine.* — D'Alembert, *Mémoires et réflexions sur Christine, reine de Suède.* — Geyer, *Histoire de la Suède.* — *Suède*, dans l'*Univ. pitt.*

CHRISTMAN (*Jacob*), savant allemand, né en 1554, à Johannisberg, ville de l'ancien électorat de Mayence, mort le 16 juin 1613. Outre sa langue maternelle, il savait l'arabe, le syriaque, l'hébreu, le chaldéen, le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol. Il voyagea longtemps et s'arrêta enfin à Heidelberg, où il mourut, après avoir enseigné pendant trente ans, d'abord l'hébreu, puis la logique et enfin l'arabe. Christman composa de nombreux traités de chronologie. Comme il n'était pas d'accord avec Scaliger, il se trouva exposé aux injures de ce savant. On a de Christman : *Alphabetum arabicum, cum*

isagoge scribendi legendique arabice; Neustadt, 1582, in-4°; — *Muhamedis Alfragani arabis Chrolonogica et astronomica elementa, e Palat. Bibl. veteribus libris versa, expleta, et scholiis exposita; additus est commentarius qui rationem calendarii romani, ægyptiaci, arab., pers., syriaci et hebr. explicat;* Francfort, 1590 et 1618, in-8°; — *Kalendarium Palestinorum et univers. Judæorum ad annos* XL *supput.; auct. R. Ori, fil. Simeonis, ex hebr. in lat. versum, cum scholiis;* — *Epistola chronologica ad J. Lipsium de ann. hebr. connexione;* — *Disputatio de anno, mense, et die Passionis Dominicæ;* Francfort, 1594, in-4°; — *Observationum solarium libri III;* Bâle, 1601, in-4°; — *Theoria lunæ, ex novis hypothesibus et observat. demonstrata;* Heidelberg, 1611, in-fol.; — *Nodus Gordius ex doctrina sinuum explicatus; accedit appendix observ. quæ per radium artificiose habitæ sunt circa Saturn., Jov.*, etc.; ibid., 1612, in-4°; — *Is. Argirii computus Græcorum de solemni Paschalis celebratione; græce, cum lat. vers. et scholiis*; Heidelberg, 1611, in-4°; — *de Kalendario romano*, dans le tome VIII du *Thesaurus Antiq. Rom.* de Grævius; — *Epistola de litteris arabicis*, dans le *Sylloge Epistolarum* de P. Burmann; Leyde, 1727.

Vossius, *de Mathematicis.* — Melchior Adam, *Vita philosophorum germanorum.*

* **CHRISTMANN** (*Jean-Frédéric*), musicien allemand, né à Louisbourg, le 10 septembre 1752, mort à Heutingsheim, le 21 mai 1817. Il était ministre luthérien, et s'adonna avec succès à la musique. Il écrivit sur cet art plusieurs ouvrages, dont le plus connu est intitulé : *Elementarbuch der Ton-Kunst zum Unterricht beim Clavier für Lehrende und Lernende* (Éléments de musique, etc.); Spire, 1782, in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CHRISTODORE**, poëte grec de la Thébaïde, né à Thèbes même ou à Coptos, florissait sous le règne d'Anastase Dicore, de 491 à 518 de J.-C., comme le constate l'inscription où il célèbre la victoire remportée par cet empereur, en 493, sur les Isauriens. Le plus précieux reste de ses poésies est une description, en 416 vers, des statues qui ornaient le Zeuxippe, thermes magnifiques de Constantinople, élevés près de l'église de Sainte-Sophie et de l'Hippodrome, qui furent détruits par un incendie, en 532, sous Justinien. Cette description, curieuse pour l'histoire de l'art, est intitulée : Ἔκφρασις τῶν ἀγαλμάτων τῶν εἰς τὸ δημόσιον γυμνάσιον τὸ ἐπικαλουμένον τοῦ Ζευξίππου. Imprimée dans les *Antiquit. Constantinop.* d'Anselme Banduri, elle forme tout le cinquième livre de l'*Anthologie* de Planude, et la deuxième section de l'*Anthologie* palatine. On cite encore de Christodore les ouvrages suivants : Ἰσαυρικά, poëme en six livres sur la prise de l'Isaurie par Anastase; — *Trois livres d'épigrammes.* Il ne reste de cet ouvrage que deux épigrammes (insérées dans l'*Anthologie*); — *Quatre livres de lettres;* — Πάτρια, poëme sur l'histoire et les antiquités de plusieurs villes, entre autres Constantinople, Thessalonique, Nacle près d'Héliopolis, Milet, Tralles, Aphrodisie. Suidas et Eudocia citent un autre poëte du même nom, né à Thèbes, et auteur des ouvrages suivants : Ἰξευτικά δι' ἐπῶν et Θαύματα τῶν ἁγίων ἀναργύρων Κοσμᾶ καὶ Δαμιανοῦ.

Suidas, aux mots Χριστόδωρος et Ζεύξιππος. — Eudocia, p. 436. — Fabricius, *Biblioth. græc.*, IV, p. 468. — Jacobs, *Anth. græc.*, XIII.

CHRISTOPHE, Χριστοφόρος (Saint), martyr chrétien, vivait probablement au troisième siècle de J.-C. Au rapport des uns il naquit en Syrie, et en Palestine selon d'autres. Il eut, dit-on, douze pieds de hauteur. Baptisé par saint Babylas, évêque d'Antioche, il aurait subi le martyre sous le règne de l'empereur Dèce. L'Église orientale célèbre son anniversaire le 9 mai, et celle d'Occident le 25 juillet. On avait recours à ce saint dans les temps de peste et quand on voulait conjurer les esprits gardiens des trésors cachés; on nommait *prière de saint Christophe* la formule d'invocation. En 1517 saint Christophe fut choisi pour patron de l'ordre de la Tempérance, fondé à cette époque en Autriche, et l'on montre encore des reliques de ce saint en Espagne. Selon la légende, Christophe n'aurait voulu servir que le plus puissant de tous les monarques. Il visita la cour d'un grand prince qui avait peur du diable : il en conclut que le diable était le plus puissant; mais il remarqua que ce dernier, auquel il offrit ses services, témoignait de la crainte en voyant l'image du Christ. C'est alors que Christophe se mit, d'abord sans succès, à la recherche de celui dont la puissance était supérieure à celle du diable. Dans son embarras, il prit conseil d'un solitaire qui lui suggéra l'idée de porter les pèlerins de l'autre côté d'un torrent qui manquait de pont. Telle avait été pendant longtemps l'occupation journalière de Christophe, lorsqu'un jour un enfant se présenta sur les rives du torrent. Christophe chargea sur ses épaules ce fardeau, qu'il croyait léger, mais qui manqua de l'écraser. Cet enfant était le Christ en personne, et pour se faire connaître à Christophe, il lui ordonna d'enfoncer son grand bâton dans la terre : Christophe obéit, et vit avec étonnement le lendemain matin ce bâton métamorphosé en dattier garni de feuillage et de fruits. Des milliers d'hommes, entraînés par ce miracle, adoptèrent avec lui le christianisme. Alors le gouverneur païen de la province le fit jeter en prison; mais les plus cruelles épreuves n'ébranlèrent pas la foi du saint homme. Il fut frappé de verges rougies au feu, on mit sur sa tête un casque ardent, on le lia sur une chaise embrasée; mais on le trouva invulnérable. Enfin, 3,000 soldats eurent ordre de tirer sur lui avec des flèches empoisonnées : aucun de ces traits ne le blessa, tous se tournèrent, au contraire,

contre les soldats qui les avaient décochés ; le gouverneur en personne en fut atteint à l'œil. Christophe lui indiqua un remède pour ce mal ; c'était de lui faire trancher la tête et de laver avec son sang la blessure. Christophe fut donc décapité ; et le gouverneur, entièrement guéri par le sang du martyr, se fit baptiser avec toute sa famille. Le saint est ordinairement représenté sous la forme d'un géant portant le Christ sur ses épaules, appuyé sur un grand bâton et faisant tous ses efforts pour ne pas succomber sous le fardeau. La croyance populaire au moyen âge identifiait l'image et le nom du Christ avec ceux de saint Christophe, et l'on disait que « quiconque voit saint Christophe est assuré de ne pas mourir de *male mort* » :

Christophori faciem die quacumque tueris,
Illa nempe die morte mala non morieris (1).

Il était donc d'usage de multiplier l'image de ce saint, que l'on plaçait dans les livres d'Heures ou que l'on exposait sur les routes, sur des monticules, dans les églises, etc. La statue colossale de saint Christophe qui existait autrefois dans l'église métropolitaine de Paris a été démolie en 1784. On donne son nom à la statue d'Hercule qui s'élève au-dessus de la cascade artificielle de Wilhelmshœhe, près de Cassel, à une hauteur considérable, et dont la massue est assez grande pour que trois personnes aient pu trouver place dans son intérieur. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Bollandus, *Acta sanct.*—M. Alfred Maury, *Essai sur les légendes pieuses ;* Paris, 1848, in-8°.

CHRISTOPHE, le César, fils de Constantin V Copronyme. Il publia en 775, avec son frère Nicéphore, contre le culte des images, un édit qui a été inséré dans le *Imperial. Decret. de Cult. Imag.* de Goldast; Francfort, 1608, in-4°. On ne sait presque rien sur la vie de ce prince. *Voy.* Nicéphore.

Fabricius, *Bibloth. græc.*, XII. — Smith, *Dictionary of greck and roman biography.*

CHRISTOPHE, primicier romain au huitième siècle, joua un rôle important au milieu de l'anarchie qui désolait alors la capitale du monde chrétien. Après la mort de Paul Ier, Toto, duc de Nepi, voulant empêcher l'élection d'un prêtre qui devint plus tard le pape Étienne III, entra dans Rome à la tête de ses vassaux, et fit élire pape son frère Constantin. Cette élection, supportée impatiemment par la noblesse romaine, excita surtout l'indignation de Christophe et de son fils Sergius. Tous deux parvinrent à quitter Rome, et se rendirent aussitôt près de Théodic, duc de Spolète. Celui-ci, ne voulant pas agir contre le nouveau pape sous sa propre responsabilité, les fit conduire à Pavie près de Didier, roi des Lombards. Ils obtinrent l'assentiment de ce prince, et Théodic leur donna une nombreuse escorte, avec laquelle ils pénétrèrent dans Rome. Au milieu du combat qui s'engagea, Toto fut tué par trahison, et ses soldats prirent la fuite. Constantin fut enfermé dans un cloître, et Passivus, le plus jeune frère du duc de Nepi, eut les yeux crevés. Christophe et son parti placèrent Étienne III sur le trône pontifical, le 26 mars 752, rompirent avec les Lombards, pour ne pas être obligés de leur payer les frais de la guerre, et s'unirent aux Francs aussi étroitement que possible. Didier, sous prétexte de visiter le tombeau de saint Pierre, marcha sur Rome avec une armée, et exigea qu'on lui livrât Christophe et Sergius. Le pape ne put laisser à ceux-ci d'autre alternative que de se rendre aux Lombards ou de se faire prêtres et de rentrer dans un cloître. Christophe et Sergius ne voulurent adopter ni l'un ni l'autre de ces partis ; mais parmi leurs troupes il y avait beaucoup de gens qui respectaient plus l'ordre du pape que le leur, et qui les abandonnèrent. Sergius voulut alors aller trouver le pape à Saint-Pierre pendant la nuit ; mais il tomba, ainsi que son père, au pouvoir de Didier. Celui-ci les livra aux nobles romains, qui leur crevèrent les yeux. Christophe mourut trois jours après ; Sergius languit encore quelque temps dans les fers.

Leo et Botta, *Histoire de l'Italie.*

CHRISTOPHE, anti-pape en 903. Il était prêtre-cardinal de Saint-Laurent *in Damaso*, lorsque Léon V fut élu pape. Voyant que ce pontife, à qui il devait tout, était peu habile à gouverner et incapable de prendre aucun soin de son autorité, il le jeta en prison, l'obligea de renoncer au pontificat, et lui fit promettre qu'il rentrerait dans son couvent. Mais six mois après il fut emprisonné lui-même par Sergius III, et forcé de se retirer dans un monastère, où il mourut misérablement, en juin 904. Il fut enterré au Vatican, et n'est pas compté par quelques écrivains au nombre des anti-papes.

Platina, *Historia de vitis pontificum.*

CHRISTOPHE, empereur de Constantinople, mort en 931. Fils aîné de Romain Lecapène, il fut associé par son père à l'empire, le 17 août 920, et eut le bonheur de mourir avant la ruine de sa famille. Il épousa Sophie, fille du rhéteur Nicétas, et en eut deux enfants : Marie, qui fut mariée à Pierre, roi de Bulgarie, et Michel, que Constantin Porphyrogénète, délivré de Romain Lecapène, fit enfermer dans un couvent en 945. Sophie fut aussi forcée d'embrasser l'état monastique.

Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII.— Banduri, *Numismata imperat. rom.*

CHRISTOPHE, nom de trois rois de Danemark, dont voici l'histoire :

CHRISTOPHE Ier, roi de Danemark, mort le 29 mai 1259. Il était le troisième fils de Valdemar le Victorieux, et frère du roi Abel, auquel il succéda, en 1252, par l'élection du

(1) Cette légende se voit sur la célèbre estampe datée de 1423, et représentant saint Christophe, estampe trouvée par Heinecken, en 1769, dans l'intérieur de la couverture d'un ancien livre ayant appartenu aux Chartreux de Bucheim, près Memmingen, en Souabe. (V.)

peuple. Son père avait déjà de son vivant partagé entre ses fils les provinces du royaume : les îles de Lolland et de Falster échurent à Christophe. Abel s'était allié par mariage à la maison des comtes de Holstein, ce qui fut cause de longues guerres. Les fils d'Abel ayant été exclus du trône par l'élection de Christophe, les comtes de Holstein réclamèrent pour eux la possession indépendante du Slesvig; et l'arrangement de 1253, qui reconnut Christophe pour tuteur des jeunes princes et le Slesvig pour fief de la couronne, devint la source de grands embarras ajoutés à ceux de la lutte de l'Église contre la royauté, lutte qui amena la guerre avec la Norvège et entretint en Danemark pendant soixante-dix ans des troubles funestes. L'Église l'emporta : la puissance du clergé s'affermit, l'archevêque de Lund et l'évêque de Roskilde disposaient de domaines considérables, de nombreux vassaux et même de places fortes, lorsque Jacques Erlandsen, savant prélat, de l'illustre famille des Hvide, à laquelle appartenait l'archevêque Absalon, entreprit d'élever l'Église danoise au niveau de celles des autres pays. Après avoir étudié à l'étranger le droit canonique, et ami du pape Innocent IV, qu'il avait défendu au concile de Lyon, il prit possession de son siége archiépiscopal sans avoir obtenu la sanction royale, et exerça son autorité dans toute sa plénitude. C'est ainsi qu'il établit une cour de justice, qu'il leva des impôts et modifia le code ecclésiastique de la Scanie. Lorsque le roi s'y opposa, Erlandsen l'accusa auprès du pape, fit enlever le trône de Christophe de la cathédrale, se ligua avec Hakon, roi de Norvège et engagea Birgerjarl, régent de Suède, à épouser Mathilde, veuve d'Abel, pour appuyer ainsi les fils de celui-ci dans leurs prétentions. Le roi convoqua alors une diète nationale à Nyborg, le 5 mars 1256, et de son côté l'archevêque convoqua pour le même jour un concile à Veile, où il promulgua la constitution dite *Cum Ecclesia danica*, qui favorisait les empiétements du clergé et lui donnait par exemple le droit de mettre le royaume en interdit dans le cas où un évêque aurait été l'objet d'une violence quelconque. La guerre se trouva ainsi déclarée entre Christophe et Erlandsen; le roi convoqua de nouveau une diète nationale, devant laquelle il exposa ses griefs contre l'archevêque, qu'il accusait de pousser les populations à la révolte. Erlandsen déclara qu'il n'avait de compte à rendre qu'au pape; le roi voulut reprendre les fiefs antérieurement donnés au diocèse de Lund, pendant que l'archevêque menaçait d'excommunication ceux qui se prêteraient au désir du roi de faire sacrer son fils Érik comme successeur au trône. Christophe résolut de faire arrêter le prélat. L'ordre fut exécuté par le frère de l'archevêque, Niels Erlandsen, resté fidèle au roi. On infligea à l'archevêque un traitement barbare : il dut traverser la Fionie attaché à un cheval et la tête coiffée d'une queue de renard. Seuls, deux évêques, neveux d'Erlandsen, tentèrent de lancer l'interdit autorisé par la bulle, et l'un d'eux se rendit à l'île de Rugen pour exciter le prince Jarimar à une invasion de la Sélande. Sur ces entrefaites, Christophe Ier mourut subitement, à Ripe (1259), empoisonné, dit-on, par le chanoine Arnfast. Son fils *Érik VII*, surnommé *Glipping*, lui succéda au trône. P. L. M.

CHRISTOPHE II, roi de Danemark, né en 1276, mort le 15 juillet 1333. Fils d'Érik VII, il succéda à son frère *Érik VIII*, surnommé *Menved*, en 1319. D'un caractère violent et peu loyal, il s'était mis, du vivant de son frère, à la tête d'une insurrection, et, associé aux ennemis d'Érik, aux Allemands, aux Suédois et aux Norvégiens, il avait dévasté les côtes du Danemark. Aussi, avant sa mort, le roi Érik avait sollicité les états du royaume de refuser leurs suffrages à Christophe. Néanmoins, grâce à l'influence de son frère Johan de Holstein et à celle des familles puissantes dont il avait été le chef durant l'insurrection qu'il avait fait éclater, Christophe réussit à se faire élire. Mais le clergé et la noblesse s'unirent contre Christophe, et il fut le premier roi danois qui pour monter sur le trône dut signer une honteuse *capitulation*, qui, ne lui laissant qu'une ombre de pouvoir, assurait à la noblesse et au clergé des priviléges excessifs. Une des clauses de cette capitulation portait que les forteresses royales seraient démolies, moins trois. Une autre clause, plus juste, rappelant les antiques franchises du Nord, prescrivait qu'un individu, quelle que fût sa condition, ne pourrait jamais être incarcéré avant un jugement public et sauf appel au parlement. Christophe II, qui dans l'intérêt de son ambition avait consenti à cette mutilation de son pouvoir, fit de vains efforts pour le recouvrer. Il provoqua l'opposition en imposant les nobles et le clergé, et en essayant d'attirer à lui les fiefs. Déjà du temps de son frère il y avait eu une contestation au sujet de l'île de Bornholm, réclamée par le diocèse de Lund. A Avignon, où l'archevêque Esger Juel s'était rendu pour y soutenir la prétention du diocèse, le pape s'était prononcé en faveur de cet établissement; mais plus tard l'île en litige fut reprise par le roi. Cependant la noblesse, ayant à sa tête trois puissants seigneurs, leva l'étendard de la révolte; et lorsqu'à la mort d'Érik, duc de Slesvig, en 1325, le roi prit la tutelle du jeune duc Valdemar, le comte de Holstein, Geert (Gerhard) le Grand, qui la réclamait de son côté, s'associa aux insurgés danois. Christophe, contraint d'abandonner le royaume, se réfugia à Rostock, où il vécut misérablement pendant quelques années. Le jeune Valdemar fut élu roi, et une partie des provinces furent partagées entre les chefs de la révolte; le comte Geert se réserva la régence du royaume et le Slesvig à titre de fief héréditaire. Mais en 1330 Christophe, soutenu par son frère Johan, remonta sur le trône; Valdemar dut retourner

dans le Slesvig. L'île de Fionie fut cédée à Geert, les autres îles et la Scanie à Johan. En 1331, après la défaite de Christophe à Lohede, en Slesvig, Geert s'empara encore du Jutland, de sorte qu'il ne resta au roi que la ville de Skanderbon, une partie de Lolland et quelques possessions en Estonie. Deux nobles de bas étage incendièrent la résidence du roi, et le firent prisonnier, espérant une grosse récompense s'ils le livraient à ses ennemis; mais ceux-ci n'en ayant pas voulu, ce roi, le plus malheureux qui fût en Danemark, mourut peu de temps après, dépouillé de toute autorité. Il y eut ensuite un interrègne de huit ans, pendant lequel le comte Geert exerça une autorité absolue. La ligue hanséatique, formée vers la fin du treizième siècle, s'empressa de profiter de la dissolution politique du Danemark. Ce ne fut qu'en 1340, lorsqu'un noble jutlandais, Niels Ebbesen, eut tué Geert et chassé les Holsteinois du Jutland, qu'on put appeler au trône le fils cadet de Christophe, Valdemar, surnommé le Grand ou Atterdag, père de *la Sémiramis du Nord*, la reine Marguerite.

P. L. M.

CHRISTOPHE III, dit *de Bavière*, roi de Danemark, de Norvège et de Suède, mort le 6 janvier 1448. Son prédécesseur, Érik de Poméranie, ayant été déposé par les états réunis, le sénat danois choisit, en 1439, Christophe, comte palatin de Bavière, neveu d'Érik et descendant par les femmes de Valdemar Atterdag. Il ne prit d'abord que le titre d'*administrateur;* mais en 1440, après avoir signé une *capitulation* à Viborg en Jutland, il fut élu roi de Danemark par les deux ordres privilégiés. En Suède, où Karl Knutson régnait déjà en qualité d'*administrateur*, il fut sacré en 1441, au prix d'une capitulation et en cédant la Finlande et Œland à Karl Knutson; l'année suivante il fut sacré en Norvège, où cependant Érik de Poméranie avait de nombreux partisans. La royauté était héréditaire dans ce pays, et Bugislav, le cousin d'Érik, était déjà désigné comme devant succéder à la couronne. Mais, secondé par le clergé, Christophe l'emporta, et il fut couronné en 1442. En Danemark, Christophe sanctionna la convention du sénat avec le duc Adolphe, qui cédait à ce dernier le Slesvig à titre de fief héréditaire. Mais dans le bas peuple les sympathies pour Érik et l'oppression croissante des nobles suscitèrent une révolte; en 1441 une armée de 25,000 paysans jutlandais battit les troupes royales, et douze nobles seigneurs, faits prisonniers dans la bataille, furent mis à mort. Christophe vint ensuite lui-même en Jutland avec des forces imposantes, et défit les paysans, dont 2,000 furent tués. La tranquillité étant rétablie, il interdit aux classes inférieures l'usage de porter des armes, fixa le tarif, jusque alors arbitraire, des dîmes, et chargea le clergé de surveiller le peuple. Christophe s'occupa ensuite de mettre des bornes au monopole commercial exercé dans le Nord par la ligue hanséatique; il accorda les mêmes priviléges aux Hollandais, aux Anglais et aux Écossais; il augmenta le péage d'Œresund, il transféra la résidence royale de Roskilde à Copenhague, pour faire de cette ville, désormais la capitale du royaume, une rivale des villes hanséatiques, et ne laissa à celles-ci quelques-uns de leurs anciens priviléges qu'en échange d'avantages considérables. Il résolut même, en représailles de l'attaque sur Copenhague en 1428, de s'emparer par surprise de la ville de Lubeck. Il s'allia avec quelques princes allemands, qui, sous prétexte d'un tournoi, devaient se rendre dans cette ville pendant que Christophe s'approcherait avec sa flotte; mais un accident fit échouer ce plan. En 1444 Christophe célébra dans les trois royaumes son mariage avec la princesse Dorothée, fille du margrave de Brandebourg, Jean *l'Alchimiste;* elle devait lui apporter une dot de 30,000 florins du Rhin, somme qui ne fut jamais payée : le margrave s'était ruiné à la recherche de la pierre philosophale.

Christophe de Bavière se montra toujours préoccupé de la prospérité de ses États; il promulgua un code municipal, mais il ne fit rien pour les paysans, dont la position en Danemark dès le commencement du quinzième siècle était des plus tristes, ce qui contribua à rendre impopulaire dans les deux autres royaumes l'union avec le Danemark. Sous le règne de Christophe on vit les paysans de quelques provinces suédoises mêler, pendant une disette, de l'écorce de bouleau avec la farine, ce qui lui valut de leur part le surnom de *roi d'écorce*. Christophe mourut subitement, à Helsingborg, sans laisser d'enfants. En lui donnant pour successeur Christian Ier, le sénat comptait réunir le Scesvig au royaume; un autre parti aurait voulu donner la couronne à un gentilhomme danois, Canut Henriksen Gyldenstierne, que la reine était disposée à épouser. Les premiers successeurs de Christophe de Bavière ne surent pas continuer ses efforts pour abattre la ligue hanséatique; et l'union de Calmar fut dissoute à la mort de ce roi, pour se renouer et se rompre sous ses successeurs à diverses reprises. L'idée politique de Marguerite, qui promettait un bel avenir aux royaumes unis, en les rendant maîtres des mers de la Baltique et du Nord, n'eut après la mort de cette princesse qu'une réalisation passagère. L'hérédité n'ayant pas été fixée comme règle absolue, les négociations, forcément renouvelées au décès de chaque roi, se trouvèrent presque toujours entravées par une défiance et un désir mutuels de prééminence. Ce n'est que de nos jours qu'on regrette ces avantages perdus, et que les peuples voisins, mieux éclairés et guéris de leurs anciennes jalousies, se tendent les bras.

P. L. Möller, de Copenhague.

Mallet, *Histoire de Danemark*. — Holberg, *Danemarks Riges Historie*. — Suhm, *Historie af Danmark* (jusqu'en 1400). — *Allen Haandbog i Fædrel. Historie*.

CHRISTOPHE (*Antoine-Noël-Matthieu*), lit-

érateur français, né à Lyon, en 1768, mort à Néris-les-Bains, le 31 juillet 1824. Prêtre au commencement de la révolution, il émigra pour cause de refus de serment, et ne rentra en France qu'en 1797. On a de lui : *Antoinette et Valmont;* Paris, 1801, 2 vol. in-18. L'abbé Christophe traduisit de l'anglais trois romans de Henri Lée : *Arundel et Henriette;* 1800, in-12; *les Deux Émilie;* 1800, 2 vol. in-18; *le Château de Saint-Hilaire;* 1801, 2 vol. in-12; — *Lettres Athéniennes;* 1802, 4 vol. in-12; — *Dictionnaire pour servir à l'intelligence des auteurs classiques;* 1805, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est traduit de Lemprière.

Quérard, *la France littéraire.*

CHRISTOPHE (*Henry*), le troisième des chefs noirs de l'ancienne colonie de Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti, né dans l'île de la Grenade, le 6 octobre 1767, suicidé à la suite d'une insurrection, le 24 octobre 1820, en son château royal de Sans-Souci.

Né de parents esclaves, Christophe dirigea, au commencement de la révolution de 1789, l'hôtel de *la Couronne* au *Cap-Français*, après avoir été émancipé par un officier de marine, lors de la prise de la Grenade sur les Anglais par l'amiral d'Estaing. Son intelligence et son activité lui avaient procuré quelque aisance et du crédit sur les hommes de sa race. Il ne prit aucune part à la première insurrection des esclaves, au mois d'août 1791. Mais quand elle se renouvela, en 1793, il devint un des chefs de bande, et participa aux pillages qui désolèrent à cette époque la belle et riche colonie. Les planteurs, par leur orgueil et leur cruauté envers Ogé et les hommes de couleur, avaient fini par réunir contre eux les mulâtres et les noirs; la Convention, en prononçant, en 1794, l'abolition de l'esclavage, ne fit que consacrer un fait accompli. Christophe se fit remarquer de Toussaint-Louverture, généralissime des insurgés en 1797; il fut élevé à un grade supérieur, et contribua puissamment en 1798 à l'expulsion des Anglais qui avaient envahi l'ouest de l'île, de même qu'en janvier 1801 il fit partie de l'expédition qui opéra momentanément la réunion de la partie orientale, occupée par des Espagnols. Malgré leurs succès et une indépendance réelle de la métropole pendant plusieurs années, les chefs des noirs et les hommes de couleur avaient conservé pour elle une sorte d'attachement et de respect. Si donc sous le consulat le gouvernement français avait reconnu franchement la liberté des noirs et les droits politiques des affranchis, il eût été possible d'y faire reconnaître soit la suzeraineté de la France, soit au moins un traité d'alliance et de commerce qui eût ménagé à la France les priviléges coloniaux, malgré la jalousie de la Grande-Bretagne. Mais les anciens préjugés n'étaient pas dissipés à la cour des Tuileries; on ne croyait pas les noirs susceptibles d'organisation, et, en ne voyant en eux que des barbares, on oubliait la capacité qu'avaient montrée les hommes de couleur alliés avec eux depuis 1792. On envoya une armée formidable, composée des bandes de l'Italie et des débris de l'armée d'Égypte, sous le commandement du beau-frère de Napoléon, Leclerc, avec le titre de capitaine général. En même temps qu'on faisait inscrire sur les drapeaux : *Braves noirs, la France reconnaît seule vos droits et votre liberté*, on donnait des ordres pour le rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe, où on ne réussit qu'en versant des flots de sang. Pendant que l'expédition commençait ses opérations à Saint-Domingue, on faisait décréter par le corps législatif, le 20 mai 1802, l'esclavage ancien dans les colonies restituées par le traité d'Amiens, ce qui s'appliquait aussi à la Martinique.

L'expédition française arriva sur les côtes de l'ancienne colonie à la fin de janvier 1802. Christophe déclara, dans un manifeste du 18 septembre 1814, que Toussaint-Louverture n'avait donné à ses lieutenants aucun ordre de résistance et n'avait fait aucun préparatif de défense. La flotte se présenta d'abord devant le port du Cap-Français, le 4 février; Christophe demanda un délai pour obtenir l'autorisation de son chef, afin de permettre le débarquement; on ne voulut pas l'accorder. Dans la nuit (1), Christophe donna l'ordre d'incendier la ville entière, avec tous ses édifices publics. Malgré la résistance qu'y opposèrent les habitants et la milice, le feu fit disparaître cette cité florissante par le commerce; et la population, repoussée par les soldats, dut l'évacuer, après avoir vu consumer toutes ses propriétés mobilières. Cet événement eut un retentissement immense en Amérique et en Europe, et a imprimé à la mémoire de Christophe une renommée presque ineffaçable de barbarie, quoique cinq ans après, devenu souverain de cette partie de l'île, il se soit plu à embellir pendant son règne la nouvelle ville, qui avait été rétablie, en bois, peu après son incendie, et qu'il ait créé sept palais, soit dans ses murs, soit dans ses environs.

Christophe avait été mis hors la loi, ainsi que d'autres chefs, par le capitaine général Leclerc. Le 26 avril (2) il fit sa soumission, à condition que sa proscription serait révoquée, et qu'il serait maintenu dans son grade, ce qui lui fut accordé. Cette défection lui fut reprochée par Toussaint-Louverture, qui fut forcé de se soumettre lui-même, ainsi que Dessalines et autres chefs, les plus redoutables. Plus tard, le 12 juin, le chef de l'expédition fit arrêter Toussaint, sous prétexte de conspiration, et l'embarqua pour la France. Cette conspiration restera sans doute un problème historique; mais un écrivain d'Haïti, qui n'est pas suspect, a publié des documents qui semblent en établir la réalité, en même temps que la trahison de Dessalines envers son ancien

(1) Madiou, *Hist. d'Haïti*, 3 vol. in-8°, 1847-1848, ch. 22, t. II, p. 142; imprimée au Port-au-Prince, et *Mémoires sur Saint-Domingue.*

(2) Madiou, ibid., ch. 26, p. 246.

chef (1). Quant à Christophe, il est difficile de croire qu'il ait trempé dans le fait, car avant sa soumission (le 22 avril) il avait refusé de livrer Toussaint-Louverture. La longue captivité du premier des noirs, et sa mort au fort de Joux, sans qu'on ait fait constater sa trahison, accusent le gouvernement français au moins d'avoir violé les lois de l'équité, en ne le rendant pas à la liberté, surtout après l'évacuation de Saint-Domingue. Cependant l'armée française s'affaiblissait à vue d'œil, par la fièvre jaune; les généraux mulâtres, Clairvaux et Pétion, ayant pris l'initiative de l'insurrection, le 16 septembre 1802, Christophe imita leur exemple; et dans la guerre sanglante qui se renouvela, il ne fut pas celui qui se distingua le moins par ses talents militaires. Il emporta d'assaut les avant-postes du Cap, et assiégea la ville, déjà rétablie par le capitaine général Leclerc. Après la mort du chef de l'expédition française (2 novembre 1802), il redoubla d'énergie contre Rochambeau, son successeur. De grandes cruautés furent commises de part et d'autre. Elles étaient du côté des noirs commandées surtout par Dessalines, un véritable barbare, qui après l'évacuation de la colonie, le 28 novembre 1803, proscrivit tous les blancs, et devint le souverain d'Haïti sous le nom de généralissime, et ensuite d'empereur. Après sa mort, arrivée le 17 octobre 1806, on vit qu'il avait, par ses excès monstrueux en tous genres, précipité Haïti dans l'anarchie. Christophe, son généralissime, conspirait lui-même pour se mettre à sa place. Les généraux insurgés offrirent de se rallier à son pouvoir, sous la condition qu'une constitution limiterait le pouvoir du chef de l'État (21 octobre). Le 23 Christophe adhéra à la résolution, ainsi que son état-major (2), et publia une proclamation (le 2 novembre). Il se mit, le 24, en relation avec les puissances étrangères. Mais, d'autre part, le général Pétion, homme de couleur, qui commandait dans l'ouest, où cette caste dominait, n'avait point reconnu le gouvernement rétabli dans le nord, et avait convoqué une assemblée constituante au Port-au-Prince. Elle proclama la république le 57 décembre, en lui donnant pour chef un président élu tous les quatre ans, comme aux États-Unis. Christophe protesta les armes à la main contre la nouvelle constitution, et marcha sur le Port-au-Prince. Pétion alla à sa rencontre; on se battit à Cibao. Christophe eut l'avantage, et attaqua la ville; mais il fut repoussé, et retourna sur ses pas. Il publia au Cap un acte constitutionnel, délibéré dans un conseil privé, qui lui déféra la présidence à vie, avec le titre de généralissime de toutes les troupes d'Haïti (17 février 1807) (3), avec les pouvoirs souverains extérieurs. C'était une aristocratie militaire qu'il voulait fonder. Non content de ces pouvoirs, en 1811 il prit le titre de roi, créa une noblesse, et se fit sacrer sous le nom de Henri Ier. Pour donner quelque consistance à cette royauté, il fallait ranger sous ses lois Haïti tout entier. Malgré ses talents militaires, Christophe ne put triompher des forces du sud et de l'ouest, commandées par le général Pétion, son rival, créé président de la république d'Haïti; et la partie française de Saint-Domingue resta divisée en deux États, jusqu'à la mort de Christophe.

L'acte du 28 mars 1811 qui investit celui-ci de la royauté fut consacré par une belle médaille d'argent, frappée à Londres, avec la légende : *Dieu, ma cause et mon épée,* et un phénix renaissant de ses cendres. Cet acte était calculé de manière à lui ménager l'appui du clergé catholique, auquel il accordait un archevêque et plusieurs évêchés; mais comme il s'était fait sacrer avec de l'huile de cacao, par un ancien capucin, dont il fit son aumônier, et qu'il créa duc et archevêque avant d'avoir traité d'un concordat avec le pape, le saint-siége ne voulut point déposséder l'archevêque de Saint-Domingue et reconnaître ce nouvel État. D'un autre côté, Christophe avait créé une maison royale et militaire, avec une armée de 24,000 hommes, que ne pouvait entretenir une population pauvre et sans commerce de 240,000 âmes à peine. Des avantages accordés au commerce anglais lui menagèrent d'utiles relations, et une correspondance pour l'organisation des écoles, entretenue avec Wilberforce, fit croire qu'il voulait moraliser et éclairer la nation haïtienne. Il avait rétabli les mœurs, en honorant le mariage. Il avait épousé une femme de condition libre, et lui demeura fidèle, au milieu des déportements de la cour de l'empereur Jacques (Dessalines), son prédécesseur : il ne donna jamais à cet égard que de bons exemples; mais son despotisme et sa cruauté étaient intolérables : il se livra à des exactions, monopolisa l'industrie, et rétablit le servage de la glèbe, avec des moyens de répression bien voisins de l'esclavage. Wilberforce, qu'il avait trompé, a chargé sa famille de publier sa correspondance (1) et de justifier de l'emploi des sommes mises à sa disposition par ce chef pour lui procurer des instituteurs. Christophe avait organisé une garde spéciale, établi une prison d'État, élevé des châteaux dispendieux, notamment le palais de Sans-Souci. Il avait prodigué les titres nobiliaires, sous des dénominations dont un grand nombre prêtaient au ridicule, comme celles de prince de Trou-Dondon, duc de la Marmelade, comte de Limonade, baron du Berceau, de la Seringue, etc. Ces noms étaient ceux d'anciennes plantations; mais ils furent prodigués sans mesure et sans intelligence.

La mort de Pétion, en 1818, fit croire à Christophe qu'il pourrait réunir le sud et l'ouest de l'île à la partie du nord, trop petite pour contenter son ambition. Mais il échoua encore dans cette expé-

(1) Madiou, *Hist. d'Haïti,* ch. 27, tom. II, p. 261 à 265.
(2) *Ibid.*, ch. 43, tom. III, p. 244.
(3) *Ibid.*, *P. Justif.*; et Linant, *Lois d'Haïti*, t. Ier,

(1) Elle a été publiée en 7 vol. in-12, 1838-1840.

ition, et il fut forcé de rentrer dans ses étroites mites. Bien plus, en 1820 il éprouva une défec- on générale; sa capitale même se révolta, mal- ré tout ce qu'il avait fait pour la relever de ses uines et pour l'élever au-dessus du Port-au- rince et des autres villes des Antilles. Après voir tenté une défense inutile, il se tira deux oups de pistolet, dans son château de Sans- ouci. Son deuxième fils, âgé de seize ans, fut mas- acré quelques jours après, et la partie du nord e réunit à la partie du sud, sous la présidence e Boyer (*voy.* ce nom), tant les institutions onarchiques avaient fait peu de progrès sous hristophe. En lui le règne des noirs finit mo- entanément à Haïti, pour faire place à celui es hommes de couleur, ou mulâtres. Malgré on état primitif d'esclave, Christophe passe pour voir eu des manières distinguées. Il parlait aussi cilement l'anglais que le français, et il affectait our le protestantisme une tendance qui vint eut-être de son insuccès auprès du chef de l'É- ise romaine. I. DE SICHERVILLE.

Mémoires du baron de Vastey, secrétaire de Christo- e — Général Pamphile Lacroix, *Histoire de l'expédition Saint-Domingue.*—Mackensie, *Notes;* 1836.—Linstant, is d'Haïti; 1851. — Saint-Remy, *Pétion et Haïti.*

CHRISTOPHE (*Joseph*), peintre hollandais, à Utrecht, en 1498, mort à Lisbonne, en 1557. ève d'Antoine Moro, imitateur de Pierre rugin et de Jean Bellino, il peignit avec une ale habileté l'histoire et le portrait. Il fut ap- lé à la cour du roi Jean III de Portugal, qui le mbla de bienfaits et le nomma chevalier du rist.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CHRISTOPHE (*Joseph*), peintre français, né à erdun, en 1667, mort à Paris, le 29 mars 1748. était peintre d'histoire. Avant la révolution, on yait à Notre-Dame de Paris un tableau de sa ain représentant la *Multiplication des pains.* chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — gler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon.*

***CHRISTOPHE** (*Jean-Baptiste*), curé à otre-Dame-de-Fontaines, près Lyon, né à Ample- is (Rhône), le 3 juin 1809. Sous le titre de *istoire de la papauté pendant le XIV*e *ècle*, il a publié en 1852 un ouvrage for- mant 3 vol. in-8°, et dans lequel on trouve un cit exact, puisé aux meilleures sources, du jour des papes à Avignon. Une critique tou- ours appuyée sur des documents authentiques éantit plusieurs erreurs historiques, propa- es par l'école sceptique du dix-huitième siècle, tre autres la fabuleuse entrevue de Clément V de Philippe le Bel dans les environs de Saint- an-d'Angély. Cette composition historique, aiment distinguée, a été l'objet d'un examen profondi dans les journaux les plus importants Paris; elle a porté la lumière sur des faits u connus ou défigurés par la passion. A. R.

ourn. de la libr., 1852. — *Doc. part.*

CHRISTOPHERSON (*Jean*), théologien an- is, né dans le comté de Lancastre, au com- encement du seizième siècle, mort en 1558. Il étudia à Cambridge, et devint directeur du collége de la Trinité. Nommé doyen de Norwich, et resté fidèle à la religion catholique, il fut obligé de quitter l'Angleterre pendant les règnes de Henri VIII et d'Édourd VI. Il y revint après l'avénement de Marie, et en 1557 il fut nommé évêque de Chichester. Il traduisit du grec en latin Philon le Juif; Anvers, 1553, in-4°; — les *Histoires ecclésiastiques* d'Eusèbe, de Socrate, Sozomène, Évagre et Théodoret; Louvain, 1570, in-8°; Cologne, 1570, in-fol. Ces traductions ne sont ni exactes ni élégantes; et quoiqu'elles aient servi de guide à Baronius et à d'autres annalistes ecclésiastiques, elles attestent une connaissance très-superficielle de l'antiquité.

Biograph. britan.

***CHRISTOPHERSON** (*Michel*), théologien anglais du dix-septième siècle. Il fut élevé au séminaire de Douai, et se fit connaître par sa défense de Bellarmin contre un docteur anglican nommé George Downham. Cette défense est intitulée: *a Treatise of Antichrist in three parts;* 1613, in-4°.

Dod, *Church history of England.*

***CHRISTOPHORUS**, patriarche d'Alexandrie, vivait vers 836. Il écrivit une exhortation à l'ascétisme sous le titre : Τί ὁμοιοῦται ὁ βίος οὗτος καὶ εἰς ποῖον τέλος καταστρέφει; ce livre, qui existe en manuscrit à Vienne, Paris, Rome, Milan et Oxford, fut publié avec une traduction latine et des notes par F. Morel; Paris, 1608. L'éditeur attribua par erreur le livre qu'il publiait à Théophile d'Alexandrie. Il existe une lettre synodale sur le culte des images, adressée à l'empereur Théophile Iconomaque, par Christophorus d'Alexandrie, Job d'Antioche, Basile de Jérusalem et quatorze cent cinquante-cinq autres évêques et prêtres. Cette lettre, intitulée : Ἐπιστολὴ πρὸς τὸν βασιλέα Θεόφιλον περὶ τῶν ἁγίων καὶ σεπτῶν εἰκόνων, a été publiée en grec avec une traduction latine par Combesis, dans ses *Manipul. rerum Constant.;* Paris, 1664, in-4°; et par Michel Le Quien, dans son édition de Damascène; Paris, 1712.

Neusset, *Catal. bibliot. Vindobon.* — Cave, *Hist. litt.* — Fabricius, *Bibliot. græc.*, VIII, IX, XI.

CHRISTOPHORUS ANGELUS, écrivain grec du dix-septième siècle. Il fit imprimer en Angleterre, en 1619, un livre en grec avec une traduction latine *Sur l'état présent de l'Église grecque.* L'auteur, dans cet ouvrage, traite principalement de ce qui appartient à la discipline et aux cérémonies. On y trouve plusieurs choses curieuses sur les jeûnes des Grecs, sur leurs fêtes, sur la manière dont ils se confessent, et sur la discipline monastique. Georges Phelavius, protestant, en publia une nouvelle traduction latine, avec des notes; Francfort, 1655.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

***CHRISTOPOULOS** (*Athanase*), poëte grec, né en mai 1772, à Castoria, en Macédoine, mort le 29 janvier 1847. Son père, Jean, prêtre grec, ayant quitté sa patrie avec ses jeunes enfants,

Athanase et Cyriaque, s'établit à Bukarest, en Valachie. Athanase y étudia la langue grecque sous le diacre Néophyte, connu par un long commentaire sur la grammaire de Théodore Gaza. Il apprit le latin à Bude, et il y étudia la médecine ainsi qu'à Padoue, où il suivit aussi le cours de droit, sans négliger toutefois les classiques grecs, latins, italiens, et français. De retour à Bukarest, il fut choisi pour précepteur des enfants du prince de Valachie Alexandre Mourousi, qu'il suivit en Moldavie, où il exerça des fonctions publiques. C'est à l'instigation de Mourousi que Christopoulos écrivit un drame intitulé *Drame héroïque*, qu'on joua à Yassi et à Bukarest, et qui fut publié en 1805. La même année parut sa grammaire de la langue grecque moderne, sous le titre de *Grammaire Eolodorique :* il y soutient que la langue moderne est formée des deux dialectes éolique et dorique. Quand Mourousi quitta le gouvernement de la Moldavie, il vint avec lui à Constantinople. C'est alors qu'il composa ses poésies lyriques, dans le genre érotique et bachique; elles sont le principal titre de sa gloire. Il recourut avec succès à la langue populaire, dont il fut toujours un des plus zélés partisans, et pour donner plus de popularité à ses poésies, il composa lui-même la musique de plusieurs de ses chansons. Il jouait de la flûte et du *tambouri*. Après la chute de la famille Mourousi, l'année 1812, le prince Caradja appela Christopoulos en Moldavie, et lui conféra de nouveau des fonctions publiques. Il fut aussi chargé de la rédaction d'un nouveau code, destiné à remédier à la confusion et à l'imperfection des lois romaines et byzantines qui régissaient la Valachie. Cet ouvrage fut achevé en deux années. Après la fuite du prince Caradja, Christopoulos rédigea des écrits politiques intitulés Παράλληλα. C'était une comparaison des diverses formes de gouvernement. Pendant son séjour à Hermanstadt, en Transylvanie, il composa une esquisse de la philosophie sceptique des anciens, qu'il publia avec ses poésies, revues par lui en 1833, 2 volumes in-8°. Cette édition et celle de 1841, faite aussi à Paris, par les soins de M. Piccolos, sont les seules reconnues de l'auteur. La dernière fut faite à ses frais, et elle diffère en plusieurs endroits de celle de 1833. Christopoulos se rendit plus tard en Grèce; mais il n'y resta que peu de temps, et la quitta en 1836. Étant revenu en Valachie, il écrivit ses Ἑλληνικὰ ἀρχαιολωγήματα, et traduisit le premier livre de l'Iliade; il écrivit aussi contre les érasmites, pour soutenir l'identité de la prononciation des Grecs anciens et des Grecs modernes. Tous ces écrits ont été publiés à Athènes, en 1853, sous le titre de Ἑλληνικὰ ἀρχαιολωγήματα, précédés d'une vie de l'auteur, d'où nous avons tiré cette notice. On trouve aussi dans ce volume des fragments d'une traduction des deux premiers livres d'Hérodote. On a de Christopoulos plusieurs écrits en prose, qui n'ont pas été publiés. Il avait commencé un dictionnaire de l langue grecque moderne, sur le plan du dictior naire du grec ancien de Henry Étienne; mais n'est arrivé qu'à la lettre *H*. Plusieurs de se manuscrits ont été perdus.

Oeuvres de Christopoulos. — Documents part.

***CHRISTOVAM**, de Portugal, prince port gais, né en avril 1573, mort en 1638. Il éta fils illégitime de D. Antonio, qui prit le titre d roi de Portugal et dont Henri IV favorisa l prétentions. Né à Tanger, mais réfugié avec so père en Angleterre, il fut envoyé en ambassad par ce dernier auprès de l'empereur de Maro pour contracter un emprunt de 300,000 crusade à l'époque où le prétendant gardait l'espoir d'a racher le pouvoir à Philippe II. Il partit po cette mission le 25 octobre 1588, et débarqua Safy le 7 janvier 1589. Dès qu'il eut mis le pie en Afrique, il fut reçu de la part du souverai musulman d'une façon vraiment royale, et maison devint aussitôt le refuge des chrétie captifs. La somme qu'il demandait pour faire guerre à l'Espagne parut probablement trop fort elle ne lui fut pas accordée par le souverai arabe. En 1590 il passa en Angleterre ; mais s père avait déjà quitté Londres, et s'était réfugié Paris, où il vivait obscurément. Il le rejoignit, e chose étrange, dans l'asile qu'il s'était choisi France, il conservait les meilleurs rapports av le schérif, qui, se rappelant ce qu'un prince sa maison devait au roi D. Sébastien, lui fit c frir ainsi qu'à son père une splendide hospit lité. D. Antonio et lui n'acceptèrent point; Chri tovam, que les recueils du temps qualifient fils de roi, partagea la vie modeste de son pèr et fut enterré près de lui. On lui attribue *Brie histoire* de *D. Antoine Ier, roi de Portuga* in-12. F. D.

Documents particuliers.

***CHRISTOVAO DE LISBOA** (*Frey*), missio naire portugais, premier explorateur du Toca tin, né dans les dernières années du seizièn siècle, mort dans la première moitié du di septième. Cet homme intrépide appartenait une noble famille du Portugal, et il était onc de Faria Severim, secrétaire des grâces de Ph lippe II. Nommé, en 1623, gardien du co vent des capucins du Maramhao, il s'opposa tous ses efforts à ce que l'on réduisît les Indie en esclavage, et il entreprit pour catéchiser l sauvages de vastes courses dans les solitud inexplorées que les Français avaient voulu col niser dès l'année 1610, et dont ils avaient été cemment expulsés. On sait peu de choses sur immenses explorations; mais il serait possible q le résultat en fût consigné dans les archives, si pl cieuses, de la bibliothèque d'Evora, dont M. J. H da Cunha Rivara a publié récemment le catalogu et qui renferme d'innombrables documents inéd sur l'ancienne Amazonie. F. D.

Documents inédits.

CHRISTYN (*Jean-Baptiste*), jurisconsu

l torien, né à Bruxelles, en 1622, mort le 28 octobre 1690. Il obtint le grade de licencié en droit à l'université de Douai, et fut successivement avocat dans sa ville natale, assesseur du prévôt général et du drossart de Brabant, et en 1657 conseiller au grand conseil de Malines. Devenu en 1671 membre du conseil privé, il fut bientôt après appelé à Madrid pour siéger au conseil suprême chargé des affaires des Pays-Bas, et nommé chevalier de la Toison d'Or. Il fut envoyé par le roi d'Espagne, en 1678, comme ambassadeur au congrès de Nimègue, et, en 1681, comme premier commissaire, aux conférences qui se tinrent à Courtray avec les envoyés de France. Pour récompenser de si longs et si importants services, des lettres patentes du 11 janvier 1687 érigèrent en baronnie sa terre de Merbeck, et le 22 avril de la même année il fut revêtu des fonctions de chancelier de Brabant, qu'il exerça jusqu'à sa mort. Son portrait, peint par Van Dyck, a été gravé par Morin. Christyn est auteur des ouvrages dont voici les titres : *Jurisprudentia heroica, sive de jure Belgarum circa nobilitatem et insignia. .. liber prodromus;* Bruxelles, 1663, in-4° de 144 pages, fig.; — *Jurisprudentia heroica, sive de jure Belgarum circa nobilitatem et insignia demonstrato in commentario ad Edictum perpetuum;* Bruxelles, 1668, in-fol.; ibid., 1689, in-fol.; — *Observationes eugenealogicæ et heroicæ*, etc.; Cologne, 1678, in-4°; — *Basilica Bruxellensis, sive monumenta antiqua, inscriptiones et cœnotaphia;* Amsterdam, 1677, in-8°, fig.; 2e édit., Malines, 1743, in-8°, augmentée d'une seconde partie et d'une notice sur l'auteur, par J.-F. Foppens; — *les Tombeaux des hommes illustres qui ont paru au conseil privé du roi catholique aux Pays-Bas, depuis son institution, de l'an* 1517 *jusqu'aujourd'hui;* Leyde, 1672, et Amsterdam, 1674, in-12 de 93 pages; — *Septem tribus patriciæ Brabantienses;* Leyde, 1672, in-12; 2e édit., Louvain, 1754, in-12; — *Senatus populique Antuerpiensis nobilitas, sive septem tribus patriciæ Antuerpienses;* Louvain, 1672, in-12 de 8 pages; — *Tabula chronologica ducum Lotharingiæ, Brabantiæ, Limburgiæ, gubernatorum ac archistrategorum eorum ducatuum;* Malines, 1669, in-4°; 3e édit., Cologne, 1677, in-4°. Vander Vinckt (Ms. 16,310 de la bibl. roy. de Bruxelles) déclare Christyn auteur des *Belgii et Burgundiæ gubernatores et archistrategi, eorumque ortus et series;* Cologne, 1677, in-8°. Enfin, J. Ermees et Van Hulem, suivis par Brunet, lui attribuent *les Délices des Pays-Bas;* Bruxelles, 1697, in-12 de 12 pages, 1re édition d'un ouvrage souvent imprimé, et que l'auteur du *Dictionnaire des anonymes* dit être de P. de Dobbeleer.

E. Regnard.

J. Britz, *Code de l'ancien droit belgique.* — *Documents particuliers.*

Christyn (*Libert-François*), seigneur de Bautersem, vicomte de Tervueren, jurisconsulte, frère du précédent, né à Bruxelles, le 29 juin 1639, mort le 10 juin 1717. Il exerça d'abord la profession d'avocat au conseil de Brabant, et devint successivement substitut licencié de la cour féodale, substitut du procureur général au conseil de Brabant, conseiller au même conseil, conseiller de l'amirauté suprême et vice-chancelier de Brabant. Il a été l'éditeur des deux ouvrages suivants : *de Legibus abrogatis et inusitatis in regno Franciæ*, par P. Bugnyon; Bruxelles, 1677 et 1702, in-4°; — *Opera omnia juridica* de Jean et de Frédéric Van der Sande; Bruxelles, 1721, in-fol. Il a publié en outre, sous le voile de l'anonyme, l'*Anti-Tribonien, ou discours pour l'estude des lois*, de François Hotman; Bruxelles, 1681, in-4°.

E. Regnard.

J. Britz, *Code de l'ancien droit belgique.* — Klimrath, *Travaux sur l'hist. du droit français*, tom. I.

Christyn (Le chevalier *Jean-Baptiste*), neveu des précédents, jurisconsulte, né à Bruxelles, vers 1635, mort en 1707. Il était fils de François-Antoine Christyn, assesseur à la chambre des comptes et conseiller au conseil de Brabant. Il était depuis longtemps avocat dans sa ville natale, et s'était acquis une juste considération par son savoir quand il devint conseiller au conseil de Brabant. Il est auteur des ouvrages suivants : *Placcaeten, ordonnantien, etc., van Brabant;* Bruxelles, 1664 et 1676, 2 vol. in-fol. C'est la continuation jusqu'en 1675 du recueil commencé par Anselmo; — *Brabantsrecht dat is generale costumen van Brabant, Limborch en Mechelen;* Anvers, 1682-1683, 2 vol. in-fol.; — *Consuetudines Bruxellenses latine reddita, commentariis et notis illustravit... necnon sententiis et turbis ; accedunt consuetudines curiæ feudalis Brabantiæ;* Bruxelles, 1689, 2 vol. in-8°; — idem, *Accedunt additiones ex manuscripto*, par J.-B. Janin; Bruxelles, 1764, in-12; — *Droits et coutumes de la ville de Bruxelles, du chef-banc à Uccle, de la ville de Nivelles, de la cour féodale de Brabant et de celle de Lothier; ensemble... les turbes et sentences recueillies par Christyn...; le tout en français et en flamand*, par de Hoze; Bruxelles, 1762, 2 vol. in-12. Ce commentaire, fort savant, a fondé la réputation de Christyn; — *J. Deckeri dissertationum juris et decisionum libri II, editio altera;* Bruxelles, 1686, in-fol.

E. Regnard.

J. Britz, *Code de l'ancien droit belgique.*

***Christynen** (*Paul* de), seigneur de Beyssem, Buecken et Assen, jurisconsulte, né à Malines, en 1543, mort le 6 octobre 1631. C'était un homme d'un savoir profond et un zélé protecteur des lettres. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarii in leges municipales Mechlinienses;* Paris, 1624, in-4°; 4e édition, augmentée par Sébastien de Christynen, fils de l'auteur,

Anvers, 1671, in-fol.; — *Practicarum quæstionum rerumque in supremis curiis actarum et observatarum decisiones; emendatum et auctum studio et opera Seb. de Christynen;* Anvers, 1671, 6 vol. in-fol.; ibid., 1636, 3 vol. in-fol.; Erfurt, 1743, 7 vol. in-fol. Les écrits de Christynen sont mis au nombre des sources les plus importantes de l'ancien droit national de la Belgique. On a souvent confondu ce jurisconsulte avec les Christyn. E. REGNARD.

Draudius, *Bibliotheca classica.* — *Catalogue de la Bibl. imp.* — J. Britz, *Code de l'ancien droit belgique.*

***CHRISTUS** ou **CHRESTUS** (Χρῆστος), de Byzance, sophiste grec, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Disciple d'Hérode Atticus, il enseigna lui-même la rhétorique à Athènes, et réunit autour de lui plus de cent auditeurs. Parmi ses élèves les plus distingués on cite Hippodrome, Philiscus, Nicomède, Aristénète, et Callæschrus. Chrestus était adonné au vin.

Philostrate, *Vitæ sophistarum.*

CHROCUS ou **CROCUS**, chef d'une horde de Vandales. Il ravagea la Gaule à la fin du troisième ou au commencement du quatrième siècle après Jésus-Christ. Fait prisonnier par un général romain, nommé Marius, il fut mis à mort, à Arles. On ne sait rien sur ce prince barbare, qui n'est guère connu que par les légendes chrétiennes, qui l'accusent d'avoir fait tuer plusieurs saints prélats, entre autres saint Antide, évêque de Besançon, saint Didier, évêque de Langres, saint Privat, évêque de Gévaudan.

Grégoire de Tours, *Hist.*, l. I, ch. 2. — Baronius, *Annales.*

CHRODEGANG ou **GODEGRAND** (saint), évêque de Metz, né dans le Brabant, vers l'an 712, mort en 766. Il était parent de Pepin, et occupa à la cour de Charles Martel la charge de chancelier, ce qui ne l'empêchait point de vivre dans la plus grande austérité. Chrodegang ayant été élu évêque de Metz en 742, Pepin, qui venait de succéder à Charles Martel, ne consentit à son sacre qu'à condition qu'il continuerait de remplir ses fonction de ministre. Chrodegang suffit à tout, et dut même aller deux fois en ambassade auprès du pape Étienne II et d'Astolfe, roi des Lombards. Au retour de ces légations, il s'occupa activement de la réforme du clergé de son diocèse, et écrivit, en 755, pour les chanoines de sa cathédrale une *Règle* célèbre, où il rétablit entre eux la vie commune. Cette *Règle* ne tarda point à se propager, et reçut peu à peu une application qui devint générale. On trouve le texte de ce manuscrit important pour l'histoire de la discipline ecclésiastique dans le tom. VII de la Collection des conciles du Père Labbe. En même temps Chrodegang travaillait à la fondation des abbayes de Saint-Pierre, de Lorsch et de Gorze; il fut enterré dans cette dernière. Meurisse et Mabillon nous ont conservé son pieux testament. N. M.

Paulus, *de Episcopis Metensibus.* — Mabillon, *Annales, Acta diplomata.* — Meurisse, *Hist. des evêqu de Metz.* — Dom Cellier. *Hist. générale des auteu sacrés.* — Pétin, *Dict. hagiographique.*

***CHROMATIUS**, écrivain latin et évêque d'A quilée, florissait à la fin du quatrième siècle e au commencement du cinquième. On place mort vers 410. Le lieu et la date de sa naissan sont inconnus; on croit, mais par conjectu seulement, qu'il était Romain. Tout en condar nant les écrits d'Origène, il resta lié avec Rufi qu'il avait baptisé, et qui lui avait dédié pl sieurs ouvrages, entre autres sa traduction l tine de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Chr matius engagea saint Jérôme à traduire en lat la bible hébraïque, et reçut la dédicace du co mentaire fait par ce Père sur le prophète H bakkuk. Lorsque éclata la querelle entre Ru et saint Jérôme, Chromatius s'entremit, par u lettre adressée à ce dernier. Il fut dans l'Oc dent le plus vigoureux défenseur de saint Ch sostome, qui lui écrivit pour le remercier. L'o thodoxie de l'évêque d'Aquilée n'est pas co testable, mais son obéissance au saint-siége quelquefois douteuse. Ainsi lorsque le pape An tase eut condamné à la fois Origène et Rufi et signifié cette décision à Chromatius, celui-loin d'y souscrire, reçut Rufin dans la comm nion de son Église. On a perdu la plupart d ouvrages de Chromatius, entre autres sa *Let à saint Jérôme* au sujet de Rufin, et son *Épî* adressée à l'empereur Honorius pour la défe de saint Chrysostome; mais il reste de lui *Discours sur les huit béatitudes*, des trai *Sur les chapitres* V *et* VI *de saint Matthie sur le baptême*, et un petit nombre de *Lettr* La meilleure édition de ces ouvrages, qui avai déjà été publiés à Bâle, en 1528 et 1551, Louva 1646, est celle de la *Bibliotheca Patru* Londres, 1677, t. V.

Tillemont, *Mém. sur l'hist. ecclés.*, t. XI. — Dup *Bibl. des auteurs ecclés*, III. — Cave, *Historia litte ria.* — Lardner, *Works*, IV.

CHROSCIENSKI, CHROSCINSKI ou **CHRU CINSKI** (*Albert-Stanislas*), poëte polona mort vers 1737. D'abord secrétaire de Jean Sobieski, puis de Jacques Sobieski, fils aîné ce prince, il devint un des meilleurs poëtes la Pologne. Son père avait accompagné le Jean III devant Vienne; peut-être s'y trouva lui-même, ainsi que le ferait supposer son poë intitulé: *Traba wiekopomney Stawy Jana I* Varsovie, 1684, qui célèbre la victoire rempor sur les Turcs près de Vienne, en 1683. Il fut grande faveur à la cour du roi Jean III, et c' aux frais de ce souverain que fut imprimée traduction de *la Pharsale* de Lucain, faite vers par Chroscienski; Oliva, 1693, 2 vol. in- C'est un poëme fort estimé des Polonais, qu qu'il ne soit pas irréprochable. Les autres vrages de Chroscienski sont: une traduction vers du *Livre de Job* et des *Lamentati de Jérémie;* Varsovie, 1705, in-4°, et Wil 1759. Un malheur domestique survenu au pe

fit entreprendre *Aman* et *Assuérus*, poëme en nif chants; 1745; — *Jozef od Bræi przedany* p*ma IV, XIII piesniach* (Joseph vendu par s frères), poëme en treize chants; 1695 et 1733, s s indication de lieu d'impression; — un re- c il de chants pieux, tels que les *Psaumes*, etc.; - *Laur poetyczny*, etc. (Laurier poétique en l'nneur de la Vierge), sans indication de date; - *Clypeus serenissimi Joannis III, regis Poniarum;* 1717, in-fol. C'est une généa- l(e de la maison Sobieski, dédiée au prince J ques.

bl. poet. Poloniæ.—Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CHROUET (*Warner*), médecin néerlandais, vait dans la première moitié du dix-huitième s le. On a de lui : *de Trium humorum oculi p ine, formatione et nutritione;* Liége, 1688, i8°, et 1691, in-12. Il s'élève dans cet ouvrage c tre la doctrine de Nuck, et soutient que les pré- d lus *cônduits aqueux* sont de véritables ar- è s. Il traite aussi d'autres matières, telles que la s icture celluleuse de l'humeur vitrée, le cristal- l iet l'humeur aqueuse, enfin la membrane qui l ne l'iris; — *la Connaissance des eaux mi- n ales d'Aix-la-Chapelle, de Chaude-Fon- t ne et de Spa, par leurs véritables prin- c es;* Leyde, 1714, in-12; Liége, 1729, in-12; - une traduction annotée du *Spadacrone* de Euri de Heers; La Haye, 1739, in-12.

oy, *Dict. de la médecine.*

CHRYSANDER ou **GOLDMANN** (*Guillaume-Crétien-Juste*), théologien protestant, né le 9 Jembre 1718, à Gœdekenroda, village de la prin- auté d'Halberstadt, mort à Kiel, le 10 décembre 1 8. Il fut successivement professeur de philoso- e, de mathématiques, de langues orientales et de l logie dans les universités de Helmstædt, de Fteln et de Kiel. Il aimait beaucoup la mu- ie, et jusque dans sa vieillesse on l'entendait vent chanter les psaumes en hébreu, en s compagnant de la guitare. Parmi ses disser- tions, dont le nombre est immense, nous cite- s les suivantes : *Plutarchi Vitæ selectæ pa- l lelæ, græcis marginalibus nunc primum l boratis instructæ, cum præfatione græca;* mstaedt, 1747, in-8°; — *Abbreviaturæ quæ- n in scriptis judaicis usitatiores, ordine l habetico;* Halle, 1748, in-4°; — *Hypom- n na de primo scripto arabico quod in Ger- n nia typis excusum est, tit. Bismilabi Wa- n ni;* Halle, 1749, in-4°; — *Grammaire de la l ngue des juifs d'Allemagne;* Leipsick, 1750, i4°; — *Recherches sur l'antiquité et l'uti- é des accents dans la langue hébraïque;* ème, 1751, in-8°; — *Historische Untersu- en von den. Kirchenorgel* (sur les orgues). tte dissertation, insérée d'abord dans le *Maga- i scientifique* de Hanovre, 1754, n° 91, fut im- imée séparément en 1755, 3 feuilles et demie, 8°, sans nom de lieu.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHRYSANTHE (Le Père), auteur pseudonyme d'un ouvrage intitulé : *Chrysanthis historia et descriptio Terræ Sanctæ, urbisque Hierusalem;* Venise, 1728, in-fol.

***CHRYSERME** (Χρύσερμος), médecin grec, vivait vers l'an 100 avant J.-C. Il fut un des maîtres d'Héraclide d'Érythrée et peut-être aussi d'Apollonius Mus. Une de ses formules médicales et sa définition du pouls nous ont été conservées par Galien. Chryserme pensait que le cœur n'exerçait aucune influence sur la production du pouls, et qu'elle était entièrement due à la force propre des artères. Le nom de ce médecin est aussi mentionné par Sextus Empiricus et par Pline.

Galien, *de Differ. puls.; de Compos. medicam. sec. loc.* — Sextus Empiricus, *Pyrrhon. Hypotyp.* — Pline, *Hist. nat.*, XXII.—Cramer, *Anecd. græc.*, vol. III.

***CHRYSIPPE** (Χρύσιππος), de Tyane, écrivain grec gastronomique; on ignore l'époque où il vivait. Il composa plusieurs traités sur l'art culinaire, ou plutôt sur l'art de faire le pain et la pâtisserie. Il semble avoir été peu connu avant le temps d'Athénée, qui l'appelle un habile écrivain sur l'art de la pâtisserie (σοφὸς πεμματολόγος). Un des ouvrages de Chrysippe traite spécialement de la manière de faire le pain, et était intitulé Ἀρτοκοπικὸς.

Un autre Chrysippe, auteur d'un ouvrage intitulé Ἰταλικά, est cité par Plutarque, *Parall. min.* c. 28.

Athénée, III, XIV.

CHRYSIPPE, de Cnide, médecin grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il a été souvent confondu avec le philosophe stoïcien du même nom. Fils d'Érinée et contemporain de Praxagoras, il fut l'élève d'Eudoxe de Cnide et de Philistion, le père de Chrysippe, médecin de Ptolémée Soter, et le tuteur d'Érasistrate. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il accompagna en Égypte son maître Eudoxe. Les nombreux ouvrages de Chrysippe sont perdus aujourd'hui; mais plusieurs de ses doctrines médicales nous ont été conservées par Galien. Partisan de l'école pythagoricienne, Chrysippe avait en horreur la saignée et les purgatifs. Il attachait le plus grand prix aux vertus médicales du chou, sur lequel il avait écrit, au rapport de Pline, un traité tout entier. Pline nous apprend que toute la doctrine de ce médecin se réduisait à l'application plus ou moins arbitraire des remèdes tirés du règne végétal.

Diogène Laerce, VIII. — Pline, *Historia naturalis*, XXVI, XXIX. — Galien, *de Ven. sect.*, *adv. Erasistr. Rom.*

***CHRYSIPPE**, fils du précédent, médecin de Ptolémée Soter, qui régna sur l'Égypte de 323 avant J.-C. à 283. Faussement accusé d'un crime, il fut mis à mort.

Diogène Laerce, VII.

CHRYSIPPE, médecin grec, élève d'Érasistrate, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Quelques critiques lui attribuent le traité *de Brassica* (du Chou), mentionné par Pline, et

qui semble appartenir à Chrysippe de Cnide.

Diogène Laerce, VII.

*CHRYSIPPE, médecin grec, disciple d'Asclépiade, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. Un de ses ouvrages est cité par Cœlius Aurelianus; cet auteur fait plusieurs fois mention d'un médecin du nom de Chrysippe. On ne sait si c'est le même que le disciple d'Asclépiade.

Cœlius Aurelianus, *de Morb. chron.*, IV, 8.

*CHRYSIPPE, de Cilicie, médecin grec, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il fut, à ce qu'on croit, le maître d'Athénée, natif aussi de Cilicie, et Galien l'appelle le grand père de la secte des *Pneumaticistes*.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, élève et successeur de Cléanthe, naquit à Soli, en Cilicie, vers 280 (av.-J.), et mourut à l'âge de soixante-treize ans, suivant Apollodore, ou de quatre-vingt-un, suivant Lucien et Valère Maxime. Il fut d'abord coureur du stade; puis, ayant perdu son patrimoine, il s'adonna à la philosophie, et choisit de préférence l'école où l'on enseignait à n'estimer autre chose que la liberté et la vertu. Il est peu probable qu'il ait entendu les leçons de Zénon : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'attacha à Cléanthe, non point qu'il le suivît en aveugle : il paraît avoir fait plus d'état de sa personne que de ses enseignements : « Donnez-moi vos principes, lui disait-il souvent, je saurai bien trouver seul les démonstrations. » Toute l'antiquité nous représente en effet Chrysippe comme un génie doué d'une facilité et d'une pénétration rares, comme un dialecticien subtil et raffiné : « Si les dieux, disait-on, avaient une dialectique, ce serait celle de Chrysippe. » Il avait avec cela tout l'orgueil d'un chef de secte et une activité d'esprit infatigable. Le stoïcisme avant lui s'était tenu vis-à-vis des autres doctrines dans une réserve pleine de périls. Un système qui ne se défend pas est bien près de périr. Chrysippe, merveilleusement propre à la polémique, ne se contenta pas du rôle passif que Cléanthe avait gardé toute sa vie; il défendit avec énergie le Portique contre ses adversaires, et prit à son tour l'offensive, tantôt attaquant les disciples de Platon et d'Aristote, tantôt, et surtout, les épicuriens et les académiciens. Il paraît qu'il s'était laissé séduire par les leçons de Lacyde et d'Arcésilas, et qu'un instant il abandonna Cléanthe. On rapporte à cette époque de sa vie les écrits qu'il a composés *Pour et contre la coutume*, et l'ouvrage où il traite *Des grandeurs et des quantités* suivant les principes de l'académie. Mais il répara cette infidélité d'un instant en luttant toute sa vie contre le scepticisme des académiciens. La renommée de Chrysippe était telle, et l'estime qu'il s'était acquise était si grande, qu'on disait : « S'il n'y avait pas de Chrysippe, il n'y aurait pas de Portique. » Nul philosophe en effet n'est cité plus souvent ui plus volontiers par toute l'antiquité; nul ne possède une autorité égale à la sienne; et bien q Plutarque lui ait reproché des contradiction des obscurités, une subtilité excessive, bien q d'autres aient critiqué la négligence de son styl ses répétitions continuelles, sa complaisance citer les poëtes et à intercaler dans ses écri des ouvrages presque entiers, on peut dire q nul ne contribua plus que lui à donner au st cisme une assiette fixe, une organisation défi tive, et en même temps à propager et à vulgaris cette doctrine.

Chrysippe composa, dit-on, plus de sept cen livres, dont nous ne possédons que des fra ments, en très-grand nombre il est vrai. Ce énorme quantité d'ouvrages étonne moins qua on fait réflexion à la fécondité de son esprit surtout à sa manière de composer. Il écrivait, Diogène de Laerte, tout ce qui lui venait à la pe sée, reprenait souvent la même question, us au hasard de tous les témoignages qu'il renc trait, et grossissait ses ouvrages de citations toute espèce. De plus, peu curieux de la beau de la forme et des charmes du style, com étaient en général les premiers stoïciens, il prenait pas la peine de relire et de corriger écrits. La tendance pratique de la philosop stoïcienne est plus marquée chez Chrysippe chez ses prédécesseurs. Zénon et Cléanthe sa fiaient à la physique et même à la logique ce partie de la philosophie qui regarde la condu de la vie. Chrysippe traita de la morale a plus de développements; il alla même jusq dire que la physique n'avait pour but que conduire aux recherches sur le bien et le m C'était continuer les traditions socratiques, mettre le stoïcisme dans la voie qu'il ne qu plus, et où il ne fit même que s'enfoncer dav tage en passant de la Grèce à Rome.

Voici un aperçu succinct de la philosop stoïcienne, dont Chrysippe peut être consid comme le second fondateur. D'abord il divise philosophie en logique, en physique, et morale.

La logique stoïcienne, dans les divisions p posées par les devanciers de Chrysippe, comp nait la dialectique et la rhétorique. Chrysippe crut considérablement le nombre de ces divisio et enrichit, d'autres disent embarrassa, la logi de nombreuses recherches sur la grammaire nérale, sur les étymologies, sur l'origine et la gnification primitive des mots. Il fit aussi r trer dans cette science l'analyse et la solution sophismes célèbres, appelés *sorites*. Mais la qu tion principale à laquelle Chrysippe donna soins est celle du critérium de la vérité : c sur ce point que roula surtout le procès entre stoïciens et les académiciens, Chrysippe et A silas. Zénon et Cléanthe plaçaient le critérium vrai dans l'énergie plus ou moins grande met l'esprit à saisir et à s'approprier la rep sentation sensible; Chrysippe le chercha d l'énergie de l'impulsion extérieure et dans l'

ence empirique qui en résulte, fidèle en cela à la octrine qui dérivait toute connaissance de la nsation. Mais n'expliquant pas en quoi consiste écisément la différence qui existe entre la vraie présentation et la fausse, et comment se reonnaît l'analogie de l'idée avec l'objet, il prêit le flanc aux attaques que Carnéade ne manua pas de diriger contre lui.

Un mot maintenant sur la physique stoïcienne. e dogme suprême de cette doctrine est que tout qui existe est corporel. Être incorporel est our Chrysippe synonyme d'être abstrait, d'être de ison. Deux choses constituent essentiellement ut être réel : l'élément passif, la matière indérminée qui en soi est un pur néant, et est cendant le fondement nécessaire de toute exisnce; et l'élément actif, Dieu, Jupiter, le feu tiste et organisateur, qui se mêle à toute maere pour la déterminer et lui donner une exisnce réelle. Cette force active est répandue dans nivers entier; elle anime chacun des êtres qui istent comme elle anime le tout, et en pénéant l'univers, en se mêlant intimement à lui, le l'administre, elle lui communique une vie et ne activité inépuisables. Le monde est un être vant, un animal raisonnable. En tant qu'on ut le décomposer en une multiplicité de choses données, il est périssable; considéré dans son nsemble, il est éternel, il est Dieu même. La vie monde se développe par un double mouvent d'expansion et de retour. Tout vient du u, et tout s'y résout. De là cette opinion que nivers finira par la combustion; mais il finira our renaître de ses cendres et trouver dans le u le germe d'une vie et d'une activité nouvelles. n voit que ce système n'est autre chose qu'un nthéisme naturaliste, dans lequel sont mélanées, par un étrange alliage, la métaphysique d'Héclite et celle d'Aristote. Selon Chrysippe le onde est bon dans son ensemble; il n'y peut xister de mal que dans les détails, que dans opposition et le choc des activités périssables ui s'y développent. Le destin, la loi, la raison niverselle règlent tous les différents mouvenents qui s'accomplissent. Chrysippe faisait les lus grands efforts pour sauver la liberté de homme; mais, malgré la subtilité de sa dialecque, c'est en vain qu'il cherchait une place pour liberté dans un système où l'inévitable nécesté régit toutes choses.

La morale stoïcienne doit beaucoup à Chryppe. Il ne se contenta pas en effet de spéculer ur le souverain bien, il fit descendre ses reherches jusque dans les détails les plus chétifs e la pratique, et ne dédaigna pas de donner des réceptes pour l'éducation des petits enfants. uintilien le cite plus d'une fois dans son instiution oratoire. Il est peu de philosophes dans antiquité qui aient parlé plus fortement de la ertu et du devoir que les stoïciens, et qui aient elevé plus haut la dignité de la nature humaine. Iais qu'est-ce que ce devoir, qu'est-ce que cette vertu identifiée avec la sagesse et le bonheur? Bien vivre, c'est vivre suivant la nature; mais qu'est-ce que la nature? Cléanthe disait : C'est l'ordre du monde, c'est la raison divine. Chrysippe entend par là la nature particulière de l'homme. Sans doute cette nature particulière n'est qu'une fonction, un mode de la nature universelle, et son développement concourt à l'harmonie de la vie du monde; c'est cependant un progrès d'avoir placé au sein même de la nature humaine la source de tout devoir et de toute vertu. Selon Chrysippe, c'est pure folie de dire qu'il n'est pas conforme à la nature de se conserver soi-même et de regarder les richesses, la santé, comme des choses de nulle valeur. Si ce ne sont pas, à proprement parler, des biens, si dans certaines circonstances le sage doit savoir les rejeter et se sacrifier lui-même, de telles choses sont, quand le choix est permis, préférables à leurs contraires. En voulant qu'on tînt compte du préférable dans la vie, à côté du bien, Chrysippe atténuait l'excessive rigidité des principes de Cléanthe, et, si je puis le dire, humanisait un peu sa morale. Mais cette concession faite à la nature humaine ne détruit en rien le caractère de cette morale. La raison seule doit gouverner la vie, seule elle doit être entendue et suivie; les passions sont essentiellement mauvaises, en ce qu'elles ne sont propres qu'à énerver et à asservir l'âme, qu'à troubler cette égalité parfaite qui doit être maintenue à tout prix. Le sage décrit par Chrysippe est un être vivant en dehors des conditions de la vie humaine : il le propose, il est vrai, comme un idéal impossible à réaliser; mais quel homme que cet être qui a rompu tous les liens qui l'attachent à la nature, sans désirs, sans passions, absolument inaccessible aux atteintes de la fortune, que les événements extérieurs ne sauraient courber, qui ne connaît ni le plaisir ni la douleur, ni la joie ni la tristesse, être invulnérable, indifférent à tout ce qui l'entoure, enveloppé en lui-même, et trouvant dans la possession de son indépendance bonheur, richesse? N'est-ce pas le chef-d'œuvre de l'orgueil? Où est la nature qui comporte une pareille grandeur? N'est-ce pas le cas de s'écrier avec Bossuet : « C'est le prendre « d'un ton bien haut pour des hommes faibles et « mortels... O fausse et imaginaire sagesse, qui « croit être forte parce qu'elle est dure, et géné« reuse parce qu'elle est enflée (1). » On ne convient-il pas de rappeler la critique si fine d'Horace, qui dit, en parlant du sage stoïcien :

In summa felix, nisi quum pituita molesta est.

B. Aubé.

Diogène de Laerte, l. VII, I, ch. VII. — Plutarque *de Stoic. repugn.* — Baquet, *Commentatio de Chrysippi vita, doctrina et reliquiis.* — Petersen, *Philosophiæ Chrysippeæ fundamenta.* — Hagedorn, *Novalia Chrysippea e rerum naturis petita.* — Richter, *de Chrysippo stoico fastuoso.* — H. Ritter, *Hist. de la*

(1) *Sermon sur la Providence, pour le troisième dimanche après Pâques*, prêché à Dijon; t. III, p. 613.

philosophie, t. III, LXI, ch. 2 et suiv. — Tenneman; *Hist. de la philosophie.*

***CHRYSIPPE**, de Cappadoce, écrivain ecclésiastique, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Lui et ses deux frères, Cosmas et Gabriel, reçurent une savante éducation en Syrie, et furent ensuite confiés aux soins d'Euthymius à Jérusalem. Ce fut dans cette ville que Chrysippe prit les ordres. Il devint économe du *Monasterium Laura*, préfet de l'église de la Sainte-Résurrection, gardien de l'église de la Sainte-Croix, et remplit cette dernière place pendant dix ans. Il écrivit, dans un style à la fois élégant et concis, plusieurs ouvrages sur des sujets ecclésiastiques; mais ils sont perdus, à l'exception d'un traité intitulé : *Homilia de sancta Deipara* (qu'on trouve, avec une traduction latine, dans le second volume de l'*Auctuarius Duceanus*), et de quelques fragments d'un petit ouvrage intitulé : *Encomium Theodori martyris*, qui existent encore dans Eustathe de Constantinople, *Liber de statu vitæ functorum.*

Cave, *Historia literaria*, vol. I.

***CHRYSOBERGE**, Χρυσοβέργης (*Lucas*), écrivain ecclésiastique grec, mort en 1167. Nommé patriarche de Constantinople en 1155, il présida le synode qui se tint dans cette ville en 1166. Il ne reste de ses ouvrages que treize *Decreta synodalia*, contenus dans le *Jus græco-romanum* de Léunclave. Voici les titres de quelques-uns de ces décrets : *de Clericis qui se immiscent sæcularibus negotiis ; de Indecoris et scenicis ritibus sanctorum notariorum festo abrogandis ; Ne clerici turpilucrifiant aut medici.* On trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Vienne deux poëmes, l'un en vers ïambiques, l'autre *Sur le jeûne*, attribués à Chrysoberge.

Fabricius, *Bibl. med. et infim. ætatis.*

***CHRYSOBERGE** (*Maxime*), écrivain ecclésiastique grec, vivait vers 1400. On a de lui : *Oratio de processione Spiritus Sancti ;* ce discours a été imprimé dans le second volume de la *Græcia orthodoxa* de Leo Allatius.

Cave, *Historia literar.*, II. — Fabricius, *Bibl. græca*, IX, XI.

CHRYSOCÉPHALE. *Voy.* MACAIRE.

CHRYSOCOCCÈS (*George*), Γεώργιος ὁ Χρυσοκόκκης, savant médecin grec, vivait au milieu du quatorzième siècle. Il écrivit plusieurs bons livres sur l'astronomie et les mathématiques. George Chrysococcès était, à ce qu'on croit, le même que le Chrysococcès ami de Théodore Gaza, qui, ainsi que ce dernier, fut employé à la bibliothèque du Vatican et sauva de l'oubli ou de la destruction plusieurs manuscrits grecs précieux. Tous les ouvrages de Chrysococcès sont restés inédits, bien que la publication en eût été fort utile pour l'histoire de l'astronomie; les principaux sont : Ἐξήγησις εἰς τὴν σύνταξιν τῶν Περσῶν ἐν κεφαλαίοις μζ', σὺν τοῖς Ἀστρονομικοῖς διαγράμμασαι, καὶ Γεωγραφικοῖς πίναξιν, (*Expositio in constructionem Persarum per capita* 47, *cum astronomicis designationibus et géographicis tabulis*), dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan. C'est probablement le même ouvrage que celui qui se trouve dans la Bibliothèque impériale de Paris, sous le titre de Γεωργίου τοῦ Χρυσοκόκκη τοῦ ἰατροῦ Ἀστρονομικά; — Γεωργίου ἰατροῦ τοῦ Χρυσοκόκκη Περὶ τῆς εὑρήσεως τῆς ἡμέρας τῆς ἁπλῶς συζυγίας ἡλίου καὶ σελήνης (*de Inveniendis syzygiis lunæ solaribus per singulos anni menses*), dans la Bibliothèque impériale de Paris ; — Πῶς δεῖ κατασκευάζειν Ὡροσκόπον, ἤτοι Ἀστρόλαβον (*Quomodo construendum sit horoscopium aut astrolabium*), dans la bibliothèque royale de Madrid. On attribue à Chrysococcès un ouvrage manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne intitulé : Ἔκδοσις εἰς τὸ Ἰουδαϊκὸν ἑξαπτέρυγον (*Editio et expositio syntagmatis canonum astronomicorum judaicorum*). Ce savant laissa aussi un manuscrit de l'*Odyssée*, qu'il avait copié en l'accompagnant de notes, dans l'an du monde 6844 (1336 de J.-C.), comme il le dit lui-même en tête de cette copie. Ce manuscrit, placé d'abord à Heidelberg, dans la bibliothèque Palatine, passa à Rome, d'où il fut rapporté à Heidelberg en 1815, avec le reste de la bibliothèque Palatine. Il est douteux que George Chrysococcès soit le même que le Chrysococcès auteur d'une *Histoire de l'empire byzantin*, dont un fragment sur le meurtre d'Amurath a été donné par Fabricius. Bien que les œuvres astronomiques de Chrysococcès n'aient jamais été publiées, plusieurs de ses tables astronomiques et géographiques ont été insérées dans divers ouvrages modernes sur la géographie et l'astronomie, entre autres dans l'*Astronomie philolaïque* de Boulliau.

Fabricius, *Bbl. græca*, XII. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

***CHRYSOGONE**, célèbre joueur de flûte athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Il fit partie de la pompe triomphale qui environna Alcibiade à son retour de l'exil, en 407. Il écrivit un poëme ou drame intitulé Πολιτεία, que quelques critiques anciens attribuaient à Épicharme.

Athénée, VIII, XII, XIV.

***CHRYSOGONE** (*Frédéric*), médecin italien de la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *de Modo collegiandi, prognosticandi et curandi febres, necnon de humana felicitate, ac denique de fluxu et refluxu maris lucubrationes;* Venise, 1528, in-fol.

Carrère, *Bibliothèque de la médecine.*

CHRYSOGONO (*Pierre Nutrizio*), écrivain italien, auteur d'une histoire naturelle de la Dalmatie, intitulée : *Pietro Nutrizio Chrysogono Notizia per servire alla istoria naturale della Dalmatia, con l'aggiunta di un compendio dell' istoria civile da Sigismondi Giovanni Rossignoli;* Trévise, 1780, in-4°.

Tipaldo, *Biograf. degli Ital.*

***CHRYSOGONO** (*Laurent*), écrivain Dalmate, né à Spolète, en 1590, mort en 1650. O

a de lui : *Mundus Marianus, seu Mariani Speculum Divinitatis et mundi cælestis.*

D. Czvitinger, *Specimen Hungariæ litteratæ.*

CHRYSOLOGUE (Le Père *Noël-André*), savant géologue français, né à Gy, en Franche-Comté, le 8 décembre 1728, mort dans la même ville, le 8 septembre 1808. Quoiqu'il fût entré jeune dans l'ordre des Capucins, il s'occupa presque exclusivement de l'étude de l'astronomie et de la géologie. Il se fortifia dans ces deux sciences, soit en suivant les leçons de Lemonnier, soit par les nombreux voyages auxquels l'obligeait sa profession ecclésiastique. On a de lui : *Hémisphère de la mappemonde, projeté sur l'horizon de Paris, avec la description et l'usage de ladite mappemonde;* Paris, 1774; — *Planisphères célestes, projetés sur le plan de l'équateur, avec un abrégé de l'astronomie pour leur usage;* 1778, in-8°; — *Théorie de la surface actuelle de la terre, précédée de la vie de l'auteur par M. L....* (Lecoz); Paris, 1813, 1 vol. in-8°.

Weiss, *Éloge du P. André Chrysologue,* dans le 3e volume des *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Haute-Saône.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHRYSOLORAS (*Manuel*), (Μανουὴλ ὁ Χρυσολωρᾶς), érudit grec, né à Constantinople, vers l'an 1355, mort à Constance, le 15 avril 1415. Il fut un des savants qui contribuèrent le plus à faire revivre la littérature grecque dans l'Europe occidentale. Vers la fin du quatorzième siècle, l'empire grec était sur le point d'être détruit par Bajazet II, lorsque le conquérant osmanli fut vaincu lui-même par Timour, et mourut dans la captivité. Ce fut avant la bataille d'Ancyre, et probablement en 1389, que Manuel Chrysoloras fut envoyé par Manuel Paléologue auprès de plusieurs rois d'Europe, entre autres celui d'Angleterre, pour les solliciter à une croisade contre les Turcs. Cette ambassade ne réussit pas; et Chrysoloras, qui s'était lié avec les plus savants Italiens de son temps, consentit à rester en Italie pour y enseigner la littérature grecque. Il le fit avec un grand succès, à Venise, à Florence, à Milan (1397), à Pavie et à Rome. Ses élèves les plus distingués furent Léonard Arétin, Léonard Bruni, Poggio Bracciotini, Philelphe, François Strozzi. Telle était sa réputation de savant théologien et d'éloquent orateur, qu'il fut député au Concile de Constance, où il mourut. Il fut enterré dans l'église des Dominicains de Constance, et Énéas Sylvius écrivit son épitaphe. Les nombreux ouvrages de Manuel Chrysoloras, qui se composent de traités sur des matières religieuses et de lettres sur divers sujets, existent en manuscrits dans différentes bibliothèques d'Italie, de France, d'Allemagne, de Suède; deux seulement ont été imprimés, savoir : *Epistolæ tres de Comparatione veteris et novæ Romæ,* publiées avec une traduction latine par Pierre Lambèce dans les *Codices de antiquitatibus Constantinop.;* Paris, 1655, in-fol. La première de ces lettres est adressée à l'empereur Jean Paléologue, la seconde à Jean Chrysoloras, et la troisième à Démétrius Chrysoloras; — Ἐρωτήματα (*Questions grammaticales*) : cette grammaire grecque, une des premières qui aient été répandues en Italie, semble avoir été imprimée pour la première fois en 1488. Elle fut souvent réimprimée, à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième.

Fabricius, *Bibliotheca græca,* VI, 322, édit. de Harles. — Hodius, *de Græcis illustribus,* p 12. — Bœrner, *de Doctis hominibus græcis;* Lips., 1801, p. 1. — Van der Hardt, *Memoria Chrysoloræ;* Helmstädt, 1718, in-8°. — Tiraboschi, *Storia della lett. italiana,* t. XVI, p. 239.

CHRYSOLORAS (*Démétrius*), théologien grec, né à Thessalonique, vivait dans le quatorzième siècle. Recommandé par Jean Cantacuzène à l'empereur Manuel, il fut chargé par ce prince de plusieurs missions importantes près des cours étrangères. Cent lettres manuscrites de Chrysoloras à Manuel existent dans la bibliothèque Bodleyenne et dans la Bibliothèque impériale de Paris. Outre ces lettres, Chrysoloras écrivit sur des sujets religieux plusieurs traités; les plus importants sont : *Dialogus adversus Demetrium Cydonium pro Nicolao Cabasila de Processione Spiritus Sancti;— Dialogus contra Latinos; — Encomium in S. Demetrium martyrem; — Tractatus ex libris Nili contra Latinos de processione Spiritus Sancti; — Epistola ad Barlaamum de processione Spiritus Sancti.* Tous ces écrits se trouvent traduits, à ce qu'on croit, par Barlaam lui-même, avec une réfutation, dans la *Bibliotheca Patrum Coloniensis.* Les suivants : *Homiliæ de Transfiguratione Christi, de Sepultura, de Resurrectione, de Annuntiatione,* existent en manuscrits dans différentes bibliothèques de l'Europe. Un autre traité, dont le texte grec semble perdu, a été traduit par George Tromba, sous le titre de : *Disputatio coram Manuele imperatore inter Demetrium Chrysoloram et Antonium Asculanum de Christi verbis : « Melius ei (Judæ) esset si natus non fuisset. »*

Fabricius, *Bibliotheca græca,* XI. — Cave, *Hist. literaria,* II.

CHRYSOLORAS (*Jean*), disciple et neveu de Manuel, mort vers 1462. Il composa quelques traités peu importants, et il est surtout connu comme maître et beau-père de Philelphe (*voy.* ce nom).

Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

CHRYSOSTOME, JEAN (Ἰωάννης, surnommé saint), le plus éloquent et l'un des plus courageux Pères de l'Église chrétienne, naquit le 14 janvier 347 (1), à Antioche. Il fut élevé au siége patriarcal

(1) D'après l'Épitomé de sa vie en grec (éd. 1840, XIII, 101), saint Chrysostome serait mort âgé seulement de cinquante-deux ans huit mois, et serait né dès lors en 353 : mais on ne peut croire qu'il en soit ainsi, puisque d'après les calculs auxquels se sont livrés Bondelle, Hermann, Stilting, Tillemont et Montfaucon, il n'y aurait pas les huit ans qui se sont écoulés, ainsi que l'a rapporté Pâlladius, évêque d'Hélénopolis, son contemporain, entre son baptême et sa promotion comme lecteur de l'archevêque

de Constantinople le 4 des calendes de mars (26 février), 398, déposé injustement par un synode ecclésiastique fin septembre 403, rappelé et exilé de nouveau, par ordre impérial, et mourut victime de cette persécution, près de Comana du Pont (Gümenek, en Anatolie), le 18 des calendes d'octobre (14 septembre) 407. *Jean* (c'est le nom que lui donnent tous ses contemporains) eut pour père Secundus, maître de la milice, ou général de l'empire en Syrie, qui mourut peu après sa naissance. Sa mère, Anthuse, chrétienne, devenue veuve à vingt ans, après avoir aussi perdu une fille, issue de son mariage, resta fidèle à la mémoire de son époux en état de veuvage, pour se consacrer à l'éducation de son fils unique. Elle le destinait au barreau, et lui choisit entre autres maîtres le célèbre Libanius, ami de l'empereur Julien, qui avait publié le panégyrique de ce prince, et qui était le plus important des sectateurs de l'ancienne religion à Antioche. — Il existe de cet éloquent écrivain une lettre à son disciple, dans laquelle il lui rend compte de l'effet produit sur quelques amis par un éloge que Jean avait composé en l'honneur de l'empereur et de ses fils (Théodose, Arcadius et Honorius) vers 384; en l'écoutant, ses auditeurs avaient trépigné de joie et proféré des exclamations sur la beauté de l'œuvre. Libanius se félicite de ce succès, et en tire un pronostic pour la carrière à laquelle son élève se destinait (1).

Son maître ayant appris que sa mère, arrivée à l'âge de quarante ans, était restée veuve depuis vingt années, s'écria, en se tournant vers son auditoire païen : « O Dieux, quelles femmes se « trouvent parmi les chrétiens ! » (2)

A son lit de mort (en 396) Libanius disait avec amertume : « J'aurais laissé le soin de mon « école à Jean, si les chrétiens ne nous l'avaient « ravi (3). »

Les historiens Socrate et Sozomène, non suspects d'hostilité envers sa mémoire, et dont le témoignage d'ailleurs est confirmé par le catholique byzantin Suidas, attestent sa vivacité, sa véhémence, et même ses emportements; mais en même temps ils rendent justice à ses prompts retours et à la bonté de son cœur. Sa charité n'est mise en doute par personne : nul n'a trouvé plus de sympathie parmi les non-catholiques d'Antioche. Jean paraît s'être séparé de son maître à l'âge de dix-huit ans (1); il resta trois ans avec Mélèce, fut ensuite baptisé et nommé son lecteur (2). A l'âge de vingt-et-un ans (en 366), son esprit ardent le poussait vers l'ascétisme et la solitude. Il raconte (3), et c'est un des plus touchants morceaux de l'antiquité, que pendant qu'il se livrait assidûment aux travaux du barreau et aux distractions du théâtre, son ami Basile voulut lui faire abandonner le monde. Il s'apprêtait à le suivre au désert. « Sa mère le fit venir dans la chambre nuptiale, où elle l'avait mis au jour, lui rappela la fidélité qu'elle avait gardée à la mémoire de son père, les longs ennuis de son veuvage, les soins qu'elle avait donnés à la conservation de son patrimoine et à son éducation. Elle lui demanda, en versant un torrent de larmes, de ne pas la rendre veuve de nouveau, et d'attendre plutôt sa mort que de l'abandonner. Quand elle aurait mêlé ses cendres à celles de son époux, alors il lui serait loisible d'entreprendre de longs voyages. Elle le suppliait enfin de ne pas attirer sur lui l'indignation de Dieu, en l'accablant d'un si grand malheur. » Il céda pour un temps aux prières de cette tendre mère, et l'on devrait penser que des années s'écoulèrent avant qu'il fût ordonné prêtre et qu'arrivât l'incident qui le força de renoncer au monde. Le bruit se répandit qu'on voulait l'élire évêque, ainsi que son ami Basile. L'empire romain était encore partagé en deux religions principales, le paganisme, que Julien avait vainement cherché à relever de sa décadence, et le christianisme, dont Théodose avait cherché à réunir les membres épars par ses lois sévères contre les hérésiarques, était divisé lui-même. Naturellement les communions chrétiennes choisissaient leurs évêques. Antioche, ville de 200,000 âmes, renfermant la moitié de chrétiens, était un exemple de ces divisions (en 378). L'une avait pour chef Mélèce, qui fut plus tard canonisé, et qui eut pour successeur, en 381, Flavien; l'autre Paulin.

Les fonctions épiscopales étaient alors très-difficiles; les nouveaux convertis avaient conservé beaucoup des superstitions païennes. Saint Chrysostome avait persuadé à son ami de se présenter à l'élection; mais pour son compte il s'y déroba, et il échappa à un honneur qu'il regardait comme si dangereux. Basile lui adressa des reproches sur cette tromperie, et se plaignit du fardeau qu'il lui avait fait accepter. Saint Chrysostome s'en justifie, dans son célèbre dialogue. Jérôme, dont les talents comme écrivain sont inférieurs à ceux de saint Chrysostome, parle des nombreux écrits de celui-ci, mais déclare qu'il n'en a lu que sur l'épiscopat. A peine a-t-il

Mélèce, à l'époque où il atteignait sa vingt-et-unième année, et celle où il fut ordonné prêtre par Flavien. Il faudrait plutôt compter à saint Chrysostome soixante-deux ans de vie, ce qui reporterait sa naissance à l'an 345. Stilting la reporte même à 344; mais nous pensons, avec Montfaucon, que l'an 347 est préférable. Du reste, ce savant bénédictin, qui a rédigé avec un grand soin et avec un grand détail la vie de saint Chrysostome, d'après ses œuvres et les témoignages imposants de Palladius et des historiens ecclésiastiques Socrate et Sozomène, rejette comme fabuleuse la vie du saint prélat écrite par George évêque d'Alexandrie, en 616, qui le fait naître de parents païens et élever à Athènes, ainsi que celle, plus abrégée, publiée sous le titre d'Éloge par l'empereur Léon, et une troisième, anonyme, recueillie dans l'édition de Savile.

(1) V. lettre 1576, XIII, 329. — Isidore de Peluse, II, ep. 42.

(2) Ep. de Chrys. à une jeune veuve, tom. I, 416.

(3) Sozoméne, VIII, 2.

(1) Palladius, p. 19, et Épitomé, p. 102, éd. nouv.

(2) « Ἀναγνώστην τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐκκλησίας. »

(3) Dans son traité Περὶ Ἱερωσύνης, ou du sacerdoce épiscopal, liv. Ier, § 2.

inscrit *Joannes* parmi les écrivains ecclésiastiques.

Mais il ne faut pas croire que saint Chrysostome resta longtemps fidèle aux promesses faites à sa mère; car on le trouve dès l'an 374, et pendant quatre ans (1), dans les montagnes du territoire d'Antioche, associé aux austérités d'un Syrien. Puis pendant deux ans, dans l'isolement complet d'un ermitage, il mortifia tellement sa chair que ses membres en devinrent presque paralysés, et qu'il en conserva toute sa vie un corps décharné et une figure empreinte d'une pâleur ascétique, ainsi qu'il l'avoue lui-même. Il paraît que sa mère, dont il ne parle plus dans ses nombreux écrits, mourut dans les premières années de l'acte qui l'attacha à l'église comme lecteur, vers 371. — Il fut obligé de revenir à Antioche, et pendant cinq ans encore Mélèce suspendit sa promotion au diaconat. Ce ne fut qu'après la mort de ce prélat (en 381), et six ans après (an 386), qu'il fut ordonné prêtre par Flavien. Il avait alors atteint sa trente-huitième année, âge *qu'il appelle extrême jeunesse* (2). Mais on sait que le mot νέος comprenait jusqu'à l'âge de trente-cinq ans environ. N'étant que diacre (en 382), il rédigeait les écrits qui l'ont rendu immortel. Il écrivit (vers 380) sa célèbre exhortation à Stagire, qui ayant, comme lui, passé des années dans la solitude de l'ascétisme, en avait presque perdu la raison (3). Il lui donne, d'après son expérience, le conseil de se guérir par de bonnes œuvres. C'est la contre-partie des trois livres qu'il avait écrits contre les détracteurs de la vie monastique (vers l'an 375). Un de ses amis du barreau, Théodore, l'avait quitté pour se livrer à des exercices ascétiques, mais depuis il était revenu dans le monde. Il n'avait guère que vingt ans, et il y était retenu par l'amour d'une jeune fille qu'il voulait épouser. Saint Chrysostome lui écrivit deux longues lettres sur sa chute, et parvint, dit-on, à le convertir, au point que Théodore devint évêque de Mopsueste. Mais Tillemont pense qu'il s'agit d'un autre personnage. Quoi qu'il en soit, si ces écrits datent de 368 et de 369, ils seraient l'œuvre de saint Chrysostome encore bien jeune, et son premier ouvrage (4). N'y a-t-il pas aussi quelque excès de zèle dans ses écrits sur la virginité? En employant toute son éloquence à persuader aux veuves de ne pas se remarier (5), il aidait à la dépopulation de l'empire, qui comptait déjà autant de célibataires que de personnes mariées. Toutefois, on doit reconnaître que c'est en opposant à la corruption des mœurs romaines l'exaltation, même exagérée, de la virginité, que le christianisme rendit service à la société.

(1) V. Palladius, p. 19. t. XIII.
(2) Cela résulte de la combinaison des phases de sa vie indiquées avec précision par son premier biographe, *Palladius* (p. 19, ibid.).
(3) Tom. Ier, p. 189-278.
(4) Tom. Ier, p. 151.
(5) Tom. Ier, p. 328-489.

De son temps, bien des personnes, en rendant hommage aux vertus de Jésus-Christ, ne le considéraient encore que comme un homme inspiré, comme un sage. C'était une grande victoire que de les convertir à sa divinité, et c'est à quoi saint Chrysostome travailla par un grand nombre d'écrits. Il commença à se livrer à la prédication orale, dans laquelle il obtint tant de succès. Vers la fin de l'année 387, les Antiochiens, écrasés d'impôts par Théodose, firent, par l'entremise de leurs magistrats, des remontrances sur l'impuissance où ils étaient de les acquitter. Mais la populace, au lieu d'attendre les résultats de cette démarche, se révolta, et brisa les statues de l'empereur et de sa femme Pulchérie. Théodose, affermi par dix ans de règne, était un maître sévère et absolu. Il l'avait prouvé par la vengeance qu'il tira dans une circonstance semblable de Thessalonique. L'émeute fut comprimée, et on s'attendait à de sanglantes exécutions. Le patriarche Flavien, qui gouvernait le diocèse, se détermina, malgré son grand âge, à se rendre à Constantinople pour implorer la clémence du puissant empereur. On croit généralement qu'en rapportant le discours touchant et courageux adressé par ce vénérable vieillard à Théodose, saint Chrysostome l'a paré de sa propre éloquence (1). Pendant les anxiétés de la mission de son évêque, il ne cessa de monter en chaire, pour rendre compte à cette immense population des progrès de la négociation. Ses nombreux discours ont été conservés, et lui font un éternel honneur. Quelle fut la joie de la cité d'Antioche lorsqu'elle reçut par sa bouche la nouvelle du pardon! Rien ne peut rendre l'élan de la reconnaissance publique. Le crédit de l'éloquent prêtre devint immense. Il était l'oracle des pays orientaux et l'arbitre des fréquents conflits qui s'élevaient entre les évêques des divers siéges. Quand sa voix était couverte d'applaudissements, il employait l'émotion qu'il avait produite, à la conversion des infidèles et des indifférents, surtout à l'amendement des riches, auxquels il reprochait le luxe de leurs esclaves, de leurs vêtements et de leurs voitures; et il les conjurait de les convertir en aumônes pour les pauvres, en secours pour les malheureux. La charité est pour ainsi dire son thème perpétuel, et on s'étonne de son inépuisable fécondité dans les moyens d'amener ce sujet. Mais c'est aussi à cette époque qu'il encourut la haine de Théophile, archevêque d'Alexandrie.

En 397 le siége de Constantinople devint vacant; c'était le premier de l'empire, car la puissance romaine allait périr en Occident, et la primauté du siége de Rome devenait nominale. — Ce ne fut pas par élection que saint Chrysostome fut appelé à cette haute dignité, mais par la volonté de l'empereur Arcadius et d'Eutrope, son ministre. Comme on craignait son

(1) Tom. II, p. 255-262.

refus et l'opposition d'Antioche, le comte de l'Orient l'attira hors de la ville sous un prétexte pieux, pour le conduire à Constantinople.

Théophile, patriarche d'Alexandrie, son compétiteur, y avait été mandé pour le sacrer. Les intrigues qu'il avait ourdies contre saint Chrysostome furent découvertes, et il n'eut que le choix de présider à la cérémonie ou de subir un procès criminel. Saint Chrysostome, monté sur ce siége éminent et dangereux (398), usa de la même liberté de langage qu'à Antioche; il fit aux riches et aux grands de la cour, ses auditeurs, les mêmes exhortations, et opéra lui-même de grandes réformes dans son Église pour assister les pauvres. Il acquit par ses vertus une immense popularité. Eutrope, le premier ministre, étant tombé en disgrâce, et menacé de mort, trouva la vie dans l'asile où saint Chrysostome le recueillit et put le protéger contre un mouvement populaire. Le pontife saisit cette occasion de révendiquer le privilége de l'asile dans les églises qu'Eutrope avait lui-même conseillé à l'empereur de restreindre par une loi de l'an 398 (1). C'est dans le discours qu'il prononça à cette occasion, dans sa cathédrale, que se révèle la puissance de l'éloquence de saint Chrysostome et l'élévation de sa pensée. Le droit d'asile était un abus grave, puisqu'il avait pour résultat d'assurer l'impunité des coupables. Mais dans la circonstance, et vu l'arbitraire qui régnait alors dans la justice impériale, et d'après le déchaînement des passions populaires, le saint archevêque faisait acte d'humanité et d'équité en sauvant l'ancien favori. Il fit un tableau pathétique du changement subit d'une si grande fortune, et sut attirer la commisération publique sur la tête de celui qui avait abusé de la confiance du faible Arcadius et en était alors lâchement abandonné, à cause des menaces d'un prince goth; Gaïnas. Saint Chrysostome interpella Eutrope lui-même sur ses actes passés, et ne dissimula pas que pour le protéger il oubliait l'injure faite à l'Église et bravait les ordres de l'empereur. Cette homélie, remarquable par sa brièveté, est un des ouvrages les plus sublimes de saint Chrysostome, et probablement il n'a pas été sans influence sur le rapport fait en 431 (2) de la loi de 398 relative à la limitation du droit d'asile.

Saint Chrysostome eut aussi la puissance de soustraire deux généraux de l'empire à la vengeance de Gaïnas, qui à cette époque faisait trembler Arcadius et attaquait l'indépendance de l'empire. Au moment où le sort de cet empire était livré au hasard des armes, saint Chrysostome se rendit auprès de Gaïnas, converti au christianisme, et parvint à le désarmer. Mais lorsque l'ambition de ce barbare l'entraîna à recommencer les hostilités, il le fit expulser de Constantinople, et en fut ainsi le sauveur.

(1) Code Théod., IX, 45, liv. 3.
(2) Loi de Théodose II et de Valentinien, Code Théodos et Code Justinien

Malgré ces importants services, les réformes que saint Chrysostome avait introduites dans son clergé, la répression du luxe, sur laquelle il insistait avec plus d'autorité que jamais, et les grandes aumônes qu'il faisait avec les revenus de l'Église, avaient donné aux intrigues ecclésiastiques une nouvelle vivacité. Une coalition s'était formée pour le perdre : Théophile, d'Alexandrie, avait pris des mesures de rigueur contre des membres de son clergé qu'il accusait d'origénisme; plus de cinquante de ces ecclésiastiques étaient venus à Constantinople, et avaient été admis dans la communion du bienveillant archevêque, qui écrivit à Théophile en leur faveur. Celui-ci, loin de les recevoir à merci, suscita contre saint Chrysostome, Épiphane, évêque en Chypre, auteur du livre célèbre Contre les hérésies, et le zèle de Jérôme, qui répandit ses insinuations dans l'Église de Rome. — Saint Augustin est resté, ainsi que l'Église d'Afrique, étranger à cette malheureuse polémique. Épiphane s'était rendu à Constantinople pour forcer saint Chrysostome à condamner Origène. Celui-ci s'y était refusé, à cause des services immenses rendus à l'Église par Origène, dont les écrits n'étaient encore censurés par aucun concile. Épiphane avait par suite refusé de recevoir l'hospitalité que lui offrit l'archevêque de Constantinople, et s'était retiré, outré de son insuccès. Il mourut dans la traversée. — On accusait saint Chrysostome de sa mort, ou au moins d'un défaut de déférence pour un si grand personnage (1). Cependant l'impératrice Eudoxie, fatiguée des censures indirectes que faisait saint Chrysostome de son luxe et de son avidité, se réunit à ses ennemis. Par ordre du faible Arcadius, Théophile et un synode nombreux furent convoqués à Constantinople pour demander compte à saint Chrysostome de sa conduite. A son arrivée, l'archevêque d'Alexandrie refusa de communiquer avec lui. Le synode se réunit dans le faubourg Drys (du Chêne), sous sa présidence. Saint Chrysostome y fut mandé; il promit d'y comparaître si Théophile, son ennemi personnel, et trois autres évêques, qu'il récusa pour la même cause, se retiraient. Le synode rejeta la récusation; Photius nous a conservé l'analyse de cet important document (2). Le synode était composé de quarante-cinq évêques (2).

On y admit douze chefs d'accusation sur vingt-neuf que *Jean*, son diacre, et sur dix-huit autres qu'*Isaac*, un autre de ses prêtres, avaient formulés contre lui. On l'accusait de s'enfermer avec des femmes, après avoir congédié tout le monde; de manger seul et avec l'intempérance d'un cyclope, pour se soustraire à l'hospitalité; d'outrager, de faire frapper et de frapper lui-même les membres de son clergé, et d'écrire contre eux; d'avoir vendu et dissipé les riches-

(1) Palladius, et autres.
(2) T. XIII, p. 325-328.
(3) Selon Palladius, il n'était que de 36.

ses de son église et les dons qui étaient destinés à sa décoration; d'avoir commis plusieurs actes arbitraires et impies; on allait jusqu'à lui reprocher sa tenue dans l'église. On y ajoutait des infractions prétendues aux lois canoniques et son refus de communier avec saint Épiphane, avec Acace et avec d'autres évêques respectables; on l'accusait d'exciter le peuple à la sédition; d'être favorable aux païens, qu'il recevait trop facilement au baptême; et enfin d'être origéniste.

Photius dit que ses juges étaient accusateurs et témoins. Saint Chrysostome a cherché à se disculper (1) dans ses écrits d'un commerce clandestin avec les femmes, en disant que le délabrement de son corps prouvait à quel point on le calomniait.

Photius rapporte seulement l'admission de quatre de ces griefs, notamment de celui d'origénisme. Son défaut d'hospitalité s'explique par sa mauvaise santé, et se trouve d'ailleurs contredit par sa sobriété. On ne voulut pas aller plus loin, et on le condamna à être déposé de son siége. Cette sentence fut approuvée par le faible Arcadius, et notifiée au clergé de Constantinople par le synode, qui ne manqua pas de l'aggraver par une accusation au moins indirecte de lèsemajesté, en disant qu'il avait désigné l'impératrice Eudoxie sous le nom de Jésabel. Arcade, l'un de ses prêtres, qui avait porté témoignage contre lui, fut élu et installé à sa place. Ce vieillard octogénaire, malgré son intrusion, a été mis au nombre des saints dans l'Église grecque, après avoir gouverné le siége un an à peine.

Saint Chrysostome était très-populaire; pendant qu'on le jugeait, il prononçait tranquillement, dans son église, ces admirables homélies qui faisaient tant de conversions, et il enseignait au peuple à contenir son indignation et à se confier à la justice divine. — On jugea prudent de l'enlever la nuit de son palais, et de le conduire en exil à Prinetos, dans le golfe de Nicomédie. Le peuple à cette nouvelle se souleva; un tremblement de terre survint, agita le palais, et effraya l'impératrice Eudoxie, qui demanda deux jours après son rappel à Arcadius. — Elle écrivit au saint archevêque qu'elle était étrangère à sa disgrâce. Il rentra dans le port de Constantinople au milieu des acclamations universelles. Il voulait qu'auparavant la sentence fût rapportée; mais il céda à l'enthousiasme, et vint à Sainte-Sophie remercier Dieu du retour de la justice impériale; il exhorta le peuple à rester dans le calme (2). Théophile et son parti voulurent résister; mais, craignant pour sa vie, celui-ci s'embarqua pour Alexandrie, et ses adhérents se dispersèrent.

Dès le mois de décembre de la même année, saint Chrysostome s'éleva dans son église contre les excès qui furent la suite de l'érection d'une statue d'argent et des jeux en l'honneur de l'impératrice, trop voisins du temple. Sa harangue fut véhémente, et ses ennemis y relevèrent une nouvelle allusion injurieuse pour l'impératrice, qu'il aurait, dit-on, désignée sous le nom d'Hérodiade (1). L'historien Socrate le blâme de son défaut de circonspection (2). Eudoxie, irritée, sollicita de nouveau l'empereur de convoquer les évêques pour le juger. Arcadius suspendit même toute communication avec lui. Il y eut un grand concours d'évêques à Constantinople; quarante-deux s'étaient prononcés pour saint Chrysostome, mais ses adversaires étaient plus nombreux. L'accusé se présenta devant le synode, et fit baisser les yeux à ses accusateurs; mais le concile confirma (mars 404) la sentence de déposition, comme ayant acquis l'autorité de chose jugée. Saint Chrysostome, fort de sa popularité et du parti qui le soutenait, résista d'abord; mais le 16 avril les soldats se livrèrent à des violences même dans l'église, et massacrèrent jusqu'à des femmes. Son parti se dispersa, et saint Chrysostome rendit compte au pontife de Rome (Innocent Ier) de la violence dont il était la victime, en réclamant son appui. Mais la papauté n'avait pas alors le pouvoir qu'elle a exercé depuis; et Innocent ne put qu'intercéder pour lui auprès de l'empereur Honorius. Il convoqua cependant un concile général à Thessalonique; mais (le 20 juin) saint Chrysostome fut enlevé de son siége par la force armée, conduit à Nicée, et de là à Césarée de Cappadoce, dont l'évêque, autrefois son ami, le repoussa. Cependant de grands troubles survinrent à Constantinople; le peuple, ne voulant pas recevoir Arsace, son successeur, mit le feu à l'église de Sainte-Sophie, ce qui donna lieu à l'arrestation de beaucoup d'évêques partisans de l'exilé. Dans le cours de son voyage, et malgré la faiblesse résultant d'une vieillesse anticipée, saint Chrysostome leur adressa des lettres de consolation; il entretint la correspondance la plus active avec le pontife Innocent et la plupart des évêques de l'Orient; on en possède une partie. Sa résidence avait été fixée à Cucuse (Cocussos, aujourd'hui Gogsyn), dans le Taurus, pays rude, où il tomba grièvement malade; il fut obligé, par les incursions des montagnards Isauriens, de se réfugier un peu plus loin, au fort d'Arabissus (Zantschin). L'empereur Honorius avait écrit en sa faveur, mais vainement, à son frère Arcadius. Quoique l'impératrice Eudoxie, que saint Chrysostome avait offensée, fût morte en couches, il ne put rentrer en grâce. Au contraire, sa popularité, croissant en raison de ses vertus et du zèle avec lequel il continuait ses travaux apostoliques, le rendit encore plus odieux à la cour

Un ordre vint de Constantinople pour le transférer à Pityonte, petite ville de la côte d'Abasie, sous le mont Caucase, dans le Pont-Euxin,

(1) V. sa lettre à Cyriaque, III, p. 669-699.
(2) On a cette brève homélie, tom. III, 424, qui fut suivie bientôt de celle sur la Chananéenne (III, 432).

(1) Homélie VIII, 1.
(2) VI, 18.

pays entièrement inhospitalier. Pour l'y conduire, il fallait traverser presque toute la péninsule de l'Asie Mineure. On eut l'inhumanité de lui faire parcourir cette route à pied, au milieu des chaleurs de l'été, la tête nue et chauve, sous la garde d'une escorte de soldats, qui n'avaient aucun ménagement pour la faiblesse d'un vieillard épuisé de travaux et ruiné par de fréquentes maladies. A l'approche de Comana du Pont, il se trouva dans l'impuissance de poursuivre sa route, et demanda, comme dernière faveur, de retourner à l'étape du matin, où se trouvait la chapelle de Saint-Basilisque, afin qu'il pût y réciter ses prières. Là, il se revêtit de vêtements blancs, en signe du voyage qu'il allait faire dans un autre monde, et il mourut sur le tombeau du saint, à peine sexagénaire. La nouvelle de son martyre se répandit rapidement dans les contrées d'alentour, et tous ceux auxquels la foi chrétienne était chère accoururent à ses funérailles. Ses cendres furent transférées à Constantinople en 438 (1); mais dès l'an 414, sur les pressantes sollicitations du sage pontife Innocent Ier, saint Chrysostome fut porté sur la liste des saints, même à Constantinople, où Atticus, qui était devenu archevêque, revint sur le témoignage qu'il avait porté contre son illustre prédécesseur en 404. Théodose II vint prier sur ses cendres, et demander au saint martyr pour les auteurs de ses jours, Arcadius et Eudoxie, le pardon de leurs persécutions (2). Saint Chrysostome était de petite taille, et il avait le corps décharné; mais le feu de son génie éclatait dans ses yeux : son éloquence était vive et abondante. Ses amis, cependant, lui ont reproché trop de prolixité, surtout dans ses prologues. Il s'en est excusé, dans un de ses ouvrages, par la nécessité de l'improvisation et du grand nombre d'auditeurs illettrés auxquels il s'adressait. Sous le rapport littéraire et historique, il est utile qu'un choix de ses œuvres soit fait, pour ménager sa réputation d'écrivain éloquent et pour éviter de nombreuses répétitions. Il est incontestable qu'il était emporté et violent de caractère, et que la liberté de ses apostrophes n'aurait pas été tolérée dans une bouche moins éloquente et dans des fonctions moins sacrées. Saint Chrysostome rencontra du reste dans Sisinnius, évêque des novatiens, à Constantinople, un antagoniste éloquent et savant, qui, maître de lui-même dans la discussion, parvint sur la question de la fête de Pâques à tenir en échec le pouvoir de saint Chrysostome et composa un ouvrage contre lui. Un historien ecclésiastique presque contemporain atteste ce fait singulier (3).

Du reste, saint Chrysostome était beaucoup plus tolérant que sa véhémence et le nombre de ses écrits polémiques le feraient supposer; car il a reconnu la liberté de conscience, en professant qu'il ne fallait pas poursuivre l'hérétique, mais l'hérésie (1), et en ajoutant, d'après la parole du Christ, qu'il ne faut persécuter personne, et que tuer l'hérétique serait exciter la guerre dans le monde entier (2). Aussi a-t-il encouru devant le synode l'accusation de s'être montré trop tolérant pour les Hellènes (païens). Le motif le plus plausible de sa déposition et de la persécution de trois années dont il devint la victime repose principalement sur son refus de condamner la mémoire d'Origène.

(1) Palladius, Socrate.
(2) Théodoret.
(3) Socrate, 22.

Ses œuvres sont considérables en nombre; elles ont été publiées plusieurs fois complétement : H. Savile, Eton, 1612, 8 vol. in-fol.; Fronton-du-Duc, 12 vol. in-fol., 1614-1621-1624 et 1633; Montfaucon et les bénédictins, 13 vol. in-fol., 1718-1738, édition réimprimée à Venise en 1753. — MM. Dübner et Th. Fix, d'après Montfaucon et les inédits, 13 vol. in-4°, 1834-1840, avec une table des matières, très-prolixe, mais incomplète en ce qui concerne les noms propres. — M. Fr. Dübner travaille à une édition définitive des œuvres historiques et des chefs-d'œuvre oratoires pour la bibliothèque grecque de MM. Didot (sous presse, in-8°, 1854, en 2 vol.). Ses œuvres ont été traduites partiellement dans presque toutes les langues. Voyez l'édition des Œuvres choisies par Ath. Auger, 1785, 4 vol. in-8°; par Guillon, évêque de Maroc, Bibl. des Pères de l'Église, in-8°, 1835, et suiv., vol. X à XIX. Voyez aussi la magnifique apologie de M. Villemain, avec la traduction des passages les plus intéressants, dans son livre Sur l'éloquence chrétienne au quatrième siècle, 2e éd., 1849, in-8°, p. 154-217. Les travaux critiques sur ce Père de l'Église sont innombrables.

Analyse des principaux ouvrages de saint Chrysostome : Tome Ier de l'édition des bénédictins. *Exhortation à Théodore*, son ami, qui, après avoir embrassé la vie solitaire, était rentré dans le monde, et que par ce motif il appelle *tombé*. Divisé en deux parties, l'ouvrage renferme l'histoire de plusieurs jeunes hommes, opulents comme Théodore, qui après avoir abandonné momentanément la vie du désert, y étaient revenus, après avoir ressenti la satiété et le remords des voluptés illicites. Tel n'était peut-être pas le cas de son ami, qui recherchait dans le mariage une position honorable; car on dit qu'il ne céda pas aux prières de saint Chrysostome.—Il est suivi de trois opuscules sur la préférence due à la vie monastique, au point de vue du salut des âmes; d'un écrit dans lequel il compare un moine à un monarque; et de deux livres à Stéléchius, sur la componction, ou religion du cœur. Mais l'ouvrage capital sur cette matière est celui, en trois parties, qu'il écrivit à Stagire, auquel l'ascétisme avait donné des hallucinations. Pour le guérir de cette maladie, saint Chrysostome lui conseille une vie active. Cinq écrits sont relatifs aux mœurs des femmes et à la virginité. Le premier a pour but de flétrir un état qui n'était ni le mariage ni la virginité : c'était l'usage de recevoir dans sa maison des vierges, dont on prétendait respecter la vertu; le second, d'interdire aux

(1) Tom. II, p. 841.
(2) Tom. VII, p. 542.

chrétiens de donner asile aux femmes qui avaient fait des vœux; le troisième exalte la virginité, et la place bien au-dessus du mariage; le quatrième recommande aux jeunes veuves de rester dans cet état, et leur donne sa mère pour modèle; et le cinquième prescrit d'éviter les secondes noces. L'œuvre capitale de ce volume est le traité du Sacerdoce épiscopal, en six livres, dans lequel on lit le touchant épisode des efforts faits par la mère de saint Chrysostome pour le détourner de se retirer du monde. Vient ensuite sa première homélie, pour l'inauguration de sa promotion à l'état de prêtrise. On y remarque encore, parmi de nombreux traités théologiques, une homélie sur saint Philogonius, qui d'avocat était devenu évêque; sur le tremblement de terre d'Antioche de l'an 386; sur les trop fréquents anathèmes portés contre les vivants et les morts, et sur les divisions existant à Antioche entre les évêques nommés par les orthodoxes et par les ariens; sur la célébration des calendes de janvier, ou étrennes du jour de l'an, adoptée par les païens et les chrétiens. Ce volume est terminé par d'assez nombreux écrits apocryphes attribués à saint Chrysostome, et notamment par une prétendue réponse de Théodore le Tombé à son antagoniste.

Tom. II. Il renferme les écrits relatifs à l'émeute d'Antioche dans laquelle on renversa les statues de Théodose et de l'impératrice, à la désolation qui s'empara de la population quand elle se rendit compte des dangers que lui faisait courir la colère de l'empereur; aux premiers actes de répression; à la résolution généreuse que prit l'archevêque Flavien, malgré son grand âge et ses infirmités, d'aller à Constantinople implorer la clémence du souverain; aux incidents du voyage; au discours que le prélat adressa à Théodose et au résultat heureux de cette démarche; à la joie que ressentit la population nombreuse d'Antioche de l'obtention de son pardon; à la reconnaissance qu'elle en témoigna à saint Chrysostome, son consolateur pendant les jours de crise; aux mesures de répression auxquelles l'empereur se restreignit vis-à-vis de quelques coupables, et aux priviléges perdus par la cité rebelle; aux leçons que le saint prêtre en tira pour l'amendement des chrétiens. — Nous citerons particulièrement les homélies 2, 3, 6, 11, 14, 17, et surtout la 21e, contenant le discours à l'empereur, composé par saint Chrysostome. Ce volume contient encore, p. 417-432, un discours sur l'époque précise de la naissance de Jésus-Christ, qu'on croyait avoir été récemment découverte, et qu'on voulait fixer définitivement; plusieurs homélies sur les actes de la vie de saint Paul, le plus lettré et peut-être le plus grand des apôtres, notamment la quatrième; l'homélie sur Mélétius, archevêque d'Antioche, le premier bienfaiteur de saint Chrysostome; les deux sermons sur saint Babylas, qui contiennent des accusations exagérées contre l'empereur Julien, et l'apologie de l'incendie du temple païen de Daphné, dont Libanius avait déploré la perte. On y trouve, enfin, une homélie sur un nouveau tremblement de terre éprouvé par Antioche, un grand nombre d'éloges de martyrs, des dissertations bibliques, et d'autres ouvrages théologiques.

Tom III. La plus grande partie du Ier vol. de ce tome est consacrée aux écrits de saint Chrysostome relatifs à des sujets moraux, religieux et sociaux, tels que le choix d'une épouse, la répudiation, etc.; mais l'éditeur a eu le bon esprit de réunir dans un ordre chronologique les écrits relatifs aux actes de la vie politique de saint Chrysostome, depuis son arrivée à Constantinople, et à son double exil, jusqu'à sa mort prématurée. Ils terminent la première partie, et remplissent toute la deuxième, à partir de la p. 434 jusqu'à la p. 904. Cette série importante commence par les deux homélies de l'an 399, au sujet de l'asile accordé à Eutrope. La seconde fut prononcée après qu'Eutrope, qui s'était imprudemment éloigné de cet asile inviolable et avait été pris, eut subi la peine capitale. Cette seconde homélie, bien inférieure à la première, a paru suspecte au savant et consciencieux Tillemont. L'homélie suivante a été prononcée sur les troubles de Constantinople et l'exil des généraux Saturninus et Aurélien, victimes des persécutions de l'usurpateur Gaïnas. L'auteur n'aborde ce sujet qu'avec circonspection, et par allusions. Trois sermons, conservés en latin seulement, sont relatifs au voyage de saint Chrysostome, en Asie, pour apaiser les troubles d'Éphèse, et au différend qui s'éleva entre lui et Sévérien, évêque de Gabales, à cause des intrigues que fit celui-ci à Constantinople pour le supplanter dans son siége et lui faire encourir la disgrâce du souverain. On y trouve ensuite (p. 494-499) l'homélie dans laquelle l'auteur rendit compte au peuple de sa disgrâce et de l'exil dont il était menacé (en 403); elle est suivie de deux écrits très-courts, dont un au moins fut prononcé la veille de son départ et dont l'autre est suspect de fabrication. Trois homélies aussi courtes, qui auraient été prononcées au retour de son premier exil, sont ici rapportées. L'homélie sur la Chananéenne, attaquée comme suspecte par Fronton, est défendue comme authentique par Tillemont et par Montfaucon, au moins pour la majeure partie, à cause des détails qu'elle renferme sur son premier exil. Quatre pièces de l'an 404 et de l'an 405 figurent ensuite dans ce recueil; c'est 1° la lettre par laquelle saint Chrysostome informa Innocent, pontife de Rome, des circonstances de son deuxième exil; 2° la réponse, courte mais sympathique, du saint pontife; 3° sa lettre au clergé de Constantinople pour la réunion d'un concile; 4° la lettre de l'empereur d'Occident Honorius à son frère Arcadius, contre cet acte odieux de persécution. Une cinquième lettre au nom de saint Chrysostome est adressée aux prêtres arrêtés pour sa cause en 404. Enfin, on y trouve une deuxième lettre écrite par saint Chrysostome au pontife de Rome, du lieu de son exil et sur ses misères, en 406. Le volume se termine par le texte de 242 lettres écrites pendant le cours de cet exil et par quelques autres, postérieurement découvertes, et qui complètent le récit du martyre du grand et saint prélat, qui dans cette terrible épreuve, et malgré l'épuisement de ses forces, ne cessa d'édifier le monde chrétien par ses vertus apostoliques, et fit rougir ses ennemis les plus acharnés.

Tom IV. — Consacré aux homélies ou commentaires et sermons sur la Genèse et autres parties de l'Ancien Testament et à quelques parties du Nouveau.

Tom. V. — Commentaires sur les Psaumes; c'est un ouvrage écrit avant son épiscopat, et dont il nous reste à peine le cinquième.

Tom. VI. — Commentaires sur Isaïe, Jérémie, Daniel, et sur les obscurités des prophéties, avec sept écrits de Sévérien sur la création du monde et le serpent du jardin d'Eden.

Tom. VII et VIII. — Commentaires sur l'Évangile de saint Matthieu et sur l'Évangile de saint Jean.

Tom. IX. — 55 homélies sur les Actes des Apôtres, et 32 sur l'Épître de saint Paul aux Romains.

Tom. X, XI, XII. — Homélies sur les autres

épîtres de saint Paul, et 15 homélies sur divers sujets religieux, notamment celle qui est relative à la translation des reliques qui eut lieu en présence de l'impératrice Eudoxie, et de l'empereur Arcadius, avec un autre écrit de Sévérien.

Tom. XIII. — Dialogue historique de Palladius, évêque d'Hélénopolis, contemporain de saint Chrysostome, avec Théodore, diacre de l'Église romaine, sur les mérites et la vie du saint archevêque, en 101 pages. Cet ouvrage, étranger à saint Chrysostome, pourrait être réduit aux détails purement historiques, et dans tous les cas il devrait être divisé en paragraphes. — Il est suivi d'un Épitomé anonyme sur la vie du même prélat, qui paraît entaché de plusieurs erreurs, et d'une ample dissertation de Montfaucon sur cette vie, en 110 pages. On y a joint d'utiles dissertations sur les préjugés régnant à l'époque de saint Chrysostome; quinze sermons inédits, mais réputés apocryphes, comme tous ceux qui remplissent la fin des volumes précédents; les extraits de Photius sur les ouvrages de saint Chrysostome, une lettre de Libanius, et quelques autres témoignages anciens, notamment celui de Suidas; et enfin des tables. La deuxième partie de ce volume est remplie par un avertissement du nouvel éditeur, M. Théobald Fix, un double index, et l'Abrégé de la vie de saint Chrysostome par Stilthing. ISAMBERT.

Sa vie par Stilthing, angl., *Actes des Saints.* — *Sept.*, IV, 203.— Tillemont, *Mémoires.* — Montfaucon, éd. 1840, t. XIII, p. 103-213. — L'évêque de Maroc, X, p. 67-149.— Néander, 1827; 3e édit., 1848, 2 vol. in-8°.

CHRYSOSTOME (*Dion*). *Voyez* DION.

CHRYSOTHEMIS et **EUTELIDAS**, statuaires d'Argos, vivaient vers 520 avant J.-C. Ils firent les statues en bronze de Damarète et de son fils Théopompe, vainqueurs aux jeux olympiques dans la soixante-cinquième et la soixante-sixième olympiade. Pausanias décrit l'une de ces statues, et cite l'inscription qui donne les deux artistes comme Τέχναν εἰδότες ἐκ προτέρων. Ces mots semblent indiquer que Chrysothemis et Eutelidas appartenaient à des familles dans lesquelles l'art était héréditaire.

Pausanias, X, 6.

*** **CHRZANOWSKI**, (*Adalbert*), général polonais, né en 1788, dans le palatinat de Cracovie. Il descendait d'une famille ancienne et célèbre dans les annales de la Pologne, parce qu'elle a produit l'immortelle héroïne de Trembowla, qui sauva cette forteresse en 1675, en forçant son mari, commandant du fort, à se défendre jusqu'à la fin contre les Ottomans. Il fit ses études à l'université du chef-lieu. En 1809 il entra dans le corps des cadets à Varsovie, d'où il passa en 1811 sous-lieutenant dans l'artillerie. Après la campagne de 1812, qui lui fournit plusieurs fois l'occasion de se signaler, principalement à Krassnoï, où il fut blessé, il se montra encore avec honneur à Leipzig, puis plus tard sous les murs de Paris, et enfin à la bataille de Waterloo. Après l'abdication de Napoléon, il retourna dans sa patrie, et fut nommé lieutenant dans la nouvelle armée polonaise, qui venait de s'organiser sous les ordres du grand-duc Constantin. Peu de temps après, on l'attacha au général russe d'Auvray, que son gouvernement avait chargé d'établir et de marquer les nouvelles limites entre la Russie et le royaume de Prusse, et auprès duquel il resta huit ans. Grâce à la protection de ce général, il obtint le grade de capitaine. Lorsque Diebitsch partit, en 1828, pour sa campagne contre les Turcs, il demanda d'emmener Chrzanowski, dont il appréciait les talents, et que le général d'Auvray lui avait d'ailleurs fortement recommandé. Dans cette campagne, on dut en partie à Chrzanowski la prise de Varna. Après la paix d'Andrinople, l'empereur Nicolas le récompensa en le faisant lieutenant-colonel, et ce fut lui que l'on envoya à Varsovie pour porter au grand-duc la nouvelle de la cessation des hostilités. Il se trouvait dans cette ville lorsqu'éclata la révolution du 29 novembre. Au commencement de janvier on lui confia le commandement de la forteresse de Modlin, qu'il eut bientôt mise en état, et le mois suivant Skrzynecki, nommé généralissime, le choisit pour son chef d'état-major. Appelé au conseil, il s'y fit remarquer par la ténacité de son opposition. « Il avait rapporté (dit Roman Soltyk, dans son ouvrage sur la dernière révolution de Pologne) de ses campagnes de Turquie, faites sous les ordres de Diebitsch, une idée exagérée des forces de l'empire et de l'excellence des troupes moscovites aussi lorsque Prondzynski, plein de confiance et d'ardeur, disait qu'il faillait attaquer les Russes deux contre trois, partout où on les rencontrait, Chrzanowski répliquait que les Polonais ne pouvaient pas même les combattre à forces égales. Cependant ces opinions personnelles, ajoute Soltyk, ne le détournèrent pas de l'accomplissement de ses devoirs : il rendit à la Pologne, en différentes occasions, d'importants services jusqu'au blocus de Varsovie, et en fut récompensé. » Sa belle résistance aux Russes, qu'il empêcha de passer le Wieprz, lui valut le grade de général de brigade. Dans le mois de mai, il eut occasion de se mesurer près de Kotzk avec le général Thieman, dont il avait été l'aide de camp et l'ami : il le culbuta, et se retira à Zamosc. Placé ensuite dans le palatinat de Podlakhie, il se signala dans plusieurs rencontres qu'il eut avec le corps de Rüdiger. Le 14 juillet, enfin, il remporta une victoire signalée près de Minsk. Si tous ces succès n'eurent pas une grande influence sur le sort de la Pologne, ils gênaient au moins les mouvements des Russes et les tenaient en respect. Mais ce qui fait le plus d'honneur à Chrzanowski, c'est de s'être fait jour à travers l'ennemi avec vingt-cinq pièces de canon qu'il amenait de Zamosc pour la défense de la capitale, et d'avoir réussi à les conduire jusque dans les murs de Varsovie.

Sa retraite à Zamosc passe pour un chef-d'œuvre stratégique. Le gouvernement lui rendit la justice qui lui était due en le nommant, à la fin de juillet, général de division. Vers cette époque, il eut une entrevue avec le général Thieman. On a tou-

ours ignoré le sujet de cette conférence; mais ce fut de ce moment que datèrent toutes ses demi-mesures et son opposition à tout élan de patriotisme. Comme chef d'état-major général, on l'accusa d'avoir laissé pénétrer les Russes jusqu'à Lowicz et d'avoir poussé Skrzynecki à l'inaction qui amena sa ruine. Il alla même jusqu'à protester contre le principe de la guerre. Dans la nuit du 15 août, le pouvoir ayant passé dans les mains de Krukowiecki, Chrzanowski fut nommé par le nouveau chef gouverneur de la capitale. Le dernier jour du bombardement, lorsque enfants et vieillards criaient : Aux armes! et couraient sur les remparts, il s'opposa de toutes ses forces à cet élan général; il fit arrêter et désarmer tous ceux qui se rendaient au lieu du combat (*Gazette nationale* de Zakroczym, 1831, n° 2). Lorsque enfin la trahison eut fait rentrer Varsovie au pouvoir des Russes, il y resta; et pendant que ses compagnons se battaient encore aux portes de la capitale, il se dépouilla de son grade de général, que la révolution lui avait conféré. Quelques mois après les Russes lui délivrèrent un passeport de colonel pour l'étranger. Mal accueilli en France par ses frères d'armes, il se rendit à Bruxelles; mais le général Dwernicki, comme chef de l'émigration, s'empressa d'annoncer au gouvernement belge que les Polonais ne reconnaissaient point Chrzanowski pour leur compagnon d'exil, et il fut obligé de revenir à Paris. Dans les premiers mois de 1849, Chrzanowski fut appelé au commandement de l'armée piémontaise, avec le titre de major général. Les Piémontais, après une lutte acharnée, furent vaincus à Novarre, le 23 mars; mais les juges impartiaux ne sauraient jeter sur Chrzanowski la responsabilité d'une défaite amenée d'un côté par l'audacieuse manœuvre du feld-maréchal Radetzky, qui reprit l'offensive en franchissant à Pavie le Tessin et Gravellone, de l'autre par l'inexplicable inaction du général Ramorino, qui, placé près de Pavie, laissa, sans s'y opposer, les Autrichiens passer le Tessin. Depuis cette époque Chrzanowski est revenu habiter Paris. [A. Rypinski, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CHTCHERBATOV (Le prince *Michel*), historien russe, mort le 12 décembre 1790. Il fut amateur et chambellan. De bonne heure il témoigna un goût très-vif pour les lettres, et surtout pour l'histoire; l'impératrice Catherine II encouragea ce penchant, et mit à la disposition du jeune historien les documents placés dans les bureaux scientifiques et littéraires de l'empire. On lui doit : *le Livre des Tzars; — Histoire des troubles et des révolutions de Russie;* Saint-Pétersbourg, 1777; — le *Journal de Pierre le Grand; — Tableau des possessions de Vladimir Monomaque.*

Évêque, Hist. de Russie.

CHUBB (*Thomas*), philosophe anglais, né à East-Hadham, près de Salisbury, le 29 septembre 1679, mort à Salisbury, le 8 février 1746. Fils d'un marchand de drèche, il apprit simplement à lire, à écrire et à compter; mais plus tard, dans ses moments de loisir, il compléta, par de nombreuses lectures, cette première éducation. Il se plaisait à méditer sur les sujets les plus difficiles de la théologie et de la philosophie. Dans ses premiers ouvrages, sans être orthodoxe, il se rattacha étroitement au christianisme; mais il inclina peu à peu vers le déisme. Il ne céda jamais aux instances des plus éminents littérateurs de son temps, qui l'appelaient à Londres, et resta à Salisbury. On a de lui : *the Supremacy of father asserted;* 1715; — Recueil de divers traités; 1732, 3 vol. in-8° : ce recueil contient les traités suivants : *a Discourse on reason, as a sufficient guide in matters of religion; On moral and positive duties, showing the higher claim of the former; On sincerity; On future judgement and eternal punishment; Inquiry about inspiration of the New Testament; the Case of Abraham; Doctrine of vicarious suffering and intercession refuted; Time for keeping a sabbath.*

Biographia britan. Aikin, *General biography.*

CHUDLEIGH (Lady *Mary*), femme poëte anglaise, née en 1656, à Winslade, dans le comté de Devon, morte à Ashton, le 15 décembre 1710. Elle épousa le baron sir George Chudleigh, dont elle eut plusieurs enfants, entre autres Élisa Maria, qui mourut de bonne heure et fut pleurée par sa mère dans un poëme intitulé : *a Dialogue between Lucinda and Marissa.* Mary Chudleigh écrivit un autre poëme, sous le titre de *the Ladies defence,* à l'occasion d'un sermon prêché contre les femmes. Ces deux poëmes furent recueillis, avec plusieurs autres, en un volume, en 1703, et réimprimés pour la troisième fois en 1722. On a encore de Mary Chudleigh *Essays upon various subjects, in verse and prose,* publiés en 1710 et dédiés à la princesse Sophie de Hanovre; — des Lettres insérées dans les *Mémoires* de Richard Gwinnett et M. Thomas; 1731, 2 vol. in-8°, et dans la *Collection de lettres* de Curl, vol. III.

Cibber, *Lives of English poet.* — Ballard, *Learned ladies.* — Rose, *New biog. dict.*

CHUMACERO (*Jean*), légiste espagnol, né à Valence d'Alcantara, dans l'Estramadure, au commencement du dix-septième siècle, mort en 1660. Il était chevalier de Saint-Jacques, et obtint successivement à l'université de Salamanque les chaires appelées *codicis, voluminis et vesperorum.* Envoyé en 1633 en ambassade à Rome, il passa dix ans dans cette ville, et fut nommé à son retour président du conseil suprême de Castille. On a de lui : *Selectarum juris disputationum dodecas;* Salamanque, in-8°; — *Pro legitimo jure Philippi IV, Hispaniarum et Portugalliæ regis;* in-4°; — *el Memorial de su Magestad Catolica que dieron a nues-*

tro muy S. Papa Urbano VIII, etc. C'est le récit de l'ambassade de Chumacero à Rome.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

* **CHUMNUS** (*Michael*), juriste et canoniste byzantin, vivait dans le treizième siècle. Contemporain de Nicéphore Blemmydas, patriarche de Constantinople, il fut d'abord *nomophylax*, et ensuite métropolitain de Thessalonique. Il est connu par un petit ouvrage sur les degrés de parenté (Περὶ τῶν βαλσαμῶν [βαθμῶν?] τῆς συγγενείας), inséré dans la collection de Léunclave. Suarez, qui confond mal à propos Domnus avec Chumnus, place celui-ci au nombre des scoliastes de la *Basilica*; c'est probablement une erreur.

Suarez, *ad Basilic.* — Böcking, *Institutiones*; Bonn, 1843. — Heimbach, *de Basil. orig.* — Smith, *Dict. of greek and roman biography.*

* **CHUMNUS** (*Nicéphore*), homme d'État byzantin, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle et au commencement du quatorzième. Il était probablement natif de Constantinople, et appartenait certainement à une des premières familles de l'empire. Honoré de la confiance et de l'amitié de l'empereur Andronic Paléologue l'ancien, il fut nommé successivement préfet du *caniclée* (c'est-à-dire de l'écritoire impériale), garde des sceaux et grand stratopédarque. En 1295 il entra dans la famille impériale, par le mariage de sa fille Irène avec Jean Paléologue, fils d'Andronic. Pendant les guerres civiles des deux Andronic, Chumnus, resté fidèle à son maître, défendit Thessalonique contre les troupes d'Andronic le jeune; mais celui-ci fut vainqueur, et le grand stratopédarque se retira dans un cloître, sous le nom de Nathanael. On croit qu'il mourut après 1330, sous le règne d'Andronic le jeune.

Chumnus écrivit un grand nombre de traités, sur la philosophie, la religion, la rhétorique, le droit civil et le droit ecclésiastique. Nous citerons d'après les catalogues des principales bibliothèques de Rome, Venise et Paris, les titres de quelques-uns de ses ouvrages : *Confutatio dogmatis de processione Spiritus Sancti*; — *Sermo in Christi Transfigurationem*; — *Symbuleuticus de justitia ad Thessalonicenses, et urbis encomium*; — *ex Imperatoris decreto, ut judices jurejurando obligentur, ad munus sancte obeundum*; — *Encomium ad imperatorem* (*Andronicum II*); — *Querela adversus Niphonem, ob male administratam patriarchatus sui provinciam*; — *Oratio funebris in Theoleptum, metropolitam Philadelphiæ*; — *ad Imperatorem, de obitu despotæ et filii ejus* : c'est une lettre à Andronic II, l'ancien, sur la mort de son fils, le despote Jean, mari d'Irène, fille de Chumnus; — *de Charitate erga proximum, et omnia relinquenda ut Christum sequamur*; — *de Mundi natura*; — *de Primis et simplicibus corporibus*; — *Quod terra, quum in medio sit, infra se nihil habeat*; — *Quod neque materia ante corpora, neque formæ seorsim, sed hæc ipsa simul constent*; — *Contra Plotinum, de Anima rationali questiones variæ, ubi de metempsychosi, de belluis, utrum intellectu præditæ sint necne, de corporum resurrectione disseritur*; — *de Anima sensitiva et vegetativa; quod non impossibile sit, etiam secundum physices rationes, collocatam esse aquam in firmamento, tum, quum orbis terrarum creatus sit, eamque ibi esse et perpetuo manere*; — *Oratio in laudem imperatoris Andronici senioris*; et beaucoup de lettres qui offrent un grand intérêt historique. Plusieurs des opuscules de Chumnus ont été publiés par M. Boissonade, *Anecdota græca*, t. I, II, Paris, 1829; *Anecdota nova*, Paris, 1844. M. Crozer avait déjà publié en 1814 le traité *de Anima contra Plotinum.*

F. Nicéphore, *Gregoras*, VII. — Cantacuzène, I. Fabricius, *Bibl. græc.*, VII. — Cave, *Historia litter.* vol. II.

* **CHUMNUS** (*George*), historien grec, né à Candoce ou Chandace, dans l'île de Crète, vivait probablement dans la dernière période du Bas-Empire. Il écrivit en vers une histoire commençant à la création du monde et allant jusqu'aux règnes de David et Salomon. Cet ouvrage existe en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Vienne.

Fabricius, *Bibl. græc.*, XII. — Cave, *Hist. lit.*, vol.

CHUN, neuvième empereur de la Chine, régna depuis 2,285 avant J.-C. jusqu'à 2,205. Quoiqu'il fût né dans une famille obscure et qu'il eût toujours vécu dans une condition privée, il fut, sur sa seule réputation de vertu, associé à l'empire par Yao. Chun se montra digne de cette faveur. « On admira en lui, dit une chronique chinoise, une prudence, une affabilité jointes à un grand génie, beaucoup de douceur et de gravité; il fut sincère, et il releva ses talents par une grande modestie. » En faisant observer parmi le peuple les cinq règles immuables, c'est-à-dire les cinq devoirs, qui sont ceux du père et des enfants, du roi et des sujets, des époux, des vieillards et des jeunes gens, et enfin des amis entre eux, il fonda cette profonde subordination hiérarchique qui existe dans l'empire chinois, et qui s'est peut-être l'a préservé depuis quatre mille ans de la dissolution morale et physique sous laquelle tant d'autres États ont succombé. Il opéra d'excellentes réformes dans le code criminel qui existait avant lui, et qui portait l'empreinte de la barbarie. Il adoucit les supplices et substitua à des tortures cruelles des châtiments moins disproportionnés avec les délits, et surtout moins contraires au dessein providentiel de la société, qui n'entend rejeter définitivement de son sein que ceux de ses membres dont l'incorrigibilité dangereuse peut la menacer continuellement de graves périls. Avant la réforme de Chun, on marquait au visage avec un fer rouge ceux à qui on laissait la vie; on leur coupait le nez ou les pieds, on les mutilait, ce qui fut

igine des eunuques, qui eurent, par la suite, a garde du palais et des femmes de l'empeeur. A ces peines Chun substitua la cangue, a bastonnade, la confiscation et l'exil, châtiments qui sont encore en vigueur aujourd'hui. Lorsque Chun fut associé à l'empire par Yao, l choisit pour réparer les désastres causés par e débordement des eaux, et les faire rentrer ans leur lit, le jeune Yu, d'une condition obsure, mais qui passait pour descendre de Hoangi comme Chun lui-même. Ce fonctionnaire digea, avec autant d'art que de succès, la consruction des jetées et des canaux qui empêchent a Chine d'être submergée annuellement par ses eux grands fleuves, quoique des inondations artielles et assez considérables encore aient eu ouvent lieu depuis. Ces immenses travaux de analisation, qui marquent la première grande onquête de l'homme sur la nature, désignèrent Yu au choix de Chun. On trouve dans le Chouing un long et curieux entretien entre l'empeeur et l'habile ingénieur, qui allait être assoié à l'empire. Voici sur les devoirs des princes uelques paroles remarquables de Yu : « La ertu est la base du gouvernement, et ce gouverement consiste d'abord à procurer au peuple les hoses nécessaires à sa conservation, c'est-àire l'eau, le feu, les métaux, le bois et les grains. l faut encore penser à le rendre vertueux, et nsuite à lui procurer l'usage utile de toutes hoses. Il faut, enfin, le préserver de tout ce qui eut nuire à sa santé et à sa vie. Voilà neuf bjets qu'un prince doit avoir en vue pour se endre utile et recommandable. Ces neufs suets doivent être la matière des chants natioaux. Quand on enseigne, on emploie les éloges; uand on gouverne, on emploie l'autorité. Ces euf sortes de chants servent à animer et à exorter; et c'est ainsi que l'on conserve le peule. » Chun, touché de ces excellents principes de ouvernement, associa Yu à l'empire et le désina pour son successeur. Les maximes de Chun urent recueillies 550 avant J.-C. par Confucius, ui les arrangea, mais ne les inventa pas. On eut facilement établir, par le caractère de la ngue qui y est employée, que la plupart des agments qui composent ce recueil appartienent d'une manière évidente au temps des emereurs dont il est question, ou du moins à des poques bien antérieures à celle de leur arranement par Confucius.

Pauthier, *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — L. P. aubil, *le Chou-king*, traduit en français.

CHUN-TCHI, premier empereur de la dynastie artare mantchoue, aujourd'hui régnante en Chine, é en 1636, mort en 1662. Il fut proclamé empereur en 1644, et commença à régner par lui-même en 1651, à la mort de son oncle et tuteur Amavang, qui lui laissa un grand empire presque ntièrement conquis. Le jeune empereur dégrada a mémoire d'Amavang, détruisit le magnifique ombeau qui lui avait été élevé, en arracha le cadavre, auquel il fit couper la tête, comme aux criminels d'État, parce que l'on découvrit, dit-on, que ce prince avait eu le projet de faire passer l'empire dans sa famille, au détriment de son neveu. Chun-Tchi adopta une politique toute contraire à celle des derniers empereurs chinois : au lieu de se tenir continuellement renfermé dans son palais, il voulut se rendre plus populaire en se montrant souvent au public, et en donnant un accès facile auprès de sa personne. Il ne fit que très-peu de changements aux lois et aux statuts de la politique de l'ancien gouvernement; et défendit aux Chinois d'apprendre la langue tartare sans une permission expresse. Il conserva les six conseils ou tribunaux suprêmes institués depuis quatre mille ans, mais en ordonnant toutefois que ces tribunaux ou conseils eussent autant de présidents tartares qu'ils en avaient de chinois; il voulut en même temps qu'ils ne siégeassent qu'à Péking, où résidait la cour, et que ceux, en pareil nombre, qui existaient à Nanking, sous la dynastie précédente, pour les provinces méridionales, fussent supprimés. Il continua de confier aux seuls lettrés chinois le gouvernement des villes et des provinces; mais il plaça à la tête du tribunal des mathématiques le P. Adam Schaal, missionnaire jésuite, pour réformer l'astronomie chinoise sur les méthodes européennes. En 1656 arriva à la cour de Péking la première ambassade moscovite; mais elle n'eut point de succès, parce que l'ambassadeur ne voulut pas s'assujettir au cérémonial chinois. Une ambassade hollandaise, qui arriva vers le même temps, ne reçut pas un meilleur accueil. Le nouveau gouvernement tartare eut à soutenir encore plusieurs combats sur mer avant d'être maître des provinces maritimes. Les provinces méridionales, où s'était retiré Young-Li, descendant des Ming, coûtèrent moins à soumettre. Young-Li fut forcé de quitter le territoire de l'empire pour se retirer dans le royaume de Pégou, sur les confins de la province Yun-Nân. Inquiet de ce voisinaage, Chun-Tchi envoya des troupes sur la frontière du Pégou, et somma le roi de ce pays de livrer le fugitif. Le malheureux Young-Li fut conduit avec toute sa famille à Péking, où il fut étranglé. L'empire chinois étant ainsi entièrement conquis, l'empereur s'abandonna à ses passions, longtemps comprimées. Il s'éprit violemment d'une jeune dame tartare remarquable par sa beauté. Ayant mandé le mari de cette dame à la cour, il lui donne un soufflet. Le Tartare offensé ne put survivre à cet outrage : il en mourut de chagrin. L'empereur épousa aussitôt sa veuve; mais celle-ci mourut au bout de quelque temps. Chun-Tchi, inconsolable, fit immoler trente hommes sur la tombe de cette femme, dont il fit réduire le corps en cendres sur un magnifique bûcher. Il recueillit les cendres, et les enferma dans une urne d'argent. Ensuite il voulut quitter le monde, se fit raser la tête, et courut de pagode en pagode comme un insensé.

Cependant, la raison lui étant un peu revenue, il reconnut ses fautes, et s'en accusa publiquement. Ensuite, il déclara que sa mort était prochaine, et nomma pour son successeur à l'empire chinois son plus jeune fils, qui n'avait que huit ans, et qui est devenu célèbre sous le nom de Khang-Hi. Il lui désigna en même temps quatre tuteurs. Puis il se fit apporter le manteau impérial, s'en revêtit, et, se repliant en quelque sorte sur lui-même, il dit à ceux qui l'environnaient : « J'irai bientôt retrouver mes ancêtres. » A peine avait-il achevé ces mots qu'il expira, âgé seulement de vingt-cinq ans.

Selon les historiens chinois, Chun-Tchi régna sur 14,883,858 familles, lesquelles, en comptant six personnes par familles, donnent une population de 89,000,000.

Pauthier, *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHUN-TI, empereur de la Chine, le dernier prince de la dynastie mongole-tartare, né en 1320, mort vers 1370. Il n'avait que treize ans lorsqu'il monta sur le trône. Le caractère faible et insouciant de cet empereur, son amour des plaisirs, lui firent abandonner le soin des affaires de l'État à des ministres qui préparaient sa ruine par leur mauvaise administration. Les historiens chinois qui ont écrit et mis en ordre l'histoire de la dynastie mongole vivaient sous les premiers empereurs de la dynastie des *Ming*. Ils ont eu soin de rendre odieux l'empereur Chun-Ti, en faisant voir ses vices dans tout leur jour. Ils ont, en outre, marqué exactement les famines, les inondations, les maladies épidémiques, les tremblements de terre, les chutes de montagnes, les comètes, les éclipses et les autres phénomènes qui effrayèrent l'empire sous le règne du dernier prince mongol. Ces mêmes historiens ont flétri la mémoire de l'un des ministres de Chun-Ti, nommé Pe-yen. C'était, disent-ils, un homme méchant, débauché, sans honneur; le ciel donna des marques de son indignation le jour même que cet homme fut élevé à la dignité de premier ministre, car la terre trembla et une montagne s'écroula avec fracas. La rivalité de beaucoup de grands seigneurs tartares-mongols, qui s'étaient abattus sur les riches provinces de la Chine, comme sur une proie facile à dévorer, et l'élévation de nouveaux favoris à la place des anciens, furent la cause de plusieurs rébellions, qui commencèrent à précipiter la chute de la dynastie conquérante; des intrigues et des massacres de palais se joignirent à ces causes de ruine prochaine. Les Chinois éclairés et patriotes, qui n'avaient jamais désespéré de délivrer leur patrie du joug odieux des Tartares, surent habilement exciter l'esprit de leurs concitoyens contre leurs conquérants. Plusieurs partis de révoltés se formèrent et se grossirent peu à peu. Il y eut en 1337 des troubles sérieux dans les provinces méridionales de l'empire. Chun-Ti augmenta encore le mécontentement en voulant changer le cours du grand fleuve Jaune (Hoang-Ho). Les travaux que l'on exécuta dans ce but insensé ruinèrent une infini d'habitants, et firent imposer de nouvelles taxe Le mécontentement devint général, et dans tout les provinces différents chefs de parti excitère les populations chinoises, que les mandari retenaient difficilement dans la soumission. Pe dant que la révolte se propageait et menaç d'envahir l'empire tout entier, l'empereur Chu Ti ne pensait qu'à se livrer aux divertissemen et à la débauche; tous ses soins se bornaient inventer de nouveaux plaisirs et de nouvell manières de satisfaire ses passions. Ce fut en 13 que le fondateur d'une nouvelle dynastie, Tcho sortit d'un couvent de bonzes, se joignit a révoltés, passa le Kiang, et prit la ville de T Ping. Dès lors la révolte ne cessa de faire de r pides progrès. Les généraux et les troupes Chun-Ti furent vaincus par les insurgés dans pl sieurs sanglantes batailles; lui-même se voyar en 1358, sur le point d'être investi dans sa ca tale, assembla les grands, les princes et les pri cesses de sa cour, et leur déclara qu'il voula se retirer en Tartarie. La nuit suivante, il prit route du nord, et se rendit avec sa cour à Yn Tchang-Fou, ville alors considérable, à ving cinq ou trente lieues au nord-est de Chan Tou, aujourd'hui Péking. Ainsi finit cette dynast mongole-tartare, qui, presqu'un siècle auparavant, avait fait la conquête de la Chine avec d armées formidables et avec toute l'impétuosi de conquérants à moitié barbares, avides de précipiter dans toutes les jouissances de la civilisation; cette même civilisation, en les dépouillant de leur rudesse, les avait aussi dépouill de l'énergie nécessaire pour conserver leur co quête, et ils cédèrent la place à la dynastie d *Ming*.

Le P. Gaubil, *Histoire de Gentchiscan et de toute dynastie des Mongoux, ses successeurs.* — Pauthie *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

***CHUNO** (*Jean Helfrich*), jurisconsulte all mand, né à Cassel, en 1632, mort dans la mêm ville, en 1686. Il professa le droit à Rinteln 1673, et devint conseiller et avocat du fisc Cassel. On a de lui : *Disputatio inaugural. de feudis in genere;* Bâle, 1655, in-4°; — *de Re nunciationibus in genere*, Rinteln, 1674, in-4° — *de Felonia;* ibid., 1674, in-4°; — *de Retract consanguinitatis;* ibid., 1674, in-4°.

Adelung; supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexi*

CHURCH (*Thomas*), théologien protestant, n en 1707, mort en 1756. Nommé vicaire de Bat tersea et prébendaire de la cathédrale de Saint Paul, il écrivit les ouvrages suivants : *a Vin dication of the miraculous powers which sub sisted in the first three centuries of the chris tian Church;* 1749. C'est une réponse à l'ou vrage du docteur Middleton intitulé : *Free in quiry; — an Appeal to the serious and un prejudiced, or a second Vindication;* 1750; — *an Analysis of the philosophical works of th late lord Bolingbroke;* 1755.

Rose, *New biog. dictionary*.

CHURCH (*Benjamin*), colonisateur anglo-américain, né à Duxbury (Massachusetts), en 1639, mort à Saconet, le 17 janvier 1718. Il avait pris au service dans l'armée anglaise, et était arrivé au grade de capitaine, lorsqu'en 1675 les Indiens de la province de Massachusetts, se voyant chaque année plus resserrés dans leurs terrains de chasse, par suite des empiétements des blancs, prirent les armes contre ceux-ci. Le *sachem* de Pokanoket, Philipp (1), fils du grand chef Massasoit, réussit à soulever toutes les tribus par l'espoir de recouvrer les terres qu'avaient possédées leurs ancêtres. Les Anglais, attaqués sur plusieurs points à la fois, eurent souvent le dessous. Churh se distingua dans cette guerre : en juillet 1676, avec seize colons et vingt-deux Indiens de Plymouth, il prit, en quatre rencontres, soixante-six-neuf Indiens ennemis, sans éprouver la moindre perte. Le 1er août suivant, avec trente soldats et vingt Indiens, il partit à la recherche de Philipp; l'ayant atteint, il lui tua cent-trente hommes, et ne perdit qu'un soldat. Philipp s'échappa, mais sa femme et son fils tombèrent entre les mains de Church. Le 12 du même mois, un guerrier de Philipp, voulant venger un de ses amis mis à mort par ce chef pour avoir proposé un arrangement avec les Anglais, vint trouver ces derniers, et leur apprit que le sachem était retiré dans un marais près de Mount-Hope. Church cerna rapidement les issues : Philipp essaya de fuir, mais un Indien lui déchargea son fusil dans la poitrine. Church fit couper son corps en morceaux, et donna une de ses mains pour récompense à l'Indien qui l'avait abbattu. La mort de ce redoutable ennemi mit fin à une guerre dans laquelle Philipp avait montré autant de courage que d'intelligence. Dans une année, trois cents colons et un nombre beaucoup plus considérable de soldats et d'auxiliaires indiens avaient été tués. Treize villes anglaises avaient été détruites, et plus de six cents fermes et établissements isolés réduits en cendres. En 1692, Church, alors major, fut envoyé contre les Indiens de la rivière Tennebock; il brûla leurs villages, incendia leur fort de Taconik, et les força, le 11 août 1693, à se soumettre à l'Angleterre. En mai 1704, devenu colonel, Church eut le commandement d'une expédition dirigée contre les établissements français et indiens de la côte orientale de la Nouvelle-Angleterre. Cet armement se composait de cinquante bâtiments de transport, d'un vaisseau de guerre et de deux pinnasses ayant à bord cinq cent cinquante soldats. Church détruisit les villes de Menis et de Chignecto, et ravagea les districts de Penobscot et de Passamaguody. Le 2 juillet il mouilla devant Port-Royal, et tenta vainement de débarquer. Il poussé avec vigueur par les Français, il se retira honteusement, emmenant une cinquantaine de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants. Il les fit égorger « pour faire un exemple, » écrit-il lui-même dans ses *Mémoires* (1). Church fonda l'établissement de Sakonet (aujourd'hui *Little-Compton*) : il y mourut, d'une chute de cheval. Un de ses cinq fils, Thomas, a publié en 1716, d'après les notes de son père, l'*Histoire du roi Philipp*. S. G. Drake en a fait paraître une nouvelle édition annotée, en 1772. Cet ouvrage présente des détails curieux et dramatiques sur la guerre d'extermination que les Anglais et les Français se sont faite au Canada. Le célèbre romancier américain Fenimore Cooper y a puisé plusieurs épisodes. A. DE L.

Increase Mather, *a Brief history of New England* — Church, *History of king Philip's war*. — Neale, *New-England*, II, ch. 2. — Hutchinson, *History of Massachusetts Bay*, II, ch. 2. — Charlevoix, *Histoire générale de la Nouvelle-France*, II, liv. 10. — Marquis de Fortia, *Massachusetts*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 3e partie, XVII, 378 et suivantes.

(1) A la demande de son père, il avait reçu ce nom du grand conseil de Plymouth. Les Anglais lui donnaient le titre de *roi de Mount-Hope*.

(1) L'assemblée générale de Massachusetts avait rendu à l'occasion de cette expédition le décret qui accordait comme prime aux troupes réglées dix louis *par chevelure*, le double aux volontaires en activité de service, aux simples volontaires cinquante livres, par prisonnier trente livres. Le pillage était autorisé ainsi que la mise en captivité des femmes et des enfants au-dessus de douze ans.

*** **CHURCH** (sir *Richard*), général grec, d'origine anglaise, né en 1780. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes, et servit longtemps dans les armées britanniques et dans celles de Naples. Il excita d'abord l'attention, en 1813, comme commandant du régiment grec d'infanterie légère, composé d'armatolis et de klephtes, que le gouvernement français, ainsi que l'avait fait le gouvernement russe, disséminait dans les diverses contrées de l'Archipel.

Les Hellènes combattaient depuis six ans pour leur indépendance, quand Church se rendit en Grèce : la nouvelle de son arrivée (en mars 1827) ranima le courage des patriotes, accablés par la force supérieure de l'armée d'Ibrahim-Pacha. L'assemblée nationale, siégeant à Damala (Trézène), nomma Church généralissime de toutes les forces de terre, en lui ordonnant de débloquer l'Acropolis d'Athènes. Church réussit à s'emparer du couvent de Saint-Spiridion par une capitulation honorable accordée à la garnison turque; mais l'indignation qu'il manifesta lorsque cette transaction fut violée par les troupes de Karaïskakis et d'autres sujets de rivalité portèrent la désunion dans le camp des Grecs, et empêchèrent le général d'arriver au résultat qu'il espérait obtenir. L'Acropolis tomba au pouvoir de l'ennemi, et ce malheur, qu'on a faussement attribué à l'incurie de Church, servit merveilleusement l'acharnement et la violence de ses adversaires. Paralysé dans tous ses mouvements et abandonné par l'opinion du peuple, il se vit réduit à la nécessité de faire une petite guerre sans objet, et qui acheva d'éparpiller les forces qu'il avait encore à sa disposition. Après avoir vainement essayé d'opérer une fusion des partis à Napoli de

Romanie, il se rendit, à la tête d'un corps de Rouméliotes, dans l'ishme de Corinthe, où il fit construire un camp fortifié, dans le double but d'intercepter les convois destinés pour les Égyptiens et les Turcs de la Morée, et d'étendre, avec l'appui de lord Cochrane, ses conquêtes du côté de l'ouest. Il demeura dans cette position jusqu'à la mémorable bataille de Navarin; et au mois de décembre il commença enfin son expédition, longtemps projetée, dans la partie occidentale de la Grèce. Il s'embarqua avec environ 5,000 hommes, et débarqua le 30 du même mois à Dragomestre, en Acarnanie. Avant la fin de l'année, toute la contrée, jusque vers Vrachori et le golfe d'Arta, fut occupée par ses troupes : il n'y eut que quelques forts, voisins de la mer et par conséquent faciles à ravitailler, qui restèrent encore entre les mains des ennemis; on pouvait donc prévoir que les opérations traîneraient en longueur, à moins d'une coopération énergique du côté de la mer. Au commencement de l'année 1828, le séraskier Reschid-Pacha s'avança vers Dragomestre. Church prit une position près du rivage, pour se ménager une retraite par mer en cas de défaite; Capo-d'Istrias dirigea une partie de la flotte vers le golfe d'Ambracie pour former le blocus de Prevesa, et il envoya en même temps un renfort qui débarqua à Dragomestre au mois d'avril. Cette manœuvre et la défection de plusieurs beys et agas de l'Albanie obligèrent Reschid-Pacha à la retraite, et donna aux affaires de cette partie de la Grèce une tournure plus favorable. Mais lorsque, au mois de juin, Reschid Pacha s'avança encore une fois vers Missolonghi à la tête de 3,000 hommes, Church ne put rien entreprendre contre lui : ses forces avaient considérablement diminué, et les troupes, dont on ne pouvait payer la solde, étaient animées du plus mauvais esprit. L'intervention énergique des grandes puissances en faveur de la Grèce opéra seule le changement favorable qui survint.

Cependant l'occupation définitive des forteresses que possédait encore l'ennemi n'eut lieu que vers le milieu de l'année 1829. Au mois de décembre, Church se rendit maître du golfe de Prevesa; tous les points le long du golfe d'Ambracie furent promptement occupés par les Grecs, à l'exception de Prevesa, qui, bloquée dans le courant d'avril, fit une résistance opiniâtre. Mais la convention d'Anatoliko et de Missolonghi, conclue le 17 mai, mit fin aux opérations de la partie occidentale de la Grèce. Alors Church se rendit à Égine pour s'assurer en personne des dispositions du gouvernement à son égard : Capo-d'Istrias ne le reconnut point comme généralissime des forces réunies, et ne lui donna que le titre de commandant de l'armée occidentale. Lorsque l'Allemand Heidegger eut la direction générale du département de la guerre, et que le général Denzel fut nommé général en chef des troupes régulières, Church ne fut pas seulement mentionné. Le président, opposé alors à l'influence britannique, cherchait à dessein à écarter tous les Anglais. Church offrit sa démission à l'assemblée nationale; et, dans un factum étendu, il exposa avec beaucoup de franchise les raisons qui l'avaient empêché de déposer plus tôt son autorité. L'assemblée nationale, dominée par le président, refusa même d'entendre la lecture de cet écrit, et le renvoya à la commission des pétitions, qu'elle chargea de transmettre au général Church les intentions du gouvernement. La commission déclara qu'elle acceptait la démission du général, et de ce moment tous ses pouvoirs expirèrent. Cependant Church attaché de cœur à la cause des Hellènes, resta en Grèce; il vécut à Argos, dans une apparente obscurité, mais exerçant toujours de l'influence sur ses anciens compagnons d'armes, redoutés du gouvernement, et se ralliant à ceux qui formèrent ensuite une opposition contre le président.

Au mois de mai 1830 parut à Londres son Mémoire sur les limites à assigner au nouvel État grec (*Observations of an eligibile line of frontier for Greece as an independant State*). Rédigé à Épidaure, cet écrit fut publié par son beau-frère Vilmot Norton. L'auteur y prouva que la Grèce ne pourrait pas être considérée comme un État indépendant avant que l'Acarnanie et l'Étolie n'eussent incorporées à son territoire, dont les limites naturelles étaient, d'un côté les Thermopyles, et de l'autre le Makrinoros, avec les fortes positions de Patradchik, de Karpenissa et le district d'Agrapha. Le président ne dissimula pas sa haine contre le général, et, par une conduite arbitraire, il lui fit intimer l'ordre de quitter le territoire grec. Church n'en tint pas compte : il était trop bon observateur pour ne pas prévoir le dénouement prochain des intrigues qui se tramaient et qui amenèrent la fatale catastrophe de 1831. Alors sa résolution fut prompte et décisive : il se rallia, après l'assassinat du président, aux adversaires de son gouvernement et combattit avec énergie le système qu'Augustin Capo-d'Istrias cherchait à remettre en vigueur. Placé à la tête de l'armée, dont le quatier général était à Mégare, il se mit en opposition ouverte avec le gouvernement. L'intervention française rétablit l'ordre, et bientôt le général perdit toute influence sur les affaires. Après la création du royaume grec, Othon le nomma conseiller d'État. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CHURCHILL. *Voy.* MARLBOROUGH.

CHURCHILL (....), compilateur anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On ne connaît de lui qu'une collection de voyages fort estimée, rédigée d'après les documents originaux, la plupart manuscrits, et publiée sous le titre de *Collection of voyages and travels*, etc.; Lond., 1732, 8 vol. in-8°.

Brunet, *Manuel du libraire.*

CHURCHILL (*Charles*), poëte satirique et

ais, né au mois de février 1731, à Westmins-
, mort à Boulogne, en 1764. Fils d'un ministre
la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste, il com-
ença ses études à Westminster, fit peu de pro-
ès, fut refusé à l'université d'Oxford pour
use d'ignorance des langues anciennes, et se
recevoir au collége de la Trinité à Cambridge,
ns y rester davantage. S'étant retiré à Sunder-
nd, il y fit quelques études de théologie, fut
donné prêtre en 1756, et succéda à son père
1758. Pendant quelques mois il se conforma
x devoirs de son état, et consacra ses heures
loisir à l'instruction des enfants; mais bientôt
donna des marques d'une grande liberté de
eurs, fut assidu aux théâtres et fréquenta la
ciété, plus spirituelle qu'édifiante, des trois poë-
s Thornton, Colman et Lloyd. Ce dernier avait
é camarade d'école de Churchill à Westmins-
; ils renouvelèrent leur connaissance, et se
argèrent de fournir la partie poétique de la
bliothèque (*Library*) éditée par le docteur
ppis. Vers 1759, Churchill composa un poëme
itulé *le Barde*, qui ne trouva pas d'éditeur,
le Conclave, satire dirigée contre le chapitre
Westminster, et que ses amis lui firent sage-
ent supprimer. Forcé de laisser de côté ses
ux premiers ouvrages, le poëte se dédommagea
r *la Rosciade*, critique aussi vive que spiri-
elle des acteurs de Drury-Lane et de Covent-
arden. Ce poëme, publié au mois de mars 1761,
ns nom d'auteur, fut successivement attribué
Lloyd, à Colman et à Thornton; mais Churchill
revendiqua bientôt et le défendit par une *Apo-
gie* adressée au *Critical review*. Le succès
ces deux ouvrages le décida à se démettre
sa cure et à rejeter jusqu'au costume ecclé-
siastique. Vers le même temps, il se sépara de
femme, et essaya de justifier sa conduite dans
poëme de *la Nuit*, adressé à Lloyd. En 1762
composa son poëme du *Revenant* (*Cock-lane
host*), dans lequel il attaquait Johnson, et se
avec Wilkes. Ce fut pour servir les passions
litiques de ce célèbre agitateur qu'il écrivit *la
rophétie de la Famine* (the Prophecy of Fa-
ine), l'*Épître à Hogarth*, *la Conférence*, *le
uelliste*, qui furent bientôt suivis de *l'Auteur*,
Gotham, du *Candidat* et de *l'Indépendance*,
ernier ouvrage publié du vivant de l'auteur, car
Voyage et le *fragment de dédicace à War-
rton* parurent après sa mort. En 1764, Chur-
ill alla visiter à Boulogne son ami Wilkes,
ors exilé, et mourut dans cette ville, d'une
èvre miliaire. Doué d'une facilité prodigieuse,
hurchill soignait peu ses ouvrages; il poussa
satire jusqu'à la diffamation. La négligence et
abus des personnalités le rendent inférieur à
autres satiriques modernes, qu'il égalait peut-
re par le génie. Ses œuvres complètes furent
ubliées à Londres, en 1774, 3 vol. in-8°; ses
crits poétiques parurent dans la même ville,
804, 2 vol. in-8°.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHURCHILL (Sir *Winston*), historien anglais, né à Wootton Glanville, dans le comté de Dorset, en 1620, mort en 1688. Pendant la révolution, il resta fidèle à la cause royale, et fut privé de ses biens; mais ils lui furent rendus à la Restauration. Il fut créé baronet par Charles II, obtint un siége à la chambre des communes, et devint membre de la Société royale. Il publia une histoire des rois d'Angleterre sous le titre de *Divi Britannici*, Londres, 1675, in-fol.; mais il est bien moins connu par ce médiocre ouvrage que par ses deux enfants, John Churchill, duc de Marlborough, et d'Arabella Churchill, maîtresse de Jacques II, et mère du duc de Berwick.

Biographia britannica.

***CHURCHYARD** (*Thomas*), poëte anglais, né à Shrewsbury, vers 1520, mort en 1604 (1). Après avoir suivi la cour, sans rien gagner, il devint soldat, et fit plusieurs campagnes sur le continent, en Irlande et en Écosse. A son retour il publia un grand nombre de poëmes. Il vécut toujours dans une grande pauvreté. Parmi ses œuvres, on cite *Thomas Mowbray, duke of Norfolk, a tragedy*; — *Legende of Jane Shore*; — *Worthiness of Wales*. Ce dernier ouvrage, publié en 1580, a été réimprimé en 1776. L'ensemble de ses poëmes a été imprimé sous le titre : *Churchyard's Ship*; Londres, 1775.

D'Israeli, *Calamities of authors*. — Ritson, *Bibliographia poetica*. — Cibber, *Lives*, I, 63.

CHURCLICHZ, voyageur polonais du dix-septième siècle. On a de lui : *Narratio itineris in Styriam, Carinthiam et Carniolam*; Vienne, 1661, in-8°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexicon*.

***CHURRER** (*Gaspard*), savant allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Historia Germanorum*; Tubingen, 1525, in-8°. C'est une édition de l'ouvrage de Lambert d'Aschaffenburg, publiée sans nom d'auteur; — *Luciani in calumniam oratio; Lysidis epistola ad Hipparchum, Gasp. Churrero interprete*; Paris, 1527, in-8°; — *Virgilii libri contra Eutychen; accessit vita ejusdem Virgilii*; Tubingen, 1528, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CHURRIGUERA (Don *Joseph*), sculpteur et architecte espagnol, né à Salamanque, vers 1650, mort en 1725. Chargé de diriger la construction et la décoration de plusieurs monuments publics de Madrid, il se fit connaître par certains ornements d'architecture, appelés de son nom *churriguerescos*. Il paraît que ce genre d'ornementation, de fort mauvais goût, était antérieur à Churriguera.

Cean-Bermudez, *Diccionario historico*.

CHURTON (*Ralph*), théologien anglais, né en 1754, à Rickley, dans le comté de Chester, mort en 1831. Élevé à Oxford, au collége de Bragennose, il entra dans les ordres, fut nommé

(1) Ou 1570. V. Cibber, *Lives*.

lecteur à Bampton en 1785, prédicateur à Whitehall en 1788, et archidiacre de Saint-David en 1805. On a de lui : *a Memoir of D. Townson, archdeacon of Richemond;* Oxford, 1783. Townson avait été son protecteur, et Churton trouve pour le louer des paroles simples et touchantes, bien supérieures à l'emphase ordinaire des panégyristes; — *Bampton lectures*; 1785, in-8° : ce sont huit sermons sur les prophéties relatives à la destruction de Jérusalem; — *the Lives of William Smyth, bishop of Lincoln, and sir Richard Sutton, knight, founders of Brazennose college;* Oxford, 1800, in-8°; — *the Life of Alexander Nowell, dean of Saint Paul's, etc.*; Oxford, 1809, in-8°; — *a Memoir of D. Richard Chandler*, placé en tête d'une nouvelle édition des Voyages de Chandler en Asie Mineure et en Grèce.

Rose, *New biographical dictionary.*

* **CHWOSTOW** (*Dmitri Iwanowitsch*, comte), poëte russe, né à Pétersbourg, le 19 juillet 1757, mort dans la même ville, le 3 novembre 1835. Élevé à Moscou, il suivit les cours de l'université de cette ville, et en 1772 il entra avec le titre d'officier dans la garde impériale; en 1788 il servit comme premier lieutenant sous les ordres de Suwaroff. Il entra au sénat en 1797 et dans le conseil privé en 1800. Il s'occupa de poésie vers 1779, composa des odes, des comédies, et traduisit en russe plusieurs chefs-d'œuvre français, tels que l'*Art poétique* de Boileau et l'*Andromaque* de Racine. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Saint-Pétersbourg, en 1817, in-8°.

Otto, *Lehrbuch der russichen literatur.— Conversat. Lexicon.*

CHYDENIUS (*Samuel*), physicien et mécanicien finlandais, né en 1727, mort le 11 juillet 1757. Il étudia à Upsal sous Linné, Vallerius et Klingenstiern, et dès lors il fit paraître deux *Dissertations* importantes, l'une sur la diminution des eaux dans le golfe de Bothnie, et l'autre sur les résultats utiles que produiraient en Suède les canaux navigables. Attaché à la faculté de philosophie de l'université d'Abo, il fit construire à ses frais un laboratoire de chimie. Puis il entreprit de nombreux et pénibles voyages, dans le but d'améliorer la situation de la Finlande; sondage des lacs et des rivières, construction des canaux, nivellement des terrains, tels furent les travaux qui le préoccupèrent particulièrement. Un accident terrible causa sa mort. A la descente d'un torrent, il tomba dans un gouffre, au moment où il se penchait pour mesurer les eaux. Son corps fut retrouvé huit jours plus tard.

Bioraphie universelle de MM. Weiss et Furne.

CHYRKOUH (*Assad-Eddyn*), prince turc, frère d'Aïoub et oncle de Saladin, né dans la première moitié du douzième siècle, mort le 22 du mois de gemady-êl-thany de l'an 564 de l'hégire (1169 de l'ère chrétienne). Chyrkouh et son frère étaient d'origine curde; ils se rendirent dans l'Irak, et se mirent au service de Baharouz, gouverneur de Bagdad pour les sultans Seldjoucides. Baharouz ayant reconnu beaucoup de valeur et d'habileté dans les deux frères, les chargea de garder le château de Tekryt; mais Chyrkouh eut le malheur de tuer un homme, et fut forcé ainsi qu'Aïoub, d'aller chercher fortune ailleurs. Les deux frères se rendirent d'abord près de l'atabek Oma-Eddyn-Zenghi, qui commandait dans Mossoul, le servirent quelque temps, et passèrent de là à la cour de Noureddyn-Zenghi sultan de Damas, d'Alep et d'une grande partie de la Syrie. Ce prince confia à Chyrkouh le commandement de l'armée chargée de protéger Adhed, onzième khalife fathimite d'Égypte, contre l'ambition de son grand-vizir Chawer. Chyrkouh partit, emmenant avec lui son neveu Youssouf, le jeune fils d'Aïoub. Ce Youssouf devait peu d'années après devenir le souverain de l'Égypte et de presque tout l'Orient, sous le glorieux nom de Salah-êd-dyn (Saladyn). Chawer effrayé, appela à son aide les Francs, commandés par Amaury, roi de Jérusalem; mais il fut battu ainsi que ses alliés. Chyrkouh, victorieux et maître de toute la Thébaïde, courut soumettre la basse Égypte, et se fit ouvrir les portes d'Alexandrie. Les Francs de Syrie, voyant l'armée du roi Amaury en force au cœur de l'Égypte, coururent lui offrir leurs bras et demander le partage du butin. Hors d'état de résister à cette nuée d'ennemis, séparé de tous les renforts qui pouvaient lui venir de la haute Syrie, Chyrkouh consentit à terminer les hostilités par un traité. Il fut convenu que les croisés et les troupes syriennes évacueraient également l'Égypte, sans être inquiétés, et qu'Alexandrie, dont Chyrkouh avait donné le commandement à son neveu Youssouf, rentrerait au pouvoir de Chawer. Les Francs n'exécutèrent pas fidèlement les clauses du traité, et Chyrkouh, qui était retourné à Damas, rentra en Égypte. Il attaqua les chrétiens à Belbéys, et les eut bientôt chassés de tout le territoire de l'Égypte. Il fit son entrée au Caire le septième jour du mois raly-êl-thany de l'an 564 de l'hégire. Accueilli par les habitants de cette ville avec des acclamations d'allégresse, comblé d'honneurs par l'atabek Adhed, il reçut aussi la visite de Chawer, qui le traita avec une politesse affectée, tout en projetant de l'attirer chez lui et de le faire périr avec ses principaux émirs. Mais ceux-ci déjouèrent les projets du grand-vizir, et le mirent à mort. Adhed, heureux d'être enfin délivré du vizir dont la tyrannie l'avait si longtemps réduit au rôle d'esclave, nomma Chyrkouh vizir suprême, généralissime (émyr-êl-gyouch), et lui conféra le titre honorifique d'êl-Mélek-êl-Mansour (le roi secourable). Chyrkouh prit possession de ses hautes fonctions sans rencontrer aucun compétiteur : il alla loger dans le palais du grand-vizir, et signala les premiers jours de son autorité par des largesses aux troupes

qui l'avaient accompagné en Égypte. Mais à peine jouissait-il de ce poste éminent, qu'il tomba malade et mourut, au Caire, après avoir gouverné l'Égypte pendant deux mois et cinq jours. Son neveu Youssouf Saladin lui succéda.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.* — Marcel, *Égypte moderne*, dans l'*Univers pittoresque.*

CHYR-SCHAH ou **SHER-KHAN**, prince indien, d'origine afghane, né au commencement du seizième siècle, mort le 24 août 1545. Son premier nom était Feryd. Il quitta sa patrie pour aller chercher fortune dans l'Inde. Il entra d'abord au service du prince du Béhar, et se fit remarquer par son courage, qui lui valut le surnom de *Chyr-Kan* (seigneur brave comme un lion). Après la mort du souverain du Béhar, il s'empara de cette province, au détriment de l'héritier légitime. Il prit ensuite possession du Bengale, et marcha avec une grande armée contre l'empereur mongol Houmaïoun. Celui-ci, d'abord battu, et forcé de se réfugier à Agra, reprit bientôt l'offensive; mais il fut encore défait, le 10 de moharrem 947 de l'hégire (19 mai 1540) et obligé d'abandonner ses États. Chyr-Khan, devenu maître de l'Indoustan, prit le titre de schah, et étendit de tous côtés les limites de son empire. C'était un prince sage et juste. Les travaux qu'il fit pour la sécurité et le bien-être des voyageurs, travaux qui dans toute l'Asie sont à la charge du souverain, étaient conçus sur une échelle dont aucun règne antérieur n'avait pu lui donner l'idée. Dans toute la largeur de l'Indoustan, du Gange à l'Indus, il fit construire une grande route bordée des deux côtés d'arbres fruitiers, avec des puits de deux milles en deux milles, et à chaque étape des caravansérails, où les voyageurs étaient défrayés sur le trésor public. Il s'était attaché surtout à faire rendre une bonne justice à ses sujets; la sécurité était générale, et lorsque Chyr-Schah périt, l'une explosion de poudre, en faisant le siége d'une citadelle, sa mort fut regardée comme un malheur public. Son fils Sélim, qui lui succéda, fut moins sage et moins habile que son père; et lorsqu'il mourut lui-même, neuf ans après, laissant le trône à un enfant, l'empire fondé par Chyr-Schah fut déchiré par les dissensions de la famille royale et par les nombreuses révoltes des omrahs et des vice-rois. On voit encore aujourd'hui à Sasseram, près de Djyonpour, le tombeau de Chyr-Schah; c'est un des plus beaux monuments de l'Inde.

D. de Jancigny et X. Raymond, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque.*

CHYRYN, femme ou esclave favorite du roi de Perse Khosrou-Parviz, qui régna depuis 590 jusqu'en 628 de J.-C. On ignore si Chyryn est un personnage historique ou purement légendaire. Ses aventures, qui rappellent celles de Geneviève de Brabant et de Berthe aux grands pieds, ont été célébrées par les poëtes persans Firdousi, Djamy et Nizamy.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.*

CHYTRÉE ou **CHYTRÆUS**, dont le vrai nom était **KOCHHAFF** (*David*), théologien protestant, né à Ingelfingen, en Souabe, le 26 février 1530, mort le 25 juin 1600. Il étudia à Tubingen, où il eut pour maître Camerarius, puis à Wittenberg, où il vécut dans la maison et recueillit les enseignements de Mélanchthon. Plus tard, en 1551, au retour d'un voyage en Suisse et en Italie, il devint et resta professeur à Rostock, malgré les offres brillantes que sa réputation lui valut de la part de plusieurs gouvernements. En 1555 il assista à la diète d'Augsbourg et aux conférences religieuses qui eurent lieu dans diverses localités, telles que Worms, Torgau, Naumbourg, et Jüterbok. L'empereur Maximilien II le chargea de l'organisation des temples protestants en Styrie et en Autriche. Chytrée eut aussi une grande part à la rédaction de la Formule de concorde (*Formula concordiæ*). Ses principaux ouvrages sont: *Chronicon Saxoniæ, ab anno* 1500 *ad annum* 1593; Leipzig, 1593; — *Historia Confessionis Augustanæ;* Rostock, 1576, in-4°: c'est l'édition la plus soignée; et Francfort, 1578, in-4°; — *Oratio de statu ecclesiarum in Græcia, Asia, Africa, Bohemia;* Wittenberg, 1575; Francfort, 1583; — *de Lectione historiarum recte instituenda;* Strasbourg, 1563, et sous cet autre titre : *Chronologia historiæ Herodoti et Thucydidis;* Helmstædt, 1586, in-4°; — *Regulæ studiorum, seu de ratione discendi in præcipuis artibus recte instituenda;* Leipzig, 1595, in-8°.

Crenius, *Animadv. philolog.* — Freher, *Theatrum.* — Teissier, *Éloges*, IV.

CHYTRÉE ou **CHYTRÆUS** (*Nathan*), poëte latin allemand, frère de David, né à Menzingen, le 15 mars 1543, mort à Brême, le 25 février 1598. Il étudia à Rostock, sous la direction de son père, puis à Tubingue, et en 1594 il fut appelé dans la première de ces deux villes à professer la langue latine. L'année suivante il visita la France, l'Angleterre et l'Italie. A son retour, il devint professeur de poésie. En 1593 il alla à Brême en qualité de recteur du gymnase de cette ville, où il mourut. On l'avait accusé d'avoir adhéré au calvinisme; mais il se défendit de son mieux de cette accusation. Il a laissé : *Poematum omnium libri XVII;* Rostock, 1579, in-8°; — *Fastorum Ecclesiæ christianæ libri XII;* Hanovre, 1584, in-8° (en vers); — *Cassii Parmensis Orpheus, cum commentariolo;* Francfort, 1585, in-4°.

Crenius, *Animadv. phil.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclopädie.*

CHYTRÉE ou **CHYTRÆUS** (*Herman*), voyageur suédois, natif de Voe, dans la Scanie, vivait au milieu du seizième siècle. Il était recteur à Helmstædt. En 1598, il fit à pied en Scanie un voyage chorographique et topographique. On a de lui : *Monumenta præcipua quæ in Scania, Hallandia et Blekingia inveniuntur;* dans les *Monumenta Scaniæ de Lagerbring*, I, pl. 3.

Lagerbring, *Monum. Scaniæ.*

CIA. *Voy.* ORDELAFFI.

CIAGONE ou **CIACCONIUS.** *Voy.* CHACON.

CIAFFERI. *Voy.* SMARCIASSO.

***CIAFFONI** (*Bernardin*), théologien italien, de l'ordre des Franciscains, natif de S.-Elpidio, mort en 1604. On a de lui : *Apologia in favore de' santi Padri, contro quei che nelle materie morali fanno de' medesimi poco stima;* Turin, sans date, in-12; Avignon, 1698, in-12.

Cinelli, *Bibl. volante.*

CIAKEIAK (....), littérateur et lexicographe arménien, religieux du monastère de l'île de Saint-Lazare, près de Venise, né en 1771, à Ghiumuskana, mort au monastère de Saint-Lazare, en janvier 1835. Il s'adonna particulièrement à l'étude des langues, et prit part à la publication en quatorze langues des *Preces S. Nierses, Armeniorum patriarchæ.* Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire italien arméno-turc;* imprimerie du monastère de Saint-Lazare, 1804; — *la Mort d'Abel,* traduite de l'allemand en arménien; Venise, 1825; — *les Aventures de Télémaque,* traduites en arménien; 1826, in-8°; — *Dictionnaire arménien-italien;* imprimerie du monastère de Saint-Lazare, 1834. Ce religieux a encore laissé plusieurs ouvrages manuscrits, en prose et en vers, que l'on conserve dans le monastère de Saint-Lazare.

Feller, *Biog. univ.*, éd. Weiss.

CIAMBERLANI ou **CIAMBERLANO** (*Luca*), peintre et graveur italien, né à Urbin, en 1586, mort à Rome, en 1641. Il commença par se livrer à l'étude du droit; mais il abandonna bientôt cette carrière pour suivre celle des arts. Ses peintures sont peu nombreuses, et n'offrent aucune qualité bien saillante; il n'en est pas de même de ses gravures, qui se distinguent par une grande pureté de dessin, jointe à beaucoup d'habileté, de finesse et d'intelligence dans le maniement du burin. Parmi celles-ci, les plus recherchées sont : *le Christ au mont des Oliviers,* d'après Cæsolani; — une suite de quatorze pièces d'après Raphael; — *Douze Anges portant les instruments de la passion,* d'après divers maîtres; — enfin, seize bustes de *la Vierge,* des *Évangélistes,* et autres saints. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

CIAMPELLI (*Agostino*), peintre italien, né en Toscane, en 1578, mort à Rome, en 1640. Il fut élève de Santi di Tito. Jeune encore, il passa à Rome, où il fut chargé de nombreuses commandes à l'huile et à fresque, qui le placèrent au rang des plus habiles artistes que possédât alors cette capitale. On compte parmi ses meilleurs ouvrages les fresques de la sacristie et de la chapelle Saint-André à l'église du Jésus, et un *Crucifix* à Sainte-Praxède à Rome, une *Visitation* à l'église Saint-Étienne de Pescia, enfin une *Nativité de la Vierge* à S.-Michele Visdomini de Florence. Clément VIII, après lui avoir confié divers travaux au Vatican et à Saint-Jean de Latran, le nomma président de la fabrique de Saint-Pierre, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort. Moins profond que son maître, Ciampelli avait cependant parfois des idées heureuses, et il se montra dessinateur correct, et un des meilleurs coloristes de l'école florentine. E. B—N.

Baglione, *Vite de' pittori del* 1573 *al* 1642. — Lanzi, *Storia pittorica.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Crespi, *Pitture di Pescia.*

***CIAMPI** (*François*), compositeur italien, né en 1704, à Massa di Carrara. Il se rendit à Venise vers 1728, et y fit représenter presque tous ses opéras. Les principaux sont : *Onorio,* 1729; — *Adriano in Siria,* 1748; — *Il negligente,* 1749; — *Catone in Utica,* 1756; — *Antigono,* 1762.

Fétis, *Biograph. univ. des musiciens.*

CIAMPI (*Legrenzio-Vincenzo*), compositeur italien, né près de Plaisance, en 1719. Il était encore fort jeune lorsqu'il donna son premier opéra, *l'Arcadia in Brenta.* Le second, *Bortoldo alla corte,* eut un succès prodigieux. En 1748 Ciampi passa en Angleterre, et fit représenter à Londres les opéras suivants : *gli tre Cicisbei ridicoli,* 1748; — *il Trionfo di Camilla,* 1750; — *Didone,* 1754; — *Tolomeo,* 1762. On doit encore à Ciampi quelques autres compositions.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

***CIAMPI** (*Sébastien*), savant littérateur italien, né à Pistoie, le 30 octobre 1769, mort près de Florence, le 14 décembre 1847. Il fit ses études au séminaire de sa ville natale, et fut ordonné prêtre en 1793. Il se rendit ensuite à Pise pour y suivre les cours de droit civil et de droit canon, et devint professeur dans cette ville en 1803. En 1818, par suite d'une mésintelligence entre lui et ses collègues, il quitta Pise, et alla occuper une chaire à l'université de Varsovie, où il commença ses études relatives à l'histoire de la Pologne et de la Russie. Il revint en Italie en 1822, et fit de Florence son séjour le plus habituel. Il passa les dernières années de sa vie dans une petite ville voisine de Florence. Ciampi ne s'est pas seulement occupé de recherches sur la littérature italienne; la littérature ancienne et la littérature du moyen âge attirèrent aussi son attention. Ses principaux ouvrages sont : *Memorie della vita di messer Cino di Pistoia;* Pise, 1808, in-8°; — *Notizie del canonico Sozomeno;* ibid., 1810; — *Notizie inedite della sagrestia Pistoiese, de' belli arredi e del campo santo Pisano;* ibid., 1810; — *Memorie di Scipione Casteromaco;* ibid., 1811; — *Memorie di Nicolo Forteguerri;* ibid., 1813; — une édition des *Poesie* de Cino; ibid., 1813; nouv. édit., ibid., 1826; — *Statuti dell' opera di S. Jacopo di Pistoia;* ibid., 1814; — *Statuti sanctuari Pistoiesi;* ibid., 1814; — *de Usu linguæ italicæ, saltem a sæculo quinto;* ibid., 1817; — une édition de la traduction de *Œuvres morales de Plutarque,* par Adriani, avec notes et commentaires; — une édition de *Turpinus, de Vita Caroli Magni et Rolandi,* Florence, 1822; — *Gesta Caroli Magni ad Car-*

cassonam et Narbonam; ibid., 1823; — Une traduction de Pausanias; Milan, 1826-1843, 6 vol. in-8°; — *Monumenti d'un manuscritto autografo di Giov. Boccaccio da Certaldo;* Florence, 1827-1830: cet ouvrage contient de précieux matériaux pour l'histoire de Boccace, de Pétrarque, de Zanobi da Strada et de leurs contemporains; — *Bibliographia critica delle antiche reciproche corrispondence dell' Italia colla Russia, Polonia,* etc.; ibid., 1834-1843.

Conversations-Lexicon.

CIAMPINI (*Jean-Justin*), savant littérateur et antiquaire italien, né à Rome, le 13 août 1633, mort le 12 juillet 1698. Il abandonna la carrière du droit pour se consacrer à l'étude de l'antiquité, fut pourvu de différents emplois, établit à Rome plusieurs académies, et ne cessa d'encourager la culture des lettres. Sa maison était le rendez-vous de tous les savants. Ses principaux ouvrages sont : *Discorso tenuto nell' Academia fisico-matematica romana, in occasione della cometa apparsa in mese agosto* 1682, *ed osservazioni sopra di essa;* Rome, 1682, in-4°; — *Nuove invenzioni di tubi ottici,* etc.; ibid., 1686, in-4°; — *Conjecturæ de perpetuo azymorum usu in Ecclesia Latina;* ibid., 1688, in-4°; — *Examen Libri pontificalis, sive vitarum romanorum pontificum quæ sub nomine Anastasii bibliothecarii circumferuntur,* etc; ibid., 1688, in-4°; — *Parergon ad examen Libri pontificalis, sive epistola Pii II ad Carolum VII, regem Franciæ, ab hæreticis depravata,* etc.; ibid., 1688, in-4°; — *Dissertatio historica an romanus pontifex baculo pastorali utatur;* ibid., 1690, in-4°; — *de Incombustibili lino, sive lapide amianthis;* ibid., 1691, in-4°; — *Sacro-historica disquisitio de duobus emblematibus, in qua disceptatur an duo Philippi imperatores fuerint christiani;* ibid., 1691, in-4°; — *de Sacris ædificiis a Constantino Magno constructis;* ibid., 1693, in-fol.; — *Investigatio historica de cruce stationali;* ibid., 1694, in-4°; — *Explicatio duorum sarcophagorum sacrum baptismatis ritum indicantium;* ibid., 1697, in-4°; — *Vetera monumenta in quibus, præcipue musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura, ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus, iconibusque illustrantur;* ibid., 1690 et 1699, in-fol. Les principaux ouvrages de Ciampini ont été recueillis par Gianini, en 3 vol. in-fol.; 1717.

Nicéron, *Mémoires,* t. IV, p. 193. — Fabiani, *Vita di Giov. Giusto Ciampini.*

CIAMPOLI (*Jean-Baptiste*), poëte italien, né à Florence, en 1589, mort à Jési, le 8 septembre 1643. Il dut aux succès qu'il avait eus dans ses premières études la protection de J.-B. Strozzi; ce noble florentin lui fournit les moyens d'aller suivre les leçons de Galilée à Padoue. Là Ciampoli se lia avec les deux frères Aldobrandini, qui l'emmenèrent à Bologne, et le présentèrent au cardinal Maffeo Barberini, alors gouverneur de cette ville. De Bologne il se rendit à Rome, où il devint secrétaire des brefs, et obtint successivement plusieurs bénéfices. L'avénement du cardinal Maffeo au trône pontifical lui valut de nouveaux honneurs; mais son orgueil lui fit perdre les avantages que lui avaient mérités ses talents. Il préférait hautement ses vers à ceux de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, de Virgile et de tous les poëtes les plus célèbres. Devenu insupportable à Urbain VIII, poëte lui-même, il fût éloigné de Rome, et nommé gouverneur de trois petites villes, Montalto, Norcia et Jési. La vanité de Ciampoli ne fut pas la seule cause de cette espèce d'exil, que l'on attribue encore à son attachement pour Galilée. Il laissa ses manuscrits à Ladislas IV, roi de Pologne, qui lui avait témoigné un vif intérêt pendant sa disgrâce. Ses poésies ont été recueillies et publiées après sa mort, sous ce titre : *Rime di monsignor Giovanni Ciampoli;* Rome, 1648, in-4°. On a publié dans la même ville, en 1667, in-8°, sous le titre de *Prose,* son dialogue intitulé : *Zoroaster,* et sa *Défense* du pape Innocent II. Il a laissé inachevée une *Histoire du règne de Ladislas IV.*

Rossi, *Pinacotheca.* — Crasso, *Elogi d'uomini literati.* — Imperialis, *Museum historicum.* — Baillet, *Jugements des savants,* t. II, p. 230.

***CIANCHETTINI** (*Pio*), compositeur anglais, d'origine italienne, né à Londres, le 11 décembre 1799. Dès l'âge de quatre ans, il annonça les plus heureuses dispositions pour la musique. A l'âge de cinq ans, il exécuta avec précision une sonate de piano de sa composition et des variations improvisées sur des thèmes qui lui furent présentés. Il voyagea avec son père jusqu'à l'âge de six ans, et se fit entendre en Hollande, en Allemagne et en France. Il n'avait pas encore huit ans que déjà il parlait et écrivait correctement quatre langues, l'anglais, le français, l'italien et l'allemand. Tant de prodiges donnaient de grandes espérances; et cependant Cianchettini n'est resté qu'un artiste estimable, dont le talent peut être comparé à celui de beaucoup d'autres. Ses principaux ouvrages sont : deux Concertos de piano; — des Fantaisies pour le même instrument; — *Ode de Pope sur la la solitude;* — soixante Nocturnes italiens pour deux, trois et quatre voix, avec accompagnement de piano; — *Benedictus* à trois voix.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CIANCI** (*Ignace*), poëte et théologien italien, natif du royaume de Naples, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fût visiteur général de l'ordre des Augustins déchaussés. On a de lui : *Poemata;* Venise, 1757, sous le pseudonyme de *Dasmone Andriaci.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

***CIANFANINI** (*Benedetto*), peintre florentin, du seizième siècle, est cité par les historiens de la peinture parmi les meilleurs élèves de Fra Bartolommeo de San-Marco. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica.*

* **CIANGULO** (*Nicolas*), poëte italien, né en Sicile, vers 1680, mort à Leipzig, en janvier 1762. Après avoir professé la philosophie à Malte et la théologie à Meldola, il devint théologal et conseiller de l'évêque de Cervia. Il se rendit ensuite en Angleterre, et de là dans les Pays-Bas, où il embrassa probablement la religion protestante. Il enseigna successivement la langue italienne à Leipzig et à Gœttingue, où il fut couronné poëte, et finit par se fixer dans la première ville. On a de lui : *de Flagello feminarum;* Utrecht, sans date; — *Aminta di Torq. Tasso, con le osservazioni, etc.;* Leipzig, 1732, in-12; — *Lettere miste;* ibid., 1732, in-8°; — *Novum tyrocinium linguæ ital.;* ibid., 1732, 1740, in-8°; — *Acta coronationis Gottingæ;* ibid., 1737, 1739, in-12; — *la Gerusalemme liberata di Torq. Tasso, colle osservazioni,* etc.; ibid., 1740, in-12; — *Poesie sacre;* ibid., 1745, 1746, in-8°; — *della Commedia di Dante quattro canti, colle annotazioni,* etc.; ibid., 1755, in-8°; — *Dialoghi italiani e tedeschi;* ibid., 1757; — Plusieurs poésies latines et italiennes.

Acta coronationis Gottingæ. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CIANTAR** (*Jean-Antoine*), littérateur italien, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *De B. Paulo apostolo in Melitam, Siculo-Adriatici maris insulam, naufragio ejecto, dissertationes apologeticæ;* Venise, 1738, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

* **CIANTÈS** (*Ignace*), prélat et théologien italien, de l'ordre des Dominicains, né à Rome, en 1594, mort dans la même ville, en 1667. Après avoir enseigné la théologie au couvent de la Minerve, il devint provincial de la province de Naples, puis commissaire général dans la Pouille, la Calabre et la Sicile. Partout il réforma les abus et ranima le goût des lettres et des sciences. Nommé en 1646 évêque des deux diocèses de Bisaccia et de Saint-Ange des Lombards, il remplit tous les devoirs d'un pasteur zélé. En 1661 il donna librement sa démission, pour se retirer parmi ses frères à la Minerve. Outre plusieurs discours prononcés dans différentes circonstances, on a de lui : *Constitutiones et decreta edita et promulgata in diœcesana synodo San Angeli Lombardorum anno* 1651 *habita;* Rome, 1652; — *Cæremoniale ordinis Prædicatorum;* Naples, 1654, in-8°; — *Raccolta de' miracoli dell' imagine di san Domenico di Soriano:* cet ouvrage est divisé en trois parties; la première parut à Messine, en 1621; la deuxième en 1634, dans la même ville; et la troisième à Milan, 1640, à Rome, 1642, et à Naples, 1656.

Échard, *Script. ordinis Prædicatorum.* — Touron, *Hommes illust. de l'ordre de Saint-Dominique.*

* **CIANTÈS** (*Joseph-Marie*), prélat et théologien italien, frère du précédent, de l'ordre des Dominicains, né à Rome, en 1602, mort dans la même ville, en 1670. Il se livra à l'étude des langues orientales, et fit servir heureusement la connaissance approfondie qu'il avait de la langue hébraïque à la conversion des juifs, dont Urbain VIII l'avait établi prédicateur à Rome. Nommé, en 1640, évêque de Marsico, dans le royaume de Naples, il se distingua par les beaux exemples de vertu qu'il donna toujours à ses diocésains, et ramena à l'obéissance par la force de ses discours et par les charmes de la charité les habitants de Saponara, qui depuis plus de soixante ans s'étaient soustraits à la juridiction des évêques de Marsico. En 1656 il quitta volontairement les fonctions épiscopales, pour se retirer dans le couvent de la Minerve, où il vécut dans les exercices de la piété et de l'étude. Outre des statuts synodaux, imprimés à Rome en 1644, on a de lui : *de Sanctissima Trinitate, contra judæos;* Rome, 1667, in-4°; — *de Sanctissima Christi incarnatione, contra judæos;* ibid., 1668, in-4°; — *della Perfezzione dovuta allo stato del vescovo por compazione di quella che devesi altri stati degli uomini;* ibid., 1669; — *Summa contra gentes D. Thomæ Aquinatis,* etc.; ibid., 1657 : c'est une traduction en hébreu de la *Somme* de saint Thomas contre les gentils. Les trois premiers livres seulement ont été imprimés.

Échard, *Scriptor. ordinis Prædicat.* — Touron, *Hommes illustr. de l'ordre de Saint-Dominique.*

* **CIAPPI** (*Moreni Antoine*), biographe italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Vita di papa Gregorio XIII;* Rome, 1591, 1596, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CIARPI** (*Baccio*), peintre italien, né à Florence, en 1578, mort en 1642. Il fut élève de Santi di Tito, qui fit de lui un dessinateur correct et un peintre consciencieux. Ciarpi fut un des artistes appelés à décorer l'église de la Conception à Rome; mais il n'a pu exécuter qu'un petit nombre de travaux de quelque importance, ayant été occupé surtout de la direction de l'école qu'il avait ouverte à Florence, et de laquelle sortit le célèbre Pierre de Cortone. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Passeri, *Vite de' pittori,* etc., *morti dal* 1641 *al* 1673.

CIASLAS. *Voy* SEISLAS.

CIASSI (*Jean-Marie*), médecin et botaniste italien, né à Trévise, en 1654, mort vers 1679. On a de lui : *Meditationes de natura plantarum, cui accedit tractatus physico-mathematicus de æquilibrio fluidorum ac levitate ignis;* Venise, 1677, in-12 : cet ouvrage est remarquable; on y voit que l'auteur avait assez bien saisi les principaux phénomènes de la végétation. L'abbé Ficolaï a cru y trouver aussi la solution du problème des forces vives, attribuée généralement à Leibnitz.

Léon Allacci, *Apes urbanæ.* — Baillet, *Jugements des savants,* t. IV, part. 2 de l'édition d'Amsterdam, 1725. — Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

* **CIATI** (*Paul*), théologien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut chanoine de Pistoie. On a de lui : *Il supremo*

tragico spettacolo, discorso ; Pistoie, 1663 ; — *la Santita prodigiosa di S. Casimiro, re di Polonia ;* Lucques, sans date ; — *gli Affetti d'un anima penitente ;* ibid., 1685 :

Zaccheria, *Biblioth. Pistoiensis*.

CIBBER (*Colley*), poëte comique et acteur anglais, né à Londres, le 6 novembre 1671, mort le 12 décembre 1757. Il servit d'abord sous les ordres du duc de Devonshire, lors de l'expulsion des Stuarts. Engagé au théâtre malgré sa famille, il resta comédien obscur, jusqu'à ce qu'il eut trouvé les rôles qui convenaient à son talent, ceux que les Anglais désignent par l'expression de *grims*, c'est-à-dire *grondeurs*. Son genre tenait de près à la caricature. En 1695 parut sa première comédie, intitulée *Love's last shift*. On y remarque, comme dans celles qu'il donna depuis, un tableau piquant des mœurs de son époque, mais peu d'invention dans l'intrigue et peu d'originalité dans les caractères. Le fondement de sa réputation est sa pièce intitulée : *the Careless Husband*. Pope lui-même en a fait l'éloge, et Pope était un des ennemis de Cibber. La comédie de Cibber *the Non-Juror*, imitation du *Tartufe* de Molière, était dirigée contre les Jacobites, et lui fit des ennemis. Il s'en attira encore beaucoup comme co-directeur du théâtre de Drury-Lane et comme poëte lauréat, dont il remplit les fonctions obligées par des odes annuelles assez médiocres. Toutefois, comme il avait le bon esprit de rire tout le premier de ses vers, il désarmait ainsi les critiques. Pope ne laissa jamais échapper la moindre occasion de le tourner en ridicule. La meilleure édition des œuvres de Cibber parut à Londres, en 1777, 5 vol. in-12. Il a laissé un ouvrage sérieux : *Conduite et caractère de Cicéron*, etc, qui fit peu de bruit ; mais on relit encore avec plaisir des espèces de Mémoires dramatiques, intitulés : *Apology for the life of Colley Cibber*, recueil précieux d'anecdotes et d'observations sur le théâtre anglais.

Apology for the life of Coll. Cibber. — Aston, *Brief supplement to Colley's Cibber Life.* — *Trial of Coll. Cibber, for writing a book intitled : Apology for his life*, etc., — Rose, *New biog. dict.*

CIBBER (*Théophile*), acteur et littérateur anglais, fils du précédent, né en 1703, mort en octobre 1758. Comme son père, il se consacra au théâtre ; mais il avait été moins favorisé que lui par la nature. Sa passion pour les plaisirs l'empêcha de faire des études sérieuses. Il eut cependant l'ambition d'écrire pour le théâtre ; mais ses pièces originales eurent moins de succès que celles qu'il emprunta de Shakspeare. Il périt dans un naufrage, en traversant le canal pour se rendre à Dublin. Cibber est surtout connu dans le monde littéraire par un ouvrage intitulé : *Lives of the poets of Great-Britain and Ireland, to the time of dean Swift ;* Londres, 1753, 5 vol. in-12. Ce livre n'est pourtant pas de lui, mais d'un Écossais nommé Robert Shiel, qui, détenu pour dettes à la prison du *King's Bench*, acheta de Cibber le droit de le faire paraître sous son nom.

Apology for the life of Theophilus. — *Ciber Penny Cycl.* — Baker, *Biog. dram.*

CIBBER (*Suzanne-Marie*), actrice anglaise, femme du précédent, née en 1716, morte le 30 janvier 1766. Elle était sœur du compositeur Th.-Auguste Arne, qui lui enseigna la musique et la fit paraître dans une de ses pièces représentée à Hay-Market. Non moins distinguée par son talent que par sa beauté, elle fut l'une des meilleures actrices de la scène anglaise. A la suite d'un procès en adultère que lui intenta son mari, elle se sépara de lui, et se consacra à la tragédie. On dit qu'à la nouvelle de la mort de cette célèbre actrice, Garrick s'écria que la tragédie était morte avec elle (*tragedy expired with her*). Suz.-Mar. Cibber a traduit en anglais *l'Oracle*, petite comédie de Saint-Foix.

Fétis, *Biograph. univ. des musiciens.*

CIBO. *Voyez* Cybo et Innocent VIII.

CIBOT (*Pierre-Martial*), missionnaire français, né à Limoges, en 1727, mort à Pékin, le 8 aout 1780. Il fit de bonnes études au collége de Louis-le-Grand, à Paris, et entra jeune chez les jésuites. Il s'y distingua dans l'enseignement des belles-lettres et de la philosophie. Son zèle pour la propagation de la foi le conduisit en Chine, en 1758. La relation de ce voyage ne manque point d'intérêt, et est écrite avec une simplicité qui inspire la plus grande confiance. Les observations qu'il y fait sur le Brésil, l'Ile-de-France et les autres contrées où il aborda, sont curieuses et pleines d'intérêt. Admis d'abord dans le palais de l'empereur de Chine en qualité de jardinier, il ne tarda pas à se faire connaître par des talents au-dessus de cet emploi, qui lui valurent la charge de mathématicien de la cour. A des connaissances étendues dans l'astronomie, la mécanique, les langues et l'histoire naturelle, le P. Cibot joignait les vertus de son état et le zèle d'un excellent missionnaire.

Le P. Cibot avait formé le projet d'éclaircir tous les livres de l'Écriture Sainte par l'histoire de la Chine. L'étendue de l'entreprise l'effraya ; il se borna au seul *livre d'Esther*. Cet ouvrage inédit compose trois gros volumes in-folio, dont on a donné d'amples extraits dans les dix derniers tomes des *Mémoires* de la Chine. On y remarque une digression sur l'antiquité des Juifs en Chine ; il place leur transmigration 500 ans environ avant l'ère chrétienne, ce qui n'est pas hors de vraisemblance. Il trouve que dans les anciens livres chinois il est fait mention de la femme de Loth, changée en bloc de sel, de la manne du désert, de la suspension du cours du soleil sous Josué, et d'autres traits semblables de l'Histoire Sainte, que les auteurs de ces livres avaient appris des Juifs.

Cibot a écrit un grand nombre de *dissertations, traités, notices*, etc., renfermés dans les *Mémoires concernant l'histoire des lettres*,

sciences et arts de la Chine, 15 vol. in-4°.

A. D.

Biographie du Limousin, 1853. — *Mém. sur les Chinois.*

***CIBOULE** (*Robert*), théologien et moraliste français, né à Breteuil en Normandie, mort en 1458; il fut camérier du pape Nicolas V et doyen d'Évreux, après avoir rempli les fonctions de chancelier de l'église de Notre-Dame de Paris; il avait été envoyé par le roi au concile de Constance. En 1437, il fut au nombre des juristes consultés sur la réhabilitation de la Pucelle, et donna un avis favorable. Il a laissé divers ouvrages, restés en manuscrits; celui qu'il intitula : *la sainte Méditation de l'homme sur soi-même* fut imprimé à Paris en 1510, in-fol. Un moine, confesseur de Charles-Quint, Pierre Le Febvre, en donna à Louvain, en 1556, une savante édition, augmentée, que les bibliophiles recherchent pour un motif absolument étranger au contenu du livre; le libraire y a placé des lettres initiales représentant des animaux fort habilement dessinés. La *Consultation* de Ciboule en faveur de la Pucelle a été imprimée par extraits dans l'édition du *Procès*, t. III, p. 326 et 328.

G. Brunet.

P. Paris, *Manuscrits français*, t. IV. p. 162. — Du Boulay, *Hist. univ. Par.*, t. V, p. 921. — Quicherat, *Procès*, t. III, p. 326, et t. V. p. 467. — *Manuscrit de la Bibl. impér.* n° 5970, in-fol., 164 et suiv.

***CIBRARIO** (*Luigi*), jurisconsulte italien, né à Turin, le 23 février 1802. Docteur en droit civil et en droit canon, il publia en 1825 : *Notizie sulla storia dei principi di Savoia; Notizie di Paolo Simone dei Belli;* — et en 1827 : *delle Storie di Chieri libri IV.* Ces ouvrages lui firent bientôt une belle réputation, et, favorisé par le roi Charles-Albert d'une vive amitié, il fut chargé de plusieurs missions importantes, relatives aux intérêts du royaume, en France, en Suisse et en Autriche. Nommé sénateur en 1848, il fut, après la chute de son souverain et ami, chargé par ses collègues de se rendre à Porto, et d'engager le chevaleresque monarque à rentrer dans sa patrie : on sait quelle fut la triste fin de ce roi, qui semblait appelé à de hautes destinées. C'est à la suite de ce voyage que M. Cibrario fit paraître un ouvrage des plus intéressants, et qui jette une vive lumière sur la révolution italienne de 1848 : *Ricordi d'una missione in Portogallo, al re Carlo-Alberto.* M. Cibrario est en outre auteur d'un grand nombre d'ouvrages de littérature, parmi lesquels nous mentionnerons : *della Economia politica del medio evo* (1842); — *Storia e descrizione della Badia d'Altacomba* (1844); — *Libro di Novelle* (1834); — *Novelle* (1836); — *Storia di Torino* (1847). Il a aussi publié un grand nombre d'éditions d'anciens auteurs italiens, accompagnées de notes et de travaux de critique fort remarquables, toujours très-utiles à consulter.

T. Albert Blanquet.

Le journal *Il Risorgimento.*

***CICADA** (*Jérôme*), surnommé *Sternatiæ et Millonii dominus*, savant italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Somnium S. Vafrinus ex Tancredo, poemate heroico Ascanii Grandi, libro V, ac ejusdem carmen de Vesevi confragratione, et nonnulla epigrammata;* Licii, 1634, in-4°.

Cat. de la Bibl. imp.

CICCARELLI (*Alphonse*), médecin italien, natif de Bevagna, dans l'Ombrie, mort en 1580. Il s'est rendu tristement célèbre par les plus insignes fourberies littéraires. Spéculant sur la faiblesse des grands, dont ses éloges flattaient l'orgueil, il se mit à fabriquer des généalogies et des histoires de familles. Arrêté par l'ordre de Grégoire XIII et condamné comme coupable de falsification et de supposition de titres, il eut la main coupée, et fut ensuite pendu en place publique. Ceux de ses ouvrages qui ont été publiés sont : *Clitumno flumine*; avec un traité *de Tuberibus;* Padoue, 1564; — *Istoria di casa Monaldesca;* Ascoli, 1580. L'opuscule *de Tuberibus* a été traduit en français par Amorsan; 1813, in-8°.

Léon Allaci, *Observations sur les antiquités etrusques d'Inghirami.* — Jacobelli, *Bibl. Umbriæ.* — Struve, *de Doctis impostoribus.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. III.

CICCI (*Marie-Louise*), femme poëte italienne, née à Pise, le 14 septembre 1760, morte le 8 mars 1794. Ayant perdu sa mère de bonne heure, elle fut mise dans un couvent à l'âge de huit ans. Son père, qui voulait la faire instruire exclusivement dans la pratique des devoirs domestiques, défendit même qu'on lui apprît à lire. Mais la jeune Cicci, trompant la surveillance de ses maîtresses, lisait en cachette les poëtes italiens, et s'essayait à retracer des caractères avec de petits morceaux de bois qu'elle trempait dans du jus de groseilles. Elle avait à peine dix ans quand elle composa ses premiers vers. De retour à la maison paternelle, elle y étudia, outre la littérature italienne, l'histoire générale, le français et l'anglais. En 1783 elle fut nommée membre de l'Académie des Arcades, et peu après de celle des *Intronati* de Sienne. Ses poésies, recueillies par son frère, ont été imprimées à Parme; 1796, in-16.

Anguillesi, *Eloge de M.-L. Cicci*, en tête de ses *Poésies.* — Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*, t. IV, p. 460.

***CICCIONE** (*Andrea*), sculpteur et architecte italien, né à Naples, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort vers 1440. Élève de Massuccio II, il perfectionna son style par l'étude des ouvrages de Donatello. Il avait reçu de la nature un génie extraordinaire et une hardiesse égale à son génie. Capable de tout entreprendre, parce qu'il ne croyait rien impossible, il mena à fin les travaux les plus extraordinaires, sans être arrêté par aucune difficulté. Parmi ses ouvrages les plus étonnants, on doit compter le *Tombeau du roi Ladislas*, à *Saint-Giovanni a Carbonara.* Quoique ce monument fût placé dans une petite

église, il lui donna une hauteur de plus de seize mètres et une largeur proportionnée, et le décora de statues colossales. Le style, l'ornementation, la composition, tout indique qu'en 1415, époque à laquelle appartient ce mausolée, Ciccione n'avait pas encore acquis le goût plus pur qu'il déploya en 1432 dans l'érection du tombeau de Caracciolo, placé dans une autre chapelle de la même église. On trouve dans celui-ci une largesse de touche et une habileté de ciseau qui montrent ce qu'eût été cet artiste s'il fût né un siècle plus tard. Ciccione ne fut pas seulement un grand sculpteur, il fut aussi un des premiers architectes de son temps, comme l'attestent le monastère et l'église de Monte-Oliveto, le cloître de Santo-Severino, le palais du prince de la Riccia, et autres beaux édifices élevés sur ses dessins.

E. B—N.

Cicognara, *Storia della scoltura.* — Ticozzi, *Diziona rio.* — Baldinucci, *Notizie.*

CICÉ. *Voyez.* CHAMPION.

CICÉ (*Louis* DE), missionnaire français, de l'ordre des Dominicains, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il fut vicaire apostolique en Chine. On a de lui : *Acta Cantoniensia authentica, in quibus praxis missionariorum S. J. circa ritus Cinenses approbata est communi consensu Dominicanorum et Jesuitarum; acc. epistola Lud. de Cicé;* 1700, in-8°; — *Lettre aux PP. Jésuites sur les idolâtries et sur les superstitions de la Chine;* 1700, in-12 et in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon.*

CICERI (*Paul-César* DE), prédicateur français, né à Cavaillon, le 24 mai 1678, mort le 27 avril 1759. Il fut prédicateur de la cour. On a de lui : *Sermons et panégyriques;* Avignon, 1761, 6 vol. in-12. Il se plaisait à dire « que la nécessité l'avait rendu auteur malgré lui ».

L'abbé Bassinet, *Vie de P.-C. de Ciceri*, en tête des *Sermons et panégyriques.*

**CICERI (*Pierre-Luc-Charles*), peintre français, né à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 18 août 1782. Il montra de bonne heure un goût très-vif pour la musique; à quatorze ans il jouait du violon chez Séraphin et composait à lui seul l'orchestre de ce spectacle d'ombres chinoises. Parent de Martin et ami d'Ellevlou, ces excellents chanteurs le firent recevoir au Conservatoire de musique, où il resta pendant douze années. Il s'était fait remarquer par une belle voix de ténor, lorsqu'à la suite d'un accident (il fut renversé par une voiture), il demeura infirme, et dut renoncer au chant. Il se livra alors à l'étude du dessin, sous la direction de l'architecte Bellangé, et apprit la peinture de décors dans les ateliers de l'Opéra. Ciceri a fait faire à ce genre de peinture d'immenses progrès. Nommé peintre décorateur en chef de l'Opéra, il s'acquit une réputation européenne. En 1810 le roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte, le chargea d'exécuter les décorations du grand théâtre de Cassel. En 1826 la direction des fêtes du sacre de Charles X lui fut également confiée. Le nombre des décorations qu'il a exécutées pour différents théâtres s'élève à plus de quatre cents. Son pinceau a puissamment contribué au succès d'un grand nombre d'opéras et de ballets; nous citerons entre autres : *la Vestale; — Armide; — la Lampe merveilleuse; — la Muette de Portici; — Moïse; — Guillaume Tell; — Robert le Diable,* etc., etc. Ciceri compte au nombre de ses élèves les plus habiles, tous peintres en décors, Cambon, Desplechin, Serchan, etc., etc. De son mariage avec une fille du peintre Isabey, Ciceri a eu six enfants, tous artistes : *Eugène* et *Ernest Ciceri* sont des peintres et des lithographes distingués.

ÉDOUARD RENARD.

Documents particuliers.

CICÉRON (1) (*Marcus Tullius*), le plus grand orateur romain, né le 3 janvier 106 avant J.-C., mort le 7 décembre 43 avant J.-C. Né avec ce caractère que Platon donne au véritable ami des sciences et de la sagesse, avec cette ardeur qui embrasse toutes les connaissances, qui ne néglige aucun genre de littérature ou d'instruction, il se sentit d'abord entraîné vers la poésie, et composa dès sa première jeunesse un petit poëme en vers tétramètres, intitulé : *Pontius Glaucus* (2). Parmi ses professeurs, tous Grecs, à l'exception du grammairien Q. Aelius, on remarque Archias d'Antioche, qui depuis 102 vivait à Rome sous la protection de Luculius. Au sortir des études de l'enfance, Cicéron entendit l'académicien Philon, de tous les disciples de Clitomaque le plus admiré par les Romains pour son éloquence et le plus aimé pour son caractère. En même temps il alla écouter le jurisconsulte Mucius Scevola, un des plus illustres sénateurs de Rome, et il fit avec lui de grands progrès dans la connaissance des lois. Au plus fort de la guerre sociale, Rome, pour se défendre contre les insurgés italiotes, remit en vigueur l'ancienne loi qui soumettait tous les citoyens au service militaire, et le jeune Cicéron fit en 89 sa première et unique campagne sous les ordres de Cn. Pompeius Strabon, père du grand Pompée. Pendant les six années qui suivirent sa courte carrière militaire, il ne prit part à aucune affaire publique. Voyant s'élever les guerres civiles dans sa patrie, et des guerres civiles naître les tyrans, il se renferma dans la vie contemplative et littéraire, fréquenta les Grecs les plus habiles, et se perfectionna dans les sciences, jusqu'au moment où la république, sous la domination de Sylla, parut

(1) Le surnom de *Cicéron* (*Cicero*) lui venait, dit on, de ce qu'un de ses ancêtres avait au bout du nez une petite excroissance de la forme d'un pois (*cicer*).

(2) Les grammairiens citent encore les titres et parfois quelques rares débris de plusieurs petits poëmes de sa jeunesse : *la Prairie, le Nil, le Mari complaisant* (*Uxorius*), une élégie citée sous le titre, probablement défiguré, de *Tamelastis.* Ces essais furent suivis de deux productions plus importantes, une traduction des *Phénomènes* d'Aratus, conservée en grande partie, et son poëme de *Marius,* dont il parle avec tant de complaisance dans le livre *des Lois.*

reprendre quelque stabilité. A cette époque d'études paisibles au sein de la vie privée appartiennent *la Rhétorique à Hérennius*, que M. Le Clerc nous semble avoir définitivement rendue à Cicéron, et le traité *de l'Invention oratoire*, seconde édition de sa Rhétorique, qu'il eut l'intention de donner complète, mais dont il paraît n'avoir jamais achevé que deux livres; peut-être aussi faut-il y rapporter quelques traductions de Xénophon et de Platon.

Cicéron plaida sa première cause à l'âge de vingt-cinq ans. Nous n'avons ni aucun détail sur l'affaire, ni aucun débris du discours; mais il nous reste celui qu'il prononça la même année pour un certain Quintius, dans une question d'intérêt privé. Le jeune orateur triompha du crédit de la partie adverse et de l'éloquence d'Hortensius. Quelque temps après, son premier plaidoyer dans une cause criminelle le mit au premier rang des orateurs judiciaires. Un affranchi de Sylla, Chrysogonus, s'étant fait adjuger à l'enchère pour deux mille sesterces (440 fr.) les biens d'un citoyen qui avait été tué comme proscrit, Roscius, le fils et l'héritier du mort, indigné de cette fraude, prouva que ces biens valaient six millions de sesterces (1,320,000 francs) : Sylla, convaincu d'une telle injustice, devint furieux, et, à la sollicitation de Chrysogonus, il fit accuser Roscius d'avoir tué son père. L'accusé ne trouvait point d'avocat : tous craignaient la cruauté du dictateur; le jeune homme, dans sa détresse, ayant eu recours à Cicéron, les amis de celui-ci l'engagèrent à ne point laisser échapper la plus belle et la plus honorable occasion d'arriver à la gloire : il se chargea de la défense, réussit, et fut admiré. Craignant alors la vengeance de Sylla (1), il partit pour la Grèce, et fit courir le bruit qu'il avait besoin de rétablir sa santé. En effet, il était maigre et délicat; la faiblesse de son estomac l'obligeant à ne prendre que vers le soir une nourriture légère; sa voix, quoique bonne et forte, était dure et peu flexible; et comme dans ses discours, véhéments et pathétiques, elle prenait ordinairement les tons les plus élevés, son zèle ardent inspirait quelques alarmes.

Arrivé à Athènes en 79 (2), il fut assidu aux leçons d'Antiochus l'Ascalonite, dont la grâce et la facilité le charmèrent, sans qu'il approuvât ses innovations en philosophie; car Antiochus avait renoncé dès lors à la nouvelle académie et quitté la secte de Carnéade, ou entraîné par le témoignage des sens et par l'évidence, ou cédant, comme on l'a prétendu, à quelque jalousie, à quelque inimitié contre les disciples de Clitomaque et de Philon : déjà presque tous ses dogmes n'étaient plus que ceux du stoïcisme. Or, Cicéron aimait la nouvelle académie, et s'y attachait tous les jours, bien résolu, s'il abandonnait jamais entièrement les affaires publiques, à venir, loin du Forum et du sénat, goûter dans Athènes les charmes de la philosophie et du repos. Mais ayant appris la mort de Sylla, et voyant que son corps, raffermi par l'exercice, reprenait une nouvelle vigueur, et que sa voix, plus ferme et plus grave, en même temps agréable et forte, répondait assez bien à sa complexion, pressé d'ailleurs par les lettres et les prières de ses amis de Rome et par les conseils d'Antiochus, qui l'engageait à entrer dans les affaires publiques, il se remit à former son éloquence comme un instrument nécessaire, et, soit par ses propres études, soit par son commerce avec les orateurs les plus célèbres, il réveilla son génie politique et oratoire. Ses nouveaux voyages n'eurent pas d'autre but : en Asie, il fréquenta les rhéteurs Xénoclès d'Adramytte, Dionysius de Magnésie, Ménippe le Carien; à Rhodes, Apollonius Molon, et le philosophe Posidonius. Apollonius, qui n'entendait pas la langue latine, le pria, dit-on, de s'exercer en grec devant lui; le jeune orateur s'empressa d'obéir, dans l'espérance de recevoir d'utiles conseils. Quand il eut achevé, l'admiration fut unanime, et il s'éleva entre les auditeurs un combat de louanges; seul, Apollonius ne témoigna aucune joie en l'écoutant, et, après le discours, il demeura longtemps pensif et silencieux. L'orateur s'en affligeait. « Cicéron, lui dit Apollonius, je te loue et je t'admire; mais je plains le sort de la Grèce, quand je songe que la seule gloire qui nous restait, celle des lettres et de l'éloquence, va devenir par toi la conquête des Romains (1). »

De retour à Rome, Cicéron y vécut d'abord avec une extrême réserve : il voyait fort peu les magistrats, qui le connaissaient à peine, et il entendait souvent à ses oreilles ces termes de reproche, si familiers à la populace de Rome, *C'est un Grec, c'est un écolier*. Enfin, docile aux inspirations de son amour pour la gloire, à la voix de son père et de ses amis, il se livra tout entier à l'éloquence judiciaire : sa vocation alors ne fut point douteuse; il obtint dès l'abord le premier rang, et tous ses rivaux restèrent bien loin au-dessous de lui. Il passe pour avoir eu dans l'action oratoire non moins de défauts que Démosthène; il les corrigea en prenant avec grand soin des leçons de Roscius, acteur comique, et d'Esopus, qui jouait dans la tragédie. L'action fut bientôt pour l'orateur romain une des plus puissantes armes de la persuasion. Il disait, en se moquant de ceux qui voulaient y suppléer par des cris, que leur fai-

(1) Ce motif, donné par Plutarque, semble peu vraisemblable, puisque le jeune orateur resta encore dans Rome plus d'une année, plaidant différentes causes et s'exposant même une seconde fois au mécontentement de Sylla, en défendant contre ses lois arbitraires une femme d'Arezzo.

(2) Ce fut alors qu'il se fit initier aux mystères d'Éleusis.

(1) « M. Cicero, qui omnia incrementa sua sibi debuit, vir novitatis nobilissimæ, et, ut vita clarus, ita ingenio maximus; qui effecit, ne, quorum arma vieceramus, eorum ingenio vinceremur. » (*Velleius Paterculus*, II, 34.)

blesse les faisait monter sur un haut ton de voix, comme un boiteux monte à cheval. Ces plaisanteries et ces bons mots lui paraissaient propres à la plaidoirie, qu'ils rendent plus vive et plus piquante; il en abusa peut-être, et se fit par ses nombreux sarcasmes une réputation de méchanceté.

Cicéron avait alors trente ans; c'était l'âge où il était permis de solliciter les magistratures inférieures.

Nommé questeur en 76, dans un temps de disette, la Sicile lui échut en partage. Son administration déplut d'abord aux habitants, parce qu'il était forcé d'envoyer des blés à Rome. Bientôt les Siciliens firent l'épreuve de son zèle, de sa justice, de sa douceur, et le préférèrent à tous ceux qui avaient jamais gouverné la province. Pendant sa questure, on envoya au préteur plusieurs jeunes Romains des plus illustres et des plus nobles familles, accusés d'indiscipline et de lâcheté à la guerre; Cicéron les défendit avec un grand succès, et les fit absoudre. Fier de la gloire qu'il croyait s'être acquise dans cette charge, il dit, comme il le raconte lui-même dans son discours *pro Plancio*, singulièrement puni de son amour-propre. A son retour, en 74, il rencontra à Puteoli un des principaux citoyens de Rome, avec lequel il avait été lié, et lui demanda ce que les Romains disaient et pensaient de ses actions, comme s'il eût rempli la république entière de l'éclat de ses services et du bruit de sa renommée. « Cicéron, lui répondit l'autre, où avez-vous donc été si longtemps? » Il nous apprend que cette aventure le découragea d'abord, et qu'il ne put envisager sans effroi ce vaste abîme de Rome où son nom s'était perdu. Dans la suite il se fit une sorte de raison, et mit quelque frein à cet amour de la célébrité : il vit bien qu'en travaillant pour la gloire il entrait dans une carrière sans bornes, qu'il est impossible de parcourir tout entière. Cependant, il ne se guérit jamais de cette passion; il fut trop sensible aux éloges, et souvent la vanité nuisit à ses plus sages conseils. Appelé par son ambition à jouer un rôle politique, il voulut s'en rendre digne : quand un simple artisan, qui ne se sert que d'instruments inanimés, n'ignore le nom d'aucun, ni sa place, ni son usage, il lui sembla qu'il était honteux pour un homme d'État, dont les autres hommes sont comme les instruments dans ses fonctions publiques, de ne pas chercher à connaître ses concitoyens. Il s'accoutuma donc à retenir nominalement leurs noms, mais la demeure des plus distingués, le lieu et l'étendue de leurs possessions, leurs amis, leurs voisins; et quelque droit de l'Italie que Cicéron traversât, il pouvait nommer et montrer facilement les terres et les maisons de ses amis. Comme son revenu, quoique suffisant à sa dépense, était peu considérable, on s'étonnait qu'il ne reçût aucun honoraire, aucun présent pour ses plaidoyers; on s'en étonna surtout quand il se chargea d'accuser Verrès. Cet ancien préteur était poursuivi par la province de Sicile, qu'il avait opprimée : Cicéron le força de s'exiler, non en plaidant contre lui, mais, pour ainsi dire, en ne plaidant pas. Les préteurs, qui favorisaient Verrès, ayant rejeté la cause par des délais sans fin jusqu'aux dernières audiences, comme il était manifeste qu'on ne pourrait, dans un temps si court, plaider l'affaire et la juger, Cicéron se leva, et, protestant que les plaidoiries étaient inutiles, fit entendre les témoins, prit les conclusions, et engagea le tribunal à prononcer (1).

Verrès ayant été condamné, Cicéron, qui n'avait fixé l'amende qu'à sept cent cinquante mille sesterces, fut accusé de s'être laissé corrompre pour demander si peu; mais la reconnaissance des Siciliens réfuta cette calomnie. Pour les jeux de son édilité (2), ils lui amenèrent beaucoup d'animaux de leur île, et lui firent de nombreux présents. Il ne profita point de leur bonne volonté pour s'enrichir, et ne s'en servit que pour faire baisser le prix des vivres.

Sa propriété la plus considérable était celle d'Arpinum; celle des environs de Naples et sa terre de Pompéi avaient moins de valeur. Il faut y joindre la dot de sa femme Terentia, qui était de cent vingt mille sesterces, et un héritage de quatre-vingt-dix mille deniers. Avec ce revenu, il mena une vie honnête et sage, ayant toujours près de lui des savants, ou grecs, ou romains. Rarement il se mit à table avant le coucher du soleil, moins à cause de ses occupations que pour ménager son estomac, qui ne lui permettait pas de manger plus tôt. Exact et minutieux dans tout ce qui regardait le soin du corps, il allait même jusqu'à régler le nombre de ses frictions et de ses promenades; en soignant ainsi son tempérament, il prévint les maladies, et devint capable de suffire à tant de travaux et de fatigues. Il céda la maison paternelle à son frère, et alla demeurer sur le mont Palatin, pour être plus à portée de ses clients; car tous les matins il n'y avait pas moins de foule à sa porte qu'à celle du riche Crassus ou à celle du grand Pompée, deux hommes qu'on admirait alors le plus, et qui étaient les plus puissants des

(1) On a conservé cependant plusieurs de ses bons mots dans cette cause. En latin, *verres* signifie verrat. L'affranchi Cecilius, soupçonné de judaïsme, voulant accuser Verrès à l'exclusion des Siciliens : « Qu'y a-t-il à démêler, dit Cicéron, entre un verrat et un Juif? » Verrès avait un fils adolescent, qui passait pour se déshonorer par des infamies. Comme le père accusait Cicéron de mollesse : « Voilà, répondit-il, ce qu'il faut dire à huis clos à ses enfants. » L'orateur Hortensius, qui n'avait pas osé prendre dans les formes la défense de Verrès, voulut bien se trouver à l'arbitration de la peine, et reçut un sphinx d'ivoire pour récompense. Cicéron lui adressa quelques reproches détournés. « Je n'entends pas les énigmes, » dit Hortensius. « Cependant, repartit Cicéron, vous avez chez vous le sphinx. »

(2) La principale affaire de Cicéron pendant son édilité fut la célébration des *Floralia*, des *Liberalia* et des *Jeux romains* (*Ludi romani*), en l'honneur des trois divinités du Capitole. Sans les présents des Siciliens, la fortune médiocre de Cicéron n'aurait pas suffi aux frais énormes de ces fêtes.

Romains. Pompée lui-même recherchait l'amitié de Cicéron, dont la politique lui servit beaucoup à augmenter son crédit et sa gloire.

Lorsque Cicéron brigua la préture, quoiqu'il eût un assez grand nombre de concurrents redoutables, il fut élu le premier de tous, et entra en fonctions au mois de janvier 66. Il se distingua par son intégrité. On dit que Licinius Macer, qui à son propre crédit joignait l'appui de Crassus, ayant été accusé de concussion au tribunal de Cicéron, eut tant de confiance dans sa faveur et ses sollicitations, que, sans attendre que les juges eussent fini d'aller aux voix, il retourna chez lui, se fit couper les cheveux, se revêtit de la toge blanche comme s'il eût gagné sa cause, et reprit le chemin du Forum. Au moment où il sortait, il rencontre Crassus, apprend de lui que toutes les voix l'ont condamné, rentre, se couche, et meurt (1).

Il ne devait plus exercer sa charge que deux ou trois jours, lorsqu'on traîna devant lui Manilius, accusé de péculat. Ce Manilius avait la faveur et la protection du peuple, qui le croyait persécuté à cause de Pompée, dont il était l'ami. Comme il demandait du temps pour répondre, Cicéron ne lui accorda que le lendemain. Le peuple s'en irrita, l'usage des préteurs étant d'accorder au moins dix jours aux accusés. Cité devant le peuple, interpellé, sommé par les tribuns, Cicéron prend la parole : « Romains, dit-il, moi qui ai toujours traité les accusés avec la douceur et l'humanité que les lois permettent, je serais coupable si je me conduisais autrement avec Manilius. C'est à dessein que je lui ai accordé pour terme le seul jour de ma préture dont je pusse encore disposer : si j'avais renvoyé le jugement à un autre préteur, m'auriez-vous cru l'ami de Manilius? » A ces mots, il se fait un merveilleux changement dans le peuple; on l'applaudit, on le prie de défendre lui-même l'accusé. Il s'en charge avec plaisir, surtout à cause de Pompée absent, et reprenant toute l'affaire, il s'élève vivement dans son discours contre les partisans de l'oligarchie et les envieux de Pompée.

Cependant, il ne fut pas moins porté au consulat par les patriciens que par le peuple, qui se réunirent pour sauver l'État à l'occasion de la conjuration de Catilina (*voyez* CATILINA).

Cicéron, à l'exclusion de Catilina, fut élu avec C. Antonius. Il était pourtant le seul des candidats dont le père ne fût pas sénateur, mais simple chevalier. Les projets de Catilina étaient encore ignorés du peuple; mais Cicéron, à peine entré en fonctions en 63, eut à soutenir de grands combats, prélude de ceux qui devaient suivre. D'un côté, les citoyens à qui les lois de Sylla interdisaient les charges, et qui n'étaient ni peu puissants ni en petit nombre, se déclaraient candidats et flattaient le peuple : leurs accusations contre la tyrannie de Sylla étaient presque toutes vraies et justes; mais ce n'était ni le temps ni l'occasion de changer les lois en vigueur. D'un autre côté, les tribuns proposaient aussi de funestes innovations; ils voulaient faire nommer dix magistrats absolus, qui, maîtres de toute l'Italie, de toute la Syrie, de toutes les nouvelles conquêtes de Pompée, auraient le droit de vendre les propriétés publiques, de juger ceux qu'ils voudraient, de condamner à l'exil, d'établir des colonies, de puiser dans le trésor, d'entretenir et de lever des troupes à volonté. Aussi la loi était-elle appuyée par les hommes du premier rang, et surtout par le collègue de Cicéron, Antonius, qui avait l'espérance d'être un de ces décemvirs. On croyait même qu'il avait connaissance des plans séditieux de Catilina, mais sans en être fâché, cause de ses nombreuses dettes : c'était un nouveau sujet de crainte pour les bons citoyens. Cicéron, voulant d'abord prévenir ce danger, fit décerner à son collègue le gouvernement de Macédoine, et refusa lui-même celui de la Gaule. Après l'avoir gagné par ce moyen, il attaqua les factieux avec plus de confiance; il combattit dans le sénat la nouvelle loi, et son éloquence frappa tellement les tribuns eux-mêmes, qu'ils n'osèrent lui répondre. Mais ils revinrent à la charge; et s'étant rendus maîtres de l'esprit du peuple, ils appelèrent les consuls à la tribune publique. Cicéron ne s'en effraya point; il ordonna au sénat de le suivre, parut à la tribune et non-seulement il fit rejeter la loi, mais il obligea les tribuns d'abandonner leurs autres desseins : tant son éloquence les avait subjugués!

Frappés d'abord d'étonnement et de crainte, les complices de Catilina reprirent bientôt courage, et convinrent de la nécessité d'une prompte exécution avant le retour de Pompée, qui, disait-on, ses troupes en Italie. Mais l'impatience du chef de la conjuration était si tout excitée par les vieux soldats de Sylla, dont toute l'Italie était couverte, et qui avaient fondé leurs colonies les plus formidables dans les villes d'Étrurie. Déjà ils ne rêvaient que pillage de la république, abandonnée une seconde fois à leur avidité. Dirigés par Mallius, un des généraux qui avaient combattu avec gloire sous le dictateur, ils s'étaient joints à Catilina, et plusieurs se trouvaient à Rome pour l'aider de leurs brigues; car il demandait de nouveau le consulat, bien résolu de faire poignarder Cicéron dans le tumulte des comices. Les indices de la conspiration étaient nombreux, mais ne suffisaient point pour faire condamner un citoyen noble et puissant comme Catilina. Cicéron différa donc le jour des comices; et, au milieu du sénat rassemblé par son ordre, il interrogea le chef des conjurés sur ce qui se disait contre lui. Catilina, persuadé qu'un grand nombre de sénateurs soutiendraient une révolution, et avertissant ses complices, fit à Cicéron cette réponse détournée : « Quel est mon crime, si de deux corps, dont

(1) Tout en s'acquittant avec beaucoup d'exactitude des devoirs de sa charge, Cicéron trouvait le temps d'aller entendre les leçons de rhétorique d'Antonius Gniphon.

n, avec une tête, est faible et languissant, et
nt l'autre est grand et fort, mais n'a point de
te, je prends celui-ci pour lui en donner une? »
s mots, qui désignaient le sénat et le peuple,
uiétèrent encore plus Cicéron : le jour des
nices, il mit une cuirasse, et les premiers ci-
ens, avec une partie de la jeunesse, le con-
isirent de sa maison au Champ de Mars. Il eut
n d'entr'ouvrir un peu le haut de sa robe pour
sser voir sa cuirasse. Le peuple rejeta encore
e fois Catilina; Silanus et Murena furent élus.
u de temps après, comme les soldats d'Étrurie,
ndus à Catilina, se rassemblaient de toutes
rts, et que le jour fixé pour l'exécution du com-
pt n'était pas loin, vers le milieu de la nuit, les
rsonnages les plus illustres et les plus puis-
nts de Rome, M. Crassus, M. Marcellus et Sci-
on Metellus, vinrent à la maison de Cicéron.
ici le motif qui les amenait : on avait remis à
assus, après le souper, des lettres apportées
r un inconnu; il y en avait pour différentes
rsonnes, et une pour Crassus; il l'ouvrit; elle
it anonyme. On lui écrivait que bientôt Catilina
vait faire un grand carnage dans Rome, et on
conseillait d'en sortir. Il n'ouvrit point les
res, mais sur-le-champ il vint trouver Cicé-
n, en partie à cause de l'effroi que lui inspirait
te terrible nouvelle, en partie pour se laver
s soupçons que pouvaient attirer sur lui ses
sons avec le coupable. Cicéron, d'après une
cision prise en commun, assembla le sénat dès
matin, rendit les lettres à ceux à qui elles
aient adressées, et les leur fit lire à haute voix.
es annonçaient toutes une conjuration. Quand,
'appui de cette nouvelle, Q. Arrius, ancien
éteur, eut annoncé les rassemblements de l'É-
uric; quand on eut appris que Mallius, errant
ec une armée nombreuse autour des villes de
te contrée, attendait incessamment quelque
volution dans Rome, le sénat décréta que les
nsuls, chargés seuls désormais de la conduite
s affaires, eussent à prendre toutes les me-
res qu'ils jugeraient convenables pour sauver
république : sénatus-consulte auquel on n'avait
mais recours que dans les grands dangers de
tat. Cicéron, investi de cette puissance abso-
e, confia les affaires du dehors à Q. Metellus,
veilla sur celles de la ville; tous les jours il
montrait dans Rome, escorté d'un si grand
mbre de citoyens, que le Forum était presque
mpli de la foule qui suivait ses pas dès qu'il
rtait de chez lui. Catilina vit alors qu'il ne
uvait plus différer. Se disposant à partir pour
armée de Mallius, il ordonna à Marcius et à
étegus de se présenter le matin, avec des
mes cachées, à la porte de Cicéron, d'entrer
mme pour le saluer, et de le percer de coups.
ne femme patricienne, nommée Fulvie, dé-
uvrit tout à Cicéron; elle vint l'avertir la nuit
e prendre garde à Cetehgus. Celui-ci parut au
oint du jour avec son complice : on les em-
êcha d'entrer, et leur présence confirma tous les soupçons. Le consul assemble le sénat dans le temple de Jupiter *Stator*, à l'entrée de la rue Sacrée, sur le penchant du mont Palatin. Catilina s'y présente avec les autres sénateurs, comme pour se justifier; mais personne ne veut s'asseoir auprès de lui : on s'éloigne du banc où il s'est placé. Il parle; on l'interrompt par de longs murmures. Cicéron se lève enfin, et lui ordonne de quitter la ville. « Je ne me sers, dit-il, que de la parole pour défendre la patrie; toi, tu as des armes pour l'attaquer : qu'un mur s'élève entre nous deux! » A l'instant même, Catilina sortit de Rome avec trois cents satellites en faisant porter devant lui les faisceaux et déployer les enseignes romaines, comme s'il eût été consul. La guerre était déclarée; Antonius fut envoyé contre l'ennemi. Cornelius Lentulus rassembla et encouragea ceux des conjurés qui étaient restés à Rome. Ce Lentulus, surnommé Sura, homme d'une naissance illustre, mais d'une vie méprisable, était en ce moment préteur une seconde fois, comme c'est l'usage de ceux qui veulent recouvrer la dignité sénatoriale (*Voy.* LENTULUS). Il se proposa d'assassiner tous les sénateurs et le plus de citoyens qu'il pourrait, de mettre le feu à la ville, et de n'épargner que les fils de Pompée. L'intention des conjurés était de les garder comme otages pour faciliter leur accord avec Pompée, qui, suivant un bruit dont personne ne doutait plus, revenait de sa grande expédition. On fixa pour l'accomplissement de ce projet une nuit des Saturnales. Des épées, des étoupes, du soufre, furent portés dans la maison de Cethegus. On assigna à cent hommes choisis par le sort différentes parties de Rome, pour qu'ils y missent le feu séparément, et que toute la ville en un seul instant devînt la proie des flammes. D'autres, postés autour des aqueducs et des fontaines, devaient tuer tous ceux qui viendraient y puiser.

Il se trouvait à Rome en ce moment deux ambassadeurs des Allobroges, nation qui était alors très-malheureuse et ne portait le joug qu'avec impatience. Lentulus et ses complices, jugeant qu'ils pouvaient s'en servir pour agiter et soulever la Gaule, les attirèrent dans la conjuration. Ils leur donnèrent des lettres pour leur sénat, et d'autres pour Catilina lui-même : les premières promettaient aux Gaulois la liberté; par les secondes, ils pressaient Catilina d'affranchir les esclaves et de marcher droit sur Rome. Ils envoyèrent avec eux à Catilina un certain Titus de Crotone, chargé de lui porter ces lettres. Mais tandis que leur légèreté et leur extravagance, au milieu du vin et des femmes, méditaient ces attentats, la sagesse infatigable, la vertu, le génie de Cicéron, veillaient pour le salut de Rome : instruit par de nombreux émissaires de tout ce qui se faisait au dehors, et s'informant lui-même des moindres détails dans des entretiens secrets avec des gens de confiance qui passaient pour

être du complot, il ne tarda pas à connaître les propositions faites aux étrangers, disposa une embuscade nocturne, et s'empara du Crotoniate et de ses lettres, aidé même secrètement par les députés des Allobroges.

Au point du jour il assembla le sénat dans le temple de la Concorde, fit lecture des lettres, et interrogea les témoins. Plusieurs personnes, au rapport de Junius Silanus, avaient entendu dire à Cethegus que trois consuls et quatre préteurs seraient bientôt assassinés. Un consulaire, Pison, fit des dépositions semblables. C. Sulpicius, un des préteurs, envoyé dans la maison de Cethegus, y trouva un amas de traits, d'armes, et surtout d'épées et de poignards nouvellement aiguisés. Enfin, un sénatus-consulte ayant garanti au Crotoniate son pardon s'il découvrait tout, Lentulus, convaincu, se démit de la préture, quitta en plein sénat la toge bordée de pourpre, et prit des vêtements conformes à son malheur. On le livra, lui et ses complices, à quelques-uns des premiers citoyens de Rome, pour les garder dans leurs maisons. Il était déjà tard, et le peuple attendait en foule. quand Cicéron sortit du sénat, et apprit aux habitants de Rome ce qui s'était passé. Reconduit par le peuple, il entra dans la maison d'un ami, voisine de la sienne, parce que les femmes célébraient alors chez lui les mystères de la Bonne Déesse. Cicéron, retiré avec peu de monde chez cet ami, réfléchit sur la conduite qu'il devait tenir envers les coupables. Pendant qu'il flottait dans cette incertitude, les femmes qui sacrifiaient chez lui furent témoins d'une espèce de prodige : le feu de l'autel semblait éteint depuis longtemps, lorsque du milieu des cendres et des écorces brûlées s'éleva tout à coup une flamme vive et brillante. L'assemblée fut saisie d'effroi; mais les vierges sacrées ordonnèrent à Terentia, femme de Cicéron, d'aller à l'instant même trouver son mari, et de l'engager à exécuter pour le bien de l'État ce qu'il avait résolu, la déesse ayant fait éclater cette lumière pour annoncer au consul son triomphe et sa gloire. Terentia alla sur-le-champ lui faire ce rapport et l'animer contre les coupables. Elle fut secondée par Quintus, frère de Cicéron, et par un ami que lui avait donné l'étude de la philosophie, P. Nigidius, qu'il consultait d'ordinaire dans les grandes circonstances politiques. Le lendemain, comme on délibérait dans le sénat sur le châtiment des conjurés, Silanus, qui opina le premier, fut d'avis de les mener en prison, et de les y punir du dernier supplice. Tous ceux qui opinèrent ensuite furent du même sentiment jusqu'à César, dont le discours adroit, rappelant aux sénateurs les lois protectrices de la vie des citoyens, les effrayant sur l'exemple qu'ils allaient donner, ramena beaucoup de sénateurs à son opinion, les uns par scrupule, les autres par faiblesse, d'autres par intérêt pour le consul, qu'on allait charger d'une terrible responsabilité. Cicéron prit alors la parole, et déclara qu'il ne fallait consulter que l'intérêt public, et qu'il était préparé à tou Catulus et Caton, qui votèrent après lui, achev rent de décider la condamnation. Cicéron la fit ex cuter sur-le-champ, dans la prison même, et di persa les groupes rassemblés près de la prison p ce seul mot, qui les glaça de terreur : « Ils ont vécu!

Il était déjà tard lorsque Cicéron traversa Forum pour remonter chez lui, non plus accon pagné par les citoyens en ordre et en silenc mais salué, en quelque lieu qu'il passât, par l cris et les applaudissements de la foule, qui surnommait le sauveur et le fondateur de Rom Toutes les rues étaient illuminées; chacun ava mis à sa porte des lampes et des flambeaux. L femmes mêmes éclairaient du haut des toit pour lui faire honneur et pour contempler grand homme, reconduit majestueusement p les premiers citoyens.

Cicéron, malgré de si grands services, alla être en butte aux calomnies et aux persécutions à la tête de ses ennemis se trouvaient des m gistrats désignés, César pour la préture, Best et Metellus pour le tribunat. Comme ils étaie entrés en exercice peu de jours avant la fin de s consulat, ils ne voulurent point qu'en sortant charge il parlât au peuple, et firent placer leu bancs sur la tribune pour l'empêcher d'y mo ter; ils ne lui permirent enfin d'y paraître qu condition qu'il prononcerait en peu de mots serment d'usage (1), et qu'il descendrait aussit Il parut donc à la tribune; mais quand tout monde lui eut prêté une oreille attentive, il pr nonça, non le serment ordinaire, mais un se ment nouveau et fait pour lui seul; il jura qu avait sauvé la patrie et maintenu le gouvern ment de Rome. Tout le peuple jura qu'il ava dit la vérité. César et les tribuns, encore pl irrités de ce triomphe, cherchèrent d'autr armes contre Cicéron : ils crurent détruire puissance en proposant par une loi de rappel Pompée avec son armée. Ce fut un grand ho heur pour Cicéron et pour tout l'empire que C ton fût alors tribun du peuple : au droit d'opp sition, qui le rendait leur égal, il joignait, po les combattre, la supériorité de sa gloire. N content de rompre toutes leurs mesures, il éle si haut, dans ses discours au peuple, le cons lat de Cicéron, qu'il lui fit décerner les pl grands honneurs qu'on eût jamais rendus à citoyen, et le beau surnom de *Père de la patri* car il paraît qu'il est le premier qui ait reçu titre, et ce fut Caton qui le lui confirma deva tout le peuple romain.

Le crédit de Cicéron fut alors très-puissa dans Rome; mais bientôt il s'attira lui-même u foule d'ennemis. Ce n'est pas qu'on lui reproch aucune injustice; on était seulement fatigué d

(1) Quand les consuls entraient en charge, ils juraient entre les mains du consul qui les avait proclamés, qu'ils seraient fidèles à observer les lois ; et lorsqu'ils en sortaient, ils juraient de nouveau, en présence du peuple qu'ils avaient rempli leur premier serment.

langes excessives qu'il se donnait sans cesse : Dans le Forum, au sénat, devant les tribunaux, il allait entendre répéter tous les jours les noms de Catilina, de Lentulus; il remplissait même de ses propres éloges tous ses livres, tous ses traités; son éloquence, si gracieuse et si aimable, finissait alors par déplaire; c'était comme une fatalité qui s'attachait à lui. Cependant, quiqu'il fût si peu maître de sa vanité, il était bien loin d'être envieux, et il louait sans réserve ses contemporains comme ses devanciers : on peut en juger par ses ouvrages. Pour ne citer que les éloges qu'il donnait aux Grecs, il disait d'Aristote que c'est un fleuve qui roule des flots d'or, et des dialogues de Platon, que si Jupiter parlait, il parlait comme lui. Il avait coutume d'appeler Théophraste ses délices. Quant à Démosthène, comme on lui demandait lequel des discours de cet orateur il trouvait le plus beau, il répondit : « Le plus long. » Ceux qui, par un zèle outré pour Démosthène, ne pardonnent pas à Cicéron d'avoir dit dans une lettre à un de ses amis que Démosthène sommeille quelquefois, oublient sans doute les éloges pompeux qu'il donne partout à ce grand homme; ils oublient que ceux de ses discours auxquels il attachait plus de prix, ses invectives contre Antoine, ont reçu de lui le titre de *Philippiques*.

Son humeur satirique lui fit perdre beaucoup d'amis. Déjà sourdement attaqué par César, qui était Pompée contre lui, il se brouilla en 61 avec le plus turbulent des agitateurs populaires, Publius Clodius Pulcher (*voy.* Clodius). Celui-ci, étant tribun en 59, accusa Cicéron d'avoir fait périr Lentulus et Cethegus sans jugement. Menacé d'une odieuse condamnation, Cicéron prit l'habit de deuil, laissa croître ses cheveux et sa barbe, et alla dans les rues de Rome supplier le peuple. Si son chemin se trouvait partout Clodius, environné d'une foule de vils mercenaires, qui lui adressaient les plus grossiers outrages sur sa nouvelle et triste parure, et qui souvent même jetaient de la boue et des pierres à Cicéron suppliant. Cependant presque tout l'ordre des chevaliers prit d'abord comme lui l'habit de deuil, et vingt mille jeunes gens le suivaient, dans le même appareil, priant et intercédant pour lui. Bientôt le Sénat s'assembla; on y proposa de faire prendre le deuil au peuple comme dans une calamité publique : les consuls s'opposèrent à ce décret; Clodius fit briller les glaives autour du lieu d'assemblée, et la plupart des sénateurs s'enfuirent en déchirant leur toge, en poussant des cris de douleur. Mais comme ni la pitié ni la honte ne pouvaient rien sur les satellites de Clodius, comme il allait s'exiler ou combattre, Cicéron implora le secours de Pompée, qui s'était retiré exprès dans sa maison d'Albe : il commença par lui envoyer son gendre Pison, ensuite il vint lui-même. Pompée, averti de son arrivée, n'eut point la force de l'attendre : obligé de sacrifier à César, son beau-père, les sentiments d'une ancienne reconnaissance, il évita, en sortant par une porte dérobée, la rencontre de Cicéron.

Trahi, délaissé par tout le monde, Cicéron fit auprès des consuls un dernier effort. Gabinius fut inflexible. Pison, moins cruel, le pria de s'éloigner, de céder à ce torrent soulevé par Clodius, de supporter avec courage ces vicissitudes politiques, et de sauver une seconde fois la patrie, que sa résistance exposerait à tous les maux de la guerre civile. Alors Cicéron tint conseil avec ses amis. Lucullus voulait qu'il restât, et lui promettait la victoire; d'autres l'engagèrent à partir, en lui disant qu'il ne tarderait pas à être rappelé par le peuple, fatigué bientôt des excès et du délire de Clodius. Cet avis fut le sien. Il porta au Capitole une statue de Minerve, qu'il honorait depuis longtemps chez lui d'un culte particulier, et la consacra dans le temple avec cette inscription : *A Minerve protectrice de Rome.* Il prit ensuite de ses amis des gens pour l'accompagner, sortit de la ville au commencement d'avril 58, vers le milieu de la nuit, et suivit par terre les côtes de Lucanie, dans l'intention de s'embarquer pour la Sicile. Lorsqu'on ne douta plus de son départ, Clodius fit porter contre lui et afficher dans Rome le plébiscite de son exil, l'interdiction de l'eau et du feu, et la défense de lui donner asile jusqu'à une distance de cinq cents milles de l'Italie (1). Le respect qu'on avait pour Cicéron fit partout mépriser cet ordre; on lui montrait l'affection la plus vive, et on l'escortait d'une ville à l'autre. Seulement à Hipponium, ville de Lucanie, appelée par les Romains Vibo, un homme à qui Cicéron avait rendu de grands services, et qu'il avait fait nommer pendant son consulat intendant des ouvriers, le Sicilien Vibius, pour ne point le recevoir chez lui dans la ville même, lui annonça qu'il mettait à sa disposition sa maison de campagne. Le préteur de Sicile, C. Virgilius, qui devait beaucoup à Cicéron, lui écrivit de ne point débarquer dans sa province. Indigné de cette ingratitude, il continua sa route par terre jusqu'à Brindes. De là il passa à Dyrrhachium. En vain on s'empressait autour de lui, et les villes grecques lui rendaient à l'envi les plus grands honneurs; triste, abattu, il tournait sans cesse les yeux vers l'Italie, comme un amant malheureux, et ce revers de fortune le réduisait à un état de découragement et de faiblesse vraiment incroyable dans un génie formé par les plus hautes leçons. Cependant il avait souvent prié ses amis de ne point l'appeler orateur, mais philosophe, parce qu'il avait

(1) Dion Cassius, qui a compté par stades, en met 3,750; ce qui à 125 pas le stade, ne fait pas tout à fait les 500,000 pas de Plutarque. Mais il y a entre ces deux auteurs une différence bien plus essentielle. Plutarque porte la limite du bannissement de Cicéron à 500,000 pas de l'Italie, et Dion à 3,750 stades de Rome seulement; de sorte que selon lui Cicéron aurait pu se retirer sur les frontières de l'Italie. Mais il y a plusieurs passages de Cicéron qui ne laissent aucun lieu de douter que Dion ne se soit trompé.

fait des études philosophiques l'œuvre de sa vie, tandis que l'art oratoire n'avait été pour lui qu'un instrument de politique et d'ambition. Mais l'opinion n'a que trop de force pour effacer de l'âme des hommes d'État l'empreinte, souvent trop légère, de la raison, et pour y imprimer les passions du commun des hommes.

Clodius, non content d'avoir fait bannir Cicéron, brûla ses maisons de campagne, brûla aussi celle de la ville, et sur l'emplacement éleva un temple à la Liberté. Il mit ses biens à l'enchère, et les fit proposer tous les jours par le crieur, sans que personne se présentât pour les acheter. Devenu redoutable aux chefs de l'aristocratie, fort de l'insolence et de l'audace du peuple, il menaça Pompée, et se mit à décrier les actes de son pouvoir militaire. Pompée, qui voyait tomber son crédit, se blâma lui-même d'avoir abandonné Cicéron; et dans son repentir, il ne négligea rien, avec l'aide de ses amis, pour le faire rappeler. Clodius s'y opposa vivement; et les premières tentatives faites en faveur de Cicéron au mois de juin 58 restèrent sans résultat. Mais en 57 les nouveaux consuls et la majorité du nouveau collége des tribuns, parmi lesquels on distinguait Milon, se déclarèrent hautement pour l'exilé; Pompée les encouragea; le sénat déclara qu'il n'examinerait aucune affaire, qu'il n'exercerait aucun acte de gouvernement avant le rappel de Cicéron, et il invita tous les citoyens romains dispersés en Italie à venir concourir à cette juste réparation envers le consul qui avait sauvé Rome et l'Italie. Le 4 août 57 le décret de rappel fut soumis aux comices par centuries, et passa à une immense majorité.

Cicéron fut rappelé seize mois après son départ. Une telle ivresse régna dans toutes les villes, les peuples mirent un tel empressement à voler sur son passage, que Cicéron, en disant plus tard *qu'il était rentré dans Rome porté comme dans les bras de toute l'Italie*, resta encore au-dessous de la vérité. Crassus lui-même, jusque là son ennemi, vint au-devant de lui comme les autres, et se montra jaloux de son amitié, entraîné, disait-il, par l'exemple de son fils Publius, grand admirateur de Cicéron. A peine Cicéron fut-il de retour, le 4 septembre, que, profitant de l'absence de Clodius, il monta au Capitole avec plusieurs de ses amis, enleva les tables tribunitiennes où étaient inscrits les actes de son persécuteur, et les brisa. Clodius lui reprochait cette violence. « Tu n'étais pas tribun, répondit-il, puisque tu es né patricien; et aucun des actes de ton tribunat n'est légitime. » Caton ne put entendre ce langage sans mécontentement, non qu'il approuvât Clodius et sa conduite politique; mais il disait qu'il y aurait de l'injustice et de la tyrannie au sénat de casser tous les actes de cette magistrature, parmi lesquels se trouvait le plébiscite qui l'avait envoyé en Cypre et à Byzance. Depuis ce temps il y eut entre Cicéron et Caton une certaine froideur, qui, sans aller jusqu'à une rupture ouverte, nuisit à leu bienveillance mutuelle. Deux discours prononcé dans le sénat et dans l'assemblée du peuple ex primèrent la reconnaissance triomphante de l'i lustre exilé; un troisième discours fit déclare nulle par les pontifes la consécration du terrai où sa maison avait été construite. Nous avon encore ces trois discours, dont l'authenticité a é contestée sur d'assez faibles motifs par des cr tiques anglais et allemands; il en est de mêm du discours sur les réponses des aruspices q appartient à l'année suivante.

Cependant Clodius s'opposa par la force à rétablissement de la maison de son ennemi. M lon, en citant le turbulent démagogue devant l tribunaux, le combattit en même temps à ma armée, et Rome devint un champ de batail Cet état de crise dura près de cinq ans, penda lesquels Cicéron reprit le cours de ses travau A cette époque appartiennent les plaidoyers po Sextius, pour Balbus, pour Plancius, pour C lius, pour Rabirius, les invectives contre Va nius et Pison, le discours sur les provinces c sulaires, beaucoup d'autres encore dont no n'avons que les titres et quelques fragments, exemple, la défense de Vatinius et celle de G binius, entreprises à la demande de Pompée, q Cicéron sentait le besoin de ménager; la défe de Scaurus, dont il fut chargé, lui sixième, sel l'usage alors admis de partager ainsi les pl doyers. Il faut citer encore parmi les travaux ces cinq années les trois dialogues *de l'Orate* le traité *de la République*, et peut-être quelq autres ouvrages dont la date ou l'authenticité s douteuses. Ces travaux littéraires furent à p près les seuls événements de sa vie de 57 à Il faut indiquer cependant la mort du prem mari de sa fille Tullie, l'année du retour de Ci ron, et le mariage de Tullie avec Furius Cr sipès l'année suivante, enfin, la nomination Cicéron à la dignité d'augure, après la mort jeune Crassus dans l'expédition contre les Parth

La lutte entre Clodius et Milon avait fini dégénérer en une véritable guerre civile : le sé pour mettre un terme à ces désordres, a nommé Pompée consul unique, lorsque, d une rencontre qui eut lieu à quelques milles Rome, Clodius fut tué par les gens de Milon l'on peut ajouter, par ses ordres. Accusé de meurtre, il fut défendu par Cicéron. Le sé craignant que le procès d'un homme de ce ran de ce courage n'excitât quelque trouble dans Ro chargea Pompée de présider à ce jugement tous les autres, et de rassurer par ses précauti la ville et les tribunaux. Pompée, avant le jo investit le Forum d'une longue file de soldats. lon craignit que Cicéron, troublé par ce sp tacle inaccoutumé, ne plaidât moins bien sa ca et lui persuada de se faire porter en litière le Forum, pour y attendre, pendant une pa de la nuit, que les juges s'assemblassent et le tribunal fût rempli. Le spectacle qui frappa

ux au sortir de sa litière, Pompée assis vers haut du Forum, cet aspect d'un camp, ces mes qui resplendissaient de toutes parts au- ur de lui, le troublèrent tellement qu'il osa à ine commencer son discours, le corps trem- ant, la voix affaiblie, tandis que Milon assis- it au jugement avec assurance et fermeté, sans oir daigné même laisser croître ses cheveux revêtir l'habit de deuil, ce qui sans doute contribua pas peu à le faire condamner. Pour céron, cette terreur lui venait moins de quel- ie faiblesse d'âme que du vif intérêt qu'il pre- it à ses amis.

Vers la fin de 52, lorsque la présence de Cicé- n à Rome devenait indispensable pour préve- r une rupture entre César et Pompée, il eut ie province à gouverner. Le sort lui donna la licie, avec une armée de douze mille hommes pied et de deux mille six cents chevaux. Il rtit avec l'ordre de remettre la Cappadoce us l'obéissance de son roi Ariobarzane; et il cquitta de cette commission, même sans pren- e les armes, avec autant de désintéressement ie de sagesse depuis la défaite des Romains ez les Parthes et les mouvements de la rie. Les peuples de la Cilicie commençaient s'agiter : il les calma par un gouvernement ux et tutélaire. Il ne recevait aucun pré- nt, pas même des rois; et sans vouloir que habitants fissent de frais pour la maison du oconsul, il avait tous les jours à sa table les us distingués d'entre eux, et les traitait avec gnité plutôt qu'avec magnificence. Aucun es- ive ne défendait sa porte; dès le matin (car rsonne ne le voyait couché), se tenant debout, se promenant devant sa demeure, il accueil- t ceux qui venaient le saluer. Jamais, dit-on, il condamna personne à être frappé de verges à avoir les vêtements déchirés; jamais il nsulta personne, et quand il condamnait à mende, c'était sans outrage. Il avait trouvé usieurs domaines publics usurpés par des par- culiers : il les fit rendre aux villes, qu'il enri- it par ce moyen, et conserva l'honneur aux urpateurs, sans les soumettre à d'autre peine à cette restitution. Il fit aussi la guerre, et mit fuite les brigands du mont Amanus; ses sol- ts lui donnèrent même le titre d'*imperator*. Il uitta la Cilicie à la fin de juillet 50. En revenant s'arrêta quelque temps à Rhodes, et ensuite à thènes, où il fut retenu par le souvenir des études l'ily avait faites autrefois. Il y fréquenta les hom- es les plus célèbres par leur savoir, revit avec aisir ses anciens amis, et après avoir reçu de Grèce un juste tribut d'admiration, il partit our Rome, où il tomba, pour ainsi dire, au ilieu des flammes de la guerre civile, car l'in- endie qui couvait depuis longtemps allait écla- r. Le sénat voulait lui décerner le triomphe; ais il dit qu'il suivrait plus volontiers la pompe iomphale de César, pourvu que la paix fût as- urée entre les citoyens. Il travailla de son côté à une réconciliation : il écrivait à César, il suppliait Pompée, il cherchait à les calmer tous deux. La guerre était inévitable : César envahit l'Italie; Pompée quitta Rome avec un grand nombre de personnages illustres; Cicéron ne le suivit pas, et l'on crut qu'il s'attachait à César. La correspondance presque quotidienne qu'il entretint avec Atticus depuis le milieu de décembre 50 jusqu'à la fin de juin 49, est un fidèle témoignage de ses incertitudes et de ses fluctuations pendant les six mois qui précédèrent la guerre civile. « Quel parti dois-je prendre ? s'écrie-t-il : Pompée a pour lui la justice et l'honnêteté de sa cause; César, son génie, qui est une arme plus sûre pour lui-même et pour les siens. Je sais bien qui fuir, je ne sais qui préférer. » Trebatius, un des partisans de César, lui ayant écrit que César croyait qu'il devait se joindre à lui et participer à ses espérances, ou, si l'âge l'éloignait des affaires, se retirer en Grèce pour y rester neutre entre les deux partis, Cicéron, étonné que César ne lui écrivît pas lui-même, répondit avec mécontentement qu'il ne ferait rien d'indigne de sa vie politique. Mais dès que César se fut dirigé vers l'Espagne, Cicéron s'embarqua à Brindes, le 7 juin 49, pour aller rejoindre Pompée. A peine arrivé, il laissa trop voir son repentir d'être venu : il ne cessait de rabaisser les préparatifs de Pompée, de blâmer ses plans, jusqu'à se rendre suspect, et de lancer en toute occasion des sarcasmes contre son parti. Il n'était point gai cependant, et on le voyait se promener tout le jour dans le camp d'un air morne et soucieux; mais il faisait rire par ses reparties ceux qui songeaient le moins à rire.

Pompée venait d'être vaincu le 9 août 48, à Pharsale, où Cicéron ne se trouva point, parce qu'il était malade : Caton, qui avait à Dyrrhachium une nombreuse armée et une flotte considérable, voulut qu'il prît le commandement, que lui donnait, d'après la loi, son rang de consulaire. Cicéron refusa; il déclara même que la guerre était finie pour lui. Le jeune Pompée et ses amis l'accusant de trahison, tirèrent leur épée, et ils l'auraient tué, si Caton ne lui eût fait un rempart de son corps; il eut beaucoup de peine à le sauver et à le faire sortir du camp. Arrivé à Brindes, vers la fin de novembre, Cicéron y attendit pendant dix mois César, occupé à soumettre l'Égypte et l'Asie. Quand il sut que César était débarqué à Tarente, et qu'il continuait sa route par terre jusqu'à Brindes, il alla au-devant de lui. César, du plus loin qu'il le vit venir, descendit de cheval, le salua, et marcha plusieurs stades, s'entretenant seul avec lui. Depuis ce moment il ne cessa de le combler d'honneurs et d'amitiés. Cicéron même ayant écrit l'Éloge de Caton, César, en y répondant, loua non-seulement l'éloquence, mais la vie de Cicéron, comme parfaitement semblable à celle de Périclès et de Théramène. L'ouvrage de Cicéron était intitulé *Caton*, et celui de César, *Anti-Caton*. On raconte aussi

que Q. Ligarius étant accusé d'avoir fait la guerre contre César, et Cicéron s'étant chargé de le défendre, César dit à ses amis : « Qu'est-ce qui nous empêche d'entendre Cicéron, que nous n'avons pas entendu depuis si longtemps, lorsque Ligarius, reconnu pour un méchant homme et pour notre ennemi, est déjà condamné? » Mais une fois que Cicéron eut commencé de parler, et que son discours, merveilleux instrument de persuasion, eut offert l'heureux mélange de la force et de la grâce, on dit que César, changeant plusieurs fois de visage, laissa voir les divers mouvements dont son âme était agitée, et qu'au moment surtout où l'orateur rappella les dangers de Pharsale, César, hors de lui-même, tressaillit; des papiers, qu'il tenait à la main, lui échappèrent; il s'étonna de pardonner à Ligarius.

La volonté d'un seul ayant succédé au gouvernement jusque alors établi, Cicéron, désormais étranger à la conduite des affaires, s'entretint de philosophie avec les jeunes gens qui venaient l'écouter; et comme c'étaient les premiers et les plus nobles de Rome, il jouit de nouveau d'une grande autorité. Il passait presque tout son temps dans sa maison de Tusculum, d'où il écrivait à ses amis *qu'il vivait comme Laerte,* soit pour plaisanter, selon sa coutume, soit que l'ambition réveillât en lui le désir du pouvoir et le dégoût de sa fortune présente. Rarement il venait à la ville, et cela pour voir César; il était le premier de ceux qui lui décernaient de nouveaux honneurs et qui cherchaient de nouveaux éloges pour lui et pour ses actions. Ainsi, quand César fit rétablir les statues de Pompée, renversées et détruites pendant la guerre civile : « En relevant, dit-il, les statues de Pompée, César affermit les siennes. » Il eut un instant l'intention d'écrire l'histoire; mais il aima mieux commencer par donner à Rome une littérature philosophique. Il avait déjà comme essayé le goût de son siècle en publiant deux traités politiques, celui *de la République,* où la société des Scipions disserte sur la meilleure forme de gouvernement, et celui *des Lois,* où Cicéron lui-même, causant avec Atticus et Brutus, présente un vaste système de législation. Ensuite il prélude à ses ouvrages purement philosophiques par une apologie de la philosophie dans son *Hortensius;* puis il expose le système de l'Académie avant et après la réforme d'Antiochus, d'abord en deux livres, dans sa première édition des *Académiques,* puis en quatre, dans la seconde, dédiée à Varron, toujours analysant des ouvrages grecs, souvent même les traduisant et appliquant tous ses soins à former une langue philosophique qui pût rivaliser avec celle de ses maîtres (1). Puis il écrit un traité *des Biens et des Maux*, où, par la bouche de trois illustres victimes de la dernière guerre, Torquatus, Caton et Pison, avec lesquels il discute lui-même, il développe le principe moral des Épicuriens, probablement d'après Zénon, celui des Stoïciens d'après Chrysippe, et celui de l'Académie d'après Antiochus. Dans *les Tusculanes,* il développe lui-même, en présence d'un disciple qui se borne à lui donner la réplique, un certain nombre d'idées stoïciennes sur la mort, la douleur, le chagrin, les passions, et sur cette idée que la vertu suffit au bonheur. Après ces questions de morale générale, il passe à la morale particulière dans le traité *des Devoirs;* deux dialogues développent ses idées *sur l'Amitié* et *la Vieillesse.* Dans ce dernier, dont on ne saurait trop admirer la grâce, on peut lui reprocher d'avoir trop adouci la figure austère du vieux Caton. Il arrive ensuite à la philosophie religieuse : le traité *de la Nature des dieux,* dans une suite de dialogues entre l'épicurien Velleius, le stoïcien Balbus, et Cotta, partisan de la nouvelle Académie, expose et discute toutes les opinions des philosophes sur cette question. Les deux traités *de la Divination* et *du Destin* complètent l'ensemble des idées religieuses que l'auteur voulait présenter à ses concitoyens. Dans le premier, il combat la réalité de l'art des devins après l'avoir fait défendre par Quintus; dans le second, interrogé par Hirtius, son élève, il présente une suite d'arguments assez serrés contre l'hypothèse stoïcienne de la fatalité. Nous n'avons plus les traités *de la Gloire* et *de la Vertu* ces deux divinités de Cicéron et de Brutus. Le premier subsistait encore au temps de Pétrarque. Au milieu de ses grands travaux littéraires et philosophiques, Cicéron fut troublé par des chagrins domestiques, dont le plus cruel fut la mort de sa fille Tullie, en 45. Pour adoucir sa douleur il écrivit un de ces ouvrages appelés par les anciens *Consolations,* et prodigua les honneurs et jusqu'à l'*apothéose* à cette mémoire chérie. Trois ans auparavant il avait répudié sa femme Terentia, pour épouser la jeune Publilia; il répudia cette dernière parce qu'elle parut se réjouir de la mort de Tullie.

Cicéron n'eut point de part à la conjuration contre César, quoiqu'il fût intime ami de Brutus, et que, fatigué des troubles civils, il regrettât plus que personne l'ancienne liberté. Mais les conjurés craignirent et son caractère, naturellement peu hardi, et son âge, où l'audace manque souvent aux plus fortes âmes. Quand Brutus et Cassius eurent exécuté leur dessein et que les cris de vengeance des amis de César firent craindre que Rome ne retombât dans les guerres civiles, Antoine, alors consul, assembla le sénat, et dit quelques mots sur la concorde : Cicéron, dans un discours plus étendu et plus propre à la circonstance, persuada au sénat d'imiter les Athéniens, de décréter l'*amnistie* pour tout ce qui regardait César, et de distribuer des provinces à Brutus et à Cassius

(1) On assure, dit Plutarque, que c'est lui qui le premier exprima en latin l'*objet,* l'*assentiment,* l'*époque,* la *catalepsie,* les *atomes,* le *simple,* le *vide,* et d'autres idées de ce genre.

Antoine alors leva la tête; redoutable pour tous les Romains, dont il se croyait déjà le monarque, et terrible surtout pour Cicéron. Indigné de voir la puissance de cet orateur renaître et se fortifier dans la république, inquiet de ses liaisons avec Brutus, il souffrait avec peine sa présence. Les craintes de Cicéron le portèrent d'abord à demander la lieutenance de Syrie sous Dolabella, et à s'embarquer avec lui; mais quand les consuls désignés, Hirtius et Pansa, bons citoyens et grands zélateurs de Cicéron, l'eurent prié de ne point les abandonner, lui promettant, s'il restait, de renverser Antoine, alors, sans les croire entièrement ni désespérer tout à fait de l'avenir, il laissa partir Dolabella, et s'embarqua lui-même pour Athènes, en prenant avec Hirtius l'engagement de n'y passer que l'été, et de revenir pour le nouveau consulat. Le hasard voulut qu'il s'arrêtât pendant la traversée et reçut le 2 août 44 des nouvelles de Rome; ces nouvelles disaient qu'il s'était fait dans Antoine un merveilleux changement, qu'il n'agissait, qu'il ne gouvernait que de concert avec le sénat, et que les affaires, pour prendre la direction la plus heureuse, ne demandaient que la présence de Cicéron. Il condamne alors sa craintive prévoyance, et revient sur ses pas. Il put d'abord croire qu'il avait eu raison d'espérer; car une immense foule vint à sa rencontre, et depuis les portes de la ville jusque chez lui une journée presque entière suffit à peine aux félicitations sur son retour (1). Le lendemain, Antoine ayant convoqué le sénat, et averti Cicéron de s'y trouver, celui-ci n'y vint pas, et se tint couché, prétextant une indisposition causée par la fatigue du voyage; mais il paraît en réalité avoir craint quelque embûche, ses soupçons ayant été fortifiés par les avis qu'il reçut en chemin. Antoine, offensé du motif injurieux qu'on pouvait donner à cette absence, envoya des soldats avec l'ordre de l'amener par force ou de brûler sa maison. Toutefois, à la prière de plusieurs personnes, qui l'entremirent, il révoqua cet ordre, et se contenta des gages qu'il fit prendre sur les biens de Cicéron. Depuis ce jour, ils s'observèrent en silence et se tinrent en garde l'un contre l'autre, jusqu'au moment où le fils adoptif de César, à son arrivée d'Apollonie, se porta pour héritier de son père, et eut à réclamer d'Antoine les sommes immenses qu'il retenait de la succession de César. A l'occasion de ces démêlés, Philippus, qui avait épousé la mère du jeune Octave, et Marcellus, frère de sa sœur, allèrent avec lui trouver Cicéron; et ils convinrent ensemble que Cicéron prêterait le jeune Octave de son éloquence et de son crédit, tant auprès du sénat qu'auprès du peuple, et que le jeune Octave prêterait à Cicéron l'appui de ses richesses et de ses armes; car à peine ce jeune homme avait-il paru, qu'un grand nombre des vétérans de César se rassemblèrent autour de lui. La haine d'Antoine et l'amour du pouvoir attachèrent Cicéron à Octave : il espérait diriger les affaires en se servant des armes de ce jeune homme, qui d'ailleurs savait le flatter, le séduire, jusqu'à l'appeler son père. Mécontent de cette politique, Brutus, dans ses lettres à Atticus, reprochait à Cicéron de faire la cour à Octave par la crainte qu'il avait d'Antoine, et de travailler non pas à rendre la liberté à sa patrie, mais à se donner un maître favorable. Il ne laissa pas de prendre avec lui le fils de Cicéron, occupé alors de suivre à Athènes les leçons des philosophes; il lui donna un commandement, et dans plusieurs circonstances il eut à se louer de ses services. Quant à Cicéron, les quatre mois qui s'écoulèrent depuis le commencement de 43 jusqu'à la fin d'avril furent l'époque de sa plus grande autorité : tout puissant dans le sénat, il en chassa Antoine, arma les Romains contre lui, envoya pour le combattre les deux consuls, Hirtius et Pansa, et fit décerner à Octave, par un sénatus-consulte, les faisceaux et tous les droits de la préture, comme au défenseur et au sauveur de Rome. Antoine fut vaincu; mais les deux consuls ayant péri, et les troupes, après le combat, s'étant réunies sous les drapeaux d'Octave, le sénat, craignant pour ce jeune homme l'ivresse d'une brillante fortune, offrit à son armée l'appât des distinctions et des récompenses, et, pour le dépouiller de cette grande puissance militaire, prétendit que la république, délivrée d'Antoine, n'avait plus besoin de tant de soldats armés pour elle. Mais il était trop tard pour désarmer le neveu de César. Le 29 mai Antoine s'unit à Lépide, et le sénat, qui n'avait plus qu'Octave pour défense, ne put rien lui refuser. Celui-ci fit prier Cicéron, par des émissaires secrets, d'obtenir le consulat pour tous deux; ils étaient en même temps chargés de l'assurer qu'il disposerait à son gré des affaires, jouirait seul de l'autorité, et n'aurait point de peine à gouverner un jeune homme qui ne demandait qu'un titre et des honneurs. Octave avoua depuis que, dans la crainte de voir licencier son armée et de se trouver seul et sans appui, il s'était servi fort à propos de l'ambition de Cicéron, en lui offrant le secours de ses amis et de ses brigues pour solliciter le consulat (1).

Ce fut alors surtout que la vieillesse de Cicéron fut séduite et abusée par le jeune Octave : il sollicita pour lui, et lui fit avoir les suffrages

(1) Depuis son retour à Rome, au commencement de septembre 44, jusqu'à la fin d'avril 43, Cicéron écrivit contre Antoine les douze discours si connus sous le nom de *Philippiques*, que Cicéron leur donna et que la postérité leur a conservé. Quelques-uns seulement furent prononcés. Ce sont plutôt des pamphlets que des discours.

(1) Dans ce récit que nous empruntons à Plutarque, cet auteur paraît s'être laissé tromper par les *Mémoires* d'Octave ou d'Asinius Pollion. Si Cicéron sembla favoriser les prétentions du neveu de César au consulat, c'est qu'il lui était impossible de s'y opposer. Le seul solliciteur d'Octave fut ce centurion qui, fatigué des retards du sénat, et comptant sur les huit légions campées aux portes de Rome, s'écria en montrant son glaive : *Hic faciet si non feceritis* (Suétone, *Aug.*, 26). Dion Cassius ajoute que

du sénat. A peine Octave fut-il consul, à peine vit-il sa puissance affermie, qu'il ne songea plus à Cicéron. Devenu ami d'Antoine et de Lépide, et joignant ses forces aux leurs, il partagea l'empire avec eux, comme il aurait partagé une succession. Ils commencèrent par dresser une liste de plus de deux cents citoyens dont ils avaient résolu la mort. La plus vive dispute qu'ils eurent ensemble fut au sujet de la proscription de Cicéron. Antoine ne voulait entendre à aucun accommodement que Cicéron ne fût tué le premier; Lépide se joignait à lui; Octave s'opposait à tous deux. Ces conférences secrètes eurent lieu pendant trois jours, du 24 au 27 novembre, près de la ville de Bologne, devant leurs camps, dans une île formée par le Reno. Les deux premiers jours Octave défendit opiniâtrément Cicéron (1), le troisième il se rendit, et l'abandonna. Pendant ce temps-là Cicéron était à sa campagne de Tusculum, avec son frère. A la nouvelle des proscriptions, ils résolurent de gagner promptement Astura, maison de Cicéron voisine de la mer, et de s'y embarquer pour aller joindre Brutus en Macédoine; car on parlait beaucoup de l'accroissement de ses forces. Les deux frères, accablés de désespoir, se mettent en route chacun dans une litière; au milieu du chemin, ils s'arrêtent, font rapprocher les deux litières l'une de l'autre, et confondent leurs douleurs. Quintus était le plus consterné : il songeait au dénûment où il allait se trouver, car il n'avait rien emporté de chez lui. Cicéron n'avait pris non plus avec lui que fort peu de chose. Ils jugèrent donc à propos que l'un des deux continuât de fuir, tandis que l'autre irait chercher quelque argent, pour venir ensuite rejoindre son frère. Quintus se chargea de ce soin; et, après de longs embrassements, ils se séparèrent en versant des larmes. Quelques jours après, Quintus, livré par ses esclaves à ceux qui le cherchaient, fut tué avec son fils. Cicéron, arrivé à Astura, y trouva un vaisseau, s'embarqua, et fit voile jusqu'à Circéi. Les pilotes voulant repartir sur-le-champ, Cicéron, soit qu'il craignît la mer, soit qu'il ne désespérât pas encore tout à fait de la reconnaissance d'Octave, descendit du vaisseau, et fit environ cent stades comme pour revenir à Rome.

Mais retombant dans ses doutes, et changeant d'avis, il se fit reporter vers la mer, et passa la nuit sur le rivage, livré à de si cruelles incertitudes, qu'il songea un moment à pénétrer en secret dans la maison d'Octave, et à se tuer lui-même sur son foyer, pour y attacher une furie vengeresse. La crainte des tortures qu'il aurait à souffrir, s'il était découvert, le détourna encore de prendre ce parti. Après de nouveaux plans, tour à tour conçus et rejetés par son esprit inquiet, il se remit enfin aux mains de ses esclaves pour se faire conduire par mer au port de Gaète, près duquel il avait une maison de campagne, qui lui offrait pendant les chaleurs de l'été le plus agréable asile, lorsque les vents étésiens font sentir leurs douces haleines. Là s'élevait sur le bord de la mer un petit temple d'Apollon. Au moment où la barque qui portait Cicéron s'approchait du rivage, un essaim de corbeaux sortit du temple avec de grands cris, et vint se poser aux deux côtés de l'antenne, où les uns continuèrent leurs croassements, tandis que les autres becquetaient les bouts des cordages. Tout le monde fut frappé de ce spectacle comme d'un sinistre augure. Cicéron descendit à terre, gagna sa maison, et se coucha pour prendre quelque repos. Mais la plupart de ces corbeaux vinrent encore se poser sur la fenêtre de sa chambre, en poussant des cris horribles; et il y en eut un qui, pénétrant jusqu'au lit où Cicéron était couché la tête couverte, retira peu à peu avec le bec le pan de sa robe qui lui cachait le visage. A cette vue, ses esclaves, honteux de la lâche indifférence avec laquelle ils attendaient l'assassinat de leur maître, tandis que les animaux mêmes voulaient le secourir et l'arracher à ses persécuteurs, entreprennent aussi de le sauver; et, moitié par prières moitié par force, ils le font entrer dans sa litière, qu'ils portent aussitôt du côté du rivage. En ce moment arrivent les meurtriers, Herennius, centurion, et le tribun Popilius, qui autrefois, accusé de parricide, avait été défendu par Cicéron. Suivis d'une troupe de satellites, ils se présentent aux portes de la maison, les trouvent fermées, les enfoncent, cherchent en vain Cicéron, et le demandent à tous ceux qu'ils rencontrent. Tous répondirent qu'ils ne l'avaient point vu; mais on dit qu'un jeune affranchi de Quintus, élevé par Cicéron lui-même dans l'étude des sciences et des lettres, et qui se nommait Philologus, indiqua au tribun la litière que l'on portait vers le rivage par des allées couvertes. Le tribun, avec un petit nombre de soldats, fit le tour pour gagner l'issue de ces allées, et le centurion Herennius traversa en courant le jardin. Cicéron, qui entendit le bruit, ordonna à ses porteurs de s'arrêter; et, par un geste qui lui était ordinaire, prenant son menton avec la main gauche, il regarda fixement ses meurtriers. Il avait la barbe et les cheveux hérissés, couverts de poussière, et le visage défiguré par les inquiétudes et les chagrins : consternés à sa vue, la plupart se voilèrent pendant qu'Herennius l'assassinait. Il tendit lui-même le cou hors de la litière; Herennius, par l'ordre d'Antoine, lui coupa la tête, et la main qui avait écrit les *Philippiques*.

Le jour où ce sanglant trophée fut apporté à Rome, Antoine présidait les comices. Quand il vit arriver le tribun, il s'écria : « Maintenant

Cicéron répondit : « Si vous le demandez ainsi, il l'obtiendra. »

(1) Ce fait paraît encore emprunté aux *Mémoires* d'Octave ; mais il est difficile de croire que cette résistance fut sincère. On alléguerait en vain la clémence d'Auguste. Sénèque a dit avec raison : *Clementiam non voco lassam crudelitatem.*

les proscriptions sont finies ! » Il fit attacher la tête et les mains de son ennemi sur la tribune aux harangues, spectacle d'effroi pour les Romains, qui croyaient voir non les traits de Cicéron, mais l'image de l'âme d'Antoine (1).

Ainsi périt, à l'âge de soixante-quatre ans, le plus grand orateur de Rome et l'un de ses meilleurs citoyens. Il n'avait pas la fermeté, la prévoyance, l'esprit de suite, ni même la réserve et la dignité nécessaires pour soutenir le rôle politique que lui imposèrent les circonstances, et sous ce rapport il est au-dessous de la réputation que Middleton, son biographe, a voulu lui faire comme homme d'État; mais ses défauts contribuèrent presque autant que ses qualités à faire de lui l'écrivain le plus parfait de toute l'antiquité. Sa vanité, parfois puérile et si souvent indiscrète, animait tous les efforts qu'il faisait pour arriver au premier rang dans tous les genres; la mobilité de son imagination donne à ses écrits un éclat et une vivacité qui se mêlent heureusement aux habitudes solennelles de la langue oratoire chez les Romains. Il y joignait des idées élevées, puisées dans de longues études philosophiques, une élégance et une pureté de langage qui n'existent peut-être au même degré chez aucun écrivain, une harmonie si douce et si riche qu'on n'ose pas lui reprocher d'être trop savante. Quelque sujet qu'il traite, Cicéron est un artiste accompli en fait de langage. Nous ne parlons ici que de ses ouvrages en prose. Ses essais poétiques, ceux de sa jeunesse comme ceux de ses dernières années, n'offrent le plus souvent, dans les fragments qui nous restent, qu'un travail de style plus facile qu'heureux, quelques vers coulants au milieu de beaucoup d'autres qui manquent de netteté, d'élégance et d'harmonie, une poésie inanimée malgré la chaleur factice et le mouvement tout extérieur de quelques passages, un style plein d'expressions vagues, parfois impropres, et chargé de périphrases aussi éloignées de la précision énergique de Lucrèce que de l'élégance de Catulle et de l'harmonie profondément sentie de Virgile.

Ce n'est pas seulement dans ses discours que Cicéron déploie toutes les richesses de son éloquence : ses traités sur l'art oratoire ne se recommandent pas moins par les charmes du style que par la justesse des idées, qu'il doit à sa vieille expérience. Si nous n'avions plus aucun des discours de Cicéron, il suffirait de lire ses trois livres *de l'Orateur* pour voir que celui qui se faisait une si haute idée de son art, qui en avait si bien analysé tous les secrets et qui les exprimait avec tant de bonheur, était nécessairement un homme puissant par le talent de la parole. Plus tard, quand il cherche dans un livre adressé à Brutus l'idéal de l'éloquence, il trouve dans plusieurs passages quelque chose de l'élévation platonique, et dans toute la première partie il déploie une élégance, une richesse de style, une finesse d'observation qui nous font regretter de le voir à la fin s'arrêter si longtemps sur des combinaisons de rhythme et des calculs de syllabes; et lorsque pour compléter tout ce qui se rattache à l'art qui lui avait donné tant de gloire, il trace dans le *Brutus* une histoire de l'éloquence latine, parmi cette foule de noms un peu sèchement entassés, mais qui nous attestent combien la parole était cultivée à Rome, avec quel éclat se détachent les portraits de Caton, de Gracchus, de Crassus et d'Antoine; avec quel intérêt on y voit Hortensius jugé par un ami qui se souvient d'avoir été son rival; avec quel plaisir on y suit l'histoire des études et des premiers travaux de l'auteur ! Ajoutons que ces traités sur l'art oratoire sont, indépendamment de tout autre mérite, la source la plus abondante où nous puissions aujourd'hui chercher l'histoire littéraire de Rome et quelquefois de la Grèce; son traité même *de l'Invention* et ses livres *à Herennius*, dont il parle avec quelque dédain dans son premier livre *de l'Orateur*, sont peut-être ce qui nous fait le mieux connaître cette étonnante machine à improviser que le génie des Grecs avait inventée sous le nom de *rhétorique*. Les huit derniers chapitres du troisième livre nous donnent tout ce que nous savons sur la mnémonique des anciens.

C'est encore comme monuments historiques à la fois et comme modèles d'élocution que se recommandent ses ouvrages philosophiques. Cicéron n'est rien moins qu'un penseur profond qui se replie sur lui-même et cherche, par l'observation interne, à saisir la véritable nature de l'intelligence humaine et ce que l'homme peut savoir de sa destinée : c'est un curieux de philosophie, qui voit dans ces recherches une sorte de gymnastique pour la pensée, un moyen d'étendre ses idées et une matière de plus pour déployer l'inépuisable richesse de son style. Ce qui détermine sa préférence pour la philosophie de l'Académie, c'est d'abord l'absence de doctrines absolues, c'est la liberté qu'elle donne à la discussion, et qui permet de déployer toutes les ressources de l'esprit, c'est, enfin, qu'elle est la philosophie la plus éloquente. Cicéron veut donner à Rome une littérature philosophique, comme il lui aurait donné, s'il eût vécu plus longtemps, une littérature historique. Jusque alors la doctrine épicurienne était la seule qui eût produit à Rome quelques ouvrages. Outre l'admirable poëme de Lucrèce, qui paraît avoir été trop peu goûté de Cicéron, nous trouvons cités dans ses ouvrages les écrits de Catius et d'Amafanius, dont le succès le révolte : il leur reproche amèrement la nudité de leur style et la sécheresse de leur exposition. Pour lui, il veut donner aux Romains quelque chose qui rappelle à la fois l'éloquence et les idées sublimes de Platon. « La civilisation grecque, dit M. Duruy, dans une belle page de son *Histoire des Romains*,

(1) Tout ce qui a été dit jusque ici a été en grande partie extrait de Plutarque, *Vie de Cicéron*, trad. par Victor Le Clerc.

s'était surtout portée vers l'Orient. Cicéron concentra en lui, si je puis dire, ses mille rayons épars, et les envoya à l'Occident barbare, pour lequel la Grèce n'avait rien fait. Mais, homme d'État et jurisconsulte, plus préoccupé d'application que de théorie, il ne prit de cette civilisation que ce qu'elle avait d'utile; et alliant, par un heureux eclectisme, l'idéalisme de Platon à la morale du Portique, il ébranla, au milieu de son triomphe, le sensualisme d'Épicure. Que nous importe, après tout, qu'il ait tant emprunté et qu'il ne soit souvent qu'un écho, si cet écho éclatant et sonore grandit cent fois la voix première et fait entendre du monde entier des paroles qui sans lui seraient restées obscures et inutiles? En morale religieuse, l'idée de l'unité et de la Providence divine, de l'immortalité de l'âme, de la liberté et de la responsabilité humaine, des peines et des récompenses réservées à une autre vie; en morale politique, l'idée de la cité universelle, dont la charité doit être le premier lien, le perfectionnement de notre espèce, la nécessité pour tous de travailler au progrès général, et l'impérieuse obligation de fonder l'utile sur l'honnête, le droit sur l'équité, la souveraineté sur la justice, c'est-à-dire la loi civile sur la loi naturelle révélée par Dieu lui-même et par lui gravée dans tous les cœurs : telles sont quelques-unes des nobles croyances que la magie de son style a popularisées. Tout cela n'est, il est vrai, ni rigoureusement démontré ni enchaîné en corps de doctrine. C'est l'effort d'une belle âme, qui atteint, par sa propre inspiration, aux vérités sublimes de la religion éternelle, et non le patient travail du philosophe qui construit un système où tout se tient et s'enchaîne. Mais pour parler au cœur, faut-il donc tant de logique? »

Comme philosophe politique, Cicéron est tout entier dans le *de Republica*, le *de Legibus*, et le *de Divinatione;* nous sommes heureux d'offrir au public une appréciation inédite d'un écrivain éminent, M. Villemain : « Le traité *de la République*, dit l'éloquent critique, longtemps perdu pour les modernes, sauf quelques belles pages du songe de Scipion; ce traité, en partie retrouvé de nos jours sur un palimpseste, et publié, discuté, traduit, au milieu des mouvements de liberté qui agitaient l'Europe de 1820 à 1825, aurait offert plus d'intérêt si l'auteur eût suivi, pour le composer, un conseil dont il fut tenté, et qu'il rappelle ainsi dans une lettre à son frère Quintus : « Tu me demandes où j'en suis de l'ouvrage que je m'étais mis à écrire pendant mon séjour à Cumes : je ne l'ai point quitté, et je ne le quitte pas; mais déjà plus d'une fois j'ai changé le plan et tout l'ordre de mon travail. Deux livres en étaient écrits, où, prenant pour date les neuf jours des grandes fêtes sous le consulat de Tuditanus et d'Aquilius, je plaçais un entretien de Scipion l'Africain avec Lelius, Philus, Manilius, Tubéron et les deux gendres de Lelius, Fanneius et Scévola. Le dialogue se partageait en neuf journées et en neuf livres, portant tout entier sur la meilleure organisation de l'État et sur les caractères du parfait citoyen. Le tissu de l'ouvrage avançait heureusement, et la dignité des personnes donnait du poids aux discours. Comme je me faisais relire ces deux livres à Tusculum, en présence de Salluste, il me remontra que ce sujet pourrait se traiter avec une bien plus grande autorité, si moi-même je prenais la parole sur la république, surtout n'étant pas un Héraclite de Pont, mais un consulaire, et celui-là même qui m'étais mêlé aux plus grandes crises de l'État; que tout ce que j'attribuais à des personnages anciens paraîtrait fictif; que dans mes autres ouvrages sur l'art de la parole j'avais, et cela de bonne grâce, écarté de moi la responsabilité d'orateur, mais en laissant la parole à des hommes que j'avais pu voir; qu'Aristote, enfin, dans ce qu'il dit sur le gouvernement politique et sur l'homme éminent, avait toujours parlé en son propre nom. Cela m'ébranla d'autant plus, que dans mon plan je ne pouvais toucher aux plus grands événements de la république plus récents que l'époque de mes personnages. Dans le fait, j'avais pris d'abord cette voie pour n'avoir pas à craindre en rencontrant notre temps de heurter qui que ce soit; mais je veux tout à la fois garder la même précaution, et faire un livre où je m'adresse directement à toi. Cependant, ce que j'avais fait sous une première forme, si je vais à Rome, je te l'enverrai; car tu jugeras, je crois, que ces livres déjà tout écrits, je n'y renonce pas sans un peu d'humeur ». Cette humeur opéra si bien que Cicéron ne donna pas suite à sa nouvelle idée, et que, soit difficulté de la précaution qu'il annonçait, soit plutôt répugnance à sacrifier une œuvre déjà si avancée, il ne fit pas l'ouvrage sous forme directe, et conserva ce premier cadre d'un dialogue entre de vieux Romains, sauf à le réduire un peu, en bornant le tout à six livres. C'est en effet ainsi qu'il l'acheva, qu'il le confia bientôt à l'amitié d'Atticus, et qu'enfin il le publia, vers le temps de sa légation d'Asie : heureux, disait-il, de s'être lié par des otages publics à l'observance des devoirs, dont il donna en effet l'exemple dans le désintéressement et la pureté de son gouvernement. L'ouvrage cependant, par la forme même à laquelle s'était fixé Cicéron, resta bien général, et n'offrit pas cette déduction pressante et applicable que lui aurait donnée le plan conseillé par Salluste. En même temps, par comparaison à l'œuvre de Platon, il eut ce caractère de présenter non pas un idéal philosophique, une construction abstraite à réaliser dans l'avenir, mais une sorte d'utopie du passé, un tableau embelli de la république romaine, telle qu'elle n'exista jamais, ou qu'elle dura bien peu, entre la ruine de Carthage et la mort de Scipion. Par là les nou-

veaux fragments qui nous sont parvenus de l'ouvrage de Cicéron, l'ordre du dialogue en partie retrouvé, les problèmes discutés, selon le génie de l'école antique, les thèses soutenues pour et contre la réalité de la justice, quelques belles imitations de Platon et quelques mentions curieuses d'anciens usages romains, tout cela est loin de remplir pour nous l'idée que faisait naître un traité de Cicéron sur la république, et nous croyons que l'ouvrage même retrouvé tout entier n'aurait pas satisfait cette attente. Nous sommes heureux cependant d'avoir été des premiers à saluer une telle découverte et à en reproduire, même faiblement, les précieux débris, ces beaux souvenirs de politesse hellénique rendus avec la majesté de la diction romaine et ces sentiments d'équité primitive, de droit absolu, sur lesquels doit se fonder toute vertu civile, et que Cicéron portait trop profondément gravés dans son cœur et attestait au dehors avec trop de courage, pour n'en pas faire une bonne leçon utile, dans tous les temps, à la bassesse intéressée, à la crainte servile et à l'inertie pliant avec joie devant la force.

« Le traité *des Lois*, également inspiré de Platon, pour le titre et la pensée principale plus que pour les détails, doit être considéré comme une dépendance naturelle des livres *de la République*. C'est le même culte des aïeux, la même admiration du passé, c'est-à-dire le même vain effort pour évoquer les souvenirs exagérés de l'ancienne discipline et de l'ancienne vertu, contre l'irrésistible entraînement des nouvelles mœurs et de la dictature qui les suit. Seulement, et c'est le caractère comme la gloire du génie de Cicéron, à cette observance et à cette interprétation favorable des anciennes lois, il unit toujours la reconnaissance d'une vérité plus haute et l'appel direct à ces notions primitives, à ces ébauches infaillibles du vrai, que la nature a commencées en nous et que la dureté des conventions humaines a tant de fois altérées. C'est ainsi, c'est grâce à cette noble liberté d'esprit, à cet instinct de cœur, que le consulaire et le jurisconsulte romain est en même temps un beau génie de tous les temps, un moderne par l'humanité.

« Rapproché par la date du traité *des Lois*, le traité *de la Divination* partait, pour ainsi dire, d'un autre point extrême de la vaste et mobile intelligence qui sans cesse cherchait dans des travaux spéculatifs une distraction aux tourments de l'inquiétude ou de l'inaction politique. C'est un des livres où l'esprit philosophique de Cicéron sort tout à fait des lisières de l'ancienne discipline aristocratique et superstitieuse, et détruit par une moqueuse incrédulité des usages dont lui-même s'était montré plusieurs fois le défenseur officiel et le zélé ministre. Nulle part on n'a raillé plus finement les fonctions de ce collége augural, dont le grand orateur était membre; nulle part, y compris les ouvrages des premiers chrétiens, on n'a porté de plus rudes coups à l'édifice des fables païennes, et plus directement insinué le recours nécessaire à l'unité de l'être divin et au sentiment de la morale primitive. Cet ouvrage curieux justifie l'anathème que le vieux paganisme sénatorial infligea tout à coup à Cicéron, en interdisant la lecture de ses écrits, dont la plus grande part devait bientôt traverser les temps nouveaux de barbarie et d'ignorance, pour redevenir, dans un monde agrandi, l'entretien et le charme des esprits éclairés. (1) »

Une des parties les plus intéressantes des œuvres de Cicéron, c'est ce qui nous reste de ses *lettres* : ce sont les mémoires les plus curieux que nous puissions lire sur les événements, d'ailleurs si peu connus, de cette grande époque; mémoires tracés par un admirable écrivain et par un homme mêlé à tous les mouvements des dernières années de la république. Ce qui nous en reste est ordinairement partagé en quatre recueils : lettres à Brutus, dont l'authenticité est contestée; lettres à Atticus; lettres à Quintus, son frère; lettres à divers correspondants. A côté des lettres de Cicéron, ce dernier recueil en contient un certain nombre qui lui sont adressées souvent par les premiers personnages de la république, César, Pompée, Caton, Brutus, Cassius, Antoine, Pollion, Plancus, Lepidus, Sulpicius, Marcellus, et une foule d'autres. Toutes ces lettres, marquées de caractères différents, nous démontrent, par l'aveuglement des uns, par l'indifférence ou l'égoïsme des autres, par les misères des provinces, c'est-à-dire du monde, par la corruption des mœurs et l'anarchie qui régnait dans la capitale, la fatalité de ce dénouement que combat en vain la vertu fanatique de Caton et de Brutus, que déplore l'amour-propre de Cicéron, et que subit avec quelque regret l'égoïsme clairvoyant de Pollion. C'est là le grand mérite des lettres *ad diversos* : elles nous montrent une galerie de portraits, nous donnent une foule de détails de mœurs publiques et privées, et commentent par la peinture des hommes et de l'époque les faits même dont Cicéron n'a pas saisi le caractère. Quels doivent être nos regrets quand nous songeons que nous avons perdu la partie la plus considérable de ce recueil !

Les lettres à Quintus sont particulièrement intéressantes, par les conseils pleins de sagesse et d'honneur que Cicéron donne à son frère sur le gouvernement de sa province; et les faits attestent qu'il ne lui prescrivait rien qu'il ne pratiquât lui-même. Les lettres à Atticus nous font connaître surtout le caractère de Cicéron. C'est une épreuve difficile, même pour un homme de bien, que cette publicité donnée aux confidences de l'amitié la plus intime; et Cicéron, dans ces lettres, fournit souvent des armes contre sa vanité, sa faiblesse et l'imprévoyance de sa politique. Ces lettres sont souvent fort obscures. Le

(1) Extrait d'un ouvrage inédit de M. Villemain.

peu de sûreté des moyens de communication, les allusions nombreuses à des entretiens plus intimes ou à des passages, aujourd'hui perdus, d'auteurs anciens, probablement aussi, et même avant tout, l'extrême prudence d'Atticus, qui commandait plus de réserve à son correspondant, mêlent beaucoup d'énigmes à ces causeries, si attachantes quand Cicéron s'y laisse aller à toute la vivacité de ses impressions. Beaucoup de lettres annoncées comme devant contenir plus de détails ne se trouvent pas dans le recueil, et paraissent avoir été supprimées avec toutes celles d'Atticus.

Voici une liste aussi complète que possible de tous les ouvrages de Cicéron. Ils sont si nombreux et si divers que, pour éviter toute confusion, nous les diviserons en plusieurs classes, savoir : I. *Ouvrages philosophiques;* II. *Discours;* III. *Correspondance;* IV. *Poëmes;* V. *Œuvres historiques et Mélanges.*

Dans la liste que nous allons donner de ces ouvrages en les classant selon le genre auquel chacun d'eux se rapporte, nous marquerons d'un astérisque ceux qui sont incomplets, de deux astérisques ceux dont il ne reste qu'un petit nombre de fragments, de trois astérisques ceux qui sont complétement perdus, et nous enfermerons entre deux crochets ceux qui ont été, à tort ou à raison, regardés comme apocryphes.

I. *Ouvrages philosophiques.* — Sous ce titre nous comprenons tous les traités de Cicéron qui ont rapport : 1° à l'*art oratoire;* 2° à la *philosophie politique*; 3° à la *philosophie morale*; 4° à la *philosophie spéculative*; 5° à la *théologie.*

Art oratoire.
- *Rhetoricorum, seu de Inventione rhetorica, libri II.*
- *De Partitione oratoria.*
- *De Oratore libri III.*
- *Brutus, seu de claris oratoribus.*
- *Orator, seu de optimo genere dicendi.*
- *De Optimo genere oratorum.*
- *Topica.*
- *** *Communes loci.*
- [*Rhetoricorum ad Herennium libri IV.*]

Philosophie politique.
- * *De Republica libri VI.*
- * *De Legibus libri (VI?).*
- ** *De Jure civili.*
- *** *Epistola ad Cæsarem de ordinanda republica.*

Philosophie morale.
- *De Officiis libri III.*
- ** *De Virtutibus.*
- *Cato major, seu de Senectute.*
- *Lælius, seu de Amicitia.*
- ** *De Gloria libri II.*
- ** *De Consolatione, seu de luctu minuendo.*

Philosophie spéculative.
- * *Academicorum libri IV.*
- *De Finibus libri V.*
- *Tusculanarum disputationum libri V.*
- *Paradoxa stoicorum sex.*
- ** *Hortensius, seu de Philosophia.*
- * *Timæus ex Platone.*
- ** *Protagoras ex Platone.*

Théologie.
- *De Natura deorum libri III.*
- *De Divinatione libri II.*
- * *De Fato.*
- ** *De Auguriis, seu Auguralia.*

L'édition *princeps* de la collection des œuvres philosophiques de Cicéron fut publiée par Sweynheym et Pannartz; Rome, 1471, 2 vol. in-fol. Cette édition est excessivement rare. Le premier volume contient : *de Natura deorum, de Divinatione, de Officiis, Paradoxa, Lælius, Cato major, Versus duodecim sapientium;* le second volume contient : *Quæstiones tusculanæ, de Finibus, de Fato, Q. Cicero de Petitione consulatus, Hortensius* (des fragments), *Timæus, Academicæ quæstiones, de Legibus.*

A la même époque on publiait : *de Officiis, de Amicitia, de Senectute, Somnium Scipionis, Paradoxa, Tusculanæ quæstiones*, 2 vol. in-fol., sans indication de lieu ni de date. On sait que cette édition fut donnée par Gering, Crantz et Friburger; Paris, vers 1471. Les traités *de Natura deorum, de Divinatione, de Fato, de Legibus, Hortensius*, parurent à Venise, 1471, in-4°.

J.-A. Gœrenz avait commencé une excellente édition des ouvrages philosophiques de Cicéron. Les trois premiers volumes seulement ont été publiés; ils contiennent : *de Legibus, Academica, de Finibus;* Leipzig, 1809-1813.

L'édition *princeps* des traités de Cicéron relatifs à l'art oratoire fut publiée par Alexandrin et Asulan : Venise, 1485, in-fol. Elle contient : *de Oratore, Orator, Topica, Partitiones oratoriæ, de Optimo genere oratorum,* et fut reproduite à Venise en 1488 et 1495, in-fol. La première édition complète, contenant de plus que la précédente le *Brutus*, la *Rhetorica ad Herennium*, et le *de Inventione*, fut imprimée par Alde; Venise, 1514, in-4°. Parmi les éditions modernes on remarque celle de Schütz; Leipzig, 1804, 3 vol. in-8°; — les *Opera rhetorica minora* de Wetzel; Lignitz, 1807; — *Orator, Brutus, Topica, de Optimo genere oratorum,* avec les notes de Beier et d'Orelli; Zurich, 1830, in-8°.

Nous n'avons guère que des fragments des traités de Cicéron relatifs à la politique. Le *de Republica*, découvert par Angelo Maï, fut imprimé pour la première fois à Rome, 1822. Cette édition *princeps* fut suivie de celle de Creuzer et Mozer; Francfort, 1826, in-8°. C'est la plus complète qui ait paru jusque ici. Le *de Republica* fut aussitôt

traduit par M. Villemain, et publié sous le titre suivant : *La République de Cicéron, d'après le texte inédit, récemment découvert et commenté par M. Mai, bibliothécaire du Vatican, avec une traduction française, un discours préliminaire et des dissertations historiques;* Paris, 1823. Quant aux fragments de cet ouvrage déjà connus avant la découverte de Mai, ils se trouvent dans les principales éditions de Cicéron, et avaient été traduits en français par Bernardi; Paris, 1807.

Le *de Officiis* fut publié pour la première fois par Fust et Schöffer à Mayence, 1465, 1466, petit in-4° : cette édition *princeps*, qui remonte presqu'à l'origine de l'imprimerie, n'est pas très-rare.

On regarde comme l'édition *princeps* du *de Finibus* une édition sans indication de lieu et de date, que l'on croit sortie des presses d'Ulric Zell, vers 1467, elle fut suivie de l'édition de Jean de Cologne; Venise, 1471, in-4°.

Les *Tusculanarum disputationum libri V* furent publiés pour la première fois par Ulric Han, Rome, 1469, in-4°, et réimprimés par Gering, Crantz et Friburger, Paris, vers 1471, in-fol.

II. *Discours.* — Voici la liste de tous les discours de Cicéron, avec les dates: *Pro Quinctio*, en 81; — *pro Sextio Roscio Amerino*, en 80; — *** *pro Muliere Aretina*, en 79; — * *pro Q. Roscio comœdo*, en 76; — *** *pro Adolescentibus Siculis*, en 75; — ** *Quum quæstor Lilybæo decederet*, en 74; — *pro Scamandro*, en 74; — ** *pro L. Vareno*, en 71; — * *pro M. Tullio*, en 71; — *pro C. Mustio*, avant 70; — *in Q. Cæcilium*, en 70; — *in Verrem, actio prima*, le 5 août 70; — *in Verrem, actio secunda* : ce second discours ne fut pas prononcé; — * *pro M. Fonteio*, en 69; — *pro A. Cæcina*, en 69, probablement; — ** *pro P. Oppio*, en 67; — *pro Lege Manilia*, en 66; — ** *pro C. Fundanio*, en 66; — *pro A. Cluentio avito*, en 66; — ** *pro C. Manilio*, en 65; — *** *pro L. Corvino*, en 65; — ** *pro C. Cornelio*, deux discours, en 65; — *** *pro C. Calpurnio Pisone*, en 64; — ** *Oratio in toga candida*, en 64; — ** *pro Q. Gallio*, en 64.

Discours prononcés pendant son consulat : *** *in Senatu*, le 1er janvier 63; — * *de Lege agraria, oratio prima, in senatu*; — *de Lege agraria, oratio secunda, ad populum*; — *de Lege agraria, oratio tertia, ad populum*; — ** *de L. Roscio Othone*; — * *pro C. Rabirio*; — ** *de Proscriptorum liberis*; — *** *in Deponenda provincia*; — *in Catilinam, oratio prima*, 8 novembre; — *secunda*, 9 novembre; — *tertia, quarta*, 5 décembre; — *pro Murena*, vers la fin de 63, mais avant le 10 décembre.

** *Contra concionem Q. Metelli*, le 3 janvier 62; — *pro Publio Cornelio Sulla*, en 62; — ** *in Clodium et Curionem*, en 61; — [*pro A. Licinio Archia*, en 61; —] *pro Scipione Nasica*, en 60; — *pro L. Valerio Flacco*, en 59; — *** *pro A. Minucio Thermo*, en 59; — *** *pro Ascitio*, avant 56; — *** *pro M. Cispio*, après 57; — [*post Reditum, in senatu*, le 5 septembre 57; —] [*post Reditum, ad Quirites*, 6 ou 7 septembre 57; —] [*pro Domo sua, ad pontifices*, 29 septembre, 57. —] [*de Haruspicum responsis*, en 56; —] *** *pro L. Calpurnio Pisone Bestia*, 11 février 56; — *pro P. Sextio*, en 56; — *in Vatinium interrogatio*, en 56; — *pro M. Cælio Rufo*, en 56; — *pro L. Cornelio Balbo*, en 56; — *de Provinciis consularibus*, en 56; — ** *de Rege Alexandrino*, en 56; — *in L. Pisonem*, en 55; — ** *in A. Gabinium*, en 95; — *pro Cnæo Plancio*, en 55; — *** *pro Caninio Gallo*, en 55; — *pro C. Rabirio Postumo*, en 54; — ** *pro Vatinio*, en 54; — * *pro M. Æmilio Scauro*, en 54; — *** *pro Crasso*, dans le sénat, en 54; — *** *pro Druso*, en 54; — *** *pro C. Messio*, en 54; — *** *de Realinorum causa contra Interamnates*, en 54; — ** *de Ære alieno Milonis interrogatio*, en 53; — *pro L. Annio Milone*, en 52; — *** *pro M. Saufeio*, deux discours, en 52; — *** *contra T. Munatium Plancum*, en décembre 52; — *** *pro Cornelio Dolabella*, en 50; — [*pro M. Marcello*, en 47]; — *pro Q. Ligario*, en 46; — *pro Rege Dejotaro*, en 45; — *** *de Pace*, dans le sénat, le 17 mars 44.

On a pu voir par les signes employés dans cette liste que des doutes avaient été élevés touchant les discours *pro Archia, post Reditum in senatu, pro Domo sua ad pontifices, de Haruspicum responsis, pro M. Marcello.* Quant aux suivants, ils sont regardés universellement comme supposés; nous ne les citons que parce qu'ils figurent dans quelques listes des écrits de Cicéron. Ces discours apocryphes sont : *Responsio ad Orationem C. Sallustii Crispi*; — *Oratio ad populum et ad equites antequam iret in exilium*; — *Epistola seu declamatio ad Octavianum*; — *Oratio adversus Valerium*; — *Oratio de Pace.*

Les discours de Cicéron furent publiés probablement pour la première fois à Rome, en 1471, in-fol., par Sweynheym et Pannartz, sous la direction d'André, évêque d'Aleria. Une autre édition fut imprimée la même année à Venise, par Waldarfer; et une troisième à Venise, en 1472, par Ambergau, toutes deux in-fol. Outre ces trois éditions, il en existe une quatrième, en très-vieux caractères, sans date ni indication de lieu ou d'imprimeur, et que beaucoup de bibliographes regardent comme la plus ancienne de toutes. Parmi les autres éditions, on remarque celle de J. Roigny; Paris, 1536, in-fol.; — de Grævius; Amsterdam, 1695-1699, 3 vol. in-8°; — de Klotz, Leipzig, 1835, 3 vol. in-8°.

III. *Correspondance*; — Il nous reste de Cicéron plus de huit cents lettres d'une authenticité incontestable, et comprenant vingt-six ans de sa vie. On les classe généralement de la manière suivante : — *Epistolarum ad familiares, seu epistolarum ad diversos, libri XVI* : ce

recueil contient quatre cent vingt-six lettres; la plus ancienne est un billet de félicitation adressé à Pompée sur ses succès contre Mithridate; en 62; la dernière est une note envoyée à Cassius vers le commencement de juillet 43, pour lui apprendre que le sénat venait de déclarer Lepidus ennemi public; — *Epistolarum ad T. Pomponium Atticum libri XVI :* cette correspondance comprend trois cent quatre-vingt-seize lettres; commencée en 68, elle se termine au mois de novembre 44; — *Epistolarum ad Q. Fratrem libri III :* c'est une série de vingt-neuf lettres adressées par Cicéron à son frère, propréteur d'Asie; la première est datée de 59, la dernière de 54; — [*Epistolarum ad Brutum Liber*]: c'est un recueil de dix-huit lettres (onze de Cicéron à Brutus, six de Brutus à Cicéron, une de Brutus à Atticus), toutes écrites après la mort de César. A ce recueil il faut ajouter les huit lettres (cinq de Cicéron à Brutus, trois de Brutus à Cicéron) publiées par Cratander. L'érudition moderne a attaqué l'authenticité de ces vingt-six lettres par des raisons très-fortes, sinon décisives.

Les quatre collections que nous venons de mentionner ne contiennent pas, il s'en faut de beaucoup, toute la correspondance de Cicéron. Les scoliastes et les grammairiens anciens citent encore les recueils de lettres suivants, malheureusement perdus aujourd'hui : deux livres à Cornelius Nepos, trois livres à César, trois livres à Pansa, neuf livres à Hirtius, huit livres à M. Brutus, deux livres au jeune M. Cicéron, plusieurs livres à Calvus, plusieurs à Q. Axius, des lettres particulières à M. Titinius, à Caton, à Cœrellia, et, sous le titre de *Epistola ad Pompeium*, une histoire louangeuse des événements de son propre consulat.

L'édition *princeps* des *Epistolæ ad familiares* est de Rome, 1467, in-4°. Ce fut le premier livre qui sortit des presses de Sweynheym et Pannartz. La même année parut l'édition de Nicolas Jenson; Venise, in-fol. Toutes deux furent faites sur des manuscrits, et l'on ne saurait décider quelle fut la première. Une seconde édition, publiée par les mêmes typographes, sous la surveillance d'André, évêque d'Aleria, parut à Rome, 1469, in-fol.

Les *Epistolæ ad Atticum, ad M. Brutum, ad Q. Fratrem*, furent publiées par Sweynheym et Pannartz; Rome, 1470, in-fol., et par Nic. Jenson, 1470, in-fol. Les deux éditions, imprimées sur des manuscrits, soulèvent la même difficulté que les premières éditions des *Epistolæ ad familiares*, quant à la priorité. La première édition supportable des *Epistolæ ad Atticum* est celle de P. Victorius; Florence, 1571, d'après une copie faite par Pétrarque.

La plus commode et une des meilleures éditions de la correspondance de Cicéron est celle de Schütz; Halle, 1809-1812, 6 vol. in-8°.

Les lettres à Atticus ont été traduites en français par Mongault; Paris, 1714, 6 vol. in-12. La correspondance entière a été traduite en allemand par Wieland; Zurich, 1808-1821, 7 vol in-8°.

IV. *Ouvrages poétiques.* — ** *Versus Homerici.* Les vers insérés dans le *de Divin.*, II 30; *Tusculan.*, III, 26, 9; *de Fin.*, V, 18 dans saint Augustin, *de Civ. Dei*, V, 8, et qu forment en tout 44 hexamètres sont des spécimens des traductions d'Homère par Cicéron.

**Arati Phænomena.*

***Arati Prognostica.*

Ces deux traductions d'Aratus sont une œuvre de la jeunesse de Cicéron. Il reste les deux tiers (plus de cinq cents vers) de la première et vingt-sept vers seulement de la seconde.

** *Alcyones.* Nonius a conservé deux vers de ce poëme, que Capitolin attribue à Cicéron.

*** *Uxorius* } cités par Capitolin (*Gordian, III*)
*** *Nilus* }

** *Limon.* Suétone (*Vita Terent.*) cite quatre vers à la louange de Térence, tirés de ce poëme dont le sujet nous est inconnu.

** *Marius.* Il reste de ce poëme, écrit avant 82, un très-beau fragment (sur un serpent enlevé et tué par un aigle) dans le *de Divinatione* (I, 47), un vers dans le *de Legibus*, I, 1, un autre dans Isidore, *Orig.*, XIX, 1.

**De Rebus in consulatu gestis.* On trouve un fragment de ce poëme (soixante-dix-huit vers) dans le *de Divinat.*, I, 11-13, trois vers dans une lettre à Atticus (II, 3), et un vers dans Nonius, au mot *Eventus.*

** *De meis temporibus.* Il reste de ce poëme quatre vers, dont deux sont bien connus, savoir :

Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ ;

Et cet autre hexamètre, dont Juvénal s'est tant moqué :

O fortunatam natam me consule Romam (1) !

** *Tamelastis ;* élégie sur un sujet inconnu : il n'en reste qu'un seul vers.

** *Libellus jocularis;* connu par une citation de Quintilien.

*** *Pontius Glaucus;* petit poëme en vers tétramètres, et dont on ne connaît que le titre.

*** *Epigramma in Tironem :* mentionnée par Pline.

La meilleure édition des fragments poétiques et autres de Cicéron est celle de Nobbe; Leipzig, 1827, in-4°; reproduite avec quelques améliorations par Orelli.

(1) C'est un vers par allitération, comme on en trouve tant chez Ennius, et chez tous les anciens poëtes latins. Juvénal a pu blâmer à bon droit l'emploi de cette vieille forme poétique; mais on n'aurait pas dû traduire en français le vers de Cicéron par ces deux vers absurdes :

O Rome fortunée
Sous mon consulat née !

Le participe *natus* a ici le sens de *devenu*, comme dans cet autre passage du même auteur : *A vobis natus sum consularis* (par vous je suis devenu consulaire). Il faut donc traduire le vers cité par Juvénal, de la manière suivante : O Rome, devenue heureuse sous mon consulat !

V. *Ouvrages historiques et Mélanges.* — *** *De meis consiliis, seu meorum consiliorum expositio.* Dans cet ouvrage Cicéron faisait l'apologie de sa conduite pendant son consulat. Il n'en reste qu'un petit nombre de fragments.

*** *De Consulatu* (περὶ τῆς Ὑπατείας). Cicéron avait rédigé l'histoire de son consulat en grec; il n'en reste rien.

*** *De Laude Cæsaris.* On voit par une lettre à Atticus que Cicéron avait écrit à la louange de César un livre, aujourd'hui perdu.

** *M. Cato, seu laus M. Catonis.* C'était un panégyrique de Caton, composé après la mort de celui-ci, à Utique, en 46. César y répliqua par un ouvrage intitulé *Anti-Cato.*

*** *Laus Porciæ.* Panégyrique de Porcia, sœur de M. Caton et femme de L. Domitius Ahenobarbus, écrit en 45.

** *Œconomica, ex Xenophonte.* C'était probablement une traduction libre de Xénophon, adaptée aux besoins et aux habitudes des Romains. Composée en 80 ou 79, elle était divisée en trois livres, dont Servius nous a conservé les *Arguments.* On trouve dans Columelle d'importants fragments de cet ouvrage.

Il est douteux que les ouvrages cités sous les titres suivants, et complétement perdus aujourd'hui, aient été jamais écrits par Cicéron : *Adviranda; Chorographia; de Orthographia; de Re militari; Synonyma; de Numerosa Oratione, ad Tironem; Orpheus, seu de adolescente studioso; de Memoria.*

La collection complète des ouvrages de Cicéron fut imprimée pour la première fois par Alexandre Minutianus; Milan, 1498, 4 vol. in-f. Cette édition fut reproduite par Badius Ascensius, avec un petit nombre de changements, chez Badée; Paris, 1511, 4 vol. in-fol. On note ensuite, comme indiquant autant d'âges différents, celle des Aldes, Venise, 1519-1523, 9 vol. in-8°, qui fut suivie par les éditeurs de Bâle, 1528 et 1534; celle des Juntes, avec le commentaire de Vettori (Victorinus), 4 vol. in-fol., 1534 : c'est celle qu'ont suivie dans leurs premières éditions Robert Estienne, 1538, et Gryphe, 1540; celle de Paul Manuce, 1540-1546, 9 vol., en y comprenant les ouvrages de rhétorique, imprimés à part; celle de Lambin, Paris, 1566, 4 tom. en 2 vol. in-fol.; celle de Gruter, Hambourg 1618, qui a servi de base à celles de Gronove, Leyde, 1692, et de Verburg, Amsterdam, 1724; celles d'Ernesti, particulièrement la troisième, Halle, 1773-1777, avec les tables réunies sous le nom de *Clavis Ciceroniana,* que M. Le Clerc a beaucoup augmentées dans son édition, sans essayer de les compléter entièrement; celle de Schütz, Leipzig, 1814-1823, 20 tom. in-8°, formant 28 vol., où le texte est trop souvent dénaturé par l'inconcevable hardiesse de l'éditeur : les quatre derniers tomes (7 vol.) contiennent un *Lexicon Ciceronianum,* beaucoup plus étendu que la clef d'Ernesti. Mais les nouveaux fragments publiés postérieurement à tous ces travaux par M. Mai en 1814 et 1822, par M. Niebuhr en 1820, par M. Amédée Peyron en 1824, manquent à toutes ces éditions. La première qui ait été vraiment complète est celle de M. Le Clerc (en lat. et en fr., 1821-1825, 30 vol. in-8°, et 1823-1827, 35 vol. in-18). Depuis, la collection de M. Lemaire et celles de M. Panckoucke ont également donné tout ce qui nous reste de Cicéron. Ils avaient été précédés par M. Amar, 1823-1825, 18 vol. in-32. Plusieurs autres éditions ont paru depuis en Allemagne; elles ont été toutes surpassées par celle d'Orelli, Zurich, 1826-1837, 9 vol. in-8°. Le savant éditeur a ajouté à un texte revu avec le plus grand soin les scoliastes de Cicéron, C. Marius Victorinus, Rufinus, C. Julius Victor, Boèce, Favonius, Eulogius, Asconius Pedianus, *Scholia Bobiensia*, *Scholiasta Gronovianus,* et un admirable *Onomasticum Tullianum,* rédigé par lui et par M. Baiter, et qui remplit les trois derniers volumes.

La principale source pour la vie de Cicéron, ce sont les écrits du grand orateur et surtout sa correspondance. Il faut citer ensuite Plutarque, *Cicero,* précieuse notice, rédigée sur un grand nombre de documents originaux, perdus aujourd'hui. Parmi les autres historiens anciens, on peut encore consulter Velleius Paterculus, Appien et Dion Cassius.

La vie et les écrits de Cicéron ont donné lieu chez les modernes à un très-grand nombre d'ouvrages; les plus importants sont :

Fr. Fabricius, *Historia Ciceronis;* Cologne, 1563; cum notis et præfat. Gronovii et Hensingeri, 1727, in-8° (réimprimée dans le tom. IX du Cicéron de D'Olivet) — Conyers Middleton, *History of the life of Ciceron;* Londres, 1741; 2 vol. in-4°; souvent réimprimée, et traduite en français par l'abbé Prevost; Paris, 1743, 4 vol. in-12. — J. Facciolati, *Vita Ciceronis litteraria;* Padoue, 1760, in-8°.— Melcrotto, *Ciceronis vita, ex ipsius ejus scriptis excerpta;* Berlin, 1783, in-8°. — Orelli, *Onomasticum Tullianum.* — A. Gautier, *Cicéron et son siècle.* — Schoell, *Hist. de la littérature romaine,* t. II, p. 68-141, et 158-184. — Ritter, *Geschichte der philosophie,* t. IV, p. 103-170. — Péricaud, *Ciceroniana;* Lyon, 1812, in-8°. — Passeroni, *Cicerone,* poëme (en 33 chants); 1756, 2 vol. in-8° (voir le *Journal étranger,* 1758).

Les dissertations spéciales sur quelques points de la vie ou des doctrines de Cicéron sont très-nombreuses; nous en indiquerons seulement quelques-unes. A Beckmann, *de Usu scriptorum Ciceronis politico;* 1758, in-4°. — Gavalin, *de Usu scriptorum Ciceronis œconomico;* 1762. —Briegleb, *de Philosophia Ciceronis;* 1784. — Gaultier de Sibert, *de la Philosophie de Cicéron* (*Mém. de l'Ac. des inscriptions,* t. XLI et XLIII.—Van Heusde, *Cicero* Φιλοπλάτων; Utrecht, 1836. — Birkholtz, *Cicero medicus;* Leipzig, 1805, in-8°.—D.-F. Gedicke, *Historia philosophiæ antiquæ, ex Ciceronis scriptis;* Berlin, 1815. — R. Kühner, *M. Tull. Ciceronis in philosophiam ejusque partes merita;* Hambourg, 1825.—G.-E. Giery, *Von dem ästhetischen Werthe der Bücher des Cic. vom Redner;* Fulde, 1807.

Entre autres ouvrages destinés à l'interprétation du texte de Cicéron, on peut citer Nizolius, *Lexicon Ciceronianum;* Bâle, 1520, in-fol., édition fort augmentée; Padoue, 1734, in-fol. — C.-G. Schütz, *Lexicon Ciceronianum;* Lips., 1807-1821, 4 vol. in-8°.— Schirlitz, *Vorschule zum Cicero;* Wetzlar, 1836, in-8°.— Ernesti, *Clavis Ciceroniana;* 1757 (plusieurs fois réimprimée).

CICÉRON (*Marcus Tullius*), l'unique fils de l'orateur et de Terentia, né en l'an 65 avant

J.-C. Son père parle souvent de lui dans ses lettres, et avec une véritable tendresse. En l'an 51 il accompagna le grand orateur en Cilicie. Dans l'automne qui suivit leur arrivée dans ce pays, le jeune Cicéron fut envoyé avec son cousin Quintus vers le roi Dejotarus. Revenu en Italie en l'an 50, il passa en Grèce, et alla rejoindre l'armée de Pompée, où, mis à la tête d'un corps de cavalerie, il sut s'acquérir l'admiration du général et des soldats. Après la bataille de Pharsale, il demeura à Brindes jusqu'au retour de César de l'Orient, et bientôt après il fut nommé édile d'Arpinum. L'année suivante, 45 avant J. C. il demanda d'être envoyé en Espagne pour y prendre part à la guerre dirigée contre ses anciens alliés. Dissuadé de ce projet par son père, il se rendit à Athènes pour y continuer ses études. Mais il y mena d'abord une vie de plaisir et de dissipation, entraîné, à ce qu'il paraît, par un rhéteur du nom de Gorgias. Les conseils de son père et d'Atticus le firent bientôt rentrer dans le devoir; il avoua même ses torts dans une lettre adressée à Tirono, et il y ajoute, en preuve de son changement de vie, qu'il s'adonnait à l'étude de la philosophie sous Cratippe de Mitylène. Après la mort de César, il fut élevé aux fonctions de tribun militaire par Brutus, dans le parti duquel il attira la légion commandée par Pison, lieutenant d'Antoine; il battit et fit prisonnier C. Antonius, et rendit de nombreux services durant la campagne de Macédoine. Après la bataille de Philippes, il alla rejoindre Sextus Pompée en Sicile, et, profitant de l'amnistie rendue en faveur des exilés, amnistie stipulée expressément dans le traité conclu entre Sextus et les triumvirs, en l'an 39 avant J.-C., il revint à Rome. Il y vécut dans la retraite jusqu'à l'époque où Octave le fit entrer dans le collége des Augures, et plus tard, en l'an 30 à partir du 13 septembre, il le choisit pour collègue dans le consulat. Par une coïncidence assez singulière, c'est à Marcus Tullius Cicéron, en sa qualité de consul, que fut annoncée la prise de la flotte d'Antoine, suivie ensuite de la mort de ce Romain célèbre; il était écrit, remarque judicieusement Plutarque, qu'un Cicéron enregistrerait le châtiment d'Antoine. Plus tard le même personnage fut gouverneur en Asie Mineure, et selon d'autres en Syrie; à dater de ce moment on n'a plus de détails à son sujet.

Pline, *Hist. nat.*, XII, 3; XIV, 28. — Sénèque, *de Benef.*, IV, 30. — Plutarque, *Cicéron* et *Brutus*. — Appien, *Bell. civ.*, IV, 19, 20; V, 2. — Dion Cassius, XLV, 15; XLVI, 3, 18, 41, 19.

CICÉRON (*Quintus Tullius*), frère de l'orateur, né vers l'an 102, mort en l'an 43 avant J.-C. Il reçut la même éducation que son frère aîné, qu'il accompagna à Athènes, en l'an 79. En 67 il fut élu édile, et préteur en 62. Plus tard, il remplaça D. Flaccus dans le gouvernement de l'Asie, où il resta pendant trois ans. D'un caractère violent, il ne se concilia pas les sympathies des populations, qu'indisposa d'ailleurs la corruption de son affranchi Statius. Les murmures que fit éclater cette rude façon de gouverner provoquèrent la lettre si connue que lui écrivit le grand orateur, son frère, et dans laquelle il trace à Quintus le tableau des devoirs d'un bon gouverneur de province. En l'an 58, quelque temps après le départ de son frère pour l'exil, Quintus fit tous ses efforts pour faire rappeler Cicéron; ce qui lui valut une accusation de la part d'Appius Clodius, fils de C. Clodius. En l'an 55 il accompagna César en Bretagne, puis en 54 il fut envoyé en quartiers d'hiver, avec une légion, chez les Nerviens. Il y fut attaqué à l'improviste par une multitude d'Éburons et d'autres tribus, poussées à la révolte par Ambiorix. Quoique atteint d'une grave indisposition, Quintus Cicéron prit de si énergiques mesures, et sut si bien se défendre, que César eut le temps de le venir secourir. En l'an 51 il fut un des lieutenants de Marcus Tullius en Cilicie; il prit alors le commandement des opérations contre les montagnards. Après la bataille de Pharsale, Quintus Cicéron, n'écoutant que la violence de son tempérament, se laissa aller à des emportements inattendus de langage contre Marcus Tullius; il alla même jusqu'à écrire en Italie à des personnages de distinction des lettres où il incriminait la conduite de son frère; puis, se dirigeant vers Alexandrie, il y vint faire sa paix avec César. A son retour en Italie, il y eut une réconciliation, et l'on n'entend plus parler de lui jusqu'à l'an 43 avant J.-C., époque où il tomba victime des proscriptions des triumvirs. Quintus Cicéron avait aspiré aussi à la gloire littéraire; il était poëte, et sous ce rapport son frère l'orateur le connaissait comme son supérieur. Le fait d'avoir composé en quelques jours quatre tragédies n'est pas une preuve bien suffisante de cette supériorité : il était réservé à notre époque de faire de la rapidité d'exécution un élément de la gloire littéraire. Il ne nous est rien parvenu de ses compositions dramatiques. On n'a de Quintus Cicéron que vingt-quatre *hexamètres* sur les douze constellations, une *épigramme* en quatre lignes sur l'amour des femmes, mais peu flatteuse pour le beau sexe. Il a laissé en prose une épître à son frère, intitulée : *de Petitione consulatus*, contenant tous les conseils nécessaires pour réussir dans la recherche de cette dignité. Il avait épousé Pomponia, sœur d'Atticus, dont l'incompatibilité de caractère ne le rendit pas heureux.

Cicéron, *ad Quint.*, *fratr.*, I, II, III, 5; *pro Sext.*, XXXI; *ad. Attic.*, III, 17; XI, 5, 9, 13, 14-16; 20. — Appien, *Bell. civ.*, IV, 20. — D. Cassius, 7; XLVII, 10. — César, *Bell. gall.*, V, 24.

CICÉRON (*Quintus Tullius*), neveu de l'orateur, et fils de Quintus Tullius Cicéron et de Pomponia, sœur d'Atticus, naquit vers l'an 66 ou 67, et mourut en 43 avant J.-C. Une partie de son enfance se passa avec son cousin Marcus, sous les yeux de son oncle, qu'il accompagna en

icie. Après la bataille de Pharsale, il s'éleva, ans l'unique désir de se concilier la faveur du ainqueur, contre la conduite de Cicéron. Il obint en effet son pardon de César, qu'il suivit en Espagne, et continua de chercher le succès dans a désertion de ses plus proches relations, quand lles ne s'accordaient pas avec ses intérêts. près le meurtre de César, il fut quelque temps 'homme de confiance d'Antoine, dont il abanonna le parti à la suite de quelque blessure 'amour-propre, pour se rallier à Brutus et à 'assius; ce qui le fit proscrire par les triumirs. On dit qu'à ce moment il racheta de son ieux ses erreurs passées, en refusant, même ous la torture, de faire connaître la retraite où e tenait son père.

Cicéron, *ad Attic.*, V, VI, X, XIV, 20. — Dion Cassius, XLVII.

CICOGNA (*Pasqual*), doge de Venise, mort 2 avril 1595. Il descendait de Marc Cicogna, ophicaire, élevé au patriciat en 1381, et dut la ignité de doge à la réputation de sainteté dont jouissait. Il fut élu après cinquante-deux tours e scrutin, le 18 août 1593, contribua beaucoup l'embellissement de Venise, et fit bâtir en terre rme la forteresse de Palma-Nuova. Ce fut us son gouvernement que la république reconnt Henri IV comme roi de France. Cette reonnaissance fut accueillie avec enthousiasme ir les Vénitiens. Il y en eut même qui prirent irti dans l'armée du roi contre la ligue. La publique prêta de l'argent à Henri, et, couronnt un si bon procédé, elle ordonna à l'ambasdeur de jeter au feu les titres de cette créance présence du roi.

Daru, *Histoire de Venise*, IV, 28, 2 et 3.

CICOGNA (*Emmanuel-Antoine*), littérair italien, naquit à Venise, le 17 janvier 1789. fit ses études au collége des nobles d'Udine, et t en 1811 nommé procureur impérial, d'abord ns cette ville, puis à Venise; tout en remplisnt ces fonctions, il cultiva les lettres et l'hisire. De 1808 à 1810 il publia quelques *Essais* us le pseudonyme de *Angelo Eugenio Mentice antovano*, anagramme de son nom. On a en itre de lui : *Novelle inedite;* Venise, 1822, 2 vol. -12; — *il Libro dei Vangelj testo di lingua anonimo del secolo XV;* Venise, 1823; — *Le XIII prime epistole di Seneca, volgarizzate anonimo del secolo XIV;* Venezia, 1824; - *Trattato della povertade di Gesu Cristo, ritto nel buen secolo;* Venise, 1827, in-8°; - *Ristretto d'ortografia di saccoccia*; Venise: t ouvrage a eu dix éditions; — *Ammaestrenti intorno al matrimonio ed alla educaone dei figliuoli;* Venise, 1816, in-8°; — *Disrtazione storico-critica sulla invenzione del orpo di san Marco;* Venise, 1811, in-8°; — *uida del forastiere per le sale superiori el palazzo ducate;* Venise, 1817, in-12; — *enealogia della veneta patrizia casa di Pasualigo;* Venise, 1822; — *Lettere critiche intorno all' opera delle venete chiese del Soravia;* Trévise, 1822-1823, in-8°; — *Vite di Nicolo e di Jacopo Tiepoli, veneziani poeti del secolo XVI;* Venise, 1828, in-8°; — *Cenni storico-critici intorno a Bianca Capello;* Venise, 1828, in-8°; — *Iscrizioni veneziani, volumi* 10 in-4°, publiés en plusieurs années, sous les auspices de l'empereur d'Autriche. D. M.

Muzzarelli, *Biographies autographes inédites.*

CICOGNARA (*Léopold*, comte DE), savant antiquaire italien, né à Ferrare, le 26 novembre 1767, mort à Venise, le 5 mars 1834. Il reçut une éducation distinguée, étudia d'abord le droit public, l'histoire de sa patrie, et montra pour les beaux-arts un goût décidé. Pendant quelque temps les sciences physiques et mathématiques captivèrent son esprit; mais l'amour des arts ayant repris tout son empire, on vit Cicognara, contre la volonté de son père, partir pour Rome, où il brûlait de voir et d'étudier les monuments de tous les genres dont les siècles ont doté la ville des césars et des papes. Il explora la Sicile dans le même but, vit Rome de nouveau, et revint ensuite dans sa ville natale, riche d'études et de savoir.

Le comte Cicognara fut successivement membre du corps législatif, ministre plénipotentiaire de la république Cisalpine à Turin (1799), député aux comices de Lyon, conseiller d'État, président de l'Académie des beaux-arts de Venise en 1812, et décoré par Bonaparte de l'ordre de la Couronne de fer. Après les événements de 1814, l'empereur d'Autriche l'ayant maintenu au poste honorable de président de l'Académie de Venise, bien que fortement soupçonné de carbonarisme, Cicognara brûla de l'encens pour ce nouveau maître comme il en avait brûlé pour Napoléon. Chargé par les états de Venise de présenter à l'impératrice Caroline à Vienne divers objets d'art exécutés par ses compatriotes, il y joignit, à titre d'hommage particulier, cent exemplaires d'un livre imprimé à ses frais (*Oggio amdelle provincie Venete;* Venise, 1818, in-fol., orné de 18 planches), contenant la gravure et la description des statues, bas-reliefs, pierres gravées, orfévreries composant cette offrande nationale. Ce livre de luxe, tiré à petit nombre, n'ayant point été vendu, mais distribué seulement aux amis de l'auteur, est aujourd'hui une rareté bibliographique.

Comme président de l'Académie des beaux-arts de Venise, Cicognara s'est acquis des droits à la reconnaissance publique. L'accroissement du nombre des professeurs, l'agrandissement de l'Académie, le perfectionnement apporté dans la direction des études, l'institution des prix décernés aux élèves, la fondation d'un musée de tableaux vénitiens, sont considérés comme son ouvrage. Ses principaux travaux littéraires sont: *del Bello Ragionamenti;* Florence, 1808, in-4°, dédié à Bonaparte, à qui l'auteur dit : *I posteri potranno chiamare a buon dritto*

l'età nostra aureo secolo di Napoleone. Ce livre a été réimprimé in-12, à Pavie, en 1825; — *Memorie storichi de' litterati ed artisti Ferraresi*; Ferrare, 1811: composés à l'aide et comme réfutation du premier manuscrit de l'abbé Girolamo Baruffaldi : *le Vite de' più insigni pittori ed scultori Ferraresi,* conservé à la bibliothèque de Saint-Marc; — *Storia della scultura*, etc., depuis la renaissance jusqu'au dix-neuvième siècle, pour servir de continuation aux œuvres de Winckelmann et de D'Agincourt; Venise, 1813-1818, 3 vol. in-fol., avec 180 planches au trait, où sont figurés plus de 500 monuments. Cet ouvrage capital, dédié à Napoléon, qui contribua pécuniairement à sa publication, dès que le premier volume lui en eut été offert à Paris par l'auteur, en 1813, et que l'Institut de France en eut fait l'éloge, est celui sur lequel se fonde principalement la réputation de Cicognara; il lui valut d'être nommé correspondant étranger de l'Académie des beaux-arts; — 4° *le Fabbriche più cospicue di Venezia*, 2 vol. in-fol, avec 250 planches au trait; Venise, 1815 et années suivantes. Dans cet ouvrage, publié sous les auspices de l'empereur François Ier, sont figurés en plan, coupe, élévation, les monuments d'architecture les plus remarquables de tous les siècles que renferme la ville de Venise, avec des observations historiques et critiques, rédigées en grande partie par Cicognara sur les documents fournis par ses deux collaborateurs, Antonio Diedo, secrétaire de l'Académie, et Antonio Selva, tous deux architectes distingués; — *Memorie spettanti alla storia della calcografia;* Prato, 1831, in-8°, et atlas in-fol. Cicognara est de plus auteur de nombreuses dissertations sur la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure, les nielles, etc., dont Papoli, dans la 11e livraison de l'*Exilé*, recueil de littérature italienne publié par des réfugiés, donne une notice circonstanciée. On cite comme remarquables celles sur les chevaux de Saint-Marc, sur le Panthéon, sur les Propylées, sur deux tableaux du Titien; — les éloges de Fossini et San-Lazaro, de Milizia, de Canova; — enfin le catalogue raisonné (*Catalogo ragionato*, 2 vol., in-8°, Pise, 1821) des livres d'art et d'antiquités qui composaient sa bibliothèque particulière au moment où, sa fortune ne pouvant suffire aux dépenses de ses publications littéraires, il se vit contraint de la mettre en vente. (Le pape en fit l'acquisition en 1824, et la réunit à la bibliothèque du Vatican). Ce catalogue est un guide très-précieux pour les amateurs, en ce qu'il est enrichi de nombreuses remarques sur le contenu, la valeur, le nombre des gravures, les premières et les meilleures éditions, etc., des raretés bibliographiques qui s'y trouvent désignées.

Cicognara était un homme éclairé, avide de recherches, doué d'une grande sagacité et ami passionné des arts et des artistes. Marié à la la belle veuve Foscarini, sa maison était le rendez-vous d'une société choisie et d'hommes aussi recommandables par leur rang que par leurs lumières. C'est là que, par la controverse d'une conversation animée, Cicognara mûrissait les jugements qui devaient donner la vie à ses ouvrages, et particulièrement à sa *Storia della scultura,* objet de ses incessantes méditations.

Ce n'est point ici le lieu d'analyser un livre d'cette importance. Les personnes qui voudront se faire une idée de ses mérites et de ses défauts devront consulter, avec circonspection toutefois, les articles bienveillants de M. Quatremère de Quincy, dans le *Journal des savants* de 1816 à 1819, et ceux d'un adversaire, M. Emeric David, dans la *Revue Encyclopédique*, en 181 et 1820. Fiorillo, dans les *Goetting. Anzeige* nous paraît avoir porté sur cette production capitale de Cicognara et de son collaborateur, Pietro Giordano, le jugement le plus sain et le plus désintéressé. Disons cependant que Cicognara possédait plus de science que n'en ont ordinairement les hommes d'esprit, plus de talent pour écrire que la plupart des antiquaires, plus de sagacité en matière d'art que les uns et les autres; mais qu'il juge trop souvent des arts en homme du monde, et semble n'avoir entrepris son grand ouvrage sur l'histoire de la sculpture que pour avoir occasion de sacrifier à son ami Canova, dont il publie à peu près l'œuvre complet, toutes les illustrations modernes dans l'art de la statuaire.

Le comte Cicognara a passé à Rome les dernières années de sa vie. [M. Soyer, dans l'*En des g. du m.*].

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. p. 35. — Zanini, *Notice nécrologique sur L. Cicognara* dans le septième vol. des *Progrès des sciences, des lettres et des arts*, etc. — Becchi, *Elogio del comte Le pol. Cicognara.*

* **CICOGNINI** (*Jacques*), poëte italien, na de Florence, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont: *l'Amor pudico, festino e balli;* Viterbe, 1614, in-12; — *l'Aurilla feritrice innocente battagliola;* Bologne, 1622, in-12; — *il Martirio di santa Agata, rappresentazione sacra;* Florence, 1624, in-8°; — *la Finta Morte commedia;* ibid., 1625, in-8°; — *il Gran natale di Cristo*; ibid., 1625, in-8°; — *Trionfo di David, rappresentazione sacra*; ibid., 163 in-8°; — *Inni sopra santa Antonia di Padoa;* ibid., 1633.

Negri, *Scritt. florent.*

* **CICOLINI** (*Barnabé*), médecin italien, vivait à Rome vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *la Bile smascherata, o sia fuoco discoperto a beneficio de' Vicenti* Rome, 1691, in-8°; — *Quintessenza medicinale teorica e pratica;* ibid., 1692, in-8°.

Cinelli, *Bibliot. vol.*

* **CICURINUS**, nom d'une famille patricienne de la *gens Veturia*, dont les principaux mem

res, dans l'ordre chronologique, furent les suiants :

* **CICURINUS** (*Publius*). Il fut consul n 499 avant l'ère chrétienne et eut pour collgue T. Œbutius Elva. C'était à l'époque du ége de Fidènes, de la prise de Crustumeria et e la révolte de Preneste. Tite-Live donne à icurinus le prénom de *Caius*, et Denys d'Halirnasse l'appelle *Publius*, et ce dernier prénom t plus vraisemblable; il paraît que ce personge fut en même temps questeur.

Tite-Live, II, 19. — Denys d'Halicarnasse, V, 38.

* **CICURINUS** (*Veturius Geminus*), consul 494 avant J.-C. Il eut pour collègue Virginius icostus Cœliomantanus. C'était à l'époque de la traite du peuple sur le mont Sacré et de l'étaissement des tribuns; Cicurinus fut envoyé ntre les Èques, qui dans la même année aient envahi le Latium. A l'approche du conl, ils se retirèrent dans les montagnes.

Tite-Live, II, 28-30. —Denys d'Halicarnasse, VI, 34.

* **CICURINUS** (*Veturius Geminus*), consul 462 avant J.-C.; il eut pour collègue Lucretius iciptinus. Il vainquit les Volsques, et reçut à tte occasion les honneurs du triomphe.

Tite-Live, III, 8, 10. —Denys d'Halicarnasse, IX, 69. — odore, XI, 81.

* **CICURINUS** (*Veturius Geminus*), consul 455 avant J.-C. Il marcha avec son collègue milius Rocus Vaticanus contre les Èques, qui ent défaits, et sur lesquels les consuls firent immense butin, qu'ils ne distribuèrent pas aux ldats, mais qu'ils destinèrent à combler le le du trésor. Cela leur valut l'année suivante tre accusés de concussion, et Cicurinus en rticulier fut condamné à une amende de ,000 as. On le consola de ce revers en le nomnt augure en 453.

Tite-Live, III, 31-32. — Denys d'Halicarnasse, X, 33. — dore, XII, 5.

CID (*Rodrigue* Diaz de Bivar), héros casan, né à Burgos, en 1026, ou, plus tard, vers 15, mort à Valence, en 1099. Héros immorta- par Corneille, il porte en Espagne les surns d'*El mio Cid*, c'est-à-dire *Monseigneur*, de *Campeador*. Voici ce qu'on raconte lui : Don Rodrigue, l'idéal des vertus héroïes de son siècle, la fleur de la chevalerie esgnole, aimait, aussi tendrement qu'il en était é, la jeune Chimène, fille du comte Lozano Gormaz, qui, avec Diego, père de Rodrigue, it le chevalier le plus distingué de la cour de rdinand Ier, roi de Castille. La haute consiation dont jouissait Diego à cette cour exa cependant la jalousie de Gormaz, et mit la union entre les deux pères : il y eut entre x un duel. Le vieux Diego, blessé et insulté Gormaz, chargea son fils de le venger. L'honr l'emporta sur l'amour dans le cœur de Rogue, et Gormaz succomba. Chimène, de son é, ne put céder à la voix de son amour, et dut peler la vengeance sur la tête de son amant. drigue le souhaitait lui-même, pour apaiser les douleurs de son cœur déchiré; mais Chimène ne put trouver de chevalier qui voulût s'essayer contre le jeune héros. Cinq rois maures avaient, sur ces entrefaites, envahi une partie de la Castille, répandant partout le ravage et la mort : Rodrigue, à peine âgé de vingt ans, mais impatient de trouver une distraction à ses chagrins, s'élança aussitôt sur son noble coursier Babieça, et à la tête de ses vaillants vassaux il alla combattre ces ennemis formidables, qui cessèrent bientôt d'être la terreur du pays. Il envoya les cinq rois prisonniers à Ferdinand : celui-ci, plein de reconnaissance, fit amener la belle Chimène devant lui, et l'accorda à Rodrigue. Les deux amants se marièrent peu de temps après, à Valence. Ferdinand réunit la Galice, les royaumes de Léon et d'Oviedo à la Castille, et si la renommée l'a surnommé le Grand, c'est à Rodrigue qu'il en est redevable. Ferdinand se trouvant quelque temps après en contestation avec Ramire, roi d'Aragon, au sujet de la possession de Calahorra, ce dernier appela Ferdinand en duel, et lui envoya à sa place le chevalier Martin Gonzalez. Ferdinand se fit représenter par le Cid, qui, vainqueur de Gonzalez, acquit à son roi la ville en litige. Ferdinand, dans son testament, avait partagé son royaume entre ses trois fils : la Castille échut à Sanche, Alphonse obtint les royaumes de Léon et d'Oviedo, et Garcia la Galice, avec la partie conquise du Portugal. Ce partage ayant suscité une guerre entre les frères, Sanche sortit victorieux de tous les combats, car le Cid, qu'il avait nommé *Campeador* de toute son armée, portait sa bannière. Alphonse fut fait prisonnier; Garcia perdit sa couronne par son imprudence. Il ne s'agissait plus que de soumettre Zamora, qui se défendait opiniâtrément sous les ordres d'Urraca, sœur de Sanche, quand ce prince fut assassiné devant les murs de la ville. Alphonse, que le Cid avait battu huit mois auparavant, fut alors nommé roi. Les romances racontent que le Cid, au nom des états de Castille, lut à son nouveau souverain un serment qui devait le purger de l'assassinat de Sanche, avec une gravité tellement imposante qu'Alphonse VI en fut ébranlé. Malgré les grands et nombreux services qu'il lui rendit, le Cid apprit néanmoins bientôt à connaître l'inconstance de la faveur royale. Un homme tel que lui, droit, sévère, vertueux, inflexible, qui avait des sentiments élevés et méprisait la vie oisive des cours, n'était pas propre au métier de courtisan. Son ami fidèle, son inséparable compagnon d'armes, Alvaro Hanez Minaya, sa femme et son enfant, étaient pour lui tout au monde. La sévérité de ses traits excitait en même temps la crainte et le respect; mais sa vie retirée alimentait la calomnie des courtisans, qui le firent plus d'une fois condamner au bannissement. On se ressouvenait de lui au moment d'un danger, et le généreux Cid oubliait alors toutes les offenses qu'il avait reçues. Le roi poussa l'injustice jusqu'à

lui enlever tout ce qu'il possédait, même sa femme; et s'il rendit Chimène à la liberté, ce fut par un sentiment tardif de pudeur, ou peut-être aussi déterminé par la crainte. Cependant Rodrigue, exilé et n'ayant d'appui que dans sa propre force, devint plus grand que jamais. Fidèle à sa foi et à sa patrie, il créa, par la seule gloire de son nom, une armée pour aller combattre les Maures à Valence. Au milieu de ses victoires, il vola au secours du roi, lorsqu'il le sut menacé par Ioussouf, fondateur de l'empire de Maroc. Mais cette fois encore il fut payé d'ingratitude, et se vit forcé de se sauver pendant la nuit avec une poignée de ses plus fidèles guerriers. Enfin, sa générosité toucha encore une fois Alphonse VI, et il permit indistinctement à tous ses sujets de prendre part à la guerre du Cid, qui combattait toujours avec le succès le plus constant pour l'Espagne et pour la foi, et depuis lors le cœur d'Alphonse lui resta ouvert. A cette époque, deux frères, les comtes de Carrion, résolurent de s'emparer des richesses du Cid, en épousant ses filles. Le roi avait fait lui-même la demande de leur main, et le héros n'avait pu résister à ses instances; mais, à peine mariés, les frères disparurent avec dona Elvire et dona Sol, dont ils vainquirent la résistance par toutes sortes de violences et avec les immenses trésors que le Cid avait amassés. Cette trahison ayant été découverte par un confident que le père avait envoyé sur leurs traces, le Cid demanda vengeance. Alphonse convoqua alors tous ses vassaux des royaumes de Léon et de Castille en une cour de justice qui se tint dans la ville de Tolède. On ordonna aux ravisseurs de rendre les bijoux et les richesses, et d'en venir aux mains avec les chevaliers dont le Cid ferait choix. Forcés malgré eux d'obéir au jugement, les deux comtes et leur oncle furent terrassés par les champions du Cid : on leur laissa la vie sauve, pour qu'ils la traînassent dans le déshonneur.

Les derniers exploits du Cid furent la conquête de Valence, en 1094, et celle de Murviedro (Sagonte). On l'enterra dans le couvent de San-Pedro de Cardena, près de Burgos, où des rois et des empereurs sont allés visiter sa tombe. Sa noble épouse y repose près de lui, et sous les arbres, devant le monastère, est enterré son fidèle coursier Babieça. Son épée, *Colada*, est déposée dans l'arsenal royal de Madrid, et l'on en voit une autre, nommée *Tizona*, dans les archives des marquis de Falce. D'après quelques auteurs, le Cid se serait marié deux fois : Chimène, la fille du fier Gormaz, aurait été sa première épouse, et une autre Chimène, nièce d'Alphonse, serait devenue la seconde, en 1074.

Les hauts faits du Cid, et particulièrement son bannissement et son retour, ont fourni le sujet du poëme le plus ancien de la Castille, vraisemblablement composé vers la fin du douzième siècle; il est intitulé : *Poema del Cid el Campeador*, et se trouve dans la *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*, que Sanchez fit paraître en 1775, et dans la *Bibliotheca castellana, portugues y provenzal* de Schubert. Des romances plus modernes, également consacrées à la mémoire du héros, furent recueillies au commencement du seizième siècle par Fernando de Castille et reproduites en 1614 par Pedro de Florez, dans le *Romancero general*. Nous citerons aussi le recueil de romances publié par Escobar, sous le titre de *Historia del muy noble y valeroso caballero el Cid Ruy Diaz* (Lisbonne, 1615; Séville, 1632). Une autre édition, enrichie d'une traduction de la vie du Cid par Jean de Mulle a été publiée à Francfort-sur-le-Mein, 1828, in-1 Ces romances sont au nombre de plus de 10 Herder en a traduit environ 80 dans son *Ci* Robert Southey a recueilli dans sa *Chronic of the Cid, from the spanish* (Lond., 180 in-4°), tout ce que les chroniques et les romanc encore existantes racontent du Cid. Masde dans son *Historia critica de España* (Madri 1805), met l'histoire de ce héros espagnol nombre des fables, mais sans alléguer des raiso suffisantes à l'appui de cette opinion.

Creusé de Lesser a publié à Paris (1814) *Romances du Cid*, imitées de l'espagnol en ve français; nouvelle édition, avec une préface h torique de 35 pages; Paris, 1821, in-24. [*E des g. du m.*].

Historia del famoso cavallero Cid Ruy Diaz; ville, 1716. — Jose Pereya Bayam, *Historia del famo simo heroe et invencivel cavalheiro*, etc.; Lisbonne, 1 — Aschbach, *Diss. de Cidi hist. fontibus;* Bonn, 1 in-4°. — Quintana, *Vie du Cid*, trad. de l'espagn Rouen, 1837, in-8°.

CIECO (*François* Bello, dit), poëte itali natif de Ferrare, vivait dans la seconde mo du quinzième siècle. Ce poëte était aveugle, n'était connu que sous le nom de *l'Aveugle Ferrare*. On a de lui : *Libro d'arme e d more nomato Mambriano;* Ferrare, 1509, in- Milan, 1517; Venise, 1523. C'est nn poëme chevalerie en 45 chants, dont le sujet est tiré vieux romans de Charlemagne.

Fontanini, *Biblioth. d'éloquenz a.* — Ginguené, *H littéraire d'Italie*, t. IV, p. 253-280. — Tiraboschi, *S ria della letteratura italiana*, t. VI, p. 196.

CIECO (*François*), poëte italien, natif Florence, vivait dans la seconde moitié du qu zième siècle. On a de lui : *Tornamento fatto Bologna, l'anno* 1470, *per ordine di Giova Bentivoglio;* Bologne, 1471, in-4°; — *Sal Malagigi;* Bologne, in-4°; — *Lauda di nezia, in terza rima;* Venise, 1536, in-8°. poëte n'est pas identique avec le précédent.

Tiraboschi, *Storia. della letteratura italiana*, t. p. 197.

CIECO (*Christophe*), chroniqueur itali natif de Forli, vivait dans la seconde moitié seizième siècle. On a de lui : *Cronica univ sale dell' antica regione di Toscana;* I rence, 1572, in-8°; — *Cronica della Ma Trivigiana;* Venise, 1574, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, 196. — Bader, *Bibl. hist.*

* **CIECO** (*Jacques*), poëte italien, natif de Vérone, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *Opera nova nelle quale si contiene uno combattimento tra due donne per una gallina;* Vérone, 1591, in-12; — *Opera nova opra la masena del grano*, in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher. *Allgem. Gelehrt. Lexicon.*

CIENFUEGOS (*Alvarez*), théologien et prélat espagnol, de l'ordre des Jésuites, né en 1657, à Aquerra, dans les Asturies, mort à Rome, le 2 août 1739. Il fut d'abord professeur de philosophie à Compostelle, et de théologie à Salamanque. Ayant embrassé le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V, il se rendit en Allemagne, et fut chargé par les empereurs Joseph Ier et Charles VI de plusieurs négociations à la cour de Portugal. Charles VI le fit élever à la dignité de cardinal, et le nomma son ministre plénipotentiaire près de la cour de Rome, puis évêque de Catane, enfin archevêque de Mont-Réal en Sicile. On a de lui : *la Vida del venerabile P. Juan Vieto;* 1693, in-8°; — *la Vida del grande santo Francisco Borgia;* Madrid, 1702, in-fol.; — *Ænigma theologicum, seu quæstiones de Trinitate divina;* Vienne, 1717, 2 vol. in-fol.; — *Vita abscondita sub speciebus eucharistiis;* Rome, 1728, in-fol.

Muratori, *Rerum italic. script.*, t. X. — Moréri, *Dict. hist.* — Ranft, *Lebensgeschichte aller Kardinaele.*

CIENFUEGOS (*Bernard*), botaniste espagnol, natif de Tarragone, vivait dans le seizième siècle. Il professa à l'université d'Alcala, et s'occupa surtout de la recherche des plantes indigènes. On a de lui : *Histoire des plantes;* vol. Cet ouvrage, resté manuscrit, se trouve à la bibliothèque de l'Escurial.

Cavanilles, *Notice historique sur B. Cienfuegos*, dans les *Annales d'hist. naturelle espagnole*, p. 116.

* **CIENFUEGOS** (*Nicasio-Alvarez* DE), poëte espagnol, né à Madrid, le 14 décembre 1764, mort à Orthez, en juillet 1809. Il fit à Salamanque d'excellentes études, et parut dans le monde littéraire à l'époque où Cadalso et Melendez opéraient une rénovation dans la poésie espagnole. Le dernier reconnut hautement Cienfuegos pour son disciple, et lui légua sa lyre, tandis que don Manuel Quintana lui dédiait la dernière édition de ses poésies. L'école à laquelle appartenait le jeune poëte lui attira l'antipathie de quelques écrivains de son temps, et il fut regardé par Josef Marchena « comme un de ces corrupteurs fran« cisés qui, sans l'opposition d'hommes d'un « goût délicat, auraient fait faire la culbute « à la belle langue castillane ». L'apparition de ses poésies, qui eut lieu en 1798, lui fit donner par le gouvernement la rédaction de la *Gaceta* et *d'El Mercurio*, et peu de temps après il fut nommé chef de division aux affaires étrangères. A l'époque de l'occupation de Madrid par les Français, le premier de ces journaux publia contre l'empereur Napoléon un article qui excita contre Cienfuegos le courroux de Murat. Peu de temps après le poëte fut condamné à mort pour s'être mis à la tête de l'insurrection du 2 mai 1808. Ses amis parvinrent pourtant à le sauver; ils sollicitèrent Cienfuegos de demander un sursis; il s'y refusa énergiquement, et, gravement malade, il vint mourir en France, lieu de son exil. Parmi ses *odes* et ses *épîtres*, qui jouissent d'une réputation méritée, on cite la pièce de vers qu'il adressa au général Bonaparte, et qui porte pour épigraphe :

Victorque viros supereminet omnes.

Il a laissé, en outre, plusieurs tragédies : *Pittacus*, qui le fit nommer membre de l'Académie de Madrid, *Zoraïde, la Comtesse de Castille, Idoménée*, et une comédie intitulée *les Sœurs généreuses*. Ses poésies sont en général pleines de sensibilité et de traits enfantins, qui ne laissent pas soupçonner l'énergie et le courage dont Cienfuegos fit preuve dans sa vie politique. L'Espagne poétique renferme deux morceaux de cet écrivain : *le Vieillard et le Frêne*, romance d'un charme inexprimable, et son idylle *le Tombeau*. Ses *Œuvres* ont été imprimées à Madrid, 1816, 2 volumes, et ses *Poésies lyriques* le furent à Paris, en 1821. Wolf en a inséré quelques passages dans la *Floresta de rimas modernas castellanas;* Paris, 1837.

B. FRESSE-MONTVAL.

Juan Maury, *Esp. poét.*, t. II. — *Dictionnaire de la conversation.*

CIEZA ou **CIEÇA DE LÉON** (*Pierre*), chroniqueur espagnol, natif de Séville, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il servit dans les Indes occidentales, sous les ordres de Pizarre, et séjourna dix-sept ans dans le Pérou. On a de lui : *Chronica del Peru;* Séville, 1553, in-fol.; Anvers, 1554 et 1560, in-8°. On y trouve la description des provinces et des villes, des mœurs et des coutumes des Indiens. La seconde partie n'a jamais paru.

Antonio, *Bibloth. hispana novo.*

* **CIFRA** (*Antoine*), compositeur italien, né dans l'État Romain, vers 1575. Après avoir été maître de chapelle à Rome et à Lorette, il passa, en 1622, au service de l'archiduc Charles. En 1629 il retourna à Lorette, et y resta jusqu'à sa mort. Ses nombreux ouvrages sont excellents dans leur genre. Les principaux sont : *Motetti, a due, tre e quattro voci;* Venise, 1611; — *Motetti e salmo, a 12 voci, a tre cori;* ibid., 1629; — un *Agnus Dei*, à 7 voix; c'est un chef-d'œuvre de disposition et d'élégance du contre-point fugué; — *Salmi e motetti, a 8 voci;* Rome, 1610; — *Cinque libri di Messe;* ibid., 1619-1625.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CIGALA (*Lanfranc*), troubadour italien, natif de Gênes, mort en 1278. Il fut ambassadeur de la république de Gênes auprès de Raymond, comte de Provence, en 1241, et se livra pendant cette mission à la galanterie et à la poésie. Il reste de ce poëte environ trente pièces; la Bi-

bliothèque impériale de Paris en contient quelques-unes.

Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*, IV, 210. — Millot, *Hist. litt. des troubadours.*

CIGALE (*Scipion*). *Voy.* SINAN-PACHA.

CIGALE (*Jean-Michel*), dit *Mahomet-Bey*, aventurier valaque, vivait dans le dix-septième siècle. Après avoir brillé un moment à la cour de France, il s'éteignit dans l'obscurité et probablement dans la misère. Nous n'avons sur lui que des renseignements fournis par Rocoles; nous les reproduirons littéralement, bien qu'ils nous paraissent assez suspects. « Cigale était né de parents chrétiens, dans la ville de Tergovisti, en Valachie. Son père, qui était fort estimé de Mathias, vaïvode de Moldavie, le mit en faveur auprès de ce prince, qui l'envoya avec son résident à Constantinople. Après la mort du prince Mathias, Cigale revint en Moldavie, où il espérait parvenir, avec l'appui des seigneurs du pays; mais n'ayant pu réussir dans son dessein, il retourna à Constantinople, et se fit Turc. Depuis, il courut dans des pays où il était inconnu, publiant son histoire, pleine de fourberies et d'impostures, avec une effronterie surprenante. Il y parlait de l'antiquité de la famille des Cigale en Sicile, et se faisait descendre de Scipion, fils du fameux vicomte Cigale, qui fut fait prisonnier par les Turcs en 1561. Il disait que Scipion, étant captif avec son père, prit le turban pour plaire à Soliman II, qu'il fut élevé aux premières charges de l'empire, et qu'il épousa la sultane Canon Salié, fille du sultan Achmet, aïeul de l'empereur Mahomet IV, et sœur d'Osman, d'Amurat IV et d'Ibrahim. Il se disait fils de cette sultane, et racontait de quelle manière il avait été établi vice-roi de Trébizonde et généralissime de la mer Noire. Il ajoutait qu'il s'était enfui secrètement en Moldavie, d'où il était passé dans l'armée des Cosaques, qui étaient alors en guerre avec les Moscovites. Enfin, il alla en Pologne, où la reine Marie de Gonzague le reçut honorablement, et lui persuada de recevoir le baptême en l'église cathédrale de Varsovie; il reçut le nom de Jean, et ensuite celui de Michel à la confirmation. »

Quelque temps après Cigale fit un voyage à Rome, et fut présenté au pape Alexandre VII. Il entra ensuite au service de l'empereur, se signala dans plusieurs campagnes contre les Turcs, visita les principales villes de l'Italie, et se rendit enfin en 1670 à Paris, où il reçut du roi et de toute la cour l'accueil le plus brillant. Moins heureux en Angleterre, il y fut démasqué par une personne de qualité qui l'avait connu à Vienne. Le reste de sa vie est inconnu.

Rocoles, *Hist. des imposteurs insignes.* — Moréri, *Grand dict. hist.*

CIGALINI (*François*), médecin italien, natif de Côme, mort en 1530. Il s'adonna à l'astrologie judiciaire. On a de lui : *Duæ epistolæ ad Th. Dunum, de oxymelitis usu et viribus, maxime in pleuritide;* Zurich, 1592, in-8°.

Ghilini, *Teatro d'uomini letterati.* — *Biographie médicale.*

CIGALINI (*Paul*), médecin italien, fils du précédent, né à Côme, en 1528, mort à Pavie, en 1598. Il professa la médecine dans cette dernière ville. On a de lui : *de Vera patria C. Plinii secundi, naturæ Historiæ scriptoris, ejusdemque fide et auctoritate prælectiones*, Côme, 1605, in-4°; Francfort, 1608, in-8°; Leyde, 1669, in-8°.

Ghilini, *Teatro d'uomini letterati.* — *Biographie médicale.*

CIGNA (*Jean-François*), anatomiste italien, né à Mondovi, le 2 juillet 1734, mort à Turin, en 1790. Il suivit les cours de son oncle le P. Beccaria. Parmi les thèses qu'il fit imprimer à Turin, en 1757, on en trouve une sur l'usage de l'électricité dans la médecine et de l'irritabilité hallérienne. Ce fut par sa réponse aux critiques des doctrines de Haller qu'il se fit connaître en Europe. En 1770 il obtint la chaire d'anatomie à l'université de Turin, et publia dans un traité le résumé de ses leçons. Devenu secrétaire d'une société de savants, qui donna naissance à l'Académie royale des sciences de Turin, il dirigea la publication de quatre volumes de mémoires, dont il rédigea la préface, en latin. On a de lui : *Sur l'analogie du magnétisme avec l'électricité; — Expériences sur la couleur du sang; — Expériences sur les mouvements électriques; — du Froid qui provient de l'évaporation des liquides; — de la Cause de l'extinction de la flamme et de la mort des animaux privés d'air; — Sur de nouvelles expériences électriques; — Sur l'électricité; — Sur la respiration.* Toutes ces dissertations se trouvent dans le recueil de l'Académie des sciences de Turin. Les *Actes* publiés à Vérone renferment un mémoire de Cigna *Sur la castration des poules et la fécondation de l'œuf*, et le *Journal de physique* de Rozier une *Lettre sur un phénomène produit par l'éboulement.*

Mémoires de l'Acad. des sciences de Turin.

CIGNANI (*Charles*), peintre italien, né à Bologne, en 1628, mort à Forli, le 6 septembre 1719. Il fut un des plus célèbres disciples de l'Albane, avec lequel il vécut dans l'intimité et associa ses pinceaux. Doux, modeste, généreux même envers ses ennemis (et il en eut d'assez vils pour mutiler ses ouvrages, qui excitaient leur envie), il fut aimé des princes et des grands qui recherchèrent ses productions et lui confièrent d'importants travaux. L'entreprise qui lui fit le plus d'honneur est la coupole de la *Madona della Fuocó* de Forli, où, à l'exemple du Corrége à Parme, il figura l'*Assomption de la Vierge;* fresque immense, qui lui coûta vingt années de travail, et qui est peut-être la plus vaste et la plus remarquable des productions de la peinture au dix-septième siècle. C'est là qu'on peut apprécier toute la profondeur et la variété de son génie, ce feu créateur et poétique dont il

était doué. Avec quelle science il savait disposer ses figures pour donner de la grandeur à sa composition, et combien son dessin, visiblement inspiré de celui du Corrége, était noble et gracieux, ses draperies larges, bien jetées et de bon goût, sa couleur solide, vive et soutenue, quoique suave comme celle du Guide; enfin, à quel éminent degré il posséda cette partie si difficile de l'art nommée *clair-obscur*, que tant de peintres de mérite ont totalement manquée! Viennent ensuite, dans l'échelle progressive des bons ouvrages de Cignani, l'*Entrée de Paul III à Bologne*; — *François Ier guérissant des écrouelles*, tableau qui fut commandé pour la salle publique du palais; — *les Trois Sujets sacrés*, dans des ovales, à *San-Michele in Bosco*; — *la Puissance de l'amour*, allégorie dont il orna les lambris d'une salle du palais ducal de Parme, décorée déjà d'un plafond magnifique par Augustin Carrache, avec lequel elles rivalisent de mérite.

Cignani, qui n'accepta aucun des honneurs qui lui furent offerts par le pape, le duc de Parme, et par d'autres princes, a joui de son vivant du seul titre qu'il ait ambitionné, celui de grand artiste. Nommé directeur de l'Académie de Bologne dite *Clémentine*, il soutint de tous ses efforts l'art, qui commençait à déchoir de la perfection où les Carrache l'avaient conduit: aussi l'Académie le suivit-elle en quelque sorte à Forli quand il y fut appelé pour peindre cette coupole où se reflète toute sa gloire et sous laquelle reposent ses restes mortels. [M. Soyer, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Zanetti, *Vita del gran pittore Carlo Cignani*; Bologne et Rome, 1722, in-4°. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclopædie*.

CIGOLI. *Voy.* Civoli.

* **CIGNARDI** (*Joseph-Marie*), littérateur italien, de l'ordre des Servites, natif de Milan, mort dans la même ville, en octobre 1552. On a de lui *Ristretto della vita dell'archiduchessa d'Austria Anna-Giuliana Gonzaga*; Milan, 1652, in-8; — *Faustum optatæ pacis augurium*; ibid., in-4°.

Argelati, *Biblioth. Mediolan.*

* **CIGNAROLI** (*Giovanni-Bettino*), peintre, né à Vérone, en 1706, mort en 1772. Il fut élève du Balestra, et l'un des peintres les plus renommés du dix-huitième siècle. Dans sa jeunesse, il fut appelé à Venise pour décorer plusieurs salles du palais Labia, où l'on voit encore de lui trois plafonds. Après quatre années de travail, il crut devoir attribuer aux procédés de la fresque le dépérissement de sa santé, et il abandonna entièrement ce genre de peinture. Savant et amoureux de son art, Cignaroli ressemble au Maratta sous plus d'un rapport, surtout par les mouvements de ses figures, la sagesse de sa composition, le choix et le rapprochement des couleurs; malheureusement, se fiant trop à sa facilité, il n'apporta pas toujours dans ses travaux tout le soin désirable; aussi voit-on beaucoup de tableaux qui sont peu dignes de lui. Dans ceux-là on trouve souvent un coloris faux et un clair-obscur outré. Ses meilleurs ouvrages sont, à Pise, un *Santo Zorzi*, dans la cathédrale; — à Parme, *la Fuite en Égypte*, à Saint-Antoine-Abbé, et *la Sainte Trinité*, à la Steccata; — à Bergame, *Saint Ferme* et *Saint Rustique*, à la cathédrale; — *Mathathias*, à Sainte-Marie-Majeure, et une *Descente de Croix*, à Santo-Alessandro della Croce; — à Vérone, *une Transfiguration*, à Saint-Zénon; — à Ferrare, une *Cène*, à l'église du Campo-Santo; — enfin, la *Mort de saint Joseph*, dans la cathédrale de Mantoue.

Aucun artiste ne fut plus que Cignaroli honoré par les grands et les souverains. L'empereur Joseph II, après lui avoir fait visite dans sa sa propre demeure, dit qu'il avait vu à Vérone deux choses très-rares, l'Amphithéâtre et le premier peintre de l'Europe. Cignaroli était non-seulement un peintre habile, mais encore un homme instruit et aimant à s'entretenir avec les savants. Il avait des connaissances en physique, composait des poésies italiennes, se plaisait à la lecture des auteurs latins, et écrivit sur son art avec une critique si judicieuse que l'on regrette qu'il ait écrit si peu.

Il mourut dans sa patrie, laissant deux frères, *Giovanni-Domenico*, et *Felice*, qui étaient ses élèves, mais restèrent bien loin derrière lui.

E. B—n.

Bevilacqua, *Vita del Cignaroli*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon*. — Valery, *Voyages en Italie*.

* **CIGNOZZI** (*Joseph*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Libro d'Ippocrate dell' Ulcere, con le note pratiche*; Florence, 1690, in-8°; — *la Cura delle pinghe*; Venise, 1739, in-8°.

Paitoni, *Bibliot. degli autori antichi volgarizzati*.

CIGOLI. *Voy.* Civoli.

CILANO (*George-Chrétien* Martenus de), médecin et antiquaire hongrois, né à Presbourg, le 18 décembre 1696, mort le 9 juillet 1773. Il fut professeur de médecine, de physique et d'antiquités grecques et romaines au gymnase d'Altona, et conseiller royal de justice de Danemark. Ses principaux ouvrages sont : *de Præstantia philosophiæ naturalis*; Altona, 1739, in 4°; — *de Corruptelis artem medicam hodie depravantibus*; ibid., 1740, in-4°; — *de Incrementis anatomiæ*; ibid., 1740, in-4°; — *de Vi centripeta corporum sublunarium*; ibid., 1744, in-4°; — *de Anniversaria Romanorum februatione*; ibid., 1749, in-4°; — *de Causis grandinum nocturnis horis decidentium*; ibid., 1755, in-4°; — *de Gigantibus nova disquisitio historica et critica*; ibid., 1756, in-4°; — *de Historia vitæ magistra*; ibid., 1757, in-4°; — *de Saturnalium origine et celebrandi ritu apud Romanos*; ibid., 1759,

in-4°; — *de Motu humorum progressivo, veteribus non ignoto;* ibid., 1762, in-4°; — *Ausführliche Abhandlung der römischen Alterthümer* (Traité détaillé des antiquités romaines); Altona et Hambourg, 1775 et 1776, in-8°; ouvrage posthume, publié par G.-C. Adler.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — *Biogr. méd.*

CILICUS (*Christianus*). *Voy.* RANTZAU (*Henri*).

***CILLART** DE KERAMPOUL (*Clément-Vincent*), lexicographe breton, né en basse Bretagne, vers 1686, mort à Locminé, en 1749. Il fut successivement curé de Royal Pontivy et de Grand-Champ, puis chef des missions du diocèse de Vannes. On lui doit, indépendamment d'une traduction bretonne des *Stations de Jésus-Christ*, qui a eu cinq ou six éditions, un *Dictionnaire français-breton ou français-celtique du dialecte de Vannes;* Leyde, 1744 et La Haye, 1756, in-8°. Ce dictionnaire, faussement attribué à l'abbé Armerye, qu'on a supposé avoir été curé de Grand-Champ, est composé dans le dialecte vannetais. Il n'est pas exempt de défauts : il est loin d'abord d'être complet; ensuite les mots y sont souvent mal orthographiés ou présentés comme bretons, tandis qu'ils ne sont que des mots français bretonisés. L'abbé Cillart, comme nous l'apprend la préface de son *Dictionnaire*, avait aussi travaillé à des *Remarques sur la langue bretonne*, ainsi qu'à une *Grammaire bretonne* qu'il avait le projet de publier, puisqu'il y renvoie souvent dans son Dictionnaire. Ces deux ouvrages semblent perdus. P. LEVOT.

Grégoire de Rostrenen, préface de sa *Grammaire bretonne*, publiée en 1738.

* **CILLI** (*Alexandre*), historien italien, vivait à Pistoie dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Historia delle sollevazioni seguite in Pollonia gli anni* 1606-1608 *e delle azioni fatte in Moscovia da Sigismondo III;* Pistoie, 1627, in-4°.

Zaccheria, *Bibloth. pistoriensis.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CILLI, (*Barbe* DE), princesse allemande, appelée *la Messaline de l'Allemagne*, fille de Hermann, comte de Cilli ou Cillei, née en 1377, morte à Gratz, le 11 juillet 1451. Elle épousa, en 1408, Sigismond, margrave de Brandebourg, roi de Hongrie, puis empereur en 1410. De ce mariage naquit une fille, nommée Élisabeth, qui devint, en 1421, l'épouse d'Albert d'Autriche, depuis empereur. Après la mort de Sigismond, en 1437, Barbe de Cilli voulut garder la Hongrie et la Bohême, et forma le projet d'épouser le jeune Uladislas, roi de Pologne; mais Albert d'Autriche, que le testament de Sigismond avait appelé au trône, la fit arrêter, à Znaïm. On la vit traînée derrière le cadavre de son époux. Barbe de Cilli ne fut mise en liberté qu'après avoir livré les places fortes qu'elle occupait en Hongrie, et se retira à Gratz (Königgratz). Les déportements de cette princesse, peut-être exagérés par ceux qui les ont rapportés (surtout Œneas Sylvius et Bonfini), lui ont valu son surnom et ont compromis sa mémoire.

Luden, *Hist. de l'Allemagne.*

CILLI ou **CILLEI** (.... comte DE), prince allemand, grand seigneur de Styrie, frère de la précédente, mort au mois de mars 1457. A l'époque où les États de Ladislas *posthume*, roi de Hongrie et de Bohême, dont il était l'oncle, se trouvaient placés sous sa régence et celle d'Huniade et de Podiebrad, il tenta d'attirer à lui toute l'autorité, et chercha à inspirer de la défiance à son neveu contre les autres régents. Chassé de la cour par les seigneurs autrichiens, en 1453, il rentra bientôt en faveur, et après s'être débarrassé de tous ceux qui en Autriche entravaient son autorité, il résolut de faire périr Huniade, qui devinant ses desseins, le menaça de mort s'il osait se présenter de nouveau devant lui. Cependant la médiation de quelques seigneurs amena ensuite entre eux une réconciliation peu sincère. La mort d'Huniade, survenue au mois d'août de la même année, après la levée du siége de Belgrade, délivra Cilly de son rival le plus redoutable; mais il reporta sur les deux fils du héros la haine que celui-ci lui avait inspirée. Sa nomination au gouvernement du royaume, qui eut lieu ensuite, irrita les seigneurs hongrois et leur fit prendre parti pour les fils d'Huniade. Lorsque Ladislas *posthume* voulut aller visiter Belgrade, Ladislas Corvin, fils d'Huniade, ne voulut recevoir dans la ville ni Cilli ni aucun soldat autrichien; il alléguait pour prétexte que ses jours étaient menacés par le comte. Au mois de mars 1457, ces deux ennemis se rencontrèrent par hasard, et en vinrent à des reproches et à des outrages réciproques. Soudain Cilli arrache le sabre d'un spectateur, et en frappe son ennemi à la tête; aussitôt les gens de Ladislas Corvin accourent : une mêlée s'en suit, et Cilli y trouve la mort. On sait quelles furent les conséquences de cet événement: après avoir reçu les excuses de la veuve d'Huniade et juré sur l'eucharistie de pardonner au meurtrier, Ladislas *posthume* l'attira à sa cour, et lui fit trancher la tête.

P Fister, *Hist d'Allemagne.*

CILLICON (Κιλλικῶν), Milésien, traître à sa patrie, qu'il livra aux habitants de Priène. A l'moment où il méditait sa trahison, on lui demanda ce qu'il projetait de faire : « Rien que de bon, répondit-il (παντ' ἀγαθά); » et cette réponse est devenue proverbiale. Un jour qu'il achetait à Samos de la viande chez un boucher, nommé Théagène, son compatriote, celui-ci pria Cillicon d'indiquer de la main l'endroit où il voulait que le morceau fût coupé. Et l'acheteur fit ce qu'on lui demandait. « Cette main, dit alors le boucher, en la lui coupant, ne trahira plus d'autres villes.

Frag. Hist. græc. de Ch Müller (*Bibl. gr.* de MM. Didot), t. II.

***CILON**, sénateur romain, mort en 43 avant J.-C. Il était proscrit alors. Appien l'appelle Κίλλων. Peut-être est-il ce Cilon qui fut ami de Tu

ranius et de Cicéron, et que ce dernier mentionne dans ses lettres.

Cicéron, *ad Famil.*, VI, 20.

***CILON** ou **CHILON** (*Junius*), personnage consulaire romain, vivait en 50 de J.-C. Procurateur du Pont, sous le règne de Claude, il conduisit à Rome Mithridate, qui adressa à l'empereur quelques paroles reproduites par Tacite, et qui ne manquaient pas de dignité. « On ne m'a point amené, dit-il, je suis venu. Si tu en doutes, laisse-moi partir, et fais-moi chercher (*si non credis, dimitte et quære*). » On décerna à Cilon les ornements consulaires. Dion Cassius raconte au sujet de ce personnage une assez plaisante anecdote, qui se rapporte à l'époque où Cilon gouvernait la Bithynie. Ses administrés étaient venus se plaindre à l'empereur des rapines qu'ils lui reprochaient. Le bruit qui se faisait autour de Claude, pendant qu'il leur donnait audience l'empêcha d'entendre; il demanda alors à ceux qui étaient le plus près de lui ce que disaient les Bithyniens. Narcisse, sans doute ami de Cilon ou gagné par lui, répondit qu'ils étaient venus pour le remercier des actes de son administration, et Claude n'eut rien de plus pressé que de faire tout le contraire de ce que les pauvres Bithyniens lui demandaient : il prorogea de deux années le gouvernement de Cilon. Cette anecdote, peut-être suspecte, eût mérité d'être reproduite par la plume de Tacite; elle peint bien Claude et sa cour. V. ROSENWALD.

Tacite, *Annales*, XII, 21. — Dion Cassius, LX, 33.

***CILON** ou **CHILON** (*P. Magius*), Romain, meurtrier de M. Claudius Marcellus, en l'an 45 avant J. C. Il se tua aussitôt après. Cilon avait été ami et client de Marcellus, et les ennemis de César firent courir le bruit que le dictateur avait poussé à ce meurtre. En cette occasion, César fut défendu par Brutus, qui écrivit dans ce sens à Cicéron. Il paraît que le refus de Marcellus d'avancer à Cilon, très-endetté alors, une somme qui eût tiré celui-ci de ses embarras, fut l'unique cause du crime; d'autre part, Valère Maxime affirme que Cilon se vengea ainsi de la préférence témoignée par Marcellus à un autre ami.

Cicéron, *ad Attic.*, XIII, 10; *ad Famil.*, IV, 12. — Valère Maxime, IX, 11, § 4. — Tite-Live, *Epit.*, 115.

CILO SEPTIMIANUS (*Lucius Fabius*), vivait vers 193 ou 204 de J.-C. Dans une inscription citée par Tillemont, d'après Onuphrius Panvinius, il porte en outre les noms de *Catinius Acilianus Lepidus Fulginianus*. Consul en 193 ou 204, il posséda toute la confiance de Septime Sévère, qui le nomma préfet de la cité et tuteur de ses enfants. Les efforts qu'il tenta pour réconcilier ces deux frères ennemis, loin de lui valoir la gratitude de Caracalla, déterminèrent au contraire ce prince à l'envelopper dans le massacre qui suivit le meurtre de Géta. Des sicaires se présentèrent chez Cilon, pillèrent tout ce qui se trouva sous leurs mains, puis, s'attaquant au précepteur de l'empereur, ils l'arrachèrent du bain où il était alors, et, sans lui donner le temps de couvrir sa nudité, ils le poussèrent à travers les rues vers le palais, où ils pensaient qu'il serait mis à mort, et ne lui épargnèrent aucune espèce d'outrages. Témoin de ces indignes traitements, que subissait un homme naguère si haut placé, le peuple s'émut, et fit entendre des murmures qui trouvèrent de l'écho dans la milice. L'orage devenait menaçant : Caracalla se présenta alors, et, sans doute plutôt par crainte que par pitié, il jeta son propre vêtement sur les épaules de son ancien précepteur, qu'il appelait de ce titre, qu'il appelait même son père, puis il donna ordre de faire périr ses émissaires, trop fidèles exécuteurs de ses ordres, mais qui à ses yeux n'avaient eu évidemment qu'un tort, celui de n'avoir pas frappé le dernier coup. Ce fut Cilon qui sauva Macrin au moment où il allait partager le sort de Plautien, et c'est ainsi qu'il causa indirectement la perte de Caracalla, qui avait voulu tuer en lui un ami et un bienfaiteur.

Dion Cassius, LXXVIII, II. — Spartien, *Caracalla*, 4. — Aurelius Victor, *Epit.*, 20.

CIMA (*Jean-Paul*), compositeur italien, né vers 1570. Il fut organiste et maître de chapelle de l'église de Saint-Celse, à Milan, et dut sa renommée à la composition de plusieurs morceaux d'église. Ses principaux ouvrages sont : *Motetti a quattro;* Milan, 1599; — *Canzoni, consequenze, e contrappunti doppii, a* 2, 3 *e* 4; ibid., 1609; — *Concerti ecclesiastici a* 1, 2, 3, 4, 5 *e* 8 *voci, con partitura;* ibid., 1610.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CIMA (*André*), compositeur italien, frère du précédent, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Après avoir été organiste et maître de chapelle à l'église *della Rosa*, à Milan, il devint maître de chapelle de *Sainte-Marie*, à Bergame, l'un des postes les plus éminents que pût alors obtenir un compositeur en Italie. On a de lui : *Concerti a* 2, 3 *e* 4 *voci, lib. I;* Milan, 1614; — *Concerti a* 2, 3 *e* 4 *voci, lib. II;* Venise, 1627.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CIMA. *Voy.* CONEGLIANO.

CIMABUE (*Giovanni Gualtieri*), peintre italien, né à Florence, en 1240, mort en 1300. Issu d'une illustre famille, il fut d'abord destiné à la carrière des lettres, que son amour pour la peinture lui fit bientôt abandonner. Morrona (*Pisa antica e moderna*) voudrait ramener à Pise, sa patrie, quelques parcelles de la gloire qui rayonne autour de ce grand nom. « Nous n'avons pas, dit-il, de preuves bien certaines que Cimabue soit sorti de l'école de Giunta Pisano; mais des auteurs graves croient pouvoir l'affirmer et le soutenir, par des raisonnements qui me paraissent pleins de vraisemblance et de force. » Malheureusement pour l'opinion du savant écrivain pisan et des historiens sur lesquels il s'appuie, nous savons d'une manière positive que ce fut en voyant travailler les artistes grecs appe-

lés à décorer Saint-Marie-Nouvelle que le jeune Cimabue sentit se développer cette passion irrésistible dont il portait le germe dans son sein, et qu'après avoir vaincu la résistance de ses parents, lorsqu'il put se livrer librement à son penchant, ce fut de ces mêmes artistes qu'il apprit les principes de son art. Il reste encore dans les cloîtres et les chapelles souterraines de Sainte-Marie-Nouvelle quelques vestiges de ces fresques ouvrages des maitres de Cimabue; leur sécheresse, leur roideur ne font que mieux sentir combien il a fallu à l'artiste florentin de génie pour s'ouvrir une voie nouvelle. Guidé par lui, Cimabue détourna un jour ses regards de ses modèles, pour les porter sur la nature; il comprit alors qu'elle ne se retrouvait pas dans les informes symboles que son pinceau avait appris à traiter, qu'elle ne présentait pas ces yeux hagards, ces doigts écartés outre mesure, ces personnages longs et roides posés sur la pointe des pieds, ces draperies anguleuses et sans souplesse. De ce jour il prit l'héroïque résolution de rompre avec les traditions, d'étudier la nature, et de s'efforcer d'en approcher; s'il ne réussit pas entièrement à se séparer de la forme byzantine, au moins commença-t-il à s'en éloigner et à tracer l'entrée du chemin que devaient achever de frayer Giotto et ses successeurs.

Dans ses œuvres on trouve plutôt la sévérité que la beauté; aussi a-t-il moins bien réussi dans ses madones que dans ses figures de vieillards, qui, pleines de noblesse, se ressentent de l'austérité du siècle dans lequel vécut leur auteur. Son dessin est plus correct que celui de Guido de Sienne et de Giunta Pisano, et son coloris est aussi moins éloigné de la nature. Il sembla pressentir la science du clair-obscur, car le premier il abandonna le procédé des *hachures* exclusivement employé par les Grecs, et que nous retrouvons dans ses premiers ouvrages, tels qu'une *Madone* publiée par d'Agincourt. Ingénieux et vaste dans ses conceptions, il donna l'exemple des grandes compositions historiques. Je ne puis partager l'opinion de Stendhall (*Histoire de la peinture en Italie*), qui trouve les ouvrages du Cimabue *déplaisants*, tout en reconnaissant que son dessin offre un moins grand nombre de lignes droites que celui de ses prédécesseurs, qu'il y a des plis dans ses draperies, une certaine adresse dans sa manière de disposer les figures, et quelquefois une expression étonnante, tout en avouant surtout que sans Cimabue nous n'aurions peut-être jamais eu Andrea del Sarto, de même que sans Cimon la Grèce n'eût pas possédé Apelles et Polygnote.

Les plus anciennes fresques de Cimabue dont nous ayons connaissance sont une *Assomption*, et un *Christ entre saint Cléophas et saint Luc*, qu'il avait peint à Florence sur la façade d'un hôpital, et dont il ne reste plus de traces. Ces peintures et divers tableaux l'ayant mis en réputation, il fut appelé à décorer Saint-François d'Assise, en 1263 selon Vasari, en 1265 seulement selon d'autres historiens. Dès son début il se montra supérieur à Giunta et aux peintres grecs ses collaborateurs. Avec l'aide de ces maîtres byzantins, il commença par peindre dans l'église inférieure la *Vie de Jésus-Christ* et celle de *saint François;* mais c'est dans l'église supérieure qu'il faut chercher les fresques de ce grand homme, que Lanzi a surnommé avec justesse l'*Ennius de la peinture;* c'est là qu'on le trouve véritablement admirable pour son siècle. Dans la tribune, il peignit des *sujets de la vie de la Vierge, sa mort, son assomption*, et *son couronnement;* aux compartiments des voûtes, les *quatre Évangélistes, le Christ, la Vierge, saint Jean-Baptiste, saint François*, et *quatre Docteurs de l'Église;* enfin, sur les murailles, entre les fenêtres, un grand nombre de traits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Au-dessous de ceux-ci, Cimabue avait entrepris d'autres fresques, qu'il abandonna pour retourner à Florence, et qui ne furent terminées que longtemps après, par le Giotto. Le temps a effacé une grande partie de ces peintures; mais plusieurs de celles des murailles, et surtout celles de la voûte, sont encore bien conservées. Parmi les premières, *la Nativité, le Christ mort entouré des saintes femmes*, trois figures colossales d'*Anges tenant des sceptres*, *la Résurrection de J.-C.*, *le Sacrifice d'Abraham*, *la tentation d'Ève*, *l'Expulsion du paradis terrestre*, *la Chute des anges rebelles*, et *la Création de l'homme*, sont les plus remarquables et les mieux conservées; les deux dernières fresques surtout s'éloignent notablement de la manière byzantine, moins cependant encore que les *Évangélistes* et les *Docteurs* de la voûte, où l'on trouve une originalité de style, un art de composition, une vigueur d'expression, une force de coloris, une entente de l'effet que nul n'avait encore atteints.

Cimabue revint à Florence dans tout l'éclat de son talent, et il semblait que sa réputation ne pouvait s'accroître; cependant de nouveaux triomphes l'attendaient, car ce fut alors que pour l'église de Sainte-Marie-Nouvelle il peignit la fameuse *Madone*, qui parut tellement supérieure aux autres peintures de cette époque, qu'on la regarde presque comme le premier monument de la renaissance de l'art à Florence. Ce précieux tableau se voit encore aujourd'hui, en parfait état de conservation, dans la chapelle Ruccellai à Sainte-Marie-Nouvelle. Lorsque Charles d'Anjou passa par Florence pour aller prendre possession du royaume de Naples, il voulut voir cette Madone, qui était encore chez le peintre. La fête qu'occasionna cette visite fit donner le nom de *Borgo Allegri* au quartier qu'habitait alors Cimabue. Plus tard, le tableau fut transporté processionnellement, au bruit des fanfares, de l'atelier du peintre à Sainte-Marie-Nouvelle. Le Musée du Louvre en possède une espèce de

répétition avec quelques changements; elle avait été peinte par Cimabue pour l'église Saint-François de Pise, et elle est restée en France à la dispersion du Musée Napoléon.

Selon Vasari, Cimabue avait peint plusieurs sujets de la vie du Christ dans le cloître de *Santo-Spirito* de Florence; il n'en reste plus de traces, non plus que des fresques dont il avait décoré à Padoue l'église *del Carmine*, détruite par un incendie. Cimabue mourut comblé de richesses et d'honneurs, plus digne encore des hommages de la postérité pour avoir deviné le Giotto, et l'avoir donné au monde; il fut enterré dans la cathédrale de Florence, dont il avait été l'un des architectes. E. BRETON.

Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Della Valle, *Lettere sanesi.* — Morrona, *Pisa illustrata.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Baldinucci, *Notizie.* — Ticozzi, *Dizionario*, etc.

CIMARELLA (*Barthélemi*), chroniqueur italien, de l'ordre des Mineurs, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il composa avec Hor. Diola l'ouvrage suivant : *Croniche dell' ordine de' frati Minori;* Venise, 1617, 5 vol. in-4°; traduit en français, Paris, 1623, 4 vol. in-4°.

Wadding, *Scriptor. ordinis Minorum.* — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle.*

CIMARELLI (*Vincent-Marie*), historien italien, de l'ordre des Dominicains, né à Corinalto, au commencement du dix-septième siècle, mort à Brescia, en 1660. Il professa la théologie, et fut inquiséteur dans différentes villes. On a de lui : *Resolutiones physicæ et morales*; Brescia, 1640, in-4°;— *Istoria dello stato d'Urbino da' Senoni, detta Umbria Senonia, e de' lor gran fatti in detta Umbria Senonia e de' lor gran fatti in Italia; delle citta e luoghi che in essa al presente si trovano; di quelle che distrutte gia furono famose, e di Corinalto che dalle Cenesi di Suasa hebbe l'origine;* Brescia, 1642, in-4°.

Échard, *Biblioth. script. ord. Prædic.*

***CIMAROLLUS** (*Ignace-Brentanus*), historien allemand, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Epitome chronologica mundi christiani, s. ab anno nativ. Chr. usque ad* 1726 ; Augsbourg, 1727, in-fol. ; — *Historicus et encomiastes Marianus ;* Vienne, 1729, in-4°.

Ziegelbauer, *Hist. liter. ord. S. Bened.*

CIMAROSA (*Domenico*), célèbre compositeur italien, naquit le 17 décembre 1749 (1), à Aversa, petite ville du royaume de Naples, et mourut à Venise, le 11 janvier 1801. Fils d'un pauvre maçon, il n'avait que sept ans lorsque son père, qui était venu se fixer à Naples, se tua en tombant d'un échafaud. Dans sa détresse, la mère de Cimarosa le recommanda à un moine qu'elle avait pour confesseur. Celui-ci, après avoir donné quelques leçons de latin à l'enfant, fut frappé de son intelligence, et se chargea non-seulement de son éducation, mais encore de son entretien. Par un heureux hasard, le bon moine était organiste de son couvent; s'apercevant du goût de son pupille pour la musique, il se mit aussi à la lui enseigner. Les rapides progrès de son élève lui ayant révélé sa vocation, il le fit entrer au conservatoire de Sainte-Marie de Loretto, et ce fut là que sous la direction de Fenaroli, disciple de Durante, le jeune Cimarosa étudia le contre-point et acquit cette pureté et cette élégance de style qui distinguent les maîtres sortis des écoles de Naples au dix-huitième siècle.

A l'âge de dix-neuf ans, Cimarosa avait terminé ses études musicales; doué d'une brillante imagination, ses premières productions annonçaient déjà ce qu'il serait un jour : on y trouvait ces mélodies heureuses qui caractérisent tous ses ouvrages. Outre son talent comme compositeur, il jouait bien du violon et chantait parfaitement. *La Baronessa stramba;* représentée en 1773, à Naples, fut le premier ouvrage par lequel il se fit connaître du public. Ce début fut couronné d'un plein succès, et en peu de temps l'*Italiana in Londra*, *la Finta Frascatana*, *la Finta Parigina*, et *il Fanatico per gli antichi Romani* placèrent leur auteur au premier rang des compositeurs de son époque. Déjà Piccini avait donné l'idée des *finali;* mais ce fut dans *il Fanatico* que l'on entendit pour la première fois des trios et des quatuors dans le courant de l'action. En 1776 il se rendit à Rome, où il écrivit *il Pittore Parigino* et *i Due Baroni*, et revint ensuite à Naples se mesurer avec Paisiello, dont les compositions excitaient l'enthousiasme général. *L'Armida imaginaria*, *gli Amanti comici* et une foule d'autres délicieux opéras, sortis comme par enchantement de sa plume féconde, portèrent sa réputation dans toute l'Italie. Rome, Florence, Vicence, Venise, Turin se disputèrent tour à tour l'honneur de posséder le jeune musicien. A Venise, en 1782, après la première représentation du *Convito di Pietra*, la population le ramena chez lui en triomphe à la lueur des flambeaux. On ne savait ce qu'on devait le plus admirer ou de sa prodigieuse facilité ou de l'invention qui brillait dans toutes ses productions.

Tant d'œuvres étincelantes de verve, de grâce et de naturel, répandirent bientôt le nom de Cimarosa dans toute l'Europe. L'impératrice de Russie, Catherine II, l'appela à sa cour, en lui faisant offrir le titre de compositeur de sa chambre et du théâtre impérial ; des avantages pécuniaires considérables étaient attachés à cette offre. Cimarosa accepta : il partit de Naples au commencement de l'année 1787 ; mais avant de se rendre à Saint-Pétersbourg, il alla à Turin, et y écrivit *il Valdomiro*, qui obtint un éclatant succès. A son arrivée en Russie, il y fut accueilli avec la plus haute distinction et traité avec munifi-

(1) M. Fétis et plusieurs autres biographes indiquent l'année 1754 comme étant celle de la naissance de Cimarosa.

cence. *La Vergine del Sole*, *la Felicita inaspettata*, *la Cleopatra*, *l'Atene edificata*, une messe de *Requiem* pour les funérailles de la duchesse de Serra Capriola, morte en 1788, à Saint-Pétersbourg, et *la Serata non proveduta*, grande cantate composée pour le prince Potemkin, furent les principaux ouvrages qu'il produisit pendant les quatre années de son séjour en Russie. On évalue à près de cinq cents le nombre des morceaux détachés qu'il écrivit pour la cour.

Les rigueurs d'un climat si différent de celui du pays qui l'avait vu naître ayant affaibli sa santé, Cimarosa quitta la Russie en 1792, et s'arrêta à Vienne, où l'empereur d'Autriche Léopold, qui désirait le retenir à sa cour, lui conféra le titre de maître de chapelle. Ce fut à Vienne que Cimarosa composa *il Matrimonio segreto*. L'apparition de cet immortel chef-d'œuvre produisit une telle sensation qu'après l'avoir entendu, l'empereur invita à souper les chanteurs et les symphonistes en leur demandant immédiatement une seconde représentation de l'ouvrage. Avant de s'éloigner de la capitale de l'Autriche, il y donna encore *la Calamita de' cuori* et *Amore rende sagace*. Enfin, en 1793, il revit l'Italie; la renommée de son *Matrimonio segreto* l'y avait précédé; à Naples, près de cent représentations suffirent à peine à l'empressement du public, qui, dans son enthousiasme, sollicita de l'illustre maître qu'il voulût bien tenir le piano aux sept premières représentations. Cimarosa ne s'arrêta pas dans son triomphe : *i Traci amanti*, *le Astuzie feminili*, *Penelope*, *i Nemici generosi*, *gli Orazi e i Curiazi*, *Achille all' assedio di Troia* et plusieurs autres ouvrages sortirent successivement de sa plume. Lors de l'invasion du royaume de Naples par l'armée française, en 1799, il embrassa le parti de la révolution napolitaine, et faillit être victime de la sanglante réaction opérée par le cardinal Ruffo. Il fut mis en prison, et aurait sans doute été immolé à la fureur de la reine Caroline de Naples, sans l'intervention de l'ambassadeur de Russie. Il se réfugia à Venise, où il mourut peu de temps après, laissant inachevée sa partition d'*Artemisia*. L'opinion publique accusa hautement le gouvernement de l'avoir fait empoisonner. Pour se disculper de cette accusation, la cour fit publier la déclaration suivante du médecin Piccioli : « Feu Dominique Cimarosa, maître de chapelle, « est décédé en cette ville de Venise, le 11 jan- « vier de cette année (1801), par suite d'une « tumeur qu'il avait dans le bas-ventre, laquelle « de l'état squirreux est passée à l'état gangre- « neux, ce que j'atteste sur mon honneur, etc. »

Cimarosa s'était marié deux fois; il avait un embonpoint excessif; sa figure était belle, son aspect agréable. Il était doué de beaucoup d'esprit, et faisait fort bien les vers. On cite plusieurs traits de modestie qui ajoutent encore à la gloire de ce grand artiste. Un jour un peintre lui disait qu'il le regardait comme supérieur à Mozart. « Moi, monsieur! répondit Cimarosa; que diriez-vous à un peintre qui viendrait vous assurer que vous êtes supérieur à Raphael? »

Le nombre des ouvrages dramatiques de Cimarosa s'élève à plus de cent. Ce compositeur a abordé tous les styles, opéra *buffa*, opéra *seria*, cantates, oratorios, messes, etc., etc. Parmi ses opéras sérieux, *Cajo Mario* et *gli Orazi e i Curiazi* sont les plus remarquables; mais malgré les beautés de premier ordre qui se trouvent dans ces ouvrages, le genre où brille le plus son génie est celui de l'opéra bouffe; c'est là qu'il montre l'abondance, l'originalité et la fraîcheur, toujours nouvelle de ses idées. Son *Matrimonio segreto* est dans ce genre un modèle qui n'a pas été surpassé. On a souvent comparé Cimarosa à Paisiello : si ce dernier charme par la suavité de ses mélodies et par une expression dramatique supérieure peut-être à celle de son émule, Cimarosa l'emporte par sa verve comique et sa franche gaieté. Son orchestre, sans avoir la variété et la plénitude de celui de Mozart, est nourri et rempli de piquants détails, qui relèvent la mélodie sans nuire à sa clarté; les instruments à vent n'y sont employés qu'avec beaucoup de réserve. Cet orchestre, sobre de ces grands effets de sonorité dont on a depuis lors tant abusé, est peut-être le plus parfait qui existe dans le genre bouffe.

Voici la liste chronologique des principales productions de Cimarosa : *la Baronessa stramba;* Naples (1773); — *l'Italiana in Londra;* Rome (1774); — *la Finta Frascatana;* Naples (1774); — *la Finta Parigina;* Naples (1774); — *il Fanatico per gli antichi Romani*; Naples (1775); — *la Contessina* (1775); — *il Giorno felice*, cantate (1775); — un *Te Deum* (1775); — *il Pittore parigino;* Rome (1776); — *i Due Baroni;* Rome (1776); — *Amor constante* (1776); — *il Matrimonio per industria* (1776); — *i Finti nobili;* Naples (1777); — *l'Armida immaginaria;* Naples (1777); — *gli Amanti comici;* Naples (1777); — *il Duello per complimento* (1778); — *il Matrimonio per raggiro* (1778); — *la Circe* (1778); — *il Ritorno di don Calandrino;* Rome (1779); — des *Litanies* (1779); — *Cajo Mario;* Rome (1779); — *il Mercato di Malmantile;* Florence (1779); — *l'Assalonte;* Florence (1779); — *la Giuditta*, oratorio; Florence (1779); — *l'Infidelità fidele;* Naples (1780); — *il Falegname;* Naples (1780); — *l'Amante combattuto dalle donne di punto;* Naples (1780); — *l'Avviso ai Maritati* (1780); — *i Trionfo della religione*, oratorio (1780); — *Alessandro nell' Indie;* Rome (1781); — *l'Artaserse;* Rome (1781); — *il Capricio dramatico* (1781); — *il Martirio di S. Gennaro* (1782); — *l'Amor constratato* (1782); — *il Convito di Pietra;* Venise (1782); — *la Ballerina amante;* Naples (1782); — *Nina e Martuffo;* Naples (1782); — *la Villana riconosciuta;* Naples (1783); — *l'Oreste;*

Naples (1783); — *l'Eroe Cinese*; Naples (1783); — *Giunio Bruto* (1783); — *Chi d'altrui si veste presto si spoglia* (1783); — *l'Olimpiade*; Vicence (1784); — *i Due supposti Conti*; Milan (1784); — *le Statue parlanti* (1784); — Deux messes, dont une de *Requiem* (1784); — *Giannina e Bernadone*; Naples (1785); — *il Marito disperato*; Naples (1785); — *il Credulo*; Naples (1785); — *la Donna al peggior si appigli*; Naples (1785); — *la Scuffiara* (1785); — *gli Amanti alla prova* (1786); — *la Nascita del Delfino*, cantate (1786); — *la Trame deluse*; Naples (1786); — *l'Impressario in angustie*; Naples (1786); — *il Fanatico burlato*; Naples (1786); — *il Sacrifizio d'Abramo*; Naples (1786); — *il Valdomiro*; Turin (1787); — *la Feste d'Apollo* (1787); — *la Virgine del Sole*; Saint-Pétersbourg (1787); — *la Filicita inaspettata*; Saint-Pétersbourg (1788); — *la Cleopatra*; Saint-Pétersbourg (1788); — Messe de *Requiem* pour les funérailles de la duchesse de Serra Capriola; Saint-Pétersbourg (1788); — *l'Atene edificata*; Saint-Pétersbourg (1789); — *la Serata non proveduta*; cantate, Saint-Pétersbourg (1789); — Cinq cents morceaux détachés pour le service de la cour de Russie (1787 à 1791); — *il Matrimonio segreto*; Vienne (1792); — *la Calamita de' cuori*; Vienne (1792); — *Amore rende sagace*; Vienne (1792); — deux *Dixit*, l'un pour l'empereur d'Autriche, l'autre pour le prince Esterhazi (1792); — *i Traci amanti*; Naples (1793); — *le Astuzie feminili*; Naples (1793); — *Penelope*; Naples (1794); — *l'Impregno superato*; Naples (1795); — *i Nemici generosi*; Rome (1796); — *gli Orazj e i Curiazj*; Venise (1797); — *Achille nell' assedio di Troia*; Rome (1798); — *l'Imprudente fortunato*; Rome (1798); — *l'Apprensivo raggirato*; Naples (1798); — *la Felicità compita*, cantate; Naples (1798); — *Semiramide* (1799); *Artemisia*, opéra inachevé; Venise (1801).

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dict. hist. des musiciens.* — Fétis, *Biog. universelle des musiciens.* — Scudo, *Critique et littérature musicales.* — *Dict. de la conversation.* — *Documents inédits.*

CIMATORI. *Voy.* VISACCI.

CIMBER (*Elias-Olai*), astronome danois, natif de Mors, dans le Jutland, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Son véritable nom est *Morsing Elias-Œlsen*. On a de lui : *Diarium astrologicum et meteorologicum anni* 1586, *et de cometa quodam rotundo omnique cauda destituto, qui anno proxime elapso conspiciebatur*; Uranienbourg, in-4°.

Catalogue de la Bibliothèque de la Société des sciences de Norvège.

CIMENTI. *Voy.* EMPOLI.

***CIMERIO** (*Pierre*), littérateur italien, natif de Florence, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Dissertationes litterariæ*; Florence, 1742, in-8°. Parmi ces dissertations, on peut citer les suivantes : *de Vario Dei in SS. nomine*; — *Historia Amazonum in seriem redacta*; — *Lampridius ex se ipso correctus de mensibus commodianis*; — *de Grönlandia veteri*; — *de Apparitionibus Dei in V. T.*; — *de Usu et abusu periodi julianæ*; — *Introductio ad titulos psalmorum*; — *de Chronologia Pentateuchi usque ad Abrahamum.*

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon.*

CIMIELLO. *Voy.* CARDONE.

CIMON, peintre grec, né à Cléone, vivait vers 700 avant J.-C. Il serait difficile de préciser, d'après un passage fort obscur de Pline, quel fut le mérite particulier de Cimon et quels services il rendit à l'art naissant de la peinture. Ne se contentant pas, à ce qu'il semble, de tracer comme ses prédécesseurs, de simples traits, il s'efforça de rendre les articulations des membres, les veines du corps, les plis des draperies. Pline lui attribue une invention qu'il appelle *catagrapha*, et qu'il explique par ces mots : *hoc est obliquæ imagines*. Il faut probablement entendre par *catagrapha* non pas le dessin de profil, mais la variété des attitudes et des figures, et peut-être les *raccourcis*. Il semblerait, d'après une épigramme de Simonide, que Cimon était contemporain du peintre Dionysius, et vivait vers la 80e olympiade. Mais le peintre de Cléone était certainement antérieur à cette époque, et dans le vers de Simonide il faut probablement lire Μίχων, au lieu de Κίμων.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV. — Böttiger, *Archäolog. d. Malerei.* —

CIMON, un des plus grands généraux athéniens, né vers 510 avant J.-C., mort en 449. Fils de Miltiade et d'Hégésipyle, fille du roi thrace Olorus, il appartenait à la même famille que l'historien Thucydide. Celui-ci cependant n'a nommé son parent qu'au sujet de la victoire de l'Eurymédon, de l'expédition au secours de Sparte, et de la mort du général à Cypre. Hérodote, de son côté, mentionne seulement deux faits de la vie de Cimon : le payement de l'amende de Miltiade, et la prise d'Éion. Postérieure aux deux premières périodes de la guerre médique, antérieure aux vingt premières années de la guerre du Peloponnèse, la vie de Cimon n'a été racontée par aucun grand historien contemporain, et nous en sommes réduits, en ce qui le concerne, aux renseignements incomplets, incohérents, en partie calomnieux et controuvés, recueillis par Plutarque. Ils sont puisés à deux sources principales, savoir les précieux et spirituels *mémoires* du poëte Ion de Chios, et les anecdotes scandaleuses et sans valeur de Stésimbrote de Thasos. Les poëtes contemporains, Cratinus, Mélanthius et Archilaüs, les historiens et les poëtes d'une époque postérieure, Théopompe, Éphore, Eupolis, Aristophane et Critias ont aussi fourni au biographe de Cimon des faits curieux, bien que l'authenticité en soit quelquefois

fort douteuse. Si on en croit les détails empruntés par Plutarque à Stésimbrote, Cimon ne promit pas dans sa jeunesse les talents et les vertus qu'il montra plus tard. « Il eut dans ses premières années, dit l'historien de Chéronée, une mauvaise réputation; il était connu dans Athènes pour un débauché et un grand buveur, parfaitement semblable à Cimon son aïeul, que sa stupidité avait fait surnommer *Coalemos* (l'hébété). Selon Stésimbrote de Thasos, qui vivait à peu près du temps de Cimon, celui-ci n'apprit ni la musique ni aucun des arts libéraux que l'on enseigne aux enfants de condition libre; il n'avait rien de cette noblesse, de cette grâce du langage, si ordinaires aux Athéniens; mais il était d'un naturel franc et généreux, et la trempe de son âme tenait plus d'un homme du Péloponnèse que d'un Athénien. Il était, comme l'Hercule d'Euripide,

Inculte, sans agrément, mais bon pour les grandes [choses.

Plutarque, toujours d'après l'autorité de Stésimbrote et des poëtes comiques, prétend que Cimon dans sa jeunesse fut accusé d'une liaison incestueuse avec sa sœur Elpinice, qui passait pour n'avoir pas des mœurs sévères. Il ajoute aussitôt : « Quelques auteurs disent que les rapports d'Elpinice et de Cimon n'étaient ni criminels ni secrets, et qu'elle l'avait épousé publiquement parce que sa pauvreté l'empêchait de faire un mariage digne de sa naissance. » Dans la biographie de Cimon attribuée à Cornelius Nepos on trouve le même fait, avec cette remarque qu'Elpinice était la sœur germaine (issue du même père) de Cimon, et qu'il était permis aux Athéniens d'épouser leurs sœurs du côté paternel. Ce mariage singulier, car on n'en citerait pas un autre exemple dans l'histoire d'Athènes, a soulevé parmi les savants d'interminables discussions, dont on peut lire un résumé dans le *Dictionnaire* de Bayle. Nous croyons qu'il a été inventé par les poëtes comiques, et que le commerce incestueux lui-même est une calomnie de Stésimbrote. D'ailleurs, après tant de siècles, et en l'absence de documents authentiques, toute discussion à ce sujet n'aboutirait à aucun résultat; il suffit de dire que le récit de Plutarque est plein de contradictions, et que ce biographe s'est contenté de rapporter des assertions vagues, sans les vérifier et sans les mettre d'accord entre elles.

Cimon était encore fort jeune lorsqu'il perdit son père, en 489. Selon Diodore, pour obtenir que le corps de Miltiade fût enseveli, il entra volontairement en prison jusqu'au payement de l'amende de cinquante talents, à laquelle le vainqueur de Marathon avait été condamné; d'après Cornelius Nepos, Cimon, détenu dans la même prison que son père, ne pouvait recouvrer sa liberté avant d'avoir acquitté la dette paternelle. Mais l'emprisonnement de Miltiade est douteux; comme l'a fort bien remarqué Bayle : « Hérodote, parlant du procès de Miltiade, ne dit rien ni de la prison du père ni de la prison du fils et insinue clairement que Miltiade ne fut pas emprisonné. » Son fils n'aurait donc pas eu à prendre sa place. Quoi qu'il en soit de ce fait, qui servait de thème aux déclamations des rhéteurs grecs et latins, une chose est certaine : c'est que Miltiade avait été condamné à une amende de cinquante talents, et qu'il était mort avant de l'avoir payée. Par ce fait Cimon se trouvait incapable d'exercer aucune fonction publique, et il ne pouvait se relever de cette incapacité légale qu'en payant la dette de son père. Malheureusement il était hors d'état de s'acquitter envers l'État, car les biens de sa famille, situés dans la Chersonèse de Thrace, étaient occupés par les barbares. « Alors, dit Cornelius Nepos, un certain Callias, homme obscur mais riche, et qui avait gagné sa fortune dans les mines, voulait épouser Elpinice. Il la demanda à Cimon en lui proposant de payer l'amende de son père s'il consentait. Cimon rejeta cette proposition avec mépris; mais Elpinice déclara que, puisqu'elle pouvait l'empêcher, elle ne souffrirait pas que le fils de Miltiade mourût dans les fers, et qu'elle épouserait Callias s'il tenait sa promesse. » Ce qui eut lieu en effet. Même en rejetant comme controuvé l'emprisonnement du père et celui du fils, il reste toujours que Callias paya l'amende de Miltiade, et que Cimon, dégagé envers le fisc, put prétendre aux emplois publics. L'invasion de Xerxès en 480 lui fournit l'occasion de signaler son courage et de se montrer le digne fils du vainqueur de Marathon. Lorsque Thémistocle proposa aux Athéniens de quitter leur ville, d'abandonner l'Attique et de se transporter à Salamine, au milieu de la consternation générale que causa un conseil aussi hardi, Cimon fut le premier qui, suivi de plusieurs de ses camarades, s'avança d'un air gai, le long du Céramique, et monta à l'acropole portant dans sa main un mors de bride qu'il allait consacrer à Minerve. Il indiquait par là que dans la conjoncture présente Athènes n'avait plus besoin de cavaliers, mais de marins. Après avoir présenté son offrande, il prit un des boucliers suspendus aux parois du temple, fit sa prière à la déesse, descendit ensuite vers le rivage au milieu des Athéniens, enhardis par son exemple. Les preuves signalées de valeur qu'il donna à la bataille de Salamine lui acquirent l'estime et l'affection de ses concitoyens. Ceux-ci, s'attachant à lui en grand nombre, lui faisaient partout cortége, et l'exhortaient à concevoir des pensées et à faire des actions dignes de Marathon. « A son entrée dans le gouvernement, dit Plutarque, il fut reçu du peuple avec les plus vifs témoignages de satisfaction. Les Athéniens, déja dégoûtés de Thémistocle, charmés d'ailleurs de la douceur et de la bonté de Cimon, l'élevèrent aux premières dignités de la république. Mais personne ne contribua plus à son avancement qu'Aristide, qui voyait en lui un heureux naturel, et qui d'ailleurs

voulut l'opposer comme contrepoids aux talents et à l'audace de Thémistocle. » Après la bataille de Platée, Cimon fut mis avec Aristide, en 477, à la tête des vaisseaux athéniens, qui étaient placés, ainsi que les autres flottes grecques, sous le commandement suprême du roi spartiate Pausanias. Bien que très-supérieur à ce chef médiocre, grossier, insolent et déjà traître au fond du cœur, Cimon ne refusa point d'obéir. Il entretint toujours parmi ses troupes un ordre admirable, et leur inspira surtout une ardeur qui les distinguait de tous les autres alliés. Pausanias, enivré de l'immense autorité qu'il exerçait, traitait les alliés avec une dureté et un orgueil insupportables, et entretenait des intelligences avec les barbares. Cimon recevait avec beaucoup de douceur ceux qui avaient à se plaindre de Pausanias; et par cette conduite il enlevait insensiblement aux Lacédémoniens l'empire de la Grèce, sans employer la force des armes et par le seul ascendant de son caractère et de ses discours. En même temps il demanda aux Éphores le rappel de Pausanias, qui par ses trahisons déshonorait Sparte et préparait la ruine de la Grèce. Puis lorsqu'il vit que l'indignation des alliés était à son comble, il se déclara ouvertement, força Pausanias à s'enfuir de Byzance, et reçut avec Aristide le commandement suprême, dont il fit aussitôt le plus glorieux usage. Apprenant que les Perses s'étaient emparés d'Éion, ville située sur les bords du Strymon, et que de là ils inquiétaient les Grecs des pays voisins, il s'y rendit avec toutes ses troupes, força les Perses à se renfermer dans Éion, battit les Thraces et occupa leur pays. Les assiégés, se voyant dans une situation désespérée, mirent le feu à la ville, et périrent dans les flammes. Cette conquête et celle d'Amphipolis donnèrent aux Athéniens la Chersonèse, pays fertile, parfaitement propre à la colonisation, et admirable comme position militaire. Les Athéniens, dans leur reconnaissance, permirent à l'heureux général d'ériger trois Hermès de marbre avec des inscriptions que Plutarque nous a conservées. Bien que le nom de Cimon n'y figure pas, elles passèrent pour le plus haut degré d'honneur auquel un citoyen pût parvenir. Ni Thémistocle ni Miltiade n'en avaient obtenu jamais de semblable.

L'année suivante, en 476, Cimon chassa de Scyros les pirates Dolopes qui l'habitaient, et établit à leur place une colonie athénienne. Une circonstance singulière augmenta l'enthousiasme causé par cette conquête. Dans les fouilles qui suivirent l'établissement de la colonie, on découvrit les ossements de Thésée, qui, selon la tradition, était mort dans cette île huit cents ans auparavant. Ils furent rapportés à Athènes quelques années après, en 468, par les soins du général victorieux, et devinrent l'occasion d'un célèbre concours tragique entre Eschile et Sophocle (*voyez* ces noms). Cimon fut un des juges qui décernèrent le prix au jeune Sophocle.

La conquête de Caryste et de Naxos suivit de près celle de Scyros; le fils de Miltiade profita de l'ascendant que lui donnaient ses victoires pour appuyer la politique d'Aristide. Tous deux contribuèrent au bannissement de Thémistocle; et on ne saurait les en blâmer, car l'habile vainqueur de Xercès, après avoir sauvé sa patrie et la Grèce entière au combat de Salamine, ne songeait, dit-on, qu'à les vendre l'une et l'autre aux barbares. Cimon, au contraire, se préparait à frapper sur les Perses un coup décisif, et qui allait mettre pour toujours la Grèce à l'abri de leurs invasions. En 466 il se porta avec trois cent cinquante vaisseaux contre la flotte perse, à peu près aussi forte et placée à l'ancre de l'embouchure du fleuve Eurymédon, sur les côtes de la Paphlagonie. Les Perses, décidés à ne pas combattre contre les Grecs avant l'arrivée de quatre-vingts vaisseaux phéniciens qui leur arrivaient de Cypre, remontèrent le fleuve pour se mettre sous la protection de leur armée de terre. Cimon les poursuivit, les attaqua, leur détruisit et prit plus de deux cents vaisseaux, puis, débarquant ses troupes, il battit complétement les Perses, surpassant en un jour, dit Plutarque, Salamine et Platée, et couronna ses deux victoires par la destruction des quatre-vingts vaisseaux phéniciens. Cette triple victoire est presque invraisemblable, et le récit de Plutarque semblerait plutôt le chant d'un poëme épique qu'une page d'histoire s'il n'était confirmé par le témoignage de Thucydide. Ce triomphe éclatant assura la Chersonèse aux Athéniens, et fit probablement rentrer le général victorieux en possession des biens que son père avait acquis dans cette province. Selon Plutarque, le roi des Perses, effrayé de ces événements, conclut un traité « par lequel il s'engageait à tenir ses armées de terre éloignées des mers de la Grèce de la course d'un cheval, et à ne jamais naviguer avec des galères ou d'autres vaisseaux de guerre entre les îles Chélidoniennes et les roches Cyanées ». L'historien Callisthène prétend que ces conditions humiliantes ne furent pas stipulées dans le traité, que Diodore de Sicile place dans la 82e olympiade, 448, c'est-à-dire dix-huit ans après la bataille de l'Eurymédon, et lorsque Cimon était déjà mort. Enfin, le silence de Thucydide ne permet guère de regarder ce traité comme authentique quoiqu'il figurât dans le recueil de pièces diplomatiques compilé par Cratère. Bien que le célèbre traité de Cimon soit probablement apocryphe, la victoire de l'Eurymédon n'en arrêta pas moins tout nouveau mouvement agressif de la part des Perses, et les força de se tenir désormais sur la défensive. Placé à la tête de l'empire qu'il avait conquis par sa valeur, qu'il étendait et raffermissait chaque jour par sa politique à l'égard des alliés, et débarrassé d'un rival dangereux par l'exil de Thémistocle, le fils de Miltiade trouvait dans Aristide un ami dévoué, qui le défendait contre

l'opposition naissante de Périclès. Son administration marque le plus beau moment de la politique intérieure d'Athènes. Aristide avait fait décréter l'admissibilité de tous les citoyens aux magistratures, même à celle d'archonte. La démocratie était donc souveraine; mais elle trouvait dans le pouvoir conservateur de l'Aréopage des limites assez fortes pour la préserver des erreurs qui entraînèrent dans une ruine commune Athènes et son gouvernement. La victoire de l'Eurymédon fut le point culminant de la grandeur de Cimon; mais la décadence ne se fit pas attendre longtemps. Périclès, qui n'était plus retenu par Aristide, mort depuis plusieurs années, n'attendait que l'occasion de renverser un grand homme dont la longue puissance et les opinions aristocratiques commençaient à fatiguer les esprits ombrageux de la démocratie athénienne.

La chronologie des événements qui suivent à partir de la bataille de l'Eurymédon est loin d'être fixée d'une manière certaine; nous adopterons les dates données par Clinton. Thasos se révolta en 465, et Cimon la ramena à l'obéissance en 463. Dans l'intervalle un tremblement de terre faillit renverser Sparte de fond en comble, et les hilotes en profitèrent pour se révolter. Cimon, qui admirait l'organisation politique de Sparte et qui regardait comme utile à la Grèce et à Athènes l'existence de cette puissance, obtint qu'une armée serait envoyée à son secours. Vers le même moment les colons athéniens de la Chersonèse furent expulsés par les Macédoniens. Cimon, préoccupé avant tout de réduire Thasos et de secourir Sparte, se contenta de rétablir les colons dans leurs domaines, mais sans pénétrer en Macédoine, comme il le pouvait facilement, et sans en conquérir une partie, comme le voulait le peuple. Ses ennemis l'accusèrent à son retour de s'être laissé gagner par les présents du roi de Macédoine Alexandre, et le firent mettre en jugement. Cette accusation fut faiblement soutenue par Périclès, et Cimon fut absous; mais un orage plus menaçant se formait contre lui. Les Spartiates rejetèrent avec un insultant dédain les secours des Athéniens; cette injure rejaillit sur Cimon, qui commandait les troupes auxiliaires, et qui se montrait partisan trop décidé de l'alliance lacédémonienne. Les poëtes comiques lui prodiguèrent l'injure, comme on le voit par ces vers d'Eupolis :

[vin, et était négligent.
Ce n'était pas un méchant homme; mais il aimait le
de temps en temps il allait coucher à Sparte,
laissant cette pauvre Elpinice toute seule.

Cimon mit le comble à son impopularité en s'opposant aux modifications qu'Éphialte et Périclès voulaient introduire dans l'Aréopage. Ses ennemis déclarèrent alors que sa présence était un grave embarras pour le gouvernement, et le firent bannir par l'ostracisme, genre d'exil qui, comme on sait, devait durer dix ans, et n'entraînait ni flétrissure ni incapacité légale. On ne connaît pas la date exacte de ce bannissement, mais il fut prononcé probablement en 459 ou 458. Le parti aristocratique ne se résigna pas à sa défaite, et eut des intelligences avec les Lacédémoniens, qui vinrent camper à Tanagre. Les Athéniens marchèrent contre eux. Cimon, qui se trouvait alors en Béotie, accourut pour combattre dans les rangs de sa tribu; mais les généraux refusèrent de l'admettre, d'après l'ordre exprès du conseil des cinq-cents, qui le soupçonnait de vouloir désorganiser l'armée athénienne pour introduire les Spartiates dans Athènes. « Il se retira donc, dit Plutarque, après avoir conjuré Euthippe, du bourg d'Anaphlyste, et quelques autres de ses compagnons, qu'on regardait comme les plus chauds partisans des Lacédémoniens, de combattre de toutes leurs forces et de se laver par leur conduite, aux yeux de leurs concitoyens du soupçon que l'on avait formé contre eux. Ces guerriers, qui étaient au nombre de cent, placèrent au milieu de leur bataillon l'armure complète de Cimon; et, se tenant serrés les uns contre les autres, ils se firent tous tuer, après des prodiges de valeur, et laissèrent aux Athéniens autant de regret que de repentir. » Les Athéniens, complétement battus, s'attendaient pour le printemps prochain à une incursion des Péloponnésiens sur leurs terres; ils se hâtèrent sur la proposition de Périclès lui-même, de rappeler Cimon d'un exil qui durait depuis cinq ans. Le premier soin du général à son retour fut de réconcilier sa patrie et Sparte. Il parvint à ménager entre les deux villes rivales une paix ou du moins une trêve qui permit aux Athéniens de reprendre leurs projets contre les Perses.

Ils avaient envoyé en Égypte une expédition pour soutenir la révolte de cette province contre le grand roi; mais les dissensions civiles les empêchèrent d'apporter assez d'attention à ces troupes, et de leur envoyer des secours en temps opportun : elles furent presque entièrement détruites par les Perses. Trois ans se passèrent sans qu'Athènes pût tirer vengeance de cet échec; mais enfin la trêve avec Sparte lui en fournit les moyens. Cimon fit voile vers Cypre avec deux cents vaisseaux; il en détacha soixante pour aller au secours de l'Égyptien insurgé Amyrtée qui tenait toujours dans les marais du Delta, et employa le reste à réduire les villes du littoral de Cypre. Il méditait les plus grandes choses; il se préparait à envahir l'Égypte avec toutes ses forces, et ne se proposait rien moins, dit Plutarque, que de détruire l'empire du roi de Perse. Mais cette gloire était réservée à Alexandre. Cimon mourut au siége de Citium, de maladie, suivant la plupart des historiens, et selon d'autres d'une blessure qu'il reçut en combattant contre les barbares. En mourant, il ordonna à ses lieutenants de ramener la flotte à Athènes et de cacher la nouvelle de sa mort aux ennemis et aux alliés. Les amiraux obéirent, et firent voile vers l'Attique avec les restes de leur gé-

. Ayant rencontré à la hauteur de Salamine en pre la flotte phénicienne et cilicienne, ils la truisirent, battirent en même temps les Cyiotes dans un combat sur terre, et rentrèrent ns le Pirée après avoir rallié soixante vaisseaux voyés en Égypte. Les restes de Cimon furent sevelis à Athènes, et son tombeau s'y voyait core du temps de Plutarque. Ce biographe us donne sur la vie privée et sur le caractère fils de Miltiade les détails les plus intéressants. Cimon, dit-il, avait acquis honorablement une ande fortune sur les barbares, et l'employa plus norablement encore au soulagement de ses ncitoyens. Il fit enlever les clôtures de ses proiétés, afin que les étrangers et ceux des Athéens qui en auraient besoin allassent sans crainte cueillir les fruits. Il avait tous les jours chez un dîner simple, mais suffisant pour un grand mbre de convives; tous les pauvres qui s'y ésentaient étaient reçus, et y trouvaient leur urriture, sans être obligés de travailler, afin n'avoir à s'occuper que des affaires publiques. ivant Aristote, ce dîner n'était pas pour tous Athéniens pauvres sans distinction, mais ulement pour tous les pauvres de son dème de cia. Dans les rues d'Athènes, il était suivi de ux ou trois esclaves très-bien habillés; et lors-'il rencontrait quelque vieillard mal vêtu, il faisait donner l'habit d'un de ses esclaves. eux-ci portaient sur eux beaucoup d'argent, et rsqu'ils voyaient dans la place un de ces hontes indigents, ils lui mettaient secrètement ns la main quelque pièce d'argent. Cratinus ppelle ces libéralités dans les vers suivants de s *Archiloques* :

Et moi aussi, Métrobius le greffier, j'avais désiré
avec Cimon, cet homme divin et très-hospitalier,
le premier de tous les Grecs en toutes choses,
mener une joyeuse vieillesse
et passer toute ma vie en banquets; mais lui,
me laissant, s'en est allé le premier.

Ce ne fut pas envers les simples particuliers ulement que Cimon se montra magnifique. près avoir rempli par ses victoires le trésor puic, il fit commencer à ses frais les longs remarts qui joignaient la ville au Pirée, ouvrage que nature marécageuse du sol rendit aussi coûux que difficile. Bien que ses manières eussent uelque chose d'inculte, qui tenait plus de la rusesse spartiate que de l'élégance attique, il se éridait dans les banquets, et prenait part aux ansons des convives, comme on le voit dans spirituel récit que Plutarque emprunte aux *Mémoires* d'Ion de Chio. Il avait épousé Isodice, lle d'Eryptolème, cousin de Périclès, et aussi une emme d'Arcadie. Il laissa trois fils, Lacedemoius, Eleus et Thessalus. Quelques historiens lui n donnent encore trois autres, savoir : Miltiade, imon et Peisianax. L. J.

Hérodote, VI, 136; VII, 107. — Thucydide, I, 98, 100, 12. — Plutarque, *Cimon; Thémistocle*, 5, 24; *Aristide*, 3; *Périclès*, 5. — Cornelius Nepos, *Cimon*. — Diodore e Sicile; XI, 60, 64, 86; XII, 3, 4, *Excerpta*, 3, 4. — Athénée, XII, XIII. — Pausanias, I, 17; III, 3. — Clinton, *Fasti hellenici*. — Grote, *History of Greece*.

* **CINADON** (Κινάδων), chef d'une conspiration contre l'oligarchie spartiate, mort en 397 avant J.-C. Au commencement du quatrième siècle avant l'ère chrétienne, l'espèce de démocratie militaire que Lycurgue avait instituée dans la tribu dorienne des Spartiates avait dégénéré peu à peu en oligarchie. La loi du partage égal des terres ayant cessé d'être en vigueur, un grand nombre de Spartiates, trop pauvres pour contribuer aux repas publics, en furent exclus. Rejetés par cela seul hors de la caste dominante, ils tombèrent dans la classe inférieure des hypoméiones (déchus ou inférieurs). Frappé du petit nombre des citoyens qui avaient encore les titres de Spartiates et d'égaux (ὅμοιοι), Cinadon, « jeune homme aux membres vigoureux, dit Xénophon, et à l'âme forte, mais qui ne faisait point partie des égaux, » résolut de détruire la caste privilégiée. Il trouva de nombreux complices dans les classes inférieures et asservies. Un devin, qui assistait dans un sacrifice le roi de Sparte Agésilas II, le prévint vaguement du danger que courait la république. Cinq jours après un citoyen se présenta devant les éphores, et fit une révélation circonstanciée. Cinadon l'avait mené à l'extrémité de l'agora, et lui avait dit de compter combien il y avait de Spartiates dans cette place. Le compte fait, en y comprenant les rois, les éphores, les sénateurs, il s'en trouva quarante. « Voilà nos ennemis, dit Cinadon; quant à tous les autres que tu vois dans la même place, au nombre de plus de quatre mille, ce sont nos alliés. Dans chaque rue tu ne verras qu'un on deux ennemis, tous les autres sont nos amis. Dans les campagnes, même disproportion entre le nombre de nos ennemis et celui de nos amis. Les hilotes (esclaves), les périèques (serfs), les néodamodes (affranchis), et les hypoméiones (Spartiates déchus) sont prêts à se lever avec nous; partout où parmi eux on vient à parler des Spartiates, ils ne peuvent dissimuler le plaisir qu'ils auraient à les manger tout vifs. » Celui qui dénonçait le complot déclarait que le moment de l'exécution n'était pas encore fixé. Effrayés de cette révélation, les éphores ne convoquèrent pas l'assemblée; mais ils consultèrent séparément plusieurs sénateurs, et prirent un parti digne de l'inflexible politique de Sparte. Cinadon, qui avait été employé plusieurs fois à d'importantes missions, fut chargé d'aller prendre des prisonniers à Aulon en Messénie. On le fit accompagner par des jeunes gens dévoués aux éphores, suivis à distance par un corps de cavalerie. En chemin, le hardi conspirateur fut arrêté. Mis à la torture, il révéla ses complices, et fut ramené à Sparte. Interrogé sur la cause de son entreprise, il répondit : « Pour n'être inférieur à personne dans Lacédémone ». Lui et ses complices furent battus de verges à travers les rues de Sparte,

et expirèrent dans les supplices. Cette répression inflexible empêcha des complots pareils de se renouveler; mais l'oligarchie, en sauvant ses priviléges, n'échappa point à une ruine dont Aristote a indiqué la cause avec sa précision ordinaire lorsqu'il a dit : « Elle périt faute d'hommes » (ἀλλ' ἀπώλετο δι' ὀλιγανθρωπίαν). L. J.

Xénophon, *Hellen.*, III, 3. — Aristote, *Polit.*, V, 6. — H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité.*

CINCHON (La comtesse DE), dame espagnole, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Attaquée d'une fièvre opiniâtre dans le Pérou, dont son mari était vice-roi, elle employa le quinquina comme remède, fut promptement guérie, et fit connaître les propriétés de cette plante à son retour en Europe, en 1632. Linné a consacré le souvenir de cet éminent service rendu à l'ancien Monde en donnant au genre de plantes qui renferme ce végétal précieux le nom de *Cinchona.*

Sébastien Badus, *Anastasis corticis Peruviani, seu Chinæ defensio;* Gênes, 1661.

CINCINNATO (*Romolo*), peintre, né à Florence, en 1502, mort à Madrid, en 1593. Il fut appelé en Espagne par Philippe II, qui lui fit exécuter différentes compositions à l'Escurial. en concurrence avec quelques-uns des plus célèbres peintres espagnols, et du Bolonais Pellegrino Tibaldi. Il peignit aussi à Guadalaxara, dans le palais du duc de l'Infantado et dans diverses églises de l'Espagne; dans celle des Jésuites à Cuenca, il a laissé une *Circoncision* célèbre par l'effet de raccourci de la jambe d'un personnage vu de dos.

Cincinnato eut deux fils, nés à Madrid, qui suivirent avec honneur la carrière de leur père; le premier, *Diego Romolo*, mourut à Rome, en 1620; le second, *Francesco Romolo*, en 1636.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CINCINNATUS (*Lucius Quinctius*), sénateur romain, né vers l'an 519, mort après 439 avant J.-C. Il s'était distingué par son courage, lorsqu'il fut nommé consul, l'an 460 avant J.-C., en remplacement de P. Valerius Publicola. C'était l'année de l'invasion du Capitole par Herdonius. Les Romains venaient de reprendre ce poste, mais Valerius était mort en les conduisant à l'attaque. De plus, deux questions divisaient le sénat et le peuple : d'une part la rédaction de lois fixes proposée par le tribun Terentillus, et de l'autre la guerre contre les Èques et les Volsques, qui avaient fait une incursion chez les Herniques. Le peuple, qui, grâce à ses tribuns, savait qu'on ne voulait le mettre en campagne que pour ne pas le laisser délibérer sur la première question, avait longtemps refusé le serment militaire, et enfin ne l'avait prêté que quand l'invasion du Capitole, peut-être favorisée par les optimates, avait fourni un prétexte plausible de le demander avec instance. Lorsque Quinctius entra en charge, son ascendant aida beaucoup les optimates à retenir les légions sous les drapeaux, quoique quelques-unes montra sent les dispositions les plus hostiles. La cam pagne de Cincinnatus n'offrit rien de rema quable; il n'avait d'autre mission que de ter les turbulents en haleine. Cependant ses ravag chez les Èques et les Volsques forcèrent ceux- à la guerre. Comme le peuple avait prorogé s tribuns dans l'exercice de leur charge, les pati ciens offraient à Quinctius de l'élire de no veau : il refusa de suivre un exemple qu'il bl mait chez les autres. Deux ans après (458), consul L. Minucius Augurinus, chargé de fai la guerre aux Èques, s'étant laissé cerner da son camp, Cincinnatus, nommé dictateur, dégagea fort habilement. Il fit plus : poursuiva les Èques dans leur camp, il prit toute leur a mée, la fit passer sous le joug, puis la renvoy mais en retenant Claudius Gracchus, leur che qu'il amena captif à Rome. Plus sévère peu être à l'égard de Minucius, il le déposa, et pu après un autre consul, Q. Fabius Vibulanus fut élu. Dans cet intervalle, Cincinnatus éta entré à Rome en triomphe; puis ayant fait r former le jugement qui bannissait Cæso Quin tius, son fils, comme ayant tué un citoyen, se démit de la dictature, qu'il avait retenue en to seize jours. Vingt ans plus tard, à quatre-ving ans, il reparut encore sur la scène en qualité dictateur, et fut chargé par le sénat de compr mer ce que l'on appelle la sédition de Sp. Meliu.

On a beaucoup parlé de Cincinnatus, que le députés du sénat, chargés de lui annoncer sa n mination à la dictature (458), trouvèrent labou rant son champ; et cette circonstance a inspi un beau passage à Pline. Cette pauvreté vena de l'affaire de Cæso, qui, traduit devant l peuple et ne pouvant se justifier, n'avait jo d'une liberté provisoire qu'en promettant de s représenter et en donnant caution; mais il ava ensuite pris la fuite, et il fallut indemniser le cautions; il ne resta au père qu'un champ asse petit pour qu'il l'exploitât lui-même aisément. L désintéressement de Cincinnatus est devenu pro verbial ainsi que sa frugalité. [*Enc. des g. dum.*

Tite-Live, liv. III et IV. — Florus, liv. I, ch. 11. — Au rel. Victor, ch. 17. — Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 4. — Cicé ron, *de Senect.*, 16. — Dion, *Exc. de sent.*, 22, p. 151. - Zonaras, VII, 15. — Niebuhr, *Hist, Rom.*

***CINCINNATUS** (*Lucius Quinctius*), fils d dictateur, vivait en 420 avant J.-C. En 437 i fut maître de la cavalerie sous le dictateur Æmi lius Mamercus. Déjà tribun militaire avec puis sance consulaire en 438, il remplit deux autre fois, en 425 et en 420, les mêmes fonctions avec un pouvoir égal.

Tite-Live, IV, 16, 17, 35, 44. — Diodore, XII, 81, 38.

***CINCINNATUS PENNUS** (*Titus Quinctius*) fils de Lucius Cincinnatus et gendre de Postu mius Tubertus, vivait encore en 426 avant J.-C Il fut consul en 431, à l'époque de la reprise de hostilités par les Èques et les Volsques, qui campaient sur le mont Algide. Le danger parut s pressant qu'on songea à Rome à créer un dic-

leur: Ce fut le beau-père de Cincinnatus que on éleva à cette dignité. Pendant qu'il faisait marcher une armée contre l'ennemi, Cincinnatus se dirigeait une autre de son côté. Ainsi attaqués de deux côtés, les Èques et les Volsques furent défaits. Cincinnatus fut encore consul en 428 et tribun consulaire en 426. Il marcha avec deux de ses collègues contre les Veiens; mais cette campagne ne fut pas heureuse, et il fallut élever à la dictature Æmilius Mamercus. Cependant Cincinnatus aida le dictateur à battre les mêmes Veiens et les Fidénates. L'insuccès de sa première expédition contre les Veiens l'avait fait traduire en accusation; mais on apprécia les autres services qu'il avait rendus, et il fut acquitté.

Tite-Live, IV, *passim*. — Diodore, XII, 80.

CINCINNATUS (*T. Quinctius Capitolinus*) était en 380 avant J.-C. Tribun consulaire en 383, puis en 384, il fut nommé dictateur au temps de la guerre avec Preneste; il vainquit l'ennemi sur les rives de l'Alia, et prit neuf villes en autant de jours.

Tite-Live, VI, 4, 18, 28, 29. — Diodore, XV, 23, 36. — Eutrope, II, 2. — Festus, sub. v, *Triens*.

CINCINNATUS (*T. Quinctius Capitolinus*) était en 367 avant J.-C. Tribun consulaire en 363, il fut maître de la cavalerie l'année suivante, sous le dictateur Furius Camillus. Tite-Live l'appelle Quinctius Pennus, et l'on trouve d'autres prénoms ou surnoms dans les Fastes capitolins.

Tite-Live, VI, 38, 42. — Diodore, XV, 78.

CINCIUS (*Marius*), préfet de Pise en 194. C'est lui qui informa le sénat de l'insurrection de la Ligurie. Il est peut-être le même qui, sous le nom de *Cincius Alimentus*, fut tribun du peuple en 204.

Tite-Live, XXXIV, 56.

CINCIUS (*Alimentus Lucius*), jurisconsulte et historien romain, vivait au troisième siècle avant J.-C. Il eut la préture de Sicile en 209 et le commandement de deux légions. Il prit part à la seconde guerre punique, et, au rapport de Tite Live, il raconta lui-même qu'il avait été prisonnier d'Annibal. Le chef carthaginois ne traita pas Cincius avec la rigueur dont il usait habituellement envers ceux que le sort de la guerre faisait tomber entre ses mains; ce qui témoigne de la considération dont Cincius jouissait. Tite-Live ajoute que Cincius recherchait attentivement certains monuments du passé (*diligens talium monumentorum auctor*). Un auteur moderne, Niebuhr, rend la même justice à Cincius. Il est souvent cité dans Festus; les fragments de ses ouvrages qui ont traversé les siècles ont été recueillis par Wasse, et se trouvent joints au Salluste de Corte. Ces fragments sont le seul monument historique où les rapports de Rome avec le Latium soient exposés avec quelque impartialité. Il écrivit aussi une histoire de Gorgias de Léontium. Outre les ouvrages déjà cités, Cincius traita encore les matières suivantes: *de Officio jurisconsulti*, en deux livres; — *de Verbis priscis*; — *de Consulum potestate*; — *de comitiis*; — *de Factis*; — *Mystagogicon*; — *de Re militari*. Il était question dans ce dernier traité de tout ce qui se rapportait au *Jus feciale*.

V. ROSENWALD.

Denys d'Halicarnasse, *Antiq.*, I. — Aulu-Gelle, XVI, 4. — Tite-Live, VII, 3; XXI, 38. — Voss, *de Hist. græc.*, IV, 13; *de Hist. lat.* — Niebuhr, *Römische Geschichte*. — Lachmann, *de Fontib. hist. T.-Livii*. — Zimmern, *Römische Rechtsgesch*, I, § 73.

CINEAS (Κινέας), chef thessalien, vivait vers 350 avant J.-C. Il n'est connu que par une mention flétrissante de Démosthène, qui le nomme parmi les traîtres vendus à Philippe et instruments de la perte de leur patrie. Polybe accuse Démosthène d'avoir compris dans une accusation générale un grand nombre de citoyens distingués; il en justifie même quelques-uns, mais il ne dit rien de Cinéas en particulier.

Démosthène, *de Corona*, *de Cherson*. — Polybe, XVII, 14. — Diodore, XVI, 38, 69.

CINÉAS (Κινέας), célèbre orateur thessalien, mort probablement vers 277 avant J.-C. Ami et ministre de Pyrrhus, roi d'Épire, il passait pour l'homme le plus éloquent de son siècle, et rappelait Démosthène, qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Pyrrhus faisait le plus grand cas de l'éloquence de son ministre : « Elle m'a valu, disait-il, plus de villes que toutes mes armées. » Cinéas n'était pas moins connu par la vivacité de sa conversation, et les historiens de l'antiquité nous ont transmis plusieurs de ses reparties. Nous voyons, par le témoignage de Cicéron, que l'orateur thessalien connaissait parfaitement la philosophie d'Épicure; mais il ne faut pas en conclure qu'il la prenait pour règle de conduite. On le voit, au contraire, préférer, à une vie tranquille les travaux et les périls militaires. Il s'intéressait assez à l'art de la guerre pour avoir écrit sur ce sujet un traité mentionné par Cicéron.

Lorsque Pyrrhus se fut décidé à la guerre contre les Romains, Cinéas, qui avait toujours conseillé la paix, devança son maître sur le territoire italien, releva les esprits abattus des Tarentins, et prépara tout pour la campagne prochaine. Après la bataille d'Héraclée, Pyrrhus délibéra avec ses conseillers pour savoir s'il adopterait les propositions de Fabricius. Milon, le plus vaillant des généraux du roi d'Épire, fut d'avis de pousser vivement la guerre contre les Romains. Cinéas fut d'un avis opposé. Selon lui, il fallait non-seulement renvoyer les prisonniers, mais les renvoyer sans rançon, afin de gagner l'affection des soldats romains. Pyrrhus adopta cette opinion. Fabricius revint à Rome avec les prisonniers, et Cinéas les suivit de près. Le rusé Thessalien mit tout en œuvre pour gagner les esprits. On dit que le lendemain de son arrivée il salua par leurs noms les sénateurs et les principaux citoyens. Il leur distribua de riches présents, ainsi qu'à leurs femmes; car il

savait que dans tous les États où il y a des assemblées publiques, les femmes ont une grande influence sur le résultat des délibérations. Quelles conditions Cinéas offrit-il au sénat? C'est une question sur laquelle les auteurs ne sont point d'accord. Zonare s'exprime à ce sujet d'une manière très-vague. Plutarque fait dire à Cinéas que Pyrrhus promettait d'aider les Romains à conquérir toute l'Italie, et qu'il ne demandait autre chose que leur amitié pour lui-même et des garanties pour ses alliés les Tarentins. Mais ce prince n'aurait pu faire de telles propositions sans se déshonorer, et le sénat n'aurait eu aucune raison de les rejeter. L'*Epitome* de Tite-Live n'est pas plus vraisemblable lorsqu'il dit que Cinéas demandait seulement que Pyrrhus fût admis à Rome, afin d'y traiter lui-même avec le sénat. C'est dans Appien qu'il faut chercher les véritables conditions proposées par Cinéas : la liberté des Grecs devait être solennellement reconnue, et Rome devait restituer tout ce qu'elle avait enlevé aux Brutiens, aux Apuliens et même aux Samnites. De pareilles propositions étaient inadmissibles. Appius l'aveugle, qui depuis longtemps vivait dans la retraite, se fit transporter au sénat en litière, et son éloquente indignation fit rejeter les offres de Cinéas. L'ambassadeur reçut ordre de sortir de la ville le jour même et d'aller dire à son maître que les Romains lui feraient une guerre irréconciliable jusqu'à ce qu'il fût sorti de l'Italie. De retour auprès de ce prince, il déclara qu'il n'avait jamais vu un peuple comme les Romains; que leur ville lui avait paru un temple, leur sénat une assemblée de rois. Deux ans après, en 278, lorsque Pyrrhus voulut passer en Sicile, il chargea Cinéas d'aller à Rome renouer les négociations. Le sénat déclara pour la seconde fois qu'il ne signerait la paix qu'après l'évacuation de l'Italie; mais il accepta l'échange des prisonniers, et consentit à conclure un armistice. Cinéas partit aussitôt après pour la Sicile, afin d'aplanir les voies à Pyrrhus. Son nom ne reparaît plus dans l'histoire. Il mourut probablement avant le retour de Pyrrhus en Italie.

Plutarque, *Pyrrhus*, 18, 20, 22. — Tite-Live, XXXIV, 4. — Pline, *Hist. nat.*, XIV, 12. — Appien, *Samn. fragment.*, X, XI.

CINELLI CALVOLLI (*Jean*), médecin et littérateur italien, né à Florence, le 26 février 1625, mort à Lorette, le 18 avril 1706. Après avoir exercé la médecine dans divers lieux d'Italie, il revint dans sa patrie, et se lia avec Antoine Magliabecchi, qui lui facilita l'accès de la bibliothèque du grand-duc. Cinelli se livra alors à la recherche de certains opuscules que leur utilité ne met pas toujours à l'abri de la destruction. Dès qu'il en eut découvert un certain nombre, il en publia le catalogue sous le titre de *Biblioteca volante*, et en donna successivement quatre cahiers, dont les deux premiers parurent à Florence, 1678, in-8°, et les deux autres à Naples, 1682-1685. Le dernier contenait une note quante contre le médecin du grand-duc. Viveme blessé, ce médecin traduisit Cinelli devant tribunaux, et le fit condamner à retirer l'éditi du quatrième cahier et à en donner une aut qui ne contiendrait plus la note. Cinelli quit Florence, vint chercher un asile à Venise, et publia un écrit intitulé : *Giustificazione di Gi vanni Cinelli;* 1683, in-fol. De Venise il se re dit à Bologne, puis à Modène, où ses amis procurèrent une chaire de toscan. Le traiteme qu'il recevait ne suffisant pas à ses besoins, reprit l'exercice de la médecine, qu'il pratiq successivement dans différentes villes. *La I blioteca volante*, qu'il avait poussée jusqu' seizième cahier, fut portée au vingtième par docteur Scanssani, qui refondit l'ouvrage da une nouvelle édition; Venise, 1734, 4 vol. in- C'est à Cinelli que l'on doit la 1re édition *Malmantile racquistato* de Lippi.

Gagliardi, *Vie de J. Cinelli Calvolli*, Roveredo, 17

***CINÉSIAS** (Κινήσιας), poëte dithyrambiq fils de Mélès, né à Athènes, vivait vers 400 ava J.-C. Le scoliaste d'Aristophane le donne comm né à Thèbes, et Fabricius le croit fils d'Évagora mais ce sont là deux erreurs, dont la première vi d'une confusion de personnes, l'autre d'un pa sage corrompu de Platon le comique. Les tale de Cinésias étaient fort médiocres, à ce q semble. Le poëte comique Phérécrate l'acc d'avoir corrompu la musique; Aristophane, da *les Oiseaux*, le montre volant vers l'Olympe po chercher dans les nuages des préludes aéri et neigeux (ἀεροδονήτους καὶ νιφοβόλους ἀναβ λάς). Ce n'étaient pas seulement les œuvres Cinésias qui prêtaient au ridicule, c'était aussi personne. Selon Athénée, il était si élancé et mince, que pour soutenir son corps il était forcé porter une sorte de corset fait de bois de tille aussi Aristophane l'appelle-t-il φιλύρινον, l'hom de tilleul. On comprend combien cette taille dicule donnait à rire aux poëtes comiques. nésias se vengea de leurs plaisanteries en p posant le décret qui, vers 390, supprima la *c ragie* comique. L'ancienne comédie, privée chœurs, cessa d'être lyrique, personnelle politique, et après une période de transit qui dura près d'un siècle, elle aboutit à la con die nouvelle, c'est-à-dire à des critiques gé rales de mœurs rattachées à des intrigues am reuses. Cinésias, qui, par son décret sur l'abolit des chœurs comiques, contribua beaucoup transformer l'ancienne comédie, en fut une dernières victimes. Attaqué chaque année Phérécrate, Aristophane et les autres poëtes miques, il fut mis en scène par Strattis, dans pièce intitulée *Cinésias*. Son impiété et sa débauchée l'exposèrent à de plus sérieuses taques. Lysias prononça contre lui deux discou dont il ne reste qu'un curieux fragment cité Athénée. L. J.

Scoliaste d'Aristophane, *ad Ran.*, 153, 404; *ad A*

79. — Platon, *Gorgias*. — Plutarque, *de Glor. Ath.*, 5; *Superstit.*, 10; *de Music.*, 30. — Athénée, XII. — idas, au mot Κινησιας. — Fabricius, *Biblioth. æca.* — Bœkh, *Staats-haushalt. von Athen.* — Clinton, *asti hellenici*, aux années 406, 388, 337.

***CINÉTHON** (Κιναίθων), poëte cyclique, né Lacédémone, vivait, selon Eusèbe, dans la oisième ou Olympiade, 765 avant J.-C. Il avait mposé les poëmes suivants : la *Télégonie* Τηλεγονία), histoire d'Ulysse depuis les derers événements racontés dans *l'Odyssée*, jusu'à la mort du héros; — les *Généalogies;* cet uvrage existait encore en l'an 175 de l'ère chréenne, comme on le voit par les citations de ausanias; — l'Héracléide (Ἡράκλεια), poëme ur la vie d'Hercule; — l'*Œdipodie* (Οἰδιποδία) : lon plusieurs critiques anciens, l'auteur de ce oëme est incertain, mais une inscription antique ttribue à Cinéthon. On a aussi quelquefois ttribué au même auteur la *petite Iliade* (Ἰλιὰς ικρά).

Eusèbe, *Chronic. olymp.*, 3, 4. — Pausanias, III, 3; IV, VIII, 53; IX, 5. — Scoliaste d'Apollonius de Rhodes, 1357. — Scoliaste d'Euripide, *ad Phœn.*, 1760; *ad road.*, 822. — Welcker, *Epischer Cyclus.*

CINGAROLI (*Martino*), peintre, né à Vérone, n 1667, mort à Milan, en 1729. Fils d'un peintre médiocre, il parvint, à l'aide de ses seules dispoitions et de quelques conseils de Giulio Carloni, qui alors travaillait à Vérone, à peindre avec n talent remarquable de petits sujets de figures ans de charmants paysages, et il se fit une imense réputation dans ce genre, qui tient plus de école flamande que de celle d'Italie.

E. B—N.

Pozzo, *Vite de' pittori veronesi.* — Orlandi, *Abbedario*,

***CINGÉTORIX**, chef gaulois, du pays de rèves, vivait l'an 60 avant J.-C. Par jalousie t par ambition, il se mit à la tête du parti des omains, que son beau-père, Indutiomar, combattait avec autant de patriotisme que d'habileté. l'approche de l'armée de César, il courut, avec a plupart des nobles, se joindre au général romain, et son rival fut contraint de se soumettre. e proconsul, récompensant la trahison, retint ndutiomar prisonnier, et signifia à sa nation u'elle eût à reconnaître Cingétorix pour son agistrat suprême. Mais la soumission des Tréires ne fut pas longue. Sollicités par l'infatiable Intudiomar, ils se levèrent en masse, 'an 53, et déclarèrent Cingétorix ennemi de la atrie. Le banni se réfugia aussitôt dans le camp le Labienus, l'un des lieutenants de César, l'inorma des résolutions du conseil et des plans l'Indutiomar; et bientôt une sanglante défaite ssuyée par ses compatriotes et la mort d'Indutiomar, tombé sur le champ de bataille, le reurent à la tête du gouvernement. Cependant les Trévires secouèrent encore une fois le joug; nais Labienus remporta, en l'an 51, une seconde victoire, qui soumit enfin complétement cette courageuse nation.

César, *Bel. Gal.*, V, 3, 55, 58; VI, 8.

CINI (*Jean-Baptiste*), littérateur italien, né à Florence, vers 1530. On a de lui : *la Vedova*, comédie; Florence, 1569, in-12; — *la Vita di Cosmo de' Medici, primo gran-duca di Toscana;* ibid., 1611, in-4°. Poëte et décorateur, Cini travailla surtout pour le théâtre, et fit représenter un grand nombre de pièces, dont quelques-unes se trouvent à la bibliothèque Magliabecchienne.

Negri, *Scrittori fiorentini.*

***CINI** (*Dominique*), antiquaire italien, né à Santo-Marcello, près de Pistoie, le 17 février 1695, mort en septembre 1772. Il se livra à des recherches historiques sur les montagnes qui environnent Pistoie, et publia l'ouvrage suivant : *Osservazioni storiche sopra l'antico stato delle montagne Pistojese;* Florence, 1737, in-4°.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. V, p. 468.

CINNA (*Lucius Cornelius*), général romain, mort 85 ans avant J.-C. Ce nom rappelle les sanglantes commotions qui amenèrent la chute de la république romaine. Cinna fut le complice des cruautés de Marius, sans participer à sa gloire. Patricien et né dans la *gens* ou maison *Cornelia*, dont Sylla était l'un des membres les plus illustres, Cinna se fit l'adversaire de cet homme, non moins sanguinaire que Marius. Il brigua le consulat, et fut nommé, après avoir promis à Sylla de ne point agir contre ses intérêts : en adjurant Jupiter, s'il manquait à ses serments, de le chasser de la ville comme il lançait au loin la pierre qu'il tenait dans la main. Néanmoins, il était à peine entré en charge qu'il fit tout ce qui dépendait de lui pour que Sylla fût contraint de s'éloigner, et il le fit même accuser par le tribun Virginius. Lorsque Sylla se fut rendu en Asie pour combattre Mithridate, Cinna travailla aussitôt au rappel de Marius. On dit qu'il était gagné à prix d'argent; mais, dévoré d'ambition, il lui suffisait de l'espoir de la domination pour tout oser, et il ne mit pas tout à coup ses projets à découvert. D'abord il se borna à demander la mise en vigueur de la loi de Sulpicius sur l'adoption des nouveaux citoyens dans les tribus. L'autre consul, Cn. Octavius, aussi paisible que Cinna était turbulent, s'y opposa vivement, de concert avec les anciens citoyens et la majorité des tribuns. Cinna se précipita sur les magistrats les armes à la main; mais Octavius combattit avec violence, et fut vainqueur. Repoussé jusqu'aux portes de la ville, Cinna appela à lui les esclaves; mais ils ne se laissèrent pas prendre à ses promesses de liberté, et il s'enfuit en Campanie. Le Forum était couvert de cadavres, et Plutarque fait monter à dix mille le nombre des tués, seulement du côté de Cinna. Sertorius, qui avait servi sous Marius, et que Sylla avait repoussé du tribunat, le suivit dans sa fuite. Cinna, déclaré déchu du consulat, gagna les chefs de l'armée d'Appius Claudius, et intéressa à sa cause les peuples d'Italie. Marius accourut d'Afrique avec 1,000 hommes; sa troupe se

grossit en chemin. De concert, Marius, Cinna, Sertorius et Carbon marchèrent sur Rome. En vain Pompeius Strabon, dont la conduite avait été fort équivoque jusque là, voulut secourir les assiégés : le sénat, découragé, demanda à capituler. Il fallut rendre le consulat à Cinna, qui refusa même de jurer qu'il épargnerait la vie des citoyens. Aussi Rome fut-elle traitée comme une ville prise d'assaut : d'illustres personnages périrent; de ce nombre furent le consul Octavius, Lucius, Calus César et l'orateur Marc-Antoine. L'autre consul, Merula (qui avait été substitué à Cinna) fut, ainsi que Catulus, accusé en forme : tous deux se donnèrent la mort. Un signe de tête de Marius coûtait la vie à ceux qui se présentaient devant lui, et l'on massacrait ceux auxquels il ne rendait pas le salut. L'année approchant de sa fin, Cinna et Marius se nommèrent eux-mêmes consuls. Marius mourut bientôt, par suite des excès auxquels il se livrait. Les crimes n'en continuèrent pas moins à ravager Rome. L'an 667 Cinna fut consul pour la troisième fois, avec Carbon; mais Sylla écrivit au sénat pour annoncer son retour. Les consuls levèrent aussitôt des troupes pour marcher à sa rencontre, et Cinna voulait conduire l'armée en Dalmatie. Déjà il était consul pour la quatrième fois, lorsqu'une sédition éclata dans les rangs; un centurion perça Cinna de son épée, en s'écriant : « Je délivre la république du plus injuste et du plus cruel de tous les tyrans. » [M. DE GOLBERY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Appien, liv. I.—Tite-Live, *Hist. Rom.*—Plutarque, *Vies de Pompée, de Marius et de Sylla.* — Aurel. Victor, *de Viris illustribus.*

*CINNA (*Lucius Cornelius*), fils du précédent, vivait vers le milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne. Très-jeune encore, il tenta de détruire la constitution de Sylla, de concert avec M. Lepidus, et après la défaite et la mort de celui-ci en Sardaigne, il alla rejoindre Sertorius en Espagne. César, son beau-frère, qui voulait se servir de lui contre le sénat, le fit rappeler de l'exil. Mais Cinna, comme fils d'un proscrit, resta exclu de toutes les fonctions publiques jusqu'à ce que les lois de Sylla eussent été abrogées sous la dictature de César. Cinna fut élu préteur en 44. Il ne tarda pas à se montrer mécontent du gouvernement de son beau-frère, et s'il ne se joignit pas aux meurtriers de ce grand homme, il approuva leur action. Telle était l'indignation de la foule contre les conspirateurs, que Cinna fut sur le point d'être massacré (*voy.* CINNA [*Helvius*]). Dans le partage des provinces, il n'en demanda aucune pour lui. Cicéron l'a beaucoup loué de ce désintéressement, qui fut peut-être forcé. Il avait épousé la fille du grand Pompée.

Plutarque, *Sertorius*, 15; *Brutus*, 18, *Cæsar*, 68. — Suétone, *Cæsar*, 5, 85. — Cicéron, *Philipp.*, III, 10.

*CINNA (*Cn. Cornelius Magnus*), fils du précédent, vivait vers l'an 10 avant J.-C. Il devait le nom de Grand (*Magnus*) à son grand-père Pompée. Bien qu'il eût pris parti pour Antoine contre Octave, celui-ci lui conféra un place de pontife. Cinna fut consul en l'an avant J.-C. C'est à lui que se rapporte la pièce d Corneille, dont le sujet a été emprunté à Sénèque

Sénèque, *de Clem.*, I, 9. — Dion Cassius, LV, 14, 22.

CINNA (*C. Helvius*), poëte latin, vivait ver 50 avant J.-C. Ami et contemporain de Catulle il n'est connu aujourd'hui que par quelques ver de ce poëte. La date de sa naissance est incon nue, mais celle de sa mort semble fixée par le pas sage suivant de Suétone : « Le peuple, aussitô après les funérailles de César, courut avec de torches aux maisons de Brutus et de Cassius, n'en fut repoussé qu'avec peine; sur sa route cette foule tumultueuse rencontra Helvius Cinna et, par suite d'une erreur de nom, le prenant pou Cornelius, à qui elle en voulait pour avoir pro noncé la veille un discours véhément contre Cé sar, elle le tua, et promena sa tête au bout d'un pique. » Valère Maxime, Appien et Dion Cassiu racontent le même fait, en y ajoutant cette cir constance qu'Helvius Cinna était tribun du peuple Suétone lui-même, dans un chapitre précéden dit que « Helvius Cinna, tribun du peuple, ava rédigé et tenu prête une loi dont César lui avai ordonné de faire la proposition en son absence et qui permettait à celui-ci d'épouser, à so choix, autant de femmes qu'il voudrait pour e avoir des enfants. » Plutarque dit aussi que Cinna ami de César, fut mis en pièces par la foule, qu le prit pour un des meurtriers du dictateur; e il ajoute ce détail caractéristique que « Cinna étai poëte (ἦν δέ ὁ Κίννας ποιητικὸς ἀνήρ). De c passage décisif on peut conclure que le poët Cinna, ami de Catulle, devint tribun, et fut mas sacré le jour même des funérailles de César c'est-à-dire le 17 ou le 18 mars 44. Cependant Weichert, d'après Reiske et Vossius, n'adme pas l'identité du poëte et du tribun. Il s'appuie su ces deux vers de la neuvième églogue de Virgile

Nam neque adhuc Vario videor, nec dicere Cinna
Digna, sed argutos inter strepere anser olores.

« Comme Varius, dit-il, était vivant à cett époque, Cinna devait vivre aussi; et comm ce Cinna est le même que Helvius Cinna, celui-c ne peut pas avoir été massacré en 44, puisqu'i vivait encore en 40 ou 41, date de la neuvièm églogue de Virgile. » Ce raisonnement n'es qu'une série d'hypothèses aussi peu prouvée les unes que les autres. La date de l'églogue d Virgile a été fixée plutôt sur des conjectures qu sur des données positives. Rien dans les vers de Virgile n'atteste que Cinna fût en effet vivant et l'auteur des *Églogues* a pu s'exprimer ainsi sur un poëte contemporain mort récemment. Enfin, bien que l'identité des deux Cinna ne soit pas constatée avec certitude, cette hypothèse est cependant plus probable que l'opinion contraire.

Le principal ouvrage d'Helvius Cinna était sa *Smyrna;* mais ni Catulle, qui en a fait l'éloge, ni aucun ancien écrivain ne nous disent quel en était le sujet. On ne peut faire sur ce point que

des conjectures. Selon quelques critiques, ce poëme célébrait les aventures de l'amazone Smyrna, qui, d'après la tradition, fonda dans l'Ionie la ville de ce nom. D'autres prétendent que dans cette composition il s'agissait du mythe d'Adonis et de Myrrha ou Smyrna, fille incestueuse de Cinyras. Quoi qu'il en soit, la *Smyrna* n'était point une tragédie, ainsi que l'a cru mal à propos un commentateur de Quintilien; c'était un poëme épique, comme le prouvent les fragments, trop peu nombreux, qui nous restent. Ils consistent en deux hexamètres séparés, cités, l'un par Priscien, l'autre par le scoliaste de Juvénal, et en ce court passage, conservé par Servius :

Te matutinus flentem conspexit Eous
Et flentem paulo vidit post Hesperus idem.

Ces vers, qui ne manquent ni de grâce ni d'harmonie, ne sauraient nous donner une idée du poëme entier. On sait que Cinna avait mis neuf ans à le composer, et cette patience, célèbre dans l'antiquité, semble avoir inspiré le fameux précepte d'Horace.

Outre la *Smyrna*, Cinna avait encore écrit un livre intitulé *Propempticon Pollionis*. Vossius a cru qu'il s'agissait d'un poëme sur Asinius Pollion, partant en 40 pour une expédition contre les Parthiniens de Dalmatie. Cette conjecture, qui repose sur l'hypothèse que nous avons combattue plus haut, n'a rien de vraisemblable, et les six vers qui nous restent du *Propempticon Pollionis* ne nous apprennent rien sur le sujet de cet ouvrage. Si aux fragments que nous venons de rapporter on ajoute quatre vers élégiaques qui se trouvent dans Isidore de Séville, un hexamètre cité par Suétone, un hexamètre et deux hendécasyllabes conservés par Aulu-Gelle, on aura l'indication de tout ce qui reste des compositions d'Helvius Cinna. L. J.

Catulle, X, XCV, CXIII. — Suétone, *Cæsar*, 85; *de Illust. Gramm.*, II. — Valère Maxime, IX, 9. — Appien, *Bel. civ.*, I. — Dion Cassius, XLIV. — Plutarque, *Cæsar*, 68; *Brutus*, 28. — Priscien, VI, 16, ed. de Krehl. — Scoliaste de Juvénal, VI, 155. — Servius, *ad Virgil. Georg.*, I, 288. — Horace, *Ars poetica*, 387. — Isidore de Séville, *Origines*, IX, 2; 4. — Weichert, *Poetarum latin. reliq.*

CINNA, jurisconsulte romain, vivait probablement au premier siècle avant l'ère chrétienne. Il serait difficile d'établir à son sujet une date précise. Peut-être eut-il pour père L. Cornelius Cinna, consul de 87 à 84 avant J.-C. Il est mentionné au Digeste par Pomponius, et fut un des disciples de Servius Sulpicius. Ulpien et Javolenus l'ont également cité. Maïansius paraît l'avoir confondu avec le poëte Helvius Cinna.

V. R.

Digeste, I, tit. II, § 44; XXXV, tit. I, § 40.

CINNAME (*Jean*), (Ἰωάννης Κίνναμος), appelé aussi quelquefois, **CINAME** et **SINNAME** (Κίναμος et Σίνναμος), un des écrivains byzantins les plus distingués et le meilleur historien de son temps, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle. Fort jeune encore, il suivit Manuel Comnène dans plusieurs de ses expéditions militaires en Europe et dans l'Asie Mineure; parvenu aux fonctions de secrétaire impérial, il fut témoin oculaire d'une grande partie des (Ἐπιτομή) événements dont il rend compte. Son Histoire, divisée en quatre livres, d'après le manuscrit original et l'édition de Tollius, ou plutôt en six, d'après les éditions les plus récentes, est composée de deux parties inégales : la première, qui n'est pour ainsi dire qu'un abrégé, comprend le règne de Jean Ier Comnène, depuis 1118 jusqu'en 1143; la seconde contient celui de Manuel Comnène, depuis 1143 jusqu'en 1176. La fin du sixième livre manque; il y était sans doute question des événements arrivés dans les quatre dernières années du règne de Manuel. Bien que Cinname n'écrivît qu'après la mort de son bienfaiteur, son titre de secrétaire de la cour ne donne pas lieu d'attendre de sa part une extrême impartialité; on reconnaît aussi dans sa manière de présenter les faits les préjugés politiques et religieux d'un Grec du moyen âge. Mais il n'en est pas moins certain qu'il fournit des détails curieux sur les guerres de l'empereur Manuel contre les sultans d'Iconium et contre les rois normands de la Sicile. Sa narration est rapide et claire; son style, imitation habile de Xénophon et de Procope, ne manque ni de correction ni même d'élégance; toutes les fois que ses préventions ne l'égarent point, ses remarques sont pleines de sagacité. L'histoire de Cinname n'a été conservée que par un seul manuscrit, qui, par un hasard inattendu, a échappé au pillage de Constantinople, en 1453, lorsque cette ville fut prise par les Turcs; il est sur papier de coton, paraît dater du quatorzième siècle, et se trouve aujourd'hui à la bibliothoque du Vatican, sous le n° 163. C'est d'après ce manuscrit que le texte de Cinname fut publié pour la première fois par Corneille Tollius, Utrecht, 1652, in-4°, avec une version latine. Une seconde édition, beaucoup plus correcte et enrichie de notes savantes, a été donnée par Du Cange, Paris, 1670, in-fol.; on l'a réimprimée à Venise, 1729, in-fol. M. Meineke, helléniste d'un grand mérite, a donné en 1836 une nouvelle édition de Cinname, dans la collection des historiens byzantins qui paraît à Bonn, sous les auspices de l'Académie royale de Berlin. [M. Hase, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Pope Blount, *Censura celebrium auctorum*. — Allatius, *de Simeonum scriptis*. — Suidas, *Lexicon*. — Hanke, *de Scriptoribus rerum Byzantinarum*. — Fabricius, *Biblioth. græc.*, VII.

CINO DE PISTOIE (*Guittoncino Guittone*), jurisconsulte et poëte italien, né à Pistoie, en 1270, mort dans la même ville, en janvier 1337. Il fut l'un des plus savants jurisconsultes, et l'un des poëtes les plus élégants d'une époque où les Muses n'avaient point en horreur la science. En 1314 Cino reçut à Bologne le titre de docteur; mais en 1307 il était déjà juge dans sa patrie, d'où, par suite de discordes civiles, il dut s'exiler. Il était gibelin, et, comme Dante, lié

avec les *blancs*, parmi lesquels il avait plusieurs de ses amis. Mais c'était un homme loyal, qui apportait dans les dissensions politiques le sentiment du juste, et qui aurait rougi de ternir par des moyens iniques la dignité de sa cause; aussi les factieux ne l'aimaient pas, et c'est encore un autre point de ressemblance entre lui et Dante, qui l'appela son ami, qui en parla plusieurs fois avec éloge dans le traité de l'éloquence italienne. Cino dans son exil, ou bien dans ses ambassades, visita les régions de la Lombardie; il voyagea même en France. Dans les montagnes de la Toscane, il connut Selvaggia, qu'il chanta dans des vers auxquels il n'y a rien qui puisse être comparé parmi ses prédécesseurs : c'est quelque chose entre la vigueur du Dante et la suavité de Pétrarque, quelque chose de plus joli et de plus franc que la poésie de Cavalcanti, cet autre ami du grand Florentin. Il enseigna le droit à Trévise, à Padoue et à Florence en 1334. Son commentaire du droit romain (*Lectura Cini de Pistorio super Codice;* Pavie, 1483; Lyon, 1526, in-fol.) jouit longtemps d'une célébrité méritée. Un autre rapprochement à faire entre Dante et Cino, c'est que tous les deux ont en même temps aimé plus d'une femme. Mais la Béatrix de Dante était déjà morte lorsqu'il se livra à de nouvelles amours, et la Selvaggia de Cino vivait encore lorsqu'il chantait une marquise Malaspina, une dame de cette grande famille envers laquelle le poëte de *l'Enfer* et du *Paradis* fut si libéral de remercîments et d'éloges. Les poésies de Cino furent imprimées sous le titre de *Rime di messer Cino*, etc.; Rome, 1559, in-8°. [Tommaseo, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Fichard, *Vitæ jurisconsultorum.* — Bayle, *Dict. hist.* — Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.* — S. Ciampi, *Memoria della vita di M. Cino da Pistoja;* Pisa, 1808, in-8°. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. II.

CINQ-ARBRES ou **CINQUARBRES** (*Jean*), en latin *Quincarboreus*, orientaliste français, natif d'Aurillac, mort en 1587. Il fut professeur d'hébreu et de syriaque au Collége de France. On a de lui : *Opus de grammatica Hebræorum; accessit liber de notis Hebræorum;* Paris, 1546 et 1549, in-4°; sous ce titre : *Institutiones linguæ hebraicæ*, ibid., 1582, in-4°; avec les additions de P. Vignal, ibid., 1609, in-4°, et 1621, in-8°; — *Tabula Nicolai Clenardi in Grammaticam hebræam, amendis repurgata et annotationibus illustrata;* ibid., 1564, in-4° et in-8°; — *Jonathanis Chaldæi Targum in Oseam, Joelem et Amos; necnon alterius autoris paraphrasis in Ruth, et Jeremiæ Lamentationes, latine redditæ, cum scholiis;* ibid., 1564, in-4° et in-8°; — *Evangelium secundum Matthæum in lingua hebraica, cum versione latina atque succinctis annotationibus Sebastiani Munsteri;* ibid., 1551, in-8°. Cinq-Arbres rendit encore un véritable service à la médecine par sa traduction latine de quelques ouvrages d'Avicenne; Paris, 1570-1572, 2 vol. in-8°.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXIX, p. 217.

***CINQUANTA** (*Benoît*), littérateur italien, de l'ordre des Franciscains, natif de Milan, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *lo Specchio de' prelati;* Milan, 1628, 1670, in-4°; — *le Quarant ore, sermoni XL*; ibid., 1632, in-4°; — *la Peste dell' anno* 1630, *tragedia in versi;* ibid., 1632, in-12; — *S. Agnese, tragedia spirituale in rima;* ibid., 1634, in-12.

Argelati, *Bibl. mediol.*

CINQ-MARS (*Henri* Coiffier de Ruzé, marquis de), favori de Louis XIII, né en 1620, mort à Lyon, le 12 septembre 1642. Il avait dix-huit ans quand le cardinal de Richelieu, dont la main puissante avait élevé son père, l'appela à la cour et le destina à la faveur du roi. C'était un poste qui ne restait guère vacant, et auquel le cardinal se chargeait seul de pourvoir, comme aux autres. Il venait d'en chasser Mme d'Hautefort dont le dévouement à la reine lui faisait ombrage; car il n'était rien de plus chaste que ces intimités du roi Louis XIII, dans la solitude dont l'enveloppait son ministre. Ce qu'il lui fallait c'était un visage ami, toujours présent, un cœur de femme ou d'enfant qui alimentât le besoin qu'il avait d'affection et de confiance, un être comme lui, aimant et faible, confident de ses plaintes monotones et de ses timides rancunes contre son tout-puissant sujet; mais ce qu'il fallait au sujet tout-puissant, c'était un agent sûr et fidèle, qui le tînt au courant des impressions journalières du roi. En jetant les yeux sur le jeune d'Effiat pour remplir ce rôle, le grand politique se trompa. Doué de formes et de qualités brillantes, le favori fit un rapide chemin. Le roi m'appela bientôt plus que son cher ami, le fit maître de sa garde-robe et grand-écuyer de France, lorsqu'il avait à peine dix-neuf ans. Il paraît au reste qu'il payait assez cher ces précoces jouissances de l'ambition, car la société du roi l'accablait d'ennui. Esprit vif et curieux, avide d'aliment et de culture, il soupirait après les doctes soirées, les entretiens de *messieurs du Marais*. Mais il avait les nuits pour se dédommager des ennuis du jour. C'est chez Marion de Lorme qu'il les passait le plus souvent, en compagnie des beaux-esprits du temps. Il était épris, à ce qu'il paraît, de la spirituelle courtisane, bien qu'engagé déjà dans d'autres liens; car il était aimé de la belle Marie de Gonzague, princesse de Mantoue, qui fut depuis reine de Pologne. Cette princesse, dit le duc de La Rochefoucauld, une des plus aimables personnes du monde, souhaitait ardemment de l'épouser. Ce projet ne pouvait déplaire à l'ambitieux favori; mais le cardinal, auquel il s'en ouvrit, ne le goûta pas : il l'accueillit d'une rude et humiliante réponse. Car Richelieu voyait toujours en lui sa créature, et ne pouvait lui permettre d'outrepasser le rôle qu'il lui avait marqué. *M. le Grand*

(c'était le nom qu'on donnait à la cour au grand écuyer) devait rester un enfant oisif et frivole, une élégante poupée mise aux mains du roi, et qu'il serait toujours facile de reprendre et de briser. Cinq-Mars entreprit vainement d'avoir part aux affaires, et sollicita un siége au conseil; le regard du cardinal l'en éloigna toujours; une fois même, dit le marquis de Montglat, « le cardinal le gourmanda comme un valet, le traitant de petit insolent ». Ces outrages et cette tyrannie finirent par ulcérer ce jeune cœur, qu'exaltait d'un autre côté son ambitieux amour pour la princesse Marie: il entreprit de renverser Richelieu. S'adressant à tous les ressentiments amassés contre le redoutable ministre, il en fit un faisceau, et osa tenter encore une conjuration contre lui. « Le roi, dit Mme de Motteville, en était tacitement le chef Cinq-Mars en était l'âme; le nom dont on se servait était celui du duc d'Orléans, frère du roi; leur conseil était le duc de Bouillon. » A leur suite vint s'enrôler le reste de ces hautes têtes que le grand niveleur n'avait pas encore trouvé le temps ou l'occasion d'abattre. C'était encore une lutte à mort qu'ils engageaient; et comme ils savaient par expérience jusqu'où l'on devait se fier à un conspirateur tel que Louis XIII, ils recoururent au triste et coupable expédient d'un traité avec l'Espagne, pour s'assurer une ressource en cas de défection de sa part. Le cardinal était à Narbonne : depuis longtemps il vivait confiné à cette extrémité de la France, dont le climat ranimait sa santé ruinée; son existence ne se révélait plus que par les effets de son pouvoir, dont les coups se succédaient par intervalles; et pour partir d'une main invisible et lointaine, ils n'en étaient ni moins rudes ni moins sûrs. Il semblait ainsi placé comme à distance pour mieux observer l'orage qui se formait contre lui. Il l'avait vu naître et le laissait grossir, suivant de l'œil ses moindres mouvements. Mais l'épreuve durait déjà trop pour Louis XIII; les plus fermes résolutions survivaient rarement au jour qui les voyait naître. Il s'alarmait déjà de s'être tant compromis; en voyant s'éloigner son ministre, il s'en crut abandonné, et moins que jamais il se sentait de force à porter cette lourde couronne que le grand ouvrier lui avait faite. Il comprenait que l'État tout entier s'appuyait sur un homme, et que les ressorts du pouvoir pourraient cesser de fonctionner sous une autre main que la sienne. Il fallait donc encore une fois apaiser l'homme indispensable, et Louis XIII interdit sa présence à son *cher ami*. Cinq-Mars usa d'une manœuvre habile pour masquer sa disgrâce et soutenir le cœur de ses partisans. Disposant de l'huissier qui avait coutume de l'introduire, il continua de se présenter à l'heure des entrevues; puis, au lieu de pénétrer jusqu'à la chambre royale, il passait son temps dans un couloir obscur, auprès de son complaisant introducteur. Ce manége dura quinze jours. Mais Louis XIII avait déjà promis de le livrer à Richelieu : il le fit arrêter lui-même à Narbonne, ainsi que le jeune conseiller de Thou, son ami. On les conduisit au château de Perpignan, tandis que le roi se rendait à Tarascon auprès de son ministre, pour acheter une réconciliation au prix de ces deux jeunes têtes. Richelieu s'embarqua sur le Rhône, et le remonta jusqu'à Valence. Selon les récits contemporains (*Mémoires* du marquis de Montglat, de Mme de Motteville, etc.), il traînait après lui ses deux victimes dans une barque remorquée à la sienne. Ainsi on eût pu le voir des deux rives du fleuve, ce vieillard implacable, déjà condamné lui-même, demandant comme un sursis à la mort pour faire durer sa vengeance et conduire à l'échafaud lui-même ces deux jeunes hommes pleins de force et de vie. Cinq-Mars et son ami, condamnés à mort, furent décapités à Lyon, le 12 septembre 1642. Ils avaient parmi leurs juges Seguier, le chancelier, que Cinq-Mars avait fait conserver dans cette charge.

Les historiens ont répété que Louis XIII, de retour à Saint-Germain, informé de l'heure où son ancien favori devait périr, dit, en regardant sa montre : « M. le Grand fait en ce moment une vilaine grimace! » Moquerie vraiment atroce et assez croyable de la part d'un roi auquel une volonté étrangère dictait tour à tour l'amour et la haine. [M. Amédée Renée, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Mémoires du marquis de Montglat, de Mme de Motteville, du comte de La Châtre.— *Histoire universelle* du président de Thou. — Capefigue, *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le siècle de Louis XIV;* Paris, 1836, 8 vol. in-8°. — M. Alfred de Vigny, *Cinq-Mars, ou une conjuration sous Louis XIII;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°. — M. Bazin, *Hist. de Louis XIII.*

CINTRA (*Pierre* de), navigateur portugais, vivait dans le milieu du quinzième siècle. Il entreprit un voyage en 1462, pour continuer les découvertes sur la côte de la Guinée, s'avança jusqu'au cap Mesurado, par le 7° de latitude nord, donna des noms aux rivières et aux caps qu'il rencontra, et revint en Portugal. En 1482 il fit un second voyage, dans le même but, sur une flotte commandée par Diego d'Azambuja, qui poussa jusqu'au point appelé La Mina, où les Portugais construisirent un fort. La relation du premier voyage de Cintra, rédigée par Cadamosto, se trouve dans le tome Ier du recueil de Ramusio, et dans le tom. Ier du recueil de Temporal, intitulé : *Historiale description de l'Afrique, plus cinq navigations au pays des noirs;* Lyon, 1556, 2 vol. in-fol.

CINTRA (*Gonçalo* de), navigateur portugais, mort en 1445. Il faisait partie de cette école maritime de Sagres, qui avait été fondée par l'infant D. Henrique. Il fit même de bonne heure la guerre en Afrique, et il se distingua à Ceuta, durant la grande expédition de Jean Ier. Il alla ensuite porter le ravage le long des côtes de Grenade, alors que ce royaume était encore sous la domination musulmane. Cintra, dont le nom

est célèbre dans les fastes de la navigation, montrait d'autant plus de courage en prenant part aux explorations maritimes qui se multipliaient alors, qu'il ne savait point nager. En l'année même où il périt, Cintra découvrit la baie qui porte son nom avant le Rio do Curo, le long de la côte d'Afrique, encore si peu explorée; elle fut appelée *Angra de Gonçalo de Cintra*, et Ortelius la figura dès le seizième siècle dans son recueil de cartes, en altérant la première dénomination et en désignant cette région sous le nom de golfe de *Concintra*. Ce fut en entrant dans une lagune de l'île d'Arguim que son navire, resté à sec durant la marée basse, fut assailli par les noirs. Cintra périt alors avec plusieurs de ses compagnons. FERDINAND DENIS.

Gomez Eannez de Azurara, *Conquista de Guiné, os Portuguezes em Africa, Asia, America e Occeania, obra classica;* Lisboa, 1849, in-8°. t. I (renfermant la 2e édit. de l'*Indice chronologico* du cardinal Saraïva).

***CINUZZI** (*Marie-Antoine*), traducteur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On de lui : *il Rapimento di Proserpina di Claudiano, tradotto;* 1542, et Venise, 1608; — *il Prometeo d'Eschilo*, en manuscrit au Vatican. Peut-être ce Cinuzzi est-il le même que le Cinuzzi de Sienne, auteur de l'ouvrage intitulé : *della Disciplina militare antica e moderna, di nuovo ampliata;* Sienne, 1620, in-4°.

Paitoni, *Bibl. degli volgarizz.*

CIOFANO (*Hercule*), philologue et poëte italien, natif de Sulmone, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Observationes in Ovidii Metamorphoses;* Venise, 1575, in-8°; — *Vita Ovidii*, imprimée avec des notes, et *Urbis Sulmonæ descriptio;* Anvers, 1583, in-8°; et dans l'édition d'Ovide; Francfort, 1601, in-fol.; dans l'édition donnée par Burmann, 1727, 4 vol. in-4°; — *Adverbia localia*, Sulmone, 1584, in-4°.

Toppi, *Bibl. napoletana.* — Baillet, *Jugements des savants.*

CIONACCI (*François*), littérateur italien, né à Florence, le 13 novembre 1633, mort le 15 mars 1714. Ses principaux ouvrages sont : *Vita d'Ant. Coltellini*, à la tête des *Osservazioni di Creanze;* 1675, in-12; — *Saggio della favellatoria;* 1679, in-12; ouvrage estimé et souvent réimprimé; — une bonne édition de *Rime sacre* de Laurent de Médicis, de Lucrèce Tornabuoni, sa mère, et de deux autres Médicis; Florence, 1680, in-4°; — *Discorso dell' origine e progressi del canto ecclesiastico*, en tête du *Cantore addottrinato* de Coferati; ibid., 1682.

Negri, *Scritt. florent.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CIONE. *Voy.* ORCAGNA.

CIPIERRE ou **SIPIERRE** (*Philibert de* MARSILLY, seigneur DE), gouverneur et guerrier français, né dans le Mâconnais, mort à Liége, en septembre 1566. Il dut aux Guises son élévation. Après avoir servi avec distinction sous Henri II, il fut nommé, à la recommandation de ses patrons, gouverneur du duc d'Orléans, depuis Charles IX, qui le fit ensuite premier gentilhomme de sa chambre, et lui donna les gouvernements de l'Orléanais et du Berry. « C'était, dit de Thou, un homme de bien et un grand capitaine, qui n'avait rien de plus à cœur que la gloire de son élève et la tranquillité de l'État. » Si Charles IX, sur le trône, ne suivit pas les leçons de son ancien gouverneur, ce fut, selon Brantôme, parce que le maréchal de Retz lui fit oublier la bonne nourriture que lui avait donnée le brave Cipierre.

De Thou, *Hist. universelle.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CIPIERRE (*René de* SAVOIE, plus connu sous le nom DE), fils de Claude de Savoie, gouverneur et grand-sénéchal de Provence, mort à Fréjus, en 1567. Il embrassa, sous Charles IX, le parti des huguenots, fit des levées en Provence par ordre du prince de Condé, combattit avec Crussol d'Acier, Mouvans, Cérute, etc., et assista à la prise de Nîmes et de Montpellier. Sa conduite lui attira la haine de son propre frère, le comte de Sommerive. Il revenait de Nice, où il était allé saluer le duc de Savoie, son parent, quand il fut assassiné dans Fréjus, par un parti de ses ennemis, qui d'abord lui avaient tendu, aux environs de cette ville, une embuscade à laquelle il avait échappé. On ne douta point que la cour et le comte de Sommerive n'eussent ordonné et préparé ce meurtre.

Mézerai, *Hist. de France.*—De Thou, *Hist. universelle* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CIPRIANI (*Giovanni-Battista*), peintre et graveur, né à Florence, en 1732, d'une famille originaire de Pistoie, mort à Londres, en 1790. Il fut élève de Gaetano Gabbiani, et devint à son école très-habile dessinateur. Dans sa jeunesse, il peignit à Pistoïe dans l'abbaye de *Santo-Michele in Pelago* deux tableaux représentant *Grégoire VII, pape*, et *Santo Tesauro*. Ces ouvrages font regretter que Cipriani ne se soit pas adonné davantage à la peinture. Il avait contracté à Florence une intime amitié avec l'excellent graveur Bartolozzi; celui-ci, se trouvant à Londres accablé de travaux, appela son ami auprès de lui, et de ce jour Cipriani quitta le pinceau pour le burin. Ses planches les plus estimées sont plusieurs portraits de *personnages du temps de Cromwell, la Mère et le Fils*, composition, la *Mort de Cléopatre*, d'après Benvenuto Cellini, enfin la *Descente du Saint-Esprit*, d'après Domenico Gabbiani. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

***CIPUS** ou **CIPPUS GENUCIUS**, préteur romain, vivait vers 240 avant J.-C. Il est connu par un événement merveilleux dont nous empruntons le récit à Valère Maxime. « Au moment, dit cet historien, où le préteur Genucius Cipus sortait de Rome en costume de guerre, il s'opéra en lui un prodige d'une espèce singu-

lière et inconnue : il lui poussa subitement sur la tête comme des cornes. Les aruspices déclarèrent qu'il serait roi s'il rentrait dans la ville. Pour empêcher l'effet de cette prédiction, il se condamna lui-même à un exil perpétuel, résolution magnanime, et plus glorieuse que le règne des sept rois de Rome. En mémoire de cet événement, une tête d'airain fut incrustée dans la porte par où sortit Genucius, et fut appelée *Raudusculana*, du nom de *Raudera*, donné autrefois à la monnaie d'airain. »

Valère Maxime, V, 6. — Ovide, *Metam.*, XV, 565, etc. — Pline, *Hist. nat.*, XI, 37.

CIRCIGNANO. *Voy.* POMERANCIO.

CIREY (*Jean* DE), théologien français, natif de Dijon, mort le 27 décembre 1503. Il entra dans l'ordre de Cîteaux, et en devint général en 1476. Ses principaux ouvrages sont : *Capitulum generale Cisterciense;* Dijon, 1490; — *Collectio privilegiorum ordinis Cisterciensis;* ibid., 1491, in-4°; Anvers, 1630; — *Compendium sanctorum ordinis Cisterciensis;* ibid., in-4°.

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* — De Visch, *Bibtioth. script. ord. Cisterciensis.*

CIRILLO (*Bernardin*), historien italien, né à Aquila, vers 1500, mort le 15 juillet 1575. Il fut successivement secrétaire de la chambre royale à Naples, protonotaire et secrétaire apostolique à Rome, archiprêtre de la *Santa-Casa* de Lorette, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, et commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit *in Saxia.* On a de lui : *Gli annali della città dell' Aquila, con l'historia del suo tempo;* Rome, 1570, in-4°; — *Sur la décadence de la musique d'église*, en italien.

Toppi, *Bibl. napolet.* — Possevin, *Apparatus sacer*, t. I, p. 223.

***CIRILLO** (*Joseph-Pascal*), jurisconsulte italien, né à Grumo, dans le diocèse d'Aversa, en 1709, mort à Naples, le 20 avril 1776. Après avoir étudié sous la direction de Nicolas Capasso, il occupa en 1729 la chaire de droit canon et en 1732 celle de droit civil. En 1738 il fut appelé à professer le droit municipal. Il eut le titre de secrétaire de la commission du nouveau code carolin, et se fit partout remarquer par son talent oratoire. Il fut honorablement accueilli par le pape Pie VI, lorsqu'il se rendit à Rome, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Ad libr. IV Instit. civ. Commentarius perpetuus;* Naples, 1737-1738, in-4°; — *Osservazioni sul trattato di L. A. Muratori dei Difetti della giurisprudenza;* 1743, in-8°; — *Codex legum neapolitanarum;* 1789, in-8°; — *Oratio de jure feudali;* 1754, in-4°; — *le Nozze di Ercole ed Ebbe, dramma;* 1740; — *le Poesie di F. Lorenzini, Ragguagli dell' Accademia degli Oziosi*, 1744.

Ritratti poetici; Naples, 1825, in-8°.

CIRILLO (*Nicolas*), médecin et physicien italien, né près de Naples, en 1671, mort à Naples, en 1734. Il fut professeur à l'université de sa ville natale et associé de la Société royale de Londres. Ses principaux ouvrages sont : une *Dissertation sur l'usage de l'eau froide dans les fièvres;* dans les *Transactions philosophiques*, vol. XXXVI; — *Mémoire sur les tremblements de terre;* dans les *Transactions philosophiques*, vol. XXXVIII; — deux dissertations, l'une *Sur le fer*, et l'autre *Sur le vif-argent;* — *Consultations;* Naples, 1738.

Sorau, *Vie de Cirillo*, en tête des *Consultations.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CIRILLO (*Dominique*), médecin et écrivain napolitain, né à Grugno, en 1734, mort à Naples, en 1799. Tout jeune encore, il obtint au concours une chaire de botanique, que laissait vacante la mort du professeur Pedillo. Quelques années après, il fit un voyage en France et en Angleterre. A Londres, il fut reçu membre de la Société royale; à Paris, il fut accueilli par toutes les célébrités littéraires de l'époque, et devint l'ami de Buffon, de D'Alembert, de Diderot. A son retour à Naples, il fut nommé professeur de médecine pratique, puis de médecine théorique. Sa réputation lui valut d'être médecin de la cour; mais il ne négligea jamais sa véritable clientelle, les indigents.

Déjà, à cette époque, malgré la multiplicité de ses occupations, Cirillo avait publié divers ouvrages sur la botanique; par la suite, son esprit fécond et infatigable trouva encore des loisirs suffisants pour se signaler, presque chaque année, par l'apparition d'une œuvre nouvelle. Tous ses écrits dénotent un esprit juste et observateur, une intelligence profonde, une science éclairée, en même temps qu'une douce philosophie et un constant sentiment d'amour pour l'humanité. Les uns sont en latin, les autres en italien; ils traitent en général de la médecine et des sciences naturelles. L'un d'eux, une Entomologie napolitaine, est accompagné de planches dessinées par Cirillo lui-même. A ce sujet, on doit rappeler que Linné, dans son *Système de la nature*, déclare devoir à Cirillo la connaissance de plusieurs insectes. Un autre ouvrage de ce médecin paraît sortir du cadre ordinaire de ses œuvres; il a pour titre : *les Qualités morales de l'âne, discours académique.* C'est une esquisse philosophique, doublement charmante, aux points de vue du style et de l'esprit.

Les événements politiques dont l'Italie a été le théâtre à la fin du dix-huitième siècle vinrent changer subitement les paisibles destinées du docteur Cirillo et couronner tragiquement une vie toute de labeur scientifique et de bienfaisance. L'entrée des troupes françaises à Naples, en janvier 1799, fit proclamer dans cette ville la république Parthénopéenne. Cirillo fut élu représentant du peuple, puis nommé membre, puis président de la commission législative.

Cependant le parti royaliste se reformait en Calabre; et quand les troupes françaises, pressées de toutes parts, par les Russes et les Anglais, durent abandonner l'Italie, l'armée du roi de

Naples, commandée par le cardinal Ruffo, se présenta devant cette ville. Ce fut pour les lazzaroni le signal du massacre des patriotes et du pillage de leurs biens. Les membres du gouvernement républicain n'eurent que le temps de se réfugier dans les forts avec une faible garnison. Mais, privés d'approvisionnements, ils durent capituler après une courte résistance. La capitulation était des plus honorables, et garantissait formellement à chacun non-seulement la vie, mais la liberté et la tranquillité dans quelque lieu qu'il lui plût de se retirer, même à Naples. Cette convention était signée par le cardinal Ruffo, le général napolitain Micheroux, sir Food, commandant des vaisseaux anglais devant Naples, et Méjean, envoyé de la république française. Cirillo se retira sur un navire neutre, qui devait le transporter à Toulon. Mais le roi Ferdinand, et particulièrement Marie-Caroline d'Autriche, sa femme, irrités de voir leurs ennemis échapper à leur vengeance, refusèrent de reconnaître la capitulation, et obtinrent de l'amiral anglais Nelson que, de son côté également, il la déclarât nulle. Alors les patriotes, déjà rentrés en toute confiance chez eux ou qui se trouvaient sur des bâtiments neutres, furent tous arrêtés. Cirillo, qui plus d'une fois avait donné ses soins à la reine Marie-Caroline et à l'amiral Nelson lui-même, fut, comme les autres, jeté dans un cachot. Une junte fut nommée pour juger les prisonniers; mais elle fit observer qu'elle ne pouvait traiter en coupables des gens qui s'étaient rendus sur la foi d'une capitulation : la junte fut alors dissoute, et remplacée par un comité d'hommes disposés à toutes les complaisances. Cirillo comparut devant le président de ce comité, qui lui demanda son nom, puis son âge : « Soixante ans, répondit-il. — Votre profession? — Médecin sous la monarchie, représentant du peuple sous la république. — Et qu'es-tu devant moi? — Devant toi, lâche! je suis un héros, » répliqua-t-il. Sa condamnation à mort fut prononcée. Cependant Nelson s'employa pour obtenir la vie de l'ancien représentant. Le roi Ferdinand y mit la condition que Cirillo demanderait grâce. Un agent du gouvernement vint le sonder à cet égard dans son cachot; Cirillo répondit : « J'ai perdu dans « le pillage de ma maison tous mes écrits scien- « tifiques, fruit de tant d'années de travail; j'ai « perdu par le rapt de ma nièce toutes les dou- « ceurs du foyer domestique; je ne tiens plus à « la vie : la mort me promet le repos, je ne la « crains pas. » Il fut pendu.

Voici la liste des ouvrages de Cirillo : *ad Botanicas institutiones introductio;* Naples, 1771; — *Fundamenta botanicæ, sive philosophiæ botanicæ explicatio*, 2 vol. in-8°; — *Osservazioni pratiche intorno alla lue venerea;* Naples, 1783, in-8° : ce dernier ouvrage a été traduit en français par le docteur Auber en 1803; — *de Essentialibus nonnullarum plantarum caracteribus;* Naples, 1783, in-8°; — *Nosologiæ methodicæ rudimenta;* Naples, 1780, in-8°; — *Riflessioni intorno alla qualità delle acque adoperate per la concia de' cuoj;* — Naples, 1786; — *le Virtù morali dell' asino;* Nice, 1786; — *la Prigione e l'ospedale;* Nice, 1787; — *Plantarum rariorum regni Neapolitani fasciculus primus;* Naples, 1788, in-fol.; — *Fasciculus secundus*, 1793; — *Entomologiæ neapolitanæ specimen primum;* Naples, 1787, in-fol.; — et quelques autres écrits de moins d'importance, notamment deux mémoires, l'un *Sur la manne de la Calabre*, l'autre *Sur la tarentule*, insérés dans les *Transactions philosophiques.*

Le comte Orloff, *Mémoires sur le royaume de Naples.*

CIRNI (*Antoine-François*), historien italien, né vers 1510, à Olmeta de Nebbio, en Corse. On a de lui : *Commentarii divisi in IX libri, nei primi dei quali sono descritti alcuni fatti delle guerre di religione accadate in Francia sotto il regno di Carlo IX; la Celebrazione del concilio di Trento; il Soccorso inviato da Filippo II, per liberare la fortezza d'Orano; e l'impresa dell' isola del Pignone*, etc.; *sono con molta diligenza narrate le cose succedite nell' isola di Malta quando, nel* 1565, *fu assediata dall' armata di Solimano;* Rome, 1567.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon.*

CIRO-FERRI. *Voy.* FERRI.

CIRON (*Innocent*), jurisconsulte français, mort vers 1650. Il fut chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, et professa le droit dans cette ville. On a de lui : *Opera in jus canonicum;* Toulouse, 1645, in-fol.; Vienne, 1761, in-4°.

Denys-Simon, *Bibliothèque des auteurs de droit.*

***CIRUELO** (*Pedro*), mathématicien et naturaliste espagnol, né en Aragon, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1550. Il fit ses études à Salamanque, et fort jeune encore il passa à Paris, pour professer dans l'université de cette ville les mathématiques et la philosophie. Il y résida pendant dix ans; lorsqu'il retourna dans son pays, sa réputation s'était déjà suffisamment accrue pour que le cardinal de Cisneros lui concédât une chaire au collége de Saint-Ildefonse à Alcala. Nous le voyons occuper cet emploi dès le 17 janvier 1510, puis il fut nommé successivement chanoine, prébendier de l'église de Ségovie, puis de celle de Salamanque. Lorsque Charles-Quint voulut que Philippe II enfant reçût une éducation en parfait accord avec ses hautes destinées, Ciruelo fut au nombre des trois professeurs choisis parmi les quinze personnages les plus éminents de l'Espagne pour enseigner le jeune prince, et il occupa même le premier rang. On dit que l'extrême petitesse de sa taille lui fit perdre cette surintendance, dans laquelle il fut remplacé par le docteur Martinez Siliceo. Ciruelo avait publié à Paris, dès 1502, la *Arithmetica especulativa* de

Thomas Bravardini, revue et corrigée par lui En 1505 il fit imprimer un autre traite d'arithmétique pratique. Trois ans plus tard, il édita *la Sphère* de Sacro-Bosco, avec un savant commentaire, qu'il dédia à D. Jaime Ramirez de Gusman, et plus tard à l'université d'Alcala, lorsque le livre se réimprima dans cette ville, en 1526. Ce fut encore à Alcala qu'il publia, dès 1521, son ouvrage intitulé : *Apotelesmata astrologiæ christianæ*, et en 1523 l'*Introductio astrologica*, qui en était déjà probablement à sa seconde édition. Publié dès 1516, toujours à Alcala, son Cours de mathématiques fut réimprimé en 1528. Fernandez de Navarrete fait observer que si Mestre Ciruelo soutint dans cet ouvrage l'excellence de l'astrologie contre les principes critiques émis par Pic de la Mirandole, plus tard dans son livre intitulé : *Reprobacion de las supersticiones*, publié en 1539, il établit une différence entre la véritable astrologie (l'astronomie de nos jours) et la fausse, qu'il rejette parmi les superstitions condamnables. Ciruelo fut un des hommes qui contribuèrent le plus à la diffusion des sciences exactes au seizième siècle. FERD. DENIS.

Fernandez de Navarrete, *Disertacion sobre lo historia de la Nautica y de las sciencias matematicas*; Madrid, 1846, in-8°.

CISINGE (*Jean* DE), ou *Janus Pannonius*, poëte hongrois, né le 29 août 1434, dans un village près de l'embouchure de la Drave, mort en 1472, dans la Carinthie. Il fit ses études en Italie, où l'avait envoyé l'évêque de Varadin, son oncle maternel, et s'y fit remarquer par son talent pour la poésie latine. Il n'avait que vingt-six ans lorsque le pape Pie II le nomma évêque de Cinq-Églises, dans la basse Hongrie. Obligé en vertu des lois de l'État de porter les armes contre les Turcs, il quitta bientôt les champs de bataille, pour lesquels il se sentait peu de goût, se rendit à Rome, et y sollicita des secours de la part du roi de Hongrie. Une conspiration tramée par les magnats contre le roi Mathias ayant été découverte en 1471, Jean de Cisinge craignit qu'on ne le soupçonnât d'y avoir trempé, prit la fuite, et mena une vie errante. Ses poésies, imprimées pour la première fois à Vienne en 1512, ont eu depuis un grand nombre d'éditions. La meilleure et la plus complète est celle d'Utrecht, 1784, 2 vol. in-8°, sous le titre de *Jani Pannonii Poemata*.

Czvittinger, *Specimen hungariæ literatæ*.

CISNER (*Nicolas*), savant littérateur allemand, né en 1529, à Morbach, dans le Palatinat, mort le 6 mars 1583. Il fut successivement professeur de morale et de droit à Heidelberg, recteur de l'université de cette ville, et conseiller à la chambre impériale de Spire. Les opuscules historiques, discours et poésies de Cisner ont été publiés par J. Reuber, avec un éloge de l'auteur, sous ce titre: *Nic. Cisneri, jurisconsulti, polyhistoris, oratoris et poetæ celeberr., Opuscula historica et politico-philologica, distributa in libros IV*; Francfort, 1611, 1 vol. in-8°. On doit encore à Cisner de bonnes éditions des *Annales de Bavière* d'Aventinus, de l'*Histoire de Saxe* de Krantz, et du *Recueil des historiens allemands* de Schard.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXII, p. 239.—Adam, *Vitæ eruditorum*.

CISNEROS (*Diego*), historien espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Sitio natural, leyes y propriedades de la ciudad de Mexico*; Mexico, 1618, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

***CISNEROS**, comédien espagnol qui jouit de la plus grande réputation à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Né à Tolède, il devint directeur d'une troupe qui fit les délices du public des Castilles. Lope de Vega dit que depuis l'invention de la comédie il n'avait pas eu d'égal. Quelques autres auteurs, A. de Rojas, notamment, lui prodiguent l'éloge, et Aleman en fait mention dans son histoire de *Guzman d'Alfarache*. G. B.

Aleman, *Guzman d'Alfarache*.

* **CISPIUS** (*Marcus*), tribun du peuple, vivait vers 50 avant J.-C. En 57, pendant son tribunat, il contribua activement au rappel de Cicéron. Il courut même à cette occasion d'assez grands dangers de la part de la populace, ameutée par Clodius. Accusé plus tard de brigue (*ambitus*), il fut défendu par Cicéron, qui, malgré toute son éloquence, ne put le faire acquitter.

Cicéron, *pro Planc.*, 31 ; *Post red. in sen.*, 8; *pro Sext.*, 35.

* **CISSIDAS** (Κισσίδας), général syracusain, vivait vers 370 avant J.-C. Envoyé par Denys Ier au secours des Spartiates, en 367, il suivit Archidamus dans son expédition contre Caryes et contre l'Arcadie. Il le quitta, pendant cette dernière campagne, pour retourner en Sicile; mais il rencontra dans la Laconie un corps de Messéniens, et fut forcé d'appeler Archidame à son secours. Celui-ci accourut, et les deux généraux changèrent de route, livrèrent bataille aux troupes combinées des Arcadiens et des Argiens, et remportèrent la victoire. Ce combat est connu dans l'histoire sous le nom de bataille sans larmes.

Xénophon, *Hellenica*, VII.

CITADELLA (*Alfonso*). *Voy.* LOMBARDI.

CITERIUS (*Sidonius*), poëte et grammairien latin, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Professeur de grammaire grecque à Bordeaux, il ne nous est connu que par quelques vers d'Ausone, dont il fut l'ami. Il était né à Syracuse. Dès sa jeunesse il composa des vers qui, suivant Ausone, surpassaient ceux de Simonide de Céos, et plus tard il égala dans la critique le génie, sinon la gloire, d'Aristarque et de Zénodote. Voici le texte de ces emphatiques et ridicules flatteries :

Esset Aristarchi tibi gloria Zenodotique
Græcorum, antiquus si sequeretur honos.
Carminibus quæ prima tuis sunt condita in annis,
Concedit et Cei Musa Simonidei.

Citerius épousa une dame noble et riche, et mourut sans laisser d'enfants. Nous avons, sous le nom d'un Citerius, qui paraît être le même que le grammairien, une épigramme sur trois bergers. Cette petite composition, plus ingénieuse que poétique, a été recueillie par Burmann dans son *Anthologia latina*, II, 257, et par Wernsdorff dans ses *Poetæ latini minores*, t. II, 215.

Ausone, *Prof. Burdig.*, XIII. — *Histoire littéraire de la France*, t. I. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CITOIS (*François*), en latin *Citosius*, médecin français, né à Poitiers, en 1572, mort dans la même ville, en 1652. Il exerça d'abord la médecine dans sa ville natale. Étant venu à Paris, il fut quelque temps le médecin du cardinal de Richelieu, et retourna à Poitiers. On a de lui : *Abstinens Confolentanea;* Poitiers, 1602; Berne, 1604, in-4°; traduit en français sous ce titre : *Histoire merveilleuse de l'abstinence triennale d'une fille*, etc.; Paris, 1602, in-12; — *Abstinentia puellæ confolentaneæ ab Israelis Harveti confutatione vindicata;* Genève, 1602, in-8°; — *de Novo et populari apud Pictones dolore colico bilioso diatriba;* Poitiers, 1616, in-12; — *Advis sur la nature de la peste, et sur les moyens de s'en préserver et guérir;* Paris, 1623, in-8°. Tous ces opuscules, excepté le dernier, ont été réunis sous ce titre : *Opuscula medica;* Paris, 1639, in-4°.

Éloy, *Dict. de la médecine.* — Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

CITOLINI (*Alexandre*), poëte et littérateur italien, né vers 1520, à Serravalle, dans le Trévisan. Ses talents pour la poésie le firent d'abord rechercher des princes et des grands. Obligé de quitter l'Italie pour se soustraire aux édits portés contre les novateurs du seizième siècle, dont il semblait approuver les doctrines dans ses écrits, il se réfugia à Strasbourg. De Strasbourg il se rendit en Angleterre, avec des lettres de recommandation de Sturm. On a de lui : *Lettera in difesa della lingua volgare;* Venise, 1540, in-4°; ibid., 1551, in-8; — *Tipocosmia;* ibid., 1561, in-8°; — *Canzone*, dans la *Racolta* d'Atanagi, t. II, p. 95; — une édition du *Diamerone* de Marcellino; Venise, 1565, in-4°.

Apostolo Zeno, dans les *Notes sur la Bibliothèque de Fontanini.* — Schelhorn, *in Epistolari dissertatione de Minocelso Senensi.*

CITRI DE LA GUETTE (*Samuel*), historien français, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *Histoire de la conquête de Jérusalem sur les chrétiens par Saladin;* Paris, 1679, in-12; — *Histoire des deux triumvirats;* ibid., 1681, 3 vol. in-12; avec la vie *d'Auguste*, par Larrey, 1715, 1719, 1741, 4 vol. in-12; — *Histoire de la conquête de la Floride sous Ferdinand de Soto*, traduite du portugais; Paris, 1685, 1699, in-12; — *Histoire de la conquête du Mexique*, traduite de l'Espagnol; ibid., 1691, in-4°; plusieurs fois réimprimée; — *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, traduite de l'espagnol; Amsterdam, 1700; Paris, 1716, 1742, 1774, 2 vol. in-12.

Feller, *Biogr. universelle*, édit. de M. Weiss.

* **CITTADELLA** (*Jean* COMTE), historien italien, né à Padoue, en 1806. Après avoir étudié les belles-lettres et la philosophie sous la direction de l'abbé Nodari, et le droit sous celle de Melan, il fit son entrée dans le monde littéraire par quelques essais poétiques. Mais sa réputation a surtout pour fondement les recherches qu'il fit sur une des époques les plus obscures de sa patrie. On a de lui : *Il Caffè Pedrocchi;* Padoue, 1832; — *Traduzione in verso sciolto dell' opuscolo poetico : Descriptio Prati Vallis et quarumdam imaginum ex civibus Patavinis;* ibid., 1835; — *Storia della dominazione Carrarese;* ibid., 1842, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont les documents historiques sont puisés à de bonnes sources, est écrit d'un style animé; il valut à l'auteur le titre de membre correspondant de plusieurs sociétés savantes.

Conversations-Lexicon.

CITTADINI (*Celse*), littérateur et antiquaire italien, né à Rome, en 1553, mort à Sienne, en 1627. Il se fit une grande réputation en professant la langue toscane dans cette dernière ville. Ses principaux ouvrages sont : *Rime platoniche del signor Celso Cittadini dell' Angiolieri*, etc.; Venise, 1585, in-12; — *Tre orazioni;* Sienne, 1603, in-8°; — *Trattato della vera origine e del processo e nome della nostra lingua scritto in volgar sanese;* Venise, 1601, in-8°; — *Origini della volgar toscana favella;* Sienne, 1604, 1628, in-8°. Girolamo Gigli a fait imprimer ces deux derniers traités, avec quelques opuscules inédits de Cittadini, sous le titre : *Opere di Celso Cittadini, Sanese*, etc.; Rome, 1721, in-8°; — *Discorso dell' antichità delle famiglie*, édité par J.-J. Carli, avec de savantes notes; Lucques, 1741, in-8°.

Girolamo Gigli, *Vie de C. Cittadini*, en tête des *Opere*, etc. — De Rossi, *Pinacotheca.*

* **CITTADINI** (*Jérôme*), poëte italien, natif de Milan, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. L'Arioste le place, comme poëte, à côté de l'Arétin, dans le 46e chant de l'*Orlando furioso*. On a de lui : *Rime;* Milan, 1528, in-12.

Argelati, *Biblioth. mediol.*

CITTADINI (*Pier-Francesco*), peintre italien, né à Milan, en 1613, mort à Bologne, en 1681. Il apprit à Rome les principes de la peinture, mais on ignore sous quel maître; s'étant ensuite rendu à Bologne, il entra à l'école du Guide, dans laquelle il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement sous le surnom du *Milanais*. Il ne suivit pas cependant la carrière à laquelle semblaient devoir le destiner de tels enseignements. Après avoir peint quelques tableaux d'autel, qui montrent qu'il eût pu aborder avec succès la grande peinture, il préféra s'adonner à peindre, à la manière des Flamands, des ta-

bleaux de petite dimension, représentant des paysages animés par des figures ou des animaux, des vergers, des fleurs, des fruits, etc. Ces ouvrages furent très-recherchés à Bologne, et bientôt ils figurèrent dans toutes les galeries de cette ville, si riche des chefs-d'œuvre de la peinture.

Cittadini laissa trois fils, *Giovanni-Battista, Carlo*, et *Angelo-Michele*, qui, après l'avoir aidé pendant sa vie, suivirent ses traces après sa mort. Carlo eut lui-même deux fils, *Gaetano* et *Giovanni Girolamo*, dont le premier s'adonna exclusivement au paysage, tandis que le second ne peignit que des animaux. E. B—N.

Oretti, *Necrologio dell' Annunziata.* — Crespi, *Felsina pittrice.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

*CIUCCI (*Antoine-Philippe*), chirurgien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Promptuarium medico-chirurgicum;* Macerata, 1679, in-4°; — *Filo d'Arianna, ovvero fidelissima scorta ai esercenti di chirurgia, al quale si aggiunge un breve trattato della circulazione di sangue;* ibid., 1652, in-12.

Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

CIULLO D'ALCAMO, poëte italien, natif d'Alcamo, près de Palerme, vivait à la fin du douzième siècle. On lui attribue les premiers essais de poésie en langue italienne. La *canzone* qui nous reste de lui a été publiée pour la première fois par Allacci, dans les *Poeti antichi raccolti da codici mss. della bibliot. Vaticana e Barberina;* Naples, 1661, in-8°; et réimprimée par Crescimbeni, dans *l'Istoria della volgare poesia*, t. III, p. 7.

Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. I, p. 337. — Mongittore, *Biblioth. sicula*, p. 140. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. IV, p. 397.

*CIVALLI (*Francesco*), peintre italien, né à Cérouse, en 1660, mort en 1703. Après avoir étudié dans sa patrie sous Giovanni Andrea Comane, il devint à Rome élève du Baciccio. Tant qu'il resta sous la direction de ces maîtres, il annonça devoir être un jour un peintre distingué, mais dès qu'il les eut quittés, il se livra à toute la fougue de ses caprices, négligea l'étude, et ne peignant plus que de pratique, il s'éleva à peine au dessus de la médiocrité.

Pascoli, *Vite de' pittori perugini.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

*CIVERCHIO (*Vincenzo*, dit *il Vecchio di Crema*), peintre italien, né à Crema, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle, et survivant quelques auteurs prolongea sa carrière au delà de 1535. Lomazzo dit qu'il était Milanais; mais la première opinion paraît être la plus générale et la mieux établie. Ce qui est certain, c'est qu'il avait ouvert à Milan une école d'où avaient sortis les meilleurs maîtres qui florissaient dans cette ville à la venue de Léonard de Vinci. Lomazzo donne de grands éloges aux fresques représentant des *traits de la vie de saint Pierre, martyr*, que Civerchio avait exécutées à *Sant-Eustorgio;* malheureusement les dominicains les ont fait disparaître sous le badigeon, pour donner plus de clarté à leur église, et il n'est resté que quelques peintures de la coupole. On y reconnaît que Civerchio était un peintre consciencieux, et possédant à fond les lois de la perspective, qui furent connues en Lombardie plus tôt que dans le reste de l'Italie. Deux petits tableaux de ce maître, *Saint Roch* et *Saint Sébastien*, existent à Saint-Barnabé de Brescia. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Lomazzo, *Idea del tempio della pittura.* — Morelli, *Notizia.*

*CIVIALE (*Jean*), médecin français, né en 1792, à Thiézac (Cantal). Il a pris rang parmi les opérateurs distingués de notre époque, par les découvertes qu'il a faites ou les perfectionnements qu'il a introduits dans la lithotritie, qui rend inutile dans un grand nombre de cas une des opérations les plus graves et les plus dangereuses, la taille ou lithotomie. On a de tout temps cherché à éviter d'en venir à cette extrémité : diverses méthodes avaient été proposées dans ce but; mais aucune n'était assez précise ni assez régulière pour être applicable dans la plupart des cas, et ce n'est qu'après des tâtonnements assez longs, des expériences réitérées, que M. Civiale, selon qu'il le rapporte lui-même, est parvenu aux résultats qu'il présenta dans son mémoire à l'Académie des sciences, en 1824. Introduire dans la vessie un instrument capable de saisir et de fixer le calcul, puis de le perforer et de le réduire en fragments assez petits pour traverser les voies naturelles, tel était le problème compliqué qu'il fallait résoudre. Le premier *lithotabe* que fit connaître M. Civiale, en 1823, avait quatre branches articulées, et celui qu'il présenta à l'Académie des sciences en 1824 n'en avait que trois élastiques. M. Civiale, entre autres mérites, eut surtout celui d'avoir le premier osé employer sur le vivant des instruments qui n'avaient été essayés que sur des cadavres, et d'avoir fait ainsi d'une méthode inerte une méthode vivante. M. Civiale est membre de l'Académie des sciences. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Nouvelles considérations sur la rétention d'urine, suivies d'un traité sur les calculs urinaires, sur la manière d'en connaître la nature dans l'intérieur de la vessie, et la possibilité d'en opérer la destruction sans l'opération de la taille;* Paris, 1823, in-8°; — *de la Lithotritie ou broiement de la pierre dans la vessie;* Paris 1826, in-8°, avec 5 planches. [*Enc. des g. du m.*]

Sachaile (Lachaise), *les Médecins de Paris.*

CIVILE (*François* DE), gentilhomme normand, né à Rouen, le 12 avril 1537, mort en 1614. Il commandait une compagnie de la garnison protestante de Rouen, lorsque l'armée royale vint assiéger cette ville en 1562. Chargé de repousser les assiégeants et atteint d'une balle, il tomba du haut du rempart, et fut aussitôt dé-

pouillé et reconvert d'un peu de terre. Sur le soir, le combat étant fini, La Barre, domestique de Civile, sortit pour aller chercher son maître. On lui dit qu'il était mort et enterré. Ce zélé serviteur pria qu'on lui montrât la fosse où était le corps. Il remua longtemps la terre, considéra l'un après l'autre tous les cadavres défigurés par des blessures, reconnut celui de Civile, au clair de la lune, à l'éclat d'un diamant qu'il avait au doigt, se jeta sur lui pour l'embrasser, s'aperçut qu'il respirait encore, et le fit transporter à l'hôpital militaire, où les chirurgiens refusèrent de le panser, disant qu'il était mort. La Barre le porta alors à son logement. Des soins empressés lui furent aussitôt prodigués. Civile resta ainsi onze jours avant de reprendre connaissance. La ville ayant été prise d'assaut, des furieux l'arrachèrent de son lit, et le jetèrent par la fenêtre, dans une cour où il se trouva heureusement un tas de fumier, qui rendit la chute moins dangereuse. Civile resta encore trois jours et trois nuits abandonné et exposé au froid. Transporté secrètement dans une maison de campagne de Du Croisset, son parent, il recouvra une santé si parfaite qu'il vécut encore plus de cinquante ans. Il était octogénaire lorsqu'il mourut, d'une fluxion de poitrine, qu'il avait gagnée en se tenant la nuit sous les fenêtres d'une dame dont il était épris. Il a écrit lui-même son histoire, que Misson a publiée à la suite de son *Voyage d'Italie*; Utrecht, 1722, 4 vol. in-8°.

De Thou, *Historia sui temporis.*

CIVILIS (*Claudius*), chef des Bataves, vivait vers le milieu du premier siècle. Il descendait des anciens rois de sa nation. Son frère, Julius Paulus, faussement accusé de trahison, avait été mis à mort par ordre de Fonteius Capito, commandant de la basse Germanie avant Vitellius. Civilis lui-même, chargé de fers, fut conduit devant Néron. Absous par Galba, il fut une seconde fois près de périr sous Vitellius, parce que l'armée demandait son supplice. Comme Sertorius et Annibal, il était privé d'un œil, et se glorifiait d'avoir avec ces grands hommes une ressemblance de plus. L'occasion se présenta bientôt de soustraire son pays au joug de ceux qu'il abhorrait. Vespasien et Vitellius se disputaient l'empire : Civilis feignit d'abord d'embrasser le parti de Vespasien; mais bientôt, sous prétexte de donner un repas, il assemble dans un bois sacré les principaux Bataves, et là, par un discours éloquent, les anime à la révolte, leur promettant l'appui de la Germanie et des Gaules; et en cela il ne les trompait pas.

Les cohortes romaines sont attaquées, dispersées, et chassées enfin de la Batavie. Pour mieux couvrir ses desseins, Civilis blâme les commandants romains d'avoir quitté leurs postes, et s'offre de tout pacifier. Mais on commence à le soupçonner; les Germains eux-mêmes le forcent de se mettre à leur tête et de s'avouer leur chef. Il marche donc contre les Romains, commandés par Aquilius. A peine le combat est-il commencé qu'une cohorte de Tongrois passe de son côté, et bientôt les Romains, vaincus, laissent au pouvoir de Civilis la flotte qu'ils avaient sur le Rhin. Civilis poursuit le cours de ses succès : il défait Mummius Lupercus, chef de deux légions romaines qui hivernaient au camp de Vetera (près de Budelich, à six lieues de Trèves); il entraîne sous ses drapeaux huit cohortes bataves, qui, renvoyées par Vitellius en Germanie, se trouvaient alors à Mayence; enfin il soulève les Trévirois, les Langrois, les Nerviens, les Tongrois. Avec ces forces réunies, il ose assiéger le camp de Vetera, presque inexpugnable par sa position et par les travaux qu'y avait fait faire l'empereur Auguste. L'habile Batave se ménage des intelligences dans l'armée ennemie, et y sème la division avec tant d'adresse et de succès que les soldats se révoltent contre leurs chefs, assassinent leur général Hordeonius Flaccus et Dillius Vocula, qui avait succédé à Hordeonius. Cependant les Romains continuent de se défendre; mais, par un dernier et puissant effort, Civilis force leur camp, et malgré lui les plus braves d'entre eux sont massacrés par les Germains. Le résultat de cette victoire est la destruction de toutes les villes et de tous les camps construits par les Romains sur le Rhin, à la réserve de *Cologne* et de *Mayence*, que les vainqueurs conservent. Alors Civilis est regardé comme le libérateur de la Germanie; alors les druides et la prêtresse Velléda prédisent le succès complet de son entreprise, et proclament la chute de la puissance romaine. Vaine prédiction! Vitellius est tué, et Vespasien, partout victorieux, envoie dans les Gaules Petilius Cerialis (et non Cerealis) comme le disent presque tous les biographes. Désormais il est impossible à Civilis de se dire le partisan de Vespasien; et, d'un autre côté, règne peu d'accord entre les Gaulois et les Bataves. Sabinus, chef des Langrois, se fait proclamer empereur par ses troupes, et refroidit ainsi les autres peuples de la Gaule. Civilis et Classicus, autre chef batave, vainement sommés par Cerialis de mettre bas les armes, sont enfin vaincus. Après une suite de revers et de succès, Civilis est forcé de passer le Rhin; il attire Cerialis dans l'île des Bataves, inonde le pays par la rupture de la digue que Drusus avait autrefois construite à l'endroit où le Rhin commence à se diviser en deux bras. Il se voit ainsi en position de faire périr l'armée romaine, et ne le veut pas cependant. Ce fut à la fois grandeur d'âme, humanité, prudence. En effet, tout était changé autour de lui, et il le voyait. La plupart des Gaulois s'étaient soumis, les Germains étaient las de la guerre. Trompé dans ses héroïques espérances, Civilis fut forcé de consentir à une entrevue avec Cerialis, qui lui assurait l'oubli complet du passé, et la paix fut conclue. L'histoire ne parle plus depuis de Civilis. [*Enc. de g. du m.*]

Tacite, *Hist.*, liv. IV et V. — Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 4. Dion Cassius, l. XVI, 3. — Walckenaër, *Notices*, t. II, p. 74.

* **CIVININI** (*Jean-Dominique*), botaniste italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui *Discorso della storia e natura del caffé;* Florence, 1731, in-4°.

Cinelli, *Bibliot. volante.*

CIVITALI (*Matteo*), sculpteur et architecte italien, né à Lucques, en 1435, mort en 1501. On ignore quel fut le maître de ce grand artiste, l'une des gloires de sa patrie et de son siècle. Il exerça le métier de barbier jusqu'à plus de trente ans. Aussi regarde-t-on comme son premier ouvrage important, et peut-être aussi comme le plus beau, le Mausolée érigé dans la cathédrale de Lucques à Pierre de Noceto, secrétaire du pape Nicolas V, mort en 1472. Il est impossible de peindre plus de sobriété et d'élégance à tant de richesse et de majesté. La figure de Pierre de Noceto, de grandeur naturelle, est drapée simplement, et doucement assoupie dans l'éternel repos; elle est couchée sur une urne d'une pureté antique et sous un élégant baldaquin, dont le fronton rond est orné d'un médaillon de la Vierge. Au-dessous de l'épitaphe on lit : *Opus Matthæi Civitalis.* Dans la même église, on attribue à Civitali les deux bénitiers, et il est l'auteur de la précieuse statue de *Saint Sébastien*, dans la chapelle du *Volto Santo*, figure que le Pérugin n'a pas dédaigné d'imiter; enfin, à l'autel de Saint-Regulus, plusieurs bas-reliefs admirables représentant des *Martyrs*, et datant de 1484 : ils peuvent être comparés à tout ce qu'ont fait de mieux en ce genre les premiers sculpteurs du quinzième siècle, les Donatello, les Ghiberti, les Robbia, les Verocchio, etc. On voit encore à Lucques, parmi d'autres ouvrages de Civitali, la *Vierge allaitant l'enfant Jésus*, à l'église de la Trinité. Appelé à Gênes, il fit pour la cathédrale de cette ville six belles statues de marbre, dont un *Abraham*, qui, par la sévère majesté de l'expression et le grandiose des draperies, rappelle le *Moïse* de Michel-Ange.

Civitali était aussi architecte, et c'est à lui que l'on doit à Lucques le palais Bernardini, édifice d'un style simple, fort et châtié. Il fut le chef d'une nombreuse famille d'artistes, dont les plus connus sont *Masseo*, son neveu, peintre et sculpteur; *Nicolao*, sculpteur et architecte, mort en 1553; *Vincenzo*, sculpteur et architecte, né en 1545; *Giuseppe*, fils de *Masseo*, comme le précédent, habile ingénieur civil et auteur d'une histoire de Lucques, né en 1511, mort en 1574; enfin, un autre *Vincenzo*, fils de *Nicolao*, né en 1523, ingénieur et architecte militaire.

E. B-N.

Cleognara, *Storia della scultura.* — Mazzarosa, *Guida di Lucca.* — Baldinucci, *Notizie.* — Vasari, *Vite.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CIVOLI ou **CIGOLI** (*Louis*), peintre, architecte et poëte italien, né en 1559, à Cigoli, en Toscane, mort en 1613. Alexandre Allori fut son premier maître; mais la manière qu'il adopta est le fruit de ses études d'après Michel-Ange, le Corrége, André del Sarto, Pontorme et Baroche. Atteint d'aliénation mentale, autant peut-être par suite des tracasseries de ses ennemis et de ses envieux que par un excès d'application à modeler en cire d'après un cadavre disséqué, il lui fallut quitter ses pinceaux. Trois ans s'écoulèrent avant qu'il eût recouvré sa santé. Alors il visita la Lombardie, et revint à Florence, où il établit sa réputation par des ouvrages de la plus grande valeur. On cite, entre autres, un *Ecce homo*, peint en concurrence avec le Passignani et Michel-Ange dit de Caravage, sur lesquels il l'emporta. Ce chef-d'œuvre de Cigoli, porté pour 36,000 francs dans l'inventaire du Musée du Louvre, où il n'a fait qu'apparaître, a été rendu en 1815 au grand-duc de Toscane. Le dessin de Cigoli est correct et pris dans la nature; son coloris est plein de force, de chaleur et d'harmonie; son pinceau a beaucoup d'abandon et une grande vigueur. Cet artiste marche de pair avec les plus grands coloristes, sans en excepter Rubens, Van Dyck et Titien. Pour apprécier le mérite de Cigoli, il faut voir, dans Saint-Pierre de Rome, *le saint Apôtre guérissant un boiteux;* dans Saint-Paul hors les murs, *la Conversion de saint Paul;* à la villa Borghèse, l'*Histoire de Psyché*, peinte à fresque; à Florence, le *Martyre de saint Étienne*, qui le fit nommer le Corrége florentin, *le Christ aux limbes*, *le Sacrifice d'Isaac*, une *Vénus couchée avec un satyre;* à Forli, *le Repas chez le Pharisien*, *un Miracle du saint-sacrement;* à Foligno, *les Stigmates de saint François.* Son dernier ouvrage, celui qui abrégea ses jours par le chagrin qu'il ressentit de ne l'avoir pas conduit à bien, est la *coupole de la chapelle Saint-Paul*, à Sainte-Marie-Majeure, dont toutes les figures, excepté d'un seul point, paraissent raccourcies par suite d'une mauvaise disposition de perspective. Avant d'expirer, il reçut le titre de chevalier de Malte, que Paul V avait fait demander pour lui à l'ordre. [*Enc. des g. du m.*]

Lauzi, *Storia pitt.* — Ticozzi, *Dizion.*

CIZEMSKY (*André-Remi*), théologien polonais, de l'ordre des Franciscains, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Laurus triumphalis sanguine Franciscanorum provinciæ Poloniæ a Suecis, Cosacis et Hungaris recenter profuso, emerita;* Cracovie, 1660.

Janotzki, *Von raren Pohlnischen Büchern in der Zaluskischen Bibliothek.*

CIZERON-RIVAL (*François-Louis*), littérateur français, né à Lyon, le 1er mai 1726, mort vers 1795. Ses principaux ouvrages sont : *Récréations littéraires, ou anecdotes et remarques sur différents sujets;* 1765, in-12; — *Lettre critique sur le livre intitulé : Le dessinateur pour étoffes d'or, d'argent et de soie;* 1766, in-12; — *Remarques historiques, critiques et mytho-*

logiques sur les œuvres choisies de J.-B. Rousseau, in-8°; — *la Répétition*, comédie. Cizeron-Rival est l'éditeur *des Lettres familières de Boileau et Brossette.*

Desessarts, *les Siècles littéraires.*

CIZOS ou **CHÉRI** (*Rose*). *Voyez* MONTIGNY.

* **CLADIÈRE** (*Jean-Joseph*), historien français, religieux de la congrégation de Saint-Maur, né en 1656, dans le diocèse de Clermont, mort en 1720, à Saint-Jean-d'Angély. On a de lui : *Histoire des miracles de Notre-Dame de Vastinières, sous le Mont-d'or;* Clermont, 1690, in-12.

Tassin, *Hist. litt. de la Congregation de Saint-Maur.* — Lelong, *Hist. litt.*

CLAES (*Guillaume-Marcel*), théologien flamand, né à Gheel, en Brabaut, le 8 octobre 1658, mort en 1710. Il fut professeur de morale à l'université de Louvain. On a de lui *Ethica, seu moralis;* Louvain, 1702, in-12. Ce traité, où l'auteur établit que la connaissance de soi-même et de Dieu est le principe, la fin et la règle des devoirs, ne manque ni de pureté ni d'élégance dans le style.

Foppens, *Biblioth. belgica.*

* **CLAF** (*Cyriacus-Lucius* DE), médecin allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *de Ligni cotonei natura, viribus et facultatibus libellus;* Ingolstadt, 1580, in-4°; — *de Lithosophistica errore, quorundam de lapide philosophico nunc disceptantium doctrina, religioni christianæ incommoda, observatio, etc.;* ibid., 1582, in-4°; — *de Variis medicorum sectis nunc in republica viventibus, optima doctrina et medicina philosophica;* ibid., 1583, in-4°; — *Disputatio physiologica de humoribus et superfluitatibus;* ibid., 1588, in-4°; — *de Medicina philosophica, in qua ostenditur quod scientia medica liberalibus disciplinis omnibus, etc., usui esse queat;* ibid., 1597, in-4°.

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

CLAG. *Voy.* ZÉNOB.

* **CLAGGET** (*Charles*), compositeur et acousticien anglais, né à Londres, vers 1755, mort vers 1820. Doué d'une imagination inventive, il employa presque toute sa vie et dissipa une fortune assez considérable à rechercher de nouveaux instruments de musique ou à perfectionner ceux qui étaient déjà connus. Il avait réuni chez lui, sous le nom de *Musée national*, la collection des instruments qu'il avait inventés ou modifiés. Les pièces contenues dans ce musée étaient : *le Teliochorde;* — un *Corps double;* — un *Clavecin* dont le clavier avait toutes ses touches sur le même plan; — un *Orgue métallique;* — un petit appareil à accorder. Clagget s'est aussi fait connaître comme compositeur.

Fétis, *Biogr. univ. des music.*

CLAGETT (*Guillaume*), théologien anglican, né à Saint-Edmunds-Bury, dans le Suffolk, le 14 septembre 1646, mort le 28 mars 1688. Après s'être distingué comme prédicateur, il fut successivement recteur royal de Tarnham et chapelain ordinaire du roi Jacques II. Ses principaux ouvrages sont : *Difference of the case betwee the separation of protestants from the Churc of Rome, and the separation of dissenter from the Church of England;* Londres, 1683 — *the State of the Church of Rome when th Reformation began, as it appears by the ad vices given to popes Paul III and Julius II by creatures of their own.*

Biogr. britann. — Wood, *Athenæ Oxonienses.*

CLAGETT (*Nicolas*), théologien anglican frère du précédent, né en mai 1654, mort le 2 juin 1726. Il fut quarante-six ans prédicateur Saint-Edmunds-Bury. On a de lui : *a Persuasiv to an ingenious trial of opinions in religion* Londres, 1685, in-4°; — *Truth defended*, etc. ibid., 1710, in-8°; — des Sermons.

Biogr. britan.

CLAIR ou **CLAIRS** (Saint), premier évêqu de Nantes, vivait dans la seconde moitié d troisième siècle. Il vint de Rome dans les Gau les, avec le diacre Adéodat, vers l'an 280, c prêcha l'Évangile sur la côte méridionale de Bre tagne. Selon une ancienne tradition, il mourut dans le diocèse de Vannes. On transporta se reliques, en 878, à l'abbaye de Saint-Aubin d'Ar gers. Des hagiographes confondent saint Clai évêque de Nantes avec *saint Clair* ou *Clair* martyr. Ce dernier, Africain d'origine, vint aus de Rome en Aquitaine, prêcha dans le Limousin le Périgord, l'Albigeois, et fut martyrisé à Lec toure.

Henschenius, *de Sancto Claro, episcopo martyre Lectoræ, in Novempopulania.* — Baillet, *Vies des saints.* — Travers, *Hist. abrégée des évêques de Nantes.*

CLAIR (Saint), prêtre en Touraine, né e Auvergne, au milieu du quatrième siècle. Il s mit sous la discipline de saint Martin, qui le f élever dans son monastère de Marmoutier c l'ordonna prêtre. Il mourut quelques jours avan ce saint évêque, dont il avait toujours suivi le conseils et les exemples. Sulpice Sévère, qui avai été son ami et son compagnon dans le monastèr de Saint-Martin, en fait le plus grand éloge.

Sulpice Sévère, *Historia sacra.* — Baillet, *Vies de saints.*

CLAIR ou **CLER** (Saint), né au commencement du règne de Clotaire II, sur les bords d Rhône, dans le village qui porte aujourd'hui so nom, mort vers l'an 660. Il fut abbé du monastère de Saint-Marcel de Vienne, qu'il gouvern pendant vingt ans, et eut en même temps la di rection de celui de Sainte-Blandine, où sa mère s'était retirée. Il prédit, dit-on, les ravages qu les Sarrasins et les autres barbares devaien exercer dans sa patrie. Averti du moment de s mort par une apparition de sainte Blandine, i se fit porter à l'église, où, étendu sur un cilice il ne cessa de prier et de chanter les louange de Dieu, jusqu'à ce qu'il eut rendu le dernie soupir. Sa vie, ouvrage d'un anonyme, a été publiée par Mabillon et Bollandus.

Les Bollandistes, *Acta sanctorum.* — Baillet, *Vies des saints.*

CLAIR (Saint), prêtre et martyr, natif de Rochester, mort vers 894. Il passa dans les Gaules, et s'établit dans le Vexin, où il acquit bientôt une haute réputation de vertu. Une femme éprise de lui n'ayant pu lui faire partager sa passion, l'en vengea en payant deux meurtriers, qui l'assassinèrent dans un bourg qui porte son nom, et qui est célèbre par le traité qui céda à Rollon la province de Neustrie.

Robert Deniau, *Vie de saint Clair.* — Matthieu le Bon, *Vie de saint Clair.* — Jacques Boyreau, *Vie de saint Clair.* — Trigan, *Hist. ecclésiastique de Normandie.* — Baillet, *Vies des saints.*

CLAIRAC (*Louis-André de la* MAMIE DE), ingénieur et historien français, né vers 1690, mort à Bergue, le 6 mai 1750. Il signala sa bravoure et ses talents dans les campagnes de Flandre, fut blessé au siége de Philipsbourg, et obtint en 1748 le grade de brigadier des armées. On a de lui : l'*Histoire des révolutions de Perse;* 1750, 3 vol. in-12; — *l'Ingénieur de campagne, ou traité de la fortification passagère;* 1750, in-4°; ouvrage estimé, dont Lebointe a donné un extrait sous ce titre : *la science des postes militaires;* 1759, in-12.

Quérard, *la France littéraire.* — Desessarts, *les siècles litt.*

* **CLAIRAIN-DESLAURIERS** (*François-Guillaume*), ingénieur et marin français, né le 13 février 1722, à Rochefort, mort dans cette ville, le 10 octobre 1780. On lui doit la construction de plusieurs navires et plusieurs écrits, restés inédits, parmi lesquels on remarque : *Dissertation sur les deux gouvernails*, br. de 24 p. in-fol. : afin de remédier aux inconvénients résultant de la difficulté qu'éprouvent les vaisseaux à effectuer certains mouvements d'armée, inconvénients dus soit à l'insuffisance de force des travailleurs, soit à la faiblesse du levier, l'auteur propose d'établir à l'étrave un gouvernail d'une superficie égale à celle du gouvernail de l'arrière; — *Réponse à un Mémoire qui a pour titre : Observations sur la construction actuelle des vaisseaux et sur une nouvelle méthode de conduire leurs bonds;* br. in-4°; — *Mémoire sur le jaugeage des vaisseaux, des flûtes du roy et des navires marchands destinés à porter dans les colonies les effets de S. M.;* br. in-fol.; — *Mémoire sur l'approvisionnement des bois et leur conservation;* — *Mémoire concernant l'établissement des couvertures sur les vaisseaux*, accompagné d'une vue coloriée et d'une légende très-détaillée représentant et expliquant toutes les parties de la charpente sous laquelle le vaisseau de 74 *le Pendant* fut construit en 1773. P. LEVOT.

Archives de la Marine et *de l'Académie royale de la Marine.*

CLAIRAMBAULT (*Pierre* DE), généalogiste français, né en 1651, à Asnières, en Champagne, mort à Paris, en 1740. Il fut conseiller de marine et l'un des premiers commis du ministre Maurepas. Pourvu en 1688 de la charge de généalogiste des ordres du roi, il s'occupa toute sa vie à rassembler ce qu'il y a de plus curieux et de plus intéressant soit pour la noblesse, soit même pour l'histoire générale et particulière. Il finit ce long travail par une table générale. Ses ouvrages n'ont point été imprimés; la plupart subsistent en manuscrit, au cabinet des titres de la Bibliothèque impériale. Les principaux sont : *les Généalogies des principales familles de France*, ms. in-fol.; — un *Recueil pour servir à l'histoire de l'ordre du Saint-Esprit,* ms. in-fol.; — *le Catalogue des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit*, pour la deuxième et la troisième édition de l'*Histoire de la maison de France* du P. Anselme.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France,* édit. Fontette. — Moréri, *Dict hist.*

CLAIRAMBAULT (*Nicolas-Pascal*), généalogiste français, neveu du précédent, né en 1698. Il fut, comme son oncle, généalogiste des ordres du roi, et dressa les tables généalogiques de plusieurs familles illustres. Il travailla, dit-on, à l'*Extrait de la généalogie de la maison de Mailly, suivie de l'histoire de la branche des comtes de Mailly*, etc.; Paris, 1757, in-fol. et in-4°.

Moréri, *Dict. hist.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France,* édit. Fontette.

* **CLAIRAMBAULT** (*Jean-Louis*), littérateur français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Acantides Canariæ, seu Spini, gallice* Serins, *carmen;* Paris, 1737, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CLAIRAUT (*Alexis-Claude*), mathématicien français, né à Paris, le 7 mai 1713, mort le 17 mai 1765. D'un génie précoce, il comprenait à dix ans le traité *des Infiniment petits* du marquis de L'Hôpital, et à douze ans il lut devant l'Académie des sciences, au grand étonnement de la compagnie, un mémoire sur quatre courbes qu'il avait découvertes. Après d'autres travaux, non moins remarquables, le jeune Clairaut prit parmi les géomètres distingués le rang qu'il ne devait plus perdre, et fut reçu membre de l'Académie des sciences à l'âge de dix-huit ans (1731), par suite d'une dispense formelle, que l'Académie n'a pas eu l'occasion de décerner depuis. L'extrême application de Clairaut au travail lui fit rechercher avec ardeur les problèmes les plus difficiles de la géométrie transcendante. Il alla en Laponie avec Maupertuis pour mesurer un degré du méridien, et à son retour donna sa fameuse théorie *Sur la figure de la terre.* Il aborda ensuite, en concurrence avec D'Alembert, un problème qui est resté encore aujourd'hui le plus profond de la science analytique, le *Problème des trois corps*, et qui consiste en cet énoncé : *Trois corps étant lancés dans une direction quelconque, et s'attirant suivant la double loi newtonienne, déterminer leur position à chaque instant.* Clairaut déduisit de

sa solution approximative une *Table des mouvements de la lune*, bien plus exacte que celles qui avaient paru avant lui, et qui a beaucoup servi à perfectionner la méthode des longitudes. Il eut aussi la gloire de faire rentrer les irrégularités lunaires dans la loi générale de la gravitation, résultat dont Newton lui-même avait presque désespéré. Mais le travail le plus généralement connu de Clairaut fut sa belle série de recherches et de calculs sur la comète de Halley (*voy.* ce nom). Halley avait annoncé que la comète de 1682 passerait à sa plus grande proximité du soleil vers la fin de 1758, ou au commencement de 1759 : Clairaut eut l'idée hardie et admirable d'appliquer sa solution du problème *des trois corps* à la détermination précise du prochain retour de cette comète. La question exigeait d'immenses calculs, pour lesquels Clairaut se fit aider par plusieurs astronomes, entre autres par Lalande, et aussi, suivant Delambre, « par plusieurs dames ». Il présenta son premier mémoire à ce sujet le 14 novembre 1758, tant il craignait que l'événement ne devançât la prédiction; et, se fondant sur l'action de Saturne et de Jupiter, il annonça le passage au périhélie pour le 18 avril 1759; ensuite, des calculs plus précis lui firent assigner la date du 4 avril. Le passage eut lieu le 12 mars de la même année, donnant une erreur de vingt-trois jours seulement sur la prédiction du géomètre; encore Laplace a-t-il observé que l'erreur n'eût été que de treize jours si Clairaut avait connu plus exactement la masse de Saturne. Cette prédiction vérifiée de Clairaut doit attacher à son nom une gloire impérissable. On a de lui : *Recherches sur les courbes à double courbure;* Paris, 1731, in-4°; — *Recueil de mémoires sur les mouvements des corps célestes;* Paris, 1740, in-4°; — *Éléments de géométrie;* Paris, 1741 et 1765, in-8°. Cet ouvrage avait été composé pour Mme du Chatelet; — *Théorie de la figure de la terre, où il est traité de l'équilibre des fluides:* Paris, 1743 et 1808, in-8°, fig.; — *Éléments d'Algèbre;* Paris, 1746 et 1760, in-8°, réimprimés avec des notes et des additions tirées en partie des leçons données à l'École normale par Lagrange et précédés d'un *Traité élémentaire d'arithmétique,* par Théveneau; Paris, 1797, et 1801, 2 vol. in-8°; — *Théorie de la lune déduite du seul principe de l'attraction*, pièce qui a remporté le prix de l'Académie de Saint-Pétersbourg; 1752, in-4°; et Paris, 1765, in-4°; — *Tables de la lune, calculées suivant la théorie de la gravitation;* Paris, 1754, in-8°; — *Théorie du mouvement des comètes, avec l'application de cette théorie à la comète qui a été observée dans les années* 1531, 1607, 1682, 1759; Paris, 1760, in-8°; — *Mémoire sur l'orbite apparente du soleil autour de la terre* (Extrait du *Journal des savants*, années 1760-1761); Paris, 1761, in-4°; — *Recherches sur les comètes des années* 1531, 1607, 1682 et 1759 pièce qui a remporté le prix à l'Académie d Saint-Pétersbourg; 1762, in-4°. [*Enc. des g du m.*]

Quérard, *la France littéraire.* — *Nécrologe des hom mes célèbres de France,* 1766.

CLAIRE (Sainte), vierge et abbesse, fonda trice de l'ordre des religieuses dites *Clarisses* née vers 1193, à Assise, en Italie, morte dans l même ville, le 11 août 1253. En 1212, à l'âge d dix-huit ans, elle s'enfuit de la maison paternell suivie d'une jeune compagne, et se rendit au co vent de la Portioncule, auprès de saint Françoi d'Assise, pour embrasser l'état religieux. Le vén rable cénobite alla avec ses compagnons la recevo processionnellement à la porte de l'église, et l conduisit au pied de l'autel, où elle quitta s riches vêtements et prit la tunique grise qu'el ceignit d'une corde. C'est de cette époque qu date l'institution de l'ordre des *Clarisses*. Bie tôt sa sœur Agnès et sa mère Hortulane vinre la joindre dans une petite maison que leur donn saint François, et firent profession avec ell Plusieurs dames de haute distinction les suiv rent de près, et en peu de temps la communaut sous la direction de la jeune abbesse, se répa dit au loin. Après vingt-neuf ans d'infirmité occasionnées par ses austérités excessives, Clai mourut, dans la soixantième année de son âg Elle fut canonisée deux ans après, par le pa Alexandre IV. [*Enc. des g. du m.*]

Bollandus, *Acta sanctorum.* — Wadding, *Annal Minorum.* — Helyot, *Hist. des ordres monastiques.* Baillet, *Vies des saints.* — Murina Sailent, *Vida d santa Clara;* Valencia, 1703, in-8°. — *Sanctæ Clar virginis compendium;* Anvers, 1650, in-12. — Prude de Faucogney, *Vie de sainte Claire;* Paris, 1782, in-

CLAIRÉ (*Martin*), poëte français, de l'ord des Jésuites, né en 1612, à Saint-Valery-sur-Me mort à La Flèche, le 25 mai 1690. Il est moi connu par les emplois qu'il remplit dans sa co pagnie que par ses poésies sacrées, dont pl sieurs sont remarquables par l'élégance et pureté du style. On a de lui : *Hymni ecclesia tici novo cultu adornati;* Paris, 1673; av des augmentations; ibid., 1676, in-12.

Journal des savants du 4 janvier 1677. — Alexand Noël, *de Officio venerabilis sacramenti*, sect. 3. Alegambe, *Biblotheca scriptorum Societatis Jesu.* Baillet, *Jugements des savants,* t. IV, p. 438.

CLAIREMBAUD ou **CLÉREMBAUD**, chron queur flamand, vivait dans le douzième ou treizième siècle. On a de lui : *Histoire de ville de Belgis.* C'est l'histoire d'une prétend colonie troyenne, antérieure à celle qui fon Rome.

De Guyse, *in Rigmatibus*, ou *in Metris suis*, t. Ier, p. édit. de M. de Fortier. — Van Dieve, *Annales de Lo vain.* — *Bulletins de la Société de l'histoire de Franc* t. Ier, p. 269, et t. II, p. 394.

CLAIRFAIT (Comte DE). *Voy.* CLERFAIT.

CLAIRFONTAINE (*Pierre-André*, PELOU DE), auteur dramatique, né à Paris, en 172 mort à Versailles, le 23 mai 1788. Il fut succe sivement secrétaire du gouvernement de Pr

vence et interprète du roi pour les affaires étrangères. On a de lui : *Hector*, tragédie en cinq actes; Paris, 1753, in-8°. Cette tragédie annonçait un talent naissant. L'auteur n'avait que vingt-trois ans quand il la composa. Les jalouses prétentions d'une actrice médiocre en empêchèrent la représentation.

Quérard, *la France littéraire*. — Fayolle, *Notice sur Clairfontaine*, en tête de l'édition de ses *OEuvres*.

CLAIRION. *Voy.* CLÉRION.

CLAIRON (*Claire-Joseph-Hippolyte* LEGRIS DE LATUDE, connue sous le nom de Mlle), actrice française, née en 1723, à Saint-Wanon de Condé, en Flandre, morte à Paris, le 18 janvier 1803. Amenée dès son enfance dans la capitale, la jeune Claire y montra de bonne heure des dispositions aussi brillantes que sa passion était vive pour le théâtre, et l'actrice précoce débuta dans les rôles de soubrette, à la Comédie-Italienne, n'ayant pas encore treize ans accomplis. Son succès ne fut pas douteux; mais des intrigues de coulisses empêchèrent sa réception : elle s'engagea dans la troupe de Rouen, dirigée alors par Lanoue, l'auteur de *la Coquette corrigée*. Le parterre de Rouen, dont la sévérité est connue, l'accueillit avec une grande faveur. Elle eut le même succès à Lille et dans plusieurs autres villes de province. Bientôt aussi les amants affluèrent : plus excusable que toute autre, puisqu'elle ne recevait d'une mère, qui l'accompagnait partout, que de mauvais exemples et de mauvais conseils, la jeune comédienne céda au penchant de son cœur plutôt qu'à l'intérêt. Toutefois, ses tendres faiblesses furent loin de justifier les calomnies du cynique libelle publié contre elle sous le titre d'*Histoire de Frétillon*, et auquel sa grande célébrité procura plus tard le scandaleux succès de six éditions. Revenue à Paris pour chanter à l'Opéra, où elle reçut des applaudissements, elle trouva enfin sa véritable place au Théâtre-Français, où elle débuta, en 1743, par le rôle de Phèdre. Il lui fallut peu de temps pour s'y placer au premier rang, et bientôt elle n'eut pour rivale que Mlle Dumesnil. Cette dernière était l'actrice de la nature : Mlle Clairon devait plus à l'art et à l'étude, mais son jeu en était la perfection, et l'on disait d'elle ce que Dorat exprima si bien dans son poëme de *la Déclamation théâtrale :*

Tout, jusqu'à l'art, chez elle a de la vérité.

Presque tous les auteurs tragiques de ce temps, Du Belloy, Saurin, Marmontel, Voltaire même, eurent de grandes obligations à son talent. Le patriarche de Ferney voulut la connaître autrement que par la renommée : elle vint jouer sur son théâtre particulier Électre et Aménaïde, et le grand poëte, dans des vers qui passeront à la postérité, immortalisa la grande tragédienne.

Mlle Clairon avait une figure agréable, et surtout de la physionomie, cette autre beauté essentielle à la scène; mais sa taille était peu élevée, et il lui fallut faire oublier au public ce désavantage, qui dans l'emploi des reines et des héroïnes pouvait paraître sensible. Elle y parvint complétement : elle était grande sur le théâtre comme Lekain y était beau. Un fâcheux incident vint interrompre ses triomphes et terminer sa carrière dramatique. Comme les autres acteurs du *Siége de Calais*, elle avait refusé d'y jouer avec un comédien médiocre nommé Dubois, convaincu d'un acte d'improbité. Dubois avait une fille fort jolie : il obtint l'appui de messieurs les gentilshommes de la chambre, tyrans du théâtre à cette époque, dont le despotisme envoya Mlle Clairon au For-l'Évêque, ainsi que ses camarades. L'actrice, avec la dignité du talent, exigea pour remonter sur la scène une réparation, qui ne lui fut point accordée; et à peine âgée de quarante-deux ans, elle renonça pour toujours à cet art, qui lui promettait encore tant de gloire.

Après quelques liaisons passagères, une entre autres avec Marmontel, qui a jugé convenable d'en faire confidence à ses lecteurs, et une plus longue intimité avec le comte de Valbelle, Mlle Clairon avait cinquante ans lorsqu'elle accepta les offres du margrave d'Anspach, plus jeune qu'elle de douze ou treize ans, qui l'appelait à sa cour. Leur âge respectif ne permettait de voir que de l'amitié dans cette nouvelle liaison, qui fut également d'une longue durée. Mlle Clairon revint à Paris en 1791, et en 1799 parurent ses *Memoires*, qui firent alors beaucoup de bruit. Quelques anecdoctes bizarres, moins authentiques peut-être que conformes au goût du temps, contribuèrent à la vogue de l'ouvrage. Son véritable mérite était dans ses réflexions, pleines de tact, sur l'art théâtral et l'analyse des principaux rôles que l'auteur avait joués.

Mlle Clairon, qui avait eu 18,000 livres de rente, se trouva presque dans la gêne à la fin de sa longue carrière. Larive, qu'elle aima, et Mlle Raucourt avaient été ses élèves; mais dans ces deux legs faits par elle au Théâtre-Français, elle pensait qu'on devait lui savoir beaucoup plus de gré du premier que du second. [*Enc. des g. du m.*]

Mém. d'Hipp. Clairon, avec une *Notice* par Andrieux; Paris, 1822. — Lemontey, *Notice sur Mlle Clairon*; Paris, 1823, in-8°.

CLAIRON (*Maillet* DE). *Voy.* MAILLET.

CLAIRVAL (*Jean-Baptiste*, et non *René-André*, GUIGNARD, dit), célèbre acteur français, né à Étampes, le 27 avril 1735, mort à Paris, dans les premiers mois de 1795. Il était fils du jardinier de M. le marquis de Valori, gouverneur d'Étampes, ambassadeur de France en Prusse, dont Voltaire parle dans sa *Correspondance*. On jouait alors souvent la comédie au château du Bourgneuf, ancienne résidence du gouverneur, située dans le faubourg Saint-Pierre, mais qui est aujourd'hui démolie. Clairval, à peine adolescent, doué d'une charmante figure et d'une

sa solution approximative une *Table des mouvements de la lune*, bien plus exacte que celles qui avaient paru avant lui, et qui a beaucoup servi à perfectionner la méthode des longitudes. Il eut aussi la gloire de faire rentrer les irrégularités lunaires dans la loi générale de la gravitation, résultat dont Newton lui-même avait presque désespéré. Mais le travail le plus généralement connu de Clairaut fut sa belle série de recherches et de calculs sur la comète de Halley (*voy.* ce nom). Halley avait annoncé que la comète de 1682 passerait à sa plus grande proximité du soleil vers la fin de 1758, ou au commencement de 1759 : Clairaut eut l'idée hardie et admirable d'appliquer sa solution du problème *des trois corps* à la détermination précise du prochain retour de cette comète. La question exigeait d'immenses calculs, pour lesquels Clairaut se fit aider par plusieurs astronomes, entre autres par Lalande, et aussi, suivant Delambre, « par plusieurs dames ». Il présenta son premier mémoire à ce sujet le 14 novembre 1758, tant il craignait que l'événement ne devançât la prédiction; et, se fondant sur l'action de Saturne et de Jupiter, il annonça le passage au périhélie pour le 18 avril 1759; ensuite, des calculs plus précis lui firent assigner la date du 4 avril. Le passage eut lieu le 12 mars de la même année, donnant une erreur de vingt-trois jours seulement sur la prédiction du géomètre; encore Laplace a-t-il observé que l'erreur n'eût été que de treize jours si Clairaut avait connu plus exactement la masse de Saturne. Cette prédiction vérifiée de Clairaut doit attacher à son nom une gloire impérissable. On a de lui : *Recherches sur les courbes à double courbure;* Paris, 1731, in-4°; — *Recueil de mémoires sur les mouvements des corps célestes;* Paris, 1740, in-4°; — *Éléments de géométrie;* Paris, 1741 et 1765, in-8°. Cet ouvrage avait été composé pour Mme du Chatelet; — *Théorie de la figure de la terre, où il est traité de l'équilibre des fluides:* Paris, 1743 et 1808, in-8°, fig.; — *Éléments d'Algèbre;* Paris, 1746 et 1760, in-8°, réimprimés avec des notes et des additions tirées en partie des leçons données à l'École normale par Lagrange et précédés d'un *Traité élémentaire d'arithmétique,* par Théveneau; Paris, 1797, et 1801, 2 vol. in-8°; — *Théorie de la lune déduite du seul principe de l'attraction*, pièce qui a remporté le prix de l'Académie de Saint-Pétersbourg; 1752, in-4°; et Paris, 1765, in-4°; — *Tables de la lune, calculées suivant la théorie de la gravitation;* Paris, 1754, in-8°; — *Théorie du mouvement des comètes, avec l'application de cette théorie à la comète qui a été observée dans les années* 1531, 1607, 1682, 1759; Paris, 1760, in-8°; — *Mémoire sur l'orbite apparente du soleil autour de la terre* (Extrait du *Journal des savants*, années 1760-1761); Paris, 1761, in-4°; — *Recherches sur les comètes des années* 1531, 1607, 1682 et 1759 pièce qui a remporté le prix à l'Académie d Saint-Pétersbourg; 1762, in-4°. [*Enc. des g du m.*]

Quérard, *la France littéraire.* — *Nécrologe des hom mes célèbres de France,* 1766.

CLAIRE (Sainte), vierge et abbesse, fonda trice de l'ordre des religieuses dites *Clarisses* née vers 1193, à Assise, en Italie, morte dans l même ville, le 11 août 1253. En 1212, à l'âge d dix-huit ans, elle s'enfuit de la maison paternell suivie d'une jeune compagne, et se rendit au co vent de la Portioncule, auprès de saint Françoi d'Assise, pour embrasser l'état religieux. Le vén rable cénobite alla avec ses compagnons la recevo processionnellement à la porte de l'église, et l conduisit au pied de l'autel, où elle quitta s riches vêtements et prit la tunique grise qu'el ceignit d'une corde. C'est de cette époque qu date l'institution de l'ordre des *Clarisses.* Bie tôt sa sœur Agnès et sa mère Hortulane vinre la joindre dans une petite maison que leur don saint François, et firent profession avec ell Plusieurs dames de haute distinction les suiv rent de près, et en peu de temps la communaut sous la direction de la jeune abbesse, se répa dit au loin. Après vingt-neuf ans d'infirmité occasionnées par ses austérités excessives, Clai mourut, dans la soixantième année de son âg Elle fut canonisée deux ans après, par le pa Alexandre IV. [*Enc. des g. du m.*]

Bollandus, *Acta sanctorum.* — Wadding, *Annal Minorum.* — Helyot, *Hist. des ordres monastiques.* Baillet, *Vies des saints.* — Murina Sallent, *Vida d santa Clara;* Valencia, 1703, in-8°. — *Sanctæ Clar virginis compendium;* Anvers, 1650, in-12. — Prude de Faucogney, *Vie de sainte Claire;* Paris, 1782, in-1

CLAIRÉ (*Martin*), poëte français, de l'ord des Jésuites, né en 1612, à Saint-Valery-sur-Me mort à La Flèche, le 25 mai 1690. Il est moi connu par les emplois qu'il remplit dans sa co pagnie que par ses poésies sacrées, dont pl sieurs sont remarquables par l'élégance et pureté du style. On a de lui : *Hymni ecclesia tici novo cultu adornati;* Paris, 1673; av des augmentations; ibid., 1676, in-12.

Journal des savants du 4 janvier 1677. — Alexand Noël, *de Officio venerabilis sacramenti,* sect. 8. Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu.* Baillet, *Jugements des savants,* t. IV, p. 438.

CLAIREMBAUD ou **CLÉREMBAUD**, chron queur flamand, vivait dans le douzième ou treizième siècle. On a de lui : *Histoire de ville de Belgis.* C'est l'histoire d'une prétendu colonie troyenne, antérieure à celle qui fon Rome.

De Guyse, *in Rigmatibus*, ou *in Metris suis*, t. Ier, p. édit. de M. de Fortier. — Van Dieve, *Annales de Lo vain.* — *Bulletins de la Société de l'histoire de Franc* t. Ier, p. 269, et t. II, p. 394.

CLAIRFAIT (Comte DE). *Voy.* CLERFAIT.

CLAIRFONTAINE (*Pierre-André*, PELOU DE), auteur dramatique, né à Paris, en 172 mort à Versailles, le 23 mai 1788. Il fut succe sivement secrétaire du gouvernement de Pr

vence et interprète du roi pour les affaires étrangères. On a de lui : *Hector*, tragédie en cinq actes; Paris, 1753, in-8°. Cette tragédie annonçait un talent naissant. L'auteur n'avait que vingt-trois ans quand il la composa. Les jalouses prétentions d'une actrice médiocre en empêchèrent la représentation.

Quérard, *la France littéraire*. — Fayolle, *Notice sur Clairfontaine*, en tête de l'édition de ses *OEuvres*.

CLAIRION. *Voy.* CLÉRION.

CLAIRON (*Claire-Joseph-Hippolyte* LEGRIS DE LATUDE, connue sous le nom de Mlle), actrice française, née en 1723, à Saint-Wanon de Condé, en Flandre, morte à Paris, le 18 janvier 1803. Amenée dès son enfance dans la capitale, la jeune Claire y montra de bonne heure des dispositions aussi brillantes que sa passion était vive pour le théâtre, et l'actrice précoce débuta dans les rôles de soubrette, à la Comédie-Italienne, n'ayant pas encore treize ans accomplis. Son succès ne fut pas douteux; mais des intrigues de coulisses empêchèrent sa réception : elle s'engagea dans la troupe de Rouen, dirigée alors par Lanoue, l'auteur de *la Coquette corrigée*. Le parterre de Rouen, dont la sévérité est connue, l'accueillit avec une grande faveur. Elle eut le même succès à Lille et dans plusieurs autres villes de province. Bientôt aussi les amants affluèrent : plus excusable que toute autre, puisqu'elle ne recevait d'une mère, qui l'accompagnait partout, que de mauvais exemples et de mauvais conseils, la jeune comédienne céda au penchant de son cœur plutôt qu'à l'intérêt. Toutefois, ses tendres faiblesses furent loin de justifier les calomnies du cynique libelle publié contre elle sous le titre d'*Histoire de Frétillon*, et auquel sa grande célébrité procura plus tard le scandaleux succès de six éditions. Revenue à Paris pour chanter à l'Opéra, où elle reçut des applaudissements, elle trouva enfin sa véritable place au Théâtre-Français, où elle débuta, en 1743, par le rôle de Phèdre. Il lui fallut peu de temps pour s'y placer au premier rang, et bientôt elle n'eut pour rivale que Mlle Dumesnil. Cette dernière était l'actrice de la nature : Mlle Clairon devait plus à l'art et à l'étude, mais son jeu en était la perfection, et l'on disait d'elle que Dorat exprima si bien dans son poëme de *la Déclamation théâtrale :*

Tout, jusqu'à l'art, chez elle a de la vérité.

Presque tous les auteurs tragiques de ce temps, du Belloy, Saurin, Marmontel, Voltaire même, eurent de grandes obligations à son talent. Le patriarche de Ferney voulut la connaître autrement que par la renommée : elle vint jouer sur son théâtre particulier Électre et Aménaïde, et le grand poëte, dans des vers qui passeront à la postérité, immortalisa la grande tragédienne.

Mlle Clairon avait une figure agréable, et surtout de la physionomie, cette autre beauté essentielle à la scène; mais sa taille était peu élevée, et il lui fallut faire oublier au public ce désavantage, qui dans l'emploi des reines et des héroïnes pouvait paraître sensible. Elle y parvint complétement : elle était grande sur le théâtre comme Lekain y était beau. Un fâcheux incident vint interrompre ses triomphes et terminer sa carrière dramatique. Comme les autres acteurs du *Siége de Calais*, elle avait refusé d'y jouer avec un comédien médiocre nommé Dubois, convaincu d'un acte d'improbité. Dubois avait une fille fort jolie : il obtint l'appui de messieurs les gentilshommes de la chambre, tyrans du théâtre à cette époque, dont le despotisme envoya Mlle Clairon au For-l'Évêque, ainsi que ses camarades. L'actrice, avec la dignité du talent, exigea pour remonter sur la scène une réparation, qui ne lui fut point accordée; et à peine âgée de quarante-deux ans, elle renonça pour toujours à cet art, qui lui promettait encore tant de gloire.

Après quelques liaisons passagères, une entre autres avec Marmontel, qui a jugé convenable d'en faire confidence à ses lecteurs, et une plus longue intimité avec le comte de Valbelle, Mlle Clairon avait cinquante ans lorsqu'elle accepta les offres du margrave d'Anspach, plus jeune qu'elle de douze ou treize ans, qui l'appelait à sa cour. Leur âge respectif ne permettait de voir que de l'amitié dans cette nouvelle liaison, qui fut également d'une longue durée. Mlle Clairon revint à Paris en 1791, et en 1799 parurent ses *Memoires*, qui firent alors beaucoup de bruit. Quelques anecdoctes bizarres, moins authentiques peut-être que conformes au goût du temps, contribuèrent à la vogue de l'ouvrage. Son véritable mérite était dans ses réflexions, pleines de tact, sur l'art théâtral et l'analyse des principaux rôles que l'auteur avait joués.

Mlle Clairon, qui avait eu 18,000 livres de rente, se trouva presque dans la gêne à la fin de sa longue carrière. Larive, qu'elle aima, et Mlle Raucourt avaient été ses élèves; mais dans ces deux legs faits par elle au Théâtre-Français, elle pensait qu'on devait lui savoir beaucoup plus de gré du premier que du second. [*Enc. des g. du m.*]

Mém. d'Hipp. Clairon, avec une *Notice* par Andrieux; Paris, 1822. — Lemontey, *Notice sur Mlle Clairon*; Paris, 1823, in-8°.

CLAIRON (*Maillet* DE). *Voy.* MAILLET.

CLAIRVAL (*Jean-Baptiste*, et non *René-André*, GUIGNARD, dit), célèbre acteur français, né à Étampes, le 27 avril 1735, mort à Paris, dans les premiers mois de 1795. Il était fils du jardinier de M. le marquis de Valori, gouverneur d'Étampes, ambassadeur de France en Prusse, dont Voltaire parle dans sa *Correspondance*. On jouait alors souvent la comédie au château du Bourgneuf, ancienne résidence du gouverneur, située dans le faubourg Saint-Pierre, mais qui est aujourd'hui démolie. Clairval, à peine adolescent, doué d'une charmante figure et d'une

tournure élégante, dut à ces avantages naturels l'honneur de prendre une part active à ces divertissements de grands seigneurs. Cependant, arriva le moment de se faire un état; le métier paternel paraissant peu lui sourire, Jean-Baptiste fut placé à Paris comme apprenti, chez un perruquier, son parent, dont la boutique, voisine de la *Comédie-Italienne*, était chaque jour le rendez-vous des auteurs et des comédiens de ce théâtre. Ce contact journalier ne pouvait manquer de réveiller ses dispositions naturelles. Aussi, délaissant bientôt la savonnette et le rasoir, le vit-on débuter, en 1758, sous le nom emprunté de *Clairval*, au spectacle forain de l'*Opéra-Comique*, où il ne tarda pas à justifier son admission par le talent avec lequel il s'acquitta du rôle principal dans *On ne s'avise jamais de tout*. A la suppression de ce spectacle, qui eut lieu le mardi 19 février 1762, Clairval fut au nombre des cinq acteurs qui, seuls de l'ancienne troupe, furent conservés et réunis à ceux de la *Comédie-Italienne*. Il y retrouva, notamment dans l'ouvrage déjà cité, le succès qu'il avait obtenu précédemment à la Foire-Saint-Germain. Le soir même de son début, conformément à l'usage établi, il avait débité un compliment dont le texte reposait sur la réunion des deux spectacles. Les Mémoires du temps ne disent pas qu'il en fût l'auteur; mais tous s'accordent à dire que si l'orateur fut applaudi, son discours parut fort mauvais. A dater de cette époque Clairval devint un des principaux soutiens de son théâtre; jouant avec la même supériorité le drame, la comédie et l'opéra-comique, quoi qu'en ait dit le poëte Guichard, qui se vengea du refus d'un rôle par une épigramme spirituelle, mais d'une application peu juste, et que voici :

Cet acteur minaudier et ce chanteur sans voix
Écorche les passants qu'il rasait autrefois.

Il serait trop long d'énumérer tous les rôles créés par Clairval. Bornons-nous à citer ceux dans lesquels il a laissé le plus de souvenirs : celui de Pierrot, du *Tableau parlant*, dans lequel, au dire de Grétry, juge peut-être quelque peu intéressé, « il unissait la décence et la grâce à la gaieté la plus folle »; celui d'Azor, où son succès fut prodigieux; celui de Blondel, de *Richard Cœur de Lion*, où son chant et son jeu électrisaient le public; enfin, *le Convalescent de qualité*, rôle qui le fit surnommer le *Molé* de la Comédie-Italienne, surnom qu'il dut autant à ses talents qu'à ses bonnes fortunes. Il n'entre pas dans notre plan de citer les preuves à l'appui de ce dernier genre de succès; nous rappellerons seulement en passant la passion si vive qu'il avait inspirée à Mme de Stainville, et dont l'issue fut si funeste à cette femme infortunée.

Clairval n'était pas moins bon camarade qu'acteur zélé, et pour faire briller Caillot, dont il était l'ami, « il voulut, c'est encore Grétry qui parle, par une complaisance bien rare, tant que celui-ci demeura en possession des grands rôles, ne jouer à ses côtés que des rôles accessoires.

Il est d'ailleurs un fait dont la tradition e toujours vivante à Étampes, et qui seul suff rait pour témoigner des qualités du cœur che Clairval. Chaque année il adressait à son vieu père, par l'entremise du respectable M. Ch. Bo vin, curé de la paroisse Notre-Dame, décéd octogénaire, en 1807, une forte somme d'argen Ce trait en lui-même, autant que le choix d l'intermédiaire, honore également Clairval et l vénérable prêtre. Un autre fait, peu connu, a teste que chez Clairval le courage politique ne cédait pas à la noblesse de ses sentiments. F dèle au malheur, il ne craignit pas, en pleine r volution, de substituer aux paroles si connu de l'ariette chantée par Blondel, celles que se cœur lui dictait, et dont il ne faut apprécier qu l'intention :

O Louis, ô mon roi!
Notre amour t'environne;
Pour notre cœur c'est une loi
D'être fidèle à ta personne, etc.

Vers la fin de sa carrière, les moyens de c acteur s'étant affaiblis, il résolut de prendre s retraite, qu'il effectua en juin 1792, en résistan à toutes les instances que lui firent ses camar des, à qui son expérience pratique du théâtre la sûreté de son goût étaient précieuses. Depu ce temps il traversa ignoré les orages de la r volution jusqu'à sa mort, dont aucune feuil contemporaine ne fait mention. Cet oubli ne pe s'expliquer que par la gravité des événemen qui préoccupaient alors exclusivement l'atten tion publique. Ed. de Manne.

Mém. de Lauzun. — *Annales du Théâtre-Italien.* — *Alm. des spectacles.* — *Correspondance de Favart.* — *Mercure de France.* — *Documents inédits.*

*CLAIRVILLE (*Louis-François-Nicolaïe* dit), auteur dramatique français, né à Lyon, le 2 janvier 1811. Fils d'un régisseur de théâtre et d'u artiste dramatique, M. Clairville, d'abord acteur d petit théâtre du Luxembourg à Paris, puis régis seur, y fit représenter un grand nombre de pièc qui se recommandaient déjà par une très-grand facilité de versification. Entré plus tard à l'Am bigu-Comique pour y tenir le modeste emploi d *grande utilité*, il obtint du directeur la repr sentation d'une *revue* intitulée : 1836 *dans l Lune*, qui lui ouvrit les petits théâtres. Apr vingt pièces applaudies à l'Ambigu, à la Gaîté, a théâtre Beaumarchais, à celui des Délassement parmi lesquelles nous citerons *le Page et l danseuse*, *Rosière et nourrice*, *Jean le Pin gre*, vinrent deux sérieux succès au Vaudeville *Satan ou le Diable à Paris*, et *les petites M sères de la vie humaine*. Une grande féerie, *le sept Châteaux du Diable* (1844), eut un immens succès, et *les Pommes de terre malades* (1845 revue hors ligne, posèrent l'heureux auteur comm le plus habile farceur de l'époque. *Gentil Be nard* aux Variétés, et après la révolution de Fé vrier *la Propriété c'est le vol!* sanglante sa tire, eurent des succès retentissants; — *Cla*

risse Harlowe et *la Poule aux œufs d'or*, n'eurent pas moins de part aux applaudissements du public. *Les Représentants en vacance* et *le Bourgeois de Paris, ou la leçon au pouvoir*, pièces jouées au Gymnase, n'eurent pas moins de succès.

Le nombre des ouvrages dramatiques de M. Clairville ne monte pas actuellement à moins de deux cent trente, parmi lesquels cinquante au moins ont atteint plus de cent représentations suivies; c'est un bonheur constant, qu'il faut attribuer au talent de l'auteur d'abord, et aussi à celui des collaborateurs habiles qu'il a su s'adjoindre, tels que MM. Dumanoir, Dennery, Cordier, Nicot, et autres. Il peut être considéré à bon droit comme le représentant du véritable vaudeville, tel que nos pères l'admettaient et tel que Désaugiers, Théaulon, Brazier, Dumersan le pratiquaient; il apporte surtout à la confection des couplets un soin tout particulier; il y met une forme, qui se retrouve dans toutes les œuvres qu'il signe, avec quelque collaboration que ce soit, une facture *sui generis*, dont le secret n'est pas donné à tous ses confrères, et qui s'éteindra peut-être avec lui.

M. Clairville a publié (1853) un volume intitulé *Chansons et poésies*, dont les vers, toujours richement rimés, établissent la part active qu'il a dans ses œuvres théâtrales. Ses chansons, qui rappellent Piron, Vadé, Panard, Collé et Désaugiers, plutôt que Béranger, sont du nombre de celles qui se chantent au dessert; quelques-unes, *la Lorette, Estelle et Némorin, Histoire de beaucoup de ces dames*, sont fort remarquables, par leur esprit égrillard; — *le Prêtre*, par sa douce et consolante philosophie.

Les poésies se ressentent du genre d'esprit de l'auteur, et ne gravissent pas les hauteurs réservées sur le Parnasse aux chantres des *Méditations* et des *Orientales*; mais nous y mentionnerons *Que sommes-nous?* et *la Lorette morte*. Le tout est précédé d'un *avant-propos* en vers, fort bien tournés. T. ALBERT BLANQUET.

Revue et *Gazette des Théâtres*. — *Le Magasin théâtral*.

CLAISSENS (*Antoine*), peintre flamand, vivait à la fin du quinzième siècle. Il fut élève de Quintin Messis, dit *le Maréchal d'Anvers*. On ne connaît de lui que trois tableaux : le premier représente *le Repas d'Esther* : il décorait l'hôtel de ville de Bruges; les deux autres retracent *le Jugement de Cambyse*, qui fit écorcher vif un juge convaincu de prévarication. La peinture du supplice du juge passe pour un chef-d'œuvre d'expression; mais on reproche à Claissens de la sécheresse, une couleur dure, du mauvais goût, et une ignorance complète du clair-obscur et de la perspective.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

CLAJUS. *Voy.* CLAY.

CLAJUS ou **CLAY** (*Jean*,) dit *l'ancien*, poëte et théologien allemand, né à Herzberg, en Saxe, en 1533, mort à Bendeleben, le 11 avril 1592. Après avoir étudié à Grimma et à l'université de Leipzig, où il fut assez heureux pour avoir des maîtres tels que Joachim Camerarius, il fut, sur la recommandation de Mélanchthon, nommé recteur du collége de sa ville natale. Il ne resta pas dans cette position, où des tracasseries de toute nature le vinrent assiéger. Il se fit envoyer alors à Goldberg, en Silésie, où pendant dix ans il fut chargé de professer la poésie, la langue grecque et la musique. De 1566 à 1569 il remplit à Frankenstein, ville également située en Silésie, les pénibles fonctions de recteur de l'école évangélique. Il remplit encore des fonctions analogues dans d'autres localités, notamment à Wittenberg, et ne se trouva placé suivant ses goûts qu'en 1576, époque à laquelle il fut envoyé comme prédicateur à Bendeleben, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Castitatis et pietatis præmium in Josepho et Suzanna poema;* Leipzig, 1555, in-4°; — *Elegiæ sacræ tres;* ibid., 1557; — *Explicationum anniversaliorum evangeliorum libri IV;* Leipzig, 1568, 1601; — *Carminum libri V;* Goerlitz, 1568, in-8°; — *Poematum græcorum libri VI;* Wittenberg, 1570, in-8°; — *Prosodiæ libri III;* ibid., 1570, in-8°; — *Catechesis D. M. Lutheri minor germanice, latine, græce et hebraice;* ibid., 1570, 1623, in-8° : Clay n'a fait que la version hébraïque, les autres sont l'œuvre d'auteurs divers; — *Elementa linguæ hebraicæ;* ibid., 1572, 1578, in-8°; — *Grammatica germanicæ linguæ ex bibliis Lutheri germanicis et aliis ejus libris collecta;* ibid., 1578, in-8°, et 1720; — *Ecclesiastes Salomonis carmine redditus et enarratus;* ibid., 1583, in-12; — *Carmen de Johanne Baptista;* in-4°; — *Carmen de signis extremi diei;* — *Postilla metrica;* Torgau, 1597, in-4°; — *Grammaticæ græcæ erotemata;* Leipzig, 1606, in-8°; — *Alkumistica, oder wahre Kunst aus Mist gutes Gold zu machen* (l'art de faire d'excellent or avec du fumier); 1616, in-8°.

Gottsched, *Kritische Beiträge* (Essais critiques). — Reichard, *Historie der Deutschen Sprachkunst* (Histoire de l'art de parler l'allemand).

CLAJUS ou **CLAY** (*Jean*), dit *le jeune*, poëte allemand, né à Meissen, en 1616, mort à Kitzingen, en 1656. A Wittenberg, où il étudia, il obtint la couronne poétique. En 1644, époque où la guerre exerçait en Saxe ses ravages, il alla demeurer à Nuremberg. Il partagea ensuite sa vie entre l'enseignement, les fonctions pastorales et la culture des lettres. On a de lui : *Weihnachts-Andacht* (Méditations de Noël); Nuremberg, 1644, in-4°; — *Die Auferstehung Jesu Christi, in jetzo neuen hochdeutsche Reimarten verfasst* (la Résurrection de Jésus-Christ, racontée en vers allemands modernes); ibid., 1644, in-4°; — *Herodes der Kindermœrder nach Art eines Trauerspiels vorgestellt* (Hérode tueur d'enfants représenté en manière de tragé-

die); ibid., 1645, in-4°; — *der Leidende Christus in einem Trauerspiele vorgestellt* (la Passion du Christ représentée sous forme de tragédie); ibid., 1645, in-4°; — *Andachtslieder* (Chants et méditations); ibid., 1646, in-4°; — *Lobrede der deutschen Poeterey* (Éloge de la poétique allemande); ibid., 1649, in-4°; — *Irene, das ist vollstaendige Ausbildung des zu Nurnberg geschlossenen Friedens* (Irène, ou plein développement de la paix qui vient d'être conclue à Nuremberg); ibid., 1650, in-4°; — *Engel und Drachenstreit* (la Guerre des anges et des dragons); ibid., 1650, in-4°; — *Freuden — Gedichte der seligmachenden Geburt Jesu-Christi zu Ehren gesungen* (Chant d'allégresse composé en l'honneur de la béatifiante nativité de Jésus-Christ); ibid., 1650, in-4°; — *Das ganze Leben Jesu Christi*; ibid., 1651, in-4°.

Will, *Nürnb. Gelehrt.-Lexic.* — Gottsched, *Geschichte der dramat. Dichtkunst.*

CLAMENGES, CLAMINGES ou **CLÉMANGIS**, (*Matthieu-Nicolas* DE), en latin *Clemangius* ou *Clemangiæ*, théologien français, né vers 1360, dans le village de Clamenges (en latin *Clemangia*), près de Châlons en Champagne, mort vers 1440. Il vint à Paris à l'âge de douze ans, et fut admis au collége de Navarre, dont son oncle, Pierre de Clamenges, médecin célèbre, était proviseur. Il eut pour professeur Pierre de Nogent, Gérard Machet, depuis évêque de Castres, et Jean Gerson. Il fit de rapides progrès en théologie; mais il se distingua surtout dans l'éloquence et la poésie. En 1393 il fut élu recteur de l'Académie de Paris. Ce fut en cette qualité qu'il présenta au roi, le 30 juin 1394, au nom de la Sorbonne et en présence des quatre ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon, un traité dans lequel il exposait les moyens que l'autorité royale devait employer pour faire cesser le schisme qui désolait l'Église. « Il voulait, dit Sismondi, que les deux papes fussent invités à abdiquer en même temps leur dignité pour laisser à l'Église la liberté d'en élire un nouveau : c'est ce qu'on nomma la voie de *cession mutuelle*. S'ils s'y refusaient, il leur proposait encore de nommer des arbitres, qui examineraient leurs droits, qui décideraient lequel des deux était le pape véritable; et comme ils devaient promettre de se soumettre d'avance à leur décision, ce second expédient fut nommé la voie du *compromis*. Si les deux compétiteurs refusaient d'embrasser à l'amiable l'une ou l'autre de ces voies, le roi devait, par son autorité, recourir à la troisième, la convocation d'un concile général, auquel on appellerait, avec les évêques, et vu leur ignorance, un certain nombre de docteurs choisis dans les universités les plus célèbres de l'une et l'autre obédience. Ce concile, en vertu de son autorité souveraine, prononcerait entre les deux papes, sans avoir eu besoin d'obtenir au préalable leur assentiment. »

Cette proposition hardie fit naître entre l'université de Paris et le gouvernement de Charles VI un conflit, et amena pendant quelque temps la fermeture des écoles. Elle causa même, dit-on, la mort du pape Clément VII, qui fut frappé d'apoplexie, le 16 septembre 1394. Son successeur, Benoît XIII, appela auprès de lui Clamenges, et le prit pour secrétaire. Mais en 1408, une bulle d'excommunication ayant été lancée par le pape contre Charles VI, Clamenges, soupçonné de l'avoir rédigée, se trouva exposé à la colère du roi, et fut forcé de passer plusieurs années en Toscane, dans l'abbaye de Valombrosa. Il parvint cependant à se justifier, rentra en France, et fut successivement trésorier de Langres, chantre et archidiacre de Bayeux. Il passa les dernières années de sa vie au collége de Navarre; il y mourut, et fut enseveli sous la lampe, devant le grand autel. Son tombeau portait l'inscription suivante :

Qui lampas fuit Ecclesiæ sub lampade jacet.

Contemporain et ami de Gerson et de Pierre d'Ailly, Clamenges, s'il leur fut inférieur par le génie, les égala presque en réputation. « C'était certainement, dit Cave, un homme d'une piété sincère, un écrivain d'une élégance au-dessus de son siècle. Intrépide censeur des mauvais princes, il ne se montra pas moins sévère pour l'ambition et les vices des papes, l'avarice et le luxe des ecclésiastiques, la paresse et les débauches des moines. » Dans la plupart de ses écrits en effet Clamenges s'élève contre les vices de son temps et exprime, comme Gerson, le désir d'une réforme modérée, qui aurait prévenu le déchirement de l'Église au seizième siècle. Voici la liste de ses ouvrages : *Liber de corrupto Ecclesiæ statu;* écrit vers 1414, imprimé à Londres, 1606, in-8°; à Helmstædt, 1620, in-8°; — *Deplorata calamitatis ecclesiasticæ per schisma nefandissimum, cum exhortatione pontifi cum ad ejus exstirpationem;* c'est un poëme en vers hexamètres, qui commence ainsi :

Christe, graves sponsæ semper miserate labores,
Aversos refer huc oculos..;

— *Liber de lapsu et reparatione justitiæ* : ce ouvrage, adressé à Philippe de Bourgogne, fut écrit vers 1421; il a été imprimé à Vienne, 1481, in-4°; à Paris, 1512, 1519, in-4°; — *Disputatio cum quodam Parisiensi scholastico de concilio generali;* écrit en 1409, imprimé à Vienne, 1482, in-4°; à Paris, 1512, in-4°; 1617, in-8°; — *Collatio duplex ad eundem scholasticum de eadem materia;* — *Liber de Annatis non solvendis, seu responsio gallicanæ nationis cardinalibus appellantibus ab ejusdem voto, conclusione et deliberatione Constantia factis de annatis amplius non solvendis;* Cologne, 1535, in-fol.; — *Tractatus in parabolam de Filio prodigo;* — *de Fructu Eremi liber;* — *de Fructu, seu prosperitate rerum adversarum, liber;* écrit, ainsi que le précédent, vers 1413; — *de Novis festivitatibus non instituendis liber;* écrit vers 1413; —

de Præsulibus simoniacis liber; écrit en 1411; — *Oratio ad Galliæ principes;* — *Epistola ad Gerardum Machetum, quod tam corpore e Babylone sit fugiendum quam mente;* — *Epistolæ III ad Gregorium XII* : ces lettres sont écrites au nom du pape Benoît XIII pour arriver à l'extirpation du schisme et à l'union de l'Église; — *Scripta quædam nomine Universitatis Parisiensis;* — *Epistolæ CXXXVII;* — *Fragmentum descriptionis vitæ tyrannicæ, cum detestatione ac reprehensione;* satire en vers hexamètres; — *Liber de Antichristo, de ortu ejus, vita, moribus et operibus.* — Tous ces ouvrages ont été recueillis par Martin Lydius; Leyde, 1613, in-4°. On a encore de Clamenges quelques opuscules imprimés dans diverses compilations ecclésiastiques, et plusieurs ouvrages inédits, dont on peut voir la liste dans Cave et Fabricius.

Vie de M. N. de Clamengis, dans le *Gersoniana de Dupin*, et dans le *Recueil des pièces concernant le concile de Constance.* — Launois, *Historia Gymnasii Navarrei parisiensis.* — Trithème, *de Scriptor. ecclesiasticis.* — Cave, *Hist. literaria scriptor. ecclesiast.* — Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.*

* **CLAM-MARTINICZ** (*Charles-Joseph-Népomucène-Gabriel* DE), général autrichien, né à Prague, le 23 mai 1792, mort le 29 janvier 1840. Dans les campagnes de 1812 à 1814, il remplit les fonctions d'aide de camp auprès du prince de Schwartzemberg. En 1814 il accompagna avec Koller Napoléon à l'île d'Elbe. Appelé à prendre part aux délibérations du congrès de Vienne, il gagna les bonnes grâces des trois grands souverains qui y assistaient, et fut depuis chargé de plusieurs missions diplomatiques à l'étranger. En 1835 l'empereur le nomma son premier aide de camp; en 1837 il fut appelé à présider la section militaire du conseil d'État, et obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant. Clam-Martinicz fut toute sa vie l'un des agents les plus dévoués de la politique de M. de Metternich.

Conversations-Lexicon.

CLAMORGAN (*Jean* DE), savant écrivain français, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il servit pendant quarante-cinq ans dans la marine française, sous François Ier, Henri II, François II et Charles IX. Il avait composé, pour en faire hommage à François Ier, une *Carte universelle,* avec détermination des longitudes et des latitudes, et un *Traité sur la construction des navires et sur les navigations lointaines.* Ces ouvrages n'ont pas été publiés. On a encore de lui : *La Chasse au loup, en laquelle est contenue la nature des loups et la manière de les prendre, tant par chiens, filets, piéges qu'autres instruments;* imprimée à la suite de la *Maison rustique* de Ch. Estienne, Paris, 1566, in-4°. Le manuscrit de cet ouvrage curieux, dédié à Charles IX, est conservé à la bibliothèque de Dresde.

Lelong, *Bibl. hist. de la France,* éd. Fontette.

CLANCY (*Michel*), littérateur anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il étudia la médecine; mais ayant perdu la vue avant d'avoir commencé à la pratiquer, il ouvrit une école de latin à Kilkenny. On a de lui : *l'Escroc,* comédie; 1737; — *Hermon, prince de Choræa, ou le zèle extravagant,* tragédie; Londres, 1746; — *Templum Veneris, seu amorum Rhapsodiæ,* poëme; — des *Mémoires* sur sa vie; Londres, 1746, 2 vol.

Mémoires de Mich. Clancy.

CLANRICARD. *Voy.* SAINT-ALBAN.

CLAPARÈDE (Le comte), général français, pair de France, né en 1774, à Gignac (Hérault), mort en 1841. Après avoir servi en Italie (an VII), comme chef de bataillon, et à l'armée du Rhin (an VIII), comme adjudant-commandant, il accompagna le général Leclerc à Saint-Domingue, et obtint dans cette funeste campagne plusieurs avantages importants sur les nègres. De retour en France, après la mort du général en chef de l'expédition, Claparède partit pour l'expédition de la Dominique, revint en France après la soumission de cette colonie, et reçut le commandement de la 1re brigade du 5e corps de la grande armée. A la tête de cette brigade, il se distingua aux combats de Wertingen, d'Ulm, d'Hollabrün, aux batailles d'Austerlitz et d'Iéna. A cette dernière bataille ce fut lui qui, avec sa seule brigade, commença l'attaque contre 8,000 Saxons, et les mit en déroute. Il se signala encore au combat de Pulstuck, où il fut blessé, ainsi qu'à toutes les affaires qui eurent lieu en Pologne en 1807. Après la paix de Tilsitt, il fut nommé général de division. En 1809 eut lieu la brillante affaire d'Ebersberg, au passage de la Tramm, sur laquelle le bulletin de la grande armée s'exprime ainsi : « La division Claparède seule, et « n'ayant que quatre pièces de canon, lutta pen- « dant trois heures contre 30,000 ennemis. Cette « action d'Ebersberg est un des plus beaux faits « d'armes dont l'histoire puisse conserver le « souvenir. La division Claparède s'est couverte « de gloire; le pont, la ville et la position d'Ebers- « berg seront des monuments durables de son « courage; le voyageur dira : C'est de cette su- « perbe position, de ce pont d'une si longue « étendue, de ce château si fort par sa situation, « qu'une armée de 30,000 Autrichiens a été « chassée par 7,000 Français. » Claparède prit encore une part glorieuse à la bataille d'Essling, où il fut blessé de nouveau, à celle de Wagram et au combat de Znaïm. Après la campagne, l'empereur le nomma grand officier de la Légion d'honneur. Après avoir servi avec distinction en Espagne pendant deux ans, Claparède reçut le commandement en chef du corps polonais au service de France, fit à la tête de ce corps la campagne de Russie, et se trouva à la bataille de la Moscowa et au passage de la Bérésina, où il fut encore blessé. En 1813 il fit partie du corps d'observation de Mayence. Il commandait la 3e subdivision de la 1re division militaire,

lorsque Napoléon débarqua au golfe Juan; il resta étranger aux événements des Cent-Jours, et après la deuxième restauration il fut nommé inspecteur général d'infanterie, gouverneur du château royal de Strasbourg et pair de France. Pendant la réaction de 1815 et de 1816, le général Claparède n'a pas cessé d'user de l'influence que lui donnaient ses fonctions militaires à Paris pour adoucir le sort de ses anciens frères d'armes, abandonnés par le ministre Clarke, duc de Feltre.

De Coureelles, *Dict. des gén. fr.*

CLAPASSON (*André*), littérateur français, né à Lyon, le 13 janvier 1708, mort le 21 avril 1770. Il avait embrassé la profession d'avocat; mais, ayant perdu sa première cause, il abandonna le barreau pour se livrer entièrement à la culture des lettres et des arts, qu'il aimait avec passion. Ses principaux ouvrages sont : *Description de la ville de Lyon*, sous le pseudonyme de *Paul Rivière de Brinais;* Lyon, 1741, in-8°; — *Recherches sur la bataille de Brignais* (avril 1362), insérées dans les *Archives du Rhône*, t. III, p. 413-424.

Delandine, *Catalogue des manuscrits*, III, 317. — Bollioud, *Éloge d'A. Clapasson.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CLAPIERS (*François*, sieur de Vauvenargues), jurisconsulte français, né à Aix, en 1524, mort en 1585. Il remplit avec honneur la profession d'avocat, et devint conseiller à la chambre des comptes et cour des aides de Provence, dont il publia les arrêts sous ce titre : *Centuriæ causarum;* Lyon, 1589, in-4°. On lui doit encore : un abrégé *de Provinciæ Phocensis comitibus;* Aix, 1584, in-8°; Lyon, 1726, in-4°; traduit en français, par Dufort, sous le titre : *Généalogie des comtes de Provence, depuis l'an* 577 *jusqu'au règne d'Henri IV;* Aix, 1598, in-8°.

Moréri, *Dict. hist.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France* édit. Fontette.

CLAPIÈS (... DE), ingénieur et astronome français, né à Montpellier, en 1671, mort le 19 février 1740. Il devint géomètre en lisant les Éléments d'Euclide, dont un exemplaire lui tomba par hasard dans les mains. Il entra dans la compagnie des cadets gentilshommes, et fit quelques campagnes dans le régiment de Santerre. De retour à Montpellier, il concourut à la formation de l'académie de cette ville, dont il fut un des premiers membres, calcula l'éclipse de soleil du 13 mai 1706, fut nommé directeur des chaussées du Rhône en 1712, et professeur de mathématiques en 1718, préserva la ville de Tarascon d'une submersion totale en 1724, et prit part à la description géographique du Languedoc. Outre plusieurs mémoires et quelques observations astronomiques insérés dans la collection de l'Académie des sciences, dont il était correspondant, et dans les Mémoires de la Société royale de Montpellier, on a de lui : *Éphémérides, ou journal du mouvement des astres pour l'année* 1708, *au méridien de Montpellier*, in-8°; — *Dissertation sur les diverses apparences de la lune éclipsée;* Montpellier, 1710, in-4°. Clapiès est le premier qui ait appliqué la trigonométrie rectiligne à la construction graphique des cadrans solaires.

De Rate, *Éloge de Clapiès*, dans les *Mémoires de la Société royale de Montpellier — Journal des savants*, 1747. — Moréri, *Dict. hist.*

CLAPIÈS (*Charles*), médecin français, né à Alais, le 26 octobre 1724, mort dans la même ville, le 7 septembre 1801. On a de lui : *Paradoxes sur les femmes, où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine;* 1766, in-12. C'est la traduction, avec des notes, de l'ouvrage intitulé : *Mulieres homines non esse.*

Quérard, *la France littéraire.*

* **CLAPISSON** (*Louis*), compositeur français, né à Naples, le 16 septembre 1809, de parents français et originaires de Lyon. Il fut amené dans cette dernière ville en 1814, et à Paris en 1819. Clapisson commença par étudier le violon, et obtint un prix au Conservatoire. Mais, doué d'une excellente organisation musicale, il se sentit poussé vers l'étude de l'harmonie et de la composition, et il suivit les leçons de Reicha, dont il devint l'ami par la suite. Il débuta par des pièces fugitives, par des romances, qui lui acquirent en quelques années une réputation méritée. En 1838 il put aborder le théâtre, et il donna *la Figurante*, opéra-comique en cinq actes, qui eut beaucoup de succès. A partir de cette époque, il a écrit de nombreux ouvrages, tels que *la Symphonie* (un acte, 1839); *la Perruche* (un acte, 1840); *le Pendu* (un acte, 1841); *Frère et mari* (un acte, 1841); *le Code noir* (trois actes, 1842); *les Bergers trumeaux* (un acte, 1844); *Gibby la cornemuse* (trois actes, 1846); *Jeanne la Folle* (grand opéra en cinq actes, 1848); *la Statue équestre* (opéra de circonstance; un acte, 1850); *les Mystères d'Udolphe* (trois actes, 1852); et *la Promise* (trois actes, 1854). La musique de Clapisson se distingue par de l'esprit, de la verve et un certain éclat. Dans ses albums comme dans ses opéras, il a produit des mélodies remplies de charme et d'originalité.

BUCHET DE CUBLIZE.

Documents particuliers.

CLAPMARIUS, nom latinisé de **CLAPMAIER** (*Arnold*), écrivain politique allemand, né à Brême, en 1574, mort le 1er juin 1604. Il fut professeur de droit public à l'académie d'Altdorf. On a de lui : *de Arcanis rerum publicarum libri sex;* Amsterdam, 1641, in-12; — *Nobilis adolescentis triennium : quomodo studiosus humanarum litterarum triennium animum juxta ac sermonem feliciter excolere possit;* dans l'ouvrage de Bermann : *Manuductio ad linguam latinam;* Wittenberg, 1611, in-8°; dans celui de Christophe Colerus : *de Ordinando studio politico*; Leyde, 1640, in-32; dans le recueil *H. Grotii et aliorum dissertationes de studiis instituendis;* Amsterdam

1645, in-12; enfin, dans l'ouvrage de Th. Cremius : *de Eruditione comparanda.*

Thomasius, *de Plagio.* — Witte, *Diarium biogr.*

CLAPPERTON (*Hugues*), célèbre voyageur anglais, né en 1788, à Annan, en Écosse, mort le 11 avril 1827. Il était l'aîné des vingt-et-un enfants du docteur George Clapperton, médecin très-renommé dans toute la contrée, qui ne donna point à son fils Hugh une éducation scolastique, mais lui fit surtout apprendre, sous un bon maître, les mathématiques appliquées à la navigation. A treize ans le jeune Hugh s'embarqua comme novice sur un bâtiment du commerce qui naviguait entre Liverpool et l'Amérique du Nord. Après quelques voyages, la *presse* en fit un matelot sur le vaisseau *le Gibraltar*, puis il servit à bord de la frégate *la Renommée*, où la recommandation de son oncle le lieutenant-colonel Clapperton lui valut en 1806 les fonctions de *midshipman.* Dans un engagement sur les côtes d'Espagne, il reçut à la tête une blessure qu'il crut alors légère, mais qui dans la suite l'incommoda beaucoup. Revenu en 1808 en Angleterre, il obtint d'être employé sur *la Clorinde,* sous les ordres du capitaine de vaisseau Briggs, qu'il alla rejoindre en 1810 dans les mers de l'Inde. Trois ans après, il reprit la route d'Europe, et fut envoyé, sur sa demande, aux lacs du haut Canada; il commandait en 1815 un blockhaus sur le lac Huron, lorsque, attaqué par une corvette américaine et réduit à la plus fâcheuse extrémité, il résolut, avec sa petite troupe, de faire à pied, sur la glace, une course de soixante milles pour gagner York, où il arriva en effet, après avoir porté sur ses épaules, pendant huit à neuf milles, au milieu des rafales d'un vent glacé et de tourbillons de neige, un jeune homme qui se mourait de froid et que cette généreuse assistance ne put sauver; lui-même eut la main gauche gelée pendant qu'elle demeurait inerte à retenir son fardeau, et il perdit ainsi une phalange du pouce. Peu de temps après, il reçut du commandant des lacs une commission provisoire de lieutenant de vaisseau à bord de *la Confiance,* et ce grade lui fut confirmé par l'amirauté vers la fin de 1816. La suppression de la marine des lacs, dans le cours de l'année suivante, le fit retourner en Angleterre, où il fut mis en demi-solde. Retiré dans sa famille, en Écosse, il employait ses loisirs à des occupations agricoles, lorsqu'en 1820 la confidence qu'il reçut à Édimbourg des propositions faites au docteur Oudney pour un voyage dans l'intérieur de l'Afrique, l'enflamma du désir d'être attaché à cette aventureuse expédition. Sa haute stature, sa constitution robuste, son adresse aux exercices du corps, son caractère ferme et sûr, son esprit vif, enjoué et entreprenant, tout montrait en lui un homme fait pour remplir de telles missions, et ses offres furent agréées avec empressement.

On sait que le commandement de l'expédition appartint au major Denham, qui la conduisit jusqu'au Bornou, et fit quelques excursions par de là. Clapperton et Denham traversèrent l'Yeou, qui se jette dans le Tchad. Selon le récit des indigènes, cette rivière est la même que le Niger. Son cours est fort lent, et pendant la sécheresse son lit et quelques trous pleins d'eau sont tout ce qui annonce son existence. Les habitants du pays assurent que durant la saison des pluies ses eaux croissent et diminuent alternativement tous les sept jours. Sur la rive droite se trouve la ville d'Yeou, également entourée d'un mur, mais moins grande que Beurhwa. De là jusqu'à Kouka, capitale du Bornou, il n'y a que deux journées de marche. A peu de distance de Kouka, le chef arabe Bou-Khaloum, avec lequel voyageaient Denham et Clapperton, fut reçu par un détachement d'honneur. « Les officiers étaient revêtus de cottes de mailles, composées de chaînettes de fer, qui les couvraient depuis le cou jusqu'aux genoux, se partageant par derrière, et tombant sur chaque côté du cheval; quelques-uns étaient coiffés de casques de fer avec une mentonnière, et assez forts pour garantir d'un coup de lance. La tête des chevaux était également défendue par des plaques de fer, de cuivre et d'argent, qui laissaient une ouverture suffisante pour les yeux de l'animal. »

Clapperton ne joua dans cette expédition un rôle important qu'à partir du mois de mai 1823, où une partie de l'expédition fut dirigée à l'ouest, vers le Haousâ. Oudney et Clapperton se mirent en route ensemble; mais Oudney étant mort au premier tiers du chemin, Clapperton seul (dont le titre et le nom de voyage étaient *Rás-Abd-Allah*) accomplit cette curieuse exploration, qui fit connaître à l'Europe le sultan Bello, l'empire des Fellâtahs et les grandes villes de Kanoh, de Kasynah, de Sakatou, qui étaient alors à peine connus de nous. Familier avec l'usage des instruments astronomiques, il jalonna sa route de plusieurs positions observées; et la ligne qu'il avait suivie put ainsi figurer désormais au milieu du vide de nos cartes d'Afrique avec une précision jusque alors inconnue, la géographie intérieure de ce vaste continent. Il rédigea lui-même la relation de cette excursion, et il y joignit deux pièces fort intéressantes qu'il avait rapportées de Sakatou, savoir une carte du Haousâ, tracée de la propre main du sultan, et une description historique du pays de Takrour, composée par le même prince. D'après cette carte, corrigée par le capitaine Clapperton, le lac Tchad, espèce de Caspienne qui joue un rôle très-important dans la géographie de l'Afrique, est situé entre le 12° 20′ et le 14° 22′ 30″ lat. nord et entre le 14° et le 17° de long. est de Greenwich. Il a presque la forme d'un cœur, et reçoit deux grandes rivières, l'Yeou et le Chary; l'une et l'autre sont supposées avoir des communications avec le Niger. Les bords du lac sont en général très-bas, marécageux, infestés d'insectes,

et présentent des traces de débordements. Ils sont couverts de graminées, et surtout de roseaux, où se cachent des troupes d'éléphants, d'hippopotames et de buffles. Les eaux du Tchad sont douces, et prennent en quelques endroits le goût des herbes qui y croissent. Parmi les nombreux poissons qu'on y prend, il paraît y en avoir d'espèces nouvelles. De tout le voyage, la partie la plus remarquable, sans contredit, était celle qu'avait exécutée le lieutenant de vaisseau Clapperton. Aussi, de retour en Angleterre, reçut-il en récompense, le 22 juin 1825, le brevet de *commander* ou capitaine de corvette.

On lui laissa à peine le temps d'achever sa rédaction, et il fut immédiatement désigné pour conduire, par le golfe du sultan Benin, une nouvelle expédition auprès du sultan Bello, qui avait témoigné le désir de former des liaisons politiques et commerciales avec les Anglais. Débarqué en novembre 1825 au comptoir de Badagh, non loin de Oueydah, il se dirigea au nord-est pour aller rejoindre la ville de Kanoh, qu'il avait visitée à son premier voyage. Il se rendit d'abord à Eyo ou Katanghâ, capitale du grand pays de Yarbah; de là à Bousâ sur le Niger, à l'endroit même où, vingt ans auparavant, avait péri le célèbre Mungo Park; puis il atteignit Kanoh, et continua sa route jusqu'à Sakatou (1), où il fut parfaitement bien accueilli par le sultan. Mais sa santé fut sérieusement ébranlée pendant ce deuxième séjour, et la dyssenterie l'emporta, le 11 avril 1827, à l'âge de trente-neuf ans. Ses papiers, restés aux mains de son domestique Richard Lander, furent rapportés en Europe par ce fidèle serviteur, qui plus tard devait lui-même, chef à son tour d'une expédition, ajouter aux découvertes de son maître la solution définitive de la grande question de l'embouchure du Niger. Clapperton avait parcouru, à travers l'Afrique centrale, la ligne itinéraire qui peut-être offre le moins d'obstacles : elle s'étend, d'une manière non continue, depuis Tripoli de Barbarie jusqu'à la côte de Guinée. Cette ligne, appuyée sur des observations astronomiques assez nombreuses, est un des plus beaux résultats que les voyages modernes aient procurés à la géographie africaine.

La relation de la première expédition de Clapperton avait été imprimée à Londres en 1826, à la suite du récit de Denham, avec lequel elle forme un gros volume in-4°, sous ce titre : *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa in the years* 1822, 1823, 1824; la traduction française, par MM. Eyriès et de La Renaudière, fut publiée à Paris la même année, en 3 vol. in-8°. Le journal de la seconde expédition parut à Londres en 1829, en un vol. in-4°, sous ce titre : *Journal of a second expedition into the interior of Africa, from the bight of Benin to Saccatoo*, pareillement traduit en français par MM. Eyriès et de La Renaudière, en 2 vol. in-8°, qui portent aussi la date de 1829. [*Enc. des g. du m.*, avec add.].

Penny cyct. — Rose, *New biog. dict.* — Richard, Lander, *Records of captain Clapperton*; Londres, 1830, 2 vol. in-8°.—Denham, Clapperton, Oudney, *Voyages dans les parties centrales de l'Afrique*, etc., I, 221. — Ferd. Hoefer, *Afrique centrale*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 218, 221, et 232.

CLARA DIDIA. *Voy.* DIDIA.

CLARA D'ANDUSE, femme troubadour française du treizième siècle. Elle appartenait à la maison d'Anduse, de Sauve et d'Alais. Pierre Bermond d'Anduse, dit Pierre VI, était son père, et sa mère, Constance, était fille de Raimond VI, comte de Toulouse. On a peu de détails sur la vie de Clara; elle n'est connue que par la chanson remarquable que lui inspira Hugues de Saint-Cyr, homme de cour aussi séduisant, à ce qu'il paraît, qu'il était ambitieux. L'*Histoire littéraire de la France* a reproduit cette pièce, dont elle a traduit deux strophes; la traduction de la troisième est due à M. Raynouard. On trouve dans cette chanson de la grâce et de l'énergie. En voici la fin, qui en est aussi la partie la plus remarquable :

« Ne te donne pas de crainte, bel ami, que je te trompe ou que je t'abandonne pour un autre amant; quand cent femmes me pousseraient à cette infidélité, l'amour qui me tient en sa puissance me commande de te garder mon cœur, je le ferai : ah! si je pouvais dérober ma personne, tel la possède (évidemment un mari) qui n'en jouirait jamais. » V. R.

Hist. litt., XIX, 477. — Raynouard, *Choix de poésies des troubadours.* — D. Vaissette, *Hist. du Languedoc.*

* **CLARAC** (*Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste*, comte DE), antiquaire et artiste, né à Paris, le 16 juin 1777, d'une ancienne famille de la Gascogne, mort en 1847. Forcé, encore très-jeune, d'émigrer à la suite de son père, le maréchal de camp comte de Clarac, il alla achever en Suisse, puis en Allemagne, ses études, commencées à Paris. Le goût, les heureuses dispositions qu'il montrait pour les arts, et que dé-

(1) « Le mot *saccatou* signifie *halte*, parce que cette ville fut bâtie par les Fellatahs, après la conquête de Goubir et de Zamfra. Elle est située au confluent de plusieurs petites rivières qui se jettent dans le Niger. Ses maisons; assez bien construites, forment des rues régulières, au lieu d'être réunies en groupes, comme dans les autres villes du Haoussa. Elles touchent presque aux murs, qui furent construits par le sultan actuel, après la mort de son père, en 1818. Ces murs ont de huit à dix mètres de hauteur et douze portes, qu'on ferme régulièrement au coucher du soleil Il y a deux grandes mosquées, y compris celle que fait actuellement construire le *Godado* ; un marché spacieux au centre de la ville et une grande place carrée devant la demeure du sultan. Les demeures des principaux habitants sont entourées de hautes murailles, renfermant de nombreux *couzis* et des maisons en terrasse dans le genre mauresque; d'énormes gouttières, en argile cuite, ressemblent au premier coup d'œil à des canons. Le marché, très-bien fourni, se tient chaque jour, du matin au soir. Au nord de la ville est une plaine, avec quelques marécages, qui occasionnent des fièvres. C'est une de ces fièvres qui enleva le capitaine Clapperton, dans son second voyage à Saccatou.»
(Ferd. Hoefer, *Afrique centrale*, dans l'*Univers pittoresque.*)

veloppa un premier voyage qu'il fit en Italie, en allant rejoindre son père, eussent décidé de sa vocation, si les liens de famille et les nécessités de sa position ne l'eussent pas mis dans l'obligation de prendre du service à l'armée de Condé. Employé pendant quelques années comme lieutenant de cavalerie, le duc d'Enghien se l'attacha bientôt comme officier d'ordonnance, et il resta plusieurs années auprès de ce prince. Au licenciement de l'armée de Condé, il passa en Pologne, et l'empereur de Russie lui conféra un grade dans un régiment de hussards en garnison en Wolhynie. Ayant peu de goût pour le métier des armes, le jeune Clarac profitait de tous les loisirs que lui laissait son service pour étudier les sciences naturelles et se livrer à la culture des arts. Heureusement doué pour les langues, il apprit à parler l'allemand, l'anglais, l'italien, le polonais et plus tard le portugais. Lors de l'amnistie rendue en faveur des émigrés par le premier consul, Clarac s'empressa d'en profiter; il rentra en France, et vint poursuivre à Paris les travaux qu'il avait commencés au milieu des camps. L'archéologie devint alors l'objet habituel de ses études. En 1808, forcé par la perte de sa fortune d'accepter une place sous le régime impérial, et désigné par Larcher et Sainte-Croix au choix de la reine Caroline Murat pour servir d'instituteur à ses enfants, il partit pour Naples. Pendant son séjour dans cette ville, il dirigea les fouilles de Pompéi, et il a consigné le résultat de ses explorations dans l'ouvrage intitulé : *Fouilles faites à Pompéi* (1).

En 1814, la Restauration ramena M. de Clarac en France. Un instant il parut rentrer dans la carrière des armes; mais son goût l'entraînait ailleurs. Désireux d'aller étudier en Amérique les scènes les plus magnifiques de la nature, il accompagna M. le duc de Luxembourg dans son ambassade au Brésil; de ce pays, il passa en Guyane, et revint en France par les Antilles. Il rapporta de ce voyage un grand nombre de dessins, qui ont formé longtemps chez lui un magnifique album destiné à être publié, mais qui ont été malheureusement dispersés après sa mort; parmi ces dessins se trouvait la vue d'une forêt vierge des bords du Rio-Bonito qui a été gravée par M. Fortier, et que M. de Humboldt a citée comme la reproduction la plus fidèle qu'il ait rencontrée de la végétation du Nouveau Monde. A peine de retour dans sa patrie, M. de Clarac fut appelé par Louis XVIII à l'honneur de succéder à Visconti dans la conservation du Musée des Antiques du Louvre. Il rédigea le Catalogue des statues et bas-reliefs confiés à sa garde, catalogue dont deux éditions successives ont été rapidement épuisées, et dans lequel il a fait preuve d'une connaissance solide de la sculpture et, en général, des arts et des usages de l'antiquité. Il donnait en même temps plusieurs dissertations sur divers points d'archéologie, et un catalogue des artistes anciens. Mais la plus importante de ses publications a été sans contredit son *Musée de sculpture*, commencé en 1826, et qui n'était point encore terminé au moment de sa mort. Les trois dernières livraisons, rédigées sur les papiers qu'il avait laissés, par l'auteur de cet article, ont paru de 1847 à 1852. Cet ouvrage est un vaste répertoire des monuments de la sculpture antique; les statues, bas-reliefs et bustes non-seulement du Musée du Louvre, mais encore des divers autres musées de l'Europe et des principales collections particulières, sont expliqués et reproduits par la gravure. Dans le but de mieux faire connaître ces collections, il avait entrepris divers voyages en France, dans la Grande-Bretagne et en Espagne. M. de Clarac avait commencé l'impression d'un *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens*, que M. V. Texier a fait paraître après sa mort (Paris, 1847, 3 vol. in-8°), et dans le premier volume duquel se trouve une nouvelle édition, très-augmentée, du Catalogue du Musée du Louvre.

L'Académie des beaux-arts de l'Institut de France l'élut en 1838 membre libre. Il venait de recevoir le titre d'associé de diverses autres académies de l'Europe, telles que celles de Berlin, Turin, Bruxelles, la société des Antiquaires de Londres, lorsque la mort le frappa soudainement, le 20 janvier 1847.

M. de Clarac n'a été ni un archéologue très-profond ni un antiquaire fort sagace. On ne peut guère le ranger que dans la classe des amateurs distingués; mais par son zèle, son goût, son caractère, si plein de désintéressement et toujours prêt à obliger, il a singulièrement contribué à répandre en France le culte de l'art antique. C'était d'ailleurs un savant modeste, sans aucune prétention, qui cherchait et provoquait les conseils et était toujours le premier à reconnaître les méprises qu'il avait pu commettre. M. de Clarac n'avait jamais été marié; sa famille s'est éteinte avec lui. ALFRED MAURY.

M. Alfred Maury, dans la *Revue archéologique*, 3e année, p. 754. — Idem, *Notice sur Clarac*, en tête de la *Description historique du Louvre*; Paris, 1853, in-8°. — *Moniteur*, 1847, p. 168.

* **CLARAMONTE** (*Andres* DE), artiste dramatique, jouissait d'une grande réputation en Espagne à la fin du seizième siècle. On possède peu de détails sur sa vie; il mourut à Murcie, en 1610. Il cultiva la poésie avec succès, et dut surtout sa renommée à une *Comedia* dans laquelle il mit sur la scène des événements contemporains, de façon à flatter vivement le patriotisme et l'orgueil castillans. *El Negro valiente en Flandes*, tel est le titre de cette pièce, dont le héros est un Africain qui combat sous les drapeaux du duc d'Albe, et qui obtient, à force d'exploits, l'honneur insigne d'être admis au nombre des chevaliers de Saint-Jacques. Il pénètre seul au milieu du camp ennemi, s'introduit dans la tente

(1) Cet ouvrage, aujourd'hui fort rare, est un recueil d'articles insérés en avril 1813 dans le journal français de Naples.

du prince d'Orange, et le fait prisonnier. Le plan de cette *comedia* est défectueux, le style parfois négligé; mais il y a de l'élévation, de la force, et l'enthousiasme du public ne pouvait être douteux. Vincent Guerrero y ajouta plus tard une seconde partie, qui ne rencontra pas un accueil aussi empressé : les passions s'étaient calmées. Le *Negro valiente* se trouve dans la *Coleccion de comedias* imprimée à Madrid, Valence, etc., et qui, de 1652 à 1704, se compose de 48 volumes. Ce recueil, véritable monument national et témoignage éclatant de la variété infinie du drame espagnol, est devenu fort rare, et les bibliographes les mieux renseignés n'en connaissent nulle part un exemplaire complet.

G. Brunet.

Documents inédits.

CLARE (*Pierre*), chirurgien anglais, mort en 1784. Il fit connaître, en 1779, une nouvelle méthode pour obtenir la guérison des maladies vénériennes. Ses ouvrages ont été traduits en français par J.-D. Duplanil, sous le titre : *Méthode nouvelle et facile de guérir la maladie vénérienne, suivie 1° d'un Traité pratique de la gonorrhée, 2° d'Observations sur les abcès et sur la chirurgie générale et médicale, 3° d'une Lettre à M. Buchan, sur l'inoculation, sur la petite vérole et sur les abcès varioleux;* Londres et Paris, 1785, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CLARE (*John*), surnommé *le Paysan de Northamptonshire*, poëte anglais, né le 13 juillet 1793, à Helpstone, dans le comté de Northampton. Il fut obligé d'aider dans ses travaux des champs son père, simple journalier, paralytique et dénué de toute ressource. Clare déplore avec une vérité déchirante le malheur d'une extrême pauvreté, dans son *Address to plenty in winter*. Les secours accordés au père par la bienfaisance fournirent au fils le moyen d'économiser, par des travaux du soir, une petite somme destinée à acquitter le prix d'écolage; il put ainsi apprendre à lire. Il lut alors le soir *Robinson Crusoé* et tous les livres qu'il parvint à se procurer. Les *Saisons* de Thomson éveillèrent dans le jeune homme de treize ans un talent poétique, et lui inspirèrent son chant *The morning Walk*, suivi bientôt de *The evening Walk*. En hiver, il allait deux ou trois fois par semaine dans un village voisin pour y chercher de la farine; et, revenant dans l'obscurité, les yeux fixés sur la terre, pour tromper l'ennui de la course, aussi bien que pour chasser la frayeur, il mettait en vers les histoires de revenants que lui avait racontées sa mère. John Tournill de Helpstone, qui avait eu occasion de voir les essais du jeune poëte, s'intéressa à son sort, et lui donna des leçons d'écriture et de calcul. Clare fit des progrès rapides, et, malgré les travaux manuels qui l'occupaient pendant le jour, il parvint sans maître, aidé seulement de quelques musiciens de village, à acquérir une assez grande habileté sur le violon; il sut ensuite en tirer parti. Clare composa des vers où il chanta Dieu et la nature, pendant treize ans, tout en maniant la bêche et la serpette, et cela sans le moindre encouragement, mais pour son propre plaisir. Au mois de décembre 1818, un sonnet de Clare sur le soleil couchant tomba entre les mains du libraire Drury, à Hamford. Par ses conseils, et, comme il le dit lui-même, pour payer son cordonnier, Clare entreprit une collection de ses poésies, qui fut bientôt généralement goûtée. Les *Poems descriptive of rural life and scenery, by John Clare, Northamptonshire peasant*, consistent en sonnets, ballades et poésies mêlées, consacrées à célébrer la vie champêtre. Un autre recueil parut en 1821, sous le titre de : *the Village minstrel, and other poems*, etc., 2 vol. ornés de son portrait. La simplicité, la vérité, la facilité, et surtout l'originalité, distinguent les productions poétiques de Clare. Il parvint à se créer une honnête aisance; mais à la suite de spéculations malheureuses il perdit tout son avoir, tomba dans une profonde mélancolie, et dut être enfermé dans une maison d'aliénés. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CLARENCE (*duc* de). *Voy.* George.

CLARENDON (*Édouard* Hyde, comte de), homme politique anglais, né à Dinton, dans le Wiltshire, le 16 février 1608, mort à Rouen, le 9 décembre 1674. Il commença ses études, dans sa treizième année, à l'université d'Oxford; il fit ensuite son droit sous la direction de son oncle, Nicolas Hyde, président au *Kings-Bench*. Par ses grands talents, il sut gagner sous Charles Ier la confiance de tous les membres du parlement. Quand la guerre civile eut éclaté, il se rangea du côté du roi, devint chancelier de l'échiquier et membre du conseil privé. En 1644 il accompagna le prince Charles (depuis Charles II), dans l'île de Jersey, et il y resta deux années encore après que son compagnon de voyage l'eut quitté pour aller en France. Ce fut à cette époque qu'il conçut le plan de son *Histoire de la grande rébellion*. Il composa également dans l'île de Jersey les différents écrits qui ont paru au nom du roi, en réponse aux manifestes du parlement. Après la mort tragique de Charles Ier, Édouard Hyde fut appelé en France par le prince Charles, et ensuite envoyé à Madrid, pour voir s'il y avait des secours à espérer du gouvernement espagnol. Il se rendit bientôt après à Paris, chargé de tenter une réconciliation entre la reine-mère et le duc d'York. Il quitta cette capitale pour se rendre à La Haye, où Charles II le nomma, en 1657, grand-chancelier d'Angleterre. Après la mort de Cromwell, Édouard Hyde contribua plus que personne à l'issue heureuse des négociations qui firent remonter ce prince sur le trône. Il donna de grandes preuves d'intelligence et de probité en débrouillant le chaos des affaires, suite naturelle de tant de se-

cousses violentes; et il ajouta à sa renommée politique en s'opposant au projet de procurer au roi un revenu indépendant des votes du parlement et en trompant l'avidité des royalistes. Toutefois, l'ardeur avec laquelle il s'attachait à critiquer le presbytérianisme lui fit du tort dans l'opinion publique. En 1660 Édouard Hyde devint chancelier de l'université d'Oxford; en 1661 il fut admis à la pairie, et obtint les titres de vicomte de Cornbury et de comte de Clarendon. Mais tandis qu'en s'opposant aux vues du parlement, qui voulait accorder la liberté de conscience, et en favorisant l'intolérance de l'Église dominante, le chancelier s'attirait la haine de tous les dissidents, il déplut aussi au roi, qui voyait dans ces mesures un moyen de se montrer favorable aux catholiques. Alors il perdit journellement de son influence sur l'esprit de Charles II, moins soucieux d'avoir près de lui un ministre adroit que de s'entourer d'hommes qui servissent sa prodigalité. Charles II retira donc ses faveurs à Clarendon; et celui-ci, en butte aux continuelles railleries du favori Buckingham et responsable aux yeux du peuple de toutes les fautes de l'administration, se retira de plus en plus de cette cour dépravée, et se dégoûta des affaires. Enfin, son peu de succès dans la guerre avec la Hollande, la vente de Dunkerque à Louis XIV (1662) et d'autres circonstances encore, éveillèrent le mécontentement général; et l'humeur du roi se changea en haine, quand il vit que son plan de se séparer de son épouse, et de la remplacer par la belle lady Stuart, avait été déjoué par lord Clarendon, qui voulait la marier au duc de Richmond. Le monarque lui ôta tous ses emplois; on lui intenta même un procès de lèse-majesté, et Clarendon n'y échappa qu'en s'exilant de son pays. Cependant il fit parvenir sa justification à la chambre haute; mais les deux chambres décrétèrent que l'écrit serait brûlé par la main du bourreau, et l'exil du comte fut légalement prononcé. La haine du peuple le poursuivit encore sur le continent de France, où il fut maltraité par des matelots anglais et dangereusement blessé. Pendant six années il vécut alternativement à Montpellier, à Moulins et à Rouen. Transférés en Angleterre, ses restes furent plus tard déposés à l'abbaye de Westminster.

Le plus important des travaux littéraires de Clarendon est son *Histoire de la rébellion et de la guerre civile en Angleterre* (*History of the rebellion and civil war in England*; Oxford, 1702, 3 vol in-fol.). Dans la dernière édition, publiée en 1826, on a rétabli, au moyen des manuscrits de Clarendon, divers passages ou chapitres que ses héritiers avaient supprimés dans les éditions antérieures, par ménagement pour des personnes alors vivantes. Cette histoire a été traduite en français, La Haye, 1704, 6 vol. in-16, et comprise, moyennant une traduction nouvelle, dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, publiée par M. Guizot (Paris, 1823-1824, 4 vol. in-8°). On trouve le complément de cet ouvrage et de plus amples développements dans *the History of the civil war in Ireland* (London, 1721); dans *Clarendon's State's papers* (1767, 3 vol. in-fol.), et dans *the Life of Edward earl of Clarendon, written by himself* (Oxford, 1759, in-fol., et 1761, 3 vol. in-8°).

Ses fils, Henry et Lawrence, firent paraître : *the Correspondence, with the diary of lord Clarendon and the diary of Lawrence Hyde*, etc. Ce journal, sur les années 1687, 1690, aussi traduit en français, fait également partie de la collection de M. Guizot (Paris 1824). La fille aînée du grand-chancelier, Anne Hyde, fit à Bréda une vive impression sur le cœur du duc d'York, frère du roi; il l'épousa à l'insu de Charles et du grand-chancelier. Après la restauration des Stuarts, la grossesse d'Anne trahit le secret de cette union. Charles, l'ayant reconnue valablement contractée, y donna son consentement, et permit à la femme de son frère de prendre publiquement le titre de duchesse d'York, déclarant en même temps que cet événement ne changerait rien dans ses dispositions à l'égard de son chancelier. Les deux reines d'Angleterre Anne et Marie furent des fruits de ce mariage. [*Enc. des g. du m.*]

Lingard, *Hist. d'Angleterre.* — George Agar Ellis *Examen historique sur le caractère de Clarendon.*

* **CLARENDON** (*Georges-William-Frédéric* Villiers, comte de), homme d'État anglais, né le 12 janvier 1800. Il est le petit-fils de Thomas Villiers, fils du comte de Jersey, créé en 1756 baron Hyde et comte de Clarendon en 1776. Après avoir étudié à Cambridge, Georges-William-Frédéric entra dans la diplomatie. Nommé ambassadeur à Madrid en 1833, il s'acquit dans ce poste une influence dont il usa pour faire adopter par le gouvernement espagnol les idées constitutionnelles. Devenu héritier du titre de comte de Clarendon, à la mort de son oncle, le 22 mars 1838, il revint en Angleterre pour y siéger à la chambre des lords. En mai 1839 il fut élevé aux fonctions de garde du sceau privé, auxquelles vinrent se joindre, en octobre 1840, celles de chancelier du duché de Lancastre, à la chute du ministère whig, au mois de septembre 1841. Lord Clarendon se fit remarquer dans l'opposition, notamment lors du débat relatif à la question de l'Orégon. Le 25 mai 1846 il se montra économiste intelligent en appuyant, malgré les dissidences de parti, la suppression des droits d'entrée sur les blés étrangers, proposée par Robert Peel. Au retour des whigs aux affaires (septembre 1846), lord Clarendon fut nommé président du bureau de commerce, et au mois de juin 1847 il succéda à lord Besborough dans le poste de lord-lieutenant d'Irlande. Les troubles dont ce malheureux pays était presque sans cesse le théâtre, et plus tard le contre-coup de la révolution de 1848

l'obligèrent de demander des pouvoirs plus étendus. Autorisé par un acte du parlement à suspendre l'*habeas corpus*, il appliqua, le 31 juillet de la même année, cette suspension à quinze comtés. Smith O' Brien, qui avait levé l'étendard de l'insurrection, fut arrêté avec ses complices et emmené prisonnier à Dublin, et bientôt la tranquillité, rendue d'ailleurs facile par l'esprit conciliant du lord-lieutenant, put être entièrement rétablie. Justement sévère envers les orangistes, surtout à la suite des désordres suscités par eux à Dolly's Brae le 12 juillet 1849, il s'attira l'animosité du parti tory, dont le plus éloquent organe, lord Stanley, le dénonça à la chambre haute le 18 février 1850. Clarendon se justifia sans peine : le ministère et l'opinion publique lui donnèrent également leur approbation. Au mois de février 1852, il fut remplacé en Irlande par le comte d'Églinton, puis il entra en février 1853 dans le ministère dont lord Russel est le chef, et il a aujourd'hui le portefeuille des affaires étrangères.

Annual register. — *Conversations-Lexicon.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*

* **CLARET** (*François* DE), littérateur français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut archidiacre à Arles. On a de lui : *la Nouvelle agriculture, traduite du latin de Pierre Guigneron;* Arles, 1613, 1614-1616; in-8° — *Oraison funèbre du chevalier de Guise*; Avignon, 1614, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

CLARET DE FLEURIEU *Voyez* FLEURIEU et TOURRETTE.

* **CLARI** (*Jean-Charles-Marie*), compositeur italien, né à Pise, en 1669. Il fut maître de chapelle à Pistoie. Ce qui lui assure une place honorable parmi les compositeurs, c'est la collection de duos et de trios pour le chant, avec la basse continue, qu'il publia en 1720. Cette œuvre, où l'on trouve une invention soutenue, un goût pur et une science profonde, forme une époque importante dans l'histoire de l'art. Le style des épisodes, qu'on nomme vulgairement en France les *divertissements de la fugue*, y sont admirables; c'est la meilleure étude qu'on puisse conseiller aux élèves. Miracki, compositeur polonais, en a donné une édition, avec accompagnement de piano; Paris, 1823.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CLARIANA Y GUALBES** (*D. Antonio* DE), navigateur espagnol, né en Catalogne, mort au commencement du dix-huitième siècle. Il était chevalier de Malte, et prit part en cette qualité à de nombreuses expéditions; il alla au secours de Corfou, assiégé par les Turcs, et il assista au combat naval livré dans le golfe de Pasava. Il servit également sur les flottes de Venise. Ce fut à Malte et à Toulon qu'il étudia tout ce qui a rapport aux arsenaux et à l'armement des navires; il connaissait également tous les ouvrages relatifs à cette matière importante, sur laquelle il composa un livre qui est intitulé : *Resumen nàutico de lo que se practica en el teatro naval, o representacion sucinta del arte de marina; en la idea de un bajel de guerra desde los primeros rudimentos de la arquitectura nautica, hasta el conocimiento de la esfera celeste y terraquea*, etc.; Barcelona, 1731, in-8°. Le second tome, qui fut cependant achevé, n'a jamais paru. F. D.

Fernandez de Navarette, *Dissertacion sobre la historia de la nautica.*

CLARICI (*Paul-Barthélemy*), botaniste italien, né à Ancône, en 1664, mort à Padoue, le 22 décembre 1724. Il se fixa à Padoue, se livra à la culture des plantes, et embrassa l'état ecclésiastique, à la sollicitation du cardinal Cornaro, évêque de Padoue, qui le nomma son conclaviste. On a de lui *Istoria e cultura delle piante che sono per il fiore più riguardevoli e più distinte per ornare un giardino, in tutto tempo dell' anno;* Venise, 1726, in-4°, ouvrage posthume, publié par Dominique-Marie Clarici, neveu de l'auteur.

Haym, *Bibl. ital.* — *Éloge de P.-B. Clarici*, dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, t. XXII.

* **CLARION** (*Jean.*), médecin français, né vers 1780, à Saint-Pont-le-Seyne (Basses-Alpes). Il vint jeune à Paris étudier la médecine, et en 1803 soutint une thèse sur l'*Analyse des végétaux en général et sur celle de la rhubarbe en particulier*. Devenu chef du laboratoire de chimie de l'École de médecine et préparateur de Fourcroy, il donna, dans le *Journal de Médecine*, plusieurs *Mémoires*, parmi lesquels on remarque ceux qui traitent de *la couleur jaune des ictériques* et de *l'analyse des sucs gastriques*. Nommé professeur de botanique lors de la dissolution et de la réorganisation de la Faculté en 1822, il a cessé depuis 1830 de faire partie du corps des professeurs, par suite de la nouvelle organisation de l'école. Outre les écrits cités, on a de lui : *Manuel médical*, d'après les principes de la doctrine philosophique; Paris, 1832, in-8°.

Le Bas, *Dict. enc. de la France.* — Quérard, *la France littéraire.*

* **CLARIUS**, moine et chroniqueur du douzième siècle, passa de l'abbaye de Fleury à celle de Saint-Pierre-le-Vif à Sens. Député de son archevêque et de son abbé, il assista au concile de Beauvais qui se tint en 1120, faveur qu'il dut moins à son titre de délégué qu'à sa grande réputation de savoir. Il est auteur d'une chronique de son abbaye, qu'il commença la seconde année du pontificat de saint Léon, en 446, et finit à la mort de son abbé, en 1124. Clarius l'a rendue intéressante en y rapportant plusieurs lettres des papes, des cardinaux, des légats, et en y jouignant la date des conciles. Dom Luc d'Acher l'a publiée dans le tome II de son *Spicilegium*, après en avoir retranché tout ce que l'auteur avait emprunté aux anciennes chroniques d'Eusèbe

le Grégoire de Tours, de Sigebert et de quelques autres. A. S. V.

Dom Ceillier, *Hist. des auteurs sacrés*, etc.

CLARIUS OU DE CLARIO (*Isidore*), prélat et théologien italien, né en 1495, dans le château de Chiari, près de Brescia, mort le 28 mai 1555. Il fut d'abord religieux du Mont-Cassin, où il étudia les belles-lettres, les langues grecque et hébraïque, la théologie et l'Écriture Sainte. Ses talents et son éloquence brillèrent surtout au concile de Trente, en 1546, dans les discussions qui s'élevèrent sur l'autorité du texte et des versions de l'Écriture; et ce fut sur sa demande que le concile déclara la *Vulgate* authentique. Paul III lui donna bientôt après l'évêché de Foligno, qu'il gouverna jusqu'à sa mort. Les travaux de Clarius sur la Bible sont pleins de solidité et d'érudition. On a de lui : *Ad eos qui a communi Ecclesiæ sententia discesserunt*, etc.; Milan, 1540, in-4°; — *de Modo divitias adhibendo oratio;* ibid., 1540, in-4°; — *Vulgata editio Veteris et Novi Testamenti*, etc.; Venise, 1542, 1557 et 1564, in-fol.; — *Canticum canticorum Salomonis ad hebraicam veritatem emendatum;* ibid., 1544, in-8°; — *Orationes quatuor habitæ in concilio Tridentino;* Venise, 1548, in-8°; — *Novi Testamenti vulgata quidem editio*, etc.; ibid., 1541, in-8° — *Super Missus est, et super canticum Magnificat, orationes variæ de B. Virgine;* ibid., 1565, in-4°; — *in Evangelium secundum Lucam, orationes quinquaginta quatuor;* ibid., 1565, in-4°; — *in sermonem Domini in Monte habitum, secundum Matthæum, orationes* 69, etc.; ibid., 1566 et 1567, in-4°; — *Orationum extraordinariorum volumen I et II, in quibus utriusque Testamenti insigniores quique loci illustrantur;* ibid., 1567, in-4°; — *Isidori Clarii epistolæ ad amicos*, etc.; Modène, 1705, in-4°; — *Bibliotheca Benedictino-Casinensis Mariani Armellini;* Assise, 1731, in-fol.

Nicéron, *Mémoires*, t. 34, p. 107. — Elies Dupin, *Bibl. des auteurs ecclésiastiques*. — Ughelli, *Italia sacra*. — De Thou, *Éloges*. — Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*.

CLARK (*Jean*), médecin écossais, né en 1744, à Roxburgh, mort à Bath, le 24 avril 1805. Il entra au service de la Compagnie des Indes en qualité d'aide-chirurgien, et recueillit dans le cours de ses voyages des remarques qu'il publia sous ce titre : *Observations on the diseases in long voyages to the countries, and particularly to the East Indies;* 1773 et 1792, in-8°. La ville de Newcastle lui doit la réforme des graves abus qui s'étaient introduits dans l'administration de son hôpital et la création d'un dispensaire pour la classe indigente. Outre l'ouvrage déjà cité, on à de lui : *Observations on fevers, espacially those of the continued type;* 1780, in-8°; — *On the influenza, as it appeared at Newcastle;* 1783, in-8°; — *a Collection of memoirs on the means of preventing the progress of contagious fevers;* 1802, in-12; — Plusieurs mémoires dans le recueil de la Société des médecins d'Édimbourg.

Rose, *New biographical dictionary*.

CLARK (*Jacques* ou *James*), médecin anglais, né en 1788. Il étudia la médecine à Édimbourg, voyagea en France, en Italie et en Suisse, pour étudier le climat et les établissements sanitaires de ces divers pays, s'établit à Édimbourg, et s'occupa surtout des maladies de poitrine. Plus tard, il se fixa à Londres comme médecin en chef de l'hôpital Saint-George, et devint médecin consultant du roi et de la reine des Belges, de la duchesse de Kent et de la princesse Victoria. Cette dernière, étant montée sur le trône, le nomma son premier médecin et lui conféra le titre de *baronet*. Les principaux ouvrages de ce savant sont: *Medical notes on climate, diseases, hospitals and medical schools in France, Italy and Switzerland, comprising an inquiry into the effects of a residence in the south of Europe, in cases of pulmonary consumption*, etc.; Londres, 1820; — *the Influence of climate in the prevention and cure of Chronic diseases, more particularly of the chest and digestive organs;* ibid., 1829; — *Treatise on pulmonary consumption;* ibid., 1835.

Conversations-Lexicon.

CLARKE (*Adam*), bibliographe et ministre méthodiste anglais, né en 1760, à Magherafelt, en Irlande, mort le 26 août 1832. Il fut un des coadjuteurs de John Wesley, fondateur de la secte des méthodistes. Chargé par ce réformateur d'aller prêcher dans diverses parties de l'Angleterre, il eut un succès prodigieux. De retour à Londres, en 1805, il se livra pendant plusieurs années à l'étude de la bibliographie, science sur laquelle il publia plusieurs ouvrages importants. En 1807 il fut nommé garde des archives publiques, et fit un rapport fort remarquable sur la compilation et la continuation de ces archives. Quelques années après, il mit le sceau à sa réputation par la publication de *his Commentary on the Bible*, 1810-1826, 8 vol. in-4°. Ses immenses travaux ne lui permettant plus de prêcher, il surveillait néanmoins les progrès du méthodisme dans toutes les parties du monde. Comme prédicateur, Clarke avait un talent remarquable; comme savant, il est peu d'hommes qu'on puisse lui comparer pour l'étendue des connaissances, surtout dans les langues sacrées et orientales. Outre l'ouvrage déjà cité, on a de lui: *a Dissertation on the use and abuse of tabacco;* 1797; — *a Bibliographical dictionary;* 1802, 6 vol. in-12 et in-8°; — *Bibliographical miscellanies*, 2 vol. in-12 et in-8°; — *Baxter's Christian directory abridged;* 1804, 2 vol. in-8°; — *Claude Fleury's History of the ancient Israelites, their manners*, etc.; 1805, in-12; — *the Succession of sacred literature*, etc.; 1807, in-12 et in-8°; — *Shuckford's Sacred and profane history of the world con-*

nected; 1808, 4 vol. in-8°; — *Narrative of the last illness and death of Richard Porson;* — *Sturm's reflections*, 4 vol. in-12; — *Harmer's Observations, with his life;* 1816, 4 vol., in-8°; — *Clavis biblica, or a compendium of Scripture Knowledge;* 1820, in-8°; — *Memoirs of the Wesley family*, in-8°; — Trois volumes de Sermons.

Rose, *New biog. dict.* — M. B. Clarke, *Vie religieuse et littéraire d'A. Clarke;* Londres, 1833, 3 vol. in-8°.

CLARKE (*Édouard-Daniel*), minéralogiste et voyageur anglais, né à Chichester, en 1767, mort le 9 mars 1822. Il eut pour aïeul maternel le célèbre Wotton, qui était fait connaître par une dissertation sur les médailles romaines, anglo-saxonnes et anglaises; enfin, son frère *James*, chapelain et bibliothécaire du roi, a publié une biographie de Nelson (1810) et la vie de Jacques II (*Life of James II*). Édouard Clarke naquit à Willingdon (Sussex), fit ses premières études à Tunbridge, et les continua ensuite depuis 1785 à Cambridge, avec beaucoup de succès. En 1709 il visita l'Angleterre occidentale, la principauté de Galles et l'Irlande; puis il voyagea avec un jeune gentilhomme en France, en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Hollande. En 1799 il alla en Écosse, et, accompagné de Cripps, il partit ensuite pour le Danemark, la Norvège, la Suède, la Laponie, la Finlande, la Russie; et après avoir vu le pays des Cosaques du Don, celui du Kouban et ce qu'on appelait alors la petite Tartarie (Crimée, etc.), il se rendit à Constantinople. Lorsque les Anglais entreprirent leur expédition d'Égypte, Clarke commença un voyage en Orient, fit de précieuses recherches dans l'Asie Mineure, en Syrie, en Égypte, en Grèce, et ne revint en Angleterre qu'en 1802. Toujours avide de voyages, qu'il entreprenait surtout dans l'intérêt de la géologie et de la minéralogie, dont il avait fait sa principale occupation, il parcourut en 1812 la Bulgarie et la Valachie, et, poussé par son zèle pour la science, il visita encore les mines de la Hongrie. Depuis 1807 il faisait avec distinction à Cambridge des cours de minéralogie, lorsqu'il fut appelé à professer cette science à l'université, dans une chaire créée pour lui. Il fit à cette époque différentes découvertes en chimie et en minéralogie. Nommé conservateur de la bibliothèque de Cambridge en 1817, il a fait don au musée qui en dépend de plusieurs marbres qu'il avait rapportés de ses voyages; entre autres, de la statue colossale de Cérès d'Éleusis, sur laquelle il avait fait paraître, en 1803, une dissertation. L'Angleterre lui doit aussi le célèbre sarcophage avec l'inscription trilingue qu'il fit connaître dans l'écrit *the Tomb of Alexander, a dissertation on the sarcophagus brought from Alexandria and now in the British Museum* (Londres, 1805). Dans ses *Vues topographiques*, M. de Hammer conteste à Clarke d'avoir découvert les ruines de Saïs, et cet orientaliste prétend même que Clarke lui a dérobé la statue d'Isis qu'on voit au musée de Cambridge; mais Clarke raconte la chose tout autrement. Quoi qu'il en soit, ce furent ses *Voyages* qui mirent le sceau à la réputation du docteur Clarke. Après sa mort, l'université d'Oxford acheta ses manuscrits grecs et orientaux; parmi les premiers se trouve le célèbre manuscrit de Platon, que Clarke a découvert dans l'île de Pathmos. Clarke avait été créé docteur ès lois, et jouissait de bénéfices ecclésiastiques. Une collection complète de ses voyages fut publiée sous le titre de *Travels in various countries of Europa, Asia and Africa* Lond., 1819-1824, 6 vol. in-4° et 11 in-8°. L'ouvrage est divisé en trois parties, qui ont été publiées successivement. La première partie contenue dans le volume de 1810, comprend la Russie, la Tartarie et la Turquie. Ce volume a été réimprimé pour la deuxième fois en 1811, et on lui a donné un supplément en 1812. La seconde partie, publiée en 1813, comprend la Grèce, l'Égypte et la Palestine. La troisième partie, publiée en 1819, comprend la Scandinavie; mais ici on s'aperçoit facilement que l'auteur ignore la langue de ces pays et qu'il est en général étranger aux idiomes germaniques (voir *Revue encycl.*, 1820, t. VII, p. 564-567). Les premiers volumes ont été plusieurs fois réimprimés, tant à Londres qu'à Philadelphie. On en a donné, en octobre 1816, une quatrième édition en 2 gros vol. in-8°, avec carte. On a fait à Paris deux traductions de la 1re partie : l'une, sortie des presses de l'Imprimerie impériale en 1812, 2 vol. in-8°, mais que le gouvernement ne laissa pas publier, et qu'on trouve partout sur les quais de Paris; l'autre, en 3 vol. in-8° (*Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie;* Paris, 1813). [*Enc. des g. du m.*]

Rose, *New biog. dict.*

CLARKE (*Georges-Roger*), général américain, mort le 13 février 1808, et en 1817 suivant d'autres. En 1778, lors du massacre du Wyoming il commanda le corps d'armée envoyé contre les Indiens des frontières. Convaincu que le voisinage des postes anglais enhardissait les déprédations des sauvages, il s'avança avec quelques centaines d'hommes vers le port anglais de Kaskaskias, sur le Mississipi, et si secrètement qu'il fit tomber en son pouvoir le fort et la ville sans qu'un seul individu se pût échapper. Il s'empara aussi de Cahokia et de Vincennes sans qu'il lui en coûtât un seul homme. Par suite de la prise de Vincennes, les lacs devinrent, lors de la conclusion de la paix, la frontière septentrionale des Américains. A l'époque de l'invasion de la Virginie par Arnold, en 1780, Clarke marcha avec Steuben contre l'ennemi, et lui tua ou blessa, dans une embuscade, un assez grand nombre d'hommes. Devenu général en 1781, Clarke fut chargé de la direction du port de Kaskaskias. En 1782 il eut un commandement sur les rives de l'Ohio. Lors de la conclusion de la paix, Clarke

qui s'était fait remarquer dans cette guerre par sa rapidité et la sûreté de ses mouvements, se retira dans le Kentucky, et mourut à Locust-Épore, près Louisville. Les historiens américains font de ce guerrier un éloge mérité.

Marshall, *Kentucky*, I.—Sparks, *American biograph.*, XIII.

*CLARKE (*Gilbert*), astronome anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Astronomica specimina, ad observationes planetarum faciendas et horologiorum constructionem;* Londres, 1682, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CLARKE (*Guillaume*), graveur anglais, né en 1650, mort vers 1720. Il grava au burin et en manière noire. On cite comme son meilleur ouvrage un portrait de George, duc d'Albermale, d'après François Barlow.

Pinkerton, *Dict. of painters.*

CLARKE (*Guillaume*), théologien et antiquaire anglais, né en 1696, à Haghmon-Abbey, dans le comté de Shrop, mort en 1771. Il fut successivement recteur de l'université de Buxted, en Essex, prébendier de Chichester, et vicaire d'Amport. Son principal ouvrage est: *Connexion of the roman, saxon and english coins;* Londres, 1767, in-4°. Ce savant ouvrage est recherché des curieux.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLARKE (*Édouard*), fils du précédent, né à Buxted, en 1730, mort en 1786. Il succéda à son père dans le rectorat de Buxted, et fut chapelain du comte de Bristol, ambassadeur à Madrid. Son principal ouvrage est *Letters concerning the Spanish nation, written at Madrid during the years* 1760 *et* 1761, 1763, 1 vol. in-4°; traduit en français par Imbert; Bruxelles et Paris, 1770, 2 vol. in-12.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLARKE (*Henri - Jacques - Guillaume*), comte d'Hunebourg et duc de Feltre, maréchal de France, né à Landrecies, le 17 octobre 1765, mort à Neuviller, le 28 octobre 1818. Orphelin dès son bas âge, le jeune Clarke, par les soins de M. Shee, alors secrétaire des commandements du duc d'Orléans, entra cadet à l'École militaire (17 septembre 1781), puis sous-lieutenant au régiment de Berwick (11 novembre 1782), et passa cornette blanche dans le 5e régiment de hussards, avec rang de capitaine le 5 septembre 1784. Ayant quitté le service (1790), il alla en Angleterre en qualité d'employé d'ambassade; et après y être resté jusqu'en 1791, il revint en France, où il obtint successivement les grades de capitaine de 1re classe au 4e régiment de dragons (15 septembre) et lieutenant-colonel au 2e régiment de cavalerie (5 février 1792). Employé à l'armée du Rhin, il se distingua à la prise de Spire, où à la tête de la cavalerie il fit un grand nombre de prisonniers à la défense du passage de la Nalse contre des forces numériquement bien supérieures aux siennes, et enfin au combat d'Ercheim, où il fut nommé (19 mai 1793) général de brigade provisoire, par les représentants du peuple près de l'armée du Rhin. Suspendu, comme suspect (12 octobre 1793), des fonctions de chef d'état-major général de cette armée, il obtint (18 février 1795) la levée de cette suspension; mais il ne put être réintégré dans son grade que le 1er mars suivant, par la protection de Carnot, qui le fit nommer chef du bureau topographique au ministère de la guerre. La grande part qu'il prit à la rédaction des plans dont l'exécution a jeté un si grand éclat sur les armées françaises lui valut le grade de général de division le 7 décembre 1795. Chargé l'année suivante, par le Directoire, d'une mission secrète près du cabinet de Vienne, Clarke y déploya assez de talent pour en obtenir encore une seconde, plus délicate encore, celle de surveiller les projets du vainqueur d'Italie, dont les succès donnaient des craintes au Directoire. Le but réel de cette mission, dont le prétexte apparent était la mise en liberté de Lafayette, de Latour-Maubourg et de Bureau de Pusy, prisonniers à Olmutz, n'échappa point à Bonaparte, qui, feignant de ne se douter de rien, parut donner dans le piége. Bientôt, fasciné autant par l'accueil amical du général en chef qu'ébloui par ses victoires, Clarke, oubliant le but de sa mission, s'attacha à Bonaparte, et coopéra à la conclusion du fameux traité de Campo-Formio. Impérativement rappelé en France par le Directoire, qui se voyait trompé dans ce qu'il attendait de son envoyé, il fut tout à la fois privé de son grade de général et de la place de chef du bureau topographique, dans laquelle il ne fut réintégré qu'après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799). Appelé au commandement extraordinaire de Lunéville et de tout le département de la Meurthe (24 septembre 1800), il fut chargé, après le traité de paix signé à Paris entre la France et la Russie, de diriger vers leur patrie les prisonniers russes qui étaient au pouvoir des Français. Les égards que Clarke eut pour eux lui valurent une épée enrichie de diamants que l'empereur de Russie lui fit remettre. Ambassadeur en Toscane (23 septembre 1801) auprès du jeune prince de Parme, qui venait d'être appelé au trône d'Étrurie, il revint en France en 1804, et devint la même année conseiller d'État et secrétaire intime de Napoléon pour la partie de la guerre. Remis en activité comme général (24 octobre 1805), il suivit Napoléon en Allemagne, combattit à Ulm, à Iéna, où il força les grenadiers du régiment saxon de Hundt de lui remettre leur drapeau et plusieurs pièces de canon, et fut successivement gouverneur général de la haute et basse Autriche (15 novembre 1805), d'Erfurt (octobre 1806) et de Berlin (en novembre suivant). Il fut appelé à succéder à Berthier comme ministre de la guerre le 9 août 1807, et il occupa ce poste jusqu'au 3 avril 1814. Les services éminents qu'il rendit

alors, tant par l'ordre et la méthode qu'il introduisit dans toutes les branches de cette administration que par l'activité avec laquelle, en 1809, il parvint, en moins de trois semaines, à opposer une armée de 60,000 hommes aux Anglais qui sous lord Chatam venaient de débarquer dans l'île de Walcheren, lui valurent les titres de comte d'Hunebourg et de duc de Feltre (24 avril 1808 et 15 août 1809). Il envoya (8 avril 1814) son adhésion à la déchéance prononcée contre l'empereur Napoléon, et fut créé pair de France (6 juin). Appelé par Louis XVIII (le lendemain de l'entrée de Napoléon à Lyon) à prendre le portefeuille de la guerre (11 mars 1815), Clarke suivit ce prince à Gand, où il fut chargé d'une mission auprès du prince de Galles, alors régent d'Angleterre. Ramené en France avec la seconde restauration, il fut nommé gouverneur de la 9e division militaire, et reprit le portefeuille de la guerre le 28 septembre suivant. Maréchal de France le 3 juillet 1816, il donna sa démission de ministre le 12 septembre, et se retira à Neuviller, où il mourut, à l'âge de cinquante-trois ans.

Peu d'hommes d'État ont été plus sévèrement jugés que le duc de Feltre qui fut tour à tour accusé d'avoir formé les gardes d'honneur (1813) dans le but d'augmenter le mécontentement des familles riches, qui avaient déjà dépensé des sommes énormes pour sauver leurs fils de la conscription; d'avoir fait remplir de cendre les cartouches délivrées aux soldats en 1814; enfin, quelques biographes trouvent la preuve certaine d'une trahison dans les *égards* qu'un général étranger lui témoigna lors de la délivrance des passeports accordés à toutes les personnes qui suivirent l'impératrice à Blois. Sans chercher ici à disculper entièrement le duc de Feltre, notre impartialité nous fait un devoir de rappeler l'opinion de Napoléon et le silence qu'il garde sur les faits reprochés à Clarke, faits qu'il n'aurait pas manqué de flétrir s'ils eussent été vrais. Les paroles de l'empereur sont d'un si grand poids pour la mémoire du maréchal, que nous croyons devoir les consigner ici. « Clarke, disait Napoléon « (*Mémorial de Sainte-Hélène*, 10 octobre 1816) « avait la manie des parchemins; il passait une « partie de son temps, à Florence, à rechercher « une généalogie; il s'occupait aussi beaucoup de « la sienne, et était venu à bout de se persua- « der, je crois, qu'il était le parent de tout le « faubourg Saint-Germain. Nul doute qu'il ne « se croie aujourd'hui beaucoup plus relevé « d'être le ministre d'un roi légitime que d'a- « voir été celui d'un empereur parvenu. Il jouit « dans ce moment, dit-on, d'une grande faveur; « je lui en souhaite la durée. Elle a commencé « peu de jours avant mon arrivée à Paris, au « moment où la cause du roi était désespérée : « il aura trouvé beau d'accepter un ministère « quand tout paraissait perdu. Je n'ai rien à « dire contre : cela peut avoir son beau côté; « mais il faut avoir des convenances, et il en a « manqué. Toutefois, je lui pardonne facilemen « ce qui me concerne. Plus d'une fois, en 181 « et en 1814, on essaya de m'inspirer des doute « sur sa fidélité; je ne m'y arrêtai jamais : j « l'ai toujours cru probe et honnête. »

Le duc de Feltre eut trois fils : l'aîné, *Edga Clarke*, comte d'Hunebourg, né le 30 octobr 1799, pair de France à titre héréditaire le 7 février 1825, démissionnaire le 3 janvier 1832, mouru le 29 mars 1852, sans laisser de postérité. E lui s'est éteinte la maison ducale de Feltre. L second fils, *Arthur*, né en 1802, mort en 1829 avait pris part, comme officier, à l'expédition d Morée. Le troisième, *Alphonse*, né à Paris, le 2 juin 1806, mort le 5 décembre 1850, s'était livr à l'étude de la musique. Élève de Reicha, il se fi connaître, entre autres, par la composition d *Fils du prince*, opéra-comique joué le 28 août 1831, et celle de *il Incendio di Babilonia* opéra séria, en deux actes, représenté en société le 27 mai 1834. Il était affligé d'une forte obésité. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Bulletins de la grande armée.* — *Moniteur*, 1818, p. 1300. — *Memorial de Sainte Hélène.* — *Vict. et conq.*, t. I, 18; II, 13, 16, 17, 19, 2 23, 24.

CLARKE (*Jean*), l'un des fondateurs anglai de Rhode-Island, mort le 20 avril 1676. D'abor médecin à Londres, il vint ensuite dans le Mas sachusetts, qu'il quitta bientôt après pour alle s'établir avec ses co-émigrants dans Aquetneck qui reçut de ses nouveaux habitants le nom d Rhode-Island, sans doute à cause de quelqu ressemblance de configuration avec l'île de Rho des. Le pays leur convenait, à raison de sa fer tilité et de la salubrité du climat. Ils l'acquiren des Indiens Narragansetts le 7 mars 1638, et pla cèrent au nord de l'île, dans un endroit appel Portsmouth, le siége principal de la colonie. O paya au *sachem* quarante brassées de collier blancs. Ce prix, avec les accessoires et les pré sents faits aux vendeurs, firent de cette acquisi tion une des plus coûteuses qui aient eu lie dans la Nouvelle-Angleterre. En 1644 Clark établit à Newport une église, dont il se fit pas teur. Mais ses doctrines religieuses, qui tendaien à des innovations, lui suscitèrent des persécu tions. En 1651, lors d'une visite qu'il fit avec quelques autres citoyens de Newport, au non de l'église de cette ville, chez un de leurs con citoyens, avancé en âge, résidant à Lynn, et qu avait besoin de leurs conseils spirituels, Clark était occupé à prêcher au sein de cette famille quand soudain il fut interrompu par deux cons tables, qui l'arrêtèrent, lui et ses compagnons, e vertu d'un ordre signé d'un des magistrats d gouvernement. Le mandat d'arrêt les qualifiai d'étrangers répandant des doctrines erronées Clarke ne fut remis en liberté qu'après avoi payé une amende; en même temps il reçut l'injonction de quitter la colonie. Obadiat Holme son compagnon, qui ne put pas payer comm lui, fut fouetté publiquement à Boston. Pen-

dant qu'il était en prison, Clarke avait écrit un mémoire justificatif de ses doctrines. En Angleterre, où il se rendit ensuite, il défendit énergiquement les intérêts de la colonie naissante, et surtout sa liberté religieuse, aux termes mêmes d'une adresse de ses commettants, qui demandaient qu'on ne s'immisçât point dans le secret de leur conscience, secret qui devait être inviolable tant qu'on ne troublait point l'ordre général (*so long as human orders, in point of civilty, are not corrupted or violated*). En même temps il sollicita et obtint le rappel du gouverneur Coddington, et en 1663 Rhode-Island dut aux persévérants efforts de Clarke une charte nouvelle, plus favorable que la première. Revenu à Newport en 1664, il y reprit ses fonctions pastorales. Il laissa un ouvrage intitulé : *Mauvaises nouvelles de la Nouvelle-Angleterre, ou récit de la persécution qu'on exerce dans ce pays.* V. R.

Sparks, *American Biog.*, IV, V, VI. — Callender, *Century sermon*, dans *Rhode-Island hist. collect.*, vol. VI.

CLARKE (*Jean*), graveur écossais, né vers 1650, mort à Londres, en 1721. Il exécuta les portraits des personnages les plus distingués de son temps. La planche dans laquelle il a représenté Guillaume, prince d'Orange, et Marie son épouse, Charles II, la reine, le prince Robert, le duc d'York, le prince duc de Montmouth et le général Monk, est un véritable monument historique. Il a laissé en outre douze pièces remarquables par leur originalité et la vérité des parodies; elles sont connues sous le nom de *the Humors of harlequin.*

Strutt, *Biograph. dictionary of engravers.*

CLARKE (*Samuel*), théologien et prédicateur anglican, né en 1599, à Woolston, dans le comté de Warwick, mort le 25 décembre 1682. Il se distingua par son talent pour la chaire, sous le protectorat de Cromwell et le règne de Charles II. Ses principaux ouvrages sont : *A mirror or looking-glass for saints and sinners*, Lond., 1645; — *the Marrow of ecclesiastical history*; 1649 et 1675, in-4° et in-fol.; — *a general Martyrology*; 1651, in-fol.; — *the Marrow of Divinity*, etc.; 1659, in-fol.; — *the Lives of sundry eminent persons in this latter ago*; Londres, 1683, in-fol.

Rose, *New biographical dictionary.* — Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Assemann, *Biblioth. orientalis.*

CLARKE (*Samuel*), théologien anglican, fils du précédent, né en 1627, mort le 24 février 1701. Forcé par Cromwell de renoncer à l'emploi qu'il exerçait au collége de Pembroke, à Cambridge, il se livra à l'étude des livres saints. Son principal ouvrage est : *Annotations on the Bible*; 1690, in-fol.

Rose, *New biographical dictionary.* — Granger, *Biog. hist.*

CLARKE (*Samuel*), orientaliste anglais, né en 1623, à Brackley, dans le comté de Northampton, mort à Oxford, le 27 décembre 1669. Il fut architypographe de l'université d'Oxford, et surveilla l'impression de la Bible polyglotte de Walton. On a de lui : *Variæ lectiones et observationes in chaldaicam paraphrasim*, dans le 6e vol. de la Bible de Walton; — *Scientia metrica et rhythmica, seu tractatus de prosodia arabica, ex autoribus probatissimis eruta*, à la suite de l'édition du *Carmen Tograï*, donnée par Pococke; Oxford, 1661, in-8°; — *Masseceth Boracoth : titulus talmudicus in quo agitur de benedictionibus, precibus et actionibus gratiarum, adjecta versione latina in usum studiosorum litterarum talmudicarum;* ibid., 1667, in-8°; — *Paraphrastes chaldæus in librum Paralipomenon;* — *Septimum Bibliorum polyglottum volumen*, etc.; ouvrage resté manuscrit.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Walton, *in Prolegom.*

CLARKE (*Samuel*), philosophe anglais, né à Norwich, le 11 octobre 1675, mort le 17 mai 1729. Il fit ses études à l'université de Cambridge. Peu satisfait du système de Descartes, qui alors dominait encore, il fit ses études sous la direction de Newton, dont il traduisit l'Optique en latin, en 1706. Il se livra avec la même ardeur à la philosophie, à la théologie et à la philologie. L'évêque de Norwich, grand ami des sciences et dans la maison duquel Clarke passa plusieurs années, le fit son chapelain. En 1706 Clarke fut nommé titulaire d'une paroisse de Londres, ensuite chapelain de la reine Anne, et enfin, en 1709, recteur de Saint-James. Il s'attira beaucoup de désagréments par son ouvrage sur la Trinité (1712), dans lequel il annonça que l'Église primitive n'en avait pas admis le dogme. Mais le corps des évêques, qui sagement voulut éviter toute controverse à cet égard, admit une explication, bien insuffisante pourtant, et se contenta de la promesse que lui fit Clarke de ne plus écrire sur cette matière. Du reste, Clarke combattit énergiquement les esprits forts de son temps, entre autres Dodwell, contre qui il chercha à prouver l'immortalité de l'âme. Les plus célèbres de ses ouvrages sont une suite de discours sur l'existence et les attributs de Dieu, intitulés : *a Demonstration of the being and attributes of God* (Londres, 1705) : ce traité a été traduit en français par Ricottier (Amst., 1727, 3 vol. in-8°); — et *Verity and certitude of natural and revealed religion* (Londres, 1705). Son édition de *Jules César* est très-estimée; la mort vint interrompre celle qu'il avait commencée d'*Homère*, dont il n'a publié que les douze premiers chants de l'*Iliade*. Son fils, Samuel Clarke, fit paraître la suite, ainsi que l'*Odyssée*. On a imprimé à Londres la collection des œuvres philosophiques de Clarke (1738-1742, 4 vol. in-fol.).

Le principal ouvrage philosophique de Clarke (*de l'Existence et des attributs de Dieu*) est principalement destiné à la réfutation des doctrines de Hobbes et de Spinoza. Clarke les combat, en employant contre eux la forme et la méthode de raisonnement qu'ils avaient eux-mêmes

adoptées. Il raisonne *a priori*, et suit une méthode purement métaphysique et mathématique. L'ouvrage est divisé en deux discours; dans le premier l'auteur établit successivement : 1° que quelque chose a existé de toute éternité; 2° qu'un être indépendant et immuable a existé de toute éternité; 3° que cet être indépendant et immuable qui a existé de toute éternité existe par lui-même. Il dit en passant quelques mots sur la question de l'éternité de la matière, question qui est suivant lui étrangère à celle de l'existence de Dieu. Puis il démontre l'éternité, l'infinité et l'unité de Dieu. Il les prouve *a priori*, en faisant voir qu'il y a une connexion nécessaire entre ces attributs et l'existence par soi-même. Cherchant ensuite à démontrer que Dieu est un être intelligent, il avoue que cette démonstration peut difficilement se faire *a priori*; mais il la fait *a posteriori*, en s'appuyant sur les causes finales, sur l'existence de l'intelligence humaine, qui ne peut avoir été créée que par une autre intelligence, enfin sur l'existence du mouvement, dont le principe premier doit être dans une cause intelligente préexistante. Arrivant à démontrer contre Spinoza que Dieu est un agent libre, il le prouve encore par différentes raisons : la liberté suivant lui dérive nécessairement de l'intelligence. Il argumente aussi sur les changements que l'on remarque dans les choses du monde et sur les causes finales. Il ajoute qu'une cause infinie qui agirait nécessairement ne pourrait produire que des effets infinis, et que puisqu'il existe des choses finies, la cause qui les a produites doit être un agent libre. Enfin, il dit que quand on ne reconnaît aucune cause libre, on est forcé d'admettre une série de causes s'enchaînant à l'infini, ce qui est absurde. Il termine ce premier discours par la démonstration des attributs moraux de Dieu, la bonté, la sagesse, la justice, la vérité.

Le second discours a pour objet la démonstration des vérités de la religion naturelle et de la religion chrétienne. Clarke démontre d'abord la réalité des idées de devoir, de juste et d'injuste, de mérite et de démérite. Il donne ensuite les preuves rationnelles en faveur de la croyance à l'immortalité de l'âme et aux peines et récompenses après la mort. Ce que ce discours renferme de plus important, c'est la réfutation de l'opinion de Hobbes sur l'origine du droit. Hobbes, comme on sait, prétend qu'originairement et dans la nature des choses il n'y a aucune différence entre le bien et le mal, le juste et l'injuste; les obligations morales résultant uniquement des lois positives et de l'autorité de ceux qui gouvernent. Clarke, en le réfutant, cherche surtout à le mettre en contradiction avec lui-même : il montre que ces contrats même, auxquels les hommes, suivant Hobbes, s'assujettissent dans des vues d'intérêt, ne pourraient jamais être exécutés s'il n'y avait pas une loi naturelle antécédente. De la religion naturelle Clarke passe à la religion chrétienne : il démontre d'abord qu'il était nécessaire que Dieu se révélât; il énumère ensuite les différentes preuves de la vérité du christianisme. Traitant la question de la possibilité des miracles, il établit que par rapport aux hommes les choses peuvent être naturelles ou surnaturelles, mais que cette distinction n'existe pas par rapport à Dieu.

Un argument en faveur de l'existence de Dieu, que l'on a remarqué à cause de sa nouveauté, et que l'on a quelquefois désigné sous le nom d'*argument de Clarke*, mérite une mention particulière; il est fondé sur la réalité de l'espace et du temps. Clarke, d'après Newton, regardait l'espace et le temps comme étant quelque chose de réel, d'absolu, et non simplement l'ordre des coexistences et des successions, comme le croyait Leibnitz. Il ne les regardait cependant pas comme des substances, mais comme des propriétés de la substance divine. Il déduisait de là un argument en faveur de l'existence de Dieu en se fondant sur ce que des propriétés ne peuvent pas exister sans que la substance à laquelle elles appartiennent n'existe aussi.

Le second ouvrage philosophique de Clarke est sa polémique contre Dodwell et Collins sur l'immortalité et l'immatérialité de l'âme. Dodwell avait publié un livre dans lequel, entre autres paradoxes, il établissait le principe que les âmes ne sont pas immortelles naturellement, mais ne le deviennent que par le baptême conféré par les évêques chrétiens. La réfutation que fit Clarke de ce livre amena dans la lice un adversaire beaucoup plus redoutable que Dodwell, Antoine Collins. Il contesta non-seulement l'immortalité de l'âme, mais encore son immatérialité, sur laquelle Clarke avait établi son principal argument. Pour démontrer l'immortalité de l'âme, Clarke se fonda surtout sur l'existence du sentiment intérieur, de la pensée. La matière est divisible et divisée : donc toutes ses causes doivent être également divisibles et divisées. Le sentiment intérieur est un, simple, indivisible : donc il ne peut être la faculté que d'une substance simple et indivisible, et par conséquent immatérielle, etc.

Le troisième ouvrage philosophique de Clarke est relatif au libre arbitre : c'est une réponse à un ouvrage sur ce sujet, publié par Antoine Collins, qui fonde son principal argument contre le libre arbitre sur ce que nos actions sont déterminées par nos conceptions, et que nos conceptions ne sont pas libres. Clarke lui répond que la liberté des conceptions n'a rien à faire avec celle des actions. Nos conceptions déterminent sans doute nos actions, mais non pas avec cette nécessité absolue et irrésistible à laquelle obéit une balance ou une horloge. Collins, dans tout son livre, confond l'indifférence par rapport au pouvoir (c'est-à-dire un pouvoir physique égal d'agir ou de ne pas agir) et l'indifférence d'inclination (c'est-à-dire une approbation égale d'une chose ou de son contraire). Il suppose toujours que s

un homme n'est pas déterminé irrésistiblement, comme une balance l'est par les poids, les motifs et les raisons d'agir, quels qu'ils soient, n'ont sur lui aucune influence, qu'il n'y a aucun égard.

Le quatrième ouvrage philosophique de Clarke est intitulé *Discours sur les obligations nécessaires de la religion naturelle.* Ce n'est pas le plus profond des ouvrages de Clarke, mais c'est le plus original. Il propose une théorie particulière sur la philosophie morale, qu'il veut fonder sur la notion de la convenance des choses (*the fitness of things*). Toutes les choses suivant lui ont, en vertu des lois que la Divinité leur a imposées, leur nature et leur rapport déterminé, par lequel elles concourent à l'harmonie générale de l'univers. L'homme concourt à ce but général de la création; il a sa nature et son rapport aux choses déterminé par Dieu lui-même; la moralité pour lui consiste à agir conformément à cette nature et à ce rapport. Le grand principe de la morale est le suivant : Agis avec les êtres inanimés, sensibles et rationnels d'une manière qui s'accorde avec la convenance qu'ont les êtres entre eux par rapport à l'univers entier. Clarke donne aussi pour base à la morale la volonté divine, qui est le principe premier des lois naturelles et de la convenance des choses; mais ce n'est là pour lui qu'une base secondaire de la morale. La convenance des choses est déterminée par leurs lois éternelles et immuables; elle serait toujours le principe de la morale, même quand il n'y aurait pas de Dieu ni d'immortalité.

Il ne nous reste plus qu'à mentionner les discussions de Clarke avec Leibnitz. Elles furent provoquées par une lettre de Leibnitz adressée à la princesse de Galles, et dans laquelle il combattait la philosophie de Newton. La discussion porta sur deux points principalement, la nature de l'espace et du temps et le libre arbitre. Newton soutenait que l'espace et le temps étaient quelque chose de réel et d'infini, qu'ils étaient non des substances, mais des qualités ou propriétés de la substance divine, des suites nécessaires de son existence. C'est en ce sens qu'il avait dit que l'espace était une sorte de *sensorium* de la Divinité (1). Leibnitz réfuta cette opinion, et chercha à établir que l'espace n'est autre chose que l'ordre ou l'arrangement des corps, l'ordre des coexistences ou des situations; que de même le temps est l'ordre des successions, c'est-à-dire des choses qui existent successivement. L'espace et le temps sont quelque chose de tout à fait relatif; si l'on suppose l'univers anéanti, Dieu seul existant, l'espace et le temps disparaissent, ils n'existent plus que dans les idées, comme de simples possibilités. Clarke, en répondant à Leibnitz, allègue que l'univers matériel est fini et se meut dans un espace vide infini: ce qui prouve que l'espace existe indépendamment de l'univers et de ses différentes parties. Il argumente aussi sur ce que l'espace et le temps sont des quantités, ce qu'on ne peut pas dire de l'ordre des coexistences et des successions. Quant à la question de la liberté divine et humaine, il emploie contre Leibnitz à peu près les mêmes arguments qu'il avait fait valoir contre Collins.

Clarke est un métaphysicien que l'on a beaucoup trop vanté: c'était un esprit sec, qui avait peu d'invention et de profondeur, mais qui possédait à un assez haut degré un certain talent d'analyse et de controverse subtile, qui se trouve quelquefois dans les intelligences médiocres. Il n'a introduit dans la science philosophique presque aucune idée nouvelle; celles dont on lui a fait quelquefois des titres de gloire ne sont que les développements des pensées de Newton.

L'ouvrage sur l'existence de Dieu a été traduit en français par Ricottier; les lettres contre Leibnitz ont été traduites à Londres du vivant de Clarke et sous ses yeux. On les trouve dans la collection de Des Maiseaux, ainsi que la traduction de la réponse de Clarke à Collins sur le libre arbitre. Il n'y a donc que deux ouvrages philosophiques de Clarke qui n'aient pas été traduits en français; c'est son livre sur les obligations de la religion naturelle et sa polémique contre Dodwell et Collins au sujet de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme. On trouve une analyse assez complète de ce dernier ouvrage de Clarke dans la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, tome XXVI. Il est analysé aussi dans l'article de Naigeon sur Collins dans l'*Encyclopédie méthodique*, article qui est écrit d'ailleurs avec une extrême partialité, et dans lequel Clarke est jugé avec une grande injustice. [M. Amédée Prévost, dans l'*Enc. des g. du m.*].

Niceron, *Mémoires*, t. 35, p. 346. — William Whiston, *Historical memoirs of the life of Dr. S. Clarke*, etc. — Hoadley, *Vie de S. Clarke*. — Sykes, *Vie de S. Clarke*.

* **CLARKSON** (*Thomas*), célèbre philanthrope anglais, principal promoteur de l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs, né à Wisbeck, en Angleterre, en 1761, mort le 26 septembre 1846. Il étudia à Cambridge, et dès 1785 il concourut par un écrit latin pour le prix proposé par l'université de Cambridge sur cette question : *Est-il juste de soumettre les hommes à l'esclavage?* Et il le remporta : en juin 1786 il en publia une traduction en anglais, sous le titre d'*Essai sur l'esclavage et sur le commerce de l'espèce humaine* (trois parties, 167 pag. in-8°). Il s'appuya principalement des recherches du ministre David Ramsay (1784) et des publications de Granville Sharpe (1781). Il renonça, pour se vouer à la solution de cette question importante et difficile, à la carrière ecclésiastique, à laquelle il était destiné par ses parents, pauvres, et dans laquelle il avait déjà obtenu le diaconat.

(1) *As a sensorium.* La plupart des historiens de la philosophie, en rapportant ce passage, ont supprimé le mot *as* (en quelque sorte), et ont ainsi défiguré la pensée de Newton.

Dès 1783 une société de quakers s'était formée à Londres pour travailler, à l'exemple des quakers américains, à l'abolition de la traite. Avant eux, de 1776 à 1781, Condorcet avait traité ce sujet sous toutes ses faces. En 1770 un avocat du parlement de Paris, Henrion de Pansey (depuis premier président de la cour de cassation) avait honoré son pays en faisant consacrer le principe de la liberté naturelle, et en obtenant la liberté pour un esclave débarqué en France. Enfin, Montesquieu, en 1750, avait flétri, dans les pages immortelles de l'*Esprit des lois*, cet infâme trafic, et avait demandé comment les nations, qui font entre elles tant de conventions inutiles, ne se réunissaient pas en un traité pour l'abolir. Ce vœu n'a été exaucé qu'au congrès de Vienne, en 1815. Du temps de Clarkson, et malgré les progrès de l'opinion publique, la traite s'exerçait avec plus d'étendue que jamais sur les côtes d'Afrique, pour fournir des travailleurs aux colonies et au continent de l'Amérique. Le 22 mai 1787 il se forma à Londres, sous la présidence de Sharpe, une société plus générale qui, avec le zèle et l'activité de Clarkson et les talents oratoires de Wilberforce, membre du parlement, devait porter des coups directs à la coalition redoutable des trafiquants et des planteurs. Aussitôt la société se mit à l'œuvre, et par la plume de Clarkson elle publia, le 15 janvier 1788, un écrit dans lequel elle démontrait les inconvénients politiques autant que moraux de ce trafic, de nature à compromettre l'avenir des établissements coloniaux. Pour recueillir les preuves à l'appui de cette thèse, Clarkson se transportait chaque année dans les ports d'Angleterre, interrogeait les matelots et tous ceux qui étaient témoins oculaires des faits. Il fut bien des fois insulté pour ces courageuses investigations, et exposé à des périls personnels. En 1789 il publia son troisième ouvrage sur ce sujet.

Au mois de mai 1788, le célèbre Pitt, fils de lord Chatam, pendant une maladie de Wilberforce, avait présenté à la chambre des communes, de concert avec la société présidée par Sharpe, une motion tendant à prendre en considération la situation des nègres d'Afrique et à remédier aux abus de la traite. En mars 1789 Fox promit son appui à la société, et Wilberforce le 12 mai developpa sa motion ayant un but plus hardi, celui de l'interdiction même du commerce des esclaves. Le conseil privé ainsi que la chambre des communes avaient pris la proposition en considération, et avaient ouvert une enquête pour constater les faits. Ce fut à cette occasion que Clarkson, dont la santé était affaiblie par ses voyages, redoubla d'efforts pour convaincre le gouvernement et le parlement de la vérité des sévices et des pertes énormes que ce trafic entraînait dans la population des noirs. Il vint en France, après la session. Dès l'ouverture des états généraux, le 5 mai 1789, Necker, avec l'assentiment de Louis XVI, déplorait devant les représentants de la nation française les résultats de la traite, et formulait des vœux pour son interdiction future. Clarkson trouva organisée la Société des amis des noirs, dont faisaient partie Lafayette, Mirabeau, La Rochefoucault, Condorcet, Grégoire, Brissot, et autres personnages influents. Il fut présenté à Louis XVI. En avril 1791 Wilberforce fit une deuxième motion pour arrêter l'importation des esclaves dans les colonies occidentales. Elle fut rejetée; mais Clarkson et ses amis obtinrent la signature de plus de trois cents pétitions en sa faveur. Trois cent mille personnes s'engagèrent à s'abstenir de l'usage du sucre cultivé par des mains esclaves. En même temps l'Assemblée constituante de France déclarait l'égalité des droits entre les hommes de couleur affranchis et les créoles, et garantissait les droits politiques aux premiers comme aux seconds. En avril 1792 les débats recommencèrent au parlement d'Angleterre, et les adversaires de l'abolition furent obligés de se borner à demander l'extinction graduelle de la traite et sa suppression en 1800. En 1793 le duc de Clarence, depuis Guillaume IV, signataire du bill de l'abolition de l'esclavage, accusait les abolitionistes de fanatisme et d'hypocrisie. Wilberforce, qu'il désignait nominativement, n'en continua pas moins, d'accord avec Clarkson, son fidèle collaborateur, le cours de ses motions en 1794, 1795 et 1796. Mais la guerre maritime et les désastres de Saint-Domingue avaient refroidi les esprits; et malgré l'union persévérante de Pitt et de Fox avec Wilberforce, de 1797 à 1799, les abolitionistes suspendirent leur action jusqu'en 1804. Clarkson ne s'adressait plus qu'à la presse pour éclairer l'opinion publique. Alors la Société se renforça de l'adjonction de Brougham, Macaulay et autres. Pendant sept ans Clarkson, l'âme de cette société, avait entretenu une correspondance avec plus de quatre cents personnes et fait plus de quarante mille kilomètres pour se procurer des preuves des crimes des traitants. Qu'on juge de la haine qu'on lui portait! En 1789 David Ramsay, qui avait fait les premières révélations, avait succombé devant les attaques dont il était l'objet, et son antagoniste s'était vanté publiquement de l'avoir tué par sa polémique. On vit les mêmes attaques se produire contre Wilberforce, qu'on accusait de venalité, comme on accusa depuis les abolitionistes français d'être soudoyés par les pauvres noirs, tandis que les colons corrompaient les gouverneurs pour faire la traite de 1814 à 1830, et salariaient la presse de 1830 à 1848. Clarkson eut la fermeté d'âme de ne s'en point laisser imposer, et de poursuivre son œuvre. En 1805 une nouvelle motion de Wilberforce fut écartée par accident, quoique celle de 1804 eût été acceptée au parlement par d'imposantes majorités, pendant qu'en 180 l'esclavage avait été rétabli par une loi dans les colonies françaises. Clarkson reprit son œuvre avec son activité ordinaire. Le ministère Fox, qui en 1806 succéda à celui de Pitt, interdit l'im

portation des esclaves dans les colonies conquises, et la mesure reçut l'approbation des deux chambres.

Enfin, en 1807, la traite fut définitivement abolie; et ce fut un premier triomphe pour Clarkson. En 1815 Napoléon publia un décret d'adhésion à ce principe, et répara ainsi la faute commise en 1802. La suppression de la traite conduisait nécessairement à l'abolition de l'esclavage. Clarkson fut encore l'âme de la société qui se forma dans le but de l'obtenir. Un bill proposé en 1833 en fixa le terme au 1er août 1840; mais ce terme fut rapproché à l'année 1838. Wilberforce avait déclaré borner sa longue et laborieuse tâche à l'abolition de la traite, et mourut en 1833. Clarkson vécut assez longtemps pour voir arriver le terme de l'émancipation, le jour où dans les colonies anglaises huit cent mille créatures humaines célébrèrent leur retour à la liberté. Ce fut un jour pur de tout excès, malgré bien des prédictions sinistres.

Président de la société britannique pour l'abolition de l'esclavage dans le monde entier, Clarkson, malgré son grand âge, ne cessa de correspondre avec ceux qui à l'étranger s'intéressaient au succès de l'œuvre. En 1840 une grande réunion eut lieu à Exeter-Hall, présidée par un prince royal, séance à laquelle prirent part l'ambassadeur de France, M. Guizot, et le délégué de la Société française. Là, au milieu du silence le plus religieux, parut Clarkson, l'illustre vieillard, presque octogénaire, appuyé sur sa belle-fille, et accompagné de son petit-fils; il faudrait avoir assisté à cette assemblée pour éprouver l'émotion que plus de cinquante ans de travaux désintéressés et dictés par le pur amour de l'humanité faisaient éprouver aux quatre mille spectateurs, animés des mêmes sentiments. Il ne prononça que quelques mots, pour dire que la pensée qui lui avait fait consacrer sa vie au triomphe de cette cause lui était venue de Dieu, et que, plus heureux que tant d'autres athlètes, surpris en chemin par la mort, il avait le bonheur de voir presque tous ses vœux exaucés. Huit ans après, François Arago mit fin, par un décret du gouvernement provisoire de la France, aux mesures dilatoires que trop de circonspection et une résistance sourde ne cessaient d'opposer à l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, malgré le malaise qu'éprouvaient les colons de cet état transitoire. Une équitable indemnité, provoquée par les abolitionistes eux-mêmes, vint fermer la bouche aux récriminations. Clarkson a pu pressentir cette troisième phase de sa laborieuse carrière; car il n'est mort que le 26 septembre 1846, à sa résidence de Playford, près Ipswich. Les enfants de Wilberforce, en publiant la vie de leur illustre père, ont contesté à Clarkson l'antériorité de ses efforts et l'influence de son entremise. Mais lord Brougham, dans la préface de l'édition de 1839 de l'*Histoire de l'abolition de la traite*, a prouvé qu'en ce point ils avaient méconnu la vérité et les sentiments de leur père. Sans doute Clarkson n'avait pas les talents oratoires de Wilberforce, mais c'est de l'alliance de ces deux hommes qu'est résulté le triomphe obtenu sur la première question; leur liaison fut inaltérable. Wilberforce s'est arrêté, sans doute épuisé par ses luttes parlementaires; mais Clarkson a poursuivi l'œuvre trente ans de plus.

La Société américaine de New-York chargea W. Jay de faire l'éloge de Clarkson (23 octobre 1846). La Société de Londres prit le 30 octobre de la même année une délibération solennelle pour honorer sa mémoire; et la Société française entendit, de la part d'un de ses membres, l'éloge du célèbre philanthrope. En 1846 sa ville natale frappa une médaille en son honneur, et les peintres Roem et Hayden ont fait son portrait. Son nom est inscrit sur le socle de la statue de Guttenberg à Strasbourg, fait par David (juin 1840). Mais ce qui est plus remarquable, c'est que le conseil de la Cité de Londres a placé sa statue dans la salle des séances à Guild-Hall, pour réparer les outrages que cinquante ans auparavant les traficants de la Cité avaient prodigués à ce bienfaiteur de l'humanité.

Clarkson a publié, outre ses nombreux mémoires polémiques contre l'esclavage, un Tableau du quakérisme, qui a été traduit en français, sous le titre d'*Histoire des quakers*; Genève, 1820, in-8°; — l'*Histoire de l'abolition de la traite*, 1808, 2 vol. in-8°, traduite par l'évêque Grégoire, sous le titre d'*Histoire du commerce homicide appelé traite des noirs, ou cri des Africains contre leurs oppresseurs;* 1822, in-8°. Cette œuvre principale, dans laquelle Clarkson rend hommage à tous ceux qui ont coopéré au succès de l'œuvre, a été réimprimée à Londres, avec son portrait et une préface anonyme de 32 pages (de lord Brougham), en un beau volume in-8°, par la Société anglaise d'abolition. Enfin, Clarkson est auteur de Mémoires sur la vie publique et privée de G. Penn; 2 vol. in-8°, 1813.

ISAMBERT.

Notice biographique sur Clarkson, dans l'*Antislavery Reporter*, 1846. — Notice de M. Isambert, dans le recueil de la Société française, *l'Abolitioniste*, t. III, p. 337-349.

*CLARUS (*C. Septicius*), préfet du prétoire sous Adrien, vivait dans la première moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il nous est connu par la correspondance de Pline le jeune. « Je ne connais, dit de lui cet écrivain, rien de plus vrai, de plus simple, de plus candide, de plus fidèle, » (*quo nihil verius, nihil simplicius, nihil candidius, nihil fidelius*). Clarus fut nommé préfet du prétoire par Adrien; mais il perdit bientôt cette place, victime, comme d'autres amis de ce prince, de son humeur soupçonneuse.

Pline, *Epistol.*, I, 1, 15; II, 9; VII, 28; VIII, 1. — Spartien, *Hadr.*, 9, 11, 15.

*CLARUS (*M. Erucius*), homme d'État ro-

main, frère du précédent, vivait vers 110 de l'ère chrétienne. Pline le cite comme un homme d'honneur, de probité, de savoir, et comme un habile avocat. C'est probablement le même Erucius Clarus qui prit et brûla Séleucie, avec Julius Alexandre, et le même aussi qui fut consul supplémentaire avec Tr. Julius Alexandre, en 117, l'année de la mort de Trajan.

Pline, *Epist.*, II, 9. — Dion Cassius, LXVIII, 30.

*CLARUS (*Sextus Erucius*), homme d'État et littérateur romain, vivait vers le milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Comme son père et son oncle, il fut l'ami de Pline, qui l'appuya de tout son crédit. Dans une lettre à Apollinaire, Pline raconte tout ce qu'il a déjà fait pour son ami, et donne en même temps sur celui-ci quelques détails biographiques. « Les démarches, dit-il, que fait mon ami Sextus Erucius pour obtenir la charge de tribun me donnent une véritable inquiétude. Je ressens pour cet *alter ego* des agitations qu'en pareille occasion je n'ai point senties pour moi-même. D'ailleurs, il me semble que mon crédit, mon honneur et ma dignité sont compromis. J'ai obtenu de l'empereur pour Sextus une place dans le sénat et la charge de questeur. Il doit à mes sollicitations la permission de demander celle de tribun. Si le sénat la lui refuse, j'ai peur que je ne paraisse avoir surpris le prince..... Quand une raison si pressante me manquerait, je n'aurais guère moins d'ardeur pour l'élévation de Sextus. C'est un jeune homme plein de probité, de sagesse, de savoir, et de qui l'on ne peut dire trop de bien, ainsi que de toute sa maison. » Erucius Clarus, suivant Aulu-Gelle, se livrait avec ardeur à l'étude de l'ancienne littérature. D'après le même auteur, il fut préfet de la ville et deux fois consul. L'époque de son premier consulat nous est inconnue, mais Spartien et une ancienne inscription nous apprennent qu'il fut consul pour la seconde fois en 146, avec Cn. Claudius Severus.

Pline, *Epist.*, II, 9. — Aulu-Gelle, VI, 6; XIII, 17. — Spartien, *Sever.*, 1.

*CLARUS (*Erucius Clarus*), homme d'État romain, probablement petit-fils du précédent. Il fut créé consul en 193 de J.-C., avec Q. Sosius Falco. L'empereur Commode avait résolu de faire tuer les deux consuls le jour de leur entrée en charge, le 1er janvier; mais il fut assassiné la veille. Après la mort de Niger, un des prétendants au trône, Sévère voulut que Clarus se fît délateur et accusât faussement plusieurs grands personnages d'avoir été les complices de Niger. En imposant un pareil rôle à un consulaire aussi vénéré que Clarus, Sévère avait le double but de le dégrader et de donner à ses propres vengeances une apparence de justice. Clarus refusa de rendre à l'empereur de pareils services, et fut mis à mort.

Dion Cassius, LXVII, 22; LXXIV, 9. — Capitolin, *Pertinax*, 15.—Spartien, *Severus*, 13.

CLARUS (*Julius*), jurisconsulte italien, né vers 1525, à Alexandrie de la Paille, dans le Milanais, mort à Saragosse, le 13 avril 1575. En 1550 le roi d'Espagne le nomma sénateur à Milan. Clarus mérita la confiance et l'estime de Philippe II, rendit à ce prince des services importants dans l'administration de ses États d'Italie, et fut appelé à Madrid avec le titre de conseiller d'État. Il revenait en Italie pour apaiser les troubles qui venaient d'éclater à Gênes, lorsqu'il mourut. Ses ouvrages, dont le plus important est intitulé : *Receptarum sententiarum opus*, ont été recueillis et imprimés plusieurs fois avec des commentaires. L'édition la plus récente est de Genève, 1666. Un ouvrage moins connu de Clarus est un traité de morale qu'il avait composé en espagnol, et qui fut traduit en italien par Buonlanti, sous ce titre : *Ammaestramenti sopra il ben vivere*, etc.; Florence, 1582, in-12.

Bayle, *Dict. historique.* — Freher, *Theatrum eruditorum.* — Pantaléon, *Prosopographia.*

*CLARUS (*Jean-Christian-Auguste*), médecin allemand, né à Buch, en Franconie, le 5 novembre 1775. Il étudia à Cobourg, puis à partir de 1795 il fréquenta les cours de l'université de Leipzig, où il eut Hebenstreit pour maître. Reçu médecin, il visita en 1801 et 1802 Vienne, Würzbourg et Paris. A son retour, en 1803, il devint médecin de garnison et suppléant d'Hebenstreit à l'Institut clinique. En 1804, à la mort de son maître, il fut nommé professeur suppléant d'anatomie et de chirurgie. En 1810 il reçut le titre de médecin en chef à l'hôpital Jacques, devint professeur de clinique, enfin professeur titulaire. Pendant quarante ans que dura son enseignement, il se fit remarquer par des qualités peu ordinaires. Le premier il fit à Leipzig des cours sur l'auscultation et la percussion. Ses principaux ouvrages sont : *Tractatus de omento lacerato et mesenterii chordapso;* Leipzig, 1830-1833, deux parties; — *Ansichten über die Verbreitung der Cholera.* (Vues sur la marche progressive du choléra); Leipzig, 1831; — *Adversaria clinica;* Leipzig, 1846; — *Beiträge zur praktischen Heilkunde* (documents pour servir à la médecine pratique); Leipzig, 1834-1837.

Conversations-Lexicon.

CLARY (*François* DE), jurisconsulte français, né vers 1550, à Alby, mort à Toulouse, en 1627. Après avoir été avocat général au grand conseil, il devint conseiller au parlement de Toulouse. Henri IV le nomma à cette place pour le récompenser du zèle qu'il avait déployé pour la cause royale. On a de lui : *la Description de la belle*, en vers français; Lyon, 1578, in-8°; — *Remontrance au grand conseil du roi sur le rétablissement requis pour les officiers qui ont suivi la Ligue;* Tours, 1591, in-8°; — *Philippiques contre les bulles et autres pratiques de la faction d'Espagne;* ibid., 1592, 1611, in-8°.

D'Hoges, *Oraison funèbre de Fr. de Clary.* — Duverdier, *Bibl. française.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

*CLARY (*François*, comte), sénateur français, né à Paris, le 14 août 1814. C'est pour la première fois que le comte Clary paraît sur la scène politique. Allié à la famille de l'empereur et à celle du roi de Suède (1), il s'est tenu constamment éloigné des affaires publiques, pour ne s'occuper uniquement que de l'agriculture, étude à laquelle il a consacré une grande partie de son existence. Les études constantes auxquelles il s'était livré attirèrent sur lui l'attention du gouvernement de Louis-Philippe, qui le nomma chevalier de la Légion d'honneur, pour le récompenser des progrès qu'il avait fait faire à la science agronomique. Jusqu'à la révolution de 1848, M. Clary fut maire d'une commune de Seine-et-Marne. Lors de la réorganisation de la garde nationale par le suffrage universel, il fut nommé lieutenant-colonel de la première légion de la garde nationale de Paris, et se signala par son dévouement à l'ordre et au respect des lois. Le prince-président de la république le comprit, le 26 janvier 1852, dans la liste des membres appelés à faire partie du sénat. SICARD.

Biographie des sénateurs.

CLARY (*Joachim-Charles-Napoléon*), sénateur français, né à Paris, le 15 février 1802, parent du précédent, et, comme lui, allié à la famille impériale. Il a été appelé à siéger au sénat par décret du 31 décembre 1852; resté étranger à tout esprit de parti, il vota avec empressement les lois d'amélioration et d'intérêt général du pays. SICARD.

*CLASING (*Jean-Hermann*), compositeur allemand, né à Hambourg, en 1779, mort dans la même ville, le 7 février 1829. Il fut professeur de musique et pianiste dans sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont : *Belsazar*, oratorio en trois parties; — *la Fille de Jephté*, oratorio en trois parties.

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens.*

*CLASSENS (*Augustin*), théologien hongrois, né à Galgop, en Hongrie, mort à Pricwitz, en 1750. On a de lui : *Eucharisticon nomini Michaelis Caroli ab Althan, Vaciensium præsulis sacrum;* 1745, in-fol.; — *Eclogæ VIII;* — *Elegiæ et artificium chronostichorum pangendorum*, en manuscrit à Pricwitz.

Horanyi, *Memoria Hungarorum.*

*CLASSICUS (*Julius*), général gaulois, vivait vers 70 après J.-C. Il était commandant du corps de cavalerie (*ala*) trévirienne qui faisait partie de l'armée romaine campée aux bords du Rhin sous les ordres de Vitellius, en 69. Pendant la première période de l'insurrection de Civilis, les Trévires, comme les autres Gaulois, restèrent fidèles aux Romains; ils fortifièrent les bords du Rhin, et livrèrent aux Germains plusieurs combats sanglants. Mais la mort de Vitellius, en 70, et celle d'Hordeonius Flaccus devinrent le signal d'un soulèvement général. Des relations s'établirent entre Civilis et Classicus, qui commandait toujours l'aile des Trévires dans l'armée de Vocula; elles aboutirent bientôt à une défection ouverte. Classicus et son compatriote se séparèrent de Vocula, entraînant avec eux les soldats de leur nation. Bientôt la défection devint générale parmi les Romains, et Vocula fut assassiné par Emilius Longus, déserteur envoyé par Classicus. Celui-ci entra dans le camp romain portant les insignes impériales, et força les soldats de prêter serment à l'empire des Gaules (*pro imperio Galliarum*). Il fut désormais un des principaux chefs de l'insurrection provoquée par Civilis, et son histoire est inséparable de celle du général batave (*voy.* CIVILIS). La dernière fois qu'il est fait mention de Classicus dans l'histoire, c'est lors du passage du Rhin par les insurgés après leur défaite par Cerealis.

Tacite, *Hist.*; II, 14; IV, 37, 54-79; V, 19-22.

CLAUBERG (*Jean*), philosophe cartésien, né en 1622, à Solingen, en Westphalie, enseigna la philosophie et la théologie d'abord à Herborn, puis à Duisbourg, où il mourut, en 1665. C'est l'un des disciples les plus savants, les plus méthodiques et les plus profonds de Descartes, et l'on ne doit pas être étonné qu'il ait été mis au-dessus de son maître par Leibnitz, pour l'ordre, la clarté de sa doctrine. Ses principaux traités roulent sur la physique, sur la métaphysique, et la philosophie de Descartes, qu'ils expliquent, et sur diverses questions qui se rattachent à celles qui font naturellement partie des traités précédents, mais qui sont ici l'objet d'une étude plus approfondie. Dans sa physique, il expose d'abord en abrégé les principales vérités qui composent suivant lui la science de la nature; dans la seconde partie de cet ouvrage il insiste particulièrement sur les principes de cette science; la troisième n'est qu'une physiologie générale (*Theoria corporum viventium*); la quatrième a pour objet l'union de l'âme et du corps dans l'homme. L'auteur observe à ce sujet que le corps et l'âme ne sont point réellement unis l'un à l'autre; mais que ce qu'on appelle leur union consiste dans l'action et la réaction qui a lieu entre l'un et l'autre. Il résume ce dernier traité par l'énumération de trente faits, qu'il regarde comme l'expression complète de l'action réciproque de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme (p. 272). Dans cette première partie de son ouvrage, l'auteur reste généralement très-fidèle à la doctrine de son maître. Dans la métaphysique (*de Ente, rectius ontosophia*), Clauberg distingue trois degrés de signification au mot *être*, suivant qu'on entend par là l'intelligible pur (τὸ *intelligibile*), ou quelque chose en général (*aliquid*), ou quelque chose en particulier (*res*). Dans la première de ces acceptions, le mot *être* signifie aussi le néant, parce que le néant est pensé comme l'être. Dans la seconde, l'être est l'op-

(1) Le roi Joseph, oncle de Napoléon III, et Bernadotte (Charles XIV) avaient épousé Mlles Clary (Julie et Eugénie), filles d'un honorable négociant de Marseille.

posé du néant; dans la troisième, il s'entend d'une chose déterminée, de son essence et de ses modes. L'être objectivement pris (*esse objectivum*) diffère de l'être réel (*esse reale*), en ce que le premier n'est qu'en idée, et le second en réalité. Ainsi le néant *est objectivement* dès qu'il est pensé. C'est le sens du mot objectif au dix-septième siècle et chez les scolastiques. Ce mot n'indiquait que la qualité d'être présent en idée à l'esprit. Il a changé d'acception depuis, surtout dans la terminologie du criticisme. Le quelque chose (*aliquid* ἐτόν) a pu ou peut avoir une existence réelle (substanticlle ou modale seulement); c'est-à-dire que le quelque chose n'est pas seulement parce qu'on y pense, comme l'objectif ou l'intelligible pour (νοητόν). Dans ses commentaires sur Descartes, Clauberg se montre très-intelligent; mais il paraît naturellement plus original dans ses traités divers, et qui forment la seconde partie de son grand ouvrage, c'est-à-dire : 1° Cent exercices sur la connaissance de Dieu et de soi-même; 2° la Logique ancienne et la nouvelle; 3° la Logique abrégée; 4° une Défense de Descartes; 5° la Différence entre la philosophie de Descartes et la philosophie vulgaire; 6° enfin, Divers fragments, des Lettres, etc.

Notre philosophe s'était aussi occupé avec grand succès de philologie. Ses principaux écrits ont été publiés en deux vol. in-4°, en 1691, sous le titre d'*Opera philosophica*. On y distingue le *de Conjunctione animæ et corporis humani;* — les *Exercitationes centum de cognitione Dei et nostri ; — la Logica vetus et nova ;* — l'*Initiatio philosophi, seu dubitatio cartesiana,* etc. Il faut mentionner aussi l'*Ars etymologica Teutonum, e philosophiæ fontibus derivata,* que l'auteur avait fait précéder d'un ouvrage du même genre, mais moins important : *de Causis linguæ germanicæ.* J. T.

Morhof, *Polyhistor liter.*, I, 4, 4, 6. — Brucker, *Hist. crit. phil.*, t. IV, ult. p.; lib. 1, c. 7, p. 261 et suiv. — Tiedemann, *Geist der spec. phil.*, VI, B, p. 153 et suiv. — Damiron, *Essai sur l'hist. de la phil. en France au dix septième siècle*, t. II, p. 126 et suiv.

CLAUDE (*Tiberius Drusus Claudius*), empereur romain, fils de Drusus et d'Antonia la jeune, né à Lyon, en l'an 9 avant J.-C., mort à Rome, le 13 octobre 54 après J.-C. Par sa mère il était petit-neveu d'Auguste. Un vice d'organisation cérébrale sembla le vouer dès le berceau à une éternelle enfance, et des maladies cruelles assiégèrent son jeune âge. Sa mère l'abandonna aux soins des esclaves et des affranchis. Toutes ces causes d'abrutissement firent de Claude un personnage ridicule, une sorte d'idiot et de bouffon. Dion, Suétone et Sénèque nous le montrent bavant, bégayant, branlant la tête, traînant la jambe droite, toujours sot, toujours glouton, toujours bafoué sinon battu. Sa mère disait : « Plus bête que mon fils » ; elle l'appelait un *avorton,* une *ébauche.* Auguste disait de lui : *le pauvre petit.* Livie ne parlait pas à cet imbécile : pouvait-elle prévoir qu'il gouvernerait un jour le monde? Auguste laissa Claude sans autre dignité que celle de prêtre et d'augure. Tibère ne montra guère plus d'estime pour son neveu. Il lui accorda seulement les honneurs consulaires. Claude, mécontent, sollicitait la charge même de consul : son oncle lui envoya quarante pièces d'or pour les saturnales. Condamné au mépris public, Claude vécut dans la retraite, tantôt dans un faubourg, tantôt dans la Campanie, s'abandonnant à l'ivrognerie, au jeu et à la débauche. Pourtant l'ordre des chevaliers le choisit deux fois pour interprète et pour protecteur, et Tibère, en mourant, le mit au nombre de ses héritiers les plus chers, et le recommanda aux armées, au sénat et au peuple. Élevé au consulat par Caligula, il n'en resta pas moins le jouet de la cour. A la table de l'empereur, où il s'endormait après le repas, on lui mettait des brodequins aux mains, on lui jetait des noyaux de datte ou d'olive, ou on le réveillait à coups de fouet et de verges. Sa stupidité lui sauva la vie. Plus tard il déclara devant le sénat qu'il avait employé ce moyen pour échapper aux fureurs de son neveu l'empereur Caligula. On ne crut point à son hypocrisie. Un caprice de quelques soldats fit de lui le maître du monde.

Caligula venait de périr assassiné, le 21 janvier 41 après J.-C.; les prétoriens, irrités, couraient çà et là dans le palais, criant vengeance. Claude, épouvanté, s'était blotti derrière une tapisserie : aperçu dans sa retraite, il fut proclamé empereur, et reconnu malgré la résistance du sénat.

Le règne de Claude fut celui des affranchis : Narcisse, Pallas, Calliste, Posidès, Polybe entassèrent des richesses, et disposèrent de toutes les fonctions. « Ce César bafoué, dit M. Nisard, et exploité jusqu'à cinquante ans par une cour qui s'en amusait comme d'un bouffon de famille, fut encore bafoué et exploité sur le trône impérial, mais cette fois par des gens qui le firent servir à de sérieux intérêts d'ambition et d'intrigue, et qui avec son seing et son cachet se firent donner des têtes et des provinces et remuèrent Rome et le monde. Claude, imbécile et presque toujours somnolent, mari et serviteur de plusieurs femmes, dont une prit un mari de son vivant, croupit quelques années sur son trône deshonoré; empereur pour donner des signatures et pour avoir la meilleure table de l'empire, il laissa aux affranchis toutes les affaires, se renfermant dans celles de la table et du lit. » Cependant Claude commença son règne par quelques actes louables : il révoqua la loi de lèse-majesté, arrêta les désordres et les dilapidations qui avaient signalé le règne précédent, rappela beaucoup de bannis, ordonna la construction des deux beaux aqueducs qui amenaient à Rome les eaux dites *Aqua Claudia* et *Anio Novus.* Les subsistances ayant été sur le point de manquer à Rome, il voulut que pour assurer ce service on creusât sur la rive du Tibre et vis-

vis d'Ostie un port avec un phare, et cet ouvrage fut commencé dans des dimensions monumentales. Le sénat, que les persécutions du dernier règne avaient privé de beaucoup de ses membres, fut remis au complet par l'accession d'illustres Gaulois ou Romains des Gaules. Pendant ce temps, les armes romaines étaient heureuses au dehors; la Germanie, longtemps redoutable, était immobile ou plutôt se consumait en discordes intérieures; le roi du Bosphore, Mithridate, voyait sa rébellion comprimée aussitôt que déclarée; un des généraux de Claude soumit la Bretagne orientale jusqu'à la Tamise, et prépara la voie à des victoires plus importantes encore. Au reste, Claude dans cette expédition facile n'avait en vue que l'occasion d'un triomphe. Pour avoir assisté de loin à quelques escarmouches, il fit son entrée dans Rome avec la pompe et l'appareil des anciens triomphateurs. L'administration aussi était l'objet des soins de Claude. Mais tandis qu'il s'amusait à des détails superflus, Messaline, sa cinquième femme, se livrait à ces déréglements inouïs qui ont rendu son nom fameux, bouleversait les fortunes et le gouvernement à son gré, donnait les charges à ses créatures, exilait, confisquait, et ne trouvait d'antagoniste que dans l'affranchi Narcisse, qui partageait avec elle la puissance et qui exploitait son crédit avec non moins d'avidité. L'incroyable dissolution de Messaline, qui osa, en présence de Rome entière et du vivant de son époux, s'unir au jeune Silius, causa une révolution au palais. Narcisse ramena Claude d'Ostie à Rome, et fit tuer l'impératrice par un centurion. Peu de temps après, Claude, parmi vingt femmes qui briguaient sa main, choisit pour sixième épouse Agrippine, sa nièce. Dès lors régna l'affranchi Pallas. Agrippine voulait porter sur le trône son fils Néron (issu d'un premier mariage) et en conséquence évincer le fils de Claude et de Messaline, Britannicus. Elle y réussit (*voy.* AGRIPPINE, BRITANNICUS), et lorsqu'elle n'eut plus besoin de l'empereur, dont elle craignait le repentir, elle l'empoisonna. « Agrippine, dit Tacite, dès longtemps décidée au crime, n'hésitait que sur le choix du poison; elle craignait que violent et prompt, il ne décelât le forfait, et que s'il était trop lent, s'il dégénérait en langueur, Claude à sa dernière heure, venant à ouvrir les yeux, ne reprît sa tendresse pour son fils. Elle voulait quelque composition nouvelle, qui troublât la raison sans trop précipiter la mort. On choisit une femme habile dans cet art, nommée Locuste, qu'on venait de condamner pour empoisonnement, et qu'on ménagea longtemps comme un instrument nécessaire aux tyrans. Cette femme mit tout son talent dans la préparation du poison, qui fut donné par l'eunuque Halotus, chargé de servir les mets et de les goûter. Les historiens de ce temps ont rapporté, tant les détails de ce crime furent promptement connus, que le poison fut mis dans des morilles, mets fort goûté du prince, et qu'on n'en vit pas l'effet sur-le-champ, soit stupidité de Claude, soit parce qu'il était ivre. D'ailleurs, une évacuation qui survint semblait l'avoir sauvé. Agrippine, saisie d'effroi et, dans ce péril extrême, bravant l'odieux des imputations, recourut au médecin Xénophon, qu'elle avait pris soin d'avance de mettre dans ses intérêts. Celui-ci, sous prétexte d'aider le vomissement, enfonça, à ce qu'on croit, dans le gosier de Claude, une plume imprégnée d'un poison subtil, n'ignorant pas que s'il y a des risques à ébaucher les grands crimes, il y a du profit à les consommer. » Claude avait régné treize ans. Il avait composé plusieurs ouvrages, dont une histoire contemporaine en 43 livres, écrite en latin, des mémoires sur sa vie, en grec, et 20 livres sur l'Étrurie et sur Carthage. Il ajouta trois lettres à l'alphabet romain; mais on cessa de les employer après sa mort. Il ne reste rien de ses ouvrages; Suétone dit qu'ils manquaient plutôt de sens que d'élégance (*magis inepte quam ineleganter composita*). Si, dans la période qui s'étend de 41 après J.-C. à 54, on considère seulement le caractère et les actions personnelles de l'empereur, les intrigues qui déshonorèrent sa vie et causèrent sa mort, rien n'est plus misérable, plus indigne même de l'histoire. Mais Claude n'occupe dans ce qu'on appelle son règne qu'une place insignifiante. Julien a dit dans le Banquet des Césars : « Sans Messaline et ses affranchis, Claude ressemblerait à un personnage muet de théâtre ou plutôt à un corps sans âme. » Ce sont en effet des affranchis, l'eunuque Harpocras, Félix, Polybe, Calliste, Narcisse, Pallas, qui donnent le mouvement et la vie non-seulement à l'empereur, mais à tout l'empire. Le monde romain ne dépérit pas entre ces mains serviles. A l'extérieur les armées impériales s'illustrent par de nombreuses victoires, et utilisent les loisirs des camps en ouvrant des mines, en creusant un canal de la Meuse au Rhin. A l'intérieur le système monarchique, inauguré par Jules César et par Auguste, se consolide et s'étend. Le principe de la centralisation fait des progrès essentiels, et absorbe les derniers éléments aristocratiques qui restaient en dehors du pouvoir impérial. Le droit de juger les accusations capitales passe du sénat aux mains de Claude. En 44, après l'expédition de Bretagne, le sénat livre encore à l'empereur le droit de paix et de guerre. Il donne accès dans l'assemblée au préfet des cohortes prétoriennes et aux tribuns des soldats. Ce n'est pas assez : Claude ouvre aux Éduens de la Gaule chevelue les portes du sénat en 48. Les familles patriciennes, vainement augmentées par Jules César et par Auguste, s'étaient presque éteintes. Le prince abat l'orgueil de celles qui survivent, en décorant du patriciat les plus anciens et les plus illustres sénateurs. Cette faveur apparente est une nouvelle atteinte à l'aristocratie. En qualité de censeur, il fait l'épuration du sénat; il n'y

admet ou n'y maintient que les possesseurs de grandes fortunes, ceux qui offrent, pour ainsi dire, à la défiance du pouvoir impérial la double garantie de leur vie et de leur richesse. Sous la menace de la peine de mort et de la confiscation, le grand conseil de l'aristocratie romaine devient l'instrument servile des femmes et des affranchis de la cour.

Suétone, *Claudius*. — Dion Cassius, LX. — Tacite, *Annales*, XI, XII. — Zonaras, XI, 8.—Josèphe, *Ant. Jud.*, XIX, 2; XX, 1. — Orose, VII, 6. — Eutrope, VII, 13. — Aurelius Victor, *de Cæs.*, 4; *Epit.*, 4.—Sénèque, *Lusus de Morte Drusi*. — Nisard, *Études sur les poètes latins de la décadence*.

CLAUDE II (*M. Aurelius Claudius*), surnommé *Gothicus*, empereur romain, né en 214, mort en 270 de J.-C. Il descendait d'une ancienne famille illyrienne. Ses talents militaires le recommandèrent à la faveur de Dèce, qui le chargea de défendre les Thermopyles contre les envahissements des barbares. Valérien le nomma capitaine général des provinces illyriennes et commandant des provinces du bas Danube. Dans cette haute position, Claude montra toutes les qualités d'un grand général, et se rendit ainsi redoutable au faible et indolent successeur de Valérien. « Claude, dit M. Amédée Thierry, était encore un Illyrien parvenu, mais d'une trempe plus fine que ces autres soldats de fortune avec lesquels il était entré en rivalité d'ambition : esprit froid et calculateur, dont on ne perçait jamais ni les pensées ni les projets, tant il mettait de réserve à s'exprimer et de prudence à agir. De simple tribun qu'il était à l'avénement de Valérien, il trouva moyen d'arriver au commandement d'une armée, sans rien solliciter, en se faisant vanter dans le sénat et autour du prince comme un homme nécessaire. Sous Gallien on le vit encourager les généraux mécontents, et marcher ensuite contre eux dès qu'ils avaient pris les armes. L'empereur, embarrassé d'un pareil ami, le redoutait plus qu'un ennemi déclaré. Apprenant un jour que Claude, malgré la réserve dont il faisait profession, avait tenu sur sa mollesse et son indolence des propos outrageants, Gallien s'empressa d'écrire à un de ses familiers, nommé Venustus, une lettre où il lui disait : « Je ne pouvais pas recevoir une nouvelle plus triste. Si tu m'es fidèle, Venustus, je t'en supplie, fais en sorte que Gratus et Herennius travaillent à l'apaiser; mais que l'armée de Dacie ignore complétement tout cela : elle n'est déjà que trop mal disposée. Je t'envoie des présents pour Claude; tu tâcheras qu'il les accepte gracieusement. Sur toutes choses, qu'il ne suppose jamais que je suis instruit de ses attaques contre moi : il pourrait craindre ma colère et se porter par suite à quelque extrémité malheureuse. » Claude depuis lors n'avait fait qu'ajouter aux frayeurs de Gallien. Tout récemment encore il venait de s'élever au plus haut point de réputation militaire par la défaite et l'expulsion des Goths qui avaient fait irruption sur la Thrace; le sénat au milieu d'acclamations plus vives que de coutume lui avait décerné une statue, et l'avait même recommandé spontanément, comme consul, au choix de l'empereur, qui trouva que c'était le lui imposer. Aussi, quand le favori du sénat se présenta devant Milan pour secourir Gallien, celui-ci n'eut rien de plus à cœur que de l'éloigner. Claude parut accepter comme une marque honorable de confiance la garde de Pavie et de la ligne du Pô : il partit, mais en laissant derrière lui, dans le camp impérial, des amis ardents et de vives sympathies. A la première nouvelle de la mort de Gallien, en 268, Claude accourut, et fut aussitôt proclamé empereur par les soldats. Le sénat accueillit cette élection avec un enthousiasme sur lequel Trebellius Pollion donne de curieux détails. Après la lecture des lettres de Claude, les sénateurs s'écrièrent. « Auguste Claude, que les dieux vous conservent pour nous ! (répété soixante fois). Claude Auguste, c'est vous ou votre pareil que nous avons toujours souhaité! (quarante fois). Claude Auguste, c'est vous que désirait la république! (quarante fois). Claude Auguste, vous êtes un père, un frère, un ami, un excellent sénateur, un empereur véritable! (quatre-vingts fois). Claude Auguste, délivrez-nous d'Aureolus! (cinq fois). Claude Auguste, Tetricus n'est rien devant vous! (sept fois). »

Le nouvel empereur ne pouvait répondre à tous les vœux du sénat. L'empire était alors dans un état déplorable, que Claude résumait ainsi dans une lettre à cette assemblée : « Pères conscrits, connaissez toute la vérité : trois cent vingt mille barbares ont envahi le territoire romain. Si j'en triomphe, reconnaissez un tel service; si j'échoue, souvenez-vous que j'aurai voulu combattre après Gallien. La république est épuisée. Nous combattrons ensuite Valérien, Ingenuus, Régillien, Lollien, Posthumius, Celsus et mille autres que le mépris inspiré par l'empereur Gallien a détachés de la cause de la république. Nous n'avons plus de boucliers, plus d'épées, plus de javelots. Tetricus est maître des Gaules et des Espagnes, qui sont les forces de l'empire, et, ce que j'ai honte d'écrire, tous nos archers servent sous Zénobie. Nos succès, quoi que nous fassions, seront toujours assez grands. »

Les barbares dont parlait Claude étaient les Goths, dont les principales tribus, Peucins (*Peucini*), Trutinges (*Trutingi*), Austrogoths (*Austrogothi*), Virtingiens (*Virtingui*), Sigipèdes (*Sigipedes*), s'étaient réunies pour envahir l'empire et avaient rassemblé une armée de plus de trois cent mille hommes, une flotte de plus de deux mille vaisseaux; le rendez-vous général de tous ces barbares était à l'embouchure du fleuve Tyras, aujourd'hui Dniester. Ce fut là qu'ils s'embarquèrent en 269. Côtoyant toujours les terres, ils tentèrent sans succès deux descentes, l'une à Tomi ou Tomes, lieu fameux par l'exil d'Ovide; l'autre à Marcianopole. Ils ne furent pas

plus heureux contre Byzance et contre Cyzique, traversèrent l'Hellespont, et vinrent débarquer devant Thessalonique, qu'ils assiégèrent ainsi que Cassandrée, pendant que leur flotte dévastait toutes les côtes de la Grèce. Au moment de l'invasion des Goths, Claude s'était déjà débarrassé d'Aureolus, qui avait été vaincu et tué dans une bataille sur l'Adda, entre Milan et Bergame; il avait défait les Allemands aux bords du lac de Garde, et il se préparait à marcher contre Tetricus. A la nouvelle de l'invasion des barbares, il s'écria noblement : « L'affaire de Tetricus ne regarde que moi, celle des Goths regarde la république; » et il dirigea ses troupes sur la *péninsule hellénique*. A l'approche de Claude, les Goths levèrent le siége des deux places qu'il pressaient déjà depuis longtemps. Ils s'enfoncèrent dans la Pélagonie, province septentrionale de la Macédoine. Claude les suivit, et les atteignit à Naïssus, aujourd'hui Nissa, dans la Servie. Là il leur livra une bataille opiniâtrement disputée : les Romains plièrent plusieurs fois. Enfin, un détachement de leur armée décida la victoire, en se portant par des chemins réputés impraticables sur les derrières et le flanc de l'ennemi. Les Goths se retirèrent laissant cinquante mille des leurs sur le champ de bataille. Se voyant serrés de trop près pour pouvoir s'échapper, ils formèrent une enceinte de leurs bagages, et se défendirent avec courage derrière ce retranchement. L'enceinte fut forcée par le fer et par le feu; et les Romains, outre un butin immense, prirent un nombre prodigieux de prisonniers. Les Goths qui échappèrent à ce désastre s'enfuirent vers la Macédoine. Ils y furent devancés par la cavalerie romaine. Revenant alors sur leurs pas, et passant sur le corps d'une partie de l'infanterie, ils se jetèrent dans les gorges de l'Hémus (Balkans), où la faim et les maladies achevèrent de les détruire. Le grand général qui par cette victoire décisive venait de sauver pour plusieurs siècles l'empire romain n'eut pas le temps de le reconquérir sur les usurpateurs qui en possédaient les plus belles provinces. Il mourut de la peste à Sirmium. D'après Zonare, il désigna en mourant Aurélien pour son successeur, et celui-ci fut aussitôt proclamé par les soldats de Thrace. Le sénat au contraire et l'armée d'Italie décernèrent la pourpre impériale à Quintillus, frère de Claude. Cette double élection aurait causé une nouvelle guerre civile, si Quintillus n'eût renoncé volontairement à la couronne et même à la vie. Il se tua après dix-sept jours de règne, et fut mis au rang des dieux.

Trebellius Pollion, *Claud.*, in *Hist. August.* — Aurelius Victor, *Epit.* 34, *de Cæsar.*, 34. — Eutrope, IX, 11. — Zozime, I, 40-43. — Zonaras, XII, 25, 26. — Tillemont. *Hist. des empereurs*, t. III. — Amédée Thierry, *Hist. de la Gaule sous l'administration romaine.*

CLAUDE (Saint), évêque de Besançon, mort vers l'an 697. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de la haute Bourgogne. De bonne heure il partagea son temps entre l'étude, la prière et les œuvres de charité. Cédant aux vœux du clergé et du peuple, il quitta à regret le couvent de Saint-Oyan-de-Joux, aujourd'hui Saint-Claude, pour monter sur le siége épiscopal de Besançon. Les règlements qu'il établit dans son diocèse, les efforts qu'il fit pour y ranimer le goût des lettres et la pratique des vertus chrétiennes le placent au rang des prélats les plus distingués de Besançon. Sept ans après son élection, saint Claude se démit de son évêché, et retourna dans sa chère abbaye de Saint-Oyan-de-Joux, où il fut jusqu'à sa mort un modèle de retraite, de pénitence et d'humilité. Le culte de ce saint devint si célèbre qu'il se forma autour de l'abbaye de Saint-Oyan une petite ville appelée Saint-Claude, où Benoît XIV a placé le siége d'un évêché. Son corps, retrouvé au treizième siècle, fut brûlé en 1794.

P.-F. Chifflet, *Illustrationes San-Claudianæ, dans le recueil de Bollandus.* — Boguet, *Vie de saint Claude.* — Coquelin, *Vie de saint Claude.* — Baillet, *Vies des saints*, 6 juin. — Dunod, *Hist. de l'Église de Besançon.*

CLAUDE ou CLAUDIUS (*Clemens*), évêque de Turin, mort en 839. Il était Espagnol d'origine, disciple de Félix, évêque d'Urgel. Il acquit une connaissance approfondie des livres saints, commenta l'Écriture Sainte dans l'école de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, devint chapelain de Louis le Débonnaire, et fut nommé par ce prince évêque de Turin. Poussé par un zèle outré pour la réforme des abus qui s'étaient glissés dans le culte des images, Claude alla jusqu'à faire effacer, briser et enlever toutes les images et toutes les croix des églises de sa juridiction. Il est le seul qui ait soutenu les iconoclastes dans l'Occident. On croit même qu'il renouvela l'arianisme dans ses derniers ouvrages. On a de lui des *Commentaires* manuscrits sur le Lévitique, sur le livre de Ruth et sur d'autres parties de l'Écriture Sainte; — une *Exposition de l'épitre aux Galates;* Paris, 1542; — une *Apologie contre Théodomir*, qui l'avait accusé d'être iconoclaste. Cet ouvrage, dans lequel Claude attaquait le culte de la Croix, fut réfuté par Jonas, évêque d'Orléans, par Dungal, moine de Saint-Denis, et, peu de temps après la mort de son auteur, condamné par un concile de Paris.

Fleury, *Hist. ecclésiast.*, liv. 47, n° 20. — Simon, *Critique de la Bibl. ecclés. de Dupin*, t. I, p. 284. — Mabillon, *Analecta.* — Oudin, *de Scriptoribus ecclesiasticis.* — Fabricius, *Bibl. latina mediæ ætatis.* — Moréri, *Dict historique.*

CLAUDE (....), artiste français, peintre sur verre, né dans le midi de la France, vers 1470. Il a eu l'honneur de faire connaître à l'Italie l'art de la peinture sur verre. Jules II avait ordonné au Bramante d'orner les fenêtres du Vatican de verres historiés. Bramante, qui avait admiré chez l'ambassadeur français un vitrail superbe, appela à Rome le peintre Claude, qui vivait alors à Marseille, et qui jouissait d'une grande réputation. Claude amena avec lui un de ses confrères, nommé Guillaume, et tous deux exé-

cutèrent au Vatican plusieurs vitraux, qui furent détruits en 1527. Ils firent ensuite, pour l'église de Santa-Maria del Popolo, deux verrières où ils représentèrent l'histoire de la Vierge; on peut encore admirer ces beaux vitraux, dont les Italiens disaient qu'ils étaient descendus du ciel. Claude mourut peu de temps après avoir terminé cet ouvrage, et fut remplacé par Guillaume.

Vasari, *Vite de' Pittori.*

CLAUDE DE FRANCE, reine de France, née le 14 octobre 1499, à Romorantin, morte au Château de Blois, le 20 juillet 1524. Fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, elle était fort aimée de ses parents, qui aussitôt que le roi devint paisible possesseur du duché de Milan, la firent proclamer solennellement, au parlement de Paris, *portes ouvertes*, duchesse héritière de Bretagne, du chef de sa mère, et de Milan, du chef de son père. Comtesse, en outre, de Blois, d'Ast, d'Étampes, de Coucy, de Richemont, de Montfort et de Vertus, c'était la plus riche héritière de l'Europe, et ses propriétés, qui valaient un royaume, lui donnaient droit d'aspirer à l'alliance d'un souverain. Aussi Charles d'Autriche, espérant joindre cet immense apanage aux grands biens de la maison de Bourgogne, qu'il tenait de sa grand'-mère, se mit-il sur les rangs longtemps d'avance. Claude était encore une enfant; son père accepta d'abord les propositions du prince, mais il réfléchit dans la suite, et changea d'avis, sur la représentation qui lui fut faite par son conseil du danger imminent pour le pays de porter la Bretagne à un prince étranger, et de faire naître par ce démembrement du royaume des guerres interminables. Anne, plus constante, mais moins raisonnable, persista dans le choix de son gendre, et voulant se mêler seule du gouvernement de ses enfants, qu'elle n'appelait jamais autrement que : *ma fille Claude* et *ma fille Renée*, apporta ainsi un désaccord dans le ménage royal. Louis XII résolut de donner sa fille à François de Valois, comte d'Angoulême (depuis François Ier), son héritier présomptif, prince aimable, mais inconstant. La mère, à qui sa tendresse révélait l'avenir, disait que sa fille ne serait pas heureuse avec un tel mari. Le père, qui devait demeurer roi, répondait : « Vous vous trompez. Elle n'est pas belle; mais sa vertu touchera le comte, et il ne pourra s'empêcher de lui rendre justice. » Il persista donc, et fiança les deux cousins en 1506, au château de Plessis-lès-Tours. Anne, s'entêtant de son côté dans sa préférence pour l'Autriche, le mariage ne put être conclu et ne fut célébré, Claude étant d'ailleurs trop jeune, qu'après la mort de sa mère. Les noces se firent le 14 (ou le 18) mai 1514, à Saint-Germain-en-Laye, en habit de deuil, selon l'ordre du roi, qui regrettait vivement sa femme. Louis XII étant mort peu après (1er janvier 1515), Claude, devenue reine, fut couronnée à Saint-Denis, le 10 mai 1517. « Son règne entier », dit un historien, « n'eut rien que de fort triste. » Exposée à l'indifférence de son époux et à l'humeur impérieuse de la duchesse d'Angoulême, qui semblait vouloir se venger sur la fille de la haine de la mère, « Claude n'eut presque à la cour que sa vertu pour elle ». L'autorité demeurait entre les mains de la mère du roi, nommée régente en l'absence du roi, dès 1515, et de ses favoris. « Madame sa belle-mère, dit Brantôme, la rudoyoit fort; mais elle se fortifioit le plus qu'elle pouvoit de son bel esprit et de sa douce patience et grande sagesse, pour supporter ces rigueurs. » Claude montra sur le trône tant de vertus, que ses sujets ne l'appelaient que *la bonne reine*, et que les historiens contemporains l'ont regardée comme sainte. Brantôme témoigne qu'elle « fut fort aimée du roy son mari et bien traitée; » mais il faut entendre par ces mots qu'elle fut seulement respectée et honorée. François Ier, ne pouvant refuser un hommage légitime aux qualités de son épouse, la traitait toujours avec considération, la consultait en secret sur des affaires importantes, et écoutait parfois les conseils de son esprit juste et solide; enfin, du vivant de la reine, il n'osa jamais prendre de maîtresse en titre. Cependant, nous devons à l'impartialité de l'histoire de rappeler que la reine périt, dans la fleur de sa jeunesse, par suite des dangereuses débauches de son mari.

En dix années de mariage Claude donna naissance à trois princes et à quatre princesses : en 1517, à François, dauphin, mort en 1536, et qu'elle voulut nommer ainsi parce qu'elle croyait l'avoir obtenu du ciel par l'intercession de saint François de Paule; en 1519, à Henri II; en 1521, à Charles duc d'Orléans; en 1515, à Louise et en 1516, à Charlotte, mortes en bas âge; en 1520, à Madeleine, reine d'Écosse; en 1522, à Marguerite, duchesse de Berry, puis de Savoie.

Claude avait pris pour devise une pleine lune avec ces mots: *Candida Candidis*, soit par allusion à sa sincérité et à celle des Français, soit en souvenir des lys, armes de France. Après avoir légué à son mari l'usufruit et l'administration de son duché de Bretagne, regrettée de tout le royaume et pleurée de la cour, elle mourut au château de Blois, le 20 (ou le 25) juillet 1524 à l'âge de vingt-cinq ans accomplis, et fut enterrée à Saint-Denis, puis réunie à son époux sous un magnifique tombeau de marbre, que son fils Henri II lui fit élever et qu'on voit encore dans l'église, mais vide de la royale dépouille. Les chroniqueurs contemporains (Bouchet et Bourdigné) racontent qu'au lieu de prier pour elle on l'invoqua comme sainte après sa mort; qu'« son corps faisait des miracles et rendait la santé aux malades ».

Claude, mal partagée du côté des qualités extérieures, de taille médiocre, un peu boiteuse (héritage de sa mère), ressemblant à son père par la douceur de la physionomie et la naïveté

es traits du visage, sans beauté, non sans harme, a été dignement peinte par Belleforest (1) : Elle étoit estimée la fleur et perle des dames e son siècle, comme étant un vrai miroir de pu-icité, sainteté, piété et innocence, la plus cha-table et courtoise de son temps, aimée de cha-un, et elle aimant ses sujets, et s'efforçant de ien faire à tous, et n'ayant souci que de servir ieu et de complaire au roi son époux. »

A. DE MARTONNE.

Continuation de la Chronique d'Enguerrand de onstrelet. — Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, IVe artie, p. 382. — Belleforest, *Annales de France*, an 24, fol 437, r°. — Bourdigné, *Chronique d'Anjou*, IIe artie, fol. 202, v°. — Brantôme, *Dames illustres. — Piè-s concernant le règne de François Ier.* — Recueil de ontanieu, Bibl. imp., n° 162-256 (mss.). — *Journal du ègne de François Ier*, in-fol., mss. de Dupuy, 743, Bibl. mp. — *Hist. des premières années du règne de Fran-ois Ier*, par Sébastien Moreau, in-fol. Bibl. imp., 9901. *Chronicon breve*, 1191-1539, Bibl. imp., mss. de Du-uesne, 17 vol., p. 240. — *Chronique du roi François Ier*, bl. imp., mss. de Gaignières. — *Hist. particulière de rance, de* 1514 *à* 1520, par un secrétaire du cardinal Du-at. Bibl. imp., mss., fonds Colbert, 407.—*Hist. des choses émorables*, etc., 1503-1521, par Robert de la Mark, -fol., mss. de Dupuy, 107; de Brienne, 136, Bibl. imp. — *ist. des sept premières années du règne de Fran-ois Ier*, Bibl. imp., fonds Saint-Germain-des-Prés (mss.).

CLAUDE (*Jean*), le plus célèbre des contro-ersistes protestants, né à La Sauvetat (Agénois), n 1619, et mort à La Haye, le 13 janvier 1687. Il ommença par être pasteur à La Trègue, en 1645, t l'année suivante il passa à Saint-Afrique, où il esta huit ans. Il fut alors appelé à Nîmes pour emplir les fonctions de pasteur et de professeur n théologie. Un arrêt du conseil d'État lui in-erdit, en 1661, l'exercice du ministère évangé-que dans le bas Languedoc, pour s'être opposé ans un synode provincial à un projet de réunion es protestants à l'Église catholique. Il se rendit ussitôt à Paris pour réclamer contre cette con-amnation et pour se justifier. Ses démarches eurent aucun succès. Ce fut pendant ce séjour Paris qu'il fut entraîné par les instances de adame de Turenne, qui désirait retenir son époux, rêt à se convertir au catholicisme, dans une olémique assez longue avec Arnauld et Nicole ur la matière de l'eucharistie. Nommé en 1662 asteur et professeur de théologie à Montauban, remplit ces fonctions pendant quatre années. uspendu de nouveau, par suite des plaintes por-ées contre lui par l'évêque Berthier, il courut ncore à Paris pour réclamer contre cette injuste nterdiction; mais il ne fut pas plus heureux que es premières fois. Il fut alors attaché, comme asteur, à l'église protestante de Paris. Quelques nnées après, il eut, sur la demande de Mlle de Duras, une conférence avec Bossuet sur les oints controversés entre les deux Églises. A la révocation de l'édit de Nantes, le mérite de Claude lui valut une distinction de sévérité. Tandis qu'un délai de quinze jours était accordé aux pasteurs pour sortir du royaume, il reçut l'ordre de s'éloigner dans les vingt-quatre heures, le 22 octobre 1685, c'est-à-dire le jour même auquel l'édit de révocation fut enregistré au parlement et pour assurer l'exécution de cet ordre, on le fit partir sous la garde d'un valet de pied du roi, qui le conduisit jusqu'à la frontière. Il se retira en Hollande, où le prince d'Orange lui accorda immédiatement une pension considérable.

Claude a été regardé par les protestants comme l'écrivain le plus capable de se mesurer avec Arnauld, Nicole et Bossuet. Peu de controversistes se sont en effet servis plus heureusement des finesses de la logique et de l'autorité de l'érudition. Son style manque, il est vrai, d'élégance; mais il a de la force dans sa simplicité. Il n'était pas moins remarquable comme prédicateur. Doué d'une grande facilité de parole, il improvisait d'ordinaire ses discours, et cependant sa diction était vive et serrée. Bayle, qui était en général peu prodigue d'éloges, professait une grande admiration pour les talents de Claude (1). « Je ne sais, dit-il, si l'on vit jamais plus de délicatesse avec plus de force, plus d'abondance avec plus de choix, plus de pénétration avec plus de justesse, plus de vivacité d'esprit avec plus de solidité de jugement, un tour plus aisé avec une méthode plus exacte, plus d'élévation dans les pensées et plus de noblesse dans le langage, plus de beautés douces et modestes avec plus de grandeur et de majesté. » Quant à la prétendue déclaration de Claude, à son lit de mort, en faveur de la religion catholique, ce n'est qu'une fable, qui n'a pas même besoin d'être réfutée (2). On a de Claude : *Réponse aux deux traités intitulés : la Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie;* Charenton, 1665, in-8°, 2e édition; Saumur, 1666, in-12; — *la Parabole des noces et les fruits de la repentance, sermons;* Charenton, 1665, in-8°; — *Sermon sur les paroles : Ne contristez point le Saint-Esprit;* Charenton, 1666, in-8°; — *Réponse au livre du P. Nouet sur l'Eucharistie;* Amsterdam, 1668, in-8°; — *Réponse au livre de M. Arnauld intitulé : la Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, défendue;* Charenton, 1671, 2 vol. in-8°; — *Défense de la réformation contre le livre intitulé : Préjugés légitimes contre les calvinistes;* Quevilly, 1673, in-4°; plusieurs autres éditions : c'est l'ouvrage le plus connu et le plus estimé de Claude; — *Examen de soi-même pour se bien préparer à la communion;* Charenton, 1682, in-12; — *Explication de la section* 53 *du catéchisme* (sur l'Eucharistie), *sermon;* Charenton, 1682,

(1) On trouvera dans les *Portraits des personnages les plus illustres du seizième siècle*, par M. Niel, Paris, Lenoir, 1848, in-folio, figures, tom. I, un très-beau et très-curieux portrait, en couleur, de la reine Claude, accompagné d'une intéressante notice de l'éditeur. (V.)

(1) *Nouvelles de la république des lettres*, numéro de novembre 1687.

(2) *Œuvres posthumes de Claude*, avertissement du 2e volume.

in-8°; — *Considérations sur les lettres circulaires de l'assemblée du clergé de France de l'année* 1682; La Haye, 1683, in-12, sans nom d'auteur; — *Réponse au livre de M. de Meaux intitulé : Conférence avec M. Claude;* La Haye, 1683, in-12; — *Réponses généreuses et chrétiennes de quatre protestants sur les affaires de la religion réformée en France;* Cologne, in-12; — *Sermon sur le verset* 14 *du chapitre* VII *de l'Ecclésiaste, prononcé à La Haye le* 21 *novembre* 1685; La Haye, 1685, in-12; — *Dernière exhortation de M. Claude à Charenton;* Rotterdam, 1688, in-8°; — *Les plaintes des protestants, cruellement opprimés dans le royaume de France, avec une préface contenant des réflexions sur la durée de la persécution et sur l'état présent des réformés en France;* Cologne, 1713, in-8°; la préface est de Basnage; — *Œuvres posthumes;* Amsterdam, 1688, 1689, 5 vol. in-8°.

MICHEL NICOLAS.

Nicéron, *Mémoires.* — Abel Rodolphe de Laderize, *Abrégé de la vie de M. Claude,* Amsterdam, 1687, in-12. — MM. Haag, *la France protestante.* — Bayle, *Dict.*

CLAUDE (*Isaac*), théologien protestant français, fils du précédent, né à Saint-Afrique, le 15 mars 1653, mort à La Haye, le 29 juillet 1695. Il exerça d'abord le ministère à Sedan, puis accepta la direction de l'église wallonne à La Haye. C'est par ses soins que parurent la plupart des œuvres de son père. On lui attribue *le Comte de Soissons*, nouvelle; Cologne, 1677, in-12.

Feller, *Biographie universelle,* édit. de M. Weiss.

CLAUDE (*Jean-Jacques*), théologien protestant hollandais, fils du précédent, né à La Haye, le 16 janvier 1684, mort à Londres, le 7 mars 1712. On a de lui : *Sermons sur l'Écriture Sainte* (ouvrage posthume); Genève, 1724; et quelques dissertations (*sur la salutation des anciens; sur les nourrices et sur les pédagogues*); Utrecht, 1702, in-12.

Nicéron, *Mémoires.*

CLAUDE D'ABBEVILLE (*Clément* FOULLON, plus connu sous le nom du Père), missionnaire et historien français, de l'ordre des Capucins, mort à Paris, en 1632. Il fut l'un des quatre missionnaires qui partirent en 1612 avec Razilly, lieutenant général du roi aux Indes occidentales, pour former un établissement au Brésil. Dès que la mission eut été organisée, il revint en France solliciter des secours. Son âge ne lui permit pas de retourner au Brésil. C'est lui qui fit bâtir le couvent des capucins à Abbeville. On a de lui : *Histoire de la mission des PP. Capucins à l'île de Maragnon et terres circonvoisines, où il est traité des singularités admirables et des mœurs merveilleuses des Indiens*, etc.; Paris, 1614, in-12. Quoique crédule, l'auteur est si exact et si judicieux, que Buffon et Bernardin de Saint-Pierre le citent avec confiance; — *Histoire chronologique de la bienheureuse Colette, vierge, de l'ordre de Sainte-Claire;* ibid., 1619, in-12; ibid., 1628, in-8°. Quelques-uns attribuent cette histoire au P. Silvère d'Abbeville bon prédicateur.

Feller, *Biographie universelle,* édit. de M. Weiss.

CLAUDER (*Gabriel*), médecin allemand, n à Altenbourg, en Saxe, le 28 août 1633, mo le 9 janvier 1691. Il interrompit ses études pou parcourir la Hollande, l'Angleterre, l'Italie, l Bohême et la Saxe, examina dans ses voyage les productions naturelles, et visita les plus c lèbres universités et les établissements scienti fiques. De retour à Leipzig, il y fut reçu doc teur en 1661. Nommé peu de temps après méde cin de la duchesse de Saxe, puis des ducs Fr déric-Guillaume et Ernest-Pie, il refusa les offr brillantes du margrave de Brandebourg, qui vou lait l'attirer à Berlin, et passa le reste de sa vi à faire des expériences alchimiques et à rédige ses observations. Ses principaux ouvrages sont *Dissertatio de tinctura universali, vulgo lap philosophica dicta*, etc.; Altenbourg, 1678 in-4° : l'auteur croyait à la pierre philosophale, démontre qu'un chrétien peut la chercher sa scrupule; — *Methodus balsamandi corpor humana aliaque majora sine evisceratione sectione hucusque solita*, etc.; ibid., 167 in-4° : les procédés qu'il indique pouvaient o frir quelques avantages avant la découverte d injections; — *Inventum cinnabarinum, h est dissertatio de cinnabari hungarica*, etc Iéna, 1684, in-4°. Clauder a encore inséré u grand nombre d'observations dans les *Éphém rides* de l'Académie des Curieux de la natur

Gotter, *Clari Altenburgenses.* — *Biographie médical* — Éloy, *Dictionnaire de la médecine.*

CLAUDER (*Jean-Chrétien*), médecin all mand, fils du précédent, vivait dans la second moitié du dix-septième siècle. On a de lui que ques opuscules, entre autres : *Physiologia pul sus;* Iéna, 1689, in-4°.

Biographie médicale.

CLAUDER (*Frédéric-Guillaume*), médeci allemand, neveu et gendre de Gabriel, vivai dans la seconde moitié du dix-septième siècl On lui doit plusieurs dissertations, qu'il a insérée dans les *Éphémérides* de l'Académie des Curieu de la nature. Les principales sont : *de Lumbric lati historia; — de Cervo venatorem mod subitaneo et raro occidente; — de Nanoru generatione.*

Éloy, *Dictionnaire de la médecine.*

CLAUDER (*Chrétien-Ernest*), médecin alle mand, vivait dans le commencement du dix huitième siècle. On a de lui : *Gorgonea meta morphosis, seu mirabilis calculi humani his toria*, etc.; Chemnitz, 1728, in-4°; — *Praxi medico-legalis oder Ausgelesene Casus*, etc. Altenbourg, 1736, in-4°. Il a encore inséré di verses observations dans les *Éphémérides* d l'Académie des Curieux de la nature, entre au tres : *de Vomitu sanguineo-carnoso rarissim lethali; — de Lapide vesicæ admiranda magnitudinis excreto, superstite muliere.*

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

[illegible] *alomon-Auguste*), jurisconsulte [illegible] à Altenbourg, dans la première [illegible] ix-huitième siècle. On a de lui : *Injuris, theoretico-practicus;* Altenbourg, 1709, in-4°; — *Inquisitum ex vario [illegible]ine defensum;* ibid., 1709, 1715, in-4°; — *[illegible]ecisiones casuum dubiorum per rationes juris pro et contra ventilatorum;* ibid., 1717, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CLAUDIA** ou **CLODIA**. Cinq filles d'Appius Claudius Cœcus, censeur en 312 avant J.-C., ont porté ce nom. Une d'entre elles est connue dans l'histoire par le trait suivant. Se trouvant, au retour des jeux publics, pressée par la foule qui l'entourait, elle exprima le vœu que son frère, qui avait perdu une sanglante bataille navale, fût encore vivant pour en perdre une seconde et diminuer ainsi le nombre du peuple. Pour ce vœu impie, elle fut condamnée à l'amende par les édiles, en l'an 246.

Tite-Live, XIX. — Valère Maxime, VIII, 1. — Suétone, *Tib.*, 2. — Aulu-Gelle, X, 6.

* **CLAUDIA** (*Quinta*), dame romaine, probablement sœur d'Appius Claudius Pulcher, et petite-fille d'Appius Claudius Cœcus, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Son histoire se rattache au récit du transport de la statue de Cybèle de Pessinonte à Rome. Le vaisseau qui portait la statue échoua à l'embouchure du Tibre. Les aruspices déclarèrent que pour remettre le vaisseau à flot, il fallait la main d'une femme chaste. Scipion, qui était chargé de recevoir la déesse, partit pour Ostie avec les premières dames de la ville. Parmi elles se trouvait Claudia (Quinta), dont la réputation avait été jusque là assez équivoque. Aussitôt qu'elle eut touché le sable, le vaisseau se mit en mouvement. On lui érigea une statue dans le vestibule du temple de la déesse.

Tite-Live, XXIX, 14. — Ovide, *Fasti*, IV, 305. — Cicéron, *de Harusp. resp.*, 13 — Pline, *Hist. nat.*, VII, 35.

* **CLAUDIA**, dame romaine, vivait vers 60 avant J.-C. Elle était la seconde des trois sœurs de Claudius, et était plus âgée que son frère. Elle épousa Q. Metellus Celer. Après avoir désolé la vie de son mari par ses déportements, elle fut soupçonnée de l'avoir empoisonné. Elle rechercha l'amour de Cicéron, essuya ses dédains, et s'en vengea en excitant contre lui son frère Claudius. Délaissée par un de ses amants, M. Cœlius, elle le fit accuser d'avoir voulu assassiner Dion, chef de l'ambassade de Ptolémée Aulète, et d'avoir tenté de l'empoisonner elle-même. Crassus et Cicéron défendirent Cœlius, qui fut acquitté. Dans son plaidoyer, Cicéron accuse Claudia d'un commerce incestueux avec son frère Publius Claudius, et lui applique souvent le nom infamant de *Quadrantaria*, qui ne se donnait qu'aux plus viles courtisanes.

Ciceron, *pro Cœlio; ad Atticum*, II, 1, 9, 12, 14.

* **CLAUDIANUS** (Κλαυδιανός), poëte grec, vivait probablement dans la première moitié du cinquième siècle. On trouve de lui cinq épigrammes dans l'*Anthologie grecque*. On l'identifie généralement avec le célèbre poëte latin du même nom. Cette conjecture est démentie par deux épigrammes nouvelles contenues dans le manuscrit du Vatican et adressées au Sauveur. Ces deux compositions prouvent que le Claudien ou Claudianus de l'*Anthologie* était chrétien, tandis que l'auteur de *l'Enlèvement de Proserpine* était païen; c'est probablement le poëte qu'Évagrius cite comme vivant sous Théodose II, qui régnait de 408 à 450. *La Gigantomachie*, dont un fragment existe encore, et que l'on attribue au poëte latin, semble plutôt appartenir au Claudianus de l'*Anthologie*. Celui-ci écrivit aussi, d'après les scolies du manuscrit du Vatican, des poëmes sur l'histoire de certaines cités de l'Asie Mineure et de la Syrie, πάτρια Ταρσοῦ, Ἀναζάρβου, Βηρύτου, Νικαίας, d'où l'on peut inférer qu'il était natif de cette partie de l'Asie.

Jacobs, *Anth. græc.*, XIII, p. 872. — *Paralip. ad Anthol. græc.*, XIII, p. 615-617. — Iriarte, *Catal. manus. Matrit.*, p. 215. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

* **CLAUDIEN** (*Claudius Claudianus*), poëte latin, né vers 365, à Alexandrie, en Égypte. On lui a donné longtemps pour patrie ou la Gaule, ou l'Italie, ou l'Espagne. Sa langue maternelle était le grec, et, de son aveu, il ne commença d'écrire en vers latins que sous le consulat des deux frères Anicius Probinus et Olybrius, en 395, lorsqu'il eut visité, on ne sait dans quel dessein, l'ancienne capitale de l'empire, cette Rome dont le prestige, malgré tant de catastrophes, n'était pas encore détruit, et Milan, cité moins glorieuse, mais devenue la résidence ordinaire des empereurs d'Occident. Il eut dès lors pour protecteur Flavius Stilicon, tuteur et ministre d'Honorius; il le chanta plus souvent et avec plus d'éclat que les princes; il lui réserva toutes les hyperboles de l'éloge, et toutes celles du blâme à ses ennemis.

On voit par un des poëmes de Claudien que, se trouvant à Alexandrie, entre 398 et 400, avec des lettres de recommandation de Serena, femme de Stilicon, il obtint en mariage une riche héritière, dont la famille fut sans doute éblouie par le crédit du poëte à la cour d'Honorius.

Dans cette cour chrétienne, il n'avait point renoncé à l'ancien culte de Rome; car les poésies chrétiennes qu'on a sous son nom ne lui appartiennent pas, et sont ou du Gaulois Mamert Claudien, qui écrivit environ cinquante ans après lui, ou peut-être de l'Espagnol Flavius Mérobaudès, comme M. Niebuhr le suppose, malgré des difficultés de plusieurs sortes, dans la seconde édition des Fragments qu'il a publiés de cet auteur du cinquième siècle, d'après un manuscrit palimpseste de la bibliothèque de Saint-Gall.

Si l'on se demande comment un poëte tel que Claudien, qui fut courtisan toute sa vie, n'a

trouvé que des louanges mythologiques et profanes pour des chrétiens aussi zélés que Théodose et son fils, que Stilicon lui-même, il n'y a rien là de plus étonnant que de voir le panégyrique de Gratien prononcé par Ausone, celui de Théodose par Thémiste et Pacatus, sans que les orateurs eussent fléchi devant la nouvelle croyance de leurs maîtres. En vain des lois rigoureuses, admises bientôt après dans le code Théodosien, menaçaient les dieux et leurs temples : on était encore dans un âge de transition et de tolérance; les sévérités que les évêques parvenaient à introduire dans les lois n'étaient pas encore passées dans les mœurs. On a des deux côtés plusieurs preuves frappantes de cette impartialité religieuse proclamée alors par Symmaque, et qui durait déjà depuis un siècle; car si Constantin avait écouté volontiers les félicitations païennes de Nazaire et d'Eumène, et rempli jusqu'à la fin ses fonctions de grand-pontife, Julien avait choisi pour le premier de ses gardes-du-corps un chrétien fervent, celui qui fut son successeur, Jovien.

Voici les principaux poëmes latins qui restent de Claudien, et que nous essayerons de ranger dans l'ordre chronologique de leur composition.

Le premier dont la date soit certaine est de 395, année de la mort de Théodose : c'est le panégyrique en l'honneur des deux consuls Probinus et Olybrius, où, mauvais imitateur des flatteries les moins heureuses de Virgile, il propose à l'un de ses héros, à Probinus, d'aller prendre au ciel la place de Castor, et réserve à Olybrius celle de Pollux.

Après ce début dans la longue carrière des louanges intéressées, après un assez grand nombre de poésies légères, dont plusieurs paraissent de ces premiers temps, et parmi lesquelles on a remarqué avec raison *le Vieillard de Vérone*, Claudien devint et resta le poëte de Stilicon. Non content des trois grands poëmes où il célébra, en 400, le premier consulat de son patron, et des chants sur la *Guerre de Gildon*, en 398, sur la *Guerre des Gètes* ou *des Goths*, en 402, chants censacrés à la même gloire, toutes les fois qu'il fait l'éloge d'Honorius, et il y revient très-souvent, il n'oublie jamais d'y joindre celui de Stilicon, qu'il ose préférer même à Théodose. Lorsqu'il s'exerce dans l'autre partie du genre démonstratif, dans le blâme, où il réussit mieux, c'est encore à Stilicon qu'il veut plaire, et les deux invectives *contre Rufin*, en 396, les deux invectives *contre Eutrope*, en 399, s'adressent moins peut-être à des ministres vicieux et inhabiles qu'à des ennemis de Stilicon.

Les autres sujets de ses poëmes sont, ou *Serena*, femme de son protecteur, ou *Maria*, leur fille, dont il chanta l'union avec Honorius en 398, ou leurs clients, tels que *Mallius Theodorus*, dont il récita en 399 le panégyrique, vraiment divin selon Barthius, et où l'on voit en effet paraître deux déesses, Astrée pour engager Mallius à quitter de nouveau ses études philosophiques et Uranie pour décrire les fêtes de cet heureu consulat.

Enfin, quand le héros de Claudien, Stilicon en 408, à la veille de la prise de Rome par Ala ric, est assassiné à Ravenne par le lâche Hono rius, Claudien se tait : ou il périt avec le dernie défenseur de Rome, ou il s'exila lui-même, so en Égypte, soit en Orient, ou, s'il fit encore de vers, ils ne sont point venus jusqu'à nous.

Ses deux ouvrages proprement épiques, *l Gigantomachie*, dont il ne reste que peu d vers, et *l'Enlèvement de Proserpine*, en tro livres, le plus connu des poëmes de Claudien sont d'une date incertaine. Ceux qui se figurer qu'il y a dans le dernier de ces poëmes quelque allusions aux imitations d'Éleusis sont plus vo sins de la vraisemblance que ceux qui ont cru reconnaître le secret de la pierre philosophale mais le poëte n'a probablement songé qu'à fai des vers sur une fable qui prêtait à de brillante descriptions, et dont la poésie et les arts s'étaien déjà emparés plusieurs fois.

Ces divers ouvrages de Claudien méritaient-il la statue de bronze que Stilicon lui fit élève dans le Forum de Trajan, avec une inscriptio latine que Pomponius Letus, qui en inventa bie d'autres, prétendit avoir retrouvée à Rome e 1493, inscription où l'on imagine pour Claudie l'épithète barbare de *prægloriosissimus*, qu'on fait suivre d'un distique grec qui lui accord à la fois le goût de Virgile et le génie d'Homère Méritaient-ils les pompeux éloges dont il a é souvent comblé; les titres qu'on lui donne d'*loquent*, d'*admirable*, de *sublime*, de *divin* l'enthousiasme qui l'a fait proclamer rival d'Ho mère et bien supérieur à Virgile, ou seulemen l'admiration plus calme qui se contente de lui d cerner, comme Rollin, la première place ent es poëtes héroïques latins qui ont paru depuis siècle d'Auguste?

A cette question nous croyons pouvoir ré pondre qu'il était juste d'admirer, au cinquièm siècle, dans un temps où s'effaçaient de plus e plus les formes régulières et pures de l'ancienn poésie latine, un homme qui avait su en conser ver quelque image, et dont la versification, mo notone mais soignée, vide mais sonore, pro duisait quelque illusion; ce qui ne nous empê chera pas d'ajouter que ce poëte, si favorable ment jugé de son temps et même longtemp après, nous semble beaucoup plus précieux au jourd'hui pour les nombreux témoignages qu' nous a transmis des faits et des mœurs de so siècle, que pour sa véritable valeur littéraire, qu ne peut lui donner qu'un rang assez inférieu parmi les poëtes anciens.

Sans doute il lui était impossible de faire plus On est généralement d'accord sur l'insipidité d la plupart des sujets qu'il a choisis ou qu'il n' pas eu le courage de refuser, et pour lesquels i

cherche avec effort la parure et le luxe, désormais surannés, de la vieille mythologie; sur le plan vague et commun de ses panégyriques, et même de ses satires; sur tous ces défauts de composition qui se retrouvent dans les poëmes historiques de ses contemporains ou de ses successeurs, comme Mérobaudès et Corippus. Il eût fallu à une telle époque un génie vraiment rare pour s'élever beaucoup plus haut.

Les cœurs et les esprits, tout dégénérait : la puissance et la fortune publiques étaient en proie à des favoris, à des eunuques, à de lâches ambitieux, qui ne s'élevaient que par des assassinats. Théodose, qui seul avait soutenu l'empire chancelant, le partage entre deux fils incapables de régner. Honorius, dont Claudien a chanté le mariage, les consulats, les chevaux et les présents, établit le siége de son faible pouvoir dans la ville de Ravenne, parce que le roi des Visigothis, Alaric, savait le chemin de Rome. Stilicon, ce Vandale protecteur du poëte et de l'empire, brave, mais souvent perfide envers ceux qu'il aspirait à remplacer; Rufin, dont l'affreux portrait semble justifié par l'histoire; un Eutrope, non moins odieux; un Gaïnas, qui effraye et humilie son maître; enfin deux princes méprisés, voilà ce que les restes de l'antiquité opposent aux peuples du Nord qui viennent sur les débris de Rome élever les monarchies modernes. Goths, Suèves, Alains, Sicambres, tous ces conquérants étaient prêts, et les grands hommes se trouvaient parmi eux; un courage invincible, un sentiment généreux de la liberté, un noble dédain pour ces maîtres du monde qui ne se défendaient pas, et je ne sais quel instinct de gloire que le Midi ne connaissait plus, allaient abattre à leurs pieds ces Grecs et ces Romains dont le règne était passé. Le sénat achète la paix, demande la vie, et de toutes parts des royaumes commencent. C'est alors que paraissent les premiers fondateurs de l'empire des Francs dans les Gaules, où Clovis devait bientôt vaincre Siagrius et faire agenouiller ses hordes farouches devant le labarum de Constantin, comme pour annoncer que les peuples nouveaux étaient venus.

Les grandes compositions épiques pouvaient-elles naître dans la vieille société qui périssait? Aussi n'est-ce jamais le talent de créer et de disposer une fable avec intérêt et grandeur qu'on a vanté dans Claudien. On y a le plus souvent remarqué le style, où le poëte, que son origine grecque avait heureusement obligé d'étudier d'abord le latin dans les anciens modèles, surpasse en effet les écrivains de son temps, et surtout les poëtes chrétiens; mais c'est bien peu dire, et il n'a pu vaincre, malgré ses talents et ses efforts, la fatale influence de son siècle.

Quelle langue la poésie latine, quoique supérieure à la prose du même temps, pouvait-elle parler encore au milieu de ce mélange des nations? Lucrèce et Virgile ont chanté parmi les guerres civiles et les combats Horace entendit le fracas des armes; mais Rome était debout, le peuple-roi n'avait pas été chassé du Capitole. Au siècle de Claudien, la pureté du langage était corrompue depuis longtemps par tous les jargons des peuples dont il fallait recevoir la loi. L'Occident, que tant d'invasions avaient couvert de ruines, vit disparaître le premier les lumières et le goût, qui ne s'exilèrent que plus tard d'Athènes et de Byzance : on ne saurait comparer pour le style les Augustin et les Ambroise avec les Basile et les Chrysostome. Le latin, quoi qu'on puisse dire, n'est guère plus correct dans l'Égyptien Claudien que dans les poëtes bucoliques Némésien de Carthage et Calpurnius de Sicile; et peut-être l'est-il moins que dans Rutilius et dans les vers de Boëce, qui n'ont jamais trouvé de si violents admirateurs. Beaucoup d'expressions impropres, de figures incohérentes, de constructions embarrassées ou irrégulières; un chaos où tous les styles se confondent; nulle variété d'harmonie, nulle simplicité, nulle grâce, nulle vérité : tel est le caractère de ces poëtes du cinquième et du sixième siècle, que nous pouvons presque regarder comme modernes, et qui semblent ne parler déjà qu'une langue d'imitation, copiée docilement, lorsqu'elle est restée latine, sur les écrivains d'un âge plus heureux. Joseph Scaliger avait raison : *Claudianus recentior.*

Les œuvres de Claudien, négligées par les grammairiens latins qui suivirent, lues et citées au douzième siècle par Jean de Salisbury, Pierre de Blois et par Alain de Lille, surnommé le docteur universel, qui, d'après l'invective contre Rufin, composa son *Anti-Claudianus*, en y rassemblant les vertus au lieu des vices; citées encore au treizième siècle, par Vincent de Beauvais, furent imprimées pour la première fois à Vicence, en 1482; car personne, excepté Th. Dempster, ne connaît l'édition de Venise, 1470. On distingue ensuite celles de Pulmann, Anvers, 1571; d'Étienne de Clavière, Paris, 1602; de Barthius, Francfort, 1650, avec un immense commentaire; de Nic. Heinsius, Leyde, 1650; de J.-M. Gesner, Leipzig, 1759; de P. Burmann, Amsterdam, 1760; de G.-L. Kœnig, Gœttingen, 1808, dont il n'a paru que le premier volume, etc.

La première traduction française qui soit complète est celle de M. de La Tour; Paris, 1798, 2 vol. in-8°. On cite en italien celle de Nic. Beregani, Venise, 1716; en allemand, celle de C.-Fr. Kretschmann, Zittau, 1797; en anglais, celle d'A. Hawkins, Londres, 1817. [*Enc. des g. du m.*]

VICTOR LECLERC.

Mart. Hankius, *de Rom. rer. scriptor.*, t. I, p. 171, et t. II, p 311, — J.-M. Gesner, G.-L. Kœning, dans les prolégomènes de leur édition. — Th. Mazza, *Vita di Claudiano;* Vicence, 1668. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. V, p. 686, in-4°. — Baillet, *Jugements des savants*, t. IV, page 223. — Bayle, au mot *Rufin.*— Antonio, *Bibliotheca hispansa vetus litt.*, III, c. 5, t. I, p. 263. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana,*

édit. de Rome, 1782, t. II, p. 390. — Mérian, *Discours sur Claudien*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1764, p. 437, et à la tête de sa traduction française de *l'Enlèvement de Proserpine;* Berlin, 1777. — Gibbon, *Décadence de l'emp. rom.*, c. 30, t. V, 528, éd. fr. de 1812. — Thomas, *Essai sur les éloges*, c. 23. — Arth. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident;* 1835, liv. IX, c. 3, t. II, p. 28. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Pauly, *Real-encyclopædie*.—Ersch et Gruber. *Algem. encyclopedie*.

CLAUDINI ou **CHIODINI** (*Jules-César*), médecin italien, mort le 2 février 1618. Il fut un des plus célèbres professeurs de l'université de Bologne. Ses principaux ouvrages sont : *Responsionum et consultationum medicinalium tomus unicus, in duas sectiones partitus;* Venise, 1606, in-fol.; Francfort, 1607, in-8°; Turin, 1628, in-4°; — *de Crisibus et diebus criticis tractatus*, etc.; Bologne, 1612, in-fol.; Bâle, 1620, in-8°; — *de Ingressu ad infirmos libri duo*, etc.; Turin, 1627, in-4°; — *Empirica rationalis, libris sex absoluta, et in duo volumina divisa*, etc.; Bologne, 1653, 2 vol. in-fol.

Von der Linden, *de Scriptoribus medicis*. — Freind; *Hist. medicinæ*. — Kestner, *Medicinisches Gelehr.-Lexic.*

CLAUDIUS ou **CLODIUS**. (*Appius*). *Voy.* APPIUS.

* **CLAUDIUS** (*Jolaüs*), historien et géographe grec, d'une époque incertaine. On ne sait rien de sa vie, mais on peut conclure de son nom qu'il était l'affranchi de quelque Romain appelé Claudius. On peut assurer aussi qu'il vivait après Auguste, puisqu'il parle de la ville de Césarée. Il avait composé sur la Phénicie un ouvrage (Φοινικικά), en trois livres au moins. C'est probablement le même Jolaüs qui écrivit un livre sur le Péloponnèse (Πελοποννησιακά.). Dans un de ses ouvrages il parlait de la ville de Lampe en Crète. On connaît encore, dans l'antiquité, des historiens grecs du nom de Claudius : Claudius Theon (saint Jérôme, *in Danielem*) et Claude de Naples (Bentley, *Epist. ad Milli*).

C. Müller, *Hist. græc. fragmenta*, t. IV. — Étienne de Byzance, aux mots Ἄκη Ἰουδαία, Λῶρος, Λάμπη.

CLAUDIUS (*Marius Victor*). *Voy.* VICTOR.

CLAUDIUS (*Appius Caudex*), général romain, vivait vers 270 avant J.-C. Élu consul en 264, il commandait les forces envoyées au secours des Mamertins. Il opéra pendant la nuit une descente sur les côtes de la Sicile, défit Hiéron et les Carthaginois, et fit lever le siége de Messine. Mais après avoir éprouvé un échec devant Égeste, et tenté quelques autres entreprises malheureuses, il laissa garnison dans Messine, et retourna à Rome. Son surnom lui venait d'une espèce de vaisseau qu'il avait probablement inventé.

Sénèque, *de Brev. vitæ*, 13. — *Polybe*, I, 11, 12, 16.

CLAUDIUS (*Publius Appius Pulcher*), général romain, le premier de la famille des Claudius qui ait porté le surnom de *Pulcher*, vivait vers 250 avant J.-C. Il possédait au plus haut degré l'orgueil et la dureté qui caractérisaient sa famille. Élu consul en 249, il reçut le commandement de la flotte qui amenait des renforts à l'armée de Lilybée. Quoique les augures fussent défavorables, il vint attaquer Drépane, et s'exposa, par ses mauvaises dispositions, à une perte certaine. Il fut complétement battu par Adherbal, et put à peine sauver trente vaisseaux. Cette défaite faisait perdre à la république presque tous les résultats des succès obtenus jusque là sur les Carthaginois. Les Romains rappelèrent Claudius, et le chargèrent de nommer un dictateur. Il désigna M. Claudius Glycias ou Glicia, fils d'un affranchi; mais cette nomination fut considérée comme non avenue. Au rapport de Polybe et de Cicéron, Claudius fut accusé de haute trahison et sévèrement puni. La date exacte de sa mort n'est pas connue. On sait seulement qu'il ne survécut pas longtemps à sa disgrâce, et qu'il était mort en 246. Il mit probablement lui-même fin à ses jours.

Tite-Live, XIX. — Polybe, I, 49, 52. — Cicéron, *de Divin.*, I, 16; II, 8, 33. — Valère Maxime, VIII, 1.

CLAUDIUS (*Appius Pulcher*), homme d'État romain, vivait vers 50 avant J.-C. En 70 il servit en Asie, sous les ordres de son beau-frère Lucullus, et fut envoyé à Tigrane pour demander que Mithridate fût livré aux Romains. En 61 il parcourut la Grèce, rassemblant des statues et des peintures pour orner les jeux qu'il comptait donner en qualité d'édile; mais, grâce à l'influence du consul Pison, il fut nommé préteur sans avoir eu besoin de passer au préalable par l'édilité. L'année d'après, il devint propréteur de la Sardaigne, et fut élu consul en 54 avec L. Domitius Ahenobarbus. Au mois de juillet 53 il alla prendre possession de sa province, la Cilicie qu'il gouverna pendant deux ans. Son administration semble avoir été rapace et tyrannique. Il fit la guerre dans les montagnes de l'Aman, et remporta quelques succès, qui lui servirent de prétexte pour demander le triomphe. Cicéron qui entretenait avec lui une correspondance suivie, fut appelé à le remplacer, et Claudius en ressentit un vif déplaisir, qu'augmentèrent encore quelques mesures administratives prises par son successeur. De retour à Rome, il continua de solliciter le triomphe; mais, loin de l'obtenir, il fut sur l'accusation de Dolabella, mis en jugement comme coupable de concussions. Il dut son acquittement à la protection de Pompée, de Brutus et d'Hortensius. Vers le même temps, il se porta candidat à la censure, fut accusé de brigue, et obtint un second acquittement. Nommé censeur avec Pison en 50, il déploya une grande sévérité et dégrada plusieurs sénateurs, entre autres l'historien Salluste. Par sa liaison avec Pompée et son opposition à Curion, il se rangea parmi les ennemis de César, et lorsque celui-ci marcha sur Rome, il se hâta de quitter l'Italie. Il reçut de Pompée le commandement de la Grèce, et mourut dans l'île d'Eubée, avant la bataille de Pharsale. Il faisait partie du collége des augures et avait

écrit sur la science augurale un livre dédié à Cicéron.

Cicéron, *Epistol. ad famil.; ad Attic.* — Orelli, *Onomast. Tull.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

CLAUDIUS (*Publius Pulcher*). *Voy.* CLAUDIUS.

* **CLAUDIUS** (*M. Gottfried-Christophe*), théologien allemand, mort le 19 mars 1747. Fils d'un ministre, il parcourut la même carrière, et remplit les fonctions pastorales à Pratau et à Gieshubel. Ses principaux ouvrages sont : *Historia fratrum Sportulantium;* Francfort, 1724, in-8°; — *Animadversiones ad Dissertationes Tremoniæ, habitas de imagine Dei et mundo,* etc.; 1733, in-4°; — *Commentatio de Chameunia;* Wittenberg, 1738, in-4°.

Moser, *les Théologiens contemporains* (en allemand).

* **CLAUDIUS** (*Mathias*), poëte allemand, né en 1743, à Rheinfeld, près de Lubeck, mort à Hambourg, en 1815. Il se fixa de bonne heure à Wandsbeck, petite ville située non loin de Hambourg. En 1776 il fut nommé commissaire supérieur (*Oberlands-Komissar*) à Darmstadt; mais le séjour de cette ville lui ayant déplu, il donna sa démission en 1777. Il fut alors nommé aux fonctions de contrôleur de la banque d'Altona, charge qui lui permit de continuer de demeurer à Wandsbeck, dont il affectionnait le séjour. Klopstock habitait alternativement Hambourg et Altona : il s'établit bientôt des rapports d'amitié entre les deux poëtes, dont les ouvrages appartiennent toutefois à des genres bien différents. Claudius était essentiellement l'homme du peuple : il publia un grand nombre de productions, tant en prose qu'en vers, dans le journal intitulé : *Wandsbecker Bote* (Messager de Wandsbeck), ann. 1770-1775. Dans ses excursions nocturnes, ce messager sentimental, traversant les forêts silencieuses, éclairées par des astres brillants, aime à se livrer à la contemplation; on le suit volontiers dans ses considérations sublimes sur la Divinité et sur l'immortalité de l'âme, considérations qu'il présente avec naïveté et dans un style d'une simplicité touchante. Les écrits de Claudius appartiennent en grande partie au genre humoristique, emprunté aux Anglais, surtout depuis Sterne. A ce genre appartient entre autres son chapitre, si original, Sur le génie (*Ueber das Genie*). Parmi une foule de poésies burlesques, nous nous contenterons de rappeler la chanson qui commence : *Wenn Jemand eine Reise thut* (Si quelqu'un fait un voyage). Parmi ses poésies graves, plusieurs sont d'un mérite supérieur, par exemple celles dont voici les titres : *Bei dem Grabe meines Vaters* (Sur la tombe de mon père); *Trost am Grabe* (Consolation près d'une tombe); *Abendlied* (Chant du soir). Claudius est aussi l'auteur du fameux Chant du vin du Rhin (*Rheinweinlied*), qu'on entonne encore aujourd'hui à toutes les fêtes bachiques d'Allemagne, et que l'on pourrait appeler *la Marseillaise* des Allemands. Pour faire juger de l'originalité de ses idées, nous traduirons ici l'un de ses passages sur la religion : « Vouloir corriger, dit-il, la religion par la raison, cela serait comme si je voulais régler le soleil d'après mon horloge de bois. » La piété entraîne notre poëte jusqu'au mysticisme, et c'est sous l'inspiration de ce sentiment exalté qu'il a traduit quelques ouvrages de Saint-Martin et de Fénelon. Claudius a lui-même publié ses *Œuvres complètes*, sous ce titre : *Asinus omnia secum portans, oder saemmtliche Werke des Wandsbecker Boten* (ou œuvres complètes du messager de Wandsbeck), Hambourg, 1774-1812, 8 vol. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

* **CLAUS** (*Werner-Jacques*), savant allemand, né vers 1680, mort en 1730. Il fut ministre à Calbe sur la Saale, en 1710, et à Westleben. Ses ouvrages sont : *de Eruditione et pietate Jo. Pici Mirandulani;* Halle, 1707, in-fol.; — *Politianum, seu de Angeli Basti Politiani vita, scriptis et moribus liber;* ibid., 1718, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CLAUS** (*Matthieu*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *de Rebus salubribus, insalubribus et neutris;* — *Œnohydromachia, sive vini et aquæ certamen;* Inspruck, 1638.

Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

* **CLAUSADE** (*Georges-Jacques-Amédée* DE), légiste français, né à Rabastens (Tarn), le 3 mai 1809, mort dans la même ville, le 22 octobre 1847. Il étudia le droit à Toulouse, et la médecine à Montpellier, où il publia : *Essai sur la médecine légale considérée comme science;* 1838, in-8°. Membre du conseil général du Tarn pour le canton de Rabastens, il remplit les fonctions de secrétaire pendant les quatre dernières années de sa vie. Il fit paraître, sous le pseudonyme *C. Dalause* (anagramme de Clausade), la première traduction française de l'ouvrage de Silvio Pellico, intitulé : *mes Prisons* (Paris, 21 mars 1833). Ses autres ouvrages sont : *Usages locaux ayant force de loi dans le département du Tarn;* Toulouse, 1843; in-8°; — *Feuilles de voyage, Belgique, Hollande, ouest de l'Allemagne;* Paris, 1834, in-8°; — *Voyage à Stockholm;* Paris, 1845, in-8°. Ce dernier ouvrage témoigne d'un vaste savoir. Il contient les renseignements les plus précieux sur les institutions, les mœurs et les personnages illustres de la Suède. Amédée de Clausade a laissé plusieurs ouvrages inachevés. Nous nous bornerons à citer : un *Dictionnaire de médecine légale* et les *Œuvres complètes de Boèce*, avec des notes historiques et critiques. E. D.

Discours prononcé sur la tombe de M. Amédée de Clausade par M. Rigal ; Gaillac, 1847, in-8°.

CLAUSBERG (*Christlieb*), mathématicien allemand, né le 27 décembre 1689, mort le 6 juin

1751. Il quitta la religion juive, et se fit baptiser. Ses leçons d'hébreu rabbinique, de calcul et d'arithmétique appliquée au commerce l'ayant fait connaître avantageusement, il fut appelé à Copenhague, comme précepteur du prince royal, et nommé ensuite contrôleur de la caisse particulière du roi et conseiller d'État. On a de lui en allemand : *la Lumière et le droit du commerce;* Dantzig, 1724-1726, 3 parties in-fol. ; — *Manuel d'arbitrages du change d'Hambourg;* Hambourg, 1730, in-12 ; — *Réfutation de la fausse explication donnée relativement au problème de Lübeck;* ibid., 1731, in-8° ; — *Dialogues sur le projet du renouvellement des monnaies à Hambourg;* 1735, in-4° ; — *Arithmétique démonstrative;* Leipzig, 1732, in-8° ; 5e édit., ibid., 1795, 4 vol. in-8° ; ouvrage classique en Allemagne, et dont on ne connaît point de traduction française ; — *Règles universelles du change de Leipzig,* ouvrage posthume ; ibid., 1781, in-8°.

Dunkel, *Nachrichten*, t. II, p. 627.

CLAUSEL (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né dans le Roussillon, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort en 1804. Il adopta les principes de la révolution avec chaleur, fut élu par le département de l'Ariége député à l'assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Pendant la Terreur, il siégea constamment avec les hommes les plus exaltés, provoqua l'arrestation des membres de l'Assemblée constituante, la confiscation des biens de Mme du Barry et le rappel des députés nobles en mission. Après le 9 thermidor, il entra au comité de sûreté générale, et parut un instant revenir à des opinions plus modérées. Mais aux journées de prairial il se prononça avec énergie contre les factions, quoiqu'il eût démandé quelque temps auparavant le maintien de la constitution de 1793. A la fin de la session, il entra au Conseil des Anciens, où il se montra encore exalté dans ses discours. Au 18 fructidor, il fut l'un des défenseurs du Directoire ; il était alors membre du Conseil des Cinq-Cents. Il vit avec plaisir la révolution du 18 brumaire, et fut appelé au corps législatif.

Petite biographie conventionnelle.

CLAUSEL (1) (*Bertrand*, comte), maréchal de France, neveu du précédent, né à Mirepoix (Ariége), le 12 décembre 1772, mort à Secourrieu (Haute-Garonne), le 21 avril 1842. Sous-lieutenant au régiment royal-vaisseaux (43e) le 14 octobre 1791, il donna sa démission le 15 septembre 1792, et rentra au service en qualité de capitaine dans la légion nationale des Pyrénées. Chef de bataillon, adjudant général (5 avril 1794), on le désigna pour présenter à la Convention nationale (13 mars 1795) vingt-quatre drapeaux pris aux Espagnols et aux Portugais, et il obtint le grade de chef de brigade le 13 juin suivant. La paix ayant été faite avec l'Espagne (22 juillet), il accompagna (15 décembre) à Madrid le général Pérignon, qui remplissait les fonctions d'ambassadeur. De retour en France, il passa à l'armée d'Angleterre (18 mars 1798), en qualité de chef d'état-major du général Grouchy, qu'il suivit (1er novembre) en Italie. Tout à la fois guerrier et diplomate, on le chargea de poursuivre auprès de Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, la remise de toutes les places fortes de son royaume, ainsi que le commandement des troupes piémontaises. Dans une mission dont le résultat réel était une abdication forcée, Clausel sut tellement adoucir ce qu'il y avait de pénible, il y apporta tant de délicatesse et de loyauté, que Charles-Emmanuel, voulant laisser au général français un témoignage éclatant de sa reconnaissance, le pria d'accepter le tableau *la Femme hydropique* de Gérard Dow, l'un des chefs-d'œuvre de sa galerie. Clausel, qui se trouvait assez récompensé par la bonne opinion que le roi avait de lui, écrivit le 21 frimaire an VIII (12 décembre 1798) au Directoire pour le prévenir qu'il faisait don de ce tableau à la galerie du Louvre (1). Général de brigade (5 février 1799) et mis en disponibilité le 1er juillet 1801, il fut envoyé (2 novembre) à l'armée de Saint-Domingue. Il s'empara du Port-de-Paix, du fort Dauphin, et reçut le commandement de la ville du Cap. De retour en France avec le grade de général de division, que Leclerc lui avait fait obtenir (18 décembre 1802), Clausel resta inactif jusqu'au 18 novembre 1805, époque où il fut successivement employé aux armées du Nord et de Hollande. Le 22 juillet 1806 il fut de nouveau mis en disponibilité. Appelé à reprendre du service, il fut dirigé (30 septembre 1806) à l'armée l'Italie, et reçut le commandement de tous les dépôts de l'armée de Naples. Grand-officier de la Légion d'honneur le 17 juillet 1807, il passa à l'armée de Dalmatie le 8 mars 1808, et obtint le titre de baron le 19 du même mois. A la tête du 11e corps de l'armée d'Allemagne (juillet 1809), il prit possession des provinces illyriennes. Employé au huitième corps de l'armée d'Espagne, devenu partie de l'armée du Portugal (29 décembre 1809), il se distingua au siége d'Astorga et au combat de Sobral, où il eut à combattre un ennemi très-supérieur en nombre. L'issue de la funeste bataille de Salamanque ou des Arapiles (23 juillet 1812) est son plus beau fait d'armes. La bataille était perdue sans ressource, les généraux Marmont et Bonet tombaient grièvement blessés ; encore quelques instants, et l'armée française allait être anéantie par les Anglo-Espagnols guidés par Wellington,

(1) Ce nom s'écrit *Clausel*, et non *Clauzel*, comme le met M. Durozoir dans la *Biographie universelle* (t. VIII).

(1) Ce tableau, acheté 30,000 florins (63,000 fr.) par l'électeur palatin, fut donné au prince Eugène. A la mort du prince, il passa par héritage dans la maison de Savoie, et fut placé dans la galerie royale de Turin.

lorsque Clausel fut désigné par le duc de Raguse pour en prendre le commandement. Le moindre retard, la moindre hésitation dans ce moment suprême auraient causé une déroute que l'ennemi regardait déjà comme accomplie. Clausel paraît, son énergie se communique aux soldats; bientôt, grâce à la confiance qu'il inspire à tout ce qui est sous ses ordres, la résolution de vaincre ou de mourir succède au découragement, et les Français, par un dernier effort, conservent le champ de bataille jusqu'à la nuit. Cette action d'éclat lui valut le surnom de *héros malheureux des Arapiles*. Forcé par les blessures qu'il avait reçues de quitter l'armée, il resta en congé jusqu'au 18 janvier 1813, époque où il fut appelé au commandement en chef de l'armée du nord d'Espagne; mais la défaite de Vittoria (21 juin) l'obligea à rentrer en France, où il continua à soutenir l'éclat de nos armes jusqu'au moment de l'abdication de Napoléon. Inspecteur général d'infanterie (13e division militaire et chevalier de Saint-Louis (1er juin 1814), il obtint, le 14 février 1815, le grade de grand croix de la Légion d'honneur. Lors du retour de l'empereur, il reçut de lui le commandement en chef du corps d'observation des Pyrénées-Occidentales (23 avril 1815), et fut appelé à la chambre des pairs le 2 juin suivant. L'ordre qu'il donna au soixante-sixième régiment, qui était à Bordeaux, de faire feu sur tout rassemblement royaliste, et la persistance qu'il mit à refuser d'arborer le drapeau blanc tant qu'il put espérer que la cause de Napoléon n'était pas tout à fait perdue, lui ayant suscité de puissants ennemis auprès des Bourbons, Clausel prévint en s'embarquant pour l'Amérique les suites d'une condamnation à mort qui fut prononcée contre lui, le 11 septembre 1816, par le 8e conseil de la 1re division militaire. Amnistié le 20 juillet 1820, il revint en France, où il fut élu (1827) député par le département de l'Ariége. Réélu en 1830, il reçut du roi Louis-Philippe le commandement de l'armée d'Afrique, qu'il conserva jusqu'à son remplacement, en octobre, par le général Berthezène. Créé maréchal de France le 30 juillet 1831, il fut de nouveau envoyé en Afrique (8 juillet 1835). L'issue malheureuse de l'expédition de Constantine ayant été attribuée au maréchal, il s'empressa d'envoyer (1er décembre 1836) un rapport justificatif, que les journaux officiels ne publièrent qu'après l'avoir tronqué et dénaturé. Rappelé en France, et voyant que l'opinion générale, qui n'avait pas été éclairée sur son compte, lui était peu favorable, il publia une brochure sur les événements de Constantine et sur la politique du cabinet relativement à l'Afrique; il rejetait la responsabilité de l'échec sur le ministère, qui lui avait intimé l'ordre d'entrer en campagne en lui refusant les renforts qu'il demandait. Dès ce moment le maréchal Clausel, mis à l'écart, vécut dans la retraite. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans. — Entre autres brochures, il a laissé un *Exposé justificatif* de sa conduite depuis le rétablissement des Bourbons en France jusqu'au 24 juillet 1815. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — Bulletins de la grande armée. — Biog. des hommes du jour — Journaux d'avril 1842. — *Memorial de Sainte-Hélène* (mardi 5 décembre 1815).

*CLAUSEL (de *Coussergues*). Trois frères de ce nom sont nés au château de Coussergues, dans le Rouergue (Aveyron), et ont occupé de hautes fonctions dans la politique, dans la magistrature, et dans le clergé.

Le premier, *Jean-Claude*, né le 4 décembre 1759, mort en 1846, succéda à l'office de son père, conseiller à la cour des aides et des comptes de Montpellier, le 26 octobre 1789, et perdit sa charge lors de la suppression, en 1790, des offices patrimoniaux, qui rendaient la magistrature vénale. Adversaire naturel de la révolution de 1789, il émigra, s'enrôla dans l'armée des princes, en août 1792, et fit quatre campagnes dans le corps de Condé, de 1793 à 1796. Rentré dans sa patrie sous le consulat, il fut en février 1807 nommé membre du corps législatif, et en 1808 conseiller à la cour de Montpellier, par la protection de Cambacérès, son compatriote. En avril 1814 il adhéra, comme législateur, à la déchéance de Napoléon. Il dut à son zèle pour le rétablissement de l'ancien régime d'être membre de la commission qui prépara la charte octroyée, le 4 juin 1814, par Louis XVIII, et figura au premier rang des réacteurs de cette époque. Nommé conseiller à la cour de cassation, le 28 février 1815, il s'y montra peu versé dans la science du jurisconsulte. Après la seconde restauration et jusqu'en 1827, il fut élu et réélu membre de la chambre des députés, et il y siégea toujours parmi les membres du parti ultra-royaliste. En 1820, après l'assassinat du duc de Berry, il dénonça le comte Decazes, ministre de la police générale, comme complice de Louvel. Une telle accusation de la part d'un magistrat de la cour suprême, chargé de statuer sur les garanties dues aux accusés dans les procès criminels, le déconsidéra au point que le comte de Sainte-Aulaire put impunément l'interrompre, et lui crier de sa place : « Vous êtes un calomniateur. » Après la révolution de 1830, il donna sa démission de conseiller à la cour de cassation, le 30 septembre, et mourut dans la plus profonde retraite. On a de lui : *Projet de la proposition d'accusation contre M. le duc Decazes;* Paris, 1820, in-8°; — *Seconde et dernière réponse à M. le comte d'Argout et autres apologistes de M. le duc Decazes;* Paris, 1820, in-8°; — *Discours sur les fonds destinés aux dépenses secrètes de la police*; Paris, 1821, in-8°; — *Considérations sur la marche du parti libéral dans les premiers mois de* 1822; Paris, 1822, in-8°; — *Considérations sur la révolution d'Espagne et l'intervention de la France;* Paris, 1823, in-8°; — *du Sacre des rois de France, et des rapports de cette au-*

guste cérémonie avec la constitution de l'État aux différents âges de la monarchie; Paris, 1825, in-8°; — *de la Liberté et de la licence de la presse;* Paris, 1826, in-8°; — *Considérations sur l'origine, la rédaction, la promulgation et l'exécution de la Charte;* Paris, 1830, in-8°; — *de la Souveraineté du peuple et du serment demandé aux membres des colléges électoraux*; Paris, 1831, in-8°; — *de la Succession au trône d'Espagne et de la convocation des cortès;* Paris, 1833, in-8°; — *Considérations historiques sur les serments politiques depuis* 1789 *jusqu'en* 1830; Paris, 1834, in-8°.

Michel-Amant, frère puîné du précédent, né le 7 octobre 1763, mort à Paris, le 22 janvier 1833, fut ordonné prêtre en 1787. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé, décrétée en 1792; mais il se montra partisan du concordat et des lois organiques en 1802; grand-vicaire du diocèse d'Amiens, il fut chargé par son évêque de l'administration spirituelle du département de l'Oise, à Beauvais. En 1822 il fut appelé au conseil royal de l'instruction publique. A l'époque de la mort de Léon XII il se trouvait à Rome, où le cardinal de Clermont-Tonnerre le choisit pour conclaviste. Après la révolution de 1830, il vécut retiré, auprès de l'évêque de Versailles. Il a publié, entre autres, six petits mémoires sur l'inamovibilité des curés, sous le titre de *Réflexions et lettres sur l'affaire du curé de Chartres* (Chasles); 1824; — *Observations sur le nouveau catéchisme de Beauvais;* 1828. S.

* *Claude Hippolyte* CLAUSEL *de* MONTALS, évêque, frère des deux précédents, né le 5 avril 1769. Élève de Saint-Sulpice au moment de la prise de la Bastille, il se vit obligé, par suite de la fermeture de cet établissement, de quitter sa cellule et de se réfugier chez son père, en Rouergue. Ses deux frères ayant fait partie de l'émigration générale, le jeune étudiant en théologie eut à souffrir de cette circonstance, qui lui était étrangère, et on le jeta dans un cachot. Sous l'empire, les chaires de la capitale retentirent de sa voix éloquente. Appelé à la cour sous Louis XVIII, on l'y entendit prêcher la Cène, puis un Avent, enfin le sermon de la Pentecôte. Il possédait les qualités qui conquièrent l'estime des auditeurs: inflexibilité de principes, instruction étendue, et zèle apostolique. Nommé en 1819 aumônier de madame la duchesse d'Angoulême, il prononça en 1820 l'éloge funèbre du duc de Berry, et fut promu le 26 août 1824 à l'évêché de Chartres. Déjà il était chanoine honoraire de la cathédrale d'Amiens. Ami de M. de Lamennais, l'évêque de Chartres s'en sépara après que l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* eut fait paraître son livre intitulé: *de la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique.* Cet ouvrage, qui excita une vive controverse, fut attaqué par M. Clausel de Montals. Comme évêque, il se fit remarquer dans son diocèse par son dévouement aux malheureux. Il signa la protestation de ses collègues contre les ordonnances de 1828 qui fixaient le nombre des élèves dans les séminaires, et en vertu desquelles huit établissements de ce genre placés sous la direction des jésuites furent fermés. Après la révolution de Juillet, M. Clausel ne cachait point ses opinions légitimistes; toutefois, dans les matières purement politiques il ne compromettait jamais son caractère épiscopal. En 1833, un prêtre de l'*Église* dite *française* ayant ouvert près de Chartres une succursale de l'abbé Chatel, M. Clausel insista pour que cet ecclésiastique quittât son diocèse. Une émeute eut lieu; le peuple se rua sur l'évêché, et il n'abandonna point son poste, d'où les factieux voulaient le chasser. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, M. Clausel fut un des plus ardents champions de la liberté d'enseignement, promise par la charte. Sa polémique, quelquefois virulente, s'attaquait principalement à la philosophie éclectique, qui à ses yeux se réduisait à un panthéisme plein de dangers pour la jeunesse. En 1851 il se démit volontairement de ses fonctions, et aujourd'hui le siége de Chartres est occupé par celui qu'il avait fait nommer son coadjuteur. On pourrait désirer de l'écrivain plus de netteté et moins d'abondance: son imagination l'emporte quelquefois. Dans la récente polémique qui a eu lieu à l'occasion de la réforme proposée par l'abbé Gaume, et qui consiste principalement à substituer jusqu'en quatrième les auteurs chrétiens aux auteurs classiques dans l'enseignement des colléges, M. Clausel de Montals s'est prononcé pour le maintien de l'ancienne méthode pédagogique. On a de lui: *le Concordat justifié, ou examen des réclamations contenues dans quelques écrits qui ont paru contre le concordat;* Paris, 1818, in-8°; — *Coup d'œil sur l'Église de France, ou observations adressées aux cathotiques sur l'état présent de la religion dans ce royaume;* Paris, 1818, in-8°; — *Instruction pastorale au sujet des attaques livrées dans ces derniers temps à la religion et à ses ministres;* Paris, 1826, in-8°; — *Lettre à un de ses diocésains sur un écrit de M. de Lamennais;* Paris, 1826 in-8°; — *Réclamation en faveur de l'Église de France;* Paris, 1817, in-8°; — *la Religion prouvée par la révolution, ou exposition des préjugés décisifs qui résultent en faveur du christianisme de la révolution, de ses causes et de ses effets;* Paris, 1818, in-8°, 3e édit.; — *Réponse aux quatre concordats de M. de Pradt ancien archevêque de Malines*; Paris, in-8°. A. R.

Biographie des contemporains. — *Biographie du clergé contemporain.* — *L'Univers religieux.* — *L'Ami de la religion.* — Quérard, supplément.

* **CLAUSEN** (*Henri-George*), célèbre prédicateur danois, né en Slesvig, en 1759, mort en 1840. Après avoir été curé de campagne pendant quel

ques années, il fut nommé, en 1797, pasteur à l'église de Notre-Dame à Copenhague. Pendant près d'un demi-siècle il y édifia ses auditeurs par la force et l'éloquence de ses sermons, dont un grand nombre ont été publiés. Chef de l'école des rationalistes, il professa sa doctrine dans deux recueils intitulés *Prædikener* (Sermons), 1795 et 1817, et dans plusieurs revues.

Erslew, *Forfatt.-Lexic.*

*CLAUSEN (*Henri-Nicolas*), célèbre théologien et homme d'État danois, fils du précédent, né en 1793. Après avoir fait ses études à l'université de Copenhague, il entreprit, en 1817, un voyage en Allemagne, en Italie et en France. De retour en 1821, il fut nommé professeur de théologie à l'université. En 1825 il publia *Catholicismens og Protestantismens Kirkeforfatning, Lære og Ritus* (l'Etat ecclésiastique, la doctrine et le rite du catholicisme et du protestantisme); ouvrage savant, qui par les opinions qui s'y trouvaient professées donna lieu à une violente polémique. Fidèle à ses principes, Clausen continua de développer ses doctrines dans plusieurs écrits, remarquables par l'érudition, la clarté et l'éloquence. En même temps il se fit le champion le plus intrépide de la liberté civile, de celle de la presse, le défenseur le plus infatigable des droits nationaux et de toutes les idées libérales de l'époque. En 1840 il fut élu membre de l'assemblée des états consultatifs; mais ce fut surtout en 1848 qu'il se mit à la tête du mouvement qui valut à sa patrie une liberté réglée par la constitution. A la fin de cette même année il fit partie du ministère jusqu'en 1852. Sans compter un très-grand nombre de brochures et d'articles sur des sujets de théologie et de politique, il a publié : *Aurelius Augustinus Hipponensis, Sacræ Scripturæ interpres;* Copenhague, 1826; — *Quatuor Evangeliorum tabulæ synopticæ;* Copenhague, 1829; — *Bulla reformationis Pauli Papæ Tertii, ad historiam concilii Tridentini pertinens, concepta, non vulgata;* Copenhague, 1829; — *Populaire Foredrag over Reformationen* (Discours populaires sur la réformation); Copenhague, 1836; — *Historisk Fremstilling af Kiobenhavns Universitets Virksomhed*, 1837-1838 (Précis historique sur les travaux de l'université de Copenhague en 1837-1838); — *Det nye Testaments Hermeneutik* (Herméneutique du Nouveau Testament); Copenhague, 1840; — *Den Augsburgske Confession historisk og dogmatisk belyst* (la Confession d'Augsbourg expliquée historiquement et dogmatiquement); Copenhague, 1851. Clausen publie depuis 1831 : *Tidsskrift for udenlandsk theologisk literatur* (Journal de littérature théologique étrangère); cette publication n'a pas eu moins de succès à l'étranger qu'en Danemark. ABRAHAMS.

Convers.-Lexicon. — Erslew, *Forfatt.-Lexicon.* —

CLAUSEWITZ (*Charles* DE), général prussien, né à Burg, le 1er juin 1780, mort le 16 novembre 1831. Il ne reçut qu'une éducation imparfaite, son père ayant une nombreuse famille et de très-modiques revenus. En 1792 il entra, en qualité de porte-enseigne, dans le régiment d'infanterie du prince Ferdinand, et en 1793 et 1794 il fit les campagnes du Rhin. Ce ne fut qu'à l'École militaire de Berlin (1801-1803) qu'il trouva l'occasion de s'instruire; puis, nommé aide de camp du prince Auguste de Prusse, il l'accompagna dans la campagne de 1806, et fut conduit comme prisonnier en France, à la suite de la capitulation de Prenzlow. Il eut le grade de major, et servit jusqu'en 1812 dans l'état-major général, où il travailla dans les bureaux du général Scharnhorst, son ancien maître à l'école de Berlin, qui s'occupait alors des préparatifs pour la nouvelle guerre. En même temps il donna des leçons de stratégie au prince royal de Prusse ainsi qu'au prince Frédéric des Pays-Bas. Lors de la guerre de Russie, il demanda sa démission pour entrer au service de l'autocrate, et après avoir eu un commandement dans l'armée active, il fut employé, sur la demande du général York, dans la négociation au sujet du traité par lequel le corps d'armée prussien se détacha des Français. Clausewitz fit la campagne de 1813 comme officier supérieur d'état-major russe, et écrivit pendant l'armistice l'histoire de cette guerre intitulée : *Uebersicht des Feldzugs vom Iahre* 1813, Leipzig, 1814. Après avoir formé la légion russe-allemande qui se joignit au corps de Wallmoden dans le Mecklembourg, Clausewitz en fut nommé chef d'état-major. Ce fut en 1815 qu'il rentra au service de la Prusse : il fut employé au quartier général. Le général Clausewitz fut nommé en 1818 directeur de l'École générale de la guerre. En 1830 il passa dans l'artillerie, et il fut nommé plus tard chef de l'état-major du feld-maréchal Gneisenau. Son ouvrage *de la Guerre* passe en Allemagne pour l'un des meilleurs qui aient été écrits sur l'art militaire : il a paru après sa mort, à Berlin, en 1833 (2 vol. in-8°). Parmi ses autres ouvrages, on distingue encore sa biographie du célèbre tacticien de Scharnhorst (Berlin, 1832). Clausewitz jeta par ses écrits les fondements d'une réforme complète dans la théorie de la guerre. [*Enc. des g. du m.*]

Conversat.-Lex.

CLAUSIER (*Jean-Louis*), médecin et chimiste français, d'origine allemande, né à Aheim, en Bavière, mort vers le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Introduction à la Chimie*, etc., traduit de l'allemand de Meuder; Paris, 1741, in-12; — *Principes généraux de la théorie et de la pratique de la pharmacie*, etc.; ibid., 1747, in-4°; — *Pharmacopée universelle raisonnée*, etc., traduit de l'anglais de Quincy; ibid., 1749, in-4°.

Quérard, *la France littéraire.* — Éloy, *Dictionnaire de la médecine.* — Carrère, *Bibl. de la médecine.*

*CLAUSSIN (*J.-J.* DE), antiquaire français, né en 1766, mort en 1844. Ami passionné des arts,

il vécut par goût dans une obscurité profonde; il a gravé avec une habileté consommée plusieurs estampes d'après Rembrandt et Boissieu; mais il ne l'a fait que pour son amusement, et il ne les a point livrées au commerce. Il avait consacré sa vie et sa fortune à former une collection extrêmement précieuse de dessins et de gravures. A cet égard laissons parler un journal qui n'existe plus (le *Bulletin de l'Alliance des Arts*, n° du 25 septembre 1844) : « M. de Claus- « sin avait d'admirables épreuves de Rembrandt « renfermées dans un petit portefeuille qui ne le « quittait jamais; il le mettait le soir sous son « chevet, il se couchait dessus, et il se levait la « nuit pour remarquer quelque nouvelle perfec- « tion qui lui sautait au yeux pendant un rêve. « Il avait juré de ne s'en séparer qu'à sa mort. « Il restait sourd aux propositions les plus folles « pour ses chers Rembrandt, pour ses dessins « de Boissieu (il en avait réuni une centaine), « pour ses dessins de Van Velde, de Berghem « et autres grands maîtres des écoles flamande « et hollandaise; c'était un Romain de la répu- « blique dans ses affections. Il aimait toutes les « belles choses et toutes les raretés; il avait des « montres introuvables, des chefs-d'œuvre d'or- « fèvrerie; et ce fanatisme d'artiste, il en était « possédé depuis soixante ans, et partout, en « Angleterre, où il avait demeuré longtemps, en « France, dans le cours de ses voyages, il avait re- « cueilli tous ces trésors. » Après le décès de M. de Claussin, cette collection a été éparpillée dans une vente publique mal faite; le propriétaire s'était éteint, sans parents et presque sans amis, dans une petite maison des Batignolles, où il cachait ses trésors avec toute la défiance jalouse d'un avare. On lui doit un livre bien fait, et relatif à l'artiste auquel il avait voué un véritable culte : *Catalogue raisonné des estampes qui forment l'œuvre de Rembrandt*, 1818, Didot, in-8°; seconde édition, fort augmentée, 1824, in-8°, xx et 217 pages; avec un supplément, 1828, xv et 244 pages. Ce travail, rédigé avec amour et avec la plus sévère exactitude, est bien supérieur aux ouvrages de Daulby, *Londres*, 1796, et de Jossi, *Amsterdam*, 1810, sur le même sujet. G. B.

Documents particuliers.

CLAUSTRE (*André* DE). *Voy.* DECLAUSTRE.

CLAUZEL. *Voy.* CLAUSEL.

***CLAVAREAU** (*Nicolas-Marie*), architecte français, né à Paris, en 1757, mort à Arras, en 1815. Il fut successivement architecte de l'hôpital de la Charité, contrôleur des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, et architecte adjoint des hôpitaux civils. Clavareau est surtout connu par la *façade de l'Hôtel-Dieu de Paris*, celle de *l'École de médecine clinique de la rue des Saints-Pères* et l'*Hôpital d'Arras*. On a de lui : *Mémoire sur les hôpitaux et hospices civils de Paris*; Paris, 1805, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CLAVE (*Étienne* DE), médecin et chimiste français, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il attaqua la philosophie d'Aristote et les alchimistes, qui jouissaient alors d'une grande faveur. Ses principaux ouvrages sont : *Paradoxe, ou traité philosophique des pierres et pierreries, contre l'opinion vulgaire...; ensemble la génération de tous les mixtes, savoir est animaux, végétaux et minéraux*; Paris, 1635, in-8°; — *Nouvelle lumière philosophique des vrais principes et éléments de nature et qualités d'iceux, contre l'opinion commune*; ibid., 1641, in-8°; — *le Cours de chimie d'Estienne de Clave, docteur en médecine, qui est le second livre des Principes de nature*; ibid., 1646, in-8°.

Launois, *Hist. Gymnasii Navarrei Parisiensis.* — *Biograph. médicale.*

***CLAVE** (*Gaston le Doux* DE), chimiste français, natif de Nevers, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il remplit, dit-on, des fonctions publiques dans sa ville natale, et consacra ses loisirs à l'étude de la chimie. On a de lui : — *Apologia Chrysopoeæ et Argyropoeæ, adversus Thomam Erastum*; Nevers, 1590, in-8°, et dans le *Theatrum Chymicum*; — *Philosophia chymica*; Cologne, 1612, in-8°; — *de Triplici præparatione auri et argenti*; Strasbourg, 1613; — *de Recta et vera ratione progignendi lapidis philosophici, seu salis argentici et aurifici*; dans le *Theatrum Chymicum*; traduit en français, Paris, 1695, in-12.

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

CLAVENA (*Nicolas*), pharmacien et botaniste italien, natif de Belluno, vivait vers la fin du seizième siècle. Il fit des recherches botaniques sur les Alpes et les montagnes de l'Italie, et trouva une plante, à laquelle on a donné le nom d'*achillea Clavenæ*. Cette plante, qu'il classa à tort dans le genre *absinthium*, avait déjà été décrite par L'Écluse; mais il en découvrit les propriétés, et se fit donner un privilége pour les remèdes qu'il en tira. On a de lui : *Historia de Absinthio umbellifero*; Cenida, 1609, in-4°; les éditions de Venise, 1610 et 1611, in-4°, sont augmentées de l'*Historia scorzoneræ italicæ*.

Biog. médicale.

CLAVENA (*Jacques-Antoine*), botaniste italien, vivait vers le milieu du dix septième siècle. Il fut protonotaire apostolique et chanoine du chapitre de la cathédrale de Trévise. Il tira de l'*Histoire des plantes* de Dalechamp une nomenclature alphabétique des plantes et de leurs vertus, qu'il publia sous le titre : *Clavis Clavenæ, aperiens naturæ thesauros*, etc.; Trévise, 1648, in-fol.

Biog. médicale.

***CLAVENAU** (*Ignace*), théologien allemand, de l'ordre des Bénédictins, né à Graez, en 1653, mort en 1701. Sa vie s'écoula entre les devoirs de son état et l'enseignement. Il mourut de la

pierre, ainsi qu'une dévotion outrée le lui avait fait désirer. Ses œuvres ont été publiées par ordre de ses supérieurs dix-neuf ans après sa mort et sous ce titre : *Ascesis posthuma rev. religiosi ac doctissimi Patris Ignatii Clavenau;* Salzbourg, 1721, in-4°. On y remarque les traités suivants : *Vita Benedicti moraliter exposita; Elucidarium in regulam ejusdem et in formulam professionis benedictinæ; de Regendo homine exteriore; Tractatus de arte rhetorica, cum appendice de eloquentia sacra pro concionatoribus.*

Ziegelbauer, *Hist. literar. ord. Sanct.-Bened.* — Agricola; *Bibl. eccl.*

CLAVER (*Pierre*), missionnaire espagnol, de l'ordre des Jésuites, mort à Carthagène, le 8 septembre 1654. Envoyé en 1610 aux Indes occidentales, il se consacra tout entier au soulagement des esclaves nègres, des prisonniers et des pauvres; Benoît XIV déclara, par un décret de 1747, que Claver avait possédé les vertus théologales et cardinales à un degré héroïque.

Fleuriau, *Vie de Claver;* Paris, 1751. — *Mémoires de Trévoux,* novembre 1751.

CLAVERET (*Jean*), littérateur français, né à Orléans, vers l'an 1590, mort en 1666. Il étudia les lois dans l'université de cette ville, et se fit recevoir avocat. Quelques petites pièces de vers assez bien tournées lui persuadèrent qu'il avait des talents supérieurs pour réussir dans tous les genres de poésie; et sans prendre le temps de faire un stage littéraire, il s'inscrivit d'office au tableau des auteurs dramatiques. Pour mieux réussir, il rechercha l'amitié de Pierre Corneille, qui lui conseilla de se restreindre à la profession d'avocat. Claveret, mécontent de cette franchise, se brouilla avec celui qu'il traitait familièrement d'*ami;* il poussa l'extravagance jusqu'à se mettre en parallèle avec le grand poëte, et publia, en 1638 ou 1639, une *Lettre contre le sieur Corneille, soi-disant auteur du* Cid.

La *Phèdre* de Pradon serait à peine connue sans le chef-d'œuvre de Racine : sans la comédie de Corneille, qui saurait que Claveret fit représenter la même année, à Forges, devant le roi et la cour, une pièce sous le même titre : *La place Royale, ou l'amoureux extravagant?* Si l'œuvre de Claveret plut à la cour, celle de Corneille fut applaudie par la ville. Étourdi par ce succès officiel, Claveret fit, en 1638, une autre pièce intitulée : *les Eaux de Forges.* Les comédiens ne voulurent pas la jouer, de crainte, disait-on, qu'on n'en fît des applications; selon Corneille, c'était simplement parce qu'elle ne valait rien. Claveret trouva un moyen ingénieux de se faire quelques amis en se faisant beaucoup d'ennemis. Il publia, en 1665, *l'Écuyer, ou les faux nobles mis au billon, comédie dédiée aux vrais nobles de France.* Bussy-Rabutin fit dans le même temps une chanson sur le même sujet; ce qui obligea beaucoup de gens à montrer leurs parchemins. Une des œuvres les plus singulières de Claveret est *le Ravissement de Proserpine,* tragi-comédie qui remonte à 1639. A une époque où la règle des trois unités était inflexible, l'auteur eut la bizarre idée de mettre tour à tour la scène au ciel, en Sicile et aux enfers. On sait combien les auteurs étaient alors pointilleux, et comme ils tiennent en tout temps à expliquer dans leur préface pourquoi ils ont cru parfois devoir faire exception à la règle. Claveret trouva, lui aussi, le moyen d'autoriser sa licence poétique : il se représenta, en imagination, une sorte d'unité de lieu, en concevant une ligne perpendiculaire tirée d'un point du ciel, et passant par la Sicile pour s'abaisser sur les enfers. On cite encore de Claveret : *le Pèlerin amoureux; — le Roman du Marais; — la Visite différée;* — et une traduction de *Valère Maxime.* C. Brainne.

Bibliothèque du diocèse d'Orléans, par le bénédictin D. Gérou, mss. — *Mémoires* de l'abbé de Marolles. — *Biographie orléanaise.*

CLAVERGER (*Jean*), poëte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut avocat au parlement de Paris, conseiller et maître des requêtes de la reine Marguerite de Navarre. On a de lui un *Recueil de poésies françoises;* Paris, 1624.

Goujet, *Bibliothèque française,* t. XV, p 146.

***CLAVESON** (*Charles* de), poëte religieux français, vivait en 1615; il était chevalier de l'ordre du roi et sous-lieutenant des terres d'Hostun, de Mercurol et Mureil. Il se glorifiait d'avoir toujours été attaché à la religion catholique, et prenait les titres de *Philostaure*, d'*Ami de la Croix* et de *vieux Papiste.* On a de lui des *Oraisons pour les dimanches et féries de l'année et pour les fêtes des saints,* mises en vers français et dédiées à sa sœur Constance de Bauffremont, abbesse de Saint-Menoulx; — *Cent quarante sonnets* religieux dans le genre de ce quatrain :

Nous n'avons rien de plus utile
Pour bien servir Dieu et nos rois,
Qu'ouyr l'Église et le concile,
Oracles de leurs saintes lois.

Goujet, *Bibliothèque française,* t. XV, p. 89.

CLAVIER (*Étienne*), helléniste français, né à Lyon, le 26 décembre 1762, mort le 18 novembre 1817. Il étudia de bonne heure les langues anciennes et l'histoire, avec assez de profondeur pour en retirer un grand avantage lorsqu'il s'occupa de jurisprudence. En 1788 il obtint une charge de conseiller au Châtelet, en remplit les fonctions jusqu'à ce que ce tribunal fut supprimé; puis, lors de la création de la cour de justice criminelle du département de la Seine, il y siégea comme juge jusqu'en 1811, époque de la suppression de cette cour. On sait avec combien d'indépendance il se prononça contre la condamnation de Morcau; et sa réponse aux émissaires du pouvoir, qui demandaient ce service aux juges, est à juste titre devenue historique : « Mais, disait-on, le premier consul ne veut que voir con-

damner le général, et il lui fera grâce.—Et à nous, répondit Clavier, qui nous la fera? » — Les fonctions judiciaires de Clavier ne l'avaient point empêché de se livrer aux études de prédilection de sa jeunesse. Sa réputation comme helléniste était très-grande. En 1809 il fut élu membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, en remplacement de Dupuis. Il mourut presque subitement, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il avait marié sa fille à Paul-Louis Courier.

Les trois principaux ouvrages de Clavier sont ses traductions de la *Bibliothèque d'Apollodore* (Paris, 1805, 2 vol. in-8°), et de *Pausanias* (Paris, 1814-1824, 6 vol. in-8°; les quatre derniers revus et publiés par Coray et P.-L. Courier), et son *Histoire des premiers temps de la Grèce*, (1809, 2 vol. in-8°; 2e éd. 1822, 3 vol. in-8°). Ce dernier ouvrage a été composé surtout d'après les données fournies par Apollodore et par Pausanias, et d'après ce principe : que la mythologie héroïque des Grecs n'est autre chose que leur histoire primitive altérée par des hyperboles et des métaphores. Nous indiquerons encore de Clavier son édition de Plutarque en français (Amyot retouché, avec notes de Brottier et de Vauvilliers), plus sa version de divers traités et fragments inédits de Plutarque; 1801-1806, 21 vol. in-8°; 2e éd., 1818-1821; et parmi ses *Mémoires* lus à l'Institut, ceux *Sur les oracles des anciens; Sur la législation des anciens relative à l'avortement*, et *Sur l'histoire de la famille des Callias*. — Clavier a collaboré aux premiers volumes de la *Biographie universelle*. [Val. Parisot, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Biographie des contemporains.

CLAVIÈRE (*Étienne* de), littérateur français, né à Bourges, vers le milieu du seizième siècle, mort à Paris, le 21 avril 1622. Il fut d'abord principal du collége de Sens, puis avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Claudiani Opera, cum annot. perpetuis*; Paris, 1602, in-4°; — *Panegyricus in adventum Andr. Fremiotti, archiepiscopi Biturie.*; Bourges, 1604, in-4°; — *Persii Satyrarum sex liber explanatus*; Paris, 1607, in-8°; — *Panegyrici, elegiæ et epigrammata*; ibid., 1607, in-8°; — *Juvenalis periphrases prope ænigmaticæ enodatæ*; ibid., 1607, in-8°; — *Figure emblématique en trois langues, où se peut voir une fleur de louanges de Henri IV*; ibid., 1607, in-8°; — *Relatio totius Galliarum Cleri nomine habita coram Henri IV*; ibid., 1608, in-4°; — *de Cæde nefaria Henrici M. carmen*; ibid., 1610, in-8°; — des Notes sur Martial; ibid., 1617, in-fol.; — *Ceres legifera, opus heroici generis*; ibid., 1619, in-4°; — *Floridorum liber singularis, unde pleraque*, etc.; ibid., 1621, in-8°; — Une lettre en latin à Joseph Scaliger, dans le l. II du recueil de Burmann, p. 346.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, éd. Fontette. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV, p. 44.

CLAVIÈRE (*Étienne*), financier et homme d'Etat français, né à Genève, le 27 janvier 1735, mort le 8 décembre 1793. Il vint se fixer à Paris, pour se soustraire aux poursuites que ses opinions lui avaient attirées lors des dissensions intestines qui agitaient sa ville natale. Plein d'habileté et d'audace dans les opérations financières, il contribua à étendre les mouvements de la bourse. Il avait amassé une fortune assez considérable, lorsqu'il se lança avec ardeur dans la carrière de la révolution. Membre zélé de la Société des amis des noirs, lié avec Mirabeau et son collaborateur dans les matières de finance, doué d'un esprit actif, mais irascible et opiniâtre, il se fit bientôt remarquer par sa haine contre la cour et par une critique amère des plans de son compatriote Necker. Brissot, de concert avec les jacobins, le fit porter, en mars 1792, au ministère des finances; dit des *contributions publiques*, et lorsqu'au mois de juin le roi lui reprit son portefeuille, l'Assemblée législative déclara, par un décret, que Clavière emportait l'estime et les regrets de la nation. Après la sanglante journée du 10 août, les Girondins, devenus tout-puissants, réclamèrent et obtinrent la réintégration de leurs amis Rolland et Clavière. Aussi Clavière, partageant les destinées de sa faction, se trouva-t-il ensuite compris dans toutes les accusations qui furent dirigées contre elle. Décrété d'arrestation avec son collègue Lebrun, sur la proposition de Couthon, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, dont il prévint la sentence en se tuant dans sa prison, le 8 décembre 1793. Après s'être entretenu avec d'autres détenus sur la manière la plus prompte de mourir, il avait marqué, avec la pointe de son couteau, la place où il devait frapper, puis il s'était retiré dans sa chambre. Le lendemain on le trouva étendu sur son lit, ayant un couteau enfoncé dans le cœur.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Buchez et Roux, *Hist. parlementaire*. — M. Villaumé, *Hist. de la révol.*

CLAVIGERO (*François-Xavier*), historien mexicain, de l'ordre des Jésuites, né vers 1720, mort à Césène, en octobre 1793. Il employa trente-six ans à parcourir le Mexique et à recueillir des matériaux sur l'histoire de cette contrée avant et depuis l'invasion des Espagnols, se retira à Césène, lors de la suppression de la Compagnie de Jésus, et y publia le fruit de ses recherches, sous le titre : *Storia antica del Messico, cavata da' migliori storici spagnuoli, e da' manoscritti e pitture antiche degli Indiani*; Césène, 1780 et 1781, 4 vol. in-8°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CLAVIGNY (*Jacques* de la Marouse de), théologien français, natif de Bayeux, mort dans la même ville, en 1702. Il fut chanoine dans sa ville natale. On a de lui : *Vie de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre*; Bayeux, 1675, in-12; — *Prières tirées des psaumes que David a faits pour lui comme roi*; 1690, in-12; — *du Luxe selon les sentiments de Tertullien, saint Basile et*

saint Augustin; in-12; — *l'Esprit des psaumes dont l'Église se sert aux vêpres du dimanche*; in-12.

Moréri, *Dict. hist.*

CLAVIJO (*Ruy Gonzalez* DE), homme d'État espagnol, vivait au commencement du quinzième siècle. Le roi de Castille Henri III, qui avait déjà envoyé des ambassadeurs à Tamerlan, confia à Clavijo une mission auprès de ce conquérant, qui faisait alors trembler une grande partie du monde. Pareil voyage était alors chose fort pénible et hérissée de périls. L'intrépide Castillan n'hésita point; il partit au mois de mars 1403, s'embarqua à Cadix, se rendit d'abord en Sicile, puis à Rhodes, de là à Constantinople, et, après un assez long séjour dans cette capitale, il traversa la mer Noire, débarqua à Trébizonde, et s'acheminant par l'Arménie, la Perse septentrionale et le Khoraçan, il atteignit enfin, le 8 septembre 1404, la mystérieuse cité de Samarcande, qui a vu si peu d'Européens et dont l'accès est encore aujourd'hui entouré d'entraves insurmontables et de dangers excessifs. Les envoyés espagnols trouvèrent le monarque tartare fort malade et au terme de son orageuse carrière; ils reçurent d'ailleurs un bon accueil : on leur fit de riches présents. Ils revinrent dans leur patrie, où ils furent de retour après une absence de trois années. Clavijo avait écrit une relation de son périlleux voyage; un écrivain laborieux, Argote de Molina, la mit au jour après un intervalle de près de deux siècles : *Historia del gran Tamerlan e itinerario y enarracion del viage y relacion de la embassada que Ruy Gonzalez de Clavijo le hizo*; Séville, 1582, in-folio. Les détails contenus dans cette relation trouvèrent des incrédules; l'authenticité en fut contestée. On est aujourd'hui plus juste, et on reconnaît dans Clavijo un observateur judicieux et fidèle. Il est à peu près le seul qui ait pénétré dans certaines parties des régions inhospitalières de l'Asie centrale. Son *Historia* fut réimprimée à Madrid, en 1782, in-4°; elle est aussi dans le troisième volume de la *Colleccion de las cronicas y memorias de los reyes de Castilla*, publiée par Amirola; Madrid, 1779, 6 vol. in-4°. G. B.

Mariana, *Historia de España*, t. VII, p. 83. — Antonio, *Bibliotheca hispana vetus*, t. II, p. 195. — Lardner, *History of maritime and island discovery*, t. I, p. 331. — Wimmer, *Histoire des voyages de découvertes* (en allemand); Vienne, 1834, t. III, p. 54.

CLAVIJO Y FAXARDO (*Joseph*), littérateur espagnol, né dans les îles Canaries, vers 1730, mort à Madrid, en 1806. Il vint de bonne heure à Madrid, y publia avec succès le *Pensador*, journal dans le genre du *Spectateur* d'Addison, et fut nommé garde des archives de la couronne. Les sœurs de Beaumarchais résidaient alors en Espagne. Épris de la plus jeune, Clavijo promit de l'épouser; mais, soit inconstance, soit ambition ou vanité, il oublia sa promesse sans renoncer à son amour. Beaumarchais, irrité, se rendit à Madrid, le provoqua en duel, et le força de signer sous sa dictée une déclaration par laquelle il reconnaissait que sa conduite avait été celle d'un malhonnête homme. Muni de cette pièce, il obtint du roi un ordre qui le priva de sa place. La disgrâce de Clavijo eut un terme. En 1773 il fut chargé de la rédaction du *Mercure historique et politique de Madrid*; plus tard, il eut quelque temps la direction du théâtre de *Los Sitios*. Clavijo joignit à une connaissance parfaite de la langue française beaucoup de goût pour l'histoire naturelle, et donna en espagnol une traduction estimée de l'*Histoire naturelle de Buffon*; Madrid, 1785-1790, 12 vol. in-8°. Cet ouvrage lui valut la place de vice-directeur du Cabinet d'histoire naturelle de Madrid, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Gœthe, Marsollier des Vivetières, Dorat-Cubières et d'autres ont mis en scène l'aventure de Clavijo.

Beaumarchais, *Fragment de mon voyage d'Espagne* en 1764. — M. de Loménie, *Vie de Beaumarchais*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1853.

CLAVIJO. *Voy.* VERRA Y CLAVIJO.

CLAVILLE. *Voy.* LEMAÎTRE DE CLAVILLE.

CLAVIUS (*Christophe*), mathématicien allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Bamberg, en 1537, mort à Rome, le 6 février 1612. Ses contemporains l'appelaient *l'Euclide du seizième siècle*. Ses supérieurs l'envoyèrent à Rome, où il professa pendant vingt ans les mathématiques avec un grand éclat. Chargé, en 1581, par le pape Grégoire XIII, des principales opérations de la réforme du calendrier, Clavius s'acquitta de ce travail avec succès; néanmoins, il eut à réfuter les critiques injustes de plusieurs de ses contemporains. Ses principaux ouvrages sont : *Euclidis Elementorum libri XVI, cum scholiis*; Rome, 1574; souvent réimprimés; — *Gnomonices libri VIII*; ibid., 1581, in-fol.; — *Calendarii romani gregoriani explicatio, jussu Clementis VIII*; ibid., 1603, in-fol.; — *Computus ecclesiasticus per digitorum articulos et tabulas traditus*; ibid., 1603, in-8°. Les ouvrages de Clavius ont été recueillis à Mayence, 1612, 5 vol. in-fol.

Vossius, *de Scientiis mathematicis*. — Bailly, *Hist. de l'astronomie moderne*, t. Ier, p. 396. — Alegambe, *Bibliotheca scriptor. Societatis Jesu*. — Crasso, *Teatro d'uomini letterati*. — De Rossi, *Pinacotheca*. — Bayle, *Dict. hist.*

CLAY. *Voyez* CLAJUS.

* **CLAY** (*Henri*), homme d'État américain, né à Hanovre, dans l'État de Virginie, le 12 avril 1777, mort le 29 juin 1852. Privé de son père dès l'âge de cinq ans, il fut élevé sous les yeux de sa mère, qui avait cinq enfants et pas de fortune. Il reçut sa première instruction dans une école de village, où il ne se rendait pas assidûment, obligé de faire valoir avec ses frères le domaine paternel. A quinze ans il fut placé et resta un an chez un droguiste de Richemond en Virginie, puis il devint expéditionnaire au greffe de la cour supérieure de la chancellerie de l'État, siégeant dans cette ville. On l'engagea à étudier

le droit; il suivit ce conseil, et à vingt ans fut reçu avocat. Il alla s'établir et exerça avec succès sa profession dans le Kentucky. C'était au moment où l'on songeait à refaire la constitution de cet État. Il se prononça alors, mais en vain, pour l'émancipation des noirs. En 1803 il fut élu membre de la chambre des représentants de sa province, et en 1806 il fut envoyé à Washington pour y remplir les fonctions de sénateur. Redevenu membre de la chambre des représentants du Kentucky, il fut nommé *orateur* de cette assemblée. Il retourna à Washington en qualité de sénateur de 1809 à 1811, et à cette époque, élu membre de la chambre des représentants des États-Unis, il fut nommé président de ce corps politique. Il s'était depuis longtemps fait remarquer par son talent oratoire. Quoiqu'il eût fortement engagé son pays à combattre par les armes les prétentions de l'Angleterre, il fut un des cinq commissaires envoyés en 1814 à Gand pour y négocier la paix avec la Grande-Bretagne. Il fit rayer du traité conclu alors la clause qui accordait à l'Angleterre le droit de naviguer sur le Mississipi, depuis l'embouchure jusqu'à la source. En attendant la ratification du traité, il passa deux mois à Paris, où il connut, entre autres célébrités, madame de Staël. A la nouvelle de la victoire de la Nouvelle-Orléans. «Maintenant, dit-il, je pourrai aller en Angleterre sans m'exposer à des mortifications»; et il retourna en Amérique en passant par l'Angleterre. Sous le président Monroe, de 1817 à 1825, Clay chercha toujours à accroître son autorité dans la chambre des représentants. Ce fut lui qui, en 1824, engagea le congrès à déclarer que les États-Unis prendraient parti en faveur des républiques de l'Amérique méridionale dans le cas où les États européens interviendraient en faveur de l'Espagne. Un nouveau président devant être élu vers la fin de l'année 1824, Clay aurait pu se mettre au nombre des concurrents. Cependant, les voix étaient divisées entre le général Jackson, Adams et Crawfurd : aucun des concurrents n'ayant obtenu la majorité absolue, le choix, d'après la constitution, devait être fait par la chambre des représentants. Henry Clay sut alors faire réussir l'élection de son protecteur, Adams (1825), qui lui conféra aussitôt la charge de secrétaire d'État aux affaires étrangères. Ami et conseiller intime du président, Clay vit bientôt se former contre lui une forte opposition dans la chambre des représentants. John Randolph, représentant de la Virginie, l'appela en séance publique « un homme qui trichait au jeu », voulant faire allusion à sa passion pour le jeu. Cette qualification amena (avril 1826) entre Clay et Randolph un duel, qui se termina sans qu'il y eût une goutte de sang versée. En sa qualité de secrétaire d'État, Clay négocia auprès de l'empereur de Russie et du roi d'Espagne (1825) la reconnaissance des nouvelles républiques de l'Amérique du Sud, en alléguant surtout que dans toute l'Amérique il ne se trouverait pas une seule épée qui voulût jamais combattre pour l'Espagne. Le premier répondit d'une manière évasive, et le dernier déclara qu'il n'abandonnerait jamais les droits de l'Espagne sur les colonies rebelles. Lors de l'élection de 1828 pour la présidence, Clay partagea les voix avec Jackson et Adams; mais Jackson l'emporta, et Van Buren, ennemi déclaré de Clay, fut nommé secrétaire d'État et plus tard vice-président. Depuis lors Clay, en sa qualité de membre du sénat pour le Kentucky, se mit dans plusieurs occasions à la tête de l'opposition, surtout dans les négociations entamées avec l'Angleterre au sujet du commerce avec les colonies anglaises. Dans l'élection pour le renouvellement du président (1833), il eut encore des voix; mais une majorité considérable réélut Jackson. Il propagea activement l'œuvre qui, avec des noirs affranchis, fondait, sur la côte d'Afrique, la colonie de *Liberia*. Ce fut lui qui, en 1832, proposa la loi de douanes qui porte son nom (*Clay's bill*), et qu'on appelle aussi *loi du compromis*, aux termes de laquelle un tarif décroissant devait remplacer celui de 1832, de telle façon qu'au bout de dix ans aucun droit d'entrée n'excédât 20 pour 100; il était stipulé en outre que toutes les matières premières entreraient en franchise. Dans l'affaire de l'indemnité française, il exerça (1835) une grande et heureuse influence sur le sénat.

Ses candidatures à la présidence devaient toujours échouer, peut-être parce qu'il arrive rarement aux partis de choisir le plus digne. Ce fut Van Buren qui l'emporta en 1836. Celui-ci était sans doute un homme remarquable; mais il n'avait pas rendu encore à son pays les mêmes services que son compétiteur. Henri Clay ne réussit pas mieux en 1844, et son parti même, comme il arrive si souvent, se retira de lui, voyant que la fortune l'abandonnait. Clay abandonna alors quelque temps la politique, pour aller vivre en sage dans son domaine d'Ashland. Lors de la guerre amenée entre le Mexique et les États-Unis par la question du Texas, Clay perdit un fils (1846), placé à la tête d'une brigade d'artillerie. Il allait se retirer définitivement de l'arène politique, quand les prétentions croissantes des États à esclaves le contraignirent de rentrer de nouveau dans le champ de la polémique. Élu au sénat par le Kentucky, il essaya du rôle honnête, mais rarement heureux en ces matières, de médiateur. Il ne recueillit que l'ingratitude; on chercha même à le rendre ridicule, et on alla jusqu'à l'appeler le *bill omnibus*, à cause du nombre de propositions qu'il émettait sur tous les sujets. Cependant son plan de conciliation fut adopté, en définitive. Ce fut important service fut le dernier qu'il rendit à sa patrie. Il se démit de ses fonctions de sénateur à la fin de 1851. Sa mort fit comprendre à l'Amérique la perte considérable qu'elle venait de faire : on lui rendit enfin justice, et de

mmages publics honorèrent de toutes parts mémoire.

Monit. univ. — Lesur, *Ann. hist. univer.* — *Conversations-Lexicon.*

*CLAY (*Cassius*), homme d'État, et chef de rti américain, neveu du précédent, né en 1810. fut élevé dans le Kentucky, sous la tutelle de n oncle, annonça de bonne heure de rares tants pour la politique, de grandes facultés oraires, devint par sa loyauté l'idole des chevaresqués habitants du Kentucky, et ne tarda pas abandonner le système politique suivi par son ncle. Aussi les partisans de l'abolition de l'esavage, les *émancipationistes* l'envoyèrent-ils abord à l'assemblée législative de l'État, puis la chambre des représentants du congrès. A l'éoque de la guerre contre le Mexique, il comandait cette audacieuse avant-garde qui, après plus héroïque résistance, tomba au pouvoir s Mexicains, et fut détenue prisonnière dans forteresse de Pérote. Au mois de novemre 1849, dans la lutte qui éclata entre les parsans de l'esclavage et les abolitionistes du entucky, grièvement blessé d'un coup de uteau, il conserva encore en tombant assez e force et de présence d'esprit pour tirer un oup de pistolet à son adversaire et l'atteindre u cœur. Guéri de sa blessure au bout d'une anée seulement, il recommença résolument la uerre contre l'esclavage. En 1851 il se porta andidat aux fonctions de gouverneur du Kenucky; s'il échoua, il eut du moins la gloire de ire consacrer dans cet État, pour la première is, la liberté de la presse et de la parole ur la question de l'esclavage. Il fut le plus émiient des orateurs dans la convention nationale les *free soilers*, tenue en septembre 1851. Il ariverait sans doute à la présidence si la démoratie des *free soilers* venait à l'emporter sur la démocratie conservatrice. Dans la vie privée, Cassius Clay est un homme de mœurs exemplaires et d'un caractère aimable. Il est auteur le plusieurs ouvrages de philosophie et d'économie politique, qui tous ont pour but de contribuer à la réalisation la plus radicale possible du principe démocratique. Il est d'ailleurs le fondateur du parti de l'émancipation des esclaves.

Conversations-Lexicon.

CLAYTON (*Jean*), médecin et botaniste anglais, né vers 1685, à Fulham, dans le comté de Kent, mort le 15 décembre 1773. Il rejoignit en 1705 son père, procureur général dans la Virginie, y pratiqua la médecine, et recueillit sur l'histoire naturelle de cette contrée des observations, qui ont été insérées dans les volumes 17, 18 et 41 des *Transactions philosophiques*. Il forma aussi un herbier, qui servit à Gronovius et à Linné pour composer la *Flora Virginica, exhibens plantas quas in Virginia J. Clayton collegit;* Leyde, 1739 et 1743, deux parties, in-8°; ibid., 1762, in-4°, avec une carte géographique : le fils de Gronovius fit paraître la troisième partie. Cet ouvrage est le premier qui ait paru sur la flore de la Virginie. Gronovius donna, en l'honneur de Clayton, le nom de *claytonia* à un genre de plantes de la famille des portulacées.

Rose, *New biograph. dictionary.*

CLAYTON (*Robert*), théologien anglican, né à Dublin, en 1695, mort le 26 février 1758. Il dut son avancement dans les dignités ecclésiastiques au docteur Clarke. Celui-ci, ayant eu occasion de remarquer son caractère généreux et charitable, le recommanda à la reine Caroline. Clayton fut successivement évêque de Killala, de Cork, de Cloyher. Ses principaux ouvrages, écrits en anglais, sont : une *Introduction à l'histoire des Juifs;* traduite en français, Leyde, 1747, in-4°; — *Défense de la Chronologie de la Bible hébraïque;* 1747, in-4°; — *Dissertation sur les prophéties;* 1749; — *Recherche impartiale sur le temps de la venue du Messie;* 1751; — *Défense de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en trois parties; 1752-1757; — *Journal d'un voyage au grand Caire et au mont Sinaï, et retour;* traduit d'un manuscrit composé par le préfet d'Égypte, etc.; 1753, in-4° et in-8°; — Quelques lettres entre l'évêque Clayton et Guillaume Penn *Sur le baptême;* 1755; — *Pensées sur l'amour-propre, les idées innées, le libre arbitre, le goût, le sentiment, la liberté et la nécessité*, etc.; 1754, in-8°. Clayton avait attaqué le dogme de la Trinité dans plusieurs de ses ouvrages. Il fut cité devant une assemblée d'évêques, pour y rendre compte de ses doctrines; mais la mort vint le soustraire aux censures ecclésiastiques.

Biographia britannica. — Rose, *New biograph. dictionary.*

**CLAYTON (*John*), homme d'État américain né dans l'État de Delaware. Il se fit d'abord connaître comme avocat. Élu membre de l'assemblée législative de son État, il s'y distingua comme orateur, et défendit avec chaleur les principes des whigs. Il ne tarda pas à être envoyé au sénat, où, sans jamais manquer de modération, il se montra adversaire plein de finesse, et mania parfois l'arme du sarcasme avec un rare bonheur. Après avoir siégé plusieurs années au sénat, il fut appelé par le président Taylor au poste important de secrétaire d'État, et chargé de la composition du cabinet. Les circonstances étaient des plus critiques : il ne fallait pas seulement suivre une politique extérieure qu'approuverait la majorité du peuple, il s'agissait encore de lutter contre les difficultés qu'avait fait naître la question de l'esclavage. Tout en restant fidèle aux principes des whigs, Clayton fut exposé et aux attaques les plus violentes de la part des démocrates et aux reproches d'une grande fraction de son propre parti. Il s'attira l'animadversion des démocrates par sa persistance à défendre la politique de non-intervention à l'égard des puissances européennes, et se brouilla avec les whigs du nord par sa condescendance

pour les États du sud. On le blâma presque généralement pour le traité qu'il conclut avec l'Angleterre au sujet de Nicaragua, et on le désapprouva dans la discussion qu'il eut avec le major Guillaume-Tell Poussin, envoyé en 1848 comme plénipotentiaire de la république française. Enfin, par suite de l'escroquerie commise dans l'exercice de ses fonctions par Crawfurd, ministre de la guerre, il perdit toute la confiance du peuple, et dut donner sa démission à la mort du général Taylor. Les fautes de Clayton ont sans doute été nombreuses; néanmoins, on peut dire que la triste réputation qui s'est attachée à son administration provient surtout de l'incapacité de ses collègues. Comme homme privé, il est resté inattaquable : ses adversaires politiques se plaisent à le reconnaître. Clayton a repris sa place au barreau.

Conversations-Lexicon.

* **CLÉANDRE** (Κλέανδρος), général lacédémonien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Harmoste de Byzance en 400, il promit de venir à Calpe avec des vaisseaux pour transporter en Europe les soldats grecs qui achevaient la fameuse retraite des dix mille; mais il refusa longtemps de tenir sa promesse, et déclara même qu'aucune ville grecque ne pouvait être ouverte aux débris de l'expédition du jeune Cyrus. On voit dans l'*Anabase* de Xénophon par quelles longues négociations les chefs des Grecs amenèrent l'harmoste spartiate à une détermination plus favorable, mais qui fut traversée par le mauvais vouloir de l'amiral Anaxibius. Cléandre fut remplacé dans le gouvernement de Byzance par Aristarque.

Xénophon, *Anabasis*, VI, VII.

* **CLÉANDRE**, général grec, fils de Polémocrate et lieutenant d'Alexandre le Grand, fut mis à mort en 325 avant J. C. Pendant l'hiver de 334, Alexandre, qui se trouvait en Carie, le chargea d'aller rassembler des mercenaires dans le Péloponnèse. Cléandre mit plusieurs années à s'acquitter de cette mission, et il rejoignit, avec les renforts qu'il amenait de Grèce, Alexandre au siége de Tyr, en 331. Ce fut Cléandre qui, par l'ordre d'Alexandre, tua Parménion, sous lequel il servait en qualité de gouverneur en second d'Ecbatane. A l'arrivée d'Alexandre en Caramanie, en 325, Cléandre accourut auprès de ce prince avec les autres gouverneurs de la Médie. Accusé ainsi que ses collègues d'avoir désolé le pays par ses brigandages, déshonoré les plus illustres familles par ses violences, et pillé jusqu'aux tombeaux et aux temples, il fut mis à mort par l'ordre d'Alexandre.

Arrien, *Anab.*, VI, 27. — Diodore, XVII. — Plutarque, *Alexander*. — Quinte-Curce, X. — Justin, XII, 10.

* **CLÉANDRE**, esclave phrygien et premier ministre de Commode, mort vers 189 après J.-C. Conduit à Rome comme esclave, vendu à l'encan, attaché à la domesticité du palais en qualité de portier, il attira l'attention et gagna la faveur de l'empereur Commode, qui l'éleva à la dignité de chambellan, puis à celle de premier ministre après la mort de Perennis. L'esclave phrygien, devenu maître de l'empire, mit publiquement en vente toutes les charges civiles et militaires, et multiplia le nombre des magistratures au point de créer dans une seule année vingt-cinq consuls, parmi lesquels on remarque Septime Sévère, qui fut plus tard empereur. Les sommes immenses amassées par un pareil trafic servirent aux prodigalités de l'empereur et de son ministre, et celui-ci tomba aussi vite qu'il s'était élevé. Papirius Dionysius, préfet de *l'annone*, exploita contre lui la cherté des grains, et provoqua un soulèvement. Pendant une course de chars, une troupe d'enfants, à la tête desquels on voyait, dit Dion Cassius, une grande fille d'un regard fier et terrible, entra dans le cirque en poussant de grands cris contre Cléandre. Le peuple, y répondant par des cris semblables, se précipita hors de Rome, vers le palais de Quintilie, où Cléandre se trouvait avec Commode, en accablant le ministre de malédictions, et en demandant sa tête à l'empereur. Cléandre ordonna à la cavalerie prétorienne de charger la foule, qui rentra dans Rome en désordre. Mais une fois dans la ville, les insurgés se barricadèrent dans les maisons, et firent pleuvoir des pierres et des tuiles sur les cavaliers. L'infanterie de la garde se déclara pour le peuple. A cette nouvelle Commode ordonna la mort de son ministre, et en fit jeter le cadavre au peuple. La femme de Cléandre, ancienne maîtresse de Commode, ses enfants, dont l'un était toujours sur les genoux de l'empereur, ses affranchis et ses amis, furent aussitôt égorgés, et leurs corps après avoir été longtemps traînés dans les rues finirent par être jetés dans les cloaques.

Dion-Cassius, LXXII, 12, 13 — Hérodien, I, 12, 10. — Lampride, *Commode*, 6, 7, 11. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. II.

CLÉANDRIDAS (Κλεανδρίδας), général spartiate, vivait vers 450 avant J.-C. Chargé par les éphores de servir de conseiller au jeune roi Plisthonax pendant l'invasion de l'Attique en 445, il se laissa gagner par Périclès, et décida Plisthonax à rentrer dans le Péloponnèse. Condamné à mort pour ce fait, il se sauva à Thurium, et obtint le droit de cité dans cette ville. Plus tard il commanda les Thuriens dans leur guerre contre les Tarentins. Il eut pour fils Gylippe.

Plutarque, *Périclès*, 22 ; *Nicias*, 28 — Thucydide, VI, 104, 93; VII, 2. —Diodore, XIII, 106. — Strabon, VI.

* **CLÉANOR** (Κλεάνωρ), un des chefs de la retraite des dix mille, né à Orchomène, dans l'Arcadie, vivait vers 400 avant J.-C. Il entra au service du jeune Cyrus, et après la bataille de Cunaxa, en 401, il refusa, au nom des Grecs, de rendre les armes à Artaxercès. Lorsque Tissapherne se fut saisi par trahison de Cléarque et des autres généraux, Cléanor fut un des officiers grecs élus pour les remplacer, et se trouva ainsi un des chefs de l'admirable retraite des dix mille. Au terme de cette retraite, il pressa ses

compagnons, déçus par l'aventurier Cératadès, d'entrer au service du prince thrace Seuthès, dont il avait reçu des présents. Plus tard nous le voyons occupé avec Xénophon à obtenir de Seuthès la solde promise.

Xénophon, *Anabasis*, VII.

CLÉANTHE (Κλεάνθης), ancien peintre de Corinthe, vivait à une époque incertaine. Il est cité parmi les inventeurs de l'art par Pline et Athénagoras. On voyait dans le temple de Diane près de l'Alphée une peinture de Cléanthe représentant la naissance de Diane.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 5. — Athénagoras, *Legat. pro Christ.*, c. 17 — Strabon, VIII. — Athénée, VIII.

CLÉANTHE, philosophe stoïcien, naquit à Assos, ville de la Troade, dans les premières années du quatrième siècle avant J.-C., succéda à Zénon de Cittium dans la direction de l'école stoïcienne, et mourut vers 225 av. J.-C. La philosophie du Portique paraît s'être d'abord recrutée parmi des hommes d'une naissance obscure, éprouvés par les luttes et les privations de la vie, et enseignant, par leur exemple autant que par leurs discours, à mépriser les richesses et les voluptés, comme une servitude, et à porter fièrement la pauvreté. Cléanthe exerça d'abord la profession d'athlète; plus tard il vint à Athènes, s'attacha à Zénon, et en embrassa avec ardeur la doctrine. On dit que sa pauvreté était si grande que pour fournir à ses besoins et payer à Zénon l'obole que celui-ci exigeait de ses disciples, il fut obligé de se louer à un jardinier. Le jour il s'adonnait tout entier à l'étude, et trop pauvre pour acheter du papier, écrivait sur des crânes et des os de bœuf tout ce qu'il avait recueilli de la bouche de son maître; la nuit, il tirait de l'eau pour arroser des jardins, ou blutait de la farine. Cette infatigable assiduité au travail lui valut le surnom de second Hercule, et lui attira l'estime et l'amitié de Zénon, l'admiration des Athéniens, et des présents d'Antigone, roi de Macédoine, qui avait un goût marqué pour la doctrine stoïcienne. Cléanthe avait, dit-on, plus d'amour pour la science que de facilité naturelle et de pénétration dans l'esprit. Il cheminait lentement sur les traces de son maître, notant fidèlement ce qu'il lui entendait dire pour en faire la matière de ses réflexions. On lui demandait un jour quel précepte il fallait surtout donner à un jeune homme; il répondit par un vers d'Électre : « Silence, va doucement. » Plus d'une fois cette lenteur de conception exposa Cléanthe aux railleries de ses condisciples. Il supportait leurs sarcasmes avec un sang-froid vraiment stoïque. — « Ane! répondit-il un jour à quelqu'un qui lui donnait ce nom, soit; mais le seul dont les reins peuvent porter le fardeau de Zénon. »

Cléanthe mourut, dit-on, volontairement, comme Zénon, son maître. Le suicide semble avoir été dès la naissance du stoïcisme le dernier mot de cette doctrine, qui marque dans l'histoire de la philosophie ancienne un abaissement du génie spéculatif et une préoccupation presque exclusive de la liberté humaine. La mort est pour le sage des stoïciens le suprême et inviolable asile où il doit se retirer, quand les maux de la vie l'assiègent et menacent de le forcer.

S'il faut en croire le petit nombre de témoignages qui se rapportent à Cléanthe, son rôle comme chef du Portique fut purement négatif. Génie ferme, mais sans originalité, esprit plus solide que brillant, moins propre à remplir les vides d'une doctrine incomplète et à en coordonner les diverses parties qu'à se l'assimiler profondément, Cléanthe sut, par son caractère autant que par son enseignement, maintenir avec vigueur et conserver pur de toute altération l'héritage qu'il avait reçu des mains de Zénon. Tandis que quelques-uns des disciples du fondateur de l'école, Herillus de Carthage, Ariston de Chios, s'égaraient dans diverses routes, en voulant développer les conséquences de la doctrine du maître, Cléanthe ne chercha d'autre gloire que celle d'interprète fidèle de Zénon.

Diogène de Laerte, dans son incohérente analyse de la doctrine des premiers stoïciens, à l'article *Zénon*, rapporte plusieurs opinions particulières à Cléanthe, mais qui ne sont pas assez considérables pour trouver place ici. Sénèque, dans sa 107e lettre à Lucilius, cite, en les traduisant, quelques vers de Cléanthe, qui n'ont qu'un médiocre intérêt. Enfin, Cicéron, dans son *de Natura deorum*, nous rapporte les diverses opinions que Zénon professait touchant la nature de la Divinité. Tantôt il la confond avec le monde lui-même, tantôt il l'appelle l'âme et l'intelligence de l'univers, ailleurs un feu répandu partout, et qui embrase toute la nature. Parmi les raisons qui inspirent à l'homme la croyance à la Divinité, Cléanthe s'étendait principalement, au dire de Cicéron, sur la beauté et l'harmonie de toutes les parties de l'univers, la constance des mouvements des astres, l'ordre et le dessein qui apparaissent partout, et qui prouvent que la nature est soumise à une intelligence qui la gouverne.

Diogène de Laerte nous a laissé une liste assez longue des ouvrages de Cléanthe. Un de ces ouvrages, sur la volupté, est en même temps cité par Cicéron. Ce catalogue est tout ce qui nous reste de ce philosophe, à l'exception de quelques rares fragments, dont le plus étendu est un hymne à Jupiter que Stobée nous a conservé. Cet hymne est plus remarquable par la grandeur et l'élévation des pensées que par la forme, qui est en général assez rude. Quelques critiques, jaloux à l'excès de tout ce que l'antiquité païenne a produit de grand, ont voulu trouver dans ce fragment, très-profondément marqué à l'empreinte du stoïcisme, comme un reflet anticipé de l'esprit chrétien. Mais en vérité qu'est-ce que l'esprit chrétien au troisième siècle avant J.-C.?

B. Aubé.

Diogène de Laerte, LVII. — Cicéron, *de Nat. deor.*, I, 14; II, 3; III, 7. — Sénèque, *Lettre à Lucil*, CVIIe.

— Plutarq., *de Rect. rat. aud.*, 18; *de Stoic. repugn.* — Stobée, *Eclog.*

CLÉARQUE (Κλέαρχος), général spartiate, fils de Ramphias, assassiné en 401 avant J.-C. Chargé en 410 d'un commandement important dans l'Hellespont, il combattit à la bataille de Cyzique sous les ordres de Mindarus, qui lui confia la partie de la flotte opposée aux vaisseaux de Thrasybule. Dans la même année, sur la proposition d'Agis, il fut envoyé à Chalcédoine et à Byzance, pour s'opposer aux achats de blé faits par les Athéniens, et fixa sa résidence dans la dernière ville en qualité d'harmoste. Lorsque Byzance fut assiégée par les Athéniens, en 408, Cléarque réserva toutes les provisions pour les soldats, et réduisit ainsi les Byzantins à un tel excès de famine, qu'ils rendirent leur ville aux Athéniens. Cléarque, qui se trouvait en Asie lorsque cet événement s'accomplit, fut mis en jugement, à son retour à Sparte et condamné à une amende, mais sans être privé de son grade militaire. En 406, il assista à la bataille des Arginuses, et reçut de Callicratidas, mortellement blessé, le commandement en chef de la flotte. A la fin de la guerre du Peloponnèse, Cléarque, qui ne pouvait supporter la paix, se fit envoyer en Thrace pour protéger les Grecs contre les habitants de ce pays. Malgré les ordres des éphores, il se rendit à Byzance, où il se conduisit avec une grande cruauté, mit à mort les principaux citoyens, s'empara de leurs propriétés, et avec le produit de ses confiscations leva des mercenaires, qui l'aidèrent à se maintenir dans la ville. Les éphores, voyant qu'il ne faisait aucun cas de leurs décrets, envoyèrent contre lui des troupes sous les ordres de Panthoïdès. Cléarque, ne se croyant pas en sûreté dans Byzance, se retira à Selymbria. Assiégé dans cette ville, il se sauva pendant la nuit, et se rendit en Asie, à la cour du jeune Cyrus. Ce prince, qui voulait lever, sans exciter les soupçons, une armée aussi nombreuse que possible, fournit à Cléarque des sommes considérables, avec lesquelles celui-ci enrôla des mercenaires, qu'il employa, en attendant les ordres de Cyrus, à protéger les Grecs de la Chersonèse de Thrace contre les barbares des environs. Lorsque Cyrus se fut décidé à commencer son expédition, Cléarque le rejoignit à Célènes, en Phrygie, avec deux mille Grecs; ceux-ci ignoraient encore le but de cette campagne, et lorsqu'ils le connurent, ils refusèrent d'aller plus loin. Cléarque ne les y décida qu'à force d'instances, et en s'exposant à de grands dangers. A la bataille de Cunaxa, il commandait l'aile droite des Grecs, et, malgré les ordres de Cyrus, il s'obstina à ne pas quitter les bords de l'Euphrate. Plutarque le blâme de cette prudence excessive, qui semble avoir causé la perte de la bataille. Dès le commencement de la retraite des dix mille, Cléarque fut facilement reconnu pour général en chef, et il déploya dans ce commandement beaucoup de prudence, d'énergie et une grande sévérité pour le maintien de la discipline. Tombant dans un piége que lui tendait le satrape Tissapherne, il eut l'imprudence de se rendre dans le camp des Perses avec quatre généraux et vingt officiers. Ces derniers furent massacrés, et Cléarque ainsi que ses quatre collègues envoyés à la cour d'Artaxercès, qui, malgré les instances de la reine mère, Parysatis, les fit mettre à mort. Au récit de leur supplice Ctésias, d'ailleurs témoin oculaire, ajoute les détails suivants, que Plutarque appelle avec raison une fable tragique : « Les corps des capitaines furent après leur mort déchirés par les chiens et par les oiseaux de proie; mais un tourbillon de vent, qui s'éleva tout à coup, porta sur le corps de Cléarque une grande quantité de sable qui le couvrit tout entier et lui fit comme un tombeau, autour duquel quelques palmiers formèrent en peu de temps un bois agréable, et ombragèrent tous les environs; ce qui donna au roi un vif regret d'avoir fait mourir dans Cléarque un homme chéri des dieux. »

Xénophon, *Anabasis*, I, 11. — Diodore, XIV. — Plutarque, *Artaxercès*.

CLÉARQUE, tyran d'Héraclée, sur le Pont Euxin, né dans cette ville, en 411 avant J.-C., mort en 353. Dans sa jeunesse, il visita Athènes et étudia sous Platon et Isocrate. Banni plus tard d'Héraclée, il se retira près de Mithridate Ier, roi de Cappadoce. Rappelé par les nobles, qui voulaient l'opposer aux prétentions séditieuses du peuple, il convint avec Mithridate de lui livrer Héraclée, à condition que lui, Cléarque, en serait le gouverneur. Mais s'apercevant qu'il pouvait s'emparer de cette ville sans l'aide du roi de Cappadoce, il abusa de la confiance de ce prince, se saisit de lui et de ses amis, et leur fit payer chèrement la liberté. Aussi infidèle au parti oligarchique qu'à Mithridate, il se mit à la tête du peuple, prit une garde de mercenaires, se débarrassa des principaux citoyens par l'exil ou la mort, et s'empara de la tyrannie. Despote cruel et superbe, il prit les attributs de la divinité, et donna à un de ses fils le nom de Κεραυνός (la Foudre). Malgré cette apothéose qu'il s'accorda de son vivant, et en dépit de toutes les précautions qu'il prit contre les assassins, il fut tué par Chion et Léon, après douze ans de règne.

Diodore, XV, 81; XVI, 36. — Justin, XVI, 4, 5. — Polyen, II, 30. — Memnon, dans la *Bibliothèque* de Photius. — Plutarque, *de Alex. fort.*, II, 5; *ad Princip. inerud.*, 4. — Théopompe, dans Athénée, II. — Isocrate, *Ep. a Timoth.* — Suidas, au mot Κλέαρχος.

***CLÉARQUE** de Soles, polygraphe grec, vivait vers 320 avant J.-C. Élève d'Aristote, il composa les ouvrages suivants, tous perdus aujourd'hui : — Βίοι, recueil biographique en huit livres; — un Commentaire sur le *Timée* de Platon; — Πλάτωνος ἐγκώμιον; — Περὶ τῶν ἐν τῇ Πλάτωνος Πολιτείᾳ μαθηματικῶς εἰρημένων — Γεργίθιος, traité sur la flatterie, ainsi intitulé suivant Athénée, à cause de Gergithius, un des courtisans d'Alexandre; — περὶ Παιδείας; —

περὶ Φιλίας, — Παροιμίαι; — περὶ Γρίφων, recueil d'énigmes; — Ἐρωτικά, recueil d'histoires amoureuses, — περὶ Γραφῶν : ce titre, donné par Athénée, est douteux; — περὶ Νάρκης, ou *sur la torpille*; — περὶ τῶν Ἐνύδρων, ou *sur les animaux aquatiques;* — περὶ Θινῶν; περὶ Σκελετῶν, ouvrage d'anatomie; — περὶ Ὕπνου : l'authenticité de ce traité est douteuse. Clément d'Alexandrie le cite pour prouver qu'Aristote connaissait les livres juifs. Quant au traité *de la Tactique militaire*, mentionné par Elien, on ne sait s'il appartient à Cléarque de Soles ou au tyran d'Héraclée,

Athénée, VI, IX, XII, XIV, XV. — Diogène Laerce, III, 2. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, III.— Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 15. — Vossius, *de Historicis græcis*.

***CLÉARQUE**, poëte athénien de la nouvelle comédie, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Il nous reste des fragments de quatre de ses comédies, savoir : Κιθαρῳδός, Κορινθίοι, Πάνδροσος, et une comédie, dont le titre est inconnu.

Athénée, X, XIV. — Eustathe, *ad Odyss.*, p. 1623, 47. — Meinecke, *Com. græc.*

CLÉARQUE ET OXYATHRÈS, tyrans d'Héraclée, petits-fils de Cléarque, vivaient vers 300 avant J.-C. Après la mort de leur père Denys, en 302, Amastris (*voy.* ce nom), leur mère, épousa Lysimaque, qui servit de tuteur aux jeunes princes. Quand Cléarque fut majeur, il prit les rênes du gouvernement, et se signala par son courage dans plusieurs expéditions. Il fut fait prisonnier par les Gètes avec Lysimaque, et racheté par les soins de celui-ci. De retour à Héraclée, il s'unit avec Oxyathrès pour faire périr Amastris. Lysimaque, qui se trouvait alors en Thrace, accourut, et fit mettre à mort les deux fils parricides, vers 287 avant J.-C.

Memnon, dans les *Historicorum græcorum fragmenta* de C. Müller, publiés par M. Am. Fir. Didot, t. III.

***CLÉARQUE**, statuaire grec, né à Rhégium, vivait vers la soixante-douzième olympiade. Élève du Corinthien Eucheir, il fut le maître du célèbre Pythagore, qui florissait au temps de Myron et de Polyclète. Toute la généalogie de l'école à laquelle appartient Cléarque est donnée par Pausanias.

Pausanias, VI. — Heyne, *Opusc. acad.*, V.

***CLEDONIUS**, grammairien byzantin, d'une époque incertaine. On ne sait absolument rien de lui; mais on a conjecturé qu'il avait été attaché à l'*Auditorium*, ou université établie dans le capitole de Constantinople. On a de Cledonius un essai de grammaire latine publié par Putsch, d'après un manuscrit unique et très-imparfait. Cet ouvrage, intitulé : *Ars Cledonii, romani senatoris, Constantinopolitani grammatici*, est un commentaire sur le célèbre traité de Donat; il se divise en deux parties : dans la première, *Ars prima*, se trouvent des explications sur l'*Editio prima* de Donat; la seconde, *Ars secunda*, contient un commentaire sur l'*Editio secunda* du même grammairien. La seule édition de l'*Ars Cledonii* est celle de Putsch : *Grammaticæ latinæ auctores antiqui;* Hanovre, 1605, in-4°.

Osann, *Beiträge zur Griech und Röm. Litteratur-Gesch.*, vol. II.

CLÉEF (VAN), nom d'une famille de peintres flamands, dont les plus distingués sont :

Willem, né à Anvers : il se distingua par ses peintures historiques.

Joseph, dit *le Fou*, fils du précédent, né à Anvers, en 1479, mort en 1529. Il suivit les leçons de son père, et devint un des premiers coloristes de l'école flamande. Il fit un voyage en Espagne, et fut présenté à Philippe par Antonio Moro, peintre du roi. Joseph de Cléef ne pouvait souffrir que les tableaux du Titien fussent préférés aux siens, et la supériorité notoire du peintre italien dérangea la raison de Joseph. On le vit se promener par les rues avec un habit vernissé de térébentine. Il prit la singulière habitude de peindre ses tableaux des deux côtés, afin qu'en les retournant on ne vît rien de désagréable. Il fit encore d'autres extravagances, dont la plus fâcheuse fut qu'à mesure qu'il pouvait retrouver un de ses tableaux, il le retouchait et le gâtait. Sa famille fut obligée de le faire enfermer. On cite parmi ses nombreuses productions : à Anvers, dans l'église Notre-Dame, *Saints Côme et Damien;* — à Middelbourg, une *Vierge*, dont le fond est un charmant paysage de Patener; — à Amsterdam, un *Bacchus à cheveux gris*. En le peignant ainsi Joseph Cléef a voulu montrer que l'habitude de l'ivresse avance l'âge.

Henry, frère du précédent, né à Anvers, en 1500. Il était excellent paysagiste, et voyagea longtemps en Italie. Les paysages dont cet artiste a embelli les tableaux des autres peintres sont remplis de vérité. On a de lui : des *Ruines antiques*, qui ont été gravées; — un grand nombre de *Vues de Constantinople* et de ses environs, d'après les dessins de Melchior Lorch; — la parabole de *l'Enfant prodigue*, peinte à Vienne, d'une manière bizarre et avec des costumes flamands.

Martin, deuxième frère de Joseph, né à Anvers, en 1520, mort en 1570. Il était élève de Franc-Flore. Il quitta le genre historique, et composa de petits sujets. Il faisait les personnages de plusieurs paysagistes, principalement ceux de son frère Henry et de Coninxloo. Incommodé sans cesse de la goutte, il resta dans son pays. On cite de lui un fort beau tableau représentant un *Ménage flamand*, avec quantité de figures. Ce tableau se trouve dans la galerie de Vienne.

Willem, quatrième frère des précédents. Il peignait fort bien en grand; malheureusement il mourut jeune.

Martin de Cléef laissa quatre fils, tous bons peintres :

Gilles, l'aîné, peignait parfaitement en petit, et ses tableaux sont très-estimés. Sa passion pour les femmes abrégea sa vie.

Martin, le second, demeura longtemps en Es-

pagne; il s'embarqua ensuite pour les Indes, où il finit ses jours.

Georges mourut jeune.

Nicolas resta dans sa patrie. Il peignait encore à Anvers en 1604.

Descamps, *Vies des peintres flamands*, I, 61. — *Biographie générale des Belges.*

CLÉEF (*Jean* VAN), peintre flamand, le plus connu de la famille précédente, né à Vanloo, en 1646, mort en 1716. Il était élève de Gaspard de Crayer. Il avait une manière large, un pinceau coulant et un dessin correct. Son coloris laisse à désirer, mais ses compositions sont claires et bien conçues. Il s'est surtout fait remarquer par la grâce avec laquelle il peignait les têtes de femme et les enfants. Il a dépassé tous les peintres flamands dans l'art de draper les figures. Parmi ses nombreux ouvrages on cite, à Gand, dans le cloître des Dominicains, cinq tableaux représentant des saints de l'ordre; à Saint-Bavon, *Saint Pierre délivré de sa prison par un ange;* — à Saint-Nicolas, *la Madeleine aux pieds de J.-C., Jésus-Christ au milieu d'une gloire et des anges, la Circoncision;* — à Saint-Michel, l'*Immaculée conception, Deux martyrs délivrés par des anges;* — à Saint-Jacques, *le Serpent d'airain, la Découverte de la vraie Croix, Sainte Barbe, l'Assomption de la Vierge, l'Enfant Jésus au milieu d'une gloire d'anges:* au bas sont *saint Pierre et saint Paul; la Rédemption des captifs* (ce tableau est regardé comme le chef-d'œuvre de Cléef); — à Saint-Martin d'Ackerghem, *la Cène;* — à Notre-Dame, *l'Immaculée conception;* — aux Récollets, *Saint Joseph à qui l'ange ordonne de fuir en Égypte;* — à l'abbaye de Baudeloo, *Saint Bernard guérissant plusieurs malades, la Vierge avec l'Enfant Jésus;* — aux Dominicains, *Sainte Catherine confondant les docteurs païens, le Corps de la Madeleine enlevé par des anges, la Fuite en Égypte, Saint Joseph, l'Enfant Jésus et la Vierge contemplant les instruments de la passion, le Martyre de sainte Barbe;* — aux Béguines, *la sainte Vierge et l'Enfant Jésus;* — à Sainte-Claire-les-Riches, *la sainte Vierge levant l'Enfant Jésus, la Sainte Trinité au milieu d'une gloire et des anges;* — aux Sœurs Noires, *les Sœurs Noires secourant les pestiférés, la Vierge et l'Enfant Jésus : saint Augustin, sainte Monique, sainte Catherine* et *saint Roch* occupent le ciel au haut de ce tableau, qui est considéré comme le chef-d'œuvre de Van Cléef; à l'hôtel de ville, deux plafonds et deux grands tableaux de cheminée; — dans la galerie Baut, *la Continence de Scipion*, belle et grande composition; — A Alost, *Saint Aubert qui distribue du pain aux pauvres, le Martyre de saint Corneille*, pape; — A Bruges, *Jésus parmi les Docteurs.*

Descamps, *Vies des peintres flamands.*

CLEERS ou **CLERIS** (*Hugues* DE), seigneur angevin, vivait en 1118. Il avait été élevé à l'école d'Angers, et se fit remarquer par son savoir, sa bravoure et son habileté dans les affaires publiques. En 1118 il fut envoyé en ambassade à Louis le Gros, roi de France, par Foulques V, comte d'Anjou. Foulques consentait à aider le monarque français dans sa guerre contre Henri Ier, roi d'Angleterre, mais à la condition que le titre de grand-sénéchal de France lui serait accordé comme charge héréditaire. Louis le Gros y consentit. Hugues de Cleers a laissé la relation de cette ambassade, sous le titre de : *Hugonis de Cleriis de Majoratu et senescalia Franciæ.* Elle contient des détails fort curieux sur la marine du palais et la sénéchaussée de France. On trouve cette relation dans le *Recueil des historiens de France* de Duchesne, tome IV; dans les *Notes de Sirmond*, sur *les Lettres de Godefroy de Vendôme;* Paris, 1620, tome III; et dans Baluze, *Miscellanæ*, IV, 8.

Moréri, *Grand dictionnaire historique* — Mézeray, *Histoire de la France*, I, 216. — Sismondi, *Histoire des Français*, V, 134. — *la France littéraire*, IX 49. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, 1378. — Daniel, *Histoire de la milice de France*, I, 58.

CLEGHORN (*Georges*), médecin anglais, né à Granton, près d'Édimbourg, le 18 décembre 1716, mort en décembre 1789. Il fit ses études au collége de Grammond, et apprit la médecine à Édimbourg, sous le célèbre Alexandre Monro. En 1736 Cleghorn fut nommé chirurgien dans un régiment anglais en garnison à Minorque, et demeura treize ans dans cette île. En 1750 il revint en Angleterre, et l'année suivante se fixa à Dublin, où il ouvrit des cours d'anatomie. En 1756 il fut nommé professeur de l'université de Dublin, et en 1784 membre honoraire du collége des médecins de cette ville. Ce fut Cleghorn qui avec Fothergill, Russel et Cuming, fonda l'association d'où la Société royale d'Édimbourg tira son origine. Il avait rassemblé une foule d'observations importantes sur le climat, les habitants et l'histoire naturelle de Minorque; il les publia avec l'aide de Fothergill. Cleghorn contribua beaucoup à mettre en vogue comme remède dans les fièvres putrides le *quinquina*, qu'on regardait auparavant comme une substance nuisible ou inutile. On a de lui : *Observations on the epidemical diseases in Minorca from the year* 1744 *to* 1749; Londres, 1751, in-4°; 1763 et 1768, in-8°; trad. en allemand par J.-C.-G. Ackermann, Gotha, 1776, in-8°.

Biographie médicale.

CLÉLAND (*Jean*), littérateur anglais, mort le 23 janvier 1789. Il était fils du colonel Cléland dont il est parlé dans le *Spectateur* d'Addison, sous le nom de Will Honeycomb. Jean Cléland étudia à Westminster; plus tard il alla à Prague en qualité de consul. Envoyé ensuite aux Indes orientales, il s'y brouilla avec certains membres de la présidence de Bombay, et revint en Angleterre. Les embarras dans lesquels il se trouva jeté alors le portèrent à écrire un ou

vrage qui fit scandale : *the Wemen of pleasure* (les Filles de joie), que l'éditeur du *Monthly review* paya 20 guinées à l'auteur, et dont il retira, dit-on, 10,000 liv. sterl. Cléland fut poursuivi : heureusement qu'il trouva un protecteur dans Jean comte Granville, qui arrêta la prévention et fit à Cléland une pension annuelle de 100 liv., pour lui ôter la tentation de faire de nouveau de son talent un indigne usage. A partir de ce moment il écrivit encore d'autres romans et nouvelles d'un genre plus inoffensif, et qui ne sont pas sans mérite. Ses autres ouvrages sont : *the Way to things by words, and to words by things*; 1765, in-8°; — *Specimens of an etymological vocabulary, or essay by means of the analytic method to retrieve the ancient celtic;* de nombreux articles politiques dans plusieurs recueils, notamment dans le *Public advertiser.*

Monthly magaz.—Nichols, *Lit. anec. of the 18th cent.*

CLÉLIE, héroïne romaine, vivait en 508 avant J.-C. Elle fut donnée en otage au roi étrusque Porsenna. Voici, d'après Tite-Live, ce que racontaient les traditions romaines au sujet de cette jeune fille : « Comme le camp des Étrusques n'était pas très-éloigné des bords du Tibre, Clélie, l'une des jeunes Romaines livrées en otage, trompe les sentinelles, et, se mettant à la tête de ses compagnes, traverse le fleuve au milieu des traits ennemis, et sans qu'aucune d'elles eût été blessée, elle les ramène à Rome, et les rend à leurs familles. » Clélie, rendue à Porsenna, sur la demande de celui-ci, obtint la liberté non-seulement pour elle, mais pour plusieurs de ses compagnes. « La paix rétablie, dit Tite-Live, les Romains récompensèrent par un genre d'honneur extraordinaire un courage aussi extraordinaire dans une femme : on lui décerna une statue équestre, et l'on plaça au haut de la voie sacrée l'image de Clélie à cheval. » D'après une autre tradition, tous les otages furent massacrés par Tarquin, à l'exception de Valeria, qui se sauva en traversant le Tibre à la nage, et ce fut à cette héroïne, et non à Clélie, que fut élevée la statue équestre.

Tite-Live, II, 13. — Denys d'Halicarnasse, V, 63. — Plutarque, *Poplic.*, 19; *Illust. fem.*, aux mots *Valeria* et *Clælia.* — Florus, I, 10. — Valère Maxime, III, 2. — Aurelius Victor, *de Vir. ill.* — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 6. — Virgile, *Æn.*, VIII, 651. — Juvénal, VIII, 265.

CLÉMANGIS. *Voy.* CLAMENGES.

CLÉMENCE ISAURE, dame toulousaine, fille de Louis Isaure, naquit à Toulouse, en 1450, morte vers 1500, et selon quelques historiens vers 1513. Elle se fit connaître par la protection qu'elle accorda aux lettres. On la considère comme la bienfaitrice et même la fondatrice des *Jeux floraux.* Elle présida en quelque sorte à cette fête littéraire le 3 mai 1496, époque où une autre personne de son sexe, la dame de Villeneuve, lut une ode ou *canso*, où elle s'adressait précisément à Clémence : « Lorsque le printemps, lui disait-elle, a fait fondre les neiges, et que nous possédons le fleuri mois de mai, vous offrez à maint joyeux troubadour les fleurs si agréables du gai savoir. » C'est encore Clémence, qui, en 1498, remit l'*églantine* à un autre lauréat, Bertrand de Roaux. « Dame Clémence, dit un poëte, auteur d'une ode historique sur Duguesclin, si vous le permettez, je vous raconterai fidèlement tous les événements de la guerre entre Pierre roi de Léon, et Henri son frère, roi de Castille, secondé par le généreux Duguesclin. Je vous entretiendrai des Toulousains, dont un grand nombre périt dans cette guerre, sans que je vous demande aucune récompense. Il me suffit d'obtenir votre bienveillance. »

On a révoqué en doute l'existence de Clémence Isaure, qui aurait été substituée à N.-D. la vierge Marie comme patronne des *Jeux floraux;* cette thèse a été soutenue avec beaucoup de sagacité par M. Noulet. Quoi qu'il en soit, Clémence consacra, dit-on, presque toute sa fortune à cette institution littéraire. Elle ne se borna pas à ce rôle de bienfaitrice; elle composa aussi des poésies qui méritent d'être tirées de l'oubli. Le recueil de ses productions a été publié, en caractères gothiques, sous le titre de *Dictas de Dona Clemensa Isaure*, à Toulouse, en 1505, in-4°, par Grandjean, libraire. Les pièces qui composent ce volume consistent en *cansos* et en *pastorellas.* On y remarque une *ode* élégiaque où Clémence invite les troubadours à célébrer la Vierge, et un morceau intitulé *lo Planh d'Amor* (Plaintes d'Amour), où elle raconte en quelque sorte sa propre vie et la cause qui l'a décidée à vivre dans le célibat : c'était la perte de l'homme qu'elle aimait, et que le champ de bataille avait ravi à sa tendresse. Voici la traduction que donne un recueil, la *Biographie toulousaine*, des deux premières strophes du *Planh d'Amor :*

Au sein des bois la colombe amoureuse
Murmure en paix ses longs et doux accents
Sur nos coteaux la fauvette orgueilleuse
Va célébrer le retour du printemps :
Hélas! et moi, plaintive, solitaire,
Moi, qui n'ai su qu'aimer et que souffrir
Je dois au monde, au bonheur étrangère,
Pleurer mes maux, les redire et mourir.

Clémence institua la ville de Toulouse pour son héritière; une inscription gravée sur une table de bronze placée sous sa statue reproduit les dernières volontés de la protectrice des *Jeux floraux.*

Biographie toulousaine. — J B. Noulet, *de Dame Clémence Isaure, substituée à notre-dame la vierge Marie;* Toulouse, 1852 ; *de la prétendue Pléiade toulousaine ;* Toulouse, 1853.

CLÉMENCE de Hongrie, reine de France, femme de Louis X, *le Hutin*, morte le 13 octobre 1328. Elle était fille de Charles Martel, roi de Hongrie, frère aîné de Robert, roi de Naples et de Hongrie (quoiqu'il n'eût jamais vu ce pays). C'est à ce Robert que Louis X fit demander Clémence en mariage, et pendant la négociation il eut soin de se débarrasser de Marguerite de Bourgogne, sa première femme, accusée d'adultère. Au commencement d'avril 1315, il la fit étouffer entre des lin-

ceuls au château de Gaillard, où elle était renfermée. Clémence ne vint en France qu'au mois de juillet (1); elle avait fait naufrage pendant la traversée et perdu ses joyaux, ses robes de prix, et, ce qui devait particulièrement affliger le roi, elle avait perdu aussi sa dot. Le mariage fut célébré le 3 août 1315, à Saint-Dié, près de Troyes, en Champagne, et le 15 du même mois le roi et la reine furent sacrés par Robert de Courtenay, archevêque de Reims. A la mort de Louis le Hutin (5 juin 1316), Clémence de Hongrie était enceinte; le 15 novembre 1316 elle donna le jour à un fils, qui ne vécut que cinq jours, et Philippe le Long succéda à Louis *le Hutin*. Rien ne retenait plus dès lors Clémence à la cour de France: elle se retira d'abord à Avignon; puis, en 1318, elle prit le voile à Aix, en Provence, dans le couvent de Saint-Dominique, où elle passa ses dernières années dans la pratique d'une piété qui ne fut pas, comme on l'a prétendu à tort, une sorte d'expiation, puisque le rapprochement même des dates prouve qu'elle n'avait été pour rien dans la mort de Marguerite de Bourgogne. Il ne paraît pas non plus qu'on ait eu d'autres faits coupables à lui reprocher.

Clémence de Hongrie était petite-fille de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Elle fut inhumée aux Jacobins de Paris, à côté de son aieul, sous un monument qu'elle avait fait construire en leur commune mémoire. La statue qui représente l'effigie de cette reine est aujourd'hui placée dans la crypte de la basilique de Saint-Denis (2).

Contin. de Nangis. — Thomas Walsingham, *Hist. Angliæ.* — Jean Villani, IX, 65. — Sismondi, *Histoire des des Franç.*, t. IX. — Michelet, *Hist. de France.* — Henri Martin, *Hist. de France.*

CLÉMENCE (*Joseph-Guillaume*), chanoine et théologien français, né au Hâvre, le 9 octobre 1717, mort le 6 août 1792. il fut successivement curé de Saint-Claude, à Rouen, grand-vicaire de Poitiers et prieur commendataire de Saint-Martin de Machecoult. On a de lui : *Défense des livres de l'Ancien Testament, contre la Philosophie de l'histoire*, de Voltaire; Paris, 1768 et 1776, 2 vol. in-8°; — *les Caractères du Messie vérifiés en Jésus-Christ de Nazareth;* Paris 1776, 2 vol. in-8°; — *l'Authenticité des livres tant du Nouveau que de l'Ancien Testament démontrée, et leur véridicité défendue, spécialement contre l'auteur de la* Bible enfin expliquée *par les aumôniers du roi de Prusse;* Paris, 1782, in-8° : Les *aumôniers du roi de Prusse* ne sont autres que Voltaire et ses partisans. Cet ouvrage a été réimprimé sous ce titre : *Réfutation de la Bible* enfin expliquée, *de Voltaire, mise dans un nouvel ordre et augmentée d'une foule de preuves, contre les attaques d'autres auteurs impies*, par l'abbé Marquet; Nancy, 1826, in-12.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Quérard, *la France littéraire.*

CLÉMENCET (Dom *Charles*), historien, de l'ordre des Bénédictins, né à Painblanc, en 1703, mort le 5 août 1778. Il étudia chez les Oratoriens de Beaune et chez les Dominicains de Dijon, et le 7 juillet 1723 il entra dans la congrégation de Saint-Maur. A l'abbaye de Saint-Calais, où il fut envoyé immédiatement après sa profession, il s'appliqua, sans maître, à l'étude du grec; puis il alla professer la rhétorique à Pont-le-Voy. Venu ensuite à Paris, au monastère des Blancs-Manteaux, il fut chargé, avec Durand, de la continuation des *Décrétales des papes* et d'autres travaux historiques. C'était un homme ardent au travail; il écrivit jusqu'au moment de sa mort. On a de lui : *l'Art de vérifier les dates*, etc.; Paris, 1750, in-4°; ouvrage important, conçu et imparfaitement exécuté par D. Maure Dantine, refait par Clémencet, revu et terminé par dom Clément; — *Histoire générale de Port-Royal;* Amsterdam (Paris), 1755-56, 10 vol. in-12; — les vol. 10 et 11 de l'*Histoire littéraire de la France;* — *Lettres d'Eusèbe Philalèthe à M. F. Morenas, sur son prétendu* Abrégé de l'Histoire ecclésiastique *de Fleury;* Liége (Paris), 1750, 1755, 1759, in-12; — *Histoire générale des écrivains de Port-Royal, contenant la vie, le catalogue des ouvrages*, etc.; 4 vol. in-4°, restés manuscrits; — *Conférences de la mère Angélique de Saint-Jean* (Arnauld), *abbesse de Port-Royal, sur les constitutions du monastère de Port Royal;* Utrecht (Paris), 1760, 3 vol. in-12; — *la Vérité et l'innocence victorieuses de l'erreur et de la calomnie; lettres à un ami sur la réalité du projet de Bourg-Fontaine*, par le P. Sauvage; Cologne (Paris), 1758, in-12; — *Lettres de Philippe Gramme, imprimeur à Liége, à l'auteur de la* Lettre sur le nouvel Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, par l'abbé Racine; Liége, 1759, in-12; — *Authenticité des pièces du procès criminel de religion et d'État qui s'instruit contre les jésuites depuis deux cents ans, démontrée;* 1760, in-12; — *Histoire des vies et des écrits de saint Bernard et de Pierre le Vénérable;* Paris, 1773, in-4°; — *S. Gregorii vulgo Nazianzeni Opera omnia;* — 1778, in-fol., ouvrage collationné sur quarante manuscrits; — l'Épitre dédicatoire et la préface générale de la traduction de la Bible de l'abbé Sabbatier (1743); — *Apologie de saint Bernard, au sujet des croisades*, dans les *Lettres sur l'ouvrage intitulé* : Querelles littéraires; — Une édition des *Œuvres posthumes* de l'abbé Racine; 1759; — *deux Lettres du doge de la république des Apistes au général des Solipses, pour lui demander des secours dans une guerre qui intéresse les deux nations;* in-12; — *Cas*

(1) Elle ne put donc pas, comme on l'a prétendu, empoisonner Marguerite, morte en avril.

(2) Voy. Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis;* 1848 in-12, pages 246 et 263. (V.)

de conscience sur la commission établie pour réformer les corps réguliers; 1767, in-12 : attribué à Clémence par Bachaumont.

Tassins, *Hist. de la Congrég. de Saint-Maur.* — Descessarts, *les Siècles litt.*

* **CLEMENS PACTUMEIUS**, jurisconsulte romain, vivait probablement dans la première moitié du second siècle. Il fut, selon toute apparence, contemporain de Pomponius, qui cite d'après lui, en ces termes, une constitution de l'empereur Antonin : « Pactumeius Clemens aiebat imperatorem Antoninum constituisse ». (Pactumeius Clemens prétend qu'une constitution de l'empereur Antonin porte, etc.). Il s'agit sans doute d'Antonin le Pieux; seulement, il importe de remarquer que dans les compilations justiniennes le nom d'Antonin sans addition se rapporte, suivant l'époque où vivait le jurisconsulte mentionné, soit à Caracalla, soit à Marc-Aurèle ou à Antonin le Pieux. C'est de ce dernier empereur qu'il est question dans Pomponius, puisqu'il est probable que Clemens Pactumeius fut aussi contemporain de ce prince. V. R.

Digeste, XL, tit. 7. — Smith, *Dictionary.*

* **CLÉMENT** évêque d'Ancyre et martyr. Les Grecs en célèbrent la fête le 23 janvier, comme de l'un des plus grands martyrs. Ils lui adjoignent pour compagnons Agathange, diacre, et Chariton; mais les actes de leur martyre, donnés par Bollandus, sont rejetés par Baronius, comme un pur roman. « Les faits en sont, dit-il, contraires à l'histoire du temps auquel on suppose qu'ils ont vécu. C'est un enchaînement de prodiges extraordinaires, de supplices affreux soufferts pendant vingt-huit années, de province en province, avec une patience et une force miraculeuses. Il n'en est pourtant fait aucune mention dans les historiens ni dans les saints Pères de l'Église, qui ont parlé de beaucoup d'autres martyrs moins importants. »

Baronius, *Martyrol. roman.* — Bollandus, *Acta sanctorum.* — Tillemont, *Mémoires ecclés.* — Baillet, *Vies des saints.* — Moréri, *Grand dictionnaire hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CLÉMENT (*Titus Flavius* saint), d'Alexandrie (Κλήμης Ἀλεξάνδριος), naquit vers 250 de J.-C., à Athènes, selon les uns; selon les autres, et plus probablement, à Alexandrie, d'où lui est venu son surnom d'Alexandrin, et mourut vers 317. On ignore l'époque précise de sa naissance; mais on ne peut douter qu'il n'ait vécu sous Commode, puisque dans un de ses ouvrages, au livre Ier de ses *Stromates*, il arrête à la mort de ce prince la chronologie des empereurs romains. Élevé dans les superstitions du paganisme, ainsi que nous l'apprend un passage de son *Exhortation aux gentils*, Clément se convertit au christianisme, et après la mort de Pantène, son maître, il gouverna l'école chrétienne fondée par saint Marc à Alexandrie. Ce fut sans doute par le souvenir des erreurs où il avait été plongé, et pour amener les Grecs à la lumière qui avait éclairé son esprit, qu'il composa son premier ouvrage, l'*Exhortation aux gentils*, l'un des traités les plus complets que les Pères aient écrits contre l'idolâtrie. Dans cette *Exhortation*, saint Clément se propose un double but : d'abord de détourner les Grecs de l'idolâtrie, ensuite de les amener au Verbe, fils de Dieu, c'est-à-dire de les tirer des idées terrestres et des passions honteuses qu'ils adoraient dans leurs dieux, pour les conduire au culte spirituel, aux vertus sévères du christianisme. Dans un préambule brillant, il les invite donc à glorifier le vrai Dieu au nom du Verbe et à le remercier de la révélation faite aux hommes. Lui aussi, il était incrédule, jouet de l'erreur, lorsque la bonté de Dieu lui est apparue, non à cause de ses œuvres de justice, mais dans sa miséricorde infinie. Au reste, la loi qu'il leur apporte n'est pas nouvelle : elle existait même avant la création du monde, car « au commencement était le Verbe, le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il y a peu de temps, il est vrai, que sous le nom de Christ le Verbe a paru sur la terre; mais de toute éternité il existait comme Dieu, et il était, comme il est encore aujourd'hui, le principe divin de toutes choses. Ainsi, ce n'est pas aujourd'hui seulement que le Verbe a eu pitié de nos misères, c'est au commencement du monde. Seulement, il a attendu, pour venir nous sauver, que nous fussions sur le point de périr. Jean a été son précurseur : il était la voix de celui qui crie dans le désert; quant au Christ, il est la porte du ciel; il est impossible de voir Dieu autrement que par le Christ. »

Après cet exposé de la doctrine évangélique, saint Clément s'attache à démontrer l'absurdité du paganisme, et entre autres choses l'imposture des oracles et le mensonge des mystères. Ces oracles aujourd'hui sont muets; et quant aux mystères, ils n'ont d'autre fondement que les impudicités de Jupiter, de Cérès et de Bacchus. Il prouve que les symboles en usage dans ces mystères n'ont d'autre objet que de rappeler les obscénités qui les ont fait instituer. Il indique ensuite l'origine de l'idolâtrie des hommes : les uns, induits en erreur par le spectacle de la nature et les mouvements de ces grands corps qui roulent au-dessus de nos têtes, ont pris les ouvrages de la création pour le Créateur lui-même; d'autres, charmés des productions de la nature, ont regardé comme des dieux les hommes qui leur ont appris à ensemencer la terre et à cultiver la vigne; enfin, quelques-uns ont mis au rang des dieux ceux qui ont détourné d'eux de grands fléaux, comme Dioscore, Hercule, et le médecin Esculape. Pour se convaincre que ces prétendus dieux ne sont que des hommes, il n'y a qu'à examiner ce que les poëtes nous racontent sur leur naissance, leur vie et leur mort : on compte jusqu'à trois Jupiters, trois Minerves; d'Apollons, on ne sait combien. Si encore ces dieux n'étaient pas les plus impudiques et les plus corrompus de tous les êtres! Mais les femmes qui adorent ces dieux voudraient-elles que leurs maris et leurs fils leur ressemblas-

sent? Ajoutez que ces dieux ne sont pas seulement impudiques, ils sont cruels et atroces; le sang humain ruisselle sur leurs autels. L'homme leur immole son semblable, dans des sacrifices abominables. Tels sont les arguments à l'aide desquels saint Clément bat en brèche le paganisme; c'est la première partie de l'*Exhortation*. Après avoir renversé les arguments des païens, saint Clément s'attache à prouver que la philosophie est incapable de conduire l'homme à la vérité. Il énumère donc les opinions des différentes sectes de philosophie sur le principe du monde, et il en conclut que les philosophes, même les plus éclairés, n'ont vu la vérité qu'en songe, quoiqu'il leur soit arrivé quelquefois, avec l'inspiration de Dieu, de dire des choses conformes à la vérité; quant aux véritables philosophes, il n'y en a pas d'autres que Moïse, David, Isaïe, Jérémie. Saint Clément termine son discours en invitant les Grecs à abandonner leurs erreurs pour se livrer entièrement au Christ, unique précepteur de la vérité. « Une auguste vocation se fait en ce moment entendre à tous les peuples de la terre; bien coupables seraient ceux qui résisteraient à cet appel. Si donc les Grecs ont vieilli dans le culte des démons, qu'ils se rajeunissent dans le culte du vrai Dieu : Dieu les mettra au nombre de ses enfants. »

Le second ouvrage de saint Clément, *le Pédagogue*, est divisé en trois livres. Il fut sans doute composé alors que, disciple et bientôt successeur de Pantène, saint Clément était chargé de l'instruction des catéchumènes. Le mot *Pédagogue* a dans saint Clément un sens nouveau : son pédagogue, c'est ce précepteur de la vérité dont il parlait à la fin de l'*Exhortation*, c'est le Sauveur des hommes, le Verbe incarné. Sous le voile de ce nom divin, saint Clément trace des règles de conduite aux néophytes chrétiens; il entre dans les détails les plus circonstanciés sur la nourriture et les vêtements; il indique même les heures du coucher et du lever, la manière de passer la nuit; il marque les occupations qui regardent les hommes et celles qui conviennent aux femmes; à tous il recommande la pureté, la modestie, la frugalité. Mais on voit combien le christianisme avait de peine à vaincre les vices de la société ancienne, combien les mœurs étaient corrompues; quelles habitudes de coquetterie, de mollesse, de honteuses débauches se conservaient dans l'un comme dans l'autre sexe. Si l'on s'étonnait de la liberté des peintures que saint Clément fait de ces désordres, il ne faudrait pas oublier que ces instructions n'étaient pas publiques; qu'elles s'adressaient non pas à des enfants, mais à des hommes faits, conquis la plupart sur le paganisme ou la philosophie; et surtout que les Pères de l'Église, véritables médecins des âmes, n'en étalent avec hardiesse les plaies que pour les plus sûrement guérir. Toutefois, cet ouvrage de saint Clément veut être lu avec quelque précaution.

Le troisième et le plus important des ouvrages de saint Clément, ce sont ses sept livres des *Stromates*, c'est-à-dire *Tapisseries*, recueil de divers morceaux, ou *mélanges*, comme nous dirions aujourd'hui. Le premier livre des *Stromates* est consacré à l'histoire de la philosophie et à démontrer cette thèse, qui revient souvent dans les apologistes chrétiens, que les livres de Moïse sont de beaucoup plus vieux que tous les ouvrages de l'antiquité. Saint Clément ne répudie pas la philosophie; mais il s'en sert pour amener les hommes à la vérité chrétienne, tendance particulière aux Pères grecs, qui, à la différence des Pères latins, ne condamnent pas la philosophie, et, loin d'y voir une sorte d'hérésie, y voient une préparation à la foi. Au second livre, reprenant, après quelques-unes de ces digressions qu'on lui peut reprocher, son sujet où il l'avait laissé à la fin du premier livre, Clément énumère les larcins que la philosophie aurait faits à l'Écriture Sainte. Il met un grand nombre de passages tirés des livres saints en parallèle avec des passages tirés des livres des philosophes, pour faire voir ce que les seconds doivent aux premiers. Le troisième livre, particulièrement dirigé contre les hérétiques, roule principalement sur la question du mariage, que tous les hérétiques, bien qu'à des points de vue entièrement opposés, s'accordaient à combattre. Les Basilidiens, les Marcionites, les Encratites ou Continents, proscrivaient l'union des sexes, parce que suivant eux, le monde ayant été formé d'une mauvaise matière, il ne le fallait pas peupler. Les Carpocratiens, les Épiphaniens, eux, voulaient que les femmes fussent communes ainsi que tous les biens en général : communauté et égalité, telle était leur maxime religieuse et sociale. Saint Clément défend le mariage contre les premiers, contre les seconds la chasteté. Aux uns il fait voir qu'ils ont exagéré le principe de la continence; que proscrire le mariage en haine de la créature est un horrible blasphême contre l'auteur des choses; aux autres, qu'ils ne sont pas moins condamnables que les premiers, pour avoir fait du plaisir la seule et unique règle de conduite. Le quatrième livre traite du martyre. A la fin du troisième livre, saint Clément opposait aux désordres des hérétiques le tableau de la pureté chrétienne. Mais la vertu du chrétien n'est pas parfaite, si avec la pureté il n'a le courage de mourir pour la foi. Pour être parfait, il faut au martyre de la confession joindre le martyre du sang. Le chrétien s'y disposera donc de longue main, afin de n'être pas épouvanté un jour par les menaces des tyrans, ni affaibli par l'aspect du supplice. Il faut d'abord qu'il s'étudie, autant qu'il possible, à séparer son âme de son corps, pour se préparer à la dernière séparation, qui est la mort. En effet, la dignité de l'homme consiste dans son âme; son corps est attaché à la terre; mais son âme tend vers le ciel. Cette vie qui unit le corps est une mort; la véritable vie, c'est

la séparation du corps d'avec l'âme. Ainsi, quand le martyr abandonne son corps, son âme reste libre. Pour lui la mort même est une jouissance: elle lui ouvre la porte du ciel. Ces préceptes de résignation n'étaient pas de vaines paroles; ils avaient leur à-propos et leur application: Clément les donnait sous Sévère, et au milieu des persécutions. Le cinquième livre des *Stromates* est consacré à montrer que tous les signes et symboles qui se rencontrent dans l'ancien Testament ne sont autre chose que la figure de Jésus-Christ. Cette proposition conduit saint Clément à une longue et intéressante digression sur les symboles; et à l'occasion des symboles, il entre dans beaucoup de détails sur les hiéroglyphes. Selon lui les Égyptiens avaient trois langues. La première était le langage proprement dit, celui qui s'exprimait par la réunion des consonnes et des voyelles. La seconde était symbolique, mais simplement symbolique. Par exemple, voulait-on exprimer le soleil, on formait un signe qui ressemblait au soleil; et ainsi de suite. La troisième était symbolique et métaphorique tout ensemble. Ainsi, pour exprimer le soleil, on représentait un scarabée, parce que cet insecte reste six mois sur la terre dans son état parfait et six mois caché sous la terre dans son état de larve. Si l'on voulait exprimer les astres, on figurait des serpents, à cause de leur course oblique. Cette langue était particulièrement consacrée à l'histoire des dieux, des anciens rois, et aux inscriptions des temples. Saint Clément donne l'interprétation d'une de ces inscriptions. A Diospolis, ville d'Égypte, on voyait sur la porte d'un temple un enfant, un vieillard, un épervier, un poisson, un crocodile. L'enfant était le signe de la naissance, le vieillard celui de la mort, l'épervier celui de Dieu, le poisson celui de la haine, le crocodile celui de l'impudence. Le tout réuni signifiait: Vous qui naissez et mourez, Dieu hait l'impudence. Saint Clément donne encore la clef de beaucoup d'autres signes hiéroglyphiques. Il interprète aussi les figures représentées sur les habits des prêtres hébreux et celles des cérémonies usitées dans les sacrifices. Cet épisode sur les symboles est sans contredit un des morceaux les plus curieux qui nous restent de l'antiquité. — Les sixième et septième livres sont presque exclusivement consacrés à la description du gnostique, dont saint Clément avait déjà, dans *le Pédagogue*, esquissé les traits principaux. On sait quel rôle le gnosticisme a joué dans les premiers siècles du christianisme. Les gnostiques prétendaient à une révélation particulière, à une connaissance mystérieuse et plus relevée du christianisme; et par leurs affinités mêmes avec lui, par leurs subtiles interprétations, ils étaient son plus grand péril : car le nom même de gnostique, l'Église ne le rejetait pas; mais elle distinguait entre ces gnostiques appelés faux gnostiques, et les vrais gnostiques, qui étaient le modèle du parfait chrétien. Tel est celui dont saint Clément s'attache à tracer le portrait. Le gnostique de Clément, c'est celui qui ne s'est perfectionné dans la philosophie et dans les sciences que pour se perfectionner dans l'étude de la religion, qui tout à la fois *sait, pratique et enseigne;* c'est le fidèle imitateur des apôtres, auxquels Jésus-Christ a révélé sa doctrine.

A la suite de ces ouvrages de saint Clément, l'*Exhortation aux gentils*, *le Pédagogue*, les *Stromates*, on trouve un assez court traité intitulé : *Quel riche peut être sauvé?* Le moyen de salut pour le riche, c'est la charité! « Dieu ne proscrit pas les richesses: il les a formées et accommodées à notre usage; elles sont, entre les mains de celui qui sait les employer, la matière et l'instrument du bien. » Saint Clément avait en outre composé sur la Pâque un livre qui ne nous est point parvenu, et des *Hypotyposes*, ou *institutions*, dont nous avons un fragment. Ces *Hypotyposes* avaient été, à ce qu'il paraît, singulièrement altérées par les hérétiques, et les erreurs dont ils les avaient remplies furent un moment fatales aux autres écrits de saint Clément. Le pape Gélase les mit au rang des apocryphes; ce jugement était sévère. Photius aussi accuse saint Clément de grandes erreurs dans ses *Institutions*; d'un autre côté, Eusèbe et d'autres écrivains ecclésiastiques ne parlent de ce livre qu'avec éloges; mais eux-mêmes ne sont pas irréprochables. On ne peut nier en effet que certaines opinions de Clément ne soient périlleuses. Dans son désir de concilier la foi et la philosophie, il côtoye quelquefois l'hérésie. Comme les gnostiques, il n'est pas éloigné d'admettre à côté de la doctrine ordinaire, de la doctrine du peuple, une doctrine secrète et supérieure. Trop souvent aussi, à l'exemple de Philon, il explique l'Écriture dans le sens allégorique. Il a préparé Origène, source lui-même d'Arius. Enfin, la critique ecclésiastique lui reproche des fautes contre la pureté de la doctrine et la vérité de l'histoire; par exemple, d'avoir dit qu'épris de l'amour des femmes, les anges leur révélèrent des mystères qu'ils auraient dû tenir secrets; que Jésus-Christ prêcha pendant un an, et qu'il est mort à l'âge de trente-et-un ans; que les apôtres ont, à l'exemple du Sauveur, annoncé l'Évangile dans les enfers. Mais si au point de vue du dogme saint Clément n'est pas absolument irréprochable, au point de vue de l'érudition ses écrits sont une mine aussi riche que brillante pour la connaissance de l'antiquité chrétienne et païenne. Nourri de la lecture des poëtes et des philosophes anciens, il les cite continuellement; et grâce à lui, nous avons d'un grand nombre de systèmes philosophiques et de poëtes profanes, des comiques entre autres, des fragments que l'on chercherait vainement ailleurs. Il n'est pas moins précieux pour la connaissance approfondie de l'antiquité sacrée. Il rappelle sans cesse le souvenir et les écrits de

ses prédécesseurs dans la foi; il en conserve des fragments et en confirme l'authenticité. Il nous expose les doctrines que la tradition avait transmises d'âge en âge jusqu'à lui; il est important surtout pour l'histoire des hérésies, dont ses ouvrages, rapprochés de celui de saint Irénée, offrent pour les deux premiers siècles un tableau complet; en un mot, les ouvrages de saint Clément sont pour le philosophe, l'historien, l'antiquaire, le philologue une source inépuisable autant qu'une agréable étude. On peut regretter seulement qu'il n'y ait pas mis en général plus d'ordre. Dans les *Stromates* particulièrement, il se laisse trop facilement entraîner à son imagination; il quitte et reprend ses idées un peu au hasard, comparant lui-même ses *Stromates* à une prairie, où mille objets se mêlent et se confondent, à la manière des fleurs, selon qu'ils se sont présentés à son esprit, jetés sans ordre et sans art, quelquefois même dispersés à dessein.

Saint Clément d'Alexandrie eut Origène pour successeur dans son école. Il quitta l'Égypte pendant la persécution des chrétiens par l'empereur Sévère, voyagea en Capadoce, et passa quelque temps à Jérusalem. Il mourut dans la retraite où il avait composé des *Stromates*. CHARPENTIER.

Voici les titres grecs des ouvrages de saint Clément : Λόγος Προτρεπτικός πρὸς Ἕλλῆνας; — Παιδαγωγός; — Στρωματεῖς; — Τίς ὁ σωζόμενος Πλούσιος; — Ὑποτυπώσεις; — περὶ τοῦ Πάσχα; — περὶ Νηστείας; — περὶ Καταλαλιᾶς; — Προτρεπτικός εἰς Ὑπομονήν; — Κανὼν Ἐκκλησιαστικός; — Εἰς τὴν προφήτην Ἀμώς; — περὶ Προνοίας; — Ὅροι διαφόροι.

Les ouvrages de saint Clément ont été souvent réimprimés; nous citerons seulement les principales éditions, savoir : l'édition *princeps*, par Victorius, Florence, 1550, in-fol., texte grec; l'édition de Frédéric Sylburge, Heidelberg, 1592, in-fol., grec et latin; celle d'Hervet (*Protrepticus* et *Pædagogus*) et de Strozzi (*Stromata*), Florence, 1551, in-fol., latin; d'Hervet (*Protrepticus*, *Pædagogus* et *Stromata*), Bâle, 1556, in-fol., 1566, in-fol.; Paris, 1572 et 1590, in-fol., et dans la *Bibliotheca Patrum*, Leyde, 1677, in-fol; vol. III; de Sylburge et d'Heinsius, Leyde, 1616, in-fol., grec et latin : cette édition fut reproduite avec les notes additionnelles de Ducœus, Paris, 1629, in-fol.; 1641, in-fol.; Cologne, 1688, in-fol.; l'édition de Potter, Oxford, 1715, 2 vol. in-fol., grec et latin : c'est sans comparaison la meilleure des éditions de saint Clément; celle d'Oberthür, Wirtzbourg, 1788-89, 3 vol. in-8°, grec et latin; de Klotz, Leipzig, 1830-34, 4 vol. in-8°, grec; de A.-B. Cailleau, dans la *Collectio selecta SS. Ecclesiæ Patrum*, Paris, 1827, in-8°, t. IV : le traité *Quis dives salvetur* a été publié en grec et en latin avec un commentaire par Segaar, Utrecht, 1816, in-8°, et en latin seulement par H. Olshausen, Kœnigsberg, 1831, in-8°; *l'Hymne au Christ sauveur* et la fin du *Pédagogue* ont été publiés en grec et en latin par Piper; Gœttingue, 1835, in-8°. Quelques écrits de saint Clément ont été traduits en français par Nicolas Fontaine, sous ce titre : *Œuvres de saint Clément d'Alexandrie, traduites du grec, avec les opuscules de plusieurs autres Pères grecs* (saint Nil, saint Athanase, saint Jean Chrysostome), Paris, 1696, in-8°; et par M. de Genoude, dans sa *Collection des Pères de l'Église traduits en français*; Paris, 1838.

Eusèbe, *Histor. eccles.*, V, VI. — Cave, *Histor. literar.* — Le Nourry, *Apparatus ad Bibl. maxim. Patrum*; Paris, 1703, in-fol. — P.-H. de Groot, *de Clement. Alexandr. Disp.*; Groningue, 1826, in-8°. — Guerike, *Comment. histor. et theolog. de schola quæ Alexandriæ floruit, catechetica*; Halle, 1824-25, in-8°. — Matter, *Essai historique sur l'école d'Alexandrie.* — Vacherot, *Histoire de l'école d'Alexandrie.* — Redepenning, *Origines*; Bonn, 1841, in-8°. — Neander, *de Fidei gnoscosque ideæ, qua ad se invicem atque ad philosophiam referatur ratione secundum mentem Clementis Alex.*, Heidelb., 1811, in-8°. — *Allgemeine Gesch. der Christ. Religion and Kirche*; Hambourg, 1827, in-8°. — Guerike, *Handbuch der Kirchengeschichte*; Halle, 1843, 2 vol. in-8°. — Baur, *Die Christliche Gnosis*; Tubingue, 1835, in-8°. — Dähne, *de* Γνῶσεῳ *Clementis Alex.*; Halle, 1831, in-8°. — Bp. Kaye, *Account of the writtings and opinions of Clement of Alexandria*; Londres, 1835, in-8°. — Davidson, *Sacred Hermeneutics*; Édimbourg, 1843, in-8°. — Reinecken, *Disser. sur saint Clém. d'Al.*, 5e édition, Varsovie, 1851.

* **CLÉMENT** ou **CLEMÈS** (Κλήμης), dit *le Grec*, disciple de saint Paul, était un citoyen de Philippes, en Macédoine (sur la frontière de Thrace), qui donna asile à ce grand apôtre pendant la persécution que celui-ci éprouva dans cette ville, et fit d'autres œuvres, pour lesquelles il mérita, « avec ses autres collaborateurs (1), d'être inscrit dans le livre de vie ». Ce passage semble prouver que Clément le Grec resta dans sa patrie, et qu'ainsi il n'a rien de commun avec Clément romain, disciple de saint Pierre.

La similitude du nom seul, ou peut-être le désir de donner deux apôtres pour fondateurs du souverain pontificat, semble avoir porté Origène (2), Eusèbe (3), saint Épiphane (4) et saint Jérôme (5), à dire que saint Clément le pontife de Rome était le disciple rencontré par saint Paul à Philippes. Mais saint Irénée, qui leur est antérieur, et qui le premier a donné la généalogie des évêques de Rome, n'en dit pas un mot; et rien ne paraît mieux établi que l'origine romaine de Clément, pontife de cette ville. Saint Chrysostome l'atteste lui-même, et distingue ces deux personnages (6). Dans les récits si détaillés des Clémentines, le texte grec ou le texte latin, quoique différents, auraient parlé des liaisons ultérieures du disciple de saint Pierre avec saint Paul, puisque sa sainteté en aurait été augmentée. C'est donc avec raison que le dernier

(1) Μετὰ Κλήμεντος καὶ τῶν λοιπῶν συνεργῶν μου, ὧν τὰ ὀνόματα ἐν Βίβλῳ ζωῆς (Lettre de saint Paul et de Timothée aux Philipp., IV, 3.)

(2) *Comment. sur saint Jean*, I, 29.

(3) *Hist. ecc.*, III, 13.

(4) *Hæres.*, XXVII, 6.

(5) *Catal.*, 15.

(6) Sur les Actes des Apôt., *Hom. II*, et sur Timoth., c. I.

éditeur des Pères apostoliques, le savant Hefele (1), a établi que le disciple de saint Paul était un citoyen de la ville de Philippes, et n'avait de commun que le nom avec Clément romain. Déjà Gieseler, Guerike et Jacobson avaient fait cette distinction. On ne sait rien de plus sur Clémès de Philippes que le témoignage de saint Paul et de Timothée. Il vivait par conséquent vers le milieu du premier siècle. Il n'y a pas de date dans les livres sacrés, et les écrivains postérieurs ainsi que les savants de la renaissance tendent à faire remonter le plus haut possible tous les événements relatifs au berceau du christianisme. ISAMBERT.

Epist. ad Philipp., IV, 3. — Saint Chrysostome, *Homel. sur les actes des Apôtres.* — Hefele, *Dissert. sur l'Epître de Clément;* Rome, 1842.

CLÉMENT, en latin *Clemens*, nom commun à quatorze papes, que voici dans leur ordre chronologique.

CLÉMENT, *Romain* (Saint), premier ou troisième pontife de Rome après les Apôtres, né dans cette capitale, vers l'an 30 de notre ère, de Faustus, noble romain, allié à la famille des Césars, et de Mattidie, fille d'un patricien. Disciple de saint Pierre en Palestine, institué par cet apôtre chef (évêque) de l'Église de Rome, il gouverna cette Église pendant environ neuf ans (de 91 à l'an 100), et mourut la troisième année de Trajan. L'importance de ce pontife et le rang qu'il occupe dans la succession des papes, ainsi que le mérite des écrits qui lui appartiennent, ou qui ont été publiés sous son nom, appellent une notice détaillée, qui d'ailleurs fera connaître la primitive Église depuis son berceau jusqu'au commencement du deuxième siècle.

La conversion de saint Clément se trouve dans un écrit, probablement rédigé par lui-même, puis considérablement amplifié pour l'édification des fidèles. Ce fut un Alexandrin qui le traduisit en grec, sous le titre d'*Anagnosis*, (*Recognitio*), ou mémoire divisé en vingt chapitres ou livres appelés homélies. Cet écrit, dont au quatrième siècle il existait deux textes assez différents, a été abrégé en dix livres, et retraduit en latin, par Rufin, prêtre d'Aquilée, par l'ordre de son évêque, Gaudence. L'antiquité chrétienne n'adresse aucun reproche d'hétérodoxie à ce récit, et elle l'a au contraire beaucoup recommandé, comme émané d'un vrai chrétien; il contient sur les travaux de saint Pierre en Orient, sur sa famille, et sur ses disciples particuliers, des renseignements précieux, qui ne se trouvent pas dans les Actes des Apôtres. La lettre de Clément à l'apôtre Jacques, qui lui est postérieure, selon Rufin, ainsi que la lettre de l'Église de Rome écrite aux Corinthiens, confirment d'ailleurs la tradition qui conduit l'apôtre saint Pierre à Rome, pour y finir, ainsi que saint Paul, sa vie dans le martyre.

(1) Dissertation sur l'épître de Clément romain; 2e édit., 1842.

Saint Clément donc, car c'est lui qui parle, ou qu'on fait parler dans l'écrit dont il s'agit, surnommé *les Clémentines*, raconte (1) que dans sa jeunesse il avait éprouvé de l'enseignement des divers philosophes connus à Rome un grand vide, surtout au sujet de l'immortalité de l'âme, tandis qu'il avait appris que sous Tibère (mort en l'an 37) un homme annonçait depuis le printemps (2) une doctrine plus consolante, et qu'il avait prouvé sa mission divine. L'automne de la même année (3) (c'est sans doute un anachronisme), un des disciples de ce prophète (J.-C.), disciple qu'on ne nomme pas, et qui ne peut être que saint Paul, avait invité les Romains à se convertir. Émue par sa prédication, l'âme inquiète du jeune Clément abandonna son pays (on verra plus tard que son père et sa mère n'étaient plus à Rome), et alla s'embarquer à Portus pour l'Orient. Il débarqua d'abord à Alexandrie d'Égypte, où il avait, à ce qu'il paraît, d'importants intérêts à régler, y fit la connaissance d'un Juif, autre disciple du prophète (J.-C.), nommé Barnabas, qui y avait organisé une société religieuse. Mais celui-ci se trouva en butte à la coalition des sophistes, qui cherchaient à tourner ses enseignements en ridicule, et qui, n'y pouvant réussir, eurent recours à la violence. Clément, profitant du crédit que lui donnait dans la cité sa condition de citoyen romain opulent, donna un asile à Barnabas dans sa maison, et paraît lui avoir sauvé la vie. Barnabas, ne pouvant tenir à Alexandrie devant le danger de sa position, retourna en Palestine, où Clément promit de le suivre quand il aurait terminé ses affaires. Quelque temps après en effet Clément s'embarqua pour Césarée-de-la-Mer, où il apprit, à son arrivée, que Pierre, le plus accrédité des disciples du prophète (c'est le nom que l'écrivain donne toujours à J.-C.), allait entamer une controverse publique avec Simon de Gitthes en Samarie (4),

(1) Nous nous servons de l'édition complète que vient d'en publier le D. Dressel; Gœtting, 1853, in-8° de 430 et VIII pág.

(2) I, § 8.

(3) Cet anachronisme résulte 1° de la suite du récit, où il n'est plus question de J.-C., dont la prédication a duré au moins trois ans, s'il n'a pas vécu cinquante ans, selon l'Évangile de saint Jean et l'interprétation d'Irénée; 2° de ce que la prédication faite pour la première fois à Rome date de l'an 61, et de l'époque où saint Paul y fut envoyé d'abord comme prisonnier; 3° mais surtout de ce qu'il n'est rien dit, même par allusion, du jugement infâme et de l'exécution barbare de J.-C.

(4) Dans l'*Hom. II*, § 21, Gitthes, ou Gitta, patrie de Simon, est placée à six schœnes de Samarie. Le schœne est une mesure exclusivement égyptienne, et révèle l'origine alexandrine du rédacteur de la version grecque des mémoires par lesquels Clément romain a décrit les circonstances de sa conversion au christianisme.

D'après l'*Onomasticon* d'Eusèbe et de saint Jérôme, Gitthes, la même évidemment que Gitta, était alors un bourg, situé entre Jamnia et Samarie. Robinson, dans ses savantes recherches bibliques (III, 144, à la note), propose de le placer au village moderne de Kuryet-Jit' à l'ouest de Naplouse; mais ce village est au nord-est d'Antipatris, et à une distance de 6 kilomètres à peine de Sébastieh, anc. Samarie. Il faut donc placer de préférence Gitta au village moderne de Beith-Dejan, ou Beit-

qui professait les arts magiques, et séduisait la population en arrêtant la propagation de l'Évangile des Apôtres. Clément, avide de discussions religieuses, se rendit à l'assemblée, où il rencontra Barnabas, qui le présenta à saint Pierre. L'apôtre lui fit une cordiale réception, en le remerciant de l'appui qu'il avait donné dans Alexandrie à ses frères; et il l'invita à le suivre dans les divers lieux où il se proposait d'enseigner la nouvelle religion, jusqu'à ce qu'il pût se rendre à Rome avec lui (1). On voit que cet écrit et ses annexes ont pour but de suppléer aux lacunes des Actes de Apôtres, et d'établir la liaison de saint Pierre avec la fondation de l'Église romaine.

Clément commença à écrire sous la dictée de saint Pierre, à l'apôtre saint Jacques, évêque de l'Église de Jérusalem, le récit de ses prédications et de ses succès contre la secte de Simon (2). Il avait été convenu entre les deux apôtres que saint Pierre lui rendrait ce compte tous les ans, comme si l'Église de Jérusalem fût la mère et maîtresse de l'Église naissante. Le lendemain de cette première entrevue (c'est l'objet de la deuxième homélie ou du deuxième livre des *Clémentines*), Clément se trouva chez saint Pierre, avec ses disciples (3); on y raconta l'histoire de Simon le Samaritain de Gitthes, qui fut, dit-on, élevé à Alexandrie dans les lettres grecques et initié aux mystères de la magie. De retour en Palestine, après la mort de saint Jean le précurseur, qui s'était choisi trente disciples, nombre égal aux jours du mois lunaire; et lorsque J.-C. avait réduit ses disciples à douze, en raison du nombre annuel des mois, Simon était devenu le chef des trente disciples Joannistes. Dosithée, l'un des trente, pendant un des voyages de Simon avait cherché à le supplanter. Mais à son retour, celui-ci avait été assez habile pour réduire Dosithée à la soumission, et s'était servi d'Hélena, ou de Luna, l'une des disciples de saint Jean, pour séduire les esprits; il était parvenu à se faire un parti, en la représentant comme la sagesse incarnée, et en faisant prononcer par sa bouche ses propres oracles; il prétendait aussi faire des miracles, et entre autres celui d'imprimer aux meubles un mouvement spontané (4) (tables tournantes). Les disciples, qui s'étaient retirés de lui à cause de son charlatanisme et de son immoralité, croyaient néanmoins à ses miracles. — La controverse s'engagea publiquement entre Simon et saint Pierre (1). Simon soutint la pluralité des dieux, même d'après le texte des livres juifs (2); mais au bout de trois jours, se sentant vaincu, il se retira à Tyr. L'apôtre, après avoir institué Zacchée, malgré sa résistance, comme chef ou évêque de la nouvelle Église qu'il venait de fonder à Césarée, envoya Clément et deux autres de ses disciples à Tyr, ses précurseurs, pour arrêter la propagation des calomnies de Simon. Clément raconte qu'à leur arrivée dans cette cité, ils reçurent l'hospitalité de Bérénice, fille de Justa, la Chananéenne, où ils apprirent les jongleries de Simon, et notamment celle qui consistait à faire marcher les statues (3). Du reste, Simon ne les attendit pas, et se réfugia à Sidon. Cependant il avait laissé Appion Plistonice, célèbre grammairien d'Alexandrie, et ami du père de Clément, un astrologue de Diospolis, et un Athénien de la secte d'Épicure. Appion se rendit avec ses amis et un nombreux cortége pour désabuser, disait-il, cet hôte distingué, qu'il avait connu à Rome, des séductions exercées sur sa jeunesse par Pierre avec les doctrines des barbares (les Juifs), et lui reprocha d'abandonner la religion de ses pères. On prit rendez-vous pour s'expliquer, dans un jardin bien ombragé, offert par un Tyrien opulent. Là Clément s'attacha à réfuter les erreurs du polythéisme, qui, disait-il, quoique faux, avait été jusque là utile à la société, et à établir la supériorité de la nouvelle religion. Seule elle offrait un grand encouragement à la vertu, par la prédication d'une autre vie, dans laquelle il y aurait des récompenses et des peines. Pendant cette controverse, Appion se trouva indisposé : c'était le même personnage (4) qui a écrit plusieurs ouvrages contre les Juifs. Pendant un séjour qu'il avait fait à Rome, dans la maison du père de Clément, il avait cru remarquer que la tristesse de celui-ci était le résultat d'un amour méconnu. Appion lui proposa d'employer pour le guérir deux moyens, la magie, ou la séduction : Clément repoussant l'efficacité du premier, feignit de souscrire à l'emploi du second. Son hôte lui apporta alors un projet de lettre, dans laquelle, pour amener la dame à condescendre aux ardeurs du jeune homme, il employait comme arguments les nombreux exemples tirés des amours adultères, et même contre nature, des dieux du paganisme. Sa rédaction en est libre jusqu'au cynisme; et l'on aurait bien fait de ne pas recommander la lecture de l'ouvrage qui la contient, ou d'en retrancher les détails. Clément laissa croire à Appion qu'il l'avait envoyée à son adresse, et lui communiqua la réponse que la dame était réputée avoir faite à l'insolente missive. Dans cette réponse on trouve un grand et juste éloge de la chasteté, et une vive censure

Dagon, qui en est à environ 24 milles géogr. ou 43 kilom. 1/2; le petit schœne, selon Hérodote, tel qu'il est évalué par M. Jomard (*Mém. sur le syst. métr. des Égypt.*, 1809) est d'environ 6,000 m.; la distance donnée par *les Clémentines* est donc de 36 à 40 kil. Voyez carte de Klepert, 1840.

(1) T. grec, I, 16; t. latin; I, 43.

(2) T. gr., I, 20; lat. I, 17.

(3) Le texte grec, II, 1, en nomme seize, dont le principal était Zacchée, ancien receveur des péages, qui avait été l'hôte de J.-C., et les derniers Nicétas et Acylas ou Aquila, ex-disciples de Simon; le texte latin, II, 1, n'en nomme que treize.

(4) Texte grec, II, § 32

(1) T. grec, *Hom.*, III, § 29 et suiv.; t. latin, II, § 19.

(2) Grec, III, 38; latin, II, 3 9.

(3) *Hom.*, IV, l. 14.

(4) *Hom.*, V, 1.

de l'impureté et de la corruption des dieux de la Grèce. La lettre se terminait par l'invocation de la doctrine du prophète juif, dont la renommée était venue jusqu'à Rome. « J'ai donc bien raison de détester ces Juifs, » s'écria Appion. Clément lui fit alors l'aveu de la feinte, afin de connaître son opinion sur la moralité de sa religion, et ajouta que lui se sentait entraîné vers la religion nouvelle, qui lui semblait plus pure. Appion, de retour à la conférence, ne nia pas ce qui s'était passé à Rome, mais prétendit qu'il n'avait voulu que travailler à la guérison morale du fils de son hôte, et que les exemples qu'il avait tirés des amours des dieux n'étaient que des fictions, et des attributions différentes de ces divinités, qu'on ne devait accepter qu'à titre d'allégories, pour expliquer au vulgaire les phénomènes physiques. Clément lui répondit que ces allégories n'étaient pas moins funestes que celles qui les représentaient comme des réalités, puisqu'elles avaient pour résultat de diviniser le vice.

A son arrivée à Tyr, saint Pierre fit un grand éloge de la réfutation qu'avait faite Clément de la doctrine d'Appion; celui-ci d'ailleurs avec ses amis avait déserté le terrain de la discussion, et avait été rejoindre Simon. Saint Pierre fonda une nouvelle église à Tyr, et poursuivit sa route; arrivé à Sidon avec ses disciples, il trouva ses adversaires partis pour Béryte. Il prit à Sidon les mêmes mesures qu'à Tyr, et s'embarqua pour Béryte, où arriva un tremblement de terre (1). Simon et les autres ne manquèrent pas d'attribuer cette calamité aux sortiléges de saint Pierre. Cet apôtre proteste devant le peuple qu'il n'était pas un magicien, et qu'il ne voulait pas faire périr ses adversaires, même Simon, qu'il préférerait convertir. La population poursuivit alors à coups de pierres ce faux prophète et ses disciples, qui se sauvèrent à Byblos, et n'en continuèrent pas moins leurs manœuvres. Saint Pierre les y suivit, mais les trouva partis pour Tripolis, où il ne tarda pas à les joindre (2). Là, pendant quatre jours, l'apôtre se livra publiquement, en présence de ses disciples, à de longs développements sur les principes de la nouvelle religion, pendant que Simon émigrait en Syrie (3). C'est là qu'enfin il baptisa Clément (4). Il recommanda à tous les néophytes de se maintenir en communion avec saint Jacques, frère de J.-C., chef de l'Église des Hébreux à Jérusalem, institua Marcon, son hôte, évêque ou chef de l'église fondée dans cette ville (5), et se dirigea vers Antioche, par Orthosia, Antaradus, et Laodicée (de la mer) (6). Dans la seconde de ces villes, il trouva une pauvre femme mendiant auprès d'un temple païen, et dont les mains étaient paralysées. Secourue par l'apôtre, cette femme lui raconta ses infortunes : elle était issue

(1) *Hom.*, VI, § 5 et 8.
(2) Fin de l'*Hom.* VII
(3) *Hom.* VIII, § 3.
(4) *Hom.*, XI, 5. 35.
(5) Ibid., § 36.
(6) *Hom.* XII.

d'une illustre famille; mais exposée aux poursuites du frère de son mari, qui voulait attenter à sa vertu, elle lui avait caché sa trahison et feint un motif grave pour s'éloigner de lui, afin que son absence fît tomber cette passion adultère. Elle avait obtenu la permission de se rendre à Athènes avec deux fils jumeaux, en laissant le troisième avec son mari. Mais elle avait fait naufrage sur l'île d'Aradus, et s'était sauvée sans ses enfants : elle avait été recueillie par la veuve d'un pauvre matelot, que les infirmités mettaient dans l'impuissance de pourvoir sans l'assistance publique, à leur subsistance commune. Elle n'avait plus de nouvelles de son mari, qui était allé à sa recherche, ni de son autre fils. Saint Pierre lui fit reconnaître ce fils dans son disciple Clément. Mattidie, car c'était elle, se convertit à la foi nouvelle. L'apôtre la reçut dans la société de sa femme, qui voyageait dans ces contrées avec lui (1). A Laodicée une nouvelle reconnaissance se fit au profit de cette chaste mère. Nicétas et Aquilas, disciples de saint Pierre et compagnons de Clément, étaient ces frères jumeaux, qu'on croyait morts dans le naufrage d'Aradus; ils avaient été enlevés par un pirate, et vendus à Césarée, où ils avaient été élevés dans les lettres grecques par Justa, séduits par l'imposteur Simon, et ramenés dans la bonne voie par Zacchée, disciple de l'apôtre. Ils reprirent aussitôt les noms de Faustin et Faustinien, qui étaient ceux de leur naissance (2). Enfin, un vieillard, récemment arrivé de Séleucie à Laodicée, se présenta devant saint Pierre; et d'après les détails qu'il lui fit connaître sur les motifs qui l'avaient amené en Orient, l'apôtre reconnut que ce vieillard n'était autre que ce mari, parti à la recherche de Mattidie et de ses fils. Cette cruelle perte l'avait jeté dans la misanthropie. En se réunissant à sa famille retrouvée tout entière, malgré sa reconnaissance pour saint Pierre, il tenait aux doctrines du paganisme, et à la secte de Simon en particulier. Son fils Clément parvint cependant à le rapprocher d'eux, quoique Simon fût accouru d'Antioche pour empêcher sa conversion. Il s'appelait Faustus. Simon renouvela ses controverses avec saint Pierre (3); mais dans ses efforts prolongés il ne fut pas plus heureux, et apprenant que le centurion converti Cornelius était venu de Césarée à Antioche, par ordre de l'empereur, pour l'arrêter, il se sauva en Judée, après avoir laissé à Laodicee ses disciples Appion et Annubion, pour veiller sur Faustus. Avant de quitter Antioche, Simon avait tellement calomnié saint Pierre auprès des habitants, que ceux-ci étaient résolus à le lapider s'il se présentait dans leur ville. Ici le texte grec raconte (4) une transfiguration que, par son art magique, l'imposteur était parvenu à

(1) *Hom.* XII, § 12-23, et XIII, 1.
(2) *Hom.* XIII, §. 3-9.
(3) *Hom.* XV, XVI, XVII, XVIII et XIX.
(4) *Hom.* XX, § 12.

exercer à l'égard de Faustus, auquel il avait imprimé sa ressemblance. Saint Pierre en aurait profité pour envoyer Faustus à Antioche, et celui-ci, sous cette figure, aurait déclaré qu'il avait calomnié saint Pierre, et pour ramener les esprits en sa faveur. Rufin, dans sa lettre à Gaudence, déclare qu'il n'avait pas trouvé cette fiction dans l'exemplaire qui a servi à sa traduction. Quoi qu'il en soit, saint Pierre, trouvant les voies préparées par Faustus, se rendit avec Clément et ses autres disciples dans cette cité, où il convertit Faustus et Annubion à la vraie religion ; il y fonda, ainsi qu'il l'avait fait à Laodicée, une église, et lui donna Théophile pour premier pasteur (1).

Là finissent les vingt homélies, et les dix livres de Rufin, que l'antiquité nous a transmis comme l'œuvre de saint Clément, et qui sont sans doute entachés, comme tous les écrits du premier et du second siècle, de beaucoup d'interpolations, mais qui respirent, au jugement de Neander, les sentiments qu'ont éprouvés les premiers d'entre les païens qui se soient convertis par un effort de leur raison.

On sait que c'est après la fondation de l'Église d'Antioche que les nouveaux convertis prirent le nom de *chrétiens*. Il n'est pas dit, mais il est probable, puisque le récit des Clémentines s'arrête là, que saint Clément retourna immédiatement à Rome avec sa famille, et employa sa fortune au profit de la société chrétienne.

Les Clémentines ne parlent pas, comme saint Justin, du voyage que le Samaritain Simon aurait fait à Rome, de l'impression considérable que par ses artifices il aurait faite sur le sénat et sur le peuple au temps de l'empereur Claude, c'est-à-dire entre l'an 41 et l'an 54, et enfin de la statue qu'on lui aurait élevée dans une île du Tibre avec l'inscription *Simoni Dei sancto* (2). La découverte qu'on a faite, en 1574, de la base de la statue, avec l'inscription *Semoni sancto*, a démontré qu'il s'agissait du dieu des Sabins, et nullement du magicien juif.

N'est-ce pas un fait remarquable que les Clémentines se soient préservées de cette erreur, et n'est-ce pas une preuve qu'elles dérivent d'un ouvrage original, antérieur à l'époque où Justin écrivait ?

On a du moins la preuve, par la mention qu'en fait Origène (3), écrivain du commencement du troisième siècle, qu'elles existaient et étaient lues par les chrétiens avant cette époque. On possède avec elles : 1° une lettre en grec et en latin, écrite par saint Pierre à Jacques, seigneur et évêque de la sainte Église instituée par J.-C., dans laquelle le grand apôtre recommande au saint évêque de ne communiquer qu'aux fidèles (et non aux gentils) le récit de ses prédications, écrit sous sa dictée par saint Clément ; 2° une espèce de procès-verbal de la délibération du clergé de Jérusalem, par laquelle, après avoir reçu de leur évêque communication de ces documents, les membres de ce clergé s'obligent à n'en faire usage qu'avec la plus grande discrétion, ce qui s'accorde fort bien avec l'état d'une société encore secrète ; 3° enfin, une longue lettre de saint Clément lui-même au même évêque, comme chef de toutes les églises, dans laquelle il l'informe que Simon-Pierre, le chef des apôtres, est venu à Rome pour éclairer l'Occident, et qu'il y a péri de mort violente (βιαίως). Il ajoute qu'avant sa mort saint Pierre l'avait présenté à ses frères, et l'avait institué malgré sa vive résistance évêque de l'église de cette cité. Saint Clément avait insisté sur les difficultés et les dangers de cette mission ; mais l'apôtre en avait conclu qu'il ne pouvait faire un meilleur choix. Du reste, il s'était longtemps étendu sur les devoirs du pasteur et de ses coopérateurs ; il lui avait recommandé surtout de marier les jeunes gens, et même les vieillards, afin de remédier à la corruption des mœurs et de diminuer le nombre des adultères et autres désordres contraires à la chasteté ; d'établir la vie en commun parmi les chrétiens, de visiter les prisonniers, d'éviter les recours à la justice, et de remettre la décision de leurs différends à l'arbitrage du clergé ; d'observer une stricte probité, de catéchiser les ignorants ; enfin, de pratiquer l'obéissance à leur chef.

Rien de plus pur que la morale de cette lettre. On attribuait du temps de saint Chrysostome la rédaction des *Actes des Apôtres*, dont l'auteur est resté anonyme, tantôt à Barnabas, tantôt à saint Clément, et tantôt à l'évangéliste saint Luc. C'est à ce dernier que l'archevêque de Constantinople donne la préférence (1) ; en effet, s'il en eût été autrement, la composition des Clémentines eût passé dans les *Actes des Apôtres*, au moins par abréviation, avec les nombreuses fondations d'églises dont elles font le mérite exclusif à saint Pierre, tandis que la deuxième partie de ces *Actes*, rédigée évidemment par un compagnon de saint Paul, ne parle que des églises de cet apôtre.

Parmi les premiers pontifes de Rome, la tradition place avant saint Clément saint Lin et saint Clet ou Anaclet, d'après le témoignage formel de saint Jérôme (2). La plupart des Latins le donnent comme successeur immédiat de saint Pierre ; selon Tertullien aussi (3), il fut institué directement par cet apôtre ; enfin, saint Clément lui-même, dans sa lettre à l'évêque de Jérusalem, à moins qu'on ne la suppose tout à fait apocryphe, établit qu'il a été proposé et accepté sans obstacle. Saint Irénée est le premier (4) qui ait

(1) Texte latin seulement, X, 72.

(2) Justin, Apol. Ire, § 26. Voy. Otto, 2e éd., 1847, et la note.

(3) Sur la Genèse, Phélec., c. 22, et sur l'Évang. de Matt., c. 6. — Elles sont aussi citées par Eusèbe, *Hist eccl.*, III, 38 ; saint Jérôme (Catal.), v°. CLÉMENT. ; Comm. sur l'ép. aux Galat., I, 18 saint Épiphane, *Her.*, XXX, 15, qui reproche aux hérétiques d'en abuser ; et par d'autres écrivains, trop récents pour qu'il soit utile d'en parler.

(1) *Hom.* II, *sur les Actes*, éd. 1840, tom. III, p. 922.

(2) *Catal.*, v°. CLÉMENT.

(3) *De Præscrip.*, liv. 32.

(4) III, 3.

admis l'interposition de deux personnages dans le gouvernement de l'Église de Rome avant saint Clément. Mais il donne à saint Lin la qualité de disciple de saint Paul, ainsi qu'il est dit dans les Épîtres à Timothée (1); et il paraît bien que cette qualité a aussi appartenu à Anaclet : une Église que son fondateur, saint Paul, avait quittée, avait sans doute besoin d'un guide pendant ses absences; mais ces guides ont-ils eu le nom d'évêques, dans le sens d'un gouvernement stable et permanent, comme Eusèbe l'a supposé en donnant la durée précise de chacun d'eux? Cette remarque suffit peut-être pour expliquer comment saint Jérôme (2) penchait à croire que saint Clément était le premier évêque de Rome après les apôtres; comment saint Augustin (3), ainsi qu'Optat (4), l'a mis le second; et comment les constitutions apostoliques (5) ne regardent saint Lin que comme un disciple de saint Paul.

Mais ce qu'on ne conteste plus à saint Clément romain, c'est la rédaction de la première des deux lettres écrites au nom de l'Église de Rome à celle de Corinthe, quoiqu'elle paraisse une imitation de celles de saint Paul : cette lettre, dont le texte n'a été trouvé qu'en grec, il y a deux siècles environ, est mentionnée avec éloge par saint Polycarpe, saint Denys de Corinthe et saint Irénée, au deuxième siècle; par saint Clément d'Alexandrie et Origène, au commencement du troisième; par saint Cyrille, Eusèbe, saint Épiphane, saint Jérôme, au quatrième. La deuxième n'est pas regardée comme authentique, ainsi que plusieurs de ces Pères le déclarent; elle n'a d'ailleurs rien d'historique. La première, à cause de son excessive longueur, et des citations bibliques dont elle est surchargée, a paru interpolée en grande partie, notamment au savant Laurent Mosheim elle se compose de cinquante-neuf paragraphes; mais il en admet la substance. Au reste, quel est l'écrit, même parmi les plus importants du premier et du deuxième siècle, qui n'ait été retouché ou amplifié souvent dans des intentions pieuses? Il suffit de rappeler ici les plaintes de saint Jérôme au pape Damase, sur l'état dans lequel il avait trouvé les copies des Évangiles. Cette lettre donc fut écrite à l'Église de Corinthe à l'occasion de dissidences graves, et même d'un schisme accompagné de violences, survenus parmi les chrétiens de cette cité, évangélisée par saint Paul. Il y est aussi question d'une persécution récente et non encore apaisée; ce qui a porté des savants, qui se sont occupés des origines du christianisme, à conclure qu'il s'agissait de la persécution de Néron, quoique, d'après Tacite, celle-ci n'ait frappé sur les chrétiens qu'indirectement, en les confondant avec les Juifs. Il est plus vraisemblable qu'il est fait allusion à celle qui eut lieu sous Domitien, vers la fin du premier siècle. C'est en effet l'époque où saint Clément était pontife de Rome, puisque selon Eusèbe (1) il n'a gouverné cette Église que neuf ans, et qu'il est mort dès la troisième année du règne de Trajan, en l'an 100. Il est d'ailleurs parlé dans cette lettre de canons, de liturgie, et d'autres détails attestant l'existence d'un culte déjà organisé et l'ancienneté de l'Église de Corinthe (2). Cette lettre annexée aux Clémentines, avec le témoignage de Denys, évêque de Corinthe sous les Antonins (3), et celui du prêtre Caius (4), attestent que saint Paul et saint Pierre ont subi ensemble leur martyre, et qu'on voit leurs monuments sur la voie Ostie, l'un ayant été décapité et l'autre crucifié, selon la tradition complétée par Eusèbe (5).

On a répété souvent que saint Clément était Juif, quoique Rufin l'appelle *Clemens romanus*, parce qu'il appelle Jacob notre Père (6); mais on a répondu victorieusement que les chrétiens, ayant adopté les livres sacrés des Juifs, donnaient aux patriarches le nom d'ancêtres (7). On a dit, enfin, que Clément avait subi le martyre à Rome, sur la foi d'un martyrologe : « Clément fut accusé par Mamertius, préfet de la ville, devant Trajan, qui le condamna à la déportation dans la Chersonèse Taurique, pour y travailler aux mines. Il y fonda soixante-dix Églises, fit plusieurs miracles; par ordre de l'empereur, le saint fut jeté dans la mer, attaché à une ancre, et son corps fut retrouvé sur le rivage, enseveli dans un tombeau de marbre élevé sur un rocher. » Mais ces actes paraissent être apocryphes; car saint Irénée, qui le premier a donné la liste des pontifes de Rome, à la fin du deuxième siècle, ne signale parmi eux comme martyr que Télesphore; Eusèbe et saint Jérôme ne mettent pas saint Clément au rang des victimes de l'intolérance romaine; enfin, il faudrait des preuves éclatantes pour accuser un prince comme Trajan d'une telle barbarie.

Les écrits réels et supposés de saint Clément ont été imprimés par Cotelier (*Pères apostol.*, tom. V, in-fol.; en dernier lieu, l'épître authentique et la deuxième, suspecte, ont été publiés par Fr.-X. Reithmayr, 1844, in-18; et par C.-J. Hefele, 2e éd., 1839, et 1842, avec variantes et bonne dissert. *Les Clémentines*, ou *Recognitiones*, ont été imprimées par Dressel, avec variantes, 1853, et le texte latin de Rufin, par Gersdorf, 1837, in-8°. L'épître authentique est si surchargée de citations, que l'abbé Genoude en la traduisant (1837, I, 107) l'a abrégée. Il donne d'ailleurs saint Clé-

(1) Dans la 2e Epît., § 21, il parle de son voyage à Rome et de ceux qui l'accompagnaient.
(2) *Ibid.*, et *Comm. sur Isaïe*, c. 52.
(3) Ép. 53, à Génér.
(4) Liv. II.
(5) VII, 46.

(1) *Hist. ecclés.*, III, 13, 34, et V, 6.
(2) Ἀργαιάν Κορινθίων ἐκκλησιαν (§ 47).
(3) Fragm., 3, Routh, I, 180.
(4) 2e Frag., II, p. 127.
(5) *Hist. eccl.*, II, 25.
(6) § 4. Ὁ πατὴρ ἡμῶν.
(7) Dans sa principale épître, saint Clément annonce clairement qu'il croit à la résurrection du phénix (§ 25); il est vrai que Tacite partageait la même croyance, avec bien d'autres.

ment pour un Juif de la *famille de Jacob* et pour disciple de saint Paul. Guillon, évêque de Maroc, dans sa Bibliothèque des Pères de l'Église, en a donné l'analyse, 114-123. ISAMBERT.

Tillemont, *Mémoires*, II, 127. — Neander, *Kirchengesch.* III, p. 1100; *Genetische Entwickelung*, p. 367. — Gersdorf, *Bibliotheca Patrum ecclesiasticorum latinorum selecta*; Leipzig et Bruxelles, 1837. — Krabbe, *Ueber den Ursprung und Inhalt der Apostol. Constitutionen*, 1839. — Neander, *Histoire de l'établissement de l'Église chrétienne*, 4e sect., II, 28-30, trad de Fontanès. — Lardner, *Sur les écrivains ecclésiastiques du premier et du deuxième siècle.*

CLÉMENT II, cent-cinquante-unième pape, mort à Pesaro, le 7 octobre 1047. Il était Saxon d'origine, et se nommait ROGER ou SWIDGER. Il fut successivement chanoine d'Halberstadt, chapelain de l'archevêque de Brême, chancelier de Henri III et évêque de Bamberg. Il succéda à Grégoire VI le 21 décembre 1046. L'année suivante il convoqua un concile dans le but d'arrêter les simoniaques, qui désolaient l'Église. Il couronna l'empereur Henri III le 25 décembre 1046, et canonisa sainte Viborade, vierge et martyre hongroise. On attribue à Clément II une *Épître* à Jean, archevêque de Salerne. Ce pape a été enterré à Bamberg.

Baronius, *Annal.*, 1046. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, II, 133.

CLÉMENT III, cent soixante-seizième pape, mort le 29 mars 1191. Il était Romain, et se nommait *Paulin* SCUOLARI. Il fut successivement chanoine de Sainte-Marie-Majeure, cardinal-prêtre de Palestrina en 1180, puis évêque de Preneste. Il fut élu pape à Pise, le 19 décembre 1187. Depuis cinquante ans il existait des dissensions entre le peuple romain et les papes; Clément conclut un traité avec les Romains, qui reconnurent l'autorité du pontife, à la charge par celui-ci de respecter les libertés du peuple, qui continuerait d'élire pour son administration un préfet et des sénateurs. Clément III fit son entrée à Rome le 13 mars 1188. Il releva le cloître Saint-Laurent *extra muros*, et répara le palais de Latran, qu'il fit orner de peintures. Il introduisit dans l'office l'usage d'avertir les assistants avec une sonnette au moment de l'élévation ainsi que sur le passage du viatique porté aux malades. Clément III fit publier une croisade contre les Sarrasins, qui venaient de prendre Jérusalem. Philippe-Auguste, roi de France, et Henri II, roi d'Angleterre, se virent entre Gisors et Trie, et résolurent de prendre la croix. Clément s'entremit ensuite pour apaiser les troubles survenus après la mort de Guillaume, roi de Sicile. On attribue à ce pontif diverses *Épîtres*. Il eut pour prédécesseur Grégoire VIII et pour successeur Célestin III.

Baronius, *Ann.*, 1188-1191. — Louis Jacob, *Bibliotheca pontif.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, II, 292.

CLÉMENT III, antipape. *Voy.* GUIBERT.

CLÉMENT IV (*Guido* FULCODI ou GUY-FOULQUES ou FOUQUET), cent-quatre-vingt-cinquième pape, natif de Saint-Gilles, mort à Viterbe, le 27 novembre 1268. Élu en 1265 pour succéder à Urbain IV, après avoir été successivement militaire, jurisconsulte, secrétaire de Louis IX, marié, père de famille, veuf, prêtre, évêque du Puy, archevêque de Narbonne et cardinal, son élévation, qu'il devait à la protection du roi de France, ne changea rien à la simplicité de ses mœurs, et n'altéra point la reconnaissance qu'il avait vouée à Louis IX. Il mit, par la pragmatique sanction, un terme aux différends qui régnaient entre les cours de Rome et de France. En 1267 ce pontife rejeta le projet de réformation du calendrier que lui présenta le cordelier Roger Bacon, et qui est à peu près celui que Grégoire XIII adopta depuis. Bien que Clément ait prêché et approuvé les croisades, il est certain néanmoins qu'il chercha à dissuader saint Louis de commander en personne celle qui lui fut si funeste. Quelques historiens accusent ce pape d'avoir conseillé à Charles d'Anjou la mort de Conradin, en lui envoyant une médaille sur laquelle on lisait d'un côté : « La mort de de Conradin est le salut de Charles », et de l'autre côté : « La vie de Conradin est la perte de Charles ». Mais la plupart des historiens français rejettent cette anecdote, comme fabuleuse. Dom Martenne a recueilli quelques ouvrages et quelques lettres de ce pape dans son *Thesaurus anecdot. nov.*, t. II. [*Enc. des g. du. m.*]

Martenne, *Thes. anecdot.*, II. — Platina, *Hist. de vit. pontif.* — Saintc-Marthe, *Gall. christ.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

CLÉMENT V (*Bertrand* DE GOTH), le premier des papes d'Avignon, auteur du code des *Clémentines*, né à Uzeste, probablement vers 1264, mort le 20 avril 1314. Il fonda dans sa ville natale une collégiale, où il voulut être enseveli, selon son épitaphe de 1315. Uzeste est un petit bourg, voisin de Villandraut, territoire de Bazas, où, selon la même épitaphe et les historiens du pays, il fonda une autre église et un château. P. Louvet de Beauvais, dans son Histoire d'Aquitaine (1), dit positivement que dans son enfance Bertrand se rendait pieds nus d'Uzeste à Bazas (à deux lieues) pour aller étudier en cette ville; un cordonnier lui donnait gratuitement un petit local pour travailler, et il retournait tous les soirs chez lui. Mais cet historien, qui prétend que cette relation était écrite dans le chapitre de Villandraut, avoue que d'autres le croyaient gentilhomme; son père, Berard Garcias de Goth ou de Gauth, est désigné dans la chronique comme chevalier, seigneur d'Uzeste et Villandraut. Son aïeul, Arnaud Garcias de Gauth, était lui-même frère de G. Benquet, évêque de Bazas en 1166. Quoi qu'il en soit, Bertrand fut ordonné prêtre à Bordeaux, et six ans après institué évêque de Comminges par le pape Boniface VIII, en 1295. Lors des démêlés de ce pontife avec Philippe le Bel, il fut du petit nombre de ceux du clergé français qui obéirent à la sommation pontificale, et se rendit à Rome malgré la défense

(1) Bordeaux, 1659, p. 112.

du roi. Il fut nommé par le même pape archevêque de Bordeaux à la fin de 1299. Lorsque le siége de Rome devint vacant, les cardinaux réunis à Pérouse, au nombre de 15 (selon Labbe; de 19 selon le procès-verbal d'élection), étaient divisés depuis onze mois ; ils se réunirent dans une transaction. Ceux du parti français convinrent de laisser au parti de Boniface le choix de trois candidats, et celui-ci de laisser au parti opposé le choix d'un pape parmi eux. L'archevêque de Bordeaux fut porté sur la liste des candidats; comme on avait accordé quarante jours pour l'élection définitive, le chef du parti français écrivit à Philippe le Bel que « ce candidat était d'un caractère cupide et accommodant, et que si le roi s'entendait préalablement avec lui, son élection était assurée ». Le courrier mit onze jours pour venir de Pérouse à Paris, Philippe le Bel six jours pour aller conférer avec l'archevêque, auquel il donna un rendez-vous secret dans une abbaye, à moitié chemin sur la route d'Italie (1). Les conditions du traité furent, à ce qu'il paraît : 1° la réconciliation du roi de France avec l'Église romaine; 2° la remise des décimes ecclésiastiques pendant cinq ans, pour les besoins militaires; 3° la condamnation de la mémoire de Boniface; 4° la réintégration des deux Colonna dans leurs fonctions de cardinaux, et 5° la création de cardinaux français. Il y avait une sixième clause réservée. On jura de part et d'autre avec les solennités alors usitées, et l'archevêque donna des otages. Le courrier porteur du consentement du roi rapporta la réponse au cardinal de Prat et à Napolion des Ursins, chefs du parti français, en moins de trente jours, et Bertrand de Goth se trouva élu sans difficulté : le procès-verbal de son élection, du 15 juin, lui fut porté en France; il fut proclamé le 22 juillet, dans la cathédrale de Bordeaux. Il manda aux cardinaux de se rendre à son sacre à Lyon; ce qui mécontenta beaucoup les Italiens. Le sacre eut lieu vers la fin de cette année, en présence de Philippe le Bel, qui l'accompagna à cheval, tandis que les princes tenaient les guides de sa haquenée. Il remplit de suite la plus grande partie de ses engagements, par la création de dix cardinaux français et le rétablissement des deux Colonna, en relevant le roi des excommunications prononcées par Boniface VIII, et en lui accordant les décimes dont il avait besoin.

Au commencement de 1306, il abolit les deux bulles par lesquelles son prédécesseur avait empiété sur les droits de la souveraineté temporelle (*voy* art. BONIFACE); au mois de juin, il manda le grand-maître de l'ordre des Hospitaliers, alors en Orient, pour conférer sur l'état des affaires en ces contrées. Cette conférence ayant été secrète, il est probable qu'il y fut question de l'ordre rival, des Templiers, alors beaucoup plus puissant et plus riche, qui par son insolence s'était rendu redoutable aux princes et suspect d'hérésie ou d'infidélité à la cour de Rome.

En 1307 il se rendit à Poitiers pour conférer avec les rois de France, de Navarre et de Sicile, avec les comtes de Flandre et de Valois; il excommunia Andronic, empereur grec, adjugea la Hongrie au comte de Valois, et convoqua un concile œcuménique. Philippe insista sur la condamnation de la mémoire de Boniface, dont le procès n'était pas encore commencé, et il obtint, non sans peine, qu'une procédure fût instituée par-devant les commissaires nommés par le pape; mais Clément se réserva expressément le jugement. C'est dans cette conférence que fut concertée entre lui et Philippe le Bel la destruction de l'ordre des Templiers. Cette grande mesure était nécessitée aux yeux de la politique par l'indépendance que cet ordre religieux et militaire affectait vis-à-vis des potentats, et par le poids qu'il mettait dans la balance de leurs intérêts, au milieu des guerres si fréquentes entre eux et avec leurs vassaux; d'un autre côté, le grand-maître était jusqu'à un certain point le rival du pape. Les relations qu'ils avaient avec l'Orient et les peuples qui professaient le schisme grec et l'islamisme avaient pu les refroidir beaucoup sur la catholicité. On a découvert dans ces dernières années un coffret-templier qui révèle des signes de l'hérésie des gnostiques. La papauté et la royauté avaient donc des motifs supérieurs pour supprimer l'ordre et pour disperser ses biens, qui s'accroissaient sans cesse; mais était-ce un motif suffisant pour brûler les templiers et leur chef, et flétrir leur mémoire à l'aide des préjugés du temps? Philippe était un prince alors bien puissant, puis qu'en vertu de ses ordres secrets, des hommes si nombreux, si considérés jusque là, appartenant pour la plupart à la noblesse, furent arrêtés en même temps dans toutes les parties de la France sans qu'il y ait eu de résistance armée. Cette mesure causa une profonde sensation en France et dans toute l'Europe, où les templiers avaient des commanderies. On possède la bulle par laquelle Clément V, à Poitiers, le 31 juillet de l'an III de son pontificat, c'est-à-dire en 1308 (1), donne mission à quatre évêques et à trois autres commissaires, non compris un notaire apostolique, de se rendre à Sens, pour y informer contre les templiers. Dans cette bulle il est exposé que, tant avant son couronnement à Lyon (en 1305) que depuis, des révélations lui avaient été faites sur les crimes commis par le grand-maître, les précepteurs et membres de l'ordre, et par l'ordre lui-même, soit par apostasie, soit par sodomie. Le pape ne put d'abord y croire ;

(1) Ces détails sont empruntés aux *Ann. ecclés.* de Raynaldi, contin. de Baronius. — Dans un écrit récent (Saintes, 1849), l'abbé Lacurie cherche à prouver que cette entrevue est controuvée.

(1) *Procès des Templiers*, publié par M. Michelet, t. Ier, p. 2-7, 1841, in-4°, d'après les pièces officielles. Cette bulle est sans doute l'original de l'ampliation datée de Toulouse, 3 des calendes de janvier, 3e anniv. du pontif., publiée par Raynaldi, p. 41.

mais le roi Philippe, auquel des révélations semblables avaient été portées, et qui avait fait saisir leurs personnes, d'ailleurs sans aucune vue sur leurs biens, dont il avait laissé le dépôt et l'administration à l'Église, lui avait communiqué ses informations. L'infamie de ces templiers avait transpiré. Clément lui-même avait reçu, mais sous le sceau du secret, des aveux d'un templier de grande noblesse; dans ces aveux, il avait été déposé qu'à leur réception les chevaliers niaient la divinité de J.-C., crachaient sur la croix, et se livraient les uns envers les autres à des actes de libertinage. D'après cet aveu, le pontife se croyait obligé d'agir, et de céder à la clameur publique, d'autant plus qu'elle était appuyée par le roi, les ducs, comtes, barons et membres du clergé, et par le peuple, qui se fondaient sur d'autres confessions, attestations et dépositions du grand-maître, de plusieurs précepteurs et chevaliers, reçues par les prélats et inquisiteurs, et rédigées par écrit : il avait entendu lui-même jusqu'à soixante-douze membres de l'ordre, sous la foi du serment, en présence de plusieurs cardinaux, ses assesseurs, et quelques jours après il avait fait lire leurs aveux dans un consistoire *public*, en présence des inculpés. Ceux-ci y avaient persisté, et des enquêtes avaient été ordonnées soit par le saint-siége, soit par le grand-maître de France et d'outre-mer, en Normandie, en Aquitaine et en Poitou. Plusieurs ayant excipé de leur impuissance à se rendre à Poitiers, Clément avait, indépendamment des procédures suivies par l'inquisiteur de France, délégué trois de ses cardinaux pour entendre les absents et promettre le pardon à ceux qui feraient humblement leur soumission. Il atteste que les trois cardinaux et les quatre notaires assistants, avec d'autres citoyens honorables, ont reçu des aveux spontanés, sous la foi du serment, confirmatifs des mêmes impuretés, sacriléges et hérésies, et que les pénitents ont reçu leur absolution. Mais à cause de la diffusion de l'ordre, cela ne suffisait pas; et il fallait continuer l'enquête pour laquelle il autorise ses nouveaux commissaires à requérir l'assistance du bras séculier, et à procéder, soit au nombre de sept, six ou cinq, soit même au nombre de deux, pourvu que ce soient des prélats. La copie des enquêtes remise aux archives pontificales n'est pas connue, et on n'a encore publié que les deux premiers volumes de la copie française, que M. Michelet croit authentique, en promettant au public la publication de tous les documents renfermés aux Archives de France. C'est la plus ancienne et la plus considérable procédure que l'on connaisse. Elle renferme la copie d'autres bulles confirmatives de la première, datées d'Avignon, l'une du 6 mai 1309, deux du 22 mai 1309, an IV du pontificat. Quelques-uns des commissaires se désistèrent. On sait qu'en mai 1310 le synode de Sens condamna cinquante-quatre chevaliers, et qu'ils furent immédiatement brûlés, pendant que la procédure se poursuivait à Paris, où elle avait été transportée. Le procès-verbal porte la trace d'une suspension de l'instruction, dans laquelle figure l'interrogatoire du grand-maître et de deux cent trente-un chevaliers ou servants, devant les commissaires pontificaux; plusieurs, et des plus notables, s'étaient rétractés et s'excusaient sur l'atrocité des tortures qu'on leur avait fait subir. On sait que cette procédure se prolongea, et que le grand-maître, J. de Molay, qui à son retour en France avait été reçu avec de grands honneurs à la cour, fut brûlé, le 18 mars 1314, avec d'autres dignitaires de l'ordre, qui protestèrent de leur innocence.

C'est dans le cours de ce procès, et dès 1308, que Clément fixa sa résidence à Carpentras et à Avignon. Il ne faut pas oublier qu'alors la France s'arrêtait aux portes de Lyon, et que l'archevêque de cette ville élevait des prétentions même au partage de la souveraineté, qui ne furent condamnées par Clément V qu'à la fin de son pontificat. La Provence et le Dauphiné étaient, aussi bien que le pays Venaissin, dans des mains étrangères, de sorte que la papauté y était aussi libre qu'en Italie. Clément résista quand il le voulut à Philippe le Bel, et notamment après avoir, par une bulle de l'an IV de son pontificat, ouvert le procès à la mémoire de Boniface VIII. Il finit par l'acquitter, et le déclarer intact de tout reproche d'hérésie (1311). Clément était impitoyable envers les hérétiques; car non-seulement il fit brûler en Lombardie le moine Dubian et autres, accusés d'incontinence et de violation de leurs vœux, mais, en 1308, il fit écarteler comme complice, une femme Margarita, et brûler ses os, d'après une procédure dirigée par l'évêque de Verceil.

Il publia, sur la demande de l'empereur Henri, roi des Romains, une bulle pour la cérémonie du sacre; il y inscrivit l'obligation de l'empereur de baiser les pieds du souverain pontife (19 juin 1311, an VI de son pontificat). Il avait aussi délié le roi d'Angleterre pour l'obligation que ce prince avait contractée de respecter les libertés de son pays. Enfin, le pape prit sur lui d'abolir l'ordre des Templiers par une bulle de propre mouvement, délibérée dans un conseil secret de cardinaux; il notifia cette bulle au concile dans sa seconde session, en 1312, en présence de Philippe le Bel, qui sans doute l'avait porté à cette résolution. Cette bulle reçut son exécution parce qu'elle était nécessaire. Les biens des Templiers furent transférés à l'ordre des Hospitaliers; mais Philippe en retint une bonne partie, pour le couvrir des frais de procédure. La constitution de Clément V sur cette abolition est datée du 6 mai de l'an VII de son pontificat, c'est-à-dire le 6 mai 1311. L'ordre des Templiers, qui avait cent quatre-vingt-quatre ans d'existence, n'avait pas été défendu devant le concile. C'est pourquoi, dit Walsingham, écrivain contemporain (1),

(1) Apud Raynaldi, p. 546, t. XXIII.

il ne fut pas statué à son égard par voie de jugement, mais par autorité ecclésiastique. Qu'était-ce en effet que des procédures accompagnées de violentes tortures, le plus souvent avec des aveux rétractés, quand il n'y avait pas eu débat public et confrontation, et qu'on faisait prêter aux témoins le serment de garder le secret (1)? On ne saura jamais la vérité sur la culpabilité de la majorité des membres de l'ordre, quoiqu'il soit évident par soi-même que le célibat commandé à des hommes dans la force de l'âge, dévoués à une vie active et guerrière, et vivant souvent en Orient, a dû amener chez beaucoup les vices honteux et secrets qui sont restés dans les mœurs de ces contrées. Dans tous les cas, d'après les lois romaines de l'empire chrétien, la sodomie n'était pas punie du supplice du feu, comme chez les Juifs. D'un autre côté, pourquoi les templiers auraient-ils renié le Christ, craché sur la croix, et commis tant de sacriléges? On ne les poursuivit pas avec cet acharnement en pays étranger; on se contenta de leur suppression.

Le 5 mai 1313 Clément canonisa Célestin V. (*Voy.* ce nom.) Et en l'an IX (1314) il publia les constitutions qu'il avait puisées dans les délibérations du concile de Vienne, et qui portent le nom de *Clémentines*. Elles figurent encore dans le code des lois canoniques, et forment cinq livres et cinquante-deux titres; elles n'ont rien de bien remarquable. Il abolit celle qui ne permettait pas d'admettre le témoignage des chrétiens entre les juifs et les sarrasins; il y prend diverses mesures pour conserver les bonnes mœurs des membres du clergé, des moines et des religieuses. Le titre XVII du livre III révoque la bulle de Boniface *Clericis laicos*, comme ayant causé de grands scandales. Il veut qu'il soit établi au moins deux chaires d'hébreu, d'arabe et de chaldéen dans les universités de Rome, Paris, Oxford, Bologne et Salerne. Il réprime les malversations des inquisiteurs et des prélats, ainsi que l'usure. Il promulgua les Clémentines dans le concile de Vienne, et son successeur, Jean XXII, en ordonna l'enseignement dans l'université de Bologne. Clément V mourut à l'age de quarante ans, au château de Mauranez, appartenant à Philippe le Bel; son corps fut porté à Carpentras, où les cardinaux résidaient alors. Son trésor fut pillé, et les voleurs furent mis en jugement par son successeur. Ses restes furent transférés en Gascogne, et ensevelis dans l'église de Sainte-Marie d'Uzeste, près de Bazas, sa patrie, en 1315.

ISAMBERT.

Vie de Clément V, dans Baluze, *Vies des papes d'Avignon*, Ier vol., p. 111; in-4°, 1693. — *Ann. de Rayn.*, XXIII et XXIV, avec notes de Mansi. — *Pièces du Procès des Templiers*, tom. I et II, par J. Michelet; 1841-1851, in-4°, non achevé. — Deux mémoires de M. Mignard, in-4°, 1852-1853, sur le *coffret des Templiers*. — M. Rapetti, *Procès des Templiers* (Moniteur, janvier 1854).

CLÉMENT VI (*Pierre* ROGER), deux-centième pape, né dans le Limousin, mort à Villeneuve d'Avignon, en 1352. Après avoir été moine de la Chaise-Dieu, archevêque de Rouen, cardinal, il fut élu pape, le 7 mai 1342. Il eut des démêlés très-vifs avec Édouard III, roi d'Angleterre, au sujet des bénéfices, dont il prétendait disposer en maître absolu. Il renouvela les anathèmes de son prédécesseur contre Louis de Bavière, et confirma l'élection de Charles IV, roi des Romains. Il acheta, par contrat du 9 juin 1348, la ville d'Avignon et son territoire, de Jeanne, reine de Naples, pour la somme de 80,000 florins, qui n'ont jamais été payés. Les Romains, en proie à la faction de Rienzi, l'appelèrent inutilement à leur secours. Le 10 avril 1349 il réduisit à la cinquantième année le jubilé que Boniface VIII avait établi pour la centième. Le jubilé, dans la bulle, est comparé au jubilé des Juifs; les anges reçoivent l'ordre de tenir pour absous et d'introduire dans le paradis sans délai quiconque mourrait en allant à Rome pour le jubilé. Dans le fort de ses démêlés avec Louis de Bavière, on feignit une lettre écrite par Satan, du fond des enfers à Clément, son vicaire, et aux cardinaux, ses conseillers, dans laquelle il rapportait les péchés favoris de chacun d'eux, et les exhortait à mériter les premières places dans son royaume. Elle finissait ainsi : « Votre mère, « la Superbe, vous salue, avec vos sœurs l'A- « varice et l'Impureté, et les autres qui se van- « tent que par votre secours elles sont très-bien « dans leurs affaires. » Visconti, archevêque de Milan, à qui cette pièce était attribuée, se réconcilia avec le pape moyennant 12,000 florins d'or par an. Clément VI couronna André roi de Naples. Villani ne traite pas mieux ce pape qu'il n'avait traité Clément V; mais Pétrarque fait l'éloge de sa mémoire, de ses manières et de sa générosité. Ce pontife, qui eut pour successeur Innocent VI, a laissé des sermons et un discours pour la canonisation de saint Yves.

Muratori, *Script. rer. ital.* — Platina, *de Vit. pontif.* — Villani, *Hist. flor.*, III. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes rom.* — Ranke, *Gesch. des Papstthum.*

CLÉMENT VII (*Jules* DE MÉDICIS), deux-cent-vingt-troisième pape, natif de Florence, mort le 25 septembre 1534, Florentin, chevalier de Malte, grand-prieur de Capoue, nommé à l'archevêché de Florence par son cousin Léon X, créé cardinal et chancelier de l'Église romaine, devint pape en 1523. Le 2 mai 1524 il donna une bulle pour la réformation des abus qui régnaient en Italie. Le 22 mai 1526 il se ligua par un traité avec les rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens et d'autres puissances italiennes, contre l'empereur Charles-Quint. Après le siége et la prise de Rome par l'armée impériale, Clément se vit assiégé dans le château Saint-Ange, et obligé de capituler le 5 juin 1527; mais ne pouvant remplir les conditions de la capitulation, il se sauva déguisé en marchand, le 9 décembre de la même année, et se réfugia à Orviette. Il traita néanmoins avec l'empereur en 1529, et le couronna à Bologne le 24 février 1530. L'affaire du divorce de Henri VIII avec Cathe-

(1) Voir les pièces du procès dans Michelet.

rine d'Aragon, tante de Charles-Quint, l'occupait alors extrêmement : il l'avait évoquée à Rome, et le 23 mars 1534 il rendit son jugement définitif, par lequel il déclarait bon et valide le mariage du roi d'Angleterre et de Catherine d'Aragon, et défendait à ce monarque, sous peine de censure, d'en poursuivre désormais la dissolution. En 1533 il fit le voyage de Marseille, pour remettre à François Ier Catherine de Médicis, sa nièce, qui devait épouser le duc d'Orléans, connu depuis sous le nom de Henri II. Clément avait approuvé l'institution des Théatins, des Capucins et des Barnabites, enrichi la bibliothèque du Vatican d'un grand nombre de livres, et protégé les sciences. Nous avons de lui plusieurs lettres adressées aux rois de France, d'Angleterre et à des savants. Celles qu'il écrivit à Charles-Quint, et qui ont été recueillies sous ce titre : *Epistolæ Clementis VII ad Carolum V, altera Caroli V Clementi respondentis*, 152[illegible] in-4°, sont rares et recherchées. Clément VII eut pour successeur Paul III.

Guichardin, *Istor. d'It.*—Onuphrius, *de Vit. Clem. VII* V, II. — Bower, *Hist. der Pæpste.* — L. Ranke, *Gesch. des Papst.*

CLEMENT VIII (*Hippolyte* Aldorrandini), deux-cent-trente-cinquième pape Italien, né en 1536, mort le 3 mars 1605, auditeur de rote, référendaire de Sixte V et cardinal, devint pape en 1592. Clément VIII fixa au 15 avril 1595 le triomphe et le couronnement du Tasse, dont il honorait le talent; mais ce poëte tomba malade, et mourut la veille de cette brillante cérémonie. Le 17 septembre de la même année, il donna solennellement l'absolution à Henri IV, contre lequel il s'était d'abord laissé prévenir par les Espagnols et les ligueurs, après que d'Ossat et Duperron eurent fait abjuration au nom de ce prince. On a trouvé indigne que le roi de France ait pu consentir à recevoir une sorte de *bastonnade* sur le dos de deux hommes qui furent depuis cardinaux; mais il faut savoir que le pape, en frappant les envoyés français d'une petite baguette, pendant qu'il prononçait la formule d'absolution, ne faisait que suivre le cérémonial du Pontifical romain, qui le prescrit ainsi, pour marquer que l'Église rend la liberté chrétienne à ceux qui étaient liés par des censures, à l'imitation des anciens Romains, qui affranchissaient les esclaves de cette manière. Les deux envoyés eussent été bien plus répréhensibles s'ils avaient permis au pape d'insérer dans sa bulle, comme il le voulait, cette clause particulière : *Nous le réhabilitons dans la royauté.* Le 2 janvier 1598 commencèrent les célèbres conférences *de Auxiliis*, au sujet de l'ouvrage de Molina *de Concordia gratiæ et liberi arbitrii*, dans lesquelles les dominicains et les jésuites s'attaquèrent et se défendirent tour à tour sur les matières ardues de la grâce et du libre arbitre. Il s'en tint un très-grand nombre sous la présidence du pape et en présence des cardinaux et des plus savants théologiens; mais ce pontife eut la sagesse de ne point prononcer. Le 8 mai 1598 le pape fit son entrée solennelle à Ferrare, dont il s'empara après la mort d'Alphonse d'Este, au préjudice de César d'Este, fils illégitime. Clément VIII eut pour successeur Léon XI.

Cicarella, *de Vita Clementi VIII.* — De Thou, *Hist. sui temp.* — *Art de vérifier les dates, III.* — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes rom.*

CLÉMENT IX (*Jules* Rospigliosi), deux-cent-quarante-deuxième pape, né à Pistoie, en 1600, mort le 9 décembre 1669, auditeur de la légation de France, nonce en Espagne, cardinal, fut élu pape en 1667. Il se rendit médiateur entre Louis XIV et l'Espagne au traité d'Aix-la-Chapelle. En considération de l'esprit conciliateur du pape, le roi de France consentit à laisser abattre la pyramide élevée à Rome en réparation de l'insulte faite à l'ambassadeur marquis de Lavardin, sous le dernier pontificat. Par un bref du 28 septembre 1668, Clément IX, de son côté, félicita les évêques d'Alais, de Pamiers, de Beauvais et d'Angers de la parfaite obéissance avec laquelle ils avaient souscrit et fait souscrire sincèrement le *formulaire*, dans les discussions au sujet de la doctrine de Jansenius. Tout le monde était content, tout le monde chantait victoire : c'est ce qu'on appela sur des médailles et dans des livres *la paix de l'Église* ou *la paix de Clément IX.* On sait qu'elle ne fut pas de longue durée. Le pape cherchait alors à secourir Candie, assiégée par les Turcs; mais la place fut prise malgré ses efforts. On prétend que le chagrin qu'il en conçut accéléra sa mort.

Giannone, *Stor di Nap.*, IV.— Artaud, *Hist. des souv. pontifes de Rome.* — *Art de vérif. les dates.*

CLÉMENT X (*Émile-Laurent* Altieri), deux-cent-quarante-troisième pape, Romain, né le 1[illegible] juillet 1590, mort le 22 juillet 1676. Il fut élu pape le 29 avril 1670, après un conclave de quatre mois et quatre jours. Il avait alors quatre-vingts ans. Au rapport de Muratori, Clément IX avait eu le pressentiment qu'Altieri lui succéderait. En 167[illegible] Clément X donna un édit en faveur de la noblesse commerçante. Il érigea en évêché l'église de Québec, en 1676. Le grand âge de ce pape l'obligea de laisser en grande partie l'administration de ses affaires au cardinal Altieri, son neveu d'adoption. Il eut pour successeur Innocent XI.

Art. de vérif. les dates, III.

CLÉMENT XI (*Jean-François* Albani), deux-cent-quarante-septième pape, né à Pesaro, le 2 juillet 1649, mort le 19 mars 1721. Il fut élu pape le 23 novembre 1700, et se fit connaître par la bulle *Vineam Domini*, du 15 juillet 1705, lancée contre ceux qui prétendent satisfaire par le silence respectueux aux constitutions apostoliques; par la bulle *Unigenitus*, du 8 septembre 1713, portant condamnation de 101 propositions extraites du livre des *Réflexions morales* du Père Quesnel, parmi lesquelles on remarque celle-ci : *La crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre de*

voir; par la bulle *Ex illa die*, du 19 mars 1715, contre les pratiques superstitieuses et idolâtriques que certains missionnaires permettaient aux nouveaux chrétiens de la Chine; par ses vives contestations avec le roi de Sicile Victor-Amédée, à l'occasion du tribunal appelé *de la monarchie de Sicile*. On a de lui un *Bullaire*, 1718, in-fol.; et des *Homélies*, Rome, 1729, 2 vol. in-fol. Son successeur fut Innocent XIII.

Art de vérif. les dates. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes de Rome.* — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.* — *Vie de Clément XI*, en tête de ses *Œuvres complètes*, par Annibal Albani; Francfort, 1729, in-fol.

CLÉMENT XII (*Laurent* Corsini), Florentin, né en 1652, mort le 6 février 1740. Il fut créé cardinal le 17 mai 1706, évêque de Frascati en 1725, et élu pape le 12 juillet 1730. Un de ses premiers actes fut la poursuite et le châtiment des malversations commises sous le pontificat précédent par le cardinal Coscia. La publication d'un jubilé, des lois somptuaires, la protection accordée aux dominicains furent les autres actes importants de son pontificat, troublé d'ailleurs par les guerres dont l'Italie était alors le théâtre. Clément XII eut des démêlés avec Turin. Il donna au roi des Deux-Siciles l'investiture du royaume de Naples. Il canonisa Vincent de Paul, et Régis, de la compagnie de Jésus. Il n'est pas prouvé qu'il ait été aveugle pendant douze ans, ainsi que l'a prétendu Caraccioli, dans sa Vie de Clément XIV. Les Romains lui érigèrent une statue de bronze, que l'on plaça au Capitole. Il avait succédé à Benoît XIII, et eut pour successeur Benoît XIV.

Art de vérif. les dates. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes de Rome.*

CLÉMENT XIII (*Charles* Rezzonico), Vénitien, né le 17 mars 1693, mort le 3 février 1769. D'abord évêque de Padoue et cardinal, il devint pape en 1758. On lui doit la continuation des travaux entrepris par Benoît XIV pour la réparation et l'embellissement du Panthéon, ceux relatifs au desséchement des marais-Pontins et à la reconstruction du port de Cività-Vecchia, la répression de quelques abus, et des secours abondants durant la disette de 1764. Il condamna l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le jésuite Berruyer, le livre *de l'Esprit*, par le philosophe Helvétius, et l'*Émile* de Jean-Jacques. Il s'éleva avec force contre la corruption du clergé et les mauvaises doctrines de plusieurs de ses membres. En 1768 il publia un bref en forme de monitoire contre des règlements de l'infant duc de Parme, et les déclara *attentatoires à la liberté de l'Église, à la cause de Dieu et aux droits du saint-siége.* Le bref fut supprimé par le duc de Parme, par les rois d'Espagne, de France, de Portugal et de Naples, dans le courant de la même année ou de la suivante. La France s'empara d'Avignon, et Naples de Bénévent. Les esprits s'aigrirent encore par la bulle *Apostolicam*, qui confirmait les jésuites dans leurs priviléges, les justifiait contre toutes les accusations si souvent renouvelées contre eux, et faisait l'éloge de leur zèle, de leurs talents et de leurs services. Dans cette extrémité, il indiqua pour le 3 février 1769 un consistoire, où il se proposait de remédier au mal; mais il mourut dans la nuit même.

Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes de Rome.* — *Art. de vérif. les dates.* — Léopold Ranke, *Geschichte des papsthum.*

CLÉMENT XIV (*Jean-Vincent-Antoine* Ganganelli), né à San-Arcangelo, le 31 octobre 1705, mort le 22 septembre 1774. Il était fils de Laurent Ganganelli, médecin (1), et d'Angela Serafina de Mazza, de Pesaro. Ses parents le destinaient à exercer la profession médicale; mais dès ses plus jeunes années il témoigna un invincible penchant pour l'étude et le recueillement. Son éducation fut d'abord confiée aux jésuites de Rimini; trois ans plus tard il fut envoyé au collége des Piétistes (*Scuolopj*) d'Urbin. Son goût pour les sciences et une vie retirée alla dès lors croissant; et bientôt après, malgré les représentations de sa famille, il entra dans l'ordre des frères Mineurs de Saint-François d'Assise, qui portent en France le nom de Cordeliers. Le 17 mai 1723 Ganganelli prit l'habit, sous le nom de Fra Lorenzo, et le 18 mai 1724 il fit sa profession solennelle. Il poursuivit ensuite ses études de philosophie et de théologie dans les couvents de Fano et de Pesaro, et se fit assez remarquer pour que, dans l'année 1728, on l'envoyât à Rome, où il fut admis au collége de San-Bonaventura, qui préparait à l'enseignement théologique les sujets les plus remarquables de l'ordre. Sous la direction du P. Lucci, ses progrès furent tels qu'il put être reçu docteur en 1731. Il fut envoyé alors à Ascoli, pour y professer la philosophie. Ganganelli se distingua dans cet enseignement, de même qu'il se fit remarquer ensuite comme orateur. Bologne, Milan, Ferrare, Venise, Florence l'admirèrent tour à tour. « Partout où il se présentait, dit un de ses historiens (le P. Theiner), il laissait ses auditeurs ravis de sa grande doctrine et de son éloquence. Il était moins remarquable par les formes oratoires que par la profondeur d'une admirable ascétique, qui réunissait dans un harmonieux ensemble les mystères du temps et ceux de l'éternité. » Rappelé à Rome, en 1741, il fut chargé de diriger le collége de San-Bonaventura, et nommé définiteur général de l'ordre. Quelque temps après, sa congrégation eut à élire un nouveau général, et Benoît XIV voulut ouvrir en personne le chapitre qui se devait tenir à cet effet. Ce fut Ganganelli qui prononça devant l'éminent pontife le discours d'usage. Il rappela éloquemment les talents administratifs de Benoît, les progrès que les sciences avaient faits sous son pontificat et l'énergie qu'il avait déployée dans le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Cette éloquence, puisée à sa meilleure source, la vérité, valut à Ganganelli la

(1) Chirurgien de campagne, selon quelques biographes; il en est même qui prétendent qu'il était laboureur.

protection d'un pape qui savait apprécier les hommes, et en 1746 il fut nommé consulteur du saint-office. Il devint l'ami et le conseiller de Benoît, qui prenait son avis sur toutes les questions importantes. Deux fois, en 1753 et en 1759, Ganganelli refusa la dignité de général de l'ordre des Cordeliers. Loin de s'attiédir, son goût de la solitude était devenu plus vif que jamais. A Jesi, où il se trouvait un jour, il communiqua à un de ses amis, le père Antonio Sandriani, son projet de quitter Rome et d'aller finir ses jours à Assise, au tombeau de saint François, loin du bruit et du monde. « Dieu te veut à Rome, mon fils, aurait répondu Sandriani, et te destine dans cette ville à de grandes choses. » Les habitudes de Ganganelli répondaient du reste aux sentiments qu'il manifestait. Il cherchait de préférence les endroits peu fréquentés. Ses promenades favorites étaient les jardins isolés des Pères Capucins, sur le mont Pincius, et des Pères de la Mission de Saint-Vincent de Paul, à San-Giovanni et Paolo, sur le mont Celio, parmi les souvenirs de l'ancienne Rome, en face des ruines du Colisée et de l'Arc de triomphe de Constantin. Mais ce qui l'attirait par-dessus tout, c'était la nature elle-même : la botanique, l'entomologie comptaient parmi les calmes distractions qu'il se permettait. On le voyait parfois passer des heures entières à l'analyse d'un insecte, d'une fleur; et souvent, un livre à la main, il se perdait dans le silence des forêts. S'il éprouvait le besoin de quelque divertissement plus mondain, il faisait une promenade à la villa Patrizi, où il jouait au *trucco*, sorte de jeu de boules, qu'il regardait comme un exercice salutaire à sa santé. Quelquefois aussi il montait à cheval; il paraît même qu'il fut bon cavalier. « Le pape, écrivait plus tard en parlant de lui le cardinal de Bernis au duc de Choiseul, le 4 octobre 1769, le pape galope tous les jours à cheval, et ses officiers ne peuvent le suivre. Il s'est fait faire un habit court, blanc, des bottes blanches, un chapeau rouge; voilà ce qui compose son habillement de cheval. » Malgré son apparente répugnance pour les honneurs, Ganganelli fut nommé cardinal le 24 septembre 1759; son autorité comme savant, comme théologien, grandit encore; mais sa simplicité, qui allait jusqu'à l'extérieur de la pauvreté, ne varia point.

Tels étaient les antécédents, le caractère et les habitudes de l'homme qui, sous le nom de Clément XIV (1), fut élu pape le 19 mai 1769. Il n'était pas évêque quand il s'assit sur la chaire de saint Pierre; on le sacra au Vatican, le 28 mai, et il fut couronné le 4 juin. Le 26 novembre il prit possession de Saint-Jean de Latran. Un accident, que les esprits superstitieux pouvaient considérer comme un présage, signala cette solennité, accomplie d'ailleurs avec la plus grande pompe.

(1) Le culte presque superstitieux qu'il avait pour la mémoire de Sixte-Quint le disposait à prendre le nom de Sixte VI; mais ses amis l'en dissuadèrent.

C'est encore le cardinal de Bernis qui, à la date du 29 novembre, rend compte du fait au duc de Choiseul : « Sa sainteté, dimanche 26, dit-il, en allant à cheval avec la pompe ordinaire, prendre possession à Saint-Jean, fut culbuté (*sic*) sur le pavé en descendant du capitole. Elle devait se casser la tête; mais, grâce à Dieu, elle en fut quitte pour la peur: elle but un verre d'eau, marcha à pied quelque temps, et puis continua sa route dans une chaise découverte. Le soir on lui appliqua les sangsues, et le saint-père dormit six heures sans s'éveiller. Je fus à son audience le lendemain, et je ne l'ay jamais vu plus gay ni plus content. Le prince Borghèse lui avait prêté un cheval de manége, que les cris du peuple effarouchèrent, et qu'aucun des officiers du pape n'eut le courage d'arrêter. C'est un miracle qu'une chute si rude n'ait eu aucune suite, et un grand bonheur d'avoir conservé le pape présent, car nous serions bien embarrassés d'en faire un qui le valût à tous égards. » Le 12 décembre 1769 le nouveau pontife adressa aux évêques, suivant l'usage de ses prédécesseurs, une encyclique que l'on peut considérer comme le programme de sa conduite, et qui respirait les sentiments les plus élevés. L'histoire du pontificat de Clément XIV se lie étroitement à celle de l'Europe entière, et la situation de l'Europe à cette époque explique en grande partie les actes qui signalèrent le règne de ce pape, et le plus éclatant de tous, la suppression des jésuites. Un rapide mais nécessaire coup d'œil rétrospectif trouvera donc ici sa place.

En voulant sauver l'existence des jésuites, contre laquelle l'Europe presque tout entière s'était liguée, Clément XIII s'aliéna même les puissances qui jusque alors avaient été fidèles au saint-siége. La publication de la constitution *Apostolicum pascendi*, du 7 janvier 1765, destinée à défendre les jésuites, indisposa surtout les cours étrangères. Au rapport du P. Theiner, elle avait été rédigée « dans le secret le plus profond par le général des jésuites et quelques prélats influents qui lui étaient entièrement dévoués. » Aussitôt il y eut comme une levée de boucliers de la plupart des princes. Croyant y voir une provocation, ils en prirent occasion de s'armer de toutes les mesures les plus oppressives contre les décisions venant de Rome, et de quelque nature qu'elles fussent. L'affaire de Parme, qui aboutit à l'annulation des décrets du duc par le pape (30 janvier 1768) et à la revendication de la suzeraineté du duché par la cour de Rome, suivit bientôt. Les autres princes Bourbons entrèrent dans cette querelle, que l'on croyait suscitée par les jésuites. Les amis de cette société fameuse s'agitèrent, et souvent avec une imprudence déplorable.

« C'est ainsi, continue le même historien, que dans ces tristes jours les amis peu intelligents des jésuites provoquèrent en Portugal, comme en Espagne, comme en France, comme en Italie, par leur imprudence, les lois les plus oppressives et

les plus humiliantes, et des persécutions non-seulement contre ces religieux, mais encore contre l'Église elle-même. Peut-on s'étonner encore que les puissances catholiques ne se donnassent aucun repos jusqu'à ce qu'elles vissent entièrement supprimée la Société de Jésus.... La mesure contre l'infant de Parme fut un prétexte de représailles; la France fit saisir le comtat d'Avignon; Naples s'empara de Bénévent et de Ponte-Corvo. Puis on demanda avec instance l'extinction de la Société de Jésus. « Cette démarche des cours fit un grand éclat à Rome, écrivait d'Aubeterre au duc de Choiseul (lettre du 25 janvier 1769), et épouvanta justement les jésuites et leurs amis. Les plus prudents parmi eux commencèrent à réfléchir, à reconnaître l'impossibilité de maintenir la Société malgré cet orage, et à adhérer à l'opinion de ceux qui pensaient que le pape ferait sagement de condescendre au désir des cours pour prévenir des maux plus grands encore. » La situation de l'Église ne pouvait donc être sous aucun rapport ni plus déplorable ni plus triste... Partout était la destruction, le désordre partout. Les liens les plus sacrés de soumission, de respect et d'amour envers l'Église et son chef étaient brisés, et l'édifice sublime de la hiérarchie catholique, ébranlé jusque dans ses fondements, semblait presque devenu le jouet de l'orage. L'Église avait besoin d'un ange de paix pour sauver ceux qui étaient en danger, pour guérir les plaies du monde social, rétablir la concorde et réconcilier l'Église avec les peuples et les rois. Dieu le lui envoya dans la personne de Lorenzo Ganganelli, Clément XIV. » (Le P. Theiner, *Hist. du pontificat de Clément XIV*, 147.)

Telles étaient les difficultés de toute nature que Clément XIV, ce pontife qui devait occuper dans l'histoire une si grande place, trouva sur son chemin, au moment où il ceignit la tiare dans la chaire de saint Pierre. Les dangers mêmes que courut l'Église traçaient au saint-père sa voie. Résolu de réconcilier Rome avec les princes, il s'attacha d'abord à éviter ce qui causait le plus d'ombrage aux puissances. C'est ainsi qu'il décida qu'on ne lirait plus le jeudi saint la bulle *In cœna Domini*, qui paraissait attentatoire aux droits des autres souverains. Il renonça à la suzeraineté du duché de Parme, ne craignit pas de faire le premier pas vers le roi de Portugal, qui menaçait de se séparer entièrement de l'Église, et il décida le roi Joseph à recevoir un nonce de sa main, au même titre que les autres cours. Cette politique, aussi habile qu'elle était conciliante, amena plus tard la restitution du comtat d'Avignon et du duché de Bénévent. Restait la grande affaire des jésuites, qui grondait toujours dans toute l'Europe. En présence de la passion que mettaient les puissances à demander l'abolition de cette Société (1), il faut reconnaître que le pape mit la plus grande prudence, la plus sage lenteur à se prononcer. Il voulait, disait il, peser « au poids du sanctuaire » une si grave résolution. Il nomma une commission de jurisconsultes pour examiner l'affaire, et prit lui-même connaissance de ce qui avait été écrit pour ou contre les jésuites; c'est ainsi qu'il fit demander au roi d'Espagne la correspondance de Philippe II et de Sixte-Quint au sujet de cet ordre, et tous les jours, se défiant de lui-même, il adressait de ferventes prières au Saint-Esprit pour en être éclairé dans cette conjoncture. Quand enfin son parti fut pris, il n'éclata pas brusquement; mais jugeant opportun de préparer et de sonder l'opinion publique par quelques actes préalables contre la Société, il donna aux principaux évêques de l'État pontifical « le droit de visiter les maisons des jésuites situées sur leur diocèse, et les munit des pouvoirs nécessaires pour qu'ils pussent examiner l'administration de ces religieux, contre laquelle de nombreuses plaintes s'étaient élevées, et séculariser les membres qui le demanderaient. Benoît XIV avait déjà suivi cette marche vis-à-vis des jésuites en Portugal, lorsque s'était élevée contre eux la grande tempête que tout le monde sait » (Theiner, II, p. 326). — Outre qu'il désirait familiariser les esprits avec la mesure de suppression, le pape voulait encore, en ordonnant la visite apostolique, empêcher les membres de la Société de Jésus d'aliéner les objets appartenant à leurs maisons; le 25 juin 1773 il fit mettre les scellés sur les archives du noviciat de la Société à Rome, et le cardinal d'Aragon fut chargé de se mettre en possession de tous les biens situés dans le ressort de sa légation. Un ordre analogue fut donné le jour suivant à l'évêque de Montalto. Enfin, après une retraite presque absolue de plusieurs jours, le 27 juillet 1773 le bref de suppression (*Dominus ac Redemptor*), préparé dès le 22 novembre de l'année précédente, fut signé par le pontife. Le plus profond secret couvrait encore, comme cela était habituel à Clément XIV, l'adoption d'une mesure qui devait avoir un si long retentissement et exciter tant de passions diverses.

La publication du bref de suppression eut lieu peu à peu, et l'exécution en fut poursuivie avec assez de ménagement. Le pape laissa, par exemple, dans le collége romain, à titre séculier, quatre jésuites pour y professer la théologie. Il ordonna à son trésorier de faire confectionner, aux frais de la chambre apostolique, des habits de prêtres séculiers aux jésuites de Rome; et les vieillards et les infirmes, autorisés à rentrer dans leurs maisons, y furent traités avec charité. Cependant le général de l'ordre, le P. Ricci, fut arrêté.

Il était dans la nature des choses qu'un si grand acte que celui de l'abolition d'une société puissante attirât à son auteur un nombre incalcu-

(1) L'Espagne surtout allait jusqu'à la menace. Il paraît qu'une promesse liait Clément envers cette cour. En vain essaya-t-il de gagner du temps. « C'est en arrachant la racine d'une dent qu'on fait cesser la douleur », lui répondit l'ambassadeur Florida-Blanca.

lable d'ennemis; il était naturel encore qu'il fût l'objet de jugements divers, souvent passionnés ou de mauvaise foi. C'est ainsi qu'un jésuite, Vincent Bolgeni, dont M. Crétineau-Joly a reproduit le récit, a prétendu que Clément XIV, n'ayant cédé qu'à la violence de l'ambassadeur d'Espagne, était tombé depuis la signature du bref dans un état de démence qui dura jusqu'à sa mort. M. Theiner, dont le livre porte tous les caractères de la plus judicieuse impartialité, démontre la fausseté de cette assertion. D'autre part, le pontife était attaqué sur plusieurs points, en Italie, en France, en Portugal, tantôt par des discours, tantôt dans des libelles, tantôt, enfin, par les moyens les moins sérieux, comme les prétendues prophéties d'Anne-Thérèse Poli, dominicaine au couvent de Valentano, près Viterbe, connue sous le nom de Marie-Thérèse du Cœur de Jésus, et d'une autre fille, Bernardine Renzi, paysanne du même endroit. Celle-ci avait osé prédire la prochaine vacance du saint-siége. Les deux femmes dont on cherchait à exploiter les visions furent arrêtées. En vertu d'un billet écrit de la main même de Clément XIV, le 19 juillet 1774, on instruisit leur procès et celui de leurs complices.

La santé du pape, parfaite à l'époque du bref de suppression, s'altéra dans le cours de l'année suivante. Après de longues souffrances, cette lumière de l'Église s'éteignit. Des accidents naturels, un refroidissement, les suites d'une humeur dartreuse et d'ailleurs l'âge avancé, furent, s'il faut en croire le P. Theiner, les seules causes de la mort du pontife. Cet historien, qui a su placer dans leur vrai jour la conduite respective de Clément XIV et de ses ennemis, a produit avec la même impartialité toutes les preuves qui établissent que la mort du pape fut naturelle. Au rapport du cardinal de Bernis (lettre à M. de Vergennes, 28 septembre 1774), il mourut ayant conservé sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment. L'empoisonnement n'a pas été soutenu avec moins de persistance par d'autres écrivains, et les partisans de cette opinion mettent en avant, d'abord les menaces des ennemis du pape, traduites par exemple dans ce placard affiché sur les murs de Rome : ISSV (*in settembre sara sede vacante*), puis tous les symptômes précurseurs de la mort du pape : brusque réclusion, faiblesse subite, enrouement, inflammation de l'intérieur de la gorge; vomissements, et enfin, en dernier lieu, complète prostration. En présence de ces témoignages contradictoires l'histoire ne peut que douter, et renvoyer la cause au dépositaire éternel de toute vérité.

Clément XIV peut être compté à juste titre parmi les grands pontifes de l'Église. Le rang suprême n'avait rien changé à ses habitudes. Souvent il parlait de l'humilité de ses premières années, de ses commencements, si pénibles. Il procédait dans ses actes avec une discrétion remarquable, et rarement appelait-il un autre homme à prendre part à ses travaux. Il accordait moins de confiance aux grands qu'à quelques subalternes, dont un, le frère Francesco, fut toujours son ami; et ce qui honore son cœur autant que sa haute raison, c'est qu'il n'était heureux qu'entouré de ceux qui avaient été ses égaux. Il accueillait avec affabilité les étrangers, parlait presqu'à tous leur langue, et savait les traiter avec magnificence. Un d'eux, le duc de Glocester, fut si charmé de l'accueil du saint-père, qu'il dit que l'Angleterre ne se serait pas séparée de la communion romaine si Clément XIV eût vécu du temps de Henri VIII. Frédéric II, Catherine II, le sultan lui-même prodiguaient au pontife des témoignages de vénération. Il était infatigable, et il passait des nuits entières au travail. Le peuple profita de cette vigoureuse administration, qui se traduisait pour lui en abondance et en bien-être. Les pauvres surtout furent l'objet des bienfaits de Clément. Les beaux-arts eurent également à s'applaudir de sa sollicitude. Il fit élever au Vatican le musée Clémentin, destiné à être le dépôt des monuments antiques que l'on découvrait dans Rome. Quelques *lettres* et *écrits* de Clément XIV ont été traduits par Caraccioli; Paris, 1775, 3 vol. in-12. On a publié aussi, sous le voile de l'anonyme et sous le titre de *Entrevues du pape Ganganelli, servant de suite aux lettres du même auteur*, un recueil de dissertations sur divers sujets, dues à Clément XIV. Enfin, le P. Theiner a publié un recueil du même pontife, sous le titre : *Clementis XIV pont. max. Epistolæ et Brevia selectiora ac nonnulla alia acta pontificatus illustrantia*, etc., recueil puisé aux archives du Vatican; Paris, Didot, 1852. V. R.

Alletz, *Hist. des papes.* — Artaud, *Hist. des souv pont. rom.* — *Art de vérif. les dates.* — Caraccioli, *Vie de Clément XIV.* — Crétineau-Joly, *Clément XIV et les Jésuites.* — Le P Theiner, *Hist. du pontificat de Clément XIV.* — Saint-Priest, *Hist. de la chute des Jésuites.*

* **CLÉMENT**, surnommé *le Scot*, ou *l'Hibernien*, vivait au neuvième siècle. C'est un de ces savants que Clarlemagne fit venir à sa cour, et qu'il chargea d'instruire la jeunesse admise à l'école du palais. Son surnom indique sa patrie. Il était originaire de cette Irlande qui, protégée par l'Océan contre les barbares, avait conservé l'intelligence des lettres latines, des lettres grecques, tandis que les ténèbres de l'ignorance s'étaient étendues sur toutes les autres parties du monde romain. Une très-ancienne notice des abbés de Fulde nous apprend que l'abbé Ratgaire envoya quelques-uns de ses moines étudier la grammaire sous la discipline d'un certain Clément, Scot de nation, qui passait alors pour le plus habile des maîtres (Usserius, præfatio ad *Veterum epistol. Hibernic. sylloge*), mais cette notice nous laisse ignorer où Clément donnait ses leçons. Le moine de Saint-Gall nous le représente à l'école du palais, y remplissant les fonctions de principal modérateur. Alcuin s'étant retiré dans le monastère de Saint-Martin de Tours, Charlemagne avait choisi Clément, comme le plus digne successeur d'un maître si fameux. Cependant, ils

ne suivaient pas la même méthode, ils n'enseignaient pas la même doctrine. L'Anglo-Saxon Alcuin, sorti de l'école d'York, avait reçu des élèves de Beda la tradition dégénérée du péripatétisme; l'Irlandais Clément montrait plus de penchant pour le platonisme alexandrin. Aussi lisons-nous dans les *Lettres* d'Alcuin qu'il s'affligeait de voir ses anciens auditeurs abandonnés à la conduite d'un guide aussi dangereux. « Je quitte, dit-il, le glorieux palais de David, et j'y laisse des Romains : qui donc y a furtivement introduit les Égyptiens? » Théodulfe, évêque d'Orléans, était un ennemi déclaré de Clément. Il l'accable, dans ses vers, d'amers sarcasmes; le comparant même à tous les fléaux, à toutes les pestes, à tous les monstres, il lui décerne la palme de la malfaisance. On peut supposer que, par l'étendue de ses connaissances, Clément s'était montré supérieur à tous les *Romains*, et que ceux-ci ne lui pardonnaient pas de les avoir compromis dans l'estime de Charlemagne. L'*Histoire littéraire de la France* confond notre docteur avec un autre *Clemens Scotus*, qui troubla l'Église de Mayence, au huitième siècle, par d'étranges déclamations contre les Pères de l'Église latine; mais cette confusion doit être rejetée. L'hérésie de Mayence fut dénoncée par Boniface au pape Zacharie dès l'année 745, et l'on voit encore notre Clément gouverner l'école du palais après la mort d'Alcuin, qui mourut en 804. Comment d'ailleurs s'expliquerait-on le prudent, le pieux Charlemagne, confiant la suprême direction de l'école palatine à un hérétique signalé par saint Boniface et puis condamné par un concile, dans la ville de Rome, dans la métropole de l'orthodoxie? B. HAURÉAU.

Usserius, *Veter. epist. Hiber. sylloge*; 1632, in-4°.

* **CLÉMENT**, prêtre et écrivain anglais, vivait en 1170. Il était chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. Il a laissé : *Commentaire sur l'Écriture; — Concordance des Évangélistes; — de Orbibus astrologicis; etc.*

Voss, *Math.*, c. 25, § 23. — Pits, *Scriptores Angl.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

* **CLÉMENT** (....), écrivain du dix-septième siècle, qu'on ne connaît que comme l'auteur d'un *Voyage de Brême en vers burlesques*, publié à Leyde, en 1676, et qui reparut en 1705, rafraîchi d'un titre nouveau. Ce volume est une assez triste imitation du genre que Scarron avait mis à la mode; il est devenu rare, et l'on a vu, dans quelques ventes de Paris, des exemplaires s'élever jusqu'à 50 et même 70 francs. Charles Nodier pensait que le nom de Clément était un pseudonyme sous lequel s'était caché ce mystérieux Corneille Blessebois, qui avait fait quelque bruit. Il est plus vraisemblable de voir dans un Français retiré en Hollande, et ne se faisant peut-être connaître que par son surnom de Clément, l'auteur de cette production de mauvais goût, et qui sans le caprice des bibliomanes n'aurait jamais attiré quelques regards. G. B.

Catalogue de la Bibliothèque de M. de Montaran, 1849, n° 325.

CLÉMENT (*Augustin-Jean-Charles*), évêque et canoniste français, frère de Clément de Boissy, né à Creteil, en 1717, mort le 13 mars 1804. Il embrassa l'état ecclésiastique; mais ayant refusé de signer le formulaire de doctrine (1), exigé à cette époque, il ne put être ordonné à Paris. Il se présenta à Auxerre, où Gabriel de Caylus, évêque de cette ville, lui conféra la prêtrise. Protégé par ce prélat, il devint trésorier de l'église d'Auxerre. Clément était très-attaché aux opinions de Port-Royal; en 1752 il fit un premier voyage en Hollande pour cette cause. En 1755 il fut élu député à l'assemblée provinciale de Sens. De 1758 à 1768 il ne cessa de parcourir l'Espagne, la Hollande et l'Italie dans l'intérêt de ses idées religieuses. En 1786 il se démit de sa trésorerie, et se retira à Livry, ce qui ne l'empêcha pas d'être incarcéré en 1794. En 1797 il fut élu évêque de Versailles par les ecclésiastiques constitutionnels, mais il renonça à ce poste lors du concordat. On a de lui : *Mémoire sur le rang que tiennent les chapitres dans l'ordre ecclésiastique;* 1779, in-8°; — *Lettres à l'auteur* (Larrière) *des Observations sur le nouveau Rituel de Paris;* 1787, in-12; — *des Élections des évêques et de la manière d'y procéder;* Paris, 1790, in-8°; — *Formes canoniques du gouvernement ecclésiastique*, etc.; Paris, 1790, in-8°; — *Lettres d'un jurisconsulte sur les intérêts actuels du clergé;* Paris, 1790, in-8°; — *Principes de l'unité du culte public;* Paris, 1790, in-8°; — *Journal, correspondance et voyages en Italie et en Espagne, dans les années* 1758 et 1768; Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Lettre apologétique de l'Église de France, adressée au pape Pie VII;* Londres, 1803, in-4°.

Mémoires sur la vie de M. Clément, evêque de Versailles, pour servir d'éclaircissement à l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle; 1812, in-8°.

* **CLÉMENT** (*Charles-François*), compositeur et claveciniste français, né en Provence, vers 1720. Il était professeur de clavecin à Paris. On a de lui : *la Pipée*, opéra en deux actes, Théâtre-Italien; Paris, 1756; — *la Bohémienne*, deux actes, Opéra-Comique; Paris, 1756; — *Essai sur l'accompagnement du clavecin;* Paris, 1758, in-4° obl.; — *Essai sur la basse fondamentale, pour servir de supplément à l'Essai sur l'accompagnement du clavecin et d'introduction à la Composition pratique;* Paris, 1762, in-4° obl.; — *le Départ* et *le retour des guerriers*, cantatilles; — un livre de pièces de clavecin avec accompagnement de violon; — sept cahiers d'un journal de clavecin, etc.

Casanova, *Mémoires.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CLÉMENT (*Claude*), jésuite et théologien

(1) Il condamnait le jansénisme, et défendait d'enseigner la philosophie de Descartes; ce formulaire avait été dressé en 1678, par la congrégation de l'Oratoire.

français, né à Ornans-sur-la-Louve (Franche-Comté), mort à Madrid, en 1642. Il entra dans la Société de Jésus en 1612, et professa la rhétorique à Lyon, puis à Dôle. Il fut ensuite envoyé en Espagne, où il enseigna les belles-lettres. Ses moments de loisir furent consacrés à l'étude de la théologie et de l'archéologie : On a de lui : *Clemens IV, eruditione, vitæ sanctimonia, rerum gestarum gloria et pontificatu maximus*, suivi de l'éloge de Rodolphe de Chevriers, cardinal-évêque d'Albano ; Lyon, 1623 et 1624, in-12 ; — *Musei, sive Bibliothecæ, tam privatæ quam publicæ, exstructio, instructio, cura, usus Libri IV; Ecclesiæ Lugdunensis christiana simulac humana Majestas*; Lyon, 1628, in-8° ; — *Musei accessit accurata descriptio regiæ Bibliothecæ Sancti Laurentii Escurialis; insuper parænesis allegorica ad amorem litterarum*; Lyon, 1635, in-4° : cet ouvrage ne manque pas d'érudition; « mais il y a, dit Moréri, trop de babil et de ce que nous appelons *fatras;* si le père Clément avait eu un peu plus de jugement, il aurait renfermé tout ce qu'il y a de bon dans cet ouvrage en un fort petit livre. » — *Machiavelismus jugulatus a christiana sapientia, hispanica et austriaca dissertatio christiano-politica, ad Philippum IV, regem. cathol.*; 1637, in-4° : cette dissertation fut traduite en espagnol et réimprimée plusieurs fois; — *Tables chronologiques de l'histoire d'Espagne avant et après J.-C.* (en espagnol); Madrid, 1643, in-fol.; May. et Valence, 1689, in-4°, avec augmentation.

Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, II, 330. — *Journal des savants* (1712). — Alegambe, *Bibliotheca Societatis Jesu*. — Lemire, *de Scriptoribus sæculi* XVII. — Labbe, *Biblioth. gall.* — Baillet, *Jugements des savants*, II, 273. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CLÉMENT (*David*), bibliographe hessois, né à Hofgeismar, en Hesse, le 16 juin 1701, mort le 10 janvier 1760. Son père, exilé de France par suite de la révocation de l'édit de Nantes, était pasteur (*Prediger*) à Hofgeismar. Le jeune Clément fit ses études à Rinteln, Marbourg et Brême. En 1725 il remplaça son père dans ses fonctions d'instructeur, qu'il remplit à son tour jusqu'en 1736. Il alla alors à Brunswick en qualité de prédicateur français, puis à Hanovre, où il mourut. On a de lui : *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou catalogue raisonné de livres difficiles à trouver;* Göttingue et Hanovre, 1750-1760, 9 vol. in-4° : cet ouvrage, qui contient des indications exactes et de nombreux extraits, s'arrête au mot *Hessus;* — *Specimen Bibliothecæ Hispano-Majansianæ, seu idea novi catologi critici operum scriptorum hispanorum, quæ habet in sua bibliotheca Majansius;* Hanovre, 1753, in-4° : ouvrage qu'il composa sur les indications données par Mayans de Valence.

Steider, *Hess. Gel. Gesch.* — Sax, *Onomast.*, V, II, 144, 282. — Meusel, *Lex. der verst. Schriftst.*

CLÉMENT (*Denis-Xavier*), prêtre et théologien français, né à Dijon, le 6 octobre 1706, mort le 7 mars 1771. Il était docteur en théologie et abbé de Marcheroux. Stanislas, roi de Pologne, le prit pour prédicateur ordinaire, et Mesdames, tantes de Louis XV, pour confesseur. Il obtint sur ses vieux jours le décanat de Ligny. On a de lui : *Entretiens de l'âme avec Dieu tirés des paroles de saint Augustin dans ses Méditations, ses Soliloques et son Manuel;* Paris, 1740, in-8° ; Lille, 1817, in-24 ; Alais, 1826, in-18 ; — *Oraison funèbre de la reine de Sardaigne;* Paris, 1741, in-12 ; — *Sermon sur la dédicace de l'église des Petits-Pères*, ibid.; — *Panégyrique du bienheureux Alexandre Pauli, théatin;* Paris, 1743, in-12 ; — *Sermon sur la consécration de la paroisse Saint-Sulpice*, 1746, in-12; — *Discours sur la politique*, ibid.; — *Oraison funèbre de la reine de Pologne;* Paris, 1747, in-4° ; — *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde;* Paris, 1749, et 1753, in-12 ; Lille, 1812, in-18 ; Toulouse, 1820, in-12 ; Avignon, 1826, in-18 ; — *Exercices de l'âme, pour se disposer aux sacrements de pénitence et d'eucharistie;* Paris, 1751, et 1822, in-12 ; Toulouse, 1811, in-12 ; Avignon, 1822, in-12 ; Lyon, 1822 et 1825, in-12 ; — *Panégyrique de la bienheureuse mère Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation;* Paris, 1752, in-18 ; — *Pratique de dévotion en l'honneur de saint Jean-Népomucène;* Paris, in-18 ; — *Élévation de l'âme à Dieu, ou prières tirées de la Sainte Écriture, pour toutes les différentes situations de la vie;* Paris, 1754, in-18 ; Saint-Brieuc, 1818, in-18 ; Avignon, 1820, in-18 ; — *Heures et prières pour remplir saintement les principaux devoirs du christianisme;* Paris, 1756, in-12 ; — *Avis à une personne engagée dans le monde; ouvrage ascétique, dans lequel on trouvera des règles certaines pour assurer une conscience scrupuleuse, et une direction exacte pour conduire à la plus haute perfection au milieu du monde;* Paris, 1759, in-24 ; — *Méditations sur la passion de J.-C.;* Paris, 1762-1763, 3 vol. in-12 ; — *Instruction sur le saint sacrifice de la messe;* Paris, 1763, in-12 ; — *Oraison funèbre de Louis, dauphin de France;* Paris, 1766, in-4° ; — *Oraison funèbre de Stanislas Ier, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar;* ibid.; — *Bréviaire de Paris*, avec supplément; Paris, 1767; — *la Journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation;* Paris, 1768, in-8°, réimprimée très-souvent et dans tous les formats ; — *Sermons;* Paris, 1770, 9 vol. in-12. Ce recueil est ainsi distribué : *Avent*, 1 vol.; *Carême*, 3 vol. *Panégyriques*, 3 vol.; *Mystères*, 2 vol.; *Exercices spirituels*, trad. du latin de saint Ignace de Loyola ; Paris, 1772 et 1820 ; Toulouse, 1814, in-12 ; Avignon, 1824, in-12.

Dictionnaire des prédicateurs. — *Journal chrétien*

— Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Quérard, *la France littéraire.*

CLÉMENT (Dom *François*), historien français, né à Bèze, près de Dijon, en 1714, mort en mars 1793. Après avoir fait ses études au collége des jésuites de Dijon, il entra dans la compagnie des Bénédictins de Saint-Maur, et prononça ses vœux en 1731. Au milieu des savants religieux de son ordre, il continua à se livrer à l'étude; il y mit une telle ardeur qu'à l'âge de vingt-cinq-ans, épuisé par les veilles, il fut obligé d'interrompre ses travaux, et il ne put les reprendre avec suite qu'au bout de dix ans. Sa santé s'était alors tellement raffermie que souvent il ne dormait que deux heures dans la nuit. Il entra dans la maison des Blancs-Manteaux à Paris, et fut chargé de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, dont il acheva les onzième et douzième volumes, qui finissent à l'année 1167. Il avait réuni la plus grande partie des matériaux du volume suivant, lorsque la congrégation le chargea, avec D. Brial, de remplacer D. Poirier dans la rédaction du recueil des Historiens de la France. Ils en firent paraître les onzième et douzième volumes. D. Clément rendit un service non moins important aux sciences historiques. D. Maurice d'Antine avait conçu le projet d'un grand ouvrage destiné à constater, d'une manière précise, les dates des faits historiques. D'après ses tables, D. Clémencet avait composé l'*Art de vérifier les dates des faits historiques depuis la naissance de J.-C.* Mais cette chronologie offrait beaucoup d'erreurs et d'omissions. D. Clément en fit une révision complète, et en donna une nouvelle édition, bien supérieure à la première. Le 1er volume parut en 1783, le 2e en 1784 et le 3e en 1787; les tables furent ajoutées en 1792. Ce grand ouvrage, fruit de treize années d'un travail assidu, est un des plus beaux monuments d'érudition de l'époque. Le roi récompensa D. Clément en le nommant l'un des membres du comité chargé de publier la collection des chartes, des diplômes et des actes relatifs à l'histoire de France, et l'Académie des inscriptions l'admit, en 1785, au nombre de ses membres associés. La révolution, en détruisant les communautés religieuses, vint interrompre les savants travaux des bénédictins. D. Clément se retira chez son petit neveu, Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie nationale, où, malgré son grand âge, il s'occupa avec ardeur d'un complément à *l'Art de vérifier les dates*, comprenant les temps antérieurs à l'ère chrétienne. Il avait réuni un grand nombre de matériaux et rédigé une partie de cet ouvrage, quand une attaque d'apoplexie l'enleva subitement, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. M. Viton de Saint-Alais, ayant acheté les manuscrits du savant bénédictin, publia une nouvelle édition de *l'Art de vérifier les dates depuis la naissance de J.-C.*, avec la continuation, 1818, 1819, 18 vol. in-8°; ou 5 in-4°; mais cette édition est moins estimée que la précédente. Il donna aussi *l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*, ouvrage posthume de D. Clément, 1820, 5 vol. in-8°, réunis en un fort vol. in-4°, ou en un vol. in-folio. Cet ouvrage, moins parfait que le précédent, se ressent de la vieillesse de l'auteur. Enfin, M. Julien de Courcelles, et après lui M. Fortia d'Urban donnèrent une continuation sous le titre : *l'Art de vérifier les dates depuis l'année* 1770 *jusqu'à nos jours* (1827), 1821-1842, t. 1 à 17, in-8°, avec une table des noms en un volume. La mort de Fortia d'Urban a interrompu ce grand ouvrage. Cependant M. Wardon a fait paraître, comme suite, un Tableau chronologique de l'histoire d'Amérique.

GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires.* — Guyot de Fère, *Statistique des gens de lettres*, etc.

CLÉMENT (*Hugues-Joseph*), épistolographe français, né à l'Isle-sur-le-Doubs, en 1756, mort à Besançon, le 24 avril 1828. Il était curé de Flangebouche (Doubs). Il prêta d'abord serment à la constitution, et le retracta ensuite. Au lieu de cesser ses fonctions, ainsi que les décrets l'ordonnaient, il continua son ministère, au risque de tout ce qui devait en résulter. Des gendarmes envoyés pour l'arrêter furent repoussés par les habitants armés. Cependant après le 10 août Clément crut devoir émigrer en Suisse, mais dans un endroit rapproché de la frontière, d'où il pouvait entretenir une correspondance active avec ses paroissiens. Aussi, lors de l'insurrection des paysans du Doubs, en septembre 1793, les habitants de Flangebouche se montrèrent au premier rang des révoltés. Les chefs qu'on leur avait promis n'arrivèrent point, et un seul bataillon de la Drôme, venu de Besançon, suffit pour les disperser. Ceux qui purent gagner la Suisse s'enrôlèrent sous les drapeaux du prince de Condé; les autres furent fusillés ou périrent sur l'échafaud. Le drapeau de la garde nationale de Flangebouche, semé de fleurs de lis d'or, fut brûlé de la main du bourreau. Clément revint en France en 1802; mais il ne fut point rétabli dans sa paroisse; il fut nommé à Pierre-Fontaine, et ne tarda pas à donner sa démission. On a de lui : *Correspondance avec M. Seguin, évêque constitutionnel du département du Doubs;* Paris, 1791, 2 parties in-8°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CLÉMENT (*Jacques*), assassin du roi Henri III, né à Sorbonne (diocèse de Sens), en 1567, tué à Saint-Clond, le 1er août 1589. Le roi de France et le roi de Navarre s'étaient rapprochés, et assiégeaient ensemble Paris; cette réconciliation avait frappé la ligue de terreur. Le duc de Mayenne, La Châtre, Villeroi, et les autres principaux ligueurs, étaient réunis et délibéraient sur les moyens de se défaire de Henri III, lorsque Bourgoing, prieur des Jacobins de Paris, se présenta à eux, et leur offrit le bras d'un de ses moines, qu'on était parvenu à décider à tuer le roi; c'était Jacques Clément. Pour exalter ce misérable, qui était à la fois jeune, ardent, fanatique;

dévot et visionnaire, on avait eu recours à toutes sortes de manœuvres. Pendant le jour on ne cessait de présenter à son imitation l'exemple de Judith délivrant sa patrie par le meurtre d'Holopherne; pendant la nuit ses supérieurs se présentaient à lui sous la forme de fantômes, et, lui parlant dans l'obscurité, troublaient sa tête, déjà échauffée par le jeûne et la superstition; si bien que le malheureux était convaincu qu'un ange lui était apparu, lui présentant une épée nue, et lui ordonnant de tuer le tyran (1). Des contemporains ajoutent, sans preuves cependant, que la duchesse de Montpensier était l'âme de cette machination infernale, et qu'elle s'était prostituée à Jacques Clément pour le déterminer au parricide (2). L'offre de Bourgoing fut acceptée avec joie; mais la difficulté était de faire pénétrer Clément jusqu'au roi : une lettre d'Achille de Harlay, tombée entre les mains de Mayenne, en fournit le moyen. Le 31 juillet 1589, Clément jeûne, se confesse et communie; puis il part pour Saint-Cloud, où se trouvait Henri III. Le lendemain il se présente au palais pour remettre la lettre dont il était porteur. Pendant que le roi la lit, ce fanatique tire un couteau caché sous ses vêtements, et le lui plonge dans le flanc. Henri s'écrie : « Ah! le méchant moine, il m'a tué! qu'on le tue! » Aussitôt cent épées immolent l'assassin sous les yeux du roi. Henri III mourut le lendemain. Jacques Clément fut loué à Rome en pleine chaire; à Paris, on mit son portrait sur les autels avec l'eucharistie; on l'honora comme un martyr, et il fut rangé au nombre des saints.

De Thou, *Histoire*, liv. XCVI, p. 487 — *Mémoires de la Ligue*, IV, 5. — L'Estoile, *Journal de Henri III*, 407. — Cayet, *Chronologie novenaire*, LVI, 55; *Journal* ou *Chronique du temps de Henri III*. — Chiverny, *Mémoires*, LI, p. 1-5. — Sismondi. — *Histoire des Français*, XX, 537; XXI.

CLÉMENT (*Jean*), savant médecin anglais, mort à Malines, le Ier juillet 1572 (3). En 1519 il fut chargé de professer la rhéorique à Oxford, et plus tard, protégé par Wolsey, il obtint une chaire de grec. Il abandonna ensuite l'enseignement pour étudier la médecine, et devint membre du Collége des médecins de Londres. Déjà remarqué comme professeur, il le fut encore dans sa nouvelle carrière. En 1529, lors de la maladie du cardinal Wolsey, il fut envoyé au prélat par Henri VIII. Ami de Morus, il avait puisé dans les entretiens de ce philosophe un penchant prononcé pour la religion catholique. Il quitta la Grande-Bretagne sous Édouard VI, ce qui le fit excepter de l'amnistie de 1552. Revenu dans sa patrie sous le règne de Marie, et obligé de s'exiler de nouveau à la mort de cette princesse, il se retira à Malines, où il mourut. Il fut souvent secondé dans ses travaux par sa femme, qui avait une instruction peu commune. Elle mourut en 1580. On a de Clément la traduction des *Épitres* de saint Grégoire de Nazianze; des *Homélies* de Nicéphore Calliste, et un recueil d'*Épigrammes* latines.

Éloy, *Dict. de la méd.* — Wood, *Athen. Oxon.*

***CLÉMENT** ou **CLÉMENTI** (*Jean-Georges*), compositeur allemand, né à Breslau, vers 1710, mort vers 1780. Il était directeur du chœur de l'église de Sainte-Croix, notaire apostolique et chevalier de l'Éperon d'or. Le 5 novembre 1785 il célébra le jubilé de sa place de maître de chapelle de Saint-Jean, qu'il occupait depuis cinquante ans. Il a beaucoup écrit pour l'église; mais ses idées sont mesquines, son style vide et très-incorrect. On a de lui : *Messe de Requiem pour les obsèques de l'empereur Charles VI*; — *Diverses pièces de musique*, avec orchestre, dédiées au roi de Prusse Frédéric II, pour l'inauguration de l'église de Sainte-Edwige, à Berlin, et l'inauguration de la statue de saint Jean; — *Lamentations pour les mercredi, jeudi et vendredi saints*; — douze *Messes*; — deux *Messes de morts*; — cinq *Introits*; — vingt-sept *Offertoires*; — dix-huit *Graduels*; — trois *Vêpres complètes*; — huit *Airs d'église*; — trois *Te Deum*; — quatre *Stations*; — neuf *Hymnes*; — trois *Nocturnes figurals*; — deux *Salve, Regina*; — six *Ave, Regina*; — sept *Litanies*; — *Responsorium in lotione pedum*; — *Credo*; — *Alleluia* et *Versus in Sabato sancto*. Tous ces ouvrages sont restés en manuscrits.

Hoffmann, *Biographie des musiciens de la Silésie*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CLÉMENT (*Jean-Marie-Bernard*), littérateur français, né à Dijon, le 25 décembre 1742, mort à Paris, le 3 février 1812. Celui qui devait être un jour l'antagoniste de Voltaire montra bien jeune encore un caractère assez intraitable. Ainsi, il résista à la volonté de son père, qui voulait lui faire suivre sa profession de procureur; et ses bonnes études lui ayant fait obtenir la chaire de philosophie au collége de Dijon, il refusa de se soumettre à quelques règlements nouveaux, et ac-

(1) Un des plus judicieux chroniqueurs de cette époque agitée, Palma Cayet, laisse entendre que le meurtre du roi était en effet depuis longtemps prémédité : « Dès lors, dit-il, on remarqua à la vérité comme l'assassinat de ce prince avoit esté comploté, et aux sermons que fit depuis le prince des Jacobins, nommé Bourgouin, sur cest assassinat, louant l'acte et le meurtrier, l'appelant enfant bienheureux et martyr, avec une infinité d'exclamations en sa louange; on présuma aussi... que c'estoit luy qui avoit persuadé ce Jacques Clément à commettre ce parricide, et l'avoit deceu, le voyant fort dévot et niais, luy faisant boire quelque bruvage pour le faire resver, et puis estant endormy luy avoit fait ouïr par quelque subtil moyen une voix qui luy auroit commandé de tuer le roy. » *Chron. noven.* de Palma Cayet (1589).

(2) « A celui qui lui en porta les premières nouvelles (de la mort du roi), dit l'Estoile en parlant de la duchesse, lui sautant au col et l'embrassant, lui dit : « Ha! mon ami, soiés le bien venu! Mais est-il vrai, au moins? ce meschant, ce perfide, ce tiran est-il mort? Dieu! que vous me laites aise! Je ne suis marrie que d'une chose : c'est qu'il n'a sceu, devant que de mourir, que c'estoit moi qui l'avois fait faire. » Puis, se retournant vers ses damoiselles : « Et puis, dit elle, que vous en semble? ma teste ne me tient-elle pas bien à cette heure? Il m'est avis qu'elle ne me bransle plus comme elle faisoit. »

(3) Et non 1582.

compagna sa démission d'attaques assez vives contre les administrateurs. Le scandale fut tel, que le parlement crut devoir intervenir. Clément vint se réfugier à Paris. Il y trouva l'appui de l'abbé Mably. Quelques vers qu'il avait adressés à Voltaire, comme un de ses admirateurs, lui valurent sa recommandation près de La Harpe, qui encouragea sa vocation pour les lettres. Clément réussit à faire jouer une tragédie de *Médée*, qu'il avait apportée; mais, froide et sans action, cette pièce n'obtint qu'une chute complète. Renonçant au théâtre, il fit, avec l'abbé Delaporte, une compilation, en 3 vol. in-8°, intitulée : *Anecdotes dramatiques*, qui parut en 1763. Il rédigea ensuite des épîtres, des satires; et, se posant bientôt en défenseur des principes du goût et des maîtres dans l'art de penser et d'écrire, il annonça, en 1770, un volume ayant pour titre: *Observations critiques sur la traduction des Géorgiques de Delille, sur les poëmes des Saisons de Saint-Lambert, la Peinture de Lemière*, etc. Saint-Lambert, irrité, eut le tort d'employer son crédit pour faire enfermer l'aristarque au For-l'Évêque, et faire saisir l'édition entière. Ce procès fit du bruit; J.-J. Rousseau, au nom des hommes de lettres, éleva la voix contre une mesure d'autant plus inique, que le critique attaquait les ouvrages, et non la personne des auteurs. Dès le troisième jour Clément recouvra sa liberté, en recevant même l'autorisation de publier son livre. Cette mésaventure, du reste, qui fit quelque bruit alors, donna de la vogue à son ouvrage et une certaine réputation au jeune auteur. Encouragé par ce succès, il publia l'année suivante de *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*, un volume in-12 de cinq cents pages, où, en traitant de la manière de traduire les poëtes en vers, il attaque de nouveau le traducteur des *Géorgiques*. Voltaire eut son tour. Oubliant la bienveillance que le grand écrivain lui avait témoignée, Clément dirigea contre lui des attaques passionnées. Son premier acte d'hostilité fut une réponse à l'*Épître de Voltaire à Boileau*, sous le titre de *Boileau à Voltaire* (1773, in-8°). Ce dernier riposta en disant :

Toujours ami des vers et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivais l'an passé;
J'ignore si mon style aura pu lui déplaire ;
Mais il m'a répondu par un plat secrétaire, etc.

L'attaque continua dans neuf lettres successives. La première, qui parut en 1773, s'élève contre l'influence que l'auteur de *la Henriade* a exercée sur le goût, l'esprit et les mœurs de son temps. Dans les deux suivantes, Clément examine avec sévérité les jugements que Voltaire a portés sur les grands écrivains. Il consacre la quatrième et la cinquième à l'éloge de Corneille et à relever les critiques de son commentateur. *La Henriade* est l'objet des trois dernières lettres. Clément trouve ce poëme dépourvu de tout sublime; il prétend que son auteur est « très-médiocrement partagé du talent poétique; que Sarrazin et le P. Le Moine avaient plus de goût que lui pour la grande poésie; que ses vers sont habillés de tous les lambeaux des autres poëtes; qu'il n'y a pas dans tout son poëme une seule épithète qui lui appartienne, » etc.; enfin, le censeur, outrant les défauts, n'oublie rien, que les beautés nombreuses de ce poëme, qui est resté l'un des meilleurs titres de gloire de Voltaire. La Harpe, dans son *Lycée*, a fait justice de cette critique sans bonne foi. Clément ne se montra pas moins injuste dans son livre intitulé: *de la Tragédie, pour faire suite aux Lettres à M. de Voltaire;* 1784, in-8°. Celui qui, de l'aveu de presque tous les gens de lettres, a su atteindre le dernier degré d'énergie dans l'expression des passions n'a obtenu qu'une censure passionnée de la part de son antagoniste. Celui-ci cependant avait montré son impuissance comme auteur tragique; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au moment même où Clément déchirait les tragédies de Voltaire, il publiait sa pièce de *Médée*, qui avait si complétement échoué. Dans la même année (1784) il donnait un *Essai sur la manière de traduire les poëtes en vers*, 1 vol. in-8°; et en 1785 un *Essai de critique sur la littérature ancienne et moderne*, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages se composent de morceaux qui avaient déjà paru dans quelques recueils périodiques, entre autres dans le *Journal de Monsieur*, auquel il avait été attaché pendant quelques années. Durant les troubles de la révolution, Clément vécut dans la retraite, étranger à toutes les luttes de l'époque. Son réveil se signala par l'épigramme suivante contre le poëte Lebrun :

Nos rimeurs plébéiens, las d'un joug importun,
Ont détrôné le dieu qui régnait au Parnasse.
Détrôné, dites-vous? Qu'ont-ils mis à la place
Du blond Phébus?.... Phébus le brun.

Lebrun riposta par d'autres épigrammes, qui ne valent pas mieux que celle-ci. En 1796 Clément publia, avec Fontanes et Deschamps, un journal littéraire, qui, après 4 vol. in-8°, fut supprimé pour quelques hardiesses politiques. Une autre feuille, le *Journal français*, en collaboration avec Geoffroy, n'eut pas plus de durée. Depuis longtemps Clément travaillait à une traduction de la *Jérusalem délivrée;* elle parut en 1801, un vol. in-8°. Mais, malgré quelques morceaux remarquables, cette traduction, où l'original est trop souvent mutilé, n'eut point de succès. Clément passa dans le repos les dernières années de sa vie, et mourut âgé de soixante-dix ans. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on a de lui : *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature;* 1772, in-8°. — *Projet de règlement sur la manière de tenir à l'avenir les soi-disant philosophes;* 1786, in-8°. — *Satires;* 1786, in-8° : elles ont été réimprimées dans le *Recueil des satires du dix-huitième siècle*, publié par Col-

net; — *Petit dictionnaire de la cour et de la ville;* 1788, in-8°. — Lettre de M*** *sur un écrit intitulé: Éloge de La Fontaine, par M. D. L. H.* (de La Harpe), *où l'on discute les opinions modernes sur quelques auteurs du dernier siècle, principalement sur Boileau, Quinault,* etc.; 1795, in-8° de deux feuilles; — *Onze journées, contes arabes; traduction posthume de Galland, revue et corrigée par Clément;* 1796, in-12. — *Amours de Leucippe et de Clitophon, nouvellement trad. du grec d'Achillé Tatius, évêque d'Alexandrie;* 1800, in-12; — *Tableau annuel de la littérature française;* 1801, cinq parties in-8°. Il a pris part, avec Gueroult et Desmeuniers, à la traduction de Cicéron publiée de 1783 à 1789, en 8 vol. in-12; les tomes 5, 6 et 7 (harangues et plaidoyers) sont de lui. Il avait commencé une nouvelle édition de J.-J. Rousseau, avec commentaires; mais il n'en a été imprimé qu'un volume et quelques pages, qui n'ont pas même été publiés. Clément, qui a mérité le nom d'*inclément*, que lui donna Voltaire, s'attira de nombreux ennemis par sa critique sans convenance et sans équité. Avec une instruction solide, le talent de l'analyse, l'art d'écrire correctement et souvent avec énergie, il avait malheureusement une rudesse de caractère qui l'éloignait du monde, et qui émoussa chez lui le sentiment de la délicatesse et des grâces. Admirateur exclusif des modèles de l'antiquité et du dix-septième siècle, il était, comme certains réprouvés que le Dante représente toujours retournés vers le passé, et, dans son aveugle passion, il frappait de son fouet littéraire les malheureux vivants en l'honneur des illustres morts. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littér.* — La Harpe, *Lycée.*, etc. — *Corresp.* de Grimm. — *Mém. pour servir à l'hist. de notre litt.*

CLÉMENT (*Julien*), chirurgien-accoucheur français, né à Arles, mort à Paris, le 7 octobre 1729. Il apprit dans son pays les premiers éléments de la chirurgie, puis vint à Paris, où il se mit au service de Jacques Le Fèvre, célèbre accoucheur de cette époque. Clément fit de rapides progrès, reçut la maîtrise, et épousa la fille de son maître. Sa réputation parvint jusqu'à la cour, où il fut mandé par Fagon pour accoucher la dauphine; il y réussit si bien, que les princesses du sang et les dames de qualité ne voulurent plus d'autre accoucheur. Julien Clément avait été employé dans toutes les couches de Mlle de La Vallière. Comme elle souhaitait le plus grand secret à la première, qu'elle fit le 27 décembre 1663, on vint chercher Clément avec mystère, et on le conduisit les yeux bandés dans une maison écartée où cette dame était alitée, le visage couvert d'un voile. Le roi s'y trouvait caché derrière les rideaux du lit de sa maîtresse. L'accouchement fut heureux, et Clément montra autant de discrétion que de talent. En 1711 Louis XIV lui accorda des lettres de noblesse, à la clause expresse qu'il ne pourrait abandonner la pratique de son art ni refuser ses conseils aux femmes dans l'enfantement. En 1713, 1716 et 1720, il fit le voyage de Madrid pour accoucher la reine d'Espagne. La fortune de Clément était considérable; cependant il ne quitta la pratique que quand l'âge et les infirmités l'y forcèrent. Il laissa pour élève l'habile Nicolas Puzos.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Dictionnaire de la Provence*, III.

CLÉMENT (*Nicolas*), bibliothécaire et historien français, né à Toul, en 1651, mort à Paris, le 16 juin 1716. Il vint fort jeune à Paris, fut employé comme copiste par Carcavi, bibliothécaire de Colbert, et entra en qualité de commis d'ordre à la Bibliothèque royale. En 1692 il y fut nommé bibliothécaire en second. Il travailla avec ardeur à dresser le catalogue de tous les livres de ce vaste dépôt, et enrichit ce catalogue de notes curieuses. Clément avait réuni les *Mémoires et négociations secrètes de la France touchant la paix de Munster, contenant les Lettres, Réponses, Mémoires et Avis envoyés de la part du roi, du cardinal Mazarin et du comte de Brienne, secrétaire d'État, aux plénipotentiaires afin de leur servir d'instructions.* Ce recueil fut volé par Jean Aymon, qui le publia en 4 vol. in-8°, et en un vol. in-fol., Amsterdam, 1716. Nicolas Clément eut tant de douleur de cette soustraction, qu'il en mourut. Il avait ramassé une collection de dix-huit mille estampes, qu'il légua à la Bibliothèque royale. On a de lui : *Défense de l'antiquité de la ville et du siége épiscopal de Toul;* Paris, 1702, in-8°. Cet ouvrage, publié sous le pseudonyme d'Artimon, est une réponse au *Système historique des évêques de Toul*, de l'abbé Riguet.

Éloge de Nicolas Clément, par dom Bernard de Montfaucon, en tête des *Hexaples d'Origène.* — Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CLÉMENT (*Pierre*), littérateur genevois, né à Genève, en 1707, mort à Charenton, en 1767. Il fut reçu ministre dans son pays en 1732, puis vint à Paris, où lord Waldegrave lui confia l'éducation de ses enfants. Clément accompagna ses élèves en Angleterre et en Italie. De retour à Paris, il s'y livra à son goût pour la composition théâtrale, ce qui le fit inviter en 1740 par le consistoire de Genève à renoncer au titre de ministre. De 1749 à 1754, Clément fit paraître un Bulletin littéraire, dans lequel il se fit remarquer par son impartialité et son style vif et enjoué. Une trop grande activité d'esprit le conduisit à la folie, et, prétendant être gravement malade, il demeura douze années alité. Ayant un jour entendu parler d'une pièce en vogue, il exigea qu'on le conduisit le soir même au théâtre, écouta cette pièce avec calme, et en fit une critique très-sensée. Ce rétablissement dura peu; Clément sentit de nouveau son intelligence s'obscurcir, et demanda lui-même à être reconduit à Charenton, où il mourut peu après. On a de lui :

es Frimaçons (ou *les Francs-Maçons tra-is*), hyperdrame en un acte, sous le pseudo-yme de *Vincent;* Londres, 1740, in-8°; — *le larchand de Londres;* tragédie bourgeoise en inq actes, trad. de l'anglais de Lillo; Paris,-1748 t 1751, in-12; — *Mérope,* tragédie en cinq actes; aris, 1749, in-12; — *la Double Métamor-hose*, comédie, trad. de l'anglais (*the Devil o pay*); ibid.; — *les Cinq Années littéraires e* 1749 à 1754; La Haye, 1754, 2 vol. in-12; erlin, 1755, 4 vol. in-8°; — *les Sottises du emps, ou mémoires pour servir à l'histoire énérale et particulière du genre humain;* a Haye, 1754, 2 vol. in-8°; — *Pièces posthumes e l'auteur des Cinq Années littéraires;* Ams-rdam; 1766, in-8°.

Le Nécrologe des grands hommes (1768). — Quérard, *France littéraire.* — Desessarts, *les Siècles litté-raires.* — Senebier, *Histoire litteraire de Genève*, III, 247.

⁂ **CLÉMENT** (*Knut Jungbohn*), linguiste anois, né dans l'île d'Amram (Frise septentrio-ale), le 4 décembre 1803. Ses premières années t même son adolescence se passèrent sous les eux et la direction presque unique de sa mère; 13 mai 1825 un naufrage le priva de son père, ui avait été capitaine de vaisseau. Ce n'est u'en 1826 qu'il se décida à faire de sérieuses tudes; il entra au gymnase d'Altona, et alla e perfectionner à l'université de Kiel. Il étu-ia d'abord la théologie, puis il s'adonna aux angues; en 1833 il se rendit à l'université de Heidelberg, où il vécut en donnant des leçons articulières, mais où en même temps il eut avantage d'entendre Schlosser, Thibaut et reutzer. En mai 1835 il retourna à Kiel, et y evint docteur en philosophie. Une subvention du ouvernement danois le mit ensuite à même de isiter l'Écosse, l'Irlande, l'Angleterre, le nord e la France, les Pays-Bas et une grande partie e l'Allemagne. A son retour en Danemark, il fit Kiel, de 1841 à 1848, des cours qui furent uivis avec empressement. Ses ouvrages sont : *Ueber den Ursprung der Theudisken* (de l'O-igine des Teutons); Altona, 1836; — *Erklae-ende Einleitung zur Geschichte Danemarks* Introduction pour servir à éclaircir l'histoire de Danemark); Hambourg, 1839; — *Die nordger-manische Welt* (le Monde germanique du nord); Altona, 1836; — *Lex salica;* Manheim, 1843; — *die Lebens und Leidensgeschichte der Friesen* (Histoire de la vie et des souffrances des Frisons); Kiel, 1845; — *Reisen in Irland* (Voyage en Irlande); Kiel, 1845; — *Reisen durch Friesland, Holland und Deutschland im Som-mer* 1845, (Kiel, 1847); — *Shakspeares Sturm, historisch beleuchtet* (La tempête de Shakspeare expliquée historiquement); Leipzig, 1846; — *Der Franzos und seine Sprache* (le Français et sa langue); Francfort, 1848; — *Das wahre Verhaeltnifs der Süd — Jütischen Nationali-taet und Sprache* (Ce que sont en réalité la langue et la nationalité du sud-Jutland). L'auteur témoigne dans cet ouvrage son zèle pour la question du Schleswig-Holstein.

Conversations-Lexicon.

⁂ **CLÉMENT** (*Ambroise*), économiste français, né à Paris, le 21 mars 1805. Il occupe actuellement les fonctions de secrétaire de la mairie de Saint-Étienne. En outre de nombreux articles dans le *Journal des Économistes*, il a publié deux ouvrages, dont l'un, et le premier par ordre de dates, a fondé sa réputation comme économiste; ce sont ses *Recherches sur les causes de l'indigence;* Paris, Guillaumin, 1846, 1 vol. in-8°. « L'auteur n'a rien négligé, disait M. H. Passy, dans un rapport à l'Institut sur cet excellent livre, pour saisir la vérité et l'exposer dans tout son jour. Conditions essentielles de la prospérité des nations, nature et caractère de l'indigence aux diverses époques d'avancement social, causes qui l'entretiennent, il a tout examiné, tout décrit avec une rare habileté, et nous ne saurions trop recommander aux lecteurs les deux chapitres consacrés aux causes d'indigence existant dans les mœurs ou les habitudes privées des individus ou des familles, ainsi que dans les mœurs ou les habitudes collectives des populations. Là se trouvent des considérations de la plus haute valeur, et qui attestent des études à la fois profondes et sûres. La même force de raison, la même puissance de savoir se rencontrent dans les parties du livre où il est question des moyens de prévenir l'indigence et d'atténuer les causes de misère liées aux mauvaises directions que l'autorité publique peut donner aux forces dont elle dispose. »

La seconde publication de M. A. Clément est loin d'avoir la même importance; c'est une courte réponse, mais pleine d'ailleurs d'une haute et courageuse raison, aux dangereuses utopies prêchées au Luxembourg en 1848. Elle a pour titre : *des Nouvelles idées de réforme industrielle, et en particulier du projet d'organisation du travail de M. Louis Blanc;* Paris, Guillaumin, 1848, in-32. — M. A. Clément a été l'un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire de l'Économie politique;* Paris, Guillaumin, 2 vol. in-8°, 1852-1853. La rédaction en chef de cette vaste publication lui avait même été confiée, et il en avait dressé le plan général, lorsque des circonstances particulières l'obligèrent à aller reprendre à Saint Étienne ses fonctions de secrétaire de la mairie. Il y a inséré un grand nombre d'articles, dont les plus importants ont pour titre : *Balance du commerce, Association; Armées permanentes, approvisionnements; Administration publique, accumulation, accaparement, mendicité, monopole; Produit net; Progrès industriels, richesse, services productifs.* A. LEGOYT.

Documents particuliers.

⁂ **CLÉMENT** (*Piérre*), économiste français, né à Draguignan (Var), en 1809. Il est sous-chef de bureau au ministère des finances, et a publié :

Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, contrôleur général des finances, ministre secrétaire d'État de la marine, des manufactures et du commerce, surintendant des bâtiments; précédée d'une notice historique sur Nicolas Fouquet, suivie de pièces justificatives, lettres et documents inédits; Paris, Guillaumin, 1846, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française, en 1846; il est sans contredit le titre le plus important de M. Clément à l'estime des savants. « Ce n'est pas, disait M. H. Passy à l'Académie des sciences morales et politiques, dans la séance du 13 juin 1846, ce n'est pas un livre écrit à la hâte et sous l'empire des préoccupations du moment; c'est un livre savamment conçu et rédigé. Les recherches de l'auteur ont été couronnées de succès. Des correspondances inédites, de nombreux manuscrits, des documents enfouis dans les portefeuilles de nos bibliothèques, lui ont fourni des informations neuves et de précieuses lumières. Il fallait pour en tirer tout le parti désirable un tact fin et sûr, un esprit nourri de fortes études, un jugement impartial et calme, et surtout la hauteur d'intelligence qui, en faisant nettement discerner l'ensemble des faits, assigne à chacun sa véritable importance. Toutes ces qualités M. Clément les a eues, et il a enrichi la science économique et l'histoire d'un travail dont le mérite est grand et a droit à de sincères éloges. »

Deux ans après, M. Clément continuait avec succès cette remarquable étude économique par une publication analogue sur la même époque, intitulée : *le Gouvernement de Louis XIV, ou la cour, l'administration, les finances et le commerce, de* 1683 *à* 1689*; études historiques, accompagnées de pièces justificatives, lettres et documents inédits;* Paris, Guillaumin, 1848, 1 vol. in-8°. A la suite de ce second ouvrage, non moins rempli de recherches curieuses, non moins riche de documents inédits, mais n'embrassant pas un espace aussi considérable que le précédent, l'Académie des sciences morales et politiques a décerné à son auteur, dans la séance annuelle de 1848, le second prix Gobert. Continuant sans relâche ses savantes investigations sur l'histoire économique de son pays, et jaloux de porter la lumière sur les époques les moins connues de cette histoire, M. P. Clément a publié en 1853 un nouveau travail, plein d'intérêt, sous le titre de : *Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au quinzième siècle; étude historique, précédée d'une notice sur la valeur relative des anciennes monnaies françaises et suivie de pièces justificatives et de documents la plupart inédits;* Paris, Guillaumin et Comp., 1852, 2 vol. in-8°.

En étudiant avec un soin minutieux cette grande et impérieuse figure de Jacques Cœur, l'auteur jette de vives lumières sur l'industrie, le commerce, les monnaies, les finances, l'administration intérieure et extérieure, la justice, l'armée, la politique, la population, le territoire, les sciences, les lettres, les arts en France au quinzième siècle.

En 1854 M. Clément a publié une *Histoire du système protecteur en France depuis le ministère de Colbert jusqu'à la révolution de* 1848, in-8°. Ce livre, qui contient d'utiles recherches, mais sans atteindre à la hauteur de vues et de pensées des deux premiers ouvrages du savant historien, est un habile manifeste à l'appui de la doctrine du libre échange. Enfin, M. Clément malgré les travaux considérables dont nous venons de parler, a encore trouvé le temps de composer pour le *Moniteur universel* des biographies fort goûtées sur des financiers éminents. Nous citerons notamment ses Notices sur M. le comte Mollien, ministre du trésor sous le premier empire, sur les frères Paris, etc.

A. Legoyt.

Documents particuliers.

***CLÉMENT-AUGUSTE DE BAVIÈRE** (*Marie-Hyacinthe*), électeur et 83e archevêque de Cologne, né à Bruxelles, le 16 août 1700, mort au château d'Ehrenbreitstein, le 5 février 1761. Il fit ses études à Rome, sous la direction du pape Clément XI. Nommé le 19 décembre 1715 coadjuteur de l'évêque de Ratisbonne, il fut élu en mars 1719 évêque de Munster et de Paderborn. Le siége de Cologne étant devenu vacant par la mort de son oncle Joseph Clément, dont il était coadjuteur, il en prit possession en 1723; le 8 février 1724 il fut élu évêque d'Hildesheim, ordonné prêtre le 4 mars 1725; il fut sacré par le pape Benoît XIII, le 10 novembre 1727. L'évêché d'Osnabruck lui échut le 4 novembre 1728, et le 17 juillet il fut élu grand-maître de l'ordre Teutonique. L'empereur Charles VI étant mort en 1740, Clément-Auguste fit alliance avec la France pour appuyer les prétentions de son frère Maximilien, électeur de Bavière, à l'Empire ainsi qu'à une partie des États de la maison d'Autriche. Le 12 février 1742 il le couronna empereur à Francfort. Les armes autrichiennes ayant été victorieuses, Clément-Auguste fit la paix en 1744 avec Marie-Thérèse. En 1745 Clément-Auguste porta à l'Empire François de Lorraine, et assista à son couronnement. En 1761 il projeta un voyage en Bavière : s'étant arrêté chez l'électeur de Trèves, il se sentit attaqué à table de violentes coliques, et mourut le lendemain. Ce prince avait pour devise : *Non mihi, sed populo;* il justifia cette devise par le bien qu'il fit à ses sujets.

Moréri, *Grand dictionnaire univ.* — *Art de vérifier les dates* (*Archevêques de Cologne*), Ire partie, XV; p. 240.

CLÉMENT DE BOISSY (*Athanase-Alexandre*), jurisconsulte et littérateur français, né à Creteil, le 16 septembre 1716, mort à Sainte-Palaye, le 22 août 1793. Il fut conseiller à la chambre des comptes, et passa une partie de sa vie à former un *Recueil de la juridiction et*

de la jurisprudence de la chambre des comptes, qui forme quatre-vingts cartons in-fol., et est actuellement à la Bibliothèque impér. La table des pièces dont est composé ce précieux recueil a été imprimée en 1787, in-4°. On doit en outre à Clément de Boissy : *Abrégé et concorde des livres de Sagesse;* Auxerre, 1767, in-12; — *le Maire du Palais;* Paris, 1771, in-12; — *Vues pacifiques sur l'état actuel du parlement;* Paris, 1771-1772; — *l'Enfant grammairien;* Blois, 1775, in-12 : cet ouvrage contient des principes de grammaire générale, une grammaire latine et une méthode franco-latine; il a été réimprimé sous le titre de *Grammaire latine, contenant le rudiment et la syntaxe et une méthode française-latine, précédée d'une Introduction aux langues, mise à la portée des enfants;* Paris, 1777, in-12; — *le Livre des seigneurs, ou le papier terrier perpétuel;* Paris, 1776, in-4°; — *l'Art des langues, ou essai sur la véritable manière d'apprendre les langues, et spécialement la langue latine;* Paris, 1777, in-12; — *l'Auteur de la Nature;* Paris, 1782, 1785 et 1794, 3 vol. in-12 : cet ouvrage contient les principales connaissances de l'histoire naturelle; des vues sur la nature de l'âme; un détail d'anatomie suffisant pour faire connaître l'admirable mécanisme du corps humain; quelques notions sur la destruction des éléments, sur la formation d'une nouvelle terre et de nouveaux cieux après la catastrophe générale de l'univers; — *de la Grâce de Dieu et de la Prédestination*, sous le pseudonyme de Fontenay; Paris, 1787, in-12; — *Mémoire sur la réformation des Finances;* Paris, 1787, in-8°; — *Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament*, sous le pseudonyme de *Fontenay;* Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Jésus-Christ, notre Amour*, même pseudonyme; Paris, 1788, in-12; — *Traité de la Prière;* ibid.; — *Manuel des Saintes-Écritures;* ibid., 1789, 3 vol., in-12; — *de l'Élection des évêques et nomination des curés d'après les monuments de l'histoire ecclésiastique;* Paris, 1791, in-8°; — *le Mépris des choses humaines;* ibid., in-12; — *Imitation de Jésus-Christ*, mise par ordre de matières; Paris, 1792, in-12.

Barbier, *Examen critique des dictionnaires hist.* — Quérard, *la France littéraire.*

* **CLÉMENT-DESORMES** (1), professeur de chimie industrielle au Conservatoire des arts et métiers, né à Dijon, mort en 1842. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et vint ensuite à Paris, où il entra en qualité de clerc chez un de ses oncles, qui était notaire. Mais son goût pour les sciences s'était déjà révélé. Dans ses courses, il trouvait le temps de visiter les bibliothèques publiques. Il y puisa de premières connaissances, qui augmentèrent son ardeur pour les études scientifiques. Bientôt il put, à l'aide de ses économies, acheter des livres; il abandonna la carrière du notariat, et se livra à l'étude de la chimie. Il reçut de Montgolfier et de Guyton de Morveau des conseils utiles, et compléta son instruction chimique. Clément Desormes a publié dans les *Annales de Chimie et de Physique*, de 1801 à 1830, un assez grand nombre de mémoires sur des questions de science pure et surtout de science appliquée; mais il n'a laissé aucun grand corps d'ouvrage, et il n'est point resté de traces de son cours. On a de lui : *Essai sur l'analyse et la recomposition des deux alcalis fixes et de quelques-unes des terres réputées simples*, en collaboration avec M. Guyton, dans les anciens *Mémoires de l'Académie*, III, 1801; — *Pièces d'expériences sur l'oxide de carbone gazeux*, dans le *Journal de l'École polytechnique*, IV, 1802; — *Notice sur la cristallisation du lapis lazuli*, dans le *Journal des mines*, XVII; 1804; — *Théorie de la fabrication de l'acide sulfurique;* ibid., XVIII, 1805; *Appréciation du procédé d'éclairage par le gaz hydrogène du charbon de terre;* Paris, 1819, in-8°.

Ch. Dunoyer, *Journal des économistes*, 1842. — *Journal des Débats*, 8 janvier 1842. — *Monit. univ.*, 14 janvier 1842. — Louandre et Bourquelot, *la Littérature française* (supplém. à Quérard).

(1) C'est à tort que Quérard, dans *la France littéraire* t. II, p. 226 et 525, a divisé Clément-Desormes en deux personnes différentes, qu'il fait travailler en collaboration. C'est un seul personnage.

CLÉMENT-MERSEAU, ingénieur français. *Voy.* MÉTÉZEAU.

CLÉMENT DE RIS (*Dominique*, comte), homme d'État français, né en 1750, à Paris, mort en 1827. Il était avocat en 1789, fit partie, en 1794, en 1795, avec Garat et Ginguené, de la commission exécutive d'instruction publique, à laquelle la France dut l'École normale. Il donna sa démission en 1795; mais le gouvernement consulaire alla le chercher dans sa retraite pour l'élever à la dignité de sénateur. Ce fut au mois de septembre 1800 que lui arriva l'aventure singulière qui donna lieu à tant de conjectures et de fables. Étant dans une de ses terres, en Touraine, il fut enlevé en plein jour par un parti de chouans, enfermé dans un souterrain, et ne fut rendu à la liberté qu'après une captivité de dix-neuf jours. Après lui avoir volé son argent monnayé, son argenterie et sa propre voiture, les ravisseurs le forcèrent d'écrire à sa femme pour lui demander 50,000 francs qu'elle n'envoya pas. Le tribunal d'Indre-et-Loire prononça la peine de mort contre trois des auteurs de ce coup audacieux, et Mme Lacroix, propriétaire du château du Portail, où il avait été détenu, fut condamnée à plusieurs années de détention et à l'exposition au moment de l'exécution de ses complices. Peu de temps après, Clément de Ris fut appelé à la préture du sénat. Nommé pair de France en 1814, maintenu dans cette dignité pendant les cent-jours, il se vit, par l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, exclu de la chambre, où il rentra en 1819.

*CLÉMENT DE RIS (*Émile*), officier supérieur et pair de France, fils aîné du précédent, né à Châteaudun, en 1786, mort le 19 décembre 1839. Il entra au service dans le 16e de dragons en 1801, et passa par tous les grades pour devenir officier. Il fit la campagne d'Italie comme aide de camp de Masséna, et se distingua au passage de l'Adige. En 1806 il servit en Prusse et en Pologne, comme adjudant-major. En 1807 il fut blessé à Deppen, le 4 février, et combattit à Eylau et à Friedland. En 1808 il passa en Espagne comme aide de camp du maréchal Lefebvre, et eut son cheval tué à Sotès. En 1809 il fit les campagnes de Bavière, de Tyrol et d'Autriche. Nommé capitaine aux dragons de la garde impériale, en mars 1811, il fit en 1812 la retraite de Moscou, et obtint le grade de chef d'escadron. En 1813, après les batailles de Wurschen et de Reichembach, il fut promu officier de la Légion d'honneur. Il quitta alors l'armée pour cause de santé, et entra dans l'administration militaire. En avril 1815 il courut aux frontières, et fut blessé à la poitrine le 9 juillet devant Strasbourg. Mis en non-activité au licenciement de l'armée (octobre 1815), il succéda comme pair de France à son père, en 1827.

Biographie nouvelle des contemporains. — Dictionnaire de la conversation.

CLÉMENT DE RIS (*Paulin*), officier français, frère du précédent, né en 1788, tué à Friedland, en 1807. Il entra à l'École militaire de Fontainebleau en 1803, en sortit comme officier au 1er de carabiniers, se distingua à Iéna, à Willimberg, et fut tué à Friedland.

Biog. nouvelle des contemporains. — Mon. univ. — Vict. et conq. des Franç.

CLÉMENT DE LA RONCIÈRE. *Voy.* LA RONCIÈRE.

*CLEMENTE (*Cynthio*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il étudia la médecine, pratiqua à Rome, et devint médecin du pape Paul V. Il fut aussi prêtre et chanoine de Saint-Jean de Latran. On a de lui : *Epistola apologetica ad Joannem Amodeum, quæ innominati auctoris opinionem refellit, et clarissime demonstrat veram ligni sancti essentiam;* dans un recueil intitulé : *Disputationes medicæ de natura atque facultatibus ligni sancti;* Rome, 1602.

Carrère, *Biliothèque de la médecine.*

CLEMENTI (*Prospero*), sculpteur italien, né à Reggio, dans la première moitié du seizième siècle, mort en 1584. On a dit qu'il avait été élève de Michel-Ange, mais le genre de son talent indique bien plutôt qu'il eut pour maître Giovanni-Andrea Clementi, son oncle, sculpteur d'un grand talent, que cependant il surpassa de beaucoup. Prospero a sculpté pour la cathédrale de Reggio le *Tombeau de l'évêque Rangoni*, orné de la statue du prélat, de grandeur naturelle, et de deux jolis enfants; le beau tabernacle du maître-autel, représentant *le Triomphe du Sauveur*, et deux excellentes figures d'*Adam et Ève*. Dans la cathédrale de Parme, le *Mausolée du jurisconsulte Bartolommeo Prati*, avec deux femmes assises plongées dans la douleur, est un ouvrage touchant et plein de vérité. On retrouve les mêmes qualités et à peu près la même disposition dans le *Tombeau de l'évêque Giorgio Andreasi*, savant et diplomate, à Saint-André de Mantoue. Enfin, on cite encore parmi les bons ouvrages de Clementi deux statues en marbre placées dans la cathédrale de Carpi.

Cet artiste distingué mériterait d'être plus connu; il a été surnommé par Algarotti *le Corrége de la sculpture;* c'est un éloge suffisant pour donner la mesure de son mérite, et c'est aller trop loin que de dire, comme l'auteur de sa notice dans la *Biographie universelle, qu'il fut le plus grand sculpteur qu'ait produit l'Italie avant Canova.* E. B— N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Malvasia, *Pitture, scolture e architetture di Bologna.* — Vasari, *Vite.* — Tiraboschi, *Bibliotheca modenese.* — Weiss, *Biographie universelle;* suppl.

CLEMENTI (*Muzio*), compositeur italien, né à Rome, en 1752, mort à Evesham, le 16 avril 1832. Son père le mit très-jeune sous la direction de Buroni, son parent et maître de chapelle. A six ans Clementi commençait à solfier; à sept, l'organiste Cordicelli lui enseigna le clavecin et les principes de l'accompagnement; à neuf ans il obtint dans un concours une place d'organiste. Alors il passa sous la direction de Santarelli, et deux ans après il entra dans l'école de Carpini, le meilleur contrapuntiste romain. Peu après, un Anglais, qui voyageait en Italie, fut si émerveillé de son talent sur le clavecin, qu'il pressa son père de le lui confier pour l'emmener en Angleterre. La proposition fut acceptée : Clementi, arrivé avec son protecteur dans le Dorsetshire, fit une étude approfondie des ouvrages de Hændel, de Séb. Bach et de Scarlatti. A dix-huit ans il publia son œuvre II, qui devint le type des sonates de piano. Il composa à Paris ses œuvres V et VI, et donna une nouvelle édition de son œuvre I, auquel il ajouta une fugue. En 1781 il partit pour Vienne, où il se lia avec Haydn, Mozart, etc. L'empereur Joseph II prit souvent plaisir à écouter Mozart et Clementi, qui se succédaient au piano. En 1783 J.-B. Cramer, alors âgé de quinze ans, devint l'élève de Clementi, après avoir reçu des leçons de Schrœter et de F. Abel. En 1784 Clementi revint en France, et retourna à Londres en 1785. Depuis lors jusqu'en 1802 il resta en Angleterre, et se livra à l'enseignement. Vers 1800 il forma une association pour la fabrication des pianos et le commerce de la musique. Sa maison devint une des premières de Londres en ce genre. Parmi les élèves de Clementi, on distingue surtout J. Field : c'est avec lui qu'en 1802 Clementi vint à Paris pour la troisième fois. Field y joua les fugues de Bach d'une manière supérieure; tous deux partirent pour Vienne en 1803. Clementi voulait confier Field aux soins d'Al-

brechtsberger, pendant qu'il irait en Russie; mais Field le supplia de lui permettre de l'accompagner, et ils partirent ensemble pour Pétersbourg. Ce fut là que Kalkbrenner se lia avec Clementi et en reçut des conseils. Après une absence de huit ans et divers autres voyages, Clementi revint en Angleterre (1810). La Société philharmonique de Londres ayant été instituée, Clementi y fit entendre deux symphonies qu'il dirigea lui-même. Il en a donné de nouvelles en 1824, à l'âge de soixante-douze-ans.

Les œuvres de Clementi consistent en 606 sonates divisées en 34 œuvres, et en plusieurs symphonies et ouvertures à grand orchestre. On lui doit la belle collection publiée sous le titre de *Gradus ad Parnassum;* Londres, 3 vol. in-folio. Les sonates de Clementi sont éminemment classiques; son chant est pur, mais il manque souvent d'animation. C'est lui qui a fixé le premier les principes du doigter et du mécanisme d'exécution sur le piano. [Fayolle, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri.*

CLÉMENTINI (*Cesare*), historien italien, né à Rimini, mort dans la même ville, le 9 mai 1624. Il était chevalier de Saint-Étienne, et remplit plusieurs charges publiques. On a de lui : *Raconto istorico della fondazione di Rimino, dell' origine e vite de Malatesti;* Rimini, 1617-1627, 2 vol. in-4°.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire,* II, 449.

***CLEMENTINUS** (*Clément*), médecin italien, né à Amelia (duché de Spolette), vivait en 1535. Il enseigna la philosophie et les mathématiques à Padoue, puis vint à Rome, où, en 1513, il fut nommé médecin de Léon X. Les ouvrages de Clementinus ont joui d'une grande réputation, quoiqu'il y montre trop d'attachement pour l'astrologie. On cite de lui : *Clementia medicinæ, sive de præceptis medicinæ et de arte medica;* Rome, 1512, in-fol.; — *Lucubrationes, in quibus nihil est quod non sit ex artis usu, quodque non sit tam probata fide traditum quam sapienti judicio scriptum, sive theoricem, sive praxim, quam vocant, spectemus;* Bâle, 1635, in-fol.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CLEMENTONE. *Voy.* Bocciardo.

***CLEMM** (*D. Henri Guillaume*), savant allemand, né à Hohen-Asperg, le 31 décembre 1725, mort le 28 juillet 1775. Il étudia à Tubingue, et parcourut ensuite l'Allemagne; en 1745 il devint professeur et prédicateur au couvent de Behenhausen; en 1761 il fut chargé d'enseigner les mathématiques à Stuttgard et nommé bibliothécaire consistorial. En 1767 il fut rappelé à Tubingen, où il devint docteur. Il laissa la réputation d'un philosophe, d'un mathématicien et d'un théologien distingué. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de limitibus creaturarum;* Tubingue, 1745; — *Examen temporum mediorum, secundum principia astronomica et chronologica, sive chronologia mathematica;* Berlin, 1752, in-8°; — *Lettres sur quelques paradoxes du calcul analytique;* Tubingue, 1753, in-8°; — *Versuch einer kritischen Geschichte der hebräischen Sprache;* (Essai d'une histoire critique de la langue hébraïque); Heilbrunn et Tubingue, 1753, in-8°; — *Amœnitates academicæ, sive sylloge thematum theologico-philosophico-historicorum, III fasciculi;* Stuttgard, 1758, in-8°; — *Principia cogitandi;* Francfort, 1758, in-8°; — *Erste Gründe aller mathematischen Wissenschaften* (Principes fondamentaux des sciences mathématiques); Stuttgard, 1759 et 1769, in-8°; — *Moralische Betrachtungen* (Observations morales); Stuttgard, 1761, in-8°; — *Schriftmæssige Betrachtung über den Tod des Menschen und seinem Zustand nach dem Tode* (Observations dogmatiques sur la mort de l'homme et son état après la mort); ibid., 1761, in-8°; — *Mathematisches Lehrbuch*, etc. (Manuel de mathématiques, etc.); ibid., 1764, 1768, in-8°; — *Von den Kræften der menschlichen seele* (Des forces de l'âme humaine); Stuttgard, 1767, in-8°.

Strodtmann, *Neues Gel. Europa.* — Moser, *Wurtemb. Gelehrten-Lexicon.*

CLÉNARD (*Nicolas*). *Voy.* Cleynaerts.

CLÉOBULE (Κλεόβουλος), un des sept sages de la Grèce, fils d'Évagoras, né à Lindes, dans l'île de Rhodes, vivait vers 560 avant J.-C. D'après Clément d'Alexandrie, il fut le roi et d'après Plutarque le tyran de sa ville natale; on voit cependant, par une lettre de lui à Solon, conservée par Diogène Laerce, et peut-être apocryphe, que Lindes avait un gouvernement démocratique. On peut concilier ces diverses assertions en supposant que l'autorité souveraine avait été déléguée à Cléobule par le peuple. Ce philosophe emprunta une grande partie de sa doctrine aux Égyptiens. Il composa des poëmes lyriques et des énigmes (γρίφοι) en vers. C'est à lui, selon Diogène Laerce, qu'appartiennent l'épitaphe de Midas, attribuée à Homère, et l'énigme sur l'année, attribuée à Cléobuline, fille de Cléobule.

Diogène Laerce. — Suidas, *au mot* Κλεόβουλος. — Clément d'Alexandrie, *Stromata,* I, 14. — Fabricius, *Bibliotheca græca,* II.

CLÉOBULINE (Κλεοβουλίνη), fille de Cléobule de Lindes, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Selon Plutarque elle était née à Corinthe, et s'appelait Eumetis. Aussi remarquable par ses qualités morales que par son talent poétique, elle composa des énigmes (γρίφοι), qui jouirent chez les anciens d'une grande célébrité. Athénée cite une comédie de Cratinus intitulée Κλεοβουλίναι, dans laquelle il était probablement question de la fille de Cléobule.

Plutarque, *de Pyth. orac.*, 14; *Conviv.*, VII; *Sap.*, 3. — Diogène Laerce, I. — Clément d'Alexandrie, *Stromata,* IV. — Suidas, au mot Κλεοβουλίνη. — Aristote, *Rhe-*

tor., III. — Athénée; IV. — Meineke, *Hist. crit. com. græc.*

***CLÉOCHARÈS** (Κλεοχάρης), orateur grec, né à Myrieia, dans la Bithynie, vivait vers 300 avant J.-C. Il était contemporain de Démocharès et d'Arcésilas, et Rutilius Lupus nous a conservé une liste de ses discours. Il écrivit aussi sur la rhétorique un traité, dans lequel il comparait Isocrate et Demosthène, appelant le premier un athlète, le second un soldat. Il ne reste plus rien des ouvrages de Cléocharès.

Strabon, XII. — Diogène Laerce, IV. — Rutilius Lupus, *de Figuris sentent.* — Ruhnken, *Hist. crit. orat. græc.* — Westermann, *Gesch. der Beredtsamkeit in Griech.*

***CLÉOCRITE** (Κλεόκριτος), Athénien, hérault des mystères (μυστῶν κῆρυξ), vivait en 404 avant J.-C. Banni d'Athènes par les trente tyrans, il se mêla aux exilés qui, sous la conduite de Thrasybule, renversèrent le gouvernement oligarchique de Critias et de ses collègues. Après la bataille de Munychie, les deux partis firent une trêve pour ensevelir les morts, et les conversations s'engagèrent entre les soldats des deux camps. Cléocrite, qui avait une voix éclatante (μάλ' εὐφώνος ὢν), adressa aux Athéniens, soldats des tyrans, un discours dont Xénophon nous a transmis les pensées, sinon les expressions. Cléocrite était fort ridicule de sa personne, si l'on en croit les plaisanteries d'Aristophane; mais on sait que le grand poëte s'inquiétait peu de la vérité et des convenances, lorsqu'il s'agissait de tourner en ridicule un membre du parti démocratique.

Xénophon, *Hellen.*, II, 4. — Aristophane, *Ranæ*, 1433; *Aves*, 876.

***CLÉODÈME MALCHUS** (Κλεόδημος Μάλχος), historien d'une date incertaine. Il écrivit une Histoire des Juifs, citée par Alexandre Polyhistor. On prétend que Malchus avait en syriaque la même signification que Cléodème en grec.

Joseph, *Antiquit. jud.*, I, 15.

***CLÉODÈME** (Κλεόδημος), médecin grec, vivait dans le premier siècle après J.-C. Plutarque, qui l'a placé dans son *Banquet des sept sages*, prétend que Cléodème employait plus souvent les ventouses qu'aucun médecin de son temps, et qu'il mit ce remède à la mode.

Plutarque, *Septem sapientum convivium.*

CLÉODÈME, ingénieur grec, vivait vers 260 de l'ère chrétienne. Il fut chargé avec l'architecte Athénée de fortifier les villes de l'empire menacées par les Goths. Selon Gibbon, ce personnage est le même que Cléodème d'Athènes qui, en 267, chassa les Goths de cette ville.

Zonaras, *Annales.* — Gibbon, *the Declinc and fall of the Roman Empire.*

CLEODÆUS (Κλεόδαιος), fils de l'Héraclide Hyllus, essaya aussi vainement que son père de s'emparer du Péloponnèse. On peut placer vers le treizième siècle avant J.-C. l'existence de ce personnage, peut-être fabuleux.

Apollodore, II. — Pausanias, III.

CLÉŒTAS (Κλεοίτας), sculpteur et architecte grec, vivait vers 450 avant J.-C. Il eut un fils nommé Aristoclès. Visconti (dans la *Biographie universelle*), confondant cet Aristoclès avec un artiste sicyonien du même nom, Aristoclès frère de Canachus, a présumé que Cléœtas était né à Sicyone, et, par suite de la même confusion, Thiersch a cru que cet artiste vivait vers la 61e olympiade (552 avant J.-C.); ce sont là des erreurs manifestes, comme on peut le voir en comparant deux passages de Pausanias (VI, 3, § 4; VI, 9, § 1), et il est très-probable que Cléœtas était Athénien. Une inscription grecque de la 86e olympiade (452 avant J.-C.) nous apprend qu'il était disciple de Phidias, qu'il suivit son maître à Olympie, et qu'il y dirigea la construction de la fameuse barrière (ἄφεσις) située au bout du stade. On cite encore parmi les ouvrages de Cléœtas une statue de guerrier placée dans l'Acropolis d'Athènes.

Visconti, *OEuvres diverses*, vol. III. — *Museo Pio-Clementino.* — Thiersch, *Epochen D. Bild. kunst.* — Müller, *de Phidia*, I, 13. — Böckh, *Corp. inscript. græc.*, vol. 1er, p. 39, 237, 884. — Schultz, dans *Jahn's Jahrbücher für Philologie*; 1829, p. 73. — Brunn, *Artific. liberæ Græciæ tempora.*

CLÉOMBROTE I (Κλεόμβροτος), fils de Pausanias, et vingt-troisième roi spartiate de la famille des Agides, régna de 380 avant J.-C. à 371. Il succéda à son frère Agésipolis. Envoyé dans le printemps de 378 contre les Thébains, qui venaient de chasser la garnison lacédémonienne, il ne fit rien d'important, et rentra à Sparte après avoir laissé Sphodrias à Thespies, en qualité d'harmoste. Cette conduite fut vivement désapprouvée par les Spartiates, qui confièrent à Agésilas II le commandement des forces envoyées contre les Thébains. En 376 il fallut, à cause de la mauvaise santé d'Agésilas, rendre le commandement à Cléombrote, qui fut plus malheureux encore que la première fois. Après cinq ans d'une lutte peu décisive, il rencontra l'armée thébaine dans la plaine de Leuctres. La bataille s'engagea bientôt, et Cléombrote fut tué; sa mort fut le signal de la défaite des Spartiates. Il eut pour successeur son fils Agésipolis.

Xénophon, *Hellenica*, V, I, VI. — Plutarque, *Pelopidas*, 13, 20-23; *Agesilas*, 28. — Diodore, XV. — Pausanias, i, III, IX.

CLÉOMBROTE II, trentième roi spartiate de la famille des Agides, régna de 243 avant J.-C. à 240. Il fut élu roi après la déchéance de son beau-père Léonidas. Déposé à son tour à la rentrée de celui-ci, il fut exilé à Tégée. Il ne dut la vie qu'à l'intercession de sa femme Chilonis, qui donna un exemple d'affection conjugale souvent cité par les anciens. Cléombrote laissa deux fils, Agésipolis et Cléomène.

Plutarque, *Agis*, 11, 16-18. — Pausanias, III, 6. — Polybe, IV, 35.

CLÉOMBROTE, un des fils d'Anaxandride, roi de Sparte, vivait vers 480 avant J.-C. Après la mort de son frère Léonidas, il devint tuteur de Plistarque, fils de ce prince, et fut mis à la tête des troupes qui au moment de la bataille de Sa-

lamine étaient occupées à fortifier l'isthme de Corinthe. Malgré la victoire des Grecs, ce travail de fortification fut repris le printemps suivant, et ne fut abandonné que vers le commencement de la campagne de Platée. Au rapport d'Hérodote, Cléombrote mourut peu de temps après avoir, à la suite d'une éclipse de soleil, ramené ses troupes de l'Isthme à Sparte. On peut fixer la date de sa mort à 479 avant J.-C. Il laissa deux fils, Nicomède et Pausanias, qui lui succéda en qualité de régent.

Hérodote, V, 41; VIII, 71; IX, 10. — Clinton, *Fasti hellenici*. — Thirlwall, *Hist. of Greece*.

CLÉOMBROTE, philosophe académique d'Ambracie, d'une époque incertaine. Il se précipita dans la mer, après une lecture du *Phédon* de Platon, non pour échapper à un malheur présent, mais pour arriver plus tôt à la vie meilleur qu'annonçait le dialogue du grand philosophe athénien. Dans ce dialogue même du Phédon, il est parlé d'un certain Cléombrote, disciple de Socrate, et qui se trouvait à Égine au moment de la mort de son maître. C'est peut-être le même personnage que Cléombrote d'Ambracie.

Callimache, *Epigram.* — Lucien, *Philop.* — Cicéron, *pro Scauro ; Tuscul.*, I, 34. — Augustin, *de Civ. Dei*, I, 22. — Fabricius, *Bibliot. græc.*, III.

CLÉOMÈDE (Κλεομήδης), athlète grec, né dans l'île d'Astypalée, vivait vers 490 avant J.-C. Voici d'après Pausanias et Plutarque l'histoire ou plutôt la légende de Cléomède. Aux jeux olympiques, dans la lutte du pugilat, il tua Iccus, son adversaire, fut jugé coupable de ne s'être pas battu selon les règles, et fut privé du prix. Cette sentence égara la raison du malheureux athlète. De retour dans sa patrie, il renversa une colonne qui soutenait le faîte d'une école publique, et causa la mort de soixante enfants environ. Poursuivi par les Astypaléens, qui voulaient le lapider, il se réfugia dans le temple de Minerve, et s'enferma dans un coffre que ceux qui le poursuivaient s'efforcèrent vainement d'ouvrir; ils prirent alors le parti de le briser, mais on ne retrouva pas l'athlète. Les Astypaléens envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, qui leur répondit : « Cléomède d'Astypalée est le dernier des héros; honorez-le par des sacrifices comme un immortel. »

Pausanias, VI, 9. — Plutarque, *Romulus*, 28.

CLÉOMÈDE (Κλεομήδης), astronome grec, vivait probablement au second siècle de J.-C. (1). Cette époque cependant est loin d'être certaine; car les uns (2) le font vivre vers l'an 427 de J.-C., les autres bien antérieurement (3).

(1) C'est l'opinion de Sax, *Onomast.*, t. I, p. 294, et de Sainte-Croix, *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XLIV, p. 463.

(2) Peucer, in *Elementis astron.*; Vossius, *de Scient. mathemat.*, III, 34.

(3) Balfour (*Comment. in Cleom.*), pour défendre cette opinion, s'appuie principalement sur ce que Cléomède ne cite pas une seule fois Ptolémée, tandis qu'il cite souvent Ératosthène, Hipparque, et surtout Posidonius, contemporain de Cicéron; enfin, parce qu'il ne mentionne aucune des doctrines sur les mouvements des planètes, des épicycles, etc., qui ont répandu partout le nom de Ptolémée.

Bailly (*Hist. de l'astronom. moderne*, éclairc. II, § 21), Delambre (*Hist. de l'astron. anc.*, t. I, p. 218), La Place (*Précis de l'astron.*, p. 42), placent Cléomède sous le règne d'Auguste.

Letronne conclut d'un passage de Cléomède que cet astronome est moins ancien que Ptolémée. En établissant que la terre n'est qu'un point mathématique par rapport à la sphère des étoiles, Cléomède ajoute : « Il y a deux étoiles semblables par la grandeur et la couleur, et diamétralement opposées l'une à l'autre : elles occupent le 15e degré, l'une (Antarès) du Scorpion, l'autre (Aldébaran) du Taureau. »

Voici au sujet de ce passage le raisonnement de Letronne : « De ces deux étoiles, l'une est *Antarès*, que le catalogue de Ptolémée place à 12°,20′ du Scorpion; l'autre est *Aldébaran*, ou *la Brillante* des Hyades (λαμπρὸς τῶν Ὑάδων), placée dans le même catalogue à 12°,50′ du Taureau. Cléomède fixe la position de toutes les deux au 15e du signe auquel elles appartiennent; comme il ne donne point la fraction de degré, prenons le milieu entre 14 et 15 degrés, c'est-à-dire 14°,30′; il en résulte une différence en longitude de 2°,10 pour Antarès, de 1°,40′ pour Aldébaran. Un fait de ce genre peut avoir été connu de deux manières, ou par une observation directe, ou par un calcul déduit du catalogue de Ptolémée. Dans le premier cas, il suffirait de remonter jusqu'à l'époque où Aldébaran était à 14°,30′ du Taureau. En 1786, cet astre était à 6°,47′ des Gémeaux, c'est-à-dire à 22°,17′ du point où le place Cléomède. En partant de la précession annuelle de 50″,1, on voit que l'étoile a dû employer environ seize cents ans à rétrograder de cette quantité. Ce résultat n'est qu'approximatif, parce que je ne tiens pas compte du mouvement propre d'Aldébaran; mais un calcul plus précis serait inutile. Il s'ensuit qu'Aldébaran avait la longitude que lui donne Cléomède en l'an 186 de J.-C. Dans le second cas, l'époque de Cléomède serait plus récente d'un siècle environ. On sait que les astronomes anciens, marchant avec une entière confiance sur les pas d'Hipparque, ne paraissent avoir fait pendant bien longtemps, pour déterminer la position des fixes en longitude, que diviser par 100 le nombre quelconque d'années qu'ils savaient s'être écoulées entre le temps d'Hipparque et le leur, et ajouter la quantité de degrés résultant de cette opération. M. Delambre est même convaincu que Ptolémée n'a point fait autre chose, et qu'il s'est contenté d'ajouter uniformément 2°,40′ aux longitudes d'Hipparque. Dans cette hypothèse, il faudrait multiplier par 100 la différence de 1°,40′ entre les deux positions d'Aldébaran; il en résulterait cent soixante-six ans pour celle des époques, c'est-à-dire que l'observation se rapporterait à l'an 300 ou 306 de notre ère. Si l'on songe que Cléomède est un ignorant compilateur, incapable d'avoir fait par lui-même la moindre observation, et qui

d'ailleurs, d'après son propre aveu, a pris chez les autres tout ce qu'il dit dans son livre, on sera convaincu que ce fait astronomique ne saurait lui appartenir, qu'il l'a tiré de quelque astronome, et conséquemment qu'il a vécu postérieurement à l'an 186, et peut-être à l'an 300 de notre ère. On ne saurait donc le faire remonter plus haut que le commencement ou le milieu du troisième siècle, et il serait difficile de le descendre plus bas que le milieu du quatrième. (1) »

Voilà bien des hypothèses pour justifier une date. Pour faire voir que Cléomède n'est pas un aussi ignorant compilateur que le suppose Letronne, je vais donner ici les points les plus saillants qui m'ont frappé à la lecture de l'ouvrage de Cléomède intitulé : Κυκλικὴ θεωρία μετεώρων· (*Doctrina circularis de sublimibus*) (2).

Le monde se compose du ciel, de la terre et des créations (φύσεις) qui s'y trouvent; il contient tous les corps, et il n'y a rien en dehors du monde. Il n'est pas infini, mais fini (3). Si toute la matière était réduite en vapeur par le feu, elle occuperait un espace dix mille fois plus grand; si ensuite cette vapeur venait à être condensée, elle formerait un volume beaucoup moindre, en produisant un vide, qu'un autre corps viendrait aussitôt occuper (4). Il ne peut donc pas y avoir de vide dans le monde; dans le vide nos sens mêmes ne fonctionneraient plus (ἐνεποδίζοντο ἂν ὑπ' αὐτῶν αἱ αἰσθήσεις).

L'auteur divise, avec la plupart des physiciens de l'antiquité, la sphère céleste en cinq zones, correspondant à celles de la sphère terrestre : 1° la zone arctique, 2° la zone intermédiaire entre le tropique d'été et l'arctique, 3° la zone intermédiaire entre les deux tropiques (d'été et d'hiver), et divisée en deux parties égales par la ligne équinoxiale; 4° la zone intermédiaire entre le tropique d'hiver et la zone antarctique; 5° la zone antarctique. Les deux zones extrêmes sont inhabitables à cause du froid, et la zone moyenne est inhabitée à cause de la chaleur. Quant aux deux zones tempérées, les seules habitées, elles se divisent chacune en deux parties, dont l'une comprend les périèques (περίοικοι), et l'autre les antipodes (5). La sphéricité de la terre est appuyée sur d'excellentes preuves, qu'on allègue encore, en partie, aujourd'hui (6).

(1) *Journal des savants*, déc. 1821, p. 708.

(2) J'ai suivi, dans cette analyse, l'édition de Bake.

(3) Dans le langage de la science moderne, on appelle *Monde* le Soleil avec tout son cortège de planètes. C'est dans ce sens seulement que le Monde pourrait être dit *fini*.

(4) Πληρωθήσεται ὑπὸ τοῦ ἐπιλαμβάνοντος καὶ γενήσεται τόπος ἀυτοῦ, ὅπερ ἐστὶ κενὸν ὑπὸ σώματος κατεχόμενον, καὶ πεπληρωμένον; lib. I, cap. 1. Ces indications prouvent que du temps de Cléomède on avait déjà quelques données sur la force élastique de la vapeur.

(5) Ces divisions ont fait longtemps autorité, et on y avait puisé les principales objections que l'on opposa à Christophe Colomb (*voy.* ce nom).

(6) Lib. I, cap. 2.

Les planètes, dit-il, se distinguent des astres proprement dits en ce que, outre le mouvement général du ciel, elles ont un mouvement propre, à peu près comme le passager qui va de la poupe à la proue pendant que le navire marche. Les astres non errants ou fixes (ἀπλανῆ), peuvent être comparés aux passagers qui se tiendraient immobiles sur ce même navire (1). Les astres non errants, ajoute l'auteur, sont innombrables; quant aux planètes, il n'en est parvenu que sept à notre connaissance, et il est incertain s'il y en a un plus grand nombre (2). Le plus élevé (c'est-à-dire le plus éloigné du Soleil) s'appelle l'*Apparent* (Φαίνων); c'est l'astre de Saturne, qui met trente ans à faire sa révolution (3). Au-dessous de lui vient le *Brillant* (Φαεθών), l'astre de Jupiter, qui met douze ans. Au-dessous de lui l'*Igné* (Πυροείς), l'astre de Mars, moins régulier dans son mouvement, et qui paraît faire sa révolution en deux ans cinq mois. Puis vient le Soleil, qui, occupant le milieu (μέσος ὑπάρχων τῶν ἄλλων), met un an à faire sa révolution (à travers le zodiaque, à produire les saisons et le jour en tournant avec le monde (ὐὺν τῷ κόσμῳ). Au-dessous du Soleil vient l'astre de Vénus, qui se nomme *Hesperus* quand il suit le coucher du soleil, et *Lucifer* quand il précède le lever. Au-dessous de Vénus est l'astre de Mercure, appelé le *Scintillant* (Στίλβων). Enfin, vient la Lune, qui est de tous les astres le plus rapproché de la Terre (4). Elle occupe, dit-on, les confins de l'air et de l'éther; c'est pourquoi elle paraît comme un corps opaque, et son hémisphère éclairé emprunte sa lumière au Soleil. Elle fait sa révolution en vingt-sept jours et demi. Tous ces astres errants ne parcourent pas indifféremment toutes les parties du ciel; ils se tiennent tous dans le zodiaque, et c'est là qu'ils décrivent leurs orbites. »

Cet exposé textuel, qui résume très-nettement les notions des anciens sur le mouvement des astres prouve, contrairement à ce qu'on a dit, que Cléomède ne méritait pas précisément le reproche de compilateur inintelligent.

Les autres chapitres (4, 5, 6 du livre 1er), qui traitent du zodiaque, de l'écliptique, de l'inégalité des jours et des nuits, sont écrits avec la même clarté, à l'exception de quelques passages, mutilés probablement par des copistes ignorants. L'auteur s'attache ensuite à démontrer que la Terre, quelque grande qu'elle nous paraisse de près, n'est qu'un point comparativement à la

(1) Cléomède ne paraît pas avoir connu ce mouvement particulier qui détermine la précession des équinoxes.

(2) Τά δὲ πλανώμενα ἄδηλον μὲν εἰ καὶ πλείω ἐστὶν, ἑπτὰ δὲ ὑπὸ τὴν ἡ μετέραν γνῶσιν ἐλήλυθεν; lib. I, 3. Ces paroles sont remarquables, parce que, contrairement à l'habitude des savants, elles laissent toute latitude aux recherches ultérieures, qui, comme on sait, ont considérablement augmenté le nombre des planètes.

(3) C'est-à-dire le temps qu'il lui faut pour parcourir tous les signes du zodiaque, et revenir à son point de départ.

(4) On voit que le Soleil et la Lune étaient compris dans le nombre des sept planètes.

grandeur du monde. « Si, ajoute-t-il, nous étions placés dans le Soleil, la Terre ne nous serait peut-être pas visible, à cause de sa petitesse, ou elle nous paraîtrait comme une très-petite étoile (ὡς ἀστέρος τοῦ βραχυτάτου τὸ μέγεθος ἔχουσα). » Puis (lib. II, cap. 1) il soutient, contre l'opinion des Épicuriens, que le Soleil est beaucoup plus grand qu'il ne nous paraît à la simple vue. Il est étonnant qu'avec de pareilles idées, déjà émises par Hipparque (qui considérait le Soleil comme quinze cents fois plus grand que la Terre), on ait laissé le système de Ptolémée s'établir, et qu'on n'ait pas songé plus tôt à faire tourner la Terre autour du Soleil.

Mais le passage le plus remarquable est relatif à la réfraction de la lumière. Cléomède parle le premier de ce phénomène, si important en astronomie; et comme Ptolémée ne le connaissait pas, Cléomède ne pouvait pas être antérieur à Ptolémée (1). Voici comment il s'exprime au sujet de la réfraction : « Le disque du Soleil paraît plus grand à son lever et à son coucher qu'à midi, parce que dans les premiers cas nous le voyons à travers un air plus dense et plus humide. Le rayon qui à midi nous arrive à l'œil ne se brise pas, tandis que le rayon du soleil à l'horizon se brise en traversant l'air. C'est ainsi que des objets vus sous l'eau nous paraissent tout différents de ce qu'ils sont réellement. Il y a des grandeurs ou des distances apparentes fournies par des cônes de rayons réfractés, et qu'il faut distinguer des grandeurs ou distances vraies. La vue humaine a donc des bornes qu'il faut prendre en considération. »

En parlant des étoiles fixes, l'auteur dit que probablement elles sont aussi grandes et quelques-unes même plus grandes que le Soleil, et que si le Soleil était plus éloigné de nous, il aurait l'aspect d'une étoile fixe. « Quant à la Lune, elle est aussi, ajoute-t-il, plus grande qu'elle ne paraît : elle opère dans l'air de grands changements, et tient sous sa dépendance beaucoup de choses qui se trouvent à la surface de la terre; c'est elle notamment qui est la cause du flux et reflux de la mer (2). » La Lune tourne autour de son axe en même temps qu'elle accomplit sa révolution autour de la terre. Elle ne nous montre qu'une de ses faces éclairée, et toujours la même. Sa lumière ne vient pas tout entière du Soleil : c'est un mélange de rayons solaires et de lumière propre. Enfin, les éclipses de Lune et de Soleil sont expliquées d'une manière aussi simple que vraie. Il est à regretter que Cléomède n'ait rien dit des *astres chevelus* ou comètes, sur lesquels les anciens paraissent avoir eu des idées fort inexactes (1).

D'après cette analyse, qui touche aux grandes découvertes de l'astronomie, on n'admettra guère le jugement de Delambre, auquel a souscrit Letronne, savoir que « l'ouvrage de Cléomède est un traité élémentaire composé par un ignorant pour le commun des lecteurs (2). »

Parmi les autorités que cite Cléomède, se trouve en première ligne Posidonius, contemporain de Cicéron, et dont il a extrait, comme il l'avoue lui-même, beaucoup de passages (3). Partisan de l'école de Zénon, il cite aussi Hipparque et Ératosthène, pour les opposer à la secte d'Épicure, qu'il combat vigoureusement.

La Κυκλικὴ θεωρία μετεώρων parut d'abord en latin, Venise, 1498, in-fol. (rare), dans un recueil d'ouvrages astronomiques, traduits par G. Valle. On mentionne des éditions grecques de Bâle, 1533, in-8°, de Paris, 1539, in-4° (par Conrad Neoba), de Bâle, 1547, et d'Anvers, 1553 et 1554. L'édition de Robert Balfour, Bordeaux, 1605, in-4°, fut la meilleure jusqu'à l'apparition de celle de J. Bake, dont le texte grec est accompagné d'une nouvelle traduction latine, avec des notes et des commentaires de Balfour; Leyde, 1820, in-8°. Le texte grec a été soigneusement revu par l'éditeur, à qui M. Boissonade avait fait passer quelques bonnes variantes, tirées du manuscrit n° 2403 (treizième siècle) de la Bibliothèque impériale de Paris.

On a attribué à Cléomède, entre autres, un traité *Sur la sphère*. Les mss. grecs nos 2180 et 2419 de la Bibliothèque impériale donnent en effet sous le nom de Cléomède un traité *de Sphæra* (Κλειωμείδους Μήτησις ἐν τοῖς σφαιρικοῖς τῶν οὐράνων); mais je me suis assuré que c'est tout simplement le second livre de sa *Théorie circulaire* (commençant par ces mots : Ἐπίκοῦρος καὶ οἱ πολλοὶ τῶν ἀπὸ τῆς ἀιρέσεως, etc.), auquel on a donné ce titre spécial, qui a causé toute la méprise. F. H.

Delambre, *Histoire de l'astronomie ancienne*, t. I, c. 12. — Riccioli, *Almagest. nov.*, vol. I, p. XXXII et 307. — Weidler, *Hist. astronom.*, p. 152. — Fabricius,

(1) Letronne fait, il est vrai, remarquer qu'il est question de la réfraction dans l'*Optique*, ouvrage attribué à Ptolémée. Mais cet ouvrage, dont la publication serait un service à rendre à l'histoire des sciences, paraît être d'un auteur plus récent.

(2) Voici le texte même de ce passage remarquable, que j'ai cru devoir rendre aussi fidèlement que possible : Τῆς σελήνης μεγάλας ἐν τῷ ἀέρι τροπὰς ἐργαζομένης, καὶ πολλὰ τῶν ἐπὶ γῆς συμπαθοῦντα ἐχούσης, ἀλλὰ καὶ τῶν περὶ τὸν ὠκεανὸν ἀμπώτεων καὶ ἠλιμμυρίδων αὐτῆς αἰτίας γινομένης; lib. II, cap. 3,

(1) Les astronomes modernes n'ont eux-mêmes que des idées fort incomplètes sur les comètes, qui (c'est une hypothèse que j'établis) ne sont peut-être que des *planètes à l'état naissant :* le noyau incandescent serait la masse compacte, ignée du globe, et la portion chevelue l'atmosphère de vapeurs transparentes non encore condensées. La force élastique de ces vapeurs, venant à s'ajouter aux lois ordinaires de la gravitation, ferait ainsi décrire à l'astre une ellipse plus ou moins allongée, et à mesure que ces vapeurs se condenseraient par la diminution graduelle de l'incandescence du noyau, l'astre finirait par décrire une orbite de plus en plus semblable à celle des planètes. Toutes nos planètes auraient donc été originairement des comètes. Voilà mon hypothèse, que je livre à la discussion des astronomes. (F. H.)

(2) *Hist. de l'astronomie ancienne*, t. I.

(3) Τὰ πολλὰ δὲ τῶν εἰρημένων, ἐκ τῶν τοῦ Ποσειδωνίου ἔιλήπται, lib. II; cap. 7. Cette phrase termine tout l'ouvrage.

Bibl. græca, t. IV, p. 41. — Vossius, *de Nat. art.*, p. 117. — Letronne, *Journal des savants*, année 1821.

CLÉOMÈNE I (Κλεομένης), fils d'Anaxandride et seizième roi spartiate de la famille des Agides, succéda à son père, vers 519 avant J.-C., et mourut vers 490. Au commencement de son règne il ne manqua ni d'habileté ni de prudence. Mæandrius, qui, après la mort de Polycrate, avait eu quelque temps la souveraineté de Samos, et qui en avait été chassé par les Perses, se rendit à Sparte, et essaya de gagner Cléomène à sa cause par de riches présents; mais il n'obtint que des refus, et reçut l'ordre de quitter le territoire lacédémonien. En 510 Cléomène alla soutenir Athènes contre les Pisistratides; mais il ne resta pas impartial entre les factions qui déchiraient la démocratie naissante : il se prononça pour le parti aristocratique, commandé par Isagoras, exigea l'expulsion de Clisthène et de sept cents familles impliquées dans le meurtre de Cylon, et substitua au conseil des cinq cents un nouveau conseil de trois cents membres, tous amis d'Isagoras. Cléomène n'avait pas des forces assez considérables pour faire prévaloir ces résolutions violentes; il fut bientôt assiégé dans la citadelle, et forcé de s'enfuir à Sparte. Il se hâta de lever des troupes, et envahit l'Attique; mais à Eleusis, sur le point d'en venir aux mains avec les Athéniens, il fut abandonné par les Corinthiens et par son collègue Démarate, et dut renoncer à ses projets de vengeance. Pendant son séjour dans la citadelle, il avait pénétré dans le sanctuaire de la déesse, malgré la loi qui en interdisait l'entrée aux Doriens. Hérodote attribue à cette profanation religieuse le mauvais succès de l'expédition lacédémonienne. En 500 Sparte fut visitée par Aristagoras, prince de Milet, qui venait demander des secours pour les Ioniens révoltés. Cléomène suivit d'abord avec complaisance, sur la carte géographique apportée par le prince de Milet, les conquêtes magnifiques que les Spartiates pouvaient faire en Asie; mais, apprenant que ces conquêtes étaient placées à plusieurs mois de distance de Sparte, il voulut rompre aussitôt la négociation. Aristagoras eut alors recours à l'argent, offrit d'abord dix talents, puis vingt, puis cinquante. A ces derniers mots, la jeune fille de Cléomène, Gorgo, qui jusque là avait écouté silencieuse l'entretien de l'étranger et de son père, s'écria, en s'adressant à celui-ci : « Va-t'en, il te corromprait. » Cléomène suivit le conseil de sa fille, qui plus tard épousa Léonidas. En 491 les héraults de Darius vinrent demander aux Grecs la terre et l'eau. Cléomène, sur la dénonciation des Athéniens, se chargea de punir les Éginètes, qui s'étaient soumis aux Perses. Démarate, poussant secrètement les Éginètes à la résistance, prépara la ruine de son collègue; mais celui-ci accourut, et fit déposer Démarate. Il ne jouit pas longtemps de son triomphe. Accusé d'avoir gagné la Pythie, et obtenu d'elle des oracles contre Démarate, il se retira d'abord en Thessalie, puis en Arcadie, fut rappelé à cause de la terreur qu'il inspirait, et tomba, peu après son retour, dans une folie furieuse. Ses parents le firent enfermer et enchaîner; mais il se fit donner un couteau par l'hilote qui le gardait, et se tua.

Sa folie et sa mort furent attribuées par les uns à ses habitudes d'ivrognerie, par les autres aux sacriléges qu'il avait commis à Delphes, à Éleusis et à Argos. Ce dernier acte s'était accompli avec les circonstances les plus odieuses. Cléomène venait de remporter une grande victoire sur les Argiens; cinq mille vaincus se réfugièrent dans un bois voisin consacré à Argus, fils de Niobé. Le roi de Sparte y fit mettre le feu par les hilotes; et le bois sacré fut brûlé avec les cinq mille Argiens qui imploraient en vain la clémence du vainqueur.

Hérodote, III, 149; V, 41, 64, 74, 76; VI, 58; VII, 51, 74. — Müller, *Dor.* — Clinton, *Fasti hellenici.*

CLÉOMÈNE II, fils de Cléombrote I et vingt-cinquième roi de la famille des Agides, régna depuis 370 avant J.-C. jusqu'en 309. Il succéda à son frère Agésipolis II, et occupa le trône pendant soixante ans et dix mois, sans accomplir aucune action mémorable. Il eut deux fils, Acrotatus et Cléonyme.

Diodore XX, 29. — Plutarque, *Agis.* — Pausanias, I, 18; III, 6.

CLÉOMÈNE III, fils de Léonidas II et trente-unième roi de la famille des Agides, régna de 236 à 223 avant J.-C. Après la mort d'Agis IV, en 240, Léonidas fit épouser Agiatis, veuve de ce prince, à Cléomène, pour réunir sur la tête de celui-ci les droits des deux familles royales. Agiatis avait cédé à la contrainte en épousant le fils de Léonidas; mais elle ne tarda pas à s'attacher à son mari, et lui inspira la noble ambition de reprendre les réformes vainement tentées par Agis. Cléomène était, au rapport de Plutarque, un prince d'un grand caractère, aussi simple qu'Agis dans la vie privée, mais bien plus énergique, bien moins scrupuleux sur l'emploi des moyens. Les leçons de sa mère Cratesicleia et celles du philosophe stoïcien Sphærus de Borysthènes fortifièrent encore sa fermeté naturelle, et la mort de son père Léonidas, en 236, lui permit de tenter la réforme de Sparte, mais par des moyens plus praticables que ceux d'Agis. N'essayant pas, comme celui-ci, de s'appuyer contre les éphores sur un parti populaire, dont les éléments n'existaient pas à Lacédémone; il ajourna à une autre époque ses projets de réforme intérieure, et résolut de rendre d'abord à Sparte son ancienne gloire et de la replacer à la tête de la Grèce. La politique du nouveau roi fut donc toute guerrière, et ses ennemis naturels furent les Achéens. Lydiadas, tyran de Mégalopolis, devinant les dangers que ceux-ci avaient à craindre de la part de Cléomène, les pressa vainement de l'attaquer les premiers. La confiance aveugle d'Aratus l'emporta sur les

soupçons de Lydiadas, et la ligue achéenne donna au roi de Sparte tout le temps de se préparer à la guerre. Cléomène commença par se saisir, sans aucun motif légitime, des villes arcadiennes de Tégée, Mantinée et Orchomène, qui venaient de s'unir aux Étoliens. Ceux-ci, ménageant dans Cléomène un adversaire de la ligue achéenne, lui abandonnèrent les villes dont il venait de s'emparer, et il s'assura ainsi une excellente base pour ses opérations militaires. Aratus, nommé stratége des Achéens, se tint prêt à repousser une agression désormais inévitable. Au commencement de l'année 227, Cléomène s'empara de la petite ville de Belbina, placée sur la route de Sparte à Mégalopolis. Sans se plaindre de cette occupation arbitraire, Aratus essaya de surprendre à son tour Tégée et Orchomène; mais il échoua, et dut se contenter de Caphyes, près d'Orchomène. Ces surprises de villes constituaient une véritable guerre; mais elle ne fut déclarée que lorsque Aristomaque eut remplacé Aratus en qualité de stratége, au mois de mai 227. Aristomaque, à la tête de 20,000 fantassins et 1,000 cavaliers, rencontra près de Palantium Cléomène, qui n'avait que 5,000 hommes; mais les Achéens n'avaient jamais été de bons soldats, et Aratus conseilla sagement au stratége de ne pas tenter le sort des armes. Mai lui-même, redevenu stratége au mois de mai 226, hasarda la bataille au pied du mont Lycée, sur le territoire de Mégalopolis, et essuya une défaite complète. Aratus, qui dans la bataille n'avait montré ni de grands talents militaires ni beaucoup de courage, rallia une partie de l'armée vaincue, enleva la ville de Mantinée, et l'attacha à la cause des Achéens en donnant aux métèques (étrangers domiciliés) le droit de cité.

Cléomène avait réalisé la première partie de son plan, et, fort de sa victoire, il put songer aux réformes intérieures. Ses actes sont différemment représentés par Plutarque, qui suit l'opinion de Phylarque, panégyriste de Cléomène, et par Polybe et Pausanias, qui écrivent d'après Aratus et d'autres auteurs achéens. Nous suivrons de préférence le récit de Plutarque. Après la mort d'Agis, son fils Eurydamidas resta entre les mains d'Agiatis, et son frère Archidamus s'enfuit en Messénie. Eurydamidas périt par le poison, et Archidamus, rappelé à Sparte, fut assassiné presque aussitôt après son retour. Bien que Cléomène ait été accusé de ces deux crimes par le parti achéen, il est bien plus vraisemblable de les attribuer aux éphores. Si Cléomène ne fit rien pour venger immédiatement la mort de ses parents, c'est que l'heure d'attaquer l'oligarchie spartiate n'était pas encore venue; et il aimait mieux s'exposer à des soupçons injurieux que compromettre par une tentative prématurée ses futurs projets. Il fit même tout ce qu'il put pour gagner les éphores, et alla jusqu'à donner sa mère en mariage à un des chefs du parti oligarchique. Au prix de cette apparente soumission, il lui fut permis de continuer la guerre. Il s'empara de Leuctres, et gagna sous les murs de cette ville une bataille décisive contre Aratus. Lydiadas y périt, et les Achéens, découragés, ne tentèrent plus rien pour le moment contre les Lacédémoniens. Cléomène put réaliser la révolution qu'il projetait depuis longtemps. Après s'être assuré de l'appui de son beau-père, Mégistonus, il enrôla dans l'armée les principaux chefs du parti oligarchique, et les emmena avec lui dans une nouvelle expédition; puis, laissant son armée dans l'Arcadie, il marcha soudainement sur Sparte à la tête d'une troupe de mercenaires, surprit les éphores à table, et les tua tous, à l'exception d'Agésilas, qui se sauva dans le temple de la Peur. Après avoir frappé ce coup décisif, Cléomène, soutenu par ses mercenaires et par les restes du parti d'Agis, ne trouva pas de résistance. Il étendit le pouvoir des rois, abolit celui des éphores, rétablit la communauté des biens, fit une nouvelle division des propriétés, et augmenta le nombre des citoyens en rappelant les bannis et en donnant le droit de cité à beaucoup de Laconiens qui ne le possédaient pas encore. Il restaura enfin sur tous les points le système social et la discipline militaire des anciens Spartiates. Dans toutes ces réformes, il fut assisté par le philosophe Sphœrus. La famille des Proclides se trouvant éteinte, Cléomène, qui aurait pu garder le pouvoir pour lui seul, associa à la royauté son frère Euclide, donnant ainsi un exemple de l'ancienne vertu lacédémonienne.

C'est à ce moment (en 225) que commença entre le roi réformateur et les Achéens, au sujet de la suprématie de la Grèce, une guerre qui se termina au printemps de 222, par la bataille de Sellasie. Dans cette lutte de trois ans, Cléomène commit quelques fautes; mais n'en eût-il commis aucune, il n'aurait pas pu résister aux forces réunies de la Macédoine et de la ligue achéenne. Aratus (*voy.* ce nom) eut le grand tort de sacrifier à une vaine jalousie la liberté de la Grèce, et s'il parvint à perdre son rival, il prépara la ruine de Corinthe et des Achéens.

Après la défaite de Sellasie, Cléomène ne fit que traverser Sparte, conseilla aux citoyens de se soumettre à Antigone, roi de Macédoine, et se retira auprès de Ptolémée Évergète, auquel il avait déjà confié comme otages sa mère et ses enfants. Tout son espoir de recouvrer son royaume fût détruit par la mort de Ptolémée Évergète. Traité avec mépris par Ptolémée Philopator, emprisonné par le ministre Sosibius, Cléomène s'échappa avec quelques amis, et essaya de soulever le peuple d'Alexandrie contre Ptolémée; voyant qu'il n'y réussissait pas, il se tua, 220 avant J.-C. Avec Cléomène finit la famille des Agides; ce prince fut le dernier grand homme de Sparte, et si on excepte Philopœmen, de toute la Grèce.

Plutarque, *Cléomène, Aratus.* — Polybe, II, V. — Pausanias, III, 6. — Droysen, *Geschichte der Hellenen*, vol. II. — Manso, *Sparta*, III.

CLÉOMÈNE, Grec de Naucratis en Égypte, mis à mort vers 323 avant J.-C. Il fut nommé par Alexandre le Grand nomarque des districts arabes de l'Égypte et receveur des impôts de tous les districts de cette contrée; mais il ne fut pas, comme on l'a cru quelquefois, satrape d'Égypte, car les autres nomarques de ce pays restèrent indépendants de son autorité. Il remplit avec la plus odieuse rapacité sa charge de receveur général. Pendant une disette qui désolait les contrées voisines de l'Égypte, il imposa sur les blés de ce pays un droit d'exportation considérable. Dans une autre circonstance, il éleva de sa propre autorité le prix du blé de dix drachmes à trente-deux. Il ordonna aux habitants de Canope de venir s'établir à Alexandrie, reçut d'eux une somme énorme pour révoquer cet ordre, et cependant le fit exécuter quelque temps après. Il mit aussi un impôt sur la superstition des Égyptiens, en ordonnant de tuer tous les crocodiles, et en forçant les prêtres de racheter la vie de leurs animaux sacrés au prix d'une rançon considérable. Alexandre, qui pendant longtemps avait semblé ne pas s'apercevoir des exactions de son nomarque, finit par lui promettre son pardon s'il faisait élever un magnifique monument à Héphæstion.

Dans le partage de l'empire d'Alexandre, Cléomène fut laissé en Égypte avec le titre d'hyparque, et sous le commandement de Ptolémée. Celui-ci le fit mettre à mort, comme partisan de Perdiccas. Ce n'était là qu'un prétexte; en réalité Ptolémée voulait s'emparer des 8,000 talents que possédait Cléomène.

Arrien, *Anabasis*, III, 5; VII, 23. — Quinte-Curce, IV, 33 § 5. — Droysen, *Geschichte Alex.*

CLÉOMÈNE, sculpteur athénien, vivait vers 220 avant J.-C. Pline le cite comme l'auteur du groupe des Thespiades ou Muses de Thespies, placé par Asinius Pollion dans un de ses palais de Rome, peut-être dans sa bibliothèque du mont Palatin. Cléomène, qui ne semble pas avoir joui d'une grande célébrité chez les anciens, nous intéresse surtout aujourd'hui parce que son nom se trouve gravé sur un des plus précieux restes de l'antiquité, la Vénus de Médicis. Sur la base de cette admirable statue on lit l'inscription suivante :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ.

(*Ouvrage de Cléomène, fils d'Apollodore, Athénien.*)

C'est à tort que plusieurs critiques modernes ont regardé cette inscription comme une imposture, et réclamé pour Phidias, Praxitèle ou Scopas, la gloire d'avoir sculpté la Vénus de Médicis. Visconti a fort bien démontré que l'inscription citée plus haut était authentique. D'ailleurs, quel que soit le mérite de cette statue, beaucoup trop vantée par Winckelmann, il est bien évident qu'elle n'appartient pas au siècle de Périclès. Le groupe des Muses fut apporté de Thespies à Rome après la destruction de Corinthe, en 146 avant J.-C. La Vénus de Médicis est une imitation évidente de la Vénus de Gnide, chef-d'œuvre de Praxitèle, décrit par Lucien; et selon la conjecture probable de Müller, Cléomène essaya de faire revivre à Athènes le style de ce grand artiste. C'est donc entre 363, époque où florissait Praxitèle, et 146, date de la prise de Corinthe, qu'il faut placer la vie de Cléomène. Mais il est possible d'arriver à une date plus précise.

Il existe au Musée du Louvre une fort belle statue, appelée *Germanicus*, sans aucune raison valable. Elle représente un orateur romain, la main droite levée et avec les attributs de Mercure. Sur l'écaille de la tortue placée aux pieds de la statue, on lit :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ
ΚΛΕΟΜΕΝΟΥΣ
ΑΘΗΝΑΙΟΣ Ε
ΗΟΙΗΣΕΝ.

(*Ouvrage de Cléomène, fils de Cléomène, Athénien.*)

Ce Cléomène n'est pas le même que le précédent, mais il doit être son fils. La profession d'artiste en effet se transmettait héréditairement. Un sculpteur athénien n'aurait pas fait la statue d'un Romain, surtout avec les attributs d'une divinité, avant l'établissement de la puissance romaine en Grèce, à la suite de la guerre de Macédoine, et le second Cléomène est certainement postérieur à la bataille de Cynoscéphales, 200 avant J.-C. Nous pouvons donc placer vers 220 le premier Cléomène, l'auteur de la Vénus de Médicis.

On trouve à Florence un bas-relief représentant l'histoire d'Alceste, avec cette inscription : ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ ΕΠΟΙΕΙ. Mais il est impossible de décider si cet ouvrage appartient au père, au fils, ou à un autre artiste du même nom cité par Raoul-Rochette (*Monuments inédits, Orestéide*, pl. XXV, p. 130). Quatre statues du Musée de Wilton-House portent aussi le nom de Cléomène; mais l'authenticité de ces inscriptions est fort douteuse. L. J.

Visconti, *Œuvres diverses*, vol. III, p. 11. — Thiersch, *Epochen.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

CLÉON (Κλέων), célèbre orateur et homme d'État athénien, mort en 422 avant J.-C. Lorsque Cléon prit la direction des affaires publiques, Athènes était depuis longtemps une démocratie. Les institutions de Clisthène, développées par Périclès, avaient facilité à tous les Athéniens l'accès du pouvoir; mais le peuple n'avait point usé du droit que les lois lui conféraient. Loin de choisir ses chefs dans son propre sein, il avait toujours porté ses suffrages sur des orateurs ou des généraux appartenant aux vieilles familles de l'Attique. Cléon fut le premier homme du peuple qui arriva au pouvoir. De là son importance his-

torique, de là aussi la haine et le mépris dont l'accablèrent les défenseurs des vieilles mœurs et des institutions antiques. Il ne faudrait pas cependant prendre à la lettre les plaisanteries d'Aristophane, et voir un ouvrier dans l'homme d'État que le poëte désigne sous le nom ironique de Paphlagonien. Cléon, fils de Cléénète, hérita de son père d'un atelier de tannerie, et, tout en s'occupant des affaires publiques, il continua à le faire exploiter par des esclaves. Il débuta dans la carrière politique en attaquant Périclès, dont les institutions lui plaisaient, mais dont la puissance lui faisait ombrage. N'osant pas s'en prendre directement au grand homme qui depuis trente ans gouvernait Athènes avec tant de gloire, il l'attaqua dans ses amitiés. Il accusa Anaxagoras d'avoir dit que le soleil était une masse de matière incandescente (μύδρον διάπυρον). Enhardi par le succès de cette première attaque, il fit à Périclès une opposition continuelle, qui troubla les derniers jours de ce grand orateur. Dans une comédie, représentée pendant l'hiver qui suivit la première invasion de l'Attique, Hermippe nous montre Périclès mordu par l'ardent Cléon (δηχθεὶς αἴθωνι Κλέωνι). Celui-ci en vint même, la seconde année de la guerre du Péloponnèse, à une accusation directe, dont l'objet est resté douteux. Accusa-t-il Périclès d'avoir provoqué la guerre ou de ne pas la faire avec assez de vigueur? On l'ignore; on sait seulement que les accusateurs de Périclès ne remportèrent qu'une demi-victoire, et furent forcés d'attendre sa mort pour s'emparer du pouvoir. Elle arriva en 428, et à partir de ce moment jusqu'en 422 on peut regarder Cléon comme le chef de la démocratie athénienne. Il se montra l'adversaire déclaré du parti de la paix et le partisan des moyens violents et extrêmes. En 427, la prise de la ville de Mitylène, qui, après s'être révoltée contre Athènes, fut forcée de se rendre à discrétion, lui fournit une occasion de se montrer impitoyable. Il proposa et fit passer un décret qui condamnait à mort tous les citoyens mâles et adultes de Mitylène, et réduisait leurs femmes et leurs enfants à une servitude perpétuelle. Une galère fut aussitôt expédiée pour aller signifier cette cruelle résolution à Pachès, commandant de l'armée qui venait de s'emparer de Mitylène. La nuit amena la réflexion : le peuple, honteux de sa férocité, remit en délibération le décret proposé par Cléon; celui-ci le défendit avec un implacable acharnement. Bien que le discours que Thucydide prête au démagogue athénien n'ait rien d'authentique, et que l'historien de la guerre du Péloponnèse, ennemi politique de Cléon, le traite avec une rigueur trop partiale, cependant celui-ci, s'il ne prononça pas les paroles sanguinaires qu'on lui attribue, eut le tort de proposer un décret atroce, qui heureusement ne fut pas exécuté. Un excellent citoyen, nommé Diodote, prit le parti de l'humanité, et le fit triompher. Le décret fut rapporté. Une galère chargée de porter à Pachès la nouvelle décision de l'assemblée partit aussitôt, et arriva au moment où les Mityléniens venaient d'entendre leur arrêt de mort.

Dans ce grand débat Cléon avait joué un rôle odieux, et il avait été vaincu. C'était assez pour donner prise aux mordantes railleries des poëtes comiques; il eut encore le malheur de se brouiller avec le plus redoutable de tous. En 426, aux *Dyonisiaques* de la ville, en présence des nombreux alliés que la curiosité attirait à Athènes, Aristophane fit représenter ses *Babyloniens*. Il attaquait le système d'élection par le tirage au sort, et offrait probablement aux spectateurs une esquisse peu flatteuse de la démocratie athénienne. Cléon n'était pas nommé dans cette comédie, mais son parti y était attaqué, et lui-même pouvait se sentir blessé par quelques allusions. Il accusa juridiquement le poëte d'écrire des comédies sans être Athénien, et de discréditer par des plaisanteries injurieuses le gouvernement d'Athènes en présence de ses alliés. Mais en même temps qu'il poursuivait l'auteur des *Babyloniens*, il était lui-même accusé de concussion et forcé de restituer cinq talents (environ 25,000 fr.), qu'il avait illégalement perçus sur quelques insulaires. Malgré cette condamnation, il ne semble pas avoir déchu dans la considération du peuple, et il reparaît en 425 plus puissant que jamais. Les Lacédémoniens, qui assiégeaient Pylos, avaient dû, à la suite d'un grave échec, abandonner dans l'île de Sphactérie quatre cent vingt Spartiates pesamment armés, avec un nombre supérieur d'hilotes; l'île fut bientôt bloquée par le général athénien Démosthène. A cette nouvelle, le gouvernement spartiate, s'effrayant de la position de ses soldats, qui d'assiégeants étaient devenus assiégés, chargea des ambassadeurs d'aller à Athènes conclure la paix à des conditions honorables pour les deux parties belligérantes. Cléon, craignant que la paix ne diminuât, ne détruisît peut-être son pouvoir, travailla de toutes ses forces à augmenter la présomption des Athéniens. Il demanda qu'avant tout les troupes assiégées dans Sphactérie se rendissent et fussent échangées contre les places de Nisée, Pégé, Trézène et Achéa, perdues en 445. De pareilles conditions étaient inacceptables. Les négociations furent rompues, et des deux côtés on se prépara au combat. Démosthène resserra le blocus de Sphactérie, mais il n'osa pas tenter une attaque ouverte contre une île escarpée, couverte de bois, et défendue par ces terribles Spartiates qui passaient pour invincibles. Cependant l'hiver approchait; le blocus, chaque jour plus difficile, allait devenir impossible. Les Athéniens, se voyant sur le point de perdre les avantages qu'ils avaient espéré retirer de la prise de Sphactérie, commençaient à s'irriter contre celui qui avait fait manquer la paix. Cléon, inquiet pour son crédit, proposa d'envoyer au camp de Démosthène des commissaires chargés

de faire une enquête et de presser les opérations du siége. Cette proposition, si nous en croyons Thucydide, fut suivie d'une scène de comédie que le grand historien raconte avec beaucoup de talent. Comme nous n'avons sur ce fait que son seul témoignage, nous sommes forcés de nous en tenir à son récit, bien qu'il soit empreint de la rancune impitoyable d'un ennemi politique. En voici un court résumé. « A peine Cléon avait-il demandé l'envoi de commissaires, que le peuple lui cria de remplir lui-même cette mission; craignant alors de devenir la dupe de son propre artifice, il changea la question en disant que s'il était général il se rendrait à Sphactérie avec un corps d'infanterie légère et s'emparerait de cette île au premier assaut. Nicias, un des généraux d'Athènes présents à l'assemblée, sentant que le trait de Cléon était dirigé contre lui, déclara qu'il résignait le commandement. Alors le peuple cria à l'orateur, que puisque l'entreprise était aussi facile qu'il le prétendait, elle n'en convenait que mieux à ses talents, et qu'il devait s'en charger. » Nicias ayant déclaré de nouveau qu'il renonçait au commandement, Cléon l'accepta, croyant que c'était une feinte; dès qu'il vit que la chose était sérieuse, il voulut s'en défendre en disant qu'il n'était pas général. Accablé de sarcasmes, le démagogue dut céder; mais il ne se déconcerta pas, et s'écria que dans vingt jours il ramenerait prisonniers les Spartiates de Sphactérie ou mourrait dans l'entreprise. Thucydide trouve cette promesse fort plaisante, et déclare qu'elle excita une hilarité générale dans l'assemblée. « Les honnêtes gens, ajoute-t-il, s'en réjouirent en pensant qu'on serait débarrassé de Cléon (c'était là surtout ce qu'ils espéraient), ou que les Lacédémoniens succomberaient. » Le nouveau général partit aussitôt pour Sphactérie. Au moment où il y arrivait, un accident venait de rendre plus facile l'assaut de cette île. Des soldats qui préparaient leurs aliments ayant mis le feu à une forêt, l'incendie envahit presque toute l'île et découvrit le camp des Spartiates. Sphactérie fut enlevé pendant la nuit, et les Athéniens firent deux cent quatre-vingt-douze prisonniers, parmi lesquels se trouvaient cent quatre-vingts Spartiates. Les résultats matériels de cette victoire étaient considérables pour les Athéniens, et l'effet moral en fut immense. Depuis la bataille des Thermopyles, il était généralement admis que les Spartiates pouvaient être tués, mais non pas pris: ce qui venait de se passer à Sphactérie prouvait le contraire. Les Lacédémoniens, consternés, envoyèrent à Athènes des ambassadeurs chargés de faire la paix. Cléon, enivré de son succès, eut le tort de faire rompre les négociations.

Le hardi démagogue était encore dans tout l'éclat de son triomphe lorsqu'il fut livré au ridicule sur le théâtre d'Athènes. En 424, dans les *Lénéennes* d'hiver, Aristophane fit jouer sa comédie des *Chevaliers*. Dans cette admirable farce, le peuple d'Athènes est représenté comme un vieillard radoteur, capricieux et crédule, gardant encore quelque raison tant qu'il est au logis, mais absolument stupide du moment qu'il est sur la place publique. Nicias et Démosthène, anciens serviteurs de ce vieillard, se plaignent que leur maître est abusé par Cléon, esclave nouvellement entré à son service, Paphlagonien rusé, grand parleur, poltron et voleur. Ne sachant comment se débarrasser de ce rival, ils sont sur le point de s'empoisonner en avalant, à l'exemple de Thémistocle, du sang de taureau. Ils rencontrent Cléon endormi, et profitent de l'occasion pour lui enlever de vieux oracles qui annoncent que le *Dragon* l'emportera sur le *Vautour*. Le *Vautour* est l'emblème de Cléon, et le *Dragon* représente Agoracrite, fameux faiseur de boudins et de saucisses. Celui-ci a beau dire qu'il n'entend rien aux affaires, qu'il sait à peine lire, Nicias et Démosthène lui répondent en citant l'oracle, que son ignorance le rend parfaitement capable de gouverner Athènes; que cette charge n'exige aucun talent, qu'il faut seulement crier plus fort que Cléon. Agoracrite s'acquitte à merveille de cette tâche, et les oracles s'accomplissent. Il est impossible de ne pas admirer la patience et le bon goût du peuple athénien riant de sa propre caricature, et couronnant le poëte qui se moquait si impitoyablement de la démocratie et de ses chefs; mais, comme l'a fait observer M. Grote, « il serait aussi absurde de voir une appréciation historique dans les parodies d'Aristophane que de juger les hommes d'État d'Angleterre et de France d'après les caricatures du *Punch* et du *Charivari*. » Des événements fâcheux pour Athènes venaient de s'accomplir en Thrace. Thucydide, aussi médiocre général que grand historien, avait laissé le Spartiate Brasidas s'emparer d'Amphipolis. Cléon fit condamner à l'exil le général vaincu; et celui-ci employa ses loisirs forcés à écrire une histoire dans laquelle il ne ménagea pas son adversaire. Aristophane, de son côté, enhardi par le succès des *Chevaliers*, redoublait ses attaques. Il accusa, dans ses *Guêpes*, Cléon de protéger tous les abus judiciaires et de flatter cette manie de juger qui possédait les Athéniens. Cléon avait fait porter en effet de une à trois oboles par séance le traitement des juges athéniens. A l'expiration de la trêve conclue en 423, il fit voile pour la côte de Macédoine avec une escadre de trente galères et un corps d'armée composé de douze cents citoyens pesamment armés, de trois cents chevaux et d'une division puissante d'auxiliaires armés à la légère. Il s'empara de Mende, de Torone, et marcha sur Amphipolis. Une bataille s'engagea sous les murs de cette ville. Brasidas et Cléon y périrent, et la victoire resta aux Spartiates. Selon Thucydide, Cléon montra dans cette rencontre une complète ignorance de l'art militaire. On voit que le sévère historien ne se laisse pas même apaiser par la mort de son ennemi. Tout en répétant que les renseigne-

ments que nous avons sur le célèbre démagogue nous viennent de ses ennemis, nous rappellerons les reproches qui lui ont été faits. On l'accuse d'avoir corrompu le gouvernement athénien, en donnant trop d'influence à la classe populaire. Selon Plutarque, « Cléon, sans aucun égard pour la décence des assemblées, donna le premier l'exemple d'y crier de toutes ses forces, de rejeter sa robe par derrière, de frapper sur sa cuisse, de marcher à grands pas dans la tribune pendant son discours; et par là il introduisit parmi ceux qui administraient les affaires publiques une licence et un mépris de toute bienséance qui portèrent dans la république la confusion et le désordre. » Plutarque raconte à ce sujet une anecdote assez curieuse. « Un jour que Cléon devait parler au peuple, il se fit attendre fort longtemps; il vint enfin très-tard, avec une couronne de fleurs sur la tête, et pria le peuple de remettre l'assemblée au lendemain. « Car aujourd'hui, dit-il, je n'ai pas le temps de parler d'affaires : je reçois chez moi des étrangers et je fais un sacrifice. » Les Athéniens se levèrent en riant, et congédièrent l'assemblée. » On reproche encore à Cléon d'avoir fait voter à plusieurs reprises la continuation d'une guerre qui devait perdre sa patrie. Quelque graves que soient ces accusations, il faut reconnaître qu'Athènes prospéra sous son administration. Il accomplit par la prise de Sphactérie un des actes les plus éclatants de la guerre du Péloponnèse. Mort en 422, il ne saurait être responsable des fautes qui amenèrent dix-huit ans plus tard la chute d'Athènes et le triomphe de sa rivale.

L. J.

Thucydide, III, 36-41, 48-50 ; IV, 21, 22, 27, 28, 122; V, 2-3, 6-10. — Diodore de Sicile, XII, 55, 63, 73, 74. — Aristophane, *Acharn.*, 377, 502; *Equites*, *Vespæ*, *Nubes*, 549, 580; *Ranæ*, 569-577.—Plutarque, *Périclès*, 51; *Nicias*, 7.— Böckh, *Staats-haushaltung*, etc., II, 15.—Grote, *History of Greece*, t. V, VI. — P. Mérimée, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1 juin 1849.

CLÉON, sculpteur grec, né à Sicyone, vivait vers la centième Olympiade (376 avant J.-C.). Il reçut les leçons d'Antiphane, qui lui-même avait étudié sous Périclyte, élève du grand Polyclète. Il exécuta, après la quatre-vingt-dix-huitième olympiade, pour le temple d'Olympie, deux statues de Jupiter en bronze. Au rapport de Pline, il excellait à faire des statues représentant des personnages vivants.

Pline, *Histor. nat.*, XXXIV, 19. — Pausanias, VI.

CLÉONICE. *Voy.* PAUSANIAS.

CLÉONYME (Κλεώνυμος), second fils de Cléomène II, roi de Sparte, et oncle d'Areus Ier, vivait vers 300 avant J. C. Il fut exclu du trône après la mort de son père, en 303, à cause des craintes qu'inspirait son caractère violent et tyrannique. En 303, les Tarentins, en guerre avec les Romains et les Lucaniens, demandèrent des secours aux Spartiates, qui leur envoyèrent quelques troupes commandées par Cléonyme. L'arrivée des Spartiates obligea les Lucaniens à la paix; les Romains traitèrent aussi avec les Tarentins, et Cléonyme, qui avait d'abord songé à délivrer la Sicile de la tyrannie d'Agathocle, se mit à courir la mer Adriatique, plutôt en pirate qu'en général. Il fit une descente sur le territoire des Venètes, fut défait par les Padouans et forcé de se rembarquer. Il parvint à s'emparer de Corcyre, mais il en fut bientôt chassé par Démétrius Poliorcète. Une nouvelle tentative sur Tarente ne réussit pas à Cléonyme; il revint à Corcyre, et à partir de ce moment il disparaît de l'histoire jusqu'en 272, où nous le retrouvons appelant Pyrrhus à Sparte (*voy.* ACROTATUS). On ignore ce que devint Cléonyme, mais son fils Léonidas fut dans la suite roi de Sparte.

Diodore, XX, 104, 105. — Tite-Live, X, 2. — Strabon, VI. — Pausanias, III, 6. — Plutarque, *Agis*, 3; *Pyrrhus*, 26.

* **CLÉONYME**, fils du général spartiate Sphodrias, vivait vers 380 avant J.-C. Il était lié par la plus étroite amitié avec Archidame, fils d'Agésilas. Ce prince intervint à la prière d'Archidame en faveur de Sphodrias, mis en jugement en 378, et le sauva contre les véritables intérêts de Sparte. Cléonyme montra la plus vive reconnaissance pour le sauveur de son père, et fut tué à la bataille de Leuctres, 371 avant J.-C.

Xénophon, *Hellenica*, V, 4. — Plutarque, *Agésilas*, 25, 28.

CLÉOPATRE (Κλεοπάτρα), reine des Macédoniens, nièce d'Attale, général macédonien, mis à mort en 335 avant J.-C. Philippe, père d'Alexandre le Grand, avait répudié Olympias en 337, pour épouser Cléopâtre. Après la mort de ce prince, Olympias fit périr sa rivale et l'enfant que celle-ci avait eu de Philippe.

Justin, IX, 5, 7. — Pausanias, VII, 7. — Diodore, XVI, 93; XVII, 2. — Plutarque, *Alexandre*, 10.

CLÉOPATRE, reine d'Épire, fille de Philippe et d'Olympias, et sœur d'Alexandre le Grand, morte en 308 avant J.-C. Elle épousa, en 336, Alexandre, roi l'Épire, son oncle du côté maternel. Philippe fut assassiné pendant les fêtes qui accompagnèrent ce mariage. Cléopâtre, devenue veuve en 326, fut, après la mort d'Alexandre, recherchée en mariage par les principaux lieutenants de ce prince. Léonat, Perdiccas, Cassandre, Lysimaque et Antigone demandèrent inutilement sa main. Cléopâtre, qui vivait à Sardes, comblée d'honneurs, mais captive, résolut de passer en Égypte, auprès de Ptolémée; Antigone, informé de ce dessein, la fit assassiner.

Diodore, XVIII, 23; XX, 37. — Justin, IX, 6; XIII, 6; XIV, 1.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, fille d'Antiochus III, le Grand, morte vers 174 avant J.-C. Elle épousa, en 193, Ptolémée V, Épiphane, à qui elle apporta pour dot la Cœlé-Syrie. Après la mort de son mari, en 181, Cléopâtre, en qualité de régente, gouverna l'Égypte avec beaucoup de sagesse; elle mourut avant la majorité de son fils, Ptolémée Philométor.

Tite-Live, XXXVII, 3. — Polybe, XXVIII, 17.

CLEOPATRE, reine d'Égypte, fille de la précédente, et de Ptolémée Épiphane, vivait vers 150 avant J.-C. Elle épousa son frère Ptolémée VI, Philométor, 164 avant J.-C. Ce prince mourut en 147, laissant avec la reine Cléopâtre, sa veuve, deux filles et un fils encore en très-bas-âge. Enhardi par cette circonstance, Ptolémée Physcon ou Évergète II, frère de Ptolémée Philométor, s'empara de la couronne d'Égypte. Cléopâtre, incapable de résister, lui envoya des députés qui réglèrent avec lui qu'elle deviendrait sa femme, et qu'il prendrait la tutelle du roi. Il entra dans Alexandrie avec le titre de régent, épousa la reine mère, et le jour même du mariage il fit égorger le jeune héritier du trône. Il ne tarda pas à s'éprendre de Cléopâtre, fille de son frère et de sa nouvelle épouse, et répudia celle-ci pour épouser l'autre. Cléopâtre essaya de profiter des troubles de l'Égypte pour remonter sur le trône, vers 130. Elle demanda du secours au roi de Syrie, Démétrius, qui se préparait à envoyer une armée en Égypte, lorsqu'il en fut empêché par la révolte d'Antioche et de plusieurs autres villes de Syrie. N'espérant plus de secours en Égypte, Cléopâtre quitta ce pays, en emportant de grandes richesses, et se retira auprès de Démétrius. On ignore l'époque de sa mort; mais on sait qu'elle se réconcilia avec Ptolémée Physcon.

Justin, 39. — Josèphe, *Antiq. jud.* — Tite-Live.

CLÉOPATRE, reine de Syrie, fille de la précédente et de Ptolémée VI, morte vers 121 avant J.-C. Elle épousa d'abord Alexandre Balas, usurpateur de la couronne de Syrie, et, après la mort de celui-ci, Démétrius Nicator. Apprenant que son second mari, captif chez les Parthes, avait pris pour femme Rodogune, princesse de cette nation, elle se maria avec Antiochus VII, Sidètes, frère de Démétrius; et lorsque celui-ci revint dans ses États, il fut mis à mort par l'ordre de Cléopâtre. Cette reine ambitieuse fit subir le même sort à un de ses fils, Séleucus, qui avait osé s'emparer de la couronne sans le consentement de sa mère. Elle plaça sur le trône son autre fils, Antiochus VIII, Grypus, en 125; mais, ne le trouvant pas assez soumis à ses volontés, elle essaya inutilement de l'empoisonner, et périt victime de son propre attentat. « Cette femme, dit Justin, qu'une soif ardente de dominer avait portée à trahir Démétrius son mari, et à tuer l'un de ses fils, regrettait la victoire de l'autre, qui affaiblissait son autorité; un jour qu'il revenait d'un exercice militaire, elle lui présenta une boisson empoisonnée. Mais Grypus, déjà prévenu des desseins de sa mère, la presse, comme s'il eût voulu lui donner un témoignage de son respect filial, de boire la première. Elle refuse, il insiste. Alors, produisant le dénonciateur du crime, il en accuse sa mère, ajoutant « que le seul moyen de se justifier est de boire ce qu'elle offre à son fils ». La reine, poussée à bout, meurt victime de son crime, et périt par le poison qu'elle avait préparé pour un autre. » C'est à ce récit que Corneille a emprunté le sujet de sa tragédie de *Rodogune*.

Justin, XXXIX, 1, 2. — Appien, *Syr.*, 68. — Josèphe, *Antiquit. Jud.*, XIII.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, sœur de la précédente, morte en 89 avant J.-C. Elle épousa son oncle Ptolémée Physcon. Ce prince, en mourant, laissa la couronne à sa veuve et à celui de ses deux fils qu'elle choisirait pour régner avec elle. La reine eût préféré le plus jeune des deux, qu'elle croyait plus dévoué à ses volontés; mais les vœux du peuple d'Alexandrie la forcèrent de placer sur le trône son fils aîné, Ptolémée Lathyre. Cléopâtre le rappela de l'île de Chypre, où il commandait; elle exigea de lui qu'il répudiât sa sœur Cléopâtre, à laquelle il était uni depuis quelques années, et qu'il épousât son autre sœur, nommée Sélène. A ces conditions, le fils aîné de Physcon monta sur le trône, et prit le surnom de Soter II, vers l'an 117 avant J.-C. Mécontente de ce fils, la reine Cléopâtre excita contre lui la populace d'Alexandrie (109), le sépara de Sélène, dont il avait deux enfants, le força de déposer la couronne, et la mit sur la tête de son second fils, qui prit le surnom d'Alexandre. Pendant la durée du règne de ce prince, des haines violentes se déclarèrent entre la mère et le fils. Celui-ci, épouvanté par les fureurs de sa mère, la quitta subitement, et se retira en Chypre. Elle le rappela; mais la discorde continua entre eux. Elle méditait de le faire périr, lorsqu'il la prévint, en la faisant assassiner.

Justin, XXXIX, 4. — Pausanias, VIII, 7.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, puis de Syrie, fille de la précédente et de Ptolémée Physcon, morte vers 116 avant J.-C. Elle fut d'abord mariée avec son frère Ptolémée VIII, dit *Lathyre*, Forcée de divorcer, elle s'enfuit en Syrie, où elle épousa Antiochus IX, Cyzicène, qui disputait alors le trône de Syrie à son frère Antiochus Grypus. Elle porta pour dot à son nouvel époux une armée, qu'elle leva et qu'elle conduisit en Syrie. Antiochus Cyzicène fut complètement battu, et Cléopâtre se réfugia dans Antioche. Elle y fut assiégée et prise par Grypus, qui la fit mourir sur la demande de sa femme Cléopâtre Tryphène, sœur de l'épouse de Cyzicène.

Justin, XXXIX, 3.

CLÉOPATRE TRYPHÈNE, reine de Syrie, sœur de la précédente, morte vers 115 avant J.-C. Elle épousa Antiochus Grypus, et causa la mort de sa propre sœur, femme de Cyzicène. Justin a raconté les horreurs qui ensanglantèrent la décrépitude des monarchies grecques de Syrie et d'Égypte : c'est à cet historien que nous empruntons le récit de la mort de Cléopâtre Tryphène et de sa sœur, qui s'égorgèrent pour ainsi dire mutuellement. « Après la prise d'Antioche par Grypus, Tryphène se hâta de faire chercher sa sœur Cléopâtre, non pour adoucir sa captivité, mais pour empêcher qu'elle n'échappât au châtiment. Elle l'accusa d'avoir amené des troupes pour mettre

aux prises les deux frères, et de s'être mariée contre la volonté de sa mère. Grypus, au contraire, supplia Tryphène de ne pas le forcer à commettre un crime abominable. Il lui représenta qu'aucun de ses ancêtres, durant la longue série de leurs guerres étrangères ou domestiques, n'avait sévi, après la victoire, contre les femmes, préservées par leur sexe des périls de la guerre et de la cruauté des vainqueurs; qu'outre le droit des gens, les droits de parenté plaidaient en faveur de Cléopâtre, qu'elle était la sœur germaine de celle qui la traitait si cruellement, et sa propre cousine, et la tante maternelle de leurs enfants. A tous ces liens du sang il ajoutait la sainteté du temple où Cléopâtre s'était réfugiée, disant qu'il devait d'autant plus respecter les dieux, qu'il avait vaincu sous leurs auspices et avec leur appui; que d'ailleurs la puissance de Cyzicène ne serait ni affaiblie par la mort de Cléopâtre ni sauvée par le pardon qu'on lui accorderait. Mais plus il la priait, plus elle persistait, avec une opiniâtreté toute féminine, pensant que toutes ces paroles n'étaient pas de la pitié, mais de l'amour. Elle appela ses soldats, et leur ordonna d'aller égorger sa sœur. Ils entrèrent dans le temple, et, ne pouvant l'en arracher, lui coupèrent les mains lorsqu'elle embrassait la statue de la déesse. Cléopâtre expira en maudissant les parricides, et en léguant aux dieux outragés la vengeance de sa mort. Bientôt après, Cyzicène, vainqueur dans une seconde bataille, prit Tryphène, qui avait versé le sang de sa sœur, et l'immola aux mânes de sa femme. »

Justin, XXXIX.

CLÉOPATRE SÉLÉNÉ, reine d'Égypte, puis de Syrie, sœur de la précédente, morte vers 76 avant J.-C. Mariée d'abord à son frère Ptolémée Lathyre, elle resta en Égypte pendant l'exil de ce prince. Elle épousa ensuite Antiochus XI, Épiphane et, après la mort de celui-ci, Antiochus X, Eusèbe. Assiégée par Tigrane dans une ville de Syrie ou de Mésopotamie, elle tomba, selon Strabon, entre les mains de ce prince, et fut mise à mort. Joseph prétend, au contraire, qu'elle fut sauvée par l'invasion de Lucullus en Arménie. Cléopâtre Séléné fut la mère du dernier des Séleucides, Antiochus XIII, surnommé l'Asiatique.

Strabon, XVI. — Josèphe, *Antiquit. jud.*

CLÉOPATRE, dernière reine d'Égypte, née en 69 avant J.-C., morte en 30 avant J.-C. Elle avait pour père Ptolémée Aulète, chassé du trône par Bérénice, sa fille, et rétabli par Gabinius. Aulète, en mourant, laissa deux autres filles et deux fils, et voulut que Cléopâtre, l'aînée, régnât avec l'aîné de ses enfants mâles (51 av. J.-C.). Un mariage unit ces deux jeunes héritiers des Lagides; mais Ptolémée Denys (c'était le nom du roi) n'avait que treize ans et sa sœur en comptait dix-huit. Ptolémée Denys était gouverné par l'eunuque Photin et par Achillas, commandant de toutes les troupes de la monarchie; sa sœur haïssait ces deux favoris. Ceux-ci, plus habiles qu'elle, la réduisirent à quitter le royaume en 49. Cléopâtre, fugitive, gagna la Syrie, leva des troupes, et vint les armes à la main redemander sa part du royaume. Les deux armées étaient en présence à Peluse, quand César, vainqueur à Pharsale, apparut dans Alexandrie, et reçut en don la tête de Pompée. On sait combien il marqua de froideur aux auteurs de cette triste offrande, et comment la guerre civile, commencée en Italie et en Macédoine, fit sa troisième apparition en Égypte. Heureusement César avait Ptolémée en sa puissance, et deux légions à sa disposition. Un soir Apollodore, intendant de Cléopâtre, entre chez lui et dépose un matelas, qui, dit-il, contient un présent, et tout à coup une femme s'élance de cette prison bizarre et tombe aux pieds du dictateur. C'était Cléopâtre. Le lendemain César déclare au roi, son otage ou son captif, qu'il doit rendre à sa sœur sa part de pouvoir; et à ce prix il le laisse retourner à Alexandrie. Bientôt l'émeute égyptienne reprend une vivacité nouvelle : des combats s'engagent, le roi se noie pendant une affaire qu'il livre sur le Nil; et, renonçant à une lutte désormais sans objet, l'Égypte reconnaît pour reine Cléopâtre, à qui le plus jeune de ses frères, Ptolémée l'Enfant, est alors donné pour associé et pour mari nominal. Amant déclaré de Cléopâtre, César resta quelque temps en Égypte pour elle; et lorsqu'il la quitta, elle était près de lui donner un fils, qui eut le nom de Césarion, et qui périt dans la suite, (l'an 30) par les ordres d'Auguste. La vie du jeune Ptolémée fut moins longue encore : il périt empoisonné à quatorze ans, âge fixé pour sa majorité. Arsinoé, sa sœur, qui avait été reine de Syrie, fut massacrée dans le temple d'Éphèse. Unique héritière des Lagides, Cléopâtre rejoignit César à Rome, et resta dans cette ville jusqu'à l'assassinat du dictateur en 44. Ce séjour à Rome, bien qu'il ait été révoqué en doute, paraît incontestable, d'après les témoignages de Cicéron, de Dion Cassius et de Suétone. Fidèle aux cendres de César, elle se déclara contre ses meurtriers, refusa le concours de sa flotte à Cassius, et sans doute elle allait avoir la guerre à soutenir contre ce défenseur de la république, quand l'apparition des triumvirs en Macédoine rappela le dernier des Romains dans le Nord. Mandée ensuite à Tarse par Antoine, vainqueur, pour rendre compte de sa conduite, elle arriva sur un navire dont la décoration était un chef-d'œuvre de luxe et d'élégance, entourée de suivantes dont les poses et le costume rappelaient les syrènes, et avec tous les attributs de Vénus sortant du sein des eaux (41 av. J.-C.). Antoine, qui, dans un premier voyage en Égypte, à la suite de Gabinius, avait reçu une impression ineffaçable à la vue de Cléopâtre, alors âgée de quinze ans, fut ébloui en revoyant cette princesse dans tout l'éclat de sa beauté, et, à l'exem-

ple de César, il regarda Cléopâtre comme le plus beau prix de ses victoires. Son amour fut presque un délire : il la suivit dans Alexandrie; il l'emmena dans sa première expédition contre les Parthes; il revint de la seconde sans l'avoir sérieusement engagée, pour ne pas rester loin de son amante. La Phénicie, la Syrie inférieure, la Crète, Cypre, la Cyrénaïque, la Libye étaient annexées à son empire, et formaient les provinces d'une monarchie orientale, qui eût pu de nouveau balancer la fortune romaine. Césarion était déclaré roi d'Égypte avec sa mère, et promettait au pays des Sésostris une 33e dynastie. Ces grandes idées naissaient, croissaient au milieu des parties de plaisir, des fêtes civiles et religieuses, des folles gageures et des banquets dans lesquels la reine se faisait nommer nouvelle Isis. Pline nous a transmis le souvenir d'une de ces folles gageures. Cléopâtre paria avec Antoine qu'elle dépenserait dans un seul repas dix millions de sesterces. Antoine l'en défia. Elle détacha alors de ses oreilles deux grosses perles, se fit apporter une coupe remplie de vinaigre, ou plutôt d'un acide dont la composition nous est inconnue, y fit dissoudre une de ses perles, et l'avala; elle allait en faire autant de la seconde lorsque Plancus, juge du pari, la retint en déclarant Antoine vaincu. Cette anecdote n'est pas très-vraisemblable; on ne comprend pas comment Cléopâtre a pu avaler sans danger un acide assez violent pour dissoudre des perles. Cependant Cléopâtre n'était guère plus fidèle au triumvir que celui-ci ne l'était à Cléopâtre : Marianne lui inspirait de la jalousie et Hérode de l'amour.

Octave, en attendant, laissait Antoine prodiguer les provinces à la reine d'Égypte, résolu de montrer un jour aux Romains dans le triumvir oriental l'ennemi public (l'an 32). Quand il jugea le moment favorable, la guerre éclata. Rome fut pour Octave. Cléopâtre, dont l'empire n'était pas moins en question que la puissance d'Antoine, suivit partout son amant, à Éphèse, à Smyrne, à Athènes et même au cap d'Actium (l'an 31) : 60 vaisseaux formaient sa flotte. Par l'ordre de la reine, cette flotte prit la fuite à un instant où la bataille n'était point encore gagnée pour Auguste. Antoine ne se battit plus qu'à regret, et bientôt, donnant le signal de la retraite, il abandonna l'empire du monde et rejoignit Cléopâtre. Il s'attendait à trouver des ressources en Afrique, à traîner la guerre en longueur : la reine ne songeait plus qu'à fuir sur les côtes de la mer Rouge, et à y établir un nouveau royaume. Puis elle fit courir le bruit de sa mort, et s'enferma dans une tour. La fausse nouvelle contribua à déterminer Antoine au suicide. Dès lors rien ne s'opposait plus au triomphe d'Octave. Cléopâtre eut une entrevue avec lui : elle essaya le pouvoir de ses charmes, mais en vain. Une place parmi les dépouilles et les captifs derrière le char de triomphe du vainqueur semblait être la perspective de cette reine de trente-neuf ans. Elle résolut de tromper l'attente des Romains, avides de ce spectacle. Par ses ordres un paysan vint lui apporter un aspic caché sous des pêches magnifiques : elle l'approcha de son bras gauche, et mourut bientôt, malgré les psylles et les remèdes. Personne, il est vrai, ne retrouva le reptile, et le fait peut être contesté. Quelques historiens pensent qu'elle s'empoisonna au moyen d'un puissant narcotique.

Cléopâtre passe pour une des femmes les plus belles qui aient existé, bien que les médailles qui nous restent d'elle ne répondent pas à cette idée de beauté. Elle avait beaucoup d'esprit et de savoir, et parlait, dit-on, dix langues. Au milieu des projets ambitieux et des voluptés, elle ne cessa de cultiver les lettres. La magnifique bibliothèque d'Alexandrie fut augmentée par ses soins des deux cent mille volumes contenus dans la bibliothèque de Pergame. Elle eut trois enfants d'Antoine, Alexandre, Cléopâtre et Ptolémée Philadelphe. [Val. Parisot, dans l'*Enc. des. g. du m.*, avec des additions.]

Plutarque, *Antoine*. — Dion Cassius, XLII, 34; XLIII, 27; XLVIII, 24; XLIX, 32, 33, 39; L, 4, 5, 6, 26, 33; LI, 6, 8, 14. — Suétone, *Cæsar*, 35; *Auguste*, 17. — César, *Bellum civile*, III. — Hirtius, *Bellum Alex.*, 31. — Appien, *Bell. civil.*, V, 8, 9. — Tite-Live, *Epitome*, 112. — Cicéron, *Epist. ad Atticum*, XIV, 8. — Josèphe, *Antiquit. jud.*, XV, 4. — Velleius Paterculus, 11, 87. — Pline, *Hist. natur.*, IX, 58. — Horace, *Carmina*, I, 37. — Properce, *Eleg.*, III, 11.

CLÉOPÂTRE, reine de Mauritanie, fille de la précédente et d'Antoine, née en 40 avant J.-C. Elle reçut de son père le surnom de *Séléné* (Lune), tandis que son frère jumeau Alexandre recevait le titre de *Hélios* (Soleil). Après la prise d'Alexandrie par Octave, Cléopâtre, conduite à Rome pour orner le triomphe du vainqueur, fut recueillie ainsi que ses deux frères par la femme d'Antoine, Octavie, qui les fit élever parmi ses propres enfants. Elle épousa Juba, roi de Mauritanie; et elle eut de ce prince deux enfants, Ptolémée, qui succéda à son père, et Drusilla, mariée à Antonius Felix, gouverneur de Judée.

Dion Cassius, LI, 15. — Plutarque, *Antoine*, 87.

CLÉOPÂTRE, reine d'Arménie, fille de Mithridate, vivait vers 75 avant J.-C. Elle épousa Tigrane, roi d'Arménie. Par quelques détails que les historiens nous ont conservés sur cette princesse nous voyons qu'elle montra beaucoup de courage et d'habileté.

Plutarque, *Lucullus*, 22. — Appien, *Mithrid.*, 108. — Justin, XXXVIII, 3.

***CLÉOPÂTRE**, femme savante, vivait vers le premier siècle de l'ère chrétienne. Elle composa un traité sur les *Cosmétiques* (Κοσμητικόν, ou Κοσμητικά). Cet ouvrage, qui fut abrégé par Criton, est souvent cité par Galien, par Aétius et par Paul d'Égine. Quelques critiques ont prétendu, mais sans preuves, que Cléopâtre (Κλεοπάτρα) n'était pas le nom de l'auteur, mais le titre du livre. On attribue à cette Cléopâtre, ou à la reine d'Égypte, un traité sur les maladies

des femmes, dont l'abrégé se trouve dans Gaspard Wolf, *Volumen Gynæciorum;* Bâle, 1566, 1586, 1597, in-4°.

On cite aussi parmi les écrivains alchimiques une *Cléopâtre*, dont M. Hoefer a cité quelques fragments dans son *Histoire de la chimie.*

Galien, *de Compos. medicam. sec. locos; de Pond. et Mens.* — Aëtius, *Lib. medic.*, 142. — Paul d'Égine, *de Re med.*, III, 2. — Hoefer, *Hist. de la chimie*, t. I.

CLÉOPHANTE (Κλεόφαντος), artiste corinthien, inventeur de la peinture. Il est inutile de chercher à quelle époque vivait ce personnage mythique; il suffit de rappeler que, d'après une tradition rapportée par Pline, Cléophante eut le premier l'idée d'appliquer sur des dessins une couleur faite avec de la brique pilée, et qu'il suivit Démarate dans sa fuite de Corinthe en Étrurie.

Pline, *Hist. nat*, XXXV, 5.

* **CLÉOPHANTE**, médecin grec, vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. Il fut le maître d'Antigène. Il fonda une doctrine médicale, dont parlent Galien et Cœlius Aurelianus, mais dont les principes ne sont pas bien connus. Asclépiade lui emprunta sa manière particulière d'administrer le vin dans les fièvres intermittentes.

Cœlius Aurelianus, *de Morb. acut.*, II. — Galien, *Comment. in Hippocr. Epid.*, III. — Celse, *de Medic.*, III, 14. — Pline, *Histor. nat.*, XX, 15; XXIV, 92; XXVI, 8.

* **CLÉOPHAS** ou **ALPHÉE** (Saint); il était frère de saint Joseph et oncle de Jésus-Christ. Il épousa la sœur de la sainte Vierge, appelée aussi Marie; il devint ainsi doublement oncle de Jésus-Christ et doublement beau-frère de la Vierge. On lui donne pour fils saint Siméon, deuxième évêque de Jérusalem, saint Jacques le Mineur, apôtre, saint Jude, et José ou Joseph. Cléophas fut un des disciples assidus de Jésus-Christ, et fut honoré de sa présence après la résurrection. Cléophas était alors en compagnie d'un autre personnage du bourg d'Emmaüs. Les Grecs célèbrent la fête de saint Cléophas le 30 octobre, et les Latins le 25 septembre.

Saint Luc, *Évang.*, ch. 24. — Eusèbe, *Hist.*, lib. III. — Tillemont, *Mémoires eccl.*, I, art. 2, — Baillet, *Vies des saints.*

CLÉOPHILE. *Voy.* OCTAVIO.

CLÉOPHON (Κλεοφῶν), démagogue athénien, mort en 405 avant J.-C. Selon Aristophane, il était de condition obscure et Thrace d'origine. La bassesse de sa naissance est mentionnée par Élien, et c'est un des points sur lesquels il fut attaqué par Platon le Comique, dans une comédie intitulée *Cléophon.* Il se montra violent ennemi de l'oligarchie, et soutint contre Critias, un des chefs de ce parti, une lutte dont il est parlé dans Aristote. Comme les autres chefs de la démocratie, il s'attacha en toute circonstance à repousser les propositions de paix des Spartiates. On cite trois occasions décisives dans lesquelles il fit voter, contre l'intérêt d'Athènes, la continuation de la guerre : d'abord en 410, après la bataille de Cyzique, quand des conditions très-favorables furent offertes aux Athéniens; puis en 406, après la bataille des Arginuses; enfin, dans l'année suivante, après la bataille d'Ægos-Potamos. Non content de combattre les propositions de l'ennemi, qui demandait la démolition partielle des longs remparts, il provoqua la condamnation à mort de quelques partisans de la paix. La vivacité avec laquelle il défendit les opinions populaires l'exposa aux railleries d'Aristophane et aux allusions d'Euripide. Ce dernier songeait, dit-on, au démagogue athénien en écrivant les vers qui commencent ainsi : « Après cela se lève un homme dont la langue est sans frein. » Pendant le siége d'Athènes par Lysandre, en 405, le conseil des cinq cents, dont la majorité était dévouée au parti oligarchique, fut dénoncé par Cléophon comme une assemblée de conspirateurs et de traîtres. Irrités de cette agression, les cinq cents, sur la proposition de Satyrus, firent emprisonner le dénonciateur, et le livrèrent à la justice comme prévenu d'avoir négligé son service militaire. Cette accusation n'était qu'un prétexte. Devant un tribunal régulier, nul doute que Cléophon n'eût été acquitté; aussi un certain Nicomaque, chargé de rassembler les lois de Solon, fut suborné par les ennemis du démagogue, et fabriqua une loi de circonstance qui autorisait le conseil à juger le prévenu. Cette loi fut produite le jour même du jugement, et Cléophon, condamné à mort, fut exécuté sur-le-champ. Cette sentence inique souleva une vive opposition parmi le peuple; une émeute s'en suivit, et à la faveur du tumulte, quatre complices de Cléophon prirent la fuite et échappèrent à la peine capitale. Telle fut la fin, peut-être méritée, mais certainement illégale, du démagogue qui avait succédé à Cléon dans l'art d'émouvoir et de dominer la foule athénienne. Si nous en croyons Aristophane, il fut aussi débauché dans la vie privée que Brouillon dans la vie publique. Isocrate le place avec Hyperbolus en contraste avec les honnêtes gens du bon vieux temps; et l'orateur Andocide met au nombre de ses malheurs que sa maison ait été quelque temps habitée par Cléophon le *faiseur de lyres.* On voit par ce dernier trait que Cléophon fabriquait ou faisait fabriquer des instruments de musique, comme Cléon avait une manufacture de cuirs. Malgré les injures des poëtes comiques, on ne peut ranger Cléophon parmi ces démagogues qui voyaient dans la politique une occasion de s'enrichir et faisaient trafic de leur éloquence, puisque, après avoir dirigé pendant plusieurs années les affaires publiques, il mourut pauvre. L. J.

Élien, *Variæ historiæ*, XII, 43. — Aristophane et son scoliaste, *Ranæ*, 677; *Thesmoph.*, 805. — Diodore, XIII. — Eschine, *de Falsa legat.* — Lysias, *contra Nicom.; contra Agor.; de Arist. bon.* — Isocrate, *de Pace.* — Andocide, *de Myst.* — Euripide, *Orestes*, vers 892. — Meineke, *Hist. crit. com. græc.*

* **CLÉOPHON**, poëte tragique athénien, d'une époque incertaine. Il est cité par Aristote, et Suidas donne les titres de dix de ses pièces.

Suidas, au mot *Cléophon.* — Aristote, *Poët.*, 2, 22.

CLEOSTRATE (Κλεόστρατος), astronome de Tenedos, vivait dans le cinquième siècle (avant J.-C.). Censorinus le regarde comme l'inventeur réel de l'*octaeteris*, ou cycle de huit ans, usité avant le cycle de Méton, et qu'on attribuait généralement à Eudoxe. Théophraste le cite comme observateur météorologique à côté de Matricetas de Methymne et Phaœnus d'Athènes. D'après le même écrivain, Méton fut l'élève de Phaœnus. Si Cléostrate était, comme on le croit, contemporain de ce dernier, il devait vivre avant la quatre-vingt-septième olympiade (428 avant J.-C.). Au rapport de Pline, Anaximandre découvrit l'obliquité de l'écliptique dans la cinquante-huitième olympiade (544 avant J.-C.), et Cléostrate divisa plus tard le zodiaque en signes, à commencer par le Bélier et le Sagittaire. Hygin dit que Cléostrate désigna le premier dans la constellation du Chariot (*Auriga*) les deux étoiles appelées les Chevreaux (*Hædi*).

Censorinus, *de Die nat.*, 18. — Théophraste, *de Sign. pluv.* — Pline, *Hist. nat.*, II, 8. — Hygin, *Poet. astr.*, II, 13.— Ideler, *Technische Chronologie*, vol. I. — Schanbach, *Gesch. d. Gr. Astron.* — le P. Petau, *Uranolog.; Doctrina temp.*, II, 2.— Fabricius, *Bibl. græc.*, vol. II.

* **CLÉOXÈNE** (Κλεόξενος), ingénieur grec, d'une époque incertaine. Il inventa avec Démoclite un système de télégraphie. Polybe, qui perfectionna ce procédé, en a fait une minutieuse et intéressante description.

Polybe, X, 45-47. — Suidas, aux mots Κλεόξενος καὶ Δημόκλειτος.

CLÉPHIS ou **KLEPH**, roi des Lombards, régna de 573 à 574. Après la mort d'Alboïn, qui ne laissait pas d'enfant mâle, les seigneurs lombards élurent Cléphis pour lui succéder. Il était l'un des plus nobles de la nation, chrétien, mais mal affermi dans ses convictions, aussi brave qu'Alboïn, mais avare et sanguinaire. Il traita cruellement les Italiens vaincus, chassa les nobles de la race romaine, se fit haïr, et fut assassiné par un de ses domestiques, après dix-huit mois de règne. Ce prince avait ajouté de nouvelles conquêtes à celles de son prédécesseur. Il resserra de plus près Ravenne, par la prise de Rimini, et il fit bâtir le château d'Imola, qui ensuite donna son nom à la ville qu'on éleva dans les environs.

Paul Diacre, II. — Baronius, *Annales*, ann. 571-73. — Leo et Botta, *Histoire de l'Italie*, traduite par M. Dochez.

CLÉRAMBAULT ou **CLAIREMBAUT** (*Louis-Nicolas*), musicien compositeur, naquit à Paris, le 19 décembre 1676, et mourut dans la même ville, le 26 octobre 1749. Il était élève de Raison, organiste de l'abbaye de Sainte-Geneviève et des Jacobins de la rue Saint-Jacques, et lui succéda dans cette dernière place; il devint ensuite organiste de l'église Saint-Louis, de la paroisse Saint-Sulpice et de la maison royale de Saint-Cyr. Clérambault s'était acquis une grande réputation par ses cantates, qui faisaient alors les délices de la cour de Louis XIV; celle d'*Orphée* fut surtout applaudie. On a de ce compositeur : deux livres de pièces de clavecin (1707); un Office complet à l'usage de l'abbaye de Saint-Cyr; un livre d'orgue (1710); cinq livres de cantates. Il fit représenter en 1710, à l'Opéra, *le Soleil vainqueur des nuages*, et écrivit aussi une idylle intitulée *le Départ du roi*, qui fut exécutée à la cour, en 1745. — Clérambault eut deux fils, qui suivirent la profession de leur père : le premier, *Cæsar-François-Nicolas* Clérambault, remplit les fonctions d'organiste de Saint-Sulpice jusqu'à l'époque de sa mort, en 1760; on connaît de lui un livre de pièces d'orgue. Le second fils de Clérambault, *Évrard-Dominique* Clérambault, a fait graver des trios de violon et plusieurs livres de cantates.

D. Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — De la Borde, *Essai sur la musique*, t. III, p. 406.—*Encyclopédie méthodique*, au mot *Cantate*.

* **CLERC** (*Jean* de), écrivain flamand, du quatorzième siècle; il était vers 1326 secrétaire de la ville d'Anvers. Il écrivit un ouvrage de morale divisé en trois livres, et intitulé : *Dielsce Doctrinael*; en 1340 cet ouvrage fut mis en vers hollandais, et il fut imprimé à Delft, en 1489. Vers la même époque il fut mis aussi en vers dans le dialecte de la basse Allemagne; J.-A. Scheller a publié cette version en l'accompagnant d'un glossaire : *Der Laien Doctrinæl, ein Altsächsisches gereintes Sittenbuch*; Brunswick, 1825, in-8°.

Scheller, *Bucherkunde der niederlundische sprach*, p. 43, 444, et 457.

* **CLERC** (*Antoine-Marguerite*, vicomte) général français, né à Lyon, le 17 juillet 1774, mort en 1846. Simple soldat au 10e régiment de chasseurs à cheval en 1790, il parvint successivement au grade de lieutenant (5 juin 1797), après s'être distingué à Landau ainsi qu'à l'affaire de la Ruell, près de Manheim. Lieutenant en premier aux grenadiers de la garde consulaire (26 octobre 1800), il fit la campagne d'Italie, et eut sa part de gloire à la bataille de Marengo. Capitaine dans les chasseurs à cheval de la garde des consuls (13 octobre 1802), devenue garde impériale, puis chef d'escadron (3 septembre 1805), il se distingua à la bataille d'Ulm et à celle d'Austerlitz, où, à la tête de 100 chasseurs de son régiment, il mit en fuite une colonne russe, qui abandonna huit pièces de canon. Après avoir fait les campagnes de Prusse et de Pologne (1806, 1807), il passa l'année suivante en Espagne, et revint (1809) faire, à la grande armée, la campagne d'Autriche, puis celle de Russie (1812), en qualité de colonel du 1er régiment de cuirassiers. Blessé d'un éclat d'obus à la bataille de Hanau (30 octobre 1813), il le fut encore sous les murs de Paris en 1814. Nommé maréchal de camp (le 23 août suivant), il ne prit aucune part aux événements militaires de 1815. Il fut chargé des commandements des 7e et 14e divisions militaires. Ce général, qui avait été créé baron en 1807, reçut le titre de vicomte par lettres patentes du 21 avril 1820, et fut nommé commandeur de la Légion d'honneur le 30 octobre 1829. Mis en

disponibilité après la révolution de Juillet, il fut placé dans le cadre de réserve de l'état-major général. A. S.... Y.

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

CLERC (*Nicolas-Gabriel*), dit Leclerc, médecin et historien français, né à Baume-les-Dames (Franche-Comté), le 6 octobre 1726, mort à Versailles, le 30 décembre 1798. Il commença par être médecin du duc d'Orléans, à Villers-Coterets, puis vint à Paris, et obtint en 1757 la place de médecin dans les armées du roi de France en Allemagne. En 1759 il passa en Russie, où l'hetman des cosaques, Rasoumofskoi, le prit pour médecin, et l'emmena dans plusieurs cours d'Europe. En 1769 Clerc fut nommé premier médecin du grand-duc, directeur scolaire du corps impérial des cadets, puis inspecteur de l'hôpital de Saint-Paul, à Moscou. Il profita de sa position pour réunir de nombreux et intéressants documents sur la Russie, empire très-imparfaitement connu à cette époque, et revint en France en 1777. Louis XVI lui donna le cordon de Saint-Michel, des lettres de noblesse et une pension de six mille livres. Il se fit alors appeler *Leclerc.* En 1778 il fut nommé inspecteur général des hôpitaux du royaume, et présenta un plan pour l'administration des établissements de charité. Ce plan fut accueilli, mais les événements politiques en empêchèrent l'application. Leclerc rentra dans la vie privée, et reprit ses études littéraires. Il était membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Saint-Pétersbourg, de Besançon et de Rouen. On a de lui : *Mémoire sur la goutte;* 1750-51, in-12; — *Problème donné par l'Académie de Besançon : Le seul amour du devoir peut-il produire d'aussi grands effets que le désir de la gloire?* Dijon, 1756, in-12; — *Dissertatio de hydrophobia;* 1760, in-4°. — *Medicus veri amator, ad Apollinis artis alumnos;* Moscou, 1764, in-8° : c'est un recueil de bonnes observations sur les venins, les différentes espèces de contagions et les épidémies : l'auteur y traite en particulier des maladies épidémiques qui ont régné dans l'Ukraine en 1760 et des moyens d'en prévenir le retour; — *Essai sur les maladies contagieuses du bétail, avec les moyens de les prévenir et d'y remédier efficacement;* Paris, 1766, in-12. « Le grand secret de l'auteur, dit Éloy, est de tuer toutes les bêtes infectées ou soupçonnées de l'être. » — *Histoire naturelle de l'homme, considéré dans l'état de maladie, ou la médecine rappelée à sa première simplicité;* Paris, 1767, 2 vol. in-8°, et 1784, 2 vol. in-8 : ce livre, écrit avec chaleur et élégance, se fait lire avec plaisir; — *Yu le Grand et Confucius,* histoire chinoise; Soissons, 1769, 2 part. in-4°, roman historique, composé pour l'éducation du grand-duc de Russie, depuis Paul Ier; — *de la Contagion, de sa nature, de ses effets, de ses progrès et des moyens les plus sûrs pour la prévenir et pour y remédier;* Saint-Petersbourg, 1771, in-8° : cet ouvrage contient de faits et des conseils utiles; les règles qui y sont prescrites sont le fruit de l'observation et de l'expérience; — l'*Art de débuter dans le monde avec succès, dédié à messieurs les cadets du cinquième âge;* 1774, in-8°; — *les Plans et statuts de différents établissements ordonnés par l'impératrice Catherine II pour l'éducation de la jeunesse de son royaume,* trad. du russe de Betzki; Amsterdam, 1775, in-4° ou 2 vol. in-12; — *Éducation morale et physique des deux sexes, pour les rendre aussi utiles aux autres qu'à eux-mêmes,* trad. du russe de Betzki; Besançon, 1777, 2 parties in-4°, avec fig.; — *la Boussole morale et politique des hommes et des empires,* dédiée aux nations; Boston (Neufchatel), 1779, in-8°, et Rostock, (Besançon), 1780 in-8°; — *Histoire physique, morale, civique et politique de la Russie, ancienne et moderne;* Versailles et Paris, 1783-85, 6 vol. in-4°, fig. et atlas; le fils de l'auteur a eu part à cette histoire; la description de l'empire de Russie est entièrement de lui; — *Portrait de Henri IV;* Paris, 1783, in-8°, port.; — *Atlas du Commerce, tableau des richesses de la France, commerce de Russie;* — *Observations sur la carte de Russie, sur la mer Baltique, sur la mer Caspienne, sur la mer Noire, sur le plan et la carte du détroit de Constantinople et de l'île de Candie et sur la Méditerranée,* ouvrage publié d'après les ordres de Vergennes et de Calonne, dédié au roi; Paris, 1786, in-fol., 15 cartes, ou in-4°, 11 cartes; — *Examen impartial de la critique des cartes de la mer Baltique et du golfe de Finlande présentées au maréchal de Castries;* Paris, 1786, in-8°; — *Abregé des études de l'homme fait en faveur de l'homme à former,* dédié aux représentants de la nation; Paris, 1789, 2 vol. in-8°; — *les Maladies du cœur et de l'esprit;* Paris, 1793, 2 vol. in-8°; — *le Patriotisme du cœur et de l'esprit, ou l'accord des devoirs et des droits de l'homme pour le bonheur commun;* Paris et Versailles, 1795, in-8°. — *Traité des Maladies morales qui ont affecté la nation française depuis plusieurs siècles;* Paris, 1798, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Barbier, *Dictionaire des anonymes.* — Quérard, *la France littéraire.*

CLERCK (*Charles*), entomologiste suédois, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Élève de Linné et membre de l'Académie d'Upsal, il se fit connaître par deux ouvrages d'entomologie : *Aranei Suecici;* 1757, in-4°, en latin et en suédois. Cet ouvrage décrit soixante espèces d'araignées, trouvées en Suède et classées suivant la méthode de Linné; il a été traduit en anglais, avec l'ouvrage de Lister et des extraits de celui d'Albin, sous le titre : *Aranei, ou histoire naturelle des araignées;* Londres, 1793,

in-4° ; — *Icones insectorum rariorum, cum nominibus eorum trivialibus locisque e Linnæi Systemate naturæ adlegatis ;* Stockholm, 1759, in-4° ; — *Mémoire sur la manière de prendre et nourrir les araignées,* dans les *Actes de la Société des sciences de Stockholm.*

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

CLÉREMBAULT, ancienne famille française, qui remonte à *Geoffroi Clérembault*, seigneur du Plessis, au commencement du treizième siècle. Les principaux membres de cette famille sont : *Macé Clérembault*, petit-fils de Geoffroi, seigneur du Plessis-Clérembault et de la Plesse ; il fut, en 1347, capitaine général pour le roi en Bretagne, Anjou et Maine.

CLÉREMBAULT (*Philippe* DE), comte de *Palluau*, maréchal de France, né en 1606, mort le 24 avril 1665. Il entra au service dès l'âge de seize ans, et combattit (23 juin 1636) à Buffarola, sous le duc de Savoie et le maréchal de Créquy. Capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval (12 novembre), il passa capitaine lieutenant des chevau-legers du cardinal de Richelieu, obtint le gouvernement de la ville de Niort, et se trouva au siége de Landrecies (26 juillet 1637), ainsi qu'à la reddition d'Arras, le 2 août 1640. Maréchal de camp (14 avril 1642), il servit sous les maréchaux de Schomberg et de La Meilleraye, aux siéges de Perpignan et de Thionville (1643), à Fribourg, où, à la tête du régiment d'Enghien, il força une partie des retranchements bavarois, ainsi qu'à la bataille de Nordlingen. Mestre de camp général de cavalerie (30 mai 1646), il eut part à la conquête de Courtray (28 juin), de Bergues-Saint-Vinox (31 juillet), de Mardik (24 août), de Furnes (7 septembre) et de Dunkerque le 7 octobre. S'étant démis de son gouvernement de Niort, il fut pourvu de celui de la ville et de la citadelle de Courtray. Clérembault, créé lieutenant général des armées du roi (22 mars 1648), servit à l'armée de Flandre sous le prince de Condé, en Normandie sous le comte d'Harcourt, et suivit le roi en Bourgogne, d'où il fut détaché pour se rendre au siége de Bellegarde, que le comte de Tavannes lui rendit par capitulation. Commandant l'armée du Berry (12 octobre 1651), il força, après trois mois de siége, le marquis de Persan, qui commandait pour monsieur le Prince dans Montrond, de lui remettre cette place. Créé maréchal de France (24 août 1652) « en considération de la prise du « château et du fort de Montrond », et gouverneur général du Berry sur la démission du prince de Conty, il fut reçu chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661, et mourut à Paris, à l'âge de cinquante-neuf ans. A. S....Y.

Clérembault était aussi distingué par le mérite de l'esprit que par la bravoure ; et bien qu'il eût beaucoup de peine à s'énoncer, il se faisait écouter avec plaisir. Il avait été longtemps l'ami de Mme Cornuel, célèbre par ses bons mots. S'étant brouillé avec cette dame, elle dit, en faisant allusion à son bégayement : « Je suis fâchée de l'avoir perdu ; je commençais à l'entendre. » Ménage rapporte que dans ses derniers moments le maréchal de Clérembault dit : « Je vais donner tête baissée dans l'avenir. »

Le marquis de *Clérembault*, son fils aîné, lieutenant général, périt à la suite du combat d'Hochstett, le 13 août 1704, en traversant le Danube à cheval. — L'abbé *Jules de Clérembault*, son autre fils, mort le 17 août 1714, devint académicien, et ne fut célèbre que par sa laideur. Comme il occupait le fauteuil du grand fabuliste français, les plaisants disaient qu'on avait mis Ésope à la place de La Fontaine.

Quincy, *Hist. milit. de Louis le Grand.* — Anselme, *Hist. générale des grands officiers de la couronne*, t. VII, p. 582. — Pinard, *Chronol. milit.*, t. II, p. 597.

CLERFAYT (*François-Sébastien-Charles-Joseph* DE CROIX, comte DE), général autrichien, d'origine belge, né à Bruille, près Binche, le 14 octobre 1733, mort à Vienne, le 18 juillet 1798. Il était fils de Sébastien de Croix-Drumez, comte de Clerfayt, gouverneur-prévot de Binche, lieutenant-colonel autrichien, et de Marie-Anne Leduc. Son éducation fut cultivée avec soin ; il se montra passionné pour les mathématiques. Sa mère, restée veuve en 1738, combattit son goût pour la carrière des armes ; néanmoins, à peine âgé de vingt ans, il lui arracha l'autorisation de porter l'habit militaire ; il n'obtint un drapeau qu'après avoir servi six mois en qualité de cadet, fit avec distinction les campagnes de la guerre de sept ans contre les Prussiens, se signala aux batailles de Prague, de Lissa, de Hochkirchen, de Lignitz, et fut un des premiers braves décorés par Marie-Thérèse de l'ordre qu'elle avait institué en 1757. La paix de 1763 vint mettre un terme à ses succès ; il commandait alors un régiment d'infanterie, dont il devint colonel-propriétaire. L'ancienneté lui valut le grade de général major en 1773, et le souvenir de ses utiles services le brevet de lieutenant général, à l'époque de la vaine démonstration belliqueuse de l'empereur Joseph contre la Hollande, en 1784 (1). Quoique chambellan, Clerfayt ne se montrait guère à la cour.

Inaccessible à la voix de l'ambition, ennemi de toute intrigue, Clerfayt repoussa les propositions qu'on lui fit lorsque éclatèrent les premiers troubles des Pays-Bas, en 1787. Il n'était guère partisan des innovations qui signalèrent le règne de Joseph II, mais il ne s'en croyait pas moins tenu de garder la foi promise à son prince. Nommé feldzeugmeister (général d'artillerie) (2) et commandant de la haute Hongrie, en 1788, il fut mis à la tête d'un corps d'armée, et parvint à

(1) La Hollande paya dix millions de florins à l'empereur Joseph II ; c'est ainsi, comme le dit alors Frédéric le Grand, que cette guerre se termina moyennant un *pourboire.*

(2) Ce grade, inférieur à celui de maréchal, mais supérieur à celui de lieutenant général, n'a point d'équivalent en France.

repousser les Turcs, qui, sous les ordres de Jussuf-Pacha, menaçaient le banat de Temeswar. Il leur tua beaucoup de monde, le 28 août 1789, à Schupaneck, et les reconduisit sous le canon d'Orsowa. Le lendemain, 29, il battit une autre colonne près de Korammeck, et la força de repasser la rivière de Czerna, laissant sur le champ de bataille douze cents morts, deux mille blessés, de nombreux prisonniers, plusieurs pièces d'artillerie, etc. Ayant ensuite opéré sa jonction avec le maréchal Laudon, il contribua puissamment à la prise de Belgrade et au brillant succès de la campagne. L'impératrice de Russie, Catherine II, lui écrivit de sa main pour l'en féliciter, et l'empereur Léopold II lui fit remettre le grand cordon de Marie-Thérèse, en 1790. Déjà se préparait la lutte des vieilles dynasties du droit divin contre les principes de la souveraineté des peuples. Au delà des frontières françaises l'émigration, chaque jour croissante, ralliée sous les bannières des princes, ne cessait de fomenter des troubles dans l'intérieur et de provoquer une croisade des cabinets de l'Europe contre leur patrie. La France sentit qu'il fallait à tout prix s'affranchir d'un pareil état de choses, et prendre l'initiative. La guerre fut donc déclarée le 20 avril 1792.

Clerfayt prit le commandement des douze mille hommes que l'Autriche réunit à l'armée prussienne sur les confins de la Champagne; il se rendit maître de Stenai, força le passage de la Croix-aux-Bois, ce qui décida la retraite de Dumouriez sur Châlons. Plus tard, lorsque le roi de Prusse et le duc de Brunswick eurent évacué le territoire français, il se replia sur les Pays-Bas avec son corps d'armée. Le 6 novembre 1792 Clerfayt à la journée de Jemmapes, où l'impétuosité française triompha d'une position presque inexpugnable, fut le seul général autrichien qui ne fit point de fautes. Il opéra sa retraite en bon ordre sur Mons. Il fit preuve d'une grande habileté en dirigeant, après le départ du duc de Saxe-Teschen, les dernières opérations de l'armée, qui se retrancha derrière la Roer. Il fondit, le 1er mars 1793, sur Altenhoven, et s'empara des retranchements; puis, avec une prodigieuse rapidité, se porta sur Maestricht, dont il fit lever le siége. Il commandait le 18 mars l'aile gauche de l'armée autrichienne à Neerwinden; il soutint avec avantage le choc du général Valence, et décida du gain de la bataille en s'emparant à la baïonnette des positions les plus importantes. S'étant porté bientôt après dans le Hainaut, il fut victorieux aux combats de Quiévrain, de Hanson et de Famars. Le Quesnoy lui ouvrit ses portes, non sans s'être valeureusement défendu, mais il ne put s'emparer de Maubeuge.

Placé en 1794 à la tête d'un corps d'observation, Clerfayt se vit contraint de rester sur la défensive, dans la Flandre occidentale. Les attaques réitérées de Pichegru le trouvèrent inébranlable; il ne céda la victoire, en se retirant sur Tournai, qu'après sept jours de combats consécutifs; et, combinant ses opérations avec celles du prince de Saxe-Cobourg, il ramena l'armée sur les bords de la Meuse, puis derrière le Rhin. Il fut alors nommé lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas autrichiens. En 1795 Clerfayt reçut le bâton de feld-maréchal, avec le commandement des troupes impériales du Rhin. Obligé d'abord de céder aux efforts réunis de trois armées françaises, dont l'une bloquait Mayence tandis que les deux autres passaient le Rhin sur deux points très-éloignés, Clerfayt les attaqua toutes trois successivement et les contraignit à la retraite. Le 28 octobre 1795 il pénétra dans Mayence à la tête d'un corps d'élite, et le lendemain il chassa les Français de leur ligne de circonvallation. Malgré ces succès, Clerfayt fut rappelé à Vienne en janvier 1796. La cour décida que l'archiduc Charles le remplacerait à l'armée: Clerfayt devait faire partie du conseil de guerre. On lui avait donné le collier de la Toison-d'Or; on y ajouta le titre de conseiller d'État, comme fiche de consolation. Vivement blessé d'être ainsi condamné à l'inaction, Clerfayt ne cacha pas son mécontentement. Sa santé, déjà ébranlée par les fatigues de la guerre, s'affaiblit insensiblement; il quitta sa résidence d'Hernaels, et vint mourir à Vienne, dans sa soixante-cinquième année.

Le comte de Clerfayt est justement considéré comme un des capitaines les plus habiles qu'on ait opposés aux Français. Il réunissait les vertus privées aux qualités guerrières. Personne n'a fait un plus noble usage des dons de la fortune; il veillait lui-même à ce que les hôpitaux fussent abondamment pourvus de tous les objets nécessaires; les sacrifices en pareil cas ne lui coûtaient rien. Aussi mérita-t-il le surnom de *père du soldat*. Sa bourse était toujours ouverte aux officiers qui servaient sous ses ordres, et la veille de sa mort il brûla toutes les reconnaissances qu'il en avait reçues : « On est moins sûr, dit-il, de ses héritiers que de soi. » Modeste même dans ses habits, on le voyait néanmoins, lorsqu'il allait au feu, toujours en grand uniforme et décoré de ses ordres, prétendant qu'un jour de bataille « est un jour de fête pour le guerrier ». Malgré son éclatante bravoure, il n'avait jamais reçu que deux légères blessures, pendant ses premières campagnes. Il s'était refusé constamment à toutes les propositions de mariage. « Une femme avec moi, disait-il, ne se croirait pas heureuse: je suis incapable de ces petits soins, de ces attentions continuelles dont elle compose son bonheur; et n'ai-je pas d'ailleurs, ajoutait-il, une famille assez nombreuse? Mes soldats ne sont-ils pas mes enfants? » Il a laissé des neveux et des nièces; ses trois sœurs avaient épousé, l'aînée le baron de Norman, la seconde le baron de Labarre, et la cadette le comte de Spangen.

BARON DE STASSART.

Jomini, *Histoire critique et militaire des guerres de la révolution.* — *Oeuvres diverses* du baron de Stassart.

CLERGERIE (*Gilles* DE LA). *Voy.* BRY DE LA CLERGERIE.

CLÉRIC (*Pierre*), jésuite et littérateur français, né à Béziers, en 1661, mort à Toulouse, le 16 mars 1740. Il enseigna la rhétorique pendant vingt-deux ans à Toulouse. Il avait l'esprit vif, l'imagination féconde et des saillies heureuses. La correction manque quelquefois à ses ouvrages. Il a remporté huit fois le prix de poésie à l'Académie des Jeux floraux, et les recueils de cette société sont pleins de pièces de vers présentées par Cléric aux concours. Le père Vanière parle ainsi de ce poëte :

Hic ego te lauro cinctum Parnasside vidi,
Clerice, felici meditantem pectine versus.

On a du P. Cléric : *Oraison funèbre* (en prose latine) *de M. le duc de Bourgogne;* — un *Poëme* en plusieurs chants, présenté aux princes de France à leur passage par Toulouse; — un *Recueil* de vers latins au sujet de plusieurs statues de grands hommes; — *Électre*, tragédie en vers, trad. de Sophocle; — *l'Embarras de l'homme de lettres*, comédie; — *Dictionnaire pour les vers français*, resté inachevé.

Vanière, *Prædium rusticum*, lib. I, et *Opuscula*, p. 171. — Goujet, *Bibliothèque française.* — Du Tillet, *Parnasse français*, p. 721.

CLÉRION (*Jacques*), sculpteur français, né en 1640, à Tretz, près d'Aix (Provence), mort en 1714. On ignore quel fut son maître, mais ses ouvrages, peu nombreux malheureusement, montrent qu'il avait puisé aux meilleures sources les principes de son art. Ses principales statues sont placées dans le parc de Versailles. Il avait épousé Geneviève Bologne, bon peintre de fleurs et de fruits, morte en 1708. E. B—N.

Cicognara, *Storia della scultura.*

CLÉRISSEAU (*Charles-Louis*), peintre et architecte français, né en 1721, mort en 1820. Dans le cours de sa longue et honorable carrière, il a exposé un grand nombre de restaurations de monuments et de compositions d'édifices antiques. Ses études archéologiques l'avaient mis en rapport avec Winckelmann, et il entretint avec lui une correspondance suivie, qui est imprimée dans le recueil des *Lettres familières* du célèbre antiquaire allemand.

Clérisseau a publié en 1778 les *Antiquités de France, monuments de Nîmes*, etc., ouvrage in-fol., accompagné de 42 planches, qui a été réimprimé en deux volumes en 1806. Comme architecte, il a contribué à l'érection d'un grand nombre d'édifices, parmi lesquels on remarque l'hôtel du gouvernement à Metz. Il était membre de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture de Paris, des académies de Londres et de Saint-Pétersbourg, et il avait eu le titre de peintre et de premier architecte de Catherine II, impératrice de Russie. E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*, — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CLERJON (*Pierre*), littérateur et médecin français, né à Vienne (Dauphiné), en mars 1800, mort à Lyon, le 20 février 1832. Il commença ses études à Lyon et les acheva à Paris. Envoyé à Montpellier pour rétablir sa santé, il s'y fit recevoir docteur en médecine. Il avait entrepris l'*Histoire de Lyon*, lorsqu'une phthisie du larynx l'enleva à la fleur de l'âge. Il a laissé : *Chroniques françaises*, 1re *série;* Paris, 1829-1830, 8 vol. in-12 : cet ouvrage se compose de deux romans : *le Curé de campagne, ou la petite ville en révolution* et *l'Attaque du Pont, ou la fille retrouvée;* — *Histoire de Lyon jusqu'à Henri II* Lyon, 1829-1831, 4 vol. in-8°. Cette *Histoire* a été continuée par Morin.

Quérard, Suppl. à *la France littéraire.*

CLERK (*Jean*), théologien anglais, mort en 1540. Après avoir commencé ses études à Cambridge, il alla à Bologne pour y apprendre le droit canon. A son retour, il devint chapelain du cardinal Wolsey. Ce fut lui que le roi Henri VIII députa vers Léon X pour présenter à ce pontife le traité du roi théologien contre Luther, ce qui valut à Henri de la part du pape le titre de *défenseur de la foi*, qu'il ne devait pas, comme on sait, mériter longtemps. Clerk s'acquitta si bien de sa mission, qu'à son retour, en 1523, il fut nommé évêque de Bath et de Wells. Une seconde négociation lui fut confiée : il fut chargé de poser auprès du duc de Clèves les bases du divorce d'Henri avec la sœur de ce prince. Il mourut empoisonné, dit-on, à l'issue de ce voyage.

John Lingard, *Hist. of Engl.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

CLERK (*Jean*), tacticien naval anglais, mort en juillet 1812. On lui doit l'invention d'une manœuvre navale, appliquée depuis dans la marine anglaise, et connue sous le nom de *breaking the line* (c'est-à-dire l'attaque du centre de la ligne ennemie). En 1780 il communiqua son idée à Richard Atkinson, ami de lord Rodney; celui-ci déclara aussitôt qu'il la mettrait en application contre l'ennemi. En effet le 12 avril 1782 la manœuvre fut expérimentée, et contribua à la victoire remportée par Rodney sur de Grasse dans les Indes occidentales. Bientôt les autres amiraux anglais suivirent cet exemple, et dans les dernières guerres Howe, Nelson et d'autres appliquèrent avec un égal succès cette manœuvre. La communication faite par Clerk à lord Rodney a été contestée par le général Howard Douglas, qui avait servi sous les ordres de cet amiral. Mais la majorité de ses compatriotes, parmi lesquels Walter Scott, ont été plus justes pour Clerk. Il y a cela de curieux que l'auteur d'une théorie qui a modifié si profondément la tactique navale en Angleterre n'avait jamais voyagé sur mer. On a de lui : *An Essay on Naval Tactic, systematical and historical*, avec des planches explicatives; 1782 et 1790; traduit en français par Lescalier; 1797, 2 vol. in-4°. V. R.

Edinburgh rew, VI, 301. — *Penny cyclopædia.*

CLERKE (*Charles*), navigateur anglais, né en 1741, mort en vue du Kamtchatka, le 22 août 1779. Il fut élevé à l'Académie de marine de Portsmouth. A quinze ans il était pilotin et s'était déjà trouvé à plusieurs actions. Au combat de *la Bellone* et du *Courageux*, posté à la hune d'artimon, il tomba à la mer avec le mât, mais fut recueilli sans être blessé. En juin 1764, Clerke était *midshipman* à bord du *Dauphin*; il fit alors son premier voyage autour du monde, sous les ordres du commodore Byron (*voyez* ce nom). De retour le 17 mai 1766, il fut envoyé presque aussitôt en station sur les côtes d'Amérique. Il partit pour son second voyage autour du globe, avec le titre d'aide du contre-maître de l'*Endeavour*, commandé par l'illustre Cook. Par une promotion faite en mer, le 24 mai 1771, Clerke fut nommé lieutenant. Depuis lors la vie du jeune marin et celle du grand navigateur se trouvent intimement liées. Cook étant reparti le 13 juillet 1772 sur *la Résolution*, Clerke le suivit dans cette nouvelle expédition comme second lieutenant, et laissa son nom à un port du *canal de Noël* (1). En 1775, peu de temps après son retour en Angleterre, Clerke fut élevé au grade de capitaine et nommé commandant de *la Découverte*, navire de trois cents tonneaux. C'est en cette qualité qu'il accompagna encore Cook et qu'il entreprit un quatrième voyage de circumnavigation. Parti de Plymouth le 10 août 1776, il rejoignit Cook dans la baie de la Table (cap de Bonne-Espérance), le 10 septembre suivant. Les deux capitaines appareillèrent le 3 octobre, et voguèrent de conserve jusqu'au 13 février 1779, époque à laquelle le meurtre de Cook plaça le commandement de l'expédition entre les mains de Clerke (2). Aussi énergique que prudent, le nouveau commandant préserva le détachement anglais resté à terre contre les atteintes des sauvages, fit achever la réparation des agrès débarqués, et obtint la remise des restes de ses compatriotes massacrés à Korowa. S'il employa la force pour arriver à ces importants résultats, ce ne fut que dans les cas d'absolue nécessité, et l'humanité n'eut pas à regretter des victimes inutiles. Il ne quitta même l'île d'Owhyhée qu'après avoir conclu la paix avec les naturels et reçu l'assurance de leurs regrets. Clerke était atteint d'une consomption, qui, s'étant déclarée dès son départ d'Angleterre, l'avait tenu languissant durant tout le voyage. Sa faiblesse augmentait chaque jour. Vainement lui fit-on observer qu'il se trouvât hors d'état d'affronter les rigueurs des hautes latitudes septentrionales, et que la seule chance de guérison qui lui restât était un prompt retour vers un climat tempéré: il répondit qu'il craindrait le reproche d'avoir fait passer sa conservation avant son devoir. Il persévéra donc dans la recherche du passage au Nord. En conséquence, après avoir exploré de nouveau les îles Sandwich et completé les observations sur cet archipel intéressant, il se dirigea vers le nord. Le 28 mars on mouilla dans la baie de Petropavlosk (1); Clerke résolut d'hiverner dans ces parages, et employa ce temps à faire réparer ses navires, guérir ses malades et embarquer de nouvelles provisions. Le 16 juin il reprit la mer, et s'avança sur la côte d'Amérique, jusqu'à ce qu'un champ de glace, fixe, sans bornes, paraissant soudé au continent, le vint forcer d'abandonner le projet de revenir en Angleterre par le nord-est. Cet obstacle était le même qui avait arrêté Cook l'année précédente; Clerke était alors parvenu à 70° 33′ de lat. septentrionale. Son livre de lock fournit sur ce sujet les détails suivants; voici les dernières lignes que sa santé lui permit de tracer : « Il est maintenant (21 juin 1779) impossible de pénétrer plus avant au Nord sur la côte d'Amérique, et il est hors de toute vraisemblance que le reste de l'été puisse fondre l'amas prodigieux de glaces qui nous arrête; il paraît qu'elles offriront une barrière insurmontable à chacune des tentatives que nous pourrons former. Je crois donc qu'il n'y a rien de mieux à faire que de passer à la côte d'Asie et de chercher par cette route quelque ouverture qui nous mène plus loin. » Il fit donc gouverner à l'est-nord-est, pour se rapprocher de l'Asie, et côtoya un mur de glaces immuable. Le 23 juillet les deux vaisseaux furent enfermés dans un cercle d'énormes glaçons : ils tentèrent de briser cette barrière en courant dessus toutes voiles dehors; la *Résolution* y réussit, mais *la Découverte* fut renversée par une de ces masses flottantes, et courut les plus grands dangers; elle se releva, grâce à un changement de vent, mais elle était tellement maltraitée que de promptes réparations devinrent urgentes. Voyant la mer fermée d'un continent à l'autre, Clerke assembla ses officiers. Ils déclarèrent que la persévérance la plus opiniâtre n'avait pas été suivie de la plus légère apparence de succès, et que toutes tentatives ultérieures seraient non-seulement inutiles, mais dangereuses. Les observations faites par les savants de l'expédition amenèrent ces conclusions : que le promontoire appelé *Cap oriental* est la pointe la plus orientale de cette partie du globe, c'est-à-dire qu'aucune partie du continent asiatique ne s'étend en longitude au delà de 190° 22″ est, et que la latitude de l'extrémité la plus nord-est est au sud du 70′ parallèle nord; qu'il ne pouvait y avoir de passage nord-ouest de la mer Atlantique dans l'océan Pacifique au sud du 65e parallèle; que s'il en existait un, il de-

(1) Ce port est situé au sud de la Terre de Feu, par 55′ 59″ lat. sud, et 67° 10″ long. ouest.

(2) Le récit des aventures et des découvertes de l'expédition jusqu'à cette époque se trouve placé à l'article COOK.

(1) *Saint-Pierre et Saint-Paul*, port russe dans le Kamtchatka. Il est situé au fond de la baie d'Awastska, par 52° 51′ de lat. nord et 158° 48′ de long. orientale. Il se compose d'une trentaine de maisons de bois ou de huttes de forme conique.

vait se trouver dans l'hémisphère occidental (1). Après ce conseil, tenu autour de son lit, Clerke ordonna de diriger au sud sur la baie d'Awasska, afin d'atteindre le Japon avant l'hiver. Le 3 août on reconnut à l'entrée nord de la mer de Behring, à égale distance des deux continents, une terre habitée, déjà découverte l'année précédente et nommée par Cook *île Clerke*. Elle est située par 63° 15″ de lat. et 190′ de long. On la signala considérable et composée de quatre collines réunies par des terrains très-bas (2). Quelques jours plus tard, Clerke s'éteignit, en vue des côtes du Kamtchaska, à trente-huit ans. Suivant sa dernière volonté, son corps fut débarqué et enterré à Pétropavlosk. Les marins visitent encore sa tombe, située au sommet d'une colline qui domine la mer à une grande distance.

ALFRED de LACAZE.

William Smith, *Voyages autour du monde.* — *Voyages de Cook*, passim.

CLERMONT (*Charles Ier*, duc de Bourbon, comte DE). *Voy.* BOURBON.

CLERMONT (*Louis de Bourbon-Condé*, comte DE), prince de la maison royale de France, né le 15 juin 1709, mort en 1771. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, reçut les ordres à neuf ans, et fut pourvu des abbayes du Bec, de Marmoutiers, de Saint-Claude et de Saint-Germain-des-Prés. Il n'avait ni le caractère brutal du duc de Bourbon, ni les goûts dépravés du comte de Charolais, ses frères, mais l'on ne parlait à Paris que du sérail qu'il s'était formé. En 1733 le pape Clément XII lui accorda une dispense qui lui permit de porter les armes. Le comte de Clermont fit alors les campagnes d'Allemagne et des Pays-Bas; il se signala le 28 juin 1743, à la malheureuse journée de Dettingue. En 1744, il attaqua et prit Ypres et Furnes; le 11 mai 1745, il combattit à Fontenoy, puis s'empara d'Anvers; il assista ensuite aux batailles de Raucoux (11 octobre 1746), et de Lawfeld (2 juillet 1747). A la paix, il revint à Paris vivre dans le libertinage, et fut bientôt accablé de dettes. En 1754 il voulut entrer à l'Académie française. « Le désir qu'il en avait, dit Duclos, ayant été communiqué à dix d'entre nous, tous gens de lettres, le premier mouvement de nos confrères fut d'en marquer au prince leur joie et leur reconnaissance; je partageai ce second sentiment, mais je les priai d'examiner si cet honneur serait pour la compagnie un bien ou un mal, s'il ne pouvait pas devenir dangereur; si l'égalité que le roi veut qu'il règne dans nos séances entre tous les académiciens, quelque différents qu'ils soient par leur état dans le monde, s'étendrait jusqu'à un prince du sang; enfin, si nous, gens de lettres, ne nous exposions pas à perdre nos prérogatives les plus précieuses, qui toucheraient peu les gens de cour nos confrères, assez dédommagés de l'égalité académique par la supériorité qu'ils ont sur nous partout ailleurs. » Malgré les observations de Duclos, le comte de Clermont fut élu, et l'Académie ayant déclaré qu'elle ne dérogerait pas en cette occasion à ses règlements, le prince, sachant que la place du récipiendaire est la dernière le jour de sa réception, ne voulut pas se faire recevoir en séance publique. Il crut éviter la difficulté en se présentant à une séance ordinaire, et après avoir salué ses confrères, prit place, discuta et vota comme s'il était ancien académicien. Cette réception excita les plaisants, qui lancèrent un grand nombre d'épigrammes contre l'Académie et son nouveau membre. Roy, poëte de ce temps, publia celle-ci :

Trente-neuf joints à zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante,
D'où je conclus, troupe savante,
Qu'ayant à vos côtés admis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encore vacante.

Les gens du comte de Clermont maltraitèrent cruellement l'auteur; mais le comte n'osa plus assister aux séances de l'Académie. En février 1758 le comte de Clermont remplaça Richelieu dans le commandement de l'armée de Hanovre. Cette armée se composait de quatre-vingt mille hommes, mais dispersés sur une trop grande étendue de terrain. En apprenant le choix de *l'abbé* de Clermont pour général, Frédéric II s'écria : « J'espère qu'il sera bientôt relevé par l'archevêque de Paris. » De son côté, le nouveau général écrivait à Louis XV : « J'ai trouvé l'armée de Votre Majesté divisée en trois parties, l'une au-dessus de terre, composée de pillards et de maraudeurs, la seconde est sous terre, et la troisième dans les hôpitaux; dois-je me retirer avec la première troupe ou attendre qu'elle ait rejoint l'une des deux autres? » Aussi, attaqué par le prince Ferdinand de Brunswick, qui n'avait que trente mille hommes. Clermont perdit Brême, Brunswick, Hanovre, Minden, et repassa le Rhin avec une perte de onze mille hommes. Il répartit ses troupes dans les duchés de Clèves, de Juliers et dans l'électorat de Cologne; mais il ne sut pas défendre le passage du Rhin : ce fleuve, le prince Ferdinand le franchit le 1er juin, à Emmerich. Clermont se décida à attendre l'ennemi dans la forte position de Crefeldt, où il fut attaqué le 23. Après un combat de trois heures, Clermont donna l'ordre de la retraite et l'exemple de la fuite en laissant sept mille Français sur le champ de bataille. La cour le rappela aussitôt, et le maréchal de Contades vint le remplacer. Déjà mourant, il s'honora par un acte courageux d'opposition : ce fut chez lui et autour de son lit que se rédigea la protestation des princes et de la noblesse contre le coup d'É-

(1) Les navigations des capitaines John Ross et Beechey, ainsi que les voyages par terre de Mackenzie, Franckiin, etc., sont venus contredire la croyance de Clerke et de son état-major. Le passage, quoique difficile et sans utilité, existe réellement.

(2) Elle a été reconnue depuis pour être le prolongement de l'île Laurentia.

tat qui exilait le duc de Choiseul, supprimait l'ancien parlement et le remplaçait par le parlement dit *Maupeou* (*voy.* ce nom).

Comte de Saint-Germain, *Correspondance*, II, 1. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*, III, liv. XI, p. 330. — Flassan, *Diplomatie*, VI, 104. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXVIII, 27, 281, 311, 476; XXIX, 150, 449. — Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, ch. X XI, XVIII. — Noailles, *Mémoires politiques et militaires*, VI, 50. — Archenholtz, *Guerre de sept ans*, 124. — Duclos, *Mémoires secrets*, II, 152. — Rochambeau, *Mémoires*, I, 101, 107, 112. — Prince de Montbarrey, *Mémoires*, I, 146. 164.

CLERMONT (Comtes DE), ancienne famille française, qui remonte, d'une manière certaine, à *Renaud Ier*, premier comte de Clermont, l'un des généraux de l'armée qu'Eudes, frère de Henri Ier, dirigea contre Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Cette famille se divise en plusieurs branches; parmi ses membres les plus célèbres, on remarque :

CLERMONT-EN-BEAUVOISIS (*Raoul Ier*, comte DE), connétable de France, mort à Acre, en 1191. Il fut l'un des plus puissants barons du royaume. Nommé connétable en 1158, il accompagna le roi Philippe-Auguste en Terre Sainte, et y mourut. Il avait épousé Alix, dame de Breteuil.

CLERMONT-EN-BEAUVOISIS (*Jean* DE), seigneur de Chantilly, maréchal de France, de la famille du précédent, mort le 19 septembre 1356. Il fut créé maréchal de France en 1352, puis en janvier 1354 nommé lieutenant du roi pour le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord, le Limousin et quelques parties de l'Auvergne. Il commandait en Berry en 1356, et fut tué à la bataille de Poitiers.

Louvet, *Histoire de Beauvais*. — Loisel, *Mémoires de Beauvais*. — Anselme, *Hist. généalogique* etc.

CLERMONT-TONNERRE (Barons, plus tard comtes DE), famille originaire du Dauphiné, qui remonte à *Sibaut*, seigneur de Clermont, mentionné dans un acte de 1094.

Sibaut II, son fils, vivait encore en 1180. Comme il avait commandé les troupes qui servirent, en 1120, à chasser de Rome l'antipape Grégoire VIII, le pape Calixte II; pour lui témoigner sa reconnaissance, accorda à la maison de Clermont le privilége de porter pour armes deux clefs d'argent passées en sautoir, sur un champ de gueules, et pour cimier la tiare papale avec cette devise : *Si omnes te negaverunt, ego te nunquam negabo*, réduite plus tard par ellipse à *Etsi omnes, ego non*. Jusque alors les armes de cette maison avaient consisté en *une montagne argentée, éclairée par un soleil brillant*, expression symbolique de son nom.

Les personnages les plus remarquables de cette famille sont :

CLERMONT-TONNERRE (*Aynard* DE), deuxième du nom, créé en 1340, par Humbert II, dauphin de Viennois, *chef des guerres delphinales*.

CLERMONT-TONNERRE (*Antoine* DE), troisième du nom, en faveur de qui fut érigé, en 1547, le comté de Clermont, grand-maître des eaux et forêts de France, et lieutenant général des armées du roi en Dauphiné, mort en 1569, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Montcontour.

CLERMONT-TONNERRE (*Catherine* DE), duchesse de Retz, née à Paris, en 1543, morte dans la même ville, le 18 février 1603. Elle était fille unique de Claude de Clermont-Tonnerre, baron de Dampierre et de Jeanne de Vivonne. « Elle mérita, dit La Croix du Maine, d'être mise au rang des plus doctes et mieux versées tant en la poésie et art oratoire qu'en philosophie, mathématiques, histoire et autres sciences. » Elle parlait le latin, le grec et presque toutes les langues étrangères. A dix-huit ans elle épousa Jean d'Annebaut, qui fut tué à la bataille de Dreux. Veuve à vingt ans, Catherine, fort courtisée, fut nommée dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis, puis gouvernante des enfants de France. En 1573, lorsque les ambassadeurs de Pologne vinrent demander le duc d'Anjou (depuis Henri III) pour roi, elle leur répondit publiquement en latin pour la reine mère, et son discours l'emporta sur ceux du chancelier de Birague et du comte de Chiverni, qui répondirent pour Charles IX et le duc d'Anjou. Catherine épousa en secondes noces le comte de Retz, de la maison des Gondi de Florence. On voyait au Musée des monuments français, rue des Petits-Augustins, la statue de Catherine sculptée par Leprieur.

Prudhomme père, *Biographie des femmes célèbres*.

CLERMONT-TONNERRE (*François* DE), évêque et comte de Noyon, pair de France, commandeur des ordres du roi, mort en 1701. En 1694 il fut reçu membre de l'Académie française, où il fonda un prix de poésie. Saint-Simon parle ainsi de l'excessive vanité de ce prélat : « Toute sa maison était remplie de ses armes, jusqu'aux plafonds et aux planchers, des manteaux de comte et pair dans tous les lambris; son chapeau d'évêque, des clefs partout (qui sont ses armes), jusque sur le tabernacle de sa chapelle; ses armes sur sa cheminée en tableau, avec tout ce qu'on peut imaginer d'ornements, tiare, armures, chapeaux, etc., et toutes les marques des offices de la couronne; dans sa galerie, une carte que j'aurais prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts : c'étaient les premiers et les successeurs de sa maison; et deux autres grandes cartes généalogiques, avec le titre de : *Descente de la très-auguste maison de Clermont-Tonnerre d'Orient*, et à l'autre, *des empereurs d'Occident*. Il me montra ces merveilles, que j'admirai à la hâte dans un autre sens que lui. »

Saint-Simon, *Mémoires*.

CLERMONT-TONNERRE (*François* DE), évêque et duc de Langres, mort en 1724, neveu du précédent, fut chargé de l'oraison funèbre de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Saint-Simon, *Mémoires*.

CLERMONT-TONNERRE (*Gaspard*, marquis DE), né en 1688, mort en 1781, maréchal de France, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, duc et pair, se distingua à l'armée de Bohême en 1741, au combat de Sahay, dans la défense de l'Alsace, au siége de Fribourg, à la bataille de Fontenoy, où il commandait la gauche de l'armée française, à la prise de Tournay, à celle de Bruxelles, à Raucoux et à Lawfeld. En qualité de doyen des maréchaux, il représenta le connétable au sacre de Louis XVI.

CLERMONT-TONNERRE (*Jules-Charles-Henri* DE), lieutenant général, duc et pair de France, commandant du Dauphiné, né en 1720, périt sur l'échafaud, le 7 thermidor 1794, deux jours avant la chute de Robespierre.

CLERMONT-TONNERRE (*Gaspard-Charles*-marquis DE), fils aîné du duc Jules-Charles-Henri, né en 1747, mort en 1793. Il servit à Lyon pendant le siége de cette ville en 1793, et fut guillotiné lorsqu'elle tomba au pouvoir des troupes de la Convention.

CLERMONT-TONNERRE (*Anne-Antoine-Jules* DE), cardinal français, second fils du duc Jules-Charles-Henri, né à Paris, le 1er janvier 1749, mort à Toulouse, le 21 février 1830. Il fit ses études en Sorbonne, et fut reçu docteur de cette société. Nommé grand-vicaire de Besançon, il fut ensuite élevé à l'évêché de Châlons en 1782. Élu député aux états généraux, il protesta contre les décrets relatifs au clergé, et prit part à l'*Exposition des principes*. En 1791 il fit paraître, sur les matières controversées, une *Lettre* et une *Instruction pastorale* qui furent remarquées. Il émigra ensuite en Allemagne, où il signa en 1798 l'*Instruction des évêques émigrés sur les atteintes portées à la religion*. Lors du concordat, il donna sa démission, et revint en France. En 1814 il fut appelé à la pairie, et en 1817 à l'évêché de Châlons, qui pourtant ne fut pas rétabli. En 1820 il fut nommé à l'archevêché de Toulouse, et au mois de décembre 1822 il reçut la pourpre romaine. En 1823 le cardinal de Clermont-Tonnerre publia de Rome une *Lettre pastorale*, dans laquelle il semblait attaquer les libertés de l'Église gallicane. Cette lettre, déférée au conseil d'État, fut supprimée par une ordonnance royale, comme coupable d'*abus*. En 1824, le ministre de l'instruction publique ayant demandé aux directeurs et professeurs des séminaires leur adhésion à la déclaration du clergé de 1682, le cardinal de Clermont-Tonnerre écrivit à plusieurs évêques qu'ils devaient regarder comme non avenue l'obligation que le ministre croyait devoir leur imposer. En 1828, l'ordonnance qui soumettait les petits séminaires au régime universitaire, et qui enjoignait aux professeurs de déclarer *qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée par les lois*, provoqua de la part du cardinal de Clermont-Tonnerre une nouvelle opposition. Pressé par le ministre de se soumettre, il répondit : « Monseigneur, la devise de ma famille, qui lui a été donnée par Calixte II, en 1120, est celle-ci : *Etiamsi omnes, ego non*. C'est aussi celle de ma conscience. » Charles X intervint, et notifia au prélat qu'il eût à se retirer dans son diocèse. Le cardinal céda enfin, par les conseils du saint-siége, mais de mauvaise grâce. En 1829, malgré son grand âge, il se rendit au conclave, et concourut à l'élection de Pie VIII. Dans le voyage, il fit une chute, qui hâta sa mort.

CLERMONT-TONNERRE (*Stanislas*, comte DE), petit-fils du maréchal Gaspard, par la branche cadette, né en 1747, massacré à Paris, le 10 août 1792. Il était colonel au moment où éclata la révolution. Député de la noblesse aux états généraux, il fut élu président de la minorité de cette chambre lorsque cette minorité résolut de se réunir aux députés du tiers état. Dans la nuit du 4 août 1789, il vota l'abolition de tous les priviléges; et quelque temps après il fit accorder le droit de cité aux protestants, aux juifs, aux comédiens. Il présida deux fois avec distinction l'assemblée nationale, et fut membre du premier comité de la constitution. Le 22 février 1790, il proposa d'investir le roi de toute la puissance exécutive, afin qu'il pût réprimer les troubles des provinces. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, il fonda, avec Malouet, une société politique en opposition avec les Jacobins, et qui prit pour organe le *Journal des impartiaux*. La publication de cette feuille, dont les principes étaient en opposition directe avec ceux qui dominaient, excita contre lui un mouvement populaire qui mit sa vie en danger. Il fut aussi arrêté par le peuple en juin 1791, après la fuite du roi. En ces deux circonstances l'assemblée constituante le fit remettre en liberté, et il continua d'y siéger. Resté à Paris après la fin de la session, il fut encore arrêté le 10 août et relâché au bout de quelques instants. Mais comme il retournait chez lui, un de ses anciens domestiques, qui le rencontra, ameuta le peuple contre lui et le fit massacrer. Ses opinions politiques ont été recueillies et publiées en 1791, en trois volumes in-8°.

****CLERMONT-TONNERRE** (*Aimé-Marie-Gaspard*, marquis, puis duc DE), lieutenant général, pair de France, ministre de la guerre et de la marine, fils du prince Gaspard-Paulin et neveu du cardinal, né à Paris, en 1780. Il entra en 1799 à l'École polytechnique, fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne, et était en 1808 capitaine et aide de camp de Joseph Bonaparte, alors roi de Naples. En 1814 il fut admis comme lieutenant dans les mousquetaires gris, puis nommé successivement colonel des grenadiers à cheval de la garde royale et maréchal de camp. En 1815 il fut appelé à la pairie, et éleva la voix contre le système de violence qu'avaient adopté les Bourbons. En 1816 il combattit comme contraire à la charte la loi d'élection proposée par le gouvernement. Depuis 1817 il modifia ses opi-

nions ; il soutint les lois contre la presse et l'élection directe. Dans le ministère Villèle il eut le portefeuille de la marine, qu'il échangea en 1823 contre celui de la guerre. Dans ces deux postes il montra du zèle pour le développement de la marine et la réorganisation de l'armée. En 1827, après la revue de la garde nationale parisienne, passée au Champ de Mars par Charles X, M. de Clermont-Tonnerre s'opposa à la dissolution complète de cette milice : il demandait seulement le licenciement des trois légions qui par leurs cris avaient le plus protesté contre le ministère Villèle. Lors des troubles de la rue Saint-Denis qui suivirent le rejet de la loi du droit d'aînesse par la chambre des pairs, M. de Clermont-Tonnerre fit disperser les rassemblements par les moyens les plus énergiques ; mais le ministère dont il faisait partie n'en tomba pas moins. Depuis lors M. de Clermont-Tonnerre vit retiré dans ses terres, où il cultive les lettres et les arts.

Robert Leuvir, *Table générale de la maison de Clermont.* — Chorier, *Histoire du Dauphine.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — *Galerie des contemporains.* — *Biographie moderne.*

CLERMONT-GALERANDE (1) (*Charles-Georges*, marquis DE), général français, issu d'une des plus anciennes familles du Maine, né à Paris, le 30 juillet 1744, mort dans la même ville, le 16 avril 1823. Mestre de camp, commandant le régiment d'Orléans, il fut créé le 1er mars 1780 brigadier de cavalerie, puis le 1er janvier 1784 maréchal de camp. En 1791 il fit un voyage à Coblentz ; après avoir conféré avec les princes émigrés, il revint en France, et assista à la journée du 10 août. Incarcéré pendant la Terreur, il fut mis en liberté après le 9 thermidor. Il fit alors partie du conseil royaliste chargé de veiller en France aux intérêts des Bourbons sous le Directoire et le consulat. Après le 18 brumaire, il espéra que Bonaparte se désisterait de sa dictature militaire en faveur des héritiers directs de la couronne. Pour arriver à ce résultat, le marquis de Clermont-Galerande obtint une lettre du comte de Provence (Louis XVIII) qui faisait de brillantes offres au premier consul s'il voulait imiter Monck. Bonaparte refusa par une lettre motivée. Clermont-Galerande fut nommé pair de France au retour des Bourbons, et obtint sa retraite en 1817, comme lieutenant général honoraire. Il laissa en mourant des *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la révolution de France en* 1789. Les Mémoires publiés en 1825 (Paris, 3 vol. in-8°) ont été l'objet de vives critiques. On leur a reproché de n'être que le recueil des accusations et des calomnies débitées sur la révolution et les hommes qui y ont figuré ; cependant cet ouvrage présente des détails remarquables.

(1) Clermont, bourg du Maine, aujourd'hui du département de la Sarthe, à 4 kilomètres de La Flèche, fut érigé en marquisat en 1576, en faveur de *George Ier*, seigneur de Clermont et de Galerande, trisaïeul de *Charles-George de Clermont-Galerande.*

Rabbe, *Biographie des contemporains.* — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss..

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (*Jacques*, marquis DE), homme politique français, né le 25 octobre 1752, au château de Visargent (Bourgogne), mort à Vichy-les-Eaux, en 1827. Il se destina d'abord à l'état ecclésiastique, mais, en 1771, il entra sous-lieutenant dans le régiment de Lyonnais, d'où il passa, en 1777, capitaine dans celui de Bourbon. En 1784 il fut nommé colonel des chasseurs des Ardennes. Député par la noblesse du Bugey aux états généraux, il s'opposa au vote par tête, à la réunion des ordres, et vota constamment contre tout changement à l'ancien ordre de choses. En 1792 il émigra en Savoie, où il fut arrêté lors de la conquête de ce pays par les Français. Mis en liberté, il devint aide de camp du roi de Sardaigne, et fit en cette qualité toutes les campagnes contre la France. En 1800 il rentra dans sa patrie, et fut nommé en 1814, par les Bourbons, inspecteur des gardes nationales de Seine-et-Marne. Ce département le choisit pour député en 1815. Il fut un des membres les plus zélés de la majorité d'alors. On a de lui : *Déclarations et protestations de messieurs les députés des trois ordres aux états généraux de* 1789 *contre les décrets de l'Assemblée dite constituante ;* Provins, 1814, in-4° ; — *Un mot sur la loi des élections ;* Paris, 1815.

Biographie des contemporains.

CLERMONT (*C. Joachim-Jean*), homme politique français, d'une famille bourgeoise, né à Salins, en 1732, guillotiné à Paris, le 12 juillet 1794. En 1776 il était échevin de sa ville natale. En 1788 il fut élu successivement député-commissaire aux états de Franche-Comté, colonel de la garde nationale et enfin maire. Il accepta les principes de la révolution, et fut nommé, en septembre 1791, député du Jura à l'Assemblée législative. S'y étant montré opposé aux jacobins, il fut arrêté en 1793, traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, le 24 messidor an II, condamné comme conspirateur et exécuté le jour même.

Biographie moderne.

CLERSELIER (*Claude*), philosophe français, mort en 1684 ou 1686. Il poussa l'ardeur du cartésianisme au point de donner sa fille en mariage, lui, avocat au parlement de Paris et d'une famille distinguée, à un jeune homme sans naissance et sans fortune, mais fervent cartésien, et qui promettait à la cause de cette philosophie un appui sérieux. Il ne fut pas trompé dans les espérances qu'il avait conçues de Jacques Rohault : c'était le nom de son gendre. Mais il ne s'en tint pas à cette alliance, contractée pour l'amour du cartésianisme : il servit la nouvelle philosophie d'une manière plus directe, en publiant les *Lettres de Descartes sur la morale, la physique, la medecine et les mathématiques ;* Paris, 1667, 3 vol. in-4° ; — les *Traités de*

l'homme du monde et *de la Lumière*, par le même; Paris, 1677, in-4°; — les *Principes de la philosophie de Descartes;* Paris, 1681, in-4°, dont il revit la traduction par Picot. Il fut aidé dans ces différents travaux par son fils, par son gendre et par Louis de La Forge. — Sa traduction des objections qui avaient été faites contre les Méditations de Descartes parut par ses soins, avec les réponses de Descartes en tête de la traduction de ces Méditations, publiées par le duc de Luynes Charles d'Albert; Paris, 1647, 1661 et 1673, in-4°. J. T.

Baillet, *Vie de Descartes.* — *République des lettres,* (juin 1684). — Bayle, *Dissertation sur l'essence des corps.*

CLERVANT (*Claude-Antoine* de VIENNE, baron DE), issu de la famille des ducs de Bourgogne, né à Metz, vers 1505. Il fut le premier gentilhomme de cette ville qui embrassa le protestantisme, et l'homme qui, par l'ardeur de son prosélytisme, contribua le plus aux progrès de la réforme dans le nord-est de la France. Clervant établit des prêches à Metz et dans les villages de la Lorraine; assista, en 1575, au traité conclu entre les princes d'Allemagne, le prince de Condé et le duc d'Alençon; amena à ce dernier les 2,000 reîtres que le duc de Guise battit près de Château-Thierry, et fut fait prisonnier dans cette affaire. Il mourut quelques années plus tard, sans que l'on sache précisément en quel lieu ni à quelle époque.

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France.*

CLERVILLE (*Louis-Nicolas,* chevalier DE), ingénieur militaire français, mort à Oléron, en décembre 1677. Il se distingua comme ingénieur aux siéges de Crémone en 1647 et 1648, et fut fait sergent de bataille en 1650. En 1651 il servait en Guyenne. Nommé maréchal de camp, le 21 septembre 1652, il prit part aux siéges de Sainte-Ménehould, Stenay, Landrecies, Condé, Saint-Guilain, Valenciennes (1656), Montmédy (1657), Dunkerque et Ypres (1658). Il fut nommé à cette époque commissaire général des fortifications, dirigea les siéges de Douay, Tournay, Lille et Besançon, et devint gouverneur de l'île d'Oleron. On a de lui : *Lettres sur l'histoire généalogique des familles royales d'Espagne;* Paris, 1644, in-4°; — *Mémoire sur ce qui reste à faire au port de Cette pour enlever les sables et le perfectionner;* Montpellier, 1677, in-4°; — *Discours sur les ouvertures vulgairement appelées* graus, *par lesquelles les étangs du Languedoc se déchargent dans la mer;* 1665, in-4°; — *Carte des montagnes de la haute Auvergne;* Paris, 1642; — *Rapport à M. de Colbert sur le canal du Languedoc* (ms.).

Dictionnaire historique, de 1821.

CLÉRY (*Jean-Baptiste,* CANT-HANET), né à Jardy, près de Versailles, en 1759, mort à Itzing, Autriche, le 27 mai 1809. Il s'est rendu célèbre par son dévouement à Louis XVI et à sa famille, pendant leur captivité au Temple (*voy.* Louis XVI). On lui doit le *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI;* Londres, 1798, in-8°, ouvrage qui a eu un nombre considérable d'éditions.

Vigée-Lebrun, *Souvenirs,* II, 342. — Eckard, *Hist. de la captivité de Louis XVI.* — Montgaillard, *Hist. de France,* III, 203. — Walter Scott, *Tableau de la révolution française.* — Mme Campan, *Mémoires.*

CLÉRY (*Jean-Pierre-Louis*, HANET), frère du précédent, né à Jardy (Seine-et-Oise), le 29 juin 1762, mort à Paris, le 7 mars 1834. Il était au service de Mademoiselle, fille de Louis XVI (depuis duchesse d'Angoulême). Après le 10 août, il se réfugia en Belgique, et fut vingt ans munitionnaire des armées françaises. En 1814 il fut nommé inspecteur des forêts en Corse et membre de la Légion d'honneur. On a de lui ses *Mémoires de* 1776 *à* 1823; Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec portraits.

Quérard, *la France littéraire.*

****CLESINGER** (*Jean-Baptiste-Auguste*), sculpteur français, natif de Besançon. Fils d'un sculpteur fécond, il apprit chez son père les procédés de la statuaire, et alla se perfectionner en Italie. En 1843 il envoya de Florence, au salon de Paris, un buste qui passa inaperçu. En 1844 il exposa le *buste de M. Scribe,* et en 1845 ceux *du duc de Nemours* et de *M. Weiss,* bibliothécaire de Besançon. En 1846 il aborda la figure: une *Faune* et *la Mélancolie* lui valurent une médaille de troisième classe. Ce fut l'exposition de 1847 qui attira le plus sur M. Clesinger l'attention du public: il y produisit plusieurs ouvrages de valeurs différentes, tels que la *Jeune Néréide; les Enfants du marquis de Las Marismas; un Buste de Mme de Beaufort; la Femme piquée par un serpent* et le *Buste de Mme de.....* Ces deux dernières productions furent surtout remarquées : le premier de ces deux tableaux se distinguait par le mouvement de l'expression et les brillantes qualités de la facture. Le *Buste de Mme de.....* rappelait les œuvres les plus élégantes des sculpteurs du dernier siècle. La *Bacchante* exposée par M. Clesinger en 1848 n'eut pas l'éclat de *la Femme piquée par un serpent.* En 1851 M. Clesinger s'essaya dans la sculpture religieuse. Son groupe de *la Pieta* fut jugé froid de coloris et faiblè de sentiment. Il représenta aussi Mlle Rachel dans deux rôles : *le Moineau de Lesbie* et *Phèdre*, et exposa en 1852 la statue de *la Tragédie,* pour le foyer de la Comédie-Française, et deux autres bustes en 1853. On voit au jardin du Luxembourg une *Louise de Savoie* due au ciseau de M. Clesinger (1847). Il fit aussi le buste colossal de *la Liberté* offert en 1848 au gouvernement provisoire ainsi que la figure de *la Fraternité* placée au Champ de Mars lors de la fête de la Concorde, le 14 mai 1848. M. Clesinger vient d'exécuter une statue de *la Tragédie lyrique* d'après Mlle Cruvelli. Le même artiste a été chargé par le gouvernement de faire la statue équestre de François Ier. Déjà, dit-on, les dessins des bas-reliefs sont arrêtés :

d'un côté la bataille de Marignan; de l'autre le roi entouré des grands hommes de son temps.

Dict de la convers. — G. Planche, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1847.

***CLESS** (*André*), écrivain mystique allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Nugæ somniorum, oder träumende Schwätzer Gesichte* (Les futilités des songes, ou figures de songeurs parlants); Nuremberg, 1678, 2 parties, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

***CLESS** (*Valentin*), théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Nicod. Frischlini Operum poeticorum paralipomena;* Gera, 1607, in-8°; — *Weck-und Betgloecklein in Kriegsgefahr* (Clochette du réveil de la prière dans les périls de la guerre); Leipzig, 1622, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon.*

CLET. *Voy.* Anaclet.

***CLÉTY** (***), théologien français, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Bertin. On a de lui : *Dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de Saint-Bertin et sur la supériorité qu'elle avoit autrefois sur l'église de Saint-Omer;* Paris, 1737, in-12; sans nom d'auteur; — *Réponse aux Observations générales sur l'écrit intitulé : Dissertation*, etc. (L'ouvrage précédent avait été l'objet de ces *Observations*, également publiées par un anonyme); 1737.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CLÈVE (*Corneille* van), sculpteur français, né à Paris, en 1645, mort en 1732. Son nom indique assez qu'il était issu d'une famille originaire de Hollande. Entré jeune chez François Anguier, il fit sous sa direction des progrès assez rapides pour pouvoir l'aider dans la sculpture des bas-reliefs de la porte Saint-Martin. En 1671 il remporta le grand prix, et devint pensionnaire de l'Académie de France à Rome. A son retour, il fut admis à l'Académie, et donna un *Polyphême* pour morceau de réception. Le plus connu de ses ouvrages est le *Groupe de la Loire et du Loiret*, placé aux Tuileries en avant de la grille de la place de la Concorde.

E. B—n.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CLEVELAND ou **CLEIVELAND** (*Jean*), poëte anglais, né à Loughborough, en 1613, mort à Londres, en 1659. Après avoir reçu sa première instruction à Hinckley et continué ses études à Cambridge, il fut chargé d'enseigner la rhétorique, et, à ce titre, de haranguer les personnages de distinction. Il se fit remarquer dès lors par la pureté et l'élégance de son style. Attaché à la cause de Charles Ier, qu'il alla trouver à son quartier général d'Oxford, il y fut accueilli avec un honorable empressement. Bientôt il perdit son emploi, et, quoique nommé ensuite juge-avocat de la garnison de Newark, il fut encore privé de cette position par la prise de Newark, en 1646, et dès lors il vécut dans la pénurie, n'ayant pour se soutenir que les secours d'un frère, arrêté lui-même à Norwich, en 1655. Il fut emprisonné à Yarmouth, et remis en liberté par Cromwell, qui tint vis-à-vis du poëte la conduite la plus généreuse. Les contemporains de Cleveland le regardaient comme supérieur à Milton, jugement que la postérité n'a point ratifié : ses œuvres sont presque oubliées. La dernière édition qui en ait été publiée est de 1687.

Rose, *New biog. dict.* — *Biograph. brit.*

CLÈVES (*Anne* de), femme de Henri VIII. *Voy.* Henri VIII.

***CLÈVES** (*Marie* de), duchesse d'Orléans, de Milan, etc., femme de lettres, née le 9 septembre 1426, morte à Chauny, en 1487. L'existence poétique et romanesque de cette princesse, à défaut de grands événements historiques, offre une étude des plus instructives sur les mœurs de l'époque qui la vit naître, et lui mérite une place dans cette biographie. Marie était née d'Adolphe IV, duc de Clèves, et de Marie de Bourgogne, fille de Jean sans Peur. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et la duchesse Isabelle de Portugal, son épouse, oncle et tante de Marie de Clèves, négocièrent son mariage avec Charles d'Orléans, le duc-poëte. Cette union fut célébrée en grande pompe, à Saint-Omer, le 6 novembre 1440. Marie était alors dans toute la fleur de la jeunesse et touchait à peine à sa quinzième année. Son mari, qu'elle n'avait jamais vu, et qui revenait d'Angleterre après vingt-cinq ans de captivité, était veuf de deux premières femmes, et avait vu le jour en 1391. Le duc de Bourgogne, principal auteur de ce mariage, se proposait par là de reconstituer à son profit une grande influence princière auprès de Charles VII. La politique, on le voit, détermina seule cette alliance, et laissait peu de place aux sympathies et aux convenances des personnes. Le duc d'Orléans ne donna pas même à sa jeune épouse la satisfaction ou l'orgueil de le voir remplir la mission que lui destinait son cousin de Bourgogne. Peu propre à lutter contre un adversaire aussi redoutable que l'était le roi de France, Charles d'Orléans fut repoussé froidement dès ses premières démonstrations ambitieuses.

En juin 1444 le duc et la duchesse d'Orléans se rendirent à Nancy, où le roi Charles VII tenait cour plénière. Parmi les personnages de distinction accourus à cette solennité chevaleresque, se trouvait un jeune gentilhomme qui avait servi le frère de Marie de Clèves en qualité d'écuyer pannetier, et que la duchesse avait connu à la cour de Bourgogne. L'auteur de la *Chronique de Lalain* raconte, en des termes fort curieux, les avances gracieuses que la duchesse fit alors au jeune écuyer et la conduite habilement platonique dans laquelle ce dernier

eut l'art de se renfermer en cette périlleuse occurrence (1).

Le duc d'Orléans, contraint de renoncer à jouer un grand rôle près de l'habile et défiant Charles VII, porta de l'autre côté des Alpes ses dernières velléités d'ambition. En 1447 il invoqua l'assistance de son puissant patron et allié le duc de Bourgogne, et, muni des secours qu'il en obtint, il se rendit dans le Milanais pour y revendiquer les droits qu'il tenait de sa mère, Valentine. Marie de Clèves accompagna et assista le duc dans ses tentatives. Mais en 1449, au retour de son voyage infructueux d'Italie, Charles d'Orléans, atteint par l'âge et les infirmités, dégoûté de la vie politique, pour laquelle il n'était point né, embrassa définitivement une existence calme, opulente, et embellie par les charmes de la littérature. Marie de Clèves suivit naturellement son époux dans cette phase nouvelle, et prit aux côtés du prince et du poëte un rang distingué, auquel elle était appelée par la conformité de ses goûts et de ses facultés. Des documents encore inédits ou peu connus nous permettront d'esquisser en raccourci le portrait physique et moral de cette princesse. Il existe à la Bibliothèque impériale un manuscrit (2), composé vers 1451 et marqué de la signature autographe de Marie de Clèves, qui présente au frontispice ses armes et son effigie, unies à celles de son mari. Le duc y paraît âgé d'environ soixante ans et la duchesse de trente-cinq. D'après cette miniature, exécutée par un pinceau habile et probablement très-fidèle, Marie était grande, blonde, pâle et de cette constitution lymphatique assez commune de tout temps chez les femmes nées dans les contrées rhénanes de la Belgique. Les libéralités de Philippe le Bon, augmentées de celles de Charles VII, avaient établi de bonne heure sur un pied de magnificence la petite cour du duc d'Orléans. Cette cour, parfois nomade, avait son siége principal au château de Blois. La suite ou maison particulière de la duchesse se composait d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles figuraient douze dames, demoiselles et femmes; trois pages, un trésorier, un maître d'hôtel, un aumônier; quatre charretiers ou cochers, quatre valets d'étable; deux folles, un fou, une naine; plusieurs médecins, chirurgiens, et astrologues; des secrétaires, clercs et calligraphes; des peintres, orfévres, couturiers, tapissiers; des tabourins, ménestrels, huissiers, etc., etc. Ce train ne fit que s'accroître lorsqu'en 1463, le duc Charles étant mort, Marie de Clèves devint duchesse douairière d'Orléans. Des détails très-circonstanciés, auxquels nous devons renvoyer le lecteur (3), font connaître le luxe d'habillements, de bijoux, de meubles, et les fantaisies de toutes espèces qu'alimentaient ses immenses revenus. Les goûts de la duchesse étaient ceux d'une dame *amoureuse*, pour employer une expression propre de l'époque, c'est-à-dire adonnée aux inclinations d'un cœur noble et tendre, ainsi qu'aux exercices réservés à l'aristocratie et aux occupations d'un esprit cultivé. Marie aimait beaucoup la chasse, et les comptes de sa dépense offrent des mentions et descriptions fréquentes de son équipage, de ses chevaux, de ses lévriers et de ses faucons de vénerie. Elle se montrait curieuse de toutes les nouveautés singulières, et même bizarres, qui parvenaient à sa connaissance. Il est juste d'ajouter que ses largesses s'exercèrent souvent d'une façon mieux entendue, en soulageant l'infortune, ou en répandant autour d'elle le bonheur et la prospérité. Marie de Clèves avait aussi un vif penchant pour la musique et les représentations dramatiques, telles qu'un art naissant pouvait les lui fournir. Parmi les peintres qu'elle entretenait au nombre de ses officiers ou qu'elle employait à l'occasion, nous distinguerons un artiste appelé *Piètre André* (Pietro Andrea), dont le nom indique assez l'origine italienne, et le célèbre Jean Fouquet, premier peintre calligraphe du roi Louis XI. La duchesse d'Orléans, selon l'usage de son temps, accueillait et élevait autour d'elle les enfants naturels de son frère Adolphe de Clèves et de ses proches, ou des officiers de sa cour. Elle leur accordait la même protection et la même sollicitude qu'à ses serviteurs les plus favorisés ou à ses parents légitimes. Elle trouva ces traditions établies dans la maison de son mari par Valentine de Milan, qui avait nourri avec une indulgente tendresse l'illustre bâtard de Dunois. Marie de Clèves emprunta de Valentine sa *devise* personnelle, qui consistait en un arrosoir ou *chantepleure*, versant des larmes avec ces mots : *plus ne m'est rien*. L'épouse de Charles d'Orléans se contenta d'y ajouter des *pensées*, et de joindre pour support à ses armes un *cygne*, en commémoration du *chevalier au cygne*, qu'une tradition chevaleresque célébrait comme ayant été le fondateur de la lignée des ducs de Clèves. A ces goûts, fort mondains, la duchesse alliait des pratiques de dévotion et des œuvres pies très-multipliées. Mais sa passion la plus noble et la plus mémorable est celle qui l'animait en faveur de la littérature. Marie de Clèves posséda depuis son mariage une bibliothèque à elle propre, et qu'elle ne cessa d'accroître jusqu'à la fin de sa carrière. Non contente de faire transcrire pour son usage personnel les œuvres de son mari, elle s'exerçait elle-même à composer des ballades et autres poésies. Deux de ces pièces qui nous sont restées portent, avec une teinte particulière de mélancolie, le reflet des qualités qui distinguent Charles d'Orléans, comme poëte, et montrent que l'élève marchait avec succès sur les traces

(1) Voy. la Chronique de Lalain, dans la collection du *Panthéon littéraire*, grand in-8°, 1842, pages 615 à 626.

(2) *La Passion de Jésus-Christ, translatée en françois ;* ms. 7296.

(3) Voir les archives de l'empire et les mss. de la Bibl. impér.

du maître. Le lecteur en pourra juger par le spécimen que nous allons reproduire :

Rondel par la duchesse d'Orléans.

En la forest de Longue attente
Entrée suis en une seute,
Dont oster je ne puis mon cœur,
Pourquoi je viz en grant douleur,
Par fortune qui me tourmente.
. . . . . .
Ay-je donc tort si me garmente
Plus que nulle qui soit vivante ?
Par Dieu, nenni ! Veu mon malheur :
Car ainsi m'aist mon Créateur,
Qu'il n'est peine que je ne sente,
En la forest de Longue attente (1) !

Marie fit en outre composer ou traduire par divers auteurs quelques ouvrages de littérature chevaleresque, tels que le roman du *Chevalier au cygne*, celui de *Troïle et Cressida*, et plusieurs autres. Elle entretenait aux universités d'Orléans et de Paris de jeunes clercs qui s'y instruisaient dans diverses connaissances, et ce fut elle qui fit don à l'université de Caen du premier local que possédèrent les *grandes écoles* de cette ville (2).

Devenue veuve, elle eut la tutelle et l'administration des biens de ses enfants, dont un porta la couronne royale sous le nom de Louis XII. Vers 1480, Marie de Clèves, duchesse douairière d'Orléans, de Milan et de Valois, comtesse de Blois, de Pavie et de Beaumont, dame d'Ast et de Coucy, épousa un simple gentilhomme artésien, beaucoup plus jeune qu'elle selon toute apparence, et nommé Jean de Rabodanges, seigneur de Boncourt, gouverneur et bailli de Saint-Omer. Elle fit faire des tapisseries sur lesquelles se voyaient des *rabots* et des *anges*, avec ces mots : *encores n'est-il que rabots d'anges*. Marie n'existait plus au mois de juillet 1487. Elle mourut à Chauny, en Picardie, et fut inhumée en l'église des Cordeliers de Blois, dont elle avait été la bienfaitrice, puis transférée dans la somptueuse chapelle d'Orléans, en l'église des Célestins de Paris. VALLET DE VIRIVILLE.

Archives de l'empire, comptes originaux ; regist. K, nos 270 et 771. — *Manuscrits de la Bibliothèque impériale ;* titres originaux : *Clèves, Orléans-Valois, Rabodanges.* — Manuscrit, fonds des Blancs-Manteaux, n° 49 ; *inventoire*, etc., du 6 juillet 1487. — Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, etc. ; 1825, in-8°, t. VII, p. 70. — Léon de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, etc. ; 1852, in-8°. — Aimé Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, etc. ; 1844, in-8°. — Wernher Teschenmacher ab Elverfeldt, *Annales Cliviæ, Julii*, etc ; Lipsiæ, 1721, in-folio, etc.

CLÈVES (*Marie* DE), princesse de Condé, la plus jeune des enfants de François Ier de Clèves, duc de Nevers, et de Marguerite de Bourbon-Vendôme, née en 1553, morte le 30 octobre 1574. Elle fut élevée par sa mère dans la religion calviniste. Elle portait le titre de marquise d'Isle, et parut à la cour sous le règne de Charles IX. Sa beauté fixa aussitôt tous les regards ; et les poëtes du temps la célébrèrent sous le nom de la *belle Marie*. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, éprouva pour elle un violent amour. La différence de religion, suivant quelques Mémoires, fut la seule cause qui l'empêcha de l'épouser. Quoi qu'il en soit, Marie de Clèves fut mariée en juillet 1572, à Henri, prince de Condé, son cousin germain. Peu de temps après arriva la Saint-Barthélemy, qui força le prince de Condé et sa femme à abjurer le calvinisme : c'était deux mois après la célébration de leur mariage. Marie abjura publiquement, dans l'église de Saint-Denis, le 3 octobre 1572, et fut félicitée de sa conversion par un bref du pape. Le duc d'Anjou avait d'abord été désolé du mariage de Marie de Clèves ; mais son désespoir dura peu, car son poëte favori, Desportes, dans une élégie, a mis en vers épiques l'aventure de la princesse de Condé, jeune femme de seize à dix-sept ans alors, mariée depuis quelques mois à peine, séduite, débauchée, presque enlevée par Marguerite de Valois, autre jeune femme de dix-neuf ans, au profit de son frère le duc d'Anjou. Il faut lire dans Desportes cette pièce, vraiment curieuse comme histoire des mœurs du temps. Les noms seuls sont changés, mais tout le détail y est. Desportes, cependant, laisse entièrement à la charge de Marie de Clèves (*Olympe*), la proposition d'aller au Louvre en compagnie de Marguerite de Valois (*Fleur de Lys*) et de la belle Mme de Sauves, visiter le duc d'Anjou (*Eurylas*), le duc de Guise (*Floridant*), et le gracieux Charry (*Nicée*), maître de camp des gardes, et compagnon d'Henri. Par un heureux hasard, les trois amies :

Sitôt qu'au vieux palais sans bruit furent entrées,
Des trois jeunes amants elles sont rencontrées.

Pendant le temps que Marguerite tient rigueur à Charry,

Les amants désireux et les deux autres dames
Entrent au paradis tant de fois souhaité,
Agréable séjour de leur félicité.

Ainsi, en ne tenant pas compte de l'exception obligée que Desportes fait en faveur de la sœur de son souverain, et l'on sait que Marguerite n'était pas femme à se contenter du rôle de *portière du paradis*, il demeure établi, par un document rédigé, selon toute apparence, par les ordres et sous la dictée des acteurs eux-mêmes, que le duc d'Anjou, avec le duc de Guise et Charry, d'une part, la princesse de Condé, Mme de Sauve et Marguerite de Valois, d'autre part, ont en commun,

. . . . . Savouré les mignardes caresses,
Les soupirs, les regards, les doux ravissements,
Et ces petits refus suivis d'embrassements,
Ces propos enflammés, ces agréables plaintes,
Ces désirables morts et ces colères feintes, etc., etc.,

dans une chambre du Louvre *à nuaux argentés*,

Où l'on voit à main droite une figure sainte
Du paradis heureux des amants fortunez
De leurs longues douleurs à la fin guerdonnez.

L'élection de Henri au trône de Pologne vint séparer les deux amants. Marie mourut en couches deux ans après. Henri III, qui venait de

(1) Aimé Champollion, *les Poesies de Charles d'Orléans ;* 1842, in-8° ; *Appendice*, pag. 409 ; voy. *ibidem*, un autre rondet : *l'habit le moine ne fait pas, etc.*.

(2) Expilly, au mot *Caen*.

succéder à Charles IX et était depuis un mois de retour de Pologne, en fut saisi d'une si vive douleur, qu'il resta enfermé plusieurs jours sans manger, dans un appartement tendu de noir, et ne reparut ensuite en public que couvert de vêtements de deuil parsemés de têtes de mort.

On trouve dans les *Œuvres* de Pasquier une complainte sur Marie de Clèves.

La Poplinière, *Histoire de France*, liv. XXIV, fol. 22. — De Thou, *Historia*, lib. L, p. 490. — D'Aubigné, *Mémoires*, t. II, p. 5. — Sismondi, *Histoire des Français*, XIX, p. 107 et 148. — A. Bussière, dans la *Revue de Paris*, 14 avril 1844.

* **CLEVESAAL** (*George*), musicien allemand, mort à Gœttingue, en 1725. Il était maître de quartier du collége de Gœttingue, et se faisait remarquer par sa belle voix. On a de lui : *Oratio de musicæ voluptate et commodo ejus insigni, in supremo electoralis pædagogii Gœttingensis auditorio*, IV *non. nov. anni* 1706 *habita, quo die auctoritate electorali cantor et collega rite renunciabatur ;* Gœttingue, 1707, in-4°.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CLEYER (*André*), médecin et botaniste allemand, né à Cassel, vivait au dix-septième siècle. Il se rendit à Batavia, dans l'île de Java, et devint premier médecin de la compagnie hollandaise des Indes. Il profita de son séjour dans ce pays pour enrichir la botanique d'un grand nombre d'observations, insérées dans les *Éphémérides de l'Académie impériale des Curieux de la nature*, dont il était membre, sous le nom de *Dioscoride*. Bien que Cleyer n'ait pas écrit de livre spécial sur la flore de Java, il n'en a pas moins jeté une vive lumière sur l'histoire de beaucoup de plantes et de drogues médicinales, parmi lesquelles on peut citer le genseng, le cachou et le gingembre. On regrette que la brièveté de ses descriptions les rende souvent insuffisantes, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de figures. Thunberg a donné à un genre de plantes le nom de *cleyera*, qui a été changé depuis en celui de *ternstrœmia*. Ce fut aussi à Batavia que Cleyer recueillit les matériaux des ouvrages qu'il publia sous les titres suivants : *Herbarium parvum sinias vocabulis insertis constans ;* Francfort, 1680, in-4° ; — *Clavis medica, ad Chinarum doctrinam de pulsibus ;* Francfort, 1680, in-4° ; — *Specimen medicinæ Sinicæ, sive opuscula medica ad mentem Sinensium ;* Francfort, 1682, in-4°. Les opuscules rassemblés dans cet ouvrage sont au nombre de six, savoir : *de Pulsibus, libri quatuor, e sinico translati* ; — *Tractatus de pulsibus ab erudito Europæo collecti ; — Fragmentum operis medici, ibidem ab erudito Europæo conscripti ; — Excerpta ex litteris eruditi Europæi in China ; — Schemata ad meliorem præcedentium intelligentiam ; — de Indiciis morborum ex linguæ coloribus et affectionibus*. Le *Specimen medicinæ Sinicæ*, orné de cent quarante-trois figures en taille-douce, « n'est autre chose dit la *Biographie médicale*, qu'une traduction des quatre livres chinois de Wang-cho-Ho, faite par Michel Boym, et que Cleyer publia sans y mettre le nom du traducteur, en y joignant quelques morceaux, traduits aussi du chinois, et probablement par le même jésuite. Cet ouvrage a servi de base à tous ceux qui ont essayé de nous faire connaître la grossière et empirique médecine des peuples soumis à la domination chinoise. »

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Biographie médicale.*

CLEYN (*François*), peintre d'histoire et paysagiste danois, natif de Rostock, mort en 1658. Il alla se perfectionner dans son art à Rome, et eut bientôt une réputation méritée. D'abord attaché à la cour de Christian IV, roi de Danemark, il fut ensuite appelé à celle de Jacques Ier, roi d'Angleterre, qui lui donna une pension de 100 liv. sterling. Il exécuta alors de remarquables dessins pour la fabrique de tapis de Morlack, et fit d'autres travaux, non moins distingués, pour quelques palais. Hollare et d'autres ont reproduit par la gravure plusieurs des productions de ce peintre.

On lui a attribué quelques-unes des œuvres de son fils Francis, qui peut-être peignait dans le même genre. Le père signait F.-C., et l'une de ses compositions, *les sept Arts libéraux*, de sept planches, est devenue très-rare.

Heinecke, *Dict.* — Nagler, *Neues Allg. Kunst.-Lexic.*

CLEYNAERTS ou **CLÉNARD** (*Nicolas*), philologue hollandais, né à Diest, le 5 décembre 1495, mort à Grenade, en 1542. Il professait à Louvain le grec et l'hébreu. Ayant résolu d'apprendre les langues orientales, il partit, en 1535, avec Jean Vasæus de Bruges, visita Guillaume Budée à Paris, puis passa en Espagne, où il enseigna les langues à l'université de Salamanque. Jean III, roi de Portugal, l'appela près de lui, et lui confia l'éducation de son frère don Henri. Le désir de se perfectionner dans les divers dialectes arabes donna à Cleynaerts la pensée d'aller en Afrique : il arriva à Fez le 4 mai 1540, et y fit de rapides progrès ; il mourut à son retour en Espagne. Il avait commencé une traduction du Coran, dont il se proposait de faire une réfutation en arabe. Il voulait ensuite faire répandre cet ouvrage dans tout l'Orient, espérant convertir ainsi beaucoup de mahométans au christianisme. Callenberg a publié à ce sujet un écrit intitulé : *Nic. Clenardi circa Muhamedorum ad Christum conversionem conata ;* Halle, 1742, in-8°. On a de Cleynaerts : *Tabula in grammaticam hebræam ;* Louvain, 1529, in-8° ; réimprimée avec des notes de Cinq-Arbres, Paris, 1564 ; — *Institutiones linguæ græcæ*, Louvain, 1530 ; réimprimées par Vossius en 1632 ; — *Meditationes græcanicæ* ; Louvain, 1531 ; — *Epistolarum libri duo ;* Louvain, 1550 (rare), et 1551, in-8° ; Hanovre, 1606, in-8°.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 903. — Le Mire, *de Scriptoribus sæculi XVI.* — N. Antonio, *Bibl. hisp.*, p. 46. — Baillet, *Jugements des savants*, 1685. — Moréri,

rand dictionnaire historique. — *Biographie générale es Belges.*

CLICHTOVE ou **CLICTHOUE** (*Josse*), en atin *Jodæus Clicthoveus*, théologien flamand, é à Nieuport, mort à Chartres, le 22 septembre 543. Il commença ses études à Louvain, et vint s terminer à Paris, au collége du cardinal Lenoine, sous Jacques Lefebvre d'Étaples. Il professa ensuite la philosophie au collége de Navarre, et se fit recevoir docteur le 3 décembre 506. Il fut ensuite nommé chanoine théologal à hartres. Il est un des premiers qui aient écrit ontre Luther ; il le fit avec érudition et solidité, ais sans aigreur. Son latin est plus pur que ceui des scolastiques de son temps. Érasme disait es ouvrages de Clicthoue : *Uberrimus rerum ptimarum fons*. Ses principaux ouvrages ont : *Anti-Lutherus;* Paris, 1523, et Cologne, 525, in-fol. L'auteur y combat l'esprit de réoïte que Luther établit sous l'apparence d'une berté évangélique. Il prend ensuite la défense de a célébration de la messe et des vœux monastiues, et soutient, contrairement à Luther, que tous s chrétiens ne sont pas prêtres ; — *de Bello et Pace, opusculum christianos principes ad sedandos bellorum tumultus et pacem componendam exhortans;* Paris, 1523, in-8° ; — *Introductio in terminos, in artium divisionem;* Paris, 1526, in-8° ; — *de Sacramento Eucharistiæ ;* Paris, 1526, in-8° ; — *Propugnaculum Ecclesiæ adversus Lutheranos;* Paris, 1526, n-fol. ; — *Introductorium astronomicum;* Venise, 1528, in-fol.

Sponde, *Annales.* — Valère André, *Bibliotheca belgica.* — Le Mire, *Elog. Belg.* — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* (seizième siècle). — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Girand, *Bibliothèque sacree.*

CLEYTON. *Voy.* CLAYTON.

* **CLICQUET** (*Paul*), charpentier-ingénieur, né à Paris, vivait en 1690. Il inventa et construisit les machines qui ont servi à amener, monter et mettre en place les deux énormes pierres qui composent la cymaise du fronton de la principale porte de la colonnade du Louvre. Ces pierres, ayant chacune 54 pieds de long sur 8 de large, et seulement 18 pouces d'épaisseur, exigèrent beaucoup de précautions. Clicquet déploya un grand talent pour en opérer le transport et la pose. Les machines dont il s'est servi sont décrites et gravées dans la dernière édition de *Vitruve*, traduction de Perrault ; Paris, 1768, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

* **CLICQUOT** (*François-Henri*), l'un des plus habiles facteurs d'orgues qu'il y ait eu en France au dix-huitième siècle, naquit à Paris, en 1728, et mourut dans la même ville, en 1791. On lui doit l'introduction dans l'orgue du jeu de hautbois et de notables améliorations dans les diverses parties du mécanisme de l'instrument. Il abolit les claviers défectifs, et voulut que les gammes chromatiques fussent complètes au clavier des pédales ainsi qu'aux claviers des mains. Son talent consistait principalement à donner aux jeux de l'orgue une bonne qualité de son et une harmonie convenable ; mais ses instruments ont le défaut commun, aux anciennes orgues françaises, d'être trop chargés de jeux d'anches de grandes dimensions et de n'être pas assez variés dans les jeux de récit ; cependant, on trouve dans les orgues de Clicquot qui subsistent encore une certaine qualité de son difficile à obtenir aujourd'hui, malgré l'amélioration de beaucoup de procédés. Le premier orgue important construit par ce facteur fut celui de Saint-Gervais, achevé en 1760. Clicquot prit ensuite Dallery pour associé, et fit avec lui les orgues de Notre-Dame, de Saint-Nicolas des Champs, de Saint-Méry, de la Sainte-Chapelle et de la Chapelle du roi, à Versailles. Plus tard il rompit son association avec Dallery, et entreprit seul la construction du bel orgue de Saint-Sulpice ; ce majestueux instrument est le plus considérable de tous ceux qui sont sortis des ateliers de Clicquot.

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — A. de La Fage, *Rapport sur l'orgue de l'église royale de Saint-Denis;* Paris, 1846.

CLICQUOT de BLERVACHE (*Simon*), économiste français, né à Reims, le 7 mai 1723, mort le 31 juillet 1796. Il fut élu procureur syndic de sa ville natale en 1760, et nommé en 1765 inspecteur général du commerce. En 1778 il fut admis à l'Académie d'Amiens, et en 1788 à la Société d'agriculture de Paris. L'ordre de Saint-Michel lui avait été accordé. On a de lui : *Dissertation sur l'effet que produit le taux de l'intérêt de l'argent sur l'agriculture et le commerce ;* Amiens, 1755, in-8° : cette *Dissertation* obtint un prix à l'Académie d'Amiens ; — *Dissertation sur l'état du commerce en France, depuis Hugues Capet jusqu'à François Ier ;* Amiens, 1756, in-8° (couronnée par la même académie) ; — *Mémoire sur les corps de métiers ;* Amiens, 1757, in-8° (couronné par la même académie), réimprimé sous le pseudonyme de *Delisle ;* La Haye (Amiens), 1758, in-8° : cet ouvrage est rempli de vérités utiles et de vues judicieuses ; l'abbé Coyer y puisa son roman *Chinki ;* — *Considérations sur le commerce, et en particulier sur les compagnies, sociétés et maîtrises*, en collaboration avec M. de Gournay ; Amsterdam, 1758, in-12 ; — *Discours sur les avantages et les inconvénients du commerce extérieur ;* Paris, 1778, in-8° ; — *Mémoire sur les moyens d'améliorer en France la condition des laboureurs, des journaliers*, etc. ; Paris et Chambéry, 1783, 2 vol. in-8° : cet ouvrage, couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne, a été réimprimé, sous le titre de *l'Ami du cultivateur, par un Savoyard ;* Chambéry, 1789, 2 vol. in-8° ; — *Mémoire sur la possibilité et l'utilité d'améliorer les laines dans la province de Champagne ;* Paris, 1787, in-8° ; — *Considérations sur le traité de commerce du*

26 *septembre* 1786 *entre la France et la Grande-Bretagne*; Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire sur l'état du commerce intérieur et extérieur de la France, depuis la première croisade jusqu'à Louis XII*; Paris, 1790, in-8° (couronné en 1789, par l'Académie des inscriptions). Clicquot de Blervache a laissé en manuscrits: *Sur la navigation de la Vesle*, mémoire présenté à Turgot, en 1775; — *Essai sur le commerce du Levant*; — *Sur la droiture du cœur, aussi nécessaire que la justesse de l'esprit dans la recherche de la vérité*; — *Éloge de Sully*; — plusieurs *Mémoires* sur le commerce; des *Notes* littéraires, un *Recueil* de poësies, etc., etc.

Fréron, *Année littéraire*, 1775, I, 250. — Quérard, *la France littéraire*.

CLIDÈME (Κλείδημος), et non **CLITODÈME**, historien attique, vivait vers 470 avant J.-C. Voici, d'après Athénée, la liste de ses ouvrages: Ἐξηγητικός: c'était probablement un traité en vers sur les rites et les cérémonies religieuses; — Ἀτθίς: c'était une description et une histoire de l'Attique; — Πρωτογονία, ouvrage sur les antiquités du même pays; — Νόστοι: Athénée emprunte au huitième livre de ce dernier ouvrage un passage relatif à la restauration de Pisistrate et au mariage d'Hipparche avec Phya.

Athénée, XII; — Plutarque, *Aristide*. — Vossius, *de Historicis græcis*.

CLIEU ou **DECLIEU** (*Gabriel* DE), marin français, célèbre pour avoir introduit la culture du cafier dans les Antilles, né en Normandie, en 1686, mort près de Dieppe, le 29 novembre 1774. Il entra dans la marine royale, parvint au grade de capitaine de vaisseau, et fut nommé, en 1723, lieutenant de roi à la Martinique. Le fait le plus remarquable de son administration fut l'introduction du café dans cette île. Clieu a raconté lui-même, dans une lettre au rédacteur de *l'Année littéraire*, comment il transporta d'Europe en Amérique la plante précieuse qui allait devenir une des branches les plus considérables du revenu des Antilles. Voici un extrait de cette lettre, fort intéressante: « J'étais en 1720 capitaine d'infanterie à la Martinique. Des affaires personnelles me rappelèrent en France dans la même année; mais, plus occupé du bien public que de mes propres intérêts, sans être découragé par le peu de succès des tentatives qu'on avait faites depuis quarante ans pour introduire et naturaliser le café dans nos îles, je fis de nouvelles démarches pour en obtenir un pied au Jardin du roi: elles furent longtemps infructueuses. Je revins plusieurs fois à la charge sans me rebuter; enfin, la réussite couronna ma constance..... Il est inutile d'entrer dans le détail des soins infinis qu'il me fallut donner à cette plante délicate pendant une longue traversée, et de la peine que j'eus à la sauver des mains d'un homme bassement jaloux du bonheur que j'allais goûter d'être utile à ma patrie, et qui, n'ayant pu parvenir à m'enlever ce pied de café, en arracha une branche; je ne puis cependant m'empêcher de dire que l'eau devenant rare dans le vaisseau qui me portait, et n'étant distribuée à chacun qu'avec mesure, je partageai avec ma plante chérie le peu qu'on m'en donna. Je fus à peine débarqué à la Martinique, que je plantai dans un terrain convenable et préparé cet arbuste précieux, qui m'était encore devenu plus cher par les dangers qu'il avait courus et par les soins qu'il m'avait coûtés. Au bout de dix-huit ou vingt mois, j'eus une récolte très-abondante; les fèves en furent distribuées aux maisons religieuses et à divers habitants qui connaissaient le prix de cette production et pressentaient combien elle devait les enrichir; elle s'étendit de proche en proche; je continuai à distribuer les fruits des jeunes plants qui croissaient à l'ombre du père commun. La Guadeloupe et Saint-Domingue en furent bientôt abondamment pourvues..... Cette nouvelle production se multipliait partout. Mais ce qui en rendit les progrès plus rapides à la Martinique, ce fut la mortalité qui frappa tous les cacaotiers, sans exception..... Ce qu'on appelle les petits habitants, au nombre de cinq à six mille, absolument dépourvus par là d'une denrée territoriale presque la seule qu'ils eussent à échanger contre celles de France, ne trouvèrent de ressource que dans la culture du café, à laquelle ils se livrèrent exclusivement, avec un succès qui passa leurs espérances, et qui répara bientôt leurs pertes. L'île se trouva couverte en trois ans d'autant de milliers de cafiers qu'elle avait eu de cacaotiers. Voilà la vraie marche de l'introduction du café dans les Iles sous le Vent; c'est une source inépuisable de richesses pour les quatre cinquièmes de leurs habitants. »

Les colons de Saint-Domingue proposèrent à plusieurs reprises d'élever un monument à ce généreux marin; mais ce projet n'a pas eu de suite. Clieu est peut-être l'homme auquel les colonies françaises doivent le plus de reconnaissance. Il fut gouverneur de la Guadeloupe, et se distingua, en 1759, lors du bombardement du Hâvre.

Guilbert; *Mémoires biographiques*, etc.

CLIFFORD (*George*), troisième comte de Cumberland, aventurier anglais, né à Brougham Castle (Westmoreland), le 8 août 1558, mort à Londres, le 30 octobre 1605. Il montra de bonne heure un goût décidé pour la marine, et se prépara à suivre cette carrière par l'étude des mathématiques et de la navigation. Beau, bien fait, excellent dans les exercices chevaleresques, il ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de la reine Élisabeth, qui dans les tournois et carrousels le choisit souvent pour son chevalier. Un jour elle lui donna son gant; Clifford le fit garnir de pierreries, et depuis le porta à son chapeau. En 1586, comme pair d'Angleterre, il prit part à l'arrêt inique qui fit monter la reine Marie Stuart sur l'échafaud. Le 17 août de la même année, Clifford partit de Plymouth avec

trois bâtiments armés à ses frais, dans l'intention de dévaster les établissements espagnols de la mer du Sud; il croisa sur les côtes de l'Amérique septentrionale, pilla ou rançonna tous les navires qu'il put joindre, sans distinction de pavillon, et revint en Angleterre avec un butin énorme. Il fit ainsi plusieurs courses plus ou moins heureuses. En 1588, Clifford fut un des premiers à offrir son bras et sa fortune à la reine, menacée par les formidables armements de Philippe II. Il se distingua par son intrépidité dans les combats livrés à la fameuse flotte espagnole *l'Armada*. Élisabeth fut si satisfaite des services de son favori, qu'elle lui donna un des meilleurs vaisseaux de la marine anglaise, *le Lion d'Or*. Clifford équipa splendidement ce bâtiment, et partit en croisière avec un grand nombre de gentilshommes anglais. L'événement ne répondit point à leur attente. Le mauvais temps et les vents contraires les arrêtèrent longtemps. Clifford ne retira cette fois d'autre dédommagement de ses considérables dépenses que le produit du pillage d'un navire marchand dunkerquois, *le Lièvre*, en destination d'Espagne. Assailli peu après par une violente tempête, qui le força à sacrifier sa mature, il se hâta de gagner l'Angleterre. Ce mauvais succès ne fit que l'exciter, et le 15 juin 1589 il sortit de Plymouth avec quatre navires bien armés. Il avait à son bord Édouard Wrigth, mathématicien distingué, chargé par la reine de dresser la relation de cette nouvelle expédition, dirigée contre les Açores. Après avoir rançonné successivement trois navires français venant de Terre-Neuve, onze bâtiments transéates, trois vaisseaux espagnols et neuf portugais, Clifford, rallié par deux navires de guerre anglais, s'empara de Sayal, peuplé de vingt-deux mille habitants, dont il tira d'importantes contributions. Il fit encore quelques prises, puis mit le cap sur l'Angleterre, où il n'arriva qu'après avoir été forcé de relâcher en Irlande et couru les plus grands dangers. Le nombre des expéditions semblables que fit Clifford s'élève à onze. « Quelques éloges qu'on doive, dit le baron de Walkenaër, donner à la valeur et à la générosité du comte de Cumberland, il est fâcheux pour sa gloire que ses voyages ne puissent porter que le nom de pirateries et de brigandages. » En effet Clifford s'inquiétait peu de la nationalité du navire qu'il attaquait et de la couleur de son pavillon. Il n'en était pas moins à son retour gracieusement accueilli par sa royale maîtresse, qui le créa en 1601 chevalier de la Jarretière. La même année, Clifford fut l'un des lords chargés d'agir contre le comte d'Essex, cet autre favori d'Élisabeth. Clifford dépensa le produit de ses captures en fêtes offertes à la reine, courses de chevaux, spectacles publics, prodigalités de toutes espèces. Il ne lui restait presque rien de ses immenses richesses lorsqu'il mourut, jeune encore.

ALFRED DE LACAZE.

Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, II, 284. — Walkenaër, *Voyages en Afrique*. — Pennant, *Tour in Scotland*.

CLIFFORD (*Anne*), fille du précédent, née à Skiptoncastle, dans le Craven, le 30 janvier 1589, morte en 1676. Héritière des immenses domaines de la famille Clifford Cumberland, elle épousa d'abord Richard, lord Buckhurst, depuis comte de Dorset, et ensuite Philippe Herbert, comte de Pembroke et Montgomery, dont elle n'eut pas d'enfants. Elle avait eu de son premier mariage trois garçons, qui moururent jeunes, et deux filles. Cette dame écrivit des Mémoires sur son premier mari, Richard, comte de Dorset, sur elle-même et sur ses enfants. Ces deux ouvrages sont restés manuscrits. Dans le cours de sa vie, elle bâtit deux hôpitaux, et érigea ou restaura sept églises. Elle éleva aussi deux monuments aux poëtes Spencer et Daniel, dont le dernier avait été son maître. Elle est surtout connue aujourd'hui par une lettre publiée par lord Orford dans le n° 14 du *Monde* (*World*), et adressée à sir Joseph Williamson, secrétaire d'État sous Charles II. Ce ministre l'ayant invitée à faire nommer le candidat du gouvernement dans le bourg d'Appleby, dont elle disposait, elle lui répondit par ces paroles, assez laconiques et assez curieuses pour que nous les reproduisions textuellement : *I have been bullied by an usurper, I have been neglected by a court; but I will not be dictated by a subject: your man shan't stand.*

ANNE DORSET, PEMBROKE AND MONTGOMERY.

(J'ai été vexée par un usurpateur, j'ai été négligée par une cour; mais je ne me laisserai pas commander par un sujet : votre homme n'aura pas mon appui).

Biographia britannica.

* **CLIFFORD** (*Jacques*), chapelain et musicien anglais, né à Oxford, mort à Londres, en 1700. Il fut d'abord enfant de chœur au collége de la Madelaine, puis devint chapelain de Saint-Paul de Londres. On a de lui : *Collection of divine services and anthems usually sung in His Majesty's chapell and in all the cathedral and collegiate choirs of England and Ireland;* Londres, 1664, in-12. On y trouve des détails curieux sur la musique d'Angleterre et des instructions pour les organistes.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CLIFFORD** (*Martin*), théologien anglais, de l'ordre des Chartreux, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut prieur de son ordre. On lui a souvent donné, par erreur, le prénom de *Matthieu*. On a de lui : *Treatise on human reason;* Londres, 1674. Il prit part aussi à la publication intitulée : *Rehearsal.*

Granger, *Biog. hist.*

CLIFFORD (*Thomas*), homme d'État anglais, né en 1630, mort en 1673. Dans sa jeunesse il voyagea sur le continent, et embrassa probablement la religion catholique. Élu en 1660 membre du parlement de la restauration, il se montra un des plus ardents défenseurs des prérogatives

royales. Créé baronet, il s'attacha particulièrement au duc d'York, et le suivit dans ses campagnes maritimes contre les Hollandais en 1665 et 1666. A son retour, il entra au conseil privé. Tour à tour contrôleur du palais, trésorier de la maison du roi, commissaire de la trésorerie, il fit partie du fameux cabinet si connu sous le nom de Cabale (*Cabal*). « Sir Thomas Clifford, dit M. Macaulay, y était membre de la commission de la trésorerie, et s'était fort distingué dans la chambre des communes; c'était le plus respectable de tous les membres de la cabale. A un caractère ardent et impérieux il joignait au moins un sentiment profond de ses devoirs et de son honneur, bien qu'il donnât à ces mots une fausse interprétation. » Tout en étant le plus honnête des membres de la *Cabale*, ce qui d'ailleurs ne supposait pas une bien grande moralité, Clifford conseilla cependant la suspension des payements de l'échiquier, mesure frauduleuse, qui déshonora le règne de Charles II, et amena la chute de la Cabale, en excitant au plus haut point l'indignation publique. Clifford fut récompensé de cette coupable faiblesse par la dignité de pair, avec le titre de lord Clifford de Chudleigh, en 1672, et la charge de lord grand-trésorier, le 26 novembre de la même année. En 1673 les communes forcèrent Charles II à donner sa sanction à une loi célèbre, qui fut exécutée jusqu'au règne de George IV. Cette loi, connue sous le nom d'acte du *Test*, ordonnait que toute personne remplissant une charge civile ou militaire prêterait le serment de suprématie, souscrirait une déclaration contre la transsubstantiation, et recevrait publiquement le sacrement selon les rites de l'Église anglicane. A la suite de cette loi, le duc d'York se trouva dans la nécessité d'abandonner sa haute position de lord grand-amiral. Clifford eut le courage de ne pas cacher ses croyances religieuses. Refusant de prêter le nouveau serment, il déposa la *verge blanche* de lord grand-trésorier, et se retira à sa maison de campagne, où il mourut, au bout de quelques mois.

Debrett, *Peerage*. — Macaulay, *Hist. d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*, trad. de M. Jules de Peyronnet.

CLIFFORD (*Arthur*), jurisconsulte et littérateur anglais, mort à Winchester, le 16 janvier 1830. Après ses études de droit, il passa quelques années sur le continent, et à son retour il vécut indépendant, mais occupé d'utiles travaux littéraires. Ses principaux ouvrages sont : *Portefeuille et correspondance officielle de sir Ralph Sadler*, en anglais; Londres, 1809; — *Poésies de Tixall*, avec notes; Londres, 1813, in-4°. C'est à Tixall qu'habitait la famille de Clifford; — *Carmen seculare*, ode en commémoration du centième anniversaire de l'avénement de la maison de Hanovre au trône britannique; Londres, 1814, in-8°.

Rose, *New biographical dictionary*.

CLIFFORT, et non **CLIFFORD**, botaniste hollandais, natif d'Amsterdam, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Quoique jurisconsulte, il aimait la botanique, que sa fortune lui permettait de cultiver à loisir. Il fut un des directeurs de la compagnie hollandaise des Indes orientales. Ayant établi sur une de ses terres à Hartecamp, entre Harlem et Amsterdam, un jardin botanique, unique en son genre à cette époque, une ménagerie et un muséum, il confia, sur la recommandation de Boerhaave, la direction de ces rares collections à Linné, qui s'acquitta avec zèle de cet emploi de 1736 à 1738, et récompensa l'opulent Hollandais en appelant *cliffortia* un genre de plantes de la famille des rosacées. Clifford fit aussi les frais de l'ouvrage de Linné intitulé : *Hortus Cliffortianus;* Amsterdam, 1737, in-fol. Linné dédia le livre à son protecteur. Il eut une vertu que n'ont pas toujours les protégés : la reconnaissance. Dans son épitre dédicatoire et dans la préface en date du 30 juillet 1737, il exalte, dans un style qui n'ote rien à la dignité de l'écrivain, la magnanimité de Clifford.

Linné, *Hortus Cliffortianus*. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclopædie*.

CLIFTON (*François*), médecin anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Reçu docteur à Leyde en 1724, il vint ensuite pratiquer la médecine à Londres, où il fut agrégé à la Société royale et au Collége des médecins. C'est là tout ce que l'on sait de sa vie. Nous possédons de lui les ouvrages suivants : *Dissertatio de Variolis;* Leyde, 1724, in-4°; — *the State of physick ancient and modern;* Londres, 1732, in-8°; trad. en français par l'abbé Desfontaines, Paris, 1742, in-8° : « C'est, dit la *Biographie médicale*, un ouvrage médiocre, rempli de lacunes, d'erreurs et d'assertions hasardées. Moins patriote que les Anglais n'ont coutume de l'être, il cherche à dépouiller Newton de la gloire d'avoir découvert le système de l'attraction, pour en reporter tout l'honneur à Hippocrate. Il essaye de prouver que l'anatomie est inutile au médecin, ce qui suffit pour donner une idée de son *génie* médical. Il déclame aussi contre tous les systèmes, et cependant il finit par se déclarer partisan du boerhaavisme, c'est-à-dire de celui peut-être qui a le plus nui aux progrès de la physiologie; » — *Hippocrates, upon Air, water and situation;* Londres, 1734, in-8° : c'est une traduction en anglais du traité d'Hippocrate *Sur l'air, l'eau et les cieux; des epidémies et du pronostic dans les maladies aiguës*, traduction à laquelle il a joint celle de la description de la peste d'Athènes par Thucydide.

Biog. médicale.

* **CLIFTON** (*Jean-Charles*), compositeur anglais, né à Londres, en 1781. Il fit ses premières études musicales sous la direction de Bellamy, puis de Charles Wesley. Refusant la car-

rière du commerce, que suivait son père, il s'établit à Bath, professeur de musique; en 1802 il alla à Dublin, d'où il revint à Londres en 1816, après avoir inventé une machine qu'il appelait *Eidomusicon*, laquelle était destinée à être attachée au piano pour écrire les improvisations. On a de lui plusieurs compositions pour le piano, imprimées à Dublin; — une *Notice biographique sur Jean Stevenson, musicien*, insérée dans la *Revue littéraire* de Dublin; — *Edwin*, opéra, théâtre de Crow-Street; Dublin, 1815; — *Théorie simplifiée de l'harmonie;* Dublin.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CLIGNETT (*Jacques-Arnaud*), érudit hollandais, mort le 30 décembre 1828. Il fut conseiller à la haute cour de La Haye et membre de l'Institut des Pays-Bas. Versé dans l'ancienne langue de son pays, il se livra à des travaux analogues à ceux de Grimm pour les sources germaniques; il essaya, par exemple, de démontrer les rapports qui existent entre le bas-saxon et le hollandais ou flamand. On a de lui une savante préface à la *Theutonista*, vocabulaire latin-bas-saxon et bas-saxon-latin; Cologne, 1477, in-fol.; — *Bijdragen tot de onde Neerlandsche Letterkunde* (Recueil d'ancienne littérature néerlandaise); La Haye, 1819, in-8°. On y trouve des fables portant le nom d'Ésope et un poëme de Guillaume van Hillegaersberch.

Archives pour servir à l'hist. des Pays-Bas.

CLIMAQUE (Saint *Jean*) (Ἰωάννης ὁ Κλίμακος), surnommé *le Scolastique* (Ὁ Σχολαστικός), l'un des Pères de l'Église grecque, vivait dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. Son véritable nom était *Jean;* il fut surnommé *Climaque* à cause d'un de ses ouvrages, intitulé Κλίμαξ (*l'Échelle*). Il prit les ordres, et bien que son éducation le disposât à vivre avec des personnes instruites, il passa quarante ans parmi des moines grossiers et illettrés. Élu abbé du couvent du mont Sinaï, il y mourut, à l'âge d'environ cent ans, le 30 du mois de mars de l'année 606, à ce que l'on croit, car cette date est fort douteuse. On a de saint Jean Climaque les ouvrages suivants : *Scala Paradisi* (Κλίμαξ). Ce livre, adressé à Jean, abbé de Raithu, est divisé en trente chapitres, et traite des moyens d'atteindre le plus haut degré possible de perfection religieuse. Il a été traduit en latin par Ambroise le Camaldule; Venise, 1531; ibid., 1569; Cologne, 1583; ibid., 1593, avec un commentaire de Denys, moine cartésien; ibid., 1601, in-8°. Le texte grec, accompagné d'une traduction latine, et les scolies d'Élias, archevêque de Crète, fut publié avec l'ouvrage de Climaque cité plus bas, par Matthieu Rader; Paris, 1633, in-fol. Il est aussi contenu, ainsi que les scolies d'Élias, dans les diverses *Bibliothecæ Patrum.* Dans plusieurs manuscrits, ce livre est intitulé: Πλάκες Πνευματικαί, ou *Tables spirituelles;* — *Liber ad Pastorem*, traduit aussi en latin par Ambroise le Camaldule; le texte grec et la traduction latine ont été imprimés dans la *Scala Paradisi*, et les scolies d'Élias, dans l'édition de Rader citée plus haut; Paris, 1633, in-fol. Ces deux ouvrages de Climaque ont été traduits en grec moderne, et publiés par Maximus Margunius, évêque de Cérigo; Venise, 1590.

La vie de saint Jean Climaque, écrite par un moine nommé Daniel, se trouve dans la *Bibliotheca Patrum maxima*, dans les *Acta sanctorum*, au 30 mars, dans les diverses éditions des œuvres du saint, et dans les *Johannis Climaci, Johannis Damasceni et Johannis Eleemosynarii Vitæ*, par le P. Jean Vicart, jésuite; Tournay, 1664, in-4°. La *Scala Paradisi* a été traduite en français par Arnauld d'Andilly, sous le titre d'*Échelle sainte;* Paris, 1688, in-12. Cette traduction est précédée d'une vie du saint par Le Maistre de Sacy.

Fabricius, *Bibl. græc.*, IX. — Cave, *Hist. lit.*, vol. I. — Hamberger, *Zuverlässige Nachrichten von Gelehrten Männern*, vol. III.

CLIMENT (*Joseph*), évêque espagnol, né à Castellon de la Plana (Valence), mort, dans la même ville, le 25 novembre 1781. Il fit ses études dans sa ville natale, et y fut reçu docteur en théologie. Il y fut nommé ensuite successivement professeur de philosophie à l'université, curé et théologal de la cathédrale. En 1766 il fut appelé à l'évêché de Barcelone. Dénoncé comme ayant fait l'éloge de l'église d'Utrecht, dans une de ses *Instructions pastorales*, Climent fut justifié, sur l'avis d'une commission ecclésiastique. En 1773 il calma à Barcelone une sédition causée par une loi rendant la milice applicable à la Catalogne. Son influence dans son diocèse le rendit suspect à la cour, qui voulut l'envoyer à Malaga. Il refusa, et donna sa démission en 1775. Il a traduit en espagnol les *Mœurs des Israélites et des Chrétiens* de l'abbé Fleury, et publié les *Instructions sur le mariage*, de Le Tourneur, traduites par la comtesse de Montijo. Climent a laissé aussi des *Instructions pastorales*, telles que celles *Sur le renouvellement des études ecclésiastiques; Sur le jubilé;* et *Sur la théorie et la pratique de l'éloquence chrétienne.*

N. Antonio, *Bibl. hisp. nova.*

***CLINCH** (*Guillaume*), médecin anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Rufus Hephesius, de Vesicæ renumque morbis, de purgantibus medicamentis, etc., græce et latine, et dissertatio de auctore et ejus scriptis;* Londres, 1726, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

***CLINCHAMP** (*Gervais Giancolet* DE), cardinal français, né dans la première moitié du treizième siècle, mort à Rome, de la peste, en 1287. Il était fils d'Odon de Clinchamp, sieur de Groëstel, et de Jacqueline de Lavardin. Dès qu'un personnage d'une aussi noble origine se destinait à l'église, il ne pouvait manquer d'y faire une grande fortune. Tour à tour archidiacre

du Mans, chanoine et doyen de Notre-Dame de Paris, Gervais de Clinchamp fut nommé cardinal, au titre de Saint-Silvestre et de Saint-Martin des Montagnes, le 12 avril 1281. Simon de Brion, qui venait de succéder à Nicolas III sur le siége pontifical, avait autrefois rempli les fonctions de trésorier à Saint-Martin de Tours, et Gervais de Clinchamp était alors son grand ami, le compagnon de ses études, peut-être le confident de ses lointaines espérances. Villani, Mariana, Ciaconius et beaucoup d'autres historiens nous représentent, en l'année 1284, le cardinal Gervais, dit *Giancolet*, prêchant une croisade contre don Pedro d'Aragon, à la suite des Vêpres Siciliennes. Mais ils se trompent : cette croisade fut prêchée par le cardinal Jean Cholet. Gervais de Clinchamp n'en fut pas moins de son temps un personnage très-considérable, exerçant une grande influence sur toutes les affaires. Il n'a laissé que deux lettres, l'une imprimée dans le *Speculum Carmelitanum*, t. I, p. 89, l'autre dans le *Bullarium Carmelitanum*. Ces lettres n'offrent pas beaucoup d'intérêt. B. HAURÉAU.

Frizon, *Gallia purpurata*. — Fr. Duchesne, *Hist. des cardinaux français*, t. I.— Lajard, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XX. — B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t. II.

**CLINCHAMP (*François-Étienne-Victor* DE), peintre et écrivain français, né à Toulon (Var), en 1787, issu d'une des plus anciennes familles de la noblesse de Normandie. Son père, qui le destinait à la marine, lui fit apprendre les mathématiques; mais sa santé, trop faible, et son goût prononcé pour les beaux-arts, lui firent renoncer à cette carrière; il vint à Paris, et suivit les ateliers de Barbier l'aîné, de Peyron et surtout de Girodet, se livrant avec ardeur à la peinture et aux connaissances qui s'y rattachent. Il retourna à Toulon, où un grand nombre de sujets religieux et historiques sortirent de ses pinceaux, entre autres : *la Guérison du paralytique; — les Fils de Zébédée; — la Mort de Phocion; — le Baptême de saint Mandrier*, etc. La plupart de ces tableaux parurent aux expositions du Louvre. Il dota l'art du dessin d'un instrument appelé *hyalographe*, destiné à dessiner la perspective, et qu'il présenta en 1822 à la Société d'encouragement avec un procédé pour tirer des épreuves de dessins exécutés sur verre. Ses connaissances en mécanique lui firent inventer encore d'autres instruments utiles, tels que l'*angulomètre*, destiné à mesurer le périmètre d'un lieu sans avoir aucune notion mathématique, et le *noctographe*, imaginé pour permettre d'écrire aux personnes accidentellement privées de la vue. En 1820, M. de Clinchamp publia des *Éléments de perspective linéaire et aérienne, à l'usage des personnes qui s'occupent de paysage;* in-8°, avec 5 planches. En 1826 parut son *Nouveau traité de la perspective des ombres et des reflets;* in-8°. En 1840 il publia un *Cours complet de perspective linéaire et aérienne*, en 2 vol. in-4°. On doit encore à M. de Clinchamp un volume de *fables;* — un recueil de 50 *Facéties ou parades de société*. — *Rodolphe de Vart; Christine à Fontainebleau*, drames en cinq actes et quelques autres pièces de théâtre; enfin, plusieurs mémoires sur les arts, et tout récemment un grand ouvrage sur la peinture, ayant pour titre : *l'Idiome de la peinture, ou le panlexique de l'atelier*, contenant tout ce qui peut se rattacher à l'esthétique ainsi qu'à la pratique de l'art de peindre.

GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers.

*CLING (*Conrad*), en latin Clingius, franciscain et théologien allemand, vivait en 1550. Il était de l'ordre des frères Mineurs et prédicateur à Erfurt. On a de lui : *Locorum communium sacræ theologiæ sylva;* Cologne, 1552, et Paris, 1553; — *de Securitate conscientiæ;* Cologne, 1563; — *Cathéchisme romain*, en 4 livres; Cologne, 1570.

Le Mire, *Scriptores sæculi XVI*. — Jean de Saint-Antoine, *Bibliotheca univers. Franciscorum*, I, 275; — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (seizième siècle), p. 1164. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Girand, *Bibliothèque sacree*.

CLINIAS (Κλεινίας), père d'Alcibiade, mort en 447 avant J.-C. Il épousa Dinomaque, fille de Mégaclès, et eut de ce mariage le fameux Alcibiade. Il combattit vaillamment à la bataille d'Artemisium, sur une trirème équipée à ses frais, et fut tué à la bataille de Coronée, où les Athéniens furent défaits par les Béotiens et les Eubéens exilés. Un de ses fils, portant le même nom que lui, se fit remarquer par un manque absolu d'intelligence, et devint même fou, au témoignage de Platon.

Hérodote, VIII, 17. — Plutarque, *Alcibiades*. — Thucydide, I, 113. — Platon, *Protagoras*.

CLINIAS, philosophe pythagoricien, vivait vers 400 avant J.-C. Né à Tarente, il fut le contemporain et l'ami de Platon; on sait, par une assertion, fort hasardée il est vrai, de Diogène Laerce, que Platon, ayant voulu brûler tous les écrits de Démocrite qu'il avait pu rassembler, en fut empêché par Amyclas et Clinias. Celui-ci, dans la pratique, était un vrai pythagoricien. Quand il se sentait irrité, il avait l'habitude de jouer de la harpe pour calmer sa colère. Instruit qu'un philosophe pythagoricien, qu'il ne connaissait pas d'ailleurs, Prorus de Cyrène, venait d'être ruiné par les troubles civils de cette ville, il partit pour Cyrène, racheta les biens de Prorus, et les lui rendit.

Quelques fragments de ses écrits conservés par Stobée figurent dans les éditions de ce dernier auteur publiées par Canter, par Gale, par Schow et plus récemment par Gaisford, 1822. Orelli les a insérés, en y joignant les notes *variorum*, dans les *Opuscula Græcorum veterum sententiosa;* Leipzig, 1821, t. II, p. 702.

Jamblique, *Vit. Pyth.*, 27, 31, 33. — Élien, *Var. hist.*, XIV, 23, — Athénée, XIV. — Diodore, *Frâgm.*, X. — Fabricius, *Bibl. græc.*

***CLINOMAQUE.** L'un des philosophes de l'école de Mégare, fondée par Euclide, né à Thurium, dans la Lucanie, contrée de l'Italie méridionale. On peut estimer approximativement que l'existence de ce philosophe fut comprise entre les olympiades LXXXXV et CXI (400-336 av. J.-C.), et qu'il fut un des disciples qui suivirent l'enseignement mégarique d'abord dans les dernières années d'Euclide, puis sous Ichthyas, qui, au rapport de Suidas (1), succéda au fondateur de l'école. Diogène de Laerte (2) nous apprend que Clinomaque fut le premier qui composa un traité sur les axiomes, les catégorêmes et autres matières de ce genre. Il doit donc être regardé comme l'un des fondateurs de la logique; et dans cette voie il eut la gloire d'être le précurseur d'Aristote. C. MALLET.

Diogène de Laerte. — Suidas. — C. Mallet, *Hist. de l'École de Megare;* Paris, 1845, in-8°.

CLINTON (*George*), guerrier américain, né à Longford (Irlande), en 1690, mort le 19 novembre 1773. Il descendait de Guillaume Clinton qui, attaché à la cause de Charles Ier, s'était réfugié en Irlande. En 1729 George Clinton passa en Amérique; mais ce ne fut qu'au printemps de 1731 qu'il put s'établir, avec quelques compatriotes, dans le comté d'Ulster, à environ 60 milles de New-York. Son premier soin fut d'élever les ouvrages nécessaires pour se garantir des attaques des Indiens. Il fut ensuite nommé juge de la cour du comté, devint lieutenant-colonel, et assista à la prise du fort Frontenac, sous le commandement de Bradstreet. George Clinton eut quatre fils, parmi lesquels Jacques et George. Ce dernier devint vice-président de l'Union Amécaine.

Roux de Rochelle, les *États-Unis d'Amérique*, dans l'*Univ. pitt.*

CLINTON (*George*), homme d'État américain, fils du précédent, né à la Nouvelle-Angleterre, le 26 juillet 1739, mort à Washington, le 20 avril 1812. Après avoir fait ses premières armes, en 1752, dans le régiment que son père commandait pendant la guerre du Canada, il alla en 1760 étudier le droit à New-York, et y débuta comme avocat. En 1773 il fut élu représentant de sa province à l'assemblée coloniale, et en mai 1775 son opposition aux empiétements du gouvernement anglais le fit nommer membre du congrès de Philadelphie. Cependant il assista peu aux séances de ce corps politique; il trouva plus urgent de défendre les armes à la main l'indépendance de sa patrie. Devenu brigadier général et commandant de l'armée de New-York, il contribua, par d'habiles dispositions, à faire capituler à Saratoga, le 12 octobre 1777, le général anglais Burgoyne. Nommé gouverneur de l'État de New-York à la fin de la même année, il fut maintenu dans cet emploi jusqu'à son élection, en 1804, comme président des États-Unis et président du sénat, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort. Étranger à tous les partis, n'ayant en vue que les intérêts de son pays, il ne provoqua jamais que d'utiles innovations. C'est ainsi qu'il fit retirer en 1811 à la banque des États-Unis le privilége dont elle faisait un usage si funeste aux intérêts américains.

Roux de Rochelle, les *États-Unis*, dans l'*Univ. pitt.*— Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*—Sparks, *American biog.*, XV.

CLINTON (*Jacques*), général américain, frère du précédent, né dans le comté d'Ulster, État de New-York, le 9 août 1736, mort le 22 décembre 1812. Capitaine en 1756, il assista en cette qualité à l'attaque de Frontenac, et prit un sloop français sur le lac Ontario. En 1763 il fut placé à la tête de quatre compagnies préposées à la défense de l'Ulster et de l'Orange, exposés aux entreprises des Indiens. Colonel en 1775, il suivit Montgomery au Canada, et devint brigadier général en 1776. En octobre 1777, lorsque les forts Montgomery et Clinton, qui défendaient l'Hudson, au-dessous de West-Point, eurent été pris d'assaut par le général anglais Henri Clinton, Jacques Clinton, grièvement blessé, s'échappa à cheval, et après s'être laissé glisser le long d'un précipice jusqu'à une crique, il arriva chez lui tout sanglant après une course de seize milles. En 1779 il fit partie, avec Sullivan, d'une expédition contre les Indiens; avec 1,600 hommes placés sous ses ordres, il remonta le Mohawk en bateau, et s'avança de Canojoharie à l'extrémité du lac Onego. Il arriva à Tiogo, où il se réunit à Sullivan. Pendant presque toute la durée de la guerre il commanda le nord, et se trouva à la défaite de Cornwallis, en 1781. Lors de l'évacuation de New-York, il se retira dans ses terres. Il fut commissaire pour le règlement des limites de la Pensylvanie et délégué à la Convention de 1801, appelée à modifier la constitution. Il fut aussi membre du sénat.

Roux de Rochelle, les *États-Unis*, dans l'*Univ. pitt.*

CLINTON (JAMES DE WILT), homme d'État américain, fils du précédent, né à Little-Britain (État de New-York), en 1769, mort le 4 février 1828. Sa mère, d'origine hollandaise, appartenait à l'illustre famille de Witt. Le jeune Clinton fut élevé au collége Colombia de New-York, puis il entra dans la carrière du barreau. En 1797 il fut appelé à faire partie de la législature de l'État de New-York. Il s'était préparé à ces fonctions par celles de secrétaire de son oncle George Clinton, et plus tard de la régence de l'université et du comité des fortifications de New-York. En 1801 il fut élu sénateur des États-Unis. Il devint ensuite maire de New-York, et garda ce titre jusqu'en 1815, époque où les intrigues des partis lui firent abandonner temporairement ces fonctions. De 1817 à 1826 il fut plusieurs fois chargé du gouvernement de l'État de New-York. Clinton était membre de plusieurs sociétés scientifiques et littéraires. Il mérite de figurer parmi les hommes qui ont rendu

(1) In. Euclid.
(2) L. II, in Diod. Cron.

le plus de services aux États-Unis. C'est ainsi qu'il contribua par ses efforts, par ses conseils, à la construction du canal qui fait communiquer le lac Érié avec l'océan Atlantique. Il n'eut pas moins de part à plusieurs réformes législatives. Membre de la cour des *erreurs*, il combattit l'introduction en Amérique de la jurisprudence anglaise. En 1813 il fit lever les restrictions qui pesaient sur les catholiques romains. On voulait chasser de New-York les Irlandais ; il s'y opposa énergiquement. Il ne voulut pas non plus laisser poser en principe de jurisprudence qu'en matière politique le confesseur pût être contraint de trahir le secret de la confession. Clinton concourut à la fondation de plusieurs établissements de bienfaisance. Sa mort donna lieu à une publique et juste démonstration de regrets. On a de lui des *Discours* prononcés au sein des sociétés dont il faisait partie de 1815 à 1825. V. R.

Hosack, *Memoirs of de Witt Clinton;* New-York, 1820 et 1828. — *Penny cycl.*

CLINTON (Sir Henry), général anglais, mort à Gibraltar, le 24 décembre 1795. Sa carrière militaire commença à la guerre de sept ans (1750). Il succéda en 1778 à Howe dans le commandement en chef de l'armée britannique, après s'être distingué sous lui dans le grade de général major en 1775. Obligé d'évacuer Philadelphie à l'approche de Washington, il fit une retraite habile sur New-York. Il prit Charlestown en 1779, et marcha l'année suivante contre les Français, établis dans Rhode-Island; mais il trouva encore devant lui le généralissime américain, qui s'opposa à cette marche. Alors sir Henry Clinton appela à son secours la corruption : le général américain Arnold s'y prêta, et promit de lui livrer le poste de Westpoint ; mais l'arrestation du major André, porteur de la correspondance secrète, fit échouer ce complot. Après son remplacement par le général Carleton, en 1782, sir Henry rédigea un rapport sur ses campagnes d'Amérique, et publia en 1784 des *Réflexions sur l'histoire de la guerre d'Amérique*. Il était gouverneur de Gibraltar lorsqu'il mourut.

Conversations-Lexicon. — Rose, *New biographical dictionary.*

***CLIPSTON** (*Jean*), carme et théologien anglais, mort en 1378. Il a laissé *Expositorium sacrorum bibliorum ; — Exempla Sacræ Scripturæ ; — Questiones in Magistrum sententiarum ; — Sermones.*

Lucius, *Bibliotheca carmel.* — Pitseus, *Scriptores Angl.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Giraud et Richard, *Biblioth. sacrée.*

CLISSON (*Olivier* de), connétable de France, né en Bretagne, vers 1332, mort à Josselin (Bretagne), le 24 avril 1407. Il était encore enfant lorsque son père fut décapité en 1344, par ordre de Philippe de Valois. Il fut élevé en Angleterre, où l'avait envoyé sa mère ; mais il revint en Bretagne vers l'âge de vingt ans, et assista, en 1364, à la bataille d'Auray, où il perdit un œil. Il portait aux Anglais une haine implacable : Jean V de Montfort, duc de Bretagne, ayant donné au célèbre Chandos le château de Gavre, Clisson jura qu'il n'aurait pas un Anglais pour voisin, alla attaquer le château, et le démolit entièrement. Forcé alors de quitter la Bretagne, il vint à la cour de Charles V, où il fut comblé de faveurs. Il devint en 1370 le frère et le compagnon d'armes de Duguesclin, avec lequel il contribua à délivrer la France du fléau des *grandes compagnies*. Il voulut ensuite retourner en Bretagne, et il y fut en effet bien reçu ; mais le duc, qui conservait contre lui un profond ressentiment, avait ordonné en secret à Balavan, commandant du château de L'Hermine, de le saisir, le coudre dans un sac, et le précipiter dans la mer. Balavan conserva son prisonnier, dans l'espoir que le duc de Bretagne se repentirait bientôt d'un ordre si cruel. En effet, Jean de Montfort consentit, peu de temps après, à rendre à Clisson sa liberté, moyennant une rançon considérable ; il se réconcilia même depuis sincèrement avec lui. En 1380, Charles V, au lit de la mort, désigna Clisson comme le seul homme capable de remplir le poste de connétable pendant la minorité de Charles VI. Olivier commanda en cette qualité l'avant-garde de l'armée française à la bataille de Rosbecq, où les Flamands perdirent vingt-cinq mille hommes. Il s'occupait du projet de chasser les Anglais du sol de la France, lorsque, dans la nuit du 13 au 14 juin 1393, il faillit être assassiné par une troupe de brigands que commandait Pierre de Craon, son ennemi particulier. (*Voy.* Craon [*Pierre de*]).

Olivier de Clisson, l'un des plus habiles généraux de son siècle, l'ami et le compagnon d'armes de Duguesclin, auquel on l'a souvent comparé, se déshonora par une incroyable avidité pour l'argent. Il jouit cependant d'une faveur constante sous le règne de Charles V et dans les premiers temps de celui de Charles VI ; ces deux princes appréciaient ses talents et savaient qu'il leur était nécessaire. Mais dans les troubles qui signalèrent la démence de Charles VI, les nombreux ennemis qu'il s'était faits se réunirent pour l'accabler : il fut dépouillé de toutes ses charges, accusé de maléfices, et condamné à une amende de cent mille marcs d'argent. Il se retira alors dans son château de Josselin, où il mourut, laissant une fortune évaluée à 1,700,000 livres, somme prodigieuse pour le temps.

Saint-Foix, *Essais sur Paris.* — Sismondi, *Hist. des Français.* — Henri Martin, *Hist. de France.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CLISTHÈNE (Κλεισθένης), fils d'Aristonyme et tyran de Sicyone, mort vers 580 avant J.-C. Descendant d'Orthagoras, qui, un siècle auparavant, avait fondé cette dynastie, et petit-fils de Myron, il succéda à ce dernier. En 595, il assista les amphictyons dans la guerre sacrée contre Cirrha, guerre qui, après dix ans, finit par la destruction de la ville coupable. Nous trouvons

ensuite Clisthène en guerre avec les Argiens. Telle était sa haine pour ce peuple, qu'il défendit de chanter les poésies d'Homère parce qu'elles étaient consacrées à la gloire d'Argos, et il fit tous ses efforts pour détruire le culte institué à Sicyone en l'honneur d'Adraste héros argien. Otfried Müller rattache les hostilités contre Argos au dessein formé par Clisthène d'abaisser et d'avilir les tribus doriennes de Sicyone. Ce prince imposa en effet à trois des tribus de cette ville les noms ridicules de Ὑᾶται, Ὀνεᾶται, Χοιρεᾶται, dont les racines ὗς, κοῖρος et ὄνος signifient *porc* et *âne;* et réserva pour la quatrième, dont il faisait partie lui-même, le nom royal de Ἀρχέλαοι. Cependant son pouvoir fut, si nous en croyons Aristote, modéré, populaire et glorieux. Ami des arts, Clisthène fit construire, avec les dépouilles de la guerre sacrée, une colonnade mentionnée par Pausanias. Ce prince, voulant marier sa fille Agariste, déclara qu'il la donnerait au meilleur des Grecs. Des prétendants accoururent à Sicyone de toutes les parties de la Grèce, et parmi eux se trouvait Mégaclès d'Athènes, fils d'Alcméon. Après un an d'épreuves, le prince de Sicyone choisit Mégaclès. Nous ignorons la date exacte de la mort de Clisthène; mais comme il remporta le prix de la course des chars aux jeux pythiques, en 582, sa mort est certainement postérieure à cette époque.

Hérodote, V, 67, 68; VI, 126-130. — Aristote, *Polit.*, V, 12. — Athénée, VI, 12. — Pansanias, X, 37. — Otfried Müller, *Die Dorier*, I, 8; III, 4.

CLISTHÈNE, homme d'État athénien, fils de Mégaclès et d'Agariste, et petit-fils du précédent, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Chef des Alcméonides, famille puissante, de tout temps ennemie des Pisistratides, qui l'avaient exilée en Macédoine, il songea à renverser Hippias. Aidé d'une foule de mécontents qui l'avaient suivi dans l'exil, il gagna la pythie, et obtint, par le moyen de celle-ci, les secours des Spartiates. Il marcha ensuite contre Hippias, et le força d'abdiquer la tyrannie, en 510. Après avoir renversé le dernier des Pisistratides, Clisthène, nommé archonte, eut encore à lutter pendant plusieurs années contre le parti puissant d'Isagoras. Pour triompher de ce rival, il ne vit d'autre moyen que de s'appuyer sur les classes inférieures et de supprimer les obstacles que Solon avait mis aux progrès de la démocratie. Il n'est donc pas vrai que Clisthène ait, comme l'a dit Isocrate, rétabli les lois de Solon; l'assertion contraire serait plus exacte. Les quatre anciennes tribus, qui avaient pour base la fortune, furent remplacées par dix tribus nouvelles, dont la répartition, purement locale, détruisit le pouvoir des anciennes familles aristocratiques. Au nombre des institutions fondées par Clisthène, on place l'ostracisme, et Élien ajoute qu'il en fut la première victime. Isagoras, incapable de résister plus longtemps à son ennemi, sollicita les secours de Cléomène Ier, roi des Spartiates. Celui-ci accourut, et demanda aux Athéniens le bannissement de Clisthène et des autres Alcméonides, sous prétexte que cette famille était restée souillée du meurtre de Cylon : il l'obtint; mais, non content de cette première concession, il demanda l'abolition du conseil des cinq cents et l'établissement d'une oligarchie de trois cents membres. Le conseil résista, et fut soutenu par le peuple. Cléomène et Isagoras, assiégés dans l'acropole, capitulèrent au bout de trois jours, et quittèrent Athènes. Clisthène et ses partisans furent rappelés.

Hérodote, V, 63, 66, 69, 73; VI, 131. — Isocrate, *Areopag.* — Arist., *Polit.*, VI, 4. — Élien, *Var. hist.*, XIII, 24. — Diodore, XI, 55.

CLITARQUE (Κλείταρχος), historien grec, fils de Dinon l'historien, vivait vers 330 avant J.-C. Il accompagna en Asie Alexandre le Grand, et écrivit l'histoire de ce prince. On a prétendu que Quinte-Curce avait pris l'ouvrage de Clitarque pour base de ses propres récits, et n'avait souvent fait que le traduire. Cependant nous voyons dans un passage l'historien romain contredire Clitarque et même l'accuser de négligence. Cicéron reproche à l'historien grec d'avoir, dans son récit de la mort de Thémistocle, mêlé la fable à l'histoire. Quintilien déclare que Clitarque est plus ingénieux que véridique, et Longus le trouve frivole et enflé. Malgré ces défauts, Clitarque jouit chez les anciens d'une grande célébrité; il est souvent cité par Pline, Athénée, Strabon, et semble avoir servi de guide, malheureusement bien infidèle, à Trogue-Pompée, à Diodore et à Quinte-Curce. Les fragments de Clitarque ont été recueillis par M. Ch. Müller dans ses *Scriptorum de rebus Alexandri M. fragmenta*, à la suite de l'*Arriani Anabasis et Indica*, publiée par M. A.-F. Didot; Paris, 1846, in-8°.

On a souvent, mais à tort, confondu Clitarque l'historien avec un glossographe du même nom, auteur d'un lexique (ἡ περὶ γλώσσων πραγματεία) souvent cité par Athénée.

Pline, *Hist. nat.*, X, 49. — Cicéron, *de Legib.*, I, 2; *Brutus.* — Quintilien, *Inst. orat.*, X, L. — Longin, *de Sublim.*, 3. — Fabricius, *Bibl. græc.*, III, — Vossius, *de Hist. græc.*

CLITODÈME. *Voy.* Cleidème.

CLITOMACHUS (Κλειτόμαχος), athlète grec, né à Thèbes, vivait vers 220 avant J.-C. Il remporta dans un seul jour, aux jeux olympiques, le prix de la lutte, celui du pugilat et celui du pancrace. Pour conserver ses forces, il se soumettait rigoureusement au régime de continence et de sobriété imposé aux athlètes.

Suidas, au mot Κλειτόμαχος. — Pausanias, VI, 15. — Élien, *Var. hist.*, III, 30. — Brunck, *Analecta*, t. I, p. 488.

CLITOMACHUS, philosophe grec, d'origine punique, né à Carthage, vers 186 avant J.-C., mort vers 110. Il se nommait *Asdrubal* dans la langue de son pays. Il quitta l'Afrique vers le milieu du second siècle avant J.-C., et vint à Athènes suivre les leçons du fondateur de la nouvelle académie, Carnéade, auquel il succéda

en 129. Sans ajouter aux arguments de son maître contre l'autorité de la raison, il se distingua par une connaissance profonde des écoles péripatéticienne et stoïcienne. Diogène Laerce lui attribue plus de quatre cents volumes, dont il ne reste que les titres. Disciple fidèle de Carnéade, il se contenta d'exposer les doctrines de son maître; il assurait d'ailleurs n'avoir jamais pu savoir à quelle opinion ce philosophe donnait la préférence. Ses ouvrages semblent avoir excité l'attention de Cicéron, qui en mentionne plusieurs, entre autres un traité *de Sustiniendis offensionibus*, un autre *Sur la suspension du jugement* (περί Ἐποχῆς), et un livre adressé aux Carthaginois pour les consoler après la destruction de leur ville. Clitomaque avait écrit sur les diverses écoles philosophiques (περί αἱρέσεων). Cet ouvrage était probablement le premier essai d'une histoire de la philosophie.

Diogène Laerce, IV, 67-92. — Étienne de Byzance, au mot Καρχηδών. — Suidas, au mot Κλειτόμαχος. — Cicéron, *Tuscul.*, III, 22; *Acad.*, II, 6, 31, 32. — Fabricius, *Bibl. græc.*, III. — Brucker, *Hist. phil.*, I, 771. — Orelli, *Onom., Tull.*, II.

***CLITONYME** (Κλειτώνυμος), historien grec, d'une époque incertaine. Plutarque cite de lui un ouvrage sur l'Italie et un autre sur Sybaris. Quant aux *Tragica* du même auteur, cités aussi par Plutarque, Vossius y voit un recueil de ces légendes qui servaient ordinairement de sujets de tragédie; mais, d'après une correction adoptée par M. Charles Müller, on lit aujourd'hui dans le texte de Plutarque Θρακικῶν, au lieu de Τραγικῶν. Les fragments de Clitonyme ont été recueillis par M. Charles Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 366.

Plutarque, *Parall. min.*, 10, 21. — Vossius, *de Historicis græcis.*

CLITOPHON (Κλειτοφῶν), historien et géographe grec, né à Rhodes, vivait à une époque incertaine. Plutarque cite de lui les ouvrages suivants : Γαλατικά : Plutarque a tiré de ce livre sur les Gaulois une historiette qui fait pendant à celle de Tarpeia dans Tite-Live. Chez Clitophon, il s'agit de Brennus, roi des Galates, et d'une jeune fille d'Éphèse nommée Démonice qui livre sa patrie aux ennemis et périt étouffée sous l'or qu'elle avait demandé pour prix de sa trahison ; — Ἰνδικά ; du dixième livre de cet ouvrage Plutarque a tiré une recette médicale pour la jaunisse ; — Ἰταλικά ; — Κτίσεις, traité sur l'origine des différentes villes : Plutarque en a tiré l'étymologie suivante du mot *Lugdunum* (Lyon). « Momor et Atepomar, chassés de leur royaume par Seseroné, résolurent, par l'ordre de l'oracle, de bâtir une ville sur une colline près de la Saône. Les fondements n'étaient pas encore jetés ; lorsqu'une nuée de corbeaux vint s'abattre sur tous les arbres des environs. Momor, qui était très-versé dans l'art des augures, appela la nouvelle ville *Lugdunum*; car dans la langue celtique *lugum*, signifie *corbeau*, et *dunum* veut dire *colline*. » Les fragments de Clitophon ont été recueillis par M. Charles Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 367.

Plutarque, *Parallel. min.*, 15; *de Fluv.*, 23, 3; 6, 4. — Stobée, *Floril.*, X, 71. — Vossius, *de Historicis græcis.*

CLITUS (Κλεῖτος), amiral macédonien, né vers 365, mort en 318. Dans la guerre lamiaque, en 323, il commanda la flotte macédonienne, forte de deux cent quarante vaisseaux, et battit deux fois, près des îles Échinades, l'amiral athénien Ection. Dans le partage des provinces à Triparadise, il obtint d'Antipater la satrapie de Lydie. Peu de temps après, Antigone vint, à la tête d'une armée, le chasser de son gouvernement. Clitus, laissant des garnisons dans les principales places de la Lydie, alla demander du secours à Polysperchon, qui gouvernait la Macédoine depuis la mort d'Antipater. Polysperchon lui confia une flotte, avec mission de se joindre aux troupes d'Arrhidée, et d'empêcher les forces d'Antigone de passer en Europe. Clitus avait déjà exécuté la première partie de ses instructions, lorsqu'il fut attaqué près de Byzance par Nicanor, commandant de la garnison de Munychie, envoyé par Cassandre avec plus de cent voiles. Clitus remporta une victoire complète, coula dix sept des vaisseaux ennemis, et en prit quarante; tous les autres se sauvèrent dans le port de Chalcédoine. Rendu imprudent par sa victoire, il permit à ses soldats de débarquer. Antigone, ayant emprunté aux Byzantins des barques de transport, les fit charger pendant la nuit d'archers, de frondeurs, et autres troupes armées à la légère, et les fit arriver au point du jour à l'endroit où les vainqueurs campaient en toute confiance. Ceux-ci firent peu de résistance, et l'arrivée subite de Nicanor leur ferma la seule voie de retraite qui leur restât. La flotte de Clitus fut entièrement détruite, et lui-même, essayant de se sauver en Macédoine, tomba aux mains de quelques soldats de Lysimaque, qui le tuèrent.

Diodore, XVIII, 15, 39, 52, 72.

CLITUS, officier macédonien, surnommé Λευκός (*le Blanc*), pour le distinguer du suivant, vivait du temps d'Alexandre. Il se fit remarquer, selon Élien et Athénée, par son luxe et ses prodigalités. C'est lui probablement qui est cité par Justin parmi les vétérans licenciés en 324.

Athénée, XII. — Élien, *Var. hist.*, IX, 3. — Justin, XII, 12. — Arrien, *Anabasis*, VII, 12.

CLITUS, général macédonien, surnommé Μέλας (*le Noir*), né vers 380 avant J.-C., mort en 328. Il avait pour père Dropides, et pour sœur Lanice ou Hellanice, nourrice d'Alexandre le Grand. Il s'était déjà signalé sous Philippe, lorsque le fils de ce prince monta sur le trône de Macédoine. Il suivit Alexandre en Asie, et eut le bonheur de lui sauver la vie au passage du Granique, en 334, en abattant la main de Spithridate, qui allait porter un coup mortel au jeune monarque. A la bataille d'Arbèle, en 331, Clitus commandait à l'aile droite le corps de cavalerie ap-

pelé Ἄγημα; et fut ensuite nommé général d'une des deux divisions des gardes (ἑταῖροι); Héphestion commandait l'autre. Il rendit encore d'autres services à son maître dans les immortelles campagnes qui donnèrent au vainqueur de Darius l'empire de l'Asie jusqu'à l'Indus; mais, comme tant d'autres vieux soldats macédoniens, plus braves qu'intelligents, il s'indignait en voyant Alexandre adopter les usages orientaux, et le regardait comme un transfuge des mœurs nationales. Il ne cherchait point à cacher son mécontentement, et, comparant les campagnes d'Alexandre à celles du roi son père, il donnait de beaucoup la préférence à celles-ci. En 328, la satrapie de Bactriane étant devenue vacante par la démission d'Artabaze, Alexandre donna cette province à Clitus. La veille du jour où celui-ci devait aller prendre possession de son gouvernement, il fut invité à souper à la table du roi, qui se trouvait à Maracande, dans la Sogdiane. Un poëte musicien, appelé Pranique ou Piéron, admis au banquet royal, chanta des vers dans lesquels les vieux capitaines macédoniens, vaincus par les barbares, étaient tournés en ridicule. On voulut lui imposer silence; mais Alexandre et ses courtisans lui ordonnèrent de continuer. Alors Clitus prit la parole pour défendre les *vieux capitaines*, et la dispute s'étant échauffée, on en vint aux personnalités, surtout lorsque Alexandre qualifia leurs revers de lâcheté. « C'est pourtant cette lâcheté, dit Clitus, qui te conserva la vie, oui, à toi, fils des dieux, lorsque tu tournais le dos à l'épée de Spithridate. Cette main sauva ta tête au combat du Granique. » Il lui reprocha ensuite le meurtre d'Attale, et, se moquant de l'oracle de Jupiter Hammon, il ajouta « J'ai dit au roi des choses plus vraies que son père. » A ces mots Alexandre, arrachant une *sarisse* des mains de ses gardes, s'élança pour en percer Clitus; Perdiccas et Ptolémée l'en empêchèrent. Les amis de Clitus le forcèrent de quitter la salle; mais il y rentra aussitôt par une autre porte en récitant des vers de l'*Andromaque* d'Euripide, où ce poëte se plaint de ce que toute la gloire d'une bataille rejaillit non sur les soldats, mais sur leur général. Alexandre, hors de lui-même, ordonne de sonner la trompette, afin que le camp prenne les armes; il repousse ses amis, qui le conjurent de ne rien précipiter; la frénésie lui ferme les oreilles; les lumières sont éteintes, tout le monde s'enfuit. Seul, errant dans les ténèbres, Alexandre entend du bruit, appelle, et Clitus se nomme en disant qu'il sort du festin. Le roi le perce de part en part, et, couvert de son sang, lui adresse ces paroles : « Va maintenant rejoindre Philippe, Parménion et Attale. » Quelques historiens ont douté de la vérité de ce fait; d'autres ont pensé qu'une cause inconnue, plus sérieuse que les propos d'ivrogne, qu'on prête à Clitus, avait armé le bras d'Alexandre contre son général.

Diodore, XVII, 21, 57. — Plutarque, *Alexander*, 16, 50-52. — Arrien, *Anabasis*, 1, 15; III, 11, 27; IV, 8, 9. — Quinte-Curce, IV, 13; VIII, 1. — Justin, XII, 6.

CLITUS, fils de Bardylis et roi d'Illyrie, vivait vers 340 avant J.-C. Ce pays était alors soumis à la Macédoine. Clitus crut trouver dans la guerre qu'Alexandre faisait au delà du Danube une occasion favorable de recouvrer son indépendance. Il s'allia en 335 avec Glaucias, roi des Taulantiens. Alexandre, instruit de cette révolte, marcha contre ses nouveaux ennemis, et les défit complétement. Clitus fut forcé de se réfugier auprès de Glaucias; il ne reparaît plus dans l'histoire. Selon Arrien, les Illyriens avant d'en venir aux mains avec les soldats d'Alexandre, sacrifièrent trois jeunes garçons, trois jeunes filles, et trois béliers noirs.

Arrien, *Anabasis*, I, 5, 6. — Plutarque, *Alexander*, II. — Diodore, XVII, 8.

CLITUS, Juif de Tibériade, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. C'était, dit Josèphe, un jeune homme hardi et téméraire. Il excita une sédition du temps de la guerre que Titus et Vespasien firent aux Juifs. Josèphe, voulant le punir, ordonna à un de ses gardes de lui couper les mains. Celui-ci hésita; Clitus, voyant qu'il ne pouvait éviter la punition, pria qu'on lui laissât au moins une main : Josèphe le lui accorda, pourvu que lui-même s'en coupât une. Aussitôt le hardi jeune homme tira son épée, et se coupa la main gauche.

Josèphe, *Bell. Jud.*, II.

CLIVE (*Robert, baron de* Plassey), fondateur de l'empire britannique dans l'Inde, né le 29 septembre 1725, à Styche, près Market Drayton, dans le comté de Shrop, mort à Londres, le 22 novembre 1774. Dès sa première jeunesse il montra le caractère hardi et entreprenant auquel il dut plus tard sa brillante renommée. Incapable de se plier à la discipline et à l'étude, il passa sans succès les années de sa jeunesse dans diverses écoles. Il reçut sa première éducation à Lostok, dans le Cheshire. Le maître d'école prévit, dit-on, l'avenir de son élève, et déclara que cet enfant, s'il était servi par les circonstances, deviendrait un des plus grands hommes de l'Angleterre. A l'âge de onze ans, le jeune Clive fut mis à l'école de Market Drayton, puis à celle de Merchant Taylors, à Londres. Il fut enfin confié aux soins d'un M. Sterling, à Hemel Hempstead, dans le comté de Herford. Il y resta jusqu'en 1743, époque à laquelle il partit pour les Indes en qualité de commis aux écritures (*writer*) de la Compagnie des Indes orientales. Il arriva à Madras en 1744. La puissance britannique dans les Indes, gigantesque aujourd'hui, n'était presque rien alors. Une corporation de marchands anglais, qui possédaient quelques milles carrés de territoire, payait tribut aux gouvernements indigènes, et n'avait pour se défendre que deux ou trois petits forts de boue et d'argile. Parmi ces établissements, Madras était au premier rang. Cette ville et toute la con-

trée reconnaissaient pour maître suprême le Grand-Mogol, dont le nizam (vice-roi) gouvernait le Dékan. Clive arriva malade et sans argent, après une traversée d'un an. Violent, impétueux et querelleur, il se fit des ennemis. Sa pénurie le força de s'endetter. Par la négligence avec laquelle il remplissait ses fonctions, il s'attira la colère de ses supérieurs, qui deux ou trois fois voulurent le chasser. Il essaya de se tuer. L'amorce du pistolet n'ayant pas pris feu, il recommença, et ne réussit pas mieux. Il se mit alors à examiner le pistolet, et ayant reconnu que rien n'y manquait, il rejeta l'arme loin de lui, en s'écriant : « C'est bien ; il faut vivre, il paraît que j'ai quelque chose à faire au monde. »

La France était alors en guerre avec l'Angleterre. En 1746 Madras fut pris par La Bourdonnaye, gouverneur de l'Ile-de-France. Ce général permit aux Anglais de rester prisonniers sur parole jusqu'à ce qu'ils eussent réuni la rançon convenue. Mais Dupleix, général en chef des forces françaises dans l'Inde, refusa de ratifier les conditions acceptées par La Bourdonnaye, et dégagea ainsi les Anglais de leur parole. Clive, déguisé en Maure, s'enfuit avec quelques-uns de ses compatriotes. Il se réfugia dans le fort Saint-David, à peu de distance de Madras. Brûlant du désir de se distinguer, il quitta l'administration civile, et entra dans l'armée comme lieutenant, en 1747. Pendant les deux premières années il ne trouva l'occasion de faire aucune action d'éclat; mais il se fit remarquer de ses chefs par une résolution à toute épreuve et une grande exactitude à remplir ses devoirs militaires. En 1749, un prince de Tanjore, du nom de Sakadji, détrôné par un de ses frères, implora l'aide des Anglais, et leur offrit, en retour de leurs services, la forteresse et la province de Devicotah. Après avoir fait sans succès une première tentative contre cette place, les Anglais dirigèrent sur Devicotah une nouvelle expédition, sous les ordres du major Laurence. Clive demanda à monter à l'assaut à la tête de trente-quatre Anglais et de sept cents cipayes. Les cipayes ayant pris la fuite, Clive, seul avec les Anglais, continua d'avancer ; mais, assailli par un corps nombreux de cavalerie, il fut obligé de battre en retraite, et revint vers les siens accompagné seulement de trois hommes. Lorsqu'une nouvelle colonne d'assaut, toute composée d'Européens, s'élança sur la brèche, Clive se plaça encore au premier rang, et contribua ainsi puissamment à la prise de Devicotah. La paix fut bientôt après conclue avec le rajah de Tanjore. Clive, rentrant dans l'administration civile, obtint, grâce à l'amitié du major Laurence, la place lucrative de commissaire des troupes britanniques. Pendant son second séjour à Madras, il fut atteint d'une fièvre nerveuse. Cette maladie lui causa un tel abattement, qu'il ne pouvait souffrir de rester seul un moment. Même après sa guérison, il continua d'être sujet à de grands affaissements d'esprit, dans les intervalles de ses audacieuses entreprises.

Dupleix faisait alors de vastes conquêtes au profit de la France. Appuyant de toutes ses forces Mirzapha Djung, subadhar du Dékan, il obtint de ce prince le titre de nabab de toutes les contrées situées au sud de la Kistnah, c'est-à-dire d'un territoire égal en superficie à celui de la France, et fit céder à la Compagnie française des Indes plusieurs districts autour de Pondichéry, de Karical et de Masulipatam. A la vue des proportions colossales que prenait la puissance française, les Anglais étaient dans la consternation et semblaient frappés de stupeur. Cet esprit d'audace et de résolution qui chez eux n'éclate jamais mieux que dans les revers semblait les avoir abandonnés. Leur allié Mohammed-Ali, intrépide et obstiné compétiteur de Chanda-Sahib, que Dupleix avait établi nabab du Carnatique, se voyait assiégé par son rival, dans Tritchinopoly, et ne cessait d'invoquer le secours des Anglais; ceux-ci, comprenant qu'il ne leur restait plus d'autre chance pour conjurer la ruine complète de leurs affaires dans l'Inde, se décidèrent à diriger sur Tritchinopoly, vers la fin de janvier 1752, un corps de 200 Européens et de 800 cipayes. Chanda-Sahib, de son côté, s'était mis en campagne à la tête de 8,000 hommes, dont 800 Français. Il battit les Anglais, leur enleva tous les forts qu'ils occupaient, et les poussa jusque sous le canon de Tritchinopoly, seul abri qui leur parût suffisant contre l'ennemi et contre leurs propres terreurs. Ce fut à ce moment désespéré que se révéla l'homme qui devait fonder l'empire indo-britannique.

Clive, qui venait de reprendre du service avec le grade de capitaine, pénétra dans le conseil de la régence, et parvint non sans peine à s'y faire entendre. « Nous ne pouvons plus nous défendre, dit-il; prenons l'offensive. Pendant que Chanda-Sahib nous poursuit à Tritchinopoly, prenons-lui Arcot, sa capitale. » On lui donna trois cents cipayes, deux cents soldats, et pour officiers des commis qui n'avaient point vu le feu. Il marcha sur Arcot, continua sa route malgré un orage épouvantable, et entra sans coup férir dans la forteresse. Mais il était plus facile de s'emparer de cette place que de s'y maintenir. Quelques murailles de boue desséchée, des fossés sans eau, des soldats épuisés, que le climat décimait, telles étaient les faibles ressources que Clive avait à sa disposition. Il soutint cependant un long siége, repoussa victorieusement l'assaut de Rajah-Sahib, fils de Chanda-Sahib, et força l'ennemi à lever le siége. Ayant reçu un renfort de 250 hommes de troupes anglaises et de 700 cipayes, il livra bataille aux Français, fut vainqueur, et rasa la ville de Fatihabad (la cité de la victoire), qui avait été construite par Dupleix. Mais ces succès seraient restés stériles si le gouvernement français, pour obtenir la paix de l'Angleterre, n'eût sacrifié Dupleix. Celui qui en

quelques années avait donné à la France un empire de deux cents lieues de long sur une largeur moyenne de vingt-cinq ou trente lieues, abandonna les Indes à son rival, non pas plus grand que lui, mais mieux soutenu par son gouvernement.

Pendant que Dupleix revenait en France mourir de chagrin et de misère, Clive, après un voyage triomphal en Angleterre, repartait pour l'Hindoustan avec le grade de lieutenant-colonel, le titre de gouverneur du fort Saint-David et la promesse du gouvernement de Madras. Sa valeur s'exerça d'abord contre des pirates des environs de Bombay, que d'autres avaient tenté vainement de détruire. Avec l'aide des amiraux Pocock et Warton, il s'empara de Gheriah, où Angria, chef des pirates, avait tous ses trésors, et porta ainsi un coup mortel à la piraterie. Le Bengale attira bientôt tout l'effort des armes anglaises. Surajah-Doulah, nabab (vice-roi) de cette province, s'était déclaré contre les Anglais, avait détruit leurs factoreries, pris Calcutta et fait périr les soldats anglais prisonniers dans un cachot célèbre sous le nom de Trou Noir (Black-Hole). En décembre 1756 Clive s'embarqua sur l'escadre de l'amiral Watson, remonta le Gange jusqu'à Calcutta, et reprit possession de cette ville. Surajah-Doulah, après avoir essayé inutilement de la lui arracher, fit aux Anglais d'importantes concessions, et conclut avec eux une alliance offensive et défensive. Clive s'en servit pour enlever Chandernagor aux Français. Débarrassé de ces rivaux, qui depuis le rappel de Dupleix n'étaient plus redoutables, le général anglais se tourna contre son propre allié. Le trône de Surajah-Doulah était convoité par son grand oncle Mir-Jaffier. Clive accepta les ouvertures de ce traître, surmonta les scrupules de l'amiral Watson et les craintes de la Compagnie, et, par l'intermédiaire d'Omischund, très-riche marchand de Calcutta, il conclut le fameux traité qui livra le Bengale à l'Angleterre.

Cette négociation, dans laquelle Clive se servit d'un traître pour perdre un allié, fut bientôt suivie de la victoire décisive de Plassey, en 1757. Surajah-Doulah, vaincu, fut mis à mort, et le Bengale appartint à Mir-Jaffier, c'est-à-dire à l'Angleterre. Dans le traité dont nous avons parlé plus haut, le négociateur Omischund avait stipulé pour lui cinq pour cent sur tout l'argent du trésor de Surajah-Doulah; le quart des pierreries, bijoux, etc. Lorsqu'il vint réclamer son salaire après la victoire, on lui répondit que les conditions stipulées avec lui étaient illusoires, et qu'il ne lui revenait rien. Omischund fut si frappé de cette mystification qu'il devint fou, et mourut bientôt. Clive accepta de Mir-Jaffier un présent de 210,000 l. (5,250,000 fr.). Sur la demande de la Compagnie, il prit le gouvernement de Calcutta. Le fils du Grand-Mogol forma à cette époque le projet de ramener à l'obéissance les vice-royautés émancipées de l'Hindoustan, et vint mettre le siége devant Patna. Clive n'eut qu'à se présenter pour forcer le prince mogol à lever le siége et à sortir du Bengale.

Vers le même temps, quoique la Hollande fût en paix avec l'Angleterre et avec le nabab du Bengale, sept vaisseaux envoyés par le gouverneur hollandais de Batavia, et portant quinze cents hommes de débarquement, se présentèrent à l'embouchure du Gange. Clive, sans perdre un instant, se fit donner par le nabab Mir-Jaffier un ordre enjoignant aux Hollandais de sortir du fleuve; puis, muni de cette pièce, il se mit en mesure de les expulser. Il y réussit si bien que les Hollandais, vaincus et faits prisonniers, se trouvèrent heureux de se racheter en payant les frais de la guerre (1er décembre 1759). Mir-Jaffier, que la puissance des Anglais, d'abord protectrice, maintenant tyrannique, effrayait de plus en plus, essaya de s'attacher Clive en lui assurant un revenu annuel de 27,000 liv. sterl. (675,000 fr.)

Ce n'était pas un simple protectorat que voulait le général anglais, c'était l'acquisition de la souveraineté du Bengale pour la Compagnie et l'Angleterre. Malheureusement sa santé l'obligea de rentrer dans sa patrie, en 1760. Il y fut reçu avec le plus grand enthousiasme, et le roi lui conféra en 1761 la dignité de pair d'Irlande, avec le titre de lord Clive, baron de Plassey. A peine le général anglais avait-il quitté l'Inde, que les éléments de trouble qu'il laissait derrière lui se montrèrent de toutes parts. Mir-Jaffier, déposé et remplacé par Mir-Cossim, se ressaisit du trône, et força son rival à se réfugier près de Surajah-Doulah, nabab d'Oude. A cette nouvelle, la Compagnie, voyant ses intérêts compromis dans le Bengale, supplia lord Clive de reprendre son commandement; celui-ci, qui était brouillé avec Sullivan, président de la Compagnie, s'y refusa longtemps. Cependant Sullivan ayant été remplacé, Clive, muni de pouvoirs illimités, même de celui d'organiser un gouvernement nouveau, partit le 4 juin 1764, et arriva à Calcutta le 3 mai de l'année suivante. Avant son arrivée, le major Adams avait complétement changé la face des affaires, en battant Surajah-Doulah et en le forcant à la paix. Clive n'eut donc qu'à s'occuper de l'administration intérieure, et il déploya toute son énergie pour détruire les abus qui existaient parmi les agents de la Compagnie. En même temps il fit nommer nabab le troisième fils de Mir-Jaffier. Ce jeune prince consentit à céder à la Compagnie son pouvoir et ses revenus en échange d'une pension de 50 lacs de roupies. Désormais le Bengale n'était plus qu'une province anglaise.

Tant de travaux et le climat du Bengale avaient ruiné la santé de Clive. Ses réformes intérieures avaient soulevé la plus violente opposition parmi les directeurs civils et l'état-major de l'armée. Il n'aspira plus qu'à retourner en Angleterre. Dès

le mois de mai 1766, au plus fort de sa lutte avec les officiers, il écrivait au gouverneur de Madras : « Pensez-vous que l'histoire fournisse un autre exemple d'un homme ayant 40,000 livres sterling de rente, une femme, une famille, un père, une mère, des frères et des sœurs, et abandonnant sa patrie et toutes les jouissances de la vie pour prendre la charge d'un gouvernement aussi corrompu, aussi insensé, aussi dénué que l'est celui-ci de tout principe de raison et d'honneur ? » A la fin de janvier 1667, Clive quitta le Bengale, pour n'y plus revenir. En Angleterre il devait encore rencontrer des luttes.

En 1773 le parlement chargea deux commissions de faire une enquête sur les affaires de la Compagnie. A la session suivante, en 1774, le colonel Burgoyne présenta le rapport des commissions, et provoqua un débat à jamais mémorable dans les annales parlementaires de la Grande-Bretagne. Après avoir tracé l'histoire du Bengale depuis la prise de Chandernagor sur les Français, le rapporteur, s'attaquant à Clive lui-même, le montrait profitant, pour s'enrichir, des désordres de l'administration, recevant pour plus de 2,080,000 roupies de présents; il concluait en demandant un grand acte de justice nationale, qui imposât une restitution générale de tant de millions indûment perçus, afin que la Compagnie, frustrée par ces concussions, pût les appliquer à payer ses dettes. Si les concussions de Clive étaient incontestables, ses services l'étaient plus encore. Les uns firent oublier les autres, et la chambre, tout en constatant la véracité des comptes présentés par Burgoyne, refusa d'admettre ses conclusions, et déclara à l'unanimité que lord Clive avait rendu à son pays de grands et méritoires services. Ce débat causa à lord Clive une irritation profonde, et lui laissa une mélancolie sombre dont rien ne pouvait le distraire. Cette idée que lui, le conquérant et pendant quelques années le souverain absolu du Bengale, lui qui avait élevé et renversé des trônes, avait été forcé de s'asseoir sur la sellette de l'accusé, cette idée l'obsédait, et finit par troubler sa raison. Il avait rapporté du Bengale une maladie de foie. Le seul remède qu'il voulut employer fut un usage immodéré de l'opium. Bientôt il augmenta tellement les doses, que sa mort fut un véritable suicide.

Telle fut la fin d'un des hommes qui ont le plus fait pour la grandeur de l'Angleterre. Malgré ses brusqueries et ses violences, Clive était dans la vie privée bon et aimable; il faisait le plus libéral usage de son immense fortune. Il donna 70,000 livres sterling (1,780,000 fr.) pour constituer un fonds dont la rente serait employée en pensions pour les officiers et les sous-officiers infirmes par suite de blessures reçues au service de la Compagnie. Il représenta le bourg de Shrewsbury depuis 1760 jusqu'à sa mort; mais il parla rarement. Cependant, lorsqu'il fut attaqué en 1774, il déploya dans sa défense une éloquence très-remarquable. En politique, il appartenait au parti des whigs modérés.

Biographia britannica. — Rose, *New biographical dictionary.* — MM. Dubois de Jancigny et Xavier Raymond, *Inde*, dans *l'Univers pittoresque.*

CLIVE (*Catherine*), actrice anglaise, née en 1711, morte en 1785. Elle s'appelait *Raftor* de son nom de famille. Elle montra de bonne heure du goût et du talent pour le théâtre. Ayant été recommandée à Cibber, elle fut aussitôt engagée, et débuta sur le théâtre de Drury-Lane, dans le rôle d'Ismérie, page de Zéphores, de la pièce de *Mithridate.* En 1731, la manière dont elle joua le rôle de Nell, dans *le Diable à payer* (*Devil to pay*), la fit regarder comme la première actrice anglaise dans son genre. En 1732 elle épousa un homme de loi, nommé George Clive. Ce mariage ne fut heureux pour aucun des deux époux, et aboutit bientôt à une séparation. En 1768 mistriss Clive quitta le théâtre. Peu d'actrices ont possédé un talent aussi étendu et aussi flexible. Elle était de plus bonne musicienne et avait une belle voix. « La vie de mistriss Clive, dit un biographe anglais, bien loin de prêter à la censure, était exemplaire et digne d'éloges. »

Rose, *New biographical dictionary.*

CLODION, dit *le Chevelu*, roi ou chef des Francs, vers 430 de J.-C. Les Francs, qui commencèrent alors à s'établir en Gaule, étaient divisés en plusieurs tribus, commandées par autant de chefs indépendants les uns des autres. Le plus ancien de ces chefs sur lequel nous ayons des données véritablement historiques est Clodion. Grégoire de Tours ne parle qu'avec une extrême défiance des chefs antérieurs à ce dernier. Suivant cet écrivain, Clodion partit de sa résidence, le château de Disparg en Thuringe, vers l'an 430; il passa le Rhin, s'empara de Cambrai, et soumit peu à peu tout le pays situé entre le Rhin et la Somme. « Quelques-uns assurent, dit ensuite l'historien, que le roi Mérovée, qui eut pour fils Childéric, était de sa race. » Mais il ne dit pas un mot de plus ni sur Clodion ni sur Mérovée. Il faut donc regarder comme fabuleux tout ce que plusieurs histoires de France racontent des exploits du règne de Clodion. Quoique la longue chevelure fût le signe distinctif des princes mérovingiens, les chroniqueurs donnent plus particulièrement à Clodion le nom de *Chevelu.* Selon le philologue allemand Grimm, *hlodio*, d'où l'on a fait Clodion, signifie *célèbre.*

Grégoire de Tours. — Sismondi, *Hist. des Français.*

CLODION (*Claude-Michel*), sculpteur, né à Nancy, vers 1745, mort en 1814. Il est moins connu par ses ouvrages de grande proportion, tels que l'*Hercule en repos*, *le fleuve Scamandre*, *le Déluge*, etc., que par ses charmantes figurines, la plupart de terre cuite, aujourd'hui si recherchées des amateurs. S'il avait eu un goût moins pur, on eût pu le surnommer le *Boucher de la sculpture.* E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des artistes français au dix-neuvième siècle.* — Orlandi, *Abbecedario pittorico.*

CLODIUS (*Publius-Appius*), tribun romain, tué l'an de Rome 701 (53 avant J.-C.). Il appartenait à l'antique et orgueilleuse famille *Claudia* ou *Clodia* (*voy.* APPIUS). Seul de cette maison, il démentit l'esprit aristocratique qui semblait y être héréditaire, et il a obtenu une sorte de célébrité par ses intrigues ambitieuses et la scandaleuse dissolution de ses mœurs. Clodius eut d'abord un commandement en Asie, dans l'armée de Lucullus, son beau-frère, dont il essaya de faire révolter les soldats; puis son autre beau-frère, Marcius Rex, l'ayant mis à la tête de sa flotte, il fut battu et pris par les pirates. Lorsqu'il eut été rendu à la liberté, il s'attira quelques désagréments à Antioche par son humeur factieuse, et revint à Rome. A cette époque on l'accusait déjà d'inceste avec ses sœurs, et pendant sa questure il excita l'indignation publique par une conduite audacieuse et effrontée. César avait épousé Mutia Pompeia, la fille du grand Pompée : Clodius était amoureux de cette femme, qui le payait de retour; et pour s'assurer une entrevue avec elle, il saisit l'occasion des mystères de la bonne déesse, d'où tout homme était sévèrement exclu. Ces mystères étaient célébrés alors dans la maison même de Mutia Pompeia. Clodius, déguisé en femme et guidé par une esclave, espérait entrer sans être reconnu; mais une maladresse le fit découvrir. Il eut pourtant le bonheur de s'évader. Cette violation des choses saintes excita dans Rome une indignation générale : le sénat ordonna aux consuls de rendre un décret pour faire juger Clodius par le peuple. Les débats furent si violents, qu'il fallut se contenter de l'assigner au tribunal du préteur. Clodius avait pour lui la populace, dont il partageait les désordres, et la faveur de Crassus, de César et de Pompée, qui voyaient en lui un utile instrument de leur ambition. Il gagna ses juges par les moyens les plus honteux, et fut absous. Non content de ce succès, Clodius voulut encore se venger de ses accusateurs, de Cicéron surtout, qui avait porté témoignage contre lui. Il renonça au rang de patricien, se fit adopter par Fonteius, plébéien obscur, et fut bientôt après nommé tribun du peuple par l'appui de César, de Pompée et de Crassus, qui non moins que lui désiraient alors humilier le sénat. Les deux consuls, Pison et Gabinius, secondèrent ses vues. Clodius fit rendre plusieurs lois favorables au peuple : par l'une il était ordonné que le blé, ordinairement vendu au peuple, serait distribué gratuitement; une autre défendait aux censeurs d'exclure du sénat un citoyen et de lui infliger aucune peine infamante avant de l'avoir accusé et fait condamner publiquement; une troisième défendait de prendre les auspices et d'observer le ciel lorsque le peuple serait assemblé pour les affaires publiques; une quatrième statuait que les anciennes compagnies ou associations d'ouvriers, abolies depuis Numa, seraient rétablies, et qu'on instituerait d'autres corporations de même nature. Mais ces lois n'atteignaient pas Cicéron, et c'était lui surtout que Clodius voulait frapper. L'an de Rome 695 (59 avant J.-C.), Clodius fit passer une loi qui privait du feu et de l'eau quiconque aurait fait mourir un citoyen non condamné par le peuple. Cicéron (*voy.* ce nom) n'était pas nommé dans cette loi; mais il se l'appliqua : le danger qu'il courait rallia autour de lui le sénat et les chevaliers. Clodius était à la tête d'une partie de la populace et d'esclaves armés; il avait pour lui les deux consuls et la faveur secrète des triumvirs, ce qui fit dire publiquement qu'il fallait que Cicéron *périt une fois* ou qu'il fût deux fois vainqueur. Cicéron ne crut pas devoir engager la lutte, et sortit de Rome la nuit pour se rendre en Sicile. Clodius fit passer une loi qui le condamna à l'exil, ordonna la confiscation de ses biens, et fit détruire et piller toutes ses propriétés.

Un démagogue aussi audacieux ne pouvait être longtemps l'instrument docile de ceux qui l'avaient employé. Aussitôt que César fut parti pour les Gaules, ce tribun ménagea si peu les triumvirs eux-mêmes que Pompée songea à rappeler Cicéron. Alors eurent lieu les scènes sanglantes qu'excitait le tribun Milon, non moins turbulent que Clodius. Clodius ne parut pas ébranlé du retour de Cicéron. Après de nouveaux excès, il obtint l'édilité. Rome était à cette époque livrée à une déplorable anarchie : il y avait plus d'un an qu'elle était sans consuls, lorsque Milon prétendit au consulat et Clodius à la questure. La lutte semblait devoir s'engager entre ces deux hommes avec plus de fureur que jamais, lorsqu'ils se rencontrèrent par hasard sur la voie Appienne, non loin de Rome. Les gens qui les accompagnaient s'insultèrent. Clodius, blessé dans la mêlée, s'enfuit dans une maison voisine : Milon vint l'y assiéger, et son rival en fut arraché et tué. Le corps de Clodius resta sur la route.

Outre les lois que nous avons indiquées plus haut, Clodius en avait fait rendre d'autres encore, dont le détail ne peut trouver place ici. [A. SAVAGNER, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Plutarque, *César, Cicéron, Pompée.* — Drumann, *Geschichte Roms.* — Cicéron, *pro Sextio, pro Milone in Claudium.*

CLODIUS (*Macer*), général romain, mort en 68 de l'ère chrétienne. Nommé gouverneur de l'Afrique par Néron, il leva l'étendard de la révolte après la mort de ce prince, et prétendit au trône impérial. Il s'engagea dans cette entreprise à l'instigation de Calvia Crespinilla, que Tacite appelle l'intendante des débauches de Néron (*magistra libidinum Neronis*). Ce fut aussi par ses conseils que Macer interdit le transport des grains en Italie, dans le but d'affamer Rome. Galba, dès son avénement au trône, fit tuer Macer par le procurateur Trebonius Garucianus.

Pendant les quelques jours que cet usurpateur avait exercé la souveraine puissance en Afrique, il s'était fait détester par ses cruautés et ses extorsions.

Tacite, *Hist.*, I, 7, 11, 37, 73; II, 97; IV, 49. — Suétone, *Galba*, 11. — Plutarque, *Galba*, 6, 15.

* **CLODIUS** (*Lucinus* ou *Licinius*), historien romain, vivait probablement vers le commencement du premier siècle avant J.-C. Son ouvrage était intitulé Ἔλεγχος χρόνων. Il s'étendait, à ce qu'il semble, depuis la prise de Rome par les Gaulois, jusqu'au premier siècle avant l'ère chrétienne. Plutarque le cite comme autorité au sujet de la destruction des archives publiques, après la prise de Rome par les Gaulois. Nous apprenons de Tite-Live que Clodius parlait dans son troisième livre du second consulat de Scipion l'Africain, et nous voyons par un fragment d'Appien qu'il racontait la défaite de L. Cassius Longinus par les Liguriens, en 107. Cet historien est appelé simplement Clodius par Cicéron et Plutarque Clodius Licinus par Tite-Live, et Παύλῳ τῷ Κλαυδίῳ par Appien. Au lieu de Παύλῳ il faudrait peut-être lire Publius; le nom de cet auteur serait alors P. Claudius Licinus. Ce Claudius a été souvent confondu avec Q. Claudius Quadrigarius. Niebuhr pense que c'est de ce dernier que parle Plutarque dans le passage rappelé plus haut; mais les expressions de Plutarque, Κλώδιός τις, prouvent qu'il s'agit de quelque écrivain moins connu que Quadrigarius. On ignore si l'*Elenchus* de Clodius était écrit en grec ou latin.

Krause, *Vitæ et Fragm. vet. hist. rom.* — Perizonius, *Animadvers. hist.*

* **CLODIUS** (*Sextus*), rhéteur sicilien, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il était à la fois professeur d'éloquence grecque et latine. « Il avait de mauvais yeux, dit Suétone; mais il était fort caustique, et il disait qu'il devait la perte de ses yeux à l'amitié du triumvir M. Antoine » (à cause de ses parties de débauche). Fulvia, femme du triumvir, avait une joue plus grosse que l'autre; Clodius dit qu'elle provoquait la pointe du stylet; « ce qui loin de diminuer sa faveur auprès d'Antoine ne fit que l'augmenter encore. Celui-ci pendant son consulat lui fit un riche présent, comme Cicéron le lui reproche dans ses *Philippiques*. On trouve en effet dans la deuxième *Philippique* cette violente sortie contre le favori d'Antoine : « Vous entretenez près de vous un bouffon, qu'à votre exemple vos compagnons de table osent proclamer un rhéteur. Vous lui avez donné le droit de tout dire et contre tout le monde. C'est sans doute un fin railleur; mais parler contre vous et les vôtres, la matière est si riche! Et pourtant quel énorme salaire a été payé à ce rhéteur! Écoutez, pères conscrits, écoutez et connaissez toutes les plaies de la république. Deux mille arpents dans les plaines de Leontium (les plus fertiles de la Sicile) ont été assignés au rhéteur Sextus Clodius, deux mille arpents, affranchis de tout droit : voilà donc ce que vous payez à Antoine pour apprendre à n'avoir pas le sens commun. » On ne sait rien de plus sur le rhéteur Clodius. C'est probablement le même personnage que le Sextus Clodius auteur d'un ouvrage grec *Sur les dieux* (*de Diis*), cité par Arnobe et par Lactance.

Suétone, *de Claris rhetoribus*, V. — Cicéron, *Philipp.*, II, 17. — C. Muller, *Historicorum græcorum fragmenta*, t. IV.

* **CLODIUS**, médecin latin, vivait probablement dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il était élève d'Asclépiade de Bithynie. Cœlius Aurelianus cite de lui un ouvrage *Sur les Ascarides*.

On trouve dans Cicéron un certain L. Clodius d'Ancône, médecin ambulant, débitant ses drogues sur les places publiques (*Pharmacopola circumforaneus*), lequel Clodius fut employé par Oppianicus à empoisonner Dinea, dans le premier siècle de notre ère. Il est possible, mais peu probable, que ces deux Clodius soient la même personne.

Cœlius Aurelianus, *de Morb. chron.*, IV, 9; *de Morb. acut.*, III, 8 — Cicéron, *pro Cluent.*, 14.

CLODIUS (*David*), linguiste allemand, natif de Hambourg, mort le 10 septembre 1687. En 1671 il fut professeur de langues orientales à Giessen, et plus tard professeur de théologie. En dernier lieu il était prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : *Biblia ebraica, cum summariis*; — *Grammatica linguæ ebrææ*; — *de Ritibus precandi veterum Ebræorum*; — *de Synagogis Judæorum*; — *de Prophetia et prophetis*. Il donna des éditions de la *Geographia sacra* et de l'*Hierozoicon*, de Bochart; de la *Grammatica linguarum orientalium* de Louis de Dieu. Mais il n'est pas probable qu'il revit le dictionnaire arabe de Golius, publié en 1653.

Jöcher; *Allgem. Gelehrten-Lexicon.* — Möller, *Cimbria litt.*

CLODIUS (*Jean*), théologien allemand, né à Neustadt, le 15 août 1645, mort le 14 juin 1733. Il remplit des fonctions ecclésiastiques et enseigna la philosophie. A sa mort il était le doyen d'âge des pasteurs de la Saxe électorale. Il ne fit guère que des *dissertations*. Les principales sont : *de Gemina et propria significatione cameli ad Matth.* XIX, 24, où l'on recherche si dans ce passage de saint Matthieu il est question d'un câble ou d'un chameau; — *de Tuissatione Dei et vossitatione hominis* (Pourquoi on tutoie Dieu, et non les grands de la terre); — *Schola philologica de capiltis Romanorum veterum*; — *de Magia sagittarum Nabuchodonosoris*. On voit que ce théologien avait du goût pour les questions bizarres.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CLODIUS (*Jean-Christian*), orientaliste allemand, fils de Jean Clodius, mort à Leipzig, le 23 janvier 1745. Il étudia à Iéna, et s'appliqua,

sous la direction de Dantze, aux langues de l'Orient; en même temps il étudia la médecine. Puis il vint à Leipzig, où il donna des leçons d'arabe et de turc. Il étudia aussi les langues de l'occident : le portugais, l'espagnol, l'italien, le français. Après quelques voyages, il revint à Leipzig, où il fut professeur d'arabe. Ses ouvrages sont : *Specimen ex historia literaria orientali de nonnullis historicis et geographicis arabicis, persicis et turcicis;* Leipzig, 1723, in-4°; — *de Usu linguæ arabicæ etymologico in exegesi sacra;* ibid., 1724, in-4°, et 1729, sous un autre titre; — *de Causis contemptus linguæ arabicæ;* ibid., 1724, in-4°; — *de Germanorum meritis in linguis orientalibus;* 1728; — *Compendium grammaticæ arabicæ, una cum appendice de vulgari hodierno dialecto arabico*, etc.; 1724 ou 1725, in-4°; — *Theoria et praxis linguæ arabicæ;* Leipzig, 1729 : la cinquième partie de cet ouvrage, qui reproduit en quelque sorte le *Compendium*, est de Kromager; — *Excerptum alcoranicum de peregrinatione sacra;* Leipzig, 1730, in-4° : cet *Excerptum* se trouve joint dans quelques exemplaires à la *Theoria linguæ arabicæ;* — *Compendiosum lexicon latino-turcico-germanicum; accessit triplex index ac grammatica turcica;* Leipzig, 1729, in-8°; — *Chronicon peregrinantis, seu historia ultimi belli Persarum cum Aghwanis gesti, a tempore primæ eorum irruptionis ejusque occupationis usque ad Eschrefum Aghwanum continuata;* Leipzig, 1731, in-4°. L'original latin, écrit par le jésuite Krusinski, avait été traduit en turc et imprimé à Constantinople en 1729; — *Liturgiæ syriacæ septimanæ Pass.* D. N. J.-C. *Excerptum notis illustratum;* Leipzig, 1721-1725, in-8°; — *Lexicon hebraicum selectum, in supplementum Lexici Gossetani et aliorum quorumdam adornatum;* ibid., 1744, in-8°; — *Bibliothecæ orientalis edendæ delineatio*, brochure contenant le plan d'une traduction latine de la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot; — *Schediasma de ephemeribus orientalibus scribendis*, autre brochure contenant le plan d'une publication *d'Éphémérides orientales;* — *Scopelismi criminis Arabiæ Rudera;* — *Historiæ patriarcharum Alexandriæ Recensio brevis;* — *Schesdiasma de jurisconsulto philologo;* — Clodius fut un des rédacteurs du journal *Historie der Gelehrsamkrit unserez zeiten* (Histoire de l'érudition de notre époque).

La Croze, *Thes. epist.* — Schnurrer, *Bibl. arab.* — Eichhorn, *Gesch. der Sprachk.*

CLODIUS (*M. Christian*), érudit allemand, né, veu de Jean Clodius, né à Neustadt, en 1694, mort le 13 juin 1775. Il étudia à Leipzig, devint recteur à Annaberg, et en 1740 à Zwickau. Le poëte Christian-Auguste était son fils. On a de lui : *Commentatio de instituto Societatis philo-teutonico poeticæ;* Leipzig, 1722, in-4°, ouvrage composé à l'occasion de la formation de la société *Deutschübende poetische Gesellschaft*, à laquelle il contribua; — *Ultima fata, morbus, mors et sepultura Krumbholzii;* Zwickau, 1742, in-4°; — *de Manuscriptis Krumbholzianis et carcere;* — *de Pronunciatione emphatica;* — *de Singularibus quibusdam ephororum Zwickaviensium dictis, factis et fatis;* Zwickau, 1759, in-4°; — des *Poésies diverses*, dans les *Waldanische Gedicthe*, d'Hoffmann, t. 7.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CLODIUS (*Christian-Auguste*), poëte allemand, fils de M. Christian, né à Annaberg, en 1738, mort le 30 novembre 1784. Il reçut sa première instruction à Zwickau, et dès lors il témoigna le goût le plus vif pour les monuments littéraires de l'antiquité. En 1756 il alla à Leipzig, où il étudia d'abord la théologie; il s'y lia avec le poëte Kleist, qui encouragea ses dispositions pour la poésie. Plus tard il rechercha les conseils de Gellert, qui le porta également à cultiver les facultés qu'il annonçait. Il entra dans la carrière de l'enseignement à partir de 1759, devint professeur agrégé, puis en 1764 professeur titulaire de philosophie. En 1778 il fut chargé d'enseigner la logique, et en 1782 il fut appelé à la chaire de poésie. Mais alors sa santé s'altéra, et il mourut avant d'avoir pu donner la mesure de son talent. Ce fut pour le monde comme pour les lettres une perte regrettable. Ses ouvrages sont : *Versuche aus der Literatur und Moral* (Essai de littérature et de morale); Leipzig, 1767-1769, in-8°; — *Neue vermischte Schriften* (Nouveaux mélanges); Leipzig, 1780, in-8°. On y trouve des fables, des dialogues, des épigrammes; — *Odeum*, recueil mensuel commencé en 1784 et arrêté par la mort de l'auteur. Les œuvres latines de Clodius ont été recueillies par son ami Moens et publiées sous ce titre : *Christ.-August. Clodii, quondam professoris poeseos in Academia Lipsiensi, dissertationes et carmina;* Leipzig, 1787. On trouve dans Jordens l'indication de quelques autres écrits laissés par Clodius.

Sa femme, *Julie-Frédérique-Henriette Stoelzel*, née à Altenbourg, morte le 3 mars 1805, a donné une traduction allemande des *Poésies* anglaises d'Élisabeth Carter et de Charlotte Smith; Leipzig, 1787, in-8°. Elle écrivit aussi dans les journaux.

Jordens, *Lexicon Teutscher Dichter und Prosaisten*, I et V. — Ernesti, *Elogium Ch.-A. Clodii*, dans ses *Opusc. orator. philol.* — Meusel, *Lexicon der vom Jahr 1750 bis 1800 verstorbenen Teutschen Schriftsteller.*

CLODIUS (*Henri-Jonathan*), bibliographe allemand, mort le 4 août 1767. Il fut bibliothécaire à Dresde. On a de lui : *Specimen thesauri novæ bibliothecæ literariæ universalis realis;* Dresde, 1758, in-8°; — *Primæ lineæ bibliothecæ historiæ, seu notitia scriptorum de ludis præcipuis domesticis ac privatis;* Leipzig, 1761, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon.*

CLODOMIR, roi franc, l'aîné des fils de

Clovis et de Clotilde, né en 495, mort en 524. Il devint roi d'Orléans à la mort de son père, en 511. Excité par sa mère, et sans doute aussi par sa propre ambition, il marcha avec ses frères contre Sigismond, roi de Bourgogne. Ce prince fut vaincu et fait prisonnier par Clodomir. L'habit religieux dont il était revêtu lui servit quelque temps de sauvegarde. Mais son frère Gondemar ayant, sur ces entrefaites, rassemblé les Bourguignons dispersés et repoussé les Francs, Clodomir ne voulut pas plus longtemps épargner son prisonnier. Il refusa l'intercession d'un saint abbé, qui lui annonçait que Sigismond était déjà sous la protection divine; il fit jeter le roi des Bourguignons dans un puits à Coulmiers, près d'Orléans, avec sa femme et ses deux enfants, puis il marcha de nouveau contre les Bourguignons, en 524. Cette seconde campagne ne fut pas heureuse. L'armée des Francs et celle des Bourguignons se rencontrèrent à Véséronce, sur les bords du Rhône, entre Vienne et Belley. Selon Grégoire de Tours, les Francs étaient victorieux, lorsque Clodomir, en poursuivant les fuyards, s'écarta trop de ses soldats; il fut enveloppé par les Bourguignons, et tomba sous leurs coups. Sa tête, élevée au bout d'une pique, fut montrée aux deux armées. Les Bourguignons espéraient décourager les Francs en leur présentant ce trophée; mais la vue de la tête de Clodomir produisit un effet tout différent : ils devinrent furieux, se précipitèrent aveuglément sur leurs ennemis, et en firent un carnage horrible. Clodomir n'était âgé que de trente ans. Il avait eu de sa femme Godinque trois enfants, dont les deux aînés furent massacrés par leurs oncles, Childebert et Clotaire, qui se partagèrent le royaume d'Orléans. Le troisième, Clodoald, fut forcé d'embrasser la vie monastique. Il a été canonisé, et est connu sous le nom de *saint Cloud*. (*Voy.* CHILDEBERT. et CLOUD [Saint]).

Grégoire de Tours. — Sismondi, *Histoire des Français.*

CLODORÉ (*Jean* DE), voyageur français, vivait en 1671. Il était secrétaire de vaisseau, et a laissé: *Relation de ce qui s'est passé dans les îles et terre ferme de l'Amérique pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, en* 1666 *et* 1667, *avec un journal du dernier voyaye de M. de La Barre en l'île Cayenne; accompagnée d'une exacte description du pays, mœurs et naturel des habitants; le tout recueilli des mémoires des principaux officiers qui ont commandé en ces pays;* Paris, 1671, 2 vol. in-12.

Ch. Brunet, *Manuel du Libraire.*

***CLOËT** (*J.-J.* DE), écrivain belge, né à Bruges, le 4 mai 1794. Ancien professeur de rhétorique du collége d'Alost et membre de la Société de littérature et des beaux-arts de Gand, il a fourni au *Spectateur belge* en 1821 et à l'*Ami du roi et de la patrie* de 1821 à 1824 un grand nombre d'articles littéraires. On a de lui : *Tableau général ou analyse succincte de la rhétorique;* Bruxelles, 1819, in-4° : c'est un résumé de tout ce que les rhéteurs ont écrit sur l'art de bien dire, avec les indications des passages les plus remarquables de Cicéron et de Quintilien. — *Histoire du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole*, trad. de l'allemand de Schiller; ibid., 1821, in-8°; — *Géographie historique, physique et statistique du royaume des Pays-Bas et de ses colonies;* ibid., 1822, in-8°; — *Manuel de l'administrateur, du manufacturier et du négociant, ou tableau statistique de l'industrie des Pays-Pas;* ibid., 1823, in-8°; — *Essai comparatif sur l'arrangement des mots dans les langues française et hollandaise, ou règles faciles au moyen desquelles on peut connaître en peu de temps toutes les différences qui existent entre ces deux langues sous le rapport de la construction;* ibid., 1823, in-12; — *Éloge historique du comte d'Egmont, décapité à Bruxelles, le* 15 *juin* 1568, suivi du *Dénombrement de l'armée de Philippe II* et de la *Relation des batailles de Saint-Quentin et de Gravelines*, pièces officielles et inédites extraites des archives de Dinant; ibid., 1825, in-8°, portrait.

Dictionnaire des hommes de lettres de la Belgique. — Quérard, *la France littéraire.*

***CLOISEAULT** (*Charles-Edme*), oratorien et théologien français, né à Clamecy, mort à Châlon-sur-Saône, le 3 novembre 1728. Il entra en 1664 dans la congrégation de l'Oratoire, et devint supérieur du séminaire et grand-vicaire de Châlon-sur-Saône. On a de lui : *Vie de saint Charles Borromée*, trad. de l'italien de Guissano; Lyon, 1685, in-4°; — *Vie de François de Saint-Pé, prêtre de l'Oratoire;* 1696, in-12; — *Méditations des prêtres devant et après la messe, pour se disposer à la célébrer dignement et avec fruit;* Lyon, 1723, in-12; — *Méditations d'une retraite ecclésiastique de dix jours à l'usage des curés;* ibid., in-12; — plusieurs ouvrages manuscrits, dont la liste se trouve dans Moréri.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***CLONARD** (Le chevalier SUTTON DE), marin français, l'un des compagnons de La Pérouse, né vers 1745, mort à une époque inconnue. Il entra au service le 18 août 1767, en qualité de garde de la marine à Rochefort, et devint enseigne de vaisseau en 1773. Il se trouva, l'année suivante, au combat de Mahé, assiégée par 10,000 hommes. Le chevalier de La Pérouse, qui commandait un bâtiment, accourut au secours de la place, et réussit à faire lever le siége. Clonard le seconda, et se distingua beaucoup, dit La Pérouse, dans son rapport, sur un petit navire armé d'un seul canon, avec lequel il canonna à portée de mousquet le retranchement de l'ennemi. Il y fut blessé. Clonard obtint dans la guerre d'Amé-

plusieurs commandements, fit des prises importantes, et prit part à divers combats. Devenu lieutenant de vaisseau en mars 1779, il eut à commander le vaisseau particulier de 64 canons *le Comte d'Artois*, et livra un combat, le 13 août 1780, dans lequel il fut blessé et fait prisonnier. Délivré à la paix, Clonard fut choisi pour second par La Pérouse dans son mémorable voyage autour du monde : c'est assez pour attester qu'il était l'un des meilleurs officiers de la marine. Il partit de Brest sur *la Boussole*, le 1er août 1785, et prêta au chef de l'expédition un concours dont celui-ci ne cesse de se louer dans ses rapports. La Pérouse, pendant le cours de sa campagne, demanda pour son second le grade de capitaine de vaisseau, qui lui fut accordé le 1er janvier 1787. La mort du capitaine de Langle, massacré par les sauvages de l'île Maouanna, fit passer *l'Astrolabe* sous le commandement du chevalier de Clonard. L'expédition aborda le 1er janvier 1788 à la Nouvelle-Hollande, et relâcha à Botany-bey, d'où La Pérouse écrivit pour la dernière fois, à la date du 7 février 1788. Cette lettre, dont l'original se trouve dans les archives de la marine, a été maintes fois publiée; mais une lettre de Clonard, restée inédite, porte la date du 25 février; elle est par conséquent postérieure de dix-huit jours à la dernière lettre de La Pérouse. Voici le texte de cette lettre de Clonard, adressée au maréchal de Castrie, ministre de la marine :

« Monseigneur,

« Le commandement de la frégate du roi *l'Astrolabe* ayant vaqué, par la mort si déplorable « de M. le vicomte de Langle, et M. le comte « de La Pérouse ayant bien voulu me nommer « pour le remplacer, j'ai l'honneur de vous rendre compte de cette nomination et en même « temps de vous assurer que je vais redoubler « de zèle pour seconder M. de La Pérouse et rendre sa campagne intéressante. Permettez-moi, « monseigneur, de profiter de cette occasion pour « vous témoigner ma vive reconnaissance pour « toutes les bontés dont vous m'avez honoré; « j'ai tout lieu d'espérer que les comptes que « M. de La Pérouse vous rendra de moi à son « retour vous convaincront du désir que j'ai de « les mériter....

« A la Baye de Botanique, Nouvelle-Hollande, « ce 25 février 1788 (1). »

Cette date, postérieure de dix-huit jours à celle du dernier rapport de La Pérouse, ne peut s'expliquer que par des conjectures. Celle qui semble la plus plausible, c'est que la frégate *l'Astrolabe*, que commandait Clonard, mouillée peut-être à une certaine distance de *la Boussole*, se serait trouvée sur le passage d'un bâtiment faisant voile pour l'Europe, ou plus à portée de la station anglaise de Port-Jackson, que commandait le commodore Philip. Quoi qu'il en soit, la lettre de Clonard que nous avons citée paraît être comme le dernier murmure qui nous soit parvenu de cette triste et fameuse expédition.

AM. RÉNÉE.

(1) Coll. d'autographes de M. Am. Rénée.

Milet-Mureau, *Relation du voyage de La Pérouse.*

CLONARD (*Joseph-Ernest* DE), auteur dramatique français, né en 1765, mort en janvier 1816. Il était employé au ministère de la marine, et devint membre de plusieurs sociétés littéraires de France et de l'étranger. Il a fait représenter avec succès un grand nombre de pièces de théâtre, dont voici les principales : — *Frontin tout seul, ou le valet de la malle*, vaudeville; Paris, 1801, in-8°; — *Jean-Baptiste Rousseau, ou le retour à la piété filiale*, comédie-vaudeville, en un acte; ibid., 1803, in-8° (avec Fr. Bourguignon); — *Monsieur Botte, ou le négociant anglais*, comédie en trois actes; ibid., 1803, in-8° (avec Servières); — *l'Epingle et la Rose, ou les talismans d'amour*, comédie-vaudeville en un acte; Bordeaux, 1808, in-8°; — *la Ville au village, ou les hommes tels qu'ils sont*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1809, in-8°; — *les Époux de quinze ans*, comédie-vaudeville en un acte; Bordeaux, 1810, et Paris, 1812, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

* **CLONAS**, poëte et musicien grec, vivait vers 620 avant J.-C. Les Arcadiens le disaient né à Tégée, tandis que les Béotiens le réclamaient comme natif de Thèbes. Son époque est aussi incertaine que sa naissance. Il était probablement contemporain de Terpandre. Il excellait à jouer de la flûte; on a même prétendu qu'il avait emprunté à l'Asie et introduit en Grèce l'usage de cet instrument. De l'union bien connue de la poésie élégiaque et des accords de la flûte on a conclu que Clonas était un poëte élégiaque. Parmi les morceaux de musique de sa composition, on en citait un intitulé : *Elegos*. C'est à Clonas qu'on attribue l'invention de l'*Apothetos*, du *Schœnium*, et des *Prosodies* (Προσῳδίαι). Dans un de ses chœurs, il avait fait usage des trois anciens modes de la musique, du dorien pour la première strophe, du phrygien pour la seconde, du lydien pour la troisième.

Plutarque, *de Musica.* — Héraclide du Pont. — Pausanias, X, 7.

* **CLOQUET** (*Hippolyte*), médecin français, né à Paris, en 1787, mort dans la même ville, le 3 mars 1840. Reçu docteur en médecine en 1815, il remplit longtemps les fonctions de prosecteur et de professeur d'anatomie. C'était un savant, ayant des connaissances très-variées. On a de lui : *Traité d'anatomie descriptive;* Paris, 1815, 2 vol. in-8°; — *Traité des odeurs, des sens et des organes de l'olfaction;* Paris, 1821, in-8°; — *Faune des médecins;* 1822-1827, in-8°; — *Traité de l'anatomie de l'homme comparée dans ses rapports les plus importants avec celle des animaux, et considérée*

sous le double rapport de l'histologie et de la morphologie, 1825 et années suivantes; cinq parties in-4°. — Son fils, *Ernest Cloquet*, est chirurgien du schah de Perse depuis 1845.

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.*

*CLOQUET (*Jules-Germain*), médecin français, frère du précédent, né à Paris, le 18 décembre 1790. Il se livra de bonne heure à l'étude des sciences naturelles et médicales, dans lesquelles jeune encore il se distingua. Tous les titres qu'il possède ont été conquis par lui dans des concours brillants, dans lesquels il eut à lutter contre la plupart des chirurgiens et des anatomistes français de notre époque. C'est surtout à l'anatomie et à la chirurgie que s'est livré M. J. Cloquet; comme professeur, comme praticien et comme écrivain, il s'est acquis des droits à une solide réputation. Ses ouvrages, assez nombreux, contiennent des recherches généralement pleines de sagacité et de vues originales, dont les principales sont relatives aux hernies, à la préparation et à la construction des squelettes, à l'existence et à la disposition des voies lacrymales dans les serpents, à l'anatomie des vers intestinaux, enfin aux calculs et aux maladies des voies urinaires. Plusieurs mémoires de M. Cloquet ont été couronnés par l'Académie des sciences ou par d'autres sociétés savantes. M. Cloquet est l'inventeur de plusieurs procédés opératoires et de beaucoup d'instruments de chirurgie, plus ou moins ingénieux; il a excellé dans la préparation des pièces anatomiques et dans l'art de modeler en cire; une foule d'ouvrages de ce genre, dus à son talent et à son zèle, sont conservés dans les collections de la Faculté. Depuis 1831, M. Cloquet a été appelé par le concours à occuper l'une des chaires de clinique chirurgicale de la Faculté de Paris, qu'il remplit encore actuellement. On a de lui : *Recherches anatomiques sur les Hernies de l'Abdomen;* Paris, 1817-1819, in-4°, avec planches; — *Traité des Hernies*, trad. de l'anglais de William Lawrence, en collaboration de A. Béclard; Paris, 1818, in-8°; — *Mémoire sur la membrane pupillaire et sur la formation du petit cercle artériel de l'œil;* Paris, 1818; — *de la Squelettopée, ou de la préparation des os, des articulations et de la construction des squelettes;* ibid., 1819, in-4°; — *de l'Influence des efforts sur les organes renfermés dans la cavité thoracique;* ibid., 1820, in-8°; — *Mémoires sur les fractures par contrecoup de la mâchoire inférieure;* ibid., 1820, in-8°; — *Mémoire sur l'existence et la disposition des voies lacrymales dans les serpents;* ibid., 1821, in-4°, fig.; — *Anatomie de l'homme, ou description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain;* ibid., 1821-1830, 5 vol. in-fol., avec 300 pl.; — *Anatomie des vers intestinaux, ascarides, lombricoïdes et échinorhynques géants;* ibid., 1824, in-4°, avec planches, travail fait en collaboration avec son frère Hippolyte; — *Manuel d'anatomie descriptive du corps humain, représentée en planches lithographiées;* ibid., 1825-1831, 2 vol. in-8°, 250 pl.; — *Mémoire sur l'acupuncture;* ibid., 1825; — *Pathologie chirurgicale;* ibid., 1831; — *Souvenirs de la vie privée du général Lafayette;* ibid., 1835. [*Enc. des g. du m.*]

Dictionnaire de la conversation. — Sachaille, *les medecins de Paris.*

CLOOTZ, et non **CLOOTS** (*Jean-Baptiste*, baron DE), dit *Anacharsis*, utopiste allemand, né au Val-de-Grâce, près de Clèves, en 1755, guillotiné à Paris, le 23 mars 1794. Il vint à Paris dès l'âge de onze ans, pour y achever son éducation. Un esprit vif et pénétrant, mais égaré par l'exaltation, l'enflamma de bonne heure pour les idées confuses de régénération sociale, qu'il avait puisées dans les écrits de son oncle, le chanoine polygraphe Cornélius de Pauw, et surtout dans les doctrines des métaphysiciens de l'époque. Désormais sa vie était consacrée à la réforme du monde. Maître de ses actions et d'une immense fortune, il s'abandonna bientôt à toute la fougue de son imagination, et ne songea plus dès lors qu'à réaliser ses vastes plans d'émancipation universelle. Aussi avide de plaisir que de réputation, il renonce à son titre de baron, et, sous le nom romanesque d'*Anacharsis*, nouveau voyageur philosophe, il parcourt successivement l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et diverses autres contrées de l'Europe, répandant avec la même profusion son or et ses idées extravagantes. Vrai cosmopolite, l'univers est sa patrie; et persuadé de la possibilité de fondre toutes les nations en une seule famille de frères, sa philanthropie embrasse l'humanité tout entière.

La révolution française, qui éclata sur ces entrefaites, mit le comble à son exaltation. De retour à Paris, le beau rêve de sa réformation universelle lui apparaissait comme un fait accompli. Déjà il s'était proclamé l'orateur du genre humain, et en cette qualité, le 19 juin 1790, à la tête d'un petit nombre d'étrangers, qui, à titre de députés de toutes les parties du globe, vinrent, sous le costume des différentes nations de la terre, rendre hommage à l'Assemblée nationale constituante et la remercier d'avoir donné le signal de la résurrection des peuples, il se présenta à la barre, lut, au milieu de bruyants applaudissements, une adresse rédigée contre les despotes du monde, et demanda pour tous les étrangers réunis à Paris le droit d'être admis à la grande Fédération du 14 juillet suivant. « Jamais ambassade ne fut plus sacrée! « s'écria-t-il avec transport. Nos lettres de « créance ne sont pas tracées sur le parchemin; « mais notre mission est gravée en chiffres inef- « façables dans le cœur de tous les hommes, et « grâce aux auteurs de la *Déclaration des* « *droits de l'homme*, ces chiffres ne seront plus « inintelligibles aux tyrans! »

Tout glorieux d'avoir présidé la députation des peuples aux fêtes de la Fédération, il prend le titre d'ambassadeur du genre humain dans une lettre qu'il adresse à madame de Beauharnais, et se croit déjà à la veille de sa république universelle. Sa fortune ne laissa pas que de se ressentir de tant d'extravagances : cependant, les mesures de défense que prit la France en 1792 pour repousser ses ennemis coalisés lui fournirent une brillante occasion de prouver toute la franchise de sa sympathie. L'un des premiers, il vint mettre 12,000 fr. à la disposition de la nation « pour armer et solder quarante ou cinquante combattants dans la guerre sacrée des hommes contre les tyrans » ; et il fit en même temps don à l'Assemblée législative de l'un de ses derniers ouvrages, intitulé : *la République universelle.*

Le 10 août poussa l'exaltation de Clootz jusqu'au délire. Non content d'attaquer tous les rois et toutes les puissances de la terre, il s'en prit à Dieu lui-même, dont il se déclara « l'ennemi personnel ». Après avoir défendu autrefois le mahométisme, il abjura toute religion, et devint l'apôtre le plus zélé du matérialisme. En félicitant la Convention sur sa victoire, il demanda avec instance la mise à prix des têtes du duc de Brunswick et du roi de Prusse, qu'il appelait ridiculement *le Sardanapale du Nord*, et offrit de lever à ses frais une légion de Prussiens, qui prendrait le nom de *légion vandale.* Un décret du 26 août 1792 ayant déféré à cet énergumène étranger le titre de *citoyen*, il vint à la barre remercier le peuple français de cet honneur insigne, et termina sa harangue par le panégyrique du régicide Ankarstrœm, « qui, disait-il, ne pouvait trouver partout que de généreux imitateurs ». Quelques jours après, il réclama de l'Assemblée nationale l'apothéose du Panthéon pour « le créateur de la parole, pour le verbe des philosophes », pour Guttenberg, l'inventeur de l'imprimerie, et pour le prêtre renégat Jean Mellier.

La terreur qui suivit les journées de septembre le porta à la Convention, qu'il fatigua de ses discours et de ses motions. Il vota pour la mort du roi « au nom du genre humain, » en ajoutant « qu'il condamnait pareillement à mort *l'infâme* Frédéric-Guillaume ». Plus tard, il fut exclu, à l'instigation de Robespierre, du club des Jacobins, comme noble et trop riche, et la vengeance de ce puissant ennemi ne devait pas en rester là. Il ne tarda pas en effet à être impliqué dans l'accusation soulevée contre Hébert, Ronsin, Vimeux et douze autres. Quoique son innocence résultât évidemment de l'instruction, Anacharsis Clootz fut condamné à mort avec ses prétendus complices. Il entendit son arrêt avec indifférence, et revint dans sa prison avec autant de calme qu'il l'avait quittée. Le peu de moments qui devait lui rester jusqu'au départ pour le supplice, il l'employa à consoler ses compagnons d'infortune. Sur la fatale charrette, il prêchait encore le matérialisme à Hébert. Arrivé au pied de l'échafaud, il demanda à être exécuté le dernier, « afin, disait-il, de pouvoir encore constater certains principes tandis qu'il verrait tomber les têtes de ses camarades ». Il monta enfin avec assurance les marches, en protestant publiquement contre l'iniquité d'un jugement dont il en appelait « au genre humain », et reçut le coup fatal avec courage, le 23 mars 1794. Il a laissé différents ouvrages singuliers : *la Certitude des preuves du mahométisme;* 1780, in-12; — *l'Orateur du genre humain;* — *la République universelle*, etc. [*Enc. d. g. d. m.*]

Léonard Gallois, *Hist. des journaux et des journalistes de la révolution*, t. II, p. 375-384.

CLOPINEL. *Voy.* Meun ou Meung (*Jehan* de).

CLOPPENBURG (*Jean-Éverhard*), théologien hollandais, né à Amsterdam, le 13 mai 1592, mort à Franeker, le 30 août 1652. Il acheva ses études à Leyde, et de 1612 à 1616 il parcourut l'Allemagne, la Suisse et la France. De retour dans sa patrie, il fut nommé ministre de l'Église protestante à Ælburg, puis à Neusden, en 1621; il revint en cette qualité à Amsterdam. Des disputes théologiques l'obligèrent de quitter cette dernière ville, et il occupa la chaire de la Brille jusqu'en 1640, où il fut appelé à Harderwick comme ministre et professeur de théologie. En 1644 il passa à Franeker aux mêmes titres. On a de lui quatorze ouvrages de théologie, contenant des dissertations contre les anabaptistes et les sociniens, sur l'usure, sur les sacrifices des patriarches, sur le jour où Jésus mangea l'agneau pascal, etc. Ces ouvrages ont été réunis et publiés sous le titre de : *Johannis Cloppenburgii theologica Opera omnia, nunc demum conjunctim edita;* Amsterdam, 1684, 2 vol. in-4°.

Nicéron, *Mémoires*, XI, 184. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CLORIVIÈRE (*Pierre-Joseph* Picot de), jésuite et théologien français, né en Bretagne, vers 1735, mort le 5 janvier 1820. Il fit ses études chez les jésuites, mais ne put y prononcer ses vœux, cette société ayant été supprimée en 1762 par arrêt du parlement de Bretagne. Clorivière fut nommé curé de Paramé, et continua à entretenir des relations avec les membres de la Société de Jésus et le parti royaliste. Devenu suspect sous Napoléon I, il fut enfermé au Temple plusieurs années. Le retour des Bourbons le rendit à la liberté; il s'empressa alors de réunir quelques membres de la Société de Jésus, qui formèrent ainsi la pépinière de la nouvelle communauté des jésuites. On doit au père Clorivière une pieuse association qui existe encore. On a de lui : *Vie de Grignon de Montfort;* Saint-Malo, 1785, in-12; — *Exercice de dévotion à saint Louis de Gonzague*, trad. de l'italien de Galpin; 1785, in-12; — *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison;* 1802, in-12; — *Explication des Épitres de saint Pierre;* 1809, 3 vol. in-12

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CLOS. *Voy.* LACLOS ou LECLOS.

***CLOSENER** (*Frédéric*), chroniqueur allemand, né à Strasbourg, vers 1315, mort après l'an 1384. Il entra jeune dans l'Église, et fut d'abord vicaire de la cathédrale, ensuite prébendier à Sainte-Catherine; il écrivit une *Chronique* qui arrive jusqu'à l'an 1362, et qui, au milieu de beaucoup de faits qui ne se rattachent qu'à des maisons religieuses, présente des détails intéressants pour l'histoire de l'Allemagne et de l'Alsace. Cette chronique a été publiée pour la première fois par Schott, à Stuttgard, en 1842.

A. G. Strobel, *de F. Closneri Chronico Germanico;* 1829, in-8°. — Pertz, *Monum. Germ.*, VII, 695.

CLOSIUS (*Samuel*), philologue allemand, né à Breslaw. Il reçut le titre de poëte impérial, fit l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, et fut nommé en 1669 prévôt de Magdebourg. On a de lui : *Brunellus Nigelli et Vetula Ovidii, nunc ex illustri quadam Saxoniæ inferioris bibliotheca deprompta;* Wolfenbüttel, 1661, in-8°; — *Jo. Marii Philelphi Epitome;* ibid., 1662, in-8°; — *Bibliothecæ Augustæ Guelferbytanæ generalis Sciagraphia;* ibid., 1660, in-4°; — Quelques poésies latines, imprimées en 1690, et plusieurs lettres manuscrites.

Burkhard, *Comm. de Biblioth. Guelferbyt.*, part. Ire, pag. 110 et 148.

CLOSS ou **CLOSSIUS** (*Jean-Frédéric*), médecin et philologue allemand, né à Marbach (Wurtemberg), en 1735, mort en 1787. Il exerça la médecine à Bruxelles et à Hanau, et consacra ses loisirs à la culture de la poésie latine. Voici ses principaux écrits, dans l'ordre chronologique : *Petri Apollonii Collatini carmen de duello Davidis et Goliæ, emendatum atque illustratum;* Tubingue, 1762, in-4°; — *Dissertatio de Gonorrhœa virulenta, sine contagio nata;* ibid., 1764, in-4°; — *Nova variolis medendi methodus, cum aliquot observationibus miscellaneis;* Utrecht, 1766, in-8°; — *Specimen observationum in Cornelium Celsum;* ibid., 1767, in-4°; — *Davidis Macbride Introductio methodica in theoriam et praxin medicinæ, ex lingua anglica*, etc.; ibid., 1774, 2 vol. in-8°; Bâle, 1783, 2 vol. in-8°; — *Medicamentum, non* πολύχρηστον, *alias universale dictum, revelat, elegisque latinis decantat Janus Irenæus Soliscus;* ibid., 1783, in-8° : l'auteur s'est désigné sous le nom de *Soliscus*, anagramme de *Clossius*; — *Carmen de medico, ignorata morbi causa, male curante;* Tubingue, 1784, in-8°; — *Aurelii Cornelii Celsi De tuenda sanitate volumen, elegis latinis expressum;* ibid., 1785, in-8°; — *Hippocratis Aphorismi elegis latinis redditi;* ibid., 1786, in-8°.

Hamberger, *Germania docta*, avec le supplément de Meusel. — Sax, *Onomast. litt.*

CLOSS (*Charles-Frédéric*), chirurgien allemand, fils du précédent, né le 25 mars 1768, à Honsholvedyk, près La Haye, mort à Tubingue, le 10 mai 1797. Il fit ses premières études à Kirchheim, fréquenta, de 1782 à 1790, les principales universités d'Allemagne, et fut depuis 1792 professeur d'anatomie et de chirurgie à Tubingue. On a de lui : *Anmerkungen über die Lehre von der Empfindlichkeit und Heizbarkeit der Theile* (Notes sur la doctrine de la sensibilité et de l'irritabilité); Tubingue, 1794, in-8°; — *Ueber die Enthauptung* (Sur la décollation); ibid., 1796, in-8°; — *Ueber die Hautseuche* (Sur la syphilis); ibid., 1796, in-8°; — *Ueber die Krankheiten der Knochen* (Sur les maladies des os); ibid., 1798, in-8°; — *de Perforatione ossis pectoralis;* ibid., 1795, in-4°.

Eisenbach, *Gesch. der Universit. Tubing.* — Baur, dans *Allgem. Encyclop.* de Ersch et Gruber.

CLOSTERMANN. *Voy.* **KLOSTERMANN.**

CLOTAIRE Ier, roi de France, mort en 561, était le plus jeune des fils de Clovis et de Clotilde. En 511, après la mort de son père, il obtint en partage le royaume de Soissons. Quand l'âge de l'ambition et de l'activité fut venu pour lui, il s'associa à ses frères, les suivit dans leurs expéditions, et combattit avec eux contre les Burgondes. Bientôt il se montra plus cruel qu'aucun d'eux; ce fut lui qui, après la mort de Clodomir, roi d'Orléans, fit massacrer les fils de ce prince pour s'emparer de son héritage (*voy.* CHILDEBERT). Clotaire, après avoir partagé le royaume d'Orléans avec Childebert, ajouta encore à ses possessions les États de Théodebald, roi d'Austrasie, petit-fils de Théodoric, son frère aîné. Childebert, jaloux des accroissements de Clotaire, excita contre lui Chramne, son fils, qui prit les armes et se révolta, malgré tous les efforts de son père pour le ramener à l'obéissance. Tant que Childebert vécut, Chramne put se soutenir; mais à la mort de son oncle, il devint trop faible, et se trouva exposé à la vengeance de Clotaire. Poursuivi et atteint dans les États du duc de Bretagne, il fut battu de verges, enfermé dans une chaumière, et brûlé avec toute sa famille. Cependant Clotaire, revenu de sa fureur, se repentit, et mourut bourrelé de remords et de terreurs religieuses, en s'écriant : « mais quel est donc ce roi du ciel qui fait mourir les grands rois de la terre, » Il fut enterré à Soissons, dans l'église de Saint-Médard. Sa luxure avait égalé sa cruauté et son ambition.

CLOTAIRE II, roi de France, mort en 628. Il n'avait que quatre mois lorsqu'il succéda à Childéric Ier, son père, en 584, sous la tutelle de Frédégonde, sa mère, qui le plaça sous la protection de Gontran, roi de Bourgogne, en lui affirmant que sa naissance était légitime. Gontran, tant qu'il vécut, empêcha les effets de la haine de Frédégonde et de Brunehaut, et suspendit la lutte de l'Austrasie et de la Neustrie. Mais à sa mort, qui arriva en 593, ces deux femmes ne se continrent plus, et sur la fin de leur carrière elles se firent une guerre acharnée, comme dans leur jeunesse. Frédégonde remporta une victoire en 596, après la mort de Childebert II,

et mourut triomphante, en 597. La Neustrie, dont son génie avait soutenu la puissance, s'affaiblit sous son fils enfant. Clotaire fut dépouillé de presque tous ses États par les fils de Childebert; mais il se releva ensuite à la faveur de leurs dissensions, et triompha par leur mort (613). Brunehaut se trouva alors à la tête de la vaste monarchie austrasienne, comme tutrice de ses arrière-petits-fils. Elle était menacée par la coalition des leudes; héritier de la haine que sa mère avait vouée à cette princesse, Clotaire fit tout pour la perdre. Aveuglé par sa passion, il se fit le complice de l'aristocratie guerrière, et entra dans une conspiration dont le résultat définitif devait être la ruine du pouvoir royal. Brunehaut succomba en 614, et périt d'un supplice horrible (*voy.* BRUNEHAUT). Clotaire avait satisfait sa vengeance; les leudes voulurent à leur tour contenter leur ambition. En 615, à l'assemblée de Paris, ils arrachèrent à Clotaire une constitution qui sanctionnait le triomphe de l'aristocratie laïque et religieuse; dès lors les maires devinrent inamovibles. Bientôt l'Austrasie se lassa de Clotaire, et voulut un roi particulier; Clotaire lui donna son fils aîné Dagobert; mais ce prince était si peu capable de gouverner, que son père fut obligé de repousser lui-même les Saxons qui menaçaient ses États. La fin du règne de Clotaire II fut paisible; il s'occupa d'administration, et reconquit sur les leudes une partie de son autorité. Il mourut âgé de quarante-cinq ans, laissant le trône à Dagobert Ier.

CLOTAIRE III, roi de France, né vers 652, mort vers 670, était petit-fils de Dagobert, l'aîné des fils de Clovis II. Il obtint en 655, à la mort de son père, la Neustrie et la Bourgogne; Childéric II, son frère, régna en Austrasie. C'est à cette époque que commence la décadence des Mérovingiens, décadence qu'avaient préparée les concessions faites par Clotaire II aux leudes et aux maires du palais. Batilde, mère de Clotaire III, lutta vainement contre Ébroïn, qui la força de quitter le pouvoir, et qui tint le jeune prince en tutelle jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 670; il avait dix-huit ans (1).

(1) Il existe dans les collections numismatiques un assez grand nombre de monnaies frappées au nom de Clotaire; ce sont des sous et des tiers de sou d'or. Les plus curieux et les plus nombreux sont sortis des ateliers d'Arles et de Marseille, ils présentent le type ordinaire de ces deux villes, c'est-à-dire qu'on y voit au revers une croix ansée sur un degré au-dessous duquel se trouve un globe. De chaque côté de cette croix se trouvent les lettres initiales MA ou AR, et en outre, sur les *triens*, les chiffres VII, destinés à indiquer que ces pièces valaient sept siliques ou 24 grains d'or. Le champ du droit est occupé par une tête laurée et de profil. Ces pièces portent pour légende tantôt CHLOTARIVS REX des deux côtés, tantôt CHLOTARIVS REX au droit et VICTVRIA GOTTICA, VICTORIA CHLOTARII au revers; enfin, il y en a sur lesquelles on lit : CHILDIRICVS REX au droit, CHLOTARIVS REX au revers, et CONOB à l'exergue.

Ces monnaies, frappées à Arles et à Marseille, ne sont pas les seules qui portent le nom de Clotaire. Il y en a d'autres, qui sont sorties de l'atelier de Châlon-sur-Saône, et sur lesquelles on voit les mots CHLOTARIVS REX, une croix ansée et accostée des lettres MA, CÂVILLONNO, et un profil droit; d'autres viennent peut-être de Verdun : on y voit le nom royal CHLOTARIVS, une croix beaumée, le mot VIREDIVCV, et une tête de profil.

Il est assez difficile de déterminer quel est celui des trois Clotaire auquel appartiennent toutes ces pièces; ce qu'il y a de certain, c'est que ces princes ont tous trois fait battre monnaie. La pièce qui porte pour légende les mots VICTVRIA GOTTICA appartient incontestablement au premier, qui a seul remporté une victoire sur les Goths. Celle qui porte le nom de Childéric appartient à Clotaire III et à son frère Childéric, roi de Neustrie. Quant aux autres pièces, on ne peut les attribuer avec certitude à un de ces princes plutôt qu'aux autres; cependant, il est probable qu'elles ne sont pas de Clotaire Ier, parce que c'est seulement à la fin du règne de ce prince que l'on commença à remplacer en France le nom de l'empereur par celui du roi, et que l'usage contraire subsista même encore sous plusieurs de ses successeurs.

CLOTAIRE IV, dont l'origine est incertaine, fut créé roi d'Austrasie par Charles Martel, en 717. C'était un de ces personnages de circonstance auxquels les chefs ambitieux de l'Austrasie faisaient jouer le rôle de roi mérovingien et chevelu, pour tenir les peuples en respect. Charles Martel exerça tout le pouvoir, et Clotaire IV ne fut qu'un instrument entre ses mains. Charles l'abandonna après s'en être servi pendant trois ans, de 717 à 720.

Grégoire de Tours. — Sismondi, *Hist. des Français.* — Aug. Thierry, *Récits mérovingiens* — H. Martin, *Hist. de France.*

***CLOT-BEY**, médecin français, né aux environs de Marseille, en 1799. Élève de l'hospice de la Charité de Marseille, il se livra de bonne heure à l'étude des sciences médicales. Reçu médecin à Montpellier, il exerçait la chirurgie à Marseille lorsqu'il fut engagé, en 1823, par un agent du vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, en qualité de chirurgien en chef. Seul, dans un pays dont il n'entendait pas même la langue, il osa concevoir le projet, qu'il exécuta plus tard, d'y organiser un enseignement médical complet. Il serait trop long de dire les difficultés qu'il eut à vaincre et les moyens qu'il employa pour amener les Arabes à l'étude de l'anatomie et aux dissections, si fortement réprouvées par leur religion. Qu'il nous suffise de rappeler que de l'école d'Abouzabel, fondée par ses soins, il est déja sorti un grand nombre de chirurgiens pour les armées du vice-roi, qu'il s'y fait des cours de toutes espèces, et qu'une école de sages-femmes, dans laquelle sont admises des négresses et des Abyssiniennes et une école de pharmacie y sont annexées. M. Clot a également constitué un conseil de santé pour l'armée de terre et de mer, à l'imitation de ce qui existe en France. Dans ces fonctions si nombreuses et si variées, M. Clot a déployé tant d'activité, de talent et de courage, surtout lors de l'épidémie du choléra, que Méhémet-Ali, auquel un tel homme ne pouvait manquer de plaire, lui conféra le tire de *bey*, sans exiger de lui un changement de religion. En 1832 M. Clot-Bey vint faire un voyage en France, amenant avec lui douze des élèves les plus distingués de l'école d'Abouzabel, pour leur faire compléter

leurs études médicales, et prendre le titre de docteur de la Faculté de Paris. Il retourna en Égypte, qu'il a quittée de nouveau pour venir finir ses jours en France. On a en outre de lui : *Aperçu général sur l'Égypte*, 1840, 2 v. in-8°; — *de la Peste observée en Égypte ;* 1840, 1 vol. in-8°.

Conversations-Lexicon.

* **CLOTERIUS** ou **CLOTTERIUS** (*Anastase*), capucin et théologien allemand, vivait en 1688. Il entra dans l'ordre des frères Mineurs de Saint-François, comme prédicateur. Il y devint maître des novices, gardien et définiteur de la province romaine. On a de lui : *Thymiama devotionis ;* Cologne, 1674; — *de Sacris ritibus secundum morem sanctæ romanæ Ecclesiæ ;* Cologne, 1688.

Jean-de-Saint-Antoine, *Bibliotheca univ. francisc*, I, 60. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle). — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree.*

CLOTILDE (Sainte), fille de Chilpéric, roi d'une partie de la Bourgogne. Elle naquit vers l'an 475, et mourut à Tours, le 3 juin de l'année 545. Encore au berceau, elle vit massacrer par la main fratricide de Gondebaud, son père, sa mère et ses deux frères. Sa sœur aînée Chrona, condamnée d'abord à l'exil, prit l'habit religieux, et se consacra au service du Seigneur. Quant à Clotilde, elle parvint par sa beauté, sa douceur et son extrême jeunesse, à toucher le cœur du meurtrier de sa famille, qui épargna ses jours, et la fit même élever dans son palais. Le père de Clotilde était arien; mais sa mère, catholique fervente et éclairée, avait déposé dans son cœur les germes de la foi orthodoxe. Aussi la jeune princesse, quoique vivant au milieu d'une cour hérétique, sut-elle opposer aux séductions de l'erreur une volonté inébranlable, devant laquelle vinrent échouer jusqu'aux sollicitations du terrible Gondebaud. A cette époque le jeune roi des Franks, Clovis, envoyait fréquemment des messagers en Bourgogne. Il connut par eux l'existence de la fille de Chilpéric, et ayant entendu louer sa beauté et ses vertus, il la demanda en mariage. Gondebaud, n'osant refuser, remit Clotilde entre les mains des envoyés du roi franc, vers lequel elle se laissa conduire, guidée par un pressentiment mystérieux. Clovis, de son côté, fut transporté de joie à la vue de la jeune princesse, et il l'épousa (1) (493). L'année suivante Clovis eut un fils, que la reine Clotilde, par ses instantes supplications, obtint de faire baptiser selon les rites et les prescriptions de l'Église. L'enfant fut nommé Ingomer; mais Clotilde eut la douleur de le perdre, couvert encore des vêtements blancs dont elle l'avait paré pour cette auguste cérémonie. Vivement ému de cet événement, Clovis adressa d'amers reproches à la reine. « Les dieux me « punissent de ma faiblesse, disait-il; et c'est « parce que vous avez baptisé notre enfant au « nom de votre Dieu que nous l'avons perdu.— « Que le nom du Seigneur soit béni! répondit « Clotilde, car il n'a pas jugé indigne de comp- « ter parmi ses élus un enfant à qui son humble « servante a donné le jour. » Le roi barbare écoutait avec admiration ce langage mystérieux pour lui, car il ne pouvait comprendre comment les pleurs d'une mère se changeaient, sous l'influence d'une croyance religieuse, en bénédictions et en paroles d'amour. La reine mit bientôt au monde un second enfant, qui reçut le nom de Clodomir, et obtint, comme son frère, la grâce du baptême. Mais Dieu réservait encore une épreuve à sa servante : à peine l'eau sainte eut-elle touché le front du nouveau-né qu'il fut, lui aussi, atteint d'une maladie violente. Le roi entra dans une grande colère. Mais Clotilde ne désespéra pas de la divine miséricorde; elle pria avec ferveur, et son enfant fut rappelé à la vie (1).

L'épouse de Clovis était soutenue dans ces épreuves et dans la tâche qu'elle avait entreprise par les conseils et les prières de l'évêque de Reims saint Remi. « C'était, dit Grégoire de « Tours, un prélat plein de science et d'élo- « quence, et qui égalait en sainteté les premiers « apôtres du christianisme (2). » Il joignit souvent ses efforts à ceux de Clotilde pour toucher le cœur du roi barbare, et souvent la pieuse reine eut la joie de remarquer l'attention que son époux prêtait aux vérités que le prélat exposait avec cette éloquence simple et touchante dont les humbles de cœur ont seuls le secret. Une puissance mystérieuse attirait chaque jour Clovis vers une religion dont la majesté et la douceur se révélaient à ses yeux sous les traits de Remi et de Clotilde. Mais pour que cet esprit inculte et superbe renonçât à la foi idolâtre de ses pères, il fallait des signes plus éclatants et pour ainsi dire matériels de la toute-puissance du Dieu des chrétiens. Il s'était engagé (496) contre les Alemans, un des peuples les plus puissants de la Germanie, dans une guerre dont les vieux historiens ne précisent ni la cause ni toutes les circonstances. Selon quelques-uns, il marchait au secours d'un de ses parents, Sigebert, roi des Ripuaires, qui avait vu son territoire envahi par ces barbares. Les deux armées se rencontrèrent à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, dans le duché de Clèves, à quatre lieues de Cologne. De part et d'autres, on combattait avec le plus grand acharnement; mais les Francs, inférieurs en nombre, étaient sur le point de succomber, lorsque Clovis, désespérant à la fois de ses dieux et de son épée, lève au ciel ses mains suppliantes, et d'une voix qui domine le bruit du combat : « Dieu de Clo- « tilde! s'écrie-t-il, accorde-moi la victoire, et je « renonce à ces dieux qui ne répondent point à ma « prière! J'implore avec ferveur ton appui glo- « rieux, et si j'éprouve les effets de cette puissance « que ton peuple t'attribue, je croirai en toi, et je

(1) Gregor. Tur., *Hist. Franc.*, lib. II, cap. 28.

(1) Greg. Tur., II, 29.
(2) Greg. Tur., II, 31.

« me ferai baptiser en ton nom ! » Le Dieu des armées entendit cette prière. Soudain les Alemans tournent le dos, prennent la fuite, et Clovis, maître du champ de bataille, couronne sa victoire en accordant la vie à ses ennemis vaincus. Peu de temps après, le jour de Noël de l'année 496, Clovis et trois mille soldats de l'armée des Francs recevaient le baptême des mains de saint Remi, dans la cathédrale de Reims (1).

Après la mort de Clovis (511), la jeune reine réunit ses trois fils : Clodomir, Childebert et Clotaire, pour les exciter à continuer la guerre de Bourgogne entreprise par son époux contre l'assassin de sa famille. « Mes enfants, leur dit-« elle, que je n'aie point à me repentir de vous « avoir élevés avec tendresse : partagez le res-« sentiment de mon injure, et mettez tout votre « zèle à venger la mort de mon père et de ma « mère (2). » On connaît les résultats de cette entreprise. Sigismond et Godomar, fils de Gondebaud, furent vaincus. Godomar prit la fuite, et Sigismond, prisonnier de Clodomir, fut enfermé dans la cité d'Orléans, d'où il ne sortit que pour être précipité avec sa femme et ses fils dans un puits du village de Coulmiers. Clodomir mourut bientôt après, dans une seconde bataille contre les Burgondes. Il laissa trois fils : Théodebald, Gontaire et Clodoald, qui furent recueillis par leur aïeule. Celle-ci s'était retirée à Tours, près du tombeau de saint Martin. Elle y vivait dans la pratique de toutes les vertus et dans les plus rigoureuses macérations; mais elle était réservée pour de plus cruelles épreuves. Voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les trois fils de Clodomir, Childebert en conçut de l'envie. Il mande en secret son frère Clotaire à Paris; et les deux rois, craignant de voir le royaume de Clodomir échapper à leur ambition, firent dire à la reine, qui habitait alors la même ville : « Envoyez-nous les enfants, pour que nous les élevions au trône. » Clotilde, remplie de joie et trompée par cet artifice, remit au messager les fils de Clodomir. Mais bientôt un nouvel envoyé, nommé Arcadius, arrive auprès d'elle, et lui présente une épée nue et des ciseaux. La malheureuse reine ne comprend que trop ce message muet : « Plutôt morts que tondus ! » s'écrie-t-elle, dans l'aveugle douleur qui l'accablait. Sur cette parole, les deux fils aînés de Clodomir furent impitoyablement égorgés. La reine Clotilde, au comble de la douleur, fit placer leurs corps dans un cercueil, et les conduisit elle-même, avec un grand appareil funèbre, dans l'église de Sainte-Geneviève, où Clovis avait déjà été inhumé par ses soins. L'un avait dix ans et l'autre sept. Le troisième, Clodoald, ne put être pris, et parvint à s'échapper, grâce au dévouement de quelques leudes fidèles. Il se réfugia dans la vie religieuse, et il mourut vers l'an 560, après avoir fondé un monastère, près de Paris, à *Noventium* (Nogent-sur-la-Rivière), aujourd'hui Saint-Cloud. (1)

(1) Greg. Tur., II, 30.
(2) Greg. Tur., III, 6.

Clotilde avait aussi une fille, du même nom qu'elle, mariée en Espagne au roi des Goths, Amalaric. Moins heureuse que sa mère, elle n'avait pu convertir à la foi catholique un époux arien. Celui-ci lui infligeait d'indignes traitements; mais le châtiment ne se fit pas attendre : le roi des Goths fut tué dans un combat. Déjà Clotilde pensait au bonheur de presser sur son sein sa fille bien aimée, libre désormais, quand on vint lui apprendre qu'au lieu d'une réception, il fallait lui préparer un cercueil : la jeune reine était morte à quelques lieues de la ville où l'attendait sa mère. Tant de tribulations n'abattirent pas le courage de la veuve de Clovis : l'adversité la trouva forte, et il n'y eut désormais rien que d'admirable dans sa vie. On la vit constamment, dit Grégoire de Tours, répandre des aumônes, consacrer les nuits à la prière et donner l'exemple de la chasteté et de toutes les vertus.

La reine Clotilde, dit encore le même historien, pleine de jours et riche de bonnes œuvres, mourut dans la ville de Tours, au temps de l'évêque Injuriosus (2). Sa mort, selon les historiens les plus accrédités, eut lieu le 3 juin 545. Quelques-uns l'éloignent jusqu'en 549; d'autres la reportent à l'an 540. Ses fils accompagnèrent son convoi jusqu'à Paris, où elle fut enterrée, au milieu des chants de triomphe et des cantiques d'actions de grâces dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul. On déposa son corps, ainsi qu'elle en avait manifesté le désir, au pied de la châsse de sainte Geneviève. Sa tombe devint bientôt l'objet d'un culte fervent, et le pape Pelasgien, qui fut élevé au pontificat peu d'années après la mort de Clotilde, ne tarda pas à l'inscrire au martyrologe des saints (3). Ses reliques furent alors placées dans une châsse de vermeil, d'un beau travail, pour être exposées à la vénération des fidèles. Plusieurs églises réclamèrent des parcelles de ses précieuses dépouilles. L'église de Soissons obtint une partie considérable du chef de la sainte, que les moines de Vallery, prieuré situé près de Viviers en Valois, montraient encore dans le dernier siècle, accompagné d'un titre de 1284. Les chanoines d'Andely, petite ville du Vexin normand, voulant ranimer la ferveur publique pour le culte de la première fondatrice de leur église, obtinrent en 1656, de l'abbé et des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, une côte de ses reliques, qui leur fut remise avec une grande solennité.

La fête de sainte Clotilde a été célébrée régulièrement le 3 juin de chaque année, et ses restes ont été conservés avec un soin religieux jusqu'à

(1) Greg. Tur., III, 18.
(2) Greg. Tur., IV, 1.
(3) André du Saussay, *Martyrologe gallican.*

la Révolution, dans l'église de Sainte-Geneviève. A cette époque, ils furent soustraits à la rage des persécuteurs par le P. Claude Rousselet, dernier abbé de Sainte-Geneviève. Mais la crainte d'une profanation inspira à ce religieux la malheureuse pensée de consumer par le feu son précieux dépôt. Ces cendres sacrées ont été cédées, en 1814, par M. Frémin, ancien genovéfain, à la petite église paroissiale de Saint-Leu, où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Sainte Clotilde a doté la France d'un grand nombre d'abbayes et de plusieurs églises qui sont demeurées célèbres. Ce fut à sa prière que Clovis éleva, sur la colline qui dominait au sud-est le vieux Paris, cette basilique dont les vicissitudes ont été si célèbres, et qui a porté tour à tour les noms de Saint-Pierre et de Saint-Paul, des Saints-Apôtres et de Sainte-Geneviève. Ce fut elle aussi qui fit bâtir Saint-Pierre de Tours, Saint-Germain d'Auxerre et l'église des Andelys.

L'art chrétien, qui dut tant à sainte Clotilde, lui élève en ce moment une église remarquable non loin de cette montagne de Sainte-Geneviève où ses restes reposèrent pendant tant d'années. Cet édifice est conçu dans le style ogival le plus pur, et rien n'a été épargné pour en faire une des merveilles de l'art au dix-neuvième siècle.

GEORGES CADOUDAL.

Grégoire de Tours. — Les Bollandistes. — Baillet, *Vies des saints.* — Jacques Desmay, *Vie de sainte Clotilde;* Rouen, 1613, in-12. — Modeste de Saint-Aimable, *la Monarchie sainte;* Clermont, 1660, in-fol. — Dom Mabillon, *Annales ord. Sancti Benedicti.* — Mme de Renneville, *Vie de sainte Clotilde;* Paris, 1809, 2 vol. in-12.

***CLOTILDE**, fille de Clovis et femme d'Amalaric, roi des Visigoths, morte en 531. Dès le commencement de son règne, Amalaric conclut un traité de paix avec les rois des Francs, ses voisins, et demanda en mariage leur sœur Clotilde, qui fut conduite à Narbonne, avec une dot somptueuse. Mais Clotilde était attachée à la foi catholique, et Amalaric à l'arianisme; cette différence de religion détruisit toute intelligence entre les deux époux. Amalaric voulut convertir sa femme, et selon Grégoire de Tours il eut recours pour cela aux outrages et aux mauvais traitements. Clotilde, en se rendant à l'église catholique, fut insultée et couverte de boue par le peuple; elle reçut ensuite de son mari un coup qui fit couler son sang; elle recueillit ce sang sur son voile, qu'elle envoya à ses frères. Childebert, un d'eux, envahit aussitôt le royaume des Visigoths, le ravagea, et retourna à Paris, emmenant avec lui sa sœur et les riches dépouilles des palais et des églises de Narbonne. Clotilde mourut en chemin.

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. III. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. I.

CLOTILDE, reine de Sardaigne. *Voy.* MARIE-CLOTILDE.

CLOTILDE DE VALLON-CHALYS. *Voy.* SURVILLE.

***CLOTZ** (*Matthias*), luthier tyrolien, né vers 1640. Il apprit son état sous la direction de Jacques Steiner, et après sa mort éleva une manufacture d'instruments dont les formes sont imitées de celles de Steiner, mais dont la qualité de son est moins argentine. Les fils de Clotz, George et Sébastien, ont aussi fabriqué des violons; mais leurs produits sont inférieurs à ceux de leur père. Par une fraude blâmable, ils ont étiqueté du nom de Steiner un grand nombre de leurs instruments.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CLOTZ. *Voy.* KLOTZ.

***CLOUD** ou **CLODOALD** (Saint), mort à Nogent (depuis Saint-Cloud), vers 560. Il était le plus jeune des fils de Clodomir, et fut sauvé de la fureur de ses oncles par l'intervention des guerriers francs. Enfermé dans un monastère, il grandit dans la solitude et la méditation, coupa sa longue chevelure, et, après avoir fait plusieurs voyages et embrassé la vie cléricale, il fonda un monastère dans le village de Nogent-sur-la-Rivière, depuis nommé Saint-Cloud en l'honneur de ce saint, qui y mourut et dont le corps a été longtemps conservé dans l'église collégiale. Il est honoré le 7 septembre.

Grégoire de Tours, *Historia*, lib. III, ch. 18. — Du Saussay, *Martyrologe des saints de France.* — Mabillon, *Annales ord. Sancti Bened.* — Baillet, *Vies des saints.* — *Vie de saint Cloud;* Paris, 1696. — Moréri, *Grand dictionnaire universel.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***CLOUD, CLODULPHE** ou **FLONDULPHE** (Saint), évêque de Metz, né en 597, mort en 696. Il était fils de saint Arnoul et de la bienheureuse Dode. Il fut élevé à la cour des rois d'Austrasie. Il se maria à Almaberte, et en eut plusieurs enfants, entre autres le duc Martin de Metz. Saint Cloud était ministre d'État d'Austrasie, lorsqu'en 656, saint Godon, évêque de Metz, étant mort, le peuple élut saint Cloud pour son successeur. Le martyrologe de Metz mentionne ce prélat sous le nom de saint Flondulphe, au 8 juin.

Mabillon, *Acta sanctorum ord. S. Ben.* — Meurisse, *Histoire des évêques de Metz.* — Lecointe, *Annales de France.* — Baillet, *Vies des saints.*

CLOUET, dit *Janet*. *Voy.* JANET.

CLOVER. *Voy.* CLOWER.

CLOVIO (*Don Giulio*), peintre de l'école de Mantoue, né en Croatie, en 1498, mort en 1578. Il était chanoine régulier de l'ordre des *Scopettini*, flagellants; mais une dispense du pape lui permit de rentrer dans le monde. Il s'était d'abord adonné à la grande peinture, sous la direction de Jules Romain; mais il l'abandonna, par le conseil même de son maître, qui avait su reconnaître ses dispositions pour la miniature, art dans lequel il fut dirigé à Vérone par *Girolamo da' libri.* Clovio est regardé comme le plus habile peintre en ce genre qu'ait produit l'Italie. On conserve précieusement à la bibliothèque du Vatican une *Vie de Frédéric, duc d'Urbin,* enrichie de ses merveilleuses miniatures. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Istoria pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario* — Valery, *Voyages en Italie*.

CLOVIS ou **HLODWIG**, en latin de Grégoire de Tours *Clodoveus*, roi de France, né en 465, mort en 511, fils de Childéric, devint, par la mort de son père, en 481, chef de la peuplade franque établie à Tournay. D'autres chefs francs étaient déjà établis à Cologne, à Saint-Omer, à Cambray et au Mans. Clovis attaqua d'abord les plus faibles de ses voisins, les Gallo-Romains. Avec le secours de Ragnacaire, chef des Francs de Cambray, il attaqua Syagrius, et le vainquit près de Soissons. Syagrius, réfugié près d'Alaric II, roi des Visigoths, fut réclamé par Clovis, qui le fit tuer. Clovis se trouva alors assez puissant pour obtenir la main de Clotilde, fille d'un prince des Burgondes ou Bourguignons. Les chroniqueurs des âges suivants, qui ont compris toute l'importance de cette union, en ont singulièrement embelli toutes les circonstances. Grégoire de Tours se contente de dire que Clovis, envoyant souvent des députés en Bourgogne, ceux-ci virent la jeune Clotilde. Témoins de sa beauté et de sa sagesse, et ayant appris qu'elle était du sang royal, ils dirent ces choses à Clovis. Celui-ci envoya aussitôt des députés à Gondebaud pour la lui demander en mariage. Gondebaud, craignant de la refuser, la remit entre les mains des députés, qui, recevant la jeune fille, se hâtèrent de la mener au roi. Clovis, transporté de joie à sa vue, en fit sa femme. Mais l'abréviateur et le continuateur de Grégoire de Tours, Frédegaire, en dit bien davantage. « Le Gaulois Aurélien, déguisé en mendiant, portant sur son dos une besace au bout d'un bâton, est chargé du message : il devait remettre à Clotilde un anneau que lui envoyait Clovis, afin qu'elle eût foi dans les paroles du messager. Aurélien, arrivé à la porte de la ville (Genève), y trouva Clotilde assise avec sa sœur Sœdehlenba : les deux sœurs exerçaient l'hospitalité envers les voyageurs, car elles étaient chrétiennes. Clotilde s'empresse de laver les pieds d'Aurélien. Celui-ci se penche vers elle, et lui dit : « Maîtresse, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer, « si tu me veux conduire dans un lieu où je te « puisse parler en secret. — Parle, » lui répond Clotilde. Aurélien dit : « Clovis, roi des Francs, « m'envoie vers toi ; si c'est la volonté de Dieu, « il désire vivement t'épouser, et pour que tu « me croies, voilà son anneau. » Clotilde l'accepte, et une grande joie reluit sur son visage ; elle dit au voyageur : « Prends ces cent sous d'or pour « récompense de ta peine, avec mon anneau. « Retourne vers ton maître ; dis-lui que s'il veut « m'épouser, il envoie promptement des ambas- « sadeurs à mon oncle Gondebaud. » C'est presque une scène de l'*Odyssée*. « Aurélien part ; il s'endort sur le chemin : un mendiant lui vole sa besace, dans laquelle était l'anneau de Clotilde ; le mendiant est pris, battu de verges, et l'anneau retrouvé. Clovis dépêche des ambassadeurs à Gondebaud, qui n'ose refuser Clotilde. Les ambassadeurs présentent un sou et un denier, selon l'usage, fiancent Clotilde au nom de Clovis, et l'emmènent dans une basterne. Clotilde trouve qu'on ne va pas assez vite ; elle craint d'être poursuivie par Aridius, son ennemi, qui peut faire changer Gondebaud de résolution. Elle saute sur un cheval, et la troupe franchit les collines et les vallées. « Aridius, sur ces entrefaites, étant revenu de Marseille à Genève, remontre à Gondebaud qu'il a égorgé son frère Chilpéric, père de Clotilde ; qu'il a fait attacher une pierre au cou de la mère de sa nièce, et l'a précipitée dans un puits ; qu'il a fait jeter dans le même puits les têtes des deux frères de Clotilde : que Clotilde ne manquera pas d'accourir se venger, secondée de toute la puissance des Francs. Gondebaud, effrayé, envoie à la poursuite de Clotilde ; mais celle-ci, prévoyant ce qui devait arriver, avait ordonné d'incendier et de ravager douze lieues de pays derrière elle. Clotilde, sauvée, s'écrie : « Je te rends grâce, « Dieu tout-puissant, de voir le commencement « de la vengeance que je devais à mes parents et « à mes frères ! »

« Véritables mœurs barbares, qui n'excluent pas la mansuétude des mœurs chrétiennes, mêlées dans Clotilde aux passions de sa nature sauvage (1). »

Clovis avait étendu sa domination jusqu'à la Loire. Les Alemans, à cette nouvelle, vinrent pour prendre leur part du butin. Clovis n'entendait point partager. Il se retourna contre eux ; il les rencontra à Tolbiac, à quatre lieues de Cologne. La bataille fut sanglante, indécise ; Clovis désespéra même un moment du succès. Depuis longtemps Clotilde, sa femme, s'efforçait de le convertir au catholicisme. Elle avait même obtenu de faire baptiser ses deux enfants ; mais Clovis résistait pour lui-même. Il avait peine à comprendre un Dieu mort sur la croix ; il lui semblait qu'il n'était pas d'assez noble origine. « Votre Dieu, disait-il, ne peut rien, et, qui « plus est, il n'est pas même de la race des dieux. » *Deus vester nihil posse manifestatur, et, quod magis est, nec de deorum genere esse probatur.* » Cependant, dans le péril, il se souvint des exhortations pieuses de sa femme. Clovis invoqua le Dieu des chrétiens pour le tirer de peine, et mettant en quelque sorte son baptême en enjeu, promit sa conversion pour la victoire. La fortune à l'instant changea. Les Alemans furent vaincus, et Clovis tint parole ; il se fit baptiser. La moitié de ses barbares, au nombre de trois mille, suivirent son exemple, et changèrent Odin pour le Christ, sans comprendre sans doute le mystère de la cérémonie qui les initiait à l'Église. Cette conversion des Francs eut cependant de sérieux et im-

(1) Cette réflexion est de M. de Châteaubriand dans ses *Études historiques*, auxquelles nous avons emprunté ce dernier extrait de Frédegaire.

menses résultats. Par un singulier hasard Clovis se trouva seul roi orthodoxe entre tous les princes contemporains. L'hérésie d'Arius avait saisi les barbares à leur entrée dans l'empire. Les Vandales, les Visigoths, les Bourguignons étaient ariens. L'empereur de Constantinople lui-même persécutait ceux qui croyaient à la divinité de Jésus-Christ. Ainsi le clergé de toutes les églises eut les yeux sur ce nouveau royaume, consacré à sa naissance par un baptême orthodoxe. Le pape Anastase écrivait à Clovis : « Votre foi, c'est notre victoire; » et l'évêque de Vienne, sujet des Bourguignons, lui disait : « C'est nous qui triomphons quand tu combats. *Quum pugnatis, vincimus.* » C'était beaucoup d'avoir pour soi tous les évêques de la Gaule. L'assistance de l'Église ne manqua pas à Clovis. Nous le verrons tout à l'heure miraculeusement conduit à la conquête du royaume des Visigoths.

Clovis, maître des provinces centrales, allié des cités armoricaines, vainqueur des Alemans, qui sur ses traces voulaient pénétrer dans la Gaule, voyait chaque jour augmenter son renom et sa puissance. Les guerriers des autres rois francs venaient en foule se ranger sous les drapeaux d'un chef si habile. Aussi fut-il bientôt en état d'agrandir ses possessions aux dépens des Bourguignons et des Visigoths. Les Bourguignons furent attaqués les premiers. Clotilde poussait son époux à cette guerre pour venger la mort de son père, assassiné par Gondebaud. Les évêques l'appelaient secrètement. Pour les rattacher à son parti, Gondebaud leur promit de se faire catholique, leur donna ses enfants à élever. Il n'en fut pas moins attaqué, battu par Clovis, qui le soumit à un tribut annuel. Puis ce fut le tour des Visigoths.

« Alaric, roi des Goths, voyant les conquêtes continuelles que faisait Clovis, lui envoya des députés pour lui dire : « Si mon frère y consent, « j'ai dessein que nous ayons une entrevue sous « les auspices de Dieu. » Clovis, y consentit, et alla vers lui. S'étant joints dans une île de la Loire, située auprès du bourg d'Amboise, sur le territoire de la cité de Tours, ils conversèrent, mangèrent et burent ensemble; après s'être promis amitié, ils se retirèrent en paix.

« Beaucoup de gens, dans toutes les Gaules, désiraient alors extrêmement être soumis à la domination des Francs. Il arriva que Quintien, évêque de Rodez, haï pour ce sujet, fut chassé de la ville. On lui disait : « C'est parce que ton « vœu est que la domination des Francs s'étende « sur ce pays. » Peu de jours après, une querelle s'étant élevée entre lui et les citoyens, les Goths qui habitaient cette ville ressentirent de violents soupçons, car ces citoyens reprochaient à Quintien de vouloir les soumettre aux Francs; et ayant tenu conseil, ils résolurent de le tuer. L'homme de Dieu, en ayant été instruit, se leva pendant la nuit, avec ses plus fidèles ministres, et sortant de la ville de Rodez, il se retira en Auvergne, où l'évêque saint Euphrasius le reçut avec bonté et le garda avec lui (1). »

Nous ignorons quelles instances furent faites à Clovis par les évêques du midi; mais un jour le roi dit à ses soldats : « Je supporte avec grand « chagrin que ces ariens possèdent une partie « des Gaules. Marchons, avec l'aide de Dieu, « et après les avoir vaincus, réunissons le pays « en notre pouvoir. » Ce discours plut à tous ses guerriers. L'armée se mit en marche, et se dirigea vers Poitiers. Là se trouvait alors Alaric; mais comme une partie de l'armée passait sur le territoire de Tours, par respect pour saint Martin, Clovis donna l'ordre que personne ne prît dans ce pays autre chose que des légumes et de l'eau. Un soldat de l'armée s'étant emparé du foin d'un pauvre homme, dit : « Le roi ne nous « a-t-il pas recommandé de ne prendre que de « l'herbe et rien autre chose ; eh bien ! c'est de « l'herbe. Nous n'avons pas transgressé ses « ordres, si nous la prenons; » et ayant fait violence au pauvre, il lui arracha son foin par force. Ce fait parvint aux oreilles du roi. Ayant aussitôt frappé le soldat de son épée, il dit : « Où « sera l'espoir de la victoire, si nous offensons « saint Martin ? » Ce fut assez pour empêcher l'armée de rien prendre dans ce pays.

« Le roi envoya des députés à la basilique du saint, leur disant : « Allez, et vous trouverez « peut-être dans le saint temple quelque présage « de la victoire. » Apres leur avoir donné des présents pour orner le lieu saint, il ajouta : « Seigneur, si vous êtes mon aide, et si vous « avez résolu de livrer en mes mains cette nation « incrédule et toujours ennemie de votre nom, « daignez me faire voir votre faveur à l'entrée de « la basilique de Saint-Martin, afin que je sache « si vous daignez être favorable à votre servi- « teur. » Les envoyés, s'étant hâtés, arrivèrent à la sainte basilique, selon l'ordre du roi; au moment où ils entraient, le premier chantre entonna tout à coup cette antienne : « Seigneur, « vous m'avez revêtu de force pour la guerre, « et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient. » Ayant entendu ce psaume et rendu grâce à Dieu, ils présentèrent les dons au saint confesseur, et allèrent pleins de joie annoncer au roi ce présage.

« L'armée étant arrivée sur les bords de la Vienne, on ignorait entièrement dans quel endroit il fallait passer ce fleuve, car il était enflé par une inondation de pluie. Pendant la nuit, le roi ayant prié le Seigneur de vouloir bien lui montrer un gué par où l'on pût passer, le lendemain matin, par l'ordre de Dieu, une biche d'une grandeur extraordinaire entra dans le fleuve aux yeux de l'armée, et passant à gué, montra par où on pouvait traverser. Arrivé sur le territoire de Poitiers, le roi se tenait dans sa tente

(1) Grégoire de Tours.

sur une élévation; il vit de loin un feu qui sortait de la basilique de Saint-Hilaire et semblait voler vers lui, comme pour indiquer qu'aidé de la lumière du saint confesseur Hilaire, le roi triompherait plus facilement de ces bandes hérétiques, contre lesquelles le pontife lui-même avait souvent soutenu la foi. Clovis défendit à toute l'armée de dépouiller personne ou de piller le bien de qui que ce fût dans cet endroit ou dans la route....

« Cependant Clovis en vint aux mains avec Alaric, roi des Goths, dans le champ de Vouglé, à trois lieues de la ville de Poitiers. Les Goths ayant pris la fuite selon leur coutume, le roi Clovis, aidé de Dieu, remporta la victoire. Il avait pour allié le fils de Sigebert-Claude, nommé Clodéric. Ce Sigebert boitait, d'un coup qu'il avait reçu au genou à la bataille de Tolbiac contre les Alemans. Le roi, après avoir mis les Goths en fuite et tué leur roi Alaric, fut tout à coup surpris par derrière par deux soldats, qui lui portèrent des coups de lance sur les deux côtés. Mais la bonté de sa cuirasse et la légèreté de son cheval le préservèrent de la mort. Il périt dans cette bataille un grand nombre d'Auvergnats, qui étaient venus avec Appolinaire, ainsi que les premiers des sénateurs. Après le combat, Amalaric, fils d'Alaric, s'enfuit en Espagne, et gouverna avec sagesse le royaume de son père. Clovis envoya son fils Théoderic en Auvergne par Albi et Rodez. Celui-ci soumit à son père toutes les villes depuis la frontière des Goths jusqu'à celle des Bourguignons. Alaric avait régné vingt-deux ans. Clovis, après avoir passé l'hiver dans la ville de Bordeaux et emporté de Toulouse tous les trésors d'Alaric, marcha sur Angoulême. Le Seigneur lui accorda une si grande grâce qu'à sa vue les murs s'écroulèrent d'eux-mêmes. Après avoir chassé les Goths, il soumit la ville à son pouvoir. Ayant ainsi obtenu la victoire, il rentra dans Tours, et offrit un grand nombre de présents à la sainte basilique du bienheureux Martin.

« Clovis, ayant reçu de l'empereur Anastase des lettres de consul, fut revêtu, dans la basilique de Saint-Martin, de la tunique de pourpre et de la chlamyde, et posa la couronne sur sa tête. Ensuite, étant monté à cheval, il jeta de sa propre main, avec une extrême bienveillance, de l'or et de l'argent au peuple assemblé sur le chemin qui est entre la porte du vestibule de la basilique de Saint-Martin et de l'église de la ville, et depuis ce jour il fut appelé consul ou auguste. Ayant quitté Tours, il vint à Paris, et y fixa le siége de son empire. Théoderic vint l'y trouver....

« Le roi Clovis, pendant son séjour à Paris, envoya en secret au fils de Sigebert, lui faisant dire : « Voilà que ton père est âgé, il boite de « son pied malade : s'il venait à mourir, son « royaume t'appartiendrait de droit ainsi que « notre amitié. » Séduit par cette ambition, Cloderic forma le projet de tuer son père. Sigebert étant sorti de la ville de Cologne, et ayant passé le Rhin, pour se promener dans la forêt de Buconia, s'endormit à midi dans sa tente; son fils envoya contre lui des assassins, et le fit tuer, dans l'espoir qu'il posséderait son royaume. Mais, par le jugement de Dieu, il tomba dans la fosse qu'il avait méchamment creusée pour son père. Il envoya au roi Clovis des messagers pour lui annoncer la mort de son père, et lui dit : « Mon père est mort, et j'ai en mon pou- « voir ses trésors et son royaume; envoie-moi « quelques-uns des tiens, et je leur remettrai « volontiers ceux des trésors qui te plairont. » Clovis répondit : « Je rends grâce à ta bonne « volonté, et je te prie de montrer tes trésors à « mes envoyés, après quoi tu les posséderas « tous. » Cloderic montra donc aux envoyés les trésors de son père. Pendant qu'ils les examinaient, le prince dit : « C'est dans ce coffre « que mon père avait coutume d'amasser ses « pièces d'or. » Ils lui dirent : « Plongez votre « main jusqu'au fond pour trouver tout. » Lui, l'ayant fait et s'étant tout à fait baissé, un des envoyés leva sa francisque, et lui brisa le crâne. Ainsi cet indigne fils subit la mort dont il avait frappé son père. Clovis, apprenant que Sigebert et son fils étaient morts, vint dans cette même ville, et ayant convoqué tout le peuple, il lui dit : « Écoutez ce qui est arrivé. Pendant que « je naviguais sur le fleuve de l'Escaut, Clo- « deric, fils de mon parent, tourmentait son « père en lui disant que je voulais le tuer. « Comme Sigebert fuyait à travers la forêt de « Buconia, Cloderic a envoyé des meurtriers qui « l'ont mis à mort; lui-même a été assassiné, je « ne sais par qui, au moment où il ouvrait les « trésors de son père. Je ne suis nullement « complice de ces choses. Je ne puis répandre « le sang de mes parents, car cela est défendu. « Mais puisque ces choses sont arrivées, je « vous donne un conseil; s'il vous est agréable, « acceptez-le : Ayez recours à moi, mettez-vous « sous ma protection. » Le peuple répondit à ces paroles par des applaudissements de mains et de bouche, et l'ayant élevé sur un bouclier, ils le créèrent leur roi. Clovis reçut donc le royaume et les trésors de Sigebert, et les ajouta à sa domination. Chaque jour Dieu faisait tomber ses ennemis sous sa main, et augmentait son royaume, parce qu'il marchait le cœur droit devant le Seigneur, et faisait les choses qui sont agréables à ses yeux.

« Il marcha ensuite contre le roi Cararic. Dans la guerre contre Syagrius, Clovis l'avait appelé à son secours; mais Cararic se tint loin de lui; il ne secourut aucun parti, attendant l'issue du combat pour faire alliance avec celui qui remporterait la victoire. Indigné de cette action, Clovis s'avança contre lui, et l'ayant entouré de piéges, le fit prisonnier avec son fils, et les fit tondre tous deux, enjoignant que Cararic fût ordonné prêtre et son fils diacre. Comme Ca-

raric s'affligeait de son abaissement et pleurait, on rapporte que son fils lui dit : « Ces branches « ont été coupées d'un arbre vert et vivant : il « ne séchera point, et en poussera rapidement « de nouvelles. Plaise à Dieu que celui qui a fait « ces choses ne tarde pas davantage à mourir ! » Ces paroles parvinrent aux oreilles de Clovis, qui crut qu'ils le menaçaient de laisser croître leur chevelure et de le tuer; il ordonna alors qu'on leur tranchât la tête à tous deux. Après leur mort, il s'empara de leur royaume, de leurs trésors et de leurs sujets.

« Il y avait alors à Cambray un roi, nommé Ragnacaire, si effréné dans ses débauches qu'à peine épargnait-il ses proches parents eux-mêmes. Il avait un conseiller, nommé Farron, qui se souillait de semblables déréglements. On assure que lorsqu'on apportait au roi quelque mets, quelque don, ou quelque objet que ce fût, il avait coutume de dire que c'était pour lui et son Farron, ce qui excitait chez les Francs une indignation extrême. Il arriva que Clovis ayant fait faire des bracelets et des baudriers de faux or (car c'était seulement du cuivre doré), les donna aux leudes de Ragnacaire pour les exciter contre lui. Il marcha ensuite contre lui avec son armée. Ragnacaire avait des espions pour reconnaître ce qui se passait. Il leur demanda, quand ils furent de retour, quelle pouvait être la force de cette armée. Ils lui répondirent : « C'est un renfort très-considérable pour toi et « ton Farron. » Mais Clovis étant arrivé, lui fit la guerre. Ragnacaire voyant son armée défaite, se préparait à prendre la fuite, lorsqu'il fut arrêté par ses soldats, et amené, avec son frère Ricaire, les mains liées derrière le dos, en présence de Clovis. Celui-ci lui dit : « Pourquoi as- « tu fait honte à notre famille en te laissant en- « chaîner? Il te valait mieux mourir; » et ayant levé la hache, il la lui rabattit sur la tête. S'étant ensuite tourné vers Ricaire, il lui dit : « Si tu avais porté secours à ton frère, il n'au- « rait pas été enchaîné; » et il le frappa de même de sa hache. Après leur mort, ceux qui les avaient trahis reconnurent que l'or qu'ils avaient reçu du roi était faux. L'ayant dit au roi, on rapporte qu'il leur répondit : « Celui qui de sa « propre volonté traîne son maître à la mort « mérite de recevoir un pareil or; » ajoutant qu'ils devaient se contenter de ce qu'on leur laissait la vie, s'ils ne voulaient pas expier leur trahison dans les tourments. A ces paroles, voulant obtenir sa faveur, ils lui assurèrent qu'il leur suffisait qu'il les laissât vivre. Les rois dont nous venons de parler étaient les parents de Clovis. Renomer fut tué par son ordre dans la ville du Mans. Après leur mort, Clovis recueillit leurs royaumes et tous leurs trésors. Ayant tué de même beaucoup d'autres rois, et ses proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent l'empire, il étendit son pouvoir dans toute la Gaule. On rapporte qu'ayant un jour assemblé ses sujets, il parla ainsi de ses parents qu'il avait fait périr. « Malheur à moi, qui suis « resté comme un voyageur parmi des étran- « gers, n'ayant pas de parents qui puissent me « secourir si l'adversité venait! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort; il parlait ainsi seulement par ruse, et pour découvrir s'il avait encore quelques parents afin de le faire tuer. Toutes ces choses s'étant passées ainsi, Clovis mourut à Paris, où il fut enterré, dans la basilique des Saints-Apôtres, qu'il avait lui-même fait construire avec la reine Clotilde. Il mourut cinq ans après la bataille de Vouglé. Son règne avait duré trente ans, et sa vie quarante-cinq. » Tel est le récit de Grégoire de Tours, où tous les biographes de Clovis ont dû puiser.

Grégoire de Tours. — Sismondi, *Histoire des Français.* — Aug. Thierry, *Récits mérovingiens.* — Michelet, *Histoire de France.* — Châteaubriand, *Études historiques.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France.*

CLOVIS II, fils de Dagobert, mort en 656, lui succéda, en 638. Il réunit sous sa domination les royaumes de Neustrie et de Bourgogne; mais il n'exerça qu'un pouvoir nominal : les maires du palais étaient arrivés déjà à un degré de puissance qui annihilait presque le pouvoir royal. On raconte que dans une disette Clovis II, après avoir distribué aux pauvres tout l'argent contenu dans ses coffres, fit enlever de la basilique de Saint-Denis les lames d'or et d'argent dont son père avait fait couvrir les tombeaux des rois, et qu'il en partagea le produit entre les plus indigents. Il fut enterré à Saint-Denis.

Grégoire de Tours. — Frédegaire. — Sismondi, *Histoire des Français.*

CLOVIS III, roi de France, fils de Thierry III, né en 681, mort en 695, régna cinq ans, sous la tutelle de Pepin d'Héristal, duc des Francs, qui avait réuni les mairies de Neustrie et d'Austrasie, et dont le pouvoir l'emportait de beaucoup sur celui des rois (1). Il mourut à quatorze ans.

Sismondi, *Histoire des Français.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

(1) On possède un grand nombre de *triens* portant le nom de Clovis; ces pièces ont été frappées dans différents endroits, tels que, Orléans : CHLODOVIVS, profil droit; AVRILIANIS FITVR; croix avec les lettres RER (peut-pour REX), Arles : CHLODOVICVS, profil droit, N dans le champ; ELIGIVS MO, croix ansée, avec les lettres AR, initiales du nom de la ville, et le chiffre VII; Paris : CLODOVEVS REX, croix ancrée et accostée des lettres ELICI, pour *Eligii*, profil droit, PARISIVS INCIVET; Tournay : CHLODOVEVS REX, profil droit, TORNACVM, croix ansée sur un globe. Le Palais : CHLOTOVICVS REX, tête de profil, PALATINA MONETA, croix ansée et ancrée, accostée des lettres ELICI. On connaît encore d'autres monnaies de Clovis, qui ne portent aucun nom de ville, et sont seulement marquées du nom du roi et de celui du monétaire; tel est un *triens* faux, que possède M. Rousseau, et sur lequel on lit CLODOVIOREX, EFORINOMON.

Des trois princes mérovingiens qui ont porté le nom de Clovis, Clovis II est le seul à qui l'on puisse attribuer ces monnaies; en effet, Clovis Ier n'en fit jamais frapper aucune à son nom propre, et Clovis III régna très-peu de temps, et à une époque où la barbarie était à son comble, tandis que les pièces que l'on vient de décrire sont d'un style assez remarquable. D'ailleurs, elles sont

CLOWER (*Joseph*), médecin vétérinaire, né à Norwich, en 1725, mort en 1811. Fils d'un forgeron, il n'abandonna pas l'état de son père; mais il mêla aux travaux de sa profession des études sur la médecine vétérinaire. Encouragé dans cette voie par le docteur Kirwan Wright, qui lui conseilla d'apprendre le latin et le français, il devint membre de la société établie à Norwich pour le progrès des mathématiques et des sciences expérimentales. Il avait fait de curieuses recherches sur l'*œstrus equi;* mais il n'a pas laissé d'ouvrage.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLOWES (*Guillaume*), chirurgien anglais, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il obtint la place de premier chirurgien de l'hôpital Saint Barthélemy à Londres, où il résidait, suivant toutes les apparences, en 1573, et fut, en 1586, nommé chirurgien de l'armée anglaise dans les Pays-Bas. Il écrivit plusieurs traités sur les maladies vénériennes, les plaies d'armes à feu, les brûlures causées par la poudre à canons; voici les titres de ces ouvrages : *a New and approved treatise concerning the cure of the french pox by the unctions;* Londres, 1575, in-8°; ibid, 1585, in-4°; ibid, 1595, in-4°; ibid., 1637, in-4°; — *a Necessary book of observations for all those who are burn'd by the gunpouder, made with musket shot; with a treatise on the lues venerea;* Londres, 1596, in-8°; ibid., 1637, in-4°; — *Right, fruitful and approved treatise on the struma;* Londres, 1602, in-4°.

Rose, *New biographical dictionary.* — *Biographie médicale.*

CLOWES (*Jean*), théologien anglais, né en 1743, mort en 1831. Élevé à l'université de Cambridge, il fut nommé en 1769 recteur de la paroisse Saint-Jean à Manchester. En 1773 il lut les écrits théologiques d'Emmanuel Swuedenborg, et ne songea plus qu'à traduire les ouvrages et à propager les doctrines de cet illuminé. Les tracasseries que lui attirèrent ses publications ne l'empêchèrent pas de vivre jusqu'à un âge très-avancé.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLOWET, CLOUET, CLOUVET ou **CLOVET** (*Pierre*), graveur belge, né à Anvers, en 1606, mort dans la même ville, en 1677. Après avoir fait dans sa patrie de premières études artistiques, il se rendit en Italie, où il se perfectionna, sous la direction de Spierre et de Bloemaert; de retour dans sa ville natale, il grava, d'après différents maîtres, le portrait et l'histoire. On cite parmi ses meilleurs ouvrages : *la Descente de croix*, *le Saint Michel*, *la Mort de saint Antoine*, le paysage connu sous le nom de *l'Étable à vaches*, d'après Rubens, et les cinq beaux portraits in-fol. d'après Vandyck.

Nagler. *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

presque toutes marquées du nom de saint Eloi, monétaire de Dagobert et de Clovis II.

CLOWET (*Albert*), graveur belge, neveu du précédent, né à Anvers, en 1624, mort dans la même ville, en 1687. Il suivit l'exemple de son oncle, en allant se perfectionner en Italie, à l'école de Corneille Bloemaert; il résida longtemps à Rome, puis à Florence, où il grava plusieurs tableaux du palais Pitti, notamment un *Combat de cavalerie*, d'après le Bourguignon, et la *Defaite des Amalécites par Josué*, d'après Guillaume Comtois, frère de Bourguignon. Il quitta Florence, et revint mourir à Anvers. On a de lui un grand nombre de portraits, parmi lesquels on remarque ceux de *Nicolas Poussin*, des cardinaux *Azzolini*, *Rospigliosi*, *Rosetti*, etc. : son chef-d'œuvre est la *Conception mystérieuse de la Vierge Marie*, d'après Pietre de Cortone.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

CLUBBE (*John*), écrivain anglais, né à Cambridge, en 1703, mort en 1773. Élevé dans sa ville natale, au collége du roi, il fut nommé recteur de Wheatfield, et vicaire de Debenham, dans le Suffolk; il eut le malheur de perdre la vue quelque temps avant sa mort. On a de lui : *the History and antiquities of the ancient villa of Wheatfield, in the county of Suffolk*, 1758; cette excellente satire, dirigée contre les antiquaires modernes, a été réimprimée par Dodsley, dans le second volume de ses *Fugitive pieces; — a Letter of free advice to a young clergyman;* 1763.

Rose, *New biographical dictionary.* — Nichols, *Lit. anec. of the 18th century.*

* **CLUBBE** (*William*), écrivain anglais, fils du précédent, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1814. Il était vicaire de Brandeston, dans le comté de Suffolk. On a de lui : Une traduction libre de six *Satires* d'Horace; 1795, in-4°; — *the Epistle of Horace on the Art of poetry, translated into english verse;* 1797, in-4°; — *Omnium, containing the journal of a late Three Days's Tour in France;* 1798, in-8°; — *Three lyric odes on celebrated occasions;* 1806, in-4°.

Rose, *New biographical dictionary.*

* **CLUENTIUS** (*Lucius* ou, selon Eutrope, *Avitus*), général italiote, fut un des chefs des insurgés dans la guerre sociale. Il remporta une victoire sur Sylla, dans le voisinage de Pompéi; mais dans une seconde rencontre avec le général romain il essuya une défaite complète. Trente mille de ses soldats périrent, dit-on, dans leur fuite vers Nole, et vingt mille, parmi lesquels se trouvait Cluentius, périrent sous les murs de cette ville. Les habitants de Nole n'avaient voulu ouvrir qu'une seule porte aux fuyards, de peur que les soldats de Sylla ne pénétrassent avec eux dans la ville.

Appien, *Bel. civ.*, I, 50. — Eutrope, V, 3. — Cicéron, *de Div.*, I, 33. — Valère Maxime, I, 6. — Pline, *Hist. nat.*, XXII, 6.

* **CLUENTIUS** (*Habitus*), citoyen romain, né à Larinum, vers 103 avant J.-C., mort vers le

milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il n'est connu que par le célèbre plaidoyer de Cicéron. Les faits qui donnèrent lieu à ce plaidoyer sont assez curieux pour être racontés en détail. En 74 Cluentius, se trouvant à Rome, accusa son propre beau-père, Statius Albius Oppianicus, d'avoir essayé de l'empoisonner. La cause fut portée devant un certain C. Junius, à une époque où les juges, choisis exclusivement parmi le sénat, étaient toujours suspects de vénalité. Peu avant le jugement, le bruit courut dans le public que de nombreux moyens de corruption avaient été mis en œuvre par les parties. Aussi, lorsque la culpabilité eut été prononcée, à une faible majorité, composée en grande partie d'hommes mal famés, lorsqu'on sut qu'un des membres du tribunal avait siégé d'une manière illégale, et avait voté sans même écouter la défense, lorsqu'on connut surtout, de manière à n'en pas pouvoir douter, qu'un des juges les plus mal famés d'Oppianicus avait reçu une forte somme d'argent pour la distribuer entre ses collègues, il passa pour certain que Cluentius avait, par d'infâmes manœuvres, obtenu la condamnation d'un innocent. L'indignation publique contre les juges se manifesta de la manière la plus énergique, et Junius fut en danger de la vie. Les censeurs dégradèrent Cluentius et les juges les plus compromis. Enfin, les mots de *judicium Junianum* ou *Albianum judicium* devinrent synonymes de jugement inique et prévaricateur. C'est ainsi que Cicéron lui-même les emploie dans ses discours contre Verrès.

Huit ans après ces événements, en 66, Cluentius fut lui-même accusé de trois empoisonnements par le jeune Oppianicus, fils de Statius Albius, mort dans l'intervalle. L'accusation fut soutenue par T. Accius Pisaurensis; la défense fut présentée par Cicéron, qui était alors préteur. Par le peu de place que les empoisonnements occupent dans la réponse de Cicéron, on voit qu'ils avaient été plutôt le prétexte que la cause et le sujet de l'accusation. Le véritable fait à la charge de Cluentius, c'était ce fameux *judicium Junianum*, et cette réputation de corrupteur attachée à son nom. Aussi tous les efforts de Cicéron consistent à écarter cet odieux précédent. Il s'attache à représenter Statius Albius Oppianicus comme un monstre de scélératesse, et fait retomber sur lui le soupçon de corruption. Ce plaidoyer peut passer pour un des chefs-d'œuvre de l'orateur romain.

Cicéron, *pro Cluentio*. — Quintilien, II, 17. — Blair, *Lectures upon rhetoric and belles-lettres*.

* **CLUGNY**, nom d'une ancienne famille de Bourgogne, qui a produit plusieurs personnages remarquables. Les principaux sont :

Ferri de Clugny, évêque de Tournay, cardinal et conseiller du grand conseil du duc de Bourgogne. Il fut, à différentes reprises, chargé par ce prince de missions importantes, et mourut à Rome, en 1483.

Guillaume de Clugny, frère du précédent, remplit, comme lui, des charges importantes sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire, ducs de Bourgogne, et après la mort de ce dernier passa au service de Louis XI, qui le nomma évêque de Poitiers, en 1479. Il mourut à Tours, l'année suivante.

Anselme, *Hist. généalog.* — Moréri, *Dict. hist.* — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France*.

CLUGNY (*François* de), théologien français, de la famille des précédents, né à Aigues-Mortes, le 4 septembre 1637, mort à Dijon, le 21 octobre 1694. « Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de quatorze ans, et fut ordonné prêtre à Pâques en 1662. Frappé d'une cécité presque complète, il recouvra la vue au bout de quelque temps, de manière à pouvoir, quoique avec peine, lire et écrire. Forcé de renoncer à l'enseignement, il se livra à la prédication, et publia d'excellents livres de piété. Voici la liste de ses ouvrages : *La dévotion des pécheurs, par un pécheur;* Lyon, 1685, in-12; ibid., 1701, in-12; — *le Manuel des pécheurs;* Dijon, 1687, in-12; Lyon, 1696, in-12; ibid., 1713, in-12; — *de l'Oraison des pécheurs;* Lyon, 1689, in-12; ibid., 1701, in-12; — *Sujets d'oraison pour les pécheurs, tirés des épîtres et des évangiles de l'année;* Lyon, 1695 et 1696, 4 vol. in-12; — *Sujets d'oraison pour les pécheurs sur tous les mystères de notre Seigneur Jésus-Christ;* Lyon, 1696, in-12; cet ouvrage est la suite du précédent; — *Sujets d'oraison pour les pécheurs sur les saints et les saintes les plus remarquables, dont on fait les fêtes durant le cours de l'année, ou qui ont excellé dans la vertu de pénitence;* Lyon, 1696, 2 vol. in-12.

Le P. Edme Bernard Bourrée, *Abrégé de la vie du P. François de Clugny, par un prêtre de sa congregation;* Lyon, 1698, in-12. — Nicéron, *Memoires*. — Moréri, *Dict. hist.*

CLUGNY DE NUIS (*Jean-Étienne-Bernard*), contrôleur général des finances sous Louis XVI, né dans la première partie du dix-huitième siècle, mort le 18 octobre 1776. Il avait été intendant de la marine à Brest, intendant à Perpignan, puis à Bordeaux, lorsqu'il fut nommé contrôleur général à la place de Turgot. Son administration fut une tentative de réaction contre celle de son prédécesseur. Il se hâta de suspendre l'édit sur les corvées, et de relever l'établissement des jurandes et des maîtrises. L'esprit public s'attrista en voyant périr les réformes qu'il avait mal encouragées; le crédit tomba à ce point, que dans l'institution de la caisse d'escompte, la seule où Clugny continua Turgot, les actionnaires ne remplirent le chiffre de deux millions qu'avec beaucoup de lenteur et de timidité. Les procédés inconséquents de Clugny durent l'augmenter encore au moment où il venait de mettre la main à l'utile établissement de nature à contraster avec le premier. Il institua la loterie; déjà le

gouvernement avait fermé les yeux sur plusieurs loteries particulières, qui s'étaient établies sous d'hypocrites prétextes de bienfaisance. Grâce au successeur de l'honnête Turgot, le gouvernement descendit jusqu'à l'emploi d'une telle ressource, et ne craignit pas d'organiser à son profit une des causes les plus actives de l'immoralité publique. Clugny, malgré sa complaisance pour la cour, était sur le point d'être disgracié, lorsqu'il mourut, après une administration que Marmontel appelle quatre mois de pillage, dont le roi seul ne savait rien.

Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXX. — Marmontel, *Mémoires*, t. II.

*CLUMES (*Jacques* DE), antiquaire français, né à Saint-Jean-de-Losne, petite ville de Bourgogne, en 1662, mort en 1710. On a de lui : *Histoire du siége de Saint-Jean-de-Losne, par le comte Galas, général des armées impériales*, en 1636; Dijon, 1703, in-12; ouvrage extrêmement rare, parce que tous les exemplaires, conservés dans le magasin de l'éditeur, furent consumés par un incendie en 1704.

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

*CLUSA (*Jacques* DE), nommé aussi DE PARADES, ou plutôt DE PARADISA, théologien allemand, né en 1385, mort en 1465. Il habita d'abord le couvent du Paradis, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Posen, en Pologne. On dit qu'ensuite il se fit chartreux et vécut vingt ans dans la chartreuse d'Erfurt. On a de lui un traité intitulé : *de Apparitionibus animarum post exitum a corporibus et de earumdem receptaculis;* Burgdorff, 1475, in-fol.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du quinzième siècle.*

CLUSIUS. *Voy.* LECLUSE.

CLUTTERBUCK (*Robert*), historien anglais, né le 2 juin 1772, à Watford, dans le comté de Hertford, mort le 23 mars 1831. Après avoir fait ses études au collége de Exeter à Oxford, il entra dans Lincoln's Inn, pour suivre la carrière du barreau. Mais, entraîné par son goût pour la chimie et pour la peinture, qu'il étudia sous Barry, il abandonna ses premiers projets après plusieurs mois de séjour à Londres. Après la mort de son père, il s'établit à Watford, obtint une place de magistrat dans ce comté, et consacra ses moments de loisir à rassembler des matériaux pour une nouvelle édition de l'*Histoire du comté d'Hertford* par Chaucy. Le grand nombre de matériaux qu'il recueillit le décida à donner une histoire nouvelle de son pays natal. Il consacra dix-huit ans à la composition de cet ouvrage, qui parut sous le titre de *History of Hertfordshire*, en trois vol. in-fol., publiés séparément en 1816, 1821, et 1827. Les planches de cet ouvrage n'ont jamais été surpassées dans aucune publication du même genre.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLUVIER, en latin *Cluverius* (*Philippe*), géographe allemand, né en 1580, à Dantzig, mort à Leyde, en 1623. Il reçut sa première éducation dans sa ville natale, séjourna quelque temps en Pologne et en Allemagne pour apprendre les langues de ces deux pays, et vint ensuite à Leyde faire son droit; mais il se dégoûta bientôt de la jurisprudence, et se livra tout entier à l'étude de la géographie, sous la direction de Joseph Scaliger. Irrité de cette détermination, son père cessa de subvenir à ses besoins, et il fut forcé, pour vivre, de se faire soldat. Il servit pendant deux ans en Bohême et en Hongrie. Au bout de ce temps, le baron de Popel, mis en prison par ordre de l'empereur, composa une apologie, et chargea Cluvier de la traduire et d'aller la faire imprimer en Hollande. Cet ouvrage n'eut pas plus tôt paru, que Cluvier, sur la demande de l'ambassadeur d'Autriche, fut mis en prison. Dès qu'il en fut sorti, il passa en Angleterre, où il se maria. De retour en Hollande après un voyage en France, il commença en 1611 la publication de ses ouvrages, et obtint en 1616 une pension de l'Académie de Leyde. Il se fixa alors dans cette ville, et travailla à la description de l'Italie et de la Sicile, qu'il acheva en seize mois. Mais avant de la publier il voulut parcourir les pays qu'il venait de décrire. Ce voyage d'Italie, fait aux frais de l'Académie de Leyde, dura un an. Cluvier, de retour à Leyde, termina sa description de l'Italie, et commença plusieurs autres ouvrages du même genre, qu'une mort prématurée l'empêcha d'achever. On a de lui : *de Tribus Rheni alveis atque ostiis, et de quinque populis quondam accolis;* Leyde, 1611, in-4°; — *Germania antiqua libri tres, nec non Vindelicia et Noricum;* Leyde, 1616, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui excita de vives controverses parmi les érudits du temps, renferme un grand nombre de recherches intéressantes et beaucoup trop de conjectures. Jean Bunon en donna un abrégé, sous le titre de *Ph. Cluverii Germania antiqua in compendium redacta;* Wolfenbüttel, 1663, in-4°; — *Siciliæ antiquæ libri duo; Sardinia et Corsica antiqua;* Leyde, 1619. Jean Bunon en donna un abrégé; Wolfenbüttel, 1659, in-4°; — *Italia antiqua;* Leyde, 1624, in-fol.: cet ouvrage est accompagné, comme les autres descriptions de Cluvier, d'un grand nombre de cartes, que Jean Bunon a conservées dans ses abrégés, en les réduisant à un plus petit format. Son abrégé de l'*Italie* parut à Wolfenbüttel, 1659, in-4°. Lucas Holstenius a fait sur l'*Italie ancienne* de Cluvier des notes, imprimées à Rome, 1666, in-8°; — *Introductionis in universam geographiam, tam veterem quam novam, libri sex;* Leyde, 1629, in-12. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions; Nicéron en cite vingt-six; la meilleure est celle d'Amsterdam, 1729, in-4°, avec les annotations de Bunon, Hekel, de La Martinière et Reiske.

Meursius, *Athenæ Batavæ.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.* — *L. Holstenii Epistolæ*, publiées par M. J. Boissonade; Paris, 1817, in-8°.

CLUVIER (*Jean*), historien allemand, de la même famille que le précédent, né dans le Holstein, en 1583, mort le 25 décembre 1633. Le plus connu de ses ouvrages est intitulé : *Epitome historiarum totius mundi, usque ad annum* 1630; Leyde, 1637, in-4°.

Feustking, *Mémoires pour servir a l'histoire du Holstein.*

CLUVIER (*Dethlef*), mathématicien allemand, petit-fils du précédent, né à Schleswig, vers le milieu du dix-septième siècle. Après avoir voyagé en France et en Italie, il se rendit à Londres, où il enseigna les mathématiques et établit une imprimerie. Il s'occupait beaucoup trop de l'astrologie, de l'alchimie et de la quadrature du cercle; cependant, malgré la bizarrerie de quelques-unes de ses opinions, il fut reçu en 1678 membre de la Société royale de Londres. Pendant un voyage qu'il fit dans sa patrie, en 1708, il eut le malheur de perdre son imprimerie et sa bibliothèque, détruites par un incendie. Il passa le reste de ses jours à Hombourg, réduit à la pauvreté et écrivant pour vivre. Outre un assez grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans Möller, Cluvier a donné dans les *Observationes hebdomad.*, de Hambourg (ann. 1707, n° XIV), un mémoire sur un système de proportions des intervalles de sons. Ce système a été attaqué avec violence par Matheson, dans son *Forschen der Orchester*, et par Heufling, dans les Miscellanées de Berlin (ann. 1710, t. I).

Möller, *Cimbria literata.*

CLUYT, en latin *Clutius* (*Théodore-Auger*), botaniste hollandais du seizième siecle. Il exerçait la pharmacie à Leyde, lorsqu'il fut chargé, par les magistrats de cette ville, de diriger l'établissement du jardin de botanique, fondé en 1577. Il dut cette distinction au zèle avec lequel il cultivait la botanique et l'entomologie. Il justifia complétement la confiance des magistrats, et fit du jardin de Leyde un des plus beaux et des plus riches de l'Europe. Nous n'avons aucun détail sur la vie de ce savant, et nous ne possédons de lui qu'un ouvrage, assez rare, sur l'histoire naturelle, la nature et les propriétés des abeilles; ce livre est intitulé : *Van de byen, haer wonderliche Oorsprang, natur, eygenschap*, etc.; Leyde, 1598, in-8°; Amsterdam, 1608, in-8°; ibid., 1705, in-8°.

Biographie médicale.

CLUYT (*Auger*), botaniste hollandais du dix-septième siècle, plus connu sous le nom latinisé de *Clutius*, et fils du précédent. Héritier des goûts de son père pour la botanique, il visita, pour se perfectionner dans cette science, les principales contrées de l'Europe méridionale. S'étant arrêté à Montpellier, il attira l'attention de Richer de Belleval, qui le prit pour suppléant dans sa chaire de démonstrateur. Au bout de deux ans de séjour dans cette ville, Cluyt passa en Espagne, et fit jusqu'à trois voyages sur les côtes d'Afrique. Il eut chaque fois le malheur d'être pris, dépouillé et conduit en esclavage. Il trouva cependant le moyen de se tirer de cet état; car on le retrouve à Amsterdam en 1634 et en 1636. On a de lui les ouvrages suivants : *Calsuve, sive dissertatio lapidis nephretici, seu jaspidis viridis, naturam, proprietates et operationes exhibens;* Rostock, 1627, in-12 : c'est une traduction latine faite par Guillaume Lauremberg; — *Opuscula duo singularia : Historia cocci de Maldiva Lusitani, seu nucis medicæ Maldivensium; de Hemerobio, sive ephemero insecto et maiali verme;* Amsterdam, 1634, in-4°. On doit encore à Cluyt un important ouvrage, en langue hollandaise, son *Art d'emballer et d'envoyer au loin les arbres, les plantes, les fruits et les graines;* Amsterdam, 1631, in-8°.

Biographie médicale.

CNAPIUS (*Grégoire*), jésuite polonais, né à Grodziec, en Mazovie, vers 1564, mort à Cracovie, le 12 novembre 1638. Il se livra à l'enseignement, et publia : *Thesaurus polono-latino-græcus, seu promptuarium linguæ latinæ et græcæ, Polonorum, Roxolanorum, Sclavorum, Boemorum usui accommodatus;* Cracovie, 1620, in-fol. Cet ouvrage fut réimprimé avec des additions considérables; Cracovie, 1643, in-fol., et abrégé sous le titre de *Synonyma, seu dictionarium polono-latinum;* Cracovie, 1769, in-8°; — *Thesaurus latino-polonicus;* Cracovie, 1626, in-4°; — *Adagia polono-latino-græca;* Cracovie, 1632, in-4°.

Adelung; supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic.*

***CNAUTH** (*Samuel*), philologue allemand, était bibliothécaire à Wittenberg, dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a publié : *Poemata latina et græca* de C. S. Schurtzfleisch; Wittenberg, 1702, in-8°; — *Pet. Albini Commentaria de linguis peregrinis atque insulis ignotis, ex manuscripto, etc.*; ibid., 1714, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Geleherten-Lexicon.*

***CNEIUS**, graveur grec en pierres fines, vivait à une époque inconnue. Son nom se trouve gravé sur diverses gemmes conservées dans de riches collections. Une de ces pierres, représentant une tête d'Hercule jeune, est admirable; elle appartenait à un abbé italien, qui la céda, presque de force, à un prince, et son regret fut tel qu'il en fit une très-longue et très-grave maladie.

Clarac, *Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 78.

***CNIRIM** (*Constantin*), antiquaire allemand, natif d'Eschwège, mort en 1627. Il fut pasteur à Ober-Hohna, et a laissé : *Isagoge musica, ex probatissimorum auctorum præceptis observata;* Erfurt, 1610, in-8°; — *Philosophiæ prodidagmata;* Cassel, 1611, in-8°.

Strieder, *Histoire des savants de Hesse* (en allemand).

CNOBLOCH. *Voy.* KNOBLOCH.

CNOEFEL ou **KNOEPFEL** (*André*), médecin allemand, né à Bautzen, dans la haute Lusace,

dans la première partie du dix-septième siècle, mort le 24 décembre 1658. Il fut successivement médecin des rois de Pologne Vladislas IV et Jean Casimir, et mourut au camp devant Thorn. On a de lui : *Epistola de podagra curata;* Amsterdam, 1643, in-12; — *Apologia wegen eines uebel curirten Gliedschwamms;* Leipzig, 1645, in-4°; — *Methodus medendi febribus epidemicis et pestilentialibus;* Strasbourg, 1655, in-12.

Éloy, *Dict. hist. de la médecine.*

CNOEFEL (*André*), médecin allemand, frère cadet du précédent, né à Bautzen, dans la première partie du dix-septième siècle, mort à Marienbourg, en 1699. Il fut médecin de l'évêque d'Ermeland, des rois de Pologne Michel et Jean III, et bourgmestre de Marienbourg. Il n'a publié aucun ouvrage, mais il a inséré dans les *Éphémérides de l'Académie des Curieux de la nature*, dont il était membre, un grand nombre d'observations, parmi lesquelles on remarque : *de Utero cartilagineo, de infante monstroso cutem porcelli assati similem et duram ex parte gerente; — de Aeris inspirati per aurem sinistram emissione*, etc.

Biographie médicale.

CNOLL. *Voy.* KNOLL.

***CNOPF** ou **KNOPF** (*Jean-Jacques*), médecin allemand, né à Vienne, en 1660, et mort à Hersbruck, en 1739. Après avoir été reçu docteur à Altorf, en 1687, il se rendit à Augsbourg, puis à Biberach, et fut nommé successivement médecin du comte de Hohenlohe, des troupes du cercle de Franconie et de la ville d'Hersbruck, où il mourut. On a de lui les trois opuscules suivants : *Dissertatio de corpore humano;* Ratisbonne, 1680, in-4°; — *Dissertatio de odoramentis et suffimentis;* Altdorf, 1686, in-4°; — *Dissertatio de plica;* Altdorf, 1687, in-4°.

Éloy, *Dict. hist. de la médecine.*

***CNOPF** (*Christophe-Maximilien*), médecin allemand, fils du précédent, né à Hersbruck, le 17 août 1705, mort dans la même ville, vers 1760. Il fut élevé à l'université d'Altdorf, et succéda en 1739 à son père dans la place de médecin d'Hersbruck. On a de lui : *Specimen animadversionum physico-medicarum in loca quædam Novi Testamenti;* Altdorf, 1728, in-4°; — *Dissertatio de podagra retrocedente;* Altdorf, 1728, in-4°.

Biographie médicale.

COBB (*Jacques*), auteur dramatique anglais, né en 1756, mort le 2 juin 1818. Il fut secrétaire de la Compagnie des Indes, et consacra tous ses loisirs à la littérature scénique. On a de lui : quatre opéras-comiques : *the Humourist; Love in the east; the Haunted tower; the Sieg of Belgrad;* — un grand nombre de comédies, dont quelques-unes sont imitées du français.

Rose, *New biographical dictionary.* — Baker, *Biographia dramatica.*

COBB (*Samuel*), poëte anglais, mort à Londres, en 1713. Il fut maître de l'école de grammaire de l'hôpital du Christ. On a de lui : *a Collection of poems on several occasions*, etc.; Londres, 1700, in-8°; — *the Miller's Tale, from Chaucer; — a Translation of the Muscipula; — the Oak and the briar, a tale; — the Female reign, pindaric ode*, dans la collection de Dodsley et dans le *Gentleman's magazine* de 1753. Cobb a encore donné des remarques sur Virgile, et pris part à la traduction anglaise de la *Callipédie*, poëme latin de Quillet, et à celle du *Lutrin* de Boileau.

Rose, *New biograph. dictionary.*

COBBET (*Thomas*), théologien anglican, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Vindication of the convenant and church-estate of children and of their right unto baptisme;* Londres, 1648, in-4°; — *the Civil magistrats power in matters of religion debuted;* ibid., 1653, in-4°; — *Discourse concerning the honour due from children to parents, and the duty of parents towards their children;* ibid., 1656, in-8°.

Cat. bibl. Bodlei.

COBBET (*William*), célèbre publiciste anglais, né le 9 mars 1762, à Farnham, dans le comté de Surrey, et mort le 18 juin 1835. Son père exploitait une petite ferme et tenait en même temps une auberge. Le jeune William passa les premières années de sa vie à aider son père dans ses travaux de cultivateur et dans sa profession d'aubergiste. En novembre 1782, le hasard l'ayant amené dans les environs de Portsmouth, la vue de la mer lui fit une impression tellement profonde, qu'il résolut d'entrer sur-le-champ dans la marine militaire. Dans ce but il se rendit à bord d'un des bâtiments de guerre stationnés dans la rade de cette ville, et demanda au capitaine à contracter un engagement comme mousse. Mais cet officier, qui ne croyait pas à l'efficacité d'une vocation aussi soudaine, adressa quelques observations au jeune William, qui en reconnut la sagesse, et renonça à son projet presqu'aussi vite qu'il l'avait conçu. Au mois de mai 1783, au moment de se rendre à la foire de Guildforf pour les affaires de son père, l'idée lui vint de monter dans une voiture publique qui partait pour Londres, et d'aller chercher fortune dans cette capitale. Pendant le voyage, il fit la connaissance d'un négociant qui avait eu des relations d'affaires avec son père. L'honnête marchand chercha à le dissuader de donner suite à cette nouvelle équipée, et n'ayant pu y réussir, le recueillit d'abord chez lui, puis le fit entrer, comme copiste, dans le cabinet d'affaires d'un avocat très-occupé. Après un travail assidu de neuf mois, Cobbet, fatigué d'un genre de vie si contraire à sa nature inquiète et agitée, quitta tout à coup son patron, et se rendit à Chatam, où il s'engagea dans un régiment destiné à aller tenir garnison dans la Nouvelle-Écosse. Il profita du séjour de près d'une année qu'il fit à Chatam pour s'initier aux principes des lettres et des sciences et ajouter ainsi à l'instruction très-

insuffisante qu'il avait reçue à l'école élémentaire de Farnham. Il venait d'être élevé au rang de caporal lorsque son régiment partit pour sa destination. Cobbet revint au bout de quelques années en Angleterre, et s'empressa de prendre son congé. Presque en même temps il porta contre quatre officiers de son régiment une plainte en détournement frauduleux, à la suite de laquelle un conseil de guerre fut convoqué. Le jour du jugement venu, on attendit longtemps Cobbet, qui ne se présenta pas, et que l'on fit vainement chercher. Sa plainte tut déclarée calomnieuse. Aucun de ses biographes n'a fait connaître la cause de cette étrange conduite.

Au mois de mars 1792, il se rendit en France, et y passa six mois, qu'il a appelés, dans ses Mémoires, les six mois les plus heureux de sa vie. Il se disposait à se rendre à Paris, pour se perfectionner dans l'étude de la langue française et étudier les nouvelles institutions que ce pays venait de se donner, lorsqu'il apprit l'arrestation et l'incarcération du roi ainsi que la proclamation de la république. Ces graves événements le détournèrent de son projet de voyage, et le décidèrent à quitter la France. Il se rendit immédiatement au Havre, et s'y embarqua pour l'Amérique du Nord, où il arriva en octobre 1792. Il y commença sa carrière de pamphlétaire par une attaque violente contre le docteur Priestley, qui avait émigré en Amérique en 1794, sous le titre de *Tartufe dévoilé, ou observations sur l'émigration d'un martyr de la liberté.* Ce pamphlet ouvrit la série des nombreuses publications de même nature que Cobbet signa du pseudonyme de *Peter Porcupine*, et dont il fit à Londres, en 1801, une édition revue et corrigée en 12 volumes. Des difficultés avec son éditeur le décidèrent à s'établir lui-même à Philadelphie comme libraire éditeur et à vendre ses écrits à son compte. A cette époque (mai 1796) il avait déjà acquis une sorte de célébrité aux États-Unis par la violence et la continuité de ses attaques contre les principes démocratiques. A Philadelphie, il donna à ses pamphlets le titre de *Censeur politique*, tout en conservant le pseudonyme de *Porcupine*. Quelque temps après, il substitua au *Censeur* un journal quotidien intitulé la *Gazette de Porcupine*. Ce journal obtint rapidement une vogue considérable. Mais, condamné plusieurs fois pour délit de presse à des dommages-intérêts qu'il était incapable de payer, il se vit dans la nécessité de quitter l'Amérique, pour retourner en Angleterre, où il débarqua en juin 1800. Sa réputation de publiciste l'y avait précédé, et le fit accueillir avec beaucoup d'empressement par le parti conservateur. A son arrivée, il fonda un journal quotidien sous le titre de *Porcupine*, et y soutint chaudement le ministère de M. Pitt. Cette feuille, par suite d'une mauvaise administration, ne put se soutenir. Elle fit place au *Weekly Register*, qui pendant plus de trente ans devait être l'organe des opinions de Cobbet, et obtenir un grand et durable succès, grâce à la plume infatigable et toujours acérée de son célèbre éditeur.

Cobbet commença sous les auspices les plus favorables sa carrière d'écrivain politique en Angleterre. Il était alors ultra-tory, jouissait de la confiance des hommes les plus éminents des deux chambres, et recevait ouvertement le patronage du ministère. L'estime que ses amis faisaient de son talent était telle, que l'un d'eux, M. Windham, ne craignit pas de dire un jour, en pleine chambre des communes, qu'il méritait que la nation lui élevât une statue d'or. Cobbet justifiait d'ailleurs cette vive sympathie du parti tory par un dévouement sans bornes, et qui n'était pas sans utilité pour ce parti. Ses lettres sur ou plutôt contre le traité d'Amiens firent notamment une profonde impression tant en Angleterre que sur le continent, et préparèrent, en même temps que la rupture avec la France, le retour des torys aux affaires. C'est en 1803 que l'on vit se manifester les premiers signes du changement qui devait s'opérer dans ses opinions et le faire passer de l'ultra-torysme au radicalisme le plus violent. La cause de cette conversion est attribuée par quelques biographes au refus qu'aurait fait M. Pitt de se rencontrer avec lui à la table de M. Windham, et au vif ressentiment que Cobbet aurait éprouvé de cette injure imméritée. Le ministère, d'ailleurs, sembla vouloir prendre l'initiative des hostilités contre le célèbre publiciste, en lui intentant, en 1804, deux procès de presse, dans lesquels il fut condamné à 24,000 fr. de dommages-intérêts. Poursuivi de nouveau, en 1810, à la requête du gouvernement, il fut condamné à deux ans de prison, à 25,000 fr. d'amende, et obligé de garantir, par une caution de 125,000 fr., sa *bonne conduite à l'avenir.* Ces condamnations donnent une idée de la sévérité des lois sur la presse en Angleterre, lois qui n'ont pas été modifiées; mais la sagesse de l'opinion publique, fondée sur le progrès des mœurs politiques, et le ton chaque jour plus modéré des feuilles politiques dispensent aujourd'hui le gouvernement d'en provoquer l'application. La haine de Cobbet pour le ministère et pour le parti tory ne fit que s'accroître par ses persécutions. Ardent à chercher tous les moyens de nuire à ses ennemis, il réduisit d'abord le prix de son *Weekly Register*, et publia ensuite son *Twopenny Tract*, qui atteignit le chiffre, inouï jusque alors, de 100,000 souscripteurs. Le gouvernement, alarmé, se décida à provoquer le bill fameux dit des *six actes*, qui l'autorisait à saisir la nouvelle et incendiaire publication dirigée contre lui et à faire arrêter son auteur. Cobbet n'attendit pas l'effet de ce bill, et s'embarqua secrètement pour l'Amérique du Nord, en avril 1817. Il y resta jusqu'à la fin de 1819, utilisant ses loisirs par des recherches sur l'agriculture, dont il a consigné le résultat dans un livre intitulé : *une Année de séjour en Amérique*, et continuant d'ailleurs la

publication de sa redoutable feuille à 20 centimes dont il faisait parvenir l'édition presque entière en Angleterre. En 1819 l'acte qui avait motivé son exil ayant été rappelé, il revint dans son pays. Il y fonda un nouveau journal quotidien, qui n'eut aucun succès et le jeta au milieu de graves embarras financiers, en même temps qu'il lui attira de nouvelles condamnations pécuniaires pour un chiffre très-élevé. Découragé par ces nouvelles et sévères épreuves, Cobbet résolut d'utiliser les connaissances qu'il avait acquises en agriculture pendant son séjour aux États-Unis, et notamment d'introduire en Angleterre diverses cultures nouvelles dont il avait constaté le succès dans l'Amérique du Nord. Il prit successivement deux fermes à cet effet; mais à la suite de quelques essais infructueux, il se vit obligé de résilier ses baux. En 1820 il fit inutilement pour entrer à la chambre une tentative qu'il devait renouveler sans plus de succès en 1826.

En 1825 il publia une *Histoire de la réformation en Angleterre et en Irlande*, où il voue à la dérision et au mépris Luther et Calvin, qu'il représente comme les plus grands imposteurs qui aient jamais surpris la bonne foi des peuples. Ce livre fut traduit dans tous les pays catholiques du continent. En 1829 il donna au public un livre qu'on ne s'attendait guère à voir sortir de sa plume; c'est un recueil d'excellentes règles de conduite et de morale, sous le titre d'*Avis aux jeunes gens et aux jeunes femmes*. A la même époque on le vit faire une tournée dans les principales villes industrielles du Royaume-Uni et y ouvrir des conférences sur l'économie politique. Traduit pour la huitième fois devant le jury, en 1831, pour délit de presse, et sur la poursuite du gouvernement, il se défendit lui-même, dans un discours qui ne dura pas moins de six heures. Une majorité n'ayant pu se former au sein du jury, il dut à ce fait son acquittement.

En 1832 il atteignit enfin le but suprême de son ambition : il entra à la chambre, grâce au bill de réforme, comme représentant du bourg d'Oldham. Membre du parlement, M. Cobbet se dévoua à l'exécution de son mandat avec toute l'énergie qui le caractérisait; c'est ainsi qu'il refusa toute fonction de nature à le distraire de ses devoirs envers ses commettants. Ses amis l'attendaient avec une certaine impatience à la tribune, dans la pensée de retrouver dans l'orateur la verve agressive de l'écrivain. Leur attente fut trompée : ses discours se firent remarquer, à la surprise générale, par le calme, la modération et par une certaine sévérité de diction qui contrastait avec les hardiesses originales de son style. Dans plusieurs circonstances, il produisit une impression considérable sur la chambre. Renommé par le même bourg aux élections générales qui suivirent l'arrivée de sir Robert Peel aux affaires, il avait repris ses travaux avec un redoublement de zèle, lorsqu'il fut saisi d'une angine aiguë, dont il mourut, en juin 1835, à l'âge de soixante-treize ans, laissant quatre fils et trois filles.

Nous avons déjà mentionné quelques-unes de ses publications; voici les titres des autres, non compris les pamphlets politiques : *the Emigrant's Guide* (le Guide de l'Émigrant), en dix lettres; — *Cobett's poor man's friend* (l'Ami du pauvre de Cobbet); — *Cottage economy* (Petite économie rurale); — *Rural rides* (Promenades rurales); — *Village sermons* (Sermons du village); — *an English grammar* (une Grammaire anglaise, sous forme de lettres adressées à son fils); — *a Grammar to teach frenchmen the english language* (une Grammaire pour apprendre aux Français la langue anglaise); — *a Translation of Martens's law of nations* (une Traduction des lois internationales par Martens); — *Parliamentary history of England to* 1803 (Histoire parlementaire de l'Angleterre jusqu'en 1803, en douze volumes); — *Debates from* 1803 *to* 1810 (Débats parlementaires de 1803 à 1810, 16 volumes royal-8); — *Porcupine Works* (Œuvres de Porcupine, publiées aux États-Unis, de 1793 à 1801, 12 vol. in-8°); — *Weekly political Register from* 1802 (Registre politique hebdomadaire depuis 1802).

A. Legoyt

Gentleman's megusine, et autres *reviews* et *magazines* de 1835.

*COBDEN (*Richard*), l'un des hommes politiques d'Angleterre qui ont le plus contribué au triomphe dans ce pays du principe de la liberté commerciale, est né en 1804, à Midhurst, dans le comté de Sussex. Son père appartenait à cette classe de petits propriétaires cultivant eux-mêmes le petit domaine qui les fait vivre, et dont le nombre diminue chaque jour en Angleterre, par suite du mouvement rapide, visible surtout depuis un demi-siècle, qui tend à centraliser la propriété foncière dans un petit nombre de mains. Le père de M. Cobden fut l'une des victimes de ce mouvement : par suite de circonstances diverses, il perdit sa petite fortune, et mourut laissant neuf enfants dans un état voisin de l'indigence. On assure que le jeune Richard fut réduit, dans son enfance, à garder les moutons, et, par une coïncidence singulière, dans le voisinage du château de Goodwood, résidence seigneuriale du duc de Richmond, destiné à devenir plus tard l'un des chefs du parti protectioniste. L'homme qui devait porter quelques années après les plus redoutables atteintes à l'influence politique de l'aristocratie territoriale, en lui donnant pour contrepoids celle de l'aristocratie industrielle, parvint à l'adolescence sachant à peine lire, écrire et compter; c'est assez dire qu'il ne dut qu'à lui-même, à ses propres efforts, à son inébranlable volonté, l'instruction solide et variée qu'il acquit depuis, et qui a fait de lui un des orateurs les plus goûtés du parlement. La vivacité de son esprit et la promptitude de son intelligence appelèrent sur lui l'attention d'un frère de son père, qui avait acquis une assez belle for-

tune comme fabricant de cotonnades fines à Londres. Cet oncle le fit venir, et l'attacha comme commis à son établissement. Mais au bout de quelques années Cobden se trouva, par suite de la ruine de son patron, dans la nécessité de chercher de nouveaux moyens d'existence. A cette époque la fabrication des cotons imprimés était à peu près concentrée aux environs de Londres; les cotons unis, qui sont la principale branche d'exportation du commerce anglais, sortaient presque exclusivement des manufactures de Manchester et de sa banlieue. Richard Cobden eut l'idée de se rendre dans cette ville et de chercher à y créer une fabrique de cotonnades fines. Son activité, son intelligence, son expérience spéciale lui valurent la confiance de quelques capitalistes, qui lui fournirent les moyens de réaliser son projet. Selon quelques biographes, il aurait commencé par s'attacher à une manufacture de Manchester en qualité de voyageur du commerce. Ce qui est certain, c'est qu'en quelques années il avait fondé une maison dont les produits rivalisaient, pour l'éclat des couleurs et la variété des dessins, avec les principales fabriques de Londres. Or, comme les salaires à Manchester et dans les environs sont moins élevés que dans la métropole, sa fabrication prit un rapide essor, et en 1835, époque à laquelle il songea à aborder la carrière politique, sa manufacture était l'une des plus considérables du royaume-uni.

En 1834 Cobden visita l'Égypte, la Grèce et la Turquie. Il parcourut l'Amérique du Nord en 1835, quelques États industriels de l'Europe, notamment la France, la Belgique, la Suisse en 1837 et l'Allemagne en 1838. Entre ses divers voyages, il publia deux brochures intitulées, l'une : *l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique;* l'autre : *la Russie.* Dans la première il pose les bases de la doctrine qu'il a depuis soutenue avec la plus grande et la plus constante énergie, tant au sein du parlement que dans les nombreuses réunions populaires dont il a été le héros. Cette doctrine peut être définie en quelques mots : « La civilisation est dans l'état de paix; la barbarie est dans l'état de guerre. Si les grands États affectaient au développement de leurs relations commerciales et des institutions consacrées à l'amélioration physique et morale du peuple une partie seulement des trésors qu'ils consacrent à des armements le plus souvent inutiles, l'humanité ne tarderait pas à atteindre les plus brillantes destinées. » En ce qui concerne l'Angleterre particulièrement, Cobden attaquait très-vivement, dans cet opuscule, sa politique extérieure, qui la porte à intervenir plus ou moins ouvertement dans toutes les affaires des autres États et à se créer ainsi plus d'inimitiés que d'alliances. Comparant son pays à l'Amérique du Nord, il signala cette république « comme un modèle à suivre sous beaucoup de rapports, mais surtout au point de vue de son abstention (à cette époque) de toute prétention d'influence sur la politique des États voisins, situation excellente, qui exonère ses finances et par conséquent les contribuables des charges énormes que des armements permanents, sans but et sans raison, font peser sur les États européens. »

Dans sa brochure sur la Russie, Cobden, combattant la *russophobie* de M. David Urquhard, défend de nouveau le principe de paix et de non intervention. Ces deux publications eurent un certain retentissement dans le monde politique; elles obtinrent un véritable succès dans le monde des affaires et de l'industrie. Cobden devait bientôt trouver l'occasion de développer ses théories devant une assemblée nombreuse. Il avait puissamment contribué à la fondation de l'*Athenæum* de Manchester, établissement consacré à l'instruction et à la moralisation des classes ouvrières, et qui a servi de type aux nombreuses créations de même nature dont la plupart des grandes villes industrielles du Royaume-Uni se sont enrichies depuis. Il fit le discours d'inauguration en décembre 1835. Parlant pour la première fois devant un public d'élite, Cobden ne put se défendre d'une vive émotion, qui nuisit beaucoup à l'effet de sa parole, et à laquelle on assure qu'il n'a jamais pu se soustraire dans le cours de sa carrière politique. On sait en effet qu'aujourd'hui même, quoique aguerri par treize années de luttes parlementaires, c'est presque toujours avec une certaine inquiétude qu'il aborde la tribune, et qu'il ne retrouve guère qu'après son exorde la plénitude de ses ressources oratoires. Quoique la ville de Manchester fût alors, comme elle a continué de l'être, la capitale industrielle du Royaume-Uni, elle était encore placée, au point de vue communal, sous la juridiction féodale d'un *lord of the manor,* qui exerçait sans contrôle l'administration municipale, imposant les taxes locales et en prescrivant seul l'emploi. Grâce aux efforts de Cobden et de quelques amis, cet état de choses fut changé. La ville ayant obtenu une charte royale qui l'autorisait à s'administrer elle-même, Cobden fut naturellement un des membres du nouveau conseil municipal. Peu de temps après, le choix de ses concitoyens l'appelait aux fonctions de membre de la chambre de commerce.

A cette époque la législation anglaise sur les céréales avait déjà été l'objet de vives attaques. Le D. Bowring, Williers. Thompson et d'autres économistes s'étaient efforcés, dans le sein ou en dehors du parlement, d'en démontrer les fâcheuses conséquences au point de vue des relations commerciales, des intérêts industriels de l'Angleterre. Une association, composée d'un petit nombre d'hommes dévoués, s'était même formée depuis quelques années pour éclairer le public sur l'importance de la question. Telle était la situation lorsque Cobden revint d'Allemagne à Manchester, en octobre 1838. Peu de jours après son arrivée, la chambre de commerce se réunit

pour discuter un projet de pétition au gouvernement dans le sens d'une simple modification des lois sur les céréales. Cobden proposa et fit triompher, après un débat très-vif, un amendement par lequel cette assemblée demandait leur abrogation complète et définitive. Il fut même chargé de rédiger la pétition. L'exemple donné par la chambre de Manchester eut un effet immense; de toutes parts des délibérations de même nature arrivaient aux deux chambres du parlement. Au printemps de 1839, deux cents délégués se trouvaient à Londres porteurs de pétitions que couvraient plus de deux millions de signatures. Cette éclatante manifestation ne devait cependant encore avoir aucun résultat, la chambre des communes ayant rejeté à une immense majorité la motion de M. Williers relative à l'abolition des droits de douane sur les céréales. Mais le lendemain de ce vote les défenseurs de la liberté du commerce se réunissaient en assemblée publique, se constituaient en association permanente, et à la suite d'un chaleureux discours de Cobden, ils prirent l'énergique et significative dénomination de *ligue* pour l'abolition des lois des céréales (*anti-cornlaw-league*).

Cobden, appelé à prendre la direction de la ligue, consacra toutes les forces de son intelligence et toutes les ressources de son indomptable volonté à lui donner une organisation formidable. C'est sur ces entrefaites que la ville de Stockport, près de Manchester, l'envoya à la chambre des communes. Sur ce terrain nouveau pour lui, Cobden sentit la nécessité de se recueillir et d'étudier les secrets de cette stratégie parlementaire dont la connaissance approfondie importait au succès de son plan d'opérations. Ses premiers discours ne portèrent aucune trace de cette éloquence tribunitienne qu'on lui avait connue dans les réunions de la ligue, et qui n'aurait que médiocrement réussi dans une assemblée habituée à la langue des affaires; sa parole fut grave, mesurée, sans exagération, sans déclamation. Cependant, en février 1843, à l'occasion d'un débat sur la détresse des populations industrielles, Cobden prononça un discours d'une animation extraordinaire, dans lequel, après avoir fait une peinture navrante de la misère qui désolait les districts manufacturiers du nord de l'Angleterre, il se laissa emporter jusqu'à prendre à partie le chef du cabinet, le déclarant personnellement responsable de cette misère et des conséquences qu'elle pouvait avoir au point de vue du maintien de l'ordre public. Sir Robert Peel, qui n'était pas encore remis de l'impression douloureuse que lui avait causée la mort de son secrétaire Drummont, récemment assassiné, exaspéré par la violence de cette attaque, répondit en reprochant à son adversaire de provoquer à un nouvel assassinat sur sa personne. Cette accusation fut le signal d'un des plus violents orages qui eussent depuis longtemps éclaté dans la chambre. Malgré des efforts désespérés pour prendre la parole dans le but de repousser une pareille imputation, Cobden dut céder devant les clameurs de la majorité et ajourner sa justification à une autre séance. Chose étrange! trois années après, le même ministre venait demander lui-même et faire consacrer, par une majorité frémissante, qui maudissait en secret ce qu'elle appelait son apostasie, l'abrogation des droits sur les céréales, et déclarait hautement, dans son célèbre discours du 26 juin 1846, que le mérite de cette importante et décisive réforme appartenait tout entier à Richard Cobden. Avec le triomphe de la ligue finit en grande partie le rôle politique que Cobden avait joué avec un éclat incomparable. Selon l'usage de l'Angleterre, ses amis et partisans lui offrirent un témoignage de leur reconnaissance et de leur admiration sous la forme substantielle d'un don en argent de deux millions de francs.

Cobden, pour réparer sa santé, gravement éprouvée par les fatigues d'une lutte de cinq années, se décida à faire un nouveau voyage sur le continent. Il partit vers le milieu de 1846, après avoir refusé une place dans le ministère whig qui venait de se former, et visita successivement la France, l'Espagne et l'Italie, puis l'Allemagne, la Russie et la Suède. Il fut reçu partout avec la plus brillante distinction; une ovation lui fut même donnée à Moscou. C'est à Madrid qu'il reçut la nouvelle que le West-riding (Yorkshire) venait de le nommer son représentant, à une majorité de 38,000 voix. Il utilisa l'influence que lui donnait cette brillante élection par l'un des districts électoraux les plus considérables de l'Angleterre, pour prêter un vigoureux appui aux diverses lois proposées dans le sens de la liberté du commerce par le cabinet whig, et notamment à l'acte de rappel des lois sur la navigation. Devenu membre de *l'association pour la réforme financière* qui avait succédé à la célèbre ligue et se confondit plus tard avec *l'association pour la réforme parlementaire*, il concourut très-activement aux travaux de cette société, et prononça dans ses réunions publiques d'excellents discours sur la nécessité de réaliser d'importantes économies, principalement sur le budget de la marine et de l'armée. C'est surtout à partir de cette époque qu'il reprit, avec une grande vigueur, son thème favori de la réduction des armements et de l'adoption par l'Angleterre d'une politique de paix absolue. En janvier 1849 il fit au sein du parlement une double motion, l'une pour le désarmement, qu'il a renouvelée depuis à peu près chaque année; l'autre pour l'introduction du principe d'arbitrage dans les traités internationaux. Aux congrès de la paix tenus à Paris (1849), à Francfort (1850), à Londres (1851), il prononça des discours vivement applaudis à l'appui de sa théorie (renouvelée de l'abbé de Saint-Pierre) de la paix universelle fondée sur le développement des relations commerciales et garantie par un tribunal arbitral. Sa motion relative à la constitution

de ce tribunal, qui avait été rejetée en 1849 par une majorité de 176 voix contre 97, reproduite en 1851, fit une impression assez vive sur la chambre pour que lord Palmerston, qui avait déjà trouvé dans Cobden un rude adversaire à l'occasion du débat sur la question grecque en juin 1850, se crût obligé de venir déclarer qu'il était disposé à exécuter cette politique de paix et de conciliation autant qu'il dépendrait de lui. Cobden, par une contradiction assez singulière, témoigna d'une sympathie très-prononcée pour l'insurrection hongroise, et fit, bien que sans succès, les plus grands efforts, soit par ses discours au parlement, soit par ses lettres aux journaux, pour faire échouer l'emprunt que peu de temps après la catastrophe de Vilagos le gouvernement russe réussit à contracter sur la place de Londres. Il fut d'ailleurs l'un des premiers à complimenter Kossuth à son arrivée en Angleterre.

Bien que l'un des chefs du parti de la réforme parlementaire, Cobden n'appartient cependant pas à la fraction radicale de la chambre; et il n'a pas hésité, dans un discours tenu à Manchester, le 3 octobre 1851, à se prononcer énergiquement contre tout projet de modification au système électoral qui aurait pour base le suffrage universel.

Voici les titres de ses ouvrages et des diverses publications où ses travaux politiques ont été exposés : *England, Ireland and America, by a Manchester manufacturer* (l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique, par un manufacturier de Manchester); Londres, James Ridgeway and sons, 3e édition, in-8° de 160 pages; — *Russia, by the author of the England, Ireland and America;* Édimbourg, William Tait, 1836, in-8° de 52 pages. Dans son ouvrage intitulé *Cobden et la ligue*, Fr. Bastiat a traduit, mais pas toujours avec une fidélité suffisante, les principaux discours prononcés par Cobden dans les meetings de la ligue depuis octobre 1842 jusqu'à la fin de 1844. Le *Journal des Économistes* a traduit son discours contre les gros armements (tom. XIX, p. 299); sa lettre à l'association de Liverpool pour la réforme financière (tome XXII, p. 311); son discours sur le même sujet à Manchester (ibid., p. 311); son discours sur l'influence des réformes de Robert Peel (t. XXXIII, p. 179); son discours au congrès de la paix à Paris en août 1849 (t. XIX, p. 164); son discours sur la réforme coloniale du 14 février 1850 (t. XXV, p. 264).

Les discours les plus importants du célèbre réformateur ont été recueillis en un volume publié en Angleterre en 1850. Cobden a écrit divers articles dans l'*Antibread-tax-circular*, premier journal de la ligue, et dans la *League*, qui lui succéda. Il avait commencé dans le *Journal des Économistes* une série de lettres, que les événements de 1848 ont interrompue (t. XIX, p. 344, et t. XX, p. 68). Les deux premières ont pour objet l'origine du système protecteur et la vie à bon marché. A. Legoyt.

Revue britannique, janvier 1846. — M. Joseph Garnier, *Richard Cobden, la ligue et les ligueurs, précis de l'histoire de la dernière révolution économique et financière en Angleterre.* — M. de Loménie, *Biographie des contemporains.* — Henri Richelot, *Histoire de la réforme financière en Angleterre;* 1853.

COBENZL (*Charles*, comte de) (1), homme d'État autrichien, chevalier de la Toison d'Or, grand'-croix de l'ordre royal de Saint-Étienne, conseiller d'État et ministre plénipotentiaire au gouvernement général des Pays-Bas, né à Laybach (Carniole), le 21 juillet 1712, mort à Bruxelles, le 20 janvier 1770. Il débuta fort jeune dans la carrière diplomatique, et remplit avec succès diverses missions importantes auprès des cercles de l'Empire, principalement à l'époque où l'Europe, conjurée contre Marie-Thérèse, cherchait à lui ravir l'héritage de ses pères. Les services du comte de Cobenzl furent récompensés d'abord par des faveurs de cour; mais l'impératrice ne s'en tint point là : voulant lui donner une marque éclatante de sa confiance, elle le mit, en 1753, à la tête de l'administration des Pays-Bas autrichiens, en qualité de ministre plénipotentiaire, sous les ordres du prince Charles de Lorraine. Homme du monde et à la fois homme de cabinet, Cobenzl partageait son temps entre les plaisirs et les affaires. Il passait pour avoir le coup d'œil d'une justesse peu commune et pour travailler avec une facilité prodigieuse. Peu d'hommes d'État ont porté plus loin ces grâces, ces agréments de l'esprit qui non-seulement font le charme de la société, mais qui sont de puissants auxiliaires pour aplanir les difficultés de l'administration. Ces difficultés étaient grandes, car depuis plus d'un siècle les ressources du pays s'amoindrissaient de jour en jour. Les trois principales branches de la prospérité publique, l'agriculture, l'industrie et le commerce, étaient également en souffrance. Le nouveau ministre appliqua tous ses soins à les raviver; il fit dans un cercle plus étroit, mais avec la même habileté, ce que Colbert avait fait en France. La Belgique lui fut redevable de plusieurs règlements utiles. Frappé des inconvénients qui résultaient de la tendance des communautés religieuses à s'agrandir sans cesse par de nouvelles acquisitions, il leur en fit interdire la faculté. Cette mesure fit surgir beaucoup de constructions nouvelles : plusieurs monastères, pour employer leurs capitaux, firent reconstruire leurs églises et prirent à leur solde des artistes pour les décorer. Ce fut encore lui qui chargea les abbayes les plus riches de pensions au profit des filles de militaires sans fortune.

Cobenzl protégeait les lettres et les arts : il fut le fondateur de l'Académie des sciences de Bruxelles et de l'école gratuite de dessin. Il avait

(1) M. le baron de Reiffenberg (*Annuaire de l'Académie de Bruxelles*, 1835, p. 8) prétend qu'il faut écrire *Cobentzl;* mais il se trompe; car il faut bien admettre que les membres de cette famille, devaient savoir correctement orthographier leur nom, et toutes leurs lettres portent pour signature *Cobenzl.*

rassemblé dans sa bibliothèque des livres curieux sur toutes sortes de matières; et lorsque *l'Esprit des lois* parut, il exprima son opinion sur ce livre dans les termes les plus flatteurs. Aussi Montesquieu mandait-il à son ami l'abbé de Guasco, le 26 décembre 1753 : « Si vous écrivez à M. le comte de Cobenzl, à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi, et marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde. Quand il y aura des ministres comme lui, on pourra espérer que le goût des lettres se ranimera dans les États autrichiens. » Cobenzl aimait beaucoup la dépense et les femmes. Marie-Thérèse paya deux fois ses dettes, et le prince Charles de Lorraine fut obligé de venir en aide à Mme de Cobenzl lors de la mort de son mari. Bon DE STASSART.

Conversations-Lexicon.

COBENZL (*Louis*, comte DE), diplomate allemand, fils du précédent, né à Bruxelles, en 1753, mort le 22 février 1808. Il entra dans la diplomatie en 1792, sous le comte de Bergen, au moment où ce ministre venait d'être chargé de l'administration de la Gallicie et de la Lodomérie, acquises à l'Autriche par le premier partage de la Pologne. Successivement ministre ou ambassadeur à Copenhague (1774), à Berlin 1777), à Saint-Pétersbourg (1779), il resta dans cette dernière résidence jusqu'en 1797. Il s'insinua dans les bonnes grâces de l'impératrice Catherine II, tant par son habileté diplomatique que par son amabilité. Son dévouement alla jusqu'à lui faire composer des pièces pour le théâtre de l'impératrice et même jusqu'à prendre part aux représentations. Il conclut, au nom de l'Autriche, dans le mois de septembre 1795, un traité avec la Russie et l'Angleterre contre la France. Il était encore ambassadeur extraordinaire à la cour de Russie, lorsqu'en 1797 il se rendit comme plénipotentiaire à Udine, pour y traiter avec Bonaparte. Le 17 octobre il signa la paix de Campo-Formio. De là le comte de Cobenzl se rendit au congrès de Rastadt, et eut à Selz plusieurs conférences avec le ministre français François de Neufchâteau, au sujet des événements qui avaient forcé Bernadotte, ambassadeur de la république française, à quitter Vienne. Puis il revint à Saint-Pétersbourg, conclut en 1801 la paix de Lunéville, et fut nommé à la haute charge de chancelier d'État et de ministre dirigeant le département des affaires étrangères. Au mois de novembre 1803, il accompagna la cour à Olmütz; il donna sa démission après la paix de Presbourg, et mourut à Vienne, en 1808.

Voici le jugement que porte sur cet homme d'État le comte de Ségur, qui fut longtemps accrédité comme lui à la cour de Russie : « Le comte de Cobenzl faisait oublier une laideur peu commune par des manières obligeantes, une conversation vive et une gaieté inaltérable. Il était spirituel.... Croyant en politique tout moyen convenable, pourvu qu'il réussît, il surpassait en complaisance et en déférence les courtisans les plus dociles et les plus dévoués. » *Mémoires et Souvenirs*, tom. II, p. 257. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon. — Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire.* — Ségur, *Mém.*

COBENZL (*Jean-Philippe*, comte DE), diplomate allemand, cousin du précédent, né à Laybach, en 1741, mort à Vienne, le 30 août 1810. Il fit ses études à Vienne et à Salzbourg, occupa d'abord une place à Bruxelles, et fut nommé conseiller d'État en 1767. Il organisa, d'après un plan à lui, la nouvelle administration des douanes, accompagna bientôt l'empereur Joseph en France, et prit part, en qualité de ministre plénipotentiaire autrichien, aux négociations de Teschen, qui eurent lieu en 1779. Après son retour à Vienne, il fut nommé vice-chancelier d'État et de la cour. Lors des troubles du Brabant, il s'y rendit pour entamer des négociations; mais les états le forcèrent à se retirer à Luxembourg. Il vécut alors dans ses terres jusque après la paix de Lunéville, époque où il se rendit à Paris, comme envoyé extraordinaire. Les hostilités ayant éclaté de nouveau en 1805, il quitta Paris, et séjourna depuis cette époque à Vienne. Son cousin le comte de Coronini devint l'héritier de ses biens en Autriche et en Illyrie. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

COBHAM (Lord). *Voy.* OLDCASTLE (*Sir Jean*).

COBHAM (*Éléonore*). *Voy.* GLOCESTER (*Humphrey*).

COBHAM (Lord). *Voy.* JACQUES Ier.

* **COBIDAS** ou **COBIDIUS** ou **GOBIDAS** (*Jean*), jurisconsulte gréco-romain, vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle. Il est un des jurisconsultes grecs dont les commentaires sur les titres *de Procuratoribus et defensoribus* du Digeste et du Code, traduits en grec, constituent le huitième livre des *Basiliques*. Ces commentaires ont été publiés par Ruhnkenius, après l'avoir été pour la première fois dans le tome V du *Thesaurus* de Meermann. On en trouve souvent des extraits, joints aux *Basiliques*, comme annotations, et le scoliaste de ce recueil cite Cobidas; lui-même, dans les *Basiliques*, fait mention de Cyrille et d'Étienne, contemporains de Justinien. Nicolas Comnène parle d'un Gobidas qui aurait fourni des scolies sur les *Novelles* de Léon, et Balsamo s'en réfère également sur certains points à un jurisconsulte du nom de Cobidas. Le commentateur du Digeste est sans doute encore le même que Jean Cubidius (Cobidius, Convidius), auteur d'un Ποινάλιον, ou traité des peines. On en trouve des *fragments* dans l'*Appendix* de Léon et de Constantin, qui contient certains monuments de législation relatifs surtout aux huitième et neuvième siècles, et a été publié d'après un manuscrit parisien dans les *Anecdota* de Zachariæ. V. R.

Fabricius, *Bibl. græc.*, XII. — Nic. Comnène, *Prænot.*

mystag.; *Basilicques* (ed. Heimbach), I et II. — Zachariæ, *Hist. juris græco-romani.*

COBO (*Barnabé*), jésuite espagnol, né à Lopera, dans le royaume de Jaen, en 1582, mort à Lima, en 1657. Missionnaire au Mexique et au Pérou pendant plus de cinquante ans, Cobo profita de tous ses voyages, entrepris dans l'intérêt de la foi, pour se livrer avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, et principalement de la botanique. Après sa mort, ses œuvres, restées en manuscrit et formant 10 vol. in-fol., furent rapportées en Espagne et déposées à la bibliothèque de Séville; elles se composent d'une histoire des Indes et d'un grand nombre de traités d'histoire naturelle. C'est pour rendre hommage à sa mémoire que les botanistes ont nommé *cobœa* une plante d'ornement originaire du Mexique.

Relations des missionnaires jésuites.

COBO (*Jean*), dominicain espagnol, né à Alcazar de Consuegna, près de Tolède, mort en 1592. Il prit l'habit à Ocania, et se livra d'abord à l'instruction dans différents couvents de son ordre, puis s'attacha à l'œuvre des missions étrangères. Embarqué au mois de mai 1586, Cobo se rendit à Mexico, où il acquit en peu de temps beaucoup de renommée comme prédicateur; mais l'ardeur de son zèle l'ayant poussé à reprendre vivement dans ses discours la conduite dépravée du gouverneur, le marquis de Villamaurique, ce dernier pour se débarrasser d'un censeur incommode, le fit déporter aux îles Philippines. Cobo arriva à Manille en 1586, et fut chargé aussitôt d'instruire une colonie de Chinois. Pour accomplir cette mission, il étudia la langue chinoise avec courage, et fut bientôt en état de s'en servir. Nommé en 1592 à la chaire de théologie de Manille, il exerça peu de temps ces fonctions, et fut envoyé auprès de l'empereur du Japon, pour conclure entre lui et les Espagnols un traité d'amitié; il réussit parfaitement dans cette mission, obtint de grands avantages pour les chrétiens, et sut plaire à l'empereur au point d'être sollicité par lui de s'établir dans ses États. Cobo, n'ayant pas accepté ces offres, s'embarqua, au mois de novembre 1592, pour retourner aux Philippines; mais le navire fut jeté sur la côte de l'île Formose, et tous les passagers furent massacrés par les habitants. — Cobo avait composé, pour l'usage des missionnaires différents ouvrages sur la langue chinoise, dont voici les titres : *Lingua sinica ad certam revocata methodum, quatuor distinctis characterum ordinibus, generalissimis, generalibus, specificis et individualibus, seu vocabularium sinense;* — *Catéchisme chinois;* — *Sentences choisies de Sénèque et d'autres auteurs païens traduites en chinois;* — *Traité d'astronomie en chinois.* Ces ouvrages, imprimés à Manille, contribuèrent beaucoup à étendre les progrès de la mission; il serait difficile d'indiquer la date précise de leur publication. A. DE SANTEUL.

Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum.*

***COBO** de **GUSMAN** (*Joseph*), peintre espagnol, né à Jaen, le 10 avril 1660, mort à Cordoue, en 1746, était probablement de la même famille que le précédent. Il étudia la peinture sous Valois, et tient un rang honorable parmi les artistes de l'époque de la décadence de l'école espagnole. Ses principaux tableaux furent faits pour les couvents de Saint-Jean de Dieu et de la Merci de Cordoue; ils rappellent la manière de Sébastien Martinez. A. DE SANTEUL.

Quillet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

COBOURY (*Rachyd-Eddyn-Aly*, surnommé IBN-AL-), médecin et botaniste arabe, mort l'an 639 de l'hégire (1241-1242 de J.-C.). Il fut ainsi appelé du nom de sa patrie, Cobour, ville de l'Arabie déserte. On a de lui : *Adwyah-Almofredah* (Traité des médicaments simples).

Catalogue de la Bibl. Impériale (Manuscrits arabes).

***COBURGER** (*Antoine*), typographe allemand, mort en 1513. Il fut un des plus anciens imprimeurs de Nuremberg. En peu de temps il eut vingt-quatre presses, que cent ouvriers faisaient fonctionner. A l'impression il joignit ensuite la vente des ouvrages, qu'il étendit jusqu'à l'étranger. Il établit en France, à Lyon, une imprimerie particulièrement consacrée à l'impression des livres de droit. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, on cite surtout ses *Bibles;* pour en rendre l'exécution irréprochable, il les faisait corriger par des hommes consommés dans leur art, tels que les Frédéric Pistorius et les Jean Ammerbach. Le catalogue le plus complet des ouvrages imprimés par Coburger se trouve dans Roeder; Maittaire en cite aussi quelques-uns.

F. Didot, *Ess. sur la typographie.* — Maittaire, *Annal. typogr.* — Roeder, *Cat. libr. sec. XV Norib. impress.*

***COCANARI** (*Fabricius*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Theonoston, sive de vita producenda, atque incolumitate corporis conservanda, dialogus;* Rome, 1617, in-4°; Cologne, 1620, in-4°.

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

COCCAIE (*Merlin*). *Voy.* FOLENGO.

COCCAPANI (*Camille*), littérateur italien, né à Carpi, en 1535, mort à Ferrare, en juin 1591. Il fut professeur de belles-lettres dans différentes villes d'Italie, et passa pour un assez bon poëte latin. On a de lui : *Errata Bendinellii in P. Scipionis Æmiliani Vita;* Modène, 1570, in-4° : il se vengea par cette critique des injures que Bendinelli, son ancien maître, lui avait prodiguées dans plusieurs lettres; — *ad Pomponium Taurellum, comitem Montis Chiaruguli, ode tricolos tetrastrophos,* dans le recueil des poésies latines d'Angelo Guicciardi; Reggio, 1593; — *Comento sulla poetica d'Orazio,* resté manuscrit.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana.*

COCCAPANI (*Sigismondo*), peintre et architecte, né à Florence, en 1583, mort en 1642. Il consacra les premières années de sa vie à l'é-

tude des mathématiques, qui lui aplanit le chemin de celle de l'architecture, qu'il apprit du Cigoli en même temps que la peinture. Il fit de tels progrès dans ces deux arts, qu'en 1610 son maître l'emmena à Rome pour l'aider dans ses travaux de la chapelle Pauline. De retour à Florence, les commandes lui arrivèrent de toutes parts; mais il n'abandonna jamais ses études favorites de mathématiques et d'architecture, et il composa sur ces sciences plusieurs traités, qui lui valurent l'estime et l'amitié de son illustre compatriote Galilée. Parmi ses peintures, on remarque à Florence, au palais Buonarotti, *Michel-Ange couronné par les arts*, et plusieurs fresques dans une chapelle de Saint-Gaétan. Comme architecte, il donna un projet de façade pour la cathédrale de Florence et le dessin de deux beaux autels placés dans la cathédrale de Sienne. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

* **COCCEIUS AUCTUS** (*L.*), architecte romain, fils ou seulement affranchi de C. Posthumius, vivait au commencement du premier siècle. Il est sans doute identique avec celui qui, au rapport de Strabon, fut chargé de la conduite de divers travaux entrepris par Agrippa aux environs de Naples, entre autres des chemins souterrains taillés dans les rochers qui s'étendent de Naples à Pouzzoles, et du lac de ce nom jusqu'à Cumes. On voit encore des restes de ces passages souterrains; on compte aussi parmi les ouvrages exécutés par Cocceius la grotte du Pausilippe et le temple de marbre blanc et d'ordre corinthien qui existait dans le voisinage de Naples. Strabon parle du père et du fils; et leurs noms se trouvent sur deux inscriptions antiques.

Strabon, V. — Félibien, *Recueil hist. de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*.

* **COCCEIUS NERVA**, consul romain, vivait en l'an 40 avant J.-C. Il fut consul avec Gellius Poplicola, en 36: et ce fut lui sans doute qui réconcilia Antoine et Octave. On suppose qu'il fut l'aïeul de l'empereur Nerva; mais il n'a pu être identique avec le suivant, qui se donna la mort en l'an 33 de l'ère chrétienne.

Dion Cassius, XLVIII, 54. — Horace, *Sat.*, I, 5, 28. — Appien, *Bell. civ.*, V, 60.

COCCEIUS NERVA, jurisconsulte romain, mort en 33. On croit qu'il était fils du Cocceius Nerva consul en l'an 36 avant J.-C.; il fut lui-même revêtu de cette dignité, en l'an 22 de l'ère chrétienne. Tibère lui donna la surintendance des aqueducs de Rome, et en l'an 26 il accompagna l'empereur à Caprée. Parvenu ainsi au comble de la faveur et des honneurs, il prit une résolution bien extraordinaire pour un courtisan : celle de se laisser mourir de faim, sans doute par dégoût des scènes de dépravation dont Tibère le rendait témoin. Peut-être aussi ne faisait-il que devancer le sort qui l'attendait sous un tel maître. Instruit de ce dessein, l'empereur ne quitte point Nerva; il l'interroge, il le supplie, il avoue, enfin, combien c'est chose grave pour son cœur, pour sa réputation, que le plus intime de ses amis veuille s'ôter la vie, sans avoir aucun sujet de mourir (*grave conscientiæ, grave famæ suæ, si proximus amicorum, nullis moriendi rationibus, vitam fugeret*). Sourd à ces représentations (*aversatus sermonem*), Cocceius Nerva refusa toute nourriture. Au rapport de l'immortel auteur des *Annales*, ce malheureux ami de Tibère avait une profonde connaissance des lois civiles et religieuses (*omnis divini humanique juris sciens*). Il est souvent mentionné au Digeste, et il publia divers traités, dont nous n'avons plus les titres.

V. Rosenwald.

Digeste, XLIII, tit. VIII; XVI, tit. III. — Tacite, *Annales*, VI, § 16.

COCCEIUS NERVA, jurisconsulte romain, fils du précédent, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Il se fit connaître comme jurisconsulte à l'âge où l'on songe moins à l'étude qu'aux plaisirs; et s'il en faut croire Ulpien, il donnait des *réponses* sur des questions de droit (*publice de jure responsitasse*) lorsqu'il n'avait encore que dix-sept ans. Cela suppose en effet une précocité vraiment remarquable, si l'on considère que les *réponses* des *prudents* ou jurisconsultes avaient une autorité en quelque sorte légale. Ce Cocceius Nerva est sans doute celui dont Tacite parle comme du préteur désigné (*prætor designatus*). Il est mentionné au Digeste sous le nom de *Nerva filius*; Gaius cite un Nerva, sans autre désignation; selon Papinien, Cocceius Nerva écrivit un traité *de Usucapione*. V. R.

Digeste, III, tit. I; XLI, tit, II. — Gaius, *Inst.*, II et III. — Tacite, *Ann.*

COCCEIUS ou **COCK** (*Jean*), théologien protestant hollandais, né à Brême, en 1603, mort à Leyde, le 4 novembre 1669. Il a donné son nom à un parti religieux et à ce qu'on a appelé la théologie *coccéienne*. Après avoir fait de bonnes études à Hambourg et à Francfort, il devint, en 1629, professeur de langue hébraïque dans sa ville natale. En 1636 la même chaire lui fut offerte à Franecker, où il remplit en même temps celle de théologie, et en 1650 il permuta encore pour aller enseigner la théologie à Leyde. Là il s'engagea dans de longs débats, qui ne furent pas sans amertume; car les paradoxes de Cocceius lui suscitèrent de nombreux antagonistes. Le principal ouvrage de ce docteur est le *Lexicon et Comm. sermonis hebr. et chald. Vet. Test.* (Leyde, 1669, in-fol.), qui eut depuis un grand nombre d'éditions, augmentées et corrigées par d'autres savants.

Cocceius suivait une étrange méthode d'interprétation : il croyait qu'un mot employé dans la Bible pouvait s'entendre dans tous les sens attachés à ce mot; qu'une idée, outre sa signification naturelle, devait être prise aussi dans

son sens symbolique, et qu'elle exprimait en conséquence différentes choses à la fois. Ce système le conduisit à penser que le Nouveau Testament tout entier était déjà renfermé dans l'Ancien. Comme dans l'Écriture Sainte il est souvent question d'*alliance*, la dogmatique devint pour lui la *doctrine des alliances*, appelée aussi *théologie fédérale*. Ces idées sont principalement développées dans l'ouvrage *Summa doctrinæ de fœdere et Testamento* (1648). Des théories si originales firent déjà beaucoup de sensation; mais lorsqu'il trouva bon de nier que l'institution du dimanche fût la reproduction ou la continuation du *sabbat* des Juifs, des attaques violentes furent dirigées contre lui par Desmarets, par Voëtius, par d'autres encore, et la polémique dont il fut l'objet mit sa théologie en faveur dans les Pays-Bas et dans les Provinces-Unies de Hollande. Les œuvres complètes de Cocceius forment 8 vol. in-fol. dans l'édition d'Amsterdam de 1673-1675, et 10 dans celle de 1701; elles ont été complétées par les *Opera anecdota* (ibid., 1706, 2 vol. in-fol). [*Enc. des g. du m.*]

Nicéron, *Mémoires*, t. VIII, p. 193. — Baillet, *Jugements des savants*, 466. — Mosheim, *Hist. ecclésiast.*, t. V. — Sagittarius, *Introductio ad historiam ecclesias.* — Benthem, *Holländischer Kirchen-Staat.* — Vrlemot, *Series professorum franequeranorum.* — Joncourt, *Entretiens sur les coccéiens.*

COCCEJI ou **COCCEIUS** (*Henri*, baron DE), jurisconsulte allemand, né à Brême, le 25 mars 1644, mort à Francfort-sur-l'Oder, le 18 août 1719. Il professa successivement le droit naturel et le droit des gens à Heidelberg, à Utrecht et à Francfort. L'empereur le nomma baron de l'Empire en 1713, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus dans plusieurs affaires importantes. Les principaux ouvrages de Cocceius sont : *Juris publici prudentia;* Francfort, 1695, in-8°; — *Hypomnemata juris;* 1698, in-8°; — *Exercitationes juris gentium curiosæ;* Lemgo, 1722, 2 vol. in-4°; — *Autonomia juris gentium;* Francfort, 1718, 1720, in-8°. De tous les ouvrages de Cocceius, le plus connu est son *Commentaire* sur le traité de Grotius : *de Jure belli et pacis*, qui fut publié par son fils; Breslau, 1744-1748, 3 vol. in-fol.; Lausanne, 1751, 5 vol. in-4°.

Nicéron, *Mémoires*, t. IX, p. 281. — *Bibliothèque germanique*, t. I. — Burmann, *Trajectum eruditum.*

***COCCEJI** (*Samuel*), homme d'État et jurisconsulte allemand, fils du précédent, né à Heidelberg, en 1679, mort à Berlin, en 1755. Il étudia la jurisprudence sous la direction de son père, à Francfort-sur-l'Oder. Devenu licencié en 1699, il visita ensuite une partie de l'Europe. En 1702 il devint professeur titulaire de droit à Francfort, docteur en 1703, conseiller de régence à Halberstadt en 1704, et directeur de la régence en 1710. Il remplit ensuite d'autres fonctions publiques, fut envoyé à Vienne en 1714, lors de la guerre dans le nord, et en 1718 il fut chargé d'améliorer le service de la justice en Prusse; il améliora en effet le *Corpus juris Prutenici*. En 1723 il devint président de cour d'appel; en 1727, ministre d'État et de la guerre; en 1730, chef des affaires ecclésiastiques et françaises; en 1731, président du tribunal supérieur d'appel et directeur des fiefs (*Lehens-Director*). En 1738, il se démit de toutes ses fonctions, hors celles de ministre de l'État et de la guerre, et resta préposé à la justice pour tous les États prussiens. Le roi Frédéric II le chargea en 1746 d'améliorer dans le royaume le service judiciaire, et particulièrement d'abréger la procédure. Cocceji s'acquitta avec zèle et succès de cette importante mission. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio inauguralis de principio juris naturæ unico, vero et adæquato;* Francfort-sur-l'Oder, 1699, in-4°; — *de Regimine usurpatoris rege ejecto;* ibid., 1702, in-4°; — *de Regali postarum jure;* ibid., 1703, in-4°, et dans les *Scriptores juris postarum* de Leonhard; — *Resolutiones dubiorum circa hippotheses de principio juris naturæ;* ibid., 1705, in-4°; — *Jus controversum civile Pandectarum ad ordinem Lauterbachii;* Francfort et Leipzig, 1713-1718, in-4°; — *Elementa jurisprudentiæ naturalis et romanæ;* Berlin, 1740, in-8° et in-4°; — *Naehere Ausführung des preussischen Rechtes auf die Schlesschen Herzogthümer Jægerndorf, Liegnitz, Brieg, Wohlau*, etc. (Application directe du droit prussien aux duchés du Plépi, Jægerndorf, Liegnitz, Brieg, Wohlau, etc.); 1741; — *Dissertationes proœmiales in Hug. Grotii libros de Jure belli et pacis;* Berlin, 1744; — *Grotius illustratus, seu commentarii ad Hug. Grotii de Jure belli et pacis libros;* Breslau, 1744; — *Codex Fridericianus;* Berlin, 1747; 3 vol. in-8°.

Brucker, *Pinacothecca scriptorum illustrium*, dec. I, n. I. — Weidlich, *Geschichte jetzlebender Rechtsgelehrten in Deutschland*, I, 139. — Meusel, *Lexicon der vertorbenen Gelehrten*, II, 156.

COCCHI (*Antoine*), médecin, philologue et antiquaire italien, né à Bénévent, en 1695, mort le 1er janvier 1758. Avant de se livrer à la pratique de la médecine, il consacra plusieurs années à l'étude des langues anciennes et modernes. La connaissance de l'anglais le tint en rapport avec Hastings, comte d'Huntington, qui l'emmena à Londres et lui procura l'avantage de voir des savants distingués. De retour en Italie, il fut nommé professeur de médecine à Pise, ville qu'il quitta bientôt pour revenir à Florence, où il professa la philosophie et l'anatomie. Il concourut avec Micheli à doter cette dernière ville d'une société de botanique. On a de lui : *Xenophontis Ephesii Ephesiacorum lib. V, græce et latine;* Londres, 1726, in 8°; — *Medicinæ laudatio in gymnasio Pisis habita;* Lucques, 1727, in-4°; — *Epistolæ physico-medicæ;* 1732, in-4°; — *Orat. de usu artis anatomicæ;* Florence, 1736, in-4°; — *Elogio di Piet. Ant. Micheli;* ibid., 1736, in-4°; — *del Vitto pitagorico per uso della medi-*

cina; ibid., 1743, in-12; traduit en français, sous le titre de *Régimè de Pythagore*, Paris, 1762, in-8°; — *Discorso d'anatomia;* Florence, 1745, in-4°; — *Lettera critica sopra un manoscritto in cera;* ibid., 1746, in-4°; — *Vindiciæ corticis peruviani;* 1747, in-4°; — *Dissertazione sopra l'uso esterno appresso gli antichi dell' aqua fredda sul corpo umano;* Florence, 1747, in-12; — *Trattato dei bagni di Pisa;* ibid., 1750, in-4°; — *Græcorum chirurgici libri; Sorani unus, de Parturarum signis; Oribasii duo, de Fractis et luxatis, e collectione Nicetæ conversi atque editi ab Ant. Cocchio, gr. et lat.;* ibid., 1754, in-fol.; — *Discorsi sopra Asclepiade;* ibid., 1758, in-4°; — *dei Vermi cucurbitini dell' uomo;* Pise, 1759, in-8°; — *Discorsi;* Florence, 1761, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV, p. 88. — F. Fossi, *Vie d'Ant. Cocchi.* — Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. XI. — Éloy, *Dict. hist. de la médecine.* — Carrère, *Biblioth. de la médecine.* — *Elogj degli Toscani illustri*, part. 4, p. 728. — Xav. Manetti, *Lettera sopra la malattia e morte d'Ant. Cocchi.*

* **COCCHI** (*Camille*), médecin italien, natif de Viterbe, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Élève de Francaciano de Bologne, il publia une nouvelle édition du livre de ce maître intitulé : *de Morbis venereis;* Bologne, 1564, in-4°. « Mais, dit Éloi, Cocchi a gâté ce livre en voulant le corriger. »

Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — Carrère, *Bibl. de la médecine.* — *Biog. médic.*

* **COCCHI** (*Antoine-Célestin*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il exerça la médecine et enseigna la botanique à Rome. On a de lui : *Epistola ad Morganum de lente crystallina oculi, vera suffusionis sede;* Rome, 1721, in-4°; — *Epistolæ physico-medicæ, ad Lancisium et Morganum*, etc.; Rome, 1725, in-4°; Francfort, 1732, in-4° : on y trouve beaucoup de remarques intéressantes; — *Oratio habita in apertione horti botanici super Janiculum*, etc.; Rome, 1726, in-4°; — *Narratio de morbo variolari quo affecta est nobilis monialis;* ibid., 1739, in-4°; — *Lectio de musculis et motu musculorum;* ibid., 1741-1743, in-4°; — *Dissertatio physico-practica, continens vindicias corticis peruviani;* ibid., 1746, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la medecine.*

* **COCCHI** (*Raimond*), médecin italien, fils du précédent, mort en 1775. Il succéda à son père dans la place de professeur d'anatomie et de chirurgie de l'hôpital de Sainte-Marie la Neuve à Florence. On a de lui : *Lezioni fisico-anatomiche;* Livourne, 1775, in-4°.

Éloy, *Dict. de la médecine.* — Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

* **COCCINUS** (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte italien, natif de Venise, mort en 1641. Ses principaux ouvrages sont : *Decisiones rotæ romanæ;* Lyon, 1623; Venise, 1624 et 1647; — *Tractatus de electione pontificis romani.*

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastique* (dix-septième siècle).

* **COCCIO** (*François-Ange*), traducteur et humaniste italien, natif d'Arezzo, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Cebete thebano, tradotto;* Venise, 1530, et 1538, in-8°; — *Achille Tatio, dell' Amore di Leucippe e di Clitophonte, tradotto;* Venise, 1550; Florence, 1617, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **COCCIUS** ou **COCCYUS**, en allemand **KOECHLIN** (*Hulderic*), théologien allemand, né à Fribourg, en 1525, mort le 10 février 1585. Il étudia à Bâle, y prit ses degrés, devint prédicateur, puis, en 1564, professeur de l'exégèse du Nouveau Testament, et docteur en théologie en 1569. On a de lui : *Index et præfatio in opera D. Gregorii pontificis;* Bâle, 1551, in-fol.; — *Jo. Lud. Vivis Opera, ab. Huld. Coccio edita;* ibid., 1555, 2 vol. in-fol.

Athenæ Rauracæ.

COCCIUS (*Jodocus* ou *Josse*), théologien et historien allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Trèves, en 1581, mort à Rouffach, en Alsace, le 25 octobre 1622. Il professa la philosophie au collége de Molsheim, et fut honoré de la confiance de l'archiduc Léopold. On a de lui plusieurs ouvrages sur la théologie et sur l'histoire; les principaux sont : *Disputationes de arcano S. Scripturæ, de vero et falso antichristo;* Molsheim, 1621, in-4°; — *Dagobertus rex, Argentinensis episcopatus fundator prævius, notis illustratus;* ibid., 1623, in-4°.

Alegambe, *Biblioth. scriptorum Societatis Jesu.* — Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

COCCIUS (*Jodocus*), controversiste allemand (différent du précédent), natif de Bilfeld, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il quitta le luthéranisme pour embrasser la religion catholique, et devint chanoine à Juliers. On a de lui : *Thesaurus catholicus;* 1599, 1600; Cologne, 1619, 2 vol. in-fol.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclés* (seizième siècle).

COCCOPANI (*Jean*), ingénieur italien, né à Florence, en 1582, mort dans la même ville, en 1649. Il s'adonna avec succès à l'étude des lois, de l'histoire, de la mécanique, des mathématiques, de l'architecture civile et militaire, et cultiva également la peinture. Appelé à Vienne, en 1622, il fut employé par l'empereur Ferdinand II, en qualité d'ingénieur, dans différentes guerres, et rendit d'importants services, dont il fut récompensé par le don de plusieurs fiefs. De retour à Florence, il y construisit le palais appelé *Villa imperiale* et le couvent de Sainte-Thérèse de Jésus, et fut nommé professeur de mathématiques.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

* **COCCUS** (Κόκκος), orateur et rhéteur athénien, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Selon Suidas, il fut disciple d'Isocrate, et écrivit des discours de rhétorique (λόγους ῥητορικούς). Un passage de Quintilien ferait croire que Coccus

vivait avant Isocrate et même avant Lysias; mais l'écrivain romain avait moins en vue de fixer les dates que de comparer les auteurs entre eux.

Quintilien, XII, 10. — Suidas, au mot Κόκκος.

COCHARD (*Nicolas-François*), littérateur français, né en 1763, à Villeurbane, près de Lyon, mort à Sainte-Colombe, le 20 mars 1834. Cochard, dont la première éducation avait été négligée, ne dut qu'à un travail opiniâtre les progrès qu'il fit dans l'étude des lois et de l'histoire. Après avoir rempli différentes fonctions dans la magistrature et dans l'administration, il fut nommé conseiller de préfecture à Lyon, et conserva cette place jusqu'à la Restauration. Outre une édition des *Antiquités de Vienne* par Chorier, on a de lui : *Description historique de la ville de Lyon;* Lyon, 1817, in-12; réimprimée sous ce titre : *le Guide du voyageur et de l'amateur à Lyon;* ibid., 1826, in-18; — *Séjours d'Henri IV à Lyon;* ibid., 1817, in-18; — *Voyage à Oullins et au Pérou;* ibid., 1826, in-8°; — *Dissertation sur Barthélemy Aneau*, dans *la France provinciale*, t. Ier; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Louise Labé*, dans la nouvelle édition de cette femme poëte; — Des notices statistiques sur plusieurs communes du département du Rhône; — Plusieurs opuscules d'un intérêt local.

Dumas, *Éloge de Cochard.* — Quérard, *la France littéraire.*

COCHELET (*Anastase*), controversiste français, de l'ordre des Carmes de l'étroite observance, né à Mézières, en 1551, mort à Reims, en 1624. Il se fit un nom parmi les prédicateurs de son temps, et devint une des trompettes de la faction des Seize. Obligé de s'expatrier, après la reddition de Paris, il se réfugia à Anvers, où il passa une partie considérable de sa vie, toujours occupé à prêcher et à écrire contre les hérétiques. Il rentra en France en 1617. On a de lui : *Répétitions du saint sacrifice de la messe, en forme d'homélies;* Anvers, 1602, in-8°; — *Réponse à l'abjuration de la vraye foi que font les calvinistes;* ibid., 1604, in-8°; — *Palæstrita honoris divæ virginis Hallensis;* ibid., 1607, in-8°; — *Calvini infernus;* 1608, in-8°; — *Cœmeterium Calvini;* 1612, in-12; — *Commentaire catholique en forme de discours sur deux lettres missives : l'une de Frédéric, électeur-comte palatin, l'autre du prince Loys de Bourbon, duc de Montpensier, sur la fuite de sa fille, abbesse du monastère de Jouarre;* Anvers, 1616, in-8°.

Villiers, *Biblioth. Carmelitana*, t. Ier, p. 64. — Bouillot, *Biographie ardennoise*, t. I, p. 254. — Lelong, *Hist. de Laon*, p. 471.

CO-CHÉOU-KING, célèbre astronome chinois, né à Chun-te-Fou, dans le Pé-tché-Li, vivait dans le treizième siècle de l'ère chrétienne. On ignore la date de sa mort, et les événements de sa vie sont peu connus; mais les grands progrès qu'il fit faire à l'astronomie chinoise ont été racontés par le père Gaubil, auquel nous empruntons les détails qui suivent. Le fondateur de la dynastie des Youan ou des Mongols Chi-Tsou, connu aussi sous les noms de Khou-bilaï-Khan et de Hou-pi-Lie, qui régnait sur la Chine en 1280, nomma Co-Chéou-King président du tribunal des mathématiques. Cet astronome fit pendant soixante-dix ans des observations importantes. Une partie seulement de ses ouvrages est parvenue jusqu'à nous. On n'a ni son *Catalogue des longitudes des villes*, ni celui *des latitudes, longitudes et déclinaisons d'étoiles*. Il réforma le calendrier chinois. « Il abolit, dit le P. Gaubil, la méthode de l'époque feinte appelée *Chang-Yen*, et la sienne fut réelle. L'an de J.-C. 1280, il observa le solstice d'hiver. Il se servit de gnomons de quarante pieds. Il avait égard au diamètre du soleil, dont l'image se formait sur le plan; il compara les ombres méridiennes d'une longue suite de jours avant le solstice avec une pareille suite après le solstice; par cette comparaison, il détermina, l'an 1280, le solstice à Pé-King (d'aujourd'hui), le 14 décembre 1 h. 26′ 24″ après minuit. Ce moment du solstice fut la vraie époque de l'astronomie de Co-Chéou-King. En conséquence d'un grand nombre d'observations, il détermina pour ce moment le lieu du soleil dans les constellations, le mouvement de la lune d'anomalie et de latitude, et le lieu de chaque planète; il marqua pour ce moment l'épacte et tous les autres éléments du calcul. C'est à Pé-King qu'il fixa le premier méridien. » Co-Chéou-King envoya des astronomes dans les différentes provinces de la Chine, dans la Tartarie et en Corée. On trouve dans le père Gaubil les résultats de leurs observations. Co-Chéou-King examina lui-même, plusieurs années de suite, la hauteur du pôle de la ville de Ta-Tou (aujourd'hui Pé-King), et il la plaça au-dessus de 40 degrés chinois. Il observa longtemps le mouvement de l'étoile qu'on appelle polaire, et assura qu'elle était éloignée du pôle d'un peu plus de trois degrés chinois. Persuadé que la connaissance de la déclinaison du soleil est un des principaux éléments du calcul, il s'efforça, par toutes sortes de moyens, de la connaître. « Depuis les *Han*, ajoute le P. Gaubil, on avait constamment supposé la plus grande déclinaison du soleil de 24 degrés chinois, et les *Han*, l'année 106 avant J.-C., donnèrent cette déclinaison comme un principe connu. Co-Chéou-King, après avoir fait beaucoup d'observations des solstices, assura qu'au solstice d'hiver le soleil est éloigné de 115°, 21′, 73″ du pôle boréal, et de 67°, 41′, 13″ au solstice d'été. La différence de ces deux distances est, dit Co-Chéou-King, la distance des deux tropiques, 47°, 80′, 60″; la moitié est de 28°, 90′, 30″ (c'est-à-dire en réduisant à nos degrés, 23°, 33′, 40″, 17 à 18‴). C'est selon Co-Chéou-King la plus grande déclinaison du soleil. » Les découvertes de Co-Chéou-King en géométrie ne sont pas moins importantes que ses observations astronomiques. Il a connu le premier la trigo-

nométrie sphérique. Avant lui on savait en général la proportion de la circonférence au diamètre comme de 3 à 1 ; on savait aussi calculer les triangles rectilignes rectangles. Mais c'est à cela que se réduisaient toutes les connaissances des Chinois sur la trigonométrie sphérique avant Co-Chéou-King. On ne dit pas en quoi consistait la méthode de cet astronome, et on ne saurait décider si elle fut le fruit de ses recherches, ou s'il l'apprit des mathématiciens étrangers qui vivaient à la cour du premier empereur de la dynastie mongole. Il perfectionna aussi les instruments d'observation. Ayant examiné les instruments des *Song* et des *Kin*, il les trouva défectueux de 4 et 5 degrés, et en fit de nouveaux, qui passaient alors pour être du premier ordre, sphères, gnomons, armilles, globes, quarts de cercle, boussoles. La plupart de ces instruments subsistent encore; mais on ne permet pas de les voir : ils sont dans une salle fermée. On vante beaucoup un instrument dont se servait Co-Chéou King; on n'en dit autre chose, sinon qu'il y avait un tube et deux fils; on ajoute qu'avec cet instrument il savait jusqu'aux minutes la mutuelle distance des planètes, des étoiles et de la lune.

Le P. Gaubil, *Histoire de l'astronomie chinoise*, p. 106-115.

***COCHEREAU** (*Matthieu*), peintre français, né à Montigny, près Châteaudun, fut appelé à Paris en 1807, par son oncle Prévost, l'inventeur des panoramas, et admis dans l'atelier du célèbre David. Il aida son oncle dans la confection de ses grandes toiles, et peignit, entre autres sujets, l'église de Westminster dans le panorama de *Londres*, qui eut tant de retentissement. Mais le tableau qui a fait sa réputation est *l'Intérieur d'un atelier*, petit chef-d'œuvre de genre qui est en quelque sorte le pendant de l'*Intérieur d'une cuisine* de Drolling. Ce tableau a été placé au Musée du Louvre, après la mort de Cochereau, qui fut enlevé aux arts à l'âge de vingt-sept ans

Annuaire du département d'Eure-et-Loir.

COCHET (*Claude-Ennemond-Balthasar*), architecte français, né à Lyon, en 1760, mort en 1835. Il reçut d'abord des leçons de son père, qui était également architecte, et fut ensuite élève de Dugourre et de Brongniart. En 1783 il remporta le grand prix à l'Académie de Paris, et alla à Rome comme pensionnaire. Pendant la république et l'empire il présenta divers projets, dont plusieurs furent approuvés, mais dont aucun n'a été exécuté. L'un d'eux lui avait valu le premier prix au concours des colonnes départementales. En 1814 il fut nommé professeur à l'École des beaux-arts de Lyon, et en exerça les fonctions jusqu'en 1824. Ce fut lui qui donna les dessins du monument funèbre élevé aux Brotteaux en expiation des massacres de Lyon; et quoique ce monument soit loin d'être d'un goût irréprochable, il lui fit décerner en 1821 le titre de correspondant de l'Institut de France.

Cochet a publié plusieurs ouvrages estimables : *Museum astronomique, géologique et zoologique;* Lyon, 1804, in-8° ; — *Notice historique sur M. Loyer, architecte;* Lyon, 1808, in-8° ; — *Compte-rendu des travaux de l'Académie de Lyon pendant le premier semestre de 1815*; 1822, in-8° ; — *Essai sur les moyens d'opérer la restauration de la grande salle de l'hôtel de ville de Lyon ;* in-8° ; — *Essai sur les moyens d'opérer la restauration du Palais de justice de la ville de Lyon.* E. B—N.

Biographie des contemp.

COCHET (*Jean-Baptiste*), philosophe français, originaire de Faverges, en Savoie, mort à Paris, le 8 juillet 1771. Il fut successivement professeur de philosophie au collége Mazarin, principal du collége du cardinal Lemoine et recteur de l'académie de Paris. On a de lui : *Éléments de mathématiques de M. Varignon*, mis en français; Paris, 1731, in-4° ; — *la Logique, ou l'art de raisonner juste;* ibid., 1744, in-12 ; — *la Clef des sciences et des beaux-arts ;* ibid., 1750, in-8° ; — *la Métaphysique;* ibid., 1753, in-8° ; — *la Morale;* ibid., 1755, in-8° ; — *la Physique expérimentale et raisonnée;* ibid., 1756, in-8° ; — *Preuves sommaires de la possibilité de la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie, contre les protestants ;* ibid., 1764, in-12.

Formey, *France littéraire.*

***COCHET DE SAINT-VALLIER** (*Melchior*), jurisconsulte français, natif de Montceuis, en Bourgogne (1664), mort à Paris, le 19 décembre 1738. Il devint, en 1701, président au parlement de Paris. On a de lui : *Traité de l'indult;* Paris, 1703, 2 vol. in-12; ibid., 1747, 3 vol. in-8°. Les *Mémoires* de Trévoux (1706 et 1707) contiennent deux dissertations de Cochet de Saint-Vallier *Sur les armoiries de France* et *Sur les droits des chapitres.*

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.* — Moréri, *Dict. hist.*

****COCHET** (*Jean-Benoît-Désiré*), archéologue français, né à Sanvic, près Le Havre, le 7 mars 1812. Élevé au collége du Havre et au séminaire de Rouen, il entra en 1836 dans les ordres, et devint successivement vicaire au Havre, puis à Dieppe, aumônier du collége de Rouen, enfin curé de Saint-Remy à Dieppe, poste qu'il occupe encore. M. l'abbé Cochet découvrit en 1842 les vestiges d'une villa romaine, dans l'enclos même du presbytère de son village d'enfance, à Étretat. Ses fouilles des environs de Dieppe depuis 1845 n'ont pas été moins fructueuses. Membre des Sociétés des antiquaires de France, de Normandie, de Picardie et de Morinie, de l'Académie d'archéologie de Belgique, de l'Association archéologique de la Grande-Bretagne, etc., cet antiquaire zélé a publié : *Églises de l'arrondissement du Havre*, 2 vol. in-8° ; Ingouville, 1844-1846 ; — *Églises de l'arrond. de Dieppe*, 2 vol. in-8° ; Dieppe, 1846-1850 ; —

Églises de l'arrond. d'Ivetot, 2 vol. in-8°; Dieppe, 1852; — *Étretat, son passé, son présent, son avenir*; in-8°, Dieppe, 1852. — Enfin, la *Galerie dieppoise;* — des notices *Sur les hommes célèbres de Dieppe;* in-8°; — *Dieppe depuis* 1846, tiré seulement à 50 exemplaires; — grand nombre de brochures et d'articles d'Archéologie, dans divers recueils, revues et journaux, surtout dans *la Vigie de Dieppe*, depuis 1845. D'après l'heureux emploi du crédit annuel de 20,000 francs, voté pendant dix ans par le conseil général de la Seine-Inférieure, pour la recherche des antiquités du département, il a fait paraître : *Normandie souterraine, ou notices sur des cimetières romains et franks explorés en Normandie;* Rouen, 1854, un fort volume, grand in-8°, orné d'un grand nombre de planches lithographiées.

J. DE MANCY.

Archives des hommes du jour. — Bibliographie normande; in-8°, 1851, Dieppe.

COCHIN (*Nicolas*), graveur à l'eau-forte, né à Troyes, en 1619, mort vers 1670. On a de ce maître un assez grand nombre d'estampes, dont la pointe, facile et agréable, a quelque ressemblance avec celle de Callot. Il a gravé, d'après ses compositions, le *Passage de la mer Rouge; Pharaon submergé;* un *Repos en Égypte*, etc.; d'après Paul Véronèse, les *Noces de Cana*, et d'après le Titien, le *Martyre de saint Pierre Dominicain;* enfin, d'après Fouquières, Vander Meulen, etc., divers sujets relatifs à l'histoire militaire du règne de Louis XIV.

Basan, *Dict. des graveurs.*

COCHIN (*Noël*), graveur français, natif de Troyes, en Champagne, mort à Venise, en 1695. Il grava les planches du livre de la fille du fameux Charles Patin: *Tabellæ selectæ a Carola Catherina Patina, Parisina academica.* [*Enc. des g. du m.*]

Basan, *Dict. des graveurs.*

COCHIN (*Charles-Nicolas*), graveur français, né à Paris, en 1688, mort dans la même ville, en 1754. Il mania la pointe et le burin avec succès. Il exerça la peinture jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et fut meilleur dessinateur que ne le sont la plupart des graveurs. Ses estampes de moyenne grandeur sont traitées avec plus d'esprit et de goût que celles de plus grande dimension, auxquelles il appliquait les mêmes combinaisons de travaux qu'aux petites. Il a gravé un grand nombre d'estampes d'après ses propres dessins, d'après Watteau, Restout, Lemoine, N. Coypel, L. de Boullongne, les peintures du dôme des Invalides, et 52 sujets de l'Histoire du Languedoc. [*Enc. des g. du m.*]

Basan, *Dict. des graveurs.*

COCHIN (*Charles-Nicolas*), fils du précédent, dessinateur et graveur français, né à Paris, en 1715, mort le 29 avril 1790. De tous les artistes de cette famille, il est celui dont la postérité gardera le plus longtemps la mémoire. En 1749 il fit le voyage d'Italie avec Soufflot et l'abbé Leblanc, à la suite du marquis de Marigny, nommé depuis peu directeur des bâtiments de la couronne. Les réflexions que suggérèrent à ces hommes éclairés les monuments des arts, objet de leur investigation, furent recueillies et publiées par Cochin, sous le titre: *Voyage en Italie*; Paris, 1758, 3 vol. in-12. Ce livre, plusieurs fois réimprimé, est encore un des meilleurs que puisse consulter le voyageur qui veut avoir des notions précises et justes sur les principaux ouvrages de l'art répandus en Italie et une critique impartiale des beautés et des défauts qui les distinguent. Cochin et Bellicard ont publié des observations sur les antiquités d'Herculanum (Paris, 1754, in-12), qui sont encore recherchées, à cause des nombreux et jolis sujets d'antiquités qui s'y trouvent gravés. A son retour d'Italie, C.-N. Cochin fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, garde des dessins du Cabinet du roi et secrétaire de l'Académie de peinture. Il fut aussi savant dessinateur qu'habile graveur, et son œuvre est l'un des plus considérables et des plus variés qu'on puisse citer. Les 1500 pièces au moins dont il se compose, ses vignettes, ses culs-de-lampe, les grandes planches où il figura les fêtes et cérémonies de la cour, méritent une mention particulière. C'est sous sa direction que furent gravées, pour l'empereur de la Chine, les seize grandes estampes représentant des sujets historiques de l'empire chinois, dont les missionnaires Attiret, Damascenus, Sikelbar et Castillone avaient fait les dessins. Ces gravures sont aujourd'hui une rareté dans le commerce et dans les cabinets, les planches ayant été submergées dans leur trajet de France en Chine, et nulle autre épreuve n'ayant été tirée que celles des graveurs et celles qui étaient destinées à la famille royale de France; elles ont été regravées en petit par Helman. Heinecken, dans son *Dictionnaire des Artistes*, a donné le catalogue détaillé de l'œuvre gravé de Cochin. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Cochin : *Recueil de quelques pièces concernant les arts, avec une dissertation sur l'effet de la lumière et des ombres relativement à la peinture;* Paris, 1757, 3 vol. in-12; — *Réflexions sur la critique des ouvrages exposés au Louvre;* ibid., 1757, in-12; — *les Misotechnistes aux enfers, ou examen critique des observations de N.-D.-L.-G. sur les arts;* Amsterdam et Paris, 1763, in-12; — *Lettres sur les vies de M. Slodtz et de M. Deshays;* Paris, 1765, in-12; — *Projet d'une salle de spectacle*, etc.; ibid., 1766, in-12; — *Lettre à une société d'amateurs prétendus;* 1769, in-12; — *Réponse à M. Raphael;* Paris, 1769, in-8°; — *les Amours rivaux, ou l'homme du monde;* ibid., 1774, in-8°; — *Lettre sur l'Opéra;* ibid., 1781, in-12; — *Lettre à un jeune artiste peintre.* On doit encore à Cochin des éditions du *Traité des diverses manières de graver en taille douce,*

par Rosse, Paris, 1758, in-8°, et des *Costumes des anciens peuples*, par Dandré Bardon, ibid., 1784, 4 vol. in-4°; la publication de la *Manière de bien juger dans les ouvrages de peinture*, ouvrage posthume de l'abbé Laugier, ibid., 1771, in-12, et celle des *Grandes batailles de la Chine*, in-4°, avec atlas in-fol. [*Enc. des g. du m.*]

Heinecken, *Dict. des artistes.* — Jombert, *Catalogue des ouvrages de C.-N. Cochin.* — *Magasin encyclopédique*, 1re année, t. 6, p. 255. — Quérard, *la France littéraire.* — Basan, *Dict. des graveurs.*

***COCHIN** (*Henri*), jurisconsulte français, né à Paris, le 10 juin 1687, mort le 24 février 1747. Il fut admis au barreau en 1706, plaida sa première cause à l'âge de vingt-deux ans, et obtint, pendant tout le cours de sa carrière, les plus grands succès par son talent naturel et son érudition. On ne trouve pas néanmoins dans ses écrits, peu lus de nos jours, les preuves de cette éloquence qui l'avait placé dans les premiers rangs de son ordre. Ses *Œuvres*, contenant ses plaidoyers, factums et mémoires, ont été publiées, Paris, 1751-1759, 6 vol. in-4°; 3e édit., Paris, 1777, 9 vol. in-8°. Il en a été rénni des extraits sous le titre d'*Œuvres choisies;* Paris, 1773; 2 vol. in-12. Enfin, on doit à Jean-Denis-Marie Cochin, son parent, une nouvelle édition des ouvrages de ce célèbre orateur, classés par ordre de matières; Paris, 1821-1824, 8 vol. in-8°. E. Regnard.

Bernard, *Préface* des œuvres de Cochin, édit. de 1751-1757. — J.-D.-M. Cochin, *Discours préliminaire* en tête de l'édit. de 1821-1824. — Berriat-Saint-Prix, dans *la Thémis*, t. V, p. 433.

COCHIN (*Denis-Claude*), botaniste français, né en 1698, mort au mois d'août 1786. Il fut doyen des échevins de Paris. Ce magistrat contribua aux progrès de la botanique, en inspirant le goût de cette science. Il avait rassemblé dans un jardin, qu'il cultivait à Châtillon, à deux lieues de Paris et que visitaient tous les amateurs, un grand nombre de plantes rares, indigènes et exotiques. Le catalogue de ces plantes, commencé par Prosper Hérissant, fut achevé et publié par Coquereau, sous ce titre : *Jardin des curieux, ou catalogue raisonné des plantes les plus belles et les plus rares, soit indigènes, soit étrangères, avec les noms français et latins, leur culture et les vertus particulières de chaque espèce, le tout précédé de quelques notions sur la culture en général;* Paris, 1771, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

COCHIN (*Jacques-Denis*), théologien et philanthrope français, fils du précédent, né à Paris, le 1er janvier 1726, mort dans la même ville, le 3 juin 1783. Nommé, en 1756, à la cure de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, il se fit remarquer par le zèle qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales et par une charité inépuisable envers les pauvres. Il ne quittait la chaire que pour entrer au confessionnal ou s'occuper de bonnes œuvres. On serait véritablement étonné, dit un auteur, qu'un seul homme eût pu faire tout ce qu'il a fait, former tant d'établissements, procurer tant de secours à toutes les classes d'indigents, si l'on ne savait que l'on est capable de tout lorsqu'à l'esprit, au bon sens et aux lumières acquises, telles que les réunissait M. Cochin, se joint le désir de faire le bien, qui devient une espèce de besoin pour certains hommes, et surtout pour ceux qu'anime la religion, le plus pur et le plus puissant des motifs. » En 1780, l'abbé Cochin conçut l'idée de fonder un hospice pour les pauvres du faubourg Saint-Jacques, et annonça qu'il consacrait à cette bonne œuvre un fonds de 37,000 francs. Des aumônes lui arrivèrent aussitôt de toutes parts. L'architecte Viel se chargea gratuitement de la direction des travaux, et deux pauvres de la paroisse posèrent la première pierre du monument, qui fut terminé en juillet 1782. On a de l'abbé Cochin : *Exercices de retraite pour l'intervalle de l'Ascension à la Pentecôte, avec les paraphrases sur les psaumes;* Paris, 1778, in-12; — *Entretiens sur les fêtes, les jeûnes, usages et principales cérémonies de l'Église;* ibid., 1778, 1786, 1789, in-12; — *Œuvres spirituelles;* t. Ier et unique; ibid., 1784, in-12; — *Paraphrase de la prose* Dies iræ, *ou sentiments du pécheur qui désire travailler sincèrement à sa conversion;* ibid., 1782, in-12; — *Paraphrase des psaumes, prières et cantiques qui se chantent à Saint-Jacques*, etc.; ibid., 1786, in-12); — *Prônes ou instructions familières sur les épîtres et évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année;* ibid., 1786-1787, 4 vol. in-12; 1791, 3 vol., in-12; — *Prônes ou instructions familières sur toutes les parties du saint sacrifice de la messe;* ibid., 1787, 1791, in-12; — *Prônes ou instructions sur les grandeurs de Jésus-Christ dans les prophéties qui l'ont annoncé, dans les exemples de sa vie mortelle*, etc.; ibid, 1806, 2 vol. in-12.

Galerie hist. des contemporains. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.*

***COCHIN** (*Jean-Denis-Marie*), philanthrope français, né en 1789, mort en 1841. Il fut avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, maire du douzième arrondissement de Paris jusqu'en 1831, et député du même arrondissement de 1837 à 1841. Ces deux places avaient déjà été remplies par son père. Il est surtout connu comme fondateur des salles d'asile de Paris et par les efforts qu'il fit pour améliorer et propager l'instruction primaire. On a de lui : *Discours sur la vie et les ouvrages de H. Cochin;* Paris, 1821; — *de l'Extinction de la mendicité;* ibid., 1829, in-8°; — *Manuel des fondateurs et des directeurs des premières écoles de l'enfance connues sous le nom de salles d'asile;* ibid., 1834, 1845, in-8°.

Son fils, *Augustin* Cochin, suit les traces de

bienfaisance de son père. Il est aujourd'hui maire du dixième arrondissement de Paris.

Quérard, *la France littéraire.* — *Dict. de la conversation* (nouvelle edit.).

COCHLÉE ou **COCHLÆUS** (*Jean*), théologien catholique allemand, né en 1479, à Wendelstein, près de Nuremberg, mort à Breslau, le 10 janvier 1552. Il fut successivement chanoine à Worms, Mayence et Breslau. Infatigable et fougueux adversaire des nouvelles doctrines, il alla jusqu'à proposer une conférence publique à Luther ; celui-ci accepta le défi. Selon les conventions, le vaincu devait être brûlé; mais leurs amis empêchèrent l'exécution de ce projet insensé. Cochlée a composé un grand nombre d'ouvrages, la plupart sur des questions théologiques. Les principaux sont : *Musica activa;* Cologne, 1507, in-8° ; — *Tetrachordum musices;* Nuremberg, 1512, in-4° ; — *de Christi natura, pro et contra;* 1527, in-8° ; — *Concilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum, de emendenda ecclesia, Paulo III jubente, etc.; accessit J. Cochlæi discussio æquitatis super concilio, etc., ad tollendam per generale concilium inter Germanos in religione discordiam;* 1539, in-8° ; — *Vita Theodorici, regis quondam Ostrogothorum et Italiæ;* Ingolstadt, 1544 ; Stockholm, 1699, in-4° ; — *Speculum antiquæ devotionis circa missam;* 1549, in-fol.; — *Historiæ Hussitorum libri XII;* 1549, in-fol.; — *Commentaria de actis et scriptis M. Lutheri, ab anno* 1517 *ad* 1546; 1549, in-fol. Ces trois derniers ouvrages furent imprimés à l'abbaye de Saint-Victor, près de Mayence.

Seckendorf, *Hist. Lutheranismi.* — Teissier, *Éloges, des savants.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Boissard, *Icones virorum illustrium.* — Bayle, *Dict. hist.* — De Thou, *Hist.*, liv. II. — Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* — Possevin, *Apparatus sacer.* — Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclés* (seizième siècle). — *Conversations-Lexicon.*

* **COCHON-DUPUY** (*Jean*), médecin français, né à Niort, le 11 avril 1674, mort à Rochefort, le 10 octobre 1757. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville. On a de lui : *Histoire d'une enflure au bas-ventre, très-particulière;* 1698, in-12 ; — *Manuel des opérations de chirurgie, extrait des meilleurs livres;* Toulon, 1726, in-12.

Carrère, *Bibl. de la med.*

COCHON DE LAPPARENT (Le comte *Charles*), homme politique français, né dans la Vendée, le 25 janvier 1749, mort à Poitiers, en 1825. Il était conseiller au présidial de Poitiers, lorsque la révolution le plaça sur un plus vaste théâtre. Nommé député suppléant aux états généraux, il s'associa avec enthousiasme aux défenseurs de la cause populaire. En 1792 il reparut à la Convention nationale comme député des Deux-Sèvres. Cochon s'y montra d'abord ardent montagnard, et vota la mort de Louis XVI. Envoyé ensuite à l'armée du Nord, en remplacement des commissaires que Dumouriez venait de livrer aux Autrichiens, il chercha en vain à pénétrer jusqu'au quartier général, et fut obligé de s'enfermer dans Valenciennes, où il fut assiégé par les Anglais. Après avoir contribué à la défense de cette place, et résisté à toutes les propositions de l'ennemi, il en sortit, le 1er août 1793, avec la garnison, et reparut, le 6 du même mois, à la tribune, pour y justifier la conduite du général Ferrand et celle des volontaires républicains, et dire que les habitants et les troupes de ligne avaient seuls été coupables. Ayant évité d'ailleurs de se prononcer d'une manière positive entre les divers partis qui divisèrent la Convention, il entra, après le 9 thermidor, au comité de salut public, où il obtint assez d'influence pour faire donner des commandements en chef aux généraux Dumas, Canclaux et Moulin. En 1795 il fut chargé d'une nouvelle mission à l'armée du nord. Élu ensuite membre du Conseil des Anciens, il fut choisi, au mois de germinal an IV (avril 1796), pour remplacer Merlin au poste difficile de ministre de la police générale. Il signala son activité par la double répression de la conspiration républicaine de Babeuf et du complot monarchique de Brottier. Les complices de ce dernier semblaient néanmoins avoir compté sur le ministre de la police, qu'on accusait généralement de royalisme, puisqu'ils avaient résolu de lui conserver son portefeuille, en cas de succès. Il eut beau protester : sa perspicacité habituelle à deviner de quel côté serait la victoire s'était trouvée en défaut; non-seulement il n'obtint pas la majorité des suffrages lors du remplacement de Letourneur dans la pentarchie directoriale, mais il fut destitué peu de jours avant le 18 fructidor. Cette disgrâce ne fut pour lui que le prélude d'une proscription complète. Condamné à la déportation, il en fut quitte pour rester prisonnier dans l'île d'Oléron, jusqu'au moment où le 18 brumaire vint le rendre à la liberté. Il fut nommé en 1800 à la préfecture de la Vienne, à celle des Deux-Sèvres en 1805, et sénateur en 1809. Après les désastres de 1813, l'empereur l'envoya avec des pouvoirs extraordinaires dans la 20e division militaire, pour y organiser la défense contre les armées ennemies. Sous le gouvernement royal, il fut, en raison de son vote de 1793, exclu de la pairie et des fonctions publiques. Pendant les cent jours, il occupa la préfecture de la Seine-Inférieure, et rentra dans la vie privée au 8 juillet. Exilé ensuite comme régicide, il fut rappelé en France, par une ordonnance de 1817, et mourut à Poitiers.

Biographie des contemporains. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France* — *Monit. univ.* — Villiaumé, *Hist. de la rev. franç.*

* **COCHORELLA** (*Benoît*), géographe italien, né dans l'île de Tremiti, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Tremitanæ insulæ accurata descriptio;* Messine, 1604.

Buder, *Bibl. hist.*

COCHRAN (*Guillaume*), peintre écossais, né à Strathaven, dans la Clydesdale, le 12 décembre 1738, mort à Glasgow, le 23 octobre 1785. Après avoir passé quelque temps à l'aca-

démie de peinture de Glasgow, il alla se perfectionner dans son art à Rome, sous un de ses compatriotes, Gavin Hamilton, et revint en Écosse, où l'on trouve un grand nombre de ses compositions. Ce sont des portraits et quelques tableaux d'histoire assez estimés.

Gentleman's magazine. — Gorton, *Biograghical dictionary.*

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

8

8